UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME XXIX. — 1er SEPTEMBRE 1905.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME VINGT-NEUVIÈME

70171
11/6/06

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L UNIVERSITÉ, 15

1905

AP
20
R5
pér. 5
t. 29

MON ONCLE FLO

PREMIÈRE PARTIE

JOURNAL DE MICHEL

I

Mon oncle Aristide-Florent Garaudel, — familièrement « l'oncle Flo, » — fait depuis tantôt vingt-cinq ans le commerce de la droguerie en gros à Villotte. De temps immémorial, les Garaudel ont été droguistes de mâle en mâle. Après la mort de mon grand-père Victor, Flo, déjà initié aux affaires en sa qualité de fils aîné, est devenu naturellement seul propriétaire de la maison « Garaudel et fils. » Il est mon parrain, et plus tard, quand j'ai eu le malheur de perdre prématurément ma mère Sidonie, veuve du commandant Silmont, l'oncle a été nommé mon tuteur. Ma très mince fortune consistant uniquement en une inscription de trois mille francs de rente, cette tutelle l'a peu occupé et il a pu se donner corps et âme à l'exercice d'un commerce qui lui rapportait de gros bénéfices. A cette époque, les pharmaciens ne se bornaient pas, comme aujourd'hui, à vendre des spécialités; ils manipulaient eux-mêmes leurs remèdes; les médecins, fidèles aux vieilles traditions, rédigeaient des ordonnances compliquées, dont la préparation mettait en joie les apothicaires et les droguistes. C'était le bon temps. La maison Garaudel ayant la clientèle de presque toutes les officines du Barrois, s'enrichissait rapidement.

L'oncle Flo est maintenant un des notables commerçans de Villotte. Il frise la cinquantaine, mais on ne s'en douterait pas. La jambe sèche, les épaules larges, le teint fleuri, les cheveux châtains à peine semés de fils blancs, il trotte comme un chat maigre et jouit d'une santé robuste. Sous des sourcils bourrus, ses yeux d'un bleu foncé s'allument parfois de lueurs phosphorescentes, si bien que l'expression de ce regard luisant, jointe à la proéminence d'un long nez aux ailes mobiles, pourrait faire croire que l'oncle est de complexion amoureuse. On se tromperait. L'éternel féminin le tracasse peu; il est resté célibataire et, soit sauvagerie, soit que sa passion pour les affaires et son désir de gagner de l'argent lui servent de dérivatifs, Flo se montre très chaste, presque pudibond; on n'a jusqu'à présent aucune fredaine à lui reprocher.

Il est économe et délie difficilement les cordons de sa bourse. Bien que possédant une jolie fortune évaluée à une quarantaine de mille francs de rente, il vit sobrement, chichement même, dans la demeure ancestrale de la rue des Clouères, — une large bâtisse, peinte en jaune, d'architecture massive et d'aspect maussade. — Il n'a pour toute domesticité qu'une sorte de maître Jacques, cumulant les fonctions de jardinier et de garçon de laboratoire, un petit commis aux écritures et une gouvernante d'âge canonique. Les bureaux et les magasins occupent tout le rez-de-chaussée d'où se dégagent des odeurs pharmaceutiques, imprégnant les couloirs et montant jusqu'au premier étage. La cour, aux murs tapissés d'aristoloches, communique de plain-pied avec des hangars encombrés de matières premières : caisses d'indigo et de bois de teinture, tonnes de couperose, bidons de pétrole, estagnons d'essences diverses, que de lourds camions amènent ou remportent par un large passage voûté, donnant sur la rue. Une cloison treillissée où grimpent des vignes vierges sépare cette cour bruyante d'un jardin silencieux qui s'étend jusqu'à la rivière. L'enclos est bien affruité, copieusement fleuri, il sert de champ d'expérience à l'oncle Flo, qui se pique de connaissances sérieuses en arboriculture et en botanique. Il utilise ses loisirs en consignant sur des fiches le résultat de ses observations.

Flo, depuis quelques années, est atteint d'une chronique démangeaison littéraire. Il avait jadis composé un opuscule, recopié de sa plus belle écriture sur papier ministre, et il gril-

lait du désir de voir imprimé cet essai sur « la taille du pommier et du poirier en fuseau. » Toutefois, comme il était fort ménager de son argent, il souhaitait de trouver un éditeur qui se chargeât gratis de la publication. Partagé entre sa parcimonie et sa vanité d'auteur, il s'avisa d'un procédé ingénieux pour mettre à peu de frais son manuscrit en lumière. Il était membre de la Société archéologique et horticole de Villotte; il profita d'une séance solennelle pour lire son essai à ses collègues. Sa faconde et son aplomb de notable négociant en imposèrent à la Compagnie, qui n'osa refuser son approbation. On vota donc l'impression du manuscrit aux dépens de la Société. Un beau jour, la plaquette sortit tout humide des presses de l'imprimeur de la Préfecture, et on fit gracieusement cadeau à l'auteur d'un tirage à part de cinquante exemplaires numérotés, étalant sur une couverture gris perle ce titre alléchant :

TRAITÉ DE LA TAILLE DU POIRIER ET DU POMMIER EN FUSEAU

PAR

FLORENT GARAUDEL,

Officier d'Académie, membre de la Société horticole de Villotte.

A partir de ce mémorable événement, l'oncle rayonna d'orgueil. A de certains jours fériés, on le vit circuler fièrement par les rues de la ville, portant sous le bras un paquet des précieuses plaquettes. Il sonnait chez les bourgeois huppés, à la table desquels il avait mangé, et leur offrait cérémonieusement sa brochure ornée d'une flatteuse dédicace. C'était sa façon de rendre les dîners auxquels on l'avait convié.

J'ai d'autant moins oublié la date de cette publication qu'elle a été entre nous l'occasion d'un raccommodement, car nous étions en froid depuis ma majorité, et voici comme.

Peu de temps après m'avoir rendu fidèlement ses comptes de tutelle, mon oncle m'entreprit sur le choix d'une carrière et me démontra que ma route se trouverait toute frayée, si j'acceptais d'entrer dans sa maison, à titre d'auxiliaire et plus tard d'associé. Cette souriante perspective ne m'agréa point. J'aimais les lettres; j'avais même publié, sous un pseudonyme, quelques articles de fantaisie dans un journal du cru, et je rêvais d'aller apprendre

sérieusement mon métier à Paris. Je déclinai donc respectueusement les ouvertures du droguiste. Je lui avouai tout net que mes goûts me poussaient dans une autre direction et que je voulais faire de la littérature.

Là-dessus, Flo jeta les hauts cris :

— Auteur?... Journaliste, sans doute?... s'exclama-t-il, c'est un métier de saltimbanque et de meurt-de-faim !... Je comprends, à la rigueur, que l'on consacre à des jeux d'esprit ses heures de loisir, comme cela m'est parfois arrivé... Mais faire de « l'écrivaillerie » son unique profession, c'est de l'insanité pure...

— Il se peut que je sois dément, répliquai-je, mais je veux suivre ma folie.

Après avoir échangé quelques aigres propos, nous nous quittâmes à peu près brouillés, et je partis pour Paris. Mes années d'apprentissage furent pénibles. Néanmoins, ayant bonne envie de réussir, je travaillais ferme et ne me décourageais pas. Pendant mes enfantines flâneries dans le jardin de l'oncle Flo, j'avais souvent observé le manège de ces araignées d'automne qui portent à la surface de l'abdomen une croix emblématique. Si un coup de vent ou un coup d'aile déchirait leur toile, ces persévérantes filandières ne se lassaient jamais de raccommoder et même de refaire à neuf la rosace de fils gris. Leur patient et incessant labeur fut pour moi une leçon d'endurance. J'avais d'avance porté en compte les déboires du métier : rebuffades des éditeurs, ajournemens chimériques des directeurs de théâtre ou de revues. Quel que fût mon désappointement, je n'accusais de mes échecs ni l'injustice sociale ni le mauvais goût du temps. Je me remettais philosophiquement à la besogne et, à l'exemple de l'araignée, je me résignais à ourdir une toile nouvelle. Quatre années se passèrent ainsi en de perpétuels recommencemens. Peu à peu, l'horizon s'éclaircit, la fortune daigna me sourire. Une nouvelle publiée par un recueil à la mode, un petit acte joué avec succès sur un théâtre du boulevard mirent brusquement en vedette le nom de « Michel Silmont, » et soudain j'assistai à deux spectacles tout à fait inconnus pour moi jusque-là, deux spectacles qui, au dire de Vauvenargues, sont plus doux « que les feux de l'aurore : » — les visites intéressées des éditeurs et les sourires accueillans de leur caissier. Mes livres se vendaient, ma notoriété croissait et ma situation financière s'améliorait quand et quand. Sans être encore un gros capita-

liste, je pouvais jouir de plus d'indépendance, me donner un peu de bien-être, et j'avais échangé ma chambre haut perchée de la rue Saint-Jacques contre un appartement plus confortable, rue de Médicis.

Mon oncle, qui lisait les journaux à son cercle, ne pouvait ignorer longtemps mon succès. Il en fut d'abord troublé. Il était vexé du démenti que mon heureuse réussite infligeait à ses fâcheuses prédictions. D'autre part, sa vanité se trouvait flattée. Il prenait plaisir à étourdir ses collègues de la Société horticole de « la chance de son neveu. » Peut-être aussi songeait-il que je pourrais parler de sa plaquette dans les journaux. Bref, ces motifs plus ou moins égoïstes l'amenaient à résipiscence. Il m'offrit son *Traité de la taille du pommier;* je lui envoyai à mon tour mon dernier livre et il me répondit par une épître indulgente où les conseils se mêlaient à des félicitations prudemment dosées...

Aujourd'hui, la réconciliation s'est opérée et je n'en suis pas fâché. Flo est mon seul parent; son humeur bizarre et ses propos extravagans ont une saveur de terroir qui évoque pour moi de lointains souvenirs. Son égoïsme naïf, sa gloriole enfantine, son accent du cru m'amusent. Nous nous revoyons de temps en temps avec plaisir. Il m'apporte avec lui un peu de l'odeur et de l'atmosphère de cette province natale à laquelle, bon gré mal gré, on se sent rattaché par mille liens minuscules et chers. Lorsque je retourne au pays, le bonhomme exige que je descende chez lui, et j'y reçois une hospitalité plus ostentatoire que confortable. En revanche, quand ses affaires l'appellent à Paris, Florent Garaudel me fait l'honneur de considérer mon logis comme le sien et de s'y mettre familièrement à l'aise. Ses voyages, depuis lors, se renouvellent plus souvent que je ne le désirerais. Mais l'oncle Flo semble si heureux de s'épancher dans un *home* plus luxueux que le sien; il a une si ingénue façon de s'y installer en maître, que je me résigne à supporter ses manies et son absorbante personnalité, en me disant que son séjour sera bref et que je dois ce sacrifice à l'esprit de famille... Pour être franc, ce ne sont peut-être pas là les seuls motifs qui m'inclinent à une aimable longanimité. Quand je me scrute minutieusement et que je pénètre au fond de moi, j'y découvre un mobile moins désintéressé, dont je rougis et que j'essaye de dissimuler hypocritement, comme les chats cachent leur ordure en

la recouvrant d'une couche de terre. Je ne puis m'empêcher, je l'avoue, de penser parfois que mon oncle Flo possède quarante mille francs de revenus, que je suis son plus proche héritier et qu'il serait vraiment dommage que cette fortune allât à un collatéral ignoré, à une servante-maîtresse ou à un établissement de bienfaisance... Et cette considération, tristement prosaïque, m'aide à me montrer un hôte patient et libéral.

Un soir de cet été, je venais de dîner solitairement et je fumais à mon balcon tandis que le soleil s'abaissait en une gloire empourprée, vers les coteaux de Meudon et de Saint-Cloud. Des vols de ramiers planaient sur les marronniers déjà roussis du Luxembourg. L'air résonnait des cris aigus des martinets, qui décrivaient de grands cercles dans l'espace lumineux compris entre les toitures du Palais et les tours de Saint-Sulpice. Du côté du boulevard Saint-Michel, les omnibus roulaient sourdement et j'entendais, parmi les allées du jardin, le sable grincer sous les pieds des promeneurs. On touchait à la fin de juillet; Paris commençait à se vider. Moi-même, pris d'un désir de vagabondage, je me demandais où je pourrais bien passer mes vacances : — le long des côtes de Bretagne ou au pied des Alpes?... Je songeais à des courses sous bois, à des haltes au bord de quelque lac tranquille et bleu; je me berçais en des rêves d'école buissonnière. Cependant le crépuscule tombait, des becs de gaz s'allumaient, un roulement de tambours bourdonnait au fond des quinconces et de retentissantes voix clamaient dans le jardin : « On va fermer!... » Tout à coup, on sonne chez moi, je perçois le bruit d'un colloque assez animé dans mon antichambre, et il me semble qu'on décharge des colis sur le parquet. Puis, la porte de mon cabinet de travail ayant été poussée comme par un coup de vent, je distingue aux dernières lueurs du couchant une haute silhouette gesticulante...

— Bonsoir, fiston!... C'est moi! s'exclame le visiteur.

Je reconnais immédiatement cette voix de chantre :

— Quoi!... C'est vous, mon oncle?

C'est, en effet, l'oncle Flo qui m'arrive sans crier gare. Il dépose une petite valise sur mon bureau et me tend les bras...

— Oui, reprend-il après une solennelle embrassade, oui, Michel!... J'ai voulu te faire une surprise... un tas de surprises! D'abord, sache que je meurs de faim et de soif... As-tu de quoi m'offrir à souper?

A mon coup de timbre, la cuisinière effarée entre avec la lampe. Je la questionne sur l'état de son garde-manger. — Il n'y reste rien, mais il y a au coin de la rue un pâtissier-traiteur. Je donne des ordres pour qu'on commande un souper froid et qu'on prépare la chambre d'ami.

Au bout d'un bon quart d'heure, le couvert est mis sur un guéridon. Le pâtissier a envoyé un consommé, une volaille, des sandwiches et des fruits. Tout poudreux encore, Florent s'attable, mange comme un *allouvi*, se verse des rasades de beaujolais « à verre pleurant; » puis, quand les deux ailes de la poularde, les pains au foie gras ont disparu, il croque une demi-douzaine de reines-Claude et dit, la bouche pleine :

— Ah! ça va mieux!... Tu ne t'attendais pas à ma visite, *nomme?*

Je le confesse et j'ajoute qu'en ne me prévenant pas, il courait risque de ne plus me trouver au logis, car je médite une fugue au bord de la mer ou en montagne.

— Je vois avec plaisir, murmure Flo en souriant, que tu as le goût des voyages... Ça prouve que tes affaires sont en bon train, puisque tu peux te permettre des distractions coûteuses... Ça marche toujours, la littérature?

— Je ne suis pas mécontent.

— Allons! tant mieux... Pourvu que ça dure! soupire-t-il.

Il vide une dernière lampée de thorins, s'essuie les lèvres avec sa serviette et, la jetant sur le guéridon, va ouvrir sa valise d'où il retire avec précaution une brochure :

— Première surprise! insinue-t-il mystérieusement... J'ai pioché depuis notre dernière réunion, et j'ai accouché d'un second opuscule...

Il me montre la brochure où, sur la couverture jaune, s'étale un titre qu'il lit en scandant les mots :

« Monographie de l'*aspérule odorante*, avec une dissertation sur l'usage du *vin de mai* chez les anciens Germains. »

— Tu connais, poursuit-il, cette plante à fleurs blanches, qu'on nomme vulgairement la *Reine-des-Bois?* Les Allemands la font infuser dans du vin blanc et en fabriquent une boisson qu'ils appellent le *Vin de mai*... Je me suis livré à de laborieuses recherches sur cet antique usage, et je prouve péremptoirement que ce « vin de mai » était la liqueur dont Odin abreuvait ses guerriers dans le Walhalla... Cristi! gémit-il en

s'interrompant, mes pieds sont gonflés et je souffre le martyre... Ne pourrais-tu me prêter des pantoufles?

Je sonne. Nouvelle apparition de la cuisinière qui aide Florent à se déchausser, et lui apporte des sandales. Quand il s'est mis à l'aise, l'oncle s'installe dans une chauffeuse, étend les jambes, respire bruyamment et feuillette sa plaquette :

— Ça va tout à fait bien, déclare-t-il... Maintenant ouvre tes oreilles et écoute-moi ça?

De sa voix de chantre, Florent Garaudel commence à lire la monographie de l'*aspérule odorante*, tandis que, courtoisement et discrètement, je me pince pour ne pas m'endormir au ronron de son débit monotone...

II

Il y a une demi-semaine que l'oncle Flo est mon hôte, et les journées, les soirées surtout, me semblent singulièrement lourdes. J'ignore si Florent Garaudel a fait gageure de montrer en lui aux Parisiens le type du provincial suffisant, outrecuidant et pompeux, mais il abuse vraiment par trop de sa qualité d'oncle à succession pour me mortifier par ses excentricités incongrues.

A la maison, il ne bouge pas de mon cabinet, se sert sans vergogne de mes ustensiles de toilette et me rase sans pitié en me racontant par le menu ses succès à la Société horticole de Villotte. Ce n'est rien auprès de la corvée des promenades à travers la ville! Bien qu'il ne soit venu à Paris que cinq ou six fois en vingt ans, l'oncle Florent se targue de tout connaître et de tout expliquer. Son esprit biscornu est plein d'étranges contradictions : au dédain hostile que certains ruraux professent pour la capitale, le bonhomme joint la prétention de ne point avoir l'air d'un provincial. Il veut être pris pour un Parisien pur sang et, lorsqu'il sort seul, il se couperait la langue plutôt que de demander son chemin. Par contre, l'indifférence publique lui est insupportable; il la considère comme un manque d'égards et une méconnaissance de son mérite. Aussi, quand nous cheminons ensemble par les rues, affecte-t-il de parler très haut, de façon à attirer l'attention des passans.

Les gens se retournent parfois, contemplent un moment la gesticulation théâtrale de ce grand gaillard bruyant, coiffé d'un chapeau de « médecin de campagne, » engoncé dans une longue

redingote démodée ; puis ils sourient, et s'en vont à leurs affaires. Flo ne se démonte pas et continue à disserter. Il apporte à ses appréciations l'humeur dénigrante, particulière aux habitans des petites villes, et se mêle de tout critiquer, prenant inévitablement pour points de comparaison les us et coutumes de sa province. A chaque pas, il hausse le ton et s'exclame d'une voix sentencieuse, avec les modulations traînardes et chantantes de l'accent lorrain : « A Villotte, nous ne nous permettrions pas ces choses-là !... L'édilité de Villotte comprend mieux ses devoirs... A Villotte, le niveau de la moralité publique est plus élevé... » Un peu plus, il proclamerait que le soleil de Villotte est plus brillant que celui de Paris.

Je donne au diable cet oncle maniaque et prétentieux, que je suis obligé de piloter le long des boulevards. Néanmoins, je m'efforce de faire bonne mine à mauvais jeu et de remplir consciencieusement mes devoirs hospitaliers. Je le trimballe de musée en musée pendant le jour ; je le mène le soir au théâtre ou dans les music-halls. Il n'est jamais las et ne s'étonne de rien, toujours dédaigneux d'ailleurs et cherchant partout la petite bête. Aucun restaurant, pas plus ceux de la rive droite que ceux de la rive gauche, n'a l'heur de lui plaire. Il souffre cependant que je paye l'addition ; il se borne à en reviser les chiffres et à me démontrer qu'à Villotte, on nous eût servi le même menu pour moitié moins. Là-dessus, il plie la note en deux et la serre précieusement dans son portefeuille, en vue probablement d'éblouir ses amis de là-bas par le détail de ses prodigalités.

Au bout de cinq jours, je suis excédé et, ma foi ! afin d'avoir un peu de répit, je prétexte une invitation à dîner et m'excuse de lui fausser compagnie pour une soirée !

— Ne te gêne pas, me répond-il avec une aimable condescendance, je ne suis pas fâché de voler un peu de mes propres ailes et de flâner à ma fantaisie... Je suis assez grand garçon pour me tirer d'affaire ; je connais Paris comme ma poche... Après une visite au Louvre et quelques stations dans les églises, j'irai bravement dîner au cabaret.

Il pousse même le dévouement jusqu'à me donner campos dès l'après-midi. Je l'accompagne pendant un bout de chemin et nous nous quittons sur le quai. J'éprouve, je l'avoue, un notable soulagement en voyant le chapeau de médecin de campagne et la redingote de mon oncle disparaître sous un des guichets du

Louvre. — Malgré les menaces d'un ciel nuageux, je m'en suis allé seul respirer le grand air à Saint-Germain et, bien qu'il tombât une légère bruine, j'ai longé la terrasse avec délices. Je trouvais au paysage une grâce non pareille, tant j'étais heureux de ne plus avoir dans les oreilles le ronron agaçant et le continuel débinage du droguiste. J'ai dîné au Pavillon Henri IV et ne suis rentré rue de Médicis qu'à onze heures. Florent Garaudel dormait à poings fermés; je me suis bien gardé de le réveiller et j'ai gagné tranquillement mon lit...

Ce matin, cependant, pris d'un vague remords, je vais frapper à la porte de mon oncle. Un grognement me répond, j'entre et surprends Flo en bras de chemise, occupé à brosser méticuleusement sa redingote. Il a le front nébuleux, la lippe chagrine et la mine penaude :

— Eh bien! mon oncle, comment avez-vous passé votre soirée?

— Hum! réplique-t-il évasivement, comme on peut la passer dans ton Paris... plutôt mal.

Le front reste plissé, la bouche ne se décide pas à sourire et je flaire quelque fâcheuse déconvenue :

— Avez-vous bien dîné, au moins?

Je crois que j'ai touché le point sensible. Les sourcils bourrus se hérissent; la bouche s'ouvre en boîte aux lettres.

— Bien dîné? s'écrie Flo rageusement, fichtre non!... J'ai été jugulé par des bandits!... C'est ta faute, aussi, ne pouvais-tu prendre la peine de m'indiquer un honnête traiteur?

Un peu confus, je l'interroge adroitement, je le presse de questions insidieuses, et je finis par lui arracher l'aveu qui coûtait à son amour-propre meurtri!

Voici brièvement le récit de ses mésaventures.

En me quittant, il est allé au Louvre, puis, le musée fermant à cinq heures, il s'est rabattu sur Saint-Germain l'Auxerrois et Saint-Roch, tous endroits que l'on peut visiter gratis. Au sortir de la seconde église, il s'est aperçu qu'il pleuvait et, en homme soigneux de « ses effets, » s'est réfugié sous les arcades du Palais-Royal où il comptait dîner. Autrefois, lorsqu'il venait à Paris pour se réapprovisionner de drogues, rue des Lombards, son correspondant le menait chez Tavernier et il avait gardé bon souvenir de ce restaurateur à prix fixe. Donc, vers six heures, se sentant l'appétit ouvert, il s'est mis en quête du restaurant de sa

jeunesse. Mais il a eu beau inspecter toutes les arcades, il n'a plus retrouvé Tavernier. Il s'est dit que sa mémoire le trompait peut-être et, avec sa sotte manie de ne jamais demander de renseignemens, il a franchi un passage et continué ses perquisitions rue Vivienne. Là, pas la moindre enseigne de restaurant à prix fixe. Il pleuvait, son chapeau s'imprégnait d'humidité. Hâtant le pas, suant en son harnois, il a débouché sur le boulevard et s'est entêté à la recherche d'un honnête « traiteur » à bon marché. Il a bien aperçu de flamboyans cafés où des tables étaient servies, mais il s'en méfiait comme du feu, ayant ouï dire qu'on y écorchait vilainement les étrangers. Cependant le jour tombait, la pluie aussi et l'estomac de Flo criait famine. Ses jambes se lassaient de le porter et, d'autre part, le souci de gâter son chapeau et sa redingote lui torturait le cœur... A ce moment il est arrivé devant un grand établissement luxueusement illuminé, qu'il a pris pour un Bouillon Duval. Les nappes étaient d'une blancheur invitante, une appétissante odeur de cuisine lui montait au nez par les soupiraux des sous-sols. — Ahuri, aveuglé par l'averse, il a poussé la porte et est entré comme un désespéré au café Riche.

Le voilà assis sur un siège moelleux et les garçons s'empressent; un maître d'hôtel majestueux lui présente la carte du jour :

— Monsieur désire-t-il le potage bisque ou le consommé à la reine?... Comme entrée, je me permettrai de lui recommander la sole vénitienne...

— Soit! balbutie Garaudel fourbu et affamé, servez-moi votre consommé et votre sole.

Le sommelier surgit et bredouille : — Quel est le vin de monsieur? Bourgogne ou bordeaux?

— Bourgogne, réplique Flo impatienté.

— Pomard, chambertin, corton?...

— Ce que vous voudrez!...

Quand il a dépêché son potage et sa sole, lampé un verre de vin, Florent Garaudel, plus apaisé et plus lucide, se sent repris par ses sages appréhensions d'homme parcimonieux. Il regarde autour de lui, note le luxe du service, l'air cossu des dîneurs, la tenue des garçons, et comprend qu'il n'est certainement pas dans un restaurant à prix fixe. Une transe lui coupe l'appétit et il tremble pour sa bourse...

— Heureusement, me déclare-t-il avec un accent belliqueux, je me suis remis d'aplomb, et quand ce flandrin de garçon est revenu à la charge, je lui ai clos le bec en demandant du dessert. Il m'a apporté un panier de pêches, j'en ai choisi une au hasard et n'en ai fait que deux bouchées... J'avais hâte de sortir de cette caverne et j'ai réclamé la note... Devine à combien elle montait ?... A vingt-cinq francs, monsieur mon neveu !.. Le vin seul était coté dix francs... Un vol manifeste !... Je suis parti en rugissant. Au dehors, la pluie tombait toujours et j'ai été forcé de monter dans un fiacre... La voilà, ma soirée, achève-t-il avec aigreur, et voilà à quelles calamités m'a exposé ta négligence !...

J'ai deviné que les vingt-cinq francs du dîner lui pesaient surtout sur le cœur et je me suis ingénié à le consoler :

— N'y pensons plus, mon oncle; ce soir, nous nous rattraperons et je vous conduirai dans une taverne anglaise dont vous me direz des nouvelles.

— Jamais de la vie !... J'en ai assez... Je vais boucler ma malle, et en route !

L'annonce de ce brusque départ sonne, je le confesse, agréablement à mes oreilles. Je vois sans regret Florent Garaudel tirer sa malle au milieu de la chambre et s'apprêter à y transvaser ses nippes... Néanmoins je crois devoir faire le bon apôtre, et je proteste hypocritement :

— Comment! oncle Flo, vous voulez déjà retourner à Villotte?

Sa tête plongée dans la caisse se redresse vivement :

— A Villotte ?... Nenni... J'ai d'autres projets... Au fait, je ne t'en ai pas encore parlé... C'est précisément la grosse surprise que je te ménageais pour le bouquet... Sache d'abord que j'ai vendu ma maison de commerce...

— Eh quoi ! me suis-je récrié, un peu étonné, en effet; vous vous êtes décidé à quitter votre vieux logis de la rue des Clouères?

— Non pas, je me suis réservé le premier étage. J'ai simplement loué le rez-de-chaussée à mon successeur... Un jeune homme offrant de solides garanties, auquel j'ai cédé pour un bon prix le fonds et les marchandises. Maintenant, me voilà libre comme l'air.

— Je suis enchanté, mon oncle, que vous ayez conclu un marché avantageux... Seulement, après avoir mené si longtemps une

vie active, ne craignez-vous pas de vous ennuyer quand vous n'aurez plus à vous occuper d'affaires ?

— M'ennuyer ? jamais ! J'emploierai mes loisirs à poursuivre mes études... et puis je voyagerai.

— Ha ! ha !

— Oui, j'ai toujours eu, tu le sais, une aptitude spéciale pour les sciences naturelles, pour la botanique principalement... Tandis que, dans mon laboratoire, je maniais les plantes médicinales qui croissent sur les hauts sommets, comme l'*arnica montana*, par exemple, j'ai de tout temps souhaité de les connaître, non plus à l'état de squelettes desséchés, mais dans leur fraîcheur et leur plein épanouissement. Ce désir est devenu peu à peu une idée fixe. La nuit, je me voyais en songe escaladant les montagnes et récoltant moi-même, dans le voisinage des glaciers, les plantes fleuries dont je vantais à mes cliens les propriétés bienfaisantes. Aussi, me promettais-je, dès que je serais retiré des affaires, de consacrer mon temps à de fructueuses herborisations. Aujourd'hui, me voici libre et dispos, Dieu merci ! et je compte sur toi pour m'aider à réaliser mon rêve.

— Sur moi ?... Hélas ! en quoi pourrais-je vous être utile ?... Je n'entends rien à la botanique.

— Oui, tu es un profane, j'en conviens... Mais je n'aime pas à voyager seul et tu seras mon compagnon de route.

A ces mots, j'ai senti un frisson courir sur mon épiderme :

— Désolé, mon oncle, ai-je riposté avec énergie, mais il m'est impossible de vous accompagner.

— Et pourquoi ? — le front de l'oncle s'est sévèrement rembruni ; — qui t'en empêche ? Ne m'as-tu pas avoué, l'autre soir que tu méditais une excursion en montagne ?

— A la vérité... Toutefois, j'ai l'intention de quitter Paris, pour travailler en paix dans un coin de campagne, et non pour courir par monts et par vaux... J'ai un roman en train et je...

— Avoue tout de suite, interrompt amèrement Flo, que ma compagnie te déplaît et que tu cherches une défaite.

— Oh ! mon oncle, pouvez-vous penser ?... En toute autre circonstance, je serais trop heureux de vous suivre...

— Et tu n'aurais pas à t'en repentir, insinue cauteleusement Florent Garaudel ; rappelle-toi que tu es mon héritier présomptif, et qu'à ce titre, il est de ton devoir de ne pas contrarier les désirs de ton oncle...

Après m'avoir perfidement lancé cet argument prémonitoire, il ajoute de son ton de faux bonhomme :

— Du reste, je n'entends pas que cet acte de déférence te soit onéreux... Je payerai seul les frais du voyage.

— N'insistez pas, mon oncle, je vous assure que la question d'argent n'est point ce qui m'arrête...

— Suffit ! réplique-t-il, je te répète que je veux te défrayer de toutes tes dépenses... Ton oncle sait se montrer libéral et généreux quand il le faut... De même qu'il n'oublie jamais les offenses qu'on lui fait, il aime à reconnaître les marques d'amitié qu'on lui donne.

Ce second argument est encore plus limpide que le premier. Impossible de me signifier plus nettement que si je persiste dans mon refus, je devrai faire mon deuil de l'héritage Garaudel. En un mouvement de dignité blessée, j'ai d'abord bonne envie d'envoyer promener ce diable d'homme et sa succession... Mais je suis trop de mon siècle pour ne pas avoir peu ou prou l'esprit pratique. Je réfléchis que les succès littéraires, ainsi que les ciels pommelés, ne sont pas de longue durée ; que je me suis créé des besoins coûteux et qu'à notre époque, quarante mille francs de rentes méritent d'être pris en considération. Après tout, que demande Flo ? le sacrifice d'un mois de villégiature. En toute justice, son héritage vaut bien qu'on supporte ses manies et ses lubies pendant quatre courtes semaines. Au bout de trente jours d'excursions en montagne, le bonhomme en aura assez et reviendra fourbu à Villotte... Insensiblement, après avoir encore poussé deux ou trois faibles objections, je deviens lâche et je m'exécute de bonne grâce :

— Allons ! mon oncle, dis-je en lui tendant la main, puisqu'il s'agit de vous donner une marque de respectueuse et complaisante amitié, je ne résiste plus... Je serai votre compagnon de voyage.

— A la bonne heure ! s'écrie Flo, rasséréné ; c'est entendu... En route pour les Pyrénées !

Je soupire d'un air résigné : — Va pour les Pyrénées.

— Oui, c'est par là que je veux commencer mes pérégrinations botaniques... Prépare tes bagages et n'emporte que le strict nécessaire... Pendant ce temps, j'irai à la gare d'Orléans me munir de billets circulaires et, ce soir, nous partirons par le rapide de Bordeaux...

III

Donc, le soir du 30 juillet 1874, — j'ai toute sorte de raisons pour ne pas oublier la date, — une voiture à galerie nous amène avec nos bagages à la gare d'Orléans. Nous sommes en avance : l'oncle Flo a une peur maladive de manquer son train et, comme les gens qui ont peu l'habitude des voyages, il est en proie à la fièvre du départ. Il surveille d'un œil méfiant le transbordement des valises et se démène à la recherche du guichet où l'on vise les billets circulaires. Je m'aperçois alors que, fidèle à ses principes d'économie, il a pris des places de secondes. Pour ce long trajet nocturne, j'aurais préféré des premières, mais c'est l'oncle qui paye et je n'ai pas voix au chapitre. Après la formalité du visa, il court à la salle des bagages et s'agite pour hâter l'enregistrement de nos colis. Ses cris et sa gesticulation semblent amuser les voyageurs et les employés qui lui rient au nez. Le fait est que Florent Garaudel est légèrement ridicule avec ses effaremens et grâce à l'étrangeté de son accoutrement. Sous prétexte de s'habiller en touriste, il s'est coiffé d'une casquette de coutil avec couvre-nuque ; il a enfermé ses jambes dans de hautes guêtres jaunes, sur lesquelles retombe une lévite gris de fer, boutonnée jusqu'au menton. Moi-même, je le trouve grotesque, et je voudrais le voir déjà confiné dans le fond d'un wagon bien sombre.

Enfin le train est formé. Sous la vaste nef vitrée, que le soleil couchant emplit d'une buée rousse, nous courons en quête d'un compartiment libre. En voici un complètement vide. Je le signale à l'oncle qui s'y engouffre et s'empresse d'encombrer les banquettes de son plaid, de son étui à lorgnette, d'un guide Joanne et d'un sac de touriste. Il s'imagine ingénument que, de cette façon, il fera croire aux gens que toutes les places sont occupées.

— Le procédé, lui dis-je, est enfantin et n'en imposera à personne... D'ailleurs il est peu charitable.

— En voyage, répond cyniquement Flo, il n'y a pas de charité chrétienne, il n'y a que des coins...

En même temps, il se met à l'aise dans l'encoignure du fond et s'arrange pour tourner le dos à la locomotive, car il n'aime pas à recevoir directement le courant d'air. Tandis qu'il s'y

carre en étendant ses longues jambes, un prêtre souriant et doué d'un aimable embonpoint, se hisse dans le compartiment, enlève poliment le sac posé sur le coussin et s'installe en face de Florent Garaudel, sans avoir égard aux grognemens de l'ex-droguiste.

On crie : « En voiture ! » et les portières claquent déjà, quand deux dames essoufflées, une jeune et une vieille, s'arrêtent devant notre compartiment encore ouvert.

— Ah ! mon Dieu, s'écrie la plus jeune en inspectant avec effroi l'intérieur, tout est pris !

— Non, mesdames, réplique complaisamment l'abbé, vous pouvez monter, il y a largement de la place.

En hâte, la jeune femme embrasse tendrement la vieille et monte afin de ranger les paquets que lui tend sa compagne, tandis que précipitamment un employé ferme la portière. Alors la voyageuse penche sa tête en dehors, et s'adressant à la dame âgée :

— Au revoir, tante Sophie ; merci encore une fois pour vos bontés !

J'examine à la dérobée la tante : c'est une femme qui a passé la cinquantaine ; elle est modestement mais proprement vêtue d'une antique robe de soie noire ; sous sa capote garnie de pensées défraîchies, deux tire-bouchons de cheveux gris encadrent un pâle visage aux traits fins, que de secrètes souffrances semblent avoir précocement flétris ; ses yeux fatigués et mélancoliques sont fixés anxieusement sur cette nièce qui s'en va.

— Denise, ma chérie, au revoir... mais quand ?... Ces quinze jours de congé se sont écoulés trop vite... Es-tu, au moins, convenablement casée dans ton wagon ?

— A merveille... j'ai un coin.

— Prends bien garde aux courans d'air... Bon courage et donne-moi bientôt de tes nouvelles.

— Dès demain, vous recevrez un télégramme... Pour ce qui est du courage, j'en ai une provision !

Un coup de sifflet. Le train se met en marche, mais la jeune voyageuse reste penchée à la portière. Elle agite encore la main dans la direction du trottoir où la tante est demeurée immobile. Quand la gare n'est plus visible, elle se décide enfin à s'asseoir en face de moi et tamponne ses yeux humides avec son mouchoir...

Le rapide file au long de la Seine qu'empourpre le soleil couchant. Aussitôt qu'entrevues, les petites stations peuplées de villas s'évanouissent dans l'air tiède de juillet. Sans s'occuper

de son vis-à-vis, le curé profite d'un reste de jour pour achever la lecture de son bréviaire. Vexé de cette totale indifférence, Florent Garaudel s'agite, se mouche bruyamment et m'interpelle à chaque instant pour me poser des questions saugrenues, auxquelles je réponds tout de travers, mon attention étant agréablement attirée par la juvénile figure de la voyageuse placée en face de moi. Elle vient d'enlever son chapeau de paille et le dépose dans le filet, après l'avoir épinglé avec précaution dans une serviette blanche. Puis elle tire de son sac de cuir une mantille noire qu'elle noue en fanchon autour de sa tête.

Éclairée par la vaporeuse lueur du crépuscule, elle m'offre un spectacle autrement intéressant que la mine interrogante de mon oncle. Elle paraît avoir une vingtaine d'années. Les plis d'une simple jupe de laine grise et d'un corsage en blouse révèlent, sans trop les accuser, la souplesse de la taille et la grâce du buste. Aucun bijou. Le cou laiteux et frais se dégage de la mousseline d'une collerette retombant à plat sur l'empiècement du corsage. La mantille noire encadre mollement l'ovale d'un visage aux contours délicats. Le teint est mat; les lèvres roses, pulpeuses, expriment la franchise et la bonté; quand elles s'entr'ouvrent, elles creusent de mignonnes fossettes dans les joues. Le nez aux ailes mobiles est d'un dessin assez pur; sous les sourcils noirs, de grands yeux s'épanouissent derrière la frange des cils. Les pupilles ont la couleur veloutée de cette scabieuse, qu'on appelle « la fleur des veuves; » elles ont aussi la limpidité de l'eau d'une source. D'abondans cheveux bruns bouclent sur le front lisse, d'une fermeté intelligente. Ce jeune visage est sympathique. On y croit deviner l'ingénue générosité d'une âme sensible qui a confiance dans la vie et n'en a encore soupçonné ni les laideurs ni les mécomptes.

Certes, je sais bien que parfois ces jolis visages féminins cachent de vilains caractères et nous ménagent de décevantes surprises. Toutefois, dans l'espèce, je serais fort étonné si ma science psychologique était en défaut. Il y a dans cette sympathique figure une expression de naturelle candeur que la femme la plus habile ne parvient pas à imiter. Si ces pures lèvres mentent, si ces yeux bruns ne sont pas sincères, il faut alors, comme dit Hamlet, « douter de la lumière des étoiles et des rayons du soleil. »

Tandis que j'examine à la dérobée l'intéressante inconnue,

je cherche à diagnostiquer qui elle est, quels sont ses antécédens et quelles destinées l'attendent aux termes de son voyage... D'abord, c'est une jeune fille et une Parisienne; cela se reconnaît à toutes sortes de menus indices. Elle semble tendrement aimée par cette tante qui l'a accompagnée jusqu'au train, et elle-même paraît également attachée à la vieille dame, puisqu'elle pleurait tout à l'heure en lui disant adieu. Quelle nécessité la force à se priver de cette affection et, seule, à vingt ans, à entreprendre un voyage assez long? Retourne-t-elle chez des parens moins aimés ou va-t-elle gagner son pain dans une ville étrangère?... En tout cas, la nouvelle condition vers laquelle elle s'achemine n'offre pas de séduisantes perspectives, puisque au départ la tante lui a souhaité « du courage, » et puisque la jeune fille lui a répondu vaillamment « qu'elle en possède une provision... »

La voyageuse ne paraît pas s'apercevoir de l'examen dont elle est l'objet. Elle a pris dans son sac un livre relié qu'elle essaye de lire en se plaçant sous le rayon de la lampe fixée au-dessus de sa tête; mais la lampe vacillante ne projette qu'une avare clarté, et bientôt la liseuse est obligée de renoncer à cette fatigante tentative. Elle se rapproche de la portière, pose le livre sur la banquette et ses yeux errent distraitement sur les champs moissonnés de la Beauce, sur le ciel embrumé qui s'étoile. Tout à l'heure, dans l'azur verdissant, un léger nuage rose s'envolait encore; peu à peu, la nuit a tout envahi et le train fuit à travers une mystérieuse obscurité.

Depuis un bon moment, le curé a laissé tomber son bréviaire; mon oncle, enroulé dans son plaid, est devenu taciturne. Tous deux ferment la paupière et glissent dans le sommeil. Bientôt, du fond du compartiment part un double ronflement sonore. Celui du prêtre est plaintif et discret comme le gémissement du vent à travers les pins; celui de Flo, mugissant et guttural, semble sortir d'un tuyau d'orgue. Cela forme un duo si comique que la jeune fille tourne curieusement la tête vers les dormeurs Nos regards se rencontrent et nous échangeons un muet sourire. Cette communion dans le rire a mis comme un lien entre nous et je me risque à rompre le silence :

— Le mouvement du train les a bercés, dis-je à la rieuse, et les voilà partis... Cela ne vous engage-t-il point à les imiter?

— Pas le moins du monde, monsieur, je ne puis dormir en chemin de fer.

— Alors, mademoiselle, permettez-moi de vous rappeler la recommandation de la dame qui vous accompagnait... Placée comme vous l'êtes, vous recevez le courant d'air en plein visage... Voulez-vous que je lève la glace?

— Non, dit-elle, nous étoufferions dans ce compartiment fermé.

— En ce cas, prenez ma place, vous y serez à l'abri du vent et de la poussière.

— Merci, monsieur... Par cette nuit chaude, il ne m'est pas désagréable de respirer la fraîcheur de l'air... Et puis j'aime à regarder en face le paysage, même la nuit. Tenez, voici la lune qui se lève, et cela va être charmant.

En effet, au-dessus des coteaux de l'Orléanais, la lune déjà un peu rongée vient d'émerger toute rouge. Discrètement elle monte dans le ciel; sa teinte rubiconde pâlit et prend la couleur d'une médaille de vieil or. L'éclat des étoiles s'affaiblit, noyé par la blonde clarté nouvelle. Les rayons lunaires jettent un filet d'argent sur les eaux de la Loire que nous côtoyons, et baignent d'une lueur phosphorescente les pampres des vignobles étendus au revers de la colline. La nuit est tiède et calme. Quand le train se ralentit, on perçoit autour des stations assoupies le grelottement aigu des grillons et la flûte cristalline des rainettes. L'intimité invitante de la campagne mollement éclairée, l'isolement que crée autour de nous la fuite bruyante du train et le ronflement des dormeurs, me donne confiance et me rend plus expansif. Après un petit temps, je me hasarde à continuer la conversation :

— Cette dame âgée qui, au départ, vous témoignait une si attentive sollicitude, paraît beaucoup vous aimer?

— Ma tante? répond la jeune fille, devenue elle-même plus communicative, oui, elle est ma seule amie et ma seule parente... J'ai perdu ma mère de bonne heure; mon père, qui était inspecteur des forêts, est mort avant l'âge de la retraite. Ma tante m'a recueillie, élevée, soignée avec une tendresse maternelle. Je lui dois tout, et c'est pour moi un gros crève-cœur de me séparer d'elle

— Vous vous quittez pour la première fois?

— Hélas! non... Si je n'avais écouté qu'elle et suivi mon inclination, nous serions toujours restées ensemble; mais ma tante a très peu de fortune; et maintenant que je suis en âge de gagner ma vie, grâce à elle, j'ai voulu chercher à mon tour un moyen

de donner plus de sécurité à sa vieillesse... Il y a six mois déjà que j'ai trouvé une place de demoiselle de compagnie dans la famille d'un riche raffineur de Bordeaux. Cet été, j'ai obtenu un congé de quinze jours que j'ai consacré à ma tante. Cette bienheureuse quinzaine s'est écoulée comme de l'eau entre les doigts, et à présent il faut que j'aille rejoindre mes patrons pour les accompagner dans quelque station thermale... C'est dur d'être obligée de se placer chez les autres, quand on est habituée à un petit chez soi où l'on a été gâtée, choyée, aimée!... Tout de même, je dois encore m'estimer heureuse d'être, à vingt-deux ans, nantie d'une situation honorable, assez bien rétribuée. Je sais beaucoup d'institutrices qui sont plus à plaindre que moi et qui envient ma chance...

Elle parle avec cette belle assurance de la jeunesse qui marche allégrement au-devant de la vie, en cueillant aux buissons du chemin les branches vertes de l'espérance. Dans la pénombre, ses lèvres sourient; je vois se creuser les mignonnes fossettes de ses joues et luire la blancheur de ses dents mouillées. Tout en songeant aux aléas et aux mécomptes de ce métier de dame de compagnie, je sens pour la jolie voyageuse un plus vif intérêt :

— A la bonne heure! dis-je, je vois avec plaisir que vous possédez un précieux talisman : la bonne humeur qui allège les tâches les plus lourdes. Cela a dû singulièrement faciliter vos débuts dans cette famille où vous êtes entrée... Y est-on aimable avec vous?

— Assez, réplique-t-elle en riant, quelquefois plutôt trop... Mes patrons, comme chacun de nous, ont leurs petits travers et leurs manies; mais quoi! lorsqu'on va vivre avec les gens, il faut emporter *leurs* préjugés avec soi. La famille se compose de trois personnes : le père, très affairé et qu'on ne voit pas souvent; la mère, une bonne dame un peu neurasthénique, sans cesse préoccupée de sa santé, et la fille enfin, âgée de vingt ans, très jolie et fort intelligente...

— Tant mieux, elle doit être pour vous presque une camarade.

— Hélas! c'est elle qui rend ma tâche particulièrement difficile... Très gâtée, peu surveillée, elle est le type de la jeune fille *modern style*. Si je m'y prêtais, elle ferait de moi volontiers son amie. Mais comme je ne partage ni ses goûts ni ses opinions, je me tiens sur la réserve. Le peu de différence d'âge qui existe

entre nous m'enlève l'autorité nécessaire pour être un chaperon sérieux, et cela me crée une situation extrêmement délicate. Voilà le revers de la médaille; mais, à part ce point noir, je n'ai pas droit de me plaindre...

Tandis que nous devisons, le rapide dévore l'espace et nous voici déjà aux environs de Tours. Entre des massifs de peupliers, la Loire étale ses eaux dorées par la lune. La vallée s'élargit et parfois, à la cime des collines basses, les toits ardoisés et les tourelles d'un château renaissance se laissent apercevoir dans la verdure des parcs endormis. De timides lueurs tremblotent aux vitres d'un village. Des haleines d'herbes fauchées et de blés mûrissans nous arrivent par bouffées, et ma voisine les respire à pleins poumons.

— Cela fait du bien, murmure-t-elle, de sentir ces odeurs rustiques.

— Vous aimez la campagne, mademoiselle?

— Oui... Comme les gens qui en sont presque constamment privés. Bien que je sois devenue une Parisienne, j'ai passé ma petite enfance en province et j'ai des goûts de villageoise. Mon père m'emmenait quelquefois dans ses tournées... Il était forestier dans l'âme et m'apprenait à aimer les bois. Quand je me retrouve en pleins champs, par hasard, le grand air me grise; je redeviens sauvage à l'aspect des arbres, du ciel et de l'eau...

Bientôt Tours nous apparaît étendue entre ses deux rivières, avec les tours blanchissantes de sa cathédrale émergeant d'une brume bleuâtre. Le train stoppe un moment à Saint-Pierre-des-Corps, puis reprend sa course folle parmi les vignobles, les moissons, les taillis grêles, les landes d'ajoncs. A mesure que la nuit avance, notre conversation devient plus intermittente. Peu à peu, bien qu'elle prétende ne pouvoir dormir en chemin de fer, la jeune fille commence à perdre la notion des choses; ses paupières se ferment, sa tête se renverse sur le bleu capiton de l'encoignure, et la voilà complètement ensommeillée. Je relève doucement la glace de la portière. Au même instant, le livre posé près de la dormeuse glisse à mes pieds; je le ramasse et je l'entr'ouvre indiscrètement. C'est l'édition Tauchnitz de *Jane Eyre*. Sur le feuillet de garde le nom de la propriétaire est inscrit en menus caractères que je déchiffre à la lueur de la lampe : « Denise Suzor. »

— Ah! elle s'appelle Denise... Le nom est joli!...

Charitablement, pour que Mlle Suzor puisse mieux reposer, j'ai voilé la lampe de son écran d'étamine. Mais, petit à petit, par la baie de la portière, la lumière de la lune pénètre et baigne la tête de la dormeuse. Les plis de la mantille font ressortir la délicate blancheur du visage et du cou. Appuyée au capiton de l'encoignure elle a l'air d'un lys incliné. Les yeux sont clos, les cils bruns se rejoignent; les lèvres légèrement entr'ouvertes laissent passer un souffle égal, à peine sensible. Les lignes du buste, de la taille et des hanches dessinent dans la clarté des courbes d'une grâce chaste et voluptueuse. La féerie de la lune donne à ce corps de jeune fille un mystérieux charme. Mes regards séduits ne peuvent plus s'en détacher et pourtant j'éprouve comme un pudique scrupule à surprendre, à savourer la beauté de ces formes juvéniles que me livre le sommeil. Tout en contemplant Denise Suzor, je pense à une virginale Antiope assoupie sous les ombrages d'un bois sacré. Et voici qu'insensiblement la lassitude d'une veille prolongée me fait cligner les yeux et que je m'endors moi-même dans un rêve enchanté...

Je ne sais combien de temps a duré cet assoupissement délicieux. Brusquement une secousse me réveille, je me frotte les paupières et je m'aperçois que le jour commence à poindre. Le train vient de s'arrêter deux minutes à Coutras et il repart déjà. En face de moi, Mlle Denise s'est éveillée aussi et sourit aux premières blancheurs de l'aube.

— J'ai tout de même fini par sommeiller, dit-elle. Ou sommes-nous?

— Nous approchons de Bordeaux.

Elle dénoue vivement sa fanchon, consulte un petit miroir de poche, remet en ordre ses cheveux ébouriffés et murmure :

— Quelle horreur!... J'ai toute la poussière de la route sur les joues et pas moyen de me laver...

— Rassurez-vous; nous avons cinq minutes d'arrêt à l'embranchement de Libourne, et je saurai bien vous procurer de l'eau.

En effet, de nouveau, le train se ralentit. J'avise le sac de mon oncle Flo; je me souviens que cet homme plein de précautions y a fourré une gourde vide et une coupe façonnée dans une noix de coco. Je dégage les courroies, je découvre les deux ustensiles et je m'en empare. Justement, nous entrons en gare de Libourne; je hèle un facteur, je le prie de remplir la gourde à la fontaine et il me la rapporte toute ruisselante :

— Maintenant, dis-je à ma voisine, tandis que le rapide se remet en marche, procédez tranquillement à vos ablutions; la noix de coco vous servira d'aiguière et je puis vous offrir un pain de savon.

Elle remercie en souriant, pose sur ses genoux l'aiguière improvisée où je verse de l'eau fraîche; elle y trempe son mouchoir, mouille ses yeux, ses joues et son front, tamponne ses cheveux; le tout avec les gentils gestes d'un oiseau qui lisse ses plumes. Cette sommaire toilette matinale l'amuse, elle rit aux éclats; si bien que ce rire argentin achève de tirer de leur somme nos deux compagnons de voyage. Le premier, l'abbé ouvre les yeux, s'étire, jette sur nous un furtif regard et, sans doute, un peu scandalisé, ramasse son bréviaire, ébauche un signe de croix et commence ses prières du matin. Le réveil de l'oncle est plus pénible. Il bâille, s'ébroue tumultueusement; lentement, son cerveau se nettoie des brumes du sommeil et, — douce sollicitude! — sa première pensée est pour son neveu. Il se dresse sur son séant, se tourne de notre côté et aperçoit la jeune fille en train de se laver les mains dans sa noix de coco... Les traits de Florent s'allongent avec une expression de stupeur et d'indignation. Encore un peu et il ferait un esclandre. La seule présence du curé le retient probablement. Il se contente de pousser un grognement désapprobatif et je l'entends pester à mi-voix contre certaines gens « qui sont plus gênans que gênés. »

La voyageuse, ayant terminé ses ablutions, pose sur le coussin le coco et la gourde vides. Incontinent, avec une précipitation farouche, Flo saute sur les deux ustensiles qui sont sa propriété et les réintègre dans son sac, dont il boucle rageusement les courroies.

Pendant ces incidens, le temps et le train ont marché. La locomotive jette de longs sifflemens redoublés. Au long de la Garonne, des mâts de navire et des voiles légères émergent d'une buée rose; en face, Bordeaux, que baignent des flots de soleil, s'étend sous le ciel bleu avec ses flèches d'églises, ses toits aigus et ses allées verdoyantes... Nous entrons dans la gare Saint-Jean, le convoi se ralentit et les portières s'ouvrent.

— Nous voici arrivés, soupire Mlle Denise, en saisissant le petit sac où elle a renfermé son livre et sa mantille... Adieu, monsieur; mille fois merci de votre amabilité... Je vous souhaite un heureux voyage!

Ses lèvres sourient, mais son regard a une nuance mélancolique. Je saute sur le trottoir pour l'aider à descendre :

— Au revoir, mademoiselle, et bonne chance !

Nous nous serrons la main et je la suis des yeux longuement, tandis qu'elle s'éloigne et se mêle à la foule qui se bouscule à la porte de sortie...

IV

— Quand tu auras fini de *répier* (1) cette effrontée qui se lavait dans ma noix de coco, nous irons nous débarbouiller à notre tour et prendre un café au lait ! grogne ironiquement derrière moi l'oncle Flo.

Il est descendu avec nos menus bagages, et il ajoute, en me tendant mon sac et son plaid : — Nous n'avons que le temps, car le train du Midi repart dans une demi-heure...

J'avais compté que nous ferions une pause à Bordeaux. J'essaie de démontrer que rien ne nous presse. J'énumère toutes les attractions de la ville : le musée, le Grand-Théâtre, le Jardin public... Mais je me heurte contre un roc.

— Ne nous amusons pas aux bagatelles de la porte, réplique despotiquement Flo ; j'ai hâte de me trouver face à face avec mes Pyrénées.

Il dit « mes Pyrénées, » comme il disait, à Villotte, « mes produits, » en parlant des drogues dont il était le simple entreposeur. Je me résigne donc à le suivre au buffet. J'avale quelques gorgées de thé, tandis que mon oncle s'administre des lampées de café à la crème et de copieuses tartines beurrées ; après quoi, nous nous réinstallons dans un nouveau wagon où nous avons la chance d'être seuls. Flo, mis en bonne humeur par les *tosts* dont il s'est bourré, s'assied en face de moi et compulse son guide. Le train glisse d'abord parmi les vignobles du Bordelais, inondés de soleil. Bordeaux fuit derrière nous, et je songe avec regret à ma jolie compagne de la veille. Je me remémore ses limpides yeux bruns, son clair sourire, sa grâce enjouée. Je me dis qu'à cette heure elle reprend son dur métier de dame de compagnie, et que sans doute nous ne nous reverrons plus. Elle a passé à travers ce début du voyage comme une étoile filante,

(1) *Répier*, en patois meusien, « regarder avec insistance » (*respicere*).

mais elle laisse au dedans de moi une blanche traînée lumineuse. Je garderai précieusement le souvenir de cette aimable fille, si confiante, si ingénument expansive, et de cette nuit de lune où elle s'endormait candidement en face de moi...

Nous dépassons l'embranchement d'Arcachon, et nous voici en pleines Landes. Je suis arraché à ma rêverie par une maussade exclamation de Florent Garaudel : — Quel pays de sauvages !

En effet, le paysage n'a rien de divertissant. A droite et à gauche, la voie est bordée par des plantations de pins d'un gris bleuâtre. Sur les troncs rouges s'étalent de fraîches cicatrices toutes saignantes, et au pied de chaque pin un godet est attaché pour recevoir les larmes de la sève résineuse. Ainsi accommodés, ces arbres à la rude écorce, au grêle feuillage, ont une attitude piteuse. Rarement, une habitation ; plus rarement encore, un être humain ; partout la monotonie des pinèdes brûlées et la chanson stridente des cigales...

— C'est ça, leur Midi ! s'exclame Flo indigné, eh bien ! merci, je l'ai assez vu ! Qu'on me ramène aux prairies et aux collines de chez nous... Au moins, on y a un peu de verdure fraîche sous les yeux. Je n'aime pas à jeter mon argent, mais je donnerais bien la moitié du prix du voyage pour me retrouver en face de mes vignes de l'Hormicey, où les sauterelles déplient au soleil leurs ailes rouges bruissantes !

Le bonhomme paraît passablement désenchanté. — Ce qui me plaît dans l'oncle Flo, ce qui rachète ses manies, ses gaffes ridicules et son insupportable égoïsme, c'est qu'il aime sincèrement son pays natal et qu'il emporte positivement la terre argileuse du Barrois à la semelle de ses souliers. Son provincialisme exclusif a le don de me remettre au cœur les images et les chères impressions du terroir. Grâce à lui, je revois distinctement les rues montantes de ma petite ville, les logis, les figures d'autrefois, et cette soudaine évocation de mes souvenirs de prime jeunesse a je ne sais quoi de rafraîchissant, qui me remplit d'indulgence pour les grotesques défauts de l'ancien droguiste.

Après Morcenx, heureusement, le paysage commence à s'accidenter. Déjà, tout au loin, les Pyrénées surgissent ainsi que d'immobiles nuées lilas, et, à Tarbes, leur chaîne dentelée se montre dans sa virginale beauté. Je signale ce spectacle à mon oncle, mais au lieu de l'enthousiasme espéré, je rencontre un

parti pris de débinage... Le mécompte éprouvé dans les Landes a réveillé l'humeur dénigrante de Florent. Il hoche la tête et se borne à esquisser une moue dédaigneuse. Ni les grasses prairies; ni les champs de maïs sillonnés de ruisselets, qui courent entre des bordures d'ardoises; ni la superbe apparition du Pic de Bigorre; ni Lourdes, la ville des miracles; ni la vallée d'Argelès, plantureuse, verdoyante, peuplée de villages, ne trouvent grâce devant lui. Sa physionomie exprime plutôt l'effarement que l'enthousiasme et il déclare qu'il s'attendait à mieux. Au fond, il est déconcerté par ce paysage grandiose qui ressemble si peu aux humbles coteaux de sa province. Il est écrasé par le voisinage de ces cimes altières, et ce sentiment de rapetissement l'humilie et l'irrite. D'ailleurs, l'air plus vif lui a donné grand'-faim, et les tiraillemens de son estomac paralysent ses facultés admiratives. Aussi, est-ce avec un « ouf! » de soulagement qu'il descend à la station terminus de Pierrefitte, et qu'il se précipite vers l'hôtel de la Poste.

Il demande à grands cris à déjeuner, et nous nous attablons sous une vérandah d'où l'on peut contempler à loisir la vallée d'Argelès qui verdoie au soleil et le pic de Villelongue qui dresse sur l'azur ses pâturages en escarpement; mais Flo ne regarde que le menu qu'il étudie en fronçant les sourcils : « Fritures de truites du gave, chateaubriand aux pommes soufflées, épinards aux croûtons... » Il trouve à redire à tout, notamment aux épinards pour lesquels il a une aversion prononcée. Néanmoins, il passe sa mauvaise humeur sur les hors-d'œuvre qu'il engloutit et sur les truites dont il ne laisse que les arêtes. Après quoi, ayant lampé deux verres de vin blanc, il daigne examiner la servante qui nous apporte les plats.

Svelte, brune, le chignon enveloppé d'un foulard grenat, elle a des yeux étincelans d'un bleu noir, et des lèvres rouges qui sourient en découvrant des dents éblouissantes. Est-ce l'effet du vin de Graves ou de cet alliciant sourire? A ma grande surprise, l'oncle devient guilleret et adresse d'antiques galanteries à la jolie fille qui s'en amuse. Tout en contant fleurette, Flo ne perd pas une bouchée. Tandis que la sémillante Bigorraise change nos assiettes, il attire à lui le plat d'épinards et s'en administre une large portion :

— Hé! mon oncle, je croyais que vous n'aimiez pas les épinards?

— Je les exècre, répond-il d'un ton bourru, mais je paye !...

En entendant cet aveu naïvement cynique, la jeune servante part d'un bel éclat de rire et je sens une rougeur me monter au front.

Le dessert et le café expédiés, Florent Garaudel demande l'addition, car c'est lui « qui paye » en effet, et cela se voit à la façon dont il épluche chaque article de la note. A la fin, il tire lentement son porte-monnaie et s'exécute.

— Ces messieurs prendront sans doute le break de Cauterets? demande la chambrière.

— Non, réplique Flo gaillardement en assujettissant les courroies de son sac de touriste, nous prendrons la diligence de nos jambes, et nos bagages s'en iront tout droit à Cauterets, bureau restant... Ayez soin de les recommander au conducteur. — Puis jetant avec un geste de prince une pièce d'un franc sur la nappe : — Tenez, ma fille, voici pour vos beaux yeux !

A mon tour, j'endosse mon sac, et nous voilà gravissant la route ombragée de châtaigniers aux fruits d'un vert doré. La jeune fille au foulard grenat s'est penchée à la balustrade de la terrasse. Flo se retourne et lui envoie de la main un salut tout à fait régence :

— Mazette ! mon oncle, cette jolie servante vous tient au cœur... En seriez-vous tombé amoureux ?

— Mauvais plaisant ! Je te conseille de te moquer, toi qui, la nuit dernière, flirtais à mes dépens avec ta demoiselle du wagon.

Cette comparaison d'une fille d'auberge avec ma charmante compagne de voyage a je ne sais quoi qui me choque, et je riposte vertement :

— Cette demoiselle était une honnête femme et je me serais bien gardé de lui manquer de respect en lui débitant des galanteries de commis voyageur.

— Oui, nous savons que vous autres artistes, vous êtes de petits saints !... Pour en revenir à la chambrière de l'hôtel, j'avoue que je la trouvais gentille ; mais quant à en être amoureux, nenni !... Je ne suis pas de ces nigauds qui s'enflamment pour un cotillon. L'amour, selon moi, est une faiblesse, pis que cela, une prédisposition maladive qu'on doit traiter, comme toutes les névroses, avec du bromure et des douches :

— Diantre !... Alors la tendresse qu'on ressent pour une

femme et qui nous pousse à tout tenter pour gagner son cœur; le culte de la beauté, les grands élans passionnés de la jeunesse, tout cela n'est qu'une affection nerveuse?

— Absolument! L'amour ne s'attaque qu'aux dégénérés... Les gens bien portans et bien équilibrés, comme moi, en sont heureusement indemnes.

— En ce cas, pourquoi contiez-vous des douceurs à cette fille que vous dévisagiez d'un œil flambant?

— Pure griserie passagère, produite par un verre de vin et une bonne digestion.

— Mon oncle, vous raisonnez comme un droguiste.

— Et toi, mon neveu, comme un cerveau intoxiqué de littérature... Laissons là ces niaiseries... Songeons que nous entrons au cœur des Pyrénées; que demain nous gravirons les grands sommets où nous verrons s'épanouir, à portée de la main, ces précieuses plantes pharmaceutiques que j'ai si souvent admirées en rêve ! — Ne pensons plus qu'à la science et aux découvertes que la montagne nous tient en réserve...

Pour le quart d'heure, ce que la montagne nous tient surtout en réserve, c'est la brume. Les floconneuses nuées qui, depuis midi, se sont peu à peu formées à la cime des pics, rampent maintenant vers la gorge où nous venons de pénétrer. Elles s'y engouffrent, glissant silencieusement au long des crêtes déchiquetées. Leurs vaporeuses mousselines s'y déchirent et leurs lambeaux pendent à chaque aiguille de pierre. Bientôt l'étroite bande de ciel bleu que nous voyions au-dessus de nous disparaît sous les voiles gris du brouillard.

La gorge est profonde, étranglée entre de colossales parois schisteuses, qui semblent se rejoindre tout là-haut. — En bas, une buée blanche poudroie entre les arbres. On entend une rumeur formidable, pareille à celle d'un train lancé à toute vapeur; — c'est le gave de Cauterets qui se précipite vers la vallée inférieure. Tantôt emprisonné entre deux murs de roches polies, tantôt broyé par les pierres et les branches enchevêtrées, il écume et se lamente. A cent mètres au-dessus du torrent, la route, suspendue ainsi qu'un balcon, serpente et monte toujours. Sous le ciel embrumé, ces parois géantes qui se resserrent, s'infléchissent et semblent obstruer le chemin, derrière et devant nous, ont un caractère de grandeur rude, menaçante, inhospitalière. Les roches tordues et vermiculées ressemblent aux ru-

gueuses écorces de troncs d'arbres énormes. Chaque fente du rocher laisse fuir goutte à goutte d'invisibles sources dormantes, qui filtrent à travers les mousses et les capillaires. Pas un brin de bruyère rose, pas une touffe d'herbe, au bout desquels ne tremble une larme incessamment renouvelée. La montagne entière semble pleurer, en proie à une mystérieuse tristesse.

Tous deux troublés par l'aspect navrant de ce mélancolique défilé, nous nous retournons dans la direction de la vallée d'Argelès si radieuse et si gaie : le soleil couchant en dore encore les cimes vertes et les villages haut perchés. Vue de la route montante, la lointaine vallée paraît en fête... Mais brusquement un coup de vent roule un voile de brouillard à l'entrée de la gorge, et le paysage enchanté s'évanouit comme un paradis perdu...

Florent Garaudel me regarde d'un air désappointé : — Mauvais début, grogne-t-il, quelle guigne, si demain nous avions de l'eau !

J'essaye de le rassurer en lui affirmant qu'en montagne les conditions météorologiques sont tout autres qu'en plaine, et que la brume s'en va aussi vite qu'elle est venue. Tout de même, en mon for intérieur, je ne suis point rassuré.

Nous cheminons taciturnes et un peu déconfits. Après la *Butte du limaçon*, le val s'élargit, le gave a des allures plus paisibles; mais le brouillard persiste. A droite et à gauche on distingue de maigres champs de seigle, des coins de pré où sèchent des regains; çà et là aussi, une chaumine au seuil de laquelle un montagnard fume gravement sa cigarette. Au moment où nous nous y attendons le moins, nous apercevons Cauterets adossé à la montagne et nimbé de vapeurs.

— Dans un quart d'heure nous serons rendus, dis-je à l'oncle pour lui redonner du ton.

— Ça ne sera pas trop tôt ! soupire-t-il en imprimant un coup d'épaule à son sac trop lourd.

— A quel hôtel descendrons-nous ?

— Nous ne descendrons pas à l'auberge, répond Flo; un de mes amis, le docteur Péchoin, qui a fait une saison à Cauterets, m'a adressé à de braves gens chez lesquels il a logé et qui nous recevront à merveille... De cette façon, nous pourrons prendre nos repas où nous voudrons.

A mesure que nous approchons, la brume s'épaissit. On dirait que nous avons laissé l'été à Pierrefitte et que nous touchons

subitement au déclin d'octobre. Par intervalles, une goutte de pluie tombe dans la poussière. Sous les arbres du *Parc*, des baigneurs à l'air ennuyé, de pâles baigneuses se promènent languissamment. Nous voici dans la rue de la Raillère où est situé le logis Menginou indiqué par l'ami de mon oncle. La rue, bordée de hautes maisons noires, aux fenêtres illuminées, est animée et bruyante; une foule s'y coudoie et, au loin, on perçoit des vibrations de harpes et des roucoulemens de pianos. On nous montre la maison Menginou. Mon oncle y entre délibérément et entame un colloque avec le patron et la patronne, en évoquant le souvenir du docteur Péchoin.

— *Bou Diou!* s'écrie M. Menginou, vous êtes des amis de M. Péchoin?... Ah! le brave monsieur, comment va-t-il?... Et il vous a indiqué notre maison?... Malheureusement elle est pleine. Nous n'avons plus qu'une chambre au second et un petit *bougue* où il y a un lit... Mais c'est propre et vous y dormirez bellement...

Tandis que Florent discute avec le couple, je vais à la recherche de nos bagages. La place où gîte le bureau des messageries est grouillante de monde. Toute une fourmilière en émoi : — des guides, le fouet en bandoulière, attendent les amateurs d'excursions; des contrebandiers aragonais offrent aux passans des *navajas* et des mantes bariolées; des cavaliers escortant des amazones aux casaques rouges, aux jupes flottantes, reviennent de la promenade; de sveltes servantes à l'œil vif, le buste en avant, la jarre d'eau fraîche sur la tête, circulent pareilles à des cariatides grecques; les gamins crient les journaux de Paris; les omnibus et les breaks se vident de leurs colis avec fracas. — Au milieu de ce brouhaha, j'ai grand peine à découvrir nos valises. Les voici enfin! Je les fais brouetter à la maison Menginou, et je grimpe au second où je retrouve l'oncle Flo. En guise de souper, il arrose d'une tasse de thé ses tartines beurrées et m'invite à l'imiter.

Naturellement, il s'est installé dans la chambre orientée sur la rue et je dois me contenter du « petit bougue : »

— A ton âge, insinue mon oncle, on dort bien partout...

Je soupe, résigné, et je lui souhaite le bonsoir. Le *bougue* est un cabinet borgne presque entièrement occupé par un lit de fer et une table de toilette. Il n'est éclairé que par une lucarne qui ouvre au-dessus du gave. Fatigué de ma journée, je me

mets au lit, après avoir entre-bâillé la vitre ronde, afin de mieux respirer. J'entends le bouillonnement de l'eau et, au loin, par intervalles, la musique d'un piano qui joue le « Non piu andrai » des *Noces de Figaro*.

Insensiblement, la claire mélodie de Mozart ramène ma pensée vers la charmante voyageuse du train de Bordeaux. Bercé par la rumeur du gave, je m'endors, et je revois en rêve Denise Suzor se lavant les mains dans la noix de coco de Florent Garaudel...

V

Dès le fin matin, je suis éveillé en sursaut par la voix de chantre de mon oncle :

— Debout, lambin! Le soleil va se lever et nous n'avons pas de temps à perdre...

Flo, lui, est déjà vêtu. Coiffé d'un béret bleu, boutonné dans une lévite de coutil devenue blanche à force de lavages, guêtré jusqu'aux genoux, il a l'air d'un guide.

— Pendant que tu dormais, reprend-il, j'ai pioché mon Joanne... Nous visiterons aujourd'hui le lac d'Estom, et nous toucherons à la région des neiges perpétuelles... Une excursion de sept heures à travers une vallée pastorale et sauvage, dont la flore est des plus curieuses...

— C'est bel et bien, mais où déjeunerons-nous?

— Sybarite! J'ai prévu ton objection et j'ai chargé Mme Menginou de garnir ton sac de provisions de bouche : volaille froide, jambon, pain et vin. Étant le plus jeune, tu porteras la provende. Nous déjeunerons sur l'herbe, près d'une claire fontaine, et, dès la première étape, tes épaules seront notablement allégées...

Je m'habille vivement, j'endosse mon sac bourré de victuailles et nous décampons.

— Temps magnifique! Les dieux nous sont propices! s'écrie mon oncle.

Il a la mine épanouie et frappe fièrement de son bâton les cailloux de la rue.

En effet, nous sommes servis à souhait. Le ciel est d'un bleu immaculé, d'un bleu foncé et savoureux dans lequel on voudrait mordre. Pas le moindre flocon de nuée. A mesure que nous

approchons de la Raillère, le soleil commence à roser les sommets, tandis que le reste du paysage baigne dans une ombre fraîche. Le vent vif et gai invite au voyage, et, comme pour nous souhaiter la bienvenue, une blanche cascade nous salue joyeusement au passage, en versant ses nappes écumeuses au fond d'un bassin de granit. Nous gravissons le sentier assez raide d'une futaie de hêtres qui ressemble à un bois sacré, et dès que nous sommes sortis de la mouvante obscurité des ramures, le val de Lutour s'ouvre devant nous avec ses montagnes aux flancs dénudés, son gave aux eaux limpides, ses cabanes de bergers, ses prairies à l'herbe drue où paissent des vaches et des chevaux. La solitude est profonde. A la tendre lumière du soleil matinal, la vallée prend une physionomie idyllique. Florent Garaudel ne se sent pas de joie. La boîte de botanique au sautoir, il chemine d'un pas guilleret, récoltant de-ci et de-là, avec des cris d'admiration, des aconits, des parnassies et des saxifrages qui déclosent leurs fleurs, moites de rosée. Du seuil d'une cabane, un maigre montagnard, avec un geste de gentilhomme, nous invite à boire du lait. Mis en bonne humeur par sa cueillette, Flo accepte cette offre hospitalière et se dirige vers la hutte. N'ayant aucun goût pour les breuvages lactés, je le laisse aller et l'attends au bord du gave. Quelques minutes s'écoulent, puis l'oncle reparaît, le front rembruni et les lèvres pincées!

— Mâtin! grogne-t-il amèrement, si chez les montagnards écossais « l'hospitalité se donne, » les montagnards pyrénéens vendent la leur chèrement... Vingt sous, un verre de lait!... Merci, on ne m'y repincera plus!...

Flo ne plaisante pas en matière d'argent. Cet impôt, traîtreusement prélevé sur son porte-monnaie, a suffi pour lui gâter sa matinée. Il ne s'intéresse plus aux fleurettes du chemin, et l'aspect d'un troupeau de chèvres ou l'apparition d'une bergerie mettent un éclair d'indignation dans ses yeux. Il ne se rassérène que vers onze heures, lorsque, à la lisière d'un bois de pins, nous nous arrêtons près d'une source pour déjeuner. Doué d'un robuste appétit, il fait voler les miettes, se sert une copieuse part de volaille et de jambon et se dédommage en vidant aux trois quarts la bouteille de bordeaux. Étendu sur un gazon moelleux, « la tête à l'ombre et les pieds au soleil, » il trouve alors que tout va bien et se paie par-dessus le marché un léger somme en guise de dessert. J'écoute le ronflement d'orgue de

Flo, qui mêle ses dissonances aux flûtes cristallines du torrent; puis, comme le temps s'écoule encore plus vite que l'eau du gave, je me décide à réveiller le dormeur qui ne m'en sait aucun gré. Au fond, il est vexé que ce soit lui et non moi qui ait succombé au sommeil. La dernière montée est plus âpre, le soleil de midi nous tape sur la nuque, tandis que nous grimpons péniblement à travers des pentes rocailleuses et des pins rabougris. Déjà nous apercevons là-haut les pics s'élevant en demi-cercle autour du lac d'Estom. Ils se découpent nettement sur l'azur; des écharpes de neige voilent à demi leur chaste nudité, et l'air lumineux veloute d'une nuance d'outremer leurs nobles contours.

La beauté du spectacle nous ragaillardit. Après un suprême et rude coup de collier, nous atteignons le bord du lac. De petite dimension, enfoncé comme une coupe à la base des montagnes, il arrondit sa nappe dormante couleur indigo. Dans le religieux silence de ces hautes régions pyrénéennes, les pâtis verdoyans, la teinte foncée du lac, les pics neigeux et sveltes, le bleu profond du ciel forment une parfaite harmonie.

Sur un tertre, un pâtre de vingt et quelques années, coiffé du béret, chaussé d'espadrilles, se tient debout et surveille de loin ses vaches et ses chèvres éparses. Il s'avance lentement vers nous et répond monosyllabiquement à nos questions, comme un homme qui a peine à trouver ses mots. Il nous nomme les pics qui enserrent le lac et ferment le val de Lutour : — le Pouey-Mouron, la pointe d'Estom-Soubiran et la Brèche du Vignemale. — Ces trois montagnes et le petit lac indigo sont sa seule compagnie. Pendant quatre mois, il vit dans ce désert et ne rentre à Pierrefitte, son pays, qu'en septembre, abandonnant le fond du val à mesure que la neige l'envahit. Tous les quinze jours, sa femme lui apporte des provisions; le lendemain, elle repart pour la vallée d'Argelès; et en voilà pour deux mortelles semaines de silence. A peine est-il tiré de son mutisme contemplateur par l'apparition de quelque touriste; on monte rarement jusqu'au lac, et les visiteurs sont très clairsemés. Aussi finit-il par perdre l'habitude de parler.

— Bah! réplique philosophiquement l'oncle Flo, vous avez la ressource de pêcher à la ligne... Ça doit être amusant et productif.

— Pas de poissons... L'eau, trop froide, répond laconiquement le pauvre diable.

Mais Florent Garaudel ne l'écoute plus ; il vient d'apercevoir dans l'herbe, au ras du sol, de longues corolles d'un bleu aussi foncé que l'eau du lac. Il se précipite, s'agenouille et s'exclame triomphalement :

— C'est la gentiane sans tige... *Gentiana acaulis*... Une plante rarissime !...

Pendant qu'il cueille avec ferveur des échantillons de sa plante rare, je continue de m'entretenir avec le berger aux yeux bruns méditatifs. Il m'intéresse, ce jeune pastour solitaire et taciturne ; il me remet en mémoire le chant nocturne du « pâtre errant, » de Leopardi, et sa plaintive invocation à la lune : « O lune, semblable à ta vie est celle du berger ; il se lève aux premières blancheurs de l'aube, pousse son troupeau à travers champs, contemple les bêtes, les sources, les pâtis herbeux, puis se repose au soir, et n'a pas d'autre espérance... »

Mais voici que déjà, vers la droite, l'ombre descend plus dense aux flancs de la montagne et en fait paraître la verdure presque noire. Il est temps de partir. Je prends congé du pâtre en lui donnant un peu de monnaie blanche. Quant à Flo, il hoche la tête, enfonce résolument ses mains dans ses poches, tourne le dos et ronchonne en dévalant le long des pâturages :

— Mazette ! tu as l'argent mignon, mon neveu, et le cœur facile à apitoyer !...

— On ne vous fera pas le même reproche, mon oncle. Vous êtes dur pour ce garçon qui vit cloîtré pendant quatre mois dans ce cul-de-sac de montagnes.

— Je ne le trouve pas tant à plaindre... Il n'a pas de besoins, il est libre de paresser tout à son aise et personne ne vient l'ennuyer.

— L'homme n'est pas fait pour vivre seul... Songez que ce pâtre a vingt-six ans tout au plus, qu'il est marié et que durant tout l'été il est quasi privé de compagnie conjugale.

— Sa femme le visite tous les quinze jours, et ça me paraît bien assez... Pendant cette entrevue, ils ont tout le temps de se divertir et même de se quereller. Je parierais qu'il voit partir sa douce moitié avec un « ouf ! » de soulagement... Les femmes sont pernicieuses et leurs blandices mêmes, comme dit un ancien, sont un condiment de malice. Ton berger doit s'estimer heureux de n'avoir commerce avec la sienne que deux fois par mois.

— Vous êtes par trop misogyne, et je me demande quelles femmes vous avez connues pour en garder si mauvaise opinion...

— J'ai vu celles des autres et cela m'a suffi...

Au bas de la descente, le soleil nous a rejoints. Comme pour punir Florent Garaudel de ses propos discourtois, il lui grille l'échine et lui sèche le gosier. Dès l'approche d'un ruisseau, Flo ne peut résister à la tentation de tirer sa noix de coco et de se désaltérer avidement. J'ai beau lui remontrer qu'en montagne, il faut se méfier de la crudité de ces sources invitantes et perfides à l'égal des sirènes. Il n'a cure de mes avis et s'entête à se gorger d'eau froide. Il est cinq heures quand nous arrivons à Cauterets, traînant la jambe, poudreux et à moitié rôtis. Rentrée au logis Menginou : toilette ; puis à six heures, nous nous acheminons vers le restaurant de l'hôtel des Princes. Flo a échangé sa lévite de coutil contre un complet de drap beige et tient à la main des échantillons de plantes cueillies au val de Lutour. Il porte son bouquet comme un ostensoir, avec un geste provocant. Volontiers il écrirait autour de son chapeau : « Ces fleurs rares ont été trouvées par moi, Florent Garaudel, membre de plusieurs sociétés savantes... »

En dépit de son enseigne, le restaurant n'a rien de princier. La table, dressée dans une longue salle du premier étage, offre l'aspect banal de toutes les tables d'hôte. La nappe est propre, le menu suffisamment abondant, et c'est l'essentiel. Les commensaux sont nombreux et nous avons peine à dénicher deux places libres. Le siège voisin de celui de mon oncle est occupé par une dame grande, svelte, de tournure élégante, ayant des manières assez distinguées, un peu trop théâtrales. On peut, au jugé, lui donner de trente à trente-cinq ans. La taille est souple encore, le buste et les épaules ont d'agréables contours ; si le teint a perdu de sa primitive fraîcheur, si les lèvres trop rouges ont le sourire banal et comme fané, les yeux d'un gris ardoise, bien fendus, allongés à l'aide du crayon noir, sont vifs et caressans. Une coiffure en bandeaux savamment ondulés et d'un blond ardent rehausse l'attrait du visage. Sous les manches courtes d'une robe de serge crème, les bras nus apparaissent cerclés de bracelets ; les doigts sont chargés de bagues. — Avec ostentation, Flo a déposé sur la nappe son bouquet de blanches parnassies et de gentianes bleues. La dame coule une œillade amusée sur les fleurs, puis sur la figure chevaline et la physionomie bizarre du

bonhomme. L'oncle, flatté de la curiosité qu'il excite, lorgne à la dérobée sa voisine et paraît ébloui par cette élégante personne qui, comparée aux bourgeoises de Villotte, lui semble d'une rare distinction. Tout fier et tout aise de manger son potage, côte à côte avec une femme du monde, il se creuse la tête pour entrer en conversation. Dès que son assiette est vide, il affecte de manier son bouquet et de le flairer complaisamment. La dame, du reste, lui épargne la peine de se fatiguer le cerveau, et entre la première en propos :

— Vous avez là, monsieur, de bien jolies fleurs... Viennent-elles de la montagne?

— Parfaitement, madame, répond-il, tandis qu'un vaniteux sourire ouvre sa large bouche; je les ai récoltées au val de Lutour, dans la région des neiges... Ce sont des plantes très rares.

— En vérité?... Vous me donnez envie d'aller en cueillir de semblables à Lutour... L'excursion est-elle facile?

— Elle est longue et pénible, surtout pour une dame, déclare Flo à haute voix... Sept heures de marche aller et retour, par des sentiers rocailleux et brûlés de soleil.

— C'est dommage, soupire-t-elle avec un accent de regret, j'aurais été contente de trouver moi-même ces fleurs bleues... Vous les appelez?

— Des gentianes sans tige. *Gentiana acaulis!*... Mais, ajoute l'oncle devenu galant, puisqu'elles vous font envie, madame, permettez-moi de vous les offrir...

— Oh! monsieur, je craindrais d'être indiscrète en vous en privant... Elles sont ravissantes!

— Elles seront plus ravissantes encore, portées par vous.

— Puisque vous êtes si aimable, monsieur, j'accepte... Mille fois merci!

Elle fixe les fleurs dans les plis de son corsage et baisse à moitié ses grands yeux de chèvre.

Ce rapide succès flatte l'amour-propre de Florent Garaudel et lui monte à la tête comme un vin trop fort... Le voilà qui devient verbeux, parle en haussant la voix, de façon à attirer l'attention des convives :

— Oui, dit-il, je suis allé jusqu'au bord des neiges éternelles et j'ai fait connaissance avec les glaciers... Cela ressemble à un énorme tas de morceaux de sucre... Il y en a de quoi édulcorer des myriades de tasses de tisane!

Cette réflexion d'apothicaire met en gaîté les dîneurs et me couvre de confusion. Mais je ne suis pas au bout. Mon oncle Flo semble avoir été envoyé par la Providence pour amuser la table des buveurs d'eau moroses.

— Vous êtes un savant, monsieur? reprend la voisine.

— Mon Dieu, madame, explique Flo avec une fausse modestie, je n'ai fait qu'approcher mes lèvres du vase de la science... Néanmoins, je suis membre de plusieurs sociétés savantes et j'ai composé quelques opuscules auxquels on veut bien accorder un certain mérite...

Impossible de l'arrêter! Il a enfourché son dada et cite sa monographie de l'*Aspérule odorante*... Le rouge me monte au visage; je m'attends à quelque nouvelle gaffe et voudrais être à cent lieues de l'hôtel des Princes. Enfin, au dessert, je me hâte de quitter ma chaise. La dame aux yeux câlins se lève à son tour et je l'entends qui parle à mon oncle de la Promenade du *Mamelon-Vert* où un orchestre joue tous les soirs. Ce renseignement n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd, car en descendant l'escalier, Flo me demande négligemment :

— Viens-tu avec moi au Mamelon-Vert?

Je décline l'invitation... J'en ai assez des frasques du bonhomme!... Nous nous séparons et, à ce qu'il me semble, mon cher oncle est aussi empressé de me fausser compagnie que je suis heureux de le planter là. Le Grand-Café est à deux pas; je m'installe sous la vérandah et, à petites gorgées, en vidant ma demi-tasse, je savoure le plaisir d'être seul. Le café bu, je me mets à errer à travers les rues. Je franchis le gave sur un vieux pont, et voici que le hasard me conduit à l'entrée du Mamelon-Vert. J'entends au loin la musique d'un orchestre; mais je ne me soucie pas de pousser jusqu'au rond-point où je risquerais de me jeter dans les jambes de Florent Garaudel. Je m'assieds sur une des chaises qui bordent l'allée, j'allume un cigare et j'assiste distraitement au va-et-vient des promeneurs. J'écoute le bouillonnement du gave dont la rumeur s'élève à mesure que le jour baisse. Le crépuscule embrunit mollement les pentes du Péguére, tandis qu'en face de moi, le pic d'Ardiden et les glaciers d'Estom sont encore baignés de phosphorescentes lueurs. Peu à peu, les étoiles commencent à poindre. Dans l'échancrure des pics glacés, il y en a une surtout qui brille comme une perle d'or. L'air pur m'apporte des bouffées de foin coupé et,

insensiblement, je suis ramené à songer à mon nocturne tête-à-tête avec la charmante demoiselle de compagnie, alors que nous contemplions ensemble le ciel étoilé par la portière du wagon... C'est singulier comme cette aimable Denise Suzor est restée vivante dans mon souvenir. Il m'est arrivé maintes fois de rencontrer de jolies compagnes de voyage; aucune n'a laissé en moi une aussi vivace et séduisante impression...

Tout à coup je suis tiré de ma rêverie par les éclats d'une voix chantante, bien connue. Je regarde les groupes qui remontent vers Cauterets, et soudain je reconnais la silhouette gesticulante de l'oncle Flo, donnant le bras à une dame qui n'est autre que notre voisine de la table d'hôte... J'en crois à peine mes yeux. Quoi! Flo, le misogyne, en bonne fortune !... Je quitte ma chaise et suis de loin les deux promeneurs noyés à demi dans l'ombre. « C'est tout de même trop fort !... Que signifie ce mystère?... » Je cherche à rejoindre le couple, mais j'ai perdu sa trace et moi-même je me perds dans un enchevêtrement de petites rues obscures. Après un long détour, je regagne enfin le logis Menginou. La chambre de l'oncle est éclairée, je pousse la porte et me trouve face à face avec Florent Garaudel qui arpente la pièce en bras de chemise. Il est quasi transfiguré; ses yeux luisent ainsi que des braises; sa large bouche s'entr'ouvre et sourit de façon amène. Au lieu de me garder rancune de mon abandon, il m'accueille d'un air empressé :

— Hé! coureur, s'écrie-t-il, d'où diantre sors-tu si tard?

Je lui explique brièvement que je me suis égaré, et j'ajoute avec une hypocrite sollicitude :

— Et vous, mon oncle, avez-vous passé une bonne soirée?

— Excellente... Figure-toi...

Il s'interrompt, pince discrètement les lèvres et murmure :

— Je ne sais trop si je puis disposer d'un secret qui ne m'intéresse pas seul...

Tandis qu'il formule cette réticence, je devine, à sa mine émoustillée, qu'il grille de causer. Je l'encourage donc d'un ton de bon apôtre :

— Bah! mon oncle, entre nous!...

— Au fait, réplique-t-il impétueusement, tu es mon neveu et, en cette qualité, tu as droit à être informé de tout ce qui m'arrive... Ah! mon fiston, une aventure étourdissante... Écoute!

Campé à chevauchons sur l'unique chaise de la chambre, l'œil pétillant, les lèvres humides, comme si rien qu'en évoquant le souvenir de sa soirée, l'eau lui venait à la bouche, Flo entame son récit confidentiel...

VI

— En te quittant, je me suis dirigé du côté du Mamelon-Vert; non pas que je me plaise au spectacle de ces cohues mondaines où l'on piétine les uns derrière les autres comme au défilé d'une procession ; mais je suis d'avis qu'en voyage il faut tout voir... Leur promenade, du reste, est inférieure à sa réputation ; elle manque d'arbres et ne vaut pas certes les quinconces du Pâquis de Villotte. Que soit ! J'ai emboîté le pas ainsi qu'un badaud et suis arrivé péniblement au rond-point où un orchestre jouait des valses. La musique m'ennuie et j'allais déguerpir, quand, dans le cercle des auditeurs, j'ai aperçu notre voisine de la table d'hôte. Elle m'a reconnu, nous nous sommes salués et bravement, profitant d'une chaise libre, j'ai demandé la permission de m'asseoir à côté d'elle, ce qui m'a été accordé avec un gracieux sourire. J'ai donc pris place auprès de cette aimable personne... Je t'avoue que nous n'avons guère écouté la musique ; en revanche, nous avons amplement échangé nos idées... Mon cher, une créature délicieuse... D'une rare séduction non seulement sous le rapport du physique, mais aussi au point de vue intellectuel ! Spirituelle, distinguée, instruite, c'est une véritable femme du monde... Elle appartient, au surplus, à la société aristocratique. Elle est venue ici pour soigner une affection de la gorge, mais elle a longtemps vécu à Londres où son défunt mari était attaché d'ambassade...

— Elle vous a dit son nom, mon oncle ?

— Oui ; elle s'appelle Mme Hermine du Val-Clavin...

— Hum !... Le nom est champêtre et d'une jolie fantaisie.

— Qu'as-tu à hocher la tête en riottant ?... Que trouves-tu là de risible ?

— Rien... Seulement j'ai peur que ce nom pittoresque appartienne plutôt au demi-monde qu'au monde aristocratique.

— Qu'en sais-tu ?... Vous autres écrivailleurs, vous riez et doutez de tout... Le nom est parfaitement authentique... Il figure dans le *Paris-High-Life*.

— Oh ! alors... je ne souffle plus mot... Mais ce qui m'étonne, c'est que vous, mon oncle, vous si sceptique en matière de sentiment, vous vous soyez si vite laissé prendre aux charmes d'une étrangère rencontrée à une table d'hôte de second ordre.

— Va donc, lâche ton venin ! riposte Flo vexé ; ma parole, on croirait que tu es jaloux de mon agréable aventure ?...

— Je vous en félicite, au contraire... Je constate simplement que la dame vous a embobeliné, et que vous vous montrez fort sensible à ses attraits.

— Je confesse qu'elle m'a plu, déclare-t-il en se rengorgeant, et que le plaisir a été partagé... Au bout d'une heure d'intime causerie, nous étions de bons amis ; nous sommes revenus bras dessus bras dessous, et je l'ai reconduite jusqu'à son domicile.

— Bref, vous lui avez demandé de monter chez elle...

— Du tout ! interrompt Florent Garaudel, je ne me serais pas permis une pareille inconvenance... Ne vous ai-je pas dit, mauvais plaisant, que Mme du Val-Clavin est une patricienne respectable et d'une parfaite correction ?... Non, je l'ai quittée sur le seuil de sa porte ; mais avant de nous séparer, j'ai obtenu un rendez-vous pour demain. Elle a d'abord hésité un peu... Elle est seule et tenue à beaucoup de réserve ; mais j'ai insisté courtoisement et elle a fini par accepter... Nous irons déjeuner ensemble au lac de Gaube... Et voilà ! ajoute Flo enjambant sa chaise, pirouettant et se caressant le menton... Bonsoir, il est tard, je dois me lever de bonne heure et je vais me coucher...

— Bonne nuit, heureux oncle !...

Je me retire dans mon petit *bougue* et, comme je suis las, je ne tarde pas à m'endormir.

Le lendemain, au réveil, je m'aperçois qu'il est grand jour. Tout en procédant à ma toilette, je m'étonne de n'entendre aucun bruit chez mon oncle. J'entr'ouvre doucement la porte de communication... Personne... Flo est sorti après avoir pris son premier déjeuner, ainsi que l'atteste une tasse au fond de laquelle s'épaississent quelques gouttes de chocolat. Il n'est pas vraisemblable, cependant, qu'il chemine déjà vers le lac de Gaube ; Mme du Val-Clavin ne doit pas être aussi matineuse. D'ailleurs, la pique et les guêtres jaunes reposent encore dans une encoignure. Mon oncle sera sans doute allé louer des chevaux... En effet, vers neuf heures, un pas précipité sonne dans l'escalier, la porte est poussée en coup de vent, et voici Florent Garaudel, — mais

un Florent transformé, adonisé, calamistré, la barbe en éventail, la boutonnière fleurie d'une rose Jacqueminot. Il a revêtu sa jaquette numéro un et son gilet couleur chamois; toute sa personne embaume comme un printemps... Je l'admire et je m'écrie :

— Peste! mon oncle, que vous voilà beau!... Vous vous êtes fait friser, et vous sentez la tubéreuse...

— Je ne sens pas la tubéreuse, mais le *Bouquet Largillière*, réplique-t-il d'un ton de muscadin. C'est l'odeur à la mode, du moins à ce que prétend le coiffeur qui m'en a vendu un petit flacon au poids de l'or... *Choume*-moi ça... Est-ce assez balsamique?

— C'est enivrant... On jurerait que vous avez dévalisé un magasin de parfumerie... Alors, votre partie au lac de Gaube tient toujours?

— Naturellement... Les chevaux seront à dix heures devant l'établissement de la Raillère... Entre nous, cette excursion équestre gâte un peu la joie de ma journée. Je n'ai guère pratiqué l'équitation; je ne sais trop comment je m'en tirerai et je crains d'être ridicule...

— Non, ces petits chevaux pyrénéens ont le pied sûr... Vous n'aurez qu'à vous laisser conduire... Surtout, gardez-vous d'essayer de diriger la bête...

— Tu peux être tranquille... J'aurai assez à faire de me maintenir en selle... Tiens! sois gentil, aide-moi à boutonner mes guêtres.

J'obéis docilement. Touché du service rendu, Flo me serre la main :

— Merci!... A ce soir, sans doute... En tout cas, si tu n'as pas de projets, monte ce tantôt jusqu'au pont d'Espagne... Tu nous verras passer, au retour!

Il met dans ce : « Tu nous verras passer... » une intonation de naïve gloriole et une pompe prudhommesque. On croirait ouïr un premier rôle de province déclamer :

Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître...

Il m'envoie un dernier sourire vainqueur et dévale dans l'escalier. Je me penche à la fenêtre et je le vois cheminer au milieu de la rue, le feutre sur l'oreille, un fouet espagnol à la main. Drôle de bonhomme!... Je suis curieux de savoir com-

ment finira sa galante chevauchée... J'irai certainement cet après-midi au pont d'Espagne pour guetter le retour de Flo...

Il est deux heures environ, quand je commence à escalader le sentier abrupt du val de Marcadau. Au fond, entre deux parois de roches jaunes et noires, crevassées, dentelées, tarabiscotées, le gave bouillonne et mugit. Ce défilé est d'une sauvagerie farouche. Un brouillard grisâtre y descend lentement, tandis qu'en d'humides et ténébreuses profondeurs le torrent bondit à chaque instant et forme de tumultueuses cascades. Vers quatre heures j'atteins enfin le pont d'Espagne, — une rudimentaire passerelle de troncs de sapins, jetée sur un abîme où s'engouffrent avec fracas le gave de Gaube et le gave de Marcadau. — Encore une cascade, mais celle-ci vraiment éblouissante. A cette altitude, le brouillard s'est sensiblement éclairci et je puis contempler le merveilleux spectacle de ces eaux bleuâtres, peu à peu blanchissantes, qui se heurtent, se divisent, jaillissent en fusées, s'échevèlent, puis redescendent en nappes, en écumes éparses, en franges irisées, en pluies de perles laiteuses... Les entours sont imprégnés d'une lumineuse rosée ; les arbustes broussailleux, les hautes fougères, les prêles géantes se courbent sous cette fraîche bénédiction de l'eau.

Je pénètre dans la cabine moussue où une buvette est installée. Je me réchauffe avec un grog, puis j'allume un cigare, et, assis non loin du pont, sur un bloc de granit, je fouille du regard le sentier qui fuit à travers les pins... Je me demande si je ne verrai pas bientôt surgir l'amusante silhouette de Flo, chevauchant à côté de cette mystérieuse Hermine du Val-Clavin, qui, pareille aux ondines de la légende, a entraîné mon oncle vers les eaux perfides du lac de Gaube.

Je pense à l'étrange palinodie de l'ancien droguiste, si rebelle jusqu'alors au culte de l'éternel féminin; je cherche à m'expliquer comment Florent Garaudel, homme sage, prosaïque et continent, s'est laissé si promptement emboiser par les yeux gris et la maturescente beauté de cette Hermine équivoque... Est-ce un cas physiologique ? Un de ces phénomènes d'érotisme spontané, qui se manifestent chez les quinquagénaires et brusquement les enflamment du désir d'aimer et d'être aimé, une fois dans leur vie ?... Il y a un peu de ça dans l'aventure de l'oncle Flo; mais il y a autre chose encore. Comme beaucoup de bourgeois

enrichis, Florent Garaudel a un faible pour les titres, les particules et les fréquentations aristocratiques. En provincial peu expérimenté, il a pris Mme du Val-Clavin pour une femme du monde et les attentions de la dame l'ont flatté. A l'instar de M. Jourdain, auquel il ressemble en plus d'un point, « une femme de qualité a pour lui des charmes ravissans ; » il est ébloui et affolé par l'espoir de gagner les bonnes grâces de sa Dorimène...

Tout en essayant d'analyser les mobiles qui ont déterminé mon oncle à s'amouracher subitement de sa voisine de table, j'examine les groupes de cavaliers et d'amazones qui reviennent du lac et traversent le pont : rien que des visages inconnus. Les fouets claquent, les vestons gris et les jupes rouges ou blanches disparaissent dans la brume. Je n'entends plus que le tumulte de la cascade... Inopinément, tandis que je commence à m'inquiéter, un cavalier suivi d'un guide émerge du fouillis des sapins : c'est Flo... Il est solitaire ; sa tête se penche tristement vers son gilet couleur chamois et, comme le farouche Hippolyte,

Sa main *sur son cheval* laisse flotter les rênes...

Je le hèle, il relève le front et montre une mine penaude :

— Ah ! c'est toi, grogne-t-il ; attends, je mets pied à terre... J'en ai assez de chevaucher au gré de cette bête capricieuse !...

En effet, il descend de cheval, tire son porte-monnaie et je saisis quelques lambeaux d'une discussion assez aigre avec le guide, qui, une fois payé, détale nonchalamment le long du sentier en fumant une cigarette...

Mon oncle revient vers moi, l'air soucieux, et ne gardant de son équipage qu'un fouet espagnol à pompons jaunes et rouges :

— Enfin !... soupire-t-il, je suis content de marcher sur la terre ferme au lieu d'être ballotté au-dessus des abîmes...

— Eh bien ! mon oncle, qu'avez-vous donc fait de votre compagne d'excursion ?

Il ébauche une grimace et murmure brièvement :

— Je l'ai laissée avec des amis rencontrés à l'auberge du lac.

Puis, comme s'il avait hâte de changer de conversation :

— Satané brouillard ! ajoute-t-il, dépêchons-nous de descendre, car tout à l'heure nous n'y verrons goutte...

Côte à côte, nous dégringolons vers Cauterets : lui, ronchonnant d'une voix rageuse, moi, le pressant d'insidieuses questions,

auxquelles il répond de mauvaise grâce et le plus laconiquement possible.

Or, voici ce qui s'est passé là-haut, autant que j'ai pu le supposer, d'après quelques aveux arrachés à Flo, et des renseignemens obtenus plus tard.

Florent Garaudel et Mme du Val-Clavin sont partis sous l'escorte du guide et se sont engagés en file indienne dans l'abrupte gorge de Marcadau. Mon oncle, ayant peine à garder l'équilibre sur son cheval qui s'obstinait à longer le bord du précipice, était trop ému pour converser tendrement avec sa belle amie. A chaque instant il s'effarait et interpellait le guide en criant : « Mais, mon brave, vous nous conduisez à la mort!... » ce qui semblait follement amuser Mme Hermine. Néanmoins, ils sont arrivés sans encombre au bord du lac, dont la nappe glauque dort dans une ceinture de roches nues, que dominent au fond les pointes neigeuses du Vignemale. En attendant le déjeuner commandé à l'auberge, ils se sont fait promener en barque. Pareille à une danse de sylphes, l'envolée des blanches vapeurs les enveloppait de mystère. Par instants, un pâle rayon de soleil argentait tout au loin les chutes écumeuses de la cascade de Spumouse. Le site romantique invitait à un flirt sentimental. Flo put donc roucouler tout à son aise. La dame l'encourageait par d'indulgentes œillades; si bien que lorsqu'ils revinrent à l'auberge, l'oncle était déjà fort émoustillé. Attablés dans une encoignure de la salle à manger, ils dégustaient avec appétit le menu du déjeuner. Flo devenait plus éloquent, lorsque le trot d'une cavalcade résonna au dehors et, peu après, un trio de touristes entra sans façon et troubla le tête-à-tête. Les nouveaux venus avaient le verbe haut et menaient grand bruit. En les apercevant, Mme du Val-Clavin parut visiblement gênée. « Pardon! dit-elle à Flo, en se levant précipitamment et en se dirigeant vers l'un des touristes, — un grand bel homme au visage orné de favoris blonds, à la mise soignée et à la mine avantageuse, auquel elle tendit la main. — Ils chuchotèrent longuement à l'écart; puis l'onduleuse Hermine revint vers Florent : — « Ce sont, murmura-t-elle, des amis de feu M. du Val-Clavin... Nous ne nous sommes pas vus depuis longtemps et ils insistent pour que je les accompagne au bout du lac... Excusez-moi, cher monsieur, nous nous retrouverons ce soir à l'hôtel. » — Là-dessus, elle avait tiré sa révérence à Flo abasourdi et s'était

esquivée au bras du cavalier porteur de favoris à l'autrichienne... C'était à la suite de cet incident fâcheux que mon oncle, pensif et déçu, avait repris tout seul le chemin de Cauterets...

La descente s'est effectuée mélancoliquement. La clameur assourdissante du gave et l'humeur morose de Florent Garaudel rendaient la conversation peu animée. A sept heures, nous sommes allés dîner à l'hôtel des Princes, mais nous y avons en vain *espéré* Mme du Val-Clavin. Sa place est restée inoccupée et ce nouveau mécompte n'a point contribué à rasséréner mon oncle. Il demeure renfrogné et taciturne ; il est fiévreux et sans appétit. A son désarroi moral un trouble tout physique s'est désagréablement ajouté. Pendant nos excursions, il a abusé de l'eau des sources et s'est détraqué l'estomac. Au sortir de la table d'hôte, il m'entraîne au domicile de Mme du Val-Clavin, et là — dernière tuile ! — il apprend que la dame est partie depuis une heure dans un landau de louage... Nous rentrons fort déconvenus au logis Menginou, où la néfaste nouvelle nous est confirmée par un billet déposé aux mains de notre hôtesse et adressé à Florent Garaudel :

« Cher monsieur, lui écrit la fuyarde Hermine, pardonnez-moi de vous avoir si brusquement faussé compagnie. Des affaires urgentes m'appellent à Saint-Sauveur... Si, comme je le souhaite, vous êtes désireux de visiter la vallée de Luz, peut-être un heureux hasard me permettra-t-il de vous y rencontrer... Mille amitiés. »

— Certes oui, grommelle Flo en serrant précieusement cette brève missive ; adieu, Cauterets !... Prépare ta valise, je vais régler avec Mme Menginou et, demain, dès la première heure, nous décamperons... J'en ai assez de cette triste bourgade aux eaux malsaines !...

André Theuriet.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

L'ÉCOLE PRIMAIRE

ET

LE PATRIOTISME

I

LE PASSÉ. — L'ÉTRANGER

Il était de mode chez nous, il y a quelque vingt-cinq ans, de rapporter à l'instituteur allemand le mérite des journées de Sadowa et de Sedan, et de considérer ainsi son action scolaire comme un merveilleux apprentissage de la caserne et de la victoire. Nous ne nous demanderons pas s'il n'eût pas été plus juste de saluer dans les professeurs des universités les vrais précurseurs de la grandeur prussienne; et nous ne chercherons pas non plus si, dans les hommages que l'on colportait à l'adresse du maître d'école, n'entrait point en quelque mesure un certain parti pris, à demi philosophique, à demi politique, de diminuer la gloire de l'officier qui apprend à manier le fusil, et de grandir, inversement, celle du « civil, » — d'un « civil » qui, dans certains cas, peut apprendre à manier le bulletin de vote. On sait combien de vertus prêtaient à l'école primaire Jules Simon et sa génération, et quels miracles de progrès devaient résulter, à les entendre, du développement de l'instruction : aux heures où l'infortune de nos soldats imposait à nos âmes meurtries le plus laborieux et le plus pesant des soucis, la formule qui faisait de

l'instituteur primaire le vrai vainqueur de Sedan complétait admirablement la théorie un peu candide d'après laquelle la multiplication des écoles devait être la panacée des temps futurs. En vue même des guerres prochaines, il nous fallait des écoles primaires, et beaucoup; et non seulement pour conjurer le vice, non seulement pour conjurer le crime, non seulement pour conjurer la « réaction, » mais pour conjurer, même, de nouvelles détresses nationales, on réclamait des instituteurs.

Entre 1871 et 1880, l'élaboration des projets scolaires apparaissait aux hommes de gauche comme un acte capital, — et presque le plus urgent, — de notre œuvre de relèvement. Le vieux Tyrtée, enflammant les gamins spartiates au combat pour la patrie, était alors un personnage assez populaire : à l'image de Sparte, la République devait et voulait forger les âmes des petits Français. La loi scolaire de 1882, celle de 1886, sanctionnèrent cette volonté. Elles furent à certains égards, par le congé qu'elles signifièrent à l'« Ignorantin, » des manifestations philosophiques; mais à côté de l'« idée laïque, » une pensée nationale inspirait le vote de ces lois; et l'on pourrait soutenir et prouver, en ce qui regarde l'« idée laïque » elle-même, que l'un des argumens dont elle se servait alors contre l'Église, contre les institutions de l'Église et contre l'enseignement donné par l'Église, était tiré du caractère supra-national qu'affecte l'établissement catholique et de l'incompatibilité qu'on croyait voir entre l'universalité de l'Église et l'exclusivisme de la patrie.

« Il n'y aura jamais trop de fêtes scolaires de gymnastique, proclamait à Roubaix, en 1887, le directeur de l'enseignement primaire, pour éveiller dans la jeunesse l'amour de la patrie, pour y développer l'esprit militaire et patriotique, inséparable de l'esprit républicain. » Cet orateur officiel n'était autre que M. Ferdinand Buisson. Moins de vingt ans avant, dans un congrès suisse de la paix, il avait stigmatisé la « livrée » du soldat; moins de vingt ans après, sous sa présidence, le congrès nîmois de la paix devait célébrer le « courage » de ceux qui se refusent à porter les armes : les sentimens traduits dans le discours de Roubaix ne furent donc qu'un épisode dans une vie très diversement remplie. Mais si nous attachons à cet épisode plus d'importance que ne le ferait sans doute M. Buisson lui-même, c'est parce qu'en 1887 il était essentiellement un homme « représentatif; » c'est parce que l'enseignement primaire, dont Jules

Ferry lui avait confié la garde, était alors le serviteur de l'idée de patrie ; et c'est enfin parce qu'à cette date, ce que M. Buisson, parlant en fonctionnaire, disait de l'esprit patriotique, la plupart des hommes du parti républicain le disaient à leur tour, comme députés et comme ministres.

On eût, en 1867, étonné Garnier-Pagès, et l'on eût étonné Jules Simon, en leur parlant d'un mariage possible, et même indissoluble, entre l'esprit militaire et l'esprit républicain ; et c'était, tout au contraire, par des discours formellement antimilitaristes, que la gauche du Corps législatif combattait le projet du maréchal Niel, dont le vote aurait peut-être changé les destinées de nos armes. Pareillement, en observant les actes anti-militaristes de nos derniers parlemens et de nos derniers ministères, c'est plutôt au divorce de l'esprit militaire et de l'esprit républicain que l'on serait tenté de conclure. Mais, à l'heure où furent discutées les lois scolaires et dans les premières années de leur application, les hommes de gauche, par une résipiscence expresse et sincère dont Jules Ferry faisait noblement l'aveu (1), professaient effectivement que c'était l'honneur de la République d'aspirer à une armée forte et d'avoir des écoles qui fussent, avant tout, le vestibule de la caserne.

Aujourd'hui que le patriotisme des instituteurs et le droit qu'ils ont, si bon leur semble, d'être sans patriotisme ou même d'être hostiles au patriotisme, donnent lieu à des débats passionnés ; aujourd'hui que ces débats mettent aux prises les deux hommes mêmes qui soutinrent devant le Parlement la loi scolaire de 1886, M. René Goblet et M. Ferdinand Buisson, il ne nous paraît pas sans intérêt de rechercher, avec cette sérénité que l'histoire comporte, ce que voulait être, et ce qu'était, et ce qu'a cessé d'être, au point de vue spécial de la formation patriotique, l'enseignement primaire de la troisième République. Puis, après cette évocation de notre propre passé, nous épierons l'état présent de l'esprit scolaire, hors de France : çà et là dans le monde, dans l'Allemagne toute proche, — toute proche, puisqu'elle est chez nous, — dans le Japon qui cesse d'être lointain, en Angleterre, en Amérique, nous regarderons ce qu'est l'école

(1) Le livre de M. Alfred Rambaud : *Jules Ferry* (Paris, Plon), doit être à cet égard consulté, médité, et lu même entre les lignes. — Qu'il nous soit permis de renvoyer, aussi, à notre livre : *L'idée de patrie et l'humanitarisme*, 3e édition (Paris, Perrin).

nationale. La leçon donnée par les anciens hommes d'État de la République, et cette autre leçon que nous apportent, autour de nous, les « impérialismes » grandissans, nous prépareront à mesurer dans sa néfaste ampleur ce que M. René Goblet appelle « la crise du patriotisme à l'école. »

I

Paul Bert, rapporteur de notre première loi scolaire, donnait comme épigraphe à ses livres ce simple mot : « Par l'école, pour la patrie. » Attaquant l'enseignement religieux, il croyait lui faire le plus grave des reproches en le dénonçant comme une doctrine d'antipatriotisme : la République, à cette époque, ne confondait pas le sabre et le « goupillon » dans une même réprobation ; et pour rendre impopulaire le « cléricalisme, » Paul Bert le présentait volontiers comme l'ennemi de l'idée nationale. La fonction de soldat, à ses yeux, primait celle même de citoyen : « L'éducation militaire, disait-il textuellement, est plus importante encore que l'éducation civile ; car si de l'éducation civile peut dépendre la fortune et la liberté du pays, de l'éducation militaire peut dépendre son existence et son honneur. » C'est au Trocadéro, sous la présidence de M. Songeon, sénateur radical de la Seine, que Paul Bert tenait ce langage ; et son discours se prolongeait en une sorte d'apothéose du vrai chauvinisme.

« Si vous entendez par chauvin, déclarait-il, celui qui porte dans son cœur le culte de la Patrie ; celui qui est décidé à sacrifier tout pour elle, même sa vie ; celui pour qui l'honneur de sa Patrie est le sien propre ; celui qui pense à ses frères séparés comme l'amputé pense à son pied absent ; celui qui reçoit sur sa joue toutes les injures faites au drapeau, que ce soit loin ou près des frontières ; celui qui ne croit jamais à la défaite irrémédiable alors même qu'il est vaincu, et qui, semblable au Romain assiégé, est tout disposé à acheter le double de ce qu'il vaut le champ sur lequel campe l'armée d'Annibal vainqueur, — si c'est celui-là que vous appelez chauvin, oui, ce patriote sincère, l'éducation civique vous le fera.

« Et comment cela ? En n'ayant dans l'éducation qu'une seule pensée ; en faisant tout converger vers ce but suprême de la préparation du citoyen armé ; en mettant toujours sous les yeux de l'enfant l'image de la Patrie, en la lui faisant aimer, et aimer

encore davantage, s'il est possible, aujourd'hui qu'elle est mutilée, car on doit aimer encore plus sa mère lorsqu'elle a perdu un enfant. »

Une « adhésion générale, » des « applaudissemens répétés, » marquèrent à Paul Bert que son auditoire républicain pensait comme lui. Encouragé, il faisait vibrer en notes claironnantes les noms de nos grandes batailles et les noms de nos héros; avec un beau fracas d'éloquence qui ressemblait à un cliquetis d'armes fraîchement fourbies, il quêtait des oboles et des cœurs pour la jeune *Ligue des Patriotes;* il déclamait avec tendresse, avec espoir, les vers endeuillés et revivifians de M. Paul Déroulède. Dans sa péroraison, une idée d'homme d'État s'épanouissait : cette France divisée, que lui-même, par d'autres harangues, avait contribué à couper en deux, ne pouvait-elle s'unifier dans l'amour d'elle-même?

« Il faut, disait-il, des sentimens élevés, une pensée unique, il faut une foi commune pour un peuple, sans quoi il ne serait qu'une agrégation d'hommes juxtaposés par des intérêts communs. Mais cette pensée unique et cette foi commune, il n'est pas nécessaire qu'il aille les chercher dans des dogmes qui, du reste, chaque jour s'évanouissent, ne pouvant supporter l'éclat de la raison. Il faut qu'il les trouve en lui-même, dans le sentiment de sa dignité, de sa force, de sa grandeur, dans ses gloires, dans ses espérances, dans son ferme propos d'être prêt à périr plutôt que de cesser de vivre libre et de vivre honoré.

« C'est cette religion de la Patrie, c'est ce culte et cet amour à la fois ardent et raisonné, dont nous voulons pénétrer le cœur et l'esprit de l'enfant, dont nous voulons l'imprégner jusqu'aux moelles; c'est ce que fera l'enseignement civique. »

L'exemple accompagnait le programme; le manuel confirmait le discours. Paul Bert s'essayait à composer un catéchisme de cette religion nouvelle; le livre s'appelait : *L'Instruction civique à l'école*, et le premier chapitre s'intitulait : *Le service militaire, la patrie*. Dans le reste du volume, l'auteur préparait les enfans aux divers actes civiques. Il effaçait de leur règle de vie tout ce qui n'était pas strictement laïque, et de leur idéal tout ce qui offrait quelque caractère de transcendance : c'était un civisme un peu mesquin, un peu étriqué, dont les obligations étaient fondées sur la volonté des députés, dont les sanctions étaient confiées à la consigne des gendarmes; l'ensemble manquait d'une

certaine noblesse et risquait de se traîner dans un banal terre à terre. Mais un attachement passionné pour la terre natale, frémissant dans les dialogues, étincelant dans les images, sauvait de ce péril le livre de Paul Bert : on n'est jamais traînant lorsqu'on vibre, ni banal lorsqu'on aime ; et Paul Bert aimait et vibrait.

Par ses soins, deux commissions furent créées au ministère de l'Instruction publique : l'une dut aviser à l'éducation militaire, l'autre au chant choral ; et dans ces deux tâches Paul Bert voulait qu'elles s'inspirassent d'un même souci : développer chez les enfans le sentiment patriotique. Tous les moyens lui étaient bons, « plume, crayon, musique, » pour « réchauffer et entretenir cette généreuse ardeur. » D'autres après lui auront la candeur ou l'intolérance de prétendre réaliser l'unité morale des Français en les asservissant à un système de négations philosophiques ; si hostile qu'il fût à toute idée religieuse, voire même à toute métaphysique, Paul Bert rêvait, lui, de l'unification des Français dans le culte de la Patrie.

II

Cet idéal était celui de Jules Ferry lorsque, solennellement, à la fête fédérale que célébraient à Reims les sociétés de gymnastique, il déclarait « sceller un pacte durable entre l'Université de France et les gymnastes, avant-garde pacifique de la patrie armée. » Un certain nombre d'instituteurs étaient là rassemblés : il en profita pour leur faire savoir ce que la République attendait d'eux. « Nous croyons, leur dit-il, que l'éducation militaire ne pénétrera complètement dans nos mœurs scolaires qu'après que l'instituteur sera devenu lui-même un professeur des exercices militaires. » Que le métier des armes commençât dès l'enfance, que la manœuvre enseignée à l'écolier devînt ainsi pour le jeune homme une seconde nature ; que l'instituteur se préoccupât d' « incliner l'esprit des enfans aux choses militaires : » tel était le programme que Jules Ferry développait à Reims. Dans la pensée de Ferry comme dans celle de Paul Bert, l'instituteur devait préparer la besogne de l'officier, l'école primaire de la République devait être, en quelque mesure, une institution militariste.

« Que nos maîtres, lisait-on dans la *Revue Pédagogique*, sachent remplir dignement la haute mission qui leur est confiée,

et nous aurons bientôt une jeunesse saine, robuste, exercée au métier des armes. » Les recteurs, les préfets, recevaient des circulaires sur l'enseignement gymnastique et militaire dans les écoles normales primaires; des cours de vacances, même, s'improvisaient, pour apprendre aux instituteurs l'exercice du corps et du fusil; et l'éloquence officielle ne perdait aucune occasion de développer devant eux ces thèmes patriotiques, dont ils devaient à leur tour, chacun dans son école, être les interprètes écoutés et passionnés.

A la voix des ministres de la République, la petite France s'armait. Les bataillons scolaires se formaient. Jouer au soldat, c'était travailler : on essayait d'y jouer gravement, avec conviction, avec la volonté de maîtriser l'avenir. Dès cette époque, — il est aisé de le deviner, — un tel étalage de militarisme portait ombrage à certains politiciens; ils se purent consoler, sinon rassurer, en songeant que, du moins pour un certain nombre de bambins, l'appât des revues militaires supplantait le pieux attrait des processions. Au reste, les survivans du pacifisme, consciens peut-être de la responsabilité qu'ils avaient eue dans nos désastres, avaient modestement mis leurs chimères en réserve; on savait bien, dans le gouvernement, qu'ils continuaient de les courtiser; mais c'était une liaison qu'on affectait de ne point connaître; et Paul Bert passait outre aux murmures étouffés de ces incorrigibles, lorsqu'il disait, bien haut et bien net : « Nous voulons pour l'école des fusils; oui, le fusil, le petit fusil, que l'enfant apprendra à manier dès l'école, dont l'usage deviendra pour lui chose instinctive, qu'il n'oubliera plus et qu'il n'aura pas besoin de rapprendre plus tard. Car ce petit enfant, souvenez-vous-en, c'est le citoyen de l'avenir; et dans tout citoyen, il doit y avoir un soldat, et un soldat toujours prêt. »

Rey, le député de l'Isère, cherchait dans l'histoire de la Révolution française un précédent aux bataillons scolaires. On discutait dans les publications pédagogiques sur les meilleurs moyens de donner l'éducation militaire à l'école. Un éditeur entreprenant sollicitait les instituteurs de lui envoyer des « mémoires » sur la question, et promettait de récompenser les meilleurs. Il s'agissait en premier lieu, lisait-on dans le programme du concours, « d'examiner si l'éducation militaire à l'école est de nature à développer chez l'enfant les vertus civiques; si elle doit augmenter en lui et la force physique et les sentimens de

discipline, de dignité, de moralité, sans lesquels il n'existe pas de citoyens dignes de ce nom. » Les concurrens devaient « dire, ensuite, si le culte de la patrie nous doit être le plus cher et pour quelles raisons. » Une troisième question, enfin, était ainsi formulée : « L'instituteur, afin de bien faire chérir la patrie, doit-il être lui-même un soldat ; doit-il à l'avenir passer par le régiment ? » Cinq cent cinquante manuscrits furent envoyés, faisant tous honneur au patriotisme des instituteurs, « exprimant tous les mêmes vérités, les mêmes grandes pensées, avec une semblable foi ; » cent quatre-vingts furent jugés dignes de récompense.

Un directeur d'école, en ce temps-là, n'avait qu'un désir : c'était de voir quelque colonel ou quelque général — on ne disait pas encore : des « galonnés, » — gratifier d'un regard et d'un encouragement les manœuvres du petit bataillon. Le pinceau de certains peintres se laissait séduire par ces enfantines parades : des tableaux comme le *Bivouac*, de Frère, ou comme *Pour la France*, de Geoffroy, exposés au Salon de 1885, gravaient le souvenir de cette période de foi, de fraîcheur et d'enthousiasme, durant laquelle l'école avait un idéal. Vingt mille exemplaires des *Chants du soldat* étaient expédiés à nos maîtres primaires, caporaux improvisés de ces armées lilliputiennes ; grâce à M. Paul Déroulède, le nouveau corps sacerdotal que les lois scolaires préposaient à l'âme française avait à sa disposition de beaux et vibrans cantiques. Même, des « Marseillaises » enfantines s'improvisaient, et les écoliers armés chantaient avec une gracieuse crânerie ces vers de M. Henri Chantavoine :

Oui, Bara, le petit tambour,
Dont on nous a conté l'histoire,
En attendant bat chaque jour
Le rappel dans notre mémoire.
Nous sommes les petits soldats
Du bataillon de l'Espérance ;
Nous exerçons nos petits bras
A venger l'honneur de la France.

III

Parallèlement à l'instruction militaire, l'instruction civique se développait : il ne fallait pas que la formation des âmes fût en retard sur celle des bras. Les maisons d'éditions scolaires mul-

tipliaient les manuels du petit citoyen, les livres du petit Français, les cours d'enseignement civique. Quelques-uns d'entre eux, signés de Paul Bert, de Jules Steeg, de M. Gabriel Compayré, furent l'objet des sévérités de l'Église; et la République affirma sa « laïcité » en les propageant dans les écoles. D'autres, moins agressifs, et moins exposés, dès lors, aux censures spirituelles, circulèrent indemnes. Si varié qu'en fût l'esprit, et quelles que fussent leurs divergences d'attitude à l'endroit des idées confessionnelles, une analogie profonde rapprochait entre eux tous ces petits livres : ils étaient tous, sans nulle exception, de fervens bréviaires de patriotisme. On y proposait la France au culte, au dévouement, presque à la prière. Sentant que la foi en la patrie, comme toutes les autres, avait eu des adversaires, et qu'avec le temps elle en retrouverait, M. Gabriel Compayré allait jusqu'à joindre à son catéchisme un essai d'apologétique; un de ses chapitres s'intitulait expressément : *Réfutation du cosmopolitisme*. Le cosmopolitisme, c'était la vieille hérésie, celle de 1865 et des années suivantes : lisez plutôt, à cet égard, le troisième volume des *Souvenirs* que vient de publier Mme Juliette Adam, et dans lequel elle fait effort pour nous dessiner, autant que des nuages se prêtent à la fixité du dessin, les conceptions utopiques de cette antique génération. « Sophismes! sophismes! » articulait vaillamment M. Gabriel Compayré; et contre ces sophismes il insurgeait, tour à tour, le cœur et la réflexion de l'enfant. Son réquisitoire, terriblement net, aboutissait à cette conclusion : « Le cosmopolitisme a ce premier défaut qu'il ne nous impose aucun devoir positif, puisqu'il s'agit d'hommes qui sont loin de nous et pour lesquels nous ne pouvons rien; il a encore ce défaut plus grave, qu'il nous dégage de toute obligation envers la patrie. » On ne saurait mieux dire, aujourd'hui même. M. Émile Boutroux, un an durant, empila sur sa table ces innombrables manuels civiques que les programmes faisaient subitement éclore; puis, dans la *Revue pédagogique*, il s'efforça de porter un jugement d'ensemble sur cette juvénile floraison. « Il y a, concluait-il, un trait fort important, qui partout se retrouve, plus ou moins directement marqué : c'est la condamnation du cosmopolitisme et de la fraternité des peuples. Cette doctrine dissolvante, où plusieurs esprits généreux inclinaient avant la guerre, est aujourd'hui repoussée de tous. »

A l'avenant des livres de classe, les livres de prix offraient

aux jeunes lauréats d'attrayantes histoires d'héroïsme; ils parlaient de la « plus grande France » de la veille, — l'Alsace, — et de la « plus grande France » du lendemain, — les colonies : ils apprenaient, et c'était le plus bel éloge que la *Revue pédagogique* crût en pouvoir faire, à devenir soldat de la tête aux pieds. *Amour sacré de la patrie :* ainsi s'intitulait un roman pour la jeunesse, auquel Paul Bert en personne mettait une préface. L'imagination des conteurs marchait de la même allure que la verve des vulgarisateurs d'histoire ; pour orner tous ces beaux livres exaltés que remettaient aux bons élèves les représentans de la République, le crayon des dessinateurs inventait des scènes de bataille ; et le relieur, à son tour, sur le rouge vif du rayonnant cartonnage, faisait resplendir quelque panoplie dorée. Il est amusant de feuilleter aujourd'hui les catalogues d'ouvrages illustrés, publiés entre 1880 et 1885 par les jeunes librairies qui pourvoyaient aux besoins nouveaux de l'éducation nationale : dans ces documens périmés et surannés, on saisit le généreux parti pris d'entraînement patriotique auquel étaient adaptées les lectures des petits Français. A juger ces volumes, sans doute, de multiples réserves s'imposeraient : l'on en trouverait qui mutilaient l'histoire de notre pays en la faisant dater de 1789 ; d'autres, — et Paul Bert, ici, avait donné l'exemple, — ne pouvaient résister à cette médiocre volupté, de faire brûler aux yeux de leurs jeunes lecteurs quelques bûchers allumés par des moines, ou de montrer des seigneurs ravageant les terres des paysans. Mais dès que se profilait au milieu de ces pages une silhouette de soldat, dès que se déroulait une scène de guerre, la gravure, alors, était un hommage ; elle se recueillait, s'attendrissait, prenait même quelque chose d'emphatique ; elle ennoblissait l'héroïsme comme certains artistes du XVIIIe siècle ennoblissaient les vertus de famille ; et finalement, victorieuse de tous les sourires, elle voulait être, et elle était, une leçon de bravoure, d'esprit militaire. La bonne et sainte petite gravure, qui savait captiver les enfans, eux qui ne songent qu'à vivre, en leur apprenant à mourir !

IV

Plus encore que sur les livres, la République comptait sur la parole de ses instituteurs, pour faire aimer la France. « De

tres bonne heure, disait la voix respectée du pédagogue Marion, l'on peut parler aux enfans de la patrie, mettre en activité dans ces jeunes âmes des sentimens déjà virils. » L'instituteur devait rendre éloquentes les murailles mêmes de la salle de classe : Charles Bigot réclamait qu'on y étalât, sous les yeux des enfans, des images voyantes, attachantes, représentant de beaux exemples de valeur, ou faisant resplendir les uniformes de nos soldats et de nos marins. Il demandait encore qu'il y eût dans chaque école un drapeau qui accompagnerait la classe, et que les meilleurs élèves auraient l'honneur de porter. « Jamais avant ce temps, écrivait en 1883 l'inspecteur d'Académie de la Manche, on ne fut plus vivement préoccupé de transformer en un sentiment réfléchi l'instinct patriotique, et en un culte raisonné et consenti l'amour à demi conscient que la masse des hommes ressent vaguement pour la patrie. » Ainsi l'instituteur devait pratiquer sur l'âme des enfans une sorte de maïeutique et leur donner pleine conscience de ce patriotisme qu'ils portaient naturellement en eux; et s'il est vrai que de bonne heure l'écho berceur de la parole des ancêtres dise au petit Français ce qu'est la France, l'instituteur devait prolonger cet écho, le commenter, en rendre les résonances plus fortes et plus claires, plus impérieuses aussi.

A cette belle tâche, on voyait certains maîtres dépenser toute l'ingéniosité de leur cœur : ils trouvaient pour l'éducation patriotique des procédés d'une originalité charmante. On en citait un, entre tant d'autres, qui, pour graver dans l'esprit de ses petits élèves l'histoire des vicissitudes de la patrie, marquait en lettres rouges, sur les murs de sa classe, l'anniversaire de Bouvines ou de Valmy, d'Austerlitz ou d'Iéna, en lettres noires l'anniversaire de Rosbach ou de Waterloo, et qui, suivant que les journées avaient été propices ou mauvaises pour la France, déployait le drapeau de l'école ou bien le mettait en berne. Ainsi tenus en haleine, ainsi dressés à attacher leur souffle aux péripéties de nos armes, les enfans étaient conquis par je ne sais quelle obsession de la gloire française. « N'apprenons pas à nos fils la haine, disait Charles Bigot; mais quand on nous hait ailleurs, ne le leur dissimulons pas non plus. » On mettait dans ces âmes, toutes fraîches et toutes neuves, la sensation du péril national; on les rendait chatouilleuses à l'endroit de l'honneur français.

C'est à l'heure de la leçon d'histoire, surtout, que le patrio-

tisme de l'instituteur s'exaltait : « Le principal objet de l'enseignement historique à l'école primaire, signifiait l'inspecteur Pizard sera toujours les événemens militaires et l'action gouvernementale, parce que cette partie de l'histoire est la plus facile et la plus intéressante pour les enfans ; parce qu'aussi elle est la plus utile, puisqu'elle prépare dans l'enfant d'aujourd'hui le soldat de demain et fortifie dans les jeunes cœurs le sentiment national. » Sous l'impulsion d'un pareil souci, l'enseignement de l'histoire pouvait s'élever au-dessus des questions qui divisent, au-dessus des chicanes de parti, ainsi que l'indiquait en excellens termes, dans le *Manuel de l'Instruction primaire*, l'inspecteur général Vapereau. « Il y a, disait-il, l'histoire monarchique et aristocratique, et l'histoire républicaine, démocratique ou même démagogique ; il y a l'histoire religieuse ou cléricale, et l'histoire philosophique, libérale ou même libre penseuse. Pourquoi n'y aurait-il pas l'histoire patriotique, faisant aimer la France dans le passé comme dans le présent, simplement en la faisant bien connaître ? » La connaissance du passé de la France ne devait pas armer les uns contre les autres les enfans de la même patrie, mais, tout au contraire, les unir et les resserrer ; en même temps qu'une école d'esprit militaire, l'histoire devait être une école d'union civique.

Promenades militaires et manuels primaires, gymnastique et lectures, récitations et tableaux muraux, livres de prix et livres de chant : tout cela, sous l'action de l'instituteur, convergeait, s'unissait et s'harmonisait, en une discipline bien complexe et bien précise, qui était une sorte d'introduction à l'amour de la France. Mais pourquoi le peuple entier n'aurait-il pas bénéficié de cette discipline ? On s'éprenait, dans le monde scolaire, de l'idée de certaines fêtes civiques, destinées aux grands comme aux petits. On se souvenait des fêtes révolutionnaires, et l'on songeait à les calquer ; on empruntait au positivisme l'auguste fantaisie du culte des grands hommes, mais ceux qu'on saluait comme les premiers d'entre les grands hommes, c'étaient les confesseurs et les martyrs de l'idée de patrie, et Jeanne d'Arc, dont aucun Français n'osait alors discuter la gloire, était désignée comme devant être le premier objet de cette sorte d' « héroïsation » nationale. On vit même le curieux épisode d'un essai de laïcisation de la figure de Jeanne d'Arc : un comité républicain pour la fête civique de l'héroïne se créait à Rouen ; un congrès

universel des libres penseurs acclamait le projet, à la suite d'un rapport de M. Ismaël Duplessis; au nom des positivistes, le docteur Robinet faisait appel aux souscripteurs; et M. Joseph Fabre, député républicain de l'Aveyron, suppliait que la fête de Jeanne d'Arc devînt la fête annuelle du patriotisme. La mauvaise humeur de Jean Macé et l'hostilité formelle des loges maçonniques enlevèrent à Jeanne d'Arc ce surcroît de gloire, dont au reste elle n'avait nul besoin. Mais, quelques années durant, la République Française, émule de la cité antique, avait tenté d'inaugurer une façon de culte des héros nationaux; et la singularité même de ces improvisations, dont parfois on ne dissimulait pas la portée anticonfessionnelle, marquait du moins un certain besoin d'afficher officiellement, au regard des Français et de l'étranger, le culte des gloires françaises. J'ose croire que beaucoup d'instituteurs auraient aimé ces exhibitions : le rôle d'acolytes, et même de pontifes, qu'ils auraient pu y jouer, aurait fait à ces braves gens un naïf plaisir.

Il leur restait, du moins, pour dépenser la noble plénitude de leur zèle, les lectures du soir, faites en présence des habitans de la commune. M. Buisson commanda une enquête sur le genre de livres qu'aimaient les populations : partout, ce furent des lectures patriotiques qu'on désira. Nombreux étaient les instituteurs qui empruntaient à M. Mézières, à Francisque Sarcey, à M. Paul Déroulède, des souvenirs de la guerre ou du siège; et ces réunions du soir ressemblaient parfois à je ne sais quelle veillée des armes, dans laquelle la voix d'un maître d'école symbolisait celle même de la patrie.

La jeune école primaire entourait et soutenait la France endolorie, comme des âmes bien nées entourent et soutiennent un deuil; elle avait pour la France des raffinemens d'hommage, des délicatesses de dévouement, parfois même des enfantillages d'amour; elle était nationale avec jalousie, patriote avec fièvre; et le péril d'être réputée chauvine n'avait rien qui l'alarmât. Elle professait et enseignait la foi en la patrie, non point comme une notion intellectuelle, mais comme une vie, et volontiers elle eût traité de malheureux ceux d'entre ses écoliers dont la connaissance, comme dit Bossuet à propos d'un autre *Credo*, ne se fût point tournée à aimer. Il ne semblait pas, alors, que l'exubérance des sentimens patriotiques méritât d'être dépréciée, que leur ferveur méritât d'être contenue. « On prononcera le mot de

patriotisme avec quelque emphase, déclarait en 1885 M. Ernest Lavisse; mais cela ne vaut-il pas mieux que de le dire tout bas, avec une hésitation de la langue, comme si l'on voulait se faire pardonner cette hardiesse à offenser le bon goût ? » Nulle phrase ne résume mieux l'état d'esprit de l'époque, les hautes inspirations qui dominaient alors la conscience nationale, la sage et virile pratique par laquelle on l'exerçait. L'affaire Schnaebelé pouvait survenir; les gouvernans de la France n'avaient point à se demander si la France était moralement prête...

V

C'est à cette préparation morale de la nation que s'applique l'école primaire, de nos jours et sous nos yeux, dans les pays qui veulent grandir ou simplement se maintenir. Sans prendre la peine, en général, d'inscrire nettement l'instruction civique parmi les matières obligatoires du programme, les nations étrangères conçoivent l'enseignement tout entier, à ses divers stades et dans ses divers objets, comme une sorte d'œuvre sculpturale destinée à modeler dans l'âme de l'enfant cet esprit qui sait, aux heures graves, dompter et faire taire l'amour même de la vie.

« O ma patrie ! je te jure un amour fidèle jusqu'au tombeau : je te dois tout : ce que j'ai, ce que je suis : » voilà l'un des premiers exercices de chant qu'exécutent, dans les « jardins d'enfans, » garçons et fillettes de l'Allemagne. Trois ou quatre fois par semaine, à l'école primaire, une classe est consacrée à la patrie : on y donne à l'écolier des idées plutôt que des connaissances, des impressions plutôt que des idées, et des images, enfin, plutôt encore que des impressions : ce n'est ni une classe d'histoire ni une classe de géographie ; et pourtant c'est tout cela avec quelque chose de plus. Pour désigner cet enseignement, l'Allemand possède un mot spécial : *Heimatkunde*, que volontiers nous traduirions « message de la terre natale. » La terre allemande prend un langage pour le bambin d'outre-Rhin ; des profondeurs de l'histoire allemande, d'illustres morts, aussi, sortent pour lui parler ; il a pour premiers maîtres le sol et le passé ; ce sont des voix sourdes, confuses et murmurantes ; mais l'instituteur est là, pour montrer la grandeur des Hohenzollern comme l'expression de ce sol, comme le couronnement de ce passé, et pour dégager le sens de l'auguste frémissement de la terre et

des morts. « Salut à toi, empereur ! » Dans cet hymne triomphal, enseigné par l'instituteur, se satisfait et s'apaise cette sorte d'essoufflement patriotique auquel aboutit la formation des petits Allemands.

Ici même, en 1891, Victor Cherbuliez appréciait le singulier programme d'enseignement historique que traçait pour les écoles d'outre-Rhin le publiciste Hermann Grimm, et le caractère à moitié mythique que devaient prêter aux récens événemens de l'histoire allemande les livres scolaires tels qu'Hermann Grimm les rêvait (1). Pour appliquer ce programme, quelques maîtres zélés se mirent à remonter l'histoire d'Allemagne, « depuis le temps présent jusqu'à Charlemagne ; » un bien curieux manuel sortit de ce travail. Ce manuel interpelle la jeunesse allemande. « Réjouis-toi, lui dit-il, réjouis-toi du fond du cœur du sort qui fut réservé à ta chère patrie. Car tu possèdes maintenant ce qui longtemps, longtemps, n'a été pour tes pères qu'un désir prudent et pieux : un Empire allemand, un et pourtant divers à l'intérieur, puissant à l'extérieur, rempart de la paix et de la civilisation au milieu des autres peuples de la terre. » L'édifice national allemand, dont l'année 1871 acheva la construction, devient ainsi l'observatoire du haut duquel s'aperçoivent ou se devinent, resserrées par un effet de perspective grandiose, toutes les évolutions de l'histoire d'Allemagne. Dans un tel manuel, le souverain sur lequel on s'attarde le plus complaisamment, c'est Guillaume II, « qui s'efforce d'être juste et doux, d'être pieux ; qui craint Dieu, protège la paix, vient en aide aux pauvres et aux affligés, et demeure un fidèle gardien de la justice ; qui entretient une armée puissante, enfin, pour défendre la patrie contre les ennemis du dedans et du dehors. » De Hohenzollern en Hohenzollern, le dévot apologiste fait rétrograder son lecteur, transformant en rois soldats les princes qui le furent le moins ; l'empereur Frédéric III devient un militariste ; et dans la vie rêveuse et tourmentée de Frédéric-Guillaume IV, le trait qu'on détache pour l'inscrire dans les mémoires enfantines, c'est la part qu'il prit, tout jeune, aux guerres sacrées de la délivrance allemande. Il semble que ce manuel, en un relief très grossissant, mais fidèlement exact, nous montre le caractère de l'éducation nationale allemande, éducation militariste et monarchiste,

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1891, et dans la *Revue Bleue*, 1893, I, p. 763-765, un article de M. Guilland.

enseignant le respect d'une armée dont une famille est la cime, et soucieuse avant tout de graver dans les imaginations, au fur et à mesure qu'elles s'éveillent, une idée nette et forte de la grandeur de l'Allemagne.

« L'Allemagne, l'Allemagne au-dessus de tout, dans le monde, — si elle reste fraternellement unie pour la défense comme pour l'attaque, — de la Meuse au Memel, de l'Adige au Belt. L'Allemagne, l'Allemagne au-dessus de tout dans le monde!

« Les femmes allemandes, la fidélité allemande, le vin allemand et le chant allemand, — doivent conserver dans le monde leur vieille et noble réputation, — en même temps que nous exciter aux nobles exploits toute notre vie. — Femmes allemandes, fidélité allemande, vin allemand et chant allemand!

« La concorde, la justice et la liberté pour la patrie allemande, — voilà ce que nous voulons conserver dans un même élan de fraternité. — La concorde, la justice et la liberté sont le gage du bonheur. — Prospère dans l'éclat de ce bonheur, prospère, ô patrie allemande! »

Il n'est pas d'enfant, au delà du Rhin, qui ne chante ces paroles, et qui ne les sente, et qui ne les vive, comme il n'en est aucun qui n'ait eu l'occasion de lire ou d'apprendre par cœur les poésies patriotiques des Kœrner, des Arndt et des Rückert. Dans les cérémonies auxquelles donne lieu l'anniversaire de l'Empereur, ce sont ces poésies que récitent les jeunes lauréats des écoles; dans les défilés qui se déroulent à certains jours à travers les villes allemandes, ce sont elles encore qu'entonnent, de concert, les vétérans des sociétés patriotiques et le grave petit cortège des écoliers, souriant les uns et les autres à l'uniforme militaire, les uns comme à un souvenir, les autres comme à un espoir.

Un de nos inspecteurs généraux de l'enseignement primaire, M. Jost, se complaisait naguère, dans des publications pédagogiques justement appréciées, à étudier la préparation patriotique de l'instituteur allemand, et à noter, année par année, les motions et les vœux qui trouvaient faveur, au delà du Rhin, dans les conférences d'instituteurs; certaines de ces décisions spontanées sont toujours dignes d'être retenues, comme un enseignement, sinon comme une alarme. « L'école, déclarait en 1881 la conférence d'instituteurs réunie à Zerbst, doit donner aux élèves une éducation patriotique; l'enseignement de l'his-

toire y est surtout propre. Il faut que l'enfant apprenne par l'histoire comment son pays a accompli les plus grands desseins, sous la direction de la divine Providence et par les vertus de ses ancêtres. » — « L'école primaire, reprenait en 1882 un inspecteur scolaire d'Angerburg, atteindra son but : l'éducation nationale des élèves, par l'enseignement de l'histoire, par les fêtes scolaires, par la personnalité du maître. » Le maître d'école allemand, par le contact de sa propre personne avec celle des enfans, a l'espoir et le ferme vouloir d'accélérer, dans les âmes qui lui sont confiées, ce que volontiers nous appellerions l'âge de raison civique; sa personnalité même, — le mot de cet inspecteur est très frappant, — devient un des moyens de faire aimer la patrie.

S'il se trouve, dans l'Allemagne contemporaine, certains pédagogues comme M. Rein pour regretter, en termes d'ailleurs assez estompés, le caractère militariste de l'école allemande, ce trait survit, intact, à leurs susceptibilités oiseuses. A la différence de nos universités populaires, l'école d'adultes à son tour, non moins que l'école primaire, se comporte en Allemagne comme un instrument de propagande patriotique; et le créateur même du riche *Musée pédagogique* de Leipzig, M. Pache, insistait, dans le congrès tenu à Hambourg en 1903, sur le rôle national de l'enseignement post-scolaire.

Ainsi l'Allemagne scolaire est instruite, assouplie, équipée, pour le service de la patrie allemande. Au delà du Rhin comme chez nous, il peut advenir qu'une certaine naïveté d'orgueil induise l'instituteur à franchir les limites de sa modeste et superbe tâche et à s'ériger, devant le petit monde en vue duquel il vit, comme le messager de quelque grande idée nouvelle : mais cette idée, alors, sera le pangermanisme, c'est-à-dire le songe d'une Allemagne débordant sur l'univers et se confondant presque avec lui. En ses exubérances fumeuses, l'instituteur pangermaniste, — et c'est, dans certaines régions, un type assez fréquent, — convie l'Allemagne à l'empiétement, non au désarmement; et lorsque sa demi-science affecte des allures d'importance, c'est en prophète de l'hégémonie germanique, et non point de la fraternité des peuples, qu'il s'érige et qu'il s'affiche. Son pangermanisme, on le devine tout de suite, invoque le militarisme, bien loin de le suspecter ou d'en médire. Malgré les rigueurs dont les instituteurs allemands furent parfois l'objet à

la caserne, et que révélèrent au *Reichstag* certaines interpellations bruyantes, la besogne militaire ne leur apparaît jamais comme étant de moindre valeur ou de moins bon aloi que leur besogne de pédagogues ; et l'idée ne leur vient point, pour jouer aux philosophes, de signifier au métier des armes je ne sais quel dédain prétentieusement intellectuel. L'un de leurs maîtres, Herbart, tout épris qu'il fût par ailleurs d'idées humanitaires, écrivait un jour : « L'élévation de l'esprit qui se produit dans les luttes vraiment ardentes pour la défense de la patrie a, pour l'éducation même du caractère, infiniment plus de valeur que tout ce qu'on pourrait attendre des préceptes et de l'enseignement. » On aime à trouver, sous la plume de ce grand pédagogue, cette jolie note d'humilité. Il sentait, apparemment, que la pédagogie a plus de vertu vraie lorsqu'elle s'efface à son rang que lorsqu'elle se boursoufle et s'étale, et que parfois elle court le risque, par péché d'orgueil, de devenir nuisible et destructive. La pédagogie allemande juge très beau, très noble et très digne d'elle, le dressage des futurs soldats de Sa Majesté l'Empereur.

VI

L'école allemande est nationale par tradition : pour être un ardent foyer de patriotisme, elle n'a qu'à demeurer fidèle à ses précédens eux-mêmes. Le Japon, l'Angleterre, les États-Unis d'Amérique, nous offrent au contraire l'exemple de pays où la préoccupation patriotique de l'école primaire est presque une nouveauté des dernières années.

Le Japon, si jeune qu'il soit, a déjà eu le temps de changer l'esprit de son enseignement. La culture japonaise, il y a un quart de siècle, se complaisait dans un certain internationalisme ; aujourd'hui, le nationalisme s'y épanouit, sous une forme offensive, hautaine, aventureuse. Pour le petit Japonais, l'histoire de son pays est l'histoire sainte ; elle est le fond de sa doctrine, le fond de sa morale, elle apprend à vivre pour le Mikado, et à désirer l'occasion de mourir pour lui ; et c'est presque un acte de religion que font là-bas les écoliers lorsque à tue-tête ils chantent : « De tous les pays, notre pays a un empereur qui dans le monde est sans rival. » M. André Bellessort, entrant il y a quelques années dans une caserne japonaise, assistait à une sorte de catéchisme, donné à la chambrée

— Quel est ton chef?
— L'Empereur.
— Qu'est-ce que l'esprit militaire?
— L'obéissance et le sacrifice.
— Qu'entends-tu par grande vaillance?
— Ne jamais regarder le nombre et marcher en avant
— D'où vient la tache de sang qui rougit ton drapeau?
— De celui qui le portait dans la bataille.
— A quoi te fait-elle songer ?
— A son bonheur.
— L'homme mort, que reste-t-il?
— La gloire.

Le petit Japonais, tel que ses instituteurs le forment pour la caserne, est capable, non point seulement d'apprendre par cœur ces âpres et viriles leçons, mais de les retenir dans son cœur. En 1900, M. Weulersse, visitant le Japon, voyait un instituteur marquer en noir, sur la carte de Chine, la presqu'île de Liao-Toung, et un autre habituer les enfans à marcher nu-pieds dans la neige afin qu'ils fussent tout dispos lorsqu'il s'agirait de fouler le sol sibérien ; ces deux instituteurs étaient deux précurseurs, ils jalonnaient les routes prochaines des flottes et des armées.

Dans un autre archipel tout voisin de nous, l'instituteur s'aperçut, il y a quelque douze ans, qu'il faisait trop peu, qu'il travaillait trop tièdement, pour le développement de l'esprit national. Une conférence, donnée par M. Bryce aux membres de l'Association des directeurs des écoles publiques de Londres, provoqua cet éveil patriotique qui depuis lors ne s'est point assoupi. Ils s'interrogèrent et s'accusèrent ; ils se demandèrent, remués par M. Bryce, s'ils inculquaient assez fortement à la gent écolière le respect du drapeau, et si les petits Anglais qu'ils éduquaient sortaient de leurs mains suffisamment Anglais. Des opuscules civiques de M. Forster, membre de la Chambre des communes, survinrent à point, pour encourager leur anxiété d'éducateurs et seconder leurs patriotiques intentions.

Alors une initiative surgit, pour offrir au conseil scolaire de Londres douze cent cinquante francs, destinés à l'achat de drapeaux anglais. On les placerait, dans chaque école, au-dessus du bureau du maître ; et tous les mois, en l'honneur de ces drapeaux, une cérémonie scolaire se déroulerait. L'instituteur donnerait une conférence sur quelque épisode national ; un élève réciterait quelques vers patriotiques, et toute la classe défilerait, pieuse-

ment recueillie, devant le symbolique morceau d'étoffe, en chantant : Dieu sauve la Reine!

La presse anglaise s'occupa longuement de ce projet; elle le commenta, l'amenda, le perfectionna, et l'accueillit en général fort bien. Shakspeare, que naturellement on consulta, parut encourageant : n'est-il pas dit, dans *Henri V*, que le jour de Saint-Crépin, qui est celui d'Azincourt, ne manquera pas de rester célèbre jusqu'à la fin du monde? A l'école primaire d'être la dépositaire de ces glorieux souvenirs. D'innocens rêveurs s'insurgèrent, rappelant les vers de Tennyson sur « l'âge où les tambours de la guerre ne battront plus et où les drapeaux des batailles seront en repos dans le Parlement de l'homme, la fédération du monde. » Mais l'opinion fut peu sensible à cette poésie; il parut sans doute utopique et malsain de faire régner ces imaginations pacifistes sur le cerveau des petits Anglais, à la veille du jour où leurs bras, leur or et leur vote allaient être réclamés pour la politique réaliste de M. Chamberlain. D'autres contradicteurs exprimèrent la crainte qu'en se faisant « chauvine, » l'école anglaise ne parût imiter l'école française de l'époque; mais sans nulle vanité, l'on passa outre à cette peur; le conseil scolaire de Londres, finalement, accepta la proposition qui lui était faite, et les drapeaux furent achetés.

L'épisode est significatif ; il se rattache à la transformation profonde qui semble, d'une façon discrète mais continue, renouveler l'ensemble des institutions anglaises; et ces parades scolaires d'esprit national sont peut-être le prélude d'autres parades qu'exécuterait, pour l'Angleterre de demain, une ébauche d'armée nationale. Au demeurant, des pièces de vers comme *Rule Britannia*, *The noble English boy*, *England glory*, fréquemment reproduites dans les livres classiques, inspirent depuis longtemps au petit Anglais un respect un peu hautain pour la supériorité de sa nation.

N'en déplaise à quelques Français, qui volontiers achèteraient par des déclarations d'humilité nationale le succès des mots d'amour qu'ils prodiguent aux autres peuples, il n'est pas messéant, pour une nation, d'avoir une haute idée d'elle-même. Se préférer aux collectivités étrangères, serait-ce vraiment un trait de fatuité, et n'est-ce pas, plutôt, une forme du vouloir-vivre, un désir de persévérer dans l'être national? Il ne saurait s'agir, naturellement, de s'attribuer des vertus ou des talens imagi-

naires, et de se tromper soi-même sur soi-même; mais, tout au contraire, de bien prendre conscience de sa personnalité de peuple, de bien connaître sa physionomie de peuple, de prendre attrait à cultiver cette personnalité, et de se complaire très sincèrement dans cette physionomie. Le citoyen qui ne sent pas qu'il vaut les autres est bien près de déchoir de sa dignité; ainsi en est-il des peuples, ces citoyens du monde. L'amour-propre national n'est rien peut-être de plus qu'un instinct vital; n'oublions pas que l'individu dégénère dès que chez lui l'instinct vital disparaît. Et n'oublions pas non plus que, s'il est une satisfaction de nous-mêmes qui nous enlize, peu à peu, dans une paresse engourdissante et béate, il en est une autre, ambitieuse parce qu'elle est fière, et toujours prête à se rembrunir parce qu'elle est ambitieuse, qui devient une source d'obligations et une force pour l'action.

Cette leçon, le spectacle de l'Amérique nous l'offrait, avant même que s'élevât la voix du président Roosevelt pour annoncer aux peuples de l'univers un nouvel évangile de vie intense; et sous nos regards, de jour en jour, l'école américaine se développe à l'unisson de la démocratie américaine. « Il existe en Amérique, écrivait récemment M. Weulersse, un enseignement positif du patriotisme, ardent, exalté, tout nourri des passions de l'actualité. » Une sorte de philosophie nationaliste de l'histoire, dont l'Allemagne a trouvé les élémens dans les travaux du comte de Gobineau (1), conquiert peu à peu l'opinion américaine et ménage à l'orgueil anglo-saxon l'illusion de s'appuyer sur une base scientifique. Voilà l'esprit qui, depuis la guerre cubaine, pénètre et s'épanouit dans les écoles primaires des États-Unis. Parmi cette démocratie qui captiva si longtemps les regards des pacifistes, on voit, à l'école, les fillettes de huit ans tracer au tableau noir, imperturbables, le croquis des grandes batailles de la guerre d'indépendance. Et l'autre guerre, l'œuvre de conquête, n'a pas moins de prestige, pour l'enseignement scolaire, que la guerre d'émancipation : l'amiral Dewey, vainqueur de l'Espagne, a son portrait dans les « jardins d'enfans, » à côté de Washington; et sous ce portrait on lit : « Notre second

(1) Avec quelle pénétration les arcanes de cette philosophie ont été explorés par M. Ernest Seillière, c'est de quoi les lecteurs de la *Revue* se souviennent, et c'est ce dont témoigne, surtout, l'étude si neuve et si profonde qu'il a publiée à la librairie Plon sous le titre : *La Philosophie de l'impérialisme.*

héros. » Les petits Américains, à l'égal du champion de la liberté, apprennent à vénérer le conquérant; et lorsqu'on veut meubler leur mémoire de certains textes qui leur tiendront compagnie pour la vie, c'est du chant *America*, composé à l'époque des hostilités contre l'Espagne, ou bien c'est d'un autre poème intitulé *Le rêve de Cuba*, que l'on s'empresse de faire choix. Une nouvelle poésie nationale est née; tout de suite elle est devenue poésie scolaire.

« Nous donnons nos têtes, nos cœurs, nos bras à notre pays! Une patrie, une langue, un drapeau! » Chaque matin, cette déclaration des droits de l'Amérique est psalmodiée, dans certaines écoles de New-York, devant l'étendard de la République américaine, par ces innombrables enfans de toute langue et de toute nationalité, dont l'Amérique, tutrice impérieuse, exige que l'instruction primaire fasse des Américains. La démocratie américaine, dans ses écoles, fait mieux et plus que de dresser le citoyen; à proprement parler, elle le fait naître, elle le baptise, elle le crée. C'est ainsi qu'au jour le jour la masse composite des immigrés tend à se fondre avec la nation : l'école est l'un des creusets où s'opère cette fusion (1); et suivant la formule, d'une saveur bien américaine, que prononçait en 1893, au congrès d'éducation de Chicago, le surintendant Jones, l'enseignement élémentaire de l'histoire nationale et de la vie nationale « amène le petit enfant à aimer le pays, parce que ses institutions sont dignes, parce que ses associations sont sacrées. »

VII

Que l'instruction primaire s'adapte au tempérament propre et aux constitutions respectives des nations diverses, rien n'est plus naturel ni plus logique. Mais sous quelque latitude qu'on l'observe, l'école primaire, partout, nous apparaît comme vouée au service exclusif d'une nation, comme garante du vouloir-vivre national, comme l'organe dont se servent les gouvernans pour assurer à leur peuple le maintien de sa vie personnelle et pour développer, dans l'âme de ce peuple, le sens de l'honneur. Tous les régimes, quels qu'ils soient, autocratique, parlementaire

(1) Voir à ce sujet des citations fort probantes dans le livre capital de M. Bocquillon : *La Crise du patriotisme à l'école*, p. 431-432 (Paris, Nony, 1905), livre sur lequel nous reviendrons.

ou démocratique, réclament de l'école qu'avant d'aspirer à être l'ouvrière du progrès humain, elle travaille, avec assiduité et modestie, au progrès de l'énergie nationale.

Mettez à la base de l'enseignement primaire cette idée fondamentale, et tout de suite certaines maximes en découlent, auxquelles le régime scolaire devra se conformer religieusement.

En premier lieu, il serait contraire à l'essence de l'école, à son devoir et à son but, de servir dans un pays les intérêts d'un parti. De quelque prétexte que se couvrît son attitude, fût-ce au nom de certaines idées réputées modernes, l'instituteur payé par la nation pour un office national ferait le contraire de la besogne qu'on doit légitimement attendre de lui, s'il affectait un rôle dans les divisions intérieures de la nation. L'État qui forme les citoyens, comme l'État qui les arme, doit, autant qu'il est possible, s'efforcer de les unifier; sur les bancs de ses écoles comme dans les rangs de son armée, il doit rechercher l'intérêt supérieur de la cohésion et de l'harmonie nationale. Dès que l'idée de « laïcité » déguise le parti pris d'installer dans l'enseignement une doctrine anti-religieuse ou bien une philosophie anti-métaphysique, cette idée fait œuvre de division et d'exclusion; elle ne peut plus se flatter d'être la traduction d'une noble et grande réalité, de symboliser et de personnifier ce qu'il y a de commun entre tous les membres d'un même peuple, la conscience nationale et l'intérêt national; elle est, purement et simplement, une abstraction militante, et tout de suite offensante.

Encore moins l'école primaire, — et c'est la seconde conséquence de son caractère national, — devra-t-elle, d'une façon plus ou moins ouverte, se mettre en conflit avec l'institution même chargée de la défense du pays, avec l'armée. Dans la république de Paul Bert et de Jules Ferry, comme dans la monarchie de Guillaume II ou dans celle du Mikado, l'école est, au contraire, une introduction à l'armée. Le maître d'une telle école n'admettra jamais qu'il y ait contraste entre sa tâche et celle de l'officier; il ne dessinera pas d'hyperboliques antithèses entre l'instituteur porte-lumière, messager anticipé de la paix des nations, et l'officier traîneur de sabre, survivant des époques barbares; il ne considérera pas la caserne et l'école comme deux institutions hétérogènes, et ne s'amusera point à pronostiquer, en des rêveries coupables, la multiplication des écoles sur les décombres des casernes.

Enfin l'école nationale, — il nous faut encore noter ce dernier trait, — se complaira, sans jactance mais sans timidité, dans une certaine partialité pour cette patrie même dont elle est, par définition, la servante. L'instituteur ne se demandera pas s'il est conforme à la justice et conforme à la vérité de préférer théoriquement sa propre nation aux nations voisines : ce sont là problèmes d'abstracteurs; ils marquent la décadence des esprits mêmes qui les posent et une fâcheuse abdication des gouvernemens qui les laissent poser. La préférence qu'on éprouve pour sa patrie est un mouvement spontané du cœur; elle ne se discute ni ne se réfute; elle est un fait de conscience; elle est raisonnable comme l'est un instinct de salut. Lorsque l'écolier quitte les bancs, il doit avoir de son peuple une idée assez haute et assez fière pour n'hésiter point, le cas échéant, à sacrifier sa vie à celle de son peuple. Adulte, il entendra l'officier lui dire : « Tu préféreras à ton propre salut le salut national. » Mais cet acte de préférence, qui peut lui coûter la vie, de quel droit le lui demandera-t-on si, dans l'école, on lui a laissé entendre, ou même formellement soutenu, qu'il est naïf ou stupide de préférer cette patrie même aux autres pays? Si l'instituteur qui fait œuvre de parti divise contre elle-même l'enfance nationale; si l'instituteur qui s'oppose à l'officier divise contre lui-même l'organisme national, l'instituteur qui conteste la supériorité de sa patrie amène cette patrie à douter d'elle-même.

Appuyé sur ces principes, nous nous placerons, bientôt, au cœur de la réalité présente, et nous examinerons à quelles suggestions est en butte l'instituteur d'aujourd'hui lorsqu'il veut remplir ses devoirs envers la France.

GEORGES GOYAU.

JULIE DE LESPINASSE[1]

LE MARQUIS DE MORA

I

Dans les études que j'ai jusqu'ici consacrées à Mlle de Lespinasse, j'ai surtout évoqué la créature exquise, originale, dont la prise fut si forte sur tous ceux qui vécurent près d'elle, l'incomparable séductrice, la parfaite maîtresse de maison, l'amie chaude et dévouée, enfin la conseillère discrète, pleine de sagesse et de circonspection. J'ai cherché, en un mot, à la représenter telle que la connurent et l'aimèrent la foule de ses contemporains; et les assertions de ceux-ci, que j'ai appelées en témoignage, sont une sûre garantie de la ressemblance de l'esquisse. Ce n'est pourtant point par ces traits que, de nos jours, se caractérise la figure de l'héroïne de cette histoire. Mieux instruits sur son compte que la plupart de ses amis et de ses familiers, son nom, lorsqu'il est prononcé, suscite devant nos yeux l'image d'une femme que, parmi ces derniers, beaucoup ignorèrent complètement, que d'autres soupçonnèrent à peine, que deux ou trois au plus virent sous son jour réel, que peut-être aucun d'eux ne put entièrement pénétrer : j'entends par là l'amoureuse exaltée, ravagée, brûlée par sa passion, obsédée par elle jusqu'à l'idée fixe, torturée par la jalousie, par l'angoisse et par le remords, dont l'âme déchirée et saignante s'est révélée, trente ans après qu'elle

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril, 15 juin et 1er juillet.

eut quitté ce monde, par la divulgation de ces lettres fameuses, qui sont, comme on l'a dit, « le plus fort battement de cœur » de tout le XVIIIe siècle. Grâce à ces pages, toutes criantes de sincérité, Julie de Lespinasse vit et vivra toujours dans le souvenir des hommes; sa gloire posthume est faite de ce qui fut son long supplice; et elle demeure le type achevé d'une race bien rare en toute saison, et dont l'époque où se passe ce récit offre, en particulier, peu d'exemples.

Évitons ici cependant d'accepter l'opinion commune qui ne veut reconnaître, au temps de la poudre et des mouches, que la parodie scandaleuse et la profanation sacrilège de l'amour. Au moins faut-il, sans condamner en bloc une période entière de l'histoire, y distinguer deux phases, dont la deuxième rachète en partie la première. Si la Régence et les années qui suivent ne mettent guère à la mode que la recherche du plaisir, le papillonnage du caprice et la satisfaction rapide des sens ou de la vanité, une sorte de révolution dans les mœurs et dans les idées s'opère dans la seconde moitié du siècle. La galanterie avouée et le libertinage cynique font place à l'étalage de sentimens tout opposés : la candeur, la constance, sont autant en honneur que l'étaient naguère la rouerie et l'infidélité; aux fantaisies succèdent les « attachemens, » qui, pour beaucoup, sont véritablement comme un nouveau mariage, plus librement conclu, partant plus respecté que le mariage légal, consenti la plupart du temps en dehors de tout choix et de toute sympathie. Si la morale, à proprement parler, n'y gagne pas grand'chose, on ne peut nier pourtant que la dignité de la vie n'en soit sensiblement relevée, que cette irrégularité même ne comporte quelque vertu. Ainsi en juge, lorsqu'elle évoque ses souvenirs de jeunesse, une femme à qui sa notoire honnêteté confère le droit d'être indulgente : « Mon Dieu! qu'on est injuste pour ce temps-là! Que la société distinguée était généreuse, élevée, délicate! Que de solidité dans tous les liens! Que de respect pour la foi jurée dans les rapports les moins moraux (1)! »

Le ton habituel de l'époque, dans ces liaisons presque publiques, est celui d'une amitié douce, d'une tendresse émue et confiante, d'une sensibilité facilement larmoyante et teintée de mélancolie. Il est rare qu'on y trouve l'accent de la passion,

(1) La *Vie de la princesse de Poix*, par la vicomtesse de Noailles.

qu'on y entende des cris d'extase ou des sanglots de désespoir; mais avons-nous le droit de nous en étonner? L'amour à l'état de délire est, comme la fièvre chaude, une chose exceptionnelle, et l'on peut se demander s'il le faut déplorer. Pour ne pas être frénétique, le sentiment n'en est pas moins sincère. La transformation qui s'opère dans la période de quarante ans qui précède la Révolution reste un fait patent, indéniable, auquel ont contribué, dans une large mesure, deux des plus célèbres écrivains du temps, Jean-Jacques Rousseau et Richardson. C'est en effet l'une des preuves concluantes de l'influence de la littérature, que l'action exercée sur l'imagination des femmes par l'apparition de ces œuvres, dont tant d'entre elles ne connaissent guère aujourd'hui que le nom, *La Nouvelle Héloïse*, *Clarisse Harlowe*, *Sir Charles Grandison*. Dans les ruelles et dans les boudoirs, il sembla qu'un long frémissement secouât leur torpeur égoïste; elles s'éveillèrent comme au souffle vif du matin. Leurs yeux s'ouvrirent; elles prirent conscience du mal obscur dont elles souffraient, le vide moral, le néant des plaisirs, la vanité d'une existence sans idéal; et le remède leur apparut dans le retour aux joies du cœur et à la vie sentimentale. Au fond de ces âmes desséchées, se rouvrit la source des larmes; la flamme éteinte se ralluma, plus brillante après les ténèbres; et l'amour apparut comme un dieu nouveau, bienfaisant, d'autant plus adoré qu'il avait été méconnu.

Sans doute, pour bien des femmes, l'évolution est plus apparente que réelle : c'est une mode, une attitude, une élégance en quelque sorte, plutôt qu'une métamorphose intérieure. Beaucoup toutefois sont vraiment touchées par la grâce, et quelques-unes atteintes jusque dans l'essence de leur être. De ce nombre, et plus que toute autre, est Mlle de Lespinasse. Naturellement ardente, impétueuse, excessive, dès qu'elle eut entrevu l'abîme de la passion, elle s'y jeta à corps perdu, et ne put jamais se reprendre. Elle aima l'amour pour lui-même, et plus peut-être encore que son objet. Ce fut, en un instant, le centre et le but de sa vie. « Lisez dans le fond de mon âme, s'écrie-t-elle; voyez-y plus encore et mieux que je ne vous dis. Peut-on jamais exprimer ce qu'on sent, ce qui anime, ce qui fait qu'on respire, ce qui est plus nécessaire, oui, plus nécessaire que l'air, car je n'ai pas besoin de vivre et j'ai besoin d'aimer! » Et constamment, mêlé aux plus chaleureuses effusions, revient comme un refrain le

souvenir des rénovateurs qui ont allumé dans son sein le feu qui le dévore, de ce Jean-Jacques, qui « la séduit, confesse-t-elle, au point de l'égarer, » et de l'auteur de cette *Clarisse,* dont elle ne lit jamais l'histoire sans la confondre avec la sienne : « Vous me croirez folle, dira-t-elle à l'un de ses confidens (1), mais lisez une lettre de Clarisse, une page de Jean-Jacques, et je vous réponds que vous entendrez ma langue. Non pas que je croie parler la leur, mais j'habite le même pays, et mon âme est à l'unisson du cœur douloureux de Clarisse. »

L'invasion, dans une âme de feu, de tout ce romanesque est un redoutable danger. A se forger ainsi, d'après des types de convention, un idéal surhumain, impossible, à vouloir transporter dans le domaine de la réalité les sentimens exagérés d'une littérature de fiction, on court, d'un pas presque assuré, vers les désillusions cruelles; et, pour avoir visé trop haut, on risque de retomber sur le sol, les ailes brisées, la chair meurtrie. Tel sera, en effet, dans la dernière phase de sa vie, le sort de Mlle de Lespinasse ; c'est le secret de son infortune. Il nous faudra bien reconnaître que les souffrances dont elle se plaint, elle-même en est le principal et le premier auteur, et que le plus grand tort de celui qu'elle traitera, sans cesser de l'aimer follement, de « meurtrier » et de « bourreau, » est de n'avoir été qu'un homme, au lieu d'un héros de roman. Mais ce qui atténue et explique son erreur, c'est qu'avant cette triste expérience, une première aventure avait mis sur sa route l'être assurément le mieux fait pour l'entretenir dans sa chimère et pour donner une forme aux imaginations de son cerveau en fièvre.

Si le marquis de Mora, — c'est de lui qu'il s'agit ici, — ne fut sans doute pas, en tous points, l'« amant parfait, » la « créature céleste, » dont l'image poursuivit Julie jusqu'au seuil de la tombe, du moins tout conspira pour lui en prêter l'apparence; l'absence, la maladie, la mort prématurée perpétuèrent son prestige, fixèrent à son front l'auréole. Ce personnage intéressant, l'homme qui, avant tout autre, alluma dans l'âme de Julie la flamme du grand amour, était resté jusqu'à présent dans une obscurité relative; les informations sur son compte étaient vagues autant qu'incomplètes. Les documens nouveaux qui m'ont

(1) Lettre du 14 janvier 1774, au comte de Crillon. *Correspondance inédite* publiée par M. Ch. Henry.

été communiqués (1) me permettent de jeter une lumière plus précise sur cette figure pâlie, de démêler avec plus de netteté la trame de cette brève existence. En donnant ce récit avec quelque détail, je ne crains pas que l'on m'accuse de m'éloigner de celle qui fait l'objet de cette étude. Mora domine, effectivement, toute la vie sentimentale de Mlle de Lespinasse. Alors même qu'elle brûle pour un autre, c'est encore lui qu'elle invoque en secret; infidèle aux sermens qu'elle lui a jadis prodigués, elle lui conserve, au sanctuaire de son cœur, un autel dont il est le dieu et devant lequel elle s'agenouille aux heures d'intime détresse. L'étrange problème que pose cette dualité de sentimens s'éclaircira peut-être par une plus entière connaissance des circonstances de la liaison qui unit entre eux ces deux êtres.

II

La maison des Pignatelli d'Aragon, — issue de la même tige que les Pignatelli de Naples, — est une des plus illustres et des plus anciennes de l'Espagne. De ses nombreux représentans, le plus en vue était, au début du XVIIIe siècle, don Joaquin Atanasio, seizième comte de Fuentès, l'un des bons diplomates du Roi très catholique. Grand, sec, « d'une laideur distinguée, » ce grand seigneur n'avait rien de la morgue, de la froide gravité, qu'on attribuait alors à ses compatriotes. On le dépeint, tout au contraire, comme un homme vif et gai, d'humeur gracieuse, aimant à plaire, galant avec les femmes, et voltigeant de l'une à l'autre « sans qu'on le vît jamais s'asseoir ni demeurer en place, » bref de tempérament bien plus italien qu'espagnol. Tel du moins était-il en tant qu'homme de salons, mais il changeait d'allures pour traiter les affaires. Il reprenait alors l'attitude sérieuse, un peu raide, qui convenait à ses hautes fonctions, et se montrait en politique aussi impénétrable qu'il était expansif dans un milieu

(1) Mme la duchesse de Villa-Hermosa, héritière des papiers de la famille du marquis de Mora, en a fait imprimer la plus grande partie dans un recueil tiré à très peu d'exemplaires et non mis dans le commerce, dont la publication a été par elle confiée au P. Luis Coloma, et qui porte le titre de *Retratos de Antano* (Madrid, 1895, 597 pages, plus un important appendice). Ce précieux volume qui m'a été gracieusement communiqué par M. le marquis d'Alcedo, — avec un petit opuscule du même P. Coloma, intitulé : *El marqués de Mora* (Madrid, 1903), que je tiens de la même main, — constitue la principale source où j'ai puisé les élémens du récit qui va suivre.

mondain. Sa femme, dona Maria Luisa Gonzaga y Caracciolo, duchesse de Solferino, passait pour une personne d'esprit, bien que médiocrement instruite, affable, un peu futile, passionnée pour le jeu et pour tous les plaisirs de la belle société, faite pour briller dans les cours, n'eût été sa santé fragile, qui l'arrêtait parfois pendant toute une saison. De leur union naquit d'abord une fille, Maria Luisa Pignatelli, qui prit le voile en 1762 au monastère des Salésiennes. Cette naissance fut suivie de celle d'un fils, don José y Gonzaga, qui vit le jour à Saragosse le 19 avril 1744 (1), et qui reçut le nom de marquis de Mora, titre traditionnel du premier-né de cette noble maison.

La petite enfance de *Pepe*, — c'est le sobriquet familier que lui donnent parens et amis, — s'écoula dans l'antique demeure que son père possédait sur le Corso de Saragosse et que peupla bientôt l'arrivée en ce monde de deux autres enfans : d'abord un second fils, Luis Pignatelli (2), puis une fille, dona Maria Manuela (3), laquelle devint par son mariage duchesse de Villa-Hermosa ; nous les retrouverons l'un et l'autre au cours de ce récit. Mora avait dix ans quand, en l'année 1754, le roi Ferdinand VI désigna le comte de Fuentès pour le représenter à la cour de Turin. L'enfant suivit son père ; un précepteur, l'abbé de la Garanne, reçut le soin de son éducation. Le maître était français, l'enseignement le fut également ; et ceci nous explique comment ce rejeton de souche aragonaise put parler et écrire aussi parfaitement notre langue, comment aussi dans son cerveau s'implantèrent, dès cet âge, certaines idées plus en honneur sur les bords de la Seine que sur les rives de l'Èbre ou du Mançanarès.

Il achevait sa douzième année, quand survinrent dans son existence deux événemens également mémorables ; il se maria, et, du même coup, reçut un brevet d'officier dans l'armée espagnole. A vrai dire, mariage et emploi furent tout d'abord plus honorifiques que réels ; mais l'avenir de l'enfant n'en fut pas moins engagé de ce jour. L'épousée, Maria Ignacia del Pilar, était fille du comte d'Aranda, alors ambassadeur en Portugal,

(1) Il fut baptisé le même jour dans la paroisse de San Gil. Il eut pour parrain son aïeul paternel, don Antonio Pignatelli, prince du Saint-Empire.

(2) Il épousa sa cousine Félicité d'Egmont Pignatelli, belle-fille de la célèbre comtesse d'Egmont.

(3) Née le 25 décembre 1753.

dont la famille soutenait depuis nombre d'années un grand procès contre la maison de Fuentès. Si elle n'était âgée que de onze ans à peine, elle apportait en dot le duché d'Almazan, et la mort récente de son frère la faisait unique héritière d'une magnifique fortune (1). On s'avisa, dans les deux camps, que cette alliance serait un sûr moyen de terminer un débat séculaire, et l'idée fut réalisée aussitôt que conçue. On expédia à Saragosse le fiancé juvénile, escorté de son précepteur; il y trouva la future et sa mère; les stipulations du contrat furent vivement rédigées; et le 4 décembre 1756, en présence de quelques parens conviés à la cérémonie, fut signé l'acte solennel qui unissait deux destinées. Le même jour, dans la *Gaceta*, paraissait le décret qui donnait à Mora le titre de *cadete*. Le jeune marquis se réveilla donc le lendemain pourvu d'une charge militaire et muni d'une épouse qui jouait encore à la poupée.

Après cette grande journée, trois ans s'écoulèrent pour Mora sans incidens qui vaillent d'être notés. Ses parens restèrent à Turin; il demeura à Saragosse, logeant à l'hôtel d'Aranda, sous les yeux vigilans de sa belle-mère et de son précepteur. Son temps se partageait entre ses études littéraires et son apprentissage dans le métier des armes; il ne voyait sa femme qu'à de rares intervalles et par-devant témoins. Vers la fin de l'année 1759, on décida que l'heure était venue de mettre un sceau définitif à des nœuds imparfaits. Les Fuentès revinrent d'Italie, les Aranda de Portugal; les deux familles se joignirent à Madrid; quelques fêtes furent organisées; et le 6 avril 1760, la bénédiction religieuse fut donnée en grande pompe, au milieu d'une foule composée de toute la noblesse du royaume. Mora, nous apprend-on, parmi cette brillante assistance remporta le plus vif succès. Il fut unanimement jugé « un superbe garçon, » bien découplé, d'apparence vigoureuse, de tournure élégante, doué d'une physionomie heureuse, qu'éclairaient des yeux noirs, ardens et expressifs. On n'en put dire autant de l'épousée, petite, menue, les traits passables, mais l'aspect d'un enfant chétif, brune de peau « à faire peur, » et la bouche prématurément dégarnie. « On dit qu'elle n'est point laide, — écrit Walpole, qui la vit peu de mois après (2), — et qu'elle a une aussi bonne dentition qu'on peut le souhaiter, quand on n'a que deux dents,

(1) Le comte d'Aranda possédait, dit-on, plus de 400 000 livres de rente.
(2) Lettre du 7 juin 1760. — Édition Cunningham.

et qu'elles sont noires. » Il fut aisé de présager, dès le premier coup d'œil, quel serait l'avenir d'une union aussi mal assortie que légèrement conclue.

Si Mme de Mora semble n'avoir que peu marqué dans l'existence de son époux, il n'en fut pas de même de sa famille. En effet, le comte d'Aranda (1) exerça sur son gendre une influence profonde et décisive, et ce fut lui qui l'orienta vers la voie qu'il suivit plus tard avec une ardeur passionnée. Il convient donc pour ce motif d'esquisser au passage la figure de cet homme d'État. Dans un pays où les idées étaient, pour ainsi dire, figées depuis des siècles, où les seigneurs qui composaient la cour de Charles III semblaient coulés dans le même moule que ceux du temps de Philippe IV, affichaient les mêmes préjugés, vivaient dans la même oisiveté et se targuaient de la même ignorance, don Pedro d'Aranda eut, l'un des premiers, cette audace de tourner le visage au vent qui soufflait de l'autre versant des Pyrénées, et de prêter l'oreille à l'Évangile de la doctrine nouvelle. Pendant de longues années, il représenta presque seul, à la cour de Castille, l'esprit réformateur, et, lorsqu'il parvint au pouvoir, il donna cet exemple rare d'un homme qui veut appliquer ses idées et dont les actes sont d'accord avec ses théories. Il apportait d'ailleurs au service de sa cause plus de volonté que d'esprit. Sa parole était lente, lourde et souvent obscure. Quand il vint plus tard à Paris, précédé d'un immense renom, il fut une amère déception pour ses admirateurs ; au sortir d'un dîner organisé en son honneur à son arrivée à Versailles : « Non seulement il ne m'a pas dit une chose spirituelle (2), s'écriera sa voisine de table, mais il a été dans le plus lourd et le plus commun ! Il est vrai que je le crois un peu sourd, et qu'il n'y voit pas. » Caraccioli le comparait à « un puits fort profond, dont l'orifice est étroit. » Aux dons brillans qui lui manquaient, il suppléait d'ailleurs par le jugement et par le caractère. « Il avait, écrit le duc de Lévis (3), de la dignité sans arrogance, de la gravité sans lenteur ; il était impénétrable sans être mystérieux. » Sa fermeté d'humeur allait jusqu'à l'entêtement : « une mule aragonaise, » disait de lui Charles III. Sa discrétion était à toute

(1) Don Pedro Abarca y Bolea, comte d'Aranda, né en 1718, président du Conseil de Castille de 1766 à 1773, mort en 1799.

(2) Lettre du 13 septembre 1773, au comte de Périgord, citée par M. Morel Fatio, dans ses *Études sur l'Espagne*.

(3) *Souvenirs et portraits*.

épreuve : lors de la mesure violente qui signala son ministère, l'expulsion des jésuites d'Espagne, le secret fut si bien gardé que, le même jour, à la même heure, toutes les maisons furent fermées à la fois, sans que personne d'avance en ait eu le soupçon. « Comment avez-vous pu agir avec un tel mystère? lui demandait-on par la suite. — En n'en parlant point, » fut sa simple réponse.

Je n'ai pas à décrire la popularité dont jouissait Aranda dans le clan encyclopédique et combien l'on y faisait fête à cette puissante recrue. Voltaire menait le branle avec sa verve accoutumée : « Vous saurez, écrit-il à Mme du Deffand (1), qu'il y a une trentaine de cuisiniers répandus dans l'Europe qui, depuis quelques années, font des petits pâtés dont tout le monde veut manger. On commence à les trouver fort bons, même en Espagne; le comte d'Aranda en mange beaucoup avec ses amis. » Et Galiani constate combien l'enthousiasme du maître a promptement gagné les disciples : « Le bon vieux (2) est à présent tout Espagnol, tout entier à Aranda, et il donne le ton à toute la nation française. » C'est en effet un concert unanime d'applaudissemens, de louanges hyperboliques, pour le héros qui entreprend « de nettoyer les nouvelles écuries d'Augias, » pour le victorieux pourfendeur du « fanatisme et de la superstition, » pour le hardi libérateur « qui a chassé les jésuites d'Espagne, et qui chassera encore bien d'autres vermines. » Tel est, au foyer conjugal, l'air que respire quotidiennement un adolescent passionné, épris de nouveautés, et préparé à ces idées par une culture essentiellement française ; tels sont les refrains qui bourdonnent perpétuellement à ses oreilles. Une éducation si spéciale aide à comprendre comment le marquis de Mora, lorsqu'il prit pied, quelques années plus tard, dans le salon de la rue Saint-Dominique, n'eut pas d'effort à faire pour se trouver au ton de la maison et se sentit plus à son aise dans un cercle de philosophes que dans un salon madrilène.

Presque aussitôt après le mariage de son fils, le comte de Fuentès fut nommé ambassadeur en Angleterre. Il y emmena avec lui le jeune couple. L'année suivante, la marquise de Mora mettait au monde une fille (3), qui fut appelée Joaquina, du nom

(1) Lettre du 24 avril 1769. Édition Lescure.
(2) Lettre du 27 juin 1768. *Lettere di Galiani al marchese Tanucci, passim.*
(3) Novembre 1761.

de son grand-père, et qui mourut à quelques mois de là, victime, dit-on, du climat londonien. Fut-ce à cause de ce deuil, ou par suite du peu de faveur dont il jouissait auprès du gouvernement britannique, que le comte de Fuentès demanda son rappel? Toujours est-il qu'en janvier 1762, nous le retrouvons à Madrid avec toute sa famille. Ce fut au cours de ce séjour que, pour la première fois, s'éveilla le cœur de Mora. L'honneur en fut à une célèbre comédienne, Mariquita Ladvenant, qui défrayait alors les curiosités du public castillan par son talent, par sa beauté et par ses aventures, en attendant qu'elle l'édifiât par sa fin pieuse et repentante (1). Mora conçut pour elle une passion violente, qu'il ne chercha guère à cacher. Le protecteur attitré de la dame, le duc de Villa-Hermosa, en fut outré de jalousie; une querelle s'ensuivit, dont le retentissement fut tel, que les familles de Fuentès et d'Aranda se virent forcées d'intervenir pour mettre un terme à ce scandale. On résolut d'éloigner l'amoureux; on obtint pour lui la faveur du grade de colonel et le commandement effectif du régiment de Galicie; et il fut expédié sur l'heure à Saragosse, tandis que le comte de Fuentès s'acheminait vers Paris, où il allait tenir l'emploi d'ambassadeur.

Deux ans plus tard, le 25 août 1764, la marquise de Mora, accouchant pour la seconde fois, donnait à son époux un fils, qui reçut le baptême dans l'église de San Gil, sous le nom de Luis Gonzaga. Les cloches tintaient encore pour la joyeuse cérémonie, quand, épuisée par l'effort de ses couches, la mère succomba subitement et sans maladie apparente, sans faire plus de bruit dans la mort qu'elle n'en avait fait dans la vie. Elle fut peu regrettée; l'oubli se fit vite sur son nom. L'enfant fut recueilli par son aïeule, la comtesse d'Aranda, qui se chargea des soins du premier âge; et le marquis de Mora, muni d'un congé régulier, partit aussitôt pour Paris rejoindre sa famille. Veuf et père à vingt ans, il semblait que ces événemens eussent glissé sur son âme sans l'émouvoir par une forte secousse; et les

(1) Mariquita Ladvenant mourut à Madrid le 1er avril 1767, dans tout l'éclat de son talent et de sa beauté. On publia de longs détails sur sa conversion et sur la fermeté de ses derniers instans, « où elle donna, écrit son confesseur, des signes évidens de prédestination. » Elle laissa quatre enfans; chacun d'eux fut recueilli par la famille qui croyait avoir des raisons de s'y intéresser : les duchesses de Huescar et de Benavente, le duc de Arcos, et le comte de Miranda.

beaux esprits de Madrid lui appliquaient la chanson populaire :

Le dimanche, je la vis à la messe,
Le lundi, je lui envoyai un message,
Le mardi, je l'épousai,
Le mercredi, je la battis,
Le jeudi, elle se mit au lit,
Le vendredi, elle fut administrée,
Le samedi, elle mourut,
Et le dimanche, je l'enterrai.
Si bien qu'en une semaine, je fus garçon, marié et veuf.

III

Aux derniers jours du mois d'octobre, Mora débarquait à Paris, où l'attendaient les siens. L'ambassadeur d'Espagne occupait alors le vieil hôtel Soyecourt, rue de l'Université; il installa son fils dans l'appartement du second, où il logeait déjà deux de ses secrétaires, Fernando Magallon (1) et le duc de Villa-Hermosa, l'ex-rival de Mora dans les bonnes grâces de Mariquita Ladvenant. L'un et l'autre fort répandus dans la société parisienne, ils se firent les initiateurs de leur jeune compagnon, l'introduisirent dans les salons où ils possédaient leurs entrées. Entre les trois compatriotes s'établit rapidement un lien d'étroite intimité. Magallon, de nos jours, n'est guère connu que grâce aux lettres de l'abbé Galiani, qui l'appréciait et qui l'aimait beaucoup. C'était, autant qu'il y paraît, un homme de quelque esprit, un peu léger, passablement viveur (2), d'ailleurs serviable et de bonne compagnie. Il fréquentait assidûment les cercles encyclopédiques, où ses saillies bouffonnes égayaient les graves entretiens. Quant à don Juan Pablo, duc de Villa-Hermosa, c'était un plus sérieux et plus important personnage. Riche et de grande naissance, il faisait figure à Paris aussi bien qu'à Madrid. Son biographe (3) le représente comme « un homme doué d'une robuste constitution, d'une virile élégance,

(1) Le chevalier Fernando Magallon avait le titre de chargé d'affaires d'Espagne. Il résida longtemps en France et retourna plus tard en Espagne, où il mourut conseiller du Roi.

(2) « Mora, écrit à propos de Magallon l'abbé Galiani, a besoin d'un mentor, et où en trouverait-il un plus complaisant et plus corrompu? »

(3) *Retratos de Antano*, par le P. Coloma.

d'un caractère énergique et d'une intelligence ouverte. » Versé dans les littératures espagnole et française, il se piquait d'écrire dans les deux langues; la traduction qu'il fit d'un des ouvrages de Baltazar Gracian (1) fut recommandée par Voltaire aux suffrages de l'Académie et accueillie par des applaudissemens; car philosophes et gens de lettres se faisaient gloire d'un tel confrère et payaient d'éloges emphatiques son adhésion à leurs doctrines.

Le patronage de ces deux diplomates aida sans doute les premiers débuts de Mora; mais la situation de sa famille aurait suffi pour lui gagner les faveurs du monde parisien. Depuis la conclusion du *Pacte de famille*, l'ambassadeur d'Espagne était fort en honneur à la cour du Roi très chrétien. Tandis que, pour les membres du corps diplomatique, les mardis seuls étaient consacrés aux audiences, les portes du palais s'ouvraient toujours à deux battans pour le comte de Fuentès. Louis XV lui réservait un logement à Versailles, comme dans ses autres résidences. Toute la famille royale le traitait sur un pied d'amicale familiarité; la Reine et Mesdames, filles du Roi, se faisaient expédier chaque jour, de la cuisine de l'ambassade, certains plats espagnols dont elles étaient friandes; et l'on assure qu'un soir où le comte négligea de paraître au souper, Louis XV envoya sur-le-champ prendre de ses nouvelles et le « gronda fort, » le lendemain, de l'inquiétude dont il avait été la cause. « On ne saurait dire combien Fuentès est estimé à Paris, écrit dans son journal le duc de Villa-Hermosa. La Reine dit qu'elle ne veut pas entendre parler de son départ, désirant le garder toujours auprès d'elle. Le Roi ne peut s'en passer... C'est un homme qui peut faire tout ce qu'il veut, car, de lui, on ne prend jamais rien en mauvaise part. » La plupart des femmes de la Cour, conquises par ses prévenances et par sa galanterie, recherchaient ses hommages, tandis que l'Encyclopédie découvrait dans l'ambassadeur « l'un des hommes les plus éclairés de son temps et de son pays. »

La comtesse de Fuentès contribuait, pour sa part, à soutenir habilement cette popularité. Atteinte déjà du mal qui devait un jour l'emporter, elle cachait ses souffrances avec cette espèce d'héroïsme qu'inspire à certaines femmes la passion des plaisirs

(1) *El Criticon*, l'Épilogueur.

et des succès mondains. Éclectique dans ses relations, elle accueillait avec la même bonne grâce gens de lettres et grands seigneurs, et l'on cite d'elle un trait qui fait quelque honneur à son goût : quand Rivarol adolescent, sans nom, sans amis, sans argent, n'ayant pour tout bagage que sa verve brillante, vint chercher fortune à Paris, la comtesse de Fuentès fut, dit-on, la première à reconnaître son esprit, à pronostiquer son talent; elle le prit sous sa protection, célébra partout son mérite, le présenta dans les salons que, pendant tant d'années, cet incomparable causeur allait retenir sous son charme.

Tout concourait, ainsi qu'on le voit, à frayer les voies à Mora dans cette société bigarrée, pleine de contradictions et de contrastes surprenans, où la morale la plus facile s'alliait aux idées généreuses et la frivolité des mots au sérieux des idées, et dont l'éclat factice éblouissait l'Europe. Il y fut promptement à la mode; Versailles d'abord, Paris ensuite, retentirent bientôt de son nom. Il est vrai que, si l'on en juge d'après les nombreux billets doux que l'on conserve encore dans les archives de sa famille, ses succès, au début, furent surtout ceux qui convenaient à son âge. Pour distraire ce veuvage précoce, affluèrent de toutes parts les plus dévouées consolatrices; leurs soins ne furent pas repoussés; et l'on put croire un temps qu'enivré par tant de conquêtes, Mora se contenterait de ces fragiles lauriers. Mais cette phase dura peu; le trop facile métier de séducteur convenait mal à cette âme foncièrement chaleureuse, toute bouillonnante de sève, éprise des plus nobles chimères. Il ressentit promptement l'ennui profond de ce qu'on appelle les plaisirs; les fêtes galantes et les amourettes de passage le lassèrent jusqu'à l'écœurement. Dès cette phase de son existence, et malgré son extrême jeunesse, les causeries littéraires, les discussions philosophiques, l'étude des grands problèmes qui commençaient alors d'agiter les esprits, eurent pour lui plus d'attrait que les dissipations mondaines.

On trouve une preuve de ces dispositions dans ces lignes qu'à cette époque il adressait à Condorcet pour le remercier de l'envoi d'un de ses manuscrits : « Ce que vous dites sur le sort de l'humanité est malheureusement si vrai, qu'on ne saurait trop estimer l'ouvrage, et l'auteur qui défend les droits opprimés. Mais il faut bien le cacher de la vue perçante des ennemis de la vérité! Comptez donc sur mon profond secret. Si tout le monde

abhorrait comme moi les tyrans et les persécuteurs, on ne serait pas obligé d'en garder de cette espèce, et nous jouirions tous du bien inestimable de la liberté. Mais les hommes ne sont pas faits pour le bonheur; leurs sottises et leurs folies les attachent à la chaîne de l'esclavage (1). » Devinerait-on à ce langage un homme de vingt-quatre ans, coqueluche des salons élégans? Et peut-on s'étonner qu'on ait rapidement distingué dans les cercles philosophiques cet étranger, d'apparence presque juvénile, qui, s'exprimant dans notre langue avec une correction parfaite, apportait dans les controverses une éloquence chaude et contenue, tant d'enthousiasme avec tant de mesure, l'assurance de la conviction tempérée par la modestie?

C'est bien, en effet, sous ces traits que dépeignent Mora ceux qui le virent à cette époque, et, ce qui nous intéresse davantage, c'est tel qu'il apparut à Mlle de Lespinasse le jour où le hasard les mit tous deux en présence. Fréquentant dans les mêmes milieux, ayant mainte relation commune, cette rencontre d'ailleurs était inévitable, et le seul sujet d'étonnement est qu'elle se soit produite si tard. Depuis deux ans déjà, l'héritier du comte de Fuentès était l'hôte de Paris, quand il connut celle que la destinée avait marquée pour transformer sa vie. Une lettre de Julie fixe la date de l'événement au dernier mois de l'année 1766 : « Je veux vous parler, écrit-elle (2), de ce qui m'affecte en ce moment, d'une nouvelle connaissance dont j'ai la tête pleine, et dont je vous dirais que j'ai le cœur plein, si vous ne me niiez pas d'en avoir un. » Le portrait que, dans cette même lettre, elle trace du jeune Espagnol, démontre l'impression profonde laissée par leurs premières causeries : « Une figure pleine de bonté et d'agrément, et qui inspire la confiance et l'amitié,... un caractère doux et liant, sans être fade, une douce chaleur sans emportement, un esprit ferme, juste, rempli de traits et de lumières, un cœur, ah! quel cœur!... Tous ses premiers mouvemens sont l'expression de la vertu, tous ses discours la respirent, et toutes ses actions en sont le modèle. » Longtemps, sur ce mode lyrique, elle donne cours à son enthousiasme, célébrant tour à tour la modestie et l'oubli de soi-même, le naturel, la loyauté et la sin-

(1) Appendice aux *Lettres inédites de Mlle de Lespinasse*, publiées par M. Ch. Henry, et *Retratos de Antaño*, *passim*.

(2) Lettre du 19 décembre 1766, publiée par M. Isambert, d'après les papiers de Hénault, *passim*. La lettre paraît adressée au baron d'Holbach.

cérité de celui qui, du premier coup, semble l'avoir si bien conquise : « On voit toujours jusqu'au fond de son âme, et il estime assez les gens qu'il aime, ou du moins il les aime assez, pour croire que l'art qu'il pourrait employer est au-dessous d'eux et de lui. En un mot, cet homme remplit l'idée que j'ai de la perfection ! »

Nous prenons ici sur le fait l'imagination romanesque, nourrie de rêves et de chimères. L'être idéal, l'impossible héros entrevu dans le vague des songes, a revêtu soudain un corps et une forme concrète. Nul défaut, nulle faiblesse n'en dépare la suprême beauté. Il est celui que, depuis sa jeunesse, elle appelle de ses vœux secrets; et si, sur cette image, sa tête seule a d'abord pris feu, son cœur, bien qu'elle s'en défende, ne tarde guère à s'embraser de même : « Ah ! si vous saviez combien cette âme honnête a touché la mienne ! » Elle n'avoue pas cependant sa défaite, et la passion naissante se couvre encore du voile accoutumé en pareil cas : « Si ce n'était pas un homme, je vous en dirais davantage, car n'allez pas croire que cette amitié aille jusqu'à l'amour (1) ! »

Quand Julie parle de la sorte, tout porte à croire à sa bonne foi. Si, même pour une femme d'expérience, il est parfois malaisé, au début, de distinguer dans le fond de son cœur la clarté douce de l'amitié de la flamme ardente de l'amour, combien dut-il en être ainsi pour la créature à la fois passionnée et novice, dont les plus chastes sentimens se traduisaient par les expressions exaltées que, dans nos précédentes études, nous avons notées au passage? Il est d'ailleurs à supposer que l'illusion eût été brève; mais, dans cette phase initiale, le temps fit défaut à Julie pour voir clair dans son âme; le roman, à peine ébauché, parut se clore dès le premier chapitre. La lettre où Mlle de Lespinasse fait à son confident le récit de sa découverte est datée du 19 décembre; et c'est quinze jours plus tard que le jeune Espagnol reprenait le chemin de son pays natal.

Une vulgaire querelle de famille fut l'occasion de ce brusque départ. L'ardent désir de ses parens était qu'il refît sa vie sans délai par un second mariage; or, il s'offrait alors pour lui un excellent parti, Félicité d'Egmont Pignatelli, riche, belle, de haute naissance, cousine éloignée des Fuentès. Mais, malgré l'insistance des siens, Mora ne voulut rien entendre; sa liberté lui semblait

(1) Lettre du 19 décembre 1766. *Ibidem.*

trop précieuse pour l'entraver d'un lien nouveau, si doré qu'il pût être. Ce fut la raison qu'il donna, et il n'y a guère apparence qu'il eût quelque autre arrière-pensée, ni que Julie entrât pour rien dans son obstinée résistance (1). S'il se plaisait dans son salon, s'il était digne d'apprécier le charme unique de sa causerie, aucun symptôme, aucun témoignage ne révèle que son cœur ait été touché et que dès lors il ait subi l'attrait d'une âme si semblable à la sienne. Toujours est-il que son refus provoqua des scènes assez vives et rompit la paix familiale. Son congé, au surplus, était sur le point d'expirer, ses devoirs militaires le rappelaient à son régiment; il ne fit nul effort pour avoir une prolongation. Au début de janvier 1867, le marquis de Mora s'arrachait de Paris et regagnait Madrid, où l'attendait un accueil enthousiaste.

IV

Un curieux mouvement d'opinion se dessinait précisément alors dans la société castillane. La fréquence croissante des voyages, la traduction en espagnol des œuvres les plus réputées de nos modernes philosophes, d'assez nombreuses alliances avec notre aristocratie, avaient, chez nos voisins, donné l'éveil à cet esprit nouveau qui entraînait l'élite de la nation française. Tout ce qui venait de Paris y jouissait d'un prestige étrange; certains noms, comme ceux de Diderot, de J.-J. Rousseau, de Voltaire, excitaient la ferveur dévote de gens dont la plupart n'avaient ouvert aucun de leurs ouvrages; une visite à Ferney, — un « pèlerinage, » comme on disait, — assurait à bon compte un renom d'esprit distingué. Tel qui, de toute son existence, n'avait pratiqué que la chasse, la danse, le jeu, les *corridas*, se croyait apte à réformer les mœurs, les lois de sa patrie, se déclarait humanitaire, ennemi de la superstition, partisan convaincu de la diffusion des lumières. La « tolérance » était une mode, la « pensée libre » une élégance. Transformation sans doute toute d'apparence, à fleur de peau, qui, pour beaucoup, laissait intact le fond héréditaire de croyances et de préjugés, mais qui explique l'incroyable succès qui allait accueillir, à son retour

(1) Félicité d'Egmont épousa deux ans plus tard, en 1768, le prince Luis Pignatelli, frère cadet de Mora, dont elle eut trois enfans, nés à Paris de 1770 à 1778. (*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, du 28 février 1905.)

de France, un jeune seigneur éloquent et instruit, qu'on disait avoir fait fureur dans les salons de l'Encyclopédie.

Le fait est qu'il n'est presque aucun de ses compatriotes qui ne le crût alors appelé aux plus hautes destinées et n'attendît du marquis de Mora le relèvement et la rénovation future du royaume de Castille. Le « miracle de son pays » ou « le plus grand des grands d'Espagne, » ce sont les expressions courantes dont on use en parlant de lui. Quelques années plus tard, lors de sa fin prématurée, il fut permis de mesurer aux regrets qu'il laissa les espérances qu'il emportait avec soi dans la tombe. « Tout est destinée dans ce monde, écrira l'abbé Galiani, et l'Espagne n'était pas digne d'avoir un M. de Mora. Peut-être cela dérangeait-il l'ordre entier de la chute des monarchies! » Et quelques jours plus tard : « Il y a des vies qui tiennent à la destinée des Empires. Ce que nous voyons à présent n'est qu'une fausse lueur de polissement, mais l'Espagne ne sera pas la France. S'il était dans l'ordre éternel qu'elle le devînt, Mora ne serait pas mort (1). » Il nous est difficile d'apprécier aujourd'hui les raisons de cet enthousiasme; les élémens nous font défaut. Des rares manuscrits de Mora, de sa vaste correspondance, il ne subsiste à peu près rien; à part quelques lettres intimes, tout a été impitoyablement et systématiquement détruit. Mais sur la séduction qu'exerçait sa parole, sur l'ascendant que subissaient tous ceux qui approchaient de lui, l'avis est unanime et les affirmations abondent : Espagnols, Français, Italiens, il n'est pas un de ses contemporains qui ne proclame son charme et ne s'incline devant sa supériorité. Quelque part que l'on fasse à l'esprit de parti, aux exagérations et à l'emphase du temps, on ne peut récuser cet ensemble de témoignages et dénier une réelle valeur à celui qui en est l'objet.

Si grand que fût son succès à Madrid, il consolait d'ailleurs imparfaitement Mora des plaisirs supérieurs du séjour de Paris. Un vague ennui le rongeait sourdement; il fait plus d'une fois allusion, dans les billets que l'on conserve, à la « mélancolie » et à l' « invincible tristesse » dont il ne peut se défendre, dit-il, depuis l'époque de son retour. Pour se distraire et secouer sa torpeur, il appelle la littérature à son aide. Ce fut à cette époque qu'il composa de légers opuscules, dont les titres seule-

(1) Lettres des 14 juin et 8 juillet 1774. Édition Perey et Maugras.

ment sont venus jusqu'à nous : une élégie en vers sur la mort toute récente de Mariquita Ladvenant, un poème héroï-comique sur l'aventure galante d'un de ses familiers, qu'on nommait l'abbé Casalbon. Une singulière figure, pour le dire en passant, que ce dernier personnage, ex-jésuite défroqué, humaniste érudit, écrivain élégant, du reste toujours affamé, parasite effronté des grands seigneurs de Madrid, payant un dîner d'un sonnet, vendant sa plume au plus offrant, et toujours prêt à soutenir sur commande, dans les disputes politiques ou privées, avec la même chaude éloquence, la cause du plus puissant et du plus riche enchérisseur. Mora, pour sa part, l'employa à traduire dans sa langue natale ou, pour mieux dire, à adapter l'un de ces romans de Richardson qui arrachaient alors des larmes à tous les beaux yeux de Paris. C'était, nous le savons, l'auteur préféré entre tous de Mlle de Lespinasse, et sans doute faut-il voir un ressouvenir de ses entretiens avec elle dans l'ardeur de Mora à faire goûter *Sir Charles Grandison* de ses compatriotes (1).

Parmi les salons de Madrid, l'un des plus à la mode était celui d'Olavide (2), l'ancien intendant de Séville, littérateur de marque et voltairien de profession. Fort riche, et recevant avec magnificence, il avait fait adjoindre à son hôtel une ravissante salle de spectacle, où la fine fleur de la noblesse jouait des pièces de Voltaire, traduites en espagnol par le maître de la maison. Mora était intime dans cette demeure, et le plus assidu, comme le plus admiré, aux réunions littéraires qui s'y tenaient chaque semaine, à jour fixe. Il consentait même quelquefois à monter sur la scène et à jouer les rôles d'amoureux. Celle qui lui donnait la réplique était habituellement l'étoile de ce petit théâtre, dona Mariana de Silva, duchesse de Huescar (3), surnommée *l'Académicienne* à cause de ses talens dans les diverses branches de l'art et de la littérature. « La duchesse de Huescar, lit-on dans une notice qui lui est consacrée, écrivait parfaitement des deux mains, faisait des vers excellens, et traduisait du français des tragédies et maints autres ouvrages. » Elle excellait encore

(1) Lettre de Casalbon au duc de Villa-Hermosa. *Retratos de Antano, passim.*

(2) Don Pablo Olavide, né à Lima en 1725, mort en 1803, après avoir été reclus huit ans dans un couvent par ordre de l'Inquisition.

(3) Née à Madrid, le 14 octobre 1761, de don Pedro de Silva, marquis de Santa-Cruz, et de Maria Cayetana de Sotomayor, marquise d'Arcicolar.

dans le dessin et la peinture; certains de ses tableaux exposés à Madrid eurent un si vif succès qu'elle fut nommée présidente honoraire de la *Royale Société de peinture*. « A tous ces dons acquis elle joignait ceux de la beauté, de la grâce et de la douce conversation. »

Ainsi qu'il était à prévoir, la familiarité des planches provoqua rapidement une autre intimité. « A force de se dire sur la scène qu'ils s'aimaient, ils commencèrent par le croire et finirent par le réaliser. » Il semble, à dire le vrai, que, du côté du marquis de Mora, l'impression fut légère, et surtout fugitive. La duchesse, au contraire, s'enflamma pour de bon; elle congédia la troupe des prétendans qui papillonnaient autour d'elle et fit si peu mystère du sentiment qui l'entraînait, que tout Madrid bientôt ne parla d'autre chose. Le bruit en vint jusqu'à Paris, et les Fuentès prirent inquiétude, redoutant que l'affaire allât jusqu'au mariage; car la duchesse, de quatre années plus âgée que Mora, n'apportait d'autre dot que ses talens et sa beauté. Ils résolurent de rompre cette liaison. Par leur crédit, le régiment que commandait Mora fut expédié en Catalogne; et le jeune colonel suivit le régiment, sans objection, sans résistance, avec une résignation exemplaire. C'est qu'il roulait dans sa tête un projet auquel il tenait plus qu'à une amourette de rencontre: obtenir un congé nouveau, retourner à Paris, retrouver les milieux où il se sentait vraiment vivre. Il faisait à cette fin démarches sur démarches, sans réussir à fléchir la rigueur du vieux ministre de la Guerre, l'impitoyable Gregorio Munian; quand une catastrophe imprévue fit cesser toutes les résistances. Le 5 juillet 1767, succombait à Madrid, chez son aïeule la comtesse d'Aranda, le fils unique du marquis de Mora, à l'âge de trois ans à peine, emporté brusquement par la petite vérole.

Quel fut l'effet d'un coup aussi cruel sur une nature sensible, les lettres que Mora adresse à cette époque à son meilleur ami, le duc de Villa-Hermosa, nous permettent de l'imaginer. Il n'a plus qu'une pensée, se réfugier auprès des siens, réchauffer à leur affection son cœur malade et noyé d'amertume. La permission de se rendre à Paris est maintenant octroyée par l'autorité militaire; mais de graves affaires d'intérêt, des démêlés avec la famille d'Aranda, retardent le départ; et Mora passe successivement du plus complet découragement à la plus fiévreuse impatience. « Tu dois savoir, écrit-il à Villa-

Hermosa, les raisons qui, pour l'instant, entravent mon voyage et me priveront peut-être du seul bonheur que je puisse éprouver après cette période de tristesse... Tout se ligue contre moi, et il ne manquait plus que de me voir enlever la consolation d'embrasser parens, frère, amis, enfin tout ce que j'aime le plus au monde ! Cela m'aiderait tellement à calmer la douleur, à secouer la mélancolie qui m'accablent ! Je t'assure que j'ai traversé des jours bien cruels. Combien tu m'as manqué ! Et de quelle consolation m'eût été ta compagnie dans mes peines ! »

Nulle allusion, dans cette correspondance, au regret de quitter la duchesse de Huescar, qui, navrée de cet abandon et presque malade de chagrin, exhalait sa tristesse en élégies, en séguédilles (1), en strophes harmonieuses. Hâtons-nous toutefois d'ajouter qu'elle ne fut pas inconsolable et qu'elle rappela promptement les galans d'autrefois. Bien mieux encore : sept ans plus tard, treize mois après la mort de la comtesse de Fuentès, elle succédait à la défunte, et devenait la femme de celui qui jadis se refusait à l'avoir pour belle-fille. Un tel dénouement nous dispense de nous apitoyer sur ses déceptions amoureuses.

V

Le mois d'octobre approchait de son terme, lorsque, toutes choses réglées et toutes difficultés levées, le marquis de Mora se réinstalla de nouveau dans l'hôtel de la rue de l'Université, où il reprit le même logement qu'il occupait naguère. Vingt mois seulement s'étaient écoulés depuis qu'il en était parti ; mais quel changement, dans un espace si court, s'était opéré dans son âme ! Du jeune homme joyeux, « pétulant, » débordant de sève et de vie, curieux de toutes les nouveautés, tel qu'il était enfin à son premier séjour, il ne restait qu'une vague et lointaine apparence. Plus que le temps, la souffrance avait fait son œuvre, peut-être aussi l'obscure atteinte du mal dont il portait en soi le germe héréditaire. Ses lettres de cette époque le montrent abattu, las et désenchanté, doutant de tout et de soi-même. « Tout

(1) « Elle a été saignée deux fois, lit-on dans une lettre de Casalbon, mais cet ingrat de Mora a imprimé en elle de telles idées que rien ne la divertit. Elle fait seulement des *seguedillas* sur l'absence et l'inconstance, et elle dit que Dioclétien ignorait sans doute ce genre de supplice, car il n'aurait pas eu besoin d'en inventer d'autres. »

cela n'a pas de remède, — dit-il (1), après avoir fait le tableau de sa situation morale, — et s'étendre sur de si douloureux sujets ne sert qu'à faire revivre la douleur. Je suis né malheureux, et je n'ai qu'à subir mon sort. Puissé-je avoir au moins cette consolation que les miens soient toujours heureux ; de leur bonheur dépendra tout le mien... Ami, reprend-il plus loin, je suis jeune, mais personne, si âgé qu'il soit, n'a subi de plus dures et plus nombreuses expériences du monde que moi. Je crois que je le connais, et je sais que je le méprise. » Le scepticisme et l'ironie se joignent à cette amertume : « Notre Jorge (2), écrit-il, n'oublie pas de s'amuser à Madrid. Il fait bien, car, en fin de compte, n'est-ce pas ce qui importe le plus en ce monde? »

Que sa mauvaise santé fût l'effet ou la cause de cette mélancolie, il est sûr que, dès ce moment, elle inspirait des inquiétudes. Dans les lettres des siens, il est souvent question de sa physionomie défaite et de sa maigreur décharnée. Lui-même, un mois après son arrivée, dans un billet à Villa-Hermosa (3) : « Une heure après que tu fus sorti de chez moi, lui dit-il, je fus pris de vertiges, puis d'une forte fièvre qui me dura toute la nuit. J'en suis resté moulu, à demi mort. » Ces accidens, bientôt suivis d'hémorragies, se renouvellent dès lors avec une fréquence alarmante.

Entre l'état d'esprit qu'indiquent ces courts fragmens et la crise que traverse, en ce même temps, Julie de Lespinasse, l'analogie est saisissante. Même lassitude de tout, même dégoût de la vie, même sentiment de l'*A quoi bon?* avec la volonté avouée de s'étourdir par le fracas du monde, et la secrète frayeur de n'y pas réussir. Lisons ces lignes qu'elle adresse à un ami dont le nom demeure inconnu (4) : « Quand j'étais jeune, je me livrais à *esprit perdu* à toute ma sensibilité. J'en ai pensé perdre la vie; il m'en a coûté la santé. Je suis venue à une situation plus douce, à une disposition plus calme; et j'ai vu que la vie pouvait n'être pas insupportable, qu'il fallait s'étourdir, s'amuser si l'on pouvait, et ne s'attacher fortement à rien. Voilà, mon cher baron le secret de ma vie, et voilà ce que vous appelez un cœur

(1) Lettres au duc de Villa-Hermosa.
(2) Don Jorge Azlor Aragon, frère cadet du duc de Villa-Hermosa.
(3) Lettre du 23 novembre 1767.
(4) Peut-être d'Holbach. Lettre du 3 janvier 1768. Papiers du président Hénault, *passim*.

dissipé. De bonne foi, croyez-vous qu'il ne fut fait que pour la dissipation? Croyez-vous que, quoique ma raison m'ait prescrit ce plan de conduite, mon âme s'y soumette toujours?... Oh! si vous saviez ce qu'il m'en a coûté, vous ne douteriez pas que les lettres d'Héloïse m'aient affectée jusqu'à me faire mal! »

Cette sincère confession nous livre la clé de son cœur, et l'on y lit à livre ouvert l'angoisse et le trouble d'une âme qui, pour donner le change à ses désirs, à ses aspirations intimes, a fiévreusement cherché tout ce que peuvent donner d'aliment à l'esprit les conversations de salon, les occupations littéraires, l'activité mondaine, et qui, ayant épuisé la saveur de ces joies limitées, arrivée à la fin et au dégoût des choses, découvre en soi un appétit d'aimer, de se donner, de se sacrifier, de souffrir. En vain s'efforce-t-elle à jouir encore de ce qui est à portée de sa main, à se contenter, comme le sage, des médiocres plaisirs et des petits bonheurs, sa nature violente s'insurge contre sa raison et rejette avec des nausées cette nourriture insuffisante. Pour satisfaire à sa soif d'idéal, elle n'a pas, comme en d'autres temps, les doux élans de la piété et les ravissemens de la Foi. Sur ce point, elle est de son siècle : l'agenouillement au pied des autels n'apporte pas de réconfort à la défaillance de son être, et la prière ne réchauffe pas la glaciale atmosphère dont elle est comme enveloppée. Un seul remède, sent-elle confusément, pourrait la guérir de son mal, l'amour, tel qu'il lui apparaît dans les pages qu'elle dévore, l'amour avec ses transports impétueux, ses ivresses, ses folies, l'amour qui, pour les femmes de son espèce, est toute la religion aussi bien que toute la morale, et dont elle parlera bientôt avec le même accent qu'un dévot célébrant l'objet exclusif de son culte : « Ah! que cet amour est grand! Qu'il est sublime! Je l'honore et je le respecte comme la vertu (1)! »

Entre deux êtres si pareils, si bien préparés à s'entendre, un commerce suivi ne pouvait guère rester paisible et purement amical, et tout donne à penser qu'il n'en fut pas longtemps ainsi. Il semble néanmoins que la première heure du revoir n'ait pas trouvé leurs cœurs exactement à l'unisson. Peu avant de quitter Madrid, Mora, sur une phrase de Villa-Hermosa au sujet des belles dames qui l'attendent à Paris : « Je ne sais quelles peuvent être celles qui désirent tellement mon retour,

(1) Lettre du 14 janvier 1774, au comte de Crillon. — *Lettres inédites* publiées par M. Ch. Henry.

réplique-t-il d'un ton détaché. Je ne pensais devoir cette reconnaissance à aucune. Ne crois pas qu'auprès d'aucune d'elles ta présence me puisse être importune. » Tout au contraire, Julie, chaque fois qu'elle évoque le passé, a coutume de dater du premier séjour de Mora l'enivrement, la transformation de son âme : « Il y a huit ans que je me suis retirée du monde, écrit-elle le 9 octobre 1774 (1). Du moment que j'ai aimé, j'aurais eu du dégoût pour les succès. » En 1772, à l'heure de leur séparation dernière : « Six ans du plaisir et du bonheur du ciel (2) doivent faire trouver l'existence un assez grand bien pour en rendre grâces aux dieux, même au comble du malheur. » Faut-il conclure de là qu'elle aima, pour sa part, deux ans avant d'être payée de retour? Ou, ce qui paraît plus probable, son ardente imagination, par un mirage rétrospectif, n'a-t-elle point décoré du grand nom de passion ce qui n'était encore qu'attrait vague et tendre souvenir?

Quoi qu'il en soit, après qu'ils se furent retrouvés, la flamme jaillit avec une intensité dévorante. Leurs âmes se reconnurent et volèrent l'une vers l'autre; dans la nature entière, rien n'exista pour eux qu'eux-mêmes; tout ce qui les séparait disparut à leurs yeux; ce fut à peine s'ils s'aperçurent de la grande différence des âges (3) : « Quand je lui parlais de la distance immense que la nature avait mise entre nous, j'affligeais son cœur, et bientôt il me persuadait que tout était égal entre nous, puisque je l'aimais... Il voyait mon âme, la passion qui la remplissait, et rejetait bien loin les jouissances de l'amour-propre. » Pour cet homme de vingt-quatre ans, dont tant de femmes plus jeunes et plus belles que Julie auraient pu tenter le désir, il sembla que l'amour de cette créature frémissante fût l'aurore d'une vie inconnue, la révélation d'un mystère. Tout ce qui l'occupait jadis, problèmes philosophiques, gloire littéraire, ambition politique, tout cessa de l'intéresser, pour laisser place au sentiment violent, exclusif, qui avait envahi son être. « Ah! s'écriera Julie à ce souvenir, qui a jamais senti mieux que moi tout le prix de la vie! Combien j'ai été aimée! Une âme de feu, pleine d'énergie, qui avait tout jugé, tout apprécié, et qui, revenue et

(1) Lettre à Guibert. — Édition Asse.

(2) Ce passage et le précédent fixent comme on voit à l'année 1766 le début de la liaison avec le marquis de Mora.

(3) Mora avait alors vingt-quatre ans et Mlle de Lespinasse trente-six.

dégoûtée de tout, s'était abandonnée au besoin et au plaisir d'aimer... Voilà comme j'étais aimée! » Nulle exagération dans ce langage; c'est un point sur lequel tous les témoignages sont d'accord. Le sceptique Marmontel lui-même se sert, pour peindre ce spectacle, d'expressions passionnées : « Nous le vîmes plus d'une fois, dit-il, *en adoration* devant elle. »

Ainsi en est-il de Mora; mais comment exprimer la révolution qui s'opère chez Mlle de Lespinasse et qui la transfigure au point qu'elle-même ne se reconnaît plus? Pour la première fois, dirait-on, elle découvre sa vraie nature et prend conscience d'elle-même. Le passé s'évanouit; une jeunesse nouvelle refleurit; le monde lui apparaît sous des couleurs qu'elle n'avait jamais vues. Les *Mémoires*, aujourd'hui perdus, qu'elle avait commencé d'écrire ne s'ouvraient qu'à l'époque de sa liaison avec Mora, « comme si sa vie n'eût daté à ses yeux que du moment où elle l'avait connu (1). » Dans ce milieu frivole des salons parisiens, où la plupart des femmes, comme elle dit joliment, se contentent d'être « préférées, » et n'ont nul besoin d'être « aimées, » l'ouragan de passion qui s'est abattu sur son âme la dépouille, pour ainsi parler, de tous vêtemens d'emprunt, arrache l'apprêt et le convenu auxquels, malgré sa sincérité naturelle, elle n'a pu jusqu'alors échapper d'une façon complète, met à nu son cœur palpitant, brûlé d'ardeurs, déchiré de désirs, dévoile enfin l'éternel fond d'humanité qui reparaît toujours à l'instant des grandes crises. Dès la première heure où elle aime, elle est déjà la femme qui écrira plus tard à M. de Guibert : « J'ai pour vous un sentiment qui est le principe et qui a les effets de toutes les vertus : indulgence, bonté, générosité, confiance, abnégation de tout intérêt personnel. Oui, je suis tout cela quand je crois que vous m'aimez. Mais un doute renverse mon âme, et me rend folle. » Elle n'existe plus désormais que pour celui qui l'a conquise, et elle ne jouit de rien que par rapport à lui. Peut-être est-ce à Mora plus encore qu'à son successeur que s'applique avec vérité cette phrase charmante qui éclôt un jour sous sa plume : « Il me semble que vous avez des droits sur tous les mouvemens et tous les sentimens de mon âme. Je vous dois compte de toutes mes pensées, et je ne crois m'en assurer la propriété qu'en vous les communiquant. »

(1) *Éloge d'Eliza, passim.*

Cet enivrement réciproque dura l'hiver et le printemps de 1768. Leur tendresse commençante eut l'éclat doux et pur de l'aube d'une belle journée ; aucun nuage, si léger fût-il, n'en troubla la radieuse splendeur. Bien des années après, en se rappelant cette saison de sa vie, Julie la proclamera la plus délicieusement heureuse qu'elle eût jamais goûtée. Mais si cette période initiale eut tout le charme d'une idylle, elle en eut aussi l'habituelle brièveté. Le congé de Mora expirait à la fin de mai ; de plus, il s'était engagé envers l'inséparable Villa-Hermosa à faire de concert avec lui, avant de rentrer en Espagne, le voyage de Ferney, pèlerinage de rigueur pour tous les sectateurs de la doctrine nouvelle. Comment Julie aurait-elle pu, sans renier ses principes, détourner son ami de remplir ce « devoir ? » Loin de s'opposer au projet, elle ne s'occupa au contraire qu'à le faciliter, et, avec l'inconsciente cruauté des femmes violemment éprises, ce fut d'Alembert qu'elle chargea de recommander à Voltaire le futur visiteur et de faire valoir ses droits à l'attention du maître.

Le philosophe s'y prêta de bonne grâce ; il montra même de l'empressement. C'est, à la vérité, un spectacle affligeant, touchant et comique à la fois, — nous aurons plus d'une fois l'occasion de le constater, — que le rôle joué par d'Alembert dans les affaires de cœur de celle dont il est si vivement épris. A tenir auprès d'elle l'emploi d'un époux honoraire, il en a, du même coup, pris la candeur classique, l'aveuglement traditionnel. Jamais il ne soupçonne rien ; sa robuste confiance résiste à l'évidence, aux clartés qui lui crèvent les yeux. La fixité de son propre cœur, son inébranlable constance, son inlassable dévouement, lui sont un sûr garant de la fidélité de sa compagne d'existence. Une longue étude de la philosophie ne lui a pas appris que l'amour ne s'achète point par des services, qu'on ne lie pas un cœur par la reconnaissance, et qu'en matière de sentimens il n'est d'autres devoirs que ceux qu'on se crée à soi-même. Aussi n'imaginera-t-il point qu'aucun nouveau venu le puisse déposséder d'une place qui lui est si bien due, et, quand tout dénonce la passion, il ne voit que la sympathie, l'engouement éphémère et l'inoffensive amitié (1).

(1) Il est curieux de remarquer que, dans le portrait que d'Alembert trace de Mlle de Lespinasse en 1771, le principal tort qu'il lui trouve est la froideur de sa nature : « Les défauts que j'ai à vous reprocher prouvent peut-être, — je ne vous dis cela qu'à l'oreille, — qu'il n'y a guère de passion chez vous. »

Il partage d'ailleurs de bonne foi l'admiration dont tout son entourage honore le gendre du comte d'Aranda, et le billet qu'il adresse à Voltaire, à l'instigation de Julie, respire un enthousiasme convaincu : « Mon cher (1) et ancien ami, j'ai une grâce à vous demander, que je souhaite fort que vous ne me refusiez pas... Il y a ici un jeune Espagnol de grande naissance et du plus grand mérite, fils de l'ambassadeur à la cour de France, et gendre du comte d'Aranda, qui a chassé les Jésuites d'Espagne. Vous voyez déjà que ce jeune seigneur est bien apparenté, mais c'est là son moindre mérite. J'ai vu peu d'étrangers de son âge qui aient l'esprit plus juste, plus net, plus cultivé et plus éclairé. Soyez sûr que, tout jeune, tout grand seigneur et tout Espagnol qu'il est, je n'exagère nullement. Il est près de retourner en Espagne, et il est simple que, pensant comme il fait, il désire de vous voir et de causer avec vous... Je puis vous répondre que, quand vous l'aurez vu, vous me remercierez de vous l'avoir fait connaître... Oh ! qu'un jeune étranger comme celui-là fait de honte à nos freluquets welches ! »

La réponse de Voltaire fut telle qu'on peut l'imaginer. L'hommage d'un grand d'Espagne, du gendre d'un premier ministre, n'était pas chose si commune à Ferney, qu'elle ne dût chatouiller l'orgueil du « patriarche. » Le marquis de Mora était donc assuré du plus gracieux accueil, quand, le 26 avril, accompagné du duc de Villa-Hermosa, il s'arracha aux délices de Paris pour prendre la route de Genève. Ses adieux à Julie furent tristes, mais non déchirans : chacun d'eux se savait aimé, chacun gardait par devers soi la promesse d'une absolue fidélité, et la séparation, — chacun d'eux en avait la complète assurance, — serait suivie d'une réunion prochaine, fallût-il pour cela que le jeune colonel fît abandon de sa carrière. Mora paraît, dès ce moment, avoir pris sur ce dernier point des engagemens formels.

Les voyageurs, quarante-huit heures plus tard, débarquèrent à Ferney, porteurs d'une seconde lettre du zélé d'Alembert, plus élogieuse encore que la première : « M. le marquis de Mora (2) veut bien se charger de vous remettre cette lettre, dont il n'aura pas besoin quand vous aurez causé un quart d'heure avec lui. Vous trouverez en lui un esprit, un cœur selon le vôtre, juste, net, sensible, éclairé et cultivé, sans pédanterie et sans séche-

(1) Lettre du 5 avril 1768. *Correspondance générale* de Voltaire.
(2) Lettre du 25 avril 1768. *Ibidem.*

resse. M. le duc de Villa-Hermosa, qui voyage avec le marquis de Mora, désire et mérite de partager avec lui la satisfaction de vous voir. Je vous l'ai dit, mon cher maître, vous me remercierez d'avoir connu ces deux étrangers, vous féliciterez l'Espagne de les posséder, et vous nous souhaiterez des grands seigneurs semblables à ceux-là, au lieu de nos conseillers de Cour, imbéciles et barbares, de nos danseuses et de notre Opéra-Comique... » Je n'ai pas à décrire, après de telles annonces, la réception faite par Voltaire à ces visiteurs distingués. Il se montra tel qu'il était lorsqu'il avait envie de plaire, le plus accueillant des châtelains, le plus charmeur des hommes. Il les retint trois jours, ne les quittant pas d'un instant, prodiguant à pleines mains les trésors de son esprit, passant des questions les plus hautes aux grivoiseries les plus osées, avec une verve étourdissante et une aisance incomparable.

Ils l'écoutaient, émerveillés. Voltaire, de son côté, fut charmé de ses hôtes. Le jour de leur départ, dans sa réponse à d'Alembert, c'est en termes dithyrambiques qu'il crut devoir chanter leurs louanges : « Que l'Être des Êtres (1) répande ses éternelles bénédictions sur son favori d'Aranda, sur son très cher Mora, et sur son bien-aimé Villa-Hermosa ! Un nouveau siècle se forme chez les Ibériens. La douane des pensées n'y ferme plus l'allée à la vérité, ainsi que chez les Welches ; on a coupé les griffes au monstre de l'Inquisition... » Il écrit du même ton à tous ses correspondans habituels, au marquis de Villevieille, à d'Argental, à Dupont, au pasteur Jacob Vernes ; il leur fait part avec emphase de la visite qu'il a reçue, et insiste tout spécialement sur le glorieux avenir réservé, pense-t-il, à Mora : « C'est un jeune homme d'un mérite bien rare. Vous le verrez probablement à son passage, et vous en serez étonné... Je vous prie de faire une brigue pour qu'on l'associe quelque jour au ministère d'Espagne. Je vous réponds qu'il aidera puissamment le comte d'Aranda, son beau-père, à faire un nouveau siècle (2). »

VI

Sur un point tout au moins, Voltaire se faisait illusion. Mora, dans ce moment, n'avait qu'un médiocre souci de « faire entrer

(1) Lettre du 1er mai 1768. *Ibidem.*
(2) Lettres du 1er mai à Villevieille et du 6 mai à d'Argental. *Ibid.*

librement en Espagne tous les bons livres où les hommes peuvent puiser l'horreur du fanatisme, » ou de « limer les dents au monstre de l'Inquisition (1). » Non qu'à cette politique répugnassent ses idées, mais il avait bien autre chose en tête. Un désir unique l'assiégeait : retourner à Paris, revoir Julie de Lespinasse. Vers ce but se tendait tout l'effort de sa volonté, et tout, hormis cela, lui semblait négligeable. De Ferney, les deux Espagnols avaient gagné Genève, où ils se séparèrent : le diplomate s'en revint à Paris ; le colonel reprit ses quartiers à Madrid, où, plusieurs mois durant, il s'efforça vainement d'arracher au ministre la faveur d'un congé nouveau. Peut-être, en désespoir de cause, allait-il recourir dès lors au grand moyen de la démission, quand un événement de famille apporta l'occasion cherchée. Ce fut le mariage de sa sœur, Maria Manuela Pignatelli, avec le duc de Villa-Hermosa. Malgré la disproportion d'âge, — la fiancée avait seize ans à peine et le futur près de quarante, — une vive inclination était l'origine de ce lien. Mora, heureux d'avoir son meilleur ami pour beau-frère, encouragea fort le projet, et, le 1er juin 1769, au palais d'Aranda, s'accomplit la cérémonie. Le marié, retenu en France par ses fonctions à l'ambassade, était représenté par le comte d'Aranda. Le marquis de Mora fut le témoin de sa sœur, et, le surlendemain de la noce, muni d'une permission en règle, il partait pour Paris avec la nouvelle duchesse, chargé de la remettre aux mains de son époux. Le voyage s'effectua en grande pompe : quatre carrosses et quinze chevaux faisaient une sorte de cortège ; et l'on fut dix-huit jours en route. Le 20 juin, le frère et la sœur franchirent les barrières de Paris ; et ce jour-là, dans la grande capitale, il y eut quatre heureux de plus.

Cette période fut, pour Julie et Mora, la phase lumineuse de leur vie. Sorti victorieux de l'épreuve de la séparation, leur amour s'était fortifié de ce qui aurait pu affaiblir une moins profonde tendresse. Aux transports du début s'ajoutaient la sécurité et cette sorte de doux orgueil qui naît d'une mutuelle confiance. C'est au souvenir de ces défuntes ivresses que Mlle de Lespinasse exaltera, quelques années plus tard, en termes enflammés, « la plus charmante, la plus parfaite de toutes les créatures, » l'homme qui « seul lui aura fait connaître le bonheur, »

(1) Lettres de Voltaire à Dupont et à Jacob Vernes. *Ibidem.*

et auquel elle a dû, dit-elle, d'avoir « senti quelques momens tout le prix que peut avoir la vie. » — « J'étais aimée, s'écriera-t-elle, à un degré où l'imagination ne peut pas atteindre. Tout ce que j'ai lu était faible et froid en comparaison du sentiment de M. de Mora. Il remplissait toute sa vie; jugez s'il a dû occuper la mienne ! » Et se rendant justice sur les joies dont elle-même a payé, en retour, « cette âme forte et passionnée du plaisir d'être aimée, » elle fait ainsi parler l'homme qui dort dans la tombe : « Il comparait ce qui l'avait aimé, ce qui l'aimait encore, et il me disait sans cesse : Oh ! elles ne sont pas dignes d'être vos écolières. Votre âme a été échauffée par le soleil de Lima, et mes compatriotes semblent nées sous les glaces de la Laponie (1) ! »

La chaleur de ces expressions, le délire qu'elles révèlent, soulèvent une question délicate : de quelle nature fut la liaison de ces deux êtres passionnés, libres tous deux, tous deux également affranchis de scrupules religieux, également dédaigneux des conventions sociales? Pour la plupart des biographes modernes, la chose ne fait point doute. Un amour si fougueux, disent-ils, n'a pu demeurer platonique ; et de ce que Julie fut plus tard, sans conteste, la maîtresse du comte de Guibert, ils tirent cette conclusion qu'elle fut de même la maîtresse de Mora. L'argument n'est pas sans réplique ; je voudrais qu'il me fût permis de reviser un procès sommairement instruit, ou tout au moins d'indiquer les motifs qui peuvent faire croire à l'innocence. Je sais bien que, sur ce terrain, on ne doit s'avancer qu'avec une sage prudence, que c'est un rôle ingrat que celui d'avocat et de champion de la vertu, qu'une affirmation trop précise égaie facilement la galerie, et qu'on risque de s'attirer l'ironique apostrophe de Mme de Lassay : « Comment faites-vous, monsieur, pour être si sûr de ces choses-là ? » Force est pourtant de reconnaître que, des contemporains de Mlle de Lespinasse, aucun n'a suspecté ses relations avec Mora. Parmi les faiseurs de *Mémoires*, un seul aborde le sujet, et c'est pour affirmer nettement le platonisme : « Elle avait, dit Mme Suard (2), écrit et communiqué à M. Suard, qui lui demanda la permission de m'en faire part, l'histoire de ses sentimens pour M. de Mora. Je puis assurer qu'il n'y a eu entre eux que des communications par lettres et des conversations. »

(1) Lettre de 1775 à Guibert. Édition Asse.
(2) *Essais de Mémoires sur M. Suard, passim.*

L'attitude de Julie, au cours de cette intimité, semble plus probante encore que cette affirmation. Elle, si craintive pour sa réputation, elle qui, lorsque Guibert régnera sur son cœur, poussera jusqu'à l'excès la précaution et le mystère, tremblante au moindre indice qui peut faire découvrir son douloureux secret, on la voit, au contraire, étaler au grand jour ses sentimens pour M. de Mora. C'est presque ouvertement, — et en « s'en faisant gloire, » comme dit Mme de la Ferté-Imbault, — que, dans ses causeries et ses lettres, elle en parle à ses confidens, à Suard, à Condorcet, à certaines femmes même de son entourage. Si bien que cette passion est l'entretien courant de tous ceux qui vivent auprès d'elle et que, sauf d'Alembert, pas un ne croit à la simple amitié.

Même aisance de propos et même simplicité d'allures à l'égard des parens du marquis de Mora. Elle les voit fréquemment, elle les reçoit sans gêne, que ce soit le comte de Fuentès, le duc de Villa-Hermosa, ou Luis Pignatelli. La seule personne de la famille qu'elle n'ait pas rencontrée est la duchesse de Villa-Hermosa. Ce n'est pas faute de l'avoir désiré : « Que je voudrais la connaître ! écrit-elle. Que je voudrais vivre auprès d'elle ! » Mais Mora s'y est opposé, redoutant, a-t-il expliqué, que l'exaltation de Julie n'avivât à l'excès la tendresse presque maladive que cette sœur, à l'âme passionnée, éprouvait pour son frère (1). Hors cette unique exception, les rapports sont excellens entre Julie et les Fuentès. Lorsque Mora tombe malade à Paris, ses père et mère envoient régulièrement de ses nouvelles à son amie; plus tard, lors de sa rechute à Madrid, c'est Villa-Hermosa, c'est le comte de Fuentès, qui la tiennent au courant, qui cherchent à la rassurer; enfin, au lendemain de la mort, c'est d'Alembert que le père désolé suppliera d'écrire le portrait de ce fils sur la tête duquel reposaient toutes ses espérances, c'est Mlle de Lespinasse qu'il chargera d'obtenir cette faveur, en invoquant son affection pour celui qui n'est plus. Tout démontre, en un mot, que, comme les amis de Julie, les parens de Mora n'ont jamais éprouvé de doutes sur l'innocence des nœuds qui les liaient l'un à l'autre.

Mais il existe, à l'appui de ma thèse, des argumens plus significatifs encore : ce sont certains passages, jusqu'à ce jour

(1) Lettre du 9 octobre 1774. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

inédits, des lettres de Julie à M. de Guibert (1). S'adressant cœur à cœur, et dans une intime confidence, à l'homme auquel elle s'est volontairement et librement donnée, elle le prend à témoin qu'il a été sa première faute, que lui seul a pu triompher de ses scrupules, de sa longue honnêteté, et lui reproche, d'ailleurs injustement, les remords de conscience, le mépris de soi-même, dont elle est, dit-elle, accablée : « Le crime d'un moment écrase toute ma vie. Il me semble qu'inutilement j'ai été honnête jusqu'à ce que je vous aie connu. Qu'importe en effet ce que j'ai été? Je sais que j'ai manqué à la vertu, que j'ai manqué à moi-même, et j'ai perdu ma propre estime. Jugez si j'ai le droit de prétendre à la vôtre! Et si vous ne m'estimez pas, y a-t-il moyen de m'aveugler, de croire que vous puissiez m'aimer? » Ailleurs encore : « Je ne suis devenue méprisable que parce que je vous ai aimé; vous n'avez douté de mon cœur que parce que je vous l'ai donné; et vous n'avez cessé de m'estimer que parce que je vous ai fait le sacrifice de mon honnêteté. Tout cela doit être la suite et le prix de l'abandon de la vertu... » Se trompe-t-on à de tels accens? Est-il permis de soupçonner d'un bas et inutile mensonge celle qui toujours, dans ses rapports avec le dominateur de son âme, pousse la sincérité jusqu'à la maladresse, jusqu'à risquer, par sa franchise, de s'aliéner un cœur qui lui est plus cher que la vie?

En présentant ce plaidoyer, je n'ai pas, comme on pourrait croire, cédé à la tentation un peu vaine de contredire une opinion reçue et de laver d'une tache la mémoire de mon héroïne. Mais cette thèse, en réalité, me semble propre à éclaircir des points restés obscurs dans l'histoire ultérieure de Mlle de Lespinasse, et j'y vois notamment une explication naturelle, — je ne dis pas l'excuse, — de ce qu'elle-même un jour nommera « sa trahison. » La suite de ce récit en fournira la preuve. Quant aux gens qu'étonneraient, de la part d'une femme si ardente et si peu chargée de principes, une si vaillante défense, un triomphe si complet de la vertu sur la passion, la réponse est aisée. Il n'est pas besoin d'alléguer ce vague instinct de propreté morale et cette répugnance aux souillures qui sont, pour bien des femmes, un frein plus fort que les scrupules de la conscience et les préceptes de la religion. Sans vouloir diminuer le mérite de sa ré-

(1) Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

sistance, il faut tenir ici grand compte de motifs d'ordre moins élevé et, pour ainsi dire, plus bourgeois. Il n'est pas douteux, en effet, que, chez ce couple d'amoureux, presque dès l'origine de leur intimité surgit la pensée du mariage, et que, de jour en jour, à mesure qu'ils se connurent mieux, l'idée grandit, prit corps, devint enfin une résolution arrêtée.

Bien que les deux intéressés eussent gardé ce secret avec un soin jaloux, certains de leurs contemporains en eurent pourtant un vague soupçon. Marmontel, notamment, dans un passage de ses *Mémoires*, en parle assez ouvertement, et il y joint un perfide commentaire, insinuant que Julie, plus ambitieuse que réellement éprise, joua la comédie de l'amour pour s'assurer un beau parti. Une note de Morellet, oncle de Marmontel, proteste énergiquement contre cette calomnie, que dément d'ailleurs toute la vie de Mlle de Lespinasse ; mais, tout en se portant garant du désintéressement de Julie, il insiste sur le désir qui la poussait vers ce mariage : « Et il n'y a rien de mal à cela, » conclut-il justement (1). Ce qui, malgré ces témoignages, n'était encore qu'une simple conjecture, se change en certitude par suite des documens nouveaux qui ont été mis sous mes yeux. Certaine note manuscrite de Mme de Guibert (2) rapporte qu'elle tenait le fait de la bouche même de Luis Pignatelli, frère cadet de Mora : « Ils étaient fiancés, me dit-il, et le mariage aurait eu lieu sans l'infidélité de Mlle de Lespinasse, suivie de la mort de mon frère. » Une lettre de Suard à Julie fait allusion à ce projet, dont elle lui avait fait confidence : « J'aurais bien voulu être plus instruit de l'état de votre cœur et savoir *où en sont vos espérances*. Quand pourrai-je vous savoir heureuse ? Vous me devez ce bonheur-là, pour me consoler du sentiment de vos peines (3). » Julie elle-même, dans un passage que j'aurai bientôt à citer, fait sur ce point des aveux à Guibert, de la plus transparente façon. Enfin les lettres des Fuentès conservées dans les archives de la maison de Villa-Hermosa achèvent de lever tous les doutes, en exprimant les inquiétudes que leur inspire ce dessein de leur fils (4).

Il est donc avéré que Mora, fortement épris, voulait consacrer

(1) *Mémoires* de l'abbé Morellet. Pièces justificatives.
(2) Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(3) Lettre du 24 mai 1770. Archives du château de Talcy.
(4) *Retratos de Antan* [illegible] *ssim.*

publiquement, par un engagement décisif, la violente tendresse qui absorbait toutes les facultés de son être. En vain Julie de Lespinasse, avec une sincérité méritoire, faisait-elle quelquefois valoir les objections tirées de sa condition personnelle, son âge, sa pauvreté, et sa naissance irrégulière; elle affligeait le cœur de son ami, sans ébranler sa volonté : « Nous nous aimons, répondait-il, tout est donc égal entre nous. » Et, peu à peu, elle se laissait convaincre, avec cette facilité qu'on éprouve à croire les choses qu'on désire.

Les Fuentès, comme on l'a vu, bien que tenus à l'écart de ces arrangemens, en eurent cependant connaissance et en prirent sérieusement ombrage. Ils prétendirent y couper court d'après leur méthode ordinaire, en éloignant Mora de l'objet de sa flamme. Sa santé, chaque jour plus mauvaise, fut un prétexte suffisant pour l'envoyer passer l'hiver loin des bords humides de la Seine, dans le tiède climat de la Catalogne, où tenait garnison le régiment qu'il commandait. Résister n'eût servi de rien : la puissance paternelle et l'autorité militaire étaient choses avec quoi nul ne songeait alors à plaisanter. Il partit donc, soumis en apparence, mais résolu, au fond du cœur, à reconquérir à tout prix sa chère indépendance. Le printemps de l'année 1770 fut tout rempli des luttes qu'il eut à soutenir sur ce point contre ses amis et ses proches, les premiers s'évertuant à le retenir au service, et lui cherchant à s'évader hors d'une carrière où tout pourtant paraissait lui sourire. Deux mois après sa rentrée en Espagne (1), à l'âge de vingt-six ans, il est nommé général de brigade, chargé d'un emploi à la Cour. Ses parens, enchantés, croient avoir déjà ville gagnée : « Cela a été pour moi une grande satisfaction, écrit à Villa-Hermosa son cousin, le marquis de Castimente. On connaîtra maintenant ses mérites, qui ne sont pas du commun. — Je ne sais s'il est content, réplique cet excellent beau-frère, mais moi je le suis, car ses talens sont supérieurs à tout ce que l'on pourrait dire! »

Il fallut bientôt déchanter. A quelques mois de là, le nouveau général répondait à ces complimens par une démission dans les formes. Ce fut parmi les siens une grande consternation, qu'on devine aux consolations qui leur sont prodiguées :

(1) Avril 1770.

« Je gage que Mora a quitté le service, car que pouvait-il faire de pis?... Ce n'est pas la philosophie, bien ou mal entendue, qui lui aura fait faire cette démarche. Ne craignez pas toutefois pour sa fortune; il la gâtera trente fois, et trente fois il la pourra remonter. » C'est l'abbé Galiani qui réconforte ainsi le duc de Villa-Hermosa. L'amoureux, pour sa part, ne songeait guère à « sa fortune. » Paris obsédait son cerveau; s'y fixer à jamais près de celle qu'il aimait était le but qu'il assignait à sa liberté reconquise. La fin de cette année fut employée par lui à rompre les dernières entraves. Tout était mûr pour son dessein, tous les préparatifs achevés, et le jour pris pour le départ, lorsque survint un contretemps, plus grave et plus dangereux que tous les autres ensemble. Le 25 janvier 1771, il fut atteint d'une crise, telle que jamais encore il n'en avait eu de semblable : violent vomissement de sang, fièvre terrible, évanouissement si long et si profond, qu'on craignit un moment qu'il ne s'éveillât plus.

Quand il sortit de cet accès, ce fut pour entendre un arrêt qui le plongea dans un vrai désespoir. Les médecins déclarèrent qu'il avait « les deux poumons pris, » qu'il n'y avait qu'un seul remède et une seule chance de guérison : c'était de faire un long séjour dans un climat réparateur, doux et vivifiant à la fois. Ils indiquèrent Valence, « une des contrées les plus délicieuses de l'Europe, » où se trouvait alors précisément Jorge Azlor Aragon, le frère cadet de Villa-Hermosa. Dès qu'il put voyager, Mora s'y transporta, avec son médecin Navarro, et deux amis dévoués qui s'offrirent à l'accompagner. Il arriva faible, abattu, et se soutenant à peine. Deux mois plus tard, il semblait transformé, et Jorge Azlor mandait joyeusement à son frère (1) : « Mora est plus gras et a meilleure mine que jamais. Toutefois, comme la douleur aux poumons n'a pas complètement disparu, je suis d'avis que son père lui persuade de ne pas encore partir d'ici. » Le 13 juillet, nouveau bulletin, qui donne une singulière idée des doctrines médicales du temps : « Pour te faire plaisir, je te dirai que Mora va mieux tous les jours; si bien qu'on pense à lui faire de nouvelles saignées, car la vigueur, surtout si la douleur aux poumons persiste, lui pourrait être préjudiciable... J'insiste pour qu'il demeure ici jusqu'à ce que ses poumons soient tout à fait cicatrisés. »

(1) Lettre du 27 mai 1771.

VII

Pendant cette douloureuse épreuve, on devine les tortures de Mlle de Lespinasse et les cruelles alternatives d'espoir et de découragement, qui tantôt abattaient son âme et tantôt l'exaltaient jusqu'au plus inquiétant délire. Tant que dura la maladie de Mora, l'arrivée du courrier d'Espagne provoquait, deux fois par semaine, chez son impressionnable amie, une fièvre violente suivie d'un « accès convulsif. » Les lettres par lesquelles, presque quotidiennement, ils s'efforçaient tous deux d'adoucir leur séparation sont, hélas! aujourd'hui perdues, et nous en sommes réduits à l'imagination pour nous représenter ce qu'était cette correspondance. Les lettres de Mora, chaleureuses, passionnées, se sentaient sans doute, pour le style, de son origine étrangère; Julie, en en montrant à Suard quelques échantillons, a soin de prier ce dernier de se départir un instant de son purisme académique : « J'ai un scrupule (1) en vous faisant voir ses lettres. Je vous prouve combien il est sensible, mais je fais tort à son esprit. Il est étranger, il m'écrit avec rapidité et négligence; mais, croyez-moi, il a autant d'esprit que d'âme, et je l'avais jugé ainsi avant que de l'aimer. » Il nous est plus aisé, grâce à ce qui subsiste des lettres d'amour de Julie, de nous figurer de quel ton, de quel accent, étaient les pages que recevait Mora dans son lointain exil. « Elles avaient le mouvement et la chaleur de sa conversation, témoigne un homme qui a lu des fragmens de cette correspondance (2). Elles trompaient sur son absence, elles la remplaçaient presque, au moment où on les recevait. »

Après les deux intéressés, le plus à plaindre en cette affaire était certainement d'Alembert. Celle qu'il avait associée à sa vie, énervée par l'attente, rongée par des tourmens dont elle devait dissimuler la cause, l'âme et le corps brisés par l'angoisse et par l'insomnie, maîtrisait mal les mouvemens de son cœur. Son humeur, de tout temps inégale, se faisait chaque jour plus chagrine, tournait parfois à l'aigreur et à l'amertume; ou encore, des journées entières, elle restait silencieuse au coin de son feu solitaire, absorbée par son idée fixe et concentrée

(1) Archives du château de Talcy.
(2) *Éloge d'Éliza*, par le comte de Guibert.

dans sa douleur. Vainement, pour lui complaire, et sentant d'instinct l'inquiétude que lui causaient les nouvelles de Mora, d'Alembert courait-il lui-même chercher, les jours de poste, le paquet arrivé d'Espagne. Pour qu'elle eût son courrier quelques instans plus tôt, il se levait à l'aube, et dérangeait, lui l'exactitude même, l'heure habituelle de son premier repas (1). « Il n'y a point de malheureux savoyard à Paris, dit Grimm dans sa *Correspondance* (2), qui fasse autant de courses, autant de commissions fatigantes, que le premier géomètre de l'Europe, le chef de la Société encyclopédique, le dictateur de nos académies, en faisait tous les matins pour le service de Mlle de Lespinasse. » Julie le remerciait de ces preuves de bonté, pour retomber bientôt dans sa rêverie distraite et dans sa froideur accablée. Sensible au fond, comme nous le connaissons, d'Alembert souffrait d'autant plus d'un tel changement d'humeur qu'il en comprenait mal la cause; le chagrin minait sa santé, toujours fragile et délicate. Il en arrivait peu à peu à ne plus manger ni dormir; le travail même, suprême consolateur, lui devenait presque impossible. Dans toutes ses lettres de ce temps, à Voltaire, au P. Paciaudi, à ses autres correspondans, il décrit ce fâcheux état, se peint comme faible, abattu, déprimé, le corps las, la tête vide, « à demi imbécile de découragement et de tristesse. » — « Je ne sais, s'écrie-t-il, quand cela se passera. Si je dois continuer à vivre ainsi, j'aimerais beaucoup mieux finir ! »

Cette détresse s'aggrava au point que, malgré ses propres souffrances, Julie s'en aperçut. Elle fut touchée de compassion, et sans doute aussi de remords. Consciente de sa propre impuissance, elle eut recours à Condorcet, par ces lignes où elle témoigne d'une tendre et vraie sollicitude (3) : « Venez à mon secours, monsieur; j'implore tout à la fois votre amitié et votre vertu. Votre ami, M. d'Alembert, est dans l'état le plus alarmant. Il dépérit d'une manière effrayante ; il ne dort plus et ne mange que par raison. Mais ce qui est pis que tout encore, c'est qu'il est tombé dans la plus profonde mélancolie : son âme ne se nourrit que de tristesse et de douleur; il n'a plus d'activité ni de volonté pour rien; en un mot, il périt, si on ne le tire par un

(1) Souvenirs inédits de Mme de la Ferté-Imbault, *Mémoires de Marmontel*, etc.
(2) *Correspondance litteraire.*
(3) 27 juillet 1770. *Lettres inédites* publiées par Ch. Henry.

effort de la vie qu'il mène... » Le moyen qu'elle propose est le remède classique en pareil cas, un voyage dans un beau pays, la distraction forcée qu'amènent la vue de spectacles nouveaux, l'influence d'un autre milieu. Peut-être, à son insu, dans l'ardeur qu'elle apporte à réaliser ce projet, se glisse-t-il aussi le désir de se délivrer, pour un temps, d'une affection devenue importune, de pouvoir, sans témoin, donner libre cours à ses larmes. « Nous nous réunissons tous pour le conjurer de changer de lieu et de faire le voyage d'Italie. Il ne s'y refuse pas tout à fait, mais jamais il ne se déterminera à faire ce voyage seul, et moi-même je ne le voudrais pas. Il a besoin des secours et des soins de l'amitié, et il faut qu'il trouve tout cela dans un ami tel que vous (1). » Suit un plan de conduite pour triompher d'une résistance prévue, sans que le malade se doutât que la pensée vînt de Julie; mais, au bas de l'épître, on lit ce post-scriptum : « M. d'Alembert me surprend à vous écrire, et je viens de lui avouer de bonne foi que je vous proposais le voyage d'Italie. Il m'y paraît décidé. Partez de là, monsieur, pour prendre vos arrangemens avec lui... Venez, venez, ou du moins n'ayez pas une pensée, ni ne faites un mouvement qui ne soit relatif à cet objet ! »

D'Alembert persuadé, Condorcet disposé à ce qu'on demandait de lui, un obstacle restait, plus difficile à vaincre, le manque d'argent; car la bourse du philosophe ne lui permettait pas le luxe d'un voyage. Il se souvint alors du royal protecteur dont naguère il avait dédaigné les offres; mettant de côté tout orgueil, en termes presque supplians, il écrivit au grand Frédéric : « Ma santé, sire (2), dépérit de jour en jour. A l'impossibilité absolue où je suis de me livrer au plus léger travail, se joint une insomnie affreuse et une profonde mélancolie. Tous mes amis et mes médecins me conseillent le voyage d'Italie, comme l'unique remède à mon malheureux état; mais mon peu de fortune, sire, m'interdit cette ressource, la seule cependant qui me reste pour ne pas périr d'une mort lente et cruelle... On m'assure que ce voyage, pour être fait avec quelque aisance, et surtout pour quelqu'un d'infirme et de malade, exige environ 2000 écus. Je prends donc la liberté de les demander à Votre

(1) 27 juillet 1770. *Lettres inédites* publiées par Ch. Henry.

(2) Lettre du 3 août 1770. — *Correspondance inédite de d'Alembert avec Cramer*, etc.

Majesté... » Quinze jours plus tard, la somme arrivait de Berlin ; mais Frédéric ne se retenait pas d'y ajouter une épigramme : « C'est une consolation pour moi que ces rois tant vilipendés puissent être de quelque secours aux philosophes. Ils sont donc au moins bons à quelque chose (1). »

Au commencement d'octobre, d'Alembert et Condorcet se mirent en route de compagnie. Avant de gagner l'Italie, ils avaient résolu de traverser la Suisse. Comment ne pas s'arrêter à Ferney? Ils le firent en effet, et s'y trouvèrent si bien qu'ils n'allèrent pas plus loin. L'accueil de Voltaire, sa gaîté, le mouvement et l'activité de cette hospitalière demeure, chassèrent les idées noires, rendirent à d'Alembert l'appétit, le sommeil et le goût de la vie. Dès qu'il se sentit mieux, il lui parut intolérable de rester plus longtemps privé de son amie ; et novembre le vit rentrer dans son appartement de la rue Saint-Dominique. Sur les 2 000 écus du roi, c'est bien juste si sa dépense atteignait 1 500 livres ; il versa le surplus chez le banquier de Frédéric, et ce dernier n'ayant pas voulu le reprendre, il employa l'argent à des œuvres de bienfaisance. « M. d'Alembert se porte bien depuis son retour, mande peu après Condorcet au P. Paciaudi. Il avait besoin de voyager pour sentir le prix du repos et d'une vie douce avec un petit nombre d'amis. »

Pendant ce temps, à des centaines de lieues de là, ce même humble logis, qui, par un charme irrésistible, attirait d'Alembert, était le but vers lequel convergeaient d'autres désirs non moins ardens et plus partagés sans nul doute. Sur cette « terre bénie » de Valence et parmi les brises parfumées par la senteur des orangers, Mora convalescent se rongeait d'impatience. Irrité des délais imposés à sa hâte, il cédait parfois, lui aussi, à la fougue de son caractère et contristait par d'injustes reproches les amis dont le zèle s'efforçait de le retenir : « Son Excellence a le goût du tragique, — gémit plaintivement Casalbon à la suite d'une scène de ce genre, — et emploie un langage aux couleurs renforcées. On ne se débarrasse pas d'un assassin avec des termes plus injurieux que ceux dont il s'est servi envers moi ! » Il vint une heure où rien ne prévalut contre une impétueuse volonté. Malgré les conseils des médecins et les prières de sa

(1) Frédéric II à d'Alembert, 18 août. *Ibidem.*

famille, le jeune homme partit subitement. Sans s'arrêter, fût-ce un jour, à Madrid, où l'attendait anxieusement sa sœur la religieuse (1), il voyagea d'une traite de Valence à Paris, où cette brusque arrivée suscita chez les siens plus de surprise à coup sûr que de joie. Et de nouveau reprit l'idylle interrompue, avec une recrudescence de tendresse, au souvenir du cruel passé.

VIII

Pour qui n'est pas personnellement en cause, rien de monotone comme l'amour, de fastidieux comme le bonheur. Aussi n'essaierai-je point de peindre une seconde fois les ivresses de ce couple emporté dans l'azur des rêves. Tous deux également exaltés, également imaginatifs, ils se découvraient chaque matin des perfections et des beautés nouvelles, vivant dans une mutuelle extase, et justifiant cette apostrophe de Guibert à Mora : « La mort t'enleva au milieu de ta carrière, mais, en quelques années, tu épuisas tout le bonheur que le ciel peut accorder aux hommes sur la terre (2) ! » Ils se voyaient sans cesse, passant les matinées souvent en tête à tête, se retrouvant presque quotidiennement dans les dîners, dans les soupers, où leurs amis communs ne manquaient pas de les convier ensemble. Il semble bien que cette période eût été pour Mora, s'il s'y fût prêté davantage, l'apogée de sa gloire mondaine. Nul n'était plus fêté que lui dans les réunions littéraires où il consentait à paraître ; il n'était de salon fameux où l'on ne prétendît l'avoir ; la marquise du Deffand elle-même en oubliait ses préventions, pour prier à souper l'admirateur attitré de Julie, avec l'élite de ses plus brillans commensaux, les Beauvau, les Stainville, l'archevêque de Toulouse, le comte de Creutz, Caraccioli : « Cela ne se passa pas mal, » mande-t-elle le lendemain à Walpole (3).

Ces plaisirs, ces succès, ces joies de vanité, glissaient sans y laisser de trace sur l'âme du jeune Espagnol. « Au milieu de la dissipation de la Cour, écrit Mlle de Lespinasse, étant l'objet de

(1) « Je suppose, écrit cette dernière à Villa-Hermosa, que tu as le plaisir d'avoir en ta compagnie notre cher Pepe, sur l'arrivée duquel nous comptions ici à la fin du mois passé. Je souhaite qu'il ait bientôt recouvré entièrement sa santé ! » (Lettre du 4 août 1771. *Retratos de Antano.*)

(2) *Éloge d'Eliza.*

(3) Lettre du 17 décembre 1771. — Édition Lescure.

la mode, étant devenu celui de l'engouement des plus belles dames, il n'avait qu'une affaire, il n'avait qu'un plaisir : il voulait vivre dans ma pensée, il voulait remplir ma vie. » Au mois d'octobre de cette même année, il fut invité par Louis XV à faire séjour à Fontainebleau. Force fut de s'y rendre et de quitter Julie; mais jamais, semble-t-il, ils ne furent plus unis qu'au cours de cette séparation. Pendant plus d'une semaine, Julie resta confinée dans sa chambre, seule avec ses pensées, ne recevant personne : « J'attendais une lettre, dit-elle, ou j'en écrivais une (1). » Mora, de son côté, lui écrivait chaque matin et chaque soir : « L'absence dura dix jours; j'eus vingt-deux lettres. » Cette abondance épistolaire était d'ailleurs conforme aux habitudes d'un temps où la passion des billets doux fut poussée jusqu'à la fureur. « On a connu ici, — assure Horace Walpole (2), alors en séjour à Paris, — des gens qui s'écrivaient quatre fois par jour. On m'a parlé d'un couple qui ne se quittait jamais, et dont l'amoureux, forcené pour écrire, mettait un paravent entre deux, écrivait à Madame de l'autre côté, et lui jetait les lettres par-dessus. »

Une si rare harmonie les aurait conduits au summum de la félicité humaine, sans les perpétuelles inquiétudes qu'inspirait à Julie la santé fragile de Mora. La provision de forces puisée dans l'air vivifiant de Valence fut promptement dépensée parmi les brouillards de la Seine, l'atmosphère factice des salons, les fatigues de la vie du monde. Quelques mois après son retour, les accidens reparaissaient, légers d'abord, puis plus sérieux, et toujours plus fréquens. Insouciant par nature, sujet d'ailleurs aux illusions des malades de sa sorte, Mora ne s'en affectait guère et reprenait confiance au sortir de chaque crise; mais son amie, plus clairvoyante, se sentait quelquefois à bout d'espoir et de courage : « Tous les biens de la vie, dit-elle à Suard après une de ces alertes, ne me dédommageraient pas de ce que j'ai souffert depuis lundi... Du reste, depuis trois mois, je suis à la torture, et je n'en aime que davantage. » Les premiers jours de juin 1772, l'hémorragie fut si forte et si longue que, trois journées durant, la vie fut en danger. « Il a été saigné trois fois, et est hors d'affaire, écrit le 7 Condorcet à Turgot, mais il n'avait pas mérité cet accident, et cela est bien effrayant pour ses

(1) Lettre du 26 octobre 1775 à Guibert. — Édition Asse.
(2) Lettre du 12 septembre 1775. — Édition Cunningham.

amis. » — « Mlle de Lespinasse est encore bien inquiète, mande-t-il de même à Mme Suard, et ces accidens si répétés, dans un corps si délicat, ne fondent que trop ses inquiétudes (1) ! »

Mora pourtant se remit assez rapidement; mais Lorry, son médecin, prescrivit que, l'été venu, il fît une saison à Bagnères, station thermale alors fort réputée pour les affections de poitrine (2). Cette séparation nécessaire ne devait être qu'une préface à un plus long et plus douloureux sacrifice. La famille des Fuentès traversait en effet une série de tristes épreuves. La vie coûteuse de Paris et de Versailles et le grand train de l'ambassade avaient fortement ébréché le patrimoine du comte ; il glissait sur la pente qui aboutit vite à la ruine. De plus, aux gros soucis que lui donnait la santé de son fils, il s'en joignait de tout pareils au sujet de sa femme : la faiblesse, la langueur qui minaient de longue date la comtesse de Fuentès avaient fait des progrès dangereux, et l'on craignait qu'elle n'eût les poumons attaqués. Accablé de tourmens, l'ambassadeur perdait littéralement la tête et prenait Paris en dégoût. « Il paraît que son hypocondrie augmente tout les jours, lit-on dans les lettres d'Azara, et certainement tout ce qu'il voit n'est pas fait pour l'égayer. » — « Il a obtenu un congé pour passer un certain temps à Madrid, » reprend quelques jours après le même correspondant (3). En quittant, dans ces circonstances, un poste, que d'ailleurs il ne devait plus reprendre (4), Fuentès exigeait que son fils, sa saison d'eaux terminée, vînt le retrouver en Espagne, pour s'y soigner auprès de sa mère

Tels étaient les projets, dont le seul énoncé faisait frémir Julie de Lespinasse. Son angoisse se trahit, malgré l'effort qu'elle fait pour se contraindre, dans ces lignes à Condorcet : « M. de Mora (5) a passé hier l'après-dînée chez moi. Il était fort bien, mais l'avenir m'effraie : trois cents lieues d'éloignement, et une maladie mortelle ! Cette pensée est au-dessus de mon courage. Il est affreux, ce qu'une affection de plus met de malheur dans la vie. Cependant le sentiment a un tel charme qu'on ne voudrait

(1) Archives du château de Talcy.

(2) Les eaux de Bagnères, déjà connues des Romains, avaient été remises en vogue, l'année 1712, par le duc de Lauzun.

(3) 11 juin 1772. *Cartas de Azara à Roda.*

(4) Il ne revint même pas présenter ses lettres de rappel et fut remplacé par le comte d'Aranda.

(5) Lettre du 14 juin 1772. *Lettres inédites,* publiées par M. Ch. Henry.

point cesser d'aimer. » Même chagrin chez Mora à mesure qu'approchait la fatale échéance; mais sa jeunesse lui épargnait au moins le supplice du découragement et écartait les prévisions funestes. Il a foi dans l'avenir et se flatte d'une prompte guérison: « Ma santé, écrit-il (1), est parfaitement rétablie, et je suis au point où j'étais avant ce dernier accident. Je crois même que mon régime actuel vaut mieux que celui que j'observais auparavant, et j'en espère un effet plus assuré... » Il est vrai qu'il ajoute quelques lignes plus bas : « Le nom des Pyrénées que je lis dans votre lettre me fait trembler, en voyant déjà si près ce cruel mois de septembre! » Mais l'espoir renaît aussitôt : « Je ne pourrais jamais m'y réduire, si je n'étais assuré de mon retour, *qui comblera tous mes vœux et remplira toutes mes espérances.* »

Ces « vœux, » ces « espérances » se rapportent au projet de son mariage avec Julie. Il comptait bien mettre à profit son séjour à Madrid pour vaincre sur ce point l'opposition de sa famille, emporter l'affaire de haute lutte, et ne revenir à Paris qu'avec le titre de fiancé. Il laissait en partant cette promesse solennelle, gage de son indestructible tendresse, rayon qui brille au plus fort de l'orage. Et c'est aussi à quoi fait allusion ce passage d'une des premières lettres adressées à Guibert par Mlle de Lespinasse (2) : « Vraiment vous me faites une singulière question : *A-t-il de meilleures raisons que moi pour cette absence* (3)? Ah! oui, il en a de meilleures, il en a une absolue, et telle que, s'il vient à vaincre, le sacrifice de ma vie ne pourrait pas m'acquitter. Toutes les circonstances, tous les événemens, toutes les raisons physiques et morales sont contre moi; mais il est si fort pour moi, qu'il ne me permet pas d'avoir un doute sur son retour. » Le bruit de ce projet s'était même si bien répandu qu'au fond de sa terre du Forez le comte d'Albon eut vent de la nouvelle et, craignant qu'à cette occasion sa sœur ne réclamât le nom de sa mère et sa part d'héritage, il soumit la question à un avocat renommé, dont la consultation est encore aujourd'hui dans les archives d'Avauges (4). Craintes d'ailleurs superflues, car, « toujours entraînée, comme dit justement Morellet, par un sentiment qui n'avait point d'autre objet que lui-même, » Julie ne songeait

(1) Lettre du 1er juillet 1772 à Condorcet. *Ibid.* Documens complémentaires.
(2) 21 juin 1773. — Édition Asse.
(3) Guibert venait alors de partir pour un long voyage, en Allemagne.
(4) Archives du marquis d'Albon.

guère au nom ni à l'argent, et n'était occupée que de sa seule tendresse. Il convient de l'en croire lorsque, par la suite, évoquant la mémoire de Mora, elle prendra ses mânes à témoin qu'« aucun vil calcul d'intérêt » n'entacha la passion dont elle fut six ans consumée : « Qu'aurait-il pu penser de moi, dira-t-elle, s'il m'avait vue un moment ressembler à tant d'autres femmes? Qui est-ce qui lui aurait alors garanti la pureté de mes sentimens?... Soit que ma délicatesse m'attache à ma pauvreté, soit que, sentant ma vie s'éteindre, je n'aie point pensé à l'avenir, je proteste qu'il ne m'est pas échappé une seule fois le souhait de voir changer ma fortune (1). »

Lorsque, le 7 août 1772, elle s'arracha, défaillante et baignée de larmes, des bras de son ami, lorsqu'elle vit le carrosse s'ébranler lourdement pour emporter Mora sur la route de Bagnères, il lui sembla réellement que son cœur s'échappait hors de sa poitrine : « J'ai réuni toutes mes forces en un seul point; toute la nature est morte pour moi, excepté l'objet qui anime et remplit tous les momens de ma vie ! » Certes, celle qui écrit ces lignes passionnées est d'une sincérité entière; mais qu'aurait-elle pensé d'elle-même, si elle avait pu soupçonner que, moins d'un an après le jour de ce cruel départ, elle pourrait avec vérité s'appliquer cette parole également tombée de sa plume : « Les plus grandes distances ne sont pas celles que la nature a marquées par des lieues. Le véritable éloignement, les séparations effroyables, c'est l'oubli de l'âme. Cela ressemble à la mort, et cela est pire, parce que cela est senti longtemps. »

SÉGUR.

(1) Lettre de Mlle de Lespinasse, citée par Guibert dans l'*Éloge d'Eliza.*

ASSISTANCE ET RÉPRESSION

Qu'est-ce que l'assistance? C'est l'ensemble des secours divers par lesquels une société essaie de seconder la bonne volonté des gens en suppléant à l'insuffisance de leurs moyens, là où ils ont à se procurer le nécessaire.

Qu'est-ce que la répression? C'est l'ensemble des lois et des mesures par lesquelles une société s'efforce d'imposer le respect du droit d'autrui à ceux qui l'ont méconnu.

Il ne s'agit point ici, on le comprendra sans peine, d'embrasser successivement toute l'étendue de chacun de ces deux devoirs et d'en étudier les conditions si complexes. Il ne s'agit point d'examiner, soit toutes les misères qui méritent d'être assistées, soit tous les méfaits qui méritent d'être réprimés. Il s'agit encore moins d'étudier toutes les méthodes qui doivent présider à chacun de ces deux grands modes d'intervention sociale. Ce sera déjà beaucoup de chercher aujourd'hui par quelles relations ils sont liés l'un à l'autre et comment ils doivent agir de concert devant le crime et le délit.

Plus jeune, — elle le croit, du moins, — que la répression, l'assistance ambitionne de lui survivre et de lui succéder. Dans l'héritage qu'elle se flatte d'en recueillir, il y a d'abord la faveur publique, si vite et quelquefois si légèrement acquise aux apparences de nouveauté et de progrès. Peut-être y a-t-il aussi, — ce qui en est un fruit très goûté dans nos États bureaucratiques et centralisés, — un accroissement considérable du nombre des in-

stitutions à fonder, à peupler, à gouverner, donc une part grandissante à prélever sur le budget national.

Que ce soient cependant là deux sœurs obligées de s'aider l'une l'autre dans leurs missions respectives, telle est bien la solution du sens commun. Comment assister les volés si on ne commence pas par punir les voleurs, quelle que soit d'ailleurs la punition préférée (publicité, dommages-intérêts, travail forcé ou tout ce que l'on voudra). D'autre part, la société doit veiller, — c'est son intérêt, — à ce que nul ne soit mis malgré lui dans l'impossibilité de vivre de son travail actuel ou passé. On ne réprime pas efficacement une inondation si on n'ouvre pas à l'eau des voies régulières. On ne réprime pas les mauvais penchans si on n'aide pas les bons à trouver la satisfaction qu'il faut qu'ils poursuivent pour le bien même de la société dont ils font partie.

Mais, nous ne le savons que trop, le sens commun n'est pas ce qui règle les audaces ou les étourderies des prétendus novateurs. Quelquefois même, les gens « sages et modérés » croient sauver un principe par les concessions qu'ils font à un principe absolument opposé, de manière à n'organiser partout que le désordre et l'impuissance. Demandons-nous donc, puisqu'il le faut, si l'assistance peut obtenir assez de succès pour prendre définitivement la place de la répression après l'avoir rendue de plus en plus inutile. Ainsi réduite, la tâche est encore très délicate ; elle a devant elle bien des exigences à calmer et bien des illusions à écarter.

I

Nous n'en aurons en effet jamais fini avec ce lieu commun, que la criminalité a pour cause unique la misère involontaire, et avec cette utopie qu'il appartient aux pouvoirs publics de supprimer la misère même en mettant simplement au service des uns une portion toujours croissante de ce qu'a produit le travail des autres. Que n'avons-nous pas lu et entendu dans ce double sens? Si l'homme vole, c'est qu'il a faim, qu'il a froid, c'est qu'il est entraîné malgré lui à la jalousie et à la haine par l'aspect insolent du luxe d'autrui. S'il vagabonde et s'il incendie, c'est qu'on ne lui a pas fourni à temps du travail, et du travail à sa convenance. S'il incendie les bibliothèques et les musées, c'est qu'on ne lui a pas donné l'instruction et sans doute aussi les loi-

sirs nécessaires pour en goûter les merveilles. Tel est à peu près, on s'en souvient, le trait final d'une poésie de Victor Hugo sur le soldat de la Commune qui vient de brûler la bibliothèque du Louvre :

Je ne sais pas lire!

Si l'homme jeune ou vieux, continue-t-on, se laisse aller à des crimes passionnels, c'est que les formalités exigées par une société routinière et superstitieuse mettent à la satisfaction des instincts des obstacles factices : l'amour libre les ferait tomber, tous ces obstacles! et alors plus d'adultères, plus d'infanticides non plus, puisque la fille-mère serait aussi honorée qu'une matrone romaine et que la société se chargerait d'élever ses enfans. Pourquoi les violences des grèves, sinon parce que le travail n'obtient pas l'intégralité de son produit et que le gouvernement soutient par la force les prétentions des capitalistes, des inventeurs, des ingénieurs et autres parasites? Les mains de ces derniers, de quoi en effet sont-elles noires? tout simplement d'encre et de crayon, et c'est là évidemment une façon tout à fait aristocratique et, qui pis est, improductive d'user de ses doigts et de son cerveau!... — On pourrait continuer ainsi pendant longtemps...

D'autre part, quelques individus mal nés, égarés, victimes d'une société mal faite, commettent, on veut bien l'avouer, des actes fâcheux, des actes qu'on ne peut pas tout à fait excuser en disant que le sang qui a coulé n'était pas, à tout prendre, si pur. Mais, nous dira-t-on, comment la société les réprime-t-elle? Par des rigueurs absurdes, par des privations abusives des droits de l'homme et du citoyen, par des travaux insuffisamment rémunérés, par une claustration digne du moyen âge, — dans laquelle les journaux ne pénètrent pas (1), — que ne vient pas consoler (comme des philanthropes réformateurs l'ont cependant réclamé) la visite intime de l'ancienne ou future compagne. La société exaspère ainsi des penchans qu'il eût fallu calmer avec douceur. Que sera-ce, le jour où les prétendus honnêtes gens enlèveront la vie à celui qu'ils auront déclaré insociable, alors que ce sont eux qui se montrent tels? Ils s'imagineront qu'ils barrent la route à l'esprit de violence : ils en perpétueront, au contraire,

(1) Il a été sérieusement question de rédiger un journal pour les prisonniers; le projet, appuyé d'un numéro spécimen, a été discuté dans un congrès.

l'essor et en accroîtront l'intensité. Lisons ce qu'écrivait, il y a quelque temps, le journal socialiste (1) à propos d'une exécution :

« Le véritable, le seul remède, il est dans les soins moraux donnés à l'individu sain pour le préserver de la folie du meurtre, dans les soins moraux et physiques donnés au criminel pour le guérir; mais tant que la société punira le crime par le crime, elle entretiendra le terrible mal. »

Qu'on ne se laisse pas prendre cependant à ces accès périodiques de sensibilité qui rappellent ceux des terroristes. Tout homme qui écrit sur la paix universelle et perpétuelle exige au préalable cinq ou six guerres pour humaniser les États récalcitrans. A l'intérieur, l'amour qu'on porte à la fraternité se mesure à l'ardeur intransigeante avec laquelle on proclame la nécessité de la guerre des classes, de l'expropriation violente, de la descente dans la rue... Plus on se dit enthousiaste de la tolérance, plus on tient à honnir, à frapper, à dépouiller, à expulser quiconque s'avise de présenter quelques réserves sur les limites de la tolérance. Ainsi les ennemis de la répression réclament bien la seule assistance pour ceux qui acceptent la « solidarité » de leur classe ou de leur groupe; mais ils n'ont garde de briser les armes variées dont ils se plaignent d'avoir été blessés. Ils s'en emparent et les perfectionnent pour en user à leur tour contre ceux qui ne sont pas de leur parti.

Sous la Commune, un fonctionnaire improvisé ou délégué faisait comparaître devant lui un propriétaire qui avait commis le crime d'exiger le terme dû par un locataire peu fortuné : il envoyait tout simplement le propriétaire en prison. Quand les gendarmes de Chalon ou autres lieux se défendent contre des grévistes armés, le même journal socialiste que je citais tout à l'heure réclame la comparution des gendarmes devant un conseil de guerre : il l'obtient; et si les gendarmes sont acquittés, il dénonce les juges. Regardons d'ailleurs ce qui se passe depuis un an. « Enfin, s'écrie un sénateur, — dont il est question, non plus seulement pour renverser des ministères, mais pour en constituer un, — enfin nous allons faire la charité !... (avec l'argent des autres). » C'est ainsi qu'il salue le vote de certaines lois d'assistance dont l'économie est si discutable. Mais en même temps lui et les siens, — les siens encore plus que lui, pour être

(1) Celui qui à l'heure actuelle mène tout, conduit tout, maintient la discipline, menace les tièdes, exécute les dissidens, etc., etc.

juste, — font de la charité privée un délit à punir. Il faut même que les personnes qui commettent ce délit leur paraissent singulièrement coupables ; car s'ils exigent de l'État qu'il conserve, en les payant, les ouvriers des arsenaux auxquels on n'a plus de travail à fournir, ils expulsent sans indemnité ni assistance d'aucune nature ceux qui travaillaient bénévolement à soulager l'éternelle misère et ne demandaient pour eux que leur pain quotidien.

Laissons maintenant de côté ces excès, qui pourtant se renouvellent et s'étendent avec bien de la persistance. Prenons la vie commune de tous les jours. Qui conquiert un droit lui veut une sanction. Qui se glorifie d'assurer l'assistance aux plus faibles tient à réprimer les abus commis contre eux par de plus forts. Pour mieux permettre à ceux-là de faire condamner ceux-ci, on a inventé, — et on a eu raison, — cette forme particulière de l'assistance qu'on appelle l'assistance judiciaire. Interrogez un avoué, il vous dira vite à quel point l'usage, pour ne pas dire plus, s'en développe, et avec quel empressement on s'en sert pour bien des instances en divorce, pour bien des dénonciations et des plaintes, disons même pour bien des tentatives de chantage dont on aurait pu se dispenser.

Donc n'espérons pas voir jamais s'évanouir le double problème de la répression et de l'assistance. Toujours il y aura des hommes qui réclameront passionnément l'assistance pour eux et leurs amis, la répression pour leurs adversaires. Mais toujours aussi les gens équitables et sérieux penseront, appuyés sur de solides raisons, qu'on ne peut sacrifier ni l'une ni l'autre : car il faut veiller sur le respect de tous les droits, et, autant que possible, il faut faciliter, ne pas rendre impraticable, tout au moins, le devoir social. La répression est un mal nécessaire. Si on peut en diminuer le champ par une assistance préventive, puis par une assistance curative, ce sera autant de déperditions de forces productives d'épargnées à la société.

II

Écartons d'abord une première méthode qui consisterait à dire : spécifions ce qui est défendu, et laissons ensuite les gens s'arranger absolument comme ils le voudront pour ne pas tomber sous le coup de la loi Je ne crois pas que cette méthode ait

jamais été pratiquée dans toute sa rigueur ni qu'elle ait sévi sur toute l'étendue d'une législation : mais il y a eu des époques où l'on y tendait un peu plus qu'on ne s'en éloignait. Il paraît difficile de nier que sous la monarchie de Juillet, par exemple, on ait souvent interprété et appliqué dans ce sens, bien étroit, l'individualisme imposé à notre pays par la Révolution. Tel a été aussi, dans une assez longue période, l'esprit de la législation et des mœurs anglaises. Mais nous ne faisons ici le procès qu'au système. Or, indubitablement ce système est inique, il est contraire aux véritables intérêts sociaux, et il ne peut pas se soutenir longtemps sans souffrances intolérables et sans désordre.

Sous quelque régime que ce soit, il y a une tendance malheureuse à faire de la loi l'expression des volontés d'une caste ou d'une classe. Les conditions de l'exercice de tel ou tel droit sont alors fixées de telle sorte que cette classe privilégiée en profite largement, mais que d'autres ne peuvent pas se procurer la jouissance des mêmes droits et sont systématiquement sacrifiés. Il y a ainsi des milliers de citoyens placés dans cette alternative, ou de renoncer à la satisfaction de besoins supérieurs, de devoirs même s'imposant à leur conscience, ou de s'exposer aux rigueurs du code. Tout cela est contraire à la notion du lien social et à une intelligence exacte de la loi.

Ainsi, on est d'accord pour penser que la mendicité ne peut être interdite là où des secours ne sont pas offerts à ceux qui sont dans l'impossibilité, au moins actuelle, de s'en passer. Ne devrait-on pas être également d'accord que la gratuité de l'enseignement primaire ne doit pas constituer un privilège pour ceux-là seuls qui renoncent à faire donner à leurs enfans une éducation religieuse (1) ? L'Angleterre a tout récemment effacé de ses lois cette inégalité, en décidant que les écoles confessionnelles réunissant au moins dix élèves recevraient proportionnellement les mêmes subsides que les écoles neutres.

C'est un principe excellent, que tout citoyen doit faire reconnaître et consacrer ses droits par les mêmes formalités judiciaires ; mais si les frais de justice sont tellement élevés que le riche seul puisse entamer une procédure, alors les citoyens ne sont plus égaux devant la loi. C'est encore un principe inattaquable que tout mariage, pour produire légalement ses effets

(1) Voyez l'article de M. J. Bourdeau dans la *Revue* du 15 mars 1903.

sociaux, doit être enregistré par l'autorité publique avec un certain nombre de précautions défendant l'organisation de la famille contre les séductions ou les fantaisies d'un moment ; mais encore faut-il que ces prescriptions du Code civil puissent être levées dans les cas où serait établie l'impossibilité de s'y conformer. Voilà pourquoi la législation bavaroise a dû renoncer à certaines exigences qui multipliaient le nombre des unions libres et des naissances naturelles. Voilà encore pourquoi tous ceux qui s'intéressent à nos colonies trouvent absurde que nous prétendions imposer notre code civil aux nègres de l'Afrique et les astreindre pour le mariage à la production de pièces dont ils n'ont même pas l'idée (1). La nation civilisée qui assume la charge d'élever peu à peu à son niveau les peuplades qu'elle prend sous son patronage va ainsi contre son but. Elle devrait favoriser la formation de familles nombreuses, et elle rend la création de familles régulières à peu près impossible.

Il est en effet fatal que des exigences excessives amènent soit une réaction violente, soit une abstention qui n'est certainement pas moins fâcheuse. Dans nos sociétés modernes où la justice est forcément une œuvre collective et finit même par l'être jusqu'à l'excès et à l'abus, la conscience populaire se révolte à l'idée de condamner des citoyens dont l'obéissance à la loi a été mise à une trop rude épreuve. De là ces acquittemens qui, s'ils ont de nombreux inconvéniens, ont toutefois le mérite d'avertir le législateur qu'il a besoin de retoucher son œuvre. Si la jeune fille est abandonnée à ses seules forces de résistance, si elle n'est pas protégée, donc, en un sens, assistée, dans la mesure nécessaire, contre la séduction, contre les abus d'autorité, contre les fausses promesses, contre le mépris des engagemens, alors le jury acquitte les infanticides, il acquitte les meurtres, il acquitte les vengeances au vitriol. Ceci n'est que trop connu, et il est inutile d'insister.

III

Nous trouvons maintenant devant nous une autre méthode, aux antipodes de la précédente ; elle relève de la doctrine chère à la plupart des socialistes, on peut la formuler ainsi : « Assurons

(1) Mgr Leroy et Mgr Augouard ont souvent insisté sur cette erreur dont s'est encore occupé le congrès de la *Société d'Economie sociale* en juin 1903.

à tous la satisfaction de tous leurs besoins, préservons les gens de toute douleur et de toute injustice, et nous verrons alors disparaître peu à peu tous ces crimes commis par ceux qui ne possèdent pas contre ceux qui possèdent, par ceux qui ne jouissent pas contre ceux qui jouissent; bref, autant nous étendrons la sphère de l'assistance, autant nous restreindrons la sphère de la répression. »

Examiner cette théorie sous toutes ses faces serait faire le procès du socialisme tout entier. Mais restons dans la question que nous nous sommes délimitée. Il nous suffira de réunir quelques faits, de présenter quelques observations très simples.

Il est difficile d'organiser l'assistance : tous ceux qui s'en mêlent le savent. Mais il y a une tâche qui est peut-être plus difficile encore, c'est de faire accepter cette assistance, je dis d'abord de la faire accepter purement et simplement, et ensuite de la faire accepter en conformité avec les véritables besoins. Lorsqu'en effet un mode quelconque d'assistance est institué, il se produit deux phénomènes qui risquent toujours, si l'on n'y prend garde, d'en altérer le caractère et de compromettre le genre de succès qu'on en attend. On l'a imaginé et agencé en vue des plus compromis : mais ceux-ci précisément sont ceux qui le redoutent ou le dédaignent ; ils en laissent la jouissance à d'autres qui à la rigueur pouvaient s'en passer. D'autre part, les irréguliers ou réfractaires se glisseront sans nécessité dans des œuvres faites pour des gens vraiment intéressans, et ils en profiteront au détriment de ces derniers, sans en rien tirer de bon, quant à eux.

Voici un premier fait bien connu de tous ceux qui pratiquent la charité avec quelque discernement et qui réfléchissent sur leurs propres déceptions. C'est, semble-t-il, une bien bonne chose que d'avoir inventé les bons de fourneaux ; cela vaut mieux, se dit-on, que de tendre une pièce de monnaie pouvant favoriser quelque dépense inutile ou fâcheuse ; celui du moins qui accepte un bon aura un morceau de pain, une soupe ou une portion d'alimens... Soit ! Mais d'abord, il en est qui refusent positivement le bon que vous leur mettez dans la main. Puis, parmi ceux qui l'acceptent il en est qui le revendent à moitié prix ; et qui le leur achète ? Des familles d'ouvriers modestes, laborieux, sobres, qui trouvent là le moyen de vivre à meilleur compte. Tant mieux pour ceux-ci ! direz-vous. Assurément, mais convenons que cet emploi d'un secours destiné à niveler certaines inéga-

lités devra les accuser encore davantage. L'honnête ouvrier qui saisit ainsi au passage une modeste aubaine, s'élèvera sans doute d'un degré au-dessus du prolétariat misérable. Quant à celui qui a renoncé au pain gratuit pour de l'eau-de-vie payée sur le produit de ce trafic, il descend encore plus bas, et il s'enfonce de plus en plus dans le bourbier d'où l'on tentait de le faire sortir.

Il se passe quelque chose d'analogue pour les cantines scolaires, au moins dans les grandes villes. Des instituteurs de Paris me l'ont dit plus d'une fois : pour l'enfant paresseux, déjà dressé au vagabondage et aux habitudes malsaines, la jouissance de la cantine est une sujétion importune ; car il faut qu'il reste là, et le repas, si court soit-il, est encore un peu une prolongation de l'école et de sa discipline insuffisamment adoucie. S'en aller à l'aventure sous prétexte de rentrer chez ses parens, aviser quelque terrain vague entouré de planches ou quelque maison en construction, s'y cacher à deux ou trois pour y manger à la dérobée ce qu'on a peut-être volé à un étalage, voilà qui est d'un ragoût mieux apprécié. Encore une fois, il n'y a pas à regretter que la cantine profite mieux aux enfans des meilleures familles et que le fardeau de ces dernières en soit allégé d'autant. Mais ici encore, la façon d'user ou de ne point user du secours offert creuse un peu plus le fossé qui sépare les classes honnêtes de celles qui ne le sont pas, et pour lesquelles il faudra bien penser à la répression un jour ou l'autre.

On a fondé en maint endroit des écoles particulières pour les enfans en danger de mal tourner ; et en plus d'un pays le luxe qu'on met dans certaines formes d'assistance, quand elles ne coûtent rien qu'au budget, a transformé ces écoles en des séjours privilégiés. Un enfant, arraché à la misère, y coûte autant qu'un pensionnaire d'Henri-IV ou de Louis-le-Grand. Qu'arrive-t-il? Qu'ici aussi des familles qui n'ont pas trop de préjugés et qui calculent, flairent de ce côté une éducation gratuite et productive. Elles s'ingénient à y faire admettre leurs enfans pour qu'ils y deviennent de bons menuisiers, de bons serruriers, de bons mécaniciens ; elles usent de la politique électorale pour obtenir de leurs représentans ou de leurs comités des recommandations qui les exemptent de la pension réclamée, en principe, aux parens capables de payer. Quant aux enfans plus exposés pour lesquels ces maisons paraissaient faites, ils en sont peu à peu éliminés, ne fût-ce que par l'invasion des autres. La fausse philanthropie

des flatteurs de la nature humaine vient d'ailleurs à leur aide. On remplace, dans les mêmes murs, les maisons de correction par des écoles de préservation. C'est un beau nom, c'est même une belle et bonne chose ; mais à la condition qu'au lieu de reconnaître et d'accepter le fait établi de l'extrême pauvreté, de l'isolement, de la faiblesse morale et de leurs conséquences imminentes, on n'aille pas provoquer les calculs de ceux qui ne demandent qu'à se décharger de leur responsabilité et de leurs devoirs. Avec cette dernière méthode on exerce deux actions également désastreuses ; on encourage l'abdication de ceux qui pourraient encore lutter contre les difficultés de la vie et en triompher par eux-mêmes ; quant à ceux qui sont presque vaincus d'avance, ils ont trouvé les places prises. C'est là ce qui se passe sur une grande échelle en Italie. Des interpellations des députés, des aveux des ministres l'ont établi, sans parler des enquêtes de ceux qui ont vu le mal sur place et ont recueilli les déclarations les plus explicites des fonctionnaires les plus compétens.

En France, une de nos lois relativement récentes (1889) a agrandi la sphère de cette intervention charitable en mettant des fonds au service des enfans « moralement abandonnés. » Mais ici encore l'exécution de la loi en a fait dévier l'esprit et a englobé dans cette sphère des élémens auxquels on n'avait point primitivement songé. Les enfans que leurs parens font ou laissent vivre dans l'habitude de la mendicité, du vagabondage ou du vol, de la fraude ou de la prostitution, voilà ceux qu'on voulait soustraire à la pernicieuse influence de leurs parens ; mais ceux-là, leurs parens tiennent à les garder pour le honteux profit qu'ils en retirent, et les enfans ayant pris goût aux irritans plaisirs de cette vie crapuleuse deviennent vite les complices de ceux qui les exploitent. Les uns et les autres font ce qu'ils peuvent pour dépister les recherches de la police et celles des sociétés de bienfaisance ; puis en leurs lieu et place, — je l'ai établi bien des fois d'après les chiffres officiels, — arrivent des parens dignes, si l'on veut, de quelque assistance, mais renonçant bien aisément, sur ce seul mot, si magique, de gratuité, à leur mission paternelle ou maternelle.

A certaines époques et périodiquement, on croit tenir une solution de la question sociale dans l'émigration assistée de concessions officielles de terres. Dans la métropole, dit-on, la propriété est accaparée : ceux qui arrivent aujourd'hui à l'exis-

tence sont, pour reprendre une bien vieille comparaison, comme ceux qui se présentent en un théâtre où toutes les places sont occupées. Qu'on les fasse donc propriétaires là où tant de terre est encore à la disposition du gouvernement; de cette manière on dégage la vieille France et on peuple la nouvelle, on les enrichit toutes les deux!

De combien de déceptions cette utopie a été suivie, les hommes d'étude le savent. Ils savent que la plupart des concessionnaires gratuits sont des déclassés à qui la politique a rendu quelque espérance en les transformant en quémandeurs privilégiés. Ils acceptent leur terre, en prennent possession, avec un droit de passage également gratuit; puis, malgré toutes les précautions écrites des règlemens fabriqués dans les bureaux parisiens, ils trouvent vite le moyen de vendre leur propriété à quelque prix que ce soit. Leurs acquéreurs et eux sont donc promptement séparés autant et même plus que dans la métropole. Ici aussi les faveurs du pouvoir finissent par profiter à des hommes auxquels on ne pensait pas et qui ne demandaient rien. Mis tout à coup, grâce à leurs propres économies, en possession d'un domaine acheté à très bon compte, ils s'élèvent à l'état de propriétaires favorisés. Mais autant ils montent, autant descendent, par une chute nouvelle, ceux auxquels ils se substituent. Malgré toutes les expériences faites, l'idée que le gouvernement devrait pratiquer plus largement ce genre d'assistance est très tenace chez un grand nombre de bonnes âmes; mais l'idée qu'on ferait bien, le cas échéant, d'en profiter selon la méthode décrite, n'est pas moins tenace chez les autres. Il y a à peu près un an, l'on m'amenait, dans une ville de Champagne, deux orphelins qu'on me demandait de faire admettre en un orphelinat de Tunisie. De ces deux enfans l'un, qui avait onze ans, déclarait ne vouloir absolument pas se laisser envoyer si loin. L'autre, qui avait neuf ans, m'écoutait, d'un air en apparence très distrait, pendant que j'expliquais à sa parente les avantages faits à nos pupilles, les métayages qu'on leur confiait... Il murmurait nonchalamment que tout de même il consentirait, quant à lui, à aller là-bas; puis, confondant un métayage avec une propriété dont on peut disposer comme on l'entend, il interrompit la conversation par cette parole étonnante: « Alors, quand on est grand, on peut revendre tout ça pour avoir de l'argent? » Je congédiai (on ne s'en étonnera pas) le candidat si au courant

de la colonisation officielle ou l'ayant si bien devinée. Je crains beaucoup que, si plus tard il a recours à un autre mode d'assistance, il n'en use pas de manière à s'affermir ou à se replacer dans le droit chemin. Il est dans une ville ouvrière ; il deviendra sans doute un nomade comme beaucoup de ses pareils. Il ira dans les grands centres, il se trouvera un jour ou l'autre sans ressources. Il aura recours aux asiles de nuit.

On en a ouvert beaucoup : on a bien fait. Que d'hommes et que de femmes arrivant de la campagne pour se placer, que de passagers, que d'émigrans, que de convalescens à peine sortis de l'hôpital, que d'ouvriers sans ouvrage expulsés de leur logis, faute de pouvoir payer un terme ! Il faut bien admettre cependant que plus d'un individu sur le pavé, mais cherchant, de propos délibéré, les aventures, se dit que ce n'est pas là un milieu très favorable aux coups de main nocturnes et que le butin à s'y approprier serait bien maigre. D'autre part, si le règlement n'était pas d'une juste sévérité, l'asile deviendrait vite comme une manière de garni gratuit ou semi-gratuit dispensant de chercher un domicile. Un groupe philanthropique dont les œuvres sont pourtant des plus remarquables, l'armée du Salut, m'a paru, dans Londres, glisser sur cette pente. J'y ai vu des refuges qui avaient débuté par être des asiles temporaires et qui en étaient venus à conserver, sinon indéfiniment, du moins très longtemps, leurs hôtes pour une somme modique. Les surveillans trouvaient que l'administration de leur local en devenait plus facile. On le croira sans peine ; mais par là encore, l'assistance change de direction. L'aide qu'elle offre est détournée à leur profit par ceux qui voulaient déjà bien faire, et on achève d'éliminer ceux qui veulent mal faire ou sont exposés à de trop fortes tentations.

Il est d'autres modes d'assistance dont ces derniers s'éliminent d'eux-mêmes : je veux parler de ce qu'on appelle l'assistance par le travail. On sait qu'elle est donnée dans des asiles successivement fondés par presque tous les États pour assurer aux invalides de la volonté la rectification de bien des habitudes, la guérison de bien des vices, la reprise lente de l'aptitude à se conduire soi-même dans la régularité d'une vie suffisamment laborieuse. Certes, je ne veux pas dire, il s'en faut, qu'il ne faille pas fonder de pareilles œuvres. Il faut en avoir, au contraire ; il faut s'instruire soigneusement de celles qui réussis-

sent, comme de celles qui échouent, scruter les causes des succès et des échecs. Parmi les hommes auxquels on fait accepter de pareils secours, on sauvera qui on pourra; ce sera toujours autant de gagné pour l'humanité et pour le bon ordre social : mais il faut savoir ne point se créer d'illusions à soi-même et n'en point donner.

Consultons d'abord l'expérience d'autrui.

La Belgique a fait, dans ces derniers temps, tout ce qu'elle a pu pour diminuer la répression au profit de l'assistance. Non seulement elle a voulu que ses anciennes maisons de correction pour enfans vicieux ou criminels fussent dénommées écoles de bienfaisance et dirigées dans un esprit conforme à ce beau titre; mais, pour les adultes mêmes, ses représentans recueillaient de la bouche d'un éminent ministre de la Justice (séance du 30 juin 1897) la déclaration suivante : « La loi nouvelle a enlevé à ces deux faits, vagabondage et mendicité, le caractère d'une infraction pénale. A la peine elle a substitué la mise à la disposition du gouvernement... Jamais d'emprisonnement ni d'amende, peines inefficaces en la matière, quand elles ne sont pas odieuses. » Nous verrons tout à l'heure s'il n'y a point dans cette profession de foi soit une large part de témérité, soit une phraséologie qui réussit mal, si ingénieuse qu'elle soit, à dissimuler la réalité. Contentons-nous, pour le moment, de constater ces dispositions si bienveillantes, et écoutons ensuite les témoignages de ces administrateurs si enclins à l'optimisme (1).

« C'était à Gand, pendant l'hiver de 1892-93. De longs cortèges de sans-travail parcouraient les rues. L'autorité communale, désireuse de remédier à la misère qu'un tel état de choses semblait déceler, engagea ces ouvriers à recourir aux bureaux de police et ordonna la distribution de secours immédiats. Savez-vous les résultats de l'enquête? Des 871 individus inscrits, 39 n'avaient plus leur domicile au lieu indiqué, 30 refusaient toute assistance, 4 n'habitaient plus dans la ville. Pour le surplus, 194 ménages avaient des ressources suffisantes : on en a relevé 2 notamment dont le revenu hebdomadaire était respectivement de 70 fr. 50 et de 72 fr. 50, chiffre très élevé, étant donné le salaire moyen dans cette ville. »

Le rapport de la commission belge ne manque pas d'ailleurs

(1) *Réforme de la bienfaisance en Belgique*, résolutions et rapport général de la commission spéciale; grand in-8°, Bruxelles, 1900, p. 282.

de rappeler des faits plus concluans encore et que nous connaissons bien (1).

« A Paris, M. Mamoz offre à 727 mendians une occupation payée 4 francs par jour : 552 refusent net, 37 travaillent une demi-journée ; 68 ont le courage de demeurer jusqu'au soir, 51 travaillent deux jours. Le troisième jour, il en restait 18.

« M. Robin confirme l'expérience de M. Mamoz. Sur 700 mendians en état de travailler, il découvre 11 hommes de bonne volonté prêts à accepter une besogne régulière. »

Passons chez les Allemands, et au témoignage des Belges ajoutons celui que notre compatriote, M. Louis Rivière, est allé recueillir l'an dernier en pays germanique. Quand le promoteur des stations de secours et des colonies ouvrières annonça pour la première fois qu'il continuerait bien de donner au pauvre passant de la soupe, du pain et des vêtemens, mais que tout individu valide devrait gagner ce secours en travaillant une heure à casser des pierres ; alors « le nombre des quémandeurs diminua immédiatement des quatre cinquièmes. »

Revenons chez nous et demandons-nous si de nouvelles expériences mieux préparées ou mieux gouvernées peut-être n'ont pas eu plus de succès.

Parmi les documens qui s'offrent à moi, voici le plus récent, à ma connaissance du moins. Il est du 19 juin 1903, et il tombe sous mes yeux dès le premier jour que je passe, au cours de ce même été, dans mon département d'origine. J'ouvre, en effet, un des journaux du chef-lieu, et je lis :

« La Préfecture nous communique la note suivante :

« L'œuvre de l'assistance par le travail porte à la connaissance du public que, depuis l'ouverture de son établissement (rue des Moreaux, 22, à Auxerre), une certaine quantité d'indigens, passans, ouvriers soi-disant sans travail, tous valides, se sont présentés pour obtenir des secours, mais se sont refusés au travail extrêmement simple et peu fatigant qui leur était proposé, préférant continuer à mendier de porte en porte.

« L'œuvre d'assistance croit devoir mettre en garde la population contre les sollicitations des professionnels de la mendicité, et l'engager, dans l'intérêt général, à les adresser systématiquement, soit au bureau de police, soit à l'établissement de la rue

(1) Voyez *ouvrage cité*, p. 283.

des Moreaux où deux repas par jour et le coucher leur sont accordés, moyennant un travail facile dont le produit leur est remis, défalcation faite d'une partie de la dépense. »

Cet avis, je crois devoir le dire, émane d'une préfecture où actuellement l'on se dit socialiste, en compagnie des représentans très avancés d'un corps électoral très avancé lui-même. Insinuerai-je qu'étant après tout des « bourgeois, » ces administrateurs ou fonctionnaires sont bien aises de faire constater l'indignité des quémandeurs? Je m'en garderai, et je me contenterai de dire qu'ils ont dû se rendre à l'évidence des faits. Ajouterai-je qu'il ne reste plus qu'à fermer la maison où le travail offert est ainsi refusé? Eh bien, non! Dans les exemples que nous fournissent les Allemands et les Belges, nous voyons que les faux pauvres étant partis, les vrais arrivent et restent. M. Boldeswing, dont nous résumions tout à l'heure le témoignage, a bien vu disparaître les quatre cinquièmes de sa clientèle; mais « parmi ceux qui persistèrent, un grand nombre demanda à être occupé, non pas seulement une heure, mais d'une manière durable, en échange de la nourriture et du logement. » Cette expérience nous permet plus d'un pronostic.

La nouvelle fondation d'Auxerre a été dès le premier jour envahie par des vagabonds qui erraient aux alentours : ils sont venus voir si la soupe y était bonne et n'y était pas trop chèrement vendue par des administrateurs exigeans. Ceux-là sont donc retournés à la grande route, sans oublier les chemins de traverse. Peu à peu, de plus honnêtes et de plus intéressans frapperont à la porte. Ils seront amenés, moitié par la nécessité, à la suite d'un chômage involontaire et imprévu, moitié par l'idée que les mauvais chemineaux ne se présentant plus à l'établissement, on peut y aller sans trop se discréditer. Alors l'asile aura sa petite clientèle. On en fera la statistique, on enregistrera avec satisfaction le pourcentage de ceux qui se seront laissé placer ou qui auront trouvé eux-mêmes, au bout de quelques semaines, un travail plus régulier. On s'en félicitera publiquement, et les personnes encore novices qui entendront ces congratulations au jour de la séance générale annuelle, se diront peut-être que la solution du vagabondage est trouvée par la seule pratique de l'assistance sans répression; car elles ne regarderont qu'à ceux qui ont bien voulu se servir de l'œuvre et elles ne verront pas ceux qui seront devenus pires pour s'en être systématiquement détournés.

Ces derniers, en effet, que deviennent-ils? En général, ils disparaissent du voisinage de l'établissement; mais le département est grand, la France encore plus. Entre la maison de travail de l'Yonne dont ils ne veulent pas et celle de la Côte-d'Or ou de la Nièvre qui ne leur plaît pas davantage, ils ont toujours la ressource de dire qu'ils se rendent à l'une ou à l'autre. Plus donc on multipliera ces asiles, plus on donnera aux mendians et aux vagabonds de prétextes et d'excuses, *si on s'en tient à cette méthode*, sans lui donner de sanction et de correctif! Sans doute, en dressant au milieu du chef-lieu cet épouvantail d'un travail imposé comme paiement de l'hospitalisation temporaire, on élimine de ses rues et de sa banlieue immédiate les sujets les plus dangereux; mais enfin on ne les supprime ni on ne les amende. Ils s'en iront donc ailleurs d'autant plus volontiers que les circulaires ayant tant recommandé de les ménager, de ne les arrêter que si on a la preuve que leurs quatre sous ont été volés par eux quelque part, valent pour tous les points du territoire. Ils fuient donc la ville où il leur faudrait, soit accepter une tâche, — ce qui leur serait dur, — soit la refuser ostensiblement, ce qui permettrait de les noter et de les compter plus facilement. Là où ils passeront, ils glisseront à travers une police désarmée par la propagande de ces utopies socialistes à laquelle s'emploient tant de gens, depuis les maires ambitieux et flatteurs de la démagogie, jusqu'à tel ministre de la Justice. On n'en saura donc pas le nombre, et le compte général de la justice criminelle, qui n'aura pas été mis à même de les faire figurer dans ses colonnes, célébrera une diminution du vagabondage, qui sera une pure illusion.

Ceci n'est pas du tout une hypothèse. Je causais un jour avec le distingué préfet du Pas-de-Calais de l'organisation justement vantée que son département avait adoptée contre les mendians et les vagabonds, de la bonne tenue de son dépôt, du travail qui s'y effectuait; mais je lui demandais où était la sanction pour ceux qui abusaient ou n'usaient pas de ces ressources. Il me répondit : « La sanction s'opère d'elle-même, car ceux-là quittent le département. » Soit! La sanction existe donc pour le Pas-de-Calais; mais, pour qu'elle se fît sentir dans l'ensemble du pays, il faudrait deux choses. La première serait sans doute que semblable organisation existât partout; mais la seconde serait à coup sûr, qu'au refus de l'assistance par le travail fût appliquée une péna-

lité sévère. Nous rentrons ainsi forcément dans la voie de la répression.

C'est ce que nos voisins du Nord et de l'Est ont compris, ce semble, mieux que nous. En Belgique, d'après la loi du 27 novembre 1891, le juge de paix, chaque fois qu'un vagabond ou un mendiant est traduit devant lui, doit rendre sa décision dans les vingt-quatre heures. Il a sous les yeux le « sommier » du vagabondage et les renseignemens de police plus récens qui s'y ajoutent au moment de l'arrestation. S'il résulte des documens que le prévenu est un mendiant ou un vagabond vicieux, le juge peut le mettre « à la disposition du gouvernement » pour une période de sept années (1). Les Allemands ont, eux aussi, ce qu'ils appellent leur « liste noire » où sont consignés, au fur et à mesure qu'on les surprend au passage, les exploiteurs de l'assistance. Ceux qui y figurent sont exclus des établissemens charitables et tombent, *ipso facto*, sous le coup de la loi pénale (2).

Il faut donc bien voir la réalité des choses. Si la menace de la répression est de nature à convaincre certains hommes qu'ils doivent s'efforcer de mériter l'assistance, l'assistance est, de son côté, une pierre de touche permettant de reconnaître sûrement les natures envers lesquelles il faut se résigner à la répression. L'assistance n'est donc pas, elle ne sera jamais un instrument qui permette de réaliser dans la société cette égalité tant rêvée par les utopistes. Réussît-on, — ce qui déjà est visiblement une chimère, — à tout retourner de manière à égaliser les conditions extérieures et matérielles de l'existence, à ces conditions répondraient toujours des inégalités indéfiniment croissantes dans l'éducation, dans les habitudes, dans la force de résistance ou de réaction, dans la volonté enfin, — quelle que soit d'ailleurs l'explication qu'on en donne. Comme il est bon de ne point se résigner à des inégalités factices, fruits d'injustes hasards, c'est un devoir d'essayer de rétablir quelque équilibre par l'organisation d'une assistance. Si tous en usaient bien, avec réflexion et avec courage, elle serait à peu près inutile, car de telles gens auraient trouvé mieux. Si tous en usaient mal, elle serait désas-

(1) Que peut interrompre, il est vrai, mais sur preuves sérieuses d'amendement, la libération conditionnelle.

(2) Le Code allemand fait plus encore. Ses articles 361 et 362 assimilent aux mendians et aux vagabonds ceux qui s'adonnent à la paresse, au jeu, à l'ivrognerie, de manière à tomber ou à faire tomber les leurs à la charge de l'assistance publique.

treuse. Entre les uns et les autres sont des consciences incertaines qu'on peut encore redresser, des courages intermittens qu'on peut encore préserver de plus longues défaillances. Si on réussit avec ces derniers, on doit s'estimer très heureux, on doit se féliciter d'avoir tendu la main à qui a su la prendre et y trouver un point d'appui pour son effort personnel. Une politique habile et sage préserverait ces natures moyennes de deux concurrences. Elle leur épargnerait d'abord celle des misères dorées, en cessant de prodiguer aux intrigans les offres de faveurs, les protections, les dispenses, les entrées gratuites dans des établissemens officiels, les créations d'emplois superflus..., car par là on énerve la vaillance de beaucoup qui, descendant d'un degré, en font descendre d'autres plus bas encore dans la voie irrégulière où ils les poussent. Mais à ces caractères réellement affaiblis par des épreuves extérieures et méritant d'être aidés, il faut encore plus épargner la concurrence des parasites qui leur porteraient doublement tort, en les corrompant davantage et en amenant la société à se décourager de l'assistance. Oui, réprimer ces parasites est un devoir étroit, un devoir de justice et, ne craignons pas de le dire, un devoir d'humanité.

IV

Donc répression et assistance s'appellent et se supposent mutuellement ; car, à tout le moins, la société ne peut pas admettre qu'on abuse de son assistance et qu'aux salutaires conditions qu'elle y doit mettre on préfère une mendicité paresseuse; d'un autre côté, cette même société doit veiller à ce que nul ne soit mis, malgré lui, dans l'impossibilité d'obéir à la loi.

Mais ces deux devoirs ainsi posés, il y a lieu de se demander quelle est celle de ces deux tâches qui mérite qu'on commence par elle et qu'on lui réserve la primauté. Si l'on en croit les écoles socialistes, la société devrait se dire : « Tant que je n'aurai pas amorti ou plutôt prévenu les tentations violentes par les facilités que je leur aurai données pour qu'elles se satisfassent toutes également, je ne réprimerai pas ceux qui auront eu le malheur d'y succomber; car, ainsi que l'a proclamé le grand ancêtre : « A chacun selon ses besoins ! »

Une pareille théorie mènerait loin. D'abord il faudrait, ce semble, graduer l'intensité des tentations chez les uns et chez

les autres. Il faudrait que l'État réglât lui-même et le salaire individuel et le salaire familial, qu'il dosât les besoins divers au nord et au midi, qu'il accordât une prime d'encouragement, à ceux-ci parce qu'ils sont trop simples, à ceux-là parce qu'ils sont raffinés, qu'il concédât à « l'artiste » tout ce qu'il réclamait de permissions et d'immunités dans les beaux temps du romantisme. Il faudrait donner à l'ouvrier parisien des facilités particulières pour contenter ses goûts surexcités au contact de toutes les jouissances de la grande ville... Il y a une vingtaine d'années, quelques délégués de ces ouvriers se faisaient entendre d'une commission où siégeaient plusieurs députés de leurs amis, et non des moindres. Enhardis par leur présence, ils s'efforçaient d'établir le *Standard of life* ou le budget obligatoire des citoyens de leur groupe. Ils n'avaient point manqué d'y faire figurer le théâtre, comme indispensable à la formation de leur goût et au maintien de la supériorité esthétique de l'industrie française. C'était sur un budget ainsi dressé par eux qu'il fallait se régler pour arrêter les séries de prix officielles et autres mesures d'ordre social.

Nul doute que pour eux un ouvrier n'ait le devoir de payer son loyer qu'après avoir satisfait à ces exigences primordiales de sa profession : l'argent destiné à lui assurer sa place au parterre est presque aussi insaisissable que ses outils. Que ces ambitions soient rarement formulées en une théorie comme celle que je résume, c'est possible. Il n'en est pas moins vrai qu'en elle *culminent*, comme disait Bismarck, une foule de prétentions souvent agressives et auxquelles un grand nombre de législateurs sont prêts à faire concession sur concession (1).

Une autre conséquence logique de cette méthode ou de cette politique serait qu'en une multitude de cas on n'excuserait pas seulement (comme le juge de Château-Thierry), on réhabiliterait des actes qui sont tout au plus des expédiens... à ne pas encourager. A part un bien petit nombre de *cas* plus connus dans les hypothèses des *casuistes* que dans l'expérience des observateurs, l'appropriation non autorisée d'une partie du travail d'au-

(1) Un très célèbre député, aujourd'hui sénateur, qui se dit ardent socialiste, trouva cependant que, dans le cas dont il vient d'être question, les ouvriers parisiens en voulaient trop. Sorti de la commission, il s'en allait dans les couloirs levant les bras au plafond, et répétait ce qu'il venait de répondre aux déposans : « Je ne suis pourtant pas obligé de vous payer le théâtre ! »

trui, c'est-à-dire le vol, ne sera jamais une solution. Non, ce n'est pas une solution pour celui qui s'y abandonne, au moment même où il s'y abandonne. A plus forte raison n'en est-elle pas une pour la suite de ses efforts. Mieux valait pour lui apitoyer un honnête homme, — il l'eût trouvé, — que de fournir un exemple de plus aux malhonnêtes gens; car il n'est guère de pauvre qui ne soit exposé à être volé, sous une forme ou sous une autre, par un plus pauvre que lui ou se disant tel; et on connaît le mot si juste : « Celui qui vole le pauvre, c'est le mendiant.., » — le mendiant professionnel. De même, chercher partout du travail sans s'arrêter nulle part ne sera jamais un bon moyen d'en trouver.

Telles sont les vérités nécessaires à rappeler même aux individus qu'elles paraissent opprimer dans des circonstances particulières. Il est de l'essence de la loi de fixer tout ce qu'exige la commune sécurité des citoyens. A une société d'hommes ayant des passions et des intérêts qui risquent à tout moment d'être en conflit dans des circonstances d'une variabilité indéfinie, il faut avant tout des règles simples et fixes. C'est sur ces règles qu'il est enjoint, une fois pour toutes, à chacun, de redresser ses incohérences, de refréner ses caprices égoïstes, d'orienter ses prévisions, d'orienter enfin ses efforts, ceux des enfans qu'il élève et des personnes dont il a la charge. S'il y a une éducation sociale, une éducation donnée par ceux qui ont la réflexion et l'expérience à ceux qui n'ont ni l'une ni l'autre, en voilà bien le premier fondement.

Certes, nous ne l'avons pas oublié, la société doit se tenir à même de discerner ceux qui n'ont réellement pas pu obéir à telle ou telle loi. Toutes les fois, en effet, que le cas se renouvelle, les représentans de la justice, juges ou jurés, veulent avoir à leur disposition des moyens de tempérer, quelquefois même de supprimer complètement la peine. Mais il importe de diminuer le nombre de ces cas : toutes les exceptions sont dangereuses, elles prêtent à des interprétations individuelles qui deviennent vite des encouragemens à éluder la loi commune. La faveur, la partialité politique, la flatterie à l'égard de certaines classes risquent bien aussi de les mal distribuer ou de les multiplier au delà de ce qui est juste et utile. Tout cela bien entendu, il faut donc avoir le courage de dire qu'en général l'assistance sociale ne doit pas trop aller au-devant des difficultés, que l'impossibilité d'obéir

aux injonctions de la loi pénale (pour peu que celle-ci soit faite avec bon sens) ne se présume pas et que c'est assez d'assurer l'assistance aux nécessités prouvées par des faits sur lesquels il est impossible de revenir.

Un vieillard est là, impotent, sans famille ou abandonné par des enfans disparus, émigrés, misérables eux-mêmes; eût-il eu de l'imprévoyance ou des torts plus graves, personne ne supportera qu'on le laisse mourir de faim. Mais quand des travailleurs ont quarante ou cinquante ans devant eux pour réfléchir à la situation qui les attend sur leurs vieux jours, quand ils ont eu tout le temps d'entrer dans des mutualités, d'élever des enfans laborieux, honnêtes et reconnaissans, pourquoi leur assurer d'avance, à tous indistinctement, une assistance certaine qui les dispense de toute prudence? Une fille-mère est là sans logis, sans pain et sans lait, ou bien cet enfant que le père avait trahi, elle-même l'a finalement renié et abandonné. Qui niera le devoir social de recueillir et de faire vivre la malheureuse créature? Mais de là à rouvrir ces tours qui étaient autant d'invitations à l'abandon systématique et calculé, même avant la faute, je crois qu'il y a loin. A ceux qui prétendent que ces deux méthodes reviennent à peu près au même, et que la première est seulement plus prévoyante et plus humaine, je répondrai que l'expérience a prouvé le contraire (1). Il faut si peu de chose pour enhardir l'homme au mal! Il en faut un peu plus pour le pousser au bien, je le reconnais; mais encore faut-il que ce soit le second effort et, non le premier, qui domine dans les institutions, dans les lois, dans les coutumes consacrées, et dans ces opinions éparses et flottantes qui déterminent la qualité de l'atmosphère sociale.

V

Voici maintenant un homme qui s'est mis dans un cas tel qu'il est impossible de lui laisser continuer ses actes anti-sociaux. Si c'est un calomniateur ou un faux témoin, il faut lui fermer la bouche; si c'est un violent, il faut le faire reculer dans ses attaques et lui enlever l'envie d'abord, puis la possibilité de les renouveler: bref il faut réprimer les méfaits des uns et des

(1) Voyez notre livre *le Combat contre le crime*, ch. III.

autres. La société ici n'oublie pas son devoir d'assistance; seulement, comme nous l'avons déjà fait observer, elle l'exerce en faveur de ceux qu'elle défend contre les actes qu'elle réprouve et contre les projets nouveaux dont le nombre serait bien vite accru par la vue de l'impunité.

N'abusons pas cependant de cette opposition, si évidente qu'elle soit; cherchons loyalement si la société n'a pas intérêt à assister le coupable même et à quel moment, sous quelle forme, sous quelles conditions elle le peut faire.

Le moyen non seulement le plus humain, mais le plus sûr de réprimer le délit (en prenant ce mot « réprimer » dans son sens le plus précis, qui est en même temps le plus compréhensif et le plus plein) serait évidemment d'amender le coupable; et alors assistance et répression coïncideraient. Il est clair que si vous transformez un vagabond en un travailleur régulier et un voleur en honnête homme, vous rendez à la société un plus grand service qu'en gardant sous les verrous d'une maison centrale un prisonnier de plus. Cicéron disait dans son *De officiis:* « Je ne sais si ce n'est pas assez du repentir pour amender le coupable et pour empêcher les autres de l'imiter. »

L'idée est profonde, mais le doute qui l'accompagne pourrait être un peu plus accentué. Oui, le repentir aurait cette double vertu s'il était persévérant, s'il était logique et s'il se manifestait aux yeux des autres avec une intensité suffisamment contagieuse, — toutes conditions difficiles à obtenir, la dernière surtout. Aussi, en présence de l'homme qu'elle juge et qu'elle va sans doute condamner, la société est-elle comme le chirurgien devant un malade qu'on ne peut pas laisser tel qu'il est sans intervenir, bien que l'on conserve quelques doutes sur les suites de l'intervention même. A l'un comme à l'autre s'impose avant tout le vieil aphorisme: *primo non nocere;* il ne faut pas par sa faute aggraver le cas et augmenter le foyer d'infection qui, par son action envahissante, ne tarde pas à multiplier ses victimes.

Lorsqu'un prévenu comparaît pour la première fois, lorsque son délit semble l'effet d'un entraînement excusable et qu'il y a lieu enfin d'espérer de bons résultats des réflexions qu'il a dû faire en se voyant arrêté, interrogé, mis en face de la loi, c'est l'aider dans sa résistance au mal et dans ses efforts que de lui remettre provisoirement sa peine. Ainsi l'ont pensé les auteurs de la loi de sursis: somme toute, ils ont eu raison.

Lorsqu'on est en présence d'un enfant, d'un adolescent ayant commis un acte répréhensible dont il faut empêcher le renouvellement, c'est une bonne politique que d'essayer de redresser ses habitudes, que de compléter sa formation mal ébauchée, que de le retirer du milieu où il risquait de se perdre pour jamais, que de lui ouvrir, sans appareil humiliant, un milieu nouveau où ceux de ses bons penchans qui subsistent pourront, s'ils se dégagent et se fortifient, redonner une vie saine à tout son être. Oui, c'est là un mode d'assistance qui assure, s'il réussit, la meilleure des répressions. Les mesures de sévérité, auxquelles il est impossible de renoncer dès le début, ne seront que des moyens. Le but sera la création d'une personnalité nouvelle capable de subsister. Si des insuccès viennent souvent compromettre cette œuvre nécessaire, ce n'est pas que la conception soit mauvaise: il ne faudra jamais admettre qu'elle soit telle; ce sont les méthodes adoptées qui sont défectueuses, et il ne faudra jamais renoncer à les améliorer.

Adulte et engagé dans la vie avec la plénitude de sa responsabilité, l'homme est souvent encore un grand enfant, corrigible et curable. Accepter qu'il soit définitivement retranché de la société par la prison perpétuelle ou par la mort, est une extrémité à laquelle il ne faut se résigner que dans deux cas : ou quand la réitération des actes criminels a été telle que la société ait le devoir de ne plus perdre son temps à des tentatives payées par des déboires multipliés, ou quand l'acte a été de telle nature que les honnêtes gens ne puissent réellement pas être obligés de subir le contact d'un être absolument déshumanisé. Sans doute, il est à souhaiter que la condamnation capitale devienne une exception de plus en plus rare. Mais à notre avis, bien réfléchi, mieux vaut que la peine de mort infligée aux auteurs d'actes monstrueux permette de ne pas faire perpétuelle et irrémissible, donc plus avilissante encore, la peine infligée à beaucoup d'autres (1).

Dirons-nous que, tant que la société conserve un homme sous sa main, elle doit substituer sa propre action à celle de la liberté dont elle le prive? Pas précisément, mais elle doit un peu le traiter comme chacun de nous traite un de ses membres qui est malsain et qu'il ne veut pas cependant retrancher de son corps. Elle doit, non pas l'assister quand même, mais lui offrir son

(1) Voyez *le Combat contre le crime*, ch. XI.

assistance et faire en sorte que s'il n'en veut pas, ce soit uniquement sa faute à lui. Comment cela? Par une méthode très rationnelle et très simple, la voici : qu'à chaque pas fait par le condamné dans la voie du repentir sérieux, du travail et du respect, corresponde un pas fait par la société du côté de la clémence et du pardon ! Qu'à chacun des efforts de celui-là réponde une aide accroissant d'autant son espérance de réhabilitation. Il y a là une assistance réelle qui complète la répression comme la charité complète la justice.

Pour y réussir, il est des nécessités qu'on ne supprimera pas; il est des combinaisons qu'on doit sans cesse améliorer dans la pratique, mais qu'on ne pourra jamais remplacer. Tel est l'enchaînement de ces trois parties de l'œuvre sociale que nous étudions : l'emprisonnement individuel, le patronage et la libération conditionnelle. Il ne faut pas se lasser de redire que ces trois phases de l'intervention salutaire sont étroitement liées l'une à l'autre et se réclament l'une l'autre.

Est-ce bien là de l'assistance? Indubitablement. N'est-ce pas assister le condamné que de le soustraire à une promiscuité où ses codétenus achèveraient de le corrompre autant qu'il achèverait de les corrompre eux-mêmes? Par là seulement est rendue possible la partie capitale de cette œuvre si difficile, je veux dire le patronage. Qu'a donc à faire le patronage? Rétablir les relations entre le condamné et sa famille, si sa famille est honnête, lui chercher d'avance du travail, choisir pour lui ou avec lui entre le rapatriement dans son pays d'origine, l'engagement militaire et l'émigration, économiser son pécule, veiller à ce qu'il n'en fasse pas un usage désastreux, demander pour lui, au bon moment, la libération conditionnelle, le suivre dans cet essai, s'inquiéter, dès que les circonstances et le temps écoulé le permettent, de sa réhabilitation légale, en recueillir les élémens et les faire accepter de qui de droit, et ainsi de suite. Mais tout cela, c'est une suite d'interventions qui, pour se faire accepter utilement, ont besoin d'être préparées. Ce n'est pas dans le premier accablement du lendemain de l'incarcération, c'est encore moins au lendemain d'une libération complète et attendue avec toute l'impatience des instincts comprimés, ce n'est pas non plus en présence de tous les compagnons d'infamie qu'on peut improviser de telles tentatives. Elles demandent à être poursuivies dans les longues heures où la cellule dissipe les illusions

du détenu et lui fait sentir tout le poids de la nécessité. Aucune raillerie, aucun entraînement contagieux, aucune émulalation de grossièreté ou de révolte ne mettent là d'obstacle factice entre lui et la réalité des choses. Son désir de parler et d'entendre ne peut plus être satisfait que par des conversations honnêtes, comme son ennui ne peut plus être distrait que par le travail. Alors peuvent se succéder les aveux, les confidences, les bonnes résolutions, les engagemens et même les habitudes qui, rompant le cours des associations anciennes, en construisent peu à peu de nouvelles, plus favorables à la guérison de la volonté. Si aucun de ces essais ne réussit, quelle assistance inventerez-vous qui puisse refaire l'homme sans lui et malgré lui? Quelle sera l'aide dont il n'abusera pas?

Celle qui vient d'être esquissée est donc la seule à essayer. Elle en vaut la peine. Sans paradoxe aucun, on peut soutenir que cette assistance curative peut s'orienter plus sûrement que certaines parties de l'assistance préventive tant réclamée. Comment en effet, dans celle-ci, présumer la vivacité, la nature même des passions et des tentations de l'individu? Comment savoir, par exemple, si les avances que l'on consentirait à tel ou tel pour l'aider à franchir dans son milieu une étape quelconque ne seraient pas une prime à la paresse et à la dissipation? Comment savoir s'il en a vraiment besoin et s'il le mérite au fond plus que tel de ses voisins qui ne demande rien et auquel on a jugé bon de ne rien offrir? Mais quand, usant de sa libre initiative sous le couvert du droit commun, l'individu s'est mis, par sa faute, dans la nécessité de rendre des comptes, alors son acte est connu, ses antécédens sont dévoilés, les mobiles auxquels il a obéi sont dégagés : la société sait par où il s'est gangrené et par où on doit, si on le peut, essayer de l'assainir.

On le voit donc, pour que l'assistance aux condamnés soit entendue et pratiquée comme elle doit l'être, il faut qu'elle soit très humaine, au sens profond du mot. Il tombe sous le sens néanmoins qu'étant greffée sur la condamnation et sur la peine, elle a besoin que celles-ci ne soient pas devenues des branches mortes de la vie sociale. Où le condamné donne-t-il la preuve qu'il est digne des efforts du patronage, si ce n'est dans sa façon de réagir contre les épreuves qu'on lui inflige, de transformer le lieu de son châtiment en un lieu de travail, d'user correctement, en faveur de ses victimes, du surplus de ses gains, de justifier

enfin sa libération provisoire par l'honnête courage de sa conduite et par sa docilité envers ses patrons? Bref, assister le condamné, c'est le mettre en état de mieux profiter de sa peine, s'il le veut, pour son bien propre et pour le bien de la société : l'assistance s'appuyant ainsi sur la répression, il est clair qu'elle ne peut pas la supprimer.

Elle le peut d'autant moins que la tendance obstinée à la récidive se mesure précisément à l'espèce d'horreur que le délinquant a pour l'assistance ainsi mise à sa disposition. Il se produit dans les œuvres de patronage pour libérés un phénomène analogue à celui que nous avons constaté dans les œuvres d'assistance pour simples indigens. Pendant que les plus malhonnêtes les fuient, les plus honnêtes les recherchent: et ainsi s'accentue encore cette inégalité morale que l'utopiste se flatte d'abolir par des mesures administratives. J'ai rapporté autrefois le fait d'ouvriers indemnes de tout casier judiciaire qui, se présentant au patronage fondé par M. Bérenger, s'y donnaient faussement pour des libérés : ils espéraient profiter des ressources de l'œuvre et obtenir par ses relations du travail et un placement. Plus récemment, il s'est créé une œuvre de patronage spécial pour les adolescens ou jeunes adultes sortis de la Petite-Roquette. Or ce sont ceux-là mêmes pour qui le patronage a été ouvert qui se soucient le moins d'y entrer ou qui n'y viennent que quelques heures pour y gagner l'argent destiné à la première soirée de liberté. Si la Société ne veut pas fermer ses ateliers (1), elle sera peut-être obligée d'y admettre quelques-uns de ces enfans non condamnés dont les familles sont déjà venues frapper à sa porte. Quant aux autres, ils retourneront plus sûrement encore à la prison, à moins que la justice ne prenne le parti de leur laisser indéfiniment une liberté de mal faire à peine coupée, de loin en loin, par des « rafles » comme celles d'août et de septembre 1902. Plus récemment encore, un groupe d'hommes de bien a imaginé ce qu'il appelle le patronage familial, destiné, selon les statuts, à aller, dans l'intérieur même des familles, offrir une direction et une tutelle aux enfans difficiles, que leurs parens n'ont pas le loisir de redresser eux-mêmes. Insensiblement, me dit l'un de ses membres les plus

(1) Elle pourrait cependant avoir une clientèle un peu plus abondante et en même temps plus soumise avec une pratique plus suivie et plus rationnelle de la libération provisoire; c'est à quoi elle cherche le plus à s'employer.

zélés, ce patronage est devenu presque exclusivement un bureau de placement. Or il est, ici encore, aisé de prévoir la direction que ses opérations vont recevoir. Useront de plus en plus du placement ceux qui en voudront sincèrement : les autres sauront bien se soustraire à toute surveillance, jusqu'à ce qu'ils contraignent la police à leur octroyer la sienne. De toutes parts nous sommes ramenés aux mêmes conclusions : ceux qui pratiquent l'assistance ont au cœur le noble désir de diminuer certaines inégalités ; mais beaucoup de ceux auxquels est destinée l'assistance accroissent encore plus ces inégalités par le mauvais usage ou le refus de l'aide qu'on met à leur disposition : alors, pour ces derniers, il faut bien en venir à la répression.

On comprendrait dans une certaine mesure que les âmes sensibles hésitassent, si la répression devait compromettre l'assistance, au lieu de lui préparer la voie. Nous avons déjà recueilli plus d'une raison de penser le contraire, et des témoignages mêmes de l'étranger viennent nous confirmer dans notre manière de voir. A la conférence des directeurs de colonies de travail réunis à Kastorf du 19 au 21 juin 1902 (1), il a été bien expliqué que beaucoup d'hommes ayant subi des condamnations ordinaires se présentaient à la maison hospitalière. Fallait-il les éliminer pour ne garder que les travailleurs indemnes? Non, a-t-il été répondu, car ceux-là sont très souvent les travailleurs dont le séjour est le moins onéreux. « La discipline de la maison d'arrêt les a matés, ce sont généralement les plus soumis entre les colons. » On a observé aussi que pour les autres, pour ceux qui se présentent sans avoir passé par la prison, le séjour prolongé était une condition essentielle de succès. Or, qu'est-ce donc qu'un internement prolongé? Comment le différencier sérieusement de ce qui fait le fond de la répression? Ce que les Allemands ont observé là chez eux, ne se remarquerait peut-être pas en France au même degré, je le sais, car nos vagabonds préfèrent la prison à la maison de travail. C'est que la discipline de notre prison, il ne faut pas craindre de le dire, n'est plus assez répressive. C'est surtout que l'emprisonnement en commun ne développe chez les condamnés que les pires sentimens et les pires instincts. L'énervement de la répression, voilà ce qui nuit le plus à l'efficacité du patronage dont elle devrait

(1) Ce témoignage nous est fourni par M. Louis Rivière.

être partout la préparation. La politique que nous combattons compromet donc à la fois et la répression et l'assistance.

VI

Elle les compromet encore davantage si elle méconnaît la division du travail qui, à notre avis, s'impose, et si ce qu'on nomme l'État concentre tout entre les mains de sa propre administration.

Que la répression soit une et qu'un seul pouvoir l'applique, voilà un principe incontestable. Loin d'y contredire, nous dirons même que chez nous l'État n'y est point assez fidèle. Nul ne doit se faire justice à lui-même ; nul ne doit être juge dans sa propre cause, tel est le fondement de cette délégation que chacun de nous fait aux pouvoirs publics de son droit de légitime défense. Après avoir consacré cette vérité par la suppression de bien des privilèges, pourquoi laissons-nous encore subsister des tribunaux administratifs et un tribunal dit des conflits où l'administration est toujours sûre d'avoir le dernier mot contre les plaintes qui la concernent ? Il faut se résigner cependant, paraît-il, à voir cette confusion subsister dans la pratique, longtemps après avoir été condamnée en théorie.

C'est une raison de plus pour examiner de près les prétentions croissantes du gouvernement à se faire le dépositaire et le distributeur de tous les secours que dispensait jusqu'ici la libre charité.

La société doit tempérer la répression par l'assistance, tant par l'assistance préventive que par l'assistance curative. Mais la société n'est pas la même chose que l'État, si l'on voit surtout dans l'État l'ensemble des pouvoirs qui gèrent les intérêts communs des membres d'une même société. Il est parfaitement possible que tout en gorgeant l'État de sommes destinées à l'assistance dite publique, une société ne remplisse pas son devoir d'assistance.

Elle ne le remplira pas si elle tolère qu'une trop grande partie de cet argent passe en d'inutiles frais bureaucratiques (1).

(1) « Les budgets intérieurs des bureaux de bienfaisance sont grevés de frais de personnel excessifs ; ceux du IIe arrondissement comptent pour 30 p. 100 dans le total des fonds à répartir. » H. Grunebaum, *l'Assistance publique à Paris*, brochure in-8°, 1901, p. 14.

Elle ne le remplira pas si elle permet qu'on assure même à des insoucians des avantages supérieurs à ceux que s'assure par lui-même un honnête père de famille et si elle fait payer à celui-ci une partie de ce qu'elle octroie à celui-là.

Elle ne le remplira pas si, se reposant sur le pouvoir du soin de tout faire avec des procédés anonymes, uniformes et mécaniques, elle renvoie devant des guichets grillagés les malheureux qui auraient besoin d'un secours moral et d'un réconfort personnel.

En retour, même en ne mettant que des ressources restreintes à la disposition de ses bureaux, la société peut faire largement son devoir si elle sait multiplier les œuvres libres. En un court volume, digne de devenir le guide classique de toute assistance, M. Münsterberg, de Berlin (1), a formulé quelques-uns de ces principes, et il l'a fait avec un bonheur d'expression d'autant plus digne de remarque et d'éloge qu'il parle au nom d'un État si fortement centralisé. « On ne saurait assez dire, écrit-il, que l'assistance (il entend ici plus précisément l'assistance publique sous sa forme ordinaire, la délivrance d'une somme d'argent) occupe le dernier rang dans les mesures contre l'indigence. » L'indication du travail, ajoute-t-il avec raison, voilà ce qui mérite par-dessus tout l'attention et les efforts réunis de la bienfaisance, de l'assistance et de la science sociale. Or ici, l'action de l'État n'a rien d'indispensable, et quand elle s'exerce le mieux elle ne fait après tout qu'enregistrer un état de choses créé en dehors d'elle. L'auteur berlinois (2) avertit même les œuvres de ne pas trop ressembler, en se développant, aux administrations publiques. « Ce qui manque le plus aux associations, ce sont les visiteurs ; ils sont cependant indispensables. Les visites personnelles, l'enquête, la détermination des circonstances particulières aux nécessiteux sont ce qu'il y a de plus indiqué, et sans les concours charitables, tout ceci est impossible. »

Donc, autant il est nécessaire que l'État conserve la répression comme son œuvre propre, qu'il n'en délègue aucune portion, autant il est permis de contester que l'assistance soit une de ses attributions essentielles et réservées. On doit toujours se défier d'un pouvoir qui, au lieu de se borner à être le redresseur de

(1) *L'Assistance*, trad. en français par M. R. Bompard, ancien député, 1 vol. in-12. Paris, Masson.

(2) Voyez en particulier page 42 et page 114 de la traduction française.

tous les torts et le pacificateur de tous les partis, entend se réserver une distribution de bienfaits où il n'est que trop tenté de multiplier les faveurs à son idée. Mais nous devons examiner ici ce problème du point de vue spécial que nous nous sommes assigné. L'État est-il plus sûr d'améliorer la répression, c'est-à-dire de la rendre plus efficace en la faisant plus humaine, s'il se charge lui-même de l'assistance des gens déjà coupables ou en danger de le devenir? Voilà pour nous toute la question; elle mérite que nous nous y arrêtions encore.

Beaucoup pensent que l'État. — parce qu'il est neutre et que c'est peut-être en effet son devoir, — se démunit lui-même nécessairement des plus grandes ressources éducatrices ou réformatrices que connaisse l'humanité : ils en concluent qu'il laisse bien aisément se corrompre les âmes dont il lui a plu d'assumer la direction et la responsabilité. Je n'irai pas tout à fait jusque-là; car j'admets ou, pour mieux dire, je sais que, quand l'œuvre d'un établissement officiel a été préparée et continue à être soutenue par des familles normales, cette collaboration n'est pas embarrassée pour faire montre de certains succès. Mais voyons l'État prenant à sa charge des natures très compromises et substituant auprès d'elles son influence à toute autre. Il les réunit, il les agglomère en de vastes groupemens (1). Cette seule agglomération rend les conditions du relèvement très difficiles. La subordination, la diminution, l'élimination progressive de tout ce qui n'est pas neutre rend la tâche plus malaisée encore. L'étiquette n'y fait rien, parce qu'elle ne signifie rien. L'État peut la changer tout à loisir, — comme d'ailleurs il ne s'en est pas fait faute : refuge, asile, dépôt, colonie, réformatoire, maison de salut, maison de travail, s'il s'agit de désigner les lieux et les édifices; correction, amendement, relèvement, réforme et tout ce qu'il vous plaira, s'il s'agit de désigner la méthode souhaitée, ce n'est point là ce qui peut modifier le caractère de la population. Or, c'est ce caractère même qui détermine le régime à adopter, comme c'est ce régime qui fait à son tour la réputation de l'établissement.

On s'est beaucoup moqué, — non sans fondement, — de ces

(1) Sous quels mobiles traditionnels (en France surtout), administratifs, économiques, financiers, il est à peu près contraint de le faire, c'est ce que j'ai expliqué dans la *Recherche de l'Éducation correctionnelle à travers l'Europe*, in-12, Paris, Lecoffre.

décrets révolutionnaires qui bouleversent les dénominations pour leur donner des apparences libérales, égalitaires et fraternelles, mais ne modifient en rien le fond des choses : « Art. I. Les agens de change sont supprimés ; — Art. II. Il est établi des agens d'échange, chargés de... etc. » Les « gardiens de la paix » vous passent-ils moins les gens « à tabac » que s'ils s'appelaient encore agens de police ou sergens de ville ? Je veux bien qu'un mot nouveau ait sur les imaginations une action plus ou moins profonde quand il résume quelque chose de vraiment nouveau, le caractérise et en fixe dans les esprits l'idée jusque-là flottante et indécise. Mais quand on se heurte à des misères aussi vieilles que le monde, à quoi sert de jeter sur elles un voile transparent? On a supprimé le mot de « galères. » on a supprimé le mot de « bagne. » On leur a substitué, quoi ? La « transportation, » mot assurément bénin, et la « colonisation pénale, » mot plus doux encore. Eh bien ! est-ce que la chose n'a pas subsisté ? Cayenne prouve-t-il, assure-t-il plus que Toulon l'adoucissement des mœurs pénitentiaires et la régénération des criminels ? Non ! l'utopie de la colonisation par masses de libérés est définitivement morte, pour cette seule raison qu'elle n'était point née viable. Un instant, sans doute, le gros du public, qui aime les illusions, trouve là une occasion, — et il la saisit avec empressement, — de s'en procurer quelques-unes. Mais bientôt ces illusions tombent, et on s'aperçoit qu'on a, je ne dirai pas déshonoré, mais usé sans profit un mot de plus. Le nom de Saint-Lazare sonnait bien quand on ne pensait qu'à la fondation de saint Vincent de Paul. Il est devenu plutôt repoussant depuis qu'on a rempli la maison de toutes les femmes que l'on sait. Mais qu'un beau matin la prison s'appelle asile humanitaire ou refuge de la rue du faubourg Saint-Denis, celles qu'on y mettra seront-elles autre chose que des voleuses, des empoisonneuses et des prostituées ? Faudra-t-il simplement les assister comme si c'étaient des enfans martyrs ou de pauvres filles ignorantes de ce qu'est la vie? Qu'on les traite d'ailleurs avec des méthodes plus ou moins diversifiées, qu'on leur enjoigne de parler au lieu de se taire et de lire des livres au lieu de coudre, le public ne leur donnera pas plus sa confiance que du temps où on lui disait : Cette femme sort de Saint-Lazare. Qu'on puisse relever ces malheureuses, et faire que leur passé soit oublié, — d'elles-mêmes d'abord, puis des autres ; — que ce soit là une œuvre à ne jamais abandonner,

d'accord! Mais il y faut autre chose qu'un changement de dénomination.

Nous avons vu plus haut comment un ministre belge se vantait d'avoir pour les vagabonds substitué à la prison la maison de travail. Il ne parlait là, remarquons-le d'abord, que de gens sans domicile et sans ressources. Mais pour peu que l'assisté refuse de se laisser fixer et de travailler, le juge belge le met bel et bien *pour sept ans*, à la *disposition du gouvernement* qui le *détient* dans une de ces maisons où il l'oblige à faire sa tâche quotidienne. En quoi cela diffère-t-il de la répression et de cette forme de la répression qu'on appelle l'emprisonnement? Suivons maintenant ces *internés* ou ces *détenus* (de ces deux mots finalement l'un vaut l'autre, et on appellerait ces gens des *reclus*, que le bénéfice serait aussi nul). La parité de leurs antécédens et surtout leur agglomération créent avec eux un milieu dont nul artifice ne modifiera la nature. Les Allemands ont cru faire une belle découverte en appelant « travail forcé, » au singulier, le régime de leurs « stations » réservées aux mendians et aux vagabonds. Il a bien fallu, pour y maintenir la discipline, des sévérités comparables à celles des bagnes : elles ont entraîné les morts qu'il a fallu défendre à grand'peine, soit devant les tribunaux, soit à la tribune. De là cette déclaration (je ne puis faire autrement que de la rappeler ici) d'un ministre prussien dans une séance du Reichstag : « Toutes personnes connaissant bien les maisons de travail forcé admettront certainement que la population de ces établissemens est pire que celle des maisons centrales et que les réclusionnaires sont des personnages distingués si on les compare aux internés. »

Tels sont les hommes en faveur de qui la répression devrait, semble-t-il, reculer chaque jour d'un pas de plus devant l'assistance. Je ne crois pas nécessaire d'insister.

VII

« Où est donc, diront cependant quelques hommes aux illusions tenaces, où est donc l'utilité d'insister sur ces aspects si tristes? Et quelle est donc cette âpreté que vous mettez à dépister partout les retours offensifs du crime? Quel est donc cet amour de la répression et cette crainte de voir la société montrer trop de

clémence? Vous avez donc bien peur qu'on ne punisse pas assez?»

Nous avons peur tout simplement qu'on ne ferme les yeux sur des désordres dont on n'amènera ni la suppression ni l'adoucissement par le seul fait qu'on feindra de les ignorer. Nous craignons qu'en niant les mauvaises volontés on ne leur donne un encouragement dont à la fin elles souffriront elles-mêmes gravement; car le pouvoir qui les aura le plus surexcitées par son imprudence ne sera pas celui qui les frappera de la main la moins rude.

En conséquence, nous appelons l'attention sur la répression toujours nécessaire du mal; mais de ce que nous disons que l'assistance ne suffira jamais à le faire disparaître, cela ne veut pas dire que nous ne comptions que sur la répression dure, impitoyable, étrangère surtout aux préoccupations morales. Il s'en faut! Nous croyons que, pour accroître la somme de bien-être à réaliser dans la société, une prétendue assistance banale, sans discernement, relâchée, ouvrant la porte à tous les abus, aussi bien chez ceux qui l'administrent que chez ceux qui la sollicitent, ne vaut pas une répression vigilante, attentive à toutes les marques de retour, prête à pardonner, quand le pardon est juste et opportun. Nous croyons surtout que la perfection relative où doit tendre l'ordre social exige que l'État se contente d'exercer par lui-même la fonction répressive : elle lui suffit; elle et lui sont faits l'un pour l'autre, et là personne ne peut le remplacer.

Pour ce qui est de l'assistance, c'est le devoir de l'État d'être attentif à la façon dont elle se donne et d'en réprimer les abus, s'il s'en produit. C'est aussi son devoir d'entrer en scène là où la libre association, la libre mutualité, la libre charité enfin n'auront pas suffi. Là où elles agissent, il doit être heureux de leur céder la place parce qu'il y trouve une meilleure économie (dans tous les sens du mot) des richesses collectives. Il fut un temps où l'on pensait que le devoir d'un gouvernement était de travailler à se rendre inutile, d'épier partout l'apparition et les progrès d'une œuvre libre pour lui laisser exercer, sous contrôle, une partie de l'action sociale. On croyait avec raison qu'à une pareille politique tout le monde gagne, — ceux qui agissent, ceux pour qui on agit, — et que l'État, dispensé d'agir là où il peut être suppléé, n'en retrouve que plus de liberté d'agir fortement dans les sphères à lui réservées. Mais depuis quelque temps surtout, — est-il

nécessaire de le rappeler? — nous assistons à une politique toute contraire. L'État néglige la répression, qui est son œuvre nécessaire; il veut accaparer et monopoliser l'assistance, pour laquelle il est si peu compétent. Il épie les progrès de l'initiative individuelle pour les arrêter; toutes les fois qu'une œuvre a fait, par elle-même, ses preuves de vitalité et de succès, vite! il la comprime ou il la supprime! Il n'a plus d'autre idéal que de pouvoir dire à toutes les libertés : Nous avons mis à grands frais notre administration irresponsable en état de se passer tant bien que mal de vos services, il est temps que vous disparaissiez.

Dans la *Petite République* du 4 avril 1903, un des chefs des socialistes français écrivait déjà : « Les nécessités sociales de la politique anticléricale commencent à apparaître. Le moyen le plus décisif d'agrandir l'enseignement laïque et l'assistance (laïque), c'est d'éliminer l'Église de l'enseignement et de l'assistance. » Les formules des socialistes ne sont pas toujours si claires ni surtout si évidentes. Oh! à coup sûr, le moyen, sinon le meilleur, du moins le plus « décisif » d'agrandir sa maison est de démolir celle du voisin. Mais si, par ces éliminations recommandées, on agrandit l'enseignement laïque et l'assistance laïque, il n'est pas dit qu'on agrandisse l'enseignement ni surtout l'assistance tout court.

Comment s'arrêter d'ailleurs? Après avoir éliminé ceux qui sont « d'Église, » comme on disait autrefois, on élimine ceux qui restent leurs amis, puis ceux qui ne leur sont pas assez hostiles, puis enfin tous ceux qui ont le malheur de ne pas être des « officiers publics. » Faisons-nous là un procès de tendance, une hypothèse gratuite? Mais tous ceux qui se mêlent ou qui s'intéressent aux œuvres n'entendent parler que d'œuvres laïques, fondées, gouvernées par des laïques, et qui se voient retirer tout ou partie des subventions ministérielles (1). On ne se contente donc pas, — au moment où on parle tant d'assistance, — d'expulser les hommes et les femmes qui s'y consacraient tout entiers; on dispute, on arrache de maigres secours à d'anciens fonctionnaires, à des fonctionnaires même en exercice, quand ils n'ont pas voulu

(1) Ou des subventions jusque-là données par des conseils généraux s'inspirant du même esprit que la majorité de la Chambre actuelle.

repousser cette collaboration dont ils ne croient pas pouvoir se passer (1).

Ces hommes de bien qui s'obstinent à défendre leur patrimoine moral sont cependant ceux qui ont le mieux su non seulement imaginer, mais réaliser les innovations les plus vraiment libérales et les plus vraiment humaines, prouvant ainsi une fois de plus qu'évolution et tradition ne doivent pas se séparer. Est-ce que les réformateurs les plus utiles de nos codes ne sortent pas de leurs rangs? Est-ce que les auteurs de la loi de sursis, est-ce que les fondateurs des patronages ne sont pas ceux qui ont approuvé le plus et qui défendent le mieux, soit la loi de 1850 sur l'éducation correctionnelle aujourd'hui violée, soit la loi de 1875 sur l'emprisonnement individuel, toujours inexécutée? Pourquoi faut-il que les esprits les plus désireux d'aller utilement de l'avant, mais en profitant de l'expérience acquise, soient obligés de s'épuiser pour démontrer à nouveau l'évidence devant ceux qui se font une si triste gloire de la méconnaître à nos dépens?

HENRI JOLY.

(1) Ainsi l'Asile de Saint-Léonard, fondé par l'abbé Villon, s'est vu retirer la subvention du département du Rhône. L'abbé Villon venait cependant d'être décoré, en souvenir de ses services et notamment de la part qu'il avait prise à la guerre de 1870 en conduisant lui-même au feu ses libérés encore valides. Ainsi, M. l'intendant général Roux de Montlebert, qui vient de mourir, a eu le chagrin de constater qu'il ne recevait plus du Ministère de l'Intérieur la toute petite subvention qu'on servait à son œuvre des petites mendiantes, fondée par lui, gouvernée par lui, avec l'aide, il est vrai, de sœurs franciscaines. Ainsi, en rendant compte des travaux de la Société de patronage et d'assistance par le travail dont il est le président, un de nos plus distingués criminalistes, M. Georges Vidal, professeur à l'Université de Toulouse, était-il amené l'année dernière à dire à l'assemblée qui l'écoutait : « Au moment où le jury de la classe 112 de l'Exposition universelle venait de proclamer notre importance et nos mérites, le Conseil général nous a retiré les moyens de continuer l'œuvre nouvellement entreprise la création d'un second asile en réduisant, sans que nous puissions en découvrir de bonnes raisons, au chiffre insuffisant de 600 francs au lieu de 3 500, la subvention que la commission des finances a même songé un instant à supprimer tout à fait... Cette décision nous a forcés à fermer notre second asile où nous avions recueilli 149 pensionnaires en 1900, 260 en 1901... » Ce sont là des exemples pris entre bien d'autres!

LE
MARIAGE DE LAMARTINE

LETTRES DU POÈTE A SA FIANCÉE (1)

Lamartine était arrivé à Paris le 20 décembre 1819. Pendant les quelques mois qu'il y passera, il obtiendra enfin l'accès de cette carrière diplomatique, à laquelle il va consacrer dix années de son existence, et il deviendra l'auteur des *Méditations*. C'est assez dire l'importance qu'aura pour lui ce séjour. Pourtant, sur cette période de sa vie nous avions peu de renseignemens contemporains et directs, les seuls qui aient une valeur décisive, quand il s'agit d'un poète qui ne sut jamais se souvenir qu'à travers son imagination. La *Correspondance* générale de Lamartine présente une interruption, qui va du 10 décembre 1819 au 23 mars 1820; le *Manuscrit de ma mère* s'arrête au 6 janvier 1820, pour ne reprendre qu'au 3 juillet de la même année. Les lettres à la fiancée nous permettront de combler cette double lacune. Car, lorsqu'il n'avait ni le temps ni la force d'écrire à personne, Lamartine trouvait tout de même le moyen d'envoyer de ses nouvelles à la jeune fille, de la tenir au courant de ses démarches, de l'initier aux progrès de sa réputation mondaine, et de faire parvenir jusqu'à elle l'écho de « cette certaine rumeur sourde qui précède le mérite. » Elle est désormais sa meilleure confidente.

(1) Voyez la *Revue* du 15 août

C'était bien pour elle qu'il avait entrepris ce voyage, dont l'objet précis était de tenter un effort suprême et de mettre à profit les dispositions bienveillantes du nouveau ministère (1), pour enlever la nomination d'attaché d'ambassade. « Alors il serait libre d'épouser la personne qu'il aime, et sa carrière lui tiendrait lieu de fortune présente. » Ce que demandait Lamartine, l'entrée de plain-pied dans la diplomatie, n'était pas facile à obtenir : il s'en rend compte, sait que cela est contraire aux usages, et constituerait un passe-droit pour les autres. De là viennent toutes ces lenteurs et tous ces contretemps. Une fois, on lui offre de l'attacher sans appointemens et en expectative; mais cela ne fait pas du tout son affaire, ne faisant pas celles de son mariage : ce qu'il lui faut, c'est un poste effectif et un service d'activité. Une autre fois, il s'agit de lui octroyer quelque sinécure bien rentée qui lui épargnerait l'ennui d'avoir à rédiger des dépêches officielles et lui permettrait de se consacrer à un autre genre de littérature; mais Lamartine sait que le mieux est l'ennemi du bien. Un poste est vacant dans le Nord : il ne peut l'accepter, à cause de sa santé. Turin lui conviendrait à merveille : Virieu vient d'y être nommé... Cependant il ne se décourage pas; quelque chose l'avertit qu'il est à la veille d'aboutir : les promesses qu'il reçoit se font moins vagues, et de si chaudes protections s'intéressent pour lui! Mme de Saint-Aulaire, la duchesse de Broglie, bien d'autres encore, s'emploient activement en sa faveur. Telle maîtresse de maison, dont le salon est un centre d'opposition, ne va-t-elle pas jusqu'à prévenir Pasquier qu'on cessera de le combattre, le jour où il aura placé en Italie « un favori de sa société qui est le poète encore inconnu, mais le poète de prédilection du grand monde? » Lamartine peut s'en remettre à la sollicitude d'avocates si convaincues, et s'abandonner librement au courant qui le porte. L'heure est pour lui unique, tout illuminée par ces premiers rayons de la gloire, plus doux que les feux de l'aurore.

Car l'accueil qui lui est fait laisse bien loin en arrière celui de la saison précédente. Il constate, dès son arrivée, que, depuis son dernier voyage à Paris, son nom a grandi, sa réputation s'est étendue. A la liste de ses admiratrices, telle que nous la connaissons déjà, il faut joindre Mlle d'Orléans, la princesse de Talmont, la princesse de la Trémouille, Mme de Dolomieu, la

(1) Le ministère Decazes (19 novembre 1819) où le baron Pasquier avait le portefeuille des Affaires étrangères.

duchesse des Cars. C'est, comme on disait à Milly, « la meilleure compagnie. » Lamartine a été décidément adopté par elle. Il n'y a pas de jour qu'il ne soit invité, ici ou là, à dire de ses vers. Il ne peut suffire à la tâche, il est débordé. L'engouement s'est déchaîné avec cette espèce de fureur qui caractérise la mode à Paris. Le moyen pour un poète encore inédit, et pour un jeune homme de trente ans, de résister à cet enivrement? Et comment un provincial, passant de son Mâconnais sur la scène parisienne, n'y eût-il pas savouré la volupté des applaudissemens? Aussi Lamartine a beau se défendre d'éprouver aucune espèce de vanité : les plus belles assurances ne prévalent pas contre un fait. Et le fait est qu'au plaisir de sentir ces caresses de l'adulation Lamartine va sacrifier la plus élémentaire prudence; ses lettres sont, à ce point de vue, tout à fait significatives. Il est déjà touché par la maladie; il devrait, avant tout, s'interdire la fatigue des réceptions et des veilles; la tendresse et la sagesse de sa fiancée ne s'y trompent pas. Lui, pourtant, ne saurait se priver de ce surmenage délicieux. C'est la première fois que s'accuse, avec ce relief, l'un des traits essentiels de sa nature. Lamartine est de ceux qui ont besoin, — un besoin presque physique, — de l'acclamation, et qui jouissent du succès matériellement, comme d'une sensation. Cela expliquera bien des choses dans sa carrière.

Ajoutons enfin que sur le sujet qui fait sa constante préoccupation, son mariage, il est sans inquiétude sérieuse. En dépit des tracasseries renaissantes du terrible oncle de Montceau, et de la résistance à peine entamée de la non moins terrible Mme Birch, il ne doute pas de l'heureuse issue de tant de tribulations. Ce n'est plus qu'une affaire de temps. Ainsi tout se réunit pour faire de ces premières semaines de l'année 1820 un moment radieux, où ne se mêle qu'une ombre : le souci d'une santé qui décline. C'en est le « journal » qu'on va trouver dans ces lettres si pleines de tendresse confiante et d'une si jolie note d'intimité.

Jeudi, 23 décembre, à Paris (1).

Je suis, depuis trois jours, chère Marianne, heureusement arrivé ici; et après avoir vu les principales personnes qui m'y ont pour ainsi dire rappelé, je conserve les plus vives espérances de succès dans les démarches qu'elles se donnent la peine de faire pour moi. J'ai déjeuné ce matin chez

(1) « Pour Mademoiselle Marianne Birch, à elle seule. »

la belle-mère de M. de Cazes (1), tout le monde m'a offert l'intérêt le plus actif auprès du ministre des Affaires étrangères qui a été déjà très prévenu en ma faveur, à ce qu'on m'a assuré. On doit me faire passer la soirée un de ces jours avec lui, parce qu'il a manifesté le désir d'entendre une de mes tragédies dont il a beaucoup entendu parler; je ne doute pas que cela ne le détermine plus fortement à m'être favorable...

Je suis bien en plein repos sur l'avenir, je ne souffre que du présent et je vous aime, je vous aime chaque jour davantage et comme vous méritez d'être adorée. Ah! que vous le méritez bien, chère, mille fois chère Marianne! Et que je serais un grand monstre à mes yeux, si je le sentais moins ou si je l'oubliais une seule minute de ma vie! J'ai passé la soirée d'hier à parler de vous chez la marquise de Raigecourt, une de mes meilleures amies; c'est une femme de soixante ans qui me traite absolument comme son fils, qui a plus de soins de moi, de mes intérêts, de ma réputation, que moi-même; elle m'a demandé mille détails ainsi qu'une de ses filles sur nos projets et nos sentimens; j'ai été heureux deux heures en ne m'entretenant que de vous! Elles connaissent beaucoup M. de Pradel chez qui vous alliez, je crois, et vont beaucoup chez la duchesse d'Orléans, où la marquise de la Pierre m'a dit aussi qu'elle allait; il est convenu que, si vous revenez à Paris, je tâcherai de vous faire voir à elle et connaître; elle vous aime déjà sur parole. C'est là où je passe tous mes bons momens quand je suis ici, je m'y repose dans le sein de la plus aimable amitié des autres sociétés que je suis forcé de voir. Mademoiselle d'Orléans ainsi que son frère se sont offerts d'eux-mêmes à me recommander fortement au ministre, dès qu'ils ont su mes désirs; je dois les voir cette semaine. Adieu. Je ne suis pas mal de santé, excepté mes yeux qui me fatiguent, depuis Aix; je puis à peine voir ce que j'écris, mais je le sens, c'est assez; et vous, vous devinerez. Ah! devinez aussi tout ce que je vous envoie de tendresse et d'amour avec cette lettre, avec chacune de mes pensées!

Paris, 5 janvier (2).

Je ne reçois rien de vous, chère Marianne. Pourquoi? Ah! si vous saviez combien j'ai besoin plus que jamais d'être soutenu et consolé par vos lettres divines, vous ne me laisseriez pas si longtemps dans le désert d'hommes où je me tourmente, sans m'envoyer un peu de cette manne qui me fortifie. Mais ne me grondez pas : je ne me plains pas, je m'inquiéterais plutôt. Je sais trop que ce ne doit pas être votre faute; il y a sans doute quelque empêchement nouveau : c'est ce qui me fait frémir... Je n'ai rien de nouveau à vous dire cependant, si ce n'est que tous les jours j'éprouve mieux tout ce que vous êtes devenue pour moi et qu'il n'y a plus une minute de ma vie où vous soyez séparée de moi; j'espère que nous en sommes venus à cet heureux point où deux âmes n'ont qu'une pensée...

Si on me donnait à choisir parmi toutes les femmes de la terre celle à laquelle je voudrais être uni, ce serait vous en toute vérité. D'après cela jugez si je dois me plaindre. Non je ne me plainds de rien pour vous mériter.

(1) Mme de Saint-Aulaire.

(2) « Pour Mademoiselle Birch en personne, à Genève. »

Hélas! j'ai peur que vous ne sentiez pas de même! que vous ne vous lassiez de souffrir, pour qui? pour moi, pour un homme si inférieur en tout à vous-même! Ce n'est point là une fausse modestie, je le pense plus encore que je ne le dis; mais si vous étiez réduite à n'aimer que ce qui vous égale, vous n'aimeriez jamais, et moi qui ne crains pas la supériorité dans ce que j'aime, qui n'aime au contraire que par admiration, je vous conviens sous ce rapport. Mais toujours je veux vous parler de *nos* affaires et toujours je reviens à nos sentimens!

Je n'ai rien avancé ici encore, puisque je n'ai que des paroles, des promesses qu'on me dit certaines; mais dans la fluctuation rapide où nous sommes toujours politiquement, il n'y a de *certain* que le passé. Cependant, j'ai autant de gages qu'on peut en avoir d'être nommé secrétaire d'ambassade d'ici à quelques mois! je le voudrais tout de suite, mais il n'y a pas de vide dans aucun endroit qui me convienne. Je suis protégé, prôné, porté par l'opinion des gens influens, autant qu'il est possible de l'être; je ne puis pas suffire à la vogue d'enthousiasme qu'on me témoigne dans un certain monde pour mon prétendu talent; je me tiens le plus possible sur la réserve à cet égard, mais un pas en entraîne un autre, et il n'y a pas de jour où je n'aye un dîner ou une soirée où l'on invite pour m'entendre; cela m'ennuye et me fatigue horriblement, malgré l'espèce d'ennyvrement que cela produit un peu sur moi, mais bien peu, parce que je sais ce que c'est. Je n'y cherche que l'*utile*, c'est-à-dire des facilités pour arriver à mon but: *vous*. Après cela, je dis adieu à tout! Vous seule et moi dans le monde.

Je travaille aussi beaucoup chez moi pour préparer ce petit volume de *Méditations* que je vous ai dit que je venais de vendre; je compose et corrige en même tems; je n'ai pas assez des heures de la journée pour tout ce qui les remplit et je n'ai pas assez surtout de ma santé qui, sans être bien mauvaise, est pourtant bien fatiguée. Mais il le faut, c'est pour *Elle!* Ces deux mots me rendent mon activité...

Vignet me mande à l'instant qu'il a été à Leicherenne, que vous y avez à demi triomphé, aussi que ces dames et même Clém. lui ont parlé dans un excellent sens sur nous, rejettant toute leur opposition précédente sur notre précipitation dont les motifs leur sont inconnus. Tout va donc bien, excepté pourtant ma santé qui n'est pas bonne aujourd'hui. Mais vous me la rendrez aussi, n'est-ce pas? Adieu. Adieu. Soyez pleine d'espérance, et j'espère avant six semaines vous donner quelque certitude. Aimez-moi comme je vous aime, en repos et en pleine sécurité! Adieu, je vais dîner avec de maudits amateurs de vers, surtout la duchesse d'Escars et sa fille; je sens bien qu'on ne me fera pas grâce et j'en souffre d'avance; mais ce n'est qu'avec cette *vile* complaisance que je parviendrai par force à mon but. Vous savez mon but?...

Paris, 15 janvier 1820 (1).

Je ne reçois toujours rien, chère Marianne, depuis votre lettre du 2 janvier, où vous me disiez que vous étiez soufrante; vous devez juger dans quel

(1) « Pour Mademoiselle Marianne Birch, seule. »

tourment je vis. J'avais bien assez de mes propres tourmens, de mes propres soufrances physiques, qui ont été au comble ces temps-ci. Je commence à me retrouver un peu moins mal. Mais je ne sors presque pas, que pour mes affaires qui vont bien mal. J'avais besoin de me faire des protecteurs enthousiastes, pour obtenir ce que je voulais du ministre des affaires étrangères. J'ai trop réussi, j'ai fait mieux que bien: on a été tellement surpris de mon germe de talent poétique, qu'on a été dire à M. de Cazes qu'il ne fallait pas soufrir qu'un jeune homme qui promettait tant à la littérature fût absorbé à copier des dépêches diplomatiques, qu'il fallait à tout prix s'opposer à ce qu'il sortît de France et lui donner une espèce de *sinécure* à Paris, qui lui donnerait de l'aisance, rien à faire, et la liberté de faire et d'aller où il voudrait pour son talent et sa santé. M. de Cazes a dit qu'oui; on m'a rapporté cette conversation avant hier soir chez la duchesse de Broglie, en me demandant ce que j'en pensais. J'ai répondu que pour moi considéré isolément il n'y avait pas de doute que cela me conviendrait beaucoup, mais que j'étais bien né, que j'avais un projet de mariage arrêté, qu'une place de secrétaire d'ambassade me donnerait plus de considération au dehors, et que je priais toujours qu'on ne fît pas de démarches contraires auprès de M. Pasquier (ministre de l'extérieur); mais j'ai cru voir aux réponses embarrassées qu'on m'a faites qu'il était trop tard déjà, du moins j'en ai peur. Je viens de récrire aux mêmes personnes à ce sujet. Je suis fort inquiet de cela à cause de *nous* et de Madame votre mère, car j'ai d'un autre côté si mal à la poitrine que je crois bien que je ne supporterais pas le Nord deux mois; on me parle de Berlin... Je suis d'autre part fort persécuté de nouveau par le terrible oncle qui m'a rendu la vie si amère, et qui n'avait semblé s'adoucir un moment, que pour recommencer de plus belle à me tracasser sur tout et à propos de tout et de rien. Mais je ne me laisse pas abattre par toutes les incertitudes et contrariétés. Je vois dans l'avenir un moment qui compense tout, c'est celui où nous serons enfin réunis et où nous vivrons à deux; nous nous consolerons de tout... Adieu, adieu, chère M... en voilà bien long pour mes forces et trop peu pour mon cœur.

20 janvier 1820 (1).

Voilà enfin une de ces grandes bonnes lettres qui font mon bonheur de huit jours! Je commençais à être bien en peine. Je suis vos ordres, chère Marianne, aujourd'hui, et je ne réponds qu'un mot, tant je suis soufrant! J'ai un grand mal de poitrine et un peu de fièvre, et une si grande douleur de tête que je ne puis ni lire, ni penser, ni écrire; mais je puis toujours sentir et vous adorer. Je ne vois pas de médecin parce que, depuis trois ans, je les ai tous épuisés; je sais mieux qu'eux ce que j'ai, et ce qui me manque ils ne peuvent pas me le donner, il n'y a que Dieu et vous qui le puissiez! Il me faudrait cette vie pleine et paisible que nous rêvons tous deux à la campagne dans un climat plus chaud que Paris. Je suis obligé de sortir, même aujourd'hui, pour ces maudites affaires qui n'avancent pas plus que le pre-

(1) « Pour Mademoiselle Marianne Birch, à elle seule. »

mier jour. J'allais mieux hier matin, j'ai été dîner chez la duchesse de Broglie; j'en suis sorti avec la fièvre et je n'ai pourtant rien dit; je voulais y rencontrer des hommes influens pour ce que nous désirons; elle me sert elle-même avec une grande chaleur d'amitié, mais il y a toujours délai sur délai et, pendant ce tems, les jours coulent et je serai peut-être obligé de revenir malade et pas plus avancé du côté de la diplomatie, car de deux autres côtés on m'offre des pensions et la liberté pour me livrer à mon talent, — mais cela n'arrangerait ni Mme Birch, ni ma famille. J'ai dîné hier avec un poète anglais, M. Moore, l'ami de lord Byron : il doit venir demain chez quelqu'un entendre de mes vers; mais rassurez-vous, je n'en dis plus, je puis à peine parler ces jours-ci, c'est un de mes amis qui s'en charge. Je vais ce soir, avec ma fièvre, chez le ministre de qui je dépends; il est bien disposé, mais il voit que je ne puis pas aller au Nord et dit qu'il n'y a rien de vacant au Midi.

Adieu, chère Marie. Je quitte la plume de fatigue, mais je suis sans cesse en esprit avec vous, et cette dernière lettre si tendre me ravit! J'espère que je serai mieux ces jours-ci et me dédommagerai. Adieu, je ne perds ni confiance ni courage et je ne les perdrai jamais ; cette vie est une longue tribulation, il faut s'y attendre et je la connais, mais adieu!

Est-ce à ce moment qu'il faut placer la lecture de quelques-unes des *Méditations* à l'Abbaye au Bois? Cette lecture, que mentionnent en termes assez vagues les *Souvenirs* rédigés par Mme Lenormant, ne peut avoir été faite par Lamartine lui-même, le poète n'ayant eu qu'en 1832 « le hasard heureux » de voir Mme Récamier. D'après une tradition qui s'est conservée dans la famille de Mme Récamier, et que rapporte le dernier historien de celle-ci, ce fut Genoude qui lut à l'Abbaye les bonnes feuilles de l'ouvrage (1). Il est donc très probable que la lettre de Lamartine permet de dater ce menu épisode de l'histoire littéraire, et que d'autre part l'ami dont il est parlé dans cette lettre est le dévoué Genoude.

Pour ce qui est de la rencontre avec Moore (2), un détail en rend l'anecdote piquante. Lamartine n'eut jamais de relations avec lord Byron, qui de son côté ne lut jamais un vers de Lamartine. Toutefois le poète anglais connaissait, par la renommée, l'existence de l'épître que lui avait adressée un jeune poète français, et c'est précisément à Moore qu'il écrivait, à la date du

(1) Herriot, *Madame Récamier et ses amis*, II, 103.

(2) Thomas Moore, l'auteur de *Lalla Rouk*, est aujourd'hui bien oublié : il égalait alors en réputation lord Byron. Il séjourna en France, de 1820 à 1822, pour éviter la saisie qui le menaçait en Angleterre. C'est pendant ce séjour à Meudon qu'il composa son poème : *les Amours des Anges*, avec lequel l'*Eloa* de Vigny n'est pas sans analogie.

6 juin 1820 : « Avez-vous entendu parler de ce lauréat de Paris qui a écrit contre moi une épître tout à fait sanguinaire — *a most sanguinary epitre* (1) ? » Si, comme il est vraisemblable, Moore avait entendu lire la seconde *Méditation*, il put rassurer Byron et porter auprès de lui témoignage pour les intentions du lauréat de Paris.

LE POÈTE MOURANT

Nous avons pu, de lettre en lettre, suivre l'altération de la santé de Lamartine. A force de croître, son « grand mal de poitrine » finit par le terrasser. Il dut s'avouer vaincu et prendre le lit. Le docteur Alix, le même qui avait assisté Elvire dans sa dernière maladie, lui donna ses soins. Des amis se relayèrent pour le veiller, la nuit, dans la mansarde qu'il occupait, non plus dans l'hôtel de Richelieu, mais au numéro 28 de la rue Joubert. On lit au début du *Voyage en Orient :* « J'emmène avec moi M. Amédée de Parseval... Quand j'étais, il y a quinze ans, à Paris, seul, malade, ruiné, désespéré, mourant, il passait les nuits à veiller auprès de ma lampe d'agonie. » Les nobles amies du jeune poète ne l'abandonnaient pas. « Une surtout, dira plus tard Lamartine, une Italienne de grande origine, de beauté rayonnante... ne craignait pas de monter et de passer des matinées entières, comme une sœur hospitalière, auprès de mon alcôve. Bravant les fausses interprétations, Mme de L... me faisait la lecture des romans de Walter Scott qui paraissaient alors pour la première fois. Sa voix timbrée d'argent et à laquelle l'accent étranger donnait une tendresse de plus, résonne encor à mon oreille... Le prince de Léon, la marquise de Raigecourt, la rencontraient quelquefois dans mon escalier ou au coin de mon feu, et interrompaient les lectures. » Nous retrouverons, un peu plus tard, la « sœur hospitalière. »

Jusqu'à la dernière minute, Lamartine s'efforça de correspondre avec Marianne Birch, et il lui écrivait encore, à la date du 28 janvier (2) :

Dieu, que votre lettre est touchante ! Pauvre et chère Marianne ! que ne puis-je y répondre ce que je sens ? Mais je suis malade, comme vous avez pu déjà le voir, je ne puis écrire et on me le défend encore ces jours-ci ; j'ai une

(1) Cité par F. Reyssié : *la Jeunesse de Lamartine.*
(2) « Pour Mademoiselle Marianne Birch, à elle seule. »

fatigue de poitrine ; on m'a mis un vessicatoire ce matin sur la place ; j'en soufre dans ce moment. Si j'étais sérieusement malade, je vous le dirais : ce n'est rien que la fatigue du froid et de l'inquiétude, ce sera fini dans huit jours. Je n'ai pas même la fièvre et je ne sors pas, seulement par prudence. Je suis soigné plus que je ne veux par tout le monde, ne vous tourmentez donc nullement à cet égard. On me comble de marques d'intérêt, et je trouverais ici tous les soins d'une famille, mais je n'en ai pas besoin.

Mes affaires vont mieux. Nous irons au Midi. Je vous aime toujours et toujours plus et cela ne finira pas, soyez-en bien sûre. Adieu, je vous écrirai des mots seulement, tant que je serai sous les ordres de mon médecin. Mais je vous dis encore une fois de ne pas avoir le moindre tourment ni sur cela ni sur autre chose.

Un moment vint où le malade dut renoncer à l'effort de tenir une plume. Ses amis se chargèrent d'écrire à sa place, et leurs lettres rassurantes eurent l'effet immanquable : elles répandirent l'alarme. La mère ne put y résister : elle partit de Mâcon, dans la nuit du 12 février, avec sa quatrième fille, Suzanne, une enfant de seize ans. Ce fut pour elle un rude voyage, et nous pouvons l'en croire, quand elle en dépeint la tristesse dans une lettre adressée, trois jours après son arrivée à Paris, à sa future belle-fille (1). « Joignez à cela l'horreur de l'affreux événement que j'appris en route et qui jette dans la consternation toute la France (2), vous vous ferez une idée de ma malheureuse position. Je n'osais envoyer savoir des nouvelles de mon Alphonse, je n'avais osé descendre chez lui, je tremblais de regarder celui que j'avais envoyé, à son retour. Ses premières paroles remirent du baume dans mon sang. Il était beaucoup mieux. Nous y courûmes, après l'avoir fait prévenir de mon arrivée. Je le trouvai très faible et bien pâle. Mais le mieux se soutient et augmente, depuis trois jours que je suis ici. » Elle ajoutait un renseignement d'une nature délicate et dont on comprend l'importance aux yeux d'une femme si profondément pieuse, mais qui n'est d'ailleurs pas sans intérêt pour l'histoire du « christianisme » de Lamartine : « Vous seriez ravie, mademoiselle, de ses admirables sentimens pendant sa maladie... Il a demandé un prêtre, s'est confessé et est demeuré dans une paix d'âme, une douceur, une résignation qui a, je crois, beaucoup contribué à sa guérison. » Et elle profitait de l'occasion pour s'expliquer sur la nature de ses propres sentimens à l'égard de celle en qui elle

(1) Lettre du 19 février : « à Mademoiselle Birch, pour elle seule, à Chambéry. »
(2) L'assassinat du duc de Berry, par Louvel, le 13 février.

voyait déjà une « sixième fille, » sachant bien qu'elle n'en pourrait trouver une dont le cœur, l'âme, l'esprit, dussent promettre plus de paix et d'honneur à ses vieux ans, et plus de bonheur à son fils. « Il est impossible d'avoir conçu plus d'admiration, d'estime et d'attachement que j'en ai pour vous. Permettez-moi de vous le dire, sans un cérémonial qui semblerait ne pas convenir à mes sentimens pour vous. » Cette lettre ajouterait, s'il était besoin, à ce que nous savions déjà de la délicatesse et de la bonté de cette mère exquise. Plus on pénètre dans l'intimité de cette famille des Lamartine, et plus on est gagné au charme qui s'en dégage, fait de simplicité et de bonne grâce, de vertu solide et aimable, avec un parfum d'ancienne France et je ne sais quelle saveur rustique.

Dès qu'il put recommencer à écrire, les premières lignes que traça Lamartine furent pour la jeune fille (1) :

C'est moi, chère Marianne. Mais ce n'est qu'un mot, et le premier que j'écrive depuis près de quarante jours. J'ai été bien mal et bien longtemps persuadé que je ne vous reverrais plus en ce monde. Je ne regrettais que deux personnes en mourant, ma mère et vous, à cause du chagrin que vous auriez toutes deux. Je ne me remets pas vite, et, depuis quelques jours surtout, j'éprouve les mêmes accidens qu'en commençant; cependant j'espère pouvoir bientôt parler. Je ne sais plus où en sont mes affaires de tout genre, mais je me résigne et je compte, si je dois vivre, sur la Providence qui saura pour nous, comme pour tout, tirer le bien du mal. Je vous aime toujours et toujours plus, à mesure que la réflexion vous fait mieux apprécier. Je vivrai ou mourrai dans ces mêmes sentimens, gardez-moi les vôtres aussi invariablement. Adieu, en voilà beaucoup pour mes forces.

Rue de Joubert, 28, Chaussée-d'Antin.

Cependant le convalescent s'informait de ses « affaires de tout genre; » sa joie fut grande de découvrir que, pendant sa maladie, elles avaient beaucoup avancé, et qu'elles se trouvaient présentement dans l'état le plus satisfaisant.

LAMARTINE ATTACHÉ D'AMBASSADE. — MADAME BIRCH S'HUMANISE

Grâce au zèle de ses protecteurs, il venait d'obtenir le poste tant souhaité ! Il avait une position. Il devenait un gendre présentable. Il s'empressa de faire part à Mme Birch de cette nou-

(1) « Mademoiselle Marianne Birch, pour elle seule. »

veauté, en lui adressant, dès le 2 mars, une « seconde sommation. » Il lui annonçait qu'il était attaché à l'ambassade de Naples, avec la promesse formelle d'un poste supérieur dans un an. Ainsi se trouvait remplie la première condition que la mère prévoyante mettait au mariage de sa fille : à savoir que son gendre eût une carrière honorable. L'autre était que ce gendre eût tout de suite 6 000 livres de revenu. Lamartine s'en découvrait davantage, et il établissait ainsi son budget : pension de son père, 1 500 livres ; pension de deux de ses tantes, en cas de mariage, 1 000 ; appointemens de sa place, 3 000 ; plus une pension sur la cassette des princes, se montant à 1 200 francs. Et ses voyages lui étaient payés ! Et il devait être logé et nourri chez son ambassadeur ! C'était l'opulence.

Que pouvait faire Mme Birch ? Elle céda. Voici le billet que nous avons trouvé inclus dans la lettre de Lamartine à laquelle il répondait :

Copy, 10 March 1820.

Monsieur,

J'apprends avec beaucoup de satisfaction que vous êtes en état de convalescence, et que vos affaires ont pris la tournure que vous souhaitiez et qui étaient vraiment nécessaire pour rendre un concurrence de ma part raisonable. Je pense que vous attendrez que votre santé soit parfaitement rétablie, avant d'entreprendre le voyage d'Italie. Vous me trouverez disposé à faire tout ce qu'en bonne mère je croirais devoir contribuer au bonheur de ma fille, quoiqu'au dépends des vœux que j'avais formé jusqu'ici. J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec beaucoup de considération, etc.

Ainsi finissait cette longue résistance. Après s'être fait prier pendant cinq mois, Mme Birch accordait son consentement. La première raison en était sans doute dans la constance des deux jeunes gens et dans l'inébranlable fermeté de sa fille. L'autre était dans cette nomination de Lamartine. Et c'est ici l'occasion de réfuter une erreur, ou, si l'on préfère, de signaler une de ces légendes qui fleurissent d'elles-mêmes autour de la destinée des poètes et contre lesquelles la critique est bien impuissante. On ne trouve pas suffisant que les *Méditations* aient fait de Lamartine, du jour au lendemain, le poète de France le plus célèbre : on veut encore qu'elles lui aient servi d'introduction dans la diplomatie, et qu'elles lui aient valu son bonheur conjugal ! Tout le monde s'est plu à prêter aux choses cette tournure ro-

manesque, à commencer par Lamartine qui écrira : « Ses amis ont profité du moment d'engouement (qui suivit les *Méditations*) pour donner un assaut de sollicitations au ministre des Affaires étrangères. M. Pasquier, homme très lettré lui-même, a nommé le jeune poète secrétaire d'ambassade. » Mais c'est à l'excellent Ch. Alexandre qu'appartient cette formule : « Le petit livre des *Méditations* a été une clé d'or; il a ouvert les trois portes de la gloire, de la carrière diplomatique et de la chambre nuptiale. » Je suis bien aise que cette phrase baroque soit d'ailleurs tout à fait inexacte. Que le talent poétique de Lamartine ait servi indirectement ses ambitions, en lui conciliant d'ardentes protectrices, nous l'avons vu; nous avons vu aussi, du reste, que ce genre de supériorité faillit lui nuire et que les diplomates de carrière se méfiaient de ce littérateur. Mais nous sommes bien obligés de constater que la nomination de Lamartine, — si elle ne devait être officielle qu'un peu plus tard, — était pourtant chose faite avant le 2 mars, et qu'à cette date les *Méditations* n'avaient pas encore paru. Pas davantage elles n'ont pu influer sur les intentions de Mme Birch. Le consentement de celle-ci a été la réponse à cette lettre du 2 mars, où Lamartine se gardait même de faire aucune allusion à la prochaine apparition de son livre. Il se bornait à traiter les points qui étaient seuls en question. Il invoquait les seuls argumens qui pussent avoir quelque portée. Il savait combien Mme Birch était peu touchée par la perspective d'avoir quelque jour pour gendre le Byron français.

LES MÉDITATIONS

Elles parurent enfin !

Ce fut le 13 mars 1820 (1).

Elles formaient un mince volume de cent seize pages, contenant vingt-quatre pièces, édité sans nom d'auteur, au dépôt de la librairie grecque-latine-allemande. C'était le nom de la librairie que dirigeait H. Nicolle. On a coutume de le déplorer, et on s'indigne que le chef-d'œuvre de la moderne poésie française ait paru à une librairie allemande ! Personne pourtant, à l'époque, ne s'en étonna, et pour cause. D'abord cette librairie n'avait

(1) Le *Journal de la librairie* dans son numéro du 11 mars 1820 contient l'annonce suivante : *Méditations poétiques*, in-8° de 7 feuilles trois quarts. Imprimerie de Didot aîné, à Paris. — A Paris, au dépôt de la librairie grecque-latine-allemande.

d'allemand que le nom; et ensuite il était tout indiqué que Lamartine y fît paraître son premier livre. Journaliste de talent, qui avait été emprisonné par la Convention, et qui avait pour frère un abbé, Nicolle n'était pas seulement l'éditeur des classiques français, et d'une collection de classiques anciens réimprimés avec les commentaires de la science allemande; il éditait en outre des ouvrages de religion; il était en relations avec le monde du *Conservateur*, qui avait pris Lamartine sous sa protection. C'est chez lui que Genoude publiait, cette même année 1820, sa traduction de la Bible, comme il y avait publié sa traduction de l'*Imitation*, avec une préface et des réflexions par l'abbé F. de la Mennais. Genoude, ami de Lamartine, le mena tout naturellement chez son éditeur

Il fit plus : c'est par ses soins que parut le volume. Nous avons vu qu'au début de janvier Lamartine avait commencé d'en réunir et d'en reviser les matériaux : il « travaillait beaucoup, » il « corrigeait et composait » tout ensemble. En l'autres termes, il préparait le texte définitif pour l'impression. Il ne dédaignait pas alors ce travail de mise au point, dont, plus tard, il devait faire, hélas! si bon marché. La maladie le força de l'interrompre. Ce fut Genoude qui le reprit et l'acheva. On sait que l'avertissement de l'éditeur qui précède la première édition des *Méditations* est de lui. Mais nous allons apprendre, de la bouche même de Lamartine, comment Genoude avait conçu son rôle d'éditeur et que, suivant la coutume d'alors, il y avait apporté assez peu de scrupules. Il ne s'était pas fait faute de supprimer ou de modifier. Ces corrections firent au poète l'effet d'être autant de mutilations.

Paris, 4 mars.

Ce n'est toujours qu'un mot, chère Marianne. Je voudrais que ce mot fût assez tendre pour vous peindre tout ce que je sens tous les jours et à tous les momens du jour. Mais mes idées sont faibles comme ma main...

Je suis nommé attaché à l'ambassade de Naples. On me donne par faveur 3 000 francs d'appointemens et mes voyages sont payés... Je puis aussi par mon travail me faire ici quelques revenus accidentels. Je viens de retirer quelque argent, comme vous savez, du peu de vers que j'ai laissé imprimer...

A propos de vers, les miens ont été tronqués et défigurés par mon éditeur pendant ma maladie; ils paraissent ces jours-ci. Tâchez d'avoir le *Conservateur*, qui en parlera sans doute, pour le montrer à propos à madame votre mère. Le *Journal de Paris*, la *Gazette de France*, le *Journal des Débats*

en parleront, je pense, aussi, bientôt tour à tour. Je vous en garde un exemplaire. Adieu, chère Marianne, mes forces et ma poitrine succombent sous cette première petite lettre et mon cœur encore plus sous tous les sentimens qui le remplissent, quand je pense à celle qui sera à jamais ma première et dernière pensée.

Tronqués, défigurés... deux mots qui désormais auront une importance capitale pour l'histoire du texte des *Méditations*. Si exagérés qu'ils puissent être, ils appellent notre attention sur certains détails de style où Lamartine refusait de se reconnaître.

C'est encore Genoude qui avait organisé la publicité. Dans l'article du *Conservateur* (1), le premier paru, il se hâtait de « faire l'opinion, » en signalant le caractère chrétien de la poésie qu'inaugurait le nouveau recueil. Il opposait le talent du jeune écrivain français au génie de Byron, ce « sinistre météore » qui, au lieu de conduire, égare. « Plus heureuse que l'Angleterre, la France voit aujourd'hui s'élever dans son sein un poète qui puise ses inspirations dans la religion, véritable source de lumière et de vie. Ce poète est M. de Lamartine, auteur des *Méditations* que nous annonçons. » Il concluait que le livre pouvait être composé de peu de pages, mais qu'on en devait parler comme « d'un ouvrage d'une grande importance. » C'était le mot juste. Pour ce qui est de l'anonymat du poète, dès le premier jour il était dévoilé. Comme on le voit par l'annonce qu'en fait Lamartine, un mois à l'avance, on s'était assuré le concours d'autres journaux. L'article des *Débats* parut le 1er avril : il était dû à la plume du critique le plus autorisé, Feletz, un ami de Mme de Raigecourt. Il commençait par une citation du *Lac*, — que le *Conservateur* avait ignoré, — et ne mêlait que les quelques réserves obligatoires à d'abondans éloges. Le feuilleton de la *Gazette de France*, qui suivit, fut de même un panégyrique. Le *Journal de Paris* annonça le volume. Ce mouvement de presse ne faisait, au surplus, que continuer celui des salons. Le bruit qui s'était fait depuis deux ans dans un certain cercle autour du nom de Lamartine, s'amplifiait, s'étendait aux quatre coins de la France. On saluait cette poésie attendue depuis si longtemps et qui avait tardé à éclore, bien que les élémens en eussent été déjà préparés dans les livres et dans les âmes. Lamartine a insisté maintes fois sur l'étonnement causé par son premier recueil. Dans

(1) *Le Conservateur*, t. VI, 76e livraison.

une anecdote fameuse, — et très sujette à caution, — il a mis en scène le vieil éditeur lui reprochant que ses vers ne ressemblaient à rien de ce qu'écrivaient les maîtres. Ils ressemblaient du moins à l'image idéale qu'on se faisait alors de la poésie, d'après quelques poètes français ou étrangers, et d'après de très grands prosateurs. Cette poésie recueillie et tendre, triste et pieuse, répondait à l'appel de l'auteur du *Génie du Christianisme*. Aussi l'impression fut-elle moins la surprise d'une nouveauté, que la satisfaction de l'attente réalisée. Par là s'explique la « soudaineté » du succès qui, à vrai dire, dépassa toutes les espérances de Lamartine et de ses amis.

Ce samedi 18 mars (1).

Combien j'ai été heureux, il y a deux jours, en recevant la lettre de Madame votre mère!... Ce que je voudrais par-dessus tout, c'est que tout fût conclu avant mon départ pour l'Italie. Je frissonne de joie à cette seule pensée; non, vous ne savez pas vous-même et les autres ne sauront jamais combien je vous aime... A Naples, nous vivrons très heureux et très à l'aise : c'est un climat divin, c'est un pays moitié moins cher que la France, ma santé y sera promptement rétablie, surtout si le bonheur que je rêve m'y est accordé.

... Je viens de publier un très petit volume qui a ici un succès qui m'étonne moi-même, surtout dans ce temps anti-poétique. Je vous ai gardé le premier exemplaire. Le commencement et la fin de toutes mes actions vous appartient à jamais. Je termine aussi demain un acte d'association dans une autre entreprise littéraire, avec plusieurs hommes du plus grand mérite, qui doit selon toute apparence me donner une assez grande aisance tous les ans. Cela ira peut-être à huit ou dix mille francs. Mais je n'en parle pas à Mme Birch, parce que c'est une chance plus ou moins certaine quoique très probable. J'y concourrai à Naples comme à Paris. Le fatal événement du duc de Berry nuit pour le moment à la pension qu'on m'avait offerte sur la cassette des princes, mais elle n'est que retardée pour peu de tems, je crois. Cela laisse également mon revenu présent aux environs des six mille francs que désirait Madame votre mère, il n'y manquerait que quelques cent francs. Mais, mon Dieu! voilà ma lettre finie et je n'ai rien dit, et j'aurais tant à vous dire. Ah! quand pourrai-je vous voir et vous parler? Je soupire après cet heureux instant; et plus mon bonheur s'aproche, plus il me semble grand.

23 mars (2).

Un seul mot C. M. Je me hâte de vous écrire que je suis nommé enfin. Je reçois un de ces jours mon ordre. Je viens de recevoir de ma famille les

(1) « Mademoiselle Marianne Birch, chez Mme la marquise de la Pierre à Leicherenne, près Chambéry (Savoie). »

(2) *Même suscription.*

assurances les plus parfaites qu'ils se prêtent à mes désirs et font ce qu'ils avaient annoncé. Je suis le plus heureux des hommes. Mon père ira à Chambéry pour tout arranger. J'écrirai un mot demain à Madame votre mère. Et nous n'aurons qu'à remercier le ciel et elle. Adieu.

J'ai conclu ici une association avec MM. de Bonald, Laménais et autres, qui me donnerait huit à dix mille francs par an, dont je ne parle pas à Madame votre mère parce que cela n'est pas fixe, mais qui cependant nous donneront de l'aisance. Mon petit volume de poésies a un succès prodigieux ici pour le moment, et qui passe de beaucoup mes espérances. Le roi m'en a fait faire des complimens superbes. Adieu. Quel bonheur de dire : nous!

Je suis faible encore, ce qui m'empêche d'écrire plus souvent.

C'est ici que nous regrettons le plus de n'avoir aucune lettre de la fiancée de Lamartine. Il eût été curieux de savoir comment une jeune fille, qui était en si parfaite communion d'âme avec le poète, appréciait les *Méditations*, au moment même où elles parurent. Du moins pouvons-nous, sans trop de peine, nous imaginer son émotion, tandis qu'elle lisait dévotement ce premier exemplaire que le poète lui avait gardé. Elle y retrouvait tout ce qui avait éveillé chez elle une si ardente sympathie pour celui qu'elle ne connaissait pas encore : la mélancolie, le sentiment de la nature amie et bienfaisante, le culte de l'amour. L'amour! elle savait qu'il l'avait ressenti pour une autre dont l'image reparaissait à chaque feuillet du livre. Mais comment s'en fût-elle affligée? C'est de savoir si bien aimer qu'elle aimait le poète, et c'est à cette plainte d'une passion brisée par la mort que son propre amour avait tout de suite fait écho. Elle avait rêvé de réconcilier avec l'espérance ce cœur lassé de tout. Y avait-elle réussi? La réponse se trouvait dans les derniers vers d'une des pièces les plus parfaites du recueil : *l'Automne*.

Au fond de cette coupe où je buvais la vie
Peut-être restait-il une goutte de miel,

Peut-être l'avenir me gardait-il encore
Un retour de bonheur dont l'espoir est perdu,
Peut-être dans la foule une âme que j'ignore
Aurait compris mon âme et m'aurait répondu.

Dans ces vers, écrits au moment où le projet de mariage semblait rompu, la jeune fille reconnaissait, presque mot pour mot, telles phrases que Lamartine lui avait écrites et qu'elle se répétait souvent : « J'ai assez souffert, le ciel me garde enfin du bonheur... J'ai trouvé une âme qui répond en tout à la

mienne. » Même de cette première œuvre elle n'était pas absente; et déjà, éclairé par la promesse d'un avenir meilleur, le génie du poète, jusqu'alors voilé de tristesse, commençait son ascension vers des régions plus sereines.

Restait une dernière question. Un succès poétique était-il de ceux dont on peut faire état dans un budget? Lamartine avait « retiré quelque argent » de ses vers. Mais il comptait surtout sur cette « entreprise commune avec plusieurs hommes du plus grand mérite. » Cette affaire, à laquelle Lamartine ne fait que vaguement allusion dans sa *Correspondance*, et qui l'occupa si fort à ce moment, était celle de la fondation du *Défenseur*, journal politique et religieux, destiné à recueillir la succession du *Conservateur* qui cessait de paraître; il gardait la même rédaction, sauf pourtant Chateaubriand, et se publiait, — lui aussi, — à la librairie grecque-latine-allemande. Lamartine y mit d'abord quelques vers, puis, au bout du premier semestre, envoya sa démission. Mais on était au mirage des débuts d'entreprise. L'argent s'annonçait faisant suite à la gloire. Lamartine, quand il quitta Paris, à la fin de mars, put croire qu'il touchait au but.

LE RETOUR A CHAMBÉRY. — DERNIÈRES DIFFICULTÉS

Il en était encore assez éloigné. Et il s'en fallait qu'il fût au bout de ses peines. En repos sur la question de fond, il lui restait à débattre toute sorte de questions de forme; et rassuré sur l'essentiel, il lui restait à subir mille et une tracasseries de détail. Mme Birch avait donné son consentement, mais elle ne se souciait pas d'en hâter l'effet. Elle alléguait des affaires, un voyage en Angleterre. Lamartine essaya de lui dépêcher son père, afin de tout régler, ce qui valut incontinent à celui-ci cette sèche réponse : «... Dans l'ignorance où je suis à présent des lois de France, et même ne connaissant que très imparfaitement la langue française, je crois qu'en fait d'affaires nous ne ferons pas grand chose, puisque j'imagine que vous n'est pas beaucoup plus instruit des lois et usages de notre pays. Tout ce que je puis faire est de passer à ma fille une pension trois mille cinque cent francs et elle a d'assuré après moi deux cent cinquante mille francs (1). » On ne lui en demandait pas tant, ou plutôt c'est autre chose qu'on lui demandait.

(1) Lettre du 6 avril.

D'autre part, Lamartine se heurtait à des obstacles imprévus, venant de sa famille même ; cela troublait la joie de ce voyage dont chaque étape le rapprochait de sa fiancée.

Montculot, 2 avril (1).

C'est encore moi. Nous arrivons ici et nous en repartons demain. Chaque poste nous rapproche et j'espère être à Chambéry avant douze jours. Je voudrais y mener mon père, je l'espère encore, cependant j'ai bien des embarras renaissans pour cela et surtout où je suis ; le ciel nous fait bien achetter le bonheur qu'il me destine en vous, mais pourvu qu'il me le donne je ne me plains de rien. Je vous raconterai ces nouvelles et insoutenables vicissitudes de la part de quelques personnes de ma famille. J'écrirai de Mâcon à Madame votre mère, dès que j'y aurai vu mon autre famille. Je ne m'y arrêterai que le tems indispensable. Je brûle de vous revoir, de vous dire tout ce que vous savez déjà, d'entendre surtout tout ce qu'il me serait si doux d'entendre *toujours*. Ah ! quand sera ce temps où je le répéterai, où je l'entendrai en effet toujours ? C'est ma seule pensée. Et elle est si délicieuse que je repousse le plus possible toutes les autres.

Je suis bien mieux enfin, mais seulement depuis que j'ai quitté Paris, et que je respire en paix cet air délicieux du printemps et de la campagne où je suis depuis deux jours. Je n'ai de faiblesse que pour écrire, aussi ce n'est qu'un mot. Mais un mot nous suffit, un mot dit tout. Je vous écrirai encore avant d'arriver à Mâcon. J'y resterai cinq à six jours. Je m'arrange pour dépenser près de vous tout celui qui me reste, car je suis en route pour Naples. Adieu. Comprenez tout ce qu'il y a dans ce mot.

Le temps pressait. Lamartine avait reçu son ordre de départ. Son désir était donc que le mariage pût avoir lieu de suite à Chambéry, quitte à ce que sa jeune femme ne le rejoignît qu'un peu plus tard à Naples. Il se faisait fort d'obtenir de son ministre « assez de temps pour ne partir de Chambéry que le plus heureux des hommes et dans l'espoir d'une réunion plus certaine et plus prochaine à Naples (2). » Mais c'est ce dont Mme Birch ne voulait pas entendre parler.

Monsieur,

Vous me demandez la chose impossible et je vous prie en grâce de ne m'en plus parler. — Vous avez dû avoir bien compris par ma lettre à Mme de L... que l'affaire qui nous intéresse ne pouvait pas être terminée en moins de quelques mois, et j'espérais que vous en auriez été content et que vous tâcheriez de votre côté d'obtenir un congé pour un peu de temps après cet

(1) « Mlle Marianne Birch chez Mme la marquise de la Pierre, à Leicherenne, Chambéry (Savoie). »

(2) Lettre du 4 avril, à Mme Birch.

époque. — Cela vous donnerez à vous trois mois de séjour pour rétablir parfaitement votre santé dans un beau climat et à moi le temps de faire des arrangemens nécessaires dans mon pays et dont je ne puis me dispenser. — J'ai dans ce moment-ci plusieurs choses sur le cœur et aussi dans la tête — qui me rendent absolument malade dans mon lit d'où je vous écris, et cette semaine nous avons aussi l'embarras du déménagement. Mais nous serons établis à Caramagne, avant que vous puissiez arriver après la réception de cette lettre — et je vous prie d'être persuadé que, loin d'avoir des préventions contre vous, quoique j'ai si peu l'honneur de vous connaître, je serai bien aise de vous voir. Je suis, monsieur,

Avec beaucoup d'estime, etc., etc.

C. B.

Cependant Lamartine arrivait à Chambéry le 12 avril; il revoyait Marianne Birch après une séparation qui avait duré plus de sept mois; car il ne semble pas que, depuis les jours d'Aix, les jeunes gens eussent pu se revoir. Il sentit mieux auprès d'elle toute la vivacité de ses sentimens. « Je vous aime plus que je ne croyais possible, après vous avoir déjà tant aimée. Je ne croyais pas que cela pût augmenter, mais je vous ai revue si charmante, si parfaite!... » Il sut plaider sa cause et la gagner. A défaut du père de Lamartine, retenu par sa mauvaise santé, mais qui se faisait suppléer pour tous les règlemens d'intérêt par son gendre Xavier de Vignet, « fort au fait des lois de son pays et même du code civil français, la Savoie ayant été longtemps sous ce régime, » Mme de Lamartine arriva, « se faisant une fête de ce voyage qui la mettait à même de juger des aimables et solides qualités de sa future belle-fille (1). » Car il est à noter qu'elle ne la connaissait pas encore.

A quoi bon conter maintenant les incidens et contrariétés qui se produisirent jusqu'à la dernière heure, et pourquoi en fatiguer le lecteur? Ne vaut-il pas mieux demander aux chants mêmes du poète de manifester l'état de son âme et de traduire ses sentimens tels qu'ils étaient dans leur intime profondeur? C'est à ce moment qu'il écrit les vers apaisés de *Consolation :*

Quand pourrai-je la voir sur l'enfant qui repose
S'incliner doucement dans le calme des nuits?
Quand verrai-je ses fils de leurs lèvres de rose
Se suspendre à son sein comme l'abeille aux lis?...

(1) Lettre de Pierre de Lamartine de Prat à Mme Birch, 30 avril.

Alors j'entonnerai l'hymne de ma vieillesse,
Et, convive enivré des vins de ta bonté,
Je passerai la coupe aux mains de la jeunesse
Et je m'endormirai dans ma félicité.

Tableau délicieux! que le poète composait tout à la fois avec les souvenirs de la famille où lui-même avait grandi et avec les espérances dont son cœur débordait.

LE CONTRAT ET LA DOUBLE CÉRÉMONIE RELIGIEUSE

Le contrat fut signé le 25 mai.

Mme Birch donnait à sa fille, en dot, 10 000 livres sterling placées sur les fonds publics anglais, dont le revenu continuait à lui appartenir, sauf 3 500 francs à Lamartine et 1 500 francs à sa femme. Le père de Lamartine lui donnait Saint-Point, évalué à 100 000 francs, pour en jouir dès le 11 novembre suivant, à la charge de payer 24 000 francs à chacune de ces deux sœurs, Eugénie de Coppens et Césarine de Vignet. Ses oncles et tantes lui donnaient l'hôtel de la famille situé rue Solon, à Mâcon, et une somme de 125 000 francs, le tout, sauf 10 000 francs, n'étant payable qu'après le décès des donateurs. La fortune de Lamartine était donc au moins égale à celle de sa femme, et leur situation à tous deux des plus modestes.

La cérémonie du contrat se fit avec une certaine solennité. Elle eut lieu à Pugnet, près de Chambéry, dans le château de Caramagne que les dames Birch habitaient avec la marquise de la Pierre. C'est une maison avec des terrasses à l'italienne, d'où la vue s'étend sur toute la vallée de Chambéry, et jusqu'aux premières eaux du lac du Bourget. Mme de Lamartine y assistait, ainsi que Mme Birch. Les témoins furent : le chevalier de Montbel, le chevalier de Maistre, Rodolphe-Amédée comte de Maistre, Louis de Vignet. Signèrent ensuite : la marquise de la Pierre, ses quatre filles, Suzanne de Lamartine et Mlle Olympe de Vignet.

Lamartine conte à ce sujet une anecdote dont Joseph de Maistre est le héros. « Le comte Joseph de Maistre fut choisi par mon père absent pour le représenter au contrat et pour me servir ce jour-là de père... Le comte d'Andezenne, général piémontais, gouverneur de Savoie, servait de père à ma fiancée. On lut le contrat et l'on appela les témoins à la signature. Le gouverneur de la Savoie fut appelé le premier, par sa qualité de père

de la fiancée et par son rang de représentant du souverain dans la province. Il signa et chercha à passer la plume à la main du comte de Maistre. Le comte que nous venions de voir dans le salon, tout couvert de son habit de cour et de ses décorations diplomatiques, avait disparu... On fut obligé de laisser en blanc la place de sa signature; mais, une fois le contrat signé, il reparut... Nous lui demandâmes confidentiellement la raison de cette disparition qui avait contristé un moment la scène. « C'est, dit-il, qu'en qualité d'ambassadeur du Roi et de ministre d'État, je ne voulais pas signer mon nom au-dessous du nom d'un gouverneur de Savoie. Demain j'irai signer seul et à la place qui convient à ma dignité. » — L'anecdote serait curieuse, sans doute Mais voici ce qui la rend tout à fait intéressante : Joseph de Maistre, que Lamartine a « vu » dans le salon « tout couvert de son habit de cour et de ses décorations diplomatiques » n'assistait pas à la cérémonie. Le comte de Maistre qui a signé au contrat n'est pas « l'illustre » comte de Maistre; c'est son fils (1). Rien ne montre mieux comment Lamartine « se souvenait. »

Au contraire de ce qui s'était passé pour le contrat, la cérémonie du mariage religieux se fit en grand secret; elle avait donné lieu à des négociations délicates, à cause de la différence de religion des deux familles. On a cru même que la cérémonie catholique avait été célébrée à l'insu de Mme Birch. C'est une erreur : Mme Birch exigea seulement que le mariage eût lieu dans la chapelle du gouverneur, comme on le voit par cette lettre que lui adressa Lamartine (2) :

Madame,

J'avais selon vos désirs parlé au gouverneur hier matin ; il avait accepté volontiers, mais il m'avait recommandé de demander avant les ordres de l'abbé d'Étiolaz ; l'abbé d'Étiolaz m'a dit qu'il fallait nous marier à la paroisse de Maché, pour éviter toute irrégularité apparente dans un acte pareil. Il serait trop long de vous rapporter ses motifs; je les ai combattus, mais il a insisté; en conséquence, j'ai prévenu le soir Mme la Gouvernante que nous ne pourrions pas profiter de ses bontés. Ce matin, j'ai été prendre les arrangemens pour mardi avec le curé de Maché ; cela se fera à six heures du matin, les portes de l'église étant fermées; on ne sonnera pas la messe, on ne laissera entrer que nous et nos témoins; nous entrerons par la maison

(1) Voir F. Mugnier: *le Mariage d'Alphonse de Lamartine.* (Mémoires publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. Tome XIII, Chambéry, 1884.)

(2) « A Mme Birch, à Caramagne. »

du curé. Mlle Marianne pourra venir chez ma sœur changer de toilette après la cérémonie et nous partirons. Ces arrangemens me semblent aussi secrets que possible et je ne puis pas me dédire trois fois dans deux jours pour si peu de différence. D'ailleurs cela ne dépend pas de moi, mais de l'autorité ecclésiastique à laquelle il faut que je me soumette pour ces formalités qui la regardent. Je vous prie, Madame, de considérer tout cela et de vouloir bien condescendre vous-même à un arrangement si peu important et que je ne puis pas empêcher sans inconvénient et sans manquer à l'abbé d'Étiolaz.

Agréez, Madame, mon profond respect et les sentimens plus tendres qu'un titre plus cher me permettra bientôt de vous offrir.

ALPHONSE DE L.

Mme Birch ne condescendit pas. Ni l'heure matinale, ni les portes de l'église fermées, ni le silence imposé aux cloches, ni l'entrée dérobée par la maison du curé, ne lui avaient semblé des arrangemens assez secrets. Lamartine dut se dédire une troisième fois et accepter l'offre du gouverneur de Savoie. C'est en effet à la chapelle du château que le mariage fut célébré le 6 juin 1820, à sept heures du matin, par le curé de Maché, l'abbé Favre. L'acte de mariage ne mentionne que les seuls témoins : le colonel chevalier de Maistre et le chevalier Louis de Vignet. Mme de Lamartine, qui avait quitté Chambéry le 2 juin, y assistait-elle ? Le passage embarrassé et contradictoire de son *Manuscrit*, tel qu'il a été publié, ne permet pas de le décider.

Une cérémonie protestante fut célébrée le lendemain à Genève. Elle était parfaitement inutile, et elle surprend un peu : Mlle Birch avait fait son abjuration, au mois d'avril précédent ; et l'acte de mariage dressé par le curé de Maché ne mentionne aucune différence de religion entre les deux époux. Mais on aura sans doute voulu donner cette satisfaction à Mme Birch qui ignorait encore la conversion de sa fille au catholicisme.

Puis les nouveaux mariés partirent pour l'Italie.

Ils emmenaient Mme Birch.

SUR LA ROUTE DE NAPLES

On fit une halte à Turin, où Virieu était secrétaire d'ambassade ; puis on continua sur Florence.

Tout à coup le bruit de la mort de Lamartine se répand dans Paris. On lit dans les *Débats* du 9 juillet 1820 : « Un journal annonce aujourd'hui que M. Delamartine, auteur des *Médita-*

tions poétiques, est mort à Naples des suites d'une maladie de poitrine. Nous espérons que cette nouvelle sera bientôt démentie et que la mort n'aura pas moissonné au commencement de sa carrière ce jeune poète, l'espoir le plus brillant de notre Parnasse (1). » Une autre version parvint jusqu'à la mère du poète : son fils avait été assassiné sur la route de Florence à Rome par des brigands. Elle avait beau tenir en main une lettre postérieure à la date du crime, elle n'était qu'à demi rassurée. Son fils ne lui cachait-il pas quelque péril qu'il aurait couru? « Je sais, par son ami M. de Virieu, qu'il redoutait de revoir en Italie une personne qui ne lui pardonne pas son mariage. » Le fait est que Lamartine avait retrouvé à Florence la princesse italienne à la beauté éblouissante, à la voix timbrée d'argent, qui, l'hiver précédent, lisait Walter Scott au poète malade dans sa mansarde. Il alla lui rendre visite, lui fit l'aveu de son mariage. Il y eut scène de jalousie, reproches, menaces...

Lamartine arriva tout de même vivant à Rome. Le jour qu'il y entra, on venait d'apprendre la nouvelle de la révolution de Naples. Il laissa ces dames à Rome et alla seul rejoindre son poste (2).

(1) La nouvelle fut en effet démentie ; mais l'« écho » du *Journal des Débats* lui valut une lettre très vive sur « les inconvéniens graves qui peuvent résulter de l'insertion de faits aussi légèrement admis et aussi peu constatés, quand ils sont de nature à plonger dans la douleur des familles entières. » La lettre, datée de Mâcon et signée des initiales F. L. L. était de l'oncle du poète : François-Louis de Lamartine.

La note du *Constitutionnel* est intéressante à connaître, comme donnant le ton des journaux défavorables à Lamartine. « On avait répandu le bruit de la mort de M. Lamartine jeune poète *chateaubrianté* qu'on dit très riche, marié à une très jolie Anglaise, et qui, pour se punir de toutes ces prospérités, rime en paix des vers bien tristes, bien lamentables ; mais on apprend que le nouveau Polycrate a trompé la Parque, qu'il va nourrir sa mélancolie sous le beau ciel de Rome, et que ses vers seuls continueront de faire couler les pleurs de ses sensibles amis. »

(2) Nous donnons ici les fragmens d'une lettre écrite de Naples par Lamartine et doublement intéressante par les faits qu'elle mentionne, et parce qu'elle est adressée au baron Mounier, celui-là même à qui Mme Charles avait recommandé Lamartine en 1817. Nous en devons la communication à l'obligeance de M. Chéramy qui possède également les lettres de Mme Charles à Mounier.

Naples, 28 août 1820.

Monsieur le baron,

... Je ne vous ai point importuné de mes lettres, tant que je vous ai su dans la chaleur des grandes discussions législatives où vous venez de triompher pour notre bonheur, mais je pense qu'aujourd'hui que vous respirez entre deux combats, il vous reste un peu plus de tems pour vous abandonner à vos sentimens parti-

Et maintenant, après qu'on vient de lire ces lettres d'un poète à sa fiancée et tandis qu'on a dans l'oreille la musique de quelques-unes de ces phrases si tendres, il est curieux de se reporter aux passages de sa correspondance où Lamartine entretient ses amis, Virieu, Mlle de Canonge, Mme de Raigecourt, de ses projets de mariage. On est tout de suite frappé de la différence du ton. « Il y a quelques mois que j'ai fait connaissance de cette jeune Anglaise qui passe pour un fort bon parti... Ce ne sera qu'un projet. Cela me désole, sans que je sois le moins du monde amoureux... De l'amour, en a-t-on deux fois, ou du moins le second n'est-il pas une ombre du premier?... Je tâche de me rendre le plus amoureux possible. J'aurai une véritable perfection morale; il n'y manque qu'un peu plus de beauté... Je te dirai le fin mot à toi seul, c'est par religion que je me marie, etc. » Mais, en vérité, s'il n'était pas le moins du monde amoureux, qu'est-ce donc qui avait pu si fort l'attirer vers cette jeune fille plutôt que vers aucune autre, et faire qu'après moins de quinze jours il se fût empressé de demander sa main? Cette union n'offrait pour lui aucun avantage spécial, ni comme fortune, ni comme situation sociale, ni comme relations et appui de carrière. En revanche, elle se présentait avec toute sorte de dif-

culiers et pour revoir avec intérêt et bonté le nom d'un homme qui vous sera toujours attaché. Je crois d'ailleurs avoir de nouveaux remerciemens à vous faire au sujet du présent flatteur que le gouvernement m'a accordé dans la collection des classiques de Didot. Je ne vois que vous qui ayez pu lui inspirer cette idée bienveillante à mon égard...

Je me suis marié depuis mon départ de Paris. J'ai épousé une jeune anglaise que j'ai amené ici. J'ai fait un mariage convenable, agréable et qui me fait espérer toute sorte de contentement; j'ai un grand plaisir à vous en faire part et à penser que vous voudrez bien vous intéresser à tout ce qui m'arrivera d'heureux.

Nous sommes ici au milieu des premières crises d'une révolution qui commence et qu'on ne peut encore calculer; les premiers triomphes du parti vainqueur n'ont été souillés par aucun excès; ils ont été plus sages que nous ne l'étions même en 89. Les hommes principaux à la tête du mouvement se conservent dans cette modération d'idées et de conduite; mais le succès a un peu ennyvré le reste qui ne reconnait déjà plus ses chefs et qui donne de vives inquiétudes aux amis de l'ordre, de quelque opinion qu'ils soient. On attend avec anxiété l'ouverture du Parlement qui, à ce qu'on imagine, prêtera sa force au gouvernement nouveau...

N'oubliez pas, je vous prie, de me rappeler de tems en tems aux bons souvenirs de M. de Reynneval. Je n'ai pas dans ma place d'autre moyen de me rappeler à lui.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect et un durable attachement, Monsieur le baron, votre très humble et très obéissant serviteur,

ALPHONSE DE LAMARTINE.

ficultés. Pour qu'il ait, à toute force, alors même que leur connaissance était si récente, et avec une précipitation qui étonna, voulu épouser une jeune fille qui n'était ni de sa religion, ni de son pays, et qu'on lui refusait, il fallait qu'il y eût une raison. Il y en avait une : c'est qu'il l'aimait... Seulement, il éprouvait quelque embarras à en convenir tout de suite vis-à-vis de ceux qui avaient été les confidens de son grand amour pour Elvire, et dans un temps où il était convenu qu'on n'aime pas deux fois.

Au surplus, les épisodes de la vie d'un écrivain n'ont de valeur et ne prennent de signification que par le retentissement qu'ils ont dans son œuvre. Si l'image de Marianne-Élisa ne faisait que se laisser deviner dans les *Méditations*, elle occupe une très large place dans les *Secondes Méditations*, et elle nous y apparaît enveloppée d'une chaude lumière. *Ischia*, les *Préludes*, *Chant d'amour* mettent dans l'œuvre du poète une note qui y manquait encore, celle de l'amour heureux. Après Graziella, après Elvire, Lamartine avait trouvé une inspiratrice nouvelle. Et c'est pourquoi nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt de conter l'histoire de ce mariage, qui eut, dans la réalité des faits, toutes les péripéties d'un roman, et qui s'est traduit, en littérature, par de magnifiques vers d'amour.

René Doumic.

LES
ÉPOQUES DE LA MUSIQUE

L'OPÉRA-COMIQUE

C'est une époque toute française ; au moins la plus française de toutes, et de beaucoup. Il est vrai qu'elle semble s'ouvrir au milieu du XVIIIe siècle sous l'influence d'un chef-d'œuvre italien : *la Serva Padrona*, de Pergolèse. Mais elle s'était ouverte en réalité quatre ou cinq cents ans plus tôt, avec *le Jeu de Robin et de Marion*, le premier de nos opéras-comiques et longtemps le seul. Qu'importe aussi qu'au XVIIIe siècle, Grétry ne soit pas né tout à fait chez nous, ou que, dans le siècle suivant, la musique — française — de *la Fille du régiment*, ne soit pas signée d'un nom français? L'opéra-comique a beau devoir à l'Italie un de ses exemplaires les plus connus, sinon les plus précieux, à la Flandre un de ses plus grands maîtres, il n'en demeure pas moins le genre qu'on a coutume d'appeler « éminemment national, » tantôt avec trop d'orgueil, tantôt avec trop de dédain. Il suffit d'entendre par ces paroles qu'il est le plus nôtre de tous, sans prétendre qu'il en soit le plus éminent.

Ce genre, quoi qu'on dise, n'a pas tout à fait disparu ; cette époque n'est pas hermétiquement close. Les chefs-d'œuvre de l'un sont anciens ; les grands jours de l'autre sont passés. Il en subsiste pourtant plus que le souvenir, ou l'histoire, ou la légende : un charme, un parfum affaibli, mais non point évaporé.

Certaines œuvres, et non des moindres, de notre pays et de notre temps, attestent encore la présence cachée, mais réelle, d'un idéal qui, sans jamais avoir été sublime, fut toujours aimable et plus d'une fois délicieux.

Les caractères, l'évolution et les restes de cet art, ou mieux ses reliques, voilà ce que nous voudrions étudier aujourd'hui.

I

Quelqu'un a dit qu'un opéra-comique est une pièce mêlée de paroles et de musique, et qui finit bien. C'est la vérité, mais ce n'est pas toute la vérité; car, à ce compte-là, des ouvrages tels que *Fidelio* et le *Freischütz* en Allemagne, ou comme chez nous *Joseph*, seraient des opéras-comiques. Or ils en sont tous les trois, même le dernier, « éloignés de plus de mille lieues. » Et ce qui les en éloigne est justement le manque d'un troisième caractère, qu'après les deux autres il y aura lieu de rechercher et de définir.

Le premier : le mélange de la musique et de la parole, a fait, depuis l'origine, la popularité du genre. Au dire de juges délicats, peut-être trop rigoureux, il en fait également l'équivoque, ou la faiblesse, ou le néant. M. Romain Rolland, dans son livre sur *L'Opéra en Europe*, a traité l'opéra-comique de « joli monstre. » M. René Doumic nous le donnait jadis ici même, avec le vaudeville, comme « un assez bon type du genre faux, » qui resta toujours « en dehors de la vérité (1). » Hegel avait assuré déjà que l' « opérette » ou le « petit opéra, » comme il nomme l'opéra-comique, « est un genre mixte ou inférieur, où se mêlent, sans se combiner intimement, les paroles et le chant, ce qui est musical et ce qui ne l'est pas, le discours prosaïque et le chant mélodique... Le verbiage prosaïque du dialogue, alternant avec des morceaux de chant artistement traités, a toujours quelque chose qui choque le goût. C'est que l'effet naturel de l'art, celui d'affranchir l'âme du réel, n'est pas alors complet. »

Le XVIIIe siècle, qui vit la gloire de l'opéra-comique, ne lui fut pas toujours, — en théorie du moins, — beaucoup plus favorable. Grétry lui-même, dans ses *Essais*, avoue qu'il lui « fallut

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 septembre 1900 l'intéressant article sur *les Spectacles de la foire*.

quelque temps pour s'habituer à entendre parler et chanter dans une même pièce. » — « On sent assez, déclare à son tour le président de Brosses, que cette bigarrure de chant et de déclamation ne serait pas supportable. » Elle a su pourtant, il faut le reconnaître, se faire non seulement supporter, mais chérir. Aussi bien il arrive à ceux-là mêmes qui réprouvent ce partage, de le reconnaître, un peu plus tard, ou un peu plus tôt, pour acceptable et naturel. Hegel, dans le passage que nous avons cité, n'excuse-t-il pas ainsi le genre qu'il vient à peine de condamner : « Communément on a coutume de dire que le chant, dans le drame, est en général peu naturel. Ce reproche est mal fondé... Il faut même justifier le petit opéra lorsqu'il introduit la musique là où les sentimens et les passions se meuvent avec vivacité et en général se montrent accessibles à la description musicale. » De son côté, le spirituel magistrat, qui ne craint pas plus de se contredire que le grand philosophe, avait écrit d'abord : « Il semble qu'il faudrait chanter ou parler selon la situation, ainsi que les Anglais écrivent en vers les endroits forts de leurs tragédies, et le remplissage en prose. » Enfin, pour justifier lui aussi la forme double de ses propres chefs-d'œuvre, Grétry ne manque pas non plus de trouver des raisons jusque dans la raison même. « Je sentais déjà qu'il est impossible de faire un récitatif intéressant lorsque le dialogue ne l'est point. Le poète a une exposition à faire, des scènes à filer, s'il veut établir ou développer un caractère. Que peut alors le récitatif? Fatiguer par sa monotonie et nuire à la rapidité du dialogue... Laissons donc parler la scène (1). »

Laissons-la parler et chanter tour à tour. On sait que les anciens ne lui défendaient pas cette vicissitude. Au contraire ils en goûtaient fort l'agrément et, dans le genre pathétique au moins, la puissance qu'elle a d'émouvoir. Aristote a très bien compris, nous dit M. Gevaert, « que la transition périodique du chant à la parole et de la parole au chant a la faculté de remuer la fibre tragique à cause de l'inégalité des perceptions sensorielles (2). » On peut se demander pourquoi la même inégalité ne toucherait pas, dans le genre tempéré, des fibres moins profondes, mais sensibles également.

(1) Grétry, *Essais*.

(2) Voir dans le bel ouvrage de M. Gevaert : *les Problèmes musicaux d'Aristote*, les pages relatives à la « *paracatalogé*. »

Elle les touche, assure un grand musicien moderne, que sa grandeur ne rend pas injuste pour un des genres moyens de son art. Elle les touche, quitte à les blesser quelquefois. Mais « le petit choc désagréable qu'on éprouve au moment où la musique cesse pour faire place au dialogue, » est peu de chose auprès de « la sensation contraire, » et de « l'effet délicieux qui se produit souvent dans le cas où le chant succède à la parole (1). »

Ce n'est pas un musicien, c'est un poète qui peut-être a le mieux distingué les deux élémens ou les deux pouvoirs, dont le mélange et l'équilibre est une des lois de l'opéra-comique. Dans son discours de réception à l'Académie française, Alfred de Musset, qui succédait à Dupaty, le librettiste des *Voitures versées*, analyse finement le caractère ou l'*éthos* du genre et les rapports que l'une avec l'autre la parole et la musique y doivent soutenir. « Il faut, dit-il, saisir le moment précis où l'action peut s'arrêter, et la passion, le sentiment pur, se montrer et se développer. Ces sortes de scènes, où la pensée de l'auteur quitte pour ainsi dire son sujet, sûre de le retrouver tout à l'heure, et se jette hors de l'intrigue et de la pièce même dans l'élément purement humain, ces sortes de scènes sont extrêmement difficiles; c'est la part de la poésie. L'opéra-comique est justement celui de tous les genres où se montre le plus distinctement ce temps d'arrêt, ce point de démarcation entre l'action et la poésie. En effet, tant que l'acteur parle, l'action marche, ou du moins peut marcher. Mais, dès qu'il chante, il est clair qu'elle s'arrête. Que devient alors le personnage? C'est la colère, c'est la prière, c'est la jalousie, c'est l'amour. Que le personnage s'appelle comme il voudra, Agathe ou Élise, Dernance ou Valcour, la musique n'y a point affaire. La mélodie s'empare du sentiment: elle l'isole; soit qu'elle le concentre, soit qu'elle l'épanche largement, elle en tire l'accent suprême : tantôt lui prêtant une vérité plus frappante que la parole, tantôt l'entourant d'un nuage aussi léger que la pensée, elle le précipite ou l'enlève, parfois même elle le détourne, puis le ramène au thème favori, comme pour forcer l'esprit à se souvenir, jusqu'à ce que la Muse s'envole et rende à l'action passagère la place qu'elle a semée de fleurs. »

Voilà la meilleure apologie de l'opéra-comique, la plus poétique et la plus judicieuse à la fois. Sans exalter le genre

(1) M. Camille Saint-Saëns (*Portraits et Souvenirs*).

outre mesure, elle le légitime et le consacre. Elle en fonde les titres ou les droits à la vie esthétique, non seulement sur les grâces légères qui lui sont propres, mais sur la nature même des choses et sur la vérité. Vérité relative, s'entend, comme toute vérité d'art; vérité néanmoins, et dont l'opéra-comique autant que l'opéra peut-être a le droit de se prévaloir. Si toute œuvre, toute forme d'art est, suivant l'expression de Grimm, « une hypothèse particulière sur laquelle on s'engage de mentir, » ne peut-il arriver que le mensonge soit double et l'hypothèse partagée? Hegel tout le premier a douté si l'opéra-comique, où l'on parle et où l'on chante, est moins naturel que l'opéra, « dans lequel, depuis le commencement jusqu'à la fin, chaque pensée, chaque sentiment, chaque passion, chaque résolution est accompagnée du chant et exprimée par lui. » Pour être plus une et plus haute que la fiction de l'opéra-comique, la fiction de l'opéra n'est pas nécessairement plus conforme à la réalité. L'une extrait en quelque sorte de la vie les élémens lyriques, pour en faire la matière d'une représentation purement sonore; l'autre, plus modeste et plus docile, accepte la vie tout entière, mêlée de prose et de poésie; la vie, où tous les sentimens, tous les caractères, toutes les actions et toutes les aventures ne sont pas musicales, ou, — passez-nous le barbarisme, — « musicables. » Pour en traduire l'inégalité ou le mélange, l'opéra-comique mêle à dessein des modes d'expression inégaux. Et sans doute entre l'un et l'autre le départ est difficile et les « passages » réciproques ont besoin d'être préparés. Ils ne sont pourtant pas impossibles, encore moins absurdes. Puisqu'ils se produisent dans la vie, l'art a le droit de les reproduire, et voilà pourquoi l'opéra-comique, s'il est contraire à l'unité d'une hypothèse idéale, ne l'est peut-être pas, autant qu'on peut le croire d'abord, à la nature et à la vérité.

Aussi bien, le mensonge, si mensonge il y a, de cet art aimable, ne fut jamais qu'un mensonge joyeux. Renan répétait volontiers, en sa béatitude : « L'intention de l'univers est généralement bienveillante. » Le mot, qui n'est pas vrai du monde réel, conviendrait assez bien au monde de l'opéra-comique. En cet heureux « petit monde d'autrefois, » la douleur était rare et légère, la mort à peu près inconnue. Il n'y a pas longtemps qu'on meurt sur la scène de l'Opéra-Comique. Le poignard qui frappe *Carmen* y a peut-être versé les premières gouttes de

sang. Et vous savez si le public d'abord s'en indigna. Le nom seul du théâtre possède une vertu miraculeuse. Il fait revivre en musique des héroïnes tuées par la poésie, et nous avons vu l'Opéra-Comique ressusciter Mireille après Mignon. L'ancien répertoire ne compte pas une fin tragique, ou malheureuse seulement. Le *Pré aux Clercs* et *Zampa* finissent, il est vrai, par une mort, mais par la mort du méchant ou du traître, et c'est encore une manière de bien finir. Qui dira surtout les dénouemens fortunés de Scribe et d'Auber? Weiss en a goûté vivement la félicité. Son couplet sur l'opéra-comique est demeuré fameux : « Au fond, pensez-en ce qu'il vous plaira; si je suis ma pente, il n'y a jamais eu pour moi qu'un auteur parfait : c'est Scribe, qui a marié tant d'officiers de fortune avec des princesses belles comme le jour, tant de modistes avec des princes palatins, tant de comédiennes avec des ambassadeurs tout honteux de leur petit mérite, sans compter les ambassadeurs sacrifiés au premier ténor par les comédiennes désintéressées. Je ne suis pas exclusif. Je conviens que l'*Énéide* a de belles parties. Je ne dis pas qu'on ne peut pas s'enchanter de l'*Odyssée*. Je me suis bien réjoui avec les contes à dormir debout de l'Arioste... Mais si l'on me demande quel est le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, je ne connais rien qui approche, même de loin, du merveilleux poème de Scribe, où l'on voit la reine de Portugal épouser, au son des fanfares d'Auber, un jeune hidalgo sans sou ni maille, qu'elle a rencontré en voyage, un jour de pluie, abrité sous le même rocher qu'elle. Aucune épopée au monde, aucune tragédie, aucun drame, aucun roman, aucun conte, ne m'a jamais satisfait pleinement, si ce n'est celui-là. »

Tous les vieux opéras-comiques ne tournent pas d'une manière aussi « consolante » que ceux d'Auber et Scribe. Il n'en est cependant pas qui tournent mal. Et leurs heureuses fins répondent à des commencemens, à des péripéties qui d'ordinaire n'ont rien de trop fâcheux. Ici les alertes ne sont jamais sérieuses, et des plus chaudes alarmes (rappelez-vous le *Déserteur*), on se remet en un moment. Innocent et de bonne foi, l'opéra-comique ignore jusqu'à l'ironie et à l'amertume de la comédie. Plutôt que de nous reprendre et surtout de nous blesser, il se contente de nous divertir. Je sais dans le *Déserteur* une scène significative à cet égard, et je dirais symbolique, si rien était plus étranger, voire plus contraire que le symbole, au genre que nous étudions. C'est

la scène où Bertrand, « le grand cousin, » venu visiter Alexis dans sa prison, y fait la rencontre et la prompte connaissance du brigadier Montauciel. Prié par son nouvel ami de chanter, le nigaud de village entonne, en glapissant tout du haut de sa tête, une candide et joviale chanson. Elle commence par cette maxime ou cette déclaration, hurlée à pleine voix et à plein cœur : « *Tous les hommes sont bons!* » Mais ce qu'il faudrait pouvoir citer avec les paroles, plutôt que les paroles, c'est l'air; l'air, qui fait la chanson, qui fait d'elle, avec une ampleur, une allégresse, une verve plaisamment lyrique, la devise ou le programme de tout un répertoire. Oui, sur ce théâtre béni, « tous les hommes sont bons, » ou presque tous, et nous parlons des femmes aussi. Les méchans, qui sont rares : un Gaveston, un Comminge, y sont punis. Il n'est pas jusqu'au brigand dont le poète et le musicien de *Fra Diavolo* n'aient fait un type délicieux. Ainsi l'un des plus anciens et des plus modestes personnages de l'opéra-comique en a prédit l'heureux avenir, et c'est le genre entier, c'est l'art des Grétry et des Boïeldieu, des Hérold et des Auber, dont un couplet de Monsigny nous annonce l'idéal indulgent et la souriante moralité.

Voilà pour ce que Taine appelait, dans l'œuvre d'art, le degré de « bienfaisance. » Quant à « l'importance, » ou à la généralité, qu'il ne considérait pas moins, le propre de l'opéra-comique, par rapport à des genres supérieurs, tels que la symphonie ou l'opéra, c'est qu'il possède ce caractère à un moindre degré. Le sujet et l'action, les personnages, leurs pensées et leurs sentimens, tout est moyen dans l'opéra-comique. Et même on pourrait ne voir en cette dernière qualité du genre que la somme des deux autres. Par ce juste « tempérament » s'expliquerait l'optimisme d'un art qui ne veut accorder rien de trop à l'émotion, moins encore à la douleur. Le goût de la mesure suffirait pareillement à justifier la combinaison de la musique avec le dialogue. Dans le passage que nous citions plus haut, M. Saint-Saëns a très bien fait la part de l'agrément qu'un certain public peut trouver à ce mélange. « Il repose les auditeurs, plus nombreux qu'on ne croit, dont les nerfs résistent mal à plusieurs heures de musique ininterrompue, dont l'ouïe se blase au bout d'un certain temps et devient incapable de goûter aucun son. » S'il est un pays où les auditeurs de cette catégorie ne sont pas rares, assurément c'est le nôtre, plutôt que l'Italie et que l'Alle-

magne. Et voilà peut-être une des causes qui firent naître et vivre l'opéra-comique parmi nous.

Il y a vécu d'une vie légère, brillante, mais en tout moyenne, jusque dans le rire et dans la joie. Une chose est à remarquer : c'est que la comédie en musique n'a jamais été chez nous la haute comédie. Le répertoire de l'opéra-comique abonde en comédies romanesques, romantiques, historiques aussi ; comédies d'action et d'intrigue, où naturellement, — l'intrigue n'étant pas matière musicale, — le dialogue tient une grande place. On y rencontre fort peu de comédies de caractères : au XVIIIe siècle, le *Tableau parlant*, de Grétry ; le *Médecin malgré lui*, de Gounod, au siècle suivant. Encore ne s'agit-il, ici et là, que de caractères superficiels, et des dehors plutôt que du fond de l'humaine nature. Le Gounod du *Médecin malgré lui* nous a donné quelque chose de Molière en musique et peut-être dans *Georges Dandin* il nous en eût donné davantage. Mais tout de même la France attend encore un Molière musicien.

Les autres nations non plus ne l'ont pas vu paraître. La comédie lyrique allemande existe à peine et l'opéra-bouffe italien n'a pas toujours été la véritable comédie. Il l'a été quelquefois. On trouve encore plus de force et d'humanité, plus de *vis comica*, dans la *Serva padrona* que dans le *Tableau parlant*. Grétry le premier a dit de Pergolèse : « Il fut créateur et ma musique n'est qu'une continuité (*sic*) de la sienne. » En quoi l'auteur des *Essais* avait raison. Mais il avait tort d'ajouter : « Il (Pergolèse) n'a peint qu'une partie des passions et j'ai à peu près rejoint les deux bouts du cercle, excepté les passions exaspérées, où je n'entends rien. » Même sous cette réserve, Grétry se vantait encore, ou s'abusait. Le genre dont il fut l'un des maîtres ne comporta jamais tant de psychologie, et de si profonde. L'*opera buffa*, que ce soit dans la *Servante maîtresse* ou dans le *Mariage secret*, plus tard dans le *Barbier de Séville* ou dans la *Cenerentola*, l'emporte sur notre opéra-comique non seulement par le courant, par le torrent plus impétueux de la verve et de la joie, mais souvent par l'étendue comme par la profondeur de la pensée musicale elle-même. Il n'est pas besoin d'un ouvrage entier, fût-ce d'un finale ou d'un air ; il suffirait d'une phrase pour en témoigner. Ouvrez, par exemple, aux premières pages, deux partitions de même titre et de même sujet, mais non de même patrie, la *Cendrillon* de Nicolo et la *Ceneren-*

tola de Rossini. Vous trouverez sur les lèvres des deux héroïnes deux chansons fort différentes, voire très inégales.

Il était un p'tit homme
Qui s'app'lait Guilleri.

Telle est l'une, qui n'est vraiment qu'une chanson. Mais l'autre : « *Una volta c'era un re;* » l'autre, dès le début, avec ses notes lentes, graves et comme lointaines ; l'autre, avec sa noble et vaste courbe mélodique, a la beauté, presque le mystère d'un conte ou d'une légende. Ainsi, par la vertu seule de la musique, de l'une et de l'autre comédie musicale, ce n'est pas la plus discrète et la plus fine, mais la plus robuste, la plus bouffonne, la plus folle même, ou qui va le devenir ; c'est l'italienne et non la française, qui tout de suite nous découvre le plus large et le plus poétique horizon.

La poésie, tel est le mot qu'il importe, quand on parle de l'opéra-comique, non pas certes d'oublier, mais de bien entendre et de définir. Henri Heine y a peut-être le mieux réussi. L'auteur de *Lutèce* une fois de plus a prouvé que rien de la France ne lui était étranger, quand il a écrit à propos du *Déserteur :* « Voilà de la vraie musique française ! La grâce la plus sereine, une douceur ingénue, une fraîcheur semblable au parfum des bois, un naturel vrai, vérité et nature, et même de la poésie. Oui, cette dernière n'est pas absente ; mais c'est une poésie sans le frisson de l'infini, sans charme mystérieux, sans amertume, sans ironie, sans *morbidezza*, je dirais presque une poésie jouissant d'une bonne santé. »

Voilà bien l'*éthos* de notre opéra-comique, et sa marque particulière. Elle ne trompe pas. Des chefs-d'œuvre comme ceux que nous citions au début de cette étude : un *Joseph*, et plus encore un *Fidelio*, un *Freischütz*, peuvent offrir, étant mêlés de dialogue et de musique, l'apparence ou les espèces du genre ; ils n'en possèdent point la substance et la réalité, parce qu'ils manquent de ce caractère moyen que nous cherchons à rendre sensible, ou plutôt parce qu'ils l'excèdent, et de beaucoup. L'admirable ouvrage de Méhul occupe dans l'histoire de la musique une place éminente, et peut-être unique, entre l'opéra et l'oratorio. Quant à *Fidelio* et au *Freischütz*, il suffit de les nommer à côté de nos opéras-comiques, — je parle même des meilleurs, pour sentir de quelle hauteur ils les dépassent.

Auprès des paysans de Weber, d'un Max et d'un Kilian, les villageois de Monsigny, de Grétry, de Boïeldieu, ressemblent à des personnages de paravent ou d'éventail. Et de ses paysannes, que dirons-nous?

Adieu Marton, adieu Lisette!
Adieu tout le peuple soubrette!

Adieu « le peuple bergère » également. Adieu les bocages et les berceaux de verdure. Voici les grands bois, voici le soir. La blonde fiancée du chasseur, Agathe, une paysanne pourtant, s'agenouille et prie. Sur le plus français de nos théâtres de musique, quelle humble fille de la terre de France pria jamais ainsi, d'une voix aussi pure et surtout aussi profonde? Lequel de nos opéras-comiques fit jamais une telle part à Dieu d'abord, puis à la nature, à ses puissances et à ses mystères? Entre le plus délicieux de ces ouvrages — si vous le voulez, ce sera la *Dame blanche* — et le *Freischütz*, il y a la même différence qu'entre l'aimable apparition du château d'Avenel et les fantômes affreux de la Gorge aux Loups, entre la poltronnerie du fermier Dickson et la tragique épouvante de Max le franc-tireur.

Pour marquer la distance, il suffirait encore ici, comme tout à l'heure, d'une chanson. « *Vive le vin, l'amour et le tabac!* » Cela se chante d'un bout à l'autre de notre répertoire, et le Kaspar de Weber, l'archer maudit qui fit un pacte avec Satan, ne chante point autre chose. Mais « il y a la manière, » et ce n'est pas la même dans les couplets du *Freischütz* et dans ceux du *Chalet*.

On rapporte que Beethoven, assistant à la représentation de *Léonore ou l'Amour conjugal*, un petit opéra, pour ne pas dire un opéra-comique, de Paër, se tourna vers l'auteur, dont il était le voisin, et lui dit : « Il faudra que je mette votre ouvrage en musique. » Il fit comme il avait dit et *Fidelio* fut créé. Beethoven mit vraiment le sujet en musique : il le plongea, le fondit en quelque manière dans les sons; ou plutôt il l'éleva de toute la hauteur, il l'élargit de toute l'ampleur de la musique, de sa musique à lui, Beethoven, et c'est ainsi qu'il l'anima d'une vie supérieure, universelle, infinie.

Notre opéra-comique est doué d'une vie plus modeste. Comme le *Fidelio* de Beethoven, il a ses héros prisonniers : Alexis le déserteur ou « le vaillant roi Richard. » Mais si touchante, si noble que soit leur captivité, le cachot de Florestan est l'asile

d'une âme encore plus grande, le témoin de plus sublimes transports. Dans l'air — admirable pourtant — de Richard : *Si l'univers entier m'oublie*, nous entendons la plainte, magnanime et vraiment royale, d'un homme qui souffre, mais d'un seul. Il semble que l'air de Florestan exhale la douleur de l'humanité tout entière. Tel est, encore une fois, le signe le plus sûr où se reconnaissent les personnages de l'opéra-comique français. Ils sont eux-mêmes; ils le sont avec vérité, parfois avec grandeur. Mais ils ne sont pas davantage. Individuels, particuliers et comme concrets, ils ne s'étendent ni ne rayonnent au dehors. Leur valeur de représentation n'est point universelle. Nous ne sommes jamais entraînés avec eux ou par eux dans ces régions de l'âme ou de l'être, profondes, ou plutôt sans fond, et sans bornes, où tout, souffrance et joie, nous est commun à tous. Quand il signalait dans l'opéra-comique l'élément « purement humain, » Alfred de Musset oubliait trop de marquer ce que cette humanité pure y comporte de restrictions et de relativité. C'est cela qu'Henri Heine a voulu dire par ces mots « une poésie sans le frisson de l'infini, » et nous n'entendions pas nous-même autre chose, en assurant tout à l'heure que le symbolisme est, entre tous les caractères de l'art, celui dont l'opéra-comique manque le plus.

II

Modération ou « tempérament, » optimisme souriant, mélange du chant et de la parole, voilà donc l'essence et le fond même du genre. Sur ce fond permanent (mais non pas immobile) ont souvent passé des teintes légères et changeantes. Pastoral, ou paysan, sensible, romanesque, romantique, réaliste même, l'opéra-comique a été tout cela tour à tour, quand ce n'était pas ensemble, et dans un abrégé de son histoire on voit en quelque sorte, sous les caractères généraux, les caractères accessoires évoluer aussi.

Le mot d'opéra-comique apparaît pour la première fois en 1715. Il désignait alors les parodies d'opéra dans l'espèce un certain *Télémaque* de Lesage et Gilliers. Quant à la chose même, ou au genre, issu des spectacles de la foire, on sait comment il fit ses premiers pas, et que d'obstacles, de pièges, la Comédie-Française et l'Opéra semèrent à l'envi sur son che-

min. Plus d'un historien de la musique et de la littérature a raconté ces débuts difficiles et tout ce que les petits maîtres de la foire, un Favart par exemple, eurent à dépenser de courage et de malice pour assurer à l'opéra-comique le droit à l'existence et à la liberté.

Qui ne prétend pas remonter jusqu'au *Jeu de Robin et de Marion*, peut tenir pour les deux premiers exemplaires du genre : le *Devin de Village*, représenté en 1752, et les *Troqueurs*, de Dauvergne, qui parurent l'année d'après. L'un et l'autre ouvrage, comme ceux de l'Italien Duni, comme les *Aveux indiscrets*, *le Roi et le fermier*, *Rose et Colas*, de Monsigny, ne s'élèvent guère encore au-dessus des « pièces à ariettes » ou « à chansons. » Il y a plus de musique, et de plus forte, chez Philidor, le maître trop ignoré de l'opéra-comique avant Grétry, supérieur même à Grétry par la technique et le savoir, sinon par le génie. Ses contemporains ne parlent guère autrement de lui que nous n'avons parlé de Wagner, avant de le comprendre : « Les oreilles, étonnées d'être remplies pour la première fois, se crurent assourdies. L'expression des paroles, rendues d'une façon nouvelle, ne fut point d'abord sentie. Parce que ce musicien transporta dans l'orchestre les passions qu'il avait à peindre, afin de conserver au chant sa simplicité, on lui refusa de l'expression, et parce qu'il ne s'astreignit point à donner à toutes ses ariettes la tournure carrée ou monotone d'une brunette ou d'une romance, on nia qu'il eût du chant (1). »

En ce genre partagé de l'opéra-comique, la musique entreprend et gagne sur les paroles chaque jour davantage. Aussi bien son pouvoir s'accroît en même temps que ses exigences. Il est singulier que Beaumarchais, tout musicien qu'il était, ne s'en soit pas rendu compte. On connaît sa réponse à une dame qui lui demandait pourquoi il n'avait pas fait un opéra-comique du *Barbier de Séville*, la pièce étant d'un genre à comporter la musique. « Notre musique dramatique, écrivait-il (en 1775), ressemble trop encore à notre musique chansonnière, pour en attendre un véritable intérêt ou de la gaieté franche. » Il montrait ou beaucoup d'ignorance ou beaucoup d'injustice, car la musique qui venait de produire, dans la même année (1769), le *Tableau parlant* et le *Déserteur*, n'en était plus aux chansons.

(1) Article de Framery dans le *Journal de musique* (mai 1770). Cité par M. Arthur Pougin dans son livre sur Philidor.

Elle prenait goût à la vie et à la vérité. Il y eut à l'origine, et dans la création de l'opéra-comique, plus d'amour pour le réel qu'on ne le croit généralement. La grossièreté même n'en fut point absente. Au genre précieux de Favart on avait vu succéder le genre poissard de Vadé. « L'auteur de la *Pipe cassée* et des *Bouquets poissards*, ce « Téniers de la poésie, » avait inventé de composer avec les scènes de la vie familière des forts à bras du Port aux blés et des dames de la Halle, de petits tableaux qui prétendaient à une exactitude toute naturaliste. L'invention avait plu surtout dans les salons, la gentillesse en consistait à attraper le ton juste et le geste approprié pour lâcher des bordées de trivialités et d'injures empruntées au répertoire des harengères et des portefaix. C'est ce genre que Vadé transporte au théâtre avec son opéra-comique des *Racoleurs* (1756) dont les personnages s'appellent Mme Saumon, marchande de poisson, Javotte, Toupet, perruquier, la Ramée, Jolibois et Sans-Regret (1). »

Il est vrai que ce mouvement provoqua bientôt un mouvement contraire. « Je sens, écrivait Favart, combien une gaîté trop libre et le mauvais goût des équivoques doivent répugner aux bonnes mœurs, et jusqu'à quel point ce serait manquer de respect à une cour vertueuse, » — on était en 1760 ! — « que de lui offrir les tableaux de l'indécence. » Le mot est justement celui de certaine prude, assurant « le soir, au souper du duc de Choiseul, qu'on ne pouvait pas entendre deux fois le *Tableau parlant*, parce que les accompagnemens y étaient d'une indécence outrée (2). » Elle songeait peut-être à l'air fameux de Colombine : « *Vous étiez ce que vous n'êtes plus, vous n'étiez pas ce que vous êtes*, » où l'orchestre, qui raille et menace le bonhomme Cassandre, imite plaisamment le chant du coucou.

S'il fut d'abord libertin, il s'est bien amendé, ce genre de l'opéra-comique, devenu le plus innocent des genres. Il a pourtant conservé toujours, et quelquefois sous la convention même ou l'artifice des apparences, un certain amour de la vérité moyenne, familière, mais de la vérité. C'est pour être plus vrai que l'opéra, plus proche de nous, plus vivant de notre vie en

(1) M. René Doumic, *art. cité*. — Voir aussi : *les Théâtres de la Foire*, par Maurice Albert; 1 vol. Hachette. — Heulhard : *la Foire Saint-Laurent, son histoire, ses spectacles*. — Campardon : *les Spectacles de la Foire*.

(2) Grétry, *Essais*.

quelque sorte courante, qu'il a choisi non pas des héros, mais de modestes personnages, parmi les gens du peuple et les paysans. Et nous ne ferions d'ailleurs nulle difficulté de reconnaître qu'il les a trop souvent enjolivés et travestis. Mais les titres, sinon toujours le style des premiers opéras-comiques, témoignent assez de cette tendance vers « la simple nature, » comme on disait alors. C'est *Annette et Lubin;* c'est *Rose et Colas*, de Monsigny; de Grétry, c'est *Aucassin et Nicolette* et l'*Épreuve villageoise;* de Philidor, *Blaise le Savetier* et le *Maréchal ferrant.*

Un Grétry, qui, de son propre aveu, n'entendait rien aux « passions exaspérées », se flattait de bien connaître les autres, et de les rendre avec exactitude. Une partie de ses *Essais* traite de la psychologie musicale, dont son œuvre, dans la mesure du genre et sous les réserves qu'il comporte, offre de justes applications. Le *Tableau parlant*, nous l'avons dit, est, en musique, une de nos rares comédies de caractères, et le charme exquis de *Richard Cœur de Lion* consiste dans l'heureuse union de la poésie et de la vérité.

Grétry cherchait, voulait celle-ci partout et dans tout. C'est d'après elle seule qu'il entendait régler les rapports du sentiment avec la musique et de la musique avec les mots. « Le musicien, disait-il, doit d'abord déclamer juste. » Et le musicien de *Richard* y a souvent réussi, mais non pas toujours. La page musicalement la plus belle de la partition, l'immortelle romance, pèche gravement contre les règles élémentaires de la prosodie.

Unē fièvrē brûlantē,

. . . . . .

Un rēgard dē ma bellē

Le temps fort tombe constamment sur la syllabe faible ou muette, et la musique accentue ainsi la parole à contresens. Mais si le mot est sacrifié, la mélodie emporte et sauve tout, et c'est ici l'un des cas, assez rares, où la fausseté de la déclamation se perd dans la vérité supérieure du chant.

Cette vérité-là ne souffre dans *Richard Cœur de Lion* nulle atteinte. Rien n'y sent la convention ou l'artifice et la nature y parle également par la voix d'un monarque et par celle de quelques paysans.

Le ton des scènes villageoises ne saurait être plus juste, plus

exempt de mièvrerie et de mignardise. C'est une chanson vraiment populaire, très française et même gauloise à la fin, une robuste chanson de labour et de plein vent, que les couplets du troisième acte : *Quand les bœufs vont deux à deux*. Au début du premier acte, la cinquantaine du père et de la mère Mathurin forme un délicieux tableau de véritable opéra-comique. Pour en goûter — par antithèse — l'esprit, ou le sentiment et le style propre, il suffit d'évoquer le souvenir d'une scène à la fois analogue et très différente : le revoir douloureux du berger Balthazar et de la maman Renaude se rappelant l'un à l'autre d'aussi vieilles, mais plus tristes amours.

D'une poésie moins poignante que la musique de l'*Arlésienne*, la musique de *Richard* a cependant sa poésie. Poésie d'amour, dont la sérénade mélancolique de l'*Amant jaloux* et l'air attendri de *Zémire et Azor* : « *Du moment qu'on aime* » avaient été les premiers soupirs, dont la cantilène adorable de Laurette : « *Je crains de lui parler la nuit*, » est de nouveau l'expression furtive, mystérieuse et vaguement troublée. Poésie d'amitié, que la célèbre romance de Blondel élève jusqu'au lyrisme et sur le sommet peut-être le plus haut, le plus pur où le génie de l'opéra-comique ait atteint. Poésie romantique aussi, que les contemporains ont eux-mêmes reconnue et signalée. Le double parfum des choses passées et des choses lointaines embaume la légende du roi chevalier et de l'écuyer troubadour. Ce n'est pas le nom seul du « sultan Saladin » qui donne à certains couplets de Blondel (fin du premier acte) une saveur qu'on pourrait déjà qualifier d'exotique : c'est le mode mineur, c'est telle ou telle cadence, c'est l'allure générale du morceau ; et quand vient la coda tumultueuse, alors il semble qu'un souffle d'Orient apporte un écho de guerre, et de la guerre sainte, sous la fenêtre du cachot où l'univers entier, sauf un serviteur fidèle, oublie un roi prisonnier.

Enfin il est une dernière poésie, alors anticipée et comme prophétique, mais qui fait aujourd'hui de *Richard Cœur de Lion* la relique d'un passé plus proche de nous que le moyen âge, et plus touchant. Ce chef-d'œuvre d'un genre aimable parut en 1784, à la veille de terribles jours. Il fut l'hommage suprême et comme l'adieu de la musique à la royauté. Les contemporains ne pouvaient ainsi l'entendre. Louis XVI ne craignait rien quand ses gardes du corps, buvant à lui dans leur

banquet, entonnaient en son honneur : « *O Richard, O mon roi!* » Il ne prévoyait pas qu'il languirait, lui aussi, « *Dans une tour obscure,* » qu'on ne forcerait pas le Temple ainsi que la prison autrichienne, et que personne n'aimerait le roi de France

Comme le vieux Blondel aimait son pauvre roi.

Mais il nous est permis, à nous, que dis-je ! il nous est commandé par nos souvenirs de lier l'œuvre à son temps. Elle enferme pour nous en quelques strophes pures, en quelques notes frêles, des siècles de France, tout un idéal de gloire et de beauté dont elle a salué la mort. Elle en reçoit une grâce de plus, avec je ne sais quelle mélancolie, qui lui garde une place à part dans l'histoire non seulement de notre art, mais de notre patrie.

III

Un peu plus de quarante années (1784-1825) séparent le premier chef-d'œuvre de l'opéra-comique : *Richard Cœur de Lion,* de la *Dame Blanche,* le second. En ce long espace de temps un seul ouvrage a paru : *Joseph,* qui les égale tous deux, si même il ne les dépasse, mais qui, nous l'avons dit, ne leur ressemble pas. D'autres au contraire leur ressemblent, sans en approcher : ce sont les œuvres du sensible Dalayrac, ou celles de l'aimable et spirituel Nicolo, ou les premiers essais de Boïeldieu lui-même jusqu'à *Jean de Paris.*

Dans *Jean de Paris* (1812) on voit reparaître le romantisme léger et vraiment d'opéra-comique, mais poétique, mais touchant, dont *Richard Cœur de Lion* porte les premières traces, et qui répand sur la musique de Boïeldieu presque tout entière un charme de mystère et de mélancolie.

« Le romantisme, disait Taine, le romantisme concevant un idéal différent de notre idéal à nous, voulut connaître ou imaginer les pays, les âges différens des nôtres, se mettre à la place, soit des étrangers, soit des anciens, et peindre les sentimens des autres siècles et des autres races avec leurs traits propres, si différens que ces traits soient des nôtres. » Boïeldieu plus d'une fois ne veut pas autre chose, et dans cet ordre de connaissance ou d'imagination, par des moyens très simples, naïfs même, il arrive à des effets exquis. Il a l'âme tendre et

rêveuse, pareille à celle des « ménestrels » qu'il a fait si souvent chanter. Les mots de trouvère, écuyer, paladin, reviennent constamment sur ses lèvres. *Jean de Paris* est plein de refrains de troubadour et la musique y prend volontiers un air de moyen âge et de chevalerie. Un grand romantique allemand, Weber, ne s'y est pas trompé, et le musicien d'*Euryanthe* a parlé avec admiration du musicien de *Jean de Paris*.

La dernière œuvre de Boïeldieu, les *Deux Nuits*, renferme une page de ce genre, et peu connue, un chant délicieux, en deux strophes ou stances alternées, de guerre et d'amour. Il a pâli sans doute, mais il n'en est peut-être que plus harmonieux, devenu semblable à ces tapisseries d'autrefois où, dans la douceur mourante des laines décolorées, se devinent encore de belles dames, des guerriers et des pages. Deux ménestrels chantent ainsi :

Le beau pays, le beau pays de France
Est un séjour favorisé des cieux.
Lui seul produit en abondance
Joyeux refrains et vins délicieux,
Il plaît au cœur, il plaît aux yeux,
Le beau pays de France.

Nous n'avons cité les paroles, qui sont faibles, que pour mieux désigner la musique et vous y renvoyer. Elle est exquise. Elle a la gravité, l'émotion douce, le respect, la tendresse, avec l'accent, — nous croyons du moins l'y reconnaître, — d'un passé très ancien. Et ce passé, nous sentons au fond de nous qu'il est nôtre. Il y a plus : avec l'histoire de notre pays, cette mélodie, nationale deux fois, en évoque l'aspect, le visage, et, vraiment souriante elle-même, le sourire. Elle est faite à l'image et à la ressemblance de notre patrie. Elle est comme la formule ou l'épigraphe chantante d'un genre que, devant de pareilles œuvres, nous pouvons sans orgueil, mais non sans amour ni même sans piété, nommer le genre français.

Il n'a rien produit de plus achevé que la *Dame Blanche*. Elle en offre tous les traits, et tous les attraits réunis. Elle aussi, le souffle d'un pur et doux romantisme l'enveloppe et la caresse. Plus d'une page, ou d'un passage seulement, — et nous ne parlons pas des plus connus, — le début de l'ouverture, l'épilogue de la fameuse ballade, la première partie du trio final du premier acte : *Je n'y puis rien comprendre*, baignent dans un clair-

obscur délicieux. Un esprit chevaleresque et gaiement héroïque, l'esprit même, en quelque sorte, du mot qui la termine, inspire la phrase : *J'arrive, j'arrive en galant paladin.* Que dire enfin de l'admirable scène, toute proche du dénouement, où le jeune pèlerin d'amour, qui ne se connaissait point, reconnaît sa patrie, sa maison et lui-même, aux accens retrouvés d'une chanson d'autrefois! Des ménestrels encore sont les artisans mélodieux de cette reconnaissance. Sur un thème étranger, d'Écosse, ou peut-être d'Irlande, ils chantent des choses anciennes, la gloire séculaire d'un pays et d'une race. Ainsi, au cœur de l'œuvre qu'un de nos confrères allemands, le très regretté Hanslick, appelait la rose blanche de l'opéra-comique français, le romantisme, tel que l'a défini Taine, avec ses deux caractères ou ses deux sentimens, le romantisme tout entier s'est épanoui.

L'idéal romanesque s'y trouve également réalisé. De toutes les comédies musicales qui forment le répertoire de l'Opéra-Comique, la *Dame Blanche* est la seule, avec le *Pré aux Clercs*, où l'agrément de l'action, et, si l'on veut, de l'intrigue, n'ait d'égal que le charme de la poésie. L'un et l'autre se fondent sans cesse, et de la façon la plus ingénieuse, non seulement dans le livret, mais dans la musique : dans le duo « de la peur » au premier acte; au second acte, dans le duo « de la main. » De telles pages sont encore de celles, — nous en citions d'autres tout à l'heure, — qui déterminent avec exactitude l'échelle ou l'étiage du genre. Elles suffiraient pour nous apprendre, ou nous rappeler, qu'une galanterie spirituelle, avec un soupçon, un soupir de tendresse, que le « goût, » aurait dit Stendhal, et non la passion, est ce qu'on pourrait appeler la forme ou la formule opéra-comique de l'amour.

Depuis *Richard Cœur de Lion*, si le sentiment ne s'est pas élevé, si peut-être même, au cours de l'évolution du genre, il ne doit pas monter plus haut, la musique du moins a pris de l'ampleur. Elle se partageait naguère en menus morceaux, ariettes ou chansons. Elle ose maintenant se répandre, sinon s'étaler, et dans un finale comme celui de la vente, elle couvre et fait siens des espaces ou des domaines nouveaux.

Elle les fait nôtres aussi, je veux dire français. « Mon succès, écrivait Boïeldieu, le lendemain du triomphe de la *Dame Blanche*, paraît être un succès national, qui fera, à ce que tout le monde me dit, époque dans l'histoire de la musique. Il est

de fait que la musique étrangère avait tout envahi, et que le public était persuadé qu'on ne pouvait que se traîner à la suite de Rossini. La tâche n'était pas facile de le faire revenir de ce préjugé. J'ai la gloire de l'avoir vaincu et les artistes français m'adressent continuellement des remerciemens. Mais je crains que le zèle mal exprimé, ou exprimé avec passion, ne vienne troubler l'harmonie. » Rien heureusement ne la put rompre entre l'auteur du *Barbier* et celui de la *Dame Blanche*. Les rossinistes, il est vrai, tournèrent le dos à Boïeldieu; mais Rossini lui tendit les bras. « Jamais, lui disait-il, en le félicitant, jamais un Italien, fût-ce moi-même, n'aurait écrit le finale de la vente. Nous n'aurions mis là que des *Felicità!* » Peut-être n'était-ce pas assez dire, mais ce n'était pas mal dit non plus. Rossini sans doute eût déployé là plus de puissance; il eût emporté la scène d'un seul mouvement, en un tourbillon de bruit et de joie. Boïeldieu l'a distribuée en épisodes variés, et, sans négliger l'ordonnance générale, ce n'est pas par un grand parti pris, c'est par le nombre et la finesse des détails qu'il a rendu la vie et la vérité.

Vérité d'ordre familier, ou pratique, et dont la musique, pour cette raison, ne s'était pas encore occupée. Grétry pourtant avait cru possible, souhaitable même, qu'elle essayât de l'exprimer : « Je voudrais, lisons-nous dans les *Essais*, je voudrais voir traiter en grand ces maudits faiseurs d'affaires; je voudrais dévoiler leurs turpitudes; je voudrais qu'on démasquât ces infâmes qui ont mille et une manières de vous voler cent mille francs et qui rougiraient à l'idée de vous prendre votre mouchoir. La scène représentant l'intérieur de la Bourse; cent fripons rassemblés et se chuchotant tous à l'oreille; tous dupes ou fripons, et souvent l'un et l'autre tour à tour... offrent une situation théâtrale, propre au plus beau finale de musique. »

Moins grandiose que la scène imaginée par Grétry, sans rien non plus de pathétique, le finale de la *Dame Blanche* est un peu du même genre. La musique y traite un de ces sujets auxquels il semble que par nature elle doive répugner. « Les affaires sont les affaires, » et non point du tout des chansons. Un acte notarié n'offre rien de commun avec un acte d'opéra-comique et les adjudications immobilières n'ont pas lieu d'habitude au son des violons. Mozart avait reculé devant l'audience du *Mariage de Figaro*. Boïeldieu montra plus de hardiesse. Hardiesse heureuse : car si le finale de la vente est un chef-d'œuvre de mouvement

et de verve, il l'est, autant que par la facture musicale et scénique, par le sentiment très spirituel et très juste de la réalité.

Réaliste, la *Dame Blanche* l'est encore par des traits profonds et d'une manière qu'on pourrait presque, si l'on ne craignait le cliquetis des mots et leur antinomie apparente, qualifier d'idéale. En cette aimable et touchante comédie lyrique, le personnage le plus vivant et le plus vrai de tous en est peut-être le plus modeste, le plus éloigné de la superbe des héros d'opéra, le plus proche de la réalité familière, et familiale aussi. Vous avez déjà reconnu la pauvre servante à cheveux blancs, qui pleure, en tournant ses fuseaux, l'enfant qu'elle a vu naître et qu'elle croit à jamais disparu. La musique a su la représenter tout entière. Quelques mesures (au début du trio du second acte) ont suffi pour imiter sa démarche empressée et chevrotante. En deux strophes, toute son âme, fidèle, triste et tendre, s'est exhalée. On rapporte que Boïeldieu trouva les couplets : *Tournez, tournez, fuseaux légers!* en regardant filer sa vieille domestique. Nous allions écrire : sa « vieille bonne, » ou plutôt nous l'écrivons. Il ne faut pas d'autres mots que ceux-là, et c'est assez d'avoir exprimé tout ce qu'ils renferment, l'un d'années et l'autre d'amour, pour rendre une humble chanson immortelle deux fois, comme la poésie et comme la vérité.

IV

Le troisième chef-d'œuvre, — nous ne parlons que de la date, non du mérite, — le troisième chef-d'œuvre de l'opéra-comique est le *Pré aux Clercs* (1832). La part des humbles ou des petits y est réduite, et tous les personnages, hormis Girot le gentil cabaretier et sa femme Nicette, sont ici gens de cour. Mais la dignité du sujet n'altère en rien l'aisance, le naturel du style, et l'un des charmes du *Pré aux Clercs* tient à l'union d'une simplicité parfaite avec une exquise distinction. Romantique autrement que *Richard Cœur de Lion* et la *Dame Blanche*, mais romantique aussi; tiré de la *Chronique du règne de Charles IX*, contemporain d'*Henri III et sa cour*, l'opéra-comique d'Hérold n'a pas la sécheresse du roman de Mérimée; du drame d'Alexandre Dumas il n'a pas davantage l'emphase et, comme disait Théophile Gautier, le paroxysme.

En cet exemplaire achevé de la comédie musicale historique,

la musique a su rendre avec le même bonheur l'esprit de la comédie et le sentiment de l'histoire. Également éloignée de l'opérette et du mélodrame, elle n'a pas plus réduit le sujet et les personnages, qu'elle ne les a grossis ou chargés. Sans avoir besoin d'un air, d'un de ces fameux, trop fameux « airs de princesse, » en quelques mesures éparses comme au hasard, Hérold esquisse une silhouette féminine et royale. Quant à Bernard de Mergy, le récit de son entrevue avec Charles IX est admirable, non seulement de douleur et de colère maîtrisée, mais d'élégance patricienne et de juvénile fierté. On dirait une « relation » d'ambassadeur, et d'un ambassadeur de vingt ans. Enfin, si nous parlons de la mascarade menée par Cantarelli, la musique qui l'accompagne n'a certes rien de commun avec celle qu'on faisait à Florence, au XVIe siècle ; il semble pourtant, à l'entendre, tant elle est vive et légère, que sur le Louvre des Valois et des Médicis un souffle d'Italie a passé.

Musique de caractères, ou de mœurs, et même d'histoire, la musique du *Pré aux Clercs*, en vraie musique d'opéra-comique, est aussi d'action et de mouvement. S'agit-il d'assurer, à la faveur de la mascarade, l'enlèvement d'Isabelle par Mergy, un trio pétillant s'engage entre Isabelle elle-même, la petite reine et Cantarelli tremblant ; l'orchestre et les voix, — des voix également expressives et mélodieuses, qui parlent et chantent à la fois, — rivalisent d'esprit et d'entrain ; l'intrigue est menée par les sons autant que par les paroles, et c'est la musique elle-même qui croise les fils de la plus vive, de la plus amusante comédie.

Comédie spirituelle ici, mais ailleurs et presque partout sentimentale, baignée par la vague mélancolie, par la tristesse attirante dont la figure d'Hérold, plus que celle de tout autre musicien de l'opéra-comique est enveloppée. Était-ce le pressentiment de sa carrière trop brève et de cette mort hâtive qui fait dire à l'un de ses biographes : « Il n'y eut en lui d'incomplet que sa vie ? » Était-ce plutôt une influence de race ? Hérold naquit à Paris, mais d'une famille alsacienne. Il était originaire de la « France allemande, » a dit un autre biographe, qui ne croyait pas, hélas ! dire ou prédire si vrai. L'ombre de la *Sehnsucht* allemande effleure telle ou telle page de *Zampa* et jusqu'à la ritournelle ou la cadence de l'innocente barcarolle de *Marie : Batelier, dit Lisette, je voudrais passer l'eau*. Mais sur le *Pré aux Clercs* le nuage s'épaissit et pèse plus lourd. Dès le début de l'ou-

verture, un chant s'élève, un chant de clarinette, et si tendre, si triste, que Weber seul a su donner plus de poétique et pathétique éloquence à la voix de l'instrument qu'entre tous il aimait. Un soupir de la reine : *Je suis prisonnière*, *Loin du beau pays;* les deux premières mesures de l'air d'Isabelle : *Jours de mon enfance*, avec leurs harmonies pensives, ont un charme indicible de rêve, de langueur et de regret. Pour l'émoi, presque l'angoisse qu'elle respire, la plainte de Nicette, effarouchée par les beaux messieurs de la Cour, est comparable, — je ne dis point égale, — à celle de Leporello reconnu sous le manteau de son maître. Enfin le troisième acte entier, l'acte du duel, ne consiste que dans l'approche et dans le passage de la mort. La musique emploie d'abord toutes ses forces à nous la faire pressentir. Toutes ses forces, ou mieux toute sa faiblesse, car elle commence par se réduire et se replier sur elle-même. Elle éparpille dans la nuit de grêles et craintives ritournelles, un petit quatuor tremblant, les tristes sonneries de l'heure, et l'échange à voix basse, entre les archers qui veillent, de propos soldatesques et de consignes sinistres.

Quand l'étranger sera par terre,
Prenez une barque aussitôt
Pour l'emporter sur la rivière.

Sur la rivière en effet, qu'une tragique modulation vient éclairer d'une pâle lueur, voici la barque funéraire. La musique, après avoir annoncé la mort, maintenant l'accompagne. Sur l'aimable théâtre qu'elle avait épargné jusqu'alors, elle paraît pour la première fois, la sombre visiteuse, escortée par une des plus graves, une des plus sombres mélodies qui jamais lui firent cortège. Sans pareille dans les annales du genre que nous étudions, la dernière scène du *Pré aux Clercs* a plus d'une raison de nous toucher. Autant que notre âme humaine, elle émeut notre âme française. La musique, une musique vraiment nôtre, illustre ici non seulement un récit de notre histoire, mais un paysage de notre patrie et même de notre cité. Français et Parisiens, mes frères, ce que chante la fameuse ritournelle d'altos qui conduit le cadavre de Comminge, c'est notre fleuve natal, c'est notre Louvre, c'est notre vieux Paris, cachant dans ses brouillards les querelles et le meurtre de ceux qui furent avant nous, comme nous ses enfans. Et tout cela fait du *Pré aux Clercs* un de ces

chefs-d'œuvre nationaux, civiques même entre tous, qui ne sont rien que nous ne soyons et qui sont tout ce que nous sommes.

Chef-d'œuvre aussi peut-être, et sans doute le chef-d'œuvre de son auteur, le *Domino noir* (1837) est loin d'être un de ces chefs-d'œuvre-là. Quelque chose du genre français, et de la France, resta toujours en dehors — et au-dessus — de la musique d'Auber, fût-ce, comme celle-ci, de la plus charmante. L'esprit d'Auber, a dit un jour avec beaucoup de finesse le comte Delaborde, était cet esprit « qui sait à force de bon sens et de bonne grâce, donner à l'idéal lui-même une signification pratique et nette. » Le talent du musicien tient en ce peu de mots qui semblent contraires et qu'Auber a conciliés. Tout au plus faudrait-il ajouter que si dans son œuvre la bonne grâce est souvent égale au bon sens, la signification pratique y domine de beaucoup l'idéal et l'absorbe.

La comédie musicale se fait avec Auber exclusivement romanesque; le romantisme, — qu'il soit le goût des choses lointaines, ou celui des choses passées, — n'y a plus aucune part. Elle ne se plaît, ne s'attache à rien d'autre qu'au mouvement, à l'action, à l'intrigue : à la plus mince, il est vrai, mais à la plus divertissante aussi, où l'ingéniosité de l'imbroglio n'est surpassée que par l'imprévu du dénouement. C'est une exception dans l'œuvre d'Auber qu'un troisième acte du *Domino noir*, où la musique représente, ou contrefait, la vie au couvent (et dans un couvent de femmes), avec la plus spirituelle et la plus innocente ironie. Auber le plus souvent se contente de mettre en musique non pas les mœurs, encore moins les caractères, mais les aventures. On sait lesquelles et comment Weiss, à propos des *Diamans de la Couronne*, en a plaisamment célébré l'extravagance, ou la folie. Il est juste d'ajouter que dans la dramaturgie de Scribe et Auber, la singularité se combine volontiers avec la médiocrité, voire avec la platitude. Le merveilleux de ce répertoire est un merveilleux terre à terre et bourgeois; ce romanesque est celui d'un roman-feuilleton qui serait sans horreurs. On ne peut assez répéter le mot connu d'Auber sur un de ses confrères, et qui le définit lui-même avec exactitude : « Je l'attends quand il voudra faire chanter des chaises et des fauteuils. » Auber n'a presque jamais voulu davantage. Pendant un demi-siècle il a tenu cette gageure, — et il l'a gagnée, — de faire chanter, à la faveur et comme sous le masque d'histoires ou de

fictions extraordinaires, l'ordinaire, le matériel, le ménage ou le mobilier de la vie. Voilà « la signification pratique et nette » de son art ; en voilà le réalisme, que l'invraisemblance et l'artifice peuvent d'abord empêcher d'apercevoir.

Rien n'est à la fois plus contraire et plus conforme que le *Domino noir* à certaine réalité moyenne et courante. En ce sujet, pris et, comme on dit, « situé » dans la vie et dans le monde contemporain, si l'intrigue est invraisemblable, les élémens ou les épisodes : un bal de cour, un réveillon de jeunes gens, une prise de voile, n'ont en somme rien de rare. Tout en étant les héros ou plutôt les jouets d'événemens, de hasards inouïs, les personnages tiennent entre eux les propos les plus ordinaires et les plus familiers. Auber n'a pas été sans doute, bien que d'aucuns le prétendent, le créateur de la conversation musicale. C'est assez pour sa renommée qu'il en soit un des maîtres, et qu'il en ait laissé le modèle achevé dans le premier acte du *Domino noir*, ce petit chef-d'œuvre de naturel et d'élégance, de légère et même superficielle, mais de fine et spirituelle vérité.

Une vérité de même ordre, inférieure seulement de quelques degrés, se mêle, en d'autres œuvres, aux plus romanesques mensonges. Elle inspire à une cantatrice près de quitter le théâtre pour épouser un ambassadeur, le couplet suivant, où la musique est digne de la poésie :

J'aurai des titres, des livrées,
A la Cour j'aurai mes entrées,
J'aurai ma loge à l'Opéra,
Des diamans, un équipage,
Et la foule, sur mon passage,
En m'apercevant s'écriera :
Voilà notre prima donna.

Après la grande dame, écoutons l'ouvrière. *La Fiancée* commence par un chœur de modistes, sur ces paroles d'atelier, dénuées de lyrisme :

Travaillons, Mesdemoiselles,
Grâce à nos heureux talens,
Les dames en sont plus belles
Et les messieurs plus galans.

Enfin il n'est pas jusqu'à ce « merveilleux poème » des *Diamans de la Couronne*, qui ne s'abaisse à de prosaïques détails :

La señora veut-elle — sur sa table —
Qu'on lui serve son chocolat?

et ce premier déjeuner, ce chocolat, pris ou mis en musique, atteste une dernière fois chez Auber un penchant vers la plus mesquine, pour ne pas dire la plus vulgaire réalité.

Eh bien! non, ne disons pas la plus vulgaire. Il n'y a rien ici de grossier. Rien non plus, et peut-être encore moins, de naïf. Auber n'est jamais dupe. Ne le soyons pas plus que lui. S'il chante, au lieu de ce qui ne saurait se dire, ce qui devrait à peine se chanter, c'est pour se divertir et se moquer de nous, de lui, de la musique elle-même, et le goût ou la pointe de réalisme que nous relevons dans son art n'est qu'un mode ironique et paradoxal de l'esprit.

Quand un philosophe a dit, — c'était Guyau — : « La note musicale n'est que le prolongement des vibrations de la voix émue et ne trouve sa raison que dans l'émotion même, » il oubliait, — à moins qu'il ne les dédaignât, — les notes d'Auber, ces milliers de petites notes rieuses, rapides et brillantes, qui chantent et dansent à la fois, qui plaisent, qui piquent, mais ne caressent et n'émeuvent jamais. « Jamais » est peut-être trop dire. Il arrive par hasard, et quelquefois alors qu'on s'y attend le moins, que sur une phrase d'*Haydée* ou de *Fra Diavolo*, voire de l'*Ambassadrice* ou des *Diamans de la Couronne*, une ombre passe, furtive, de mélancolie et presque de tendresse. Et ce n'est pas une ombre, c'est au contraire une flamme, vivante et chaude, qui couronne, au troisième acte du *Domino noir*, le cantique, d'abord délicieux, puis pathétique, d'Angèle : *Heureux qui ne respire que pour suivre ta loi !*

Cette surprise de sentiment, cette bouffée de chaleur, est unique, et dans le domaine de l'âme, la musique d'Auber n'a plus jamais pénétré si avant. C'est à la surface des choses qu'elle s'arrête et qu'elle se joue. Son réalisme, nous l'avons déjà dit, n'est qu'extérieur. Et ce réalisme est dépourvu, non moins que de profondeur, de cordialité et de sympathie. Je me souviens que Cherbuliez, recevant à l'Académie française M. François Coppée, lui disait avec raison : « Vous n'avez pas pensé qu'il n'y eût de beau que le rare, et vous avez découvert de bonne heure que les choses les plus communes ont une grâce de nouveauté pour qui sait les voir. » Oui, mais pour ceux-là seulement.

Auber ne fut pas des leurs. Il eut tout l'esprit qu'il faut pour se moquer des choses communes, pour les rendre même, par malice et par ironie, plus communes encore; mais pour en découvrir la grâce cachée, pour la goûter et pour s'en émouvoir, il lui manqua l'amour.

Un jour, feuilletant à l'aventure le répertoire que nous étudions ici, deux pages, deux chansons nous tombèrent sous les yeux tour à tour : celle de dame Marguerite, dans la *Dame Blanche*, et celle de dame Jacinthe, dans le *Domino noir*. Tout, de l'une et de l'autre, diffère : les personnages, le lieu de la scène, la situation, la pensée, ou le sentiment, ou l'idéal, et les formes sonores qui le traduisent. Quelle musique, et quelle musique! Là-bas, je ne sais quoi de lié, de suave et de caressant; dans la mélodie et dans l'orchestre, une tendresse, une bonté qui fond le cœur. Ici la précision, la verve et l'élégance, mais la sécheresse aussi; une voix rêche et revêche, détachant une à une des notes piquées et piquantes. A la place d'un château de légende et de rêve, un appartement de garçon; la jeune gouvernante au lieu de la vieille domestique, le bruit des clefs après la plainte des fuseaux. Et si peu qu'on les regarde et qu'on les écoute, ces deux figures de femme rendent témoignage. Elles nous apprennent ou nous rappellent que dans l'histoire de l'art l'évolution ne se fait pas toujours en avant et que si l'opéra-comique, avec Auber, a conservé tout son esprit et toute sa finesse, il a presque tout perdu de sa sensibilité et de sa poésie.

V

Il tardera quelque vingt ans à les recouvrer, et ce n'est pas de son propre fonds que nous les verrons toutes deux lui revenir.

D'un bout à l'autre d'une carrière qui dura plus de cinquante années, — *Le séjour militaire* est de 1813 et *Rêve d'amour* date de 1869, — on ne peut pas dire qu'Auber se soit vraiment renouvelé. Je conçois qu'un plaisant ait proposé d'appeler un quelconque de ses ouvrages : *Fra Domino*, ou *les Diamans de la Sirène*, d'un nom qui les eût tous enveloppés. Et les contemporains du maître, ou ses disciples, ou ses imitateurs, — ne disons pas ses successeurs, puisqu'il devait leur survivre, — les Adam, ou les Grisar, ne manquèrent pas de mérite. Mais ils n'écrivirent guère, en

moindres musiciens que lui, d'autre musique que la sienne. Halévy qui, dans l'*Éclair*, avait montré des grâces intimes et délicates, ne produisit plus, avec les *Mousquetaires de la Reine* ou le *Val d'Andorre*, que des œuvres enflées et vides, également dépourvues de poésie et de vérité. En dépit, ou peut-être en raison de son génie, Meyerbeer força le genre au lieu de le fortifier, et ce n'est pas dans l'*Étoile du Nord* et dans le *Pardon de Ploërmel*, que l'opéra-comique devait trouver ensemble un souvenir de son ancien idéal et la promesse de ses nouveaux destins.

Il rencontra l'un et l'autre, — indirectement, — sur une scène qui ne portait pas son nom et dans des œuvres qui n'étaient pas faites à son image : nous voulons parler du Théâtre-Lyrique et de certaines partitions de Gounod.

Une histoire de l'art et du goût musical en France au XIXe siècle, devrait, vers le milieu de ce siècle, faire au Théâtre-Lyrique une place d'honneur. C'est là que, pendant près de quinze années, parurent ou reparurent, avec le *Freischütz*, *Obéron*, les *Noces de Figaro*, les chefs-d'œuvre étrangers d'un genre intermediaire entre nos deux genres nationaux, le « grand opéra » et l'opéra-comique. Pour la musique française l'exemple ou le bienfait ne fut pas perdu. On la vit concevoir alors un nouvel idéal, à la fois supérieur et prochain, et le réaliser en des œuvres moins ambitieuses que la tragédie ou le drame lyrique, mais plus hautes, plus riches de sentiment et de poésie que l'opéra-comique, tel qu'un Auber nous l'avait fait, ou défait.

L'auteur de cette métamorphose et de ce progrès fut Charles Gounod ; moins peut-être, — la chose est singulière, — le Gounod du *Médecin malgré lui*, cet opéra-comique véritable, et délicieux, que le Gounod d'œuvres moins classiques, plus originales et plus éloignées en apparence du type même qu'elles allaient transformer. Assurément, en dépit des scènes parlées qu'il contenait à l'origine, *Faust* n'est guère plus un opéra-comique que le *Freischütz* ou *Fidelio*. Mais, par certains côtés, *Faust* est le premier exemplaire et le chef-d'œuvre d'un genre mixte qui devait, en trente ou quarante années, d'abord par *Philémon et Baucis* et *Mireille*, puis par *Mignon*, *Carmen*, *Manon*, ou *Louise*, agrandir l'opéra-comique et le renouveler.

Ouvrons la partition de *Philémon et Baucis* : avec la vivacité, l'élégance, l'esprit qu'avait gardé l'opéra-comique, nous y trouverons le sentiment et la poésie qu'il avait perdue Le règne

d'Auber est fini. Rien que dans une phrase comme celle de Baucis : *Philémon m'aimerait encore*, la courbe mélodique, le rythme, les modulations, la cadence, tout se détend et s'attendrit. Avec cela, nulle sensiblerie, nulle mollesse. Aucune emphase non plus. Les dieux sont ici d'opéra-comique et n'ont garde de l'oublier. Ils ne chantent ni du Lully ni du Gluck. La cantilène de Jupiter : *Si Vénus à la légère*, ferait plutôt songer à Mozart, et Mozart est divin par la grâce plus que par la majesté. Même finesse et même discrétion dans la couleur antique. Mais il suffit du chœur des Bacchantes et de l'entr'acte vraiment dionysiaque, pour venger le génie de la Grèce, que peu d'années auparavant le musicien de *Galatée* venait de méconnaître et de profaner.

Représentée d'abord, comme *Philémon et Baucis*, au Théâtre-Lyrique, *Mireille* devait passer un jour à l'Opéra-Comique et s'y trouver à sa place. Le gentil vannier et la tendre magnanarelle ne sont-ils pas frère et sœur des couples amoureux et rustiques d'autrefois? Avec autant de grâce, il y a seulement plus d'ardeur et plus de vie en leur amour. La nature aussi déploie autour d'eux une poésie nouvelle, et dans l'admirable mélopée d'Andreloun, le petit pâtre de Provence, ivre de soleil et de solitude, les bergers de Versailles ne reconnaîtraient plus ni leurs chansons ni leur voix.

Ainsi l'opéra-comique se développe, loin de s'égarer et de se contredire, sous l'influence de Gounod. Celle-ci porte même plus loin qu'on ne pense, et le musicien de *Mignon*, par exemple, n'aurait peut-être pas su traduire en une romance fameuse les regrets et les désirs de sa touchante héroïne, s'il n'eût été le contemporain du musicien de *Faust*.

L'*éthos* et les convenances du lieu n'avaient pas permis à Mignon de mourir. Quelque dix ans plus tard, la mort de Carmen fit scandale, et même sa vie. On cria non seulement à la corruption, mais à la confusion, et le genre du chef-d'œuvre de Bizet, comme sa beauté, ne fut pas compris. Il portait cependant, au milieu de touches plus fortes, les signes de sa nature et de son rang. Par le sujet et par le style, *Carmen* s'éloigne également du grand opéra français et du drame lyrique allemand. Elle ne doit rien à l'histoire et rien à la légende ou seulement à la poésie. Romantique par le lieu de l'action et par le décor étranger, elle est plus réaliste encore par l'action même et

par la qualité des personnages. L'Espagne n'est plus ici, comme dans le *Domino noir*, l'Espagne du « monde, » mais celle du peuple. « *Mon amoureux n'est pas un capitaine, pas même un lieutenant. Il n'est que brigadier, mais c'est assez pour une bohémienne.* » Voilà les deux « héros, » et leur entourage, contrebandiers et toreros, leur ressemble. Autant la condition des personnages est humble, et même basse, autant leur caractère est individuel et comme concret. Ils sont, beaucoup plus qu'ils ne représentent. Et c'est le point où *Carmen* diffère peut-être de l'*Arlésienne*, l'autre chef-d'œuvre de Bizet. Il semble que l'*Arlésienne*, plus brève, enferme en un raccourci de musique une plus large et plus haute humanité. Telle phrase de l'*Arlésienne* se dépasse ou se déborde elle-même, et paraît s'étendre et s'élever à l'infini. Sans doute on rencontre dans *Carmen* aussi quelques phrases, quelques pages même de cette portée. Mais l'œuvre, en son ensemble, ne prétend pas à tant de grandeur. Elle n'excède ni son genre ni son idéal. Aussi, quoique les siens ne l'aient pas reçue d'abord, c'est bien parmi les siens qu'elle était venue. Jamais à l'Opéra-Comique l'amour n'avait eu tant de violence, et la mort surtout tant d'horreur; mais jamais la vie non plus, la vie moyenne et populaire, celle de la rue, de la taverne, n'y était apparue plus vivante et plus conforme à la réalité.

Ne trouverait-on pas un grain de réalisme jusque dans la poétique, dans l'exotique *Lakmé?* Le pays de Lakmé, c'est l'Inde « avec les Anglais, » et l'infidèle amant de la fille des Brahmes est sans doute le plus séduisant, mais le plus moderne aussi des officiers au service de Sa Majesté Britannique. Infiniment moins riche et moins forte que la musique de Bizet, la musique de Delibes reste plus constamment fidèle au ton de l'opéra-comique. Pas une seule fois elle ne dépasse le caractère, ou le demi-caractère du genre. Héroïne d'amour, et jusqu'à la mort, la petite Hindoue est une sœur gracieuse de l'Africaine, mais gracieuse seulement. Elle ne cherche pas, pour mourir, l'ombre d'un arbre immense et le suc d'une fleur suffit à son suicide d'enfant.

Le même musicien qui fut dans *Lakmé* l'un des maîtres modernes de l'opéra-comique sentimental, a laissé dans le *Roi l'a dit* un modèle charmant de l'opéra-comique spirituel. Ici les amours ne sont qu'amourettes; on s'aime un peu, beaucoup peut-être, jamais passionnément; on ne s'embrasse pas à grands

bras : plutôt en pincettes. Nul ne se chagrine et ne se tourmente, sauf à propos d'une révérence perdue, et qui se retrouve vite. Tout est pimpant et fringant. A travers la mélodieuse partition, sept voix de femmes courent et rient : une soubrette, quatre petites pensionnaires roses et bleues et deux amoureux travestis. Avec autant d'esprit qu'Auber, Delibes a fait ici chanter les chaises, même une chaise à porteurs, et le départ, en grand gala, d'un marquis ridicule se rendant à la Cour, est un tableau délicieux. « *Ah! qu'il est doux d'avoir un frère pas trop sévère.* » Le plus aimable finale s'enroule et se déroule autour de ce refrain. Le jour où Léo Delibes est mort, c'est un « frère » comme celui-là qui nous fut enlevé.

Il nous en reste un, qui lui ressemble un peu : l'auteur de la *Basoche* et de *Madame Chrysanthème*, M. André Messager. La *Basoche*, avec des parties d'opérette, en a d'autres, comme le premier acte, qui sont de l'opéra-comique le plus délicat, d'un art purement français et comparable seulement à celui du Boïeldieu de *Jean de Paris*. Le fond et la forme, les idées et le style ; la mélodie, l'harmonie et l'orchestre ; la vérité moyenne et la parfaite mesure, le sens juste et fin de la vie, tout cela n'est qu'à nous. Tout cela ne vint jamais que de nous, et malgré nos longs oublis ou nos sots mépris de nous-mêmes, tout cela finit toujours par nous revenir. Fêtons ces retours heureux. Si M. Messager, pour avoir été peut-être trop indulgent à lui-même, nous doit encore une comédie musicale achevée, sachons-lui gré de nous en avoir donné, dans la *Basoche* et plus encore dans *Madame Chrysanthème*, des esquisses charmantes : les unes selon l'esprit ancien, les autres, où pour la première fois la poésie et la réalité se rencontrent mais ne se heurtent point. Le Delibes de *Lakmé* lui-même n'en avait pas complètement évité le froissement ou le choc léger. On ne le sent pas dans *Madame Chrysanthème*. Ici toute dissonance est sauvée ou résolue. Le prologue offre un exemple frappant de cette heureuse harmonie. Le navire sur lequel se lève le rideau n'a rien de commun avec le vaisseau d'*Haydée*. Il a pour chef, au lieu d'un amiral d'opéra-comique, un officier de notre marine, aujourd'hui vivant, que dis-je ! immortel, et qui garde, même en musique, son nom ou plutôt son pseudonyme illustre et familier. Auprès de lui, sur la passerelle, Yves, son frère, est debout. Nous les reconnaissons l'un et l'autre ; ils n'ont rien d'imagi-

naire; ils sont de notre temps et de notre pays. Ils disent la Bretagne lointaine et l'Orient prochain. Ils les disent, mais ils les chantent aussi; et à la vraisemblance, au naturel, à l'actualité de leur « tenue » et de leurs propos, la musique ajoute son vague prestige et l'infini de ses rêves. Elle mêle avec des signaux, des commandemens ou des manœuvres de bord, des parfums et des murmures, les grandes houles du large et la fraîcheur étoilée de la nuit. Ainsi, de nos jours encore, aussi clairement que jamais, l'aimable génie de l'opéra-comique témoigne à la fois de la vérité de notre vie et de l'idéal qui la dépasse, et sans rien cacher, sans rien fausser du réel, il l'enveloppe et le pare de poésie.

Réalisme poétique : en ces deux mots se résume toute la hardiesse et toute la beauté d'une œuvre comme *Louise*. Pour le coup, le théâtre de l'Opéra-Comique n'avait jamais représenté de pareilles gens, ni des choses pareilles. Ou plutôt, si les choses, au fond, étant les choses de l'amour, restaient peut-être les mêmes, assurément les gens n'étaient plus reconnaissables. Il n'est pas jusqu'au nom de l'héroïne, qui ne parût sans gloire. Ceux de Carmen et de Manon peuvent du moins, à de pires désordres, servir d'excuse et presque de parure; sans compter que le milieu, — comme on nomme l'entourage, — n'avait rien de plus noble que l'action. Encore, si l'éloignement des années ou des lieux, si la couleur d'une époque ou d'un pays relevait, toujours comme dans *Carmen* ou *Manon*, la médiocrité, voire la bassesse du sujet !... Toutes ces objections, ou ces remontrances, on les a faites au poète, et de toutes le musicien a triomphé. Il a su, lui, découvrir, sous la vulgarité des êtres et des choses, la grâce nouvelle qui s'y cache et trouver dans ce que Fromentin nomma si bien « la cordialité pour le réel » un principe de vie et de beauté.

Sur l'humble table qu'une lampe éclaire, au premier acte de *Louise*, ce n'est plus, comme au premier acte des *Diamans de la Couronne*, du chocolat qu'on apporte, et pour une *señora*, pour une reine; ce n'est que de la soupe, et pour une famille d'ouvriers. Ce pouvait être le repas ridicule, si la musique seulement avait ri. Mais elle chante, elle rêve et surtout elle aime. Elle bénit la fin du jour et du labeur, la venue de la nuit et du sommeil. Elle apaise, elle compatit, elle console, et d'un logis ou d'un logement, elle fait, grave et pieuse, un foyer.

Rien ne la rebute, cette musique, et sans que rien l'avilisse, tout est par elle honoré. Il n'est pas une voix, parmi les plus misérables, qu'elle n'essaie de rendre et plus douce et plus pure. Sur un trottoir de Montmartre, à l'aube, le personnel de la rue : l'agent de police et la plieuse de journaux, le balayeur et le chiffonnier, échangent des propos au moins familiers. Mais qu'une laitière vienne seulement à soupirer : « Voici le printemps, » — « La saison des amours, » lui répond un gardien de la paix, et, sur la galante réplique, trois ou quatre notes qui chantent, une modulation, une harmonie font passer un souffle d'avril.

Qui donc a dit, — M. Paul Bourget peut-être, — qu'« en art la sympathie est la grande méthode. » M. Charpentier n'en a pas suivi d'autre. Il suffit pour s'en convaincre, et pour mettre ou remettre à leurs places respectives les exemplaires variés d'un genre unique, de comparer deux ateliers féminins : celui de la *Fiancée* et celui de *Louise*. Où la musique d'Auber est toute ironie, sécheresse et rire moqueur, celle de M. Charpentier n'est que bienveillance, bonne grâce et sourire indulgent, quelquefois attendri. Tout en causant elles jasent, elles chantent, les ouvrières, et leurs aiguilles courent moins vite que leurs voix. Mais par momens elles se taisent aussi; les fenêtres ouvertes laissent entrer les bruits et les parfums du dehors. *Voilà l'plaisir, Mesdames, voilà l'plaisir!* Alors, le regard perdu, l'ouvrage échappé de leurs mains, elles écoutent, elles rêvent, et l'appel du marchand d'oublies revient errer plus mystérieux sur leurs lèvres, soupir mélancolique de leurs vingt ans las de travail et languissans d'amour.

Autant que les petites gens, le musicien de *Louise* a chéri jusqu'aux choses, petites aussi, qu'il chante, et que personne encore, — fût-ce en les imitant, comme un Jannequin naguère, — ne s'était avisé d'aimer. Il a placé ses personnages dans le décor qui leur convient et leur ressemble; il a rendu sensible deux fois, par la poésie et par la musique, l'atmosphère même de Paris. Ce n'est plus ici le Paris du *Pré aux Clercs*, le Paris de notre histoire et de notre passé : c'est celui d'aujourd'hui et de tous les jours, celui que nous voyons de nos yeux, que nous entendons de nos oreilles. Et nous l'en aimons davantage, d'un plus présent et plus vivant amour.

« *Voilà l'plaisir, Mesdames!* » Autour de cette formule mélodique un des *leitmotive* de son œuvre et dont il a tiré maint effet

délicieux ou pathétique, M. Charpentier rassemble tous les cris de nos rues. Lentement, et comme s'ils sortaient d'entre les pavés de la ville, ils s'élèvent, se mêlent et se répondent. « *Marchand d'habits!... Du mouron pour les p'tits oiseaux!... Vl'à d'la carotte, elle est belle!... Qui veut des pois verts!..* » Cependant le galoubet du chevrier de Béarn mêle à ces refrains maraîchers la voix plus haute et plus pure des montagnes lointaines. Pauvres appels, et de pauvres gens! Offres modestes de choses plus modestes encore, de lait et de légumes, de vieilles nippes et de jeunes verdures! De cet ordre ou de ce monde d'en bas, la musique n'a rien dédaigné; par la grâce d'une harmonie, d'une modulation, d'une sonorité seulement, tout est devenu sien. « *A la tendresse! La verduresse!* » Une note unique, suspendue et traînante, donne une résonance infinie à ces rimes étranges et douces, et l'on ne soupçonnait pas, avant que M. Charpentier nous le révélât, tout ce que la mélopée du marchand d'habits, avec sa note sensible altérée et sa désinence qui monte, contient de mélancolie et de mystérieuse détresse.

Il y a plus, et les cris de Paris, dans *Louise*, ont une beauté non seulement pittoresque, mais dramatique. Ils touchent, ils tiennent, ils participent à l'action. Épars dans la douceur d'avril, ils se font conseillers d'audace pour Julien et, pour Louise, de faiblesse. C'est de leur concert que jaillit la flamme d'amour. Elle s'éteint ou languit par leur silence. A la fin du second tableau, l'amoureux Julien se trouble et s'éloigne parce qu'ils se sont tus. Ils reprennent alors, de très loin aussi, derrière la scène restée vide. Alors, je ne sais par quel hasard ou par quel miracle des sons évanouis dans la solitude, le plus vulgaire de ces appels en devient le plus émouvant, et quand meurent les dernières notes : « *Avez-vous des habits à vendre?* » il n'est pas un enfant de Paris qui puisse les entendre et ne pas sentir monter à ses yeux, du fond de son enfance, un vague désir de larmes.

Ainsi, jusque dans une œuvre comme *Louise*, qui n'est pas tout entière un opéra-comique, voilà du moins une part, et la meilleure assurément, que l'opéra-comique peut revendiquer.

Il y a tous les droits. Il retrouve là tous ses titres et même un peu de ses primitives licences. Quand *Louise* parut, chacun s'effaroucha d'abord et protesta, — non sans raison par momens, — contre la trivialité du sujet, des mœurs et du langage. Peut-

être eût-il suffi de se rappeler Vadé, l'un des créateurs du genre, pour avoir plus d'indulgence, ayant plus de mémoire. D'aucuns prétendent encore que le choix même du lieu, — et du milieu, — donne à l'intérêt, au charme de *Louise*, quelque chose de spécial et comme un peu d'étroitesse. Nous leur répondrons d'abord que ce n'est pas à nous, Français et Parisiens, de nous en plaindre. Nous ajouterons ensuite, au risque de nous répéter, que la généralité constitue justement le caractère dont l'opéra-comique, par sa nature même, est le plus dépourvu. Il a gardé les autres, ceux qui sont vraiment siens. Dans *Louise*, comme dans *Carmen*, comme dans les œuvres modernes où nous avons suivi son évolution, il porte encore ses marques ou ses couleurs distinctives et nationales. Sous des formes renouvelées, le vieux fond et l'esprit essentiel, l'idéal intermédiaire ou moyen du genre a survécu.

Vous étiez ce que vous n'êtes plus;
Vous n'étiez pas ce que vous êtes.

L'opéra-comique n'a pas tout à fait mérité, comme un des personnages de son répertoire, de s'entendre dire ou chanter cela à lui-même. Il a changé, il a grandi; mais il garde encore quelque chose de ce qu'il était autrefois, quelque chose de très français et de très précieux.

CAMILLE BELLAIGUE.

POÉSIES

RETOUR AU MANOIR

O bienfait du retour! montons sur la terrasse
Pour revoir l'horizon où s'attachaient mes yeux,
Quand mon âme, attentive à l'âme des aïeux,
Lui demanda les vers que je lègue à ma race.

Viens reposer enfin tes yeux las de Paris
Sur la ligne qu'en bas font les toits du village
Par delà les pommiers et les murs de l'herbage
Où le vieux cheval blanc paît avec les brebis.

Aspire la fraîcheur de la mer dans la brise;
Écoute les oiseaux dans le matin vermeil,
Et, sous le coq doré qui reluit au soleil,
Vois monter en plein ciel la flèche de l'église.

Au pied de ce clocher, dans la paix de la mort
Reposent ceux à qui nous devons cet asile;
Aussi, quand nous rentrons des champs ou de la ville,
Dès qu'il nous apparaît, notre cœur bat plus fort.

C'est là que ton aïeule eut près d'un siècle à vivre;
Qu'un jour, à ses côtés, ma mère vint s'asseoir;
C'est là que, tout à l'heure, à la table du soir,
Nos enfans pencheront la tête sur leur livre.

C'est là que notre fille, en son vêtement blanc,
Pour la première fois reçut la sainte hostie;
Là, qu'un jour tu pleuras, de deuil anéantie,
Dans l'ombre, agenouillée au velours bleu du banc.

Et si nous pénétrons par ces routes sablées
Sous les ormes le long des houx et des lilas,
Les souvenirs partout se lèvent sur nos pas...
Et les parfums troublans des saisons en allées!

Saluons ces témoins de nos premiers aveux :
L'église, le manoir, autour d'eux la nature...
Celui qui ne doit rien à nulle créature
Nous combla de ces dons qu'il savait dans nos vœux.

Jours passés, jours vécus qui n'êtes plus qu'un rêve,
Histoire de nos cœurs retombant à l'oubli,
Vous l'avez empruntée à ce cadre embelli,
Votre gloire présente, aussi douce que brève.

L'agrément de la muse à notre humble destin,
Ne le devons-nous pas à ce décor d'idylle?
N'est-ce pas grâce à lui qu'un écho de Virgile
Prête aux chants du foyer le noble accent latin?

L'ADIEU

A travers le jardin l'hiver se glisse et rôde,
Et je n'entends plus rien que l'eau le long des toits
Ou le croassement de corbeaux en maraude
Et le bruit d'une hache au loin fendant du bois.
C'est le signe qu'il faut, d'un cœur lassé, reprendre
Le chemin de la ville et des mornes maisons,
Dire un long au revoir à mes chers horizons,

Ou peut-être un adieu, qui sait? Comme la cendre
S'éparpille à nos doigts, s'ils veulent la saisir,
Le passé, que j'évoque à l'instant de partir,
M'échappe, sans couleur et de ligne fuyante,
Avec son long cortège où règnent les soucis...
La faute en serait-elle à mes yeux obscurcis?
Pourtant, je reconnais une heure souriante
Qui se détache en blanc sur un ciel indécis.

O paisible manoir! ô bosquets! ô charmille!
Vous souvient-il du jour où parut à la grille
Le maître, jeune alors, aujourd'hui blanchissant?
Ah! vous pouviez déjà préparer votre lierre
Pour en orner le front du poète naissant...
Bois du pays normand, vieille gentilhommière,
Il parlerait de vous à des hommes lointains;
Car, tel qu'un vagabond baissant des yeux timides,
Il ne vous venait pas le cœur et les mains vides:
Il vous portait l'honneur de ses propres destins.

Pareil à ce Romain qui d'un pli de sa toge
Pouvait faire sortir ou la guerre ou la paix,
Selon l'accueil hostile ou les premiers bienfaits
Il vous portait le choix du blâme ou de l'éloge,
L'obscurité toujours ou la gloire à jamais.
Car il avait trempé sa lèvre à l'onde antique;
Il savait l'art secret, divin entre les arts,
Qui met ce que l'on aime à l'abri des hasards,
Celui-là qui fit don à la muse rustique
De pourpre deux fois teinte et digne des Césars,
L'art que peu de mortels méritent en partage
Et qui, pour le salut d'un modeste héritage,
Quand grondent le désordre et la rébellion,
Dicte au pasteur des vers que lise Pollion!

Bois longtemps inconnus dont tremble le feuillage
Aux vents froids de la mer et du septentrion,
Du pays du soleil il vous portait la lyre,
Il vous portait Virgile et sa Rome avec lui;
Tout un monde d'où sort le monde d'aujourd'hui;

Les Pénates sauvés des flammes ; le navire
Que des bords Phrygiens un vol heureux d'oiseaux
Guidait vers le dieu Tibre au front ceint de roseaux;
Sur une tombe étroite où chancelle l'Empire
La muse répandant à pleines mains les lys ;
Le pallium flottant et les Aigles rigides,
Et Gallus et sa gloire inscrite aux Pyramides,
Aux arbres d'Arcadie, au cœur de Lycoris !
(Prodigue de ton souffle et du sang de ta veine,
Ah ! malheureux, pourquoi nous as-tu délaissés ?
L'heure de ta revanche était pourtant certaine
Et du coup dont tu meurs nous nous traînons blessés.)
Il vous portait la grâce et la leçon des fables :
En course sur les monts, un trait mortel au flanc,
Ou, frappant de stupeur Gortyne et ses étables,
Pasiphaé furtive au col du taureau blanc !
Il vous portait la noble et sereine élégie,
Scylla, Britomartis, tous ces noms enchantés,
Les peintures d'amour, les bas-reliefs sculptés,
Et les enseignemens d'une muse assagie
Qui, dans leur nudité, ne sont pas les moins beaux:
Les fastes des consuls, les titres des tombeaux.

Et c'est pourquoi, maison au foyer plein de cendre
Qui dans l'ombre auras vu passer tant de destins,
De cœurs évanouis et de flambeaux éteints,
O bois, où tout à l'heure encore je viens d'entendre
La ramure craquer sous le plus gris des ciels,
Vous ne refusez pas un adieu triste et tendre
A ce maître d'un jour qui vous fit immortels.

OMNIA FERT ÆTAS

Vous nous quittez un jour, ô vous muses aussi !
Dernière vanité dont nous ayons souci,
Don de tout voir en beau, de tout mettre en images,
De montrer les vieillards sous le manteau des mages
Et la jeunesse avec une rose aux cheveux;
Don de tout transformer : en un parc merveilleux

Le jardin, en château la maison familière,
La source en Hippocrène, et de prendre le lierre,
Sous lequel un vieux mur se déjette et se rompt,
Pour celui dont jadis se couronnait le front
D'Horace en ses banquets ou du divin Virgile.
L'esprit, comme le corps, n'a qu'un temps d'être agile.
Je ne vous verrai plus sur vos monts éclatans,
Muses qu'un grand amour m'a fait suivre longtemps!
Ni vous, à vos bords frais, ô nymphes bocagères!
Je ne le nierai pas: vous m'avez été chères,
Et j'aimais dans les bois, pour d'autres yeux déserts,
Épier vos longs jeux, vos danses, vos concerts
Sous l'antique clarté dont s'argentaient les mousses.
Je ne le nierai pas: vous m'avez été douces.
Mais je vous dis adieu, puisque vous le voulez,
Et que des rêves morts et des jours écoulés
Et du vol frémissant de ma jeune Chimère
Rien ne subsiste plus qu'une mémoire amère.
Et sans doute il convient qu'au départ ceint de fleurs
Et sonore de chants joyeux ou querelleurs,
Vers la rive natale, après la longue absence,
Sur l'eau triste du soir l'esquif rentre en silence.

FRÉDÉRIC PLESSIS.

REVUE SCIENTIFIQUE

LA LUTTE CONTRE LA FIÈVRE JAUNE

De nouveau la fièvre jaune fait parler d'elle. Elle désole la Nouvelle-Orléans; elle sévit au Honduras et dans l'État de Panama. Tandis que l'on célébrait l'effort victorieux de la science qui a réussi à extirper le fléau de ses domaines héréditaires, La Havane et Rio de Janeiro, voici qu'il reparaît ailleurs. Derechef il faut combattre et renouveler les exploits des Américains à Cuba et des Brésiliens à Rio.

Et cela est possible. On peut lutter aujourd'hui, avec l'espoir, avec la certitude du succès. Pendant des siècles la maladie est restée insaisissable. Les médecins n'en savaient que ce que tout le monde en voit, les signes extérieurs, les symptômes, la gravité; ils en ignoraient l'essentiel, c'est-à-dire la nature intime et le mode de propagation.

Aujourd'hui encore, à la vérité, nos connaissances de la nature du mal sont bien rudimentaires; nous avons peu de notions sur le micro-organisme de la fièvre jaune. On a seulement établi que c'est un parasite du sang, non pas des globules comme le parasite du paludisme, mais seulement de la partie liquide, du plasma. Il est si ténu qu'il ne trouble pas la transparence des liqueurs, qu'il peut traverser la plupart des filtres et qu'il reste invisible au microscope.

Mais si l'on connaît mal l'agent morbide, le germe ultra-microscopique, cause efficiente de la maladie, on connaît bien l'intermédiaire qui la propage, l'agent qui a le monopole de sa transmission, — et cela suffit, comme on va le voir, — pour combattre rationnellement et efficacement la contagion.

Cet agent unique, obligatoire, seul qualifié pour inoculer le micro-organisme de la fièvre jaune à l'homme, c'est un moustique, un maringouin, un mosquito, un cousin, pour lui donner ses différens noms vulgaires. Mais ce n'est pas un moustique quelconque, c'est un moustique d'un genre et d'une espèce parfaitement déterminés, la *Stegomya calopus* que, récemment encore, on appelait *Culex fasciatus*. Au temps de Linné, en 1758, on ne connaissait que six espèces de cousins. En 1902, on en décrivait deux cent cinquante espèces, et le nombre s'en est accru si rapidement depuis lors qu'il est présentement bien près d'atteindre le chiffre de quatre cents. Le naturaliste anglais F. V. Theobald, qui fait autorité en la matière, en a distingué vingt-neuf genres et il a créé pour l'un d'eux le nom de Stegomya (mouche qui se cache) : dans ce genre nouveau il a établi vingt-deux espèces, et c'est l'une d'elles, la *Stegomya calopus*, qui, à l'exclusion de toute autre, communique le parasite de la fièvre jaune de l'homme malade à l'homme sain. Cette stégomie est d'ailleurs la plus cosmopolite de toutes les espèces de cousins et sa distribution étendue explique l'extension que la redoutable maladie n'a cessé de prendre depuis la découverte de l'Amérique.

Avant d'arriver dans le sang de l'homme le germe de la fièvre jaune a fait un stage obligatoire dans les tissus du moustique et réciproquement. C'est là une donnée de première importance. La maladie de l'homme suppose la maladie du moustique et inversement. Seulement la maladie de l'insecte est légère, presque inappréciable, tandis que celle de l'homme est grave. Si jamais l'espèce humaine vient à être débarrassée du micro-organisme de la fièvre jaune, la stégomie calope en sera débarrassée du même coup. Il y a ainsi une sorte de pacte pathologique entre l'homme et le moustique, une sorte de symbiose morbide dont l'existence du bacille infectieux est le prix. On conçoit dès lors que la disparition du fléau, c'est-à-dire du microbe parasite, ait pour condition la rupture de ce pacte. Il faut isoler l'homme sain du moustique parasité; il faut isoler le moustique sain de l'homme parasité. Il n'y aurait pas d'inconvénient à laisser l'homme sain en présence du moustique sain. Voilà théoriquement le thème. Pratiquement la stratégie sanitaire se résume en cette formule: éviter le moustique, le tuer ou le guérir. C'est en réalisant isolément l'un de ces trois objectifs, ou tous les trois simultanément, que les services sanitaires sont parvenus à assainir l'île de Cuba, le littoral brésilien et plus récemment le territoire de Dakar dans notre colonie de l'Afrique occidentale. On a réussi à purger ces régions de la

maladie qui y existait à l'état endémique, et à étouffer dans l'œuf, pour ainsi dire, les épidémies qui y étaient importées du dehors. C'est le même plan de conduite qu'il faudra suivre en chaque lieu, à chaque réapparition du fléau, jusqu'à ce que l'humanité en soit définitivement libérée.

Mais, pour éviter le moustique, pour se mettre à l'abri de ses piqûres, il fallait en bien connaître le genre de vie, les mœurs, les habitudes, les particularités d'existence, en un mot l'histoire naturelle complète. Et c'est précisément ce que nous ont appris de nombreuses recherches dues à des naturalistes médecins parmi lesquels il faut citer les membres des trois missions organisées par les gouvernemens américain, anglais et français, et envoyées aux lieux d'infection pour y étudier sur place le mal et les remèdes. Il faut signaler encore les savans qui, de l'école de médecine coloniale de Liverpool et de l'Institut Pasteur de Paris, dirigeaient ces études et en centralisaient les résultats. En dehors des mémoires spéciaux, dont rien ne peut remplacer la lecture, quelques publications récentes, d'un caractère plus général, ont offert au public scientifique un exposé d'ensemble des notions acquises. Parmi ces ouvrages il faut signaler le beau volume de M. le docteur Raphaël Blanchard sur l'histoire naturelle et médicale des moustiques et l'excellent petit livre de MM. Chantemesse et Borel sur les moustiques de la fièvre jaune.

C'est au moyen des documens puisés à ces différentes sources que nous allons exposer, non point les procédés pratiques de la lutte contre la fièvre jaune, mais les notions scientifiques sur lesquelles la défense est fondée.

I

L'histoire des épidémies de fièvre jaune aux diverses époques révèle une tendance remarquable de la maladie à étendre ses ravages. Originaire des îles et du littoral du golfe du Mexique, pendant longtemps elle est restée cantonnée dans ce foyer d'origine. C'est à Vera Cruz que les conquérans espagnols se heurtèrent à elle, dès leurs premières tentatives de conquête du Mexique, au début du XVIe siècle. Elle leur fut un ennemi autrement redoutable que les Aztèques. Les historiens de la conquête racontent que la troupe de Diego de Nuñes, qui comptait 780 hommes au moment où elle vint occuper, en 1509, les terres basses de Vera Cruz, en perdit 400 en quelques jours : quinze mois plus tard elle était réduite à 60 hommes.

Ce premier désastre était significatif. Il annonçait aux envahisseurs l'effroyable consommation de vies européennes qu'allait faire pendant quatre siècles le minotaure des tropiques, sous ses noms divers, de typhus amaril, de vomito negro ou fièvre jaune.

Dans toute cette région côtière du golfe du Mexique, à l'embouchure et le long des rives des fleuves, la maladie s'est perpétuée à l'éta endémique, manifestant de loin en loin des phases de recrudescence épidémique plus ou moins violentes. De ce centre permanent dit « foyer mexicain » sont parties des irradiations épidémiques nombreuses. Les unes, remontant vers le Nord, ont frappé les îles Bermudes et le littoral atlantique des États-Unis ; d'autres, s'orientant du côté du Sud, ont contaminé les Guyanes et le Brésil ; puis, contournant le continent américain, se sont abattues sur les ports du Pacifique. Les vaisseaux chargés de sucre, venant de Cuba, ont transporté la contagion dans les villes maritimes de l'Europe. Au XVIIIe siècle les bateaux négriers revenant des Antilles ont infesté la côte occidentale d'Afrique.

La plupart de ces épidémies, issues du foyer originel mexicain, se sont éteintes sur place après avoir exercé des ravages désastreux. Mais d'autres fois la fièvre jaune, rencontrant dans les pays nouveaux des conditions favorables à son développement, s'est installée d'une façon permanente à l'état endémique. C'est ce qui est arrivé pour le Brésil et pour la côte d'Afrique.

Ainsi se sont établis deux foyers secondaires devenus, à leur tour, deux nouveaux centres d'irradiations, le « foyer brésilien et le « foyer africain. » Ce dernier, qui date, comme nous l'avons dit, du milieu du XVIIIe siècle, s'est localisé dans le golfe de Guinée entre l'embouchure du Niger et celle du Congo ; c'est particulièrement dans la région de Sierra-Leone que le caractère endémique, permanent, de l'infection amarile s'accuse nettement : c'est là qu'ont rayonné la plupart des épidémies qui ont ravagé l'Afrique.

Le foyer brésilien est de date plus récente : il s'est établi au milieu du XIXe siècle. C'est en 1849 qu'un navire venant de la Nouvelle-Orléans, le *Brasil*, apporta la fièvre jaune à Bahia. De cette ville un autre bateau, la *Navarre*, l'amena à Rio-de-Janeiro où elle trouva toutes les conditions nécessaires à sa naturalisation : un sol bas paludéen, des alluvions fluviales, une chaleur intense et une humidité excessive. La maladie s'installa donc à l'état permanent, endémique ; elle devint une maladie du pays. Enfin, elle rayonna, à partir de ce nouveau centre, vers les contrées de l'intérieur en suivant, comme toujours, le cours des fleuves. Ainsi se produisit l'épidémie qui, en

1870, pendant la guerre du Brésil contre le Paraguay, éclata à l'Assomption sur le Parana, à 300 lieues de la côte : propagée jusqu'à Buenos-Ayres, elle y fit plus de trente mille victimes.

L'Europe, à son tour, a reçu à maintes reprises la visite du redoutable fléau. Les pays méridionaux, au-dessous du 43e degré de latitude, ont été particulièrement éprouvés. — L'Espagne fut atteinte pour la première fois, à Cadix, en 1700. Le même port fut infecté de 1730 à 1734, puis en 1780, de nouveau de 1800 à 1804, et de 1810 à 1812. L'épidémie de 1800-1804, au lieu de rester confinée le long de la côte, remonte le cours du Guadalquivir et gagne l'intérieur des terres : elle s'étend à l'Andalousie et s'abat sur la Catalogne; elle fait 80 000 victimes. En 1821, c'est Barcelone qui est infectée par le navire *Grand-Turc* venant de la Havane; 20 000 personnes périssent. Nouvelle épidémie à Pasages, en 1828. A partir de ce moment il n'y a plus à signaler que deux incursions du fléau relativement bénignes : l'une à Barcelone en 1870; l'autre à Madrid, en 1878, à la suite du retour d'un régiment cubain. — Le Portugal a été sérieusement atteint, en 1723, à Lisbonne : il l'a été légèrement en 1750 et 1751. Une épidémie grave s'est déclarée à Oporto en 1856 : elle était importée par deux navires arrivant du Brésil : elle tua 7 000 personnes. — L'Italie ayant peu de relations maritimes avec les foyers de contamination est restée à peu près indemne. Cependant, en 1804, lors de l'épidémie d'Espagne, la contagion s'étendit de Barcelone à Livourne et 1 500 personnes périrent. En 1883, un malade s'étant rendu à Torre Annunziata devint le centre d'une petite infection amarile qui se répandit autour de cette localité.

Voilà pour les pays chauds d'Europe.

Dans la partie plus tempérée, au nord du 43e parallèle, en France, en Angleterre, on a observé fréquemment des cas de fièvre jaune importés par navires, mais jamais d'épidémie véritable.

En France, les lazarets de Marseille et de Brest ont reçu des malades atteints de typhus amaril, en 1802, 1804, 1807, 1821, 1836, 1839, et plus tard, presque tous les ans, de 1891 à 1900. A chaque fois les ouvriers, employés au déchargement des bateaux ont été atteints : mais il n'y a pas eu de contagion à terre, en dehors des navires.

Les faits de Marseille en 1821 et de Saint-Nazaire en 1861 sont particulièrement intéressans : MM. Chantemesse et Borel ont montré à quel point ils étaient instructifs. Pendant l'été de 1821, alors que l'Espagne était violemment atteinte, un brick, le *Nicolino*, quitta le port de Malaga pour se rendre à Marseille. Le jour même de son départ, le 26 août, un malade mourait à bord : c'était un cas de fièvre

jaune. Pendant le trajet, un second cas se déclara, si bien que lorsque le navire arriva à Marseille le 7 septembre, il fut envoyé au lazaret de Pomègue et mis en quarantaine dans le bassin. D'autres voiliers, au nombre de 40, venant de pays tels que Tunis, Chypre, Alexandrie, où la fièvre jaune n'avait jamais existé, étaient amarrés à la file le long des quais du bassin, rigoureusement isolés, sans aucun contact les uns avec les autres. Cependant des cas de fièvre jaune éclatèrent autour du brick, dans le bassin même du lazaret : du 7 septembre au 2 octobre, 22 personnes furent atteintes. C'étaient des matelots des voiliers voisins, des gardes sanitaires placés à bord pour la surveillance, un ouvrier travaillant sur un ponton amarré à une petite distance.

On observa, avec étonnement, que la maladie, si contagieuse à bord du navire et dans son voisinage immédiat, ne l'était pas autour des malades lorsque ceux-ci étaient transportés à l'hôpital ou, — comme l'ouvrier atteint, — dans leur maison, en ville. Aucun cas de contagion ne se produisit en effet, ni dans l'hôpital, ni dans la ville. C'est que ce n'est pas le malade lui-même, ni ses vêtemens, ni son linge qui sont les véhicules de la maladie, ni même les hardes des morts : ce sont les moustiques, les stégomies, insectes casaniers, qui, de leur propre mouvement, ne s'éloignent jamais de plus de quelques centaines de pas du lieu qui les vit naître. Dans le cas présent, ce berceau du moustique infectieux, ce domicile, c'étaient les coins obscurs du bateau, le *Nicolino*.

L'épidémie de Saint-Nazaire, en 1861, fournit un exemple analogue. Le bateau *Anne-Marie*, parti de la Havane le 13 juin, arrive à Saint-Nazaire le 25 juillet. Neuf matelots ont été atteints de fièvre jaune au cours du voyage, mais ils sont guéris; l'état sanitaire est bon et le navire est admis à la libre pratique. On ouvre la cale, repaire de l'insecte, véritable boîte de Pandore; on décharge les marchandises, on procède aux réparations. Aussitôt des cas de fièvre jaune se déclarent sur les déchargeurs, sur les ouvriers, sur des personnes habitant dans le voisinage du navire infecté. Du 25 juillet au 16 août, 21 individus sont atteints. L'épidémie dont l'*Anne-Marie* est le foyer s'étend aux bateaux voisins : 10 cas nouveaux s'y déclarent plus ou moins tardivement après qu'ils ont quitté le port.

L'Angleterre s'est trouvée, par rapport à la fièvre jaune, dans les mêmes conditions que la France. Les ports de Falmouth, de Southampton, de Londres ont reçu à plusieurs reprises des malades. Des épidémies ont pu se déclarer autour du navire contaminé, c'est-à-dire portant dans ses flancs des exemplaires de stégomies. Celles-ci, infec

tées au départ ou susceptibles de s'infecter, pendant la traversée, aux malades du bord, inoculent la maladie à quiconque approche. Quelques-unes passent sur les navires les plus voisins, les infectent et les transforment ainsi en nouveaux foyers morbides. C'est l'histoire de l'épidémie de Saint-Nazaire en 1861. C'est aussi l'histoire de ce qui se passa quatre ans plus tard à Swansea, en Angleterre, où le voilier *Hécla*, arrivant de Cuba, contagionna une vingtaine de personnes venues à bord et un autre bâtiment amarré dans son voisinage.

Ce n'est pas le lieu de donner un récit détaillé de toutes ces épidémies. Il suffira de dire que toutes les particularités observées s'expliquent admirablement par la supposition que le moustique est le seul agent de propagation du germe infectieux et par la connaissance de son genre de vie, de ses mœurs et de ses habitudes.

II

Ce qui vient d'être dit sur la répartition géographique de la fièvre jaune a mis en évidence la tendance de cette maladie à gagner toujours du terrain. On a vu les progrès continuels de son extension depuis les débuts du XVIe siècle. Peut-on prévoir où s'arrêtera cette marche envahissante, en supposant que l'hygiène savante n'intervienne pas pour y couper court ? Doit-on supposer qu'elle continuerait indéfiniment et que le fléau asservirait sans cesse de nouveaux territoires à mesure que se développera la navigation et que se multiplieront les relations avec les pays contaminés ? Quelles sont, enfin, les contrées menacées dans un avenir plus ou moins prochain ?

Il est facile de répondre à ces questions. Il suffit d'en traduire l'énoncé dans une langue conforme à la doctrine de la propagation par les moustiques. La fièvre jaune s'implantera partout où la stégomie vit et se multiplie, ou mieux partout où elle est capable de vivre et de multiplier. Or, et par une heureuse chance pour les pays européens, il se trouve que ce moustique spécifique ne peut vivre que dans des conditions de température très élevées, et d'ailleurs étroitement fixées pour l'accomplissement de chacune de ses fonctions vitales. L'insecte parfait ne peut subsister qu'entre 15° et 38°; au-dessous de 15°, il est paralysé, engourdi, et il meurt; déjà à 18°, il ne se nourrit plus et se meut difficilement. Il ne pique avec énergie qu'au-dessus de 25°. Il s'accouple entre 20° et 30°; mais il n'y a de fécondation que si le thermomètre marque plus de 25°. Il pond dans l'eau des habitations, dans l'eau croupissante des vases à fleurs, des gouttières, des

bouteilles, des baquets, des éviers, et seulement si la température est comprise entre 27° et 30°.

Les conditions du développement de la larve ne sont pas moins rigoureusement précises. L'évolution de l'œuf et l'éclosion de la larve exigent une température comprise entre 20° et 30° : l'optimum est à 28°. Tout abaissement au-dessous de ce chiffre se traduit par un retard plus ou moins considérable. La larve est aquatique : sa respiration aérienne l'oblige à se fixer à la surface de l'eau ou à y venir chercher l'air périodiquement. Elle évolue normalement en insecte parfait en une période de neuf jours pourvu que le thermomètre ne s'abaisse pas la nuit au-dessous de 27° : sinon, la formation de l'insecte ailé, capable de s'accoupler et de se reproduire, exige jusqu'à quarante et soixante jours.

On voit, en résumé, que le moustique spécifique de la fièvre jaune n'accomplit son évolution vitale régulière et complète qu'à une température moyenne de 28° et que tout abaissement diurne ou nocturne du thermomètre compromet quelqu'une de ses fonctions physiologiques.

C'est là une donnée de première importance. Cette étroite sujétion du moustique aux conditions thermométriques est un fait essentiel, capital, pour l'histoire de la fièvre jaune : c'est la clef de tous les mystères. La stégomie a besoin de beaucoup de chaleur, et d'une chaleur soutenue. Dès que le thermomètre s'abaisse, on la voit péricliter : à 15° elle s'engourdit, puis elle meurt bientôt. Cet insecte frileux fait tout ce qu'il peut pour se défendre contre le refroidissement du milieu. Son genre d'existence lui en fournit les moyens. Il vit, en effet, en commensal de l'homme, sous le même toit. C'est un animal domestique, comme la mouche vulgaire. Dès qu'il a froid, il se réfugie dans les cuisines, dans les salles de bain, dans les chambres chauffées, dans les boulangeries, dans les forges. A bord des bateaux il trouve un dernier asile dans le voisinage de la machine, près des conduits de chaleur ou de fumée. Si, néanmoins, la température descend au-dessous de 16°, il tombe dans un état de torpeur et d'engourdissement comparable à celui de la marmotte.

Ces conditions, dans leur rigoureuse précision, sont particulières à la stégomie entre tous les moustiques. Elles rendent compte de beaucoup de traits de l'histoire de la fièvre jaune. Nous n'en citerons qu'un. Il est relatif à la curieuse immunité dont jouissent les habitans de Petropolis au Brésil. Petropolis est en quelque sorte le sanatorium de Rio de Janeiro. C'est un lieu de villégiature situé à 45 kilomètres de la capitale, à une altitude de 830 mètres. C'est la résidence de la popu-

lation aisée, du corps diplomatique, du haut commerce, des banquiers, des fonctionnaires. Avant la tombée de la nuit, tous ces gens se jettent dans le train pour gagner les lieux élevés où ils trouveront, outre la fraîcheur, la sécurité sanitaire. Petropolis, en effet, reste indemne de la fièvre jaune alors que Rio est décimé. Et cependant, il y a, entre les deux localités, un trafic intense, des relations continuelles. Bien plus! il y a des malades de la fièvre jaune qui, ayant contracté l'affection à la ville, la soignent, pendant tout son cours, à la campagne. Et cependant, il n'y a pas de contagion, le mal ne se communique point. C'est que les stégomies ne peuvent vivre sous ce climat; celles qui y sont amenées chaque jour par le chemin de fer ne tardent pas à périr, car les soirées sont fraîches, et pendant les nuits la température tombe souvent au-dessous de 15°.

On donne quelquefois une autre explication du privilège dont jouit la villégiature brésilienne. On l'attribue à l'altitude de cette localité au-dessus du niveau de la mer. C'est à tort. La fièvre jaune et son moustique se rencontrent, en effet, à des hauteurs supérieures à celle de Petropolis. Il suffit de citer les épidémies du Morne Rouge à la Martinique (286 mètres), du camp Jacob à la Guadeloupe (550 mètres), de Newcastle à la Jamaïque (1 200 mètres). En réalité, le régime thermométrique prime toutes les autres conditions.

Il est vrai que les circonstances d'extrême chaleur et d'humidité qui conviennent exactement au moustique de la fièvre jaune se rencontrent réunies le plus habituellement le long des rivages maritimes des contrées tropicales. Les terres de choix pour la pullulation de l'insecte et l'implantation du fléau forment une ceinture autour du globe terrestre, de part et d'autre de l'équateur. Si l'on trace dans l'hémisphère Nord et dans l'hémisphère Sud les parallèles correspondant aux latitudes de 43°, ces cercles marqueront les limites supérieure et inférieure du domaine de la stégomie, et, par suite, de la fièvre jaune. Les régions comprises dans cette vaste zone forment ce que MM. Chantemesse et Borel appellent les *territoires infectables*. Les contrées plus tempérées qui s'étendent de part et d'autre de cette zone sont les territoires interdits au moustique, les *territoires non infectables*. La stégomie calope, en tant qu'espèce, ne peut s'y acclimater, parce qu'elle n'y trouve point cette température moyenne, presque invariable, de 28°, indispensable à l'accomplissement régulier de ses fonctions vitales et, particulièrement, de la reproduction.

La zone infectable représente l'habitat réel ou virtuel du mous-

tique infectieux. C'est la région des épidémies. C'est aussi la région des foyers endémiques possibles, c'est-à-dire de l'infection permanente. Dès à présent, la stégomie, qui est un genre de moustiques très cosmopolite, existe sur des étendues considérables de la zone infectable. Theobald l'a rencontrée aux Indes, en Malaisie, au Japon, en Afrique, en Amérique, dans tous les pays chauds où il l'a cherchée. La contagion est donc capable, si l'on n'y met bon ordre, de s'étendre sur une très grande partie du monde habité. Qu'un navire atteint de la fièvre jaune, c'est-à-dire ayant à son bord des hommes ou seulement des moustiques contaminés, aborde en un point de cette zone, et voilà tout un pays menacé d'épidémie : les hommes s'inoculent aux stégomies, et de nouvelles générations de stégomies se contaminent aux hommes : la maladie progresse; la contagion s'étend en espace et en durée : le port, la ville, le pays sont ravagés. C'est ce que l'on a vu en Espagne, lors des épidémies de Cadix et de Barcelone en 1804 et en 1821.

Les choses se passent tout autrement dans les territoires non infectables, c'est-à-dire situés en dehors de l'habitat naturel du moustique. Le navire contaminé ne provoque plus qu'une épidémie locale et qui s'éteint d'elle-même sur place. Les insectes infectieux, de mœurs sédentaires, ne s'écartent jamais beaucoup du bateau qui les loge : ils ne piquent que les imprudens qui en approchent; tout au plus emménagent-ils sur les bateaux voisins. Comme le climat n'est pas favorable à leur reproduction, leurs ravages ne durent qu'autant que leur vie éphémère. De là ces petites épidémies qui se limitent à un bateau, à un bassin de mouillage et qui s'évanouissent d'elles-mêmes. C'est le cas des invasions de fièvre jaune observées à Marseille, à Saint-Nazaire, à Swansea, et en général dans tous les ports français ou anglais. On en comprend la raison : c'est que l'Angleterre tout entière et la France continentale, dans sa presque-totalité, sont situées au-dessus du 43e parallèle et que, par conséquent, la maladie n'y est point transmissible.

III

Cette ligne de démarcation entre les pays qui sont susceptibles d'infection et ceux qui ne le sont pas, ligne constituée par le 43e parallèle, a une importance considérable dans la lutte contre la fièvre jaune. En deçà, le péril est grave, les mesures sanitaires doivent être rigou-

reuses : au delà, le danger de contagion n'existe pour ainsi dire pas, et le rôle de la police sanitaire se trouve très simplifié. De part et d'autre de cette frontière à la fois entomologique et pathologique, les règlemens du service de santé peuvent et doivent différer. Ils doivent se mettre en accord avec les notions scientifiques. Celles-ci, en effet, éclairent à la fois la théorie et la pratique. Que d'obscurités se dissipent! que de paradoxes s'évanouissent, qui troublaient les observateurs, il y a encore peu d'années! Les médecins du lazaret de Marseille, lors de l'épidémie de 1821, ne comprenaient rien à cette maladie qui était si éminemment contagieuse sur les navires et qui cessait de l'être dès que les malades étaient transportés à l'hôpital ou en ville. Tout est clair, maintenant que les savans de la mission américaine de 1900 nous ont appris que la contagion ne se fait ni par les malades, ni par leurs vêtemens, ni par leurs déjections, mais par des moustiques, qui, dans le cas présent, sont internés sur un bateau. — Quel autre paradoxe c'était pour les médecins épidémiologistes de ce temps-là, que de deux villes, Barcelone et Marseille, l'une propre et neuve, l'autre infecte et vieille, ce fût la première qui fût un lieu d'élection pour la fièvre jaune, tandis que la seconde restait indemne! Il n'y a plus de paradoxe pour qui sait que l'une est en deçà et l'autre au delà de la frontière qui limite l'habitat du moustique contaminateur.

Le 43e parallèle aborde le continent européen au Ferrol, suit les départemens pyrénéens, traverse les îles d'Hyères au-dessous de Marseille, à la hauteur de Livourne : il laisse au-dessous de lui la presque-totalité de l'Espagne, la moitié méridionale de l'Italie et, parmi les possessions françaises, une partie des îles d'Hyères et la Corse. Il faudrait donc se garder de diriger sur quelqu'une de ces îles nos troupes coloniales rapatriées des pays à fièvre jaune.

Les territoires infectables, proie possible pour le fléau, comprennent, ainsi qu'on le voit, une partie assez considérable de l'Europe, l'Afrique tout entière, une grande portion de l'Asie, l'Australie et les îles océaniennes. C'est là un immense empire sur lequel il faut veiller. Il sera de plus en plus menacé à mesure que se multiplieront les relations directes de ses diverses parties avec les foyers endémiques du Brésil, des Antilles et du golfe de Guinée. Le percement de l'isthme de Panama, en ouvrant au fléau la Polynésie et le monde asiatique, pourrait créer un péril formidable.

Le moyen de prévenir cette extension, c'est de s'attaquer à l'agent de propagation, à la stégomie, à la fois sur terre et sur mer : sur terre,

en essayant de détruire les foyers endémiques où l'insecte se contagionne; sur mer, en s'appliquant à détruire le moustique lui-même dans les navires où il trouve asile.

IV

Trois victoires signalées ont été remportées sur la fièvre jaune, au cours de ces dernières années : à Cuba, au Brésil, à Dakar dans l'Afrique occidentale.

Le premier et le plus mémorable de ces événemens, c'est l'extinction du foyer endémique de la Havane. Il a eu lieu en 1901, pendant l'occupation américaine. La presse quotidienne, en d'innombrables articles, en a fait connaître au public les détails. On sait que le brigadier général L. Wood, gouverneur de la Havane, décréta un beau jour que le fléau serait extirpé et les moustiques supprimés dans toute l'étendue de la ville et des faubourgs, et qu'il fut fait ainsi. On a loué comme il convient l'esprit de décision, l'activité, l'énergie et même la rigueur draconienne qui a présidé à l'exécution. Il reste à en montrer la sagesse, c'est-à-dire l'exacte conformité aux notions scientifiques.

L'idée de l'entreprise suppose que le moustique est l'unique disséminateur de la maladie. C'est précisément ce que venait de prouver la commission américaine, instituée l'année précédente. Elle avait montré que tous les autres modes de contagion supposés étaient imaginaires; que l'on pouvait coucher dans le lit d'un malade ou d'un mort, être en contact avec ses déjections, revêtir ses hardes, user de son linge, se confiner dans des chambres mal ventilées, à la chaleur humide de 38° et sortir indemne de l'épreuve, si l'on échappe à la piqûre du moustique. La suppression du fléau se ramène donc à la suppression du moustique. Mais cette prétention de supprimer un ennemi insaisissable paraît folle à première vue. Vous n'arrivez pas, disait-on, à débarrasser une chambre d'un seul cousin qui y bourdonne, et vous voudriez débarrasser un pays marécageux des légions de moustiques qui y pullulent?

La stégomie de la fièvre jaune ne pullule point dans les marécages. Elle n'a pas les mœurs de l'anophèle du paludisme : elle ne vit pas comme celui-ci en pleine campagne; elle habite nos maisons : c'est un insecte domestique. Il est casanier, prudent et frileux. Semblable, en cela, à beaucoup d'autres moustiques, il ne s'écarte jamais de son logis de plus de 5 à 600 mètres, et ne voyage que lorsque son logis, bateau ou wagon, voyage lui-même. Il n'y a pas à craindre que l'insecte soit

transporté au loin par le vent : il le redoute; il ne s'aventure pas au dehors dès qu'il y a un souffle d'air. Le problème se trouve ainsi simplifié : il ne s'agit plus de protéger des étendues immenses; il suffit de protéger l'habitation et ses alentours immédiats, la ville et une zone restreinte autour de celle-ci. Cependant, il serait illusoire, même dans cette étendue restreinte, de prétendre saisir l'insecte au vol ou au repos. On le laisse achever sa courte existence; on lui interdit seulement d'avoir une postérité. On empêche la femelle de pondre, en supprimant les petites masses d'eau tranquille, stagnante, qu'elle recherche pour y déposer ses œufs et qu'elle trouve dans tant d'ustensiles de ménage ou de jardin au fond desquels on laisse séjourner de l'eau. De là l'efficacité des mesures qui interdisaient aux Havanais de conserver de l'eau ailleurs que dans des récipiens fermés ou recouverts d'une couche d'huile ou de pétrole.

L'efficacité des mesures prises par les docteurs Gorgas, Finlay et Guiteras à la Havane, a été complète. La fièvre jaune a disparu. Le 4 avril 1904, dans son message aux Chambres, le président de la République cubaine s'exprimait ainsi : « Il n'y a pas eu, à Cuba, depuis 1901, un seul cas de fièvre jaune non importé. Le pays doit connaître cette excellente situation sanitaire, dont il est redevable à la perfection des mesures de prophylaxie et à la vigilance des autorités sanitaires. »

Les choses se sont passées de la même manière au Brésil. Le docteur Oswaldo Cruz, chargé d'organiser la lutte contre la fièvre jaune, refit à Rio de Janeiro ce qui avait été fait à la Havane. Le succès fut pareil. L'application des mesures commença le 20 avril 1903. La mortalité, qui auparavant était en moyenne de 150 décès par mois, tomba à 8 au mois d'avril et à 4 au mois de juin. Au mois de janvier 1904, on ne comptait que 3 décès.

La France s'est décidée à suivre ces exemples encourageans. Le gouverneur général de l'Afrique occidentale, M. Roume, a adopté une réglementation analogue à celle de la Havane et de Rio de Janeiro, et il a su en imposer l'observation. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Le 29 mai 1905, un malade de fièvre jaune importée mourait à Dakar. Grâce aux mesures prises, ce décès n'a été suivi d'aucun autre. L'épidémie a été arrêtée à son premier pas, et un nouveau désastre épargné à notre colonie déjà éprouvée deux fois en moins de trente ans.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 août.

La paix est faite ! La nouvelle nous en arrive au dernier moment ; le temps nous manque pour mettre tout à fait à jour les observations qui suivent. Elles n'ont plus, au moins partiellement, qu'un intérêt rétrospectif ; mais l'incertitude qu'elles témoignent sur le dénouement des négociations de Portsmouth servira du moins à montrer l'importance de la victoire diplomatique remportée par la Russie. Elle la doit au sang-froid et à la fermeté de son gouvernement, et aussi de son négociateur, M. Witte, qui a justifié les espérances qu'on avait mises en lui. Elle le doit encore davantage, s'il est possible, à M. le président Roosevelt, dont ce qu'on peut dire de mieux est qu'il a bien mérité de l'humanité. La paix ne se serait pas faite sans lui. Son caractère hardi, résolu, généreux, lui avait déjà attiré bien des sympathies : il en a singulièrement accru le nombre et la chaleur par les initiatives qu'il a prises au cours des négociations de Portsmouth. Lui seul peut-être était en situation de faire ce qu'il a fait, comme il l'a fait. Il a été en cela l'interprète éloquent, à la fois souple et fort, des sentimens de tous les peuples et de tous les gouvernemens. Ces sentimens cherchaient une voix ; il leur a donné la sienne. L'honneur en restera attaché à son nom.

Nous ne parlons pas ici en « pacifistes » doctrinaires : on sait bien que nous ne le sommes pas. Mais lorsqu'une guerre a déjà duré longtemps, sa continuation ne peut se justifier que s'il y a une espérance raisonnable d'en changer le cours. Cela peut toujours arriver sans doute ; la guerre est un jeu de hasard presque autant que de force ou d'adresse, et on a vu parfois se produire les retours de fortune les moins vraisemblables. Mais rien n'est plus rare, et jouer sur une carte

aussi incertaine les intérêts les plus graves est une imprudence, qui le plus souvent coûte très cher. Nous en savons, hélas! quelque chose. N'avons-nous pas nous-mêmes, en 1870-1871, prolongé la résistance au delà de ce qu'exigeaient l'honneur et les intérêts nationaux? N'aurions-nous pas pu traiter à meilleur compte si nous l'avions fait plus tôt, avant que toutes nos ressources militaires fussent épuisées? Les plénipotentiaires russes ont dit, à Portsmouth, que la Russie avait été battue, mais qu'elle n'était pas vaincue, et cela est vrai, plus vrai même qu'on ne le croyait généralement, puisque le Japon, en cédant sur les dernières difficultés pendantes, a implicitement reconnu qu'il ne pouvait plus prolonger longtemps la lutte. Mais c'est parce qu'elle pouvait la prolonger encore que l'occasion de traiter était encore bonne pour la Russie. Que serait-il arrivé si le malheur continuant de s'acharner contre sa vaillance, de nouveaux désastres étaient venus s'ajouter à ceux qui se sont déjà accumulés? Ce qui a justifié de notre part, en 1870-1871, une résistance poussée jusqu'aux dernières limites du désespoir, c'est que l'ennemi était sur notre territoire, qu'il en avait envahi une partie considérable, et qu'il s'agissait pour nous de perdre définitivement ou de récupérer peut-être des provinces qui faisaient partie de notre chair. La situation n'était pas la même pour la Russie en Extrême-Orient. Elle pouvait faire des sacrifices, c'est-à-dire renoncer à quelques avantages récemment acquis. Elle restait intacte dans l'immensité de son territoire. Ce n'est pas la perte de la moitié de Sakhaline qui la diminuera sensiblement.

La Russie a obtenu gain de cause sur la question de l'indemnité, et nous l'en félicitons sincèrement. Mais, s'il faut l'avouer, nous n'aurions pas compris que les négociations fussent rompues à ce sujet, comme elles ont failli l'être. Que la Russie se soit refusée à payer une indemnité, ou qu'elle en ait débattu le chiffre avec une énergique ténacité au nom d'intérêts matériels assurément très respectables, soit : mais qu'elle ait introduit là une question d'honneur, c'est ce qui nous a étonné. En vérité, l'honneur n'avait rien à y faire. Il y avait, dans les premières revendications japonaises, des clauses dont on pouvait dire qu'elles portaient atteinte à l'honneur moscovite, aussi le Japon y a-t-il renoncé : ce sont celles qui se rapportaient à la limitation des forces maritimes russes en Extrême-Orient et à la cession des navires de guerre qui s'étaient réfugiés dans des ports neutres et y avaient été désarmés. Cette dernière clause, en particulier, semblait d'autant plus vexatoire qu'elle était, croyons-nous, sans précé-

dens. Quant à la limitation des forces maritimes de la Russie dans les mers jaunes, il y en avait sans doute; mais la prétention qu'on y apercevait d'enchaîner définitivement l'avenir aux fatalités du présent devait paraître intolérable à la Russie. En lui enlevant quelques vaisseaux, en l'empêchant d'en envoyer d'autres dans ces mers lointaines, le Japon ne lui aurait pas porté un préjudice matériel bien considérable; mais le préjudice moral n'en aurait été que plus grand. C'est là qu'il y avait une question d'honneur. La question de l'indemnité pécuniaire appartient à un autre ordre d'idées. Un vieux proverbe français dit que plaie d'argent n'est point mortelle. C'est une plaie qui guérit; c'est une perte qui se répare. Mais à quoi bon insister? La Russie conserve ses milliards; le Japon en a fait son deuil; tout est bien qui finit bien.

Dans son infatigable persévérance en faveur de la paix, le président Roosevelt avait essayé de résoudre la difficulté par une combinaison qui, sans doute, ne devait rien changer à la réalité des choses, mais qui semblait de nature à ménager les sentimens de la Russie. Elle partait de l'hypothèse que l'île Sakhaline était définitivement et totalement tombée au pouvoir du Japon. Après tout, cette île n'était pas essentiellement un territoire russe; elle ne l'avait pas été toujours; elle pouvait cesser de l'être. Elle est très froide, et ni les Japonais autrefois, ni les Russes depuis eux n'avaient su en faire grand'-chose. Ce qu'elle vaut, personne ne le sait au juste. Elle contient — peut-être — des richesses minières : n'est-ce pas ce qu'on dit de tous les pays qu'on ne connaît pas, ou qu'on connaît mal? En tous cas, elle n'a guère servi jusqu'à présent qu'à la pêche. Les Japonais, qui n'ont pas encore peuplé complètement l'île de Yéso parce que le climat en est trop rigoureux, ne devaient probablement pas tirer grand parti de l'île Sakhaline qui est encore plus au Nord. Ils n'ont intérêt qu'à en conserver la partie méridionale pour s'assurer la liberté du détroit qui sépare les deux îles. Mais en admettant que l'île Sakhaline appartînt aux Japonais par droit de conquête, M. Roosevelt s'est demandé si les Russes ne pouvaient pas leur en racheter la partie septentrionale. Combien? Nous ne savons pas exactement le prix que les Japonais en auraient éventuellement demandé. M. Witte s'est contenté de dire, dans ses confidences à la presse, qu'il serait supérieur à deux milliards et demi, ce qui est beaucoup. Le gouvernement russe a vu dans le rachat qui lui était proposé un déguisement dissimulé de l'indemnité qu'il avait déjà refusé. Il a maintenu son refus et a déclaré que, sous une forme quelconque, il ne paierait pas

un kopek. La combinaison de M. Roosevelt était ingénieuse et paraissait très sage. L'obstination des Russes qui semblait l'être beaucoup moins, l'a été finalement davantage. Le succès a tout justifié.

Nous ne parlons pas des autres exigences du Japon : on y était d'avance résigné à Saint-Pétersbourg. C'est par là que la Conférence de Portsmouth a commencé : aussi ses débuts ont-ils été heureux, et tout semblait y marcher à souhait, sans que personne toutefois se fît illusion sur la suite. On savait bien que les véritables difficultés se présenteraient plus tard. La Russie reconnaissait le protectorat du Japon sur la Corée, et la Mandchourie faisait, au moins nominalement, retour à la Chine. Quant à la péninsule de Liao-Toung, où est situé Port-Arthur, on se rappelle que la Russie l'occupait en vertu d'un bail emphytéotique qui n'était autre chose qu'une cession déguisée. Le Japon a pris la place de la Russie comme sous-loueur : c'est lui qui désormais bénéficiera du bail. En somme, tout ce qui était l'enjeu de la guerre avant qu'elle s'ouvrit reste entre les mains nippones. La Russie reflue vers le Nord. La Mandchourie, qui sera plus ou moins restituée à la Chine, la presqu'île de Liao-Toung, la Corée tombent sous la dépendance du Japon. Ce sont pour celui-ci d'assez grands avantages pour qu'il ait pu se montrer, sinon généreux, au moins modéré sur le reste. Il avait lui-même grand besoin de la paix, peut-être autant, peut-être plus que la Russie pour réaliser ses bénéfices et arrêter ses dépenses qui commencent à dépasser ses ressources. L'impression générale était que, si les hostilités continuaient, il ne tarderait pas à se trouver, sinon à bout de forces militaires, au moins à bout de forces financières. L'argent, qui est, dit-on, le nerf de la guerre, aurait fini par lui manquer. Cette impression était exacte, comme l'événement l'a prouvé : il serait difficile d'expliquer sans cela les concessions finales du Mikado. Elles se sont produites à la manière d'un coup de théâtre, au moment où l'univers attentif et anxieux commençait à désespérer. Il faut louer le Japon de cet acte de sagesse qui ne le diminue nullement, bien au contraire. Après les victoires qu'il avait remportées sur son adversaire, il lui restait à en remporter une sur lui-même. Il y a au Japon une opinion exaltée qui déjà se déchaîne contre les conditions de la paix ; mais il y a aussi une opinion réfléchie, prudente, vraiment politique, et c'est cette dernière qui aura le dessus. Comment pourrait-il en être autrement? Comment les Japonais les plus exigeans fermeraient-ils longtemps les yeux sur les avantages obtenus? Rarement dans l'histoire une guerre heureuse a été pour le vainqueur une aussi

bonne affaire, sans parler du prestige moral qu'il en retire, et qui n'est pas d'un prix moins considérable au milieu de ce monde d'Extrême-Orient qui commence à se réveiller d'un long sommeil, avec des ambitions indéfinies et de redoutables appétits.

La situation de M. Witte a été difficile à Portsmouth; il s'en est tiré très habilement. Certains journaux l'ont accusé d'avoir trop parlé, de s'être trop abandonné au reportage, de n'avoir pas été un diplomate assez silencieux et mystérieux; mais il n'a découvert aucun secret véritable et n'a rien dit, à aucun moment, qui fût de nature à compromettre le succès des négociations. Il a su y intéresser l'opinion. Sur cette terre d'Amérique où l'on ne s'embarrasse guère des traditions et des procédés de la vieille Europe, des allures très libres avaient plus d'avantages que d'inconvéniens. Ce qui a peut-être gêné M. Witte, — on l'a dit du moins, mais nous le répétons sous toutes réserves, et l'événement ne l'a pas confirmé, — c'est la différence des instructions avec lesquelles il est parti de Russie et de celles qu'il a trouvées en Amérique, en y arrivant. Les premières auraient été plus conciliantes que les secondes. Que s'était-il passé dans l'intervalle ? L'entrevue de Bjœrko, à laquelle l'imagination publique a une tendance à attribuer une influence excessive sur les événemens qui ont suivi. L'empereur Guillaume, toujours inquiet du péril jaune, aurait donné à l'empereur Nicolas des conseils belliqueux. Rien ne prouve qu'il en ait été ainsi : on ne peut faire que des suppositions sur les entretiens Bjœrko, et il serait à la fois puéril et dangereux d'en trop faire. La méthode des deux empereurs n'est peut-être pas meilleure que celle de M. Witte, mais elle est fort différente. C'est à minuit, au milieu des plus épaisses ténèbres, loin de tout et de tous, confinés dans un tête-à-tête sibyllin, qu'ils ont échangé quelques propos dont nul ne peut savoir s'ils ont eu une importance proportionnée à une mise en scène aussi soignée. Les choses ont continué de suivre leur cours normal jusqu'à l'heureux dénouement qui vient de se produire, et nous avons dit à quelles influences le bienfait et la surprise en sont dus.

Enfin, ce cauchemar de la guerre russo-japonaise cessera de peser sur le monde. La Russie, momentanément enlizée en Extrême-Orient, faisait défaut à l'équilibre de l'Europe, ce qui n'augmentait pas pour elle les garanties de tranquillité. Mais c'est la France, alliée de la Russie, que cette situation intéressait surtout, et quelle que soit la vivacité des sentimens que nous inspirait l'humanité souffrante et sanglante dans les plaines de Mandchourie, nous avions d'autres motifs encore de désirer la fin de la guerre. Elle est finie.

Au dedans, la situation de la Russie continue par malheur d'inspirer des préoccupations. Un peuple malheureux est toujours mécontent, et quand son malheur atteint certaines proportions, son mécontentement prend vite une allure passionnée. Il faut avouer, d'ailleurs, que la nation russe a de bonnes raisons de réclamer un changement radical dans un système politique qui a produit les résultats qu'on vient de voir. Si on juge de l'arbre par ses fruits, l'absolutisme doit être condamné. L'autocratie a pu être quelquefois, par hasard, provisoirement, une forme vigoureuse de gouvernement : c'est lorsqu'il y a eu un autocrate puissant par le génie et par la volonté. Mais ces rencontres sont clairsemées dans l'histoire, et ce n'est pas sur un homme, ni même sur une dynastie, qu'on peut faire uniquement reposer les destinées permanentes d'un pays. Il faut encore des institutions qui assurent à ce pays lui-même une participation au gouvernement de ses affaires, ou du moins à son contrôle, et cette participation a jusqu'ici totalement manqué à la Russie. Lorsque le souverain s'est appelé Pierre Ier ou Catherine II, la Russie a été grande parce que le maître l'était lui-même; mais le caractère d'un homme, comme le disait Alexandre Ier à Mme de Staël, n'est jamais qu'un « accident heureux, » et rien à la longue ne supplée à des institutions où la liberté a sa place légitime à côté de l'autorité. L'empereur Nicolas II s'en est rendu compte. On peut lui reprocher d'avoir eu des hésitations, d'avoir procédé par des tâtonnements en sens contraires, d'avoir avancé puis reculé, d'avoir quelquefois parlé dans un sens et agi dans un autre, enfin de n'avoir pas fait d'un seul coup tout ce qu'il convient de faire immédiatement ; mais nous ne sommes pas sûr que ceux qui le critiquent auraient mieux fait à sa place, et, dans la situation pénible où il se trouve, il faut lui savoir gré d'une bonne volonté qui, en somme, n'est pas restée sans effets. Il a donné à la Russie un commencement de constitution qu'il a lui-même qualifiée de perfectible. On ne s'en tiendra certainement pas là : on ne le pourrait pas quand même on le voudrait. Dans un temps peut-être prochain, il faudra marcher en avant ou revenir en arrière. Mais cela ne dépendra pas seulement de l'Empereur, bien qu'il continue de se proclamer autocrate : cela dépendra surtout de l'usage que la future « douma, » c'est-à-dire la future assemblée nationale, saura faire des pouvoirs qui lui ont été attribués.

Quoi qu'on en dise, ces pouvoirs sont considérables : le seraient-ils moins, que l'existence seule d'une assemblée délibérante élue est en Russie toute une révolution. La mauvaise foi elle-même ne peut

pas le méconnaître entièrement. Chez nous, la presse radicale et socialiste s'est montrée fort sévère pour la Constitution due à l'initiative impériale, et encore plus pour la proclamation qui l'accompagnait. Peu importe la proclamation. Elle n'est pas bien bonne en effet, parce qu'elle fait trop de réserves et contient trop de réticences. La phraséologie en est longue et traînante. Il faut un autre accent pour se faire entendre d'une nation qui souffre et qui attend un remède à ses maux. Mais l'impression d'un manifeste est l'affaire d'un jour; la Constitution seule est durable. Après avoir qualifié celle-ci de détestable, nos journaux les plus avancés finissent par déclarer tout comme nous que les conséquences en seront d'une portée incalculable, et que le jour où elle a été promulguée par ukase impérial sera peut-être le plus important de l'histoire de la Russie. La parole, en effet, a été donnée pour la première fois à un pays auquel on l'avait toujours refusée, et c'est là un fait immense. Sans doute le corps électoral est trop étroit et devra plus tard être élargi. Le droit de vote repose sur le cens, ce qui en exclut la presque-totalité des paysans et des ouvriers : mais n'aurait-il pas été d'une souveraine imprudence d'introduire brusquement et en masse dans la vie publique des classes qui n'y sont en rien préparées et qui s'y seraient montrées, ou lourdement conservatrices et dociles, ou dangereusement anarchistes ? Les classes rurales en particulier sont plongées dans la plus épaisse ignorance : elles ne sortiraient aujourd'hui de la soumission complète, absolue, envers l'Empereur, que pour s'abandonner avec toute la violence de l'instinct déchaîné aux emportemens du socialisme agraire. D'ailleurs l'empire russe est si grand, les provinces qui le composent sont si différentes les unes des autres, et quelques-unes sont encore sous le poids de fatalités historiques si redoutables, qu'il était impossible d'appliquer partout la même règle, à moins d'en restreindre beaucoup les conditions. L'idée d'introduire purement et simplement le suffrage universel en Russie ne peut pas se présenter, au moment où nous sommes, à l'esprit d'un homme sensé. Il faut laisser à l'avenir ce qui lui appartient. La politique, au total, est l'art des préparations et des transitions, et un pays ne serait pas digne de la liberté s'il ne savait pas la conquérir peu à peu, en justifiant toujours sa prétention à ce qu'il en réclame par l'usage qu'il fait de ce qu'il en a déjà obtenu.

On se plaint encore que l'Empereur, en même temps qu'il a octroyé une constitution, ou un commencement de constitution à son peuple, ne lui ait pas donné avec largesse la liberté de la presse et le

droit de réunion. On se plaint enfin qu'il n'ait pas accordé une amnistie générale. L'amnistie est désirable ; ce n'est toutefois qu'un incident passager. Les effets de la liberté sont permanens. Il vaudrait mieux, à coup sûr, que les électeurs pussent écrire, parler, se réunir, se concerter avant de nommer leurs représentans ; mais, quelle que soit l'assemblée qu'ils auront élue, on peut être certain qu'elle participera du caractère de toutes les assemblées du même genre. Elle réclamera les libertés laissées en souffrance, et elle saura finalement les obtenir. Qu'on se rappelle notre Corps législatif sous le second Empire. L'opposition, au début, était réduite à cinq membres ; deux ou trois d'entre eux savaient parler et cela a suffi. Qui peut mesurer l'effet que produira en Russie, le pays du silence, la première voix qui s'élèvera hardiment pour dénoncer les abus de pouvoir et la corruption administrative, et réclamer au nom du peuple la probité chez les gouvernans, la liberté chez les gouvernés, la justice pour tous ? Ce sera une innovation prodigieuse de voir une assemblée demander compte aux ministres et aux fonctionnaires de leurs actes, et établir leur responsabilité vis-à-vis d'elle, c'est-à-dire vis-à-vis du pays, alors que cette responsabilité n'a existé jusqu'ici que vis-à-vis de l'Empereur, ce qui la rendait le plus souvent illusoire. L'Empereur, en effet, quelle que soit sa bonne volonté, ne peut pas tout voir, ni tout savoir.

Enfin la Chambre discutera les lois et votera le budget. Il est vrai qu'elle n'aura que voix consultative dans la préparation des lois : le Conseil de l'Empire en décidera en fin de compte. Cela pourra donner une existence un peu plus réelle au Conseil de l'Empire qui, pour le quart d'heure, n'en a qu'une assez débile et fictive, mais cela ne lui donnera pas un prestige suffisant pour lui permettre, longtemps et souvent, d'arrêter une loi qui aurait l'opinion pour elle et que le pays réclamerait fortement. Si une lutte systématique et un conflit permanent s'établissaient entre le Conseil de l'Empire et la « douma » nationale, cette dernière finirait très probablement par l'emporter. Mais n'y aurait-il pas eu des inconvéniens très graves à donner le droit absolu et exclusif de légiférer, et cela en dernier ressort, à une assemblée unique qui d'ailleurs, quelles que puissent être son intelligence et sa bonne volonté, commencera par de l'inexpérience et devra faire sa propre instruction? Les monarchies les plus parlementaires, comme l'Angleterre par exemple, ont deux Chambres dont l'une est élue par le pays et dont l'autre est l'émanation du souverain et représente les intérêts traditionnels du pays. Ce système

a fait ses preuves. Celui des assemblées uniques a fait aussi les siennes, chez nous en particulier, mais elles ne se recommandent pas seulement par des bienfaits. L'idée d'une assemblée sans contrepoids, c'est-à-dire souveraine, ne saurait en Russie se recommander plus que celle du suffrage universel a l'esprit d'un homme politique raisonnable. Une assemblée d'une part, l'Empereur de l'autre et aucun intermédiaire entre eux formeraient une étrange constitution! C'est alors qu'on pourrait accuser de déloyauté ceux qui l'auraient organisée. Le choc serait, en effet, inévitable et prochain entre deux forces dont aucune ne voudrait se soumettre à l'autre; mais elles seraient si inégales qu'il est facile de prévoir laquelle des deux resterait maîtresse du terrain. Le duel ne serait pas long; l'Empereur serait le maître. Le pays, dira-t-on, se soulèverait tout entier; la révolution se déchaînerait; la république s'installerait sur les ruines du trône renversé. Chimères que tout cela, et chimères qui n'ont rien de séduisant! Nous voyons bien l'anarchie en Russie, mais nous n'y voyons pas la révolution. Le pays est désorganisé, et cette désorganisation se traduit par un grand nombre d'incidens locaux dont quelques-uns sont très graves : par contre ce souffle puissant qui unit tous les efforts, les pousse vers un même but et emporte tout avec lui, ne s'y fait sentir nullement. Il peut y avoir en Russie des conspirations, des révoltes, des violences partielles, dont quelques-unes frappent quelquefois très haut; mais la révolution, qu'on la craigne ou qu'on l'espère, n'y est pas mûre, et les plus intelligens de nos radicaux le reconnaissent avec sincérité. C'est pourquoi il faut beaucoup attendre de la bonne volonté impériale et se garder de la décourager ou de la lasser par des exigences irréalisables. A procéder autrement, ce n'est pas la révolution, mais la réaction qui répondrait. On peut trouver insuffisant ce que l'Empereur a donné : qu'on s'en serve néanmoins, qu'on en fasse l'essai, qu'on s'y applique, et on verra bientôt qu'une constitution, même rudimentaire, ne saurait rester stérile lorsqu'elle désigne des électeurs, que ceux-ci élisent une assemblée, et que celle-ci a des droits politiques, même restreints. Là est la véritable révolution, et la seule qui soit possible en ce moment.

L'initiative impériale n'a pas été tout à fait spontanée; elle était sollicitée de toutes parts et les circonstances en faisaient une nécessité. Mais enfin l'Empereur a eu le mérite de la prendre et les amis de la liberté doivent lui en être reconnaissans. Il est, toutefois, regrettable que l'élection et la convocation de l'assemblée aient été remises au commencement de l'année prochaine. On a craint peut-être de faire

concorder cette initiation au parlementarisme avec les inquiétudes de la guerre et avec les émotions inséparables des négociations pour la paix. Mais aujourd'hui que la paix est faite, pourquoi attendre davantage? Il semble que l'heure soit favorable pour établir entre le pays et l'Empereur la collaboration que celui-ci a déclarée nécessaire, et c'est beaucoup de choisir le bon moment.

La question marocaine, toujours pendante entre l'Allemagne et la France, n'a pas fait un pas appréciable vers la solution. Les derniers incidens se rattachent à deux ordres de faits très distincts. D'une part, l'Allemagne négocie avec nous en vue d'une entente à établir sur le programme à soumettre à la future conférence; de l'autre, elle travaille et intrigue à Fez en vue d'obtenir de la complaisance, de la faiblesse, ou de l'intimidation du Sultan, ce qu'il faut bien appeler des avantages particuliers. Ce double jeu n'est pas fait pour améliorer notre situation réciproque. Une note officieuse, émanant du ministère des Affaires étrangères, a paru, il y a quelques jours, dans la presse : elle rappelle qu'au moment où nous avons accepté de nous rendre à la conférence, il était ou il semblait entendu que la France et l'Allemagne s'abstiendraient également de rechercher au Maroc toute modification préalable du *statu quo* à leur avantage. Le gouvernement impérial ne le conteste pas : il se borne à dire que, si la construction du môle de Tanger a été concédée à une maison allemande, c'est en vertu d'une revendication qui avait été faite avant les derniers événemens à la suite de vexations dont un de ses sujets avait été victime, et que si le Sultan a conclu un emprunt de dix millions avec des banquiers allemands, il ne s'agit pas là à proprement parler d'un emprunt d'État, mais bien d'un emprunt fait par le Sultan à titre personnel. Il ajoute, ce qui contredit sa thèse, que tous les emprunts marocains, y compris l'emprunt français, seront confondus plus tard par la conférence dans un emprunt de liquidation au moyen de l'établissement au Maroc d'une banque internationale. On comprend que de pareilles explications soient loin de nous satisfaire. Si notre acceptation de la conférence devait avoir pour conséquence un arrêt immédiat dans les entreprises des deux puissances à Fez, il est évident qu'au moins d'un côté, cette condition n'a pas été remplie et que, dès lors, nous serions en droit de reprendre notre parole. Quant au programme de la conférence, le gouvernement allemand nous a priés d'en rédiger le projet. Nous l'avons rédigé et le lui avons transmis. Il l'a étudié alors à tête reposée pendant longtemps, et l'a

enfin renvoyé au quai d'Orsay avec des observations qui, d'après une nouvelle note officieuse, s'appliquent à tous les points, non sans y introduire des élémens nouveaux. Nous saurons bientôt ce que cela veut dire au juste, et si les observations allemandes se contentent de proposer des modifications au projet élaboré par nous, ou si elles en changent totalement le caractère. Dans ce second cas non plus, la conférence ne serait pas sur le point de se réunir.

Mais un fait plus grave s'est produit, l'arrestation d'un de nos sujets algériens par le Sultan. Il met en cause, avec notre droit, celui de toutes les puissances civilisées dont les sujets au Maroc sont justiciables de leurs consuls. Notre cause, cette fois encore, est celle de tous sans exception, y compris l'Allemagne : le jour où un acte comme celui que le Sultan vient de se permettre serait toléré, il n'y aurait plus au Maroc la moindre sécurité pour les étrangers, à quelque nationalité qu'ils appartinssent. Le gouvernement de la République a fait ce qu'il devait faire. Il a demandé impérieusement la mise en liberté de l'Algérien interné, la punition du caïd qui l'avait arrêté et une indemnité qui irait en grossissant, d'une certaine somme chaque jour qui s'écoulerait sans que satisfaction nous fût donnée. En même temps, il a avisé les puissances signataires de la convention de Madrid de notre ferme résolution de nous faire rendre justice. Aucune ne pouvait faire d'objection, et l'Allemagne a reconnu la légitimité de notre réclamation en donnant pour instruction à M. de Tattenbach, après avoir contrôlé l'exactitude des faits qui l'ont provoquée, d'agir auprès du Sultan dans le même sens que M. Saint-René Taillandier. Cette affaire ne regarde que nous, et nous n'avons besoin du concours de personne pour la résoudre comme il convient; mais il n'en faut pas moins apprécier l'attitude de l'Allemagne comme une reconnaissance spontanée et assurément très précieuse de notre droit.

Au premier moment, quelques journaux ont cru qu'elle avait pu encourager la provocation du Sultan : rien n'est plus invraisemblable, ni certainement plus faux. L'incident est arrivé, au contraire, fort mal à propos pour M. de Tattenbach qui, malgré son désir d'appuyer en toutes circonstances le Sultan contre nous, s'est vu obligé cette fois de le désavouer. L'acte était trop incorrect; la mesure avait été trop dépassée. Mais si M. de Tattenbach n'est directement pour rien dans la maladresse que le Sultan a commise, n'a-t-il pas contribué à lui tourner la tête en lui versant avec une abondance imprudente le vin capiteux de la protection allemande ? Les nuances se sont alors effacées aux yeux d'Abd-el-Aziz qui s'est cru tout permis. Il verra bien

le contraire, puisqu'il se refuse, paraît-il, décidément à nous accorder la satisfaction que nous avons exigée de lui. Loin de nous l'intention de tirer parti de l'incident pour rien obtenir au delà de ce qui nous est dû, mais nous ne resterons pas en deçà. Comment ne pas ajouter que c'est la première fois, au moins depuis de longues années, que le Sultan ose témoigner envers une puissance européenne d'un pareil dédain, nous allions dire d'un pareil mépris des privilèges que les traités et les traditions lui attribuent sans conteste? Il faut que la situation soit bien troublée pour que de pareils faits se produisent, et elle serait absolument perdue s'ils pouvaient le faire avec impunité. Le mal est si grand que les conseils mêmes de M. de Tattenbach n'ont pas eu jusqu'ici plus de prise sur l'esprit obstiné du Sultan que nos revendications les plus sérieuses. Nous avons voulu introduire un peu d'ordre, un peu de sécurité au Maroc. L'Allemagne n'a pas accepté nos procédés; elle a cru en avoir de meilleurs, on voit les résultats. Il serait urgent de dénouer une situation qui se complique, s'embrouille et se tend chaque jour davantage. Par malheur, l'Allemagne n'a proposé jusqu'ici que la conférence, et elle ne prend pas le plus court chemin pour y arriver.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

MON ONCLE FLO

DEUXIÈME PARTIE (1)

VII

Nous voici de nouveau cheminant sur la route de Pierrefitte, mais cette fois par une matinée radieuse. L'air est d'une limpidité de cristal; pas le plus petit flocon de brume aux arêtes des rochers; là-haut, le ruban de ciel, qui ondule entre les cimes déchiquetées, a le bleu foncé des gentianes du lac d'Estom. Au-dessus du gave, la route en encorbellement serpente, baignée d'ombre. Les tilleuls penchés vers l'eau du torrent et au pied desquels se balancent les éperons jaunes des balsamines sauvages, se montrent dans tout le lustre de leur verdure profuse.

En dépit de cette fraîche gaieté de la terre et du ciel, mon oncle Flo se traîne, languide et dolent. J'attribue sa dépression aux désappointemens de la veille et j'essaye de le consoler de mon mieux :

— Allons! mon oncle, raffermissez vos jarrets et relevez la tête... Les gens de Villotte ne vous reconnaîtraient plus s'ils vous voyaient ainsi, battu de l'oiseau et désemparé, pour avoir été lâché par une cocotte...

Cette épithète blesse l'amour-propre de Florent Garaudel. Comme il a une haute opinion de lui-même et de son bon goût, il regimbe immédiatement :

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

— Mme du Val-Clavin n'est pas une cocotte! proteste-t-il aigrement; sa conduite peut paraître critiquable aux gens qui la connaissent superficiellement; mais, moi, j'ai la conviction que des devoirs de convenance l'ont seuls forcée à s'éloigner... A preuve, le billet où elle s'excuse et me donne rendez-vous à Luz... Non, ce qui m'a démoli physiquement, c'est la pernicieuse action de ces eaux de source, que j'ai bues avec excès... J'ai un Waterloo dans les entrailles et, avec cela, une soif inextinguible qu'exaspère encore la vue du gave... Par momens, je voudrais avoir la bouche assez vaste pour qu'une cascade tout entière pût s'y engouffrer!

Ayant ainsi défendu la vertu de la volage Hermine, Flo retombe dans son accablement. Par surcroît de malchance, le soleil, qui n'avait pas encore pénétré au fond du val, apparaît soudain au-dessus des rochers et nous crible de ses flèches d'or. La route poudroie, aveuglante; les humides poussières des chutes d'eau sont traversées par les rayons solaires et prennent des teintes d'arc-en-ciel. Un sourd frisson agite les broussailles du talus et une longue couleuvre verte émerge des ronces fleuries; elle rampe, lente et onduleuse, sur la route blanche, puis disparaît dans les herbes de la berge...

A cette apparition inattendue, Flo sursaute, recule épeuré et pousse un cri d'indignation :

— Oïe, oïe!... Si les serpens s'en mêlent à présent!... Cette sale route ne finira donc jamais?... Il me semble qu'au lieu de mon sac, je porte sur mes épaules un quintal de bois du Brésil!...

Sérieusement, mon pauvre oncle me paraît vanné à fond, — *hodé*, comme on dit dans le patois de chez nous. — Ses yeux sont battus, une sueur lui mouille les tempes et il bâille à se décrocher la mâchoire. Nous avons eu la précaution de confier nos valises aux Messageries, mais nous avons conservé nos sacs et la chaleur en double le poids. J'ai pitié du lamentable Florent, et je veux le débarrasser de son fardeau. D'abord sa vanité entre en jeu, il se rebiffe et refuse :

— Pas la peine!... Je suppose que nous devons approcher de Pierrefitte...

Dans le calme de l'air embrasé la voix hilare du gave monte comme un éclat de rire. Je n'ose avouer à mon compagnon que nous en avons encore pour une grosse demi-heure... Je me borne à insister pour lui enlever son baluchon; cette fois,

il se laisse faire et me voilà porteur de deux sacs que j'équilibre de mon mieux sur mes épaules. Il est midi, le soleil descend verticalement, et la route est sans ombre. Les deux derniers kilomètres sont les plus durs à tirer, prétendent les troupiers. Enfin, un fronton d'église se montre au-dessus des châtaigniers et nous entendons siffler les locomotives de la gare. C'est Pierrefitte.

— Ouf! gémit la voix creuse de Flo, il était temps... Je n'en puis plus...

Encore un coup de collier, et nous débouchons devant le perron de l'hôtel, où nous sommes accueillis par la rieuse chambrière au foulard grenat. Mais, cette fois, l'oncle est trop fourbu pour avoir envie de galantiser. Il s'affale sur un des fauteuils d'osier du vestibule et ne pipe plus.

— Avez-vous faim, mon oncle?

— Dieu, non ! soupire-t-il faiblement... Je n'ai que soif!

— Savez-vous quoi ?... Vous allez demander une chambre et vous mettre au lit après avoir avalé un consommé... Vous dormirez quatre ou cinq heures et nous ne repartirons pour Luz qu'à la fraîcheur du soir.

Il n'a même plus la force de discuter ma proposition et suit péniblement le garçon qui l'introduit dans une chambre assez proprette, au premier étage. Après avoir surveillé l'installation, j'aide Flo à se déshabiller et je redescends vers la salle à manger où l'on me sert sous la loggia, abritée d'une tente de coutil rayé. Des jasmins touffus enguirlandent les piliers; un robuste magnolia aux larges fleurs crémeuses, déborde les piliers de la terrasse, tamise les rais du soleil et imprègne l'air d'une capiteuse odeur citronnée. La table d'hôte est déserte, les commensaux sont partis, et je demeure seul en tête à tête avec le lunch frugal que j'ai commandé. L'accorte servante expédie promptement mon déjeuner; après m'avoir versé le café bouillant, elle s'esquive à son tour...

Un silence endormeur enveloppe l'hôtel et se prolonge au dehors, à travers la campagne assoupie. La stridente chanson des cigales monte seule dans l'air brûlant. En dépit du café dégusté à petites gorgées, je me sens moi-même sur le point de céder à une envahissante somnolence. Mes paupières clignent déjà, et je m'apprête à partir pour le royaume des rêves, lorsque, entre mes cils demi-clos, je perçois une légère forme féminine qui traverse diagonalement la loggia et se dirige vers une table où

un livre a été oublié. Au mouvement instinctif que j'exécute pour secouer ce commencement de sommeil, la svelte apparition tourne la tête de mon côté et, dans la pénombre, je distingue un visage au teint mat, éclairé par deux limpides prunelles brunes, que je crois reconnaître... Complètement réveillé, je me lève vivement et j'écarquille les yeux; je n'ai pas la berlue : c'est bien Denise Suzor, ma jolie compagne du wagon, qui se meut à quelques pas de moi. Elle n'a point l'air trop effarouché par mon brusque sursaut, et ses rouges lèvres pulpeuses ébauchent un sourire :

— Eh quoi! c'est vous, mademoiselle?

— Mon Dieu, oui, monsieur, c'est bien moi, répond-elle.

— Voilà une rencontre heureuse et à laquelle je ne m'attendais guère... Je vous croyais à Bordeaux, absorbée par vos nouvelles fonctions... Habitez-vous l'hôtel?

— Pour quelques heures seulement et j'y suis en plein dans l'exercice de ce que vous voulez bien appeler « mes fonctions, » réplique-t-elle en riant; j'accompagne ma patronne, Mme Egrefeuil, et sa fille dans une excursion aux Pyrénées. Nous sommes arrivées ici ce matin, et nous en repartons cet après-midi; nous allons rejoindre M. Egrefeuil père, qui nous attend à Luz.

— A Luz!... Décidément, le hasard me favorise... Je vais moi-même excursionner dans la vallée du Bastan et je compte séjourner à Luz.

Insensiblement, nous nous sommes rapprochés du massif de jasmins et, accoudés à la balustrade en face du pic de Villelongue tout ruisselant de lumière, nous continuons gaîment notre causerie.

— A propos, reprend Mlle Denise avec un rien de moquerie au coin des lèvres, qu'est devenu votre ami, le monsieur à la noix de coco?

— Mon oncle?... L'étape de ce matin l'a fatigué... Il dort.

— Ces dames Egrefeuil en font autant... Quant à moi, qui ne suis pas une dormeuse, je profite de la sieste pour respirer plus librement.

— Plus librement?... Êtes-vous à ce point à l'attache?

— On l'est toujours plus ou moins, quand on vit chez les autres.

— Mme Egrefeuil se montre-t-elle exigeante?

— Non, c'est une excellente personne, n'ayant pas pour deux

sous de méchanceté. Seulement, elle s'ennuie dès qu'elle est livrée à elle-même et il lui faut sans cesse une âme charitable qui cherche à la distraire... Mme Egrefeuil est un peu une malade d'imagination; elle se décourage facilement et ne se trouve bien nulle part.

— Et sa fille?

— Mlle Solange se porte comme un charme... Élevée à l'américaine, elle a des allures très indépendantes, des goûts d'artiste... Elle aime surtout le plaisir et, quand elle n'en a pas un en expectative pour le soir, elle est maussade et se plaint d'avoir perdu sa journée.

Mlle Suzor s'interrompt soudain et rougit :

— Je vous raconte là des choses qui ne me regardent pas et qui ne doivent point vous intéresser...; mais j'ai si peu encore l'habitude de renfermer en moi ce que je ressens... Dans ma condition, ce qu'il y a de plus dur, c'est de ne pouvoir se confier à personne... Ne me croyez pas médisante et n'ayez pas trop mauvaise opinion de mon caractère!

— Nullement... Je suis touché au contraire de ce que vous m'estimez assez pour me traiter en ami et me parler à cœur ouvert. Je vous en remercie et je n'abuserai pas de votre confiance... Resterez-vous longtemps à Luz?

— Je ne sais... Mme Egrefeuil a entendu dire beaucoup de bien des eaux thermales de l'établissement de Barzun et elle a résolu d'y faire une saison... Mais elle est d'humeur changeante et se désillusionne vite... Pour le moment, il est entendu que nous essayerons des bains et que nous nous installerons à l'hôtel des Pyrénées, où M. Egrefeuil a retenu un appartement.

Cette nouvelle me cause une joie confuse et je m'écrie :

— Je souhaite que les eaux de Luz opèrent des miracles, car mon oncle a choisi cette petite ville comme point de départ de ses courses en montagne et nous y demeurerons sans doute quelques semaines... J'aurai la bonne fortune de vous y revoir!

— Pour mon compte, avoue ingénument Mlle Suzor, je serai heureuse si nous y séjournons d'une façon sérieuse... Ce que j'ai déjà vu des Pyrénées m'enthousiasme et j'y vais d'enchantement en enchantement...

Tout en devisant, elle fourrage dans le fouillis des jasmins pour y cueillir quelques tiges encore fleuries. Près de nous les épaisses corolles du magnolia exhalent leur pénétrante odeur...

Est-ce ce parfum estival qui me monte à la tête?... J'éprouve un troublant émoi à suivre les souples mouvemens du corps de la jeune fille qui se penche pour atteindre les brindilles étoilées; je ne me lasse pas de regarder son profil qui se détache comme une pâle médaille sur le vert foncé du feuillage. Sans parler, nous contemplons ensemble, par-dessus les châtaigniers dorés de soleil, la molle ondulation des champs de maïs, les prairies où scintillent des rigoles d'eau vive, les nobles formes élancées des montagnes qui se dressent à l'entrée de la gorge du Bastan. L'enthousiasme de Mlle Denise, à la vue de ce grandiose paysage, se traduit en exclamations joyeuses :

— Le beau pays !... Je suis contente de pouvoir l'admirer à mon aise, et de dire mon admiration à quelqu'un qui la comprenne !

Ses yeux bruns se mouillent. A ce moment, elle me rappelle la Charlotte de *Werther*, accoudée à la fenêtre de la maison forestière et versant de douces larmes, au spectacle des bois rassérénés après une pluie d'orage...

Tandis que nous savourons en paix les délices du tête-à-tête, en face de cette campagne verdoyante et ensoleillée, le silence est interrompu par un bruit de roues et de grelots, et nous voyons sortir de la remise un landau vide, attelé de quatre petits chevaux noirs.

— Mon Dieu, voici déjà la voiture!... Il faut que j'aille rejoindre ces dames, soupire Mlle Suzor... Adieu, monsieur!

— Non... Au revoir!... J'espère bien vous retrouver à Luz, mademoiselle...

Nous nous serrons la main et elle s'enfuit. Je reste penché à la balustrade. Déjà les servantes s'agitent dans la cour; deux garçons apportent des bagages et le cocher s'installe sur son siège. Voici que du fond du vestibule émerge une dame assez replète et languissante, voilée de crêpe lisse, enveloppée dans un cache-poussière de tussor... C'est Mme Egrefeuil. Sa fille la suit de près, vêtue d'une courte robe *trotteuse*, coiffée d'une casquette blanche et portant à la main une boîte de couleurs. Denise Suzor apparaît la dernière, chargée d'ombrelles et de coussins qu'elle dépose sur la banquette du fond. Mme Egrefeuil se hisse péniblement dans le landau à côté de Mlle Solange. La demoiselle de compagnie occupe seule le siège qui fait face à ces dames. Le cocher rassemble ses guides, chatouille de son fouet

les petits chevaux de Tarbes qui s'ébrouent et secouent leurs grelots. Soudain, tandis que saluent les gens de l'hôtel, l'équipage se met en mouvement et franchit la porte cochère. J'ai à peine le temps de surprendre un furtif regard, jeté par Mlle Denise dans la direction de la loggia, où je demeure longtemps à écouter le grincement des roues sur le sable et le clair tintement des sonnailles...

A mesure que s'éloigne le bruit du landau, la joyeuse lumière du paysage semble s'amoindrir, et j'ai cette sensation de vague tristesse qu'on éprouve, le soir, dans certaines gares de province, quand l'éclat des becs de gaz décroît subitement après le départ du train.

VIII

Le malaise persistant de Flo ne nous a pas permis de quitter Pierrefitte le même soir, ainsi que je l'espérais. Le lendemain seulement, après avoir avalé une réconfortante tasse de thé au rhum, mon oncle s'est senti plus dispos. Il s'est déclaré « rechavé, » comme on dit à Villotte, et prêt à se remettre en route. — Sac au dos, nous descendons allégrement dans la gorge de Luz, que la fraîcheur matinale baigne encore. Est-ce la satisfaction de voir Florent Garaudel tiré d'affaire, ou suis-je inconsciemment influencé par l'espoir de retrouver Denise Suzor à Luz?... La route, aussi emmurée que celle de Cauterets, me semble d'une grandeur plus souriante et d'une intimité plus aimable. La végétation est d'un vert plus gai. A la base de la paroi rocheuse où le chemin est taillé, un petit ruisseau chanteur court avec des airs pressés; des dentelles de capillaires sont accrochées aux flancs de la roche; des vignes sauvages y suspendent leurs pampres; des bruyères y étalent leurs fleurs roses, lisérées de noir; tout en haut, le soleil commence à dorer les cimes déchiquetées. Flo lui-même, ragaillardi par une bonne nuit de sommeil, daigne goûter cette nature plus amène et se met à édifier de plaisans châteaux en Espagne :

— Pendant que je rêvassais dans mon lit d'hôtel, murmure-t-il, j'ai dressé mon plan de campagne. Luz deviendra pour quelque temps notre centre... Je suis d'avis, dès notre arrivée, de chercher chez de braves gens un appartement commode, dans des prix doux. Nous y vivrons plus confortablement qu'à l'hôtel

où nous nous bornerons à prendre le déjeuner et le dîner, et nous serons ainsi plus libres de nos mouvemens. Pour les courses de montagne, nous n'aurons que l'embarras du choix : le Bergonz, le cirque de Gavarnie, le pic du Midi de Bigorre se trouvent à proximité... Et puis, ajoute-t-il avec un œil luisant et un clignement de paupière, plein de mystérieux sous-entendus, « c'est ici que Rose respire !... »

Je remarque ce regard allumé et narquois, et je me figure que Florent Garaudel, ayant épié mon entretien avec Mlle Suzor, fait allusion à sa présence à Luz. Je rougis légèrement, mais je réplique en jouant l'indifférence :

— Que voulez-vous dire, mon oncle?... Je ne comprends pas.

— Je te croyais plus intelligent... Cela signifie que, indubitablement, Mme du Val-Clavin a élu domicile ici près... J'ai fait jaser la petite chambrière au foulard grenat et j'ai appris que, la veille de notre départ de Cauterets, un landau a amené la fugitive Hermine à l'hôtel de Pierrefitte. La soubrette, frappée de la beauté et de la distinction de cette voyageuse, curieuse en outre et futée comme une servante d'auberge, a interrogé le cocher et a su que la dame allait s'installer à Saint-Sauveur... Ce renseignement concorde d'ailleurs avec le billet qu'elle m'a écrit...

Il tire de son carnet la lettre précieusement conservée et la relit en soulignant chaque mot d'une œillade coulée vers moi :

— Tu vois, conclut mon oncle, que ce n'était pas une défaite... Il est clair maintenant qu'elle réside à Saint-Sauveur et qu'elle m'y attend...

— Pas si clair, puisqu'elle a oublié de vous donner son adresse.

— Ergoteur!... Elle était, comme nous, incertaine du logis où elle élirait domicile. Son adresse, nous la trouverons aisément à l'Établissement des Bains.

— Comment! mon oncle, vous, un homme sérieux et sensé, vous n'avez pas encore oublié cette banale aventure de table d'hôte?

— Banale?... Elle ne l'est pas pour moi... C'est précisément parce que je suis sérieux et sensé, que je rends justice au charme de Mme du Val-Clavin, aux grâces de son esprit... et que je veux cultiver l'amitié d'une personne du meilleur monde... J'ai dit!

Décidément, cette personne du « meilleur monde » l'a bel et

bien ensorcelé. Je comprends au ton impérieux de Florent Garaudel que je ne gagnerai rien à discuter avec lui; mes contradictions ne serviraient qu'a rengréger son obstination et sa folie. Je me tais donc et, pendant un bon quart d'heure, nous cheminons en silence sur la route suspendue au-dessus du Bastan.

A mesure que nous avançons, les deux murs de la gorge reculent et s'évasent. Sur les assises étagées du rocher, de blanches métairies apparaissent parmi des pâturages d'un vert savoureux. Au sortir du défilé, la route, plantée de peupliers, serpente paresseusement à travers des prairies où cent ruisselets scintillent au soleil. Bientôt nous apercevons Luz. La petite ville, couronnée par les deux tours de l'église des Templiers, se blottit au pied du Bergonz, entre les vallées de Barèges et de Saint-Sauveur. En arrière, les pics qui l'environnent, surgissent, ombrés de bleu à la base, et profilant sur l'azur leurs cimes d'un velours doré. Quelques-uns ont gardé des chapeaux de nuées et fument, pareils à des volcans.

Nous nous arrêtons un moment devant ce paysage d'une fraîcheur exquise et d'une idéale noblesse. L'oncle Flo, qui était en train de remonter sa montre, a un si exceptionnel sursaut d'ébahissement, qu'il laisse tomber sur la chaussée son précieux chronomètre, ce qui refroidit soudain son enthousiasme. Il a beau secouer la montre, elle ne marche plus : « Le ressort est cassé! » grogne-t-il piteusement. — Il aurait bonne envie de s'en prendre à moi, mais, comme sa maladresse est seule cause de l'accident, il se borne à exhaler sa mauvaise humeur, en discutant aigrement sur le choix d'un hôtel.

— Descendons provisoirement à l'hôtel des Pyrénées, insinué-je hypocritement, et d'après le déjeuner qu'on nous servira, vous jugerez si nous devons y rester...

Je réussis de cette façon à l'entraîner vers cette hôtellerie où sont logés les Egrefeuil. Elle se dresse précisément à l'entrée du bourg. Par un fortuné hasard, il se trouve que l'hôtesse est avenante et le menu, excellent. L'établissement a bonne mine. Les servantes sont empressées; l'omelette aux cèpes, les perdreaux rôtis à point et les pêches du dessert rassérènent Florent Garaudel, qui est un tantinet sur sa bouche. Sitôt son café avalé, il entre au bureau de l'hôtel et explique notre intention de prendre nos repas à table d'hôte, mais de loger en ville...

— Parfaitement, répond la prévenante hôtelière, il y a à cent

pas d'ici un appartement vacant chez l'horloger Casmajoux... Salon et deux jolies chambres à coucher... Allez-y de ma part et tâchez de vous arranger... Les Casmajoux sont de la crème d'honnêtes gens...

En apprenant qu'il aura affaire à un horloger, Flo bondit sur la route et je le suis. A cent pas, en effet, une enseigne qui se balance au-dessous d'un balcon vert, annonce aux passans que « Casmajoux vend des montres et achète des matières d'or et d'argent. » La maison est gentille ; une vigne grimpante enguirlande le balcon sur lequel ouvrent les fenêtres du premier étage. Je laisse mon oncle se précipiter chez les époux Casmajoux. Dix minutes après, je le vois revenir, la face épanouie :

— C'est conclu ! L'horloger a été raisonnable... J'ai loué pour deux semaines et il me raccommodera ma montre par-dessus le marché... Cours aux messageries, fais brouetter ici nos bagages et nous nous installerons séance tenante... Après quoi, nous pousserons une pointe jusqu'à Saint-Sauveur.

Le transport des valises et l'emménagement nous ont pris une bonne partie de l'après-midi. L'appartement est propre et convenablement meublé. Mon oncle, comme de juste, a choisi la chambre la plus confortable, celle qui donne sur le balcon... La mienne est orientée face à la montagne, au-dessus d'un coin de pré encadré par des peupliers.

Flo ayant fait tous ses tours, rangé minutieusement ses nippes dans les placards, et changé de toilette, se décide enfin à m'emmener avec lui. Mais, dans l'intervalle, le ciel s'est plafonné de nuées, l'air est devenu étouffant, et tout annonce un prochain orage. Nous n'en franchissons pas moins le torrent de la Lise et nous voici sur la route. Il faut quinze minutes à peine pour aller d'un bourg à l'autre et le trajet serait charmant à travers les prés mouillés de ruisseaux clairs, n'étaient la touffeur de l'atmosphère et l'aspect menaçant des nuages. De longues écharpes de brume voilent les pics et descendent lentement vers les prairies. A l'entrée de l'unique rue montante de Saint-Sauveur, nous sommes surpris par une averse. Impossible d'aller plus avant. Partagé entre le désir de connaître l'adresse de son Hermine et la crainte de gâter « ses effets, » Flo s'est empressé de se réfugier dans le vestibule d'une maison meublée. Adossés face à face aux jambages du porche, nous regardons mélancoliquement la pluie gicler sur la chaussée et la rigole du caniveau se

changer en un torrent jaunâtre. A chaque instant, mon oncle penche sa tête au dehors pour guetter une éclaircie ; mais le ciel demeure implacable et l'ondée redouble de violence.

— Fichu temps ! ronchonne Florent Garaudel, c'est fait pour nous !

Son front se rembrunit, et il s'hypnotise à contempler le ruisseau grossissant qui déborde sur le trottoir. Une longue demi-heure s'écoule et la pluie persiste. Alors je me hasarde timidement à insinuer qu'il y a un loueur de voitures, en face de notre refuge, et que si nous voulons arriver à Luz pour l'heure du dîner, le mieux serait de nous arranger avec cet industriel et de nous faire reconduire à l'hôtel. Flo regimbe d'abord ; puis, comme le déluge continue, il se résigne en maugréant. Je traverse la rue et je m'abouche avec le loueur qui consent à nous rapatrier moyennant cinq francs. Vingt minutes après, une victoria attelée d'un petit cheval nerveux stoppe devant le porche. Nous nous abritons tant bien que mal sous la capote ruisselante et nous roulons vers le fond de la vallée.

Ironie des élémens ! A peine avons-nous franchi le pont, la pluie diminue, les nuages se déchirent, et subitement le ciel s'éclaircit. Cette capricieuse embellie achève d'exaspérer mon oncle. Il m'accuse d'avoir manqué de clairvoyance ! « Je savais bien, moi, grogne-t-il, que cette *allevasse* ne pouvait durer... Peste soit des gens qui n'ont pas plus de patience qu'un chat qui s'étrangle ! » Si bien que, pour le calmer, je fouille à l'escarcelle et paye le cocher à l'arrivée. Mon geste humilie Flo sans le désarmer. Sa mauvaise humeur redouble quand, en entrant dans la salle à manger, il s'aperçoit que presque toutes les places sont prises. Pourtant, à l'un des coins de la table, cinq chaises restent inoccupées. Mon oncle va s'emparer de l'une d'elles, quand une voix masculine l'interpelle :

— Pardon, monsieur, ces places sont retenues, ainsi que le prouve du reste l'inclinaison des chaises...

Le son de voix du réclamant ne m'est pas inconnu. Je me retourne et me trouve nez à nez avec un joli garçon un peu plus âgé que moi, dont la toilette, à la fois négligée et tirant l'œil, semble combinée en vue d'étonner le bourgeois. Ce touriste est vêtu d'un veston de velours feuille morte et de *knickerbockers* d'étoffe pareille, bouffant sur des bas écossais ; une ceinture blanche est agrafée autour de ses reins par-dessus une chemise

de soie bleu clair, au col largement rabattu sur une cravate à la Colin. Les mollets saillans sous la laine à carreaux, les épaules larges, la mine fleurie indiquent une santé robuste. La tête à la Rembrandt a du caractère; malheureusement, la beauté en est gâtée par deux yeux gris au regard fuyant et par l'expression inquiétante d'une bouche faunesque. Nous nous dévisageons pendant quelques secondes et soudain, avec je ne sais quoi de trop caressant dans l'intonation, l'interlocuteur de Flo s'écrie en me tendant la main!

— Hé! c'est vous, mon cher Silmont?... Enchanté!

Le touriste n'est autre que Sylvain Ternat, — un peintre remarquablement doué, mais chez qui le savoir-faire, l'ambition et l'orgueil sont encore supérieurs au talent. — Bien qu'arrivé de bonne heure à la notoriété, sans avoir lutté plus péniblement que les camarades, Ternat a eu l'adresse de s'auréoler d'une légende de grand homme jalousé, méconnu et persécuté par les gens de l'Institut. Comme il s'est d'abord posé en chef de l'école impressionniste, les ratés, les mécontens, les snobs, attroupés autour de sa personnalité tapageuse, se sont constitués ses thuriféraires et l'ont proclamé un artiste génial, indignement tenu à l'écart par les peintres académiques. On le lui a tant répété qu'il a fini par le croire, car il a une haute opinion de sa valeur et se croit mal récompensé de ses mérites. Aussi s'exprime-t-il amèrement sur l'injustice de ses contemporains. — Je le rencontre parfois dans le monde; nous n'avons ni les mêmes goûts, ni les mêmes opinions; mais nous recouvrons courtoisement nos antipathies d'un vernis de banale politesse.

— Comptez-vous rester quelque temps ici? me demande Ternat; moi, j'y suis avec des amis pour une quinzaine...

Le maître d'hôtel a fini par nous caser, Flo et moi, au bout de la table. Nous nous asseyons et l'on sert le potage. A ce moment, une porte latérale s'ouvre et je vois entrer, comme un rayon de soleil, Denise Suzor, — sur l'épaule de laquelle s'appuie la languissante Mme Egrefeuil, emmitouflée dans une mantille. Ces deux dames sont suivies par la jeune demoiselle que j'ai déjà entrevue à Pierrefitte, et par M. Egrefeuil père, — un florissant gentleman de cinquante ans environ, bien conservé, portant beau, le monocle à l'œil, la boutonnière décorée d'une rose, les joues ornées de blonds favoris à l'autrichienne. Sylvain Ternat s'empresse vers eux et tous les cinq ils s'attablent à leur tour aux

places réservées. Le mari est auprès de sa femme, la jeune fille a le peintre pour voisin, et Denise Suzor occupe modestement la dernière chaise. — Flo, très affairé à déguster son potage, laisse brusquement retomber sa cuiller dans son assiette et semble interloqué à l'aspect de M. Egrefeuil. Celui-ci, par contre, ne paraît pas l'avoir remarqué. Penché vers la dolente Mme Egrefeuil, il partage sa tendre sollicitude entre elle et sa fille Solange. La jeune personne a la mine avantageuse de son père : ses cheveux châtains, séparés par une raie de côté, encadrent de leurs frisons une tête volontaire et intelligente ; les traits sont fermes et nettement dessinés ; les yeux d'un bleu foncé, vifs et hardis ; la bouche est dédaigneuse, le menton un peu massif. Un costume tailleur fait valoir la souplesse de la taille et le joli modelé du buste. Solange Egrefeuil passerait vraiment pour une beauté, n'étaient son aplomb excessif et ses allures trop garçonnières. Le peintre se met en frais pour elle : il disserte à voix haute sur l'art et les artistes, en s'adressant ostensiblement à la seule Mlle Egrefeuil, qui boit avidement ses paroles. Denise Suzor m'a envoyé des yeux un timide salut ; elle prête l'oreille aux propos sentencieux de Ternat et ne dit mot ; mais, comme son regard limpide trahit ses moindres pensées, je devine que les phrases à effet du peintre l'amusent médiocrement. Celui-ci continue de pontifier, néanmoins, pendant toute la durée du dîner. Au dessert, quand déjà la plupart des commensaux se lèvent, il vient à moi. Il a jugé sans doute que l'étalage de nos relations mondaines pouvait lui servir près de ses nouveaux amis ; il me prend par le bras et me traîne vers les Egrefeuil :

— Permettez-moi, dit-il, de vous présenter un romancier de grand avenir, mon ami Michel Silmont...

Mme Egrefeuil hoche languissamment la tête, Mlle Solange daigne sourire, et son père me serre la main avec effusion. — Derrière moi, je sens l'oncle Flo qui s'agite, et je crois bienséant de le présenter à mon tour :

— Mon oncle Florent Garaudel, un botaniste infatigable, qui vient étudier ici la flore des Pyrénées...

Cette fois, la maman remue à peine, Mlle Solange demeure impassible et un furtif sourire effleure les lèvres de Denise Suzor. M. Egrefeuil s'incline cérémonieusement. Flo ne se démonte pas et se tournant vers le chef de la famille :

— Je crois, hasarde-t-il, monsieur, que j'ai déjà eu l'a

vantage de vous rencontrer vendredi dernier, au lac de Gaube!

Un moment embarrassé, M. Egrefeuil rougit imperceptiblement, puis répond d'un ton sec :

— Vous vous trompez, monsieur... Vous n'avez pu me voir au lac de Gaube, car j'étais ici, occupé à préparer l'appartement de ces dames.

Flo est obstiné :

— C'est singulier, insiste-t-il...

Je comprends qu'il va faire quelque gaffe ; je lui coupe la parole en prenant congé de la compagnie et j'emmène mon oncle dehors.

L'orage est loin, le soleil vient de disparaître et les montagnes avec leurs dentelures se découpent nettement sur un couchant couleur orange. L'atmosphère est d'une merveilleuse limpidité et la campagne exhale un parfum de terre mouillée. Je songe au plaisir que j'aurai à renouer connaissance avec Mlle Suzor et, en imagination, je revois son pur visage au ton mat s'enlever sur le fond d'or du ciel, comme dans certaines peintures byzantines...

— C'est égal, murmure l'entêté Florent Garaudel tandis que nous regagnons notre gîte, on ne m'ôtera pas de l'esprit que j'ai déjà rencontré ce monsieur quelque part!...

IX

— Comment va la santé, chère dame ?... Ressentez-vous déjà l'action bienfaisante des sources de Barzun ?...

C'est Florent Garaudel qui de sa voix chantante questionne avec sollicitude Mme Egrefeuil, au moment où elle s'assied à la table du dîner, entre un flacon de pilules et une bouteille d'eau minérale. Nous sommes depuis plusieurs jours à Luz ; mais jusqu'à présent le temps orageux et peu sûr n'a pas permis à mon oncle de tenter l'ascension des « hautes cimes. » Il se dédommage en se liant familièrement avec les Egrefeuil. Il affecte de s'intéresser aux névralgies de la femme et cultive l'amitié du mari, avec lequel il joue aux dominos pendant les après-midi pluvieux. Malgré tout, il reste persuadé qu'il a rencontré M. Egrefeuil au lac de Gaube et tâche sournoisement de capter la confiance du raffineur, afin d'obtenir l'adresse en vain cherchée de Mme du Val-Clavin. Moi-même, je l'avoue, je me prête

au manège de l'oncle. J'en retire double profit : d'abord cela me dispense d'avoir continuellement Flo sur le dos; en second lieu, je puis causer plus facilement avec Denise Suzor. Nous formons maintenant, les Egrefeuil, Ternat et nous, un groupe à part; nous occupons toute une extrémité de la table, où Florent et les deux époux font vis-à-vis au peintre et à Mlle Solange, et où j'ai la chance d'avoir Denise pour voisine.

La salle à manger est toute bourdonnante des propos des dîneurs, du cliquetis de la vaisselle et du va-et-vient des domestiques préposés au service. Il y règne une chaleur lourde et on a ouvert les fenêtres qui donnent sur la rue. Les larges baies laissent voir la route montante et, au fond, les montagnes rougies par le soleil couchant. De temps à autre, les rumeurs de la table d'hôte sont coupées par des claquemens de fouet, des roulemens de voitures et des galops de cavalcades revenant de Barèges ou du pic de Bigorre. Quand le tapage du dehors s'apaise, la voix de chantre de Florent Garaudel résonne de nouveau :

— Les propriétés sédatives et tonifiantes des sources de Barzun sont dues à la présence du sulfure et du chlorure de sodium ; elles agissent efficacement sur le système nerveux, et vous vous en apercevrez bientôt, madame Egrefeuil...

— Je le souhaite, cher monsieur! soupire plaintivement la dame, mais jusqu'à présent mes nerfs sont toujours à fleur de peau et je souffre de cruelles insomnies... La nuit dernière, Mlle Suzor a dû me lire la moitié d'un roman anglais, avant que j'aie pu parvenir à sommeiller...

— Prodigieux! interrompt ironiquement Mlle Solange... Un roman anglais?... Moi, après deux pages, j'aurais pioncé ferme!

— Vous n'aimez pas les romans, mademoiselle? dis-je à mon tour.

— Ça dépend, réplique la jeune fille, je n'aime pas les fictions vertueuses qui ressemblent à des infusions de guimauve... Il me faut des œuvres prenantes, des romans qui soient une tranche de vie, sans réticences bêtes, sans lâches concessions aux bourgeois.

— Hum!... Vous êtes intransigeante!

— L'avenir est aux intransigeans! déclare d'un ton tranchant Mlle Solange, et se tournant vers Sylvain Ternat, elle ajoute : — N'est-ce pas, cher maître?

— Certes, mademoiselle, répond sentencieusement le peintre,

en littérature comme en peinture, le véritable créateur doit obéir à son tempérament et rendre la nature telle qu'il la voit, sans se préoccuper de la convention classique ni des préjugés routiniers du vulgaire; sans jamais surtout transiger avec sa conscience d'artiste. La foule est instinctivement hostile aux talens originaux. Elle les persécuterait au besoin pour les punir de déranger ses habitudes admiratives... S'il m'est permis de parler de moi, reprend-il avec une apparence de modestie, que démentent le pli amer des lèvres et le mépris hautain du regard, j'ai douloureusement expérimenté la haine du public pour toute formule d'art neuve et personnelle. J'ai été bafoué et injurié par la critique officielle, calomnié par mes confrères de la coterie académique. Aussi ne serai-je jamais de l'Institut;... ce qui m'est, du reste, absolument égal!

Pendant que Ternat distille goutte à goutte et module savamment ce petit discours, j'examine alternativement Mlle Egrefeuil et Mlle Suzor. Solange, les yeux allumés, écoute avec ferveur et souligne d'un geste approbatif chaque membre de phrase; quant à Denise, elle ébauche une moue moqueuse et, dans ses sincères prunelles brunes, il me semble lire clairement! « Quel cabotin! » Moi-même, je me sens agacé par cette affectation à se poser en victime et je proteste :

— Franchement, mon cher Ternat, vous n'avez pas lieu de vous plaindre... Votre peinture se vend très bien, vous voilà décoré et vous êtes le chef acclamé de l'école impressionniste...

Il agite la main comme pour repousser cette qualification?

— Je vous en prie, cher ami, déclame-t-il, ne vous servez donc pas de cette dénomination vide de sens!... Le public a la manie de classer les gens de talent en leur collant au dos une étiquette plus ou moins ingénieuse... Impressionniste?... Eh! nous avons tous des « impressions, » c'est la manière de les traduire qui diffère. Dites, si vous voulez, qu'à l'aide d'une technique nouvelle j'ai cherché librement l'expression de la réalité; appelez-moi un « indépendant... » Mais ne me parquez pas dans une école... Ces mots pédans de naturalisme, d'impressionnisme, de modernisme ne réussissent qu'à égarer les esprits, à troubler les cerveaux!

— Oh! oui, M. Ternat a bien raison! approuve naïvement Mme Egrefeuil... Ces mots barbares dont Solange a la bouche pleine me cassent la tête. Tous ces *ismes* me donnent le cau-

chemar... Ils ont contribué à détraquer mes pauvres nerfs...

Là-dessus, sa fille éclate de rire si irrévérencieusement que M. Egrefeuil croit devoir marquer sa réprobation paternelle :

— Solange! murmure-t-il, mon enfant, tu n'es pas raisonnable.

Un silence. Mon oncle, ébaubi par cette discussion à laquelle il n'a rien compris, veut néanmoins se mêler à la conversation :

— Je suis de votre avis, affirme-t-il à Mme Egrefeuil... Tous ces grands mots me tournent dans la tête comme des ailes de moulin. A Villotte, où nous possédons cependant quelques amateurs distingués, nous ne coupons pas ainsi les cheveux en quatre. Nous disons d'un tableau : c'est un bel ouvrage, ou : c'est une croûte; et cela nous suffit... Qu'en pensez-vous, monsieur Egrefeuil?

— Oh! moi, répond le raffineur en bombant sa poitrine, je me déclare incompétent. Je ne m'occupe pas des questions d'art... Je préfère consacrer le peu de temps que me laissent les affaires à mes devoirs de père de famille... L'intimité familiale, la femme et les enfans qu'on entoure de sollicitude, le foyer domestique où l'on apporte chaque soir un peu de joie et de bien-être, voyez-vous, monsieur Garaudel, il n'y a que cela de bon dans la vie; tout le reste n'est que de la viande creuse...

Tandis que M. Egrefeuil débite d'une voix melliflue cette édifiante homélie, rien n'est amusant comme d'étudier le clair visage de Denise Suzor. Elle ne bronche pas, mais sa mobile physionomie parle malgré elle. D'imperceptibles plis du front, le gonflement des ailes du nez, le frémissement des coins de la bouche expriment tour à tour l'incrédulité, l'ironie et la méfiance.

Mlle Solange ne paraît pas, non plus, très touchée par l'éloquence paternelle. Se penchant vers Sylvain Ternat, elle chuchote!

— Allons-y!... Voilà papa parti sur les joies de la famille : paix du ménage, suavités du pot-au-feu, berceaux d'enfans, amour conjugal... toute la lyre... Ben! il en a un toupet!... Ce qu'il est rasant!

Le fait est que ce vertueux discours n'en finit plus; commencé à l'entremets, il ne s'achève qu'avec les raisins du dessert. Le raffineur parle avec onction ; ses yeux bleus s'imbibent d'une céleste douceur; ses favoris encadrent mollement ses lèvres d'où

les phrases coulent comme le lait et le miel de l'Écriture. Il paraît si convaincu que Flo commence à croire qu'il a porté un jugement téméraire, et que ce modèle des époux n'a jamais songé à flirter avec Hermine du Val-Clavin.

Le jour baisse. On a allumé les lampes, et des noctuelles, venues du dehors, tournoient autour des suspensions. Le surchauffement produit par le gaz alourdit encore l'atmosphère imprégnée d'odeurs de victuailles. Mme Egrefeuil tamponne ses yeux et respire un flacon de sels anglais. Déjà quelques dîneurs ont quitté la salle. Sur un signal de M. Egrefeuil, tout notre groupe se lève et va prendre le frais dans la rue. Sur le seuil de la porte, Flo qui chemine côte à côte avec Ternat et auquel la décoration ainsi que les phrases ronflantes du peintre en imposent, croit devoir se montrer aimable avec cette notabilité artistique. Pour entrer en matière, il lui demande s'il a exposé au Salon de cette année. Sylvain Ternat toise d'un coup d'œil le questionneur, qu'il tient pour un parfait philistin, et réplique dédaigneusement :

— Moi ! me galvauder dans cette halle aux tableaux où règne une promiscuité écœurante ?... Non, monsieur !... J'abhorre les exhibitions officielles. Je n'expose que dans mon atelier... Là seulement se donnent rendez-vous ceux qui aiment ma peinture...

Sur quoi, il tourne le dos à Florent Garaudel et va rejoindre Mlle Solange qui l'attend au bas du perron, en fumant une cigarette. Mme Egrefeuil consent à nous accompagner sur la route ; elle s'appuie languissamment à l'épaule de Denise qu'elle a surchargée d'un pliant, en prévision d'une halte nécessitée par son état de faiblesse. J'ai pitié de la pauvre demoiselle de compagnie ; pour la soulager, j'offre le bras à la grosse dame et nous marchons tous trois un peu en arrière. La nuit est d'une admirable limpidité. Dans cet air transparent, les constellations dessinent avec plus d'intensité leurs mystérieuses figures géométriques, où les étoiles de première grandeur étincellent, pareilles à de gros diamans. Les chemins de la voie lactée semblent de légers nuages blancs, immobiles entre la terre et les astres que l'on distingue à travers les poudroyantes nébuleuses. Je fais remarquer cette féerie du ciel à mes deux compagnes ; mais Mme Egrefeuil se refuse à lever la tête. Elle prétend que cela lui donne le vertige. Quant à Denise, profondément remuée par ce magnifique spectacle, elle demeure muette, et je devine seule-

ment son émotion à l'éclat de ses yeux. A la fin, ses lèvres s'ouvrent et elle soupire :

— C'est encore plus beau que les montagnes !

— Oh ! murmure Mme Egrefeuil, Mlle Suzor est une admiratrice de la belle nature... Moi aussi, quand j'étais mieux portante, j'aimais à me promener dans les champs, je raffolais des fleurs et des petits oiseaux. Aujourd'hui, ma déplorable santé me prive de tous ces plaisirs et, par ricochet, j'en prive également la pauvre Mlle Suzor, sans cesse occupée à me soigner... Patientez, ma petite, je vous réserve une surprise... Demain dimanche, je ne prendrai pas mon bain, je dirai ma messe chez moi et vous aurez campos pour toute la matinée.

Cette promesse résonne gaîment à mes oreilles. Elle m'est presque aussi douce qu'à Denise, car elle fait naître en moi le désir de guetter la sortie de la jeune fille et de partager le plaisir de son excursion matinale. Mes regards quittent les étoiles et s'abaissent vers la campagne endormie où tout est sombre, où seuls les grelots des grillons se mêlent au gazouillis des ruisseaux, et où demain j'aurai peut-être la chance de rencontrer la demoiselle de compagnie... Dans le frais silence nocturne je distingue des voix qui se rapprochent ; j'entends le fausset de mon oncle qui alterne avec l'organe onctueux de M. Egrefeuil, et plus loin, les propos de Solange et de Ternat, qui devisent bras dessus bras dessous :

— Dans une peinture, proclame Ternat, la lumière est le principal personnage ; le jeu des rayons lumineux reflétés par les objets constitue l'unique intérêt d'un tableau... Il n'y a, à proprement parler, ni couleurs ni contours, mais simplement des modifications de la lumière...

Comme notre trio marche très lentement, le reste de la bande se décide à nous rejoindre.

— Je crois que nous tenons le beau temps ! s'écrie M. Egrefeuil, et nous avons résolu, Ternat, Solange et moi, de tenter demain l'ascension du Bergonz. M. Florent Garaudel grille de faire connaissance avec « le Righi de la vallée de Luz... » Êtes-vous de la partie, monsieur Silmont?

Diantre soit du Righi de la vallée de Luz !... Celui de l'Oberland m'a laissé suffisamment de déceptions... D'ailleurs, la matinée de demain m'offre une perspective autrement agréable. Je décline donc du mieux que je puis l'invitation des Egrefeuil et,

sans me soucier des grognemens de mon oncle, je réponds que je serai retenu au logis par des corrections d'épreuves. Nous nous séparons devant la maison Casmajoux et, du fond de la route enténébrée, nous entendons retentir les dernières recommandations du raffineur :

— Demain, nous serons à votre porte au petit jour... Heure militaire !... On n'attend personne !...

X

Vers cinq heures du matin, je suis réveillé par des piaffemens de chevaux et des appels tapageurs. La fenêtre de Flo s'ouvre et mon oncle jette par-dessus le balcon cette brève exclamation : « Me voici !... Je descends !... » En même temps, j'entends un remue-ménage précipité, et de lourds souliers ferrés font gémir les marches de l'escalier. Je m'attendais un peu à ce que Florent Garaudel vînt me relancer dans ma chambre, mais il s'est abstenu. Il me garde rancune de mon refus, ce dont je ne suis pas fâché, au fond, car sa bouderie nous épargne à tous deux une fâcheuse altercation. Je me lève, néanmoins, j'entre-bâille doucement les persiennes et j'assiste incognito au départ de la caravane.

Dans la fraîcheur bleue du petit matin, Ternat et Mlle Solange cavalcadent en avant. M. Egrefeuil est également en selle ; mais Flo, qui a conservé un cuisant souvenir de la chevauchée du lac de Gaube, s'est obstinément refusé à renouveler sa première expérience. Brandissant sa pique, il suit à pied avec le guide. Le ciel couleur de perle est très pur ; les montagnes se découpent vaporeuses sur l'horizon teinté de rose. Tout annonce une chaude journée. Lentement, les excursionnistes gravissent la route montante, puis disparaissent après avoir franchi le torrent de la Lise. — Bon voyage ! — Je me sens fier d'avoir reconquis ma liberté ; une joie, suave comme le lever de l'aube, me pénètre et je procéde allégrement à ma toilette. La brave Mme Casmajoux m'apporte mon thé. Je le déguste voluptueusement en écoutant la musique des cloches qui tintent pour la première messe, puis je descends à mon tour pour guetter la sortie de Mlle Suzor.

Un fois sur la route, le son argentin des cloches me suggère une bonne idée. Je songe que c'est aujourd'hui dimanche et que Denise voudra sans doute assister à une messe, avant de mettre

à profit les heures de loisir octroyées par Mme Egrefeuil. Je me dirige donc vers l'église des Templiers qui élève au-dessus du bourg son modeste clocheton flanqué de deux tours militaires, et qu'enferme une ceinture de murailles crénelées. La nef percée de meurtrières et l'abside en cul-de-four achèvent la physionomie belliqueuse de cette chapelle qui ressemble à un fort. Je pénètre à l'intérieur. On en est déjà au *Credo*, tous les fidèles se tiennent agenouillés. Moi, je me dissimule sagement derrière le bénitier, afin de mieux surveiller le défilé des paroissiens à la fin de l'office. Mon attente n'est pas longue ; l'officiant mène bon train sa messe basse et voici que les assistans commencent à s'égrener sous le porche : — montagnards en veste et en béret, vieilles dames enveloppées de la cape noire doublée de violet, jeunes femmes portant le capulet rouge ou bleu ; çà et là, quelques baigneuses étrangères, mêlées aux gens du pays. — Parmi ces dernières, je vois Mlle Suzor vêtue de gris, coiffée d'un chapeau de paille, chaussée de bottines jaunes et tenant à la main, au lieu d'ombrelle, une pique ferrée. Mon visage doit trahir le contentement que j'éprouve, car tandis que je trempe mes doigts dans la coquille pour offrir de l'eau bénite à Denise, celle-ci s'incline et sourit malicieusement.

Dès que nous sommes dehors, elle me tend la main :

— Je ne vous savais pas dévot, monsieur Silmont, et ne m'attendais guère à vous trouver ici... Vous avez donc décidément faussé compagnie à votre oncle?

— Oui, mademoiselle... Je me félicite d'avoir visité l'église au lieu de grimper au Bergonz, puisque j'ai le plaisir de vous rencontrer... Voulez-vous me permettre de vous accompagner pendant votre promenade?

— J'en serai enchantée... Vous connaissez le pays mieux que moi, et vous me conduirez vers quelque site intéressant... Où irons-nous ?

Mes yeux réjouis inspectent un moment la vallée où des ruisseaux scintillent au soleil; les premiers plans de la montagne où, parmi les châtaigniers, des hameaux s'étagent dans la verdure :

— Si vous voulez, nous grimperons jusqu'au village de Sazos, perché là-bas à mi-côte?

— Va pour le village de Sazos... ; à condition que l'ascension ne nous prenne pas trop de temps... Il faut que je sois rentrée à onze heures ; guidez-vous là-dessus.

— Trois heures suffiront amplement pour l'allée et le retour.

— Alors, en route!...

Nous descendons vers la prairie où des files de peupliers entre-croisent leurs dentelures frissonnantes, puis nous nous engageons dans la sente rocailleuse qui monte vers Sazos. Cette sente est bordée de buis à l'odeur amère; des centaines de lézards y frétillent, et Denise les pourchasse avec une joie d'enfant. Les moindres choses l'intéressent ou l'amusent. Le vent, pareil à un orgue de cristal, lui apporte les vibrantes sonorités de la montagne; — petites flûtes des ruisseaux et rumeurs grondantes des cascades, appels lointains des pâtres, sonneries des cloches rustiques. Elle essaye de saisir au vol les *Apollons* aux ailes diaphanes, ocellées de rose; elle se cueille un bouquet d'œillets sauvages, de saxifrages et de millepertuis; le grand air la grise comme un vin pur; ses joues mates se colorent ainsi que des pêches mûrissantes, ses yeux bruns s'illuminent.

— C'est plaisir de vous emmener à la promenade! dis-je en fixant un regard admiratif sur son souriant visage.

— Je suis contente, et cela se voit peut-être un peu trop... Que voulez-vous? Je ne sais ni dissimuler ni modérer ma joie. Je suis semblable aux convalescens qu'on a soumis à une diète sévère et qui se jettent gloutonnement sur la nourriture... Il y a si longtemps que pareille aubaine ne m'est arrivée!...

Nous voici à Sazos. On y sonne le dernier coup de la grand'-messe. De tous côtés, par les raidillons bordés de vernes, les femmes et les enfans se hâtent vers la vieille petite église romane. A travers les haies verdoyantes, les capulets rouges éclatent comme de grosses fleurs de coquelicots. Nous entrons un moment dans la nef; Mlle Suzor se signe et murmure un bout de prière, puis à regret, nous nous remettons en marche vers le fond de la vallée. La descente s'opère par des *grippelots* en escalier où de minuscules cascades chantent à droite et à gauche. Les pluies des jours précédens ont rendu les roches glissantes. Denise n'a pas le pied montagnard; je lui offre mon bras, elle l'accepte et je sens avec une sourde volupté ce bras frais et rond se poser sur le mien. Elle n'est pas rassurée néanmoins et, inconsciemment, s'appuie à mon épaule. Ce mouvement instinctif qui me rapproche plus étroitement de son corps souple me jette en un trouble que j'ai peur de laisser deviner. Une langueur me coule dans les veines et mon cœur se fond ainsi

qu'un fruit mûr pressé par une main brûlante. Heureusement, la traversée est courte, et nous débouchons tout à coup sur un pâtis ensoleillé, où une source susurre sous les plantains et les cressons. Pour me donner une contenance, je consulte ma montre et je murmure :

— Il n'est pas dix heures... Voulez-vous que nous nous asseyions un moment?... Vous devez être fatiguée?

— Non, pas trop... Cependant, puisque nous avons du temps devant nous, reposons-nous un quart d'heure; le site vaut la peine qu'on s'y arrête...

Adossés à une pelouse qui sent la marjolaine et le serpolet, nous demeurons d'abord silencieux, uniquement occupés du paysage, qui a un caractère de grandeur unie à une grâce toute pastorale.

Au bas de la prairie en pente, les toits bruns d'un hameau surgissent d'un bouquet d'arbres aux têtes arrondies. Au delà de ces verdures moutonnantes, la route de Saint-Sauveur court entre ses deux rangées de peupliers; puis le terrain se relève et, dans une ombre transparente, les premiers contreforts de la montagne échelonnent leurs blocs de rochers et leurs pâturages, où des cascades se répandent, pareilles à une chevelure éparse et ruisselante.

— Quelle fraîcheur et quel calme! dit à mi-voix Mlle Suzor... On ose à peine parler, de peur de faire envoler le charme.

— Alors vous êtes contente de votre matinée?

— Très!... Je vous suis reconnaissante de m'avoir donné ce plaisir.

— Et moi, je bénis Mme Egrefeuil de nous avoir fourni cette occasion d'école buissonnière... Au fond, elle vous devait bien cette compensation, car la bonne dame me semble d'ordinaire fort égoïste et accaparante... D'après ce que j'ai cru comprendre, elle vous oblige à veiller une partie de la nuit?

— Pauvre femme! Elle souffre de ses maux imaginaires tout autant que s'ils étaient réels; mais elle n'est pas mauvaise et elle a par-ci par-là de bons mouvemens. Si exigeante qu'elle puisse être, j'aime encore mieux veiller auprès d'elle que de chaperonner Solange pendant ses promenades avec le peintre.

— Où a-t-elle donc connu Ternat?

— Elle l'a rencontré à Arcachon, chez des amis communs. Elle aime « à être dans le train, » et s'est rapidement entichée

de cet artiste, à cause de sa notoriété tapageuse. Il a offert de lui donner quelques leçons d'aquarelle, et de cette façon il s'est insinué dans l'intimité des Egrefeuil, auxquels il impose par son aplomb et ses phrases à effet... Est-ce qu'il est votre ami?

— Je l'ai connu dans des salons où son talent est fort prisé, mais nous n'avons que des relations mondaines et nous ne sympathisons guère.

— Ah! tant mieux!

— Ho! ho!... Je devine à l'énergie de ce « tant mieux! » qu'il n'est pas votre ami non plus.

— Je déteste les poseurs, et M. Ternat manque autant de sincérité que de simplicité.

— Il paraît fort épris de Mlle Solange.

— Il sait qu'elle est riche et fille unique... Il est épris surtout des beaux yeux de la cassette. Il ne serait pas fâché de faire un brillant mariage, mais je crois qu'il se leurre. M. Egrefeuil, malgré son apparente bonhomie et ses vertueuses tirades, est un bourgeois trop positif pour donner sa fille à un artiste. Malheureusement il ne la surveille pas. Mme Egrefeuil et lui laissent étourdiment la bride sur le cou à cette enfant gâtée et extravagante... Et voilà, ajoute tristement Denise, pourquoi mon rôle de demoiselle de compagnie devient très pénible quand je suis chargée d'escorter Mlle Egrefeuil et M. Ternat pendant leurs promenades. Tous deux se moquent du chaperon et me tiennent à distance. Je vois tout sans pouvoir rien empêcher. Le peintre, avec sa langue dorée et ses plaintes de grand homme persécuté, tourne la tête de Solange, qui l'admire comme un héros de roman. Je tremble à chaque instant que cette exaltée ne commette quelque folie, dont on me rendra responsable.

Une soudaine tristesse voile l'éclat de ses yeux limpides. A la voir si subitement angoissée, je suis pris d'une sollicitude attendrie pour cette jeune fille, jetée seule et sans protecteur dans la lutte pour la vie, — pauvre petite graine de chardon tourbillonnant au vent jusqu'à ce qu'elle tombe piétinée sur les pierres du chemin, — et je me hasarde à lui offrir un conseil :

— Peut-être serait-il sage de prévenir les parens et de les mettre en garde contre un danger possible?

— Oui, je me dis souvent que c'est mon devoir... Mais je sais d'avance ce qui arrivera... Solange niera tout et n'aura pas de peine à convaincre son père et sa mère. J'aurai inutilement

troublé leur nonchalance égoïste, blessé leur amour-propre, et quoi qu'il advienne, je risquerai de perdre ma situation et de retomber à la charge de tante Sophie...

Ému de son chagrin, je m'écrie : — Pauvre enfant, je vous plains et je voudrais...

Je m'arrête en songeant que je vais sortir de mon modeste rôle de compagnon de promenade pour manifester trop vivement une excessive sympathie, et je reprends avec plus de calme : — Je voudrais connaître assez les Egrefeuil pour leur ouvrir moi-même les yeux et vous rendre votre tranquillité d'esprit.

— Merci, monsieur... Mais gardez-vous-en bien!... Le remède pourrait être pire que le mal... D'ailleurs, j'ai tort de m'alarmer d'avance ; peut-être n'arrivera-t-il rien de ce que je redoute... Si réellement Solange est éprise de M. Ternat, elle a tant d'empire sur ses parens qu'elle les amènera à vouloir ce qu'elle veut, et tout cela finira, comme dans les vaudevilles, par un mariage... Je ne sais vraiment pourquoi je vous ennuie de mes craintes chimériques et je suis sotte de gâter à plaisir notre belle matinée !

Elle secoue la tête et ses yeux bruns redeviennent clairs; ils semblent refléter la pureté du ciel, la gaîté du soleil, la verte fraîcheur des feuillées. A quelques pas de nous, l'eau bleue de la source se répand sur les cailloux, fait frissonner les brins d'herbe, hausse ou baisse sa voix chanteuse. Elle dit des tas de choses, cette voix du ruisseau ! Tantôt affairée et loquace, elle bavarde comme une ménagère qui revient du marché et se conte tout haut ses menus tracas domestiques, — tantôt elle est mélancolique et cristalline; on croirait entendre la flûte lointaine d'un pâtre qui soupire solitairement ses peines d'amour. Elle est tour à tour tendre ou tapageuse ou mollement berceuse ainsi qu'une complainte de nourrice. Nous l'écoutons silencieusement, Denise et moi, en laissant nos pensées flotter au fil de cette eau sonore. Parfois nos regards se rencontrent et se fondent dans une même rêverie enchantée...

Tout à coup, au milieu de cette paix mélodieuse, une cloche d'église annonce avec des tintemens allègres la sortie de la grand'messe.

— Il doit être près de onze heures, s'exclame Mlle Suzor, en se levant précipitamment, nous n'avons plus que le temps de regagner l'hôtel.

— Déjà!... Comme ces belles heures se sont vite écoulées!... Quand en retrouverons-nous de semblables?...

Denise hoche pensivement la tête :

— Hélas!... Je ne suis pas maîtresse de mon temps, et je dois m'estimer trop heureuse d'avoir pu aujourd'hui profiter de votre compagnie, monsieur Silmont... Ce sont quelques heures de grâce dont je conserverai le meilleur souvenir, mais dont le retour est très problématique...

Nous redescendons lentement sur la route de Saint-Sauveur et nous nous acheminons vers l'hôtel. Au moment de pénétrer dans le bourg, un scrupule me prend; je crains que, si l'on nous voit reparaître ensemble, notre innocente fugue ne soit peu charitablement commentée, et je ne veux pas exposer Mlle Suzor à la médisance de la table d'hôte :

— Je vous quitte, dis-je en lui tendant la main; j'ai encore une course à expédier avant le déjeuner... A bientôt et merci d'avoir bien voulu m'accompagner à Sazos.

— Comment?... C'est moi qui vous remercie, au contraire! murmure-t-elle en me saluant de son clair sourire...

Je suis de loin sa marche rapide au long de la rue montante, puis quand sa robe grise a disparu à un tournant, je vais m'accouder au parapet qui domine le torrent et je contemple l'eau bleuâtre qui court, qui court hâtive, pareille à cette matinée trop vite enfuie...

XI

Vers midi, lorsque la cloche du déjeuner a tinté pour la seconde fois, je me décide à gagner la salle à manger de l'hôtel. Tous les Egrefeuil y sont déjà attablés. Mme Egrefeuil trempe lentement des mouillettes dans un œuf mollet. Les trois excursionnistes, ayant pris un bain et changé de toilette, paraissent tout à fait remis des fatigues de leur ascension; l'air vif des sommets leur a aiguisé l'appétit; ils dévorent. Denise a encore sur les joues et dans les yeux un peu de l'excitation de sa promenade matinale. Je constate l'absence de Flo et regarde, étonné, sa place vide.

— Vous cherchez votre oncle? interroge M. Egrefeuil... Rassurez-vous, il ne lui est rien arrivé de fâcheux. Seulement, il n'est pas suffisamment entraîné et la descente en plein soleil

l'a légèrement vanné. Nous l'avons remis entre les mains de Mme Casmajoux et il a déclaré qu'il déjeunerait dans son lit... Je croyais que vous le saviez. Vous n'êtes donc pas resté chez vous, ce matin ?

— Non, observe railleusement Mlle Solange, M. Silmont et Mlle Suzor ont fait également leur petite ascension... Ils sont montés à Sazos et la promenade a été fort agréable, n'est-ce pas, mademoiselle ?

Denise rougit. Je réponds d'un ton bref : « Charmante !... Excursion très recommandée ! » et je soutiens bravement le coup d'œil moqueur de mon interlocutrice. Elle ne s'en tient pas là, passe avec un geste de garçon la main dans ses cheveux coiffés en nid de merle et ajoute avec une intention maligne :

— Vous avez eu crânement raison de lâcher les épreuves que vous deviez corriger ce matin !

— Je ne les ai pas lâchées, mademoiselle... Réveillé dès l'aube par le départ de mon oncle, j'en ai profité pour abattre vivement ma besogne... A sept heures, tout était fini et, comme je portais mon paquet à la poste, j'ai eu la bonne fortune de rencontrer Mlle Suzor qui sortait de l'église. Je lui ai proposé de grimper jusqu'à Sazos et elle a accepté... Vous voyez que c'est très simple...

— Mon cher, déclare Ternat en se renversant magistralement sur le dossier de sa chaise, vous êtes impardonnable de n'être pas monté au Bergonz ; vous avez perdu l'occasion de contempler une belle chose. Quelle lumière, là-haut, et quelles divines colorations aussi variées que les formes des pics disposés en cercle autour du spectateur !... Le fond des vallées était voilé de buées d'argent, la terre habitée disparaissait sous la brume ; il n'y avait d'admirablement éclairé que les cimes augustes des montagnes... Nous semblions planer dans le séjour des bienheureux !... Un intellectuel comme vous, Silmont, eût éprouvé là d'infinies jouissances d'art. Il est regrettable que vous vous soyez privé de cette fête idéale... N'est-ce pas votre avis, mademoiselle Solange ?

— Bah ! insinue perfidement la demoiselle, avec une oblique œillade lancée dans la direction de Denise, M. Silmont a eu de précieuses compensations...

La méchante peste de fille !... Je l'aurais volontiers giflée... Je me sentais mal à l'aise, je souffrais pour Mlle Suzor... Enfin

le déjeuner se termine et je me hâte de quitter mes voisins pour aller prendre des nouvelles de l'oncle Flo.

Au dehors, le soleil tombe d'aplomb. La route est déserte; seuls des lézards frétillent béatement au long des murs de jardins. En rentrant chez l'horloger, j'aperçois Mme Casmajoux assise au frais dans l'ombre du couloir et occupée à ravauder un bas, en tête à tête avec un vieux perroquet vert qui s'épluche sur son perchoir :

— Mon oncle est là-haut?

L'horlogère hoche le menton affirmativement et pose un doigt sur ses lèvres gercées :

— Chut!... Il dort sans doute... Ah! le pauvre!... Dans quel état ils nous l'ont ramené!... Il n'a pas l'habitude des chemins du *pays*, voyez-vous; pour un homme de son âge, c'est dur de monter au Bergonz et d'en redescendre à pied, par le chaud qu'il fait... Aussi il avait le visage rouge comme une pomme d'amour, et le corps tout en écume. Ça donnait pitié!...

La bonne dame continue en baissant pudiquement les yeux : — Il était tellement trempé qu'il n'a pu parvenir tout seul à ôter sa chemise de flanelle... J'ai dû lui aider à se débarrasser de cette laine mouillée. Il m'a fallu, sauf votre respect, le mettre nu jusqu'à la ceinture, le bouchonner et le changer, ni plus ni moins qu'un enfant... Après quoi, il s'est fourré au lit et je lui ai apporté un verre de vin chaud qu'il a avalé bellement. Il a mangé un œuf frais, grignoté une noix de côtelette et s'est senti un peu ravigoté... Maintenant il repose sous ses couettes et ronfle en soufflet de forge...

Je remercie Mme Casmajoux, je monte l'escalier à pas de velours pour ne pas troubler ce sommeil réparateur, et gagne ma chambre où je m'étends moi-même dans mon fauteuil... En cette position allongée, je ferme à demi les yeux. Sous ma fenêtre dont les volets sont clos, j'entends le torrent qui bouillonne joyeusement; ce rafraîchissant bruit d'eau me reporte en pensée à notre promenade du matin et à notre station dans la prairie où nous écoutions avec délices le ruisselet de Sazos babiller parmi les plantains et les cressons. Je revois la mobile physionomie de Denise passant successivement de l'admiration à la joie, et de cette joie enfantine à une secrète anxiété. Quelle personnalité attrayante que celle de Mlle Suzor! Quels trésors de grâce, de candeur et d'esprit naturel dans ce corps charmant!

Avec quelle sagacité ingénue elle analysait les bons et les mauvais côtés de la famille Egrefeuil, avec quelle mansuétude elle les expliquait et les excusait au besoin. Pauvre fille! Elle ne se dissimule pas les périlleuses éventualités de sa condition de demoiselle de compagnie et elle essaye de les envisager avec une résignation vaillante! Mais les difficultés n'en existent pas moins, et elles ne feront que croître dans l'avenir.

Pendant que j'évoque le lumineux paysage du matin, la situation fausse de Denise au milieu des trois Egrefeuil m'apparaît plus touchante encore et plus digne d'intérêt. Les capricieuses exigences de la vieille dame, les allures équivoques du mari, les compromettantes équipées de la fille, me semblent plus inquiétantes. Je vois, comme en un cinématographe, se succéder les incidens fâcheux qui peuvent se produire. Cette maligne Solange, qui juge les autres d'après elle, commente déjà peu charitablement mes relations d'amitié avec Mlle Suzor. Évidemment elle s'imagine que je cherche à séduire sa demoiselle de compagnie et elle est capable de le faire croire à M. et à Mme Egrefeuil...

Cette appréhension pénètre insidieusement dans mon esprit, pareille au rais de soleil qui s'insinue entre les volets clos de ma chambre et elle gâte la joie que j'avais emportée de notre excursion à Sazos. Elle me tire de ma nonchalante songerie. Je quitte mon fauteuil et me promène nerveusement à travers la pièce obscure. Au dehors, la rue est plongée dans l'assoupissement, sous l'écrasante chaleur de l'après-midi. On n'entend qu'un léger bourdonnement de mouches et parfois, s'échappant du rez-de-chaussée, le galoubet criard du perroquet vert qui se gargarise avec les lambeaux d'une chanson de cabaret :

Quand je bois du vin clairet,
Tout tourne, tout tourne...

Mais ce vulgaire refrain ne parvient pas à me distraire de ma pensée dominante. Je ne suis occupé que de Denise. Son image surgit devant moi, mélancolique ou souriante, telle que je l'ai admirée près du ruisseau, et je songe :

« Voilà une fille de vingt ans, simple, ingénue, aimable; au corps sain et savoureux, à l'âme élevée, au cœur chaud, qui pourrait être une compagne désirable entre toutes; et elle sera vouée à une destinée pénible au milieu de gens peu sympa-

thiques; elle sera à la merci d'un caprice de ses maîtres, exposée à tous les périls qui menacent une créature jeune, pauvre et jolie; si elle reste sage, elle se desséchera dans la solitude, faute d'un honnête homme qui se présente sur sa route hasardeuse et lui dise : — Je vous aime, soyez ma femme, soyez l'amie des bons et des mauvais jours. — Et moi, qui la comprends et l'apprécie, pourquoi ne serais-je pas cet honnête homme? Pourquoi ne prononcerais-je pas ces paroles de salut?... Ah! pourquoi? C'est que, moi aussi, je vis en égoïste. Je suis pétri de toutes les pusillanimités, de tous les préjugés de mon siècle. J'ai beau me targuer de mon indépendance d'esprit, je subis inconsciemment l'influence d'un atavisme bourgeois. On n'est pas impunément le petit-fils de Victor Garaudel, droguiste à Villotte; le neveu de Florent Garaudel, successeur de Victor. Dès l'enfance, en même temps que la « civilité puérile et honnête, » on m'a appris que le commencement de la sagesse était la crainte de la pauvreté; on m'a élevé à croire dur comme fer à la toute-puissance de la pièce de cent sous. Plus tard, à Paris, j'ai vu le monde tourmenté des mêmes préoccupations matérielles, prosterné devant le même veau d'or. Mon âme a pris ainsi un mauvais pli et l'a gardé. Je me suis créé des besoins factices; je me suis acoquiné au bien-être et ne puis plus m'en passer. Certes, pour satisfaire mes goûts de luxe, il me répugnerait de commettre une bassesse et de m'avilir par un mariage d'argent. Mais tout de même, insensiblement, je suis devenu un monsieur circonspect, qui tient à son agréable train-train de célibataire et a peur de compromettre son avenir en se laissant aller à épouser une fille sans dot... Le pli est pris, vous dis-je!... D'ailleurs, un mariage « d'inclination » suppose une mutuelle tendresse, un entraînement réciproque... Sais-je seulement si Denise serait disposée à m'aimer, ou si, en m'acceptant pour mari, elle n'obéirait pas elle-même à des motifs de pure convenance?... »

J'en suis là de mon examen de conscience, quand je perçois, de l'autre côté de la cloison, des ébrouemens sonores et des bâillemens répétés. C'est mon oncle qui s'éveille. Les bienséances me commandent d'aller m'informer de sa santé; je m'achemine vers la porte de communication et je frappe discrètement: « Entrez! » s'exclame une voix grognonne, — et je m'exécute.

Flo, en chemise de flanelle, est assis sur son séant. Ses gros yeux larmoient, ses mèches grises s'ébouriffent autour d'un

foulard noué de travers. En ce simple appareil, Flo n'est point beau, son humeur est moins belle encore :

— Heu ! bougonne-t-il, te voici enfin !... On pourrait mourir sans que tu grouilles seulement...

— Pardon, mon oncle, je savais que vous reposiez et je craignais de vous déranger... Avez-vous bien dormi ?

— Ah ! oué !... Est-ce qu'on peut fermer l'œil dans une maison où les moindres bruits résonnent comme dans un tambour ? Dès que je m'assoupissais, ce misérable perroquet me réveillait en sursaut avec ses « Jacquot » et « son vin clairet. » Je me plaindrai à Casmajoux... Quand on se mêle de tenir une maison meublée, on n'y élève pas abusivement des animaux nuisibles !

J'écoute ses doléances en réprimant mal une envie de rire :

— Du moins, mon oncle, avez-vous été content de votre excursion ?... D'après ce que disent vos compagnons, la vue qu'on a du Bergonz est absolument hors de pair...

— Peuh ! je m'attendais à mieux... Les montagnes sont trop grises et trop chauves. On m'avait parlé de glaciers et je n'ai aperçu au loin que de mesquines taches de neiges... Je comptais récolter là-haut des plantes rares, et je n'y ai trouvé que des chardons et des serpolets, comme sur les friches de chez nous... Heureusement, les Egrefeuil doivent m'emmener prochainement au Cirque de Gavarnie, et on m'a promis, là-bas, de sérieux dédommagemens botaniques. L'excursion de ce matin est ce que j'appelle une *cacade*. Nous sommes redescendus par des sentiers rocailleux, sous un soleil saharien et j'y ai sué toute l'eau de mon pauvre corps...

Il se décide à poser ses pieds sur le tapis et pousse un cri en palpant ses mollets :

— Oïe ! oïe ! gémit-il, j'ai les *gambillons* et mes articulations refusent le service !

— Vous devriez vous recoucher... Je vous ferais envoyer de l'hôtel un consommé et une aile de volaille...

— Non, interrompt-il, irrité, j'ai besoin d'un menu plus substantiel ; — puis il ajoute en clignant de l'œil : — ouais ! je te vois venir... Tu voudrais bien te débarrasser de moi, comme ce matin, pour flirter à ton aise avec la demoiselle de compagnie... Je te gêne !

— Vous plaisantez, mon oncle ?

— Nenni, je suis sérieux comme un pape, réplique aigre-

ment Florent Garaudel; je n'ai pas été dupe de tes prétextes d'épreuves à corriger... Ce n'est pas aux vieux singes qu'on apprend à faire des grimaces. Cette intrigante essaye de t'accaparer, de même qu'elle cherchait à me subtiliser ma noix de coco!

— Vous déraisonnez!

— Du tout, mon neveu, j'y vois clair! Cette fille joue de la prunelle à ton intention, et toi, pauvre sot, tu te laisses enjôler... Tu ne vois donc pas qu'elle veut se faire épouser?

Il m'agace et, ma foi! je ne résiste pas au malin plaisir de l'exaspérer:

— Elle est charmante, mon oncle, et quand cela serait, je pourrais tomber plus mal.

— Quand cela serait? répète-t-il en colère; jarnidieu, mon garçon, si tu risquais cette sottise, je te déshériterais tout net... A bon entendeur, salut!... Là-dessus, laisse-moi m'habiller et attends-moi dehors... Nous irons ensemble à l'hôtel...

XII

Hier, le baromètre Empire de la table d'hôte inclinant vers le beau fixe, les Egrefeuil nous ont conviés à les accompagner à Gavarnie et mon oncle s'est empressé d'accepter. Cette fois, comme Mme Egrefeuil et Denise Suzor doivent être de la partie, je me suis bien gardé de décliner l'invitation.

Donc ce matin, par un soleil clair et brûlant, le spacieux landau du cocher Padre Foccamidan nous a attendus devant le perron de l'hôtel où l'on s'était donné rendez-vous. Mme Egrefeuil et Denise, chargée de châles et de coussins, se sont assises au fond; M. Egrefeuil et moi, nous sommes installés en face de ces dames, et mon oncle, leste comme un écureuil, a grimpé sur le siège, près du cocher, « afin, nous a-t-il déclaré, de ne rien perdre du paysage. » Ternat, ceinturé de soie bleue sous un veston de laine blanche; Mlle Solange en costume d'amazone, nous escortent à cheval et caracolent devant nous. L'attelage fringant détale à vive allure et nous gagnons rapidement Saint-Sauveur. Tandis que nous longeons l'unique rue du village, Florent Garaudel s'agite sur son siège, questionne à voix basse le cocher, lorgne les fenêtres à droite et à gauche, — et je devine pour quelle raison il a refusé de prendre place à l'intérieur

du landau. — Il pense toujours à Mme du Val-Clavin et fouille du regard les ouvertures des maisons meublées, inspecte les trottoirs où de matinales promeneuses s'acheminent vers l'*Établissement des dames*, dans le chimérique espoir de voir apparaître la fuyarde Hermine. Peine perdue!... Nous avons dépassé l'église neuve, et maintenant la route de Gavarnie déroule son pâle ruban rose, entre un mur de rochers à gauche, et le petit parapet qui borde, à droite, le précipice où bouillonne tumultueusement le gave.

Mme Egrefeuil a d'abord fermé craintivement les yeux à l'aspect de cet abîme que côtoie le landau; puis, mollement bercée par le mouvement de la voiture, elle a fini par les clore pour tout de bon et par reprendre son somme prématurément interrompu. M. Egrefeuil considère sa moitié d'un air paterne et soupire :

— La pauvre!... Elle dort si mal, la nuit, et nous l'avons réveillée de si bonne heure... Remuez le moins possible, mademoiselle Suzor, afin de la laisser reposer...

Denise ne bouge pas; c'est à peine si elle a échangé quelques mots avec moi; elle semble gênée par les regards de son patron, fixés complaisamment sur elle. Elle détourne la tête et ses yeux s'ouvrent tout grands pour admirer au passage la fraîcheur des prairies de Sia, l'éblouissement diamanté des cascades, le moutonnement des hêtres et des tilleuls, le velours vert des pâturages en pente. Elle s'absorbe dans la contemplation des beautés naturelles, sans cesse changeantes, et moi, je ne me lasse pas d'observer son jeune visage émerveillé, illuminé de joie et d'enthousiasme; les émotions s'y succèdent, pareilles aux rapides taches d'ombre et de lumière qui passent alternativement sur les pentes rocheuses et sur les champs d'avoine. Je n'écoute plus que d'une oreille les doucereuses homélies de M. Egrefeuil, couvertes d'ailleurs par la rumeur du gave et par le tapage des moulins éparpillés au pied des chutes d'eau.

Las d'escorter la voiture, Ternat et Mlle Solange ont pris les devans; on ne les distingue plus que comme des points noirs fuyant vers la gorge de Pragnères. Campé sur son siège, l'oncle Flo domine la situation. De temps en temps il se retourne et nous jette d'une voix de cicerone les renseignemens qu'il a obtenus du cocher. Il nous signale la lointaine apparition des montagnes du Cirque et nous crie avec ostentation les noms des

principales cimes : « Le Casque de Marboré,... la Brèche de Roland,... le Taillon!... » Puis, sur un geste réprobatif du raffineur lui désignant Mme Egrefeuil ensommeillée, il recommence à questionner Padre Foccamidan, le cocher. Celui-ci est un Béarnais jovial, communicatif et ne demeurant jamais à court. Ses yeux bruns, très fins sous de gros sourcils noirs, dévisagent curieusement la physionomie gobeuse de mon oncle; avec sa prompte perspicacité méridionale, il a vite jugé le fort et le faible du bonhomme. Pareil à ces habiles braconniers de rivière qui prennent la truite à la main en la caressant cauteleusement sous le ventre, il flatte les manies scientifiques de Florent Garaudel et s'efforce de l'induire à des excursions botaniques où il s'offre de l'accompagner en qualité de guide :

— Des fleurs de montagne? dit-il en inclinant son béret bleu sur l'oreille, venez seulement avec moi au Vignemale ou tout au moins au Pic de Bigorre, et je vous en ferai cueillir, moi, des fleurs rares, larges comme la main!... Et si vous avez un peu de patience, je vous montrerai aussi des ours... Foi de Forcamidan!

En même temps, il lui glisse sa carte et avec une verve narquoise, lui débite d'étonnantes gasconnades...

Une délicieuse odeur de reines-des-prés et d'herbes fauchées nous arrive au passage. Nous sommes à Gèdres, dont les maisons en amphithéâtre au flanc d'une gorge verdoyante semblent dormir parmi des ruissellemens de sources jaseuses. Là, nous retrouvons Ternat et Solange, mêlés à une bruyante cavalcade de touristes mâles et femelles. Tout ce monde s'égrène pittoresquement le long de la route accidentée. Les entours sont devenus plus sauvages; les pentes se déboisent; à peine, çà et là, surgissent encore quelques maigres bouleaux au feuillage mélancoliquement échevelé. Nous atteignons bientôt le Grand Chaos, où les éclats de voix des cavaliers, les claquemens de fouet répercutés par l'écho des gorges, tirent brusquement Mme Egrefeuil de son sommeil. Elle s'éveille au milieu d'un formidable éboulis de rochers hauts comme des maisons, au pied desquels les touristes défilent, semblables à une procession de fourmis. La bonne dame s'effare et pousse un cri de détresse :

— Mon Dieu, où sommes-nous?... C'est la fin du monde!...

— Ma chère, réplique M. Egrefeuil, plein de sollicitude, nous traversons le fameux *Chaos*... Sur l'un de ces blocs gigan-

tesques on va te montrer tout à l'heure l'empreinte des deux pieds de derrière du cheval de Roland...

— Si c'est pour me faire voir de pareilles horreurs que vous m'avez emmenée, merci bien!... Je préfère m'en retourner à Luz, proteste la pauvre femme.

On a beaucoup de mal à la calmer en lui assurant que dans un quart d'heure nous serons à Gavarnie, où nous attend un succulent déjeuner commandé la veille... En effet, après une dernière montée, la voiture s'arrête en face de l'hôtel, sur un plateau où grouille un monde amusant d'excursionnistes, de guides, de chevaux et d'ânes de louage. Un brouhaha d'offres glapissantes, de rires féminins, de hennissemens, de braiemens, de claquemens de fouet, couvre la rumeur du gave. Les guides des Eaux-Bonnes se pavanent dans leur costume de laine blanche et rouge; les amazones, descendues de cheval, avec leurs voiles flottans et leurs jupes traînantes, ressemblent à de longs papillons qui ont peine à se débarrasser de leur chrysalide. Ahuris, nous nous réfugions dans la salle à manger où notre table est retenue, et comme le grand air nous a creusés, nous expédions quasi silencieusement notre déjeuner. Nous sommes impatiens de gagner le Cirque, dont nous avons vu déjà distinctement les grandioses fortifications se découper sur l'azur, mais dont nous sommes encore séparés par une heure de marche... Hélas! au sortir de table, le ciel nous ménage une désagréable surprise; il s'est peu à peu embrumé, et les montagnes du fond se couronnent de nuages plombés qui descendent en épaisses coulées noires. Du côté de l'Espagne, on entend de sourds roulemens de tonnerre. Néanmoins, on ne veut pas être venu si près du Cirque sans rien voir des merveilles espérées. Seule, Mme Egrefeuil jure qu'elle ne bougera de l'hôtel. Alors son mari, d'un air de bon apôtre prêt à s'immoler, propose mollement de rester auprès d'elle... à moins que Mlle Suzor ne consente à se sacrifier...

— Non, soupire la dame, je n'ai besoin de personne et je n'entends pas que cette petite se prive pour moi du plaisir de la promenade... Je vais m'enfermer dans une chambre aux volets clos, afin de ne pas être énervée par les éclairs...

Les choses étant ainsi arrangées, on se presse pour le départ. Ternat et Mlle Solange, déjà en selle, chevauchent dans l'étroit sentier qui dévale parmi les bouquets de bois poussés sur l'em-

placement d'un ancien lac. M. Egrefeuil et l'oncle Flo se juchent sur des chevaux de louage. Quant à Denise, elle se contente de monter sur un âne d'allure pacifique, et je l'escorte à pied. L'air est très lourd, le sentier est abrupt; nous cheminons lentement à travers les aulnes et les saules. Ternat et sa compagne ont pris de l'avance et disparaissent dans le fourré. Flo, sur le dos de sa bête, n'en mène pas large et craint à chaque instant de se laisser choir; par compassion, M. Egrefeuil modère le pas de son cheval et tous deux ferment la marche, tandis qu'à égale distance des jeunes gens et des deux quinquagénaires, nous formons, Denise et moi, le centre de la colonne. Malgré les menaces de l'orage et l'ennuagement du ciel, Mlle Suzor paraît ravie de sa promenade. Ses grands yeux bruns luisent gaiement sous le léger feuillage des saulaies...

— Vous ne craignez pas le mauvais temps? lui dis-je.

— Croyez-vous qu'il pleuvra?

— J'en ai peur.

— Bah!... A la grâce de Dieu!... Il faut toujours payer son plaisir par quelque contrariété... Je suis si contente de ce que j'ai vu et de ce que je vais voir, que je ne pense pas à l'orage... Et vous, monsieur Silmont?

— Moi, je suis d'autant plus enchanté que j'ai craint un instant qu'on ne vous claquemurât à l'auberge... Décidément, Mme Egrefeuil n'est pas une méchante femme.

— Elle vaut mieux que son mari, murmure Denise... Entre nous, cet homme avec ses manières doucereuses ne m'inspire qu'une médiocre confiance; il a des façons de regarder les gens qui sont gênantes...

Elle s'interrompt et tend en l'air sa main dégantée :

— Tiens! vous aviez raison, voici des gouttes qui tombent...

— Ce ne sera peut-être qu'une ondée... N'importe, notre promenade d'aujourd'hui ne vaudra pas celle de Sazos.

Elle tourne vers moi ses yeux francs et purs :

— Vrai, vous ne vous êtes pas trop ennuyé?... Cela m'étonne toujours qu'un homme comme vous, un romancier, trouve quelque agrément dans la conversation d'une linotte telle que moi!

— Si je ne savais que vous détestez les complimens, je vous répondrais que la linotte a le plus joli ramage... Tout ce que je puis dire, c'est que cette promenade de Sazos est un de mes bons souvenirs... Quand pourrons-nous la recommencer?

Elle ébauche un malicieux sourire!

— Qui sait?... peut-être plus tôt que vous ne pensez?... Après son expédition d'aujourd'hui, Mme Egrefeuil sera très lasse; demain, elle restera sûrement au lit jusqu'à midi, et j'aurai quelques heures de loisir... Vous voilà pris et forcé de vous exécuter!

— Je m'exécuterai avec joie! m'écrié-je, ravi, — et j'ajoute en me penchant vers Denise et en posant ma main sur le col de l'âne :

— C'est convenu, n'est-ce pas?... A tout hasard, j'irai à huit heures vous attendre sur la route de Saint-Sauveur...

— C'est convenu... Mais je vous en prie, ne gesticulez pas avec cette animation; n'ayons pas l'air de gens qui complotent ensemble... Songez que votre oncle et M. Egrefeuil sont derrière nous et nous épient sans doute...

Je me retourne. A trente pas en arrière, Florent Garaudel et le raffineur chevauchent l'un près de l'autre et semblent échanger de précieuses confidences. Or, voici leur conversation telle qu'elle m'a été rapportée plus tard par mon oncle, qui ne sait rien garder. Ainsi que Mlle Suzor le pressentait, les deux cavaliers ne nous perdaient pas de vue, et, tout d'un coup, M. Egrefeuil, d'un ton hypocritement contristé, a murmuré :

— Eh! eh!... ceci ne me plaît guère?...

— Quoi donc, monsieur Egrefeuil?

— La trop intime familiarité qui s'est établie entre votre neveu et Mlle Suzor... Regardez : il la serre de très près, il la mange des yeux... A table, à la promenade, il est sans cesse auprès d'elle... Il lui fait visiblement la cour, parbleu!

— Ah! vous aussi, vous l'avez remarqué? soupire Flo en hochant la tête.

— Dame! cela saute aux yeux... Je ne suis pas prude, et, s'il s'agissait d'une étrangère, je n'en soufflerais mot. Votre neveu a du tempérament, il aime à galantiser, c'est dans son rôle de célibataire... Mais Mlle Suzor est entrée chez moi comme demoiselle de compagnie, et si elle se laisse compromettre, le scandale rejaillira sur nous... Dans l'intérêt de la morale et en ma qualité de père de famille, mon devoir est de mettre le holà... A moins que M. Silmont n'ait des intentions honnêtes et ne courtise la jeune personne pour le bon motif...

— Ça, non, par exemple, proteste Flo énergiquement; je m'y opposerais de toutes mes forces!

— En ce cas, il faut nous entendre pour faire cesser ce désordre... Dès ce soir, je chapitrerai la demoiselle... Quant à vous, cher monsieur, vous voilà averti.

— Soyez tranquille !... Je laverai la tête à Michel et j'agirai de façon à couper le mal à la racine.

— Parfait !... Vous êtes un homme de sens, et j'aime à voir que nous nous comprenons.

— Vous pouvez compter sur moi, affirme gravement mon oncle... Puis d'un ton insinuant il poursuit : — Puisque nous voilà sur le terrain des confidences, cher monsieur Egrefeuil, avouez que je n'ai pas eu la berlue, au lac de Gaube, et que c'est bien vous que j'y ai vu avec Mme du Val-Clavin?...

M. Egrefeuil sourit discrètement, caresse ses favoris et réplique :

— Oui... c'était moi... Seulement, pour ne pas exciter l'humeur un peu jalouse de ma femme, je tenais à ne pas mentionner devant elle ma rencontre avec cette dame.... Rencontre, du reste, fortuite et fort innocente... J'ai connu jadis, — oh ! en tout bien, tout honneur, — Mme du Val-Clavin à Londres.

— C'est vraiment une femme du monde, n'est-ce pas?

— Certes ! repart le négociant, d'un air de pince-sans-rire;... elle appartient à un monde *select* et très agréable... Vous vous intéressez à elle?

— Mon Dieu ! dit Flo modestement, Mme du Val-Clavin était ma voisine de table, à Cauterets, où elle m'a séduit par la grâce de ses manières, la distinction de son esprit... Je crois qu'elle habite en ce moment Saint-Sauveur... Connaissez-vous son adresse?

M. Egrefeuil répond évasivement :

— Je sais qu'elle vit fort retirée... en sauvage, et je ne suis pas autorisé à trahir son incognito... Néanmoins, je puis vous donner un bon tuyau... Elle doit partir dimanche pour Bagnères, en passant par le Pic du Midi... Si vous désirez la revoir, c'est en suivant le même itinéraire que vous aurez chance de la retrouver...

— Dimanche !... répète Flo, songeur.

— Oui, dans deux jours, par conséquent... Bigre ! voici la pluie... Pressons un peu nos bidets; sinon, nous risquons d'être trempés comme des soupes...

De larges gouttes d'eau font plier les feuilles des aunelles. On

n'entend plus que le trot des chevaux et le bruit frais de l'ondée. Au bout d'un quart d'heure, la caravane au complet s'arrête devant l'étroite auberge, qui se dresse sur une chaussée, à l'entrée du Cirque.

Pendant qu'on nous sert des rafraîchissemens, la pluie battante met un voile entre nous et le site que nous sommes venus contempler; mais elle tombe trop dru pour être de longue durée. Peu à peu sa violence s'apaise; le ciel s'éclaircit, la buée s'envole au souffle d'un air glacé, et alors la grandiose ordonnance du Cirque se révèle dans sa sombre et imposante beauté. — Trois colossales assises de marbre noir, rayées de nombreux gradins, forment cet hémicycle de Babel, haut de quatre cents mètres et long de près d'une lieue. La seconde assise, enchérissant sur la première, s'élance plus orgueilleuse et plus peuplée de gradins, et ainsi jusqu'aux remparts du Marboré, dernière et formidable muraille perpendiculaire, couronnée de corniches et de tours neigeuses. Vers la gauche, du haut de cette muraille de glace, la grande cascade de Gavarnie jaillit vaporeuse dès le faîte, — légère et virginale poussière d'eau descendant de douze cents pieds avec une grâce nonchalante et majestueuse. — Elle arrive au bas, pareille à une divinité de l'Olympe, laissant glisser lentement de tous côtés les plis floconneux de sa robe de neige. Autour d'elle, et comme un cortège royal, se répandent huit ou neuf cascades, belles encore, mais d'une beauté plus modeste, destinée à rehausser la splendeur de la cascade reine. A mesure qu'on avance vers ce cirque dantesque aux eaux ruisselantes, aux noires profondeurs humides, aux étages de gradins sur lesquels pourrait s'asseoir toute une humanité, il semble qu'on pénètre dans un immense et redoutable amphithéâtre, préparé pour les rassemblemens du Jugement dernier...

Étourdis, éblouis, silencieux, nous contemplons religieusement cette merveille des Pyrénées. Flo, cette fois, complètement abasourdi, ne se permet ni réflexion prudhommesque ni comparaison incongrue. Ternat et Solange demeurent absorbés; M. Egrefeuil lui-même paraît touché. Près de moi, Denise Suzor est comme en extase, les yeux agrandis, les lèvres entr'ouvertes.

Le premier, M. Egrefeuil rompt le silence en observant qu'il est plus de trois heures et qu'il est temps de rappliquer vers le village de Gavarnie où sa femme nous attend. Mais cela ne fait pas l'affaire de l'oncle Flo. Il a remarqué des touristes revenant

du Cirque avec des plantes arrachées aux rochers. Il veut absolument traverser le pont de neige et s'avancer jusqu'au pied de la grande cascade :

— C'est là, à cent pas ! s'écrie-t-il, et je tiens à tout voir...

J'ai beau lui remontrer qu'il est abusé par une illusion d'optique et qu'il lui faudra une bonne demi-heure pour satisfaire sa curiosité; il s'entête selon sa coutume et hausse les épaules :

— Une demi-heure?... Tu te moques de moi !... Je serai là-bas dans dix minutes... Je ne m'en irai pas d'ici sans toucher du doigt la Cascade... Partez, vous autres; je vous rejoindrai à l'hôtellerie...

Là-dessus il nous quitte et se dirige résolument vers le Pont de neige.

— Nous vous attendrons jusqu'à cinq heures, lui crie sévèrement M. Egrefeuil... Pas une minute de plus !

Nous tournons les talons. J'enfourche le cheval de mon oncle, Denise remonte sur son âne, et c'est fini, cette fois, de notre tête-à-tête, car le retour s'opère hâtivement. Au seuil de l'Hôtel des Voyageurs, nous retrouvons Mme Egrefeuil qui se berce dans un *rocking-chair*, en conversant avec notre cocher.

Une heure, puis encore une demi-heure se passent à attendre... Flo ne reparaît pas. Je commence à être inquiet; Mme Egrefeuil s'énerve, et son mari, à bout de patience, donne l'ordre d'atteler.

— Si votre oncle, déclare-t-il, n'est pas rendu dans dix minutes, nous filerons sans lui !

Voilà les chevaux prêts à démarrer. Padre Foccamidan, du haut de son siège, rassemble les guides ; Mme Egrefeuil, avec ses châles et ses coussins, est déjà installée au fond du landau, quand, enfin ! le retardataire débouche du sentier. Il est en piteux équipage : — essoufflé, les yeux hors de la tête, le visage couleur de pivoine, il a l'air d'avoir été arrosé par la Grande Cascade, tant la sueur lui dégouline du front, du nez et des oreilles. Malgré tout, il ne se démonte pas :

— La distance était tout de même plus grande que je ne pensais, et je suis en nage... Mais, ajoute-t-il, en agitant un bouquet de fleurs jaunes, je suis content !... Là-bas, tout au fond du Cirque, j'ai trouvé la plante de mes rêves... l'*arnica montana!*

— Vous avez bien choisi votre temps pour herboriser ! bougonne M. Egrefeuil... Allons, en route !... Grâce à vous, nous arriverons en retard...

Flo va s'exécuter, quand la bonne Mme Egrefeuil a pitié de lui :

— Couvrez-vous, au moins ! s'exclame-t-elle ; l'air fraîchit et dans l'état de transpiration où vous êtes, vous risquez d'attraper le coup de la mort !

On lui jette sur les épaules un plaid qu'on maintient avec deux châles épinglés sur son dos ; Denise ajuste par-dessus son béret un fichu noué en mentonnière. Flo se laisse faire gravement, puis grimpe à côté du cocher, sans se douter qu'ainsi accoutré, il a une mine grotesque. Tout le monde étant casé, Foccamidan fouette ses bêtes, et le landau détale lestement sur la route en pente, tandis que Solange et Ternat trottent par derrière. Le cocher a grand'peine à garder son sérieux, quand il regarde son étrange voisin, ficelé comme un paquet. Sous ses châles, Flo, à qui la compassion de Mme Egrefeuil a mis la puce à l'oreille, commence à redouter une fluxion de poitrine, et cette appréhension donne à ses gros yeux une lueur d'égarement. Les touristes qui croisent notre voiture, les paysans assis au seuil de leur *grange*, s'ébaubissent à l'aspect de ce personnage falot, hagard, immobile sur son siège et tenant à la main une touffe de fleurs jaunes. Solange, qui aime les charges d'atelier, s'arrête devant chaque passant et se frappe le front de l'index, afin d'expliquer que le pauvre homme est fou... Pour risible que soit l'aventure, elle ne laisse pas de me mortifier ; j'ai honte de voir mon oncle offert ainsi à la risée des badauds. Un coup d'œil compatissant de Denise me montre qu'elle partage mon ennui, et cette marque de bonté me rend la jeune fille encore plus sympathique.

Flo demeure impassible. Il exhibe ses fleurs à Padre Foccamidan et lui vante les vertus de l'arnica.

— Possible, riposte le cocher ; moi, je suis un ignorant... Mais nous approchons de Gèdres où il y a un maître d'école qui récolte des plantes et vend des herbiers aux étrangers... Si vous voulez, nous lui ferons une petite visite et vous trouverez à qui parler... Il s'y entend, cet homme !

En effet, à Gèdres, on stoppe devant la maison d'école, et nous pénétrons dans la salle où des albums de plantes sèches sont étalés sur une table. L'instituteur est un petit homme blafard et poupin, à la mine doctorale. Foccamidan lui présente Flo comme un confrère, et « monsieur le Maître » examine avec méfiance ce singulier visiteur, empaqueté dans des châles. Il lui propose un herbier :

— Merci, répond dédaigneusement mon oncle, je ne collectionne que les plantes fraîches.

— Ah! monsieur s'occupe de botanique?

— Parfaitement, monsieur!... Je suis membre de plusieurs sociétés savantes et je viens herboriser dans votre pays... Aujourd'hui même, j'ai eu l'honneur de découvrir l'*arnica montana* dans les rochers du Cirque... Voyez!

En même temps, il montre ses fleurs jaunes.

— Ça, reprend l'instituteur en haussant les épaules, ce n'est pas l'arnica.

— Hein?

— Mon Dieu! vous avez été trompé par une vague ressemblance, et votre analyse a manqué d'exactitude... Votre plante est tout bonnement le *Chrysanthemum auratum*, vulgairement « marguerite dorée... » Tenez, continue le Maître en ouvrant un de ses herbiers, voici le véritable arnica: il a le réceptacle plus étroit; les demi-fleurons, plus espacés et irréguliers...

J'ai cru que j'allais immédiatement hériter de Florent Garaudel, tant cette déconvenue lui a fait affluer le sang au visage... Il a quitté brusquement son contradicteur pour regrimper sur le siège à côté de Foccamidan, qui riait sous cape...

Cette *cacade* du « faux arnica » a mis en verve notre gascon de cocher. Au sortir de Gèdres, pendant que le crépuscule veloute les pâtis, Padre désigne du bout de son fouet la pointe d'un rustique clocher :

— Voilà, dit-il, l'ermitage de Bédouret!...

Il cligne ses yeux malins, retrousse ses lèvres narquoises et murmure: — Il y a une histoire là-dessus!

Il grille de la conter, cette histoire: il semble considérer comme un devoir professionnel de distraire ses cliens; aussi, sans attendre la permission, il commence :

— Il y avait une fois un ermite à Bédouret... Je l'ai vu de mes yeux, quand j'étais petit garçon... Il desservait la chapelle et cultivait un bout de terre tout autour. Pour lors, voilà qu'un paysan du voisinage, en poussant sa charrue, empiéta sur le champ de l'ermite. Celui-ci était rancunier et, pour se venger, il pria le Bon Dieu de rendre aveugle le laboureur; ce qui arriva. Le pauvre diable, ne pouvant plus y voir pour travailler, passa son temps bien tristement, comme vous pensez. Des années et des années s'enfilèrent les unes au bout des autres. L'ermite tomba

malade et s'étendit sur son grabat. Finalement, un matin, le paysan aveugle entendit des chants d'église ; il s'informa et on lui dit : « C'est ton ennemi l'ermite qui est mort et qu'on porte au cimetière. » Vivement, il se fit conduire sur le chemin que devait suivre le convoi, et tout d'un coup, à l'instant où la bière passait devant l'aveugle, voilà que les yeux du compère s'ouvrirent et qu'il revit la clarté du soleil... Mon conte est fini... Vous en croirez ce qu'il vous plaira... Mais remarquez, messieurs et mesdames, continue Padre en manière de conclusion, remarquez que ces gens d'église ne pardonnent pas les moindres manquemens; ils sont aussi sévères que les gendarmes...

Avec un sonore éclat de rire, le facétieux Padre fouette ses bêtes et nous filons comme le vent sur la route enténébrée. En bas, tout est obscur et confus. Au fond, dans la direction de Luz, de silencieux éclairs illuminent l'horizon par intervalles. En haut, le ciel est en fête. Quelle admirable nuit ! Je n'ai jamais vu un tel fourmillement d'étoiles. Les rayons de ces milliers d'astres se reflètent sur les feuillées humides et y mettent des points phosphorescens. La voix du gave s'est apaisée, comme si le torrent s'oubliait lui-même dans la contemplation de ce féerique ciel constellé. A peine entend-on un faible susurrement d'eau et un frisson de feuilles mouillées. Dans cette profonde nuit silencieuse, on ne distingue plus que vaguement l'informe silhouette de Flo, devenu maussade et taciturne; mais en face de moi, les clairs yeux bruns de Denise scintillent, pareils à des reflets d'étoiles. Ces regards ingénus qui sourient, semblent s'unir amicalement aux miens dans la même admiration muette, et je me sens peu à peu glisser dans un délicieux rêve de tendresse...

André Theuriet.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

UNE
RÉCONCILIATION DE FAMILLE
EN 1800

(RÉCITS DES TEMPS DE L'ÉMIGRATION) (1)

I

Au commencement de l'année 1800, à la suite de pénibles aventures, sur lesquelles il n'y a pas lieu de revenir ici, et après un long séjour aux États-Unis, Louis-Philippe, Duc d'Orléans, débarquait en Angleterre avec ses deux frères le Duc de Montpensier et le Comte de Beaujolais. Quelques jours plus tard, il arrivait en leur compagnie à Londres où tous trois avaient résolu de se fixer. Ils espéraient que leur mère Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, veuve de Philippe-Égalité, réfugiée en Espagne, et leur sœur, Madame Adélaïde, qui résidait alors à Presbourg, viendraient les rejoindre. Ils pourraient ainsi reconstituer à l'étranger le foyer familial qu'avait détruit la Révolution, en attendant que des circonstances plus heureuses leur permissent de le transporter dans leur patrie d'où ils étaient encore bannis.

L'aîné des trois frères avait à cette époque vingt-sept ans, le cadet vingt-cinq, et le plus jeune vingt et un. Les deux derniers étaient de santé frêle; leur jeunesse ne le cachait qu'imparfaitement. Déjà se trahissait en eux la maladie dont ils devaient mou-

(1) D'après des documens inédits.

rir l'un et l'autre à peu d'années de là. Louis-Philippe, au contraire, avait grandi robuste. L'éducation virile à l'excès qu'il devait à Mme de Genlis, la vie des camps, les voyages, les duretés de l'exil avaient développé ses forces naturelles; la vigueur de son corps n'avait d'égale que celle de son intelligence; tout en sa personne trahissait un esprit pondéré, toujours maître de soi, pour qui ne seraient jamais perdues les leçons auxquelles il devait une expérience précoce.

Lorsque, las de leur existence nomade en Amérique, pressés de se rapprocher de leur mère et de leur sœur, les trois frères avaient décidé de revenir en Europe, ils n'éprouvaient au sujet de leur conduite future qu'indécision et incertitude. Singulièrement obscur s'offrait à eux l'avenir. Leur situation, celle de l'aîné surtout, rendue si difficile par la conduite criminelle de leur père à l'égard de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et ensuite par l'échec de la tentative de rapprochement entre eux et la branche aînée de leur maison, dont Louis XVIII avait pris en 1796 l'initiative (1), l'était devenue plus encore par suite des intrigues du parti politique désigné sous le nom de faction d'Orléans, qui s'était formé en France et se réclamait d'eux, encore qu'ils n'eussent pas prêté les mains à ses entreprises. Tenus en suspicion par les princes leurs cousins, décriés par les royalistes, objet de la haine des émigrés et de la défiance des républicains, il semblait bien qu'ils ne dussent de longtemps trouver grâce ni vis-à-vis des uns, ni vis-à-vis des autres, et qu'ils fussent condamnés à un isolement absolu. Ils s'y étaient par avance résignés, les deux plus jeunes sans effort, leur santé les vouant à une existence retirée; l'aîné, par raison, sa résolution étant prise de ne se prêter, pour se rapprocher du Roi, à aucun sacrifice d'opinions et pas davantage aux manœuvres du parti qui s'était emparé de son nom pour s'en faire un drapeau et voulait, en lui donnant la couronne, assurer à la France, sous son sceptre, un gouvernement représentatif semblable à celui qui existait en Angleterre.

Tel était donc l'état d'âme du Duc d'Orléans au moment où il arrivait à Londres avec ses frères, en s'entourant d'assez de précautions pour que leur présence n'y fût connue que lorsqu'il jugerait opportun de faire cesser leur incognito. Mais, brusque-

(1) Voyez mon *Histoire de l'Émigration*, t. I, p. 365 et suiv.

ment, une lettre qu'il reçut, à peine arrivé, vint mettre un terme à son embarras. Datée du 29 septembre 1799, elle était de Dumouriez, avec qui, en avril 1793, au moment de la trahison de ce général, il avait quitté la France et vécu durant quelques mois dans le voisinage de Hambourg. Elle lui révélait une situation toute nouvelle, résultant d'événemens qui s'étaient passés en son absence, qu'il avait en conséquence ignorés et bien propres à modifier ses résolutions.

« Je me suis chargé, mon jeune et cher ami, lui disait Dumouriez, d'une commission que je voudrais avoir reçue beaucoup plus tôt, parce qu'elle convient à votre cœur et au mien. Apprenez d'abord que tous les préjugés sont dissipés; qu'ayant pris la liberté d'écrire au mois de mai à Louis XVIII pour le prévenir sur un grand plan que j'ai fait, et auquel je travaille depuis un an pour son rétablissement, il m'a fait une réponse de sa main, telle qu'Henri IV l'aurait pu faire à Sully; vous en jugerez quand nous nous verrons. M. Thauvenay, son agent secret et de confiance à Hambourg, m'a apporté cette lettre. Il m'a sur-le-champ parlé de vous et de vos frères avec le plus grand éloge; il m'a raconté qu'il avait été chargé pendant votre séjour à Frédérikstadt de voir M. de Montjoye pour savoir de lui comment il pourrait procurer au baron de Roll une entrevue avec vous; il a été alors enchanté de sa franchise et de la bonne volonté que Montjoye avait témoignée après avoir appris l'objet de l'entrevue. Il m'a ajouté que le baron de Roll y avait mis une dureté et une maladresse qui avait produit le plus mauvais effet; qu'on avait été scandalisé; qu'on avait enjoint à M. de Roll de réparer le mal qu'il avait fait, mais que son départ avait empêché que cette affaire ne fût suivie.

« J'ai répondu à M. Thauvenay que, quoique depuis que nous nous connaissions, vous m'eussiez témoigné beaucoup de confiance, cependant, je n'avais su la démarche respectueuse et noble que vous aviez faite auprès du Roi que par vous-même après qu'elle avait échoué; que quoique j'en approuvasse entièrement le fond, si j'avais été consulté, je vous aurais conseillé de la retarder, et de ne la faire qu'après qu'elle aurait été préparée. J'ai ajouté que je garantissais que cette démarche avait toujours été dans votre cœur, et qu'elle y était encore malgré que, par la faute des intermédiaires, elle eût eu un insuccès auquel vous ne deviez pas vous attendre; que je connaissais votre carac-

tère et votre probité; que j'étais sûr que le Roi ne trouverait pas de meilleurs parens et serviteurs que vous et vos frères, et que si vous trouviez en lui la bonté paternelle que vous deviez en attendre, vous vous jetteriez dans ses bras, et lui consacreriez votre vie comme à votre légitime souverain.

« En conséquence de cette intéressante conversation, j'ai reçu ordre de vous écrire pour vous engager à écrire au Roi. Vous pouvez ou m'envoyer cette lettre ou l'adresser à M. Thauvenay à Hambourg, sous l'enveloppe de notre ami Wersphalen. Faites-la simple et sentimentale comme votre cœur vous la dictera, au nom de vous trois et signée de vous trois. Il paraîtra tout simple que vous ayez attendu d'être réunis pour l'écrire en commun. N'y parlez pas des contretemps qui ont empêché l'effet de votre première lettre; j'ose vous répondre que vous aurez lieu d'être satisfaits de ce que le Roi vous mandera. Tout sera oublié de tous les côtés, et cette réunion fera tomber les faux bruits d'une faction que les ennemis communs des différentes branches de votre auguste maison cherchent à perpétuer, bruits infâmes auxquels vous n'avez jamais donné aucun prétexte, et qui laisseraient sur vous et vos frères une tache ineffaçable si vous ne les faisiez pas tomber par cette démarche.

« Il y a trop longtemps que votre auguste et infortunée maison est divisée; c'est cette division qui a fait tous ses malheurs et celui de votre patrie. Votre réunion achèvera de désarmer les scélérats qui abusent encore du nom d'Orléans pour perpétuer l'anarchie et les calamités de la France. Non seulement, il faut que votre démarche soit prompte, mais il faut aussi qu'elle soit authentique et connue de toute l'Europe. Je vous en conjure par le tendre intérêt que vous m'avez inspiré, par l'amitié de père que je vous ai vouée et par patriotisme. Vous ne devez chercher et trouver d'asile qu'au sein de votre famille; vous devez partager ses dangers, ses maux et ses biens. Rappelez-vous ce que je vous dis à Jemmapes en vous envoyant au combat : — Petit-fils d'Henri IV, montrez-vous digne de lui. Je vous répète la même exhortation. Écrivez sur-le-champ cette lettre. Suivez-la de près. Arrivez à Frédérikstadt, où on vous attend. Le prince Charles de Hesse, généralissime des armées danoises, gendre, beau-frère, beau-père de deux rois et du prince royal, dont je vous ai fait un ami, vous attend, et vous rendra votre asile d'autant plus agréable qu'il s'attend comme moi à votre

rapprochement du chef de votre maison et à votre soumission à votre souverain légitime.

« Vous ne languirez plus longtemps dans l'oisiveté, si vous venez me joindre. Bientôt nous combattrons encore ensemble et sous les mêmes drapeaux, pour le rétablissement de la monarchie. Bientôt nous vengerons le sang de cet infortuné Louis XVI, que nous avons pleuré ensemble, sur les monstres qui nous ont persécutés, et qui voudraient vous faire paraître coupable pour vous sacrifier ensuite comme... Nous sécherons les larmes de votre respectable mère; vous et vos frères serez l'appui du trône que votre nom a aidé à renverser.

« Venez, mon ami, mon fils, rappelez-vous les larmes amères que vous avez versées dans mes bras à Liège. Nous en verserons encore, mais ce seront celles d'une douce et vertueuse sensibilité. Montjoye, votre digne Pylade, va certainement se joindre à moi pour hâter le départ de votre lettre et le vôtre. Il ne s'agit pas ici d'une froide politique ; n'écoutez que votre cœur; je connais sa droiture et sa chaleur, et, d'avance, j'ai répondu de vous. Adieu, mon cher prince, je vous embrasse comme mon fils adoptif. J'attends avec impatience votre réponse, ou plutôt vous-même. »

La lecture de cette lettre fit éprouver au Duc d'Orléans une surprise égale à l'émotion qu'elle déchaînait en lui. Elle lui révélait en Dumouriez un homme nouveau, converti, devenu, après tant d'erreurs et de fautes, partisan résolu des Bourbons, travaillant à leur faire des prosélytes, à réconcilier avec eux les princes de la branche cadette; tout cela était certes aussi étonnant qu'inattendu. Elle prouvait en outre au jeune chef de la maison d'Orléans que le Roi lui pardonnait sa conduite de 1796, la réponse qu'il avait eu alors l'audace de faire au baron de Roll, quand ce dernier était venu lui apporter, au nom de Louis XVIII, l'ordre de se rendre sur-le-champ auprès du Roi, au camp de Condé. Non seulement il avait refusé d'obéir, se trouvant offensé par la maladroite impertinence de l'émissaire royal, mais encore il avait osé lui remettre, à l'adresse de son souverain, un acte écrit de sa main, en date du 8 juin portant « qu'il a toujours reconnu à la nation française le droit de se donner une constitution; qu'il est de son devoir de reconnaître tout gouvernement qui garantira en France la sûreté des personnes, des propriétés et une liberté raisonnable; que telle est la

profession de foi de ses sentimens auxquels il sera attaché toute sa vie; qu'en conséquence, il ne peut aller à l'armée de Condé. »

Que le Roi eût pardonné une déclaration si formelle, si contraire à la lettre et à l'esprit de ses propres manifestes; qu'il l'eût pardonnée, alors que, dans son entourage, tant de gens, ennemis irréconciliables de la maison d'Orléans, avaient dû s'attacher à lui en démontrer la coupable insolence, voilà ce dont le jeune prince ne revenait pas. C'est qu'il ignorait que cette déclaration, le Roi ne l'avait jamais connue, grâce au comte d'Avaray. En la recevant, avec une lettre du baron de Roll, le fidèle serviteur de Louis XVIII s'était empressé de la dérober à la connaissance de son maître :

« Je compris aisément, écrit-il dans ses notes inédites, ce que le baron de Roll n'avait pu comprendre, qu'un acte de cette nature, si M. le Duc d'Orléans pouvait croire que le Roi en avait eu connaissance, élèverait entre eux un mur de séparation, soit en inspirant au prince la crainte de ne plus pouvoir rentrer en grâce, soit en rendant le Roi plus difficile à l'accorder. Je cherchai donc le moyen de réparer la sottise que le baron avait faite. Je lui écrivis le 8 juillet qu'il avait eu tort de recevoir un acte aussi contraire à celui qu'il était chargé d'obtenir, que je ne le mettrais point sous les yeux du Roi et que je le lui renverrais par une occasion sûre afin qu'il le renvoyât à M. le Duc d'Orléans; enfin qu'il fallait absolument qu'il fît connaître ces dispositions à M. le Duc d'Orléans et à M. de Montjoye (aide de camp et homme de confiance du prince). J'ajoutai qu'un jour on me saurait gré de ce que j'osais hasarder. Puis, dans un billet séparé, joint à cette lettre qui était ostensible, je lui expliquais les motifs de ma conduite.

« Le baron trouva que sa dignité serait compromise si M. le Duc d'Orléans savait que son rapport n'avait pas été adressé directement à Sa Majesté. Il m'écrivit, le 9 août, pour me conjurer, et le Roi lui-même, de lui épargner ce désagrément. J'insistai avec plus de force dans une lettre du 16 septembre; je lui déclarai nettement que le Roi lui ordonnait de faire sans délai la démarche que je lui avais prescrite; je lui indiquai des raisons pour colorer des retards qu'il se trouverait avoir mis dans l'exécution de cet ordre. Au surplus, voulant diminuer pour lui l'amertume de ce calice, je laissai quelque latitude en exigeant simplement qu'il fît connaître ce qui était convenu dans ma lettre

du 8 juillet au lieu de l'envoyer, et de faire parler au lieu d'écrire. Enfin, il se rendit justice. Il écrivit à M. de Montjoye que j'avais supprimé l'acte et le pria de lui indiquer une voie sûre par laquelle il pût le lui renvoyer lorsqu'il l'aurait reçu. M. de Montjoye lui répondit qu'il était inutile de le lui renvoyer, parce qu'il ne voulait pas se charger de le rendre au prince. »

Par suite de ces circonstances, au moment où le Duc d'Orléans lisait à Londres la lettre de Dumouriez, sa déclaration qu'il croyait dans les mains du Roi était encore dans celles de d'Avaray, qui n'attendait pour la lui restituer, ainsi qu'on le verra plus loin, que de connaître le résultat de la mission du général auprès de lui. Dans cette croyance, il avait lieu de s'étonner qu'en dépit d'une manifestation si formelle des opinions qu'il professait en 1796, le Roi lui fît aujourd'hui de nouvelles avances.

Du reste, tout était mystère pour lui, quant aux causes et aux origines de cette démarche inattendue. De la conversion même de Dumouriez au royalisme d'ancien régime, dont la lettre de ce général lui apportait une preuve éclatante, il ne savait rien; il en entendait parler pour la première fois. Il ne comprenait pas davantage à quel propos Dumouriez, à peine rentré en grâce, s'était fait son défenseur auprès de Louis XVIII, s'était chargé de dissiper les malentendus qui avaient trop longtemps retardé une réconciliation nécessaire. Ces choses encore mystérieuses pour lui devaient lui être expliquées plus tard par Dumouriez lui-même; il devait apprendre bientôt pourquoi une lettre, qu'au lendemain de la mort de Louis XVII il avait écrite à son successeur, était restée sans réponse; que si le nouveau Roi s'était abstenu d'y répondre, c'est qu'il ne l'avait pas reçue et que c'était même dans les explications échangées à ce sujet entre Dumouriez et Thauvenay, l'agent du Roi à Hambourg, que le comte d'Avaray avait puisé la conviction que le dernier mot du jeune prince n'était pas dit, qu'une tentative nouvelle pour le ramener à son devoir avait chance d'aboutir.

« L'assurance positive que vous donna M. Dumouriez dans votre entrevue, mandait d'Avaray à Thauvenay, le 15 septembre 1799, suffisait pour rassurer le Roi sur tout ce que l'on débite de la faction d'Orléans; les raisons qu'il a détaillées dans sa lettre sont décisives et le Roi les a lues avec autant de satisfaction que d'intérêt. Mais ce qu'il dit de la lettre écrite au Roi par M. le Duc d'Orléans après la mort de Louis XVII nous a

frappés d'étonnement. Ah! monsieur, si cette lettre avait été reçue, de quel énorme fardeau elle eût déchargé le cœur du Roi! Si elle eût été reçue, il y a longtemps que le Roi et le premier prince de son sang seraient réunis. Mais, jamais, non jamais, Sa Majesté n'a reçu de lui aucune lettre et le seul écrit qui soit parvenu de sa part est ce fatal billet dont je vous ai parlé. Assurez-en M. Dumouriez. Assurez-le que le Roi a toujours désiré, désire toujours aussi sincèrement que jamais de voir ce jeune prince devenir digne de son nom, effacer les crimes de son père et ses propres torts et ramené dans ses bras par l'amour et la confiance. Quant à moi, ce que j'ai fait en 1796 pour lui tenir la porte ouverte malgré lui, prouve assez mon empressement à lui en faciliter l'entrée. Qu'il écrive donc au Roi sans crainte; que M. Dumouriez l'y engage avec la certitude que Sa Majesté lui tiendra compte de cette démarche. Adressez-moi cette lettre et que M. le Duc d'Orléans se repose sur ma parole qui lui promet un plein succès. A une époque comme celle-ci et d'après le dire même du général Dumouriez, ce n'est point l'intérêt d'anéantir une faction sans puissance qui s'explique par ma bouche; c'est le cœur sensible et bon du meilleur prince que la France puisse compter parmi ses rois. »

Si le Duc d'Orléans eût connu cette lettre, ce que lui présentait d'obscur la démarche de Dumouriez eût été éclairci. Mais, nous l'avons dit, il l'ignorait et il ignorait de même que le général, en même temps qu'il lui adressait la sienne, en avait envoyé une copie au comte d'Avaray à Mitau, en l'accompagnant de commentaires qui étaient un véritable plaidoyer en faveur de « son jeune ami. »

« Quant au Duc d'Orléans, disait-il, il m'a lu lui-même la lettre très soumise et très sensible qu'il a écrite à Sa Majesté à la mort de Louis XVII. Entre beaucoup de très bonnes qualités que je lui connais, il a celle de l'horreur du mensonge; ainsi je le crois. C'est dans cette persuasion que je lui ai écrit ces jours-ci la lettre datée d'aujourd'hui que je lui ai envoyée hier par triplicata, par Hambourg, Londres et Copenhague, pour qu'il la reçoive sûrement. Je vous envoie mon brouillon, vous y verrez mon cœur, et j'espère le sien, à moins qu'il ne soit entièrement changé! Quant à la négociation de M. de Roll et au billet, je n'en ai rien su que par M. de Thauvenay et j'avoue que je suis étonné de cette réticence. C'est une preuve qu'en faisant, sans doute par

de mauvais conseils, une chose déplacée, il a craint la sévérité de mes principes. Je lui en parlerai dans ma première lettre, Alors, celle dont je vous envoie le brouillon aura fait son effet ou l'aura manqué.

« S'il se range à son devoir, comme je n'en doute pas, je serai toujours son ami. S'il s'y refuse, lorsque la bonté du Roi l'attend et le prévient presque, je deviendrai son ennemi implacable. Il le sait, je lui ai donné la proclamation imprimée que j'ai faite à Francfort en 1793. Souvent nos conversations ont roulé sur cet objet, même devant témoins, et il a toujours repoussé avec horreur l'idée de rébellion et de faction.

« Vous verrez que je n'avais pas attendu l'ordre positif du Roi pour écrire au Duc d'Orléans, et que cependant pour lui donner confiance entière, je lui ai anonncé cet ordre. Dans ma première lettre, ces jours-ci, je lui détaillerai tout ce que vous me mandez à cet égard; je veux qu'il vous connaisse, qu'il vous apprécie, et qu'il vous aime comme moi. »

Quelque contradictoires et indécises qu'eussent été d'abord les pensées éveillées dans l'âme du Duc d'Orléans par les pressans conseils de Dumouriez, ces conseils étaient trop conformes à ce que lui commandaient son devoir et son intérêt pour qu'il hésitât longtemps à s'y rendre. D'une part, et quoiqu'il eût, avant son départ pour l'Amérique, désavoué la politique et les menées des émigrés, signé la déclaration de 1796 et combattu, sous les ordres de Dumouriez, dans les armées républicaines, il lui répugnait de continuer à servir de prétexte aux intrigues d'un parti politique, notoirement hostile à la royauté légitime et qui lui faisait injure en le supposant capable d'usurper la couronne; il lui semblait qu'il serait mal à l'aise dans le rôle que ce parti lui destinait et il tenait à honneur de prouver qu'on l'avait calomnié en lui attribuant l'intention de s'y prêter. D'autre part, outre qu'en faisant sa soumission au Roi, il rentrerait dans la situation à laquelle le destinait sa naissance, la conduite que Dumouriez lui conseillait de tenir serait la conséquence logique de celle qu'il avait tenue en quittant la France. Même dans l'isolement volontaire auquel le condamnait l'horreur qu'inspirait aux royalistes le nom qu'il portait, si tristement souillé par son père, il ne s'était jamais mis en révolte contre l'autorité royale. Rencontrant à Stockholm, en 1795, le comte de Saint-Priest, il lui avait fait part de son désir de recouvrer les bonnes grâces du Roi;

après la mort de Louis XVII, il avait écrit pour les solliciter et si sa réponse au baron de Roll, en 1796, faisait ombre à ce tableau, il avait pour excuse et les mauvais conseils auxquels sa jeunesse ne le rendait que trop accessible et l'insigne maladresse du négociateur qu'on lui avait envoyé. En tous cas, puisque l'occasion s'offrait à lui de faire oublier ce qu'il y avait eu de répréhensible dans son passé et de le réparer, il était obligé de la saisir s'il voulait reprendre son rang dans la famille royale.

Ces idées paraissent s'être emparées de lui avec rapidité, puisque ayant reçu, le 10 février, la lettre de Dumouriez, sa résolution était arrêtée dès le lendemain. Il l'avait prise sans même consulter ses frères que l'état de leur santé avait obligés, dès leur arrivée en Angleterre, à s'installer à la campagne, à quelque distance de Londres. Le même jour, il écrivait au Comte d'Artois qui se trouvait dans la capitale pour lui demander audience. En faisant porter sa demande par le comte de Montjoie, il chargeait cet ami dévoué d'indiquer au prince l'objet important dont il voulait l'entretenir. En conformité de la réponse faite à Montjoie, il se présentait, le 13 février, chez Monsieur, dont la correspondance nous a conservé le récit de leur entrevue.

On croira sans peine que le fils de Philippe-Égalité était violemment ému en entrant dans le cabinet où le frère de Louis XVI avait eu la délicate attention de le recevoir seul, afin de lui éviter l'humiliation de dire devant témoins ce qu'il était tenu de dire. Il est donc probable que Monsieur n'a rien exagéré en parlant de l'embarras et de l'émotion de son visiteur.

Du reste, il s'empresse de le rassurer par ces mots :

— Je suis convaincu d'avance que le résultat de votre démarche ne peut qu'être honorable pour vous et conséquemment agréable pour le Roi et pour moi.

— C'est vrai, répond le Duc d'Orléans. Et, se ressaisissant aussitôt, il continue « avec chaleur et d'un ton qui annonce qu'il est pénétré jusqu'au fond de l'âme des sentimens qu'il exprime : » — L'unique but que je me propose ainsi que mes frères c'est de déposer dans les mains de Monsieur et aux pieds du Roi l'hommage de notre fidélité et de notre dévouement. Je sens tous mes torts (1), j'en suis pénétré et je ne demande que d'obtenir la pos-

(1) Nous devons observer ici que pour reconstituer cette entrevue, nous n'avons que la version royaliste et que, pour en affirmer l'entière sincérité, il faudrait pouvoir la comparer à la version orléaniste que nous ne possédons pas. On remar-

sibilité de les réparer en sacrifiant ma vie et jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour défendre la personne et la cause du Roi. J'ose espérer que la bonté et l'indulgence de Sa Majesté atténueront du moins une partie de mes fautes en considération de mon extrême jeunesse et des infâmes conseils qui m'ont entraîné. Mais, ce sera par un dévouement sans bornes et soutenu dans tous les temps de ma vie que je prouverai à ceux à qui j'ai l'honneur d'appartenir et à tous les Français fidèles que mes torts ne venaient point de mon cœur et que, malgré les démarches coupables où j'ai été entraîné, je suis encore digne de ma naissance et de l'estime des hommes vertueux.

Touché par ce discours qui semble avoir prévu toutes les objections, Monsieur en félicite son cousin « avec une sensibilité » dont témoigne la vivacité attendrie avec laquelle il lui presse les mains.

— Mais vous comprendrez, lui dit-il alors, que vous devez au Roi mon frère, à la noblesse française, à la France elle-même, une déclaration écrite de vos sentimens, à moins que vous ne préfériez les consigner dans une lettre à Sa Majesté.

— Je préfère écrire au Roi, réplique vivement le Duc d'Orléans. Monsieur trouvera bon cependant que j'attende l'arrivée de mes frères afin que cette lettre soit signée de nous trois. Je souhaite bien, par exemple, qu'elle ne soit pas insérée dans les papiers publics. Et sans laisser à son interlocuteur le temps de critiquer cette restriction, il la lui explique. — Je reconnais mes torts, je les avoue franchement ; je les avouerai de même au Roi. Mais une humiliation me serait plus insupportable que la mort.

Monsieur ne proteste pas. Il semble comprendre la préoccupation de son cousin. Il lui promet que sa lettre ne sera pas publiée. Il insiste seulement pour qu'elle soit communiquée aux ministres anglais, au comte de Woronzow, ambassadeur de Russie à Londres et à quelques-uns des Français émigrés résidant dans cette ville, ce à quoi consent le Duc d'Orléans.

Au moment où il va se retirer, Monsieur lui fait connaître que devant expédier le lendemain un courrier à Mitau, il en profitera pour apprendre au Roi ce qui vient de se passer.

— Et moi, dit encore le Duc d'Orléans, j'en profiterai, si Monsieur m'y autorise, pour envoyer à Sa Majesté mon hommage

quera toutefois que les propos attribués par la première au Duc d'Orléans ne sont pas démentis par les lettres du prince, que nous citons plus loin.

personnel, en attendant l'hommage collectif que nous voulons lui offrir mes frères et moi.

Fidèle à cette promesse, le prince rentré chez lui rédige la lettre suivante, en date du même jour, 13 février :

« Sire, j'ai enfin le bonheur que je désirais depuis si longtemps de pouvoir offrir à Votre Majesté le tribut d'hommage de mon inviolable fidélité et celle de mes frères. Il serait, Sire, au-dessus de mes forces d'exprimer tout ce que je sens dans cette heureuse circonstance. Mais je suis vivement affligé que mes frères, retenus à quelque distance d'ici par une indisposition assez grave survenue à l'un d'eux, ne puissent se joindre à moi dans la première lettre que j'ai l'honneur d'écrire à Votre Majesté ; la connaissance parfaite que j'ai de leur loyauté m'est un sûr garant du profond regret qu'ils en ressentiront ; mais j'ai lieu d'espérer que, sous peu de jours, ils pourront donner un libre cours aux sentimens dont leurs cœurs sont pénétrés.

« Je me suis empressé, Sire, de faire part à Monsieur, de mon arrivée ici et de le prier de fixer le moment où il daignerait me recevoir. Monsieur a bien voulu me donner la marque de confiance de me recevoir seul dans son cabinet, ce qui m'a procuré la satisfaction de pouvoir exprimer sans aucune réserve tous les sentimens qui m'animent sur le passé autant que sur l'avenir. Que Votre Majesté me permette de déposer dans son sein ce mélange de peines et de satisfaction. Qu'elle daigne croire qu'elle n'aura jamais de sujets plus fidèles et qui puissent éprouver un regret plus vif et plus sincère d'avoir eu le malheur d'être aussi longtemps séparés de leur Roi.

« Je ne saurais, Sire, terminer cette lettre sans exprimer à Votre Majesté combien je suis pénétré de l'accueil plein de bonté que Monsieur a daigné me faire. Le souvenir en restera gravé dans mon cœur et, pour y mettre le comble, il a bien voulu m'apprendre qu'un courrier partait demain pour Mitau, ce qui m'a déterminé à écrire seul à Votre Majesté afin que mon empressement parût dans toute sa sincérité et quoique je sois assuré que mes frères regretteront infiniment de n'avoir pas pu profiter en même temps que moi de la bonté de Monsieur.

« Je suis, Sire, de Votre Majesté, le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet. *Louis-Philippe de Bourbon, Duc d'Orléans.* »

Le 14 février, cette lettre part pour Mitau. Le surlendemain,

le Duc de Montpensier et le Comte de Beaujolais étant arrivés à Londres, leur frère les conduit sans délai chez Monsieur qui les reçoit aussi affectueusement qu'il a reçu leur aîné. Il coupe même court aux explications qu'ils commencent à lui donner sur leur conduite passée.

— Il me suffit de savoir, leur dit-il, que vous pensez comme votre frère. Le Roi sera heureux de l'apprendre. Hâtez-vous donc de lui donner, en lui adressant votre acte de soumission, la satisfaction et la liberté de vous traiter en parens.

Quelques heures plus tard, il reçoit la lettre destinée au Roi, signée des trois princes d'Orléans. Elle est datée de Londres, du 16 février et est ainsi conçue :

« Sire, nous venons nous acquitter envers Votre Majesté d'un devoir dont le sentiment est, depuis longtemps, dans nos cœurs; nous venons lui offrir le tribut d'hommages de notre inviolable fidélité. Nous n'essayerons pas de peindre à Votre Majesté le bonheur dont nous jouissons de pouvoir enfin lui manifester notre respectueux et entier dévouement à Son Auguste personne non plus que la profonde douleur que nous ressentons que des circonstances à jamais déplorables nous aient retenus aussi longtemps séparés de Votre Majesté et nous venons la supplier de croire que jamais, à l'avenir, elle n'aura lieu de s'en souvenir. Les assurances pleines de bonté qu'Elle a daigné nous faire donner à plusieurs reprises nous ont pénétrés de la plus vive reconnaissance et auraient redoublé notre impatience s'il eût été possible de l'augmenter. La grande distance où nous nous trouvions et l'inutilité des tentatives réitérées que nous avons faites pour revenir en Europe sont les seules causes qui aient pu en retarder l'expression. Sachant, Sire, que la volonté de Votre Majesté est que nous lui offrions en commun le serment solennel de notre fidélité, nous nous empressons de nous réunir pour la supplier d'en accepter l'hommage. Que Votre Majesté daigne croire que nous ferons consister notre bonheur à la voir convaincue de ces sentimens et notre gloire à pouvoir lui consacrer notre vie et verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour son service.

« Nous vous supplions, Sire, de nous permettre d'ajouter combien nous avons été pénétrés de l'accueil touchant que Monsieur a daigné nous faire. Nous en conserverons toujours un souvenir profond et nous regardons comme un grand bonheur

que l'expression de nos respectueux sentimens parvienne à Votre Majesté par son extrême bonté.

« Nous sommes, Sire, de Votre Majesté les très humbles, très obéissans et très fidèles serviteurs et sujets : *Louis-Philippe de Bourbon, Duc d'Orléans, — Antoine-Philippe de Bourbon, Duc de Montpensier, — N. de Bourbon, Comte de Beaujolais.* »

Quoiqu'en envoyant cette lettre à Monsieur, les princes d'Orléans l'eussent autorisé à y faire les changemens qu'il jugerait nécessaires, il n'y trouva rien à reprendre. Elle lui parut donner entière satisfaction aux légitimes exigences du Roi. Il n'éprouvait que le regret de ne pouvoir la publier. Mais il avait promis qu'elle ne le serait pas, et il devait tenir sa promesse. Il se contenta donc, après l'avoir communiquée aux ministres britanniques, « qui l'approuvèrent, » et à l'ambassadeur russe dont il prenait l'avis en toutes les circonstances graves, d'en donner lecture au duc de Bourbon, à cinq ou six ducs et pairs, à l'archevêque de Narbonne, à l'évêque d'Arras, à M. de Barentin et au marquis de Blangy, réunis chez lui à cet effet. Les voyant partager sa satisfaction, il invita le duc de Bourbon à rendre visite à ses cousins et la noblesse française résidant à Londres à leur offrir ses respects comme aux premiers princes du sang, « ce qui fut exécuté avec empressement. » Quelques jours plus tard, il les présentait en Roi et à la reine d'Angleterre, les invitait à dîner, et ainsi achevait de s'opérer une réconciliation que la réponse du Roi aux princes d'Orléans allait bientôt rendre définitive.

II

Tandis qu'elle s'accomplissait à Londres, le général Dumouriez, qui en avait été le principal instigateur, se trouvait depuis un mois à Saint-Pétersbourg où l'avait mandé le Tsar. En s'y rendant, il avait passé par Mitau. Il est piquant de constater que la présence de ce nouveau converti y avait causé plus d'embarras que de satisfaction.

« Il arriva hier, écrit d'Avaray le 6 janvier 1800, accompagné de deux aides de camp, car il faut bien faire claquer son fouet ; malheureusement, c'est le Roi qui fait les frais de cet étalage. Lorsque son arrivée nous fut annoncée, je prévis qu'elle étonnerait, indisposerait notre nombreuse colonie, et partieu-

lièrement nos gardes du corps plus attachés au Roi que raisonnables dans leur attachement. J'en parlai donc, il y a quelques jours, dans la salle des gardes, à ceux qui étaient de service; le salon était plus raisonnable ou du moins plus politique. L'étonnement fut général. L'un d'eux me dit :

« — Mais, au moins, il ne paraîtra pas au château?

« — Pardonnez-moi, répliquai-je, car puisqu'il va à Saint-Pétersbourg, c'est pour le service du Roi.

« Je chargeai ensuite quelques-uns des plus sages de rendre plus sages les autres, et j'eus lieu d'être certain, au moyen de ces précautions, que si Dumouriez ne reçoit pas de tous des caresses, du moins, ne recevra-t-il de personne des affronts. »

Cette difficulté aplanie, il en restait d'autres à résoudre, et si graves, que le Roi voulut en saisir son conseil. Recevrait-il Dumouriez officiellement? L'inviterait-il à dîner? Le présenterait-il à la Reine et à la duchesse d'Angoulême? Enfin, le chargerait-il d'apporter à Paul Ier des projets de contre-révolution qu'il ne voulait tenter d'exécuter qu'autant qu'il serait assuré du consentement et de l'appui de la Cour impériale? Toutes ces questions discutées entre le Roi, Saint-Priest, d'Avaray et les autres membres du Conseil furent résolues négativement.

Charger Dumouriez d'apporter au Tsar des pièces importantes, c'était, si on ne lui en faisait pas connaître la teneur, le blesser dans son amour-propre, ce qu'il fallait éviter, et si on les lui communiquait, l'autoriser à les discuter, ce qui n'eût pas été moins fâcheux, « car, disait d'Avaray, ce nouveau converti a la tête trop près du bonnet rouge pour le faire entrer dans les conseils du Roi. » Le recevoir officiellement et lui faire fête avant de savoir quel accueil lui réservait l'Empereur, c'était s'exposer, si cet accueil n'était pas ce qu'on espérait, aux inconvéniens d'une fausse démarche. Enfin, le faire dîner avec la Duchesse d'Angoulême, c'était affliger cette princesse qui voyait toujours en lui un ennemi de ses parens. En apprenant qu'il allait arriver à Mitau et qu'elle devrait peut-être tolérer qu'on le lui présentât, elle avait fondu en larmes. Pour toutes ces raisons, mieux valait attendre pour le recevoir officiellement qu'il revînt de Saint-Pétersbourg. Alors, s'il y avait été bien accueilli, il serait plus aisé de se détendre avec lui et de faire comprendre à la Duchesse d'Angoulême qu'elle devait se relâcher de sa rigueur envers un homme en qui le Tsar avait reconnu un bon serviteur de la cause royale.

Saint-Priest eut mission de le chapitrer à sa descente de voiture, de lui exposer pour quels motifs on ne le traiterait « que comme un voyageur qui vient prendre les ordres du Roi, » et pourquoi celui-ci ne lui donnerait audience que dans son cabinet. Le ministre royal put d'ailleurs colorer d'un excellent prétexte la résolution prise de ne pas l'inviter à dîner. Le grand-duc Constantin, l'un des fils du Tsar, de passage à Mitau, dînait chez le Roi ce jour-là, et nul étranger n'eût pu être mis en sa présence. Dumouriez ne s'offensa d'aucune de ces raisons. Quand Saint-Priest, « après les lui avoir fait sentir, » le conduisit chez d'Avaray, à qui le général voulait soumettre ses plans militaires, il était résigné à garder l'incognito. L'exposé de ces plans remplit les deux soirées qu'il passa chez d'Avaray; il parla peu des princes de la branche cadette et ne put que confirmer au favori de Louis XVIII ce qu'il lui avait écrit le 29 septembre précédent, en lui envoyant la copie de sa lettre au Duc d'Orléans. Son « jeune ami » ne lui avait pas encore répondu; Dumouriez ne savait même pas si le prince était déjà revenu d'Amérique. Il repartit le surlendemain sans avoir pu dissiper les incertitudes de la cour de Mitau encore accrues par les siennes.

Elles ne commencèrent à se dissiper qu'au commencement d'avril. A cette date, les journaux anglais et le *Spectateur du Nord* qui se publiait à Hambourg apportèrent au Roi quelques détails sur la visite du Duc d'Orléans à Monsieur. A en croire ces gazettes, la démarche du prince lui avait été conseillée par l'une de ses amies, Mme de Sillery. Mais tout cela était encore trop vague pour qu'on y pût ajouter foi. Le 7 avril seulement, ces nouvelles obscures furent confirmées par les lettres du Duc d'Orléans et de ses frères.

Cet acte de soumission depuis si longtemps attendu et ardemment désiré causa au Roi comme à son entourage la joie la plus vive. D'Avaray qui nous l'apprend se flatte d'avoir dicté à son maître ce qu'il convenait de faire en ces importantes circonstances : « Je pensai qu'il était de l'intérêt du Roi de donner un grand exemple de clémence et un témoignage éclatant de la sincérité, de la grâce même avec lesquelles il pardonne ou plutôt efface les torts que l'on reconnaît et les erreurs que l'on rétracte. » Il conseilla donc au Roi de demander à l'empereur de Russie pour le Duc d'Orléans la grand-croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et d'accorder à ses frères la décoration

de l'ordre du Saint-Esprit. A ces grâces, l'initiative royale en ajouta une autre. Le Comte de Beaujolais n'avait été qu'ondoyé au moment de sa naissance et, depuis, on avait négligé de le baptiser. Le Roi voulut être son parrain. Il chargerait le Comte d'Artois de le représenter à la cérémonie du baptême. La duchesse d'Harcourt qui résidait à Londres représenterait la marraine, c'est-à-dire la reine de France.

Dans la triste situation à laquelle il était réduit, Louis XVIII ne pouvait témoigner de sa satisfaction sous d'autres formes, si ce n'est en écrivant de sa main aux jeunes princes. Il le fit le même jour :

« Mes cousins, j'ai reçu votre lettre du 16 février, qui m'a été transmise par mon frère. Les momens les plus doux pour mon cœur, les plus propres à me faire oublier mes peines sont ceux où quelques-uns de mes enfans reviennent dans mes bras paternels. Jugez du sentiment que j'éprouve en ne voyant plus parmi les princes de mon sang que les dignes neveux d'Henri IV et de Louis XIV. Jaloux de mon côté d'effacer tout ce qui pourrait rappeler des souvenirs trop amers et de resserrer de plus en plus nos liens, je permets au Duc de Montpensier et au Comte de Beaujolais de porter les marques de l'ordre du Saint-Esprit en attendant que je puisse les créer chevaliers. Mon frère les en revêtira et présentera en mon nom le Comte de Beaujolais aux fonts baptismaux. Oublions le passé, ou plutôt rappelons-nous sans cesse, moi la bataille du Mont-Cassel et de Lérida (1), vous la satisfaction que j'éprouve aujourd'hui et, tous réunis, essuyons les larmes de votre vertueuse et respectable mère. »

La Duchesse d'Orléans à laquelle il venait de faire allusion était alors, nous l'avons dit, réfugiée en Espagne. Il ne l'avait jamais rendue responsable de la conduite de son mari dont elle restait inconsolable, plus malheureuse de l'avoir vu se déshonorer que de l'avoir perdu. Il lui conservait des sentimens affectueux, elle lui en était reconnaissante, ainsi qu'en témoignent les lettres qu'elle lui écrivait tantôt en les signant, tantôt sans signature, sous le nom de Justine, inséré dans le corps de la lettre. Il voulut l'associer à sa joie.

« Je viens, ma chère cousine, vous féliciter ou plutôt me

(1) Le combat de Mont-Cassel, 11 avril 1677, où le Duc d'Orléans frère de Louis XIV se couvrit de gloire, et la prise de Lérida, 12 octobre 1707, où son fils, le futur Régent, se distingua.

féliciter avec vous de l'événement qui pouvait le plus contribuer à vôtre bonheur. J'étais bien certain des sentimens de vos enfans! Mais, il me tardait d'en recevoir l'assurance par eux-mêmes et de pouvoir leur parler des miens. Cet heureux instant est enfin arrivé, et, à travers la joie qu'il me cause, je sens bien vivement la vôtre. Mais, quelque plaisir que j'aie à vous obliger, croyez que je n'ai songé à satisfaire que moi-même, en permettant aux deux cadets de porter les marques de l'ordre du Saint-Esprit et en chargeant mon frère de tenir en mon nom le dernier sur les fonts de baptême. »

Ce n'est pas seulement à ses cousins et à leur mère qu'écrivit le Roi. Il avait pris depuis longtemps l'habitude, chaque fois qu'un événement heureux ou malheureux pour lui se produisait, d'en faire part à divers membres de sa famille. Il s'y conforma encore ce jour-là, en écrivant à la Reine qui était alors éloignée de lui, à la Comtesse d'Artois, à la princesse de Conti, à la reine de Sardaigne, au roi de Naples, à l'infant de Parme, au prince de Condé, à la comtesse de Marsan, son ancienne gouvernante, et enfin à l'empereur de Russie à qui il demandait pour le Duc d'Orléans la grand-croix de Saint-Jean de Jérusalem. A son frère, après lui avoir dit qu'il permettait au Duc de Montpensier et au Comte de Beaujolais de porter les insignes de l'ordre du Saint-Esprit, il annonçait en outre que la Reine et lui tiendraient le plus jeune sur les fonts baptismaux. Pour présider la cérémonie, il désignait Mgr de Dillon, archevêque de Narbonne, royaliste militant « Sa noble éloquence aura un beau jeu de se déployer. Vous l'appellerez Louis et tel autre nom que vous ou lui jugerez à propos, mais pas Joseph, quoique cela fût naturel, vu la marraine. Mais c'était le nom de leur père et il ne faut plus qu'il se retrouve dans cette branche. »

On a vu que les trois princes en envoyant au Roi leur hommage de fidélité avaient signé « Bourbon. » Leur signature lui suggéra une observation qu'il leur fit transmettre par Monsieur : « Bourbon était le nom distinctif de notre branche avant l'avènement de Henri IV au trône. Celle de Condé le porte et celle de Conti par suite, parce que leur séparation était déjà faite en 1589. Mais ceux-ci, qui descendent de Louis XIII ne doivent pas plus le porter que nous. Ils doivent porter et signer celui de leur branche qui est d'Orléans, sans y ajouter d'autre titre : c'est le nom de baptême qui les distinguera entre eux. »

Après ces témoignages de sollicitude pour cette affaire de famille, le politique reparaît : « Reste à savoir ce que nous ferons de ces trois jeunes gens qu'il ne faut pas laisser moisir, mandait-il encore à son frère. S'il se tire un coup de fusil en France, il faut qu'ils y soient, ne fût-ce que pour chouanner. S'il n'y a rien de cette nature à faire ni à espérer prochainement, il faut qu'ils aillent volontaires à l'armée de Condé et non pas seulement à l'armée autrichienne comme ils paraissaient le désirer. Le noviciat sera un peu dur, je le sais. Mais outre qu'ils ont à réparer, ce qu'ils sèmeront, ils le recueilleront au centuple. Mais, je vous le répète, en tout état de cause, il faut qu'ils partent promptement pour eux et même pour nous, car il faut les utiliser et surtout ne pas laisser dire que nous avons cherché à les neutraliser. » C'est la même préoccupation qui se manifeste dans sa lettre au prince de Condé : « Il est possible qu'ils aillent me prouver leurs sentimens en combattant sous vos drapeaux et, dans ce cas, je ne suis pas en peine de l'accueil que vous et les valeureux gentilshommes qui sont sous vos ordres, ferez à ces princes redevenus dignes d'être les descendans de Henri IV. »

Tandis que le Roi se prodiguait ainsi pour prouver de quel prix était à ses yeux la rentrée de ses cousins dans le devoir, d'Avaray, qui ne voulait pas être en reste, puisait dans son dévouement à la cause qu'il servait une idée aussi heureuse qu'imprévue. Il tirait de la cassette dans laquelle il la tenait cachée, la fameuse déclaration de 1796, dérobée par ses soins à la connaissance du Roi et il la renvoyait au Duc d'Orléans en l'accompagnant de ces quelques lignes bien faites pour lui assurer à jamais l'amicale confiance du prince :

« Monseigneur, il fut un temps où un royaliste dévoué à son maître ne pouvait que nourrir en silence les sentimens et le respect qui l'attachaient au premier prince du sang. Réduit ainsi que tout Français fidèle à hâter de mes vœux l'heureux jour qui nous comble de joie, je crois cependant trouver une occasion de faire davantage et d'aplanir la route qui devait tôt ou tard conduire Votre Altesse Sérénissime aux pieds de Sa Majesté. Si Monseigneur daigne accueillir avec bonté la démarche que j'ose faire aujourd'hui en lui remettant un écrit de sa main qui me fut adressé au quartier général de Riegel en 1796 et que j'ai soustrait à la connaissance du Roi, j'aurai atteint un but vivement désiré :

celui de prouver à Votre Altesse Sérénissime mon dévouement à sa personne. »

S'étant ainsi acquitté de ce qu'il considérait comme un devoir, d'Avaray mandait à Dumouriez à Saint-Pétersbourg la grande nouvelle, en une longue note, pleine de détails plus exacts que ceux auxquels les gazettes avaient trop facilement accordé leur publicité.

« Lisez donc et pleurez, disait-il en la lui transmettant, car je sais que, dans l'occasion, vous avez aussi des larmes à répandre. Les bavards à la journée vont s'exercer à qui mieux mieux et ce ne sera pas pour le mieux. Je n'aime pas déjà le prélude de celui de Hambourg qui cite Mme de Sillery et autres pauvretés. Je suis bien fâché que vous ne soyez pas là. Vous auriez senti, vous auriez dit à Mgr le Duc d'Orléans que ce qu'il y avait de plus noble et de plus satisfaisant pour lui et les siens était de publier sa lettre au Roi et la réponse. »

Publier sa lettre au Roi, c'est là justement ce que le prince ne voulait pas. Il l'avait dit à Monsieur qui, de son côté, s'était engagé à ne pas la rendre publique, créant au Roi, du même coup, une égale obligation. L'intervention de Dumouriez que regrettait d'Avaray eût été inutile. Il est d'ailleurs douteux que le général eût consenti à intervenir. Il connaissait la fierté naturelle du Duc d'Orléans, et eût jugé dangereux de le contraindre à une publicité que le prince avait par avance déclarée humiliante pour ses frères et pour lui. Il en était de même en ce qui touchait leur envoi à l'armée de Condé, dont le Roi parlait à Monsieur. Mais on ignorait à Mitau leurs dispositions à cet égard. Cette ignorance favorisait les illusions de d'Avaray. Elles se trahissent, avec une ardeur belliqueuse, dans la suite de sa lettre à Dumouriez.

« Maintenant où et comment faut-il utiliser le dévouement des jeunes princes ? En France, mon cher général, et non à l'armée autrichienne comme, à leur passage en Angleterre, ils paraissaient le désirer. Mais il faut un retour de chances favorables. Le magnanime Paul Ier nous les rendra et je ne doute pas que cette année, il n'assure au Roi les moyens de se montrer à ses sujets fidèles, ou égarés, ou rebelles, l'olivier d'une main et l'épée de l'autre. Alors, Mgr le Duc d'Orléans trouvera sa place auprès de son maître ou viendrait se réunir à lui s'il l'avait déjà précédé sur le théâtre de gloire qui nous attend. Quant à ses

jeunes frères, ils iront se battre pour le service du Roi partout où ils en trouveront l'occasion. Je lis tout cela dans votre âme autant que dans la mienne. »

Les espérances exprimées par d'Avaray allaient être promptement déçues. En se réconciliant avec les Bourbons, les d'Orléans avaient eu surtout pour but de mettre un terme à des divisions aussi nuisibles à la cause royale qu'à eux-mêmes et leur conduite ultérieure, pendant la durée de l'émigration, atteste leur sincérité. Mais, en jurant « de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le service du Roi, » ils n'entendaient pas abdiquer le droit de juger par eux-mêmes de ce que commandait le bien de ce service ni de choisir les moyens de s'y consacrer. Il n'apparaît pas au point où nous en sommes de leur histoire que l'aîné d'entre eux, le seul des trois qui compte, puisque c'est son exemple qui entraînait les deux autres, eût entrevu la possibilité de s'unir contre la France à une armée étrangère ni de s'enrôler dans le corps de Condé. Ce qu'on disait de son intention de prendre du service en Autriche, outre qu'on n'en trouve nulle part la preuve, ne prouvait pas qu'il fût prêt à marcher avec les Autrichiens contre sa patrie, et ce qui sur ce point est plus décisif que tous les commentaires, c'est qu'après avoir envoyé sa soumission, il sembla vouloir se faire oublier.

Ce que le Roi attendait de lui et de ses frères, Monsieur le lui avait dit. Sans y opposer un refus formel, il ne s'y conforma pas. Il avait d'ailleurs de graves et justes raisons pour rester à Londres : la santé de ses frères d'abord qui exigeait du repos et des soins et plus encore les démarches auxquelles il se livrait au même moment pour décider sa mère à quitter l'Espagne et à venir le rejoindre en Angleterre où il attendait également sa sœur, Madame Adélaïde. Il alléguait ces démarches ainsi que l'approbation donnée par les ministres britanniques à son attitude réservée et passive. Monsieur, qui s'était contenté de conseiller, n'osa aller, ainsi qu'il l'avouait à son frère, jusqu'à ordonner, soit qu'il craignît un refus du Duc d'Orléans, soit qu'il ne voulût pas déplaire au gouvernement anglais. Une lettre du Roi, en date du 22 avril, nous éclaire sur ce conflit passager auquel les circonstances coupèrent court.

« La piété filiale est un excellent sentiment, mais tout doit avoir ses bornes, et je trouve celle des d'Orléans d'autant plus excessive que leur présence n'est nullement nécessaire pour tirer

leur mère d'Espagne. J'aurais attendu de leur part un mouvement plus énergique. J'allais jusqu'à me figurer qu'ils pourraient faire quelque coup de tête et que, perdus de vue un instant, ils reparaîtraient à la tête d'un mouvement royaliste. Mais, puisqu'il ne vous restait d'autre ressource qu'un coup d'autorité qui aurait été mal vu du roi d'Angleterre et de ses ministres, vous avez sagement fait de vous en abstenir.

« J'avais, comme je vous l'ai mandé, pour achever de sceller ma réconciliation avec eux, demandé à l'empereur de Russie la grand-croix de Saint-Jean de Jérusalem pour l'aîné. Je joins ici copie de la réponse qu'il m'a faite. Voyez si vous croyez utile de la lui communiquer. »

Nous avons lieu de croire que, laissé juge de l'opportunité de la communication, le Comte d'Artois s'abstint de mettre la réponse impériale sous les yeux de son jeune cousin, qui s'en fût probablement offensé : « J'attendrai pour le nommer, disait le Tsar, d'avoir pu juger de sa conduite antérieure et qu'il ait contribué, à rendre à la France son roi légitime. » Le refus était dur, et mieux valait ne l'attribuer, sans en faire connaître les termes, qu'à l'un de ces caprices déconcertans et toujours inexplicables dont Paul Ier était coutumier. C'est sans doute ce qui fut fait.

Au surplus, ces incidens n'eurent aucune suite. La résistance plus ou moins dissimulée qu'avait opposée le Duc d'Orléans au désir exprimé par le Roi de le voir rejoindre l'armée de Condé trouvait, à l'heure même où il était instruit de ce désir, une raison d'être dans l'état de l'Europe et les dispositions des Puissances qui le dispensaient de livrer, dès ce moment, le fond de sa pensée et de déclarer qu'il ne voulait pas porter les armes contre son pays. Tout annonçait une paix prochaine. Elle existait entre la France et la Prusse. Le gouvernement consulaire allait la conclure avec la Russie, et, quoique l'Angleterre et l'Autriche n'eussent pas encore désarmé, ce n'est pas au moment où l'Autriche n'employait l'armée de Condé qu'avec une évidente mauvaise grâce, et où l'Angleterre s'ingéniait à paralyser les projets des princes et des émigrés qu'elles eussent accepté les services du Duc d'Orléans. D'autre part, d'Avaray se trompait lorsqu'il se flattait de voir Paul Ier « assurer à Louis XVIII les moyens de se montrer à ses sujets l'olivier dans une main et l'épée dans l'autre. » Les combats qui se livraient encore en Allemagne et en Italie n'étaient plus que les dernières convul-

sions de la coalition démembrée et expirante. Les circonstances venaient donc en aide au Duc d'Orléans, favorisaient son attitude, la justifièrent bientôt, et le léger nuage qui aurait pu obscurcir la réconciliation des deux branches de la maison de Bourbon se dissipa sans laisser de traces.

Sur ces entrefaites, le Roi reçut d'Espagne, au commencement d'octobre, une lettre de la Duchesse d'Orléans en réponse à celle qu'il lui avait écrite au mois d'avril pour la féliciter de la conduite de ses fils. Elle le remerciait avec effusion de ses bontés pour eux. Mais, en même temps, elle se plaignait de la dureté de son exil, de l'exiguïté de ses ressources, des difficultés matérielles qui s'opposaient à son départ d'Espagne. La tendre et ancienne affection que lui portait le Roi se révèle dans les consolations qu'il lui adressait. « La lettre de Justine est parvenue, il y a huit jours, à son adresse. Celui qui l'a reçue y a vu avec plaisir les témoignages d'une amitié qui lui est bien chère. Mais il est bien affligé de voir par la lettre même et d'avoir appris en même temps que les peines de Justine sont encore augmentées. Ah ! qu'elles soient plutôt adoucies par la conduite touchante de ceux qui lui sont chers avec tant de raison. Plût à Dieu que, se livrant aux mouvemens de son cœur plutôt qu'à des espérances trompeuses, elle cédât à leurs instances ! Que Justine compte du moins à jamais sur l'amitié de celui qui lui écrit aujourd'hui. » Quelques mois plus tard, sur la nouvelle assurance qu'il recevait du dévouement de « Justine » et l'avis de son prochain départ pour l'Angleterre, la tendresse du Roi pour elle paraît encore redoubler; il y associe la Duchesse d'Angoulême. « Celui à qui ce touchant écrit était destiné n'en aurait pas joui, s'il n'eût fait partager à son ange consolateur les sentimens dont il est rempli. Tous deux se réunissent pour exprimer leur sensibilité, pour dire à Justine combien ils prennent part à l'amélioration de son sort, surtout à une réunion dont leur propre expérience leur fait sentir tout le prix, enfin pour l'assurer qu'elle n'a et n'aura jamais d'amis plus tendres ni plus vrais qu'eux. »

Quoiqu'elle eût annoncé au Roi qu'elle se préparait à aller retrouver ses enfans, la Duchesse d'Orléans devait attendre jusqu'en 1808 cette réunion. Elle ne se décida à quitter l'Espagne que lorsque les armées de Napoléon y entrèrent. Néanmoins, dès la fin de 1800, elle parlait à ses fils de son retour auprès d'eux. Elle leur disait même qu'elle espérait pouvoir traverser la France

et gagner l'Allemagne où elle s'embarquerait pour les rejoindre. « J'ose avouer à Votre Majesté, écrivait au Roi, le 13 novembre, le Duc d'Orléans, que je le souhaite plus que je ne l'espère. » Aveu mélancolique, plein de sous-entendus que n'éclaircit pas cette réponse de Louis XVIII :

« Mon cousin, j'ai reçu votre lettre du 13 novembre avec plaisir, parce que j'en aurai toutes les fois que je recevrai des témoignages de vos sentimens et que j'aurai occasion de vous en donner des miens; mais en même temps, avec peine, parce que j'y vois que tous les efforts de votre piété filiale n'ont pu réussir à faire sortir votre vertueuse mère d'un séjour qui, dans les circonstances actuelles, lui convient si peu. Je souhaite vivement que la faible espérance, qui vous reste encore pour elle, se réalise. Quoi qu'il en soit, n'oubliez pas, en lui écrivant, de lui parler de ma sensibilité à la commission qu'elle vous a donnée pour moi et du tendre et constant intérêt que je lui porte. »

Lorsque le Roi traçait ces lignes, le 18 décembre 1800, dix mois après la soumission de ses cousins, il était, on le voit, convaincu de leur sincérité. Ils allaient d'ailleurs lui en donner à deux ans de là, au mois de mars 1803, une preuve nouvelle. Chassé de Mitau et réfugié à Varsovie, Louis XVIII y avait été l'objet, par l'entremise du roi de Prusse et de la part de Bonaparte, de propositions aussi blessantes qu'inattendues ayant pour but de le faire renoncer à la couronne. Indigné que le Premier Consul l'eût cru capable d'une telle bassesse, il avait solennellement protesté. Puis se rappelant cette parole du dernier prince de Conti : « La couronne nous appartient à tous ; notre aîné la porte, » il avait demandé aux neuf princes de sa famille alors vivans et aptes à lui succéder de joindre leur protestation à la sienne. En cette circonstance, les princes d'Orléans ne faillirent point à ce qu'ils se devaient à eux-mêmes, à leurs ancêtres et à leurs descendans. Leurs trois signatures figurent au bas de cette protestation dont les auteurs déclarent « renouveler devant Dieu, sur notre épée et entre les mains de notre Roi, le serment sacré de vivre et de mourir fidèles à l'honneur et à notre souverain légitime. »

Personne n'eût osé prétendre, ce jour-là, que la réconciliation des d'Orléans avec les Bourbons n'était pas définitive. Elle l'était dans leur esprit et dans leur cœur. Aussi, ne saurait-on s'étonner de voir peu après le Duc d'Orléans, dans une circonstance où

« l'honneur même » de sa maison est en jeu, recourir à l'autorité du Roi pour fortifier la sienne qu'en sa qualité d'aîné et de chef de sa branche, il est obligé d'exercer sur son frère cadet le Duc de Montpensier. Délicat, ardent et sensible, ce prince, avec la fougue de son âge, s'est épris d'une belle jeune fille de l'aristocratie anglaise, lady Charlotte Rawdon, et veut l'épouser. Ne pouvant contracter cette alliance sans le consentement de son frère, il est allé le solliciter avant même d'écrire à sa mère. Le Duc d'Orléans a dû répondre par un refus formel. Vainement, il s'est efforcé d'en adoucir la rigueur par les paroles les plus affectueuses, le Duc de Montpensier n'en a pas moins été irrité. Il a déclaré qu'en dépit de toutes les défenses, il épouserait celle qu'il aime. Puis, il est allé se confier au Comte d'Artois, qui, ne voulant ni affliger ni encourager sa résistance, n'a pu que l'inviter à écrire au Roi lui-même. Le Duc de Montpensier a déféré à cet avis, prévenu d'ailleurs que son frère écrivait de son côté. Le 12 mai, le même courrier emporte à Mitau trois lettres relatives à cette affaire, l'une de Monsieur, qui en est l'exposé, l'autre du Duc de Montpensier, qui plaide sa cause, et la troisième du Duc d'Orléans, qui supplie le Roi d'intervenir.

« Sire, dit-il, quand, il n'y a guère que quinze jours, nous avions le bonheur de faire entre les mains de Votre Majesté le serment de transmettre intacts à notre postérité les droits que nous tenons de notre naissance, je ne m'attendais pas à me voir contraint aussi promptement à invoquer l'autorité suprême de Votre Majesté pour empêcher le Duc de Montpensier de former une alliance qui ne pourrait être que funeste pour lui-même, pour ses descendans et les princes de votre sang que l'ordre de la succession à la couronne lui a subordonnés. Monsieur ayant daigné me promettre d'écrire à Votre Majesté, je m'abstiens d'entrer dans aucun détail, et je me borne à observer qu'une naissance illustre et une réputation parfaite peuvent excuser mon frère à ses propres yeux. J'ose donc vous supplier, Sire, d'exprimer votre refus avec indulgence et bonté.

« J'ai la confiance, Sire, que la démarche que je fais en ce moment envers Votre Majesté n'est nullement nécessaire : la preuve récente qu'Elle vient de donner de la grandeur, de la noblesse de ses sentimens, et de la fermeté avec laquelle Elle a maintenu les droits de l'honneur de sa couronne, me sont de

sûrs garans du parti qu'Elle prendra, et du refus formel que j'ose solliciter de sa part.

« Je supplie Votre Majesté de me pardonner la démarche que je fais sans qu'Elle l'ait provoquée : je compte sur sa bonté et j'espère qu'Elle ne me blâmera pas d'avoir cru que je me la devais à moi-même comme chef de branche, que je la devais au sang d'Henri IV qui coule dans mes veines, au Comte de Beaujolais et aux autres princes mes cadets. »

Après avoir lu cette lettre dont celle de Monsieur lui a donné la clef, le Roi prend connaissance des supplications du Duc de Montpensier où éclatent la sincérité de son amour et l'ardeur de sa jeunesse. Elles sont éloquentes et pressantes.

« Sire, quoique je connaisse tout le prix de la faveur que j'ose solliciter de Votre Majesté, me serait-il nécessaire de l'assurer que je n'eusse jamais songé à l'obtenir si je l'avais crue de nature à porter la moindre atteinte à l'honneur et aux prérogatives de sa maison? Si Votre Majesté pouvait entretenir quelque doute à cet égard, la bonté avec laquelle Monsieur a daigné se charger de mes sollicitations auprès d'Elle, serait, je crois, une justification bien complète de mes intentions.

« Sire, j'ose assurer Votre Majesté que l'honneur de lui appartenir et d'être du sang d'Henri IV ne cessera jamais d'être présent à mon esprit et à mon cœur et que je brûle d'avoir une occasion de lui en donner des preuves; mais je n'ai jamais pu croire que ce fût dégrader ou avilir ce sang, que de lui allier une des plus anciennes et des plus illustres familles d'Angleterre.

« J'attends, au surplus, avec la soumission la plus respectueuse et la plus profonde, la décision que Votre Majesté daignera prononcer à cet égard. »

Ces accens émeuvent le Roi. Jamais peut-être il n'a tant déploré la rigueur des devoirs qui l'enchaînent. Mais, incapable de transiger sur les siens, il ne saurait davantage consentir à ce que ceux qui incombent à autrui soient oubliés ou méconnus. Il le dit nettement au Duc de Montpensier en enveloppant son arrêt des formes les plus bienveillantes.

« Mon frère m'a transmis à votre prière, mon cher cousin, la demande que vous me faites de mon agrément pour épouser lady Charlotte Rawdon et, depuis, il m'a fait passer votre lettre sur le même sujet. Je voudrais dans tous les temps et surtout dans celui-ci, n'avoir qu'à accéder aux vœux des princes de mon

sang. Mais, aussi, je me dois, je leur dois à eux-mêmes de m'écarter moins que jamais de nos règles ordinaires de conduite. Ma famille s'est souvent alliée à la noblesse française; mais, lorsqu'elle a cherché des épouses parmi les étrangers, c'est toujours sur des têtes de filles couronnées ou de princes souverains que son choix est tombé, et cet usage immémorial est fondé en raison. Nos aïeux ont senti que notre noblesse verrait toujours avec joie une personne née dans son sein s'approcher plus ou moins du trône, mais qu'elle serait justement blessée, si une étrangère née son égale s'élevait au-dessus d'elle. Ainsi, quoiqu'une alliance avec un sang qui remonte à l'époque de Guillaume le Conquérant ne pût assurément nous faire tort, je me vois contraint à me refuser à vos désirs.

« C'est à regret que je vous afflige; je sais combien un sentiment pur pour un objet aimable et vertueux a d'empire sur un cœur vertueux lui-même. Mais, plus ma résolution me coûte, plus aussi elle sera invariable, et j'attends de votre raison et de votre attachement pour moi le sacrifice de ce sentiment que, tout légitime qu'il est en lui-même, vous ne pourriez plus conserver sans offenser celle même qui vous l'a inspiré. »

Cette lettre vient d'être expédiée lorsque le Roi est averti que, sans attendre sa décision, le Duc de Montpensier a manifesté l'intention de céder aux remontrances de son frère. « Cette affaire m'afflige, écrit alors le Roi au Duc d'Orléans. Il m'en coûte d'être obligé de refuser la première demande que votre frère me fait et, de votre côté, je vous plains des combats qui se sont élevés dans votre cœur. La raison devait triompher. J'aurais été surpris qu'il en fût arrivé autrement. Mais je ne puis me refuser à vous parler du plaisir que m'a fait la tendresse fraternelle que, malgré la dissonance d'avis, votre lettre respire à chaque ligne. Elle me fait former un désir bien vif, c'est que vous me demandiez bientôt un agrément que je pourrai sans doute accorder. Celui qui est si bon frère serait, s'il est possible, encore meilleur père et vous êtes digne de goûter les douceurs attachées à ce titre. »

A la suite de l'intervention royale ainsi couronnée de succès, des témoignages de reconnaissance arrivent à Varsovie. Le Duc de Montpensier assure le Roi de son entière soumission. Le Duc d'Orléans lui exprime sa reconnaissance pour l'heureux dénouement de cette crise intime, qui lui a ramené le cœur d'un frère

chéri, et la Duchesse d'Orléans se plaît à proclamer que « son enfant a été rendu à lui-même, à sa mère, à sa famille par cette main paternelle et protectrice qui a daigné le préserver des inconvéniens inséparables d'une imagination vive et d'une jeunesse trop ardente; » ce à quoi le Roi répond qu'il avait besoin que sa chère Justine approuvât ce qu'il a fait.

« Tout semble annoncer le succès des mesures prises, ajoute-t-il; j'en jouirai pour moi-même et encore plus pour Justine; mais, je serai bien loin de m'en attribuer l'honneur. Il sera dû à un être à bon droit cher à Justine et dont la tendresse éclairée, la prudente fermeté m'avaient tellement tracé ma route que j'aurais été coupable de m'en écarter. »

III

On peut voir à ces traits qu'au fur et à mesure que, par sa conduite et dans sa correspondance, le Duc d'Orléans s'était révélé à lui, le Roi avait apprécié son caractère, sa valeur morale, les qualités qui le distinguaient, et conçu pour sa personne une estime affectueuse. Cette estime, le prince l'avait conquise sans avoir rien eu à sacrifier de ses vues politiques, des idées libérales consignées dans sa déclaration de 1796. Assurément, ses lettres au Roi, sa soumission, l'expression de la douleur que lui causait « un passé à jamais déplorable, » ses propos au Comte d'Artois pouvaient être interprétés comme un désaveu du passé. Mais, en fait, sur ce passé, il ne s'était pas plus expliqué qu'on ne lui en avait demandé compte, comme s'il eût été à jamais effacé par la démarche qui avait rendu aux trois frères leur place dans la famille royale.

Il semble donc bien qu'en se soumettant, il n'entendait aliéner ni la liberté de sa pensée et de ses jugemens, ni celle de les manifester s'il était mis à même de le faire. Jusqu'en 1808, époque où, afin de gagner les bonnes grâces de la cour de Naples, à laquelle il s'alliera bientôt, par un mariage qui assure son bonheur, il sollicite et accepte un commandement dans l'armée espagnole, ce qui domine visiblement en lui, c'est la volonté de ne pas se donner un démenti à lui-même en portant les armes contre sa patrie. Qu'une insurrection royaliste éclate en France et si l'on peut la considérer comme le prélude d'un mouvement général en faveur de la Restauration, il ne refusera pas d'y par-

ticiper. Mais, il ne veut pas marcher, ni seul, ni avec les émigrés parmi les troupes étrangères. « Jamais, écrira-t-il à d'Avaray en 1805, on ne formera d'armée royale française sur un territoire étranger. Les petits corps qu'on voudrait décorer de ce beau nom ne peuvent acquérir aucune importance et même ils appartiendront toujours moins au Roi qu'à l'armée dont ils feront partie et ils seront plus nuisibles qu'utiles à la cause du Roi. »

Ce n'est pas le seul point sur lequel ses vues diffèrent de celles de Louis XVIII. A cette même date, il y a déjà dix ans que le monarque proscrit sollicite vainement des puissances européennes la reconnaissance de son titre royal. Cette reconnaissance est son cheval de bataille. Reconnu par elles, sa présence à la tête de leurs armées prouverait aux Français qu'elles ne combattent que pour lui rendre sa couronne et non pas pour démembrer leur territoire. Mais, dans la pensée du Duc d'Orléans, elle ne serait qu'une satisfaction personnelle accordée au Roi, inutile d'une part à sa cause et d'autre part à l'objet de la coalition, « qui est de renfermer la puissance française dans les limites raisonnables. »

Sans doute, l'utilité de la reconnaissance dépendrait des mesures dont cet acte serait suivi. « Mais, je n'en vois point qui puissent être efficaces avant que les armées coalisées n'aient réussi à reporter le théâtre de la guerre sur l'ancien territoire français, ce dont malheureusement nous sommes encore un peu éloignés. Il serait chimérique de se flatter que les Puissances voulussent ou même pussent abandonner au Roi la direction de leurs armées. Cela ne comporte pas même un moment de discussion. »

Alors, à quoi bon la reconnaissance du Roi? Elle ne faciliterait pas les opérations des armées belligérantes et le ferait sans doute envisager par les armées françaises, « car les Français sont défians et soupçonneux, » comme un instrument dont leurs ennemis voudraient se servir pour les vaincre. « Loin qu'elle pût conduire au but désiré, l'usurpateur en tirerait peut-être parti contre le Roi et la coalition. » Ainsi le Roi ne gagnerait rien à être reconnu. Au lieu de s'épuiser en vains efforts pour obtenir de l'être, mieux vaudrait qu'il s'attachât à persuader aux Puissances que, s'il était rétabli sur son trône, « il ne souillerait pas sa couronne en y annexant les dépouilles des princes ses voisins, » et que son premier soin serait de s'entendre avec eux pour rétablir l'équilibre de l'Europe.

Cette répudiation d'un héritage iniquement acquis, que pouvait seul opérer le roi légitime n'ayant pas, comme l'usurpateur, besoin de conquêtes pour assurer son pouvoir, était, selon le Duc d'Orléans, bien autrement nécessaire qu'une reconnaissance officielle aussi obstinément refusée qu'elle était obstinément réclamée. « Dans le temps de notre prospérité, on accusait Louis XIV de viser à la monarchie universelle. Aujourd'hui, on accuse le Roi de vouloir tourner à son profit les brigandages des gouvernemens révolutionnaires. Les propos de serviteurs inconsidérés ont donné une consistance fâcheuse à cette accusation. J'ai la certitude que les agens de Buonaparte en ont tiré de grands avantages contre le Roi auprès des puissances étrangères. » Il importait donc avant tout de la détruire par une déclaration franche et formelle à toutes les cours, propre à faire cesser leurs défiances et leurs craintes, à rétablir la cordialité avec elles, à ranimer « le désir secret chez les uns, public chez les autres, mais universel parmi les souverains, de voir Buonaparte rentrer dans le néant d'où il n'aurait jamais dû sortir » et où il ne pouvait être précipité que par de grands revers militaires qui ébranleraient le prestige qu'il exerçait sur ses soldats.

Bons ou mauvais, fondés ou non, les avis et les opinions que le Duc d'Orléans faisait parvenir au Roi par l'intermédiaire de d'Avaray dictaient une marche si différente de celle qu'avaient toujours suivie les émigrés qu'on ne peut qu'être surpris que le Roi ne se soit pas offensé de la netteté avec laquelle son jeune cousin la lui conseillait. On doit constater cependant qu'il ne s'en offensa pas et qu'il lui maintint sa tendre amitié et sa confiance. Il est vrai que le Duc d'Orléans s'efforçait de s'en rendre digne par d'incessans témoignages de respectueux dévouement. A côté de ceux que nous avons déjà signalés, il convient d'en citer un autre auquel Louis XVIII ne pouvait rester insensible, car, ainsi qu'il se plaisait à le dire, c'est par de telles démarches qu'on s'ouvrait le plus aisément l'accès de son cœur. Au mois de janvier 1804, il reçut du Duc d'Orléans, alors installé à Twickenham, une longue lettre dans laquelle il ne put lire sans émotion ce qui suit :

« Que Votre Majesté me permette d'ajouter ici l'expression d'un vœu que je forme depuis bien longtemps et dont j'ai même osé lui faire parvenir l'hommage, il y a plusieurs années, pendant que j'étais à Minorque. C'est pour moi, Sire, un besoin

impérieux en même temps que c'est un devoir, de porter moi-même aux pieds de Votre Majesté l'hommage de tous les sentimens dont je suis pénetré pour Elle. J'ose me flatter qu'Elle approuvera mon respectueux empressement, si Elle daigne songer que, dans ma position, rien ne saurait remplacer cet honneur, et qu'aucun intermédiaire, aucune lettre même, ne peuvent remplir cet objet si important pour moi. Daignez pardonner, Sire, si vos bontés m'enhardissent à passer les bornes que me prescrit mon respect, mais le bonheur dont elles me comblent ne sera sans mélange que quand j'aurai eu celui de faire ma cour à mon Roi, et que j'aurai l'honneur d'être personnellement connu de Lui. Mais puisque j'ai osé manifester ce sentiment, j'oserai ajouter qu'il ne me paraît pas indifférent, pour le service de Votre Majesté, qu'on sache en France et en Europe, que le premier Prince de votre sang a été honoré par une marque éclatante et directe de sa bienveillance et, si j'en crois mon espérance, de sa confiance personnelle.

« Je ne sais, si je m'abuse, Sire, mais il me semble que les circonstances actuelles seraient assez favorables. J'ai même (que Votre Majesté me permette de ne le confier qu'à Elle), j'ai des raisons de croire que d'ici, on me faciliterait ce voyage. Que Votre Majesté daigne seulement me dire que sa bonté pour moi irait jusqu'à le lui faire trouver agréable, et je me flatte d'être bientôt à portée de recevoir ses ordres. C'est, je le sens, présumer beaucoup, Sire, mais j'ai la confiance que Votre Majesté me le pardonnera, si Elle considère la situation et les circonstances où je me trouve, le temps qui me presse, l'éloignement où je suis, et par-dessus tout, ma respectueuse impatience d'avoir le bonheur de l'approcher, même momentanément. »

Nous n'avons pas retrouvé dans les papiers du Roi la réponse qu'il fit à la demande de son cousin. Mais, des pièces accessoires nous portent à supposer qu'il ne jugea pas qu'à cette date, la visite du Duc d'Orléans fût opportune. A Varsovie où il continuait à résider, Louis XVIII n'était que toléré. Menacé, s'il attirait l'attention sur lui, de se voir fermer cet asile, obligé d'y garder, sous le nom de comte de l'Isle, un incognito rigoureux, il redoutait, en y recevant les princes de sa famille ou des émigrés connus, d'éveiller les susceptibilités du gouvernement prussien qui s'attachait de son côté à ne pas s'attirer les remontrances de Bonaparte. Mais, cinq mois plus tard, les circon-

stances s'étaient modifiées. Le Roi venait de prendre une grande résolution. Le meurtre du duc d'Enghien et la proclamation de l'Empire qui le suivit de si près avaient trouvé Louis XVIII hanté par le désir de provoquer une réunion des princes de sa famille, qui lui procurerait à la fois le bonheur de les revoir et la faculté d'examiner avec eux quelle conduite il convenait de tenir en présence des événemens qui semblaient ajourner à une époque de plus en plus lointaine la restauration des Bourbons. Le roi de Suède Gustave IV s'était prêté à l'exécution de ces projets en offrant un asile à Louis XVIII dans la Poméranie suédoise et en consentant à ce que la réunion projetée se tînt à Calmar, petite ville de ses États. Monsieur et le prince de Condé en étaient avertis, et le Roi désireux, en quittant Varsovie, de se ménager la possibilité d'y revenir, préparait son départ dont il ne voulait prévenir les cours de Saint-Pétersbourg et de Berlin qu'au moment de l'effectuer et sans s'obliger à attendre leur réponse. C'est en ces circonstances que le Duc d'Orléans renouvela sa demande, mais en y associant son frère cadet, le Duc de Montpensier, qui tenait à se joindre à lui. Cette fois le Roi fit droit à la requête du Duc d'Orléans. Répondant le 25 juin à ses lettres, il lui disait :

« Elles m'ont vivement touché, mais croyez que depuis bien longtemps mon cœur ne vous distingue plus de mes autres enfans. Si vous ne m'aviez pas demandé à venir auprès de moi, si depuis près de six mois je n'attendais avec impatience que les obstacles qui s'opposent à l'accomplissement de ce désir aussi juste que réciproque fussent levés, ce serait moi qui vous préviendrais en vous invitant à venir. Je n'entre pas dans de grands détails à ce sujet parce que je charge mon frère de vous les donner.

« Vous ne pouvez douter de la satisfaction que j'éprouverais à faire connaissance avec votre frère cadet, avec mon filleul, et, si les circonstances n'avaient donné à votre voyage auprès de moi tout un autre but que celui qu'il devait d'abord avoir, je n'hésiterais pas à vous dire de l'amener. Mais j'ai dû, comme mon frère vous l'expliquera, soumettre ce point à un conseil de famille à la décision duquel je m'en rapporte. Mais, soit que j'aie, ou non, le plaisir de le voir, j'en aurai beaucoup à vous présenter le comte d'Avaray dont la santé m'a si longtemps donné de cruelles inquiétudes, mais qui, je l'espère au moins, est tout à fait rendu à mon amitié, à ma confiance. Adieu, etc. »

Cette lettre trouva le Duc d'Orléans disposé à partir. « J'espère approcher bientôt votre auguste personne, mandait-il au Roi, et je me trouverai doublement heureux en cédant à l'impulsion de mon cœur de penser que j'obéis à vos ordres. » Comme la missive royale à laquelle il répondait en ces termes ne porte pas d'ordres, on doit supposer qu'il les avait reçus de la bouche du Comte d'Artois, qu'il savait déjà que c'est à Calmar et non à Varsovie qu'il devait voir Louis XVIII et que leur entrevue aurait un caractère solennel et public, puisque d'autres princes devaient s'y trouver avec lui afin de prendre en commun d'importantes résolutions. Qu'il en ait été ainsi ou qu'il n'ait appris le but de cette réunion qu'après avoir annoncé son prochain départ au Roi, il est certain que ses résolutions tout à coup se modifièrent, soit qu'il eût craint de s'associer à une manifestation qu'il jugeait inutile et dangereuse, soit qu'il eût cédé aux avis du prince de Galles et des ministres anglais, qui se plaisaient, comme hommage à sa raison et à sa réserve, à lui marquer intérêt et amitié. Ce qui est hors de doute, c'est que, pour expliquer au Comte d'Artois et justifier son changement de front, il trouva des motifs ou des prétextes qui furent acceptés avec d'autant plus de bienveillance que Monsieur nous apparaît en cette circonstance comme très désireux de se rendre isolément auprès de son frère pour lui parler avec plus de liberté qu'il ne l'eût pu en présence des autres princes.

Quoi qu'il en soit, dans la seconde quinzaine de septembre, Monsieur s'embarquait à Harwick sur un bâtiment de la marine anglaise qui devait le transporter à Gothenbourg, l'y attendre et le ramener en Angleterre. Le Duc d'Orléans lui avait confié une lettre destinée au Roi où, sans motiver son absence de la réunion de Calmar, il expose les idées qu'il y eût développées s'il s'y fût rendu.

« En considérant l'objet pour lequel Votre Majesté daignait nous appeler auprès d'Elle, il ne paraît pas que les nouvelles formes que Buonaparte vient de donner à son gouvernement, et les nouveaux titres dont il s'est revêtu, puissent, aux yeux de qui que ce soit, porter atteinte aux droits de Votre Majesté, et à nos droits éventuels. Sans doute, et surtout dans le commencement, ces innovations paraîtront élever de nouveaux obstacles à votre rétablissement sur le trône de nos pères; mais, Sire, nul n'ignore que nous seuls nous pouvons nous priver nous-mêmes, ainsi

que nos descendans, des droits que nous tenons de notre naissance; et la réponse à jamais mémorable de Votre Majesté ainsi que la déclaration solennelle que nous avons tous déposée entre vos mains l'année dernière, ne permettent à personne de douter de notre ferme résolution, de maintenir jusqu'à notre dernier soupir vos droits, Sire, et les nôtres, et de ne jamais transiger à cet égard. Toutes les fois que Votre Majesté pourra croire avantageux à son service que je réitère cette déclaration, Elle me trouvera toujours heureux et empressé de le faire; et j'affirme qu'aucun acte, émané de moi, ne m'empêchera *jamais* de pouvoir la répéter à tous les instans de ma vie.

« Mais, Sire, si ne me rappelant que les bontés dont vous m'honorez et la confiance que vous daignez me témoigner en m'appelant auprès de vous dans cette circonstance, j'osais entrer dans quelques détails, et exprimer une opinion sur ce dont Votre Majesté est bien plus capable de juger que personne, je dirais que ce qui me frappe comme le point le plus important, c'est d'empêcher le monde de croire que les derniers événemens aient fixé la couronne dans la famille de Buonaparte, et nous aient privés désormais de toute occasion de faire valoir nos droits. Ce qu'il me paraît donc important d'établir, c'est que non seulement les nouveaux titres de Buonaparte, et la reconnaissance honteuse qu'en ont faite la plupart des souverains, n'ont pu porter aucune atteinte à vos droits et aux nôtres, Sire, mais qu'ils n'ont donné aucun droit quelconque à Buonaparte; que son prétendu caractère impérial ne peut être qu'une dignité viagère, comme son consulat; que ni la France, ni l'Europe ne peuvent compter sur sa permanence et sa durabilité; parce que, comme tous ceux qui l'ont précédé, ce n'est qu'un gouvernement *de facto* et non pas *de jure*, et qu'il n'y a de solides que les gouvernemens appuyés sur ces deux bases; que le gouvernement impérial de Buonaparte ne diffère donc pas, dans son essence, de son gouvernement consulaire, mais seulement par le ressort que ce changement de forme ajoute à sa puissance; que le gouvernement impérial est encore une des phases de la révolution, et qu'il est au moins aussi dangereux par sa nature (et beaucoup plus par l'augmentation de sa puissance) pour les souverains et gouvernemens légitimes que tous ceux qui l'ont précédé en France, depuis la révolution, sans cependant (et c'est au moins une circonstance heureuse), sans avoir, aux yeux des républicains modernes, d'autres avantages

sur les autres gouvernemens monarchiques que ceux de son origine révolutionnaire, de sa nouveauté, et de l'espoir qu'il leur laisse de le renverser plus aisément; enfin, que ce gouvernement monstrueux ne doit sa naissance et sa durée qu'à l'asservissement de l'Europe sous la puissance française; et que cet asservissement étant nécessaire à sa conservation, les puissances de l'Europe n'ont à attendre de lui que des insultes et des agressions toujours croissantes.

« Sire, si Votre Majesté parvenait à faire sentir à la France et au monde l'instabilité du gouvernement de Buonaparte, et l'impossibilité qu'il s'arrête jamais à aucunes bornes, Elle aurait fait un pas énorme vers son renversement. Si j'ose le dire comme un résumé de cette longue lettre, le plus grand parti que Votre Majesté puisse tirer de la circonstance actuelle, me paraît donc être de faire sentir que la force des choses rend instable toute institution politique dont la base est révolutionnaire, et que celle de la prétendue dignité impériale l'est autant que l'était la base du Comité de salut public; que chaque changement survenu en France, depuis l'horrible époque que je n'ose rappeler, a toujours tendu à la concentration du pouvoir dans les mains d'un seul, et s'est toujours rapproché graduellement de la forme de gouvernement sous laquelle la France est demeurée pendant tant de siècles; que l'établissement de la prétendue Monarchie Impériale est une preuve bien forte de la nécessité de ce rapprochement; et que, comme toutes les institutions qui l'ont précédée, elle servira quelque jour à prouver l'insuffisance de tout ce qui n'est pas la véritable Monarchie Royale, c'est-à-dire, le souverain légitime. »

Les considérations développées dans cette lettre témoignaient de trop de sagesse et de prévoyance pour que l'esprit judicieux de Louis XVIII n'en fût pas frappé. Depuis dix ans, les incorrigibles opinions de son frère, du prince de Condé, de la plupart de ses conseillers, de d'Avaray lui-même, trahissaient en eux une ignorance totale des grands changemens que la Révolution avait imprimés à l'âme française; elles semblaient ne s'inspirer que des préjugés de l'émigration. Pour la première fois, le Roi entendait un langage nouveau, attestant une connaissance profonde des aspirations de l'Europe et de la France. Celui qui le lui tenait était un prince de sa famille dont il n'avait apprécié jusque-là que les qualités de cœur, et en qui, maintenant, il dé-

couvrait un observateur attentif, avisé, réfléchi. De tels conseils méritaient qu'il y attachât quelque prix et d'autant plus qu'ils s'inspiraient d'un dévouement à sa personne, de la sincérité duquel il ne doutait pas. C'est là ce qui explique comment, dès ce jour, quoique non résolu à les suivre, il s'accoutumait à les provoquer, à les encourager, à les écouter avec bienveillance ; et pourquoi aussi sa confiance dans son cousin, loin d'être altérée par une liberté de langage à laquelle il n'était pas accoutumé, ne fit que s'accroître à l'égal du tendre attachement qu'il lui avait voué.

Cet attachement et cette confiance, on les voit s'augmenter sans cesse. Le Roi ne perd aucune occasion de les exprimer. Lorsqu'en 1807, le Duc d'Orléans perd successivement ses deux frères; lorsqu'en 1808, sa mère et sa sœur viennent le retrouver en Angleterre ; lorsque, dans la même année, il se jette en Espagne avec l'espoir si vite déçu d'y combattre pour les Bourbons; lorsque, à son retour, il épouse à Palerme la plus jeune fille du souverain des Deux-Siciles et lorsque, enfin, il devient père, la sollicitude royale, aussi attentive à ses tristesses qu'à ses joies, s'exerce envers lui sous des formes hautement révélatrices des sentimens affectueux dont il est l'objet de la part de Louis XVIII.

Du reste, à cette date de 1808, le Roi définitivement fixé en Angleterre est son obligé, car s'il a trouvé enfin un asile fixe et des secours réguliers qui lui seront conservés jusqu'à la Restauration, c'est en grande partie au Duc d'Orléans qu'il le doit, au Duc d'Orléans que, dès 1806, il a choisi pour négocier en son nom avec le gouvernement britannique et qui s'est acquitté de cette mission avec autant d'activité que de savoir faire. Et c'est ainsi que les rapports affectueux et confians renoués entre les deux branches de la maison de France se prolongeront pendant toute la durée de son exil, et tels qu'on peut croire alors qu'ils ne s'altéreront plus jamais.

Ernest Daudet.

LA
SOCIOLOGIE EN ACTION

Les romans de M. Richard Whiteing : *N° 5 John Street*, 1 vol., Grant Richards, London, 1900. — *The Yellow Van*, Hutchison and C°, London, 1904. — *Penal servitude*, par W. B. N., Heinemann, London, 1903.

I

Les admirateurs intransigeans de l'art pour l'art sont très opposés aux incursions de la sociologie dans la littérature; cependant, il faut bien admettre qu'elle se glisse partout à notre époque, dans les sphères de l'imagination comme ailleurs. L'analyse exclusive de soi semble condamnée à céder le pas à l'étude des diverses fonctions, des diverses phases d'activité qui doivent caractériser la société humaine; l'altruisme se développe par la pratique élargie des œuvres dites autrefois de charité et trop souvent confiées exclusivement sous ce nom à des mains spéciales; elles s'imposent aujourd'hui à tous en vertu de cette solidarité qui, si elle n'est pas un vain mot, mettra en rapport de plus en plus direct les pauvres et les riches. Déjà le rapprochement des classes s'effectue peu à peu, et des situations nouvelles dans le roman comme dans la vie semblent en résulter.

On le voit surtout en Angleterre où des esprits plus pratiques que les nôtres, vont droit au but lorsqu'il s'agit de réformes. Si les livres de M. Richard Whiteing par exemple sur la misère des bas-fonds de Londres et la situation des paysans y obtiennent un succès particulier, ce n'est pas seulement parce que *N° 5 John Street* et *The Yellow Van* sont solidement charpentés, écrits avec la profonde connaissance du sujet, d'un style ferme et naturel que relève la dose voulue d'humour; c'est

d'abord parce qu'on y sent vibrer un appel à la justice et que la démocratie de l'avenir y apparaît sous un aspect vraiment religieux, — l'essentiel de la religion étant au-dessus de toutes les formes extérieures, dans l'amour, dans l'oubli de soi et la véritable fraternité, la fraternité active du Samaritain. M. Whiteing ne pourra vivre tranquille tant que les neuf dixièmes du genre humain, ce qu'on appelle en anglais par euphémisme *the other half*, seront privés, jusqu'à la famine, de tout ce qui vaut la peine de vivre, tandis que l'autre dixième a toutes les infirmités qui résultent de la pléthore et de l'excès. D'une main vigoureuse il secoue ceux qui s'endorment dans le bien-être et leur prouve qu'il dépend d'eux que se produise une renaissance morale.

« Quelque ennuyeux sermon alors, diront ceux qui n'admettent d'autre devoir pour l'écrivain que celui de procurer à ses lecteurs le frisson du beau, quitte à y mêler d'autres frissons d'un ordre beaucoup moins divin. — Ou bien peut-être une utopie dans le genre des visions de l'Américain Bellamy, cet économiste déguisé. »

Point du tout, mais une enquête vivement menée à laquelle le mot d'amusante pourrait s'appliquer, si elle n'était avant tout terrible. M. Whiteing cherche simplement à découvrir le secret des cruelles inconséquences qui, à tous les échelons de la société, composent la vie moderne. Il s'est peint lui-même dans le personnage de son invention qui, un jour, à Londres, sur les marches de la Bourse, contemple l'étonnant échiquier de richesse et de pauvreté, d'abjection et d'orgueil déroulé au-dessous de lui. L'épouvante qu'il en ressent le fait fuir à l'autre extrémité de la terre, mais, là encore, il retrouve la Grande-Bretagne, sur les plages de lointaines colonies où sévit une foi superstitieuse dans la grandeur de la métropole qui est censée leur envoyer, en outre du plus haut exemple moral, d'inappréciables secours sous forme de machines à coudre et de livres pieux. Chargé par le gouverneur de certaine île des mers du Sud d'écrire un rapport sur les mœurs et coutumes de l'Empire pour l'édification des sujets Tahitiens à demi de la reine Victoria, le héros de *N° 5 John Street*, jeune homme de très bonne famille, pourvu de trois superbes résidences dans trois comtés différens et de 250 000 francs de rentes, désire se rapprocher un peu des réalités qu'il doit peindre et va prendre gîte en conséquence, sous un nom supposé, au cœur d'un *slum* qui sépare deux des plus

belles rues du West End. Aussi facilement que s'il possédait la béquille d'Asmodée, X... (le narrateur n'a pas à nous donner son nom) passe des palais d'un quartier riche aux antres de la plus noire misère. Un prétendu voyage, une chasse imaginaire aux canards de la mer Caspienne, lui permettra de disparaître. Il se trouve ainsi en mesure d'écrire pour l'île lointaine qui l'honore de sa confiance un journal étrangement bariolé dont le récit le plus piquant est celui du spectacle féerique donné aux pauvres comme aux riches par le Jubilé de la Reine; mais, ayant relu plus tard ces pages tracées aux heures d'abandon et de sincérité, il s'empresse de les déchirer en ne laissant que le tableau banal de fêtes inouïes où sont traînées à la suite d'un char de triomphe toutes les nations de la terre. A quoi bon nuire au respect superstitieux que les bons insulaires ont de la mère patrie? A quoi bon leur dire toute la vérité? Ils n'y croiraient pas. D'ailleurs, qu'est-ce que la vérité? Cette question s'impose comme aux jours de Pilate.

Il expédie donc force journaux illustrés avec de prudens commentaires qui mettent en lumière l'énergie industrielle de l'Angleterre. Ce qu'il a vu des sacrifices humains, sur lesquels sont échafaudées les fortunes immenses d'une ploutocratie qui traite de haut maintenant la vieille aristocratie anglaise, il se gardera d'en souffler mot ainsi que de beaucoup d'autres choses; mais son expérience lui profite; grâce à elle, il peut se mettre à la place de gens auxquels il n'avait guère pensé jusque-là qu'en écartant ce qui de ces fugitives réflexions lui semblait trop désagréable. Volontairement il est entré dans la peau d'un petit employé de fabrique, teneur de livres en sous-ordre, qui gagne trois francs par jour et prétend vivre du fruit de son travail. Un homme de peine, attaché par intérim à la même fabrique, l'aide à trouver un logement dans la maison qu'il habite. C'est une des vieilles demeures du XVIIIe siècle que conserve encore John Street (1), au milieu de sordides bâtisses relativement récentes. Plus sale, plus décrépite encore que les autres, elle est assez vaste pour loger tout un monde. Le premier dégoût qu'il ait à surmonter est celui de boire une pinte de bière sur le comptoir avec l'individu qui lui a obligeamment procuré son gîte *The Cove*, comme on l'appelle, ce qui serait le *Zigue* en argot pari-

(1) Il y a plusieurs John Streets à Londres. L'auteur a choisi ce nom afin de ne désigner aucune rue en particulier.

sien, Covey pour sa bonne amie, est une espèce d'Hercule. Avec sa petite tête ronde posée sur d'énormes épaules, ses bras musclés, « sa figure de combat, » il réalise le type du flâneur de profession qui fait un peu de tout, sans exception ni scrupule, et le plus souvent ne fait rien. Il est évidemment moins avisé que ses pareils de chez nous; capable au besoin d'alléger de ce qu'elle contient la poche d'un ivrogne, il n'exploiterait pas une femme et ne battrait pas un enfant. Ses coups libéralement distribués sont pour d'aussi forts que lui.

Voici les deux amis logés porte à porte sur le même palier, et Covey apprend au nouveau venu, un richard à ses yeux, puisqu'il gagne 18 shillings la semaine, comment dans John Street doit être distribué un tel budget : loyer 2 shillings, 2 fr. 50; charbon et chandelle 6 pence, 12 sous; blanchissage et service, confiés à une voisine, 2 shillings; nourriture, 1 shilling 6 pence par jour; dépenses diverses : allumettes, fagot, savon, journal, omnibus, etc., 1 shilling et 6 pence. Il en reste autant pour faire la fête le samedi soir et le salaire se trouve dépensé tout entier. Covey n'a rien gardé pour la toilette : « Les habits, dit-il, ça vous arrive toujours on ne sait comment. Je n'en ai jamais manqué tout à fait et je n'ai jamais eu le moyen d'en acheter. Ça se gagne aux courses ou autrement. Faut pas se tourmenter de tant de choses. Si vous êtes malade, il y a l'hôpital, et quant à la vieillesse, ceux qui font de vieux os sont rares. N'ayez pas peur : courte et bonne ! » Pour mener la vie courte et bonne, Covey se contente de douze sous par jour, ce qui suffit à lui procurer du café, un morceau de pain et quelques débris indéfinissables qui, à la porte des boucheries populaires, se vendent sous le nom d'*ornemens*.

Son insouciance est peut-être une première explication de la misère à Londres. Covey trouverait *mean*, absolument vil et méprisable d'économiser, même s'il le pouvait. En cas de chômage absolu, il n'a d'autre ressource que de mettre son unique vêtement en gage, ce qui ne l'empêche pas d'être toujours disposé à prêter aux camarades, pourvu que l'emprunt ne soit pas de plus de 6 pence et qu'à partir du second jour, on lui rende par acomptes.

Il faut être à la fabrique dès sept heures; à huit, la foule des ouvriers sort pour être absorbée par les innombrables et dégoûtans petits cafés qui attendent leur proie; là, des bancs de bois,

des tables tachées de liquides sans nom, une atmosphère de hareng grillé et de lard rance. Changement notable pour un délicat habitué aux premiers déjeuners servis dans la serre après le tub, aux thés de cinq heures chez des duchesses et aux dîners en musique.

On se repaît à la hâte et sans échanger un mot; autant de pourceaux devant l'auge. Un chiffon graisseux, le journal du matin, circule cependant. Après avoir fait le tour des tables, il n'est plus qu'une loque.

A huit heures et demie, la cloche sonne; les hommes rentrent en éteignant leur pipe d'un coup sec contre les montans de la porte où un gamin fait le guet pour ramasser le peu de tabac qui tombe. C'est un vrai profit, car les pipes s'éteignent par centaines; il lui arrive de revendre jusqu'à deux sous de tabac, à moitié prix, bien entendu. Avec cela, et en ouvrant les portières des fiacres, il ne meurt pas de faim.

A une heure, le dîner; on a le temps, cette fois, de lire les nouvelles de sport, les rapports de police, de causer chevaux et chourinage. Cette loterie, le sport, est le seul motif d'espérance que les pauvres diables aient au monde.

A deux heures, on reprend le travail jusqu'à six, — neuf heures et demie de labeur quotidien, après lequel on peut rentrer chez soi; mais on n'y est pas toujours tranquille. Dès la première semaine, X... entend crier au meurtre, ce qui arrive souvent le samedi soir. — Les samedis soirs sont gais! lui dit Covey.

Un tourbillon d'hommes, de femmes, d'enfans, se précipite comme au spectacle, et la scène en vaut la peine. Un matelot ivre vient de frapper brutalement un misérable petit garçon qui, endormi sur l'escalier, avait failli le faire trébucher, et une grande fille robuste, prenant le parti du plus faible, a d'un coup de poing ensanglanté le nez de l'agresseur. Celui-ci va répondre par un coup de couteau, et, n'ayant d'autres armes que celles que lui a données la nature, la bouquetière, car c'en est une, — le panier vide jeté à côté d'elle et le chapeau qu'elle a perdu dans la bagarre, une espèce de casque à plume brisée, l'indiquent assez, — la bouquetière passerait un mauvais moment si Covey, qui a suivi la foule, les mains dans ses poches, ne reconnaissait soudain Tilda, sa bonne amie. Son poing de fer s'abat aussitôt sur la mâchoire du matelot, qui tombe sans connaissance en laissant échapper le couteau, trophée que Covey s'approprie avec

soin, tandis que l'enfant, cause de tout le tumulte, un petit être hâve, sans habits, sans souliers, sans casquette, sans rien que les os ou il s'en faut de peu, échappe aux bienveillantes effusions de sa protectrice. Il se méfie ; on ne l'a jamais touché que pour lui faire du mal. Vite, il regagne la rue par cette porte perpétuellement ouverte, derrière laquelle se réfugient d'habitude tous les petits vagabonds qui n'ont pas les quatre pence indispensables pour se mettre à couvert la nuit. Ainsi se passe la soirée du samedi au N° 5 de John Street.

Pendant ce temps, une baraque, louée dans la cour sous le nom de hall pour servir aux usages publics les plus variés, abrite les prières d'une secte bizarre ; des aboiemens et d'autres cris d'animaux sortent d'une vieille serre délabrée convertie en ménagerie, et les ténèbres du sous-sol engloutissent, derrière la femme larmoyante et mal peignée qu'avait suivie le matelot, des jeunes gens de mine suspecte qui pourraient bien être des voleurs, car la police a fait, une fois, dans cette partie de la maison, une forte rafle de cuillères d'argent. Quant à l'amazone Tilda, elle a disparu aussi avec la compagne qui partage son logement, une pauvre petite poitrinaire que l'absorption des vapeurs de naphte et de sulfure de carbone respirées dans une fabrique de caoutchouc conduira, vers la fin de ce sinistre récit, à la plus affreuse mort.

Le numéro 5 recèle encore plusieurs personnalités intéressantes : un ancien soldat de Balaklava, chargé, le matin, de réveiller tous les locataires en frappant de porte en porte, à prix fixe, et qui, le soir, montre la lune à travers un télescope. Personne ne se doute qu'il fut un héros, jusqu'au moment où on le voit figurer au Jubilé dans les honneurs avec les survivans de la fameuse charge ; — un colleur d'affiches, qui déclame perpétuellement contre l'aristocratie, écrit à lui tout seul un journal rouge et n'est connu que sous le sobriquet ironique de vieux 48 ; — un anarchiste russe d'apparence distinguée dont nul ne cherche à bien comprendre les conférences incendiaires. L'anarchie est chose trop peu pratique pour faire encore fortune dans le bas peuple anglais. Cependant cette maison ne loge pas seulement des pauvres. Au premier étage, un préparateur de fourrures applique avec férocité le terrible *sweating system*, faisant suer et ressuer un ramassis de misérables étrangers. Mais les inspecteurs sanitaires ?... Oh ! bien, ils ne soupçonnent pas la

moitié des professions qui s'exercent ici. A leur approche, les tout jeunes ouvriers se transforment en une innocente petite famille jouant au loto. De même, les inspecteurs scolaires se laissent prendre aux mensonges ingénus des enfans qui ne vont pas à l'école. Mentir, c'est la première leçon qu'ils aient reçue et les voisins ne se dénoncent guère les uns les autres; on n'y gagnerait rien; si la gardeuse d'enfans du second étage dénonçait le fourreur du premier, qu'est-ce que le fourreur ne pourrait pas dire sur la gardeuse d'enfans? Chacun a des ressources merveilleuses pour dépister les agens de l'autorité. Cependant des arrestations assez fréquentes se produisent. On reconnaît le récidiviste à l'évidente habitude qu'il a de tendre les poignets aux menottes et à sa docilité envers les agens, qui de leur côté lui témoignent de certains égards.

Ce qu'il y a de meilleur dans John Street, c'est Tilda. De son frère défunt, boxeur de profession, elle tient les secrets du métier qui lui reviennent quand elle est en colère. Son empire sur tout ce qui l'entoure est celui du courage et de la beauté; ceux qui la connaissent la déclarent « respectable, » car son intimité avec Covey est conforme au code de l'étiquette locale; ils se tiennent compagnie avant l'engagement définitif. Plus tard, ayant vaguement entrevu un nouvel idéal, elle s'excusera ainsi : « On ne m'a rien appris de bon quand j'étais enfant, à Covey non plus. Et c'est comme ça que nous en sommes venus à nous accrocher ensemble au même clou. Tout le monde dans John Street a pareille histoire. On n'y peut rien. Si vous vouliez raccommoder, vous ne feriez que déchirer l'étoffe. C'est des petits qu'il faut s'occuper. Laissez mourir les vieux... nous autres... Et puis vous verrez le changement! »

Nous commençons en effet à voir le changement depuis que la philanthropie anglaise s'applique à protéger, à diriger l'enfance, à préparer l'avenir de la nation; les excellentes écoles de réforme et d'industrie, si différentes de la maison de correction telle qu'on l'entend ailleurs, et que l'on doit presque toutes à la charité privée, se multiplient : peu de pensionnaires, — de cinquante à cent seulement à la fois, — rien qui ressemble à une caserne, à la seule discipline mécanique; enseignement religieux, physique et industriel avant tout; l'effacement raisonné du stigmate qui s'attache à ce qu'on appelait autrefois la prison, même quand il ne s'agissait que de délits très légers dont

l'abandon et la pauvreté étaient cause. Autrefois l'enfant envoyé au *reformatory* devait d'abord passer au moins dix jours en prison; il n'en est plus ainsi; le *reformatory* est une institution comme une autre d'où sont déjà sortis beaucoup de braves gens et dont s'occupent avec une activité louable les membres les plus distingués de la société. Il s'ensuit des progrès indiscutables : en trente ans, le nombre des condamnations aux travaux forcés a baissé de 11000 à 3000 par an; les naissances illégitimes ont diminué dans une singulière proportion, de seize à huit sur mille, et dans les cinq dernières années, la dépense en alcool s'est trouvée réduite de dix-sept millions de livres sterling (1).

Cependant les *slums* de Londres avaient encore une lamentable physionomie en 1900, époque où parut le *N° 5 John Street* dont le vingt-deuxième mille est sous mes yeux.

Ce qu'il y a d'horrible dans cette maison typique, c'est que jamais elle ne se repose. La nuit, elle mugit ou grince comme un navire sous le vent; jurons, chutes dans l'escalier, hurlemens d'enfans, portes qui claquent, tapage de diverses industries, cris d'animaux, bavardages par les fenêtres, bris de vaisselle; départ pour l'atelier, retour de l'école, pour les enfans qui, pourvus de bons parens (il y en a), vont à l'école; les autres sont enfermés tout le jour tandis que leurs oppresseurs vaquent dehors à une besogne quelconque. On les voit aux fenêtres, tristes, barbouillés, gémissans, se traîner comme des larves; ils regardent d'en haut les favorisés qui jouent dans la cour. Mais beaucoup ne jouent pas, ils sont loués au fourreur, qui les fait travailler à un sou par jour. La nuit le vacarme devient pire; ce sont dans la rue des rixes, des débordemens d'injures; la porte éternellement ouverte fait de l'escalier un lieu de rendez-vous, parfois de duels, de duels à mort. Le cadavre d'une femme inconnue a été trouvé le matin sur les marches de cet escalier infect, la malheureuse ayant été assommée à portée des oreilles de locataires indifférens qui ont cru à une simple discussion conjugale.

Jusque-là John Street ne diffère pas beaucoup cependant des autres John Streets qui, sous différens noms, sont la honte de tous les grands centres de civilisation; il faut attendre le dimanche matin pour qu'elle prenne une physionomie exclusive-

(1) Lire le rapport sur le budget de M. A. Chamberlain, 1904-1905.

ment anglaise. Alors, même dans cet enfer, les influences religieuses se font sentir. Voyez cet homme âgé, tout de noir vêtu, d'apparence respectable : c'est un missionnaire qui fut jadis boutiquier dans le monde et qui maintenant occupe ses loisirs à ramener les âmes égarées. Il y met la politesse dont il usait jadis envers ses cliens. Sous prétexte d'apporter un petit cadeau, il se glisse dans la chambre de Covey, par exemple, et déroule une lithographie coloriée représentant la reine Victoria qui offre une Bible à un sauvage désireux de connaître les causes de la grandeur de l'Angleterre. Le missionnaire est patriote et croit fermement que le drapeau britannique sera planté d'un bout du monde à l'autre à seule fin de répandre les Saintes Écritures enveloppées dans ses plis. Tout l'univers doit comprendre plus ou moins l'anglais, et l'anglais est certainement la langue que parleront les justes dans un monde meilleur. Le Créateur doit être au fond un Anglais, car il possède au suprême degré les vertus britanniques.

Tel est, sans qu'il exprime aussi nettement ses certitudes, le sens intime des convictions que le missionnaire s'efforce de communiquer aux habitans de John Street. Le portrait de la Reine évangélisant les sauvages est suspendu au mur qu'orne déjà celui de lord Beaconsfield, offert par les grandes dames de la *Primerose league*, lesquelles, à date fixe, viennent en voiture tourner du bon côté les sentimens politiques de ce quartier. D'autres élégantes répandent l'image suggestive de la *Madone* de Botticelli avec l'intention aussi louable que chimérique d'éveiller le culte du beau chez les ignorans. Toutes ces chambres sordides sont décorées de chromos et de photographies offertes par des sociétés de vertueuse propagande, sans préjudice de l'imagerie sensationnelle ou comique des journaux populaires, les plus grossiers qu'il y ait au monde, quoique le vice proprement dit en soit exclu; la bêtise y supplée. Mais, pour revenir à la religion, les habitans mâles de John Street sont spécialement invités au service religieux d'une paroisse voisine dont le curé, un athlète du nouveau mouvement d'Oxford, les attire par la création d'un club où ils trouveront toutes les délices imaginables (sauf la bière), entre autres l'occasion d'un amical pugilat avec le jeune clergyman. Après avoir boxé contre eux le samedi soir, il leur apparaît dans sa majesté sacerdotale, à l'autel, le dimanche matin.

On parle aussi de mystérieuses démarches tentées pour la conversion des Juifs par une société qui croit avoir jeté ses filets sur un des employés du fourreur, un Galicien rusé, habile à se faire entretenir le plus longtemps possible sous prétexte de scrupules et d'indécision. Mais le grand succès est pour l'Armée du Salut. Tambours et cymbales retentissent sur l'escalier ; de jolies filles, coiffées de l'affreux chapeau, font, souriantes et confiantes, irruption partout, même chez les célibataires. « Allons ! mon frère, vous m'aviez promis que ce serait pour aujourd'hui. Il s'agit de se convertir sans retard. Moquez-vous de moi, mes frères, nous n'en prierons que de meilleur cœur pour votre salut. Alleluia ! Finissons-en. Venez... Un peu de courage ! »

Et l'on voit le pauvre Covey suivre comme à regret la petite au tambourin, tout en jurant entre ses dents qu'il ne fera que regarder de loin la parade, bannière et musique en tête ; ce qui ne l'empêche pas d'assister au service en plein vent, tout en fumant sa pipe d'abord, d'un air de défi, puis d'accompagner l'armée à ses quartiers où l'on s'empare de lui si bien qu'il s'assied finalement au banc des pécheurs, sa pipe éteinte dans sa poche, la tête basse, les épaules arrondies par une vague confusion sinon par le repentir, tandis que toute la compagnie prie sur lui et pour lui à grand fracas.

C'est le jour du Seigneur, ce qui veut dire que les rues sont plus sales encore qu'à l'ordinaire, aucun coup de balai ni d'arrosoir n'y étant donné, en vertu du troisième commandement.

Covey, après avoir bon gré mal gré figuré au milieu de l'Armée du Salut sur la plate-forme des pénitens, et tout en attachant un grand prix aux portraits de la Reine et de lord Beaconsfield qui sont les plus beaux ornemens de sa chambre, n'en assiste pas moins, faute d'argent pour aller ailleurs, aux réunions que la société anarchiste tient dans le hall. Cela l'amuse d'entendre parler d'un système d'après lequel chacun fait ce qu'il veut et est libre de forcer ceux qui ne veulent pas à faire comme les autres. Sous prétexte d'un cours de chimie, l'étranger qui hante la maison, déguisé en Azraël, expose l'effet des forces explosives. Avec une boîte de sardines, une vieille casserole, un bout de fil de fer et pour six pence de ceci, six pence de ça chez le pharmacien, vous pouvez soulever une montagne. — Voilà ce qu'a retenu Covey ; mais pourquoi on soulève une montagne et aux dépens de qui, il n'en a cure.

Quelquefois les discussions politiques ont lieu publiquement dans Hyde Park entre le vieux 48 et un certain tailleur qui se pique de conservatisme ; mais ils se ménagent des rencontres moins solennelles dans la cour humide pour le grand plaisir des voisins qui alors se mettent tous aux fenêtres. Les rugissemens d'une querelle de ce genre troublent singulièrement le plaisir d'un certain thé que Tilda donne dans sa chambre à ses amis avec un brin de formalisme, — thé très noir, fortifié de sandwiches épais d'un pouce. Il est difficile de causer avec Tilda, qui prend volontiers la politesse pour de l'ironie et se méfie des complimens ; mais, à défaut de conversation, chacun exhibe ses petits talens : Nancy, la jeune poitrinaire, chante avec trémolos une romance sentimentale et Covey imite les chants d'oiseaux. S'il était capable de s'habiller convenablement, il ferait fureur dans les cafés-concerts, mais mettez-lui donc un habit noir ! L'habit craquerait du haut en bas. Cependant les débats politiques continuent dans la cour, Tilda finit par les interrompre en se montrant à la fenêtre pour lancer un torrent d'injures et un paquet de fleurs fanées à la tête des champions. C'est Boadicée en personne que cette bouquetière, capable d'une sorte de moralité par dédain du vainqueur. Bien loin d'être soumise à Covey, elle le domine, le traite de haut. Bref, Tilda, nous ne pouvons trop le répéter, est, malgré sa parfaite ignorance de toute grammaire, la femme distinguée de John Street. On le voit bien, à l'occasion du Jubilé, lorsqu'elle entreprend de garnir de fleurs, à ses frais, la table des enfans, pour le banquet royal donné aux pauvres du quartier.

Personne dans Londres ce jeudi-là, le troisième jour des fêtes, ne se couchera sans souper. O miracle !

Dans le vaste entrepôt arrangé pour la circonstance, la table de Tilda, de l'avis des dames patronnesses, est un chef-d'œuvre. Elle a employé, pour la garnir, tout l'or qu'elle cache dans son corsage sous forme de bagues enfilées qui représentent ses placemens. Covey lui-même plie sous le poids des fleurs rapportées du marché. L'effet de cette table brillante, entourée d'enfans misérables à tirer des larmes de tous les yeux et parmi lesquels on compte un certain nombre d'estropiés, est tel que les hôtes royaux le remarquent dès leur arrivée. La princesse a su par les dames patronnesses la générosité de Tilda qui refuse tout salaire ; elle la félicite de son goût : — Ce doit être délicieux de vivre à la campagne parmi ces belles fleurs.

Là-dessus Tilda fait comprendre qu'elle ne connaît de la campagne que le marché de Covent Garden : — Mais comment pourriez-vous savoir, milady?...

Et ce seul mot paraît intéresser la princesse; elle éloigne du regard le Comité qui semblerait désireux d'intervenir et un dialogue s'engage entre ces deux femmes séparées par d'incommensurables espaces. Tilda, encouragée, parle de John Street, des samedis soirs, de l'acte du parlement qu'il faudrait pour arrêter tout cela et pour sauver les petits... De la viande deux fois par semaine et l'école,... cela vaudrait encore bien mieux que des banquets!

Elle balbutie, s'embrouille, éloquente cependant, comme si elle eût tout à coup et d'intuition compris cette puissance féminine qui doit être quelque chose de plus haut que le pouvoir personnel, puissance unique faite pour amener les peuples orgueilleux au joug de la tendresse, pour protéger ceux qui n'ont pas la force, pour rendre le monde heureux.

Avec un soupir, un long regard pénétrant, Milady, comme elle l'appelle, donne une poignée de main à la bouquetière et continue le tour de la salle. Très belle scène qui aurait pu facilement être banale ou manquer de vraisemblance et qui touche par sa simplicité.

La prière de Tilda a retenti en Angleterre. Ceux qui ont visité les nombreux *settlements* formés peu à peu autour de cette colonie sociale modèle, Toynbee Hall, le savent. Nous avons parlé ailleurs (1) des centres de récréation, des écoles de vacances et de ces *Cripple Schools* où sont soignés, *utilisés* les petits infirmes. Des mains bienfaisantes, des mains de femmes recueillent par milliers ce qui deviendrait, sans elles, l'écume des faubourgs, ce qui formera, sous de bonnes influences hygiéniques et éducatives, une fraction honnête de la société. Beaucoup de bons esprits estiment que c'est le moyen le plus efficace, en somme, religion et sentiment à part, de servir la patrie.

Peut-être le récit du Jubilé royal et de ses splendeurs tient-il un peu trop de place dans le livre de M. Whiteing, mais il sert à mettre en lumière beaucoup de choses intéressantes. D'abord, nous voyons ce que pense de ces réjouissances tout le peuple convié à y prendre part. Des raisons de la fête il ne sait

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1905 : *Impressions d'été à Londres.*

rien au juste. Elle indique un règne de soixante ans, voilà ce qu'a saisi cette foule lente à comprendre; le règne de quelqu'un qui a tout ce que l'homme peut désirer au monde : la richesse, le pouvoir, l'irresponsabilité, la bonne chère, le droit de dormir sa grasse matinée. A cet être bienheureux on n'est ni dévoué ni hostile, mais le privilège imaginaire de faire tout ce que bon lui semble le rend presque sacré. L'émerveillement que causent son existence et ses attributs ne comporte pas plus d'amour que de haine. C'est moins un personnage qu'un gouvernement.

Quelques traits cependant de l'histoire contemporaine flottent dans telle ou telle mémoire. De certaines légendes sur la famille royale circulent et se transmettent ; elles sont généralement peu édifiantes. Covey, — dont le grand-père vagabonda aux environs d'un cabaret situé derrière le palais de Saint-James, jusqu'au jour où le recueillit l'horrible workhouse, — Covey connaît la Cour ; il a maintes histoires sur le vieux roi George IV qui courait des steeple chases au clair de la lune en bonnet de nuit et en pantoufles, ne se refusait rien, ni la boxe, ni les combats de coqs, ni la goutte ! « Oh ! à celui-là, le prince de Galles eût rendu des points ! Les frasques du prince de Galles, il aurait appelé ça sortir avec sa gouvernante. Dame ! c'était le bon temps ! »

Et c'est encore le bon temps que ces fêtes du Jubilé. Le seul feu d'artifice du premier soir vaudra quatre-vingts fois, dit-on, le poids de la Reine en or !

La glorieuse procession s'avance : les horse-guards, et, après, un général célèbre sur son cheval de bataille, les colonies avec leurs détachemens militaires ; des jaunes, Chinois et autres ; des bruns, Sikhs, Cyngalais ; des noirs, géans de la Côte d'Or et des Antilles ; ceux-ci viennent de Bornéo, ceux-là du fond de l'Afrique, représentans d'un cinquième de la population du globe, et derrière ces vaincus, les vainqueurs en splendide appareil, armes dehors. A dix heures et demie du soir, les Iles Britanniques seront entourées d'une ceinture de feux et partout où s'étend l'Empire, c'est-à-dire dans le monde entier, des illuminations brilleront à la même heure. Mais la plus extraordinaire partie de la fête c'est l'aspect de la foule, de cette foule puissante, innombrable, marchant de spectacle en spectacle comme hypnotisée, sans qu'un seul instant l'ordre cesse de régner. Tout est à la joie cependant malgré les efforts que fait, au n° 5 de John Street, le Russe Azraël, qui ne se lasse pas de vociférer, montrant

les dessous de ce luxe, de ces conquêtes, le prix que paye le peuple pour ce qui ne lui rapporte rien :

« Vous dévorez des continens tout entiers, n'importe, la moitié d'entre vous a le ventre vide. Non pas aujourd'hui pourtant où chacun se trouve satisfait de la tranche de bœuf et de l'orange d'un sou qu'on lui a mises sous la dent au milieu de cette orgie de richesses ! »

Idée diabolique qu'a cet homme de rappeler comme il le fait, en pleine trêve, toutes les misères un instant oubliées, de les passer en revue une à une à la lumière du bienheureux Jubilé. On se détourne de lui pour aller boire ; à tous les étages, dans tous les taudis, ce sont des bacchanales, et Covey résume l'impression générale contre le nihiliste en disant : « Ce que dégoise ce bavard-là vous donne comme un mauvais goût dans la bouche. »

Mais Azraël ne se borne pas à dégoiser ; il plante une bombe contre le somptueux hôtel de sir Marmaduke, le potentat des nouvelles forces aristocratiques, grands seigneurs de fraîche date qui, sortis du commerce et de l'industrie, refusent volontiers connaissance à toute noblesse antérieure aux Georges.

Azraël, lorsqu'il jette cette bombe, croit agir avec le désintéressement sublime d'un être qui ne connaît que les questions générales, n'admet ni frontières ni nationalités et ne hait que l'oppression sans daigner s'informer du nom des oppresseurs. Consumé par le sentiment de l'effroyable injustice sociale, il prétend n'en tirer vengeance que pour épouvanter les tyrans et les amener à capitulation. Mais sa haine, dite impersonnelle, a des dessous peut-être ignorés de lui-même. S'il a choisi la maison de sir Marmaduke pour la faire sauter, c'est que sir Marmaduke, intéressé dans toutes les grandes affaires, tire une partie de ses revenus énormes de cette Union du caoutchouc de la Grande-Bretagne et des Colonies dont les miasmes ont causé la mort de la petite Nancy. Nancy plaisait à Azraël. Il l'a prouvé par une harangue incendiaire à l'enterrement de la pauvre fille, et aujourd'hui il se venge comme le commun des mortels, tout en croyant de bonne foi être l'impassible messager de la justice. Au reste ce jour de vengeance sera le dernier de sa vie. Il a compté sans Tilda qui lui arrache des mains l'engin meurtrier et périt avec lui dans la lutte.

Ces fragmens ne peuvent donner qu'une vague idée d'un récit

dont la terrible actualité n'échappera sans doute à personne. Dans son existence en partie double, le narrateur nous fait sentir les ressemblances et les contrastes si saisissans, si suggestifs entre le monde et le *slum;* il n'est pas un prince Rodolphe courant les aventures, pas plus que Nancy et Tilda ne ressemblent aux Fleur-de-Marie et aux Fantine; nous avons là devant nous des êtres de chair et de sang qu'une plume virile et sincère n'a voulu ni calomnier, ni embellir. Les parties les plus intéressantes du livre sont peut-être celles qui prouvent combien l'opinion peut changer sur les faits et sur les personnes selon qu'on les regarde d'en bas ou d'un certain niveau social, combien les différences de condition établissent de différences entre les manières de considérer la vie.

Le jour où le gentleman, déguisé en prolétaire, perd sa misérable place, il n'a presque plus de pensées en commun avec le personnage qu'il fut naguère dans le monde; avant de retrouver un gagne-pain, il passera par tous les degrés de la misère, jusqu'au dernier soir où nous le voyons échouer à l'hospitalité de nuit de l'Armée du Salut. Sans doute cette misère est volontaire et passagère, il se l'impose à titre de sport; mais c'est assez pour lui faire tout envisager à un point de vue nouveau, pour qu'il comprenne à quels abaissemens, à quels délits peut conduire le manque d'ouvrage pendant une semaine seulement, et combien l'envie, combien la rage deviennent alors des sentimens naturels, inévitables.

Là-dessus, il rentre dans son ancien milieu, il goûte de nouveau à l'excès du luxe et des richesses qu'il approuvait pleinement quand jamais encore il n'avait cessé d'y avoir part; mais il n'arrive plus à retrouver son ancien état d'âme; il a beau se débarbouiller du masque de l'indigence, ses souvenirs le poursuivent tangibles et présens. Au grand bal masqué du Jubilé de la Reine, il verra distinctement, au milieu de l'éblouissant quadrille de tous les siècles et de toutes les nations, la figure blanche de Nancy sur son lit d'agonie. Elle seule semble réelle, tandis que tourbillonnent alentour les figures historiques d'Égypte, d'Athènes, de Rome, des Croisades, de la Renaissance, de l'Angleterre féodale, voire de la libre Amérique.

A la table fastueuse d'un magnat territorial qui ne possède pas moins de trois villes avec on ne sait combien de milles carrés de campagne, il est ramené mentalement aux fétides gargotes

de la fabrique; les clubs dont la parfaite organisation et le service irréprochable ne laissent, aux plus difficiles, ni le temps ni l'occasion de rien désirer, lui rappellent la pinte d'ale lampée après que Covey en a soufflé la mousse, et devant les religions de salon qui sont devenues le pieux divertissement de la haute société anglaise, il pense avec une certaine indulgence aux missions bruyantes de John Street. Étaient-elles plus ridicules que les méditations hypnotiques auxquelles s'exercent certaines belles dames sous la conduite d'un brahmane exporté à grands frais des bords du Gange, séances préparatoires au Nirvana que termine le thé de cinq heures? Ou encore que les moyens de régénération appliqués aux *slums* par une autre *chercheuse*, comme elles s'intitulent, qui veut apprendre au bas peuple ce que l'Allemagne pense de la Cosmogonie mosaïque? Le but déclaré de ces missionnaires de salon est d'obtenir une réponse nouvelle à des besoins nouveaux, de donner de nouveaux cieux à une terre renouvelée; mais l'Évangile de fantaisie qu'ils se font à eux-mêmes n'aidera personne à trouver le bon chemin.

« Ce qu'il faudrait avant tout, nous dit hardiment M. Whiteing, ce serait d'abdiquer l'hérésie monstrueuse du culte de soi, de l'absorption en soi; ce serait de faire de la fraternité autre chose qu'une utopie politique, ce serait de donner à la démocratie moderne qui s'impose son vrai sens, un sens religieux. »

Comme on comprend en effet la fortune d'un livre tel que *Robert Elsmere* arrivant à son heure et jetant, il y a déjà une quinzaine d'années, les germes d'une nouvelle réforme qui répondait aux aspirations des cœurs haut placés!

Depuis lors, dans la ville où John Street existe toujours, hélas! mais à de moins nombreux exemplaires qu'autrefois, on marche de tâtonnemens en tâtonnemens, mais on marche enfin, vers ce que M. Whiteing appelle la grande Renaissance morale, la nouvelle science de l'esprit et du cœur.

Voilà l'effet d'un roman. Dira-t-on quand même que la littérature de fiction doit être purement subjective, se borner à l'analyse subtile et complaisante de sensations personnelles? Tout en reconnaissant que l'Art a le droit de n'être que de l'Art et de régner par la seule beauté, honorons cette autre forme d'art qui se donne pour mission d'envelopper d'intérêt et de vie la propagande du bien, d'orienter les âmes vers des voies nouvelles, celles de la fraternité et de la justice sociale.

II

Le besoin de cette propagande se fait sentir plus encore aux champs que dans les villes.

C'est la conclusion qui résulte d'un article très alarmant publié par la Société Sociologique de Londres (1), sur la vie de village en Angleterre. Le cri : « Revenez à la terre ! » est en opposition complète avec ce que prouvent les enquêtes et les statistiques. Telle qu'elle existe à présent, la vie rurale est pire que celle des villes, les chances de succès y sont moindres, la misère y est plus grande. « Tout ce que l'on clame contre la dépopulation des campagnes et la concentration des travailleurs dans les villes n'aura pas plus de résultat qu'un cri de perroquet jusqu'à ce que quelque chose soit fait enfin pour élever le niveau de la vie et celui des gages dans nos districts purement agricoles; l'ombre lugubre de la workhouse plane trop largement à l'horizon du laboureur. » Et l'on sait ce que représente pour l'ouvrier sans ouvrage, pour la vieillesse à bout de force, la workhouse avec sa discipline rigoureuse, — la prison ni plus ni moins ; on l'a en horreur; c'est cependant la dernière ressource de beaucoup de paysans.

Ceci paraît invraisemblable quand on a voyagé par les beaux jours d'été en Angleterre, à travers ces délicieux villages pareils à des décors de théâtre qui semblent posés là pour le plaisir des yeux et n'avoir rien à désirer au point de vue du bien-être, de la coquetterie ni de l'hygiène. Les cottages s'y entourent de fleurs, la vieille église, bordée de tombes vénérables, couvre de son ombre pieuse tout ce que ne protège pas l'ombre imposante du château.

Le tort du château cependant serait peut-être de gouverner le village de trop près; c'est ce qu'a démontré M. Richard Whiteing dans un dernier roman, *The Yellow Van*. Sans avoir eu le succès de *John Street*, *The Yellow Van* est plus curieux, plus instructif encore pour nous autres étrangers, car si nos villes renferment des quartiers misérables et mal famés, rien dans nos campagnes ne donne plus, depuis longtemps, l'idée du système féodal tel qu'il subsiste en Angleterre. C'est à ce système que *The Yellow Van*, évoqué par M. Whiteing, fait la guerre.

(1) *Sociological papers 1904, with an introductory address by James Brice, president of the Society*, 1 vol., London, Macmillan and C°, 1905.

Et qu'est-ce que cette arme de combat au nom bizarre, « la Roulotte jaune? »

Une roulotte en effet, pareille à celles de tous les forains; seulement, l'affiche collée à ses flancs porte l'annonce de conférences telles que celles-ci : *La terre pour le peuple. Le peuple à la terre. La terre au peuple*, etc. Elle se promène cahotée sur de vastes espaces avec des temps d'arrêt aux portes de chaque village. Parmi les premiers curieux rassemblés autour de sa maison roulante, le conférencier choisit un président pour la séance du soir, et la plate-forme est dressée, car il s'agit de mener selon les règles le mouvement anti-féodal. C'est une situation intéressante; d'un côté, l'antique appareil des lois et des coutumes, de l'autre, cet engin peint en jaune vif pour être vu de plus loin, assurément la plus petite des machines infernales dirigées contre un pouvoir gigantesque. Une poignée d'enthousiastes fait les frais de l'entreprise.

Les paysans écoutent, timides et inquiets, guettés de près par le garde forestier et par le *constable*. On leur dit du haut de la plate-forme : « Vous êtes un peuple privé de terres et tant qu'on que vous n'en aurez pas, vous serez pauvres. Si quelque chose arrivait demain aux usines et manufactures du Royaume-Uni, vous resteriez sans ressources, mais la ville ne réussit pas toujours à sauver la campagne et alors il n'y aura plus qu'à mourir de faim tous ensemble, prenez garde! Dans le reste du monde civilisé, nul paysan n'est étranger au sol comme vous l'êtes. Quelque cinq cents représentans de la pairie possèdent un tiers de la terre arable; de fait, presque toute la terre est réservée aux riches comme un jouet; elle ne sert à rien d'utile, ce sont des parcs, des jardins, des réserves de gibier, et quoi encore... Les grands propriétaires vivent en majorité des revenus que leur procurent toutes les grandes entreprises de la Chine et du Pérou dans lesquelles ils ont une part. Même quand on demande à la terre quelques profits, ceux-ci ne pourraient suffire au propriétaire, au fermier et au laboureur ensemble; c'est le journalier laboureur qui pâtit; il est plus misérablement payé que partout ailleurs. Le système féodal s'est transmis intact en Angleterre, à la forme près, et la forme prétendue nouvelle est pire que l'ancienne. Le lord d'autrefois avait des devoirs, il payait les droits du seigneur en procurant des hommes et de l'argent pour le service de l'État; il laissait aux pauvres toute la

terre dont ils avaient besoin. Que vous reste-t-il maintenant du terrain communal si vaste jadis? En un siècle, il s'est réduit de huit millions d'acres au moins, autant de gagné sur les pauvres. Le propriétaire vous tient serré corps et âme, le prêtre de la paroisse est nommé par lui, les fermiers, les commerçans du village sont en sa main; les journaliers, habitant ses cottages, ne peuvent nourrir un porc et quelques poules, ou louer un arpent de terre qu'avec sa permission. Et j'ai dit louer; acheter, jamais! Le lord est d'ordinaire le magistrat, de sorte qu'il administre la loi qui pourrait vous donner raison contre lui. »

Tout cela est la vérité pure, mais ceux qui en conviendraient auraient aussitôt de si mauvais points qu'il ne leur resterait plus qu'à quitter le village. Aucune voix ne s'élève donc pour approuver ni pour discuter. Une espèce d'usurier, locataire d'un des manoirs qui dépendent du château, menace insolemment le conférencier ambulant de le faire arrêter, et la chasse seigneuriale qui passe se met à rire à la vue de la roulotte jaune, tandis que l'auditoire salue comme un seul homme.

Ceci se passe cependant sur les terres du duc d'Allonby, un duc modèle, au cœur généreux, aux idées libérales qui, comme beaucoup de ducs de nos jours, a épousé une Américaine, mais non pas, à l'exemple des autres, une milliardaire de New-York, tout simplement une jeune maîtresse d'école admirablement belle, rencontrée dans ses voyages sur la côte du Pacifique. Sa femme lui est intellectuellement supérieure, mais il a un noble caractère et a prouvé par son seul mariage le plus complet dédain des préjugés. Son désir sincère serait de contribuer au bonheur et au développement de cette partie de l'humanité dont il est maître.

En arrivant en Angleterre, la nouvelle duchesse est un instant émerveillée par l'ordre hiérarchique incomparable qui semble contribuer à une prospérité commune. Toutes les nombreuses propriétés de son mari se disputent l'honneur de la recevoir. Allonby, la demeure ancestrale, sera sa résidence habituelle; mais, au nord et à l'ouest, d'autres terres rendent un revenu plus important. Le duc possède en outre une partie notable de Londres. Sa fortune embrasse des mines, des cités florissantes, des ports, d'immenses pâturages, d'immenses cultures avec une densité de population qui lui appartient comme tout le reste.

Le village est, pour l'entrée des nobles époux, décoré d'arcs de

triomphe et de mâts vénitiens portant des inscriptions de bienvenue. Une procession s'est formée : en avant, la gendarmerie suivie de la musique ; puis les tenanciers du duc, gros fermiers à cheval dont les fermes sont d'élégantes habitations : on y mène presque la vie de château ; les petits fermiers, à pied, les journaliers derrière eux, au nombre d'une cinquantaine, aucun ne possédant un pouce de terre. Puis viennent en voiture les chefs des districts où s'étendent les possessions du duc d'Allonby, cadets de famille pour la plupart, ayant le goût des sports. Certain agent paraît investi d'une importance particulière ; c'est son affaire de recevoir les pétitions, de compulser des rapports à l'office central. Vient ensuite l'état-major du grand village industriel qui existe au-dessous du château, la tradition voulant que le domaine se suffise à lui-même et ne demande rien au monde extérieur ; là sont les forges, les ateliers de toute sorte : contremaîtres, surveillans, inspecteurs ; encore de la musique, puis une députation du Nord où le duc possède une station balnéaire au bord de la mer ; représentans du conseil municipal, délégués du port ; puis des mineurs en costume de travail tout neuf, la lampe à la main ; jusque-là, dans le cortège, l'absence de costumes locaux se faisait sentir. Un potentat, le *steward*, l'intendant d'Allonby, véritable ministre de l'Intérieur, avec une armée de serviteurs à ses ordres. Enfin, le contingent de Londres comprenant des employés de toute sorte, commandés par un membre du conseil, qui administre les immeubles situés en ville et se réunit à certaines dates sous la présidence du duc.

Mais voici le grand homme, celui qui centralise en sa personne la direction générale de toute la terre, le seul qui ait, de droit, des relations personnelles avec Sa Seigneurie. Il arrive orgueilleux, traîné par une paire d'excellens chevaux, et sa mine altière annonce assez le tyran de tous les tenanciers ; sans lui on ne peut rien faire, il faut se le tenir pour dit.

Les équipages de la noblesse et de la haute bourgeoisie des environs se sont joints au cortège qui va prendre le duc et la duchesse à la station du chemin de fer. Cloches, acclamations, musique. Les enfans de l'école chantent en cœur. Le duc salue aimablement à droite et à gauche ; près de lui la jeune républicaine qu'il a du jour au lendemain transportée dans de si hautes sphères a, quels que puissent être ses étonnemens, l'air impassible et souriant d'une déesse de Versailles. Elle goûte bien le

plaisir enivrant de la puissance, mais sans vouloir le dégager d'un sentiment de grave responsabilité qui déjà la fait réfléchir.

La *yeomanry* à cheval ferme la procession qui se dirige vers le château dont les remparts, noircis par le temps, et les hautes tours jaillissent du rocher où il est orgueilleusement assis.

Dans cette demeure ancestrale d'un si grand caractère, les réceptions vont succéder aux réceptions. Des hôtes royaux honoreront le jeune couple de leur présence. La duchesse américaine sera d'abord ravie. L'Angleterre de ses rêves lui a tenu parole : tout y est romantique, tout ressort, merveilleusement pittoresque, sur l'arrière-plan d'un passé façonné par l'histoire.

Mais elle en revient, car elle a le regard clairvoyant et le jugement sûr. En vain le chapelain du château, dans les tournées qu'il fait avec elle à travers le village, s'efforce-t-il de lui montrer les choses du bon côté ; elle ne s'y trompe pas.

Ce qu'on veut qu'elle admire c'est, sur une route embellie par l'art du jardinier paysagiste, les maisonnettes enguirlandées de chèvrefeuille, une école où la classe s'interrompt sur son passage pour des révérences, de gentils intérieurs où force chromos attestent une respectueuse fidélité à la dynastie régnante. La prison locale elle-même a l'air d'une chaumière décorative, et le chapelain, en cicerone habile, fait valoir tout cela, mais la jeune duchesse s'obstine à voir ce qu'on préférerait lui cacher : derrière le village par exemple, une rangée de tristes cottages où les vétérans du travail qui ont esquivé à grand'peine la workhouse vivent de deux shillings six pence par semaine que leur accorde la paroisse, six pence d'extra peut-être pendant l'hiver, et tout à payer, loyer compris. Il y a bien d'autres laideurs, bien d'autres abus. L'Américaine les découvre peu à peu et s'en afflige. Comment réussira-t-elle à faire régner la justice? Le duc n'est pas toujours libre, hélas! Les agens qui le représentent se passent parfois de son consentement et il ne peut guère plus les contredire qu'un roi ne contredit le Cabinet.

Ainsi, malgré son désir de complaire en tout à la femme qu'il adore, Sa Seigneurie ne pourra préserver des vengeances qu'il a imprudemment attirées sur lui un brave garçon marié depuis peu à la *beauté* du village. Le jeune couple est expulsé de son cottage et s'en va mourir de misère à Londres. Pourquoi donc cette persécution ? Mon Dieu ! l'homme avait trop d'intelligence et trop de fierté. Excité par la propagande qui part de la rou-

lotte jaune, il a osé élever la voix pour réclamer un réverbère dans la grande rue et l'amélioration du système des eaux, lors de l'institution d'un certain conseil de paroisse, privilège de date récente accordé par le Parlement aux ruraux désireux de conduire leurs propres affaires ; et il a voté hardiment pour le député censé radical. N'est-ce pas la révolution qui se prépare? Que faire, sinon l'étouffer dans le germe? La duchesse se trouve impuissante à défendre ses protégés, victimes de subalternes plus puissans que les maîtres. Elle qui vient d'un continent libre où chacun a sa place au soleil, souffre amèrement en pensant au prix terrible qui paye la prospérité dont elle est entourée : ces pêcheries, ces chasses à courre et à tir, ce luxe d'une aristocratie qui se croit généreuse, luxe démesuré dont meurt le paysan. Tout, en effet, est aux mains du grand propriétaire et du gentleman fermier ; la horde qui peine au jour le jour sera toujours battue par l'étranger libre de cultiver un lopin de terre à lui. La duchesse se sent complice d'iniquités dangereuses, elle mesure le néant de cette « active oisiveté » qui est devenue son lot : la société, dont elle n'avait considéré d'abord que la distinction extérieure, l'éblouit de moins en moins; elle en découvre les tares secrètes, elle la voit minée d'ailleurs sur plus d'un point, notamment par le règne de l'usurier, de l'homme d'affaires retors qui se glisse dans ses rangs en extorquant des signatures, en achetant les vieux châteaux, en ramassant tout ce qui tombe.

Chez elle cependant continuent les fastueuses réceptions par séries ; Allonby héberge de très grands personnages d'une parfaite nullité qui n'ont à la bouche que la pêche du saumon et la chasse au renard, des femmes endurcies par les exercices violens, joueuses de bridge enragées, froides au demeurant et dures comme de l'acier poli. Quelques-unes se posent en socialistes, mais leur hôtesse ne trouve aucun plaisir à ces balbutiemens vagues, à cette pose puérile. Le fusil n'est pas chargé, dit-elle, ce sont des jeux d'enfans, des jeux ridicules. Oui, le monde commence à l'ennuyer ferme ; elle se réfugie dans l'amour profond qu'elle a pour son mari à qui elle ne peut cependant conseiller d'aller à l'école de la roulotte jaune. Celle-ci poursuit sa propagande sur les grands chemins, elle roule en réclamant toujours la terre pour le peuple, l'État propriétaire, et comme fermiers tous ceux qui savent se servir de leurs bras.

En somme, le tableau du système territorial d'Angleterre tel que le met sous nos yeux *The Yellow Van* est sombre et plein de menaces; mais les bons esprits savent gré à M. Whiteing de l'avoir tracé, même en le poussant un peu au noir.

Toute dénonciation individuelle, vaillante et sincère, peut avoir de grands résultats. Les réformes qu'a récemment subies le système pénitentiaire n'ont-elles pas été singulièrement stimulées par des livres révélateurs de ses plus mauvais côtés? Nous n'en citerons qu'un seul, celui-là singulièrement suggestif, *Penal servitude*, qui parut il y a deux ans, sinistre d'aspect, vêtu de gris comme un condamné, avec la marque de la prison et la signature 5-Y-131 sous l'étoile rouge. Ce qui veut dire première condamnation à cinq ans, 131 étant le numéro du détenu, d'ailleurs fils d'un pair d'Angleterre et portant lui-même un beau nom historique.

III

La genèse de ces étranges souvenirs de prison est bien curieuse. Un fils de famille prodigue, extravagant, succombe aux difficultés que lui créent ses folies et ses dettes. Il est, à la fin de l'année 1897, accusé d'escroqueries du caractère le plus grave, arrêté, jugé, condamné avec la sévérité que rencontre en Angleterre, dès qu'il éclate publiquement, tout scandale parti de haut. La justice fut plus dure envers lord N... que s'il eût appartenu à la classe où se recrutent d'ordinaire les malfaiteurs, et une énorme publicité aggrava encore pour lui les conséquences du procès qui le déshonorait. Mais une chose beaucoup plus extraordinaire même que le spectacle d'un grand seigneur les menottes aux mains, fut celui de l'espèce de résignation stoïque, on pourrait dire d'incroyable bonne humeur, avec laquelle il supporta l'épreuve. Il nous dit bien qu'après les trois premières semaines de cellule, il était tellement hors de lui qu'il aurait brisé tout ce qui l'entourait, sans la visite opportune d'un prêtre; mais cette exaspération intime ne se trahit jamais par aucun acte d'indiscipline. Interné dans la prison de Parkhurst, il prit résolument son parti de supporter le mieux possible ce qu'il ne pouvait éviter et même de faire servir au bien commun son expérience personnelle. — Un prisonnier, dit-il avec grande raison, en saura toujours plus long sur les

prisons que n'en peut savoir un magistrat. — Le voilà donc avec une occupation pratique; celle de prendre mentalement des notes qui serviront plus tard. La conduite de lord N... fut au reste si parfaitement irréprochable qu'il y gagna de voir sa peine réduite de cinq ans à trois ans et neuf mois; mais ce temps lui suffit amplement pour rassembler les matériaux d'un livre. C'est le plus précieux recueil de références pour les philanthropes qui s'occupent assidument depuis quelques années d'améliorer le système des prisons; et il a pour nous un intérêt particulier, celui de la révélation involontaire d'un caractère que l'énergie élève au-dessus de lui-même, cette énergie n'ayant été entamée ni par les désordres et les fautes du passé, ni par la peine infamante qui en fut la suite. Voilà un homme habitué au luxe et aux plaisirs d'une existence privilégiée; il ne se plaint jamais de rien tout en publiant, quitte à donner plus de retentissement à sa propre disgrâce, ce qui peut appeler l'attention des réformateurs sur le sort de ses compagnons d'infortune.

A l'en croire, une prison est un peu le diminutif du monde: quelques vaillantes natures, un flot d'ignoble écume et, entre les deux, beaucoup de faibles et d'égarés qu'on ne peut appeler réellement mauvais. Et ce sont toujours les pires qui récriminent, qui se plaignent, ceux pour qui sont faites les condamnations au pain et à l'eau, les verges et au besoin le terrible martinet « laissant des cicatrices au corps et à l'âme, » tout cela nécessaire, paraît-il, contre de certains monstres à face humaine. Lord N... parle d'ailleurs assez légèrement des châtimens corporels; l'habitude de recevoir des coups de canne à l'école en guise de punition diminue leur ignominie aux yeux des Anglais qui partout respectent l'autorité. Ni aigreur, ni rancune dans les portraits des gouverneurs et des officiers de différens grades auxquels eut affaire ce condamné d'espèce toute spéciale; on les sent justes et ressemblans. Le travail sédentaire lui a certainement coûté, mais tout exercice au grand air, fût-il dur, est, à son gré, un délassement.

La récolte des pommes de terre le ravit et il ne voit nul inconvénient à traîner une charrette : — C'était, dit-il franchement, ce que j'aimais le mieux. On attelle les hommes deux par deux avec une corde, et à ceux qui trouveraient là quelque chose de dégradant, je dirai qu'entre traîner une charrette, ou la conduire, ou encore pousser une brouette, il m'est impossible de

voir une réelle différence. Aucune besogne imposée par la prison ne m'a trop répugné, parce que, dès le premier jour, j'avais décidé en moi-même de faire ce qu'on m'ordonnerait au mieux de mes forces. Somme toute, je me trouvai bien de cette résolution.

Le mérite qu'il pouvait y avoir à la tenir, semble lui échapper; nul attendrissement sur lui-même; toujours le bon sens pratique qui est bien de sa race, avec la somme de *manliness*, de virilité, grâce à laquelle un homme, quelles que soient ses erreurs, si humiliant qu'en soit le châtiment, n'est jamais abaissé dans le sens ignoble du mot. Est-il frappé par la maladie? La paresse, permise au gibier d'hôpital, ne le tente pas : « — Je tricotais toute la journée, ce qui m'aidait à passer le temps; l'essentiel est de s'occuper n'importe comment, de penser le moins possible à ce qui fut et ne peut plus être. »

Ne vous figurez pas cependant que lord N... soit devenu un modèle de vertu prêt à tendre la joue droite quand on lui frappe la joue gauche. L'anecdote suivante prouverait le contraire. Tout un hiver il est employé aux besognes assez dégoûtantes de l'infirmerie. Tandis qu'il lave l'escalier, un assassin condamné à la prison perpétuelle renverse son seau d'eau d'un coup de pied en passant, avec force injures contre les aristocrates. Lord N... reste impassible et recommence sa tâche sans mot dire; mais le lendemain, il remplit le seau d'eau bouillante, ne doutant pas que le butor, qui retournera de la chapelle à sa cellule par le même chemin, ne recommence. En effet, ses pieds chaussés de souliers découverts sont échaudés de telle façon qu'il pousse des hurlemens de douleur écoutés par N... avec le même sang-froid.

Les injures le frappent quelquefois par leur côté comique; exemple : un individu le voyant transporter et vider les eaux sales, s'écrie à ses oreilles : — Jamais un gentleman ne consentirait à faire pareille corvée. Je ne la ferais, moi, pour rien au monde. — Sa position sociale, observe en lui-même lord N..., avait été à peu près dans le monde celle d'usurier; mais, si désagréable qu'il fût, ce juif n'était pas bête, car un jour l'officier de service lui ayant dit : « — Vous ne cessez de vous plaindre et de réclamer, rappelez-vous une bonne fois que vous n'êtes pas à l'hôtel Cecil (1).

(1) L'un des meilleurs hôtels de Londres.

« — Soit, répondit-il, je suis mieux qu'à l'hôtel. Je n'ai pas de note à payer et j'ai un lord à mon service.

Le drôle ne cessait, par parenthèse, de faire passer de longs factums à toutes les loges maçonniques pour les intéresser à lui. »

Pendant la dernière partie de son incarcération, N... fut employé aux ateliers de reliure, branche très importante de l'industrie de la prison ; il prit goût à cette besogne, y devint assez habile. Sans doute l'exercice physique lui manque beaucoup, mais tous les hommes étant fouillés quatre fois par jour et cette opération se produisant dehors, c'est une gorgée d'air pur que l'on avale, en outre des vingt minutes passées chaque matin dans la cour. La réforme que réclame avec le plus de chaleur le n° 131 rendu à la liberté, est une heure entière par jour d'exercice au grand air. En être privé, pour certains tempéramens, devient torture et les démoralise.

Un esprit de corps curieux et touchant s'est éveillé chez lui pour ses compagnons de captivité; il s'est attaché à beaucoup d'entre eux sans tenir compte de leurs crimes.

— La *clubbabilité*, dit-il, est une qualité innée chez l'Anglais et ce besoin de club s'affirme en prison autant qu'ailleurs. Certainement il y avait assez de variétés d'individus chez nous pour former un tout harmonieux; la plupart des professions étaient représentées : médecins, avocats, clergymen, soldats, marins, instituteurs, les hommes d'affaires en majorité, bref un peu de tout, sauf le clergé catholique. Les prêtres de cette religion s'arrangent pour n'entrer dans les geôles que dans l'exercice de leur ministère.

Il n'est pas superflu de dire que lord N... est catholique ; le chapelain de la prison lui prodigua des marques de bienveillance qu'il aime à rappeler. Avec l'espèce de naïveté qui reste aux hommes forts à travers les plus extraordinaires vicissitudes, il raconte comment, ayant été dispensé d'un quart de sa peine, en vertu des points gagnés par sa bonne conduite, il échangea l'uniforme de la prison contre les habits envoyés par son tailleur et l'impression qu'il eut, ainsi vêtu, de redevenir lui-même.

Son ami le chapelain vint le prendre en voiture et lui fit faire le premier bon déjeuner qui lui eût été servi depuis près de quatre ans, — impression inoubliable. Un autre prêtre qui l'avait connu dès son enfance l'emmena ensuite à Londres et aplanit pour lui

le chemin où il allait rentrer. Il y rentra en regardant devant lui, dit-il, sans faire aucun mouvement à droite ni à gauche pour solliciter des sympathies assez naturellement récalcitrantes; mais, on me l'affirme, beaucoup de mains se tendirent cordialement vers les siennes; il a gardé des amis dans le monde auquel par la naissance il appartient. Je voudrais pouvoir ajouter qu'il donne aujourd'hui le meilleur exemple; la voix publique malheureusement l'accuse de jeter autant que jamais l'argent par les fenêtres. A l'heure où sa famille lui en refusait, la vente énorme de son livre lui rapporta de fortes sommes. Il est maintenant assez difficile, pour des raisons que l'on devinera, de s'en procurer un exemplaire, mais l'apparition de *Penal servitude* a coïncidé avec un adoucissement marqué du régime pénitentiaire déjà très modifié par la législation de 1864.

La classification des prisonniers en trois catégories dont la dernière n'a plus rien de rigoureux, les rémissions graduelles de la peine par l'effet de la bonne conduite sont des bienfaits récens. On a découvert qu'une nourriture mauvaise et insuffisante nuisait à l'état moral autant que physique des condamnés; enfin, aucune prison ne renferme plus côte à côte, comme il arrivait encore à Parkhurst du temps de lord N..., des criminels et des démens.

Un autre livre que *Penal servitude*, paru presque à la même date et signé comme lui d'un numéro d'écrou, a contribué peut-être sinon à faire réfléchir les sociologues et les philanthropes, du moins à éveiller dans le public une pitié plus puissante que tous les raisonnemens; c'est *The Ballad of Reading Gaol* par C. 3. 3. (lisez Oscar Wilde). Je n'ai jamais beaucoup admiré autrefois les poésies d'Oscar Wilde, malgré les qualités de facture qui peuvent le mettre au rang de nos déliquescens les plus illustres. Quel qu'en fût le sujet, on y sentait, même à travers d'exquises délicatesses, je ne sais quoi d'artificiel et de malsain; mais cette *Ballade de la prison de Reading* est un des cris de désespoir les plus déchirans qui aient jamais été poussés ici-bas. Là, rien de factice, rien de cherché, une âme en peine montrant à nu les révoltes qui la bouleversent, les craintes qui la tenaillent, l'horreur d'un sort qui fut pour ce raffiné plus épouvantable mille fois que pour tout autre. Il est curieux d'étudier l'un après l'autre les deux livres que la prison inspira presque en même temps à ces deux condamnés de nature différente:

d'un côté des notes recueillies avec une scrupuleuse exactitude, sans passion aucune, du ton d'un homme qui a pris son parti et sait ce qu'il veut; d'ailleurs nul mérite littéraire, sauf la simplicité qui est en elle-même une distinction. On se représente le prisonnier tel qu'il était à Parkhurst, calme, bien équilibré, d'une taille fort au-dessus de la moyenne, avec ce tempérament de sportsman, qui prend plaisir, faute d'autre exercice, au plus grossier travail manuel et goûte presque la nouveauté, étant né comme il dit, avec une cuillère d'argent dans la bouche, de manger avec une fourchette de plomb tout autre chose que des truffes. Celui-ci, quel qu'il fût, a pour ainsi dire purgé sa honte en la faisant servir au bien.

L'autre, nerveux, impressionnable, maladivement pervers, a exhalé dans un chef-d'œuvre les sentimens, les sensations multiples de l'artiste qui, « vivant plus d'une vie, meurt aussi de plus d'une mort. » Il faut lire le récit poignant de l'exécution dans la prison, exécution silencieuse, invisible, que révèlent seuls les battemens à l'horloge du coup de huit heures et que cependant le malheureux a vue, entendue dans ses plus minutieux et plus atroces détails ; il faut lire et relire ce morceau qui vous hante pour savoir jusqu'à quel point peut être porté le don terrible et superbe de l'imagination ; c'est lui, bien plus que les juges et les bourreaux, qui inflige le pire châtiment, qui en centuple la cruauté, qui fait peser sur l'âme d'un seul les crimes, les remords, les supplices de tous jusqu'à ce que s'ensuive, comme il arriva pour Oscar Wilde, que dans la maison du lépreux se brise le vase rempli d'un parfum très rare. Seul aujourd'hui le parfum reste, le parfum âcre et sanglant, mais de grand prix qui a nom *The Ballad of Reading Gaol* (1).

(1) Complétée par l'œuvre poignante en prose qui parut après la mort de l'auteur sous le titre de *De Profundis* (Methuen and Cᵉ, London, 1905) et où l'on trouve, avec des paradoxes inouïs, d'admirables pages indiquant l'effet d'un tempérament exaspéré d'artiste sur toute la conduite de l'homme et ce que l'isolement, le silence de la geôle, peuvent produire chez cet être changeant, fluide, déséquilibré qui ne conçoit la vie que pour le mode unique de l'expression : « De l'autre côté du mur de la prison, il y a quelques pauvres arbres tout noirs, salis par la suie et qui commencent à pousser des bourgeons d'un vert presque criard. Je sais très bien ce qui leur arrive : ils trouvent le moyen de s'exprimer. »

IV

Après avoir lu le roman des *slums*, *N° 5 John Street*, et le roman plus triste encore des campagnes, *The Yellow van*, et le livre si documenté sur la *Servitude pénale* et ce chef-d'œuvre hallucinant *la Ballade de Reading*, on se remémore le mot de Taine à propos de la société anglaise : « Toujours par delà la tête humaine et le buste florissant, j'arrive à toucher la croupe bestiale et fangeuse. » Évidemment, à en croire les tableaux qui viennent de passer sous nos yeux, le bas peuple des faubourgs est certainement plus grossier, plus misérable, et la classe des cultivateurs non fermiers plus malheureuse, plus abrutie que ne le sont les mêmes catégories d'individus en France. La sauvagerie chez les mauvais s'accuse plus redoutable qu'on ne pourrait l'imaginer dans les pays où l'animal humain a moins de sang et moins de muscles. Cette race britannique puissante par l'énergie, l'orgueil, l'esprit de domination, qui produit de si admirables échantillons de pionniers, de colons, de travailleurs de toute sorte, a besoin d'être tenue en bride comme elle l'est au sommet de l'échelle par l'esprit religieux, l'habitude invétérée du respect, le sentiment strict du devoir, le culte général des convenances. Mais il arrive que l'excès de misère ne laisse subsister de ses qualités que l'inertie d'une machine, et l'abaissement une fois commencé devient vite complet sous l'influence de l'ivrognerie surtout qui crée la démence ou l'imbécillité. Laideur et beauté physiques, force et dégradation morales, tout est plus saisissant en Angleterre que chez nous.

Cependant des progrès extraordinaires s'accomplissent d'année en année dans ce pays de la lutte incessante, athlétique du bien contre le mal, lutte à laquelle chacun prête la main; les *slums* s'assainissent, le nombre des criminels a diminué d'un tiers, la réforme des pénitenciers donne évidemment de bons résultats, puisque la décroissance de la criminalité, si marquée en Angleterre et dans le pays de Galles, ne se manifeste pas de même en Écosse et en Irlande où les mêmes changemens ne sont pas encore appliqués. C'est le problème rural qui paraît jusqu'ici le plus insoluble. La condition des paysans sous le règne de la grande propriété n'a fait depuis longtemps que s'aggraver.

Seuls les résultats obtenus par l'*Organisation de l'agriculture en Irlande* peuvent donner quelque espoir; depuis 1889 qu'existe la société de ce nom, les principes de coopération répandus parmi les fermiers ont élevé les crémeries irlandaises au rang de celles du Danemark, qui passent pour les meilleures du monde. Et d'autres industries locales se développent rapidement autour de l'industrie laitière; en même temps, on a pu remarquer que l'Irlandais, aussitôt qu'il possède une parcelle de terre, devient conservateur au lieu de rester radical. Il a suffi, pour accomplir ce prodige, de l'impulsion donnée par un économiste, l'honorable H. P. Plunkett, fort au courant des conditions industrielles modernes de différens pays.

Pourquoi l'organisation et la coopération en matière d'agriculture ne s'introduiraient-elles pas dans le reste du Royaume-Uni? Les révolutions pacifiques n'y ont jamais été rares. Des particuliers donnent l'élan, des agences volontaires se forment et l'État finit par s'en mêler. Qui sait si les desiderata proposés par M. Richard Whiteing ne se réaliseront pas à la fin? Moins de parcs, plus de champs labourés, l'exploitation de la terre réglée sur des principes d'affaires qui lui feront rendre assez de blé tout au moins pour nourrir l'Angleterre, de bons gages aux bons travailleurs, des marchés bien organisés, les chemins de fer mis au service de l'agriculture, au demeurant moins de *poor taxes* libéralement payées par le propriétaire et plus d'indépendance pour le tenancier, qui s'attend trop à être secouru. Ce programme n'a rien d'extravagant et on peut compter sur les surprises que nous réserve un pays où les plus grosses réformes s'opèrent sans fracas, la machine sociale toujours solide, quoi qu'on en dise, sachant adapter ses rouages, elle l'a maintes fois prouvé, aux besoins du temps, et les classes dirigeantes montrant une inépuisable bonne volonté à favoriser le progrès, pourvu que des voix autorisées le réclament comme nécessaire, au nom de la prospérité générale.

TH. BENTZON.

LA PSYCHOTHÉRAPIE

I

La *psychothérapie* est le *traitement des maladies par les moyens psychiques*, c'est-à-dire par la persuasion, l'émotion, la suggestion, la distraction, l'éducation, la foi et les prédications,... d'un mot, par la *pensée*.

Une jeune fille, qui avait totalement perdu la voix depuis plusieurs années, la retrouve pour signaler un train de chemin de fer à une amie qui allait être écrasée. C'est la scène modernisée du fils de Crésus qui était muet et qui, voyant un ennemi prêt à frapper son père, s'écria : « Soldat, épargne Crésus ! » Dans le tremblement de terre de 1855, à Lyon, une femme paralysée de la langue recouvre la parole pour appeler son mari à son secours et une autre paralytique est guérie par l'explosion d'une poudrière.

Voilà la psychothérapie par l'*émotion*.

D'après Feuchtersleben, Gœthe serait parvenu à se soustraire à la contagion d'une fièvre putride « par la seule action d'une volonté ferme. » Un surmené psychasthénique, à volonté défaillante, se laisse envahir par toutes les phobies : phobie du microbe, phobie de la souillure morale, phobie du sacrilège. Par une intervention puissante et répétée, le médecin fortifie cette volonté, lui redonne confiance en elle-même. Un autre sujet est convaincu de son impuissance : il ne pourra ni traverser une

place, ni entrer dans une église ou au théâtre. Le médecin lui démontre et lui fait admettre qu'il peut tout cela s'il le veut.

Voilà la psychothérapie par la *persuasion*.

D'après Liebeault, Pascal se guérit un mal de dents atroce en s'appliquant à résoudre le problème de la courbe cycloïde ou roulette; et Kant, sujet à des palpitations et souvent oppressé, se guérissait en transportant son attention sur un travail de tête appliquant. Padioleau, en avançant l'heure de la pendule, fait disparaître chez une femme une fièvre « par cause morale, » dont les accès revenaient toujours à quatre heures de l'après-midi. « Hack Tuke raconte de lui-même qu'ayant à subir l'extraction d'une dent, il arriva à ne sentir presque aucune douleur en s'efforçant de se représenter des idées riantes. »

Voilà la psychothérapie par la *distraction*.

Un hystérique a une paralysie du bras ou une insensibilité avec contractures d'une jambe : le médecin l'endort; dans l'hypnose, il lui suggère qu'il peut remuer son bras, que sa jambe est guérie et que ce résultat se maintiendra au réveil et définitivement. Les choses se passent en effet ainsi.

Voilà la psychothérapie par la *suggestion*.

Un enfant a de mauvais instincts ; il est méchant et paresseux. L'instituteur, le prêtre, le médecin (tous les trois parfois) développent son sens moral, lui montrent le but élevé qu'il faut poursuivre dans la vie, fortifient ses facultés psychiques supérieures, en font un jeune homme bien élevé et moral. Un ivrogne ou un morphinique est corrigé par un conseiller prudent et intelligent qui lui fait peu à peu comprendre les dangers de ce vice et les belles choses qu'il pourra encore entreprendre en se corrigeant. Un ataxique qui marche mal, un aphasique qui parle mal, réapprennent à marcher et à parler en suivant longuement et scientifiquement des conseils médicaux. Un tiqueur est corrigé de ses tics par des procédés analogues.

Voilà la psychothérapie par l'*éducation*.

Enfin je crois pouvoir, sans blesser les convictions de personne, mettre la *foi* et la *prédication religieuse* dans les procédés de psychothérapie. D'abord chacun peut n'appliquer la chose qu'aux religions autres que la sienne, et puis les catholiques eux-mêmes (les plus sévères en pareille matière) ne veulent plus compter parmi les miracles les guérisons de névrose pure; ils admettent donc bien que, dans certains cas au moins, la foi et la

prédication agissent comme moyens de psychothérapie naturelle. Je laisse donc absolument de côté la question du surnaturel, qui est une question de théologie ; et cet article est de pure biologie humaine.

Ces exemples suffisent à faire immédiatement comprendre ce qu'est la psychothérapie (le mot est de Hack Tuke) : le traitement des maladies par les moyens psychiques.

Si on accepte cette définition, il ne faut pas dire, avec certains auteurs, que la psychothérapie est à la fois « le traitement par l'esprit » et le « traitement de l'esprit. »

Si on veut dire « esprit » pour « psychisme, » la psychothérapie est le traitement *par* l'esprit, mais nullement le traitement *de* l'esprit.

L'électrothérapie, l'hydrothérapie, la sérothérapie sont le traitement, non de l'électricité, de l'eau ou des sérums, mais le traitement par l'électricité, l'eau ou les sérums. De même, la psychothérapie est le *traitement par le psychisme* et non le *traitement du psychisme*.

Car ces deux termes ne sont pas synonymes ou identiques : il ne faut pas confondre le traitement de l'esprit et le traitement par l'esprit.

On peut en effet traiter l'esprit et les maladies de l'esprit par tout autre chose que par des moyens psychiques (hydrothérapie, médicamens) ; et, par l'esprit, c'est-à-dire par les moyens psychiques, on peut traiter des maladies non psychiques (l'ataxie locomotrice par exemple).

Même ainsi réduite à un sens précis et limité, la psychothérapie constitue encore un gros chapitre de thérapeutique, vieux comme le monde, qui intéresse le grand public, ne fût-ce qu'à cause des graves controverses qu'il a soulevées dans ces derniers temps.

Les études sur l'hypnotisme et la suggestion ont en effet ouvert de nouveaux horizons à la psychothérapie. Mais, en même temps, elles ont tellement absorbé l'attention médicale et du public pendant quelques années qu'on a cru pouvoir remplacer toute la psychothérapie par la thérapeutique suggestive.

Comme, d'autre part, on a bientôt découvert les inconvéniens et les dangers de la suggestion dans certains cas, on a englobé

l'entière psychothérapie dans les objections que l'on faisait à l'hypnose ; on s'est jeté dans les extrêmes et les exagérations de tous côtés et il en est résulté une discussion aussi confuse que passionnée : les uns chargeant la psychothérapie de toutes les accusations et de tous les méfaits, les autres la portant aux nues et en exagérant singulièrement les avantages.

On demande à cette psychothérapie les effets les plus disparates ; on veut lui faire remplir les indications les plus contradictoires.

Les uns (Berillon, Binet) voient dans cette thérapeutique psychique le moyen de fortifier la volonté des sujets et de développer leur personnalité et leur spontanéité ; ils en font la base de la pédagogie et de l'éducation. Les autres disent avec Duprat que traiter un malade par ces moyens psychiques, c'est contribuer à la ruine de leur individualité et à l'établissement du règne de l'automatisme.

La suggestion, dit Duprat, « ne peut être qu'un appel à l'instabilité même. Pour obtenir un résultat illusoire, on aboutit, en employant la suggestion, à la ruine de plus en plus complète de ce moi que l'on voudrait sauver. » Berillon voit au contraire dans l'hypnotisme un « agent moralisateur et réformateur » des enfans pervers, un agent « d'éducation systématique de la volonté. »

Ce qui n'empêche pas Blum de condamner « l'emploi d'une méthode qui portera atteinte à la liberté morale de l'enfant... L'éducation, continue-t-il, ne doit pas tendre à transformer l'homme en une machine ; elle doit au contraire susciter l'effort, favoriser l'éclosion des bons germes et faire avorter les mauvais. »

Étudiant, d'ailleurs avec une grande sagacité, l'éducation rationnelle de la volonté, Paul-Émile Lévy cherche dans la suggestion le grand moyen d'action pour fortifier la volonté et écrit : « Quelque paradoxale que cette assertion puisse paraître, de prime abord, loin de subir un amoindrissement, la volonté se trouve accrue de par la suggestion. » La suggestion réapprend à vouloir et Lévy s'associe « pleinement » aux conclusions de Valentin : « Les faits obligent à constater que la suggestion constitue le moyen le plus sûr et le plus rationnel de fortifier les réactions psychiques des malades, de leur rendre par là tout ce que leur constitution comporte d'attention, de jugement et de

volonté. » Et comme « la faiblesse du vouloir est la grande maladie de notre époque, » la psychothérapie par la suggestion devient la panacée du jour.

Devant ce fouillis d'opinions contradictoires, dues à des hommes de premier ordre, on comprend les railleries peut-être un peu lourdes, comme dit Duprat, mais en grande partie justifiées, de Wundt : « Ces hommes croient avoir trouvé dans la suggestion non seulement un remède contre toutes les maladies morales dont nous souffrons, mais encore le grand levier du progrès de la civilisation, destiné à soulever l'humanité vers un état de perfection inconnu jusqu'alors. Ils demandent qu'on l'introduise avant toute chose dans l'éducation et l'instruction. D'après le dire des pédagogues de l'hypnotisme, pour faire de ses enfans des hommes d'une excellente moralité, on réclamera dorénavant l'hypnotiseur. Il suggérera à l'enfant d'être, à l'avenir, bon et obéissant, jusqu'à ce que la qualité souhaitée se soit suffisamment fixée dans son caractère. En cas de rechutes, on reprendra la cure suggestive. Bien mieux, il n'est pas impossible qu'avec une patience suffisante on ne perfectionne par suggestion les facultés intellectuelles. Dans tous les cas, on fait entrevoir que, dans cette voie, les méthodes d'instruction seront remarquablement facilitées et simplifiées La première connaissance qu'on exigera, dans les siècles à venir, du candidat au professorat, sera celle de l'hypnotisation... »

Que penser et que garder de toutes ces assertions contradictoires? Faut-il donc abandonner la psychothérapie, condamner et oublier cette méthode thérapeutique ? Alors que notre thérapeutique en général est si peu riche et si souvent impuissante, faut-il rejeter ainsi tout un groupe de moyens, faciles à employer et non toxiques ?

Non. Je crois qu'il est facile de remettre les choses au point et d'éviter au traitement psychique ces excès d'honneur et ces excès d'indignité.

Il suffit pour cela de ne jamais parler de psychothérapie sans faire des distinctions entre les divers moyens psychiques, sans établir notamment dans la psychothérapie une division toute naturelle, qui correspond à la distinction des deux psychismes, qui permet par suite d'étudier à part une *psychothérapie inférieure* et une *psychothérapie supérieure* et, sans préciser pour chacune de ces médications psychiques, des indications et des contre-indi-

cations distinctes, des effets et des actions thérapeutiques différens.

On sait (1) en effet qu'il faut distinguer chez l'homme la fonction psychique supérieure et la fonction psychique inférieure. A la première appartiennent les actes consciens, volontaires, libres, dont le sujet est responsable; à la seconde, les actes inconsciens, automatiques, involontaires et n'entraînant pas de responsabilité.

Il paraît démontré également qu'il y a deux ordres de centres psychiques comme il y a deux ordres de phénomènes psychiques : des centres psychiques supérieurs et des centres psychiques inférieurs.

Ces divers centres sont situés les uns et les autres dans l'écorce du cerveau (la partie la plus élevée des centres nerveux), mais sont distincts les uns des autres.

Les centres supérieurs (centres O de mon schéma) paraissent siéger tout à fait en avant, dans le lobe préfrontal, tandis que les centres inférieurs (polygone de mon schéma) occupent d'autres régions de l'écorce.

A l'état normal, ces deux ordres de centres psychiques associent et intriquent leurs fonctions, collaborent d'une manière tellement inextricable qu'il est impossible de distinguer le rôle spécial de chacun d'eux.

Mais dans le sommeil et la distraction, comme dans l'hypnose, le somnambulisme, etc., il se fait une disjonction entre les deux psychismes (désagrégation suspolygonale) et alors leur fonctionnement se fait séparément : ce qui permet d'en faire l'étude analytique.

Si on admet cette distinction fondamentale entre les deux psychismes, on comprend qu'il y ait aussi deux psychothérapies, suivant qu'on s'adresse au seul psychisme inférieur du sujet ou au contraire au psychisme supérieur ou mieux à l'ensemble des deux psychismes restés unis.

La première, psychothérapie inférieure, s'adresse au polygone dissocié; la seconde, psychothérapie supérieure, s'adresse au centre O.

Dès lors, il est facile de prévoir que chacune de ces médica-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1905.

tions psychiques aura ses indications et ses contre-indications qui ne sont pas celles de l'autre. Les objections faites à l'une ne s'appliqueront plus à l'autre et réciproquement.

En d'autres termes, le psychisme ne formant pas un tout indivisible, la psychothérapie ne doit pas être considérée comme un bloc insécable. C'est pour avoir méconnu cette distinction que les contemporains sont tombés, sur ces questions, dans des discussions si confuses et si stériles.

Ainsi l'action sur la volonté et sur le moi supérieur est toute différente dans ces deux méthodes thérapeutiques : la psychothérapie inférieure agissant sur le polygone désagrégé aide plutôt à la disjonction des deux psychismes, tandis que la psychothérapie supérieure fortifie l'unité des psychismes, développe la volonté et accroît l'action et l'influence du moi supérieur.

On comprend donc à la fois les enthousiasmes de Berillon, de Binet et de bien d'autres et les vives critiques de Duprat, de Wundt, etc. Les deux appréciations d'apparence contradictoire s'adressent bien, l'une et l'autre, à la psychothérapie; mais elles ne s'adressent pas à la même psychothérapie.

En réalité, on peut, avec la psychothérapie, obtenir des effets contradictoires et en apparence inconciliables à condition de distinguer deux thérapeutiques psychiques absolument différentes dans leur point de départ, leur mode d'application et leurs effets sur l'organisme.

Tout est confusion en psychothérapie si on ne fait pas cette distinction; tout devient clair et assez simple si on la fait.

Voilà l'idée que je voudrais démontrer en étudiant successivement et rapidement chacune de ces deux psychothérapies : la *psychothérapie inférieure* et la *psychothérapie supérieure*.

II

On fait de la psychothérapie *inférieure* toutes les fois que, par des moyens psychiques, on s'efforce d'agir uniquement et exclusivement sur le *psychisme inférieur* du sujet.

Or, dans l'état normal du sujet, on ne peut pas discerner son psychisme inférieur, dont le fonctionnement est intriqué dans celui du psychisme supérieur. Donc, pour pouvoir faire de la psychothérapie inférieure, il faut d'abord dissocier les deux psy-

chismes, les désagréger, les séparer l'un de l'autre, chez le malade à traiter.

On arrive à ce résultat par l'hypnotisme. En endormant un individu, on sépare les deux activités psychiques, on annihile (pendant toute la durée de l'hypnose) les centres supérieurs (O), on désagrège le polygone (centres inférieurs) et on peut alors agir sur ce polygone ainsi désagrégé : on agit bien alors sur le seul psychisme inférieur du sujet, on fait bien de la psychothérapie inférieure.

Donc, la thérapeutique psychique inférieure comprend un ensemble de moyens psychothérapiques qui s'adressent aux polygones désagrégés. L'application de ces moyens suppose donc une hypnose préalable du sujet.

C'est la *thérapeutique par l'hypnotisme.*

Un malade présente une série de symptômes qui sont sous la dépendance d'une idée fixe inconsciente; c'est-à-dire qu'il ne connaît pas lui-même l'existence et la nature de cette idée fixe pathogène et le médecin ne peut qu'en constater les effets, impuissant à les conjurer, puisqu'il n'en connaît pas la cause.

Le médecin endort alors le malade ; dans l'hypnose, il découvre l'idée fixe logée dans le polygone, à la façon d'un parasite (comme disait Charcot). Il la combat, la détruit, toujours dans l'hypnose. Et, au réveil, le malade est guéri.

Le sommeil naturel est aussi un état de désagrégation, dans lequel le polygone peut trahir ses secrets, comme lady Macbeth trahissait les siens dans le somnambulisme.

Soupçonnant une idée fixe inconsciente chez une malade, Pierre Janet lui ordonne, dans l'hypnose, de rêver tout haut dans ses sommeils naturels. Puis il efface par la suggestion ces rêves morbides qui poussaient le sujet à des crises pénibles ou même au suicide.

Voilà de la psychothérapie inférieure ou polygonale, de la thérapeutique par l'hypnotisme.

L'hypnotisme peut agir de deux manières ou par deux procédés en thérapeutique : par le sommeil provoqué lui-même (hypnose), ou par la suggestion à laquelle il rend le sujet accessible.

L'hypnose elle-même, sans suggestion surajoutée, appartient

déjà à la psychothérapie, parce qu'elle contient elle-même un élément suggestif.

Comme disent Binet et Féré, « le sujet sait, lorsqu'on l'endort, que les manœuvres auxquelles on se livre ont un but thérapeutique, et, dans quelques cas, le sommeil provoqué peut être considéré comme appartenant à la médecine d'imagination. »

En tous cas, l'hypnose désagrège les centres psychiques, émancipe les inférieurs et endort les supérieurs. C'est le principe de l'anesthésie obstétricale et chirurgicale par l'hypnotisme.

Dès 1829, dit Crocq, « le docteur Cloquet ampute un sein à une dame hypnotisée; en 1845, le docteur Loysel, de Cherbourg, ampute une jambe à une demoiselle endormie par Durand de Gros; en 1846, il enlève un paquet de ganglions dégénérés à un jeune homme de dix-huit ans; en 1847, le docteur Ribaud, de Poitiers, enlève une tumeur volumineuse de la mâchoire à une jeune fille endormie; en 1847, le docteur Fanton fait une amputation de cuisse à un jeune homme hypnotisé, le docteur Joly ampute le bras d'une dame... »

Mais dans tous ces cas, plus ou moins clairement exprimée, la suggestion intervient et aide.

Chez Tillaux, une malade en hypnose et après suggestion va à l'amphithéâtre, se couche sur la table, subit, sans rien sentir et tout en causant, une opération douloureuse et est tout étonnée au réveil d'apprendre que l'opération est faite.

Le rôle de la suggestion tacite est encore considérable quand, à la suite de Pitres, nous arrêtons des attaques d'hystérie trop longues ou trop bruyantes par le sommeil provoqué.

Éminemment suggestive, comme calmant, était l'hypnose que Wetterstrand prolongea pendant plus de six semaines.

Donc, même dans l'hypnose seule employée comme moyen psychothérapique, la suggestion joue un grand rôle. Nous pouvons donc dire que la *psychothérapie inférieure* ou thérapeutique par l'hypnotisme se confond avec la *thérapeutique suggestive.*

Liebeault, qui est le véritable initiateur de ce mode de traitement, en a bien analysé le mécanisme.

L'hypnotiseur introduit dans le polygone désagrégé du ma-

lade une idée neuve qui détruit l'idée morbide en la *remplaçant*, la *troublant* ou la *corrigeant*.

Pour obtenir une action du premier genre, on endort le sujet et on lui affirme que son mal disparaît, a disparu et ne reparaîtra pas au réveil. On substitue dans son polygone désagrégé l'idée de la guérison et de la santé à l'idée morbide de la douleur, de la paralysie, de la convulsion.

On peut dans certains cas (c'est un bon adjuvant) donner un point de repère à cette suggestion en attachant la guérison à un acte spécial, à une pratique quelconque : vous serez guéri quand j'aurai frappé quatre fois dans votre main ; ou : vous boirez ce verre d'eau et serez guéri.

Pour perturber le polygone d'un malade il faut donner au sujet, dans l'hypnose, une forte émotion, peur, joie...

Enfin on peut essayer de corriger lentement, progressivement, et non plus brutalement, d'un coup, la mauvaise habitude pathologique qu'a prise le polygone du malade. On agit par une série de suggestions qui détruisent graduellement l'idée morbide dans le psychisme inférieur du sujet.

En somme, l'action thérapeutique fondamentale de la suggestion est l'action *substitutive*. Tout revient à l'implantation, par l'hypnotiseur, dans le polygone du sujet, d'une idée de guérison qui remplace l'idée de maladie. Si la chose se fait très vivement, c'est la méthode *perturbatrice*. Si elle se fait lentement, c'est la méthode *correctrice*.

Au fond, c'est toujours le même mécanisme d'action : *le remplacement de l'idée morbide par l'idée suggérée*.

Ces considérations suffisent à montrer l'*étendue* et les *limites* de l'action de cette suggestion thérapeutique.

Comme toute suggestion, la suggestion thérapeutique peut modifier la motilité, la sensibilité, les idées polygonales et même les appareils dont le fonctionnement est habituellement soustrait à la volonté.

On pourra guérir ainsi une paralysie, une convulsion, une contracture, un tic, une anesthésie, une douleur, une idée fixe, une obsession, une impulsion... On peut même diminuer ou supprimer une hémorrhagie anormale, augmenter ou ramener une hémorrhagie physiologique, diminuer une hypersécrétion morbide ou augmenter une sécrétion défaillante... On purge par suggestion.

Dans tous ces cas, même dans les derniers, l'action reste psychique et psychique inférieure. C'est toujours une influence psychique qu'exerce le médecin, et c'est toujours sur le polygone désagrégé du sujet qu'il exerce cette influence psychique.

C'est toujours une action purement et exclusivement polygonale qui laisse O tout à fait en dehors.

Ceci est vrai même de la suggestion à l'état de veille.

Il ne faut pas en effet confondre la suggestion à l'état de veille avec la persuasion, l'enseignement et en général l'action psychique sur l'ensemble et la totalité des centres psychiques du sujet. La suggestion vraie ne se fait jamais dans un état de veille complet. Dans ce que l'on appelle la suggestion à l'état de veille, le sujet à suggestionner n'est qu'en apparence à l'état de veille; en réalité il est en état d'hypnose partielle (sans présenter les signes du sommeil).

Il est en état de désagrégation suspolygonale; ses centres supérieurs assistent dans une certaine limite à l'expérience, mais ont abdiqué la direction; et c'est bien au polygone désagrégé que s'adresse le suggestionneur.

Donc, dans tous les cas, la psychothérapie suggestive reste inférieure et n'a qu'une action purement et exclusivement polygonale, laissant O tout à fait en dehors.

Il résulte de là que cette psychothérapie inférieure n'a aucune action sur les maladies mentales, qui sont des maladies de O, ni même sur l'élément vraiment mental des maladies. Les maladies de O échappent à l'influence de la suggestion thérapeutique.

Ces mêmes procédés thérapeutiques n'ont aussi aucune influence heureuse sur la désagrégation sus-polygonale, sur l'instabilité mentale, sur la tendance morbide qu'ont certains sujets à dissocier leurs centres psychiques et à laisser leur polygone vagabonder et rêver à sa guise sans le contrôle du psychisme supérieur.

L'idée thérapeutique suggérée dans l'hypnose s'implante dans le polygone désagrégé; mais, même dans les cas les plus heureux, elle n'agit en rien sur les communications de ce polygone avec O; surtout elle n'agit nullement pour rétablir ces communications, restaurer la collaboration des deux psychismes et fortifier la direction régulière du centre supérieur.

De là cette conséquence que la suggestion thérapeutique n'a aucune action sur le fond et l'essence d'une névrose grave. La seule et véritable indication de la suggestion thérapeutique est la localisation étroite, bien définie, de la névrose sur un appareil ou sur un autre.

Il ne faut donc ni restreindre l'hypnotisme au traitement de l'hystérie comme le voulaient Richer et Gilles de la Tourette, ni dire, avec ce dernier auteur, que l'hypnotisme modifie « profondément le terrain hystérique. » Il faut plutôt dire avec Pitres que la médication suggestive s'adresse aux « troubles fonctionnels, » « qu'elle peut atteindre et modifier heureusement. »

En dernière analyse, la thérapeutique suggestive s'adresse, non à la *maladie névrose* (hystérie, neurasthénie, etc.) qu'elle est impuissante à modifier, mais au symptôme (paralysie, contracture, aphonie, etc.) de cette maladie.

Ainsi réduite et précisée, l'indication de la psychothérapie inférieure est encore importante. Car souvent ces symptômes ont une gravité considérable, empoisonnent la vie du malade, paralysent et retardent le traitement de la maladie elle-même, font par suite indication, comme on dit en médecine ; et, par conséquent, il est souvent très utile pour le médecin d'avoir, pour les faire disparaître, un moyen aussi simple et aussi commode que la suggestion dans l'hypnose.

Des mêmes considérations découle la connaissance des *contre-indications* de l'hypnotisme en thérapeutique.

Car, comme tous les moyens puissans de la thérapeutique, la suggestion n'est pas toujours utile ; elle est parfois nuisible et il faut connaître les cas dans lesquels on doit se garder de l'employer pour ne pas nuire au malade.

J'ai déjà cité Duprat disant que la suggestion ne peut être qu'un appel à l'instabilité même. « Pour obtenir un résultat illusoire, dit-il, on aboutit, en employant la suggestion, à la ruine de plus en plus complète de ce moi que l'on voudrait sauver. »

La condamnation est sévère. Elle est injustifiée quand elle traite d'illusoires les résultats obtenus ; nous venons de voir que, dans certains cas, les bons effets sont réels. Mais elle est juste quand elle qualifie le procédé d'« appel à l'instabilité même. » Ceci est vrai : la suggestion ne rétablit pas l'unité et la collaboration des psychismes ; au contraire.

L'hypnotisme crée ou accentue la désagrégation suspolygonale. Il ne facilite donc pas le retour à cette unité normale dans laquelle O et le polygone collaborent physiologiquement. Il ne tend pas à reconstituer la personnalité normale et saine de l'individu : au contraire, il la disjoint et habitue le polygone du sujet à obéir plutôt au centre O de l'hypnotiseur qu'au sien propre.

C'est pour cela que l'hypnotisme est souvent un révélateur de l'hystérie. C'est pour cela que l'hypnotisme des représentations et des théâtres peut faire naître des dangers et doit être interdit.

En somme, l'hypnotisme diminue l'unité normale de la personnalité du sujet et facilite sa disjonction par désagrégation sus-polygonale.

Il est donc impossible de voir, avec Berillon, dans l'hypnotisme un « agent moralisateur et réformateur » des enfans pervers, un agent d'« éducation systématique de la volonté. »

Si Berillon obtient de très beaux résultats dans certains cas, c'est qu'il fait de la *pédiatrie* et non de la *pédagogie*. Il traite et guérit des *malades*, chez lesquels il y a des troubles polygonaux morbides qui gênent et entravent, chez l'enfant, le libre et normal exercice de la volonté et de la haute direction morale de O.

Il combat et détruit cet obstacle, cette mauvaise habitude polygonale par l'hypnotisme ; ce qui est tout à fait dans le rôle et les attributions ordinaires de l'hypnotisme : action polygonale, action sur le polygone désagrégé. Et il rend ainsi sa liberté à O, il libère O des entraves apportées par la maladie, il permet à O de reprendre la direction normale et physiologique de l'entier psychisme.

Mais il n'a pas agi directement sur la volonté ni sur le sens moral. *Une volonté ou un sens moral qui n'auraient d'autres racines dans l'esprit qu'une ou plusieurs suggestions n'auraient aucune consistance, n'existeraient pas.*

C'est bien ce sens *médical* de la suggestion que prévoyait Durand de Gros (un précurseur dans cette question), quand il disait en 1860 : « Le braidisme nous fournit la base d'une *orthopédie* intellectuelle et morale, qui certainement sera inaugurée un jour dans les maisons d'éducation et dans les établissemens pénitentiaires. » Dans les établissemens pénitentiaires, oui, parce

que ce sont des anormaux, des malades; dans les maisons d'éducation, oui encore, à la condition qu'on ne l'y applique qu'aux malades, et même seulement à certains malades.

C'est ainsi que Liégeois dit justement qu'il faut voir dans l'hypnotisme, non un procédé d'éducation, mais seulement un moyen de réformer des natures *viciées*.

De même pour Félix Hément, « il ne s'agit pas d'une méthode d'éducation à employer d'une manière générale, mais d'un *traitement*, d'un moyen *curatif* à appliquer à des intelligences ou à des natures vicieuses. »

Donc, les expériences et les résultats de Berillon, tout remarquables qu'ils sont, ne sont pas en contradiction avec les assertions émises ci-dessus et nous laissent cette conviction que l'hypnotisme a l'inconvénient de provoquer ou de faciliter les désagrégations suspolygonales.

D'après tout cela, je ne peux pas admettre l'opinion des auteurs qui veulent assimiler la suggestion à l'éducation et essaient de répondre par cette assimilation même aux objections faites à l'hypnotisme.

Pour Leclère, l'hypnotiseur ne porte pas plus atteinte à la liberté morale de l'hypnotisé que le professeur qui inflige la moindre punition morale à un enfant paresseux. Bernheim considère l'éducation comme un ensemble de suggestions à l'état de veille : il fait de l'hypnotisme « un adjuvant salutaire de l'éducation morale. »

La suggestion s'empare ainsi de l'éducation entière et, comme, suivant la parole de Leibniz, « celui qui est le maître de l'éducation est le maître du monde, » la suggestion devient la souveraine de tout. Et ceux qui font cette psychothérapie méritent les reproches, cités plus haut, de Wundt.

Et comme « la pédagogie a pour objet l'éducation des enfans, » le meilleur des pédagogues est le médecin hypnotiseur et on comprend le mot de Desjardins à l'Académie des sciences morales et politiques : « Le comble du ridicule est de vouloir transformer l'hypnotisme en procédé de pédagogie. »

La réponse à tout cela est facile à déduire des distinctions établies plus haut.

Hypnotisme et éducation sont des procédés psychiques l'un et l'autre; mais ce sont des procédés psychiques absolument

différens, l'un s'adressant au seul psychisme inférieur désagrégé, l'autre s'adressant au contraire au psychisme supérieur ou mieux à la totalité des psychismes unis et collaborans.

Duprat a très bien montré combien sont antagonistes l'éducation et l'instabilité psychique. Il dit, avec Renouvier, que, dans l'éducation, il faut « donner l'habitude de l'attention et de l'étude, rétrécir le domaine de la crédulité par le développement du sens critique, exercer la réflexion propre et indépendante, fortifier la volonté, créer l'habitude d'une comparaison désintéressée des motifs de juger et de croire ; en un mot, enseigner à l'enfant à douter et à vouloir, à se maîtriser et à être libre. » Or, ce n'est pas là œuvre de suggestion ; au contraire.

Sachons donc séparer complètement la suggestion des autres moyens d'agir sur le psychisme comme la persuasion, l'enseignement, le conseil, l'éducation ; et sachons reconnaître que la suggestion tire précisément ses contre-indications de son action dissolvante sur les psychismes.

Cette distinction fondamentale est encore très peu faite, et nous voyons ainsi dans des livres, d'ailleurs remarquables, comme celui de Paul-Émile Lévy sur *l'Éducation rationnelle de la volonté*, reparaître les mêmes confusions, qui jettent le trouble dans l'esprit du lecteur et font naître les objections ou le scepticisme.

Dans la Préface qu'il a écrite pour ce livre, Bernheim rappelle bien sa doctrine et montre que c'est par la suggestion que l'auteur va essayer de faire l'éducation de la volonté. Et, de fait, Lévy montre en plusieurs endroits que ses procédés thérapeutiques dérivent de la suggestion, il les assimile à la suggestion (hétérosuggestion et autosuggestion, dans l'hypnose et à l'état de veille). Il en arrive alors à demander à la suggestion le « renforcement du pouvoir volontaire ; » il déclare que « le reproche, dirigé contre la psychothérapie, de violer la liberté morale s'adresserait, mieux encore, à l'éducation. » Et, pour défendre l'hypnotisme, il s'écrie : « Qui songe à priver ses enfans des bienfaits de l'éducation ? Qui songe à s'en priver lui-même ?... » Et nous voilà retombés dans les confusions de Berillon et des auteurs cités plus haut, sous la férule justifiée de Wundt, Duprat, Desjardins...

Tout ceci est pour démontrer qu'il n'était pas inutile de déve-

lopper cette distinction entre les deux psychismes, qui n'est pas encore banale et qui est cependant la seule manière de limiter les prétentions de l'hypnotisme thérapeutique et de répondre aux objections que ces prétentions soulèvent.

En définitive, la psychothérapie inférieure, ou thérapeutique suggestive, a l'inconvénient de ne pas fortifier la volonté supérieure, l'unité et la personnalité du moi, de faciliter et d'accroître la désagrégation sus-polygonale, d'aggraver la séparation des deux psychismes.

C'est de là que découlent les contre-indications de ces procédés de médication psychique.

Faut-il conclure de là à la condamnation absolue et définitive de ce moyen thérapeutique ? Je ne le crois pas.

L'opium, le chloroforme et la digitale sont des poisons violens qui, dans certains cas, font le plus grand mal, qui par conséquent sont parfois formellement contre-indiqués. Cela n'empêche pas que, dans d'autres cas, les mêmes agens, bien maniés et donnés suivant les indications, peuvent faire beaucoup de bien et sauver même la vie de quelques-uns.

De même, l'hypnotisme n'est pas un moyen indifférent et inoffensif. Il peut faire du mal à certains sujets. Il ne faut donc pas le considérer comme un amusement. C'est un agent médical dont il faut savoir dans chaque cas déterminer les indications et les contre-indications.

Dans un article comme celui-ci je peux grouper sous les trois chefs suivans les principes qui doivent présider à cette détermination et qui sont comme les conclusions de ce paragraphe :

1° L'hypnotisme, n'étant pas inoffensif et ayant ses contre-indications comme ses indications, ne doit être employé (comme tous les agens thérapeutiques ordinaires) que médicalement et par un médecin expérimenté ;

2° Il ne faut pas demander à la suggestion la guérison d'un état purement mental ni même d'une névrose grave et profonde comme l'hystérie ;

3° L'indication capitale de l'hypnotisme en thérapeutique est fournie par les localisations précises, étroites et tenaces, des névroses et spécialement de l'hystérie.

Comme le disait déjà Blocq, en 1889, il faut, pour appliquer

thérapeutiquement l'hypnotisme dans un cas donné, il faut juger que les inconvéniens liés pour le malade à un excès de suggestibilité ne sont pas comparables à ceux que lui font éprouver certains troubles tels que l'aphonie, la paralysie, la contracture par exemple auxquels on a affaire et dont on peut espérer le débarrasser par ce procédé.

Même réduite à ces proportions modestes, l'action thérapeutique de la suggestion n'est pas à dédaigner et il y a lieu de la rechercher dans bien des cas où tous les autres moyens sont inefficaces.

Voici, pour terminer ce chapitre, un exemple qui illustrera mes conclusions et montrera les limites et l'action de la psychothérapie inférieure. Je l'emprunte à Stadelmann.

Un collégien de dix-sept ans, très studieux et bon élève, change brusquement, devient paresseux, distrait, le dernier de sa classe ; il veut même quitter le collège malgré tous les efforts des pédagogues pour le retenir et le corriger. Quelques symptômes physiques (céphalée, palpitations, etc.) s'étant manifestés, on consulte un médecin qui découvre une idée fixe, cause de tout le mal : l'amour d'une jeune fille qui dominait toutes les pensées du jeune homme et le détournait de tout le reste ; « bien qu'il se rendît compte de la folie de sa conduite, il ne pouvait s'affranchir de son obsession. » On l'endort ; on lui suggère d'oublier son idée obsédante et de concentrer son attention sur ses études. Après un petit nombre de séances, il est tout à fait guéri et passe son examen avec d'excellentes notes.

Le service rendu est ici indiscutable et l'inconvénient de ces hypnoses passagères et peu nombreuses est insignifiant. Comment a-t-on agi dans ce cas? Uniquement sur le polygone du sujet où était fixée l'idée obsédante parasite.

On a donc fait de la pédiatrie ; on a guéri un enfant malade. On n'a fait ni pédagogie ni éducation.

La suggestion n'a rien appris au sujet, elle n'a pas augmenté son fonds moral, elle n'a pas fortifié sa volonté, ni développé son intelligence. Elle a simplement supprimé un obstacle morbide qui était venu enrayer son développement psychique général.

L'hypnotiste ne s'est pas substitué au pédagogue et n'a pas fait acte de pédagogue.

Tant que l'enfant a été bien portant, le pédagogue a rempli

sa fonction. L'enfant devient malade (obsession polygonale); le pédagogue, devenu impuissant, le confie au pédiatre; celui-ci le guérit et le rend au pédagogue qui lui fait passer son examen.

La suggestion a donc fait œuvre médicale de pédiatrie et nullement œuvre directe, extramédicale, de pédagogie,

Il me semble qu'ainsi les malentendus sont dissipés et que s'expliquent les mots graves échangés entre des hommes d'égale et de haute valeur comme Bernheim et Desjardins.

Desjardins trouve folle la prétention d'un médecin qui veut devenir pédagogue et Bernheim trouve outrecuidante la prétention d'un jurisconsulte qui veut nier les applications pédiatriques de la suggestion. Ils ont raison tous les deux et la suggestion a des indications chez les enfans comme chez les adultes malades; en supprimant chez eux des troubles nerveux fonctionnels qui gênent leur développement psychique, elle aide à leur éducation, elle la rend possible et devient ainsi *indirectement* éducatrice et moralisatrice.

C'est de la même façon qu'interviendrait dans l'éducation et la moralisation d'un enfant un médecin qui guérirait chez lui une fièvre typhoïde ou une pneumonie au milieu d'une année scolaire.

III

Tout autre dans son but, ses indications et ses contre-indications, son mécanisme et ses procédés est la *psychothérapie supérieure*.

Ne s'adressant qu'au seul psychisme inférieur, la psychothérapie inférieure ne peut atteindre qu'un polygone désagrégé; elle ne s'adresse nullement à O et accentue, plutôt qu'elle ne guérit, la séparation des deux psychismes.

La psychothérapie supérieure au contraire, loin de séparer les psychismes pour modifier l'un d'eux, s'adresse à l'ensemble des psychismes, fortifie leur union et leur collaboration, cherche à accroître la force de O et son influence sur l'entière vie du sujet.

Une vieille fille, catholique, est atteinte de psychisme anxieux; elle doute et souffre depuis longtemps d'un symptôme qu'elle décrit ainsi : « J'ai, dit-elle, l'idée fixe, l'obsession de voir l'hostie partout. J'en découvre sur tous mes vêtemens, sur les

objets et les personnes qui m'entourent, partout. Et alors, comme j'ai peur de faire un sacrilège, je passe mon temps, en souffrant horriblement, à laver tout ce qui me touche, tout ce qui m'entoure, en craignant qu'il y ait un contact irrespectueux. J'en suis arrivée à ne plus savoir comment m'habiller, parce que, sur toutes mes robes, sur tous mes vêtemens, j'ai cru en apercevoir. Je ne sors plus. Il me faudrait acheter douze paires de gants par jour, n'osant plus remettre les mêmes... Je n'ai pas l'hallucination visuelle de l'hostie; je n'en vois pas la forme. Mais, comme j'ai cette idée perpétuelle, tout ce que je découvre sur moi de blanc et y ressemblant, je suis persuadée que cela en est... »

J'estime que dans un cas comme celui-là la psychothérapie inférieure serait désastreuse. Les centres psychiques supérieurs sont faibles, n'ont pas la force de chasser ou de classer les idées plus ou moins saugrenues qui se présentent à eux. Par l'hypnose j'affaiblirais encore plus le centre O qui a besoin de réconfort.

Mais on peut cependant traiter psychiquement cette malade, puisque son O n'est que faible, qu'il reconnaît la non-existence réelle de ces hosties obsédantes.

Puisque cette malade n'a pas d'hallucination vraie, n'a pas de sensation fausse; puisqu'elle sait qu'il n'y a pas réellement d'hostie dans ces taches blanches, il faut lui donner la force d'en repousser l'obsession, il faut obtenir de son O qu'il marche volontairement sur ces taches malgré la crainte du sacrilège, qu'il les touche résolument sans aller se laver après...

Il faut donc faire ici non de la psychothérapie qui désagrège les psychismes, agit sur le seul polygone et affaiblit l'union d'O avec les centres inférieurs, mais de la psychothérapie qui s'adresse à l'entier psychisme, fortifie O, lui redonne confiance en soi, accroisse sa puissance de direction sur l'automatisme...

Voilà un exemple qui montre bien, ce me semble, combien la psychothérapie supérieure est différente de la psychothérapie inférieure, a des indications et des contre-indications différentes.

Beaucoup d'auteurs ont fait et font de la psychothérapie supérieure, les uns en le sachant, les autres sans le savoir.

Dans les premiers, je citerai Payot et Dubois de Berne dans leurs beaux livres sur *l'Éducation rationnelle de la volonté* et sur

le *Traitement des psychonévroses;* dans les seconds, nous retrouvons Binet et Lévy dans leurs travaux sur la suggestibilité et la suggestion.

C'est de la psychothérapie supérieure que font: Frenkel dans la rééducation des ataxiques, Brissaud et ses élèves Meige et Feindel dans le traitement des tics, Déjerine et ses élèves Camus et Pagniez dans le traitement des hystériques...

Si j'ai soigneusement séparé la suggestion d'un côté, et de l'autre la persuasion, l'enseignement, les conseils, la pédagogie, etc., je rapproche complètement toutes ces dernières actions psychiques de la psychothérapie supérieure, puisque tous ces moyens s'adressent aux centres supérieurs ou à l'ensemble des centres psychiques.

La seule nuance qui sépare la psychothérapie supérieure des autres modes d'influence psychique supérieure, c'est que la psychothérapie est de la thérapeutique, s'adresse par suite uniquement à des malades qu'on veut guérir, tandis que l'éducation, l'enseignement, la persuasion, etc., s'adressent à des sujets bien portans qu'on veut seulement compléter ou perfectionner.

C'est la différence qu'il y a entre la pédagogie et la pédiatrie.

Tout en maintenant chaque science dans son domaine (ce qui est l'intérêt de tous), il faut aussi admettre la collaboration possible des moyens voisins, l'aide mutuelle qu'ils peuvent se rendre.

C'est ainsi que si je conteste les services que la suggestion peut rendre à l'éducation des enfans bien portans, j'admets que l'éducation et la psychothérapie supérieure peuvent se rendre de mutuels services. La psychothérapie supérieure (comme la psychothérapie inférieure) ne peut et ne doit être exercée que par le médecin. Mais, dans une œuvre de ce genre, le médecin et le professeur, comme le médecin et le prêtre, peuvent s'aider puissamment et contribuer utilement, chacun pour sa part, à obtenir le résultat final : le retour du sujet à un psychisme normal ou se rapprochant le plus possible de l'idéal normal.

Ces considérations permettent de prévoir les *limites* d'action et les *contre-indications* de la psychothérapie supérieure.

La limite de cette action vient surtout du degré d'altération des centres supérieurs.

Si le centre O est profondément atteint, s'il croit à son délire, s'il admet la complète réalité de son hallucination ou de son idée fausse, la psychothérapie la plus avertie n'obtiendra rien ou n'obtiendra que peu de chose.

Dans l'exemple cité plus haut de la malade aux hosties, je n'espère quelque résultat de la psychothérapie que parce que la malade proclame elle-même que son hallucination n'est pas réelle et complète; elle sait que l'hostie n'existe réellement pas sur sa robe. Son centre O raisonne donc juste; seulement il est trop faible pour imposer sa raisonnable manière de voir et son polygone, affolé par l'idée obsédante, détermine la malade à se laver ou à se confesser pour effacer le sacrilège, que O sait cependant ne pas exister.

Dans ce même psychisme anxieux s'il y a vraie folie du doute, si O est assez malade pour croire à la réalité du phénomène morbide, la psychothérapie est à peu près inutile.

De là, cette conclusion que la psychothérapie supérieure n'est pas le traitement des psychoses vraies et complètes; ce n'est pas le traitement des fous internés. C'est au contraire le traitement de choix de ce que Dubois appelle les psychonévroses, états caractérisés par la débilité mentale, la facilité de désagrégation sus-polygonale, l'instabilité mentale de Duprat, l'abdication facile de O et la prédominance fréquente du polygone...

Ces limites d'action font prévoir qu'il y a même des cas dans lesquels la psychothérapie supérieure devient un moyen *inefficace* et *dangereux*.

Ainsi les raisonnemens mal dirigés des familles ou des gens du monde contre certains délires invétérés et profonds peuvent faire beaucoup plus de mal que de bien. Nous avons tous vu des aphasiques et des ataxiques qui surmenaient leurs centres psychiques supérieurs par des exercices de rééducation exagérés pour la force de leur O.

Sous le bénéfice de ces réserves, on peut dire que la psychothérapie supérieure a pour but et pour *indication* la culture et le développement, l'accroissement et le perfectionnement de la volonté, de la maîtrise de soi, de l'unité morale, du moi, de la personnalité normale et complète...

Par quels moyens le médecin peut-il essayer d'obtenir ces

résultats dans les cas où son intervention est indiquée? Quels sont les procédés de la psychothérapie supérieure?

Voilà la grave et capitale question qu'il me reste à envisager et que je ne pourrai indiquer que rapidement dans une étude comme celle-ci (1).

Le principe de l'action psychothérapique est facile à comprendre quand on cherche à agir par les centres O sur une fonction motrice déviée par la maladie, la fonction motrice étant normalement sous la dépendance et la direction de ce centre O.

L'ataxique par exemple a sa marche automatique troublée; son équilibre est atteint; il arrive ainsi, par les progrès de l'incoordination, à ne plus pouvoir marcher. On peut alors par des exercices très bien réglés, dans lesquels on habitue son O à diriger les mouvemens, arriver à lui créer un nouvel automatisme de la marche.

L'ataxique réapprend à marcher avec sa volonté consciente supérieure.

De même, un tiqueur a pris la mauvaise habitude pathologique de tourner constamment la tête comme si son faux-col le gênait, ou de soulever une épaule comme pour empêcher un ballot de tomber. Le médecin habitue le malade à s'opposer par la volonté aux mouvemens automatiques morbides et à faire volontairement des mouvemens opposés à ces mouvemens morbides. Suivant l'expression de Meige et Feindel, « le tiqueur perdra peu à peu l'habitude de conserver de mauvaises habitudes. Bien plus, il prendra l'habitude de ne pas prendre de mauvaises habitudes. »

« Ce qu'on appelle psychothérapie, dit Brissaud à propos des tics, n'est autre chose qu'un ensemble de moyens destinés à montrer au patient par où pèche sa volonté et à exercer ce qui lui en reste dans un sens favorable... Le médecin se fait éducateur sans rien emprunter aux pratiques plus ou moins occultes de la suggestion hypnotique. De cela surtout il faut qu'il se défende; car le malade doit être immédiatement prévenu que sa collaboration est indispensable... C'est donc sa propre volonté

(1) Pour le détail de ces procédés psychothérapiques, on peut consulter les ouvrages suivans, déjà cités : Jules Payot, *l'Éducation de la volonté;* Dubois, *les Psychonévroses et leur traitement moral;* Camus et Pagniez, *Isolement et psychothérapie;* Paul Émile Lévy, *l'Éducation rationnelle de la volonté;* Meige et Feindel, *les Tics...*

qui agira, et non l'influence personnelle de l'éducateur. » On ne saurait mieux montrer la grave différence qu'il y a, en clinique pratique, entre la psychothérapie inférieure et la psychothérapie supérieure.

La rééducation motrice des ataxiques et des tiqueurs est donc un exemple, facile à comprendre, de psychothérapie supérieure : le centre O ayant régulièrement action sur les mouvemens, on comprend que, bien dirigé, ce centre O puisse corriger des symptômes moteurs. C'est le principe de la rééducation motrice, qui est une partie de la psychothérapie supérieure.

Plus difficiles à concevoir sont les procédés à employer quand on se propose d'agir psychiquement, non plus sur un acte moteur, mais sur un acte psychique : idée, sensation, émotion morbides.

En effet, ces états psychiques ne sont pas volontaires, ne sont pas soumis à la volonté ; il est donc malaisé de comprendre qu'on puisse agir sur eux par le centre O, c'est-à-dire par la volonté.

Nous ne pensons pas a volonté à tel ou tel objet, nous ne sentons pas ce que nous voulons sentir, nous ne sommes pas maîtres de nos émotions : l'idée, la sensation, l'émotion s'imposent à nous. Comment la volonté pourra-t-elle modifier ces états psychiques qu'elle ne fait pas naître, qui ne lui sont pas soumis?

Ainsi un malade aura l'idée d'un microbe présent partout, ou il verra partout des images qui lui déplaisent, ou il aura peur de tous les chiens : il n'est pas maître de ne pas penser à ce microbe, de ne pas voir cette image, de n'avoir pas peur de ce chien.

Vous ne pouvez pas procéder ici comme dans l'hypnose, par ordre, par injonction.

Gardez-vous de dire à ce malade : « Ne pensez plus à ce microbe, ne voyez pas cette image, n'ayez pas peur de ce chien. » Il vous répondrait : « Croyez-vous donc que je le fais exprès? J'aimerais bien mieux ne pas avoir cette idée, cette sensation ou cette peur, mais cela m'est impossible. Cela n'est pas volontaire. Donc, ma volonté ne peut rien contre. » Et il aurait raison.

Donc, l'action *directe* contre un acte psychique est impossible, et il serait souvent dangereux de l'essayer : le malade aurait raison contre son médecin ; ce qui rendrait impossible toute autre tentative de psychothérapie.

On ne peut agir psychiquement sur un acte psychique qu'*indirectement*. Cette action indirecte est fondée sur quelques principes qu'il faut connaître pour essayer d'atteindre ce double but : tâcher de diminuer, et ensuite de supprimer, les états psychiques morbides et, en même temps, faire naître des états psychiques normaux, qui remplaceront les premiers.

Premier principe. — On peut faire naître une idée, une sensation, une émotion, un état psychique habituellement involontaire, en faisant réaliser au sujet un acte conforme à cette idée, à cette sensation, à cette émotion.

Tout le monde sait que normalement une idée, une sensation, un état psychique, fait naître un acte, s'exprime par une volition et un acte moteur. La règle inverse, quoique moins connue, est aussi vraie.

Dans l'hypnose, vous donnez au sujet endormi l'attitude de la prière ou de la colère, vous faites naître dans son esprit des idées de prière ou de colère. L'acte provoque l'idée ou la sensation. De même, en dehors de l'hypnose.

« Dugald Stewart raconte, dit Payot, que Burke assurait avoir souvent éprouvé que la colère s'allumait en lui à mesure qu'il contrefaisait les signes extérieurs de cette passion. Est-ce que les chiens, les enfans, et même les grandes personnes qui luttent en jouant, ne finissent pas généralement par se fâcher tout de bon? »

On rapporte, dit Lévy (citant Liebeault), que Campanella, quand il voulait connaître ce qui se passait dans l'esprit de quelqu'un, contrefaisait de son mieux la physionomie et l'attitude de cet homme, en concentrant en même temps sa pensée sur ses émotions propres.

Les mouvemens, les attitudes et les actes étant des phénomènes volontaires, voilà bien un premier moyen d'agir volontairement sur nos idées et nos sensations, un moyen de les faire naître.

Voici un second procédé, par lequel la volonté peut, grâce à l'action motrice, influer sur une idée ou une sensation déjà existantes.

Deuxième principe. — Quand nous voulons développer, accentuer, bien fixer, fortifier une idée ou une sensation, nous devons volontairement faire tous les actes qui sont conformes à cet état psychique, qui en dérivent ou qui s'y appliquent.

Ainsi nous y ferons attention, nous l'analyserons volontairement, nous la discuterons, nous la raisonnerons, nous en parlerons, nous en écrirons, nous lui conformerons nos actes, nous lui soumettrons le plus possible notre vie volontaire tout entière.

« S'affirmer une idée, dit Lévy, se répéter cette affirmation, c'est, en cumulant ainsi sur elle l'attention, en la maintenant ainsi avec complaisance dans l'esprit, lui donner la vitalité nécessaire pour réapparaître des bas-fonds où elle sommeillait à la pleine lumière de la conscience. Par là, l'assentiment stérile que nous lui accordions se transformera en une croyance ferme et féconde; par là, elle acquerra une telle force d'expansion qu'elle aboutira presque fatalement à sa réalisation effective. »

C'est ainsi, par la « réflexion méditative » sur une idée que, dit Payot, nous pouvons « imposer par la force » l'idée à qui nous voulons assurer la victoire de façon qu'elle soit à son tour le point de départ d'une nouvelle direction de la pensée.

Inversement, si nous voulons affaiblir, diminuer, effacer, faire disparaître une idée ou une sensation, nous devons faire volontairement l'inverse de ce que je viens de dire : c'est-à-dire ne faire aucun acte en rapport avec cet état psychique, n'en jamais parler, n'en jamais écrire, ne pas le discuter, ne lui soumettre aucune phase de notre vie, le dédaigner, n'y attacher aucune importance, nous comporter toujours et partout comme s'il n'existait pas.

En somme, ces deux principes se résument dans cette phrase de Payot : « Je n'ai de puissance sur ma pensée que parce que je suis maître de mes muscles. »

Par les actes moteurs qui sont volontaires on peut faire naître et accroître ou affaiblir et faire disparaître une idée, une sensation, une émotion, un état psychique qui par lui-même échappe à l'action directe de la volonté.

On voit tout de suite les applications possibles de ces principes au traitement psychique de certains malades.

Le malade a une idée, une sensation, une émotion maladives ; il faut tenter de les faire disparaître. On ne doit pas essayer de le faire directement, de lutter par sa volonté contre ces états psychiques morbides qui s'imposent à lui. Mais on peut essayer indirectement, en dirigeant ses actes moteurs, d'affaiblir et de

faire disparaître ces idées et ces sensations morbides, en même temps qu'on s'efforce, par les mêmes procédés, de faire naître et de développer les idées et les sensations physiologiques, antagonistes de celles que l'on veut détruire.

De ces principes découlent des règles de thérapeutique psychique que l'on comprendra par les quelques exemples suivans.

1° Il faut entraîner le malade qui a une idée, une sensation ou une émotion maladives, à ne jamais arrêter volontairement son attention sur cet état psychique que l'on veut faire disparaître.

Il ne devra jamais en parler, jamais en écrire, jamais l'analyser, pas même pour en rendre mieux compte au médecin (qui n'a pas besoin de ces auto-observations, dans lesquelles le névrosé se complaît et par lesquelles il aggrave son état).

Le médecin ne doit pas, lui non plus, tomber dans le piège que lui tend le malade (parfois inconsciemment); il ne doit pas discuter avec le malade son trouble psychique : le discuter, même pour le réfuter, est une manière de lui accorder de l'importance et par suite de l'accentuer et le fortifier dans l'esprit du sujet.

Il faut obtenir, non seulement que le malade renonce matériellement à arrêter son attention sur ses phénomènes morbides, mais encore qu'il le fasse volontiers, sans regrets, avec courage.

Le malade qui veut guérir ne doit pas faire comme ce gourmand « à qui les médecins interdisaient le melon, qui chaque fois provoquait chez lui de graves rechutes. Il n'en mange pas, dit saint François de Sales, parce que le médecin le menace de mort s'il en mange, mais il se tourmente de cette privation, il en parle,... il veut du moins le sentir et estime fort heureux ceux qui peuvent en manger. » Comme dit Payot après cette citation, « il faut en un mot détester non seulement la maladie, mais le melon qui provoque les rechutes. »

A la base de tout essai de psychothérapie supérieure, il faut non seulement le consentement du malade, mais il faut qu'il ait la ferme volonté et l'ardent désir de guérir et pour cela de suivre, avec joie et sans regrets, toutes les prescriptions psychiques qu'on lui fera; il doit, en d'autres termes, avoir avec foi les yeux fixés sur le but à atteindre et ne pas faire attention à autre chose.

2° Il faut entraîner le malade à ne plus tenir compte de ses idées et de ses sensations morbides pour l'organisation de sa vie et la direction de ses actes.

A l'état normal, nos sensations et nos idées sont les directrices naturelles de nos actes, au moins dans une certaine mesure. La faim règle, sinon l'heure des repas, du moins la quantité des alimens ingérés; la fatigue limite les promenades, et le sommeil fixe l'heure et la durée du séjour au lit.

Avec beaucoup de restrictions, cette formule peut s'appliquer à l'état physiologique. Sans hésitation, elle ne doit plus s'appliquer à l'état pathologique.

Le nerveux qui n'a pas faim, ou qui redoute l'apparition d'une douleur qu'il attribue aux repas, doit s'habituer à manger sans appétit, et parfois en souffrant, ce que son médecin déclare qu'il peut digérer. De même, il devra se garder de manger s'il a faim à des heures anormales, qui ne correspondent pas à celles fixées par le médecin pour les repas.

Souvent même le sujet doit être exercé à faire des actes antagonistes de ceux que son instinct le pousserait à faire.

La base de cette partie de la psychothérapie supérieure est donc la fixation par le médecin d'un règlement de vie très net, très étroit, que le malade devra suivre aveuglément. Pour établir ce règlement, le médecin doit évidemment tenir compte des sensations éprouvées par le malade; le plus souvent, le médecin accepte donc en quelque sorte la collaboration du malade pour établir ce règlement de vie; mais, une fois les règles posées, le malade abdique tout droit de les modifier, quelles que soient les sensations éprouvées ultérieurement.

Puisque je ne parle ici que de psychothérapie supérieure, il ne s'agit pas d'un règlement de vie imposé, suggéré par le médecin au malade. Le malade doit l'avoir accepté et l'avoir *compris* ou du moins il doit en admettre la sagesse et l'opportunité. C'est librement qu'il se soumet. Et ainsi il fait acte de volonté; car il faut beaucoup de volonté et d'énergie pour agir conformément à sa raison représentée par le médecin et contradictoirement à ses sensations provoquées par la maladie.

Il y a des sensations qui, à ce point de vue, embarrassent beaucoup les malades, notamment la sensation de fatigue. Un sujet doit-il s'arrêter quand il se sent fatigué ou au contraire se raidir contre la fatigue et continuer à agir malgré cette fatigue?

En tête des bons conseils que le médecin peut donner à ce point de vue je place le suivant : quand vous êtes fatigué, avant de commencer un acte (ce qui arrive si souvent à certains neurasthéniques et psychasthéniques), ne tenez aucun compte de cette sensation, qui est tout entière faite du souvenir d'une fatigue antérieure et de l'appréhension de la voir se renouveler et qui d'ailleurs s'atténuera et disparaîtra si vous commencez courageusement et continuez résolument l'acte que vous pensiez impossible. Quand au contraire vous faites un acte depuis quelque temps, si vous sentez naître une sensation de fatigue vraie qui croît avec la continuation de l'acte, vous avez le droit de tenir compte de cette sensation *après* l'acte et de vous arrêter.

Dans la fixation de ces règlemens de vie, le médecin doit toujours éviter les formules vagues comme « distractions » ou « repos intellectuel. »

Ne se distrait pas et ne se repose pas qui veut. Certains névrosés, avec la meilleure volonté du monde d'obéir à leur médecin, ne se laisseront pas distraire de leur idée morbide par les spectacles les plus captivans et ne parviendront pas à arrêter le travail involontaire de leur cerveau sur une anxiété morbide.

Le médecin doit indiquer au malade comment il peut se distraire et se reposer : c'est toujours *en s'occupant*. On n'immobilise pas le fonctionnement cérébral; on ne supprime pas la pensée. On ne peut que la dériver sur un sujet tout différent de celui qui préoccupe habituellement le malade.

La musique et l'histoire peuvent être la cause de la maladie de l'un et le remède de l'autre, selon que le malade sera habituellement et professionnellement un historien ou un musicien.

Le surmenage est presque toujours le résultat d'une tension trop univoque et monocorde de l'esprit. Dans toutes les professions, il faut savoir se libérer un certain nombre d'heures pour des occupations à côté, qui élargissent la culture, tout en ménageant les forces de l'écorce cérébrale.

3° Comme l'entière psychothérapie supérieure est absolument fondée sur la personnalité même du sujet et sa volonté intelligente, si on veut obtenir des résultats, il faut bien montrer au malade l'importance du but à atteindre.

Il faut lui donner le désir et l'ambition de guérir et, pour

cela, lui montrer le but que la vie a encore pour lui, la mission qu'il a encore à remplir dans ce monde

Un nerveux qui ne comprend pas la vie, qui n'admet pas que la vie vaille la peine de vivre, qui s'endort le soir sans vouloir penser au lendemain, avec la seule satisfaction d'avoir un jour de moins à vivre,... ce nerveux ne guérira jamais.

Le médecin doit réveiller et développer, chez son malade, les idées de devoir, de sacrifice, de sociabilité... Toutes ces grandes pensées doivent remplacer les idées morbides.

Il faut défendre au malade de se confiner dans la rumination stérile d'un passé sur lequel personne ne peut plus rien. Quelles que soient les injustices, apparentes ou réelles, des diverses destinées, chacun a toujours, pour le lendemain de sa vie, un rôle, modeste ou élevé, à remplir dans l'intérêt de ses semblables et de l'humanité.

Il faut, en d'autres termes, sortir le malade de lui-même et le tourner de plus en plus vers l'altruisme, en lui montrant que la guérison est là et uniquement là.

L'homme bien portant est un animal altruiste. L'égoïsme et l'égocentrisme sont liés à la maladie ; ce sont des causes et des symptômes de maladie. Tant qu'on reste égoïste, on n'est pas guéri et on ne peut pas guérir.

Donc, développez chez le malade la confiance en soi (qui n'est pas l'égoïsme), démontrez-lui qu'il n'est pas *fini* dans le monde. Aidez-le à préciser ce but, cet idéal qu'il va poursuivre et prouvez-lui qu'il a la force voulue pour l'atteindre.

Pour cela, que le malade s'habitue à regarder, parmi ses contemporains, ceux qui sont plus déshérités et plus malheureux que lui ; qu'il voie tout le bien à faire, sans jamais envier les aptitudes et les destinées d'autrui.

4° Pour appliquer ces divers procédés psychothérapiques il faut surveiller tout particulièrement le milieu dans lequel vit le malade.

Le milieu a en effet sur les névroses une grande influence. Il y a une vraie contagion nerveuse, par imitation. Les névroses à deux et les névroses en troupe sont très fréquentes.

Les parens qui entourent les nerveux sont souvent eux-mêmes des nerveux. Même quand ils ne le sont pas ou croient ne pas l'être, ils constituent pour la névrose plutôt un « bouillon

de « culture qu'un terrain de lutte. Ils ont trop d'affection et pas assez de fermeté pour faciliter, souvent même pour permettre, cette cure psychothérapique qui est souvent très dure.

Le milieu social ordinaire du malade renferme, lui aussi, le plus souvent des élémens qui ont causé ou qui entretiennent la névrose.

De plus, pour mener à bonne fin une cure de ce genre, il faut un médecin très assidu, qui ait le temps d'entreprendre et de suivre la cure, de s'y intéresser et de la mener à bonne fin. Je ne parle pas de la compétence et de l'éducation spéciales; mais le temps matériel manque au médecin ordinaire pour faire utilement de la psychothérapie.

De tout cela découle la légitimité de la prescription, si souvent faite, de l'*isolement* du malade et de son traitement dans un établissement spécial de *neurothérapie*.

Déjerine et ses élèves ont montré tout le parti qu'on peut tirer de l'application de ces principes au traitement hospitalier des névrosés.

Il me semble que ce trop long exposé apporte une preuve de plus de l'utilité de la distinction entre les psychismes, supérieur et inférieur. Cette distinction n'apparaît plus comme une subtilité *théorique* de psychophysiologie. C'est une question vitale de thérapeutique *pratique*.

Un dernier exemple me permettra de souligner encore en terminant la différence qu'il y a entre les deux psychothérapies, les indications et les contre-indications respectives de ces deux thérapeutiques, en les montrant, à côté et en face l'une de l'autre, dans la lutte contre un de nos plus grands fléaux sociaux, l'alcoolisme et la toxicomanie.

Divers auteurs (Lloyd Tuckey, Tokarsky, Arie de Jong, Stadelmann, Berillon) demandent à l'hypnotisme la guérison de l'impulsion qui porte le sujet à boire (dipsomanie) ou à s'empoisonner (morphinomanie, etc.). On obtient en effet de bons résultats dans un certain nombre de cas.

Mais il faut bien comprendre le mécanisme de ces succès psychothérapiques.

Il ne faut pas croire que, par la suggestion, on fasse la « rééducation systématique de la volonté » (Berillon) de l'ivrogne ou qu'on augmente sa « faculté de vouloir » (Lloyd Tuckey). On

peut tout au plus, par ce procéde, agir indirectement sur la volonté du malade en la libérant, en supprimant une mauvaise habitude polygonale qui fait échec à cette volonté. Mais il faut, pour le succès, que le sujet ait conservé une volonté saine et forte qui agit dès qu'elle n'est plus combattue par l'impulsion automatique mauvaise.

Mais si, comme cela arrive le plus souvent, l'alcoolique est un faible, à psychisme supérieur sans résistance ni énergie, si on veut chercher à accroître la force de sa volonté et de son moi raisonnable devant les tentations du poison, il faut se garder de désagréger les deux ordres de psychisme par l'hypnose, il faut s'adresser à l'entier psychisme du sujet et amener par des raisonnemens, par des conseils moraux et hygiéniques, son centre O à reprendre la direction des actes, à résister aux insinuations du polygone.

Donc, quand on emploie l'hypnotisme dans certains cas d'alcoolisme, de morphinomanie, de dipsomanie, de toxicomanie, ce n'est pas pour exalter la volonté du sujet, mais pour supprimer le trouble polygonal morbide qui empêche sa volonté de s'exercer régulièrement. Dans tous les autres cas, quand il y a indication à fortifier la volonté, à accroître l'influence des centres psychiques supérieurs, c'est à la psychothérapie supérieure et non à la suggestion qu'il faut s'adresser.

Car, — et ceci résume et justifie cet article, — si les deux psychothérapies ont, l'une et l'autre, une action curative psychique, elles diffèrent, l'une de l'autre, en ce que la supérieure fortifie et l'inférieure affaiblit l'unité et la force du moi supérieur, conscient et libre.

Dr J. Grasset.

L'ÉCOLE PRIMAIRE

ET

LE PATRIOTISME

II[1]

LA CRISE ACTUELLE

Que l'école de l'heure présente ne ressemble que fort médiocrement à celle d'il y a vingt ans, telle que la conçurent et la fondèrent les Paul Bert, les Ferry, les Goblet, c'est ce qui résulte des déclarations légitimement chagrines de M. René Goblet, le seul survivant parmi ces trois initiateurs, et c'est ce que confirment, sans ambages, les chefs eux-mêmes de notre enseignement primaire. Rien de plus instructif, à cet égard, qu'un article de M. Devinat, paru dans l'*École nouvelle* à la fin de 1903. M. Devinat fait autorité : directeur de l'École normale d'Auteuil, éducateur de ces jeunes hommes qui bientôt élèveront l'enfance parisienne, il les voit sentir, les écoute parler, les observe, les ausculte. L'auscultation d'ailleurs est facile : lorsque ces futurs maîtres chantent l'*Internationale*, M. Devinat peut comprendre, sans l'ennui d'une longue enquête, quel est l'état d'esprit où ils se complaisent aujourd'hui, et qu'ils propageront demain. C'est un homme informé que M. Devinat : son diagnostic a du prix.

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

Il y a quinze ans, écrit-il, l'école primaire était plus que patriote, elle était chauvine. Les instituteurs avaient alors pour mission essentielle de préparer, par des leçons viriles, les prochaines recrues de la caserne. C'était vraiment l'âme de la France qui était dans l'école. Personne n'avait alors l'idée, parmi nous, de se moquer même des *Chants du soldat*...

On reconnaît, sous ces traits, l'enseignement primaire de jadis, tel qu'ici même nous l'avons présenté. Il paraît que le tableau est de nature à faire sourire les instituteurs d'aujourd'hui; car M. Devinat « supplie » ses jeunes collègues « de ne pas médire légèrement de ce temps-là. »

Puis, opposant à l'image du passé celle du présent, il ajoute :

Non seulement l'école laïque d'aujourd'hui n'est plus l'école du patriotisme intransigeant et chauvin qu'elle était il y a quinze ans, mais on peut dire que ce n'est plus l'éducation proprement patriotique qu'elle met au premier rang de ses préoccupations. Elle tend à devenir par-dessus tout, si je ne m'abuse, quoique un peu vaguement encore, l'école du progrès démocratique, de la solidarité sociale, de la fraternité républicaine.

S'interrogeant sur les causes de ce changement, M. Devinat en voit de deux sortes ; les unes historiques, les autres intellectuelles. La sécurité rendue par l'alliance russe; la renonciation progressive à « l'espoir de recouvrer l'Alsace-Lorraine par la force des armes; » les événemens récens, enfin, qui, paraît-il, appelèrent les instituteurs à « faire porter leurs critiques » sur l'armée : voilà les raisons de fait qui commenceraient d'expliquer l'évolution de l'école primaire. Mais cette évolution fut surtout la conséquence du mouvement des esprits, sollicités, d'un côté, par le pacifisme et par une confiance un peu hâtive dans l'immédiate efficacité des idées d'arbitrage, d'un autre côté par le socialisme et par les préoccupations de la lutte de classes, qui semble plus urgente et plus féconde que les antagonismes nationaux.

C'est de la pénétration dans l'école primaire d'un courant pacifiste et d'un courant socialiste révolutionnaire qu'est résultée la crise du patriotisme. « Sous le couvert de noms qui leur sont chers, écrivait récemment M. Georges Leygues, on a fait pénétrer, et accrédité parmi beaucoup de nos instituteurs, les doctrines les plus pernicieuses; » et l'ancien ministre, tout en voulant demeurer convaincu que « la presque-unanimité sont de très fermes patriotes, » constatait qu' « on empoisonnait la

vie nationale dans sa source, » et qu' « on semait dans l'âme de notre jeunesse les plus abominables fermens de révolte et de haine. »

Reconstituer l'histoire de cette crise; suivre en leurs furtifs méandres les deux courans qui l'ont préparée; montrer, ensuite, comment ils s'unirent et comment l'effet de leur fusion fut de balayer les livres scolaires usités dans l'ancienne école républicaine; constater, enfin, que certaines mesures prises par le ministère Rouvier semblent marquer la condamnation officielle du courant socialiste révolutionnaire, mais qu'en revanche, au dernier congrès des Amicales d'Instituteurs, le pacifisme a déployé ses forces en une victorieuse parade : voilà ce que nous nous proposons ici; et lorsque nous aurons fait comprendre la gravité du mal, rendu hommage aux premiers essais de remède, analysé les velléités ou les semblans de résipiscence, les amis de l'école et de la patrie concluront eux-mêmes dans quelle mesure et à quelles conditions ils peuvent être rassurés.

I

En 1886, l'Association des anciens élèves de l'École normale de la Seine reçut d'un Hollandais, M. Molkenboer, un appel pressant : il la sollicitait d'adhérer à une certaine *Société française de la paix par l'éducation*. Le refus de nos instituteurs fut cinglant; admirables de bon sens, ils répliquèrent :

Que les instituteurs français n'ont pas à prévoir l'éducation qui conviendra aux générations des siècles futurs, mais ont pour mission d'élever les jeunes générations actuelles et de leur inspirer l'amour de leurs devoirs, au premier rang desquels se placent les devoirs envers la France;

Que les propositions de M. Molkenboer sont contraires aux principes supérieurs de la morale, à l'honneur et aux intérêts de la France.

Tel fut le premier accueil fait par les instituteurs de la troisième République aux sournoises utopies du pacifisme : ils accentuèrent même la vivacité de leur soubresaut, en affiliant leur association à la *Ligue des Patriotes*, récemment fondée.

Quatorze ans se passent, et nous trouvons en 1900, dans la revue pédagogique qui s'appelle *le Volume*, une véritable prédication pacifiste. M. Martel, inspecteur général de l'enseignement primaire, en est l'auteur. Il signale aux « citoyens instituteurs »

certains votes du Congrès de la paix, réclamant le concours des éducateurs contre l'esprit militariste; il explique que le temps n'est plus où l'école primaire pouvait célébrer le courage guerrier; il veut qu'on en finisse avec « cette éducation de sauvages. »

Nous ne saurions trop abhorrer la guerre, insiste-t-il, et dans notre enseignement la flétrir. Mais, pour en inspirer l'horreur aux jeunes gens, il ne suffit pas de leur décrire, sans en rien dissimuler, les atrocités dont elle est cause; il est utile aussi de leur faire comprendre, grâce à des notions d'ordre économique, à quels sacrifices inouïs la crainte des hostilités futures et les préparatifs de la défense condamnent les peuples.

Haine à la guerre! haine au budget de la guerre! voilà le programme du nouvel enseignement pacifiste, tel que l'élabore, au seuil du siècle nouveau, M. l'inspecteur général Martel. Depuis lors, son autorité va grandissant : il a succédé l'an dernier, comme directeur de l'*Annuaire de l'Enseignement primaire*, à cet Alsacien patriote qu'était M. l'inspecteur général Jost.

Adieu, dès lors, la vieille façon d'enseigner l'histoire! Un congrès d'Amicales proclame, en 1901, que l'on doit « faire revivre, surtout, les luttes du peuple pour conquérir des libertés et des droits, » et qu'au lieu d' « inculquer à l'écolier un chauvinisme belliqueux, » on doit « faire pénétrer chez lui l'idée d'un tribunal international d'arbitrage. » L'aventureuse pétulance d'un certain nombre de jeunes maîtres s'abrite derrière ce vœu, si modérés qu'en soient les termes, pour concerter la dépréciation de nos gloires militaires. « L'heure se rapproche, déclare allégrement le secrétaire de l'Amicale d'Instituteurs de la Seine-Inférieure, où l'on ne vénérera plus comme des grands hommes ceux issus de la fumée des batailles. » Halluciné par la lecture du *Volume*, un maître d'école de l'Ain donne le signal des déboulonnemens : sa petitesse se hausse pour braver la colonne Vendôme; il annonce sa ferme décision d'arracher de son piédestal le « fauve couronné; » et le *Volume*, docile, enregistre ce beau geste. L'insulte a des imitateurs : « Napoléon est un assassin, » lit-on dans le *Bulletin des anciens élèves de l'École normale de la Seine;* et M. Clémendot, qui représente au conseil départemental les instituteurs de l'Yonne, écrira plus tard, dans la *Revue de l'Enseignement primaire*, que Vacher, l'étrangleur de femmes, « était un ange par rapport à Napoléon. » Trop longtemps l'enseignement « aveugle et inconscient de l'histoire » fut

« une œuvre de mensonge, d'injustice et de haine : » M. Meurgier, délégué des instituteurs au Conseil supérieur, marque d'un dernier stigmate ces erremens du passé. Trop longtemps on entretint les enfans des guerres et de leur histoire, « un nonsens, un crime : » le *Journal des Instituteurs* veut réagir. Il faut apprendre aux enfans que « la paix universelle est la plus douce des réalités » et que « le pays de la Révolution Française doit déclarer la paix au monde : » l'enseignement historique préparera les petits Français à déclarer cette paix.

Les récits du passé témoignaient naguère en faveur du courage de notre peuple ; ils témoigneront désormais contre notre brutalité. Des groupes pacifistes mettent à la disposition de nos instituteurs des projections représentant les horreurs de la guerre : avec l'aide d'une lanterne électrique, on mettra les « brutes armées » au pilori..., les brutes de France! Car ne croyez pas que nos charitables pacifistes se permettent de diffamer les mercenaires allemands de la guerre de Trente Ans, ou même, peut-être, d'autres armées venues plus récemment d'outre-Rhin. Le Dieu de la paix les en préserve! Ce serait provoquer dans les cœurs français la haine de l'étranger. Ils feront donc fabriquer des projections qui ne sont insolentes que pour nous-mêmes, représentant, par exemple, l'incursion des armées de Louis XIV dans le Palatinat : voulant faire détester la guerre et faire aimer les autres peuples, c'est contre le soldat français de jadis que l'orateur pacifiste, dans les cours d'adultes, s'essaie à soulever les âmes sensibles des citoyens français d'aujourd'hui.

Naguère les livres de prix, les images murales, les bons points, exaltaient au regard des petits Français ceux de leurs ancêtres qui avaient su bien mourir : ce sont là désormais des illustrations suspectes, presque coupables, parce que « militaristes. » Un petit livre intitulé : *Pour la paix*, dirigé contre la gloire des armes, et très chaudement prôné par nos pacifistes les plus éminens, devient le type des livres de lecture auxquels les journaux pédagogiques accordent leur faveur. « J'invite les maîtres, écrit officiellement M. Jules Payot comme inspecteur d'Académie de la Marne, à faire disparaître des murs de l'école les gravures représentant des scènes de violence. » On décrochera donc, apparemment, dans les classes de la Champagne, les cuirassiers de Reichshoffen ou les grenadiers de la Grande Armée, qui confisquaient le regard admirateur des écoliers :

leurs charges sont des violences. Sur les bons points, aussi, les instituteurs ne veulent plus de scènes militaires; les faits d'armes au spectacle desquels se consolait notre fierté française feront place à de superbes aphorismes, que l'on qualifiera *Maximes des grands hommes;* et la *Société d'éducation pacifique*, en attendant qu'elle ferme le temple de Janus, prétend inaugurer l'époque où l'on cessera de « déflorer l'imagination ou le jugement des enfans par l'hypnotisme malsain des gravures représentant les scènes de tuerie. »

Vingt-neuf Amicales d'instituteurs, dès 1903, s'honorent d'adhérer à cette société; l'une d'entre elles, celle de l'Oise, s'essaie à créer, au service du pacifisme, une nouvelle poésie scolaire.

Brisons fusils, brisons canons.
Aimons-nous par delà les monts.

Le poète primaire, interpellant tous les peuples, les convie, qu'ils soient Slaves, Germains ou Francs, à venir au banquet de la paix. Précisément, un banquet se tient à Paris, dans lequel la Paix doit être célébrée : les instituteurs et institutrices de la Seine s'y font tout de suite représenter par un convive et par un toast; ils promettent de « façonner le cerveau et le cœur des générations futures » pour « d'autres revanches, plus lucratives, plus dignes de la France, plus nobles que celles de la guerre; » et dans une phrase que nous ne nous chargeons pas d'expliquer, ils déclarent « abandonner de leur enseignement tout ce qu'ils ont jugé susceptible d'éveiller les instincts de combativité en faveur de la force brutale. » De jour en jour, les horizons s'élargissent, les rêves s'exaltent : sans espérer d'ailleurs un résultat immédiat, un collaborateur du *Journal des Instituteurs* projette un rendez-vous entre les éducateurs de toutes les nations : il voudrait leur faire « adopter à tous, à la fois, un système progressif de désarmement pédagogique. » Des autorités universitaires entretiennent cette ivresse : à Versailles, l'inspecteur d'Académie conseille de faire prévaloir peu à peu les idées pacifistes, afin d'arriver, dans un avenir prochain, à la fraternité des peuples; à Paris, un inspecteur général salue l'école universelle comme la devancière de la paix universelle. L'*École laïque* de Toulouse, à laquelle collaborent des députés radicaux vraisemblablement informés, savait d'ailleurs de bonne source, en 1903, que « l'ogre

allemand n'était pas si féroce, et que Guillaume II aurait grande envie de fumer, dans les jardins de l'Élysée, une bonne pipe en compagnie de M. Loubet. » Ainsi tranchans et confians en matière de politique internationale, les plus bruyans d'entre nos instituteurs se laissaient griser par la philanthropique conviction qu'à bref délai, l'arbitrage universel préviendrait toute explosion d'hostilités; et, plus généreux pour les autres nations qu'ils n'étaient prévoyans pour la leur, ils préparaient avec quiétude, si l'on peut ainsi dire, le désarmement moral de la France, avant que les politiques, responsables des destinées nationales, n'eussent accueilli ni même envisagé la possibilité d'un autre désarmement.

II

Un philosophe d'ailleurs s'est rencontré, pour donner à leur pacifisme une contenance décente et des formules d'apparence profonde : c'est M. Payot, directeur du *Volume*, et recteur actuel de Chambéry. Les idées semées par ce moraliste sont devenues en quelques années, de l'école normale à l'école primaire, les arbitres d'un grand nombre de vies intellectuelles et morales. Le curieux débat sur « l'âme de l'école, » ouvert en 1894 par M. Buisson, n'avait abouti à aucunes conclusions précises; M. Buisson, quittant la direction de l'enseignement primaire, laissait l'école sans âme... Les plus optimistes se consolaient en constatant, comme M. Devinat l'expliquait un jour très franchement, que « le sentiment patriotique suppléait à la pauvreté de l'inspiration morale; » l'ancien idéal déposé dans l'école par Paul Bert continuait d'être une source de vie. M. Payot a fait miroiter un autre idéal, plus ambitieux, plus lointain, plus humanitaire.

Dans ses *Conseils aux instituteurs*, en 1898, les pages sur le patriotisme étaient encore passables. La publication de son *Cours de morale* et des *Idées de M. Bourru* marque, au contraire, une atteinte sérieuse et peut-être durable à l'intégrité du sentiment patriotique, tel qu'on l'avait longtemps cultivé dans notre régime scolaire. Si ces livres étaient destinés à un cénacle de philosophes, le talent dont ils témoignent assurerait à M. Payot une place d'élite parmi les belles âmes rêveuses qui s'efforcent d'anticiper sur un lointain avenir. Mais c'est à travers les écoles

primaires, chargées d'envisager à un point de vue national la réalité contemporaine, que se répandent ses rêveries : ballottés par ce qu'elles ont de vague, caressés par ce qu'elles ont de noble, l'esprit de l'instituteur et l'esprit de l'écolier risquent de se laisser exiler de leur époque et détourner des devoirs immédiats que cette époque impose. A vrai dire, les responsabilités de M. Payot, qui sont pesantes, lui deviennent légères par la façon même dont il accueille la contradiction et dont il l'élude. Très expert, sans doute, dans l'éducation de la volonté, — il a, sous ce titre, écrit un livre assez connu, — M. Payot, dès qu'il rencontre des contradicteurs, se plaît à leur remontrer, paternellement, que si leur opinion diffère de la sienne, c'est par l'effet d'une gaucherie dans l'orientation de leur volonté. Elle fut mal éduquée, cette volonté, et voilà pourquoi des partis pris les obsèdent, voilà pourquoi ils ne pensent point comme M. Payot. Il répond aux objections, précises et congrues, par de hautes leçons d'attitude intellectuelle et morale. Voyez, par exemple, dans quelle allure de moraliste, tout à la fois doctorale et protectrice, il a su se retrancher, pour éviter de discuter l'accumulation de faits gênans et convaincans que présentait M. Bocquillon, dans son livre : *La crise du patriotisme à l'école :* on croirait entendre une autorité dogmatique traitant de mauvais esprit le libertin qui la chicane, et laissant accès, d'ailleurs, à la possibilité de la contrition.

Il parut naguère, à M. Payot, que la volonté nationale à son tour avait besoin d'être éduquée. La griserie de gloire militaire lui fit l'effet d'une maladie de cette volonté, peut-être d'un péché. Dans cette hiérarchie de consciences en laquelle il résume l'humanité, le « braillard du patriotisme » lui semble voisiner avec le sauvage, et perpétuer une sorte de faute originelle de notre race ; le pacifisme, à la façon d'une rédemption, surélève l'humanité. Déjà les témoignages de confiance, somptueux, adulateurs, que tout un parti politique prodiguait aux maîtres d'école, leur étaient un motif d'orgueil ; à cet orgueil M. Payot ouvre des horizons nouveaux. Qu'ils se fassent pacifistes, et les voilà membres d'une humanité supérieure ; au-dessous d'eux, le soldat qui se bat de tout son cœur, le badaud qui regarde le soldat, sont enfermés, encore, dans l'animalité primitive ; et toisant du faîte de leur récente grandeur les « violens, » les « agités incohérens. » comme Duguesclin ou Napoléon, les

instituteurs se prélassent dans le pacifisme comme dans une tour d'ivoire, inaccessible à la foule militariste des Français. Jusqu'à M. Payot, leur fatuité n'avait que des raisons politiques; elle en a, désormais, de philosophiques. M. Payot, en les rendant pacifistes, les a élevés dans l'échelle des hommes. Mais la France, elle, à l'école de ces « surhommes » primaires, que deviendra-t-elle dans l'échelle des nations?

La patrie, pour M. Payot, est surtout un capital d'idées : l'idéal patriotique, c'est « le droit d'être un homme libre, de garder intacte la dignité de citoyen, de ne prélever sur le travail que l'impôt consenti. » Voilà, pour lui, le genre de patriotisme qui convient à la France moderne. Les nations voisines en cultivent un autre, fondé surtout sur « l'orgueil national, sur des idées d'extension territoriale, sur un sentiment de grandeur matérielle contestable et précaire, » patriotisme vulgaire, qui n'est que la survivance d'une certaine sauvagerie primitive, le misérable legs d'hérédités ancestrales, brutales, violentes, sanguinaires. En enseignant ce patriotisme traditionnel auquel tous les peuples autour de nous semblent avoir voué un culte routinier, l'école ferait rétrograder l'enfant vers la brute; nous devons au contraire entreprendre l'éducation de l'esprit de justice en Europe. A la période dans laquelle la France était l'émule militaire et la concurrente des autres peuples, M. Payot fait succéder une autre période, durant laquelle nous leur donnerons de platoniques leçons, qu'ils accueilleront ou dont ils riront.

Autour de nous, les nations veulent être grandes; elles estiment que renoncer à grandir, c'est se condamner à une diminution; elles courtisent l'ambition comme un gage de vie intense; elles sentent que la gloire appelle la richesse et que la richesse a besoin de la gloire, que le drapeau attire le comptoir et que le comptoir requiert le drapeau; que « le fer appelle l'or, » comme l'a si bien dit M. Georges Leygues en une phrase que nos journaux pédagogiques ne lui pardonnent point. C'est partout une poussée d'orgueils nationaux se disputant la propriété de l'univers. En face de ce phénomène, les écoles primaires telles que les souhaite M. Payot ne prépareront point la nation française à tenir son rang parmi les peuples qui s'étendent : c'est là une gloire mesquine, dont nos pacifistes n'ont cure. La France, à mesure que ces peuples l'enserreront ou l'évinceront, s'occupera de leur professer un cours abstrait de justice supérieure; dans

l'école primaire de France s'élabore l'éducation de l'univers.

Ce seraient donc des idées surannées, ce seraient donc des préjugés de « bête humaine, » qui captiveraient l'esprit et la conscience de nos diplomates, lorsqu'ils croient avoir pour mission de maintenir la France à l'état de puissance de premier ordre, et lorsqu'ils réclament pour la démocratie française le droit d'avoir d'autres ambitions que la démocratie suisse ! « Il est clair, écrit M. Payot, et c'est cela qui fâche les partisans d'une France militariste, que la conscience pacifique des républicains tend à rendre impossible toute guerre injuste, toute guerre où l'on ne combattra pas pour l'existence et la liberté nationale. La France est résolument pacifique. Elle a des colonies plus étendues qu'elle n'en peut mettre en œuvre. Toute conquête nouvelle serait criminelle. » Sans aspirer à des guerres injustes, sans souhaiter que la République française ébauche des gestes conquérans, garderons-nous le droit, pourtant, de nous offenser ici de certain silence, qui laisse croire aux instituteurs que la France amputée est assez grande ? Et nous sera-t-il permis, aussi, d'être anxieux d'une certaine insinuation, qui donnerait à penser que notre domaine colonial est déjà trop grand, et qui s'accorderait assez avec l'opinion de certains journaux pédagogiques déplorant notre installation à Madagascar ? Mais assurément, si nous insistions, nous semblerions asservis à ce que le *Volume* appelle dédaigneusement « la superstition du kilomètre carré... » Après un tel mot, nous avouons battre en retraite, pour retrouver, bien loin derrière M. Payot, la pédagogie républicaine d'il y a vingt ans, fidèlement attachée au souvenir d'un certain nombre de kilomètres carrés, là-bas, vers l'Est, où des âmes filles de l'âme française étaient devenues orphelines.

C'est l'ironique malchance de certains pacifistes, qu'après avoir ébloui notre « chauvinisme » vulgaire par l'insolent éclat de leur générosité « humaine, » on les voit faire appel, pour recruter des disciples, à la foule banale des égoïstes. M. Payot n'a pas esquivé ce péril. Haine à la guerre ! Pourquoi ? Parce qu' « en vingt ans de travail, un ménage d'ouvriers qui gagne cinq francs par jour se trouve avoir travaillé quatre cents jours pour payer les guerres passées. » L'instituteur et les écoliers seront, nous le craignons, plus sensibles à cet argument qu'aux paragraphes sur la grande nation pacifique et civilisatrice. Haine à la guerre concluront-ils, pour les sacrifices pécuniaires qu'elle implique,

et qui se prolongent après elle! Ce que l'école enseignera, ce sera peut-être l'amour de tous les hommes, mais ce que l'écolier retiendra, ce sera l'égoïsme. La guerre coûte, et la guerre ne me sert à rien, à moi citoyen : que la patrie, donc, me laisse tranquille! Car nous lisons encore, sous la plume de M. Payot : « Me voici, par exemple, marchand de fromages. En quoi une guerre victorieuse fera-t-elle de moi un chimiste expert aux choses de la fermentation lactée? En quoi donnera-t-elle à mes employés l'habitude d'une propreté méticuleuse? En quoi me rendra-t-elle débrouillard pour chercher des débouchés? »

Je ne sais si, pour gagner au pacifisme ouvriers et fromagers, il suffira de les convaincre que la guerre est superflue pour leur commerce ou qu'elle pèse sur leurs salaires; mais en tout cas, sur le terrain précis où les amène M. Payot, c'est en considération de leur intérêt propre, commercial ou pécuniaire, qu'ils déclareront la guerre à la guerre et la paix au monde. Et lorsqu'ils auront appris à maudire « les grands agités, les hommes de parade, de tapage vain, » que le militarisme exalte; lorsque le fromager, pour compter ses recettes, aimera la plate quiétude d'un peuple qui n'a pas d'histoire, connaîtrons-nous encore, dans cette France pacifiste, ces susceptibilités de l'honneur national, qui seules font respecter les États? Trouveront-elles encore un écho dans une France indifférente aux ambitions et aux convoitises des grandes puissances et soucieuse exclusivement, à l'abri des limites imposées à Francfort, de garder et de répandre certaines notions juridiques et politiques avec lesquelles serait à jamais confondu l'idéal patriotique de l'âge nouveau?

III

A l'école de M. Payot, nos égoïsmes individuels s'insurgent contre la guerre; M. Gustave Hervé, qui fut jusqu'à ces derniers mois directeur de la *Revue de l'Enseignement primaire*, les fait s'insurger contre le service militaire et contre la patrie même. La patrie est une mégère, une marâtre : elle donne tout aux riches, refuse tout aux pauvres; elle est une organisatrice d'iniquité; et puis elle demande à cette masse d'enfans, qu'elle maltraite et disgracie, de se dévouer et de mourir pour elle : auront-ils la naïveté d'accepter? La patrie est une exploitation

organisée; verseront-ils leur sang afin de prolonger l'exploitation qui les opprime? Défendront-ils les institutions dont ils sont les victimes? Le travailleur qui se comporte en bon soldat fait un métier de dupe : servir la patrie, c'est abandonner la cause de sa propre classe; acculé par M. Hervé, il doit opter entre deux désertions; et s'il se refuse à trahir le pays, ce sont ses frères ouvriers qu'il trahira. La seule guerre légitime et rationnelle est celle que l'on verra s'engager, au grand soir, entre prolétaires et possédans. De là, les provocations du *Pioupiou de l'Yonne* contre l'institution militaire; de là, les prédications tendant à la grève des réservistes; de là les gestes fous, qui jettent au fumier le drapeau de la France : l'intérêt socialiste révolutionnaire, qui est une réalité, prime l'intérêt national, qui est une fiction; et les socialistes français doivent, en cas de guerre, prendre l'initiative d'abandonner les drapeaux, parce qu'ils sont les plus avancés politiquement, parce qu'ils sont les plus libres.

Ce sont là sommations assez graves; et l'on comprend que le parti socialiste français se révolte contre cet excès de logique. Si M. Bebel a raison lorsqu'il affirme que, « dans un peuple opprimé, les oppositions de classes, les luttes de classes, ont une expression atténuée, » n'est-il pas de l'intérêt même des classes éprises de révolution, d'empêcher que la France tombe sous un joug étranger? Si l'on peut espérer que la France, apôtre née du progrès, devienne une messagère du socialisme, n'est-il pas de l'intérêt même de cette doctrine, d'empêcher, avec le concours des bras socialistes, que les assauts du militarisme étranger fassent péricliter la personnalité de la France? Dans une page éloquente à laquelle les événemens d'Extrême-Orient ajoutent aujourd'hui je ne sais quoi de frissonnant, M. Georges Renard émettait un jour la supposition d'un réveil de la race jaune ou de la race noire : « Je me figure qu'alors, ajoutait-il, les adversaires les plus acharnés de l'idée de patrie comprendraient et avoueraient combien il est encore nécessaire, pour la cause même de la justice sociale, de conserver à l'abri des invasions un coin de terre où peuvent se développer à l'aise les rêves et les essais de société meilleure qui sont l'honneur et la tâche sacrée de l'Occident. » Mais M. Hervé passe outre : il se pique d'avoir avec lui, contre la France, la *Confédération générale du travail*, — et quatorze mille instituteurs.

Ils sont quatorze mille, en effet, qui s'abonnent à la *Revue de l'Enseignement primaire;* ces cliens sont des propagateurs; et M. Hervé, à la suite du bruit fait autour de son nom, recevait naguère de quatre mille écoles primaires nouvelles des mots d'encouragement et des demandes d'abonnement.

A côté de lui, l'*Avenir scolaire*, portant orgueilleusement en exergue la phrase de Zola : « Demain la France vaudra ce que vaudront les primaires, » ouvre une autre tribune aux instituteurs révolutionnaires. Dans un article : *Pourquoi avons-nous une patrie?* ce journal persifle « l'étrange gloire d'être tondus par ceux qui possèdent les biens de la patrie, et qui se moquent des tondus; » il sert d'organe à la *Ligue internationale des instituteurs socialistes*, fondée pour « inculquer aux enfans les principes de solidarité socialiste et universelle et leur inspirer, à tout jamais, l'horreur profonde de la guerre; » il possède des poètes, enfin, qui chantent, en une heure de loisir, comment « les esclaves en nombre ont muselé la gueule du canon », et qui l'instant d'après, aux frais de la France, élèvent des petits Français.

Les disciples de cette propagande sont disséminés partout. Si vous entendez dire que des élèves d'école normale refusent de commémorer les morts de 1870, ou que des instituteurs de la région de Sedan déclarent qu'ils aimeraient autant être Anglais ou Prussiens que Français, ne cherchez point ailleurs leur filiation : leur père intellectuel est M. Hervé. C'est un de ses élèves, aussi, ce « primaire » de Paris, qui soutient en pleine Bourse du Travail, que la France aurait dû rendre sans combat l'Alsace-Lorraine. Et cet autre instituteur, dont se plaint au journal *le Rappel* un officier républicain, et qui prétend que le patriotisme n'est pas compatible avec la République, doit être un fidèle de la *Revue de l'Enseignement primaire*, à moins qu'il n'ait puisé cette idée dans les *Annales de la jeunesse laïque* en y lisant M. Alfred Naquet. Soyons indulgens à ces pauvres jeunes gens : où donc auraient-ils trouvé l'antidote? Les directeurs de nos revues pédagogiques, jusqu'à l'été dernier, affectèrent d'ignorer les théories de M. Hervé, de crainte d'avoir à les réfuter. Il y avait bien M. Bocquillon pour élever la voix; mais la presse pédagogique, sans tenir compte des perspicaces avertissemens du *Temps*, essayait aussitôt de disqualifier M. Bocquillon comme nationaliste.

Il pouvait même sembler aux instituteurs que leur intérêt personnel militât en faveur de l' « Hervéisme. » La majorité

parlementaire, lisait-on dans le *Volume* en 1901, a pensé qu'après avoir dépensé sans compter pour fabriquer des canons, elle pouvait accorder un morceau de pain à ceux qui travaillent à faire une France républicaine. » M. Payot ne prévoyait peut-être pas la portée de l'insinuation : le budget de la Guerre allait, pour l'instituteur français, devenir l'ennemi. Ce que le *Volume* s'était contenté d'indiquer, la *Revue de l'Enseignement primaire* devait le répéter chaque semaine, avec des invectives incessantes contre les « parasites galonnés; » et M. Hervé gagnait ainsi la confiance de « ceux qui travaillent à faire une France républicaine. » Enfans déshérités de la patrie marâtre, nos instituteurs allaient regarder le budget de la Guerre comme un avantage insolent accordé par cette Patrie à des enfans plus privilégiés, qui représentaient la sauvagerie; et c'était autant de perdu pour le budget de l'école, de la civilisation.

« Pour augmenter la solde des officiers, écrivait un instituteur de la banlieue de Paris, on n'hésite pas. Entre l'armée, qui sert à défendre ses propriétés, et l'éducateur du peuple, qui travaille à l'émancipation de la classe prolétarienne, la bourgeoisie n'hésitera pas. » Dans l'Hérault, les délégués au conseil départemental se déclaraient décidés à imposer la cessation des gaspillages dans le budget de la Guerre et de la Marine; souverainement, ils prétendaient reviser le chapitre du budget concernant la défense nationale. La *Revue corporative* parlait avec amertume du Tonkin, dont la conquête avait forcé le gouvernement d'ajourner l'amélioration du traitement des instituteurs : « Si les expéditions du Tonkin, du Dahomey, de Madagascar et de Chine étaient à recommencer, les millions surgiraient de terre, comme par enchantement. » On induisait chaque « primaire » à jalouser ces millions, et à se croire frustré par les dépenses qu'exigeait l'honneur du drapeau. Alors, dans le *Bulletin des Amicales de la Drôme*, un instituteur jetait toute sa pensée : en face de cette « bourgeoisie assoiffée d'or qui repousse le désarmement simultané des nations, » il conviait ses collègues à « arracher les peuples aux griffes monstrueuses de l'ogre militariste. »

Les parlementaires bourgeois, qui jettent l'or à pleines mains quand il s'agit des budgets de la Guerre et de la Marine, viennent à nous les mains vides et nous disent : Il n'y a pas d'argent! Les millions viendront à nous quand nous aurons fait l'éducation pacifique de la multitude, et quand cette multitude ne bâtira plus des colonnes Vendôme et des arcs de

triomphe, et ne mettra plus dans la bouche des petits enfans les refrains sanguinaires des sanguinaires *Marseillaises*. Alors seulement le Fleuve d'or coulera dans l'aride plaine de notre dénûment et de nos tristesses.

Le pacifisme de M. Payot courait le risque d'oblitérer dans les cœurs l'idée d'un sacrifice à faire pour la grandeur du pays; mais il avait généralement la pudeur de ne susciter aucune convoitise. C'est à un autre égoïsme, avide, glouton, qu'aboutit le pacifisme de M. Hervé. Personnellement, nous le savons, M. Hervé garde aux yeux mêmes de ses adversaires une certaine auréole d'ascétisme; ce doit être une souffrance pour cette sorte de *Poverello* du socialisme révolutionnaire, de voir le *Bulletin des Amicales de la Drôme* réclamer le désarmement de la France pour que les primaires de Valence ou de Montélimar puissent enfin « se pencher sur les rives d'un fleuve d'or et, sous l'éternelle lumière du soleil, au sein d'une impérissable justice, jouir des immortelles beautés de la terre. »

IV

Après s'être infiltrés dans l'école, le pacifisme et le socialisme révolutionnaire voulurent y régner. Il y avait dissonance, une dissonance criarde, entre l'accent des livres de lecture et de morale que depuis vingt ans la République mettait aux mains des enfans, et l'accent des instituteurs formés à l'école de M. Martel, de M. Payot, surtout de M. Hervé. On s'inquiéta dans les bureaux de *la Petite République*, et l'on mit au concours entre les instituteurs la question suivante :

Connaissez-vous des livres scolaires qui vous semblent ne pas répondre aux exigences et aux aspirations de l'esprit moderne? En donner la liste avec quelques citations caractéristiques.

Des dogmes nouveaux avaient fait brèche dans les cerveaux des maîtres d'école : l'organe du socialisme parlementaire, désireux d'assurer dans notre régime scolaire une certaine homogénéité d'esprit, les invitait à dénoncer les vieux livres attachés aux vieux dogmes, parmi lesquels figurait le dogme de la patrie. A la tête du jury qui devait apprécier leurs talens d'inquisiteurs, *la Petite République* avait placé l'organisateur même de notre régime scolaire : M. Buisson, député de la Seine.

C'est une singulière aventure, qu'un jury se soit couvert du

nom de M. Buisson pour excommunier, comme trop patriotes, la plupart des écrivains scolaires qu'il avait eus jadis pour amis et pour collaborateurs. Deux ans durant, l'ancien directeur de l'enseignement primaire a galamment donné son assentiment : il fallut deux années entières, et probablement une nouvelle évolution de sa pensée, pour que lui-même, enfin, s'étonnât de cette aventure et commençât à s'en excuser. On comprend mal M. Ferdinand Buisson si l'on ne remonte pas à la conception même qu'il se fait de la « libre pensée. » Tantôt par nature et tantôt par tactique, ce distingué spéculatif éprouve je ne sais quelle austère volupté d'homme libre à s'éloigner aujourd'hui de ses opinions d'hier, pour les caresser derechef le lendemain. Il lui est bon de sentir que ce qu'il pensait tout à l'heure ne l'enchaîne plus à présent; entre la fixité intellectuelle et l'indépendance intellectuelle, il voit une sorte d'antinomie; le manque d'assiette de sa doctrine lui apparaît comme un raffinement de souveraineté de son « moi » pensant, et la mue fréquente de ses idées, comme une garantie précieuse de leur sincérité successive. Si l'homme pouvait, à chaque minute de son existence, ramener son cerveau à n'être qu'une table rase, et si la vie de la pensée pouvait devenir assez fragmentaire, nous allions dire assez anarchique, pour que les actes intellectuels ne se commandassent point entre eux, l'homme serait véritablement libre, au sens où M. Buisson prend ce mot. Un tel idéal de liberté le tente et le fascine; et, détestant pour lui-même la contrainte qui lui viendrait de son propre esprit, c'est en se targuant d'être franc et de vouloir être affranchi, qu'il laisse osciller ses opinions et ses votes entre un libéralisme naturellement soupçonneux et un jacobinisme artificiellement attendri. Soit qu'en 1868, il rêve d'un système d'instruction qui persuade aux citoyens de ne plus continuer à fournir de la chair à canon, et soit qu'il acclame, entre 1885 et 1890, l'orientation patriotique de l'école; soit qu'en 1904, il déclare à la Chambre qu'il donnerait encore son nom, si c'était à refaire, pour le concours de *la Petite République*, et soit qu'en 1905, dans le *Manuel général*, il se décharge de toute responsabilité dans les verdicts qui suivirent ce concours (1); j'affirme

(1) Rapprocher le discours de M. Buisson à la Chambre des députés dans la séance du 4 mars 1904, et son article du *Manuel général* du 24 juin 1905, p. 293 : une confrontation des deux textes est nécessaire pour une connaissance complète et précise de ce très curieux épisode.

qu'à travers ces vicissitudes, M. Buisson n'est jamais divers de lui-même : il agit en penseur libre, — libre à l'égard de son propre passé.

Dans le jury de *la Petite République*, le Grand Orient de France était très dignement représenté par M. le sénateur Delpech. Deux autres députés prenaient part aux travaux : un radical, M. Charles Beauquier, député du Doubs, ardent prédicateur d'un désarmement universel ; un socialiste, M. Carnaud, qui fut instituteur avant d'être député, et qui représente à la Chambre un faubourg de Marseille et les « primaires » de France.

De « très nombreux et excellens mémoires » furent adressés au jury ; on affirme qu'il y en avait deux mille. M. Antonin Franchet, instituteur à Paris, fut couronné. Le personnel primaire de l'Aveyron, de l'Yonne, des Ardennes, de l'Ille-et-Vilaine, reçut également des récompenses, et *la Petite République*, sous le titre : *Le bon Dieu laïque, comment on fait des cléricaux et des nationalistes*, publia le mémoire de M. Franchet en y intercalant un certain nombre de « fiches » rédigées par les autres lauréats.

M. Antonin Franchet déclarait un jour, à l'*Amicale* de la Seine que, si l'Alsace nous était restituée, nous devrions, nous, avec un *mea culpa*, restituer Madagascar. De toute évidence, il n'y a rien de commun entre ce pacifiste qui nous enseigne le remords de nos conquêtes et les patriotes qui écrivirent leurs manuels civiques au temps où Jules Ferry donnait des terres nouvelles à la France. « Démasquons les empoisonneurs ! » Tel était l'exergue du mémoire de M. Franchet.

Les empoisonneurs, c'était M. Mézières, coupable d'avoir écrit que la patrie « pleure les enfans arrachés de son sein, » et c'était M. Mabilleau, inculpé d'avoir enseigné qu'une nation doit tenir à sa gloire. Les empoisonneurs, c'était M. Charles Dupuy, ancien ministre, affirmant qu'il faut témoigner notre amour à la patrie en défendant son sol et son indépendance contre l'étranger, et c'était M. Gabriel Compayré faisant le procès du cosmopolitisme. Les empoisonneurs, c'était Charles Bigot, parlant aux enfans de France des chants antifrançais d'outre-Rhin, et c'était M. l'inspecteur général Jost insérant dans un livre de lecture une poésie sur le drapeau. Les empoisonneurs, c'était M. Émile Lavisse, convaincu de donner à l'écolier, dans son livre : *Tu seras soldat*, une éducation de cannibale et de bandit, et c'était M. Marmontel, accusé d'avoir introduit, dans ses ou-

vrages de musique scolaire, des chants patriotiques. Les empoisonneurs, enfin, c'était Burdeau, l'ancien ministre, l'auteur du livre *Devoir et Patrie*, et c'était Paul Bert, dont la phrase : « Pas de haine entre Français, gardez-la pour l'ennemi, » suffit, d'après M. Franchet, à condamner tout un livre. Voilà comment Paul Bert et M. Compayré ont eu l'étrange fortune de subir, à vingt ans de distance, l'*Index* de l'Église catholique et l'*Index* du pacifisme républicain.

A l'exception de la *Revue de l'Enseignement primaire*, les divers périodiques pédagogiques couvrirent d'un discret silence les conclusions de M. Franchet. Des raisons commerciales les y forçaient. Les maisons d'éditions scolaires, propriétaires des livres proscrits, réputaient M. Franchet bien exclusif, et par courtoisie les journaux qu'elles impriment ne purent faire moins que de se taire. Mais les bulletins des *Amicales* assurèrent le succès du *Bon Dieu laïque ;* et l'*Amicale* de la Seine, à la fin de 1903, votait à une forte majorité, après discours de M. Franchet, que l'enseignement patriotique devait « perdre son caractère cocardier, haineux, brutal, revanchard, » et que les livres qui conserveraient ce caractère devaient être rayés des listes départementales.

L'esprit de Paul Bert, de Jules Ferry, d'Auguste Burdeau, était définitivement condamné par le personnel scolaire de Paris. A la Chambre, M. Buisson lançait une parole d'encouragement en déclarant, très haut et très net, que « l'inspiration générale du livre de M. Franchet » était « celle de tous les républicains. » Les *Amicales* des départemens poursuivaient l'œuvre : en Seine-et-Oise, dans le Rhône, on expulsait, comme militaristes et chauvins, *le Tour de France* et *Francinet*, livres graves et familiers, qui jadis occupèrent et charmèrent les loisirs de M. Alfred Fouillée. Sur la dénonciation d'un « primaire » fanatique, de petits écrits scolaires, sur lesquels des âmes s'étaient attardées avec un sentiment de piété pour la France, étaient jetés hors de l'école, comme des lambeaux de drapeau. L'*Instruction civique* de M. « Primaire, » la *Morale* de M. Albert Bayet, l'*Histoire de France* de M. Hervé, aspiraient à meubler les pupitres des écoliers : c'étaient là des ouvrages orthodoxes, où l'on n'abusait pas des vilains mots que M. Franchet proscrivait, du mot *gloire*, entre autres, réputé dangereux pour la République ! Pour faire connaître l'œuvre de la France en Afrique, M. Hervé la résumait dans une insidieuse gravure qui représentait « les

troupes françaises enfumant une tribu arabe dans la grotte de Dahra; » pour former des électeurs pacifistes, il reprochait à la République d'avoir, comme les autres peuples, entretenu un état de paix armée. Telle est cette nouvelle façon d'esprit scolaire : au lieu de préparer à la caserne, l'école la critique, la brave et la calomnie.

Il fallut qu'à leur tour, devant ce courant, nos anciennes librairies scolaires capitulassent; et c'est ici que se place l'un des plus douloureux épisodes de cette campagne de reniement, dans laquelle nos éducateurs livraient au mépris les plus grands noms de la République. Un éditeur de Paris, peu d'années auparavant, avait sollicité de Mme Paul Bert certains renseignemens en vue d'une biographie de son mari. Le livre se prépara, mais ne parut point : en raison du « chauvinisme » de Paul Bert, le malheureux éditeur, évidemment soucieux de la clientèle des instituteurs actuels, dut renoncer à la publication. « Aujourd'hui, expliqua-t-on à Mme Paul Bert, il ne faut plus parler de patriotisme. » La veuve de l'homme d'État fit entendre un cri de douleur, répercuté par une partie de la presse : elle était « ahurie, endolorie; » elle « croyait rêver... » Ainsi commençait à s'incliner la librairie classique devant les verdicts de M. Antonin Franchet.

V

Cependant, en mars 1904, il se trouva dans Paris trois instituteurs, attristés par ces égaremens et supérieurs à la peur, qui fondèrent l'*Union des instituteurs laïques patriotes*. Leurs noms étaient estimés. M. Legrand dirigeait l'*Avant-Garde pédagogique*, journal scolaire; M. Bocquillon avait, en 1901, obtenu le grand prix au concours organisé par la *Ligue de l'Enseignement* « pour récompenser les résultats obtenus au point de vue de l'éducation sociale pratique; » M. Comte avait depuis longtemps la confiance du personnel primaire, dont il était le délégué au Conseil supérieur de l'Instruction publique. Leur manifeste patriotique leur valut les diffamations et les outrages de la presse pédagogique; et, dans tout le pays, inspecteurs primaires, directeurs d'écoles normales, directeurs d'écoles primaires, qui formaient le corps électoral dont M. Comte était justiciable, se préparèrent à le châtier. La résistance même que le mal soulevait semblait les

y enlizer, et M. Legrand notait en ces termes la gravité de la situation :

Il n'y a pas une assemblée, pas un congrès d'instituteurs. sans une nouvelle et solennelle adhésion aux rêvasseries dangereuses de la philanthropie internationale. On ne nie pas encore la patrie. On ne renie pas encore la France. Mais on lui demande de se sacrifier sur l'autel de la fraternité humaine. Un tel courant chez les instituteurs, un courant dissolvant et désorganisateur, antipatriotique et antifrançais, à l'heure où le gouvernement et le Parlement s'apprêtent à faire disparaître les derniers vestiges de l'enseignement congréganiste, nous paraît absolument contraire aux intérêts de l'école laïque et de la République.

M. Combes, alors président du Conseil, avait confié l'école laïque à M. Joseph Chaumié. L'écho des assauts que çà et là elle livrait à la patrie troublait apparemment, depuis de longs mois, les oreilles du ministre. Mais M. Chaumié laissait faire. Dès qu'un homme d'État blâme un instituteur, il passe pour l'auxiliaire de la réaction : alors des malveillans surviennent, ils épluchent son passé « républicain, » ils en scrutent les origines, ils en contestent le bon aloi : pouvait-on demander à M. Chaumié d'affronter un pareil risque? M. Gasquet, directeur de l'enseignement primaire, était certain de n'être point désavoué par son ministre, lorsque, dans un banquet d'instituteurs, il recommandait l'esprit de patriotisme; mais entre les conseils de M. Gasquet et ceux de M. Franchet, les instituteurs demeuraient libres de choisir.

Alors M. Grosjean, député du Doubs, espérant que le grand maître de l'Université puiserait quelque énergie dans un vote du Parlement, rendit à la France le service de provoquer ce vote. Il interpella sur le manuel de M. Hervé, et le ministre déclara qu'il blâmait ce manuel; il interpella sur les tendances internationalistes de la presse pédagogique, en s'aidant d'une multitude de citations; et le ministre répondit qu'il fallait voir le contexte, mais que le gouvernement, en tout état de cause, réprouvait les appels à la désertion. Quatre cent soixante-huit députés marquèrent, par leur vote, qu'ils condamnaient de pareils appels; mais M. Buisson s'abstint; M. Beauquier, M. Carnaud, votèrent contre M. Chaumié. Ayant tous trois édifié le prestige pédagogique de M. Franchet, ils étaient logiques en se séparant, ce jour-là, du chef de l'Université.

M. Chaumié, sans le vouloir, était devenu un combattant :

les instituteurs ses subordonnés concertèrent une revanche. Discrètement ou publiquement embrigadées dans les organisations socialistes, les *Amicales* savent donner des leçons au ministre : l'impunité est d'avance assurée. Dans Lot-et-Garonne, le département de M. Chaumié, l'*Amicale*, tout de suite, inscrivit parmi les livres classiques le manuel d'histoire de MM. Hervé et Clémendot. La *Revue de l'Enseignement primaire* signifia au ministre que les éducateurs de France ne le considéraient plus comme leur chef, et qu'il y aurait bientôt, parmi eux, quatre-vingt mille instituteurs socialistes. Le grand maître de l'Université était moralement déposé par les primaires !

Ils avaient plus de prise sur M. Comte, leur représentant au Conseil supérieur. Quinze jours après le discours de M. Chaumié, le mandat de M. Comte devait être renouvelé ; le fondateur de l'*Union des instituteurs laïques patriotes* n'obtint que 388 voix sur 1 300 suffrages. M. Comte était évincé par l'élite de notre enseignement primaire. Les élections au conseil départemental de la Seine confirmèrent ce verdict, on élut, à la presque-unanimité, un instituteur qui avait exprimé le souhait « de voir partout le livre de M. Hervé : à l'école, à la bibliothèque, dans tous les foyers. » Le corps électoral des instituteurs parisiens ripostait à M. Chaumié.

Deux congrès, dont l'infortuné ministre n'avait pas le droit de négliger les avis, accentuèrent encore les représailles du pacifisme. Le parti socialiste proclama dans ses assises que l'enseignement patriotique devait être exclu de l'école comme n'étant pas susceptible de démonstration : l'on demandait à la patrie ses titres à être aimée, peu s'en fallait qu'on ne l'interrogeât sur son droit à exister. La *Ligue de l'Enseignement*, à son tour, manifesta. Nous avons dit ici même la puissance de cette organisation : depuis longtemps, elle se flatte de suggérer aux ministres successifs de l'Instruction publique les réformes nécessaires ; appuyée par la maçonnerie dont elle se pique d'être la « fille, » elle sait imposer ce qu'elle suggère. Elle a pour président, aujourd'hui, M. Buisson. Au moment où sans doute M. Chaumié s'inquiétait, entre intimes, de l'esprit de nos instituteurs, la *Ligue* les rassemblait à Amiens pour une manifestation de pacifisme.

« Pour la patrie, par le livre et par l'épée, » telle était l'ancienne formule qui figurait en vignette sur le papier de la *Ligue*. Jean Macé, l'humanitaire impénitent, avait cru bon, jadis, de

faire cette courtoisie au groupe de républicains patriotes qui donnaient leurs noms, tout ensemble, à la *Ligue de l'Enseignement* et à la *Ligue* de M. Déroulède. Mais cette devise choquait les pacifistes. « Dans une institution quasi officielle, s'écria au congrès d'Amiens M. Surier, instituteur à Paris, ces mots : *par l'épée*, sont une sorte de menace pour les peuples étrangers. » M. Buisson donna l'assurance, au nom du bureau, que l'inquiétante vignette disparaîtrait.

Une fois l' « épée » proscrite, les congressistes d'Amiens votèrent une longue et filandreuse formule, acceptée déjà par le congrès nîmois de la Paix, pour installer dans l'enseignement primaire la doctrine pacifiste. Il était encore question, dans cette formule, de l'obligation militaire ; mais la phrase qui s'y rapportait était cachée et comme effacée au milieu d'un certain nombre d'affirmations qui ne pouvaient qu'énerver le sentiment patriotique ; et la signification de cette journée « pacifiste » fut soulignée par certains congressistes, qui s'en allèrent, gaiement ou gravement, chantant *l'Internationale* dans les rues d'Amiens et d'Arras. « Les ligueurs, écrivait très justement M. Aulard, sont fidèles à l'esprit de Macé ; ils font ce que lui-même aurait fait. » Il semblait que Macé fût sorti de sa tombe pour contrecarrer les velléités qu'avait eues M. Chaumié de rappeler à nos instituteurs les droits et les exigences de l'idée de patrie ; et lorsque M. Chaumié, enchaîné par l'exemple de ses prédécesseurs, se fut laissé mener au banquet final de cette *Ligue* pacifiste, le ministre de l'Instruction publique était définitivement désarmé.

VI

A la fin de 1904, la partie semblait singulièrement inégale entre les défenseurs de l'idée de patrie qui, grâce à M. Bocquillon, possédaient enfin, sous le titre : *l'École patriote*, un organe mensuel, et les pédagogues aventureux qui manifestaient en groupe leur décision de « réclamer la paix internationale à tout prix et sans aucune restriction, » et de « lutter par tous les moyens possibles contre l'amour-propre des petits, qui devient l'honneur, et qui appelle comme conclusion la guerre. »

La perspicacité des chefs de l'armée s'inquiétait : ici même, en février 1905, dans un étude que nos lecteurs n'ont pu oublier, M. le général de Négrier écrivait :

Lorsque l'État intervient sous la forme de son Université, s'efforce-t-il de développer chez ses élèves l'énergie et la bravoure? Hélas! non... L'instituteur, comme le professeur, sont actuellement pénétrés, par ordre, des idées de paix, d'humanité et de fraternité internationales. Sont-ce là des dispositions préparatoires au combat? Chez les recrues qu'un tel enseignement lui prépare, l'armée doit donc s'attendre à trouver des dispositions morales de jour en jour plus réfractaires à ses principes, comme aux conditions nécessaires à son existence, telles que la discipline et le dévouement.

Ainsi l'orientation nouvelle de l'enseignement primaire apparaissait expressément à M. le général de Négrier comme incompatible avec la formation du moral des troupes : l'école rendait difficile l'œuvre de la caserne. Un général qui jadis avait glorieusement aidé le gouvernement de Jules Ferry dans son œuvre de patriotique expansion donnait à comprendre que l'enseignement primaire créé par Jules Ferry avait cessé de servir la France.

Mais parmi l'épaisse fumée d'un pacifisme rêveur, discerne-t-on la voix d'un général? Une autre voix surgit en avril, qu'on eut plus de mal à étouffer. M. Goblet prit la parole : dans cette école primaire telle que la révélait M. Bocquillon, il ne reconnaissait plus l'école qu'il avait voulu donner à la France. Il écrivit pour le livre : *La crise du patriotisme*, une préface anxieuse ; la « propagande poursuivie par de nombreuses revues pédagogiques, » le « patronage sans réserves accordé au pacifisme par certains hauts fonctionnaires de l'enseignement » lui firent l'effet d'un « inconcevable renversement de toutes les traditions républicaines. »

« Que tous ceux qui ne veulent pas que la France succombe réagissent au plus tôt : il en est temps. » Ainsi s'achevait l'appel de M. Goblet. Quelques épaules de pacifistes se haussèrent, mais beaucoup de cœurs vibrèrent; et, brusquement, la vibration devint douloureuse. Car des nuages soudains, parmi lesquels l'arc-en-ciel semble tarder à luire, s'amoncelaient sous les yeux de la France... Lorsque M. le général de Négrier et M. Goblet disaient leurs alarmes, ils ne pressentaient pas la proximité de ces nuages. L'écho de leurs paroles, qui durait, se répercuta dans nos âmes en notes graves, pénétrantes, et qui semblaient y trembler; mais connaître notre mal, n'était-ce point déjà posséder le remède?

Nous connaissons maintenant notre mal. Les revues pédago-

giques ont attaqué M. Bocquillon et déploré l'intransigeance de M. Goblet; mais, en fait, un certain nombre ont changé de ton, et nous voulons croire que le changement sera durable.

Le *Journal des Instituteurs*, *l'École nouvelle*, *l'École laïque*, ont affecté, dans leurs numéros de juin, d'être plus patriotes que pacifistes. Les déclarations contre le militarisme n'ont pas disparu, mais elles ont plutôt l'air, présentement, d'une précaution oratoire à l'endroit de la clientèle; c'est l'inverse de la veille, où l'on inculquait un ardent pacifisme avec accompagnement de quelques formules de patriotisme, provisoires et fugitives. Le *Manuel général de l'Instruction primaire*, qui grâce à la sagesse de ses éditeurs n'avait jamais permis à M. Buisson d'essayer une campagne pacifiste, a publié quatre articles dans lesquels M. Buisson, tout en s'insurgeant contre MM. Goblet et Bocquillon, entoure de ses hommages l'idée de patrie et invite les instituteurs à combattre, dans l'esprit des enfans et des adultes, les argumentations de M. Hervé. Il y a moins d'un an, au congrès amiénois de la *Ligue de l'Enseignement*, M. Le Foyer rappelait avec éloge les manifestations de pacifisme qui, dans la Suisse de 1869, avaient illustré M. Buisson et l'avaient fait traiter de « sans patrie » par la « réaction ; » et le congrès applaudissait. M. Buisson, cette année, dans le *Manuel général*, s'excuse de ces intempérances de jeunesse. Grâces soient rendues à M. Goblet! Nous lui devons une résipiscence momentanée de M. Ferdinand Buisson; sera-t-elle suivie d'une autre résipiscence, celle des instituteurs qui, sous les auspices « quasi officiels » de la *Ligue de l'Enseignement*, acclamaient les paroles de M. Lucien Le Foyer?

Ils sont avertis, en tout cas, que les doctrines de M. Hervé ne sont plus tolérées : l'arrêté décisif qu'on attendit vainement de M. Chaumié après l'interpellation de M. Grosjean a enfin paru sous la signature, moins intimidée, de M. Bienvenu-Martin. L'*Histoire de France* de MM. Hervé et Clémendot est exclue de tous les établissemens d'enseignement, laïque et libre; et M. Bienvenu-Martin sait évidemment que si, par l'effet de quelque contrebande, elle circulait encore dans certaines écoles, ce ne serait pas dans l'enseignement libre, dont le patriotisme, au cours de cette terrible crise, fut toujours insoupçonné. Les distributions de prix et la session d'août des conseils généraux ont donné lieu à des affirmations patriotiques qui visaient souvent nos instituteurs; le conseil général de Vaucluse, qu'on ne saurait sus-

pecter de « nationalisme, » s'est formellement occupé d'eux, constatant avec politesse qu'ils « s'abstenaient d'introduire à l'école le dogme d'un pacifisme à outrance et d'un vague internationalisme funeste à l'esprit des enfans, » et leur exprimant « l'espoir qu'ils sauraient inspirer aux générations nouvelles, en même temps que le respect des nationalités étrangères, l'amour profond et réfléchi de la patrie. » Au demeurant, le parti radical a quelque raison d'être ému. Lorsqu'on put se demander, il y a quelques semaines, si les réservistes dont M. Hervé voulait faire des déserteurs n'auraient point bientôt à opter, pratiquement, entre la vieille foi patriotique et les conseils de M. Hervé, un instituteur de Chalon-sur-Saône insista pour leur prêcher la grève ; et dans le conseil départemental, six instituteurs, ses collègues, refusèrent de le blâmer. Censuré par le ministre de l'Instruction publique, voici qu'il annonce sa décision de se présenter aux élections prochaines contre M. Sarrien. La quasi-unanimité du parti républicain a condamné les doctrines de M. Hervé, mais un instituteur se lève, — n'aura-t-il pas des imitateurs? — pour en appeler au pays républicain. « M. Hervé, écrivait, il y a trois mois, M. Sigismond Lacroix, a derrière lui une partie du personnel de l'enseignement primaire, qui, sous prétexte de socialisme, cultive et propage l'anarchie. » Il y a peut-être quelque exagération dans les alarmes du publiciste radical ; mais l'exagération se pardonne ; M. Sigismond Lacroix ose se rendre compte que c'est en se servant de l'instituteur que le socialisme révolutionnaire décimera la clientèle électorale du radicalisme.

Au reste, c'est affaire aux hommes politiques d'augurer de quel poids pourra peser, dans la balance des partis, l'influence de notre personnel scolaire. Ils ont créé cette influence : qu'ils la subissent ! L'important, pour la France, c'est que les doctrines de M. Hervé sont officiellement disgraciées, et que les représentans les plus belliqueux du pacifisme, pour le succès même de leur propagande, désavouent ces douloureuses exubérances.

VII

Après les revues pédagogiques, après les chefs responsables de l'Université, les instituteurs à leur tour, réunis à Lille en un congrès d'*Amicales* dans les derniers jours du mois d'août, ont eu l'occasion de dire leur mot. Leur modestie coutumière ne s'of-

fensera point si nous disons que la France les écoutait : on désirait constater que certaines alarmes les avaient assagis. Le bruit que fit leur *meeting* fut confus; l'impression qu'il laissa demeure troublante.

Qu'ils aient affecté d'installer au bureau du congrès certains de leurs camarades contre lesquels l'autorité universitaire avait eu à sévir, et qu'ainsi, dans ce bureau même, le parti de M. Hervé ait été représenté : c'est un indice qu'il convient de retenir, sans d'ailleurs en exagérer l'importance. Vis-à-vis de l'État patron, les *Amicales* prennent volontiers l'allure de syndicats rouges; le « travailleur » instituteur, mal vu, pour un motif ou pour un autre, du patronat qui siège rue de Grenelle, est désigné, par là même, à la sympathie vengeresse du syndicat que l'on nomme *Amicale*. La façon dont le congrès de Lille a composé son bureau attestait plutôt le désir d'ennuyer le ministre que le désir de consoler M. Hervé; et tout au plus peut-on dire que si l' « Hervéisme » avait provoqué le soubresaut de révolte qu'il était permis d'espérer, les congressistes se seraient abstenus de donner un témoignage de confiance à des amis notoires de cette doctrine. Mais c'est contre M. Bocquillon qu'ils dépensèrent leurs turbulences d'indignation; à deux reprises, le congrès tout entier se déchaîna contre sa bravoure; la lettre de M. Goblet, dont il donna lecture, n'obtint même pas l'hommage d'une attention silencieuse; on cria que M. Bocquillon était nationaliste, et qu'il avait trompé M. Goblet. Après avoir reproché au parti nationaliste de confisquer l'idée de patrie et de revendiquer comme un monopole le soin de la représenter et de la défendre, on ferait acte de logique et d'adresse en ne taxant point de nationalisme, *a priori*, quiconque élève la voix en faveur du patriotisme. Mais ces nuances échappaient aux congressistes de Lille.

C'est pour braver M. Bienvenu-Martin qu'on asseyait à des places d'honneur certains amis de M. Hervé, et c'est en croyant faire acte de républicanisme qu'on manifestait contre M. Bocquillon : ni l'un ni l'autre de ces épisodes ne suffiraient pour dévoiler avec clarté l'attitude actuelle des *Amicales* à l'égard de l'idée de patrie. Les discussions auxquelles a donné lieu l'enseignement de l'histoire sont plus révélatrices : ici, il n'y a plus à tenir compte de susceptibilités froissées, ou de préventions personnelles; et l'on y voit l'opinion de nos instituteurs, toute nue, face à face avec certaines idées, toutes nettes.

Des discours copieux et nuageux proclamèrent, avec une assurance dont certains historiens de profession auraient peut-être été surpris, le caractère scientifique de l'histoire et les droits et devoirs de cette science. La question litigieuse, en fait, était celle-ci : L'enseignement de l'histoire, oui ou non, doit-il aider à la culture des sentimens? M. Devinat fit délicatement observer que l'étude froide et critique, — scientifique même, si l'on veut, — des événemens et des données de l'histoire, convient surtout à l'enseignement supérieur. Mais c'est le trait de beaucoup de nos « primaires » d'afficher les mêmes prétentions que les professeurs d'universités; et, malgré l'avis de M. Devinat, ils décidèrent qu'on ne devait pas faire servir l'enseignement de l'histoire à la culture des sentimens. Il y a vingt ans, nous l'avons vu dans un précédent article, l'histoire de France, à l'école primaire, était une leçon de patriotisme : M. Lavisse et M. Lemonnier, M. Pizard et M. Vapereau, écrivaient à ce sujet des pages excellentes. Une autre conception a prévalu à Lille : l'histoire de France ne se proposera plus de faire aimer la France. Mais le bon sens des petits Français a d'avance condamné cette bizarre neutralité : sur cent candidats au baccalauréat moderne auxquels on demandait, en 1897, à quoi sert l'enseignement historique, quatre-vingts répondaient : « A exalter le patriotisme. » Voilà l'instinct naturel de l'écolier français; il n'admettra jamais, pour reprendre un mot de M. Lavisse, qu'on lui apprenne les faits et gestes de ses pères avec le même calme que la règle des participes. « Quand je retrace l'histoire de mon pays, disait naguère un des professeurs les plus distingués de notre enseignement secondaire, M. Philippe Gidel, je ne me crois pas tenu à la même impassibilité que si je parlais des Assyriens ou des Mèdes. Bien au contraire, si je ne parvenais à faire sentir aux élèves que l'histoire de France, c'est, comme on l'a dit, *nous* dans le passé, que nous sommes solidaires de nos ancêtres, que leurs misères et leurs joies sont les nôtres, je me considérerais comme inégal à ma tâche (1). » Si les orateurs de Lille avaient eu une expérience suffisante de l'enseignement de l'histoire, ils auraient éprouvé ces émouvans scrupules.

Puisque désormais, dans cet enseignement, la préoccupation

(1) Nous renvoyons à ce sujet à deux livres de M. Jacques Rocafort, professeur au lycée Saint-Louis : *L'éducation morale au lycée* et l'*Unité morale dans l'Université*, qui sont des modèles de bon sens, de finesse et de courage (Paris, Plon).

patriotique devait être absente, il fallait du moins qu'elle gardât un rôle dans l'instruction morale et civique. M. Devinat jugea nécessaire, à ce propos, de faire acclamer une résolution qui ne laissât aucun doute sur l'état d'âme des instituteurs français. « Les sentimens patriotiques à enseigner à l'école, déclara-t-il, doivent être ceux de citoyens français, sans préjugés contre les autres nations, profondément amis de la paix, et prêts à tous les devoirs que commande la sécurité du pays. » Le directeur de l'École normale d'Auteuil s'efforçait, par cette formule, de satisfaire aux aspirations pacifiques et de rassurer les susceptibilités patriotiques. Mais un instituteur de la Dordogne prévalut sur M. Devinat. Le texte qu'il proposa était ainsi conçu :

Les instituteurs français sont énergiquement attachés à la paix; ils ont pour devise : Guerre à la guerre ! Mais ils n'en seraient que plus résolus pour la défense de leur pays, le jour où il serait l'objet d'une agression brutale.

C'est à cette rédaction que les congressistes se rallièrent; elle fut votée par acclamation. Ainsi les instituteurs réunis à Lille, ont affirmé qu'en cas d'agression brutale, la France les aurait pour défenseurs : nous prenons acte de cette promesse, et nous espérons qu'elle marque une rupture définitive entre les maîtres de notre enseignement primaire et les doctrines de désertion prêchées par M. Gustave Hervé. Mais, dans l'affectation qu'ils mettent à définir le cas précis pour lequel leur dévouement demeure acquis à la France, faut-il voir une sorte d'indication par laquelle ils signifieraient aux pouvoirs publics que l'épée de la France ne doit plus être tirée pour des questions d'honneur ou pour des intérêts coloniaux ? Notre familiarité avec les revues pédagogiques de ces dernières années nous induit d'autant plus à poser cette indiscrète question, que les instituteurs de la Lozère, il y a quelques semaines, prononçaient assez étourdiment une sentence de « déshonneur » contre toute guerre qui n'aurait pas formellement pour but « la libération, l'indépendance ou la défense du pays. » Et même en acceptant la formule lilloise, sait-on toujours, lorsque éclate une guerre, quel est l'agresseur (1)? et quelles conditions exigeront, enfin, nos minutieux congressistes, pour consentir à qualifier l'agression de brutale ? Merci,

(1) Lire à ce sujet Prévost-Paradol, *la France nouvelle*, p. 277-278 (Paris, Lévy, 1868) qui fait beaucoup penser.

quand même, pour leur bonne résolution : nous sommes heureux que la France, pour repousser les brutalités agressives, puisse compter sur les hommes par qui elle fait élever ses enfans. Mais ils nous permettront de préférer la vieille formule d'après laquelle le bras du Français devait s'armer à tout appel de la France : elle était plus simple, plus décisive ; elle marquait un abandon plus confiant ; elle assurait à la bonne mère patrie, dans l'urgence des heures critiques, le concours immédiat de tous ses fils, et ne les appelait point à envisager, avec une subtilité byzantine, le caractère offensif ou défensif du branle-bas militaire dans lequel le pays engageait sa fortune.

Non contens de donner à leur affirmation patriotique une précision restrictive et limitative, les congressistes de Lille l'ont fait précéder d'une sorte de clameur pacifiste. M. Devinat croyait les contenter en les invitant à se déclarer « profondément amis de la paix : » l'expression leur parut trop pâle. Ils ont voulu faire savoir au monde qu'ils ont désormais une devise, et que cette devise est : Guerre à la guerre ! En admettant qu'elle ait un sens, elle nous fait au moins l'effet d'une superfluité.

Pour vaincre les « ultramontains » en 1876, pour vaincre le boulangisme en 1889, les gauches agitaient l'épouvantail de la guerre ; les droites, de leur côté, en 1881, brandissaient contre le gambettisme cette formule : « Gambetta, c'est la guerre ! » Ainsi l'empressement unanime avec lequel, dans les campagnes électorales, on exploite ce genre d'argument, témoigne que le peuple français est réellement et sincèrement pacifique. Par surcroît, entre les mœurs démocratiques et le militarisme, entre les habitudes d'autonomie et les exigences de la discipline, entre la manie de discussion et la passivité de la caserne, certains heurts pénibles et douloureux peuvent fréquemment survenir. Si telle est la situation, il nous semble que l'éducation de l'esprit pacifique est au moins oiseuse, et que les progrès mêmes de l'idée démocratique rendent nécessaire, par une sorte de contrepoids, l'éducation de l'esprit militaire, et, si nous osons ainsi dire, un certain aiguillage des consciences qui les prépare à discerner et à affronter les obligations les plus variées de la vie nationale.

M. Sully Prudhomme parlait ici même, il y a sept ans, de ces recrues indociles qui troublent nos casernes ; et contre un tel péril, contre cette « abolition du respect, » contre cette « méfiance funeste de toute supériorité, » qui sont les excès du

régime démocratique, il invoquait l'action morale de l'école. L'instituteur, expliquait-il, doit remontrer aux jeunes gens « qu'il leur faudrait savoir infiniment plus pour être aptes à tout critiquer, il doit leur donner de la patrie une idée saine et leur en inspirer l'amour, afin de les habituer aux exigences sociales et de les préparer à la défense des intérêts communs, même au prix de la vie. » — « Guerre à la guerre! » ripostent les instituteurs de Lille; ils concertent un enseignement pacifiste, collaborent avec notre universel désir de paix, et dégagent avec une netteté systématique les conséquences antimilitaristes de certaines maximes démocratiques. En ce qu'il a d'exact et de fondé, cet enseignement est au moins inutile; en ce qu'il a d'utopique, il est nuisible et peut devenir néfaste. Mais ce qui, dans les circonstances présentes, serait, au contraire, avantageux pour la France, ce serait d'enseigner aux petits Français l'esprit de sacrifice personnel qu'implique le métier de soldat, l'accord possible, — possible parce que nécessaire, — entre l'idée de liberté civique et le respect de la discipline militaire, et l'héroïque devoir qui parfois s'impose de servir le pays, non par l'activité de notre vie, mais par le risque de notre mort.

L'orateur lillois qui aurait hasardé ces vieux mots eût sans doute été fraîchement accueilli : je ne sais quel respect humain, la crainte d'être réputé clérical, nationaliste ou chauvin, aurait retenu les applaudissemens des congressistes les plus patriotes. Et puis, rentrés chez eux, soustraits à l'influence nuisible de l'esprit de club et de l'excitation mutuelle, fatigués peut-être, à certains jours, d'introduire dans l'esprit des écoliers des formules d'un pacifisme creux, nos instituteurs, j'en ai confiance, auraient fini par envier la virile besogne qu'accomplissaient leurs devanciers et par aspirer, eux aussi, à donner avec toute leur âme, aux enfans qui leur sont confiés, des leçons de vaillance et d'immolation. A l'issue du congrès de Lille, M. Gasquet a fait preuve d'un optimisme flatteur, en niant qu'il y eût une crise du patriotisme à l'école; et sans doute fut-il heureux de pouvoir redire à son ministre que, malgré les fermens d'agitation qui troublaient le congrès, l'assemblée s'était close sans un de ces scandales trop notoires dont la « réaction » eût pu triompher. Pourquoi donc la « réaction » regardait-elle, et pourquoi donc écoutait-elle? Ah! si l'on eût osé, le beau discours qu'on eût pu faire entendre, discours provocateur, peut-être, pour cer-

taines intelligences faussées, mais dont les échos, tôt ou tard, eussent vibré dans tous les cœurs! On aurait pu, démasquant brutalement le mensonge du pacifisme, lever l'épais rideau qui cachait aux congressistes la réalité contemporaine; on aurait pu leur montrer l'impérialisme allemand promenant ses visées du Sund à l'Adriatique et du Maroc à Bagdad; l'impérialisme anglais tout prêt à ensanglanter les mers, s'il doit à ce prix en demeurer le maître; l'impérialisme américain, barricadé contre les ingérences du vieux monde par la vigilante doctrine de Monroe, et s'immisçant en revanche, avec une calme hardiesse, dans le discordant concert des puissances européennes; et l'impérialisme japonais, enfin, fermement décidé à ne mettre un terme à ses convoitises qu'autant qu'un terme sera mis à ses victoires. Est-ce le moment pour les instituteurs de former des petits Français qui ne sauront plus être ambitieux pour la France? Est-ce le moment de prêcher au pays le mépris de la gloire, au risque de faire déchoir l'âme française?

M. Milliard, ancien garde des Sceaux de la République, entretenait récemment le conseil général de l'Eure de la crise du patriotisme, « préparée consciemment par les uns, inconsciemment par les autres. »

Les inconsciens, continuait-il, ce sont les pacifistes à outrance, qui nous conseillent de désarmer, au risque de nous faire manger, qui trouvent que, même à ce prix, ce serait un beau trait d'humanité. Les consciens sont ceux qui nient la patrie : l'humanité n'a rien à voir dans leurs négations; car, en même temps qu'ils prêchent la désertion et la grève des réservistes en cas de guerre étrangère, ils prêchent la guerre civile.

Reprenant cette distinction, il nous semble qu'on peut résumer le moment présent de la crise en disant qu'aujourd'hui l'accord de tous les partis a fait justice des « consciens. » Les quatorze mille instituteurs qui suivaient M. Hervé doivent comprendre la leçon. Mais si l'on veut que l'école reprenne le rôle national que ses fondateurs républicains lui avaient imposé, c'est vers les « inconsciens, » désormais, que doit se tourner la vigilance de l'État républicain, gardien du salut commun.

GEORGES GOYAU.

LA
RESTAURATION DE VERSAILLES
ET SON AVENIR

I

Lorsque Louis-Philippe inaugura le musée de Versailles, il put croire, et ses apologistes ne se firent pas faute de le lui répéter, qu'il avait doté la ville où il l'instituait d'un caractère nouveau et définitif. Il n'en était rien; à cette création devait survivre le Versailles de Louis XIV, « celui de la réalisation passagère, mais incomparable, d'une idée et d'un régime, » — tout le reste n'ayant été, tant sous Louis XV que sous Louis XVI, que décadence et accommodement (1). Bref, si Versailles, avec son musée, devait conquérir un supplément de droits au titre de « ville de l'histoire, » il ne cessa pas de demeurer la plus puissante image extérieure qui subsiste d'un temps et d'une monarchie, dont il garde l'empreinte jusqu'en ses moindres pierres.

Cette double constatation fournit une facile réponse à la question : « Que doit-on faire de Versailles? »

S'il faut, par d'intelligentes innovations ou d'heureuses réformes, ajouter le plus possible à l'intérêt d'un musée historique, qui a toujours obtenu auprès de ses visiteurs un succès qui se renouvelle avec eux, une chose importe davantage; c'est de soustraire à de nouvelles atteintes, pour ne pas dire à de nouvelles mutilations, cet exceptionnel domaine, situé aux portes de Paris,

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1904 et du 1er avril 1905.

dont il est une des parures, et qui désormais devrait être intangible : le château et les Trianons, leurs jardins et leurs œuvres d'art innombrables, et aussi ces longues allées du grand parc, aux arbres centenaires, qui s'étendent au loin, qui conduisent aux forêts voisines, et qui ne sont pas le moindre attrait du décor où s'encadrait la résidence de la monarchie.

De tout temps, l'impression de magnificence et, comme disait Mme de Sévigné, « de royale beauté unique dans le monde, » qui se dégage de ce cadre superbe, fut très vive, et ceux-là mêmes n'y échappèrent pas tout à fait qui, pour des raisons diverses, critiquèrent le plus durement l'œuvre du Grand Roi.

Après avoir, en des déclamations renouvelées de Rousseau, et quelque peu de Fénelon (1), évoqué « la voix douloureuse qui sort de ces murs, comme s'ils étaient l'écho où viennent se répercuter les soupirs des peuples, » le sauvage de la Nouvelle-France, qu'avait transporté, des bords de l'Ohio à Versailles, l'imagination du chantre de *René*, ne pouvait se refuser à admirer « la façade entière du palais, semblable à une immense ville; ces cent degrés de marbre blanc conduisant à des bocages d'orangers; ces eaux jaillissantes au milieu des statues et des parterres; ces grottes, séjour des esprits célestes; ces bois où les premiers héros, les esprits les plus divins erraient en méditant les triples merveilles de la guerre, de l'amour et du génie... » Et, comme conclusion, c'était à la vue de ces merveilles que l'exotique et emphatique personnage « commençait à entrevoir une grande nation où il n'avait aperçu que des esclaves » et, nous dit Chateaubriand, « il rougit de sa superbe. »

Aujourd'hui comme alors, malgré la différence des temps, — et tout récemment on en eut d'illustres témoignages, lors de plusieurs visites souveraines, — l'impression ressentie, à la vue de Versailles, par l'étranger qui y vient pour la première fois, ne diffère pas beaucoup de celle qu'a traduite l'auteur des *Natchez;* il s'y ajoute bientôt cette sensation de mélancolique apaisement, qu'exprimait André Chénier en des vers immortels (2), et qui, naguère encore, faisait dire à un homme longtemps

(1) « A force de vouloir paraître grand, vous avez pensé ruiner votre véritable grandeur » (*Télémaque*, livre V.)

(2) Souvenir assez curieux, — le plus célèbre des bourreaux, « barbouilleurs de lois, » stigmatisés par l'illustre poète, Robespierre, partageait pour Versailles cette sympathie de Chénier. Dans une lettre où il refusait le siège de magistrat, qui lui avait été offert par le vote des Versaillais, Robespierre écrivait, le 13 juin 1791

mêlé aux agitations des luttes politiques et religieuses : « Calme et oubli, celui qui les cherche, les trouve à Versailles (1). »

Quels que soient, cependant, l'infinie variété des souvenirs inhérens à Versailles, la magnificence de son aspect, le charme de ses jardins, c'est d'une époque relativement récente que date le sentiment de respect, en quelque sorte historique, qui s'y attache. Pendant longtemps, avant 1789 et même depuis, le château et le domaine de Versailles furent traités comme un assemblage de bâtimens quelconques, qu'il était permis de modifier, de transformer, de mutiler même, en les appropriant, sans autre règle que les successifs caprices de leurs propriétaires ou de leurs détenteurs, aux usages les plus divers, parfois les plus fâcheux (2). En notant les principales de ces métamorphoses, nous avons rappelé combien la résidence de Louis XV devint très vite toute différente de celle de Louis XIV. Ce que l'on sait moins, c'est qu'à la veille de la Révolution, sans l'extrême pénurie du Trésor, les architectes de la Couronne eussent achevé de faire disparaître de Versailles presque tout ce qui y subsistait et y subsiste encore du règne du grand Roi. Ils étaient résolus à donner à la façade du palais, du côté de la ville, un aspect néo-grec dont on peut avoir un aperçu dans les dessins que Peyre nous a légués (3). Rien n'eût survécu de l'élégant monument, en pierre et brique, de Le Vau, déjà si malheureusement défiguré par la suppression de l'escalier des Ambassadeurs, cette entrée incomparable des grands appartemens, et aussi par la construction du pavillon Gabriel qui, en les écrasant, fit perdre aux bâtimens voisins, notamment à l'extérieur de la chapelle, qu'on découronna, en 1765, de son campanile, leurs proportions et leur harmonie (4).

La préoccupation qui avait guidé les architectes de Louis XVI et à laquelle cédèrent, plus tard, ceux de Napoléon Ier et de Louis XVIII, persista jusqu'en 1830. S'il en fut ainsi, ce fut surtout parce que la transformation projetée dès le règne de

« Je regrette mon refus, car Versailles m'offrait une retraite paisible où j'aurais trouvé tous les avantages qui pouvaient flatter mon goût et ma sensibilité. »

(1) Edmond Scherer : *Études sur la littérature contemporaine.*

(2) « Quelques auteurs, avait écrit Vauvenargues, traitent la morale comme on traite la nouvelle architecture où l'on cherche avant tout la commodité. »

(3) *Œuvres d'architecture* de F. A. Peyre; Firmin-Didot, 1828.

(4) On aggrava encore cette impression fâcheuse, lorsque, sous la Restauration, l'on exhaussa d'un troisième étage le Grand Commun devenu l'Hôpital militaire, — dérobant ainsi, de la rue Satory, par exemple, la vue du château qui, jusqu'alors, dominait de sa masse imposante tous les bâtimens circonvoisins.

Louis XV demeurait ébauchée par l'aile Gabriel qui, pendant plus d'un demi-siècle, dans son isolement, produisit un effet étrangement disparate. Ce fut soixante-dix ans après sa construction, inachevée d'ailleurs, que cette aile reçut enfin, au début de la Restauration, un pendant dû à l'architecte Dufour, qui lui a légué son nom. Ces deux bâtimens, qui datent ainsi, l'un d'avant, l'autre d'après la Révolution, forment, en avant de ce qui reste du château de Louis XIV, cette sorte de façade qui se rattache et se marie si peu à lui. Vue à distance, de l'avenue de Paris, elle n'est pas toutefois dénuée de quelque théâtrale grandeur. Tel était du moins l'avis de Louis-Philippe qui se plut à la considérer comme le fronton, prédestiné, du « temple de mémoire » qu'il dédia « A toutes les gloires de la France. »

Quelques légitimes regrets que doive causer, de ce côté du palais, une aussi choquante rupture d'harmonie entre ces hétérogènes constructions, l'heure n'est plus où l'on pouvait songer à changer l'aspect de cet ensemble; il appartient à l'histoire. Si rien n'interdit de modifier, dans une certaine mesure, la physionomie des édifices où la vie du temps présent a succédé aux faits et gestes du passé et de les mettre en concordance avec les goûts, les habitudes, les besoins de ceux qui y résident, il n'en est, à aucun degré, de même des monumens dont la seule fonction actuelle est d'évoquer le souvenir des temps à jamais disparus. A cette catégorie on peut presque appliquer le dilemme célèbre : *Sint ut sunt, aut non sint*. Sans vouloir assimiler ou rapprocher Versailles des ruines classiques, — tels le Parthénon ou le Forum, qu'il devrait être interdit de profaner par des restitutions malheureuses et impies, — il est évident que la période des transformations du château de la royauté, aussi bien que du palais des Doges, à Venise, par exemple, est dès longtemps terminée. Sans y rien ajouter, sans en rien retrancher, il importe donc, avant tout, de conserver à Versailles le caractère que lui ont légué les siècles écoulés, et qui est son histoire même. Cette histoire, — ici celle de la France, parfois celle de l'Europe, — nous voudrions la voir, dans l'avenir, respecter plus qu'on ne fit précédemment.

Ainsi serait-il tout particulièrement à souhaiter que la cour d'honneur du château reprît l'aspect qui était le sien, lors de la réunion des États généraux, en 1789. Combien apparaîtrait-elle, alors, plus majestueusement belle, qu'avec ces pesantes statues

qui la déparent et qui, presque toutes, sont dépourvues de tout caractère artistique ou même documentaire! En veut-on une preuve? Ce fut sur l'ordre donné par l'administration de la liste civile de Louis-Philippe, que des statues, jadis commandées par Napoléon Ier pour honorer la mémoire des généraux Colbert, Espagne, Roussel, Walhubert, morts à l'ennemi, devinrent celles de Mortier, de Lannes, de Masséna, de Jourdan. L'opération fut simple; on leur coupa la tête, ainsi qu'on eût fait au temps de la Terreur, rouge ou blanche, et, du coup, plus de vingt ans après leur héroïque trépas, ces braves généraux furent, sous d'autres noms, inopinément promus à la dignité de maréchaux de France. Comme ces douteuses œuvres d'art, appelées à lui former une garde d'honneur, — et au sujet de plusieurs desquelles, Suger, Bayard, Sully, Richelieu, l'on pourrait répéter le mot d'une opérette connue : « Quoi! déjà? » — l'effigie équestre de Louis XIV, qui se dresse entre le pavillon Gabriel et le pavillon Dufour, est aussi mal placée que possible. Rétrécissant encore l'entrée, déjà fort exiguë, de la seconde cour d'honneur du château, antérieurement dite cour des Princes (1), enfouie entre ces deux pavillons si mal soudés à tout le reste, cette statue et son massif piédestal masquent en partie l'élégante façade Louis XIII qui sert de fond à ce grand décor. Cette encombrante statue, aussi bien que celles qui furent amenées jadis du pont de la Concorde, sur lequel on les avait installées avec la prétention de faire de celui-ci une sorte d'imitation du pont Saint-Ange, trouveraient un emplacement plus convenable sur la place d'Armes ou ailleurs. Par cette opportune retraite, elles restitueraient à la principale entrée du château l'aspect qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

Ce qu'il eût fallu, ce qu'il faudrait aussi respecter, comme l'une des principales beautés de Versailles, ce sont les perspectives, de toutes parts, ouvertes, tant sur le parc que sur la ville, par Louis XIV, qui avait entendu en faire les prolongemens du palais. Certes il n'est point possible de ramener les maisons situées en bordures des avenues aboutissant au château aux proportions esthétiquement réglementaires, fixées, lors de la création de Versailles, par des ordonnances spéciales, qui leur interdisaient de dépasser le faîte des arbres; il semble toutefois que

(1) Saint-Simon, même avant cette transformation, écrivait : « Du côté de la cour, l'étranglé suffoque. »

le conseil des bâtimens civils et le service des monumens historiques fussent restés fidèles à leur mission en maintenant le bénéfice de leur tutelle à ces avenues dont le sol appartenait à l'État. Ils auraient dû, en tout cas, s'opposer à l'érection de bâtisses aussi attentatoires au caractère de Versailles que l'est le nouvel hôtel de ville, qui, à l'horizon du château, fait tache à la majestueuse beauté de l'avenue de Paris, ou bien encore que l'église, au clocher pseudo-gothique, récemment élevée à l'extrémité du boulevard du Roi. Il y a près d'un demi-siècle, un homme de goût, Ernest Bersot, avait écrit : « Il est des habitans de Versailles à qui manque un monument : naturellement un curé choisirait une église ; la municipalité rêve une mairie. » Cette prédiction s'est réalisée; on a la mairie et l'église. Puisse Versailles ne plus « s'embellir » de la sorte !

Mais si, du côté de la ville, l'action de l'État est limitée, encore que les principales avenues de Versailles dussent être, comme le sont le Jeu de paume, les grandes et les petites Écuries, classées comme monumens historiques, c'est surtout du côté des jardins, où rien n'y fait obstacle, que devrait s'imposer l'observation de règles conformes, en même temps qu'au bon goût, au respect d'un aussi beau domaine. L'entretien du parc n'est pas ce qu'il devrait être et le nombre des gardiens chargés de la surveillance de tous ces bosquets, de toutes ces œuvres d'art, est insuffisant. Les charmilles dépérissent et meurent, faute de soins, et ne sont pas renouvelées; les treillages, qui protégeaient les bosquets, sont détruits; les statues et les œuvres d'art, même les plus belles, reçoivent de grossières atteintes.

Ne pourrait-on pas, si l'insuffisance des crédits s'oppose à l'augmentation de l'effectif des gardiens, détacher de la nombreuse garnison de Versailles, ainsi que cela avait lieu autrefois, quelques escouades pour aider à ce service de surveillance ? De l'héritage artistique du passé il ne faut laisser disparaître rien de ce qui existe encore. Sur ce point doit aussi porter l'œuvre de conservation et de restauration heureusement entreprise. Que dans cette œuvre, à laquelle les architectes qui se sont succédé à Versailles, MM. Questel, Guillaume, Albert Leclerc et surtout, depuis 1889, M. Marcel Lambert, ont consacré de laborieux et artistiques efforts, il se soit produit quelques erreurs, — que pour certains bronzes, on n'ait pas suffisamment respecté la patine du temps, il faut le regretter; mais, on doit aussi le dire très haut,

sans ces travaux de restauration indispensables et parfois difficiles à réaliser (1), que subsisterait-il de Versailles, où les ruines, il y a quelque vingt ans, s'étaient entassées si nombreuses qu'on désespérait presque de sa conservation ?

II

Les restaurations accomplies, depuis 1870, à Versailles n'ont pas manqué d'importance. De 1875 à 1877, plus d'un million fut dépensé pour la restauration de la chapelle. En 1879, la grille d'honneur et les deux édicules qui, à ses extrémités, servent de soubassemens, aux groupes célébrant les triomphes de Louis XIV, furent également restaurés. En 1883, on commença la réfection du bassin de Neptune, qui dura jusqu'en 1889, date à laquelle l'achèvement de ce grand travail, à l'occasion du centenaire des États généraux, fut inauguré par le président Carnot. Pour la reconstruction des bassins du parc, en cinq ans, on dépensa 500000 francs. En 1887, les Chambres furent saisies de la demande d'un crédit supplémentaire de 440000 francs en faveur de Versailles et des Trianons et il fut procédé à un classement des travaux en vue de la remise en état de ces domaines, à laquelle on espérait arriver pour l'Exposition de 1889. Ce crédit fut voté, et l'on consacra alors : à la restauration des façades de la Cour de marbre 180122 francs ; à celle du bâtiment, sur la cour d'honneur, dit de la vieille aile, 107035 ; aux façades du château sur le parc, de 1892 à 1904, près d'un million ; à celles de Trianon 170000 francs ; à l'Orangerie 230000 francs ; à la Colonnade 225000 francs ; au bassin du Fer à cheval, près du canal, 145000 francs.

Cet aperçu, sans parler d'autres restaurations nombreuses et des travaux d'entretien proprement dits, indique ce qui a été fait et aussi tout ce qui reste encore à accomplir. On ne saurait, d'ailleurs, constater sans satisfaction l'importance attachée par les rapporteurs des commissions du budget et des finances, à la Chambre des députés et au Sénat, à des questions qui ne parais-

(1) Nulle part on ne peut mieux se rendre compte de ce qui a été fait que dans le parc du Grand Trianon qui, grâce à d'intelligentes restaurations, avec le Buffet, le Plat-fond, le jeu des eaux, ses parterres, et surtout ses arbres de toute beauté, a repris sa physionomie d'autrefois. Malheureusement, il n'en est pas ainsi des jardins du Petit-Trianon qui, à cette heure même, sont dans un délabrement presque incroyable.

saient point, pendant la période précédente, inspirer à leurs devanciers la même sollicitude. On paraît s'être enfin rendu compte que l'heure est venue de faire, en faveur de Versailles, sans lésiner et en se conformant à un plan d'ensemble soigneusement étudié, des sacrifices qui, à vrai dire, seront plus apparens que réels. Versailles ne contribue-t-il pas à attirer dans notre pays, dans notre capitale, d'innombrables étrangers? Et, se plaçant au point de vue du prestige de la France, auquel se rattache cet héritage historique et artistique, l'État n'a-t-il point le strict devoir de comprendre qu'il ne doit le laisser ni disparaître, ni s'amoindrir?

Pour y réussir, il faudrait s'appliquer de plus en plus à rétablir ou à raffermir ce que nous appellerions volontiers les grandes lignes de Versailles, qui sont comme sa structure même : les façades; la chapelle dont la voûte menace ruine; les grandes constructions de l'Orangerie, — justement admirées par les hommes de l'art, — que l'on a commencé à consolider, mais qui réclament encore un travail considérable; les appartemens où les parquets et les plafonds attendent une réfection devenue indispensable et qu'on ne devra accomplir qu'en prenant le plus grand soin des peintures, des sculptures, des boiseries, qui décorent cette suite de salons incomparables.

Dans le parc on a, pour l'instant, presque assez fait en ce qui concerne les bassins et les jeux d'eau, avec lesquels il faut toujours s'attendre à de coûteuses surprises. Mieux vaudrait reporter une notable partie des crédits sur le renouvellement des plantations et sur une sérieuse remise en état de l'accès même du château dans les cours duquel on se lasse de voir, entre des pavés lamentables, une herbe épaisse, et aussi un trop grand nombre de bâtimens délabrés, — les sénateurs et députés pourront s'en rendre compte *de visu* dans la cour où est l'entrée du Congrès. Ce qui n'est pas moins urgent, ce serait d'achever la réfection des façades sur les jardins; déjà l'on y a beaucoup travaillé, mais, ici comme ailleurs, l'œuvre entreprise a été retardée par le manque d'argent, ainsi que le prouvent, avec une évidence fâcheuse, les déplaisans étais qui continuent à soutenir les murs de l'aile nord, entre la chapelle et le théâtre. Il n'est guère moins désirable que l'on finisse de replacer, sur les balustres du château, les trophées qu'on en avait jadis retirés bien à tort. Ils sont inséparables de l'œuvre architecturale de Mansart; ils

donnent à cette longue façade de 650 mètres, dont ils rompent la monotonie, plus d'élévation et plus d'élégance; ils précisent le caractère de triomphe et d'apothéose que Louis le Grand avait entendu imprimer à sa solennelle résidence. Une modification qui, croyons-nous, ne serait pas moins heureuse consisterait à rétablir les grandes perspectives du parc, telles qu'elles existaient jusqu'au règne de Louis XVI. Qu'on laisse les voûtes en arceaux qui sont fort belles dans les allées latérales, mais que l'on supprime, sur le Tapis vert, par exemple, les arbres plantés en avant des charmilles; ils nuisent aux statues et aux charmilles elles-mêmes, détruisant d'une part la grande et belle harmonie qui existait entre les nobles lignes de celles-ci et les berges du Canal et empêchant, de l'autre, de voir le château apparaître dans son majestueux développement, masqué qu'il est, en partie, par l'épaisse frondaison de ces arbres qui devraient être, comme autrefois, non pas devant les charmilles, mais derrière.

Si incomplets, cependant, que soient encore les travaux effectués soit dans les jardins, soit à l'extérieur du château et des Trianons, ils se chiffrent par des sommes élevées. Sauf quelques exceptions, — par exemple, le salon d'Hercule, l'un des plus beaux du palais, et les cabinets Louis XV dont l'admirable décoration est à peu près intacte, — on n'a presque rien fait pour l'intérieur des appartemens qui ont beaucoup souffert des atteintes du temps, du passage d'hôtes irrespectueux ou malfaisans, et aussi d'accidens qu'on ne put empêcher durant la longue période pendant laquelle les toitures demeurèrent en mauvais état; il y aurait, à cet égard, de navrans détails à enregistrer sur quelques-uns des plus beaux plafonds, à commencer par la superbe voûte de la chapelle. Les parquets, en maints endroits, laissent, eux aussi, beaucoup à désirer. Il y a plusieurs années, le rapporteur du budget des Beaux-Arts, M. Berger, signalait que « la prudence ordonne de les sonder, notamment dans la galerie des Glaces et les grands appartemens, où des affaissemens très apparens indiquent qu'il faut procéder à de sérieuses consolidations. » Ces plaintes et ces craintes n'étaient que trop motivées. Lors de la grande soirée donnée à Versailles pendant l'Exposition de 1878, on avait été obligé d'étayer la galerie des Glaces, et l'on dut renouveler cette précaution, lors de la célébration du centenaire des États généraux, en 1889, et de la visite des souverains russes, en 1896.

Un autre vœu des amis de Versailles serait de voir rendre enfin à sa destination première la salle de l'Opéra, qui tient dans les annales du château une place si notable, depuis les pompeuses représentations du mariage de Marie-Antoinette avec le Dauphin qui devait être Louis XVI, bientôt suivies du trop fameux banquet des gardes du corps, jusqu'à ces nombreuses et émouvantes séances de l'Assemblée nationale de 1871, au lendemain de la guerre, pendant la Commune, lors du vote de la Constitution. A ceux qui entendirent jadis ces retentissans débats et qui retournent dans cette enceinte solitaire, il semble encore revoir, au fauteuil présidentiel, Grévy ou Buffet. Ce fut à cette tribune qu'on entendit Thiers, Dufaure, Gambetta, Broglie, Jules Favre, Chesnelong, Bocher, Challemel-Lacour, Dupanloup, Jules Simon, Laboulaye et tant d'autres orateurs, sans oublier celui qui est mort récemment et qui y remporta un si éclatant succès, le jour où, dans un discours enflammé, traduisant l'effervescence presque unanime de l'Assemblée, il lança à l'adresse de Napoléon III, qui se survivait encore, l'apostrophe célèbre : « Varus, Varus, rends-nous nos légions ! » Mais c'est bien moins du passé historique de cette salle, qu'il s'agit ici que de son caractère artistique, qu'il serait si intéressant de lui restituer et qui, naguère, faisait, avec raison, dire au rapporteur du budget des Beaux-Arts, alors M. Dujardin-Beaumetz : « Il y aurait à faire là la plus délicieuse restauration... On retrouverait dans le grenier le plafond de ce temps, celui de Durameau. L'on reverrait, dans leur éclat, les bas-reliefs de Pajou et cet étonnant foyer qui est peut-être l'une des plus ravissantes choses de cette époque... En construisant récemment un Opéra-Comique, on lui a donné une scène minuscule et on en a oublié les dégagemens; on serait étonné de la profondeur de la scène de Versailles, aussi grande que celle de l'Opéra (1). On y retrouverait la machinerie du temps. Il serait indispensable de gratter le badigeon noir et rouge, sous lequel le roi Louis-Philippe a caché l'ancienne et merveilleuse décoration bleu et or... On aurait rendu à l'art un de ses temples favoris. »

En vain objecterait-on à la réalisation de ce vœu, qu'émet-

(1) Il en est de même au théâtre de Trianon, où joua si souvent Marie-Antoinette. Alors qu'il ne renferme que 300 places, la scène y est très profonde. Là aussi, dans cette salle charmante, il faudrait faire disparaître le badigeon datant de Louis-Philippe.

tait le rapporteur des Beaux-Arts, et dont se souviendra, nous l'espérons, le sous-secrétaire d'État actuel, que le Sénat tient de la loi du 22 juillet 1879 un droit sur la salle du théâtre du palais, pour l'éventualité, de plus en plus improbable, où les Chambres seraient appelées à se réunir à Versailles.

Lorsque l'Assemblée nationale, que l'on désigne vulgairement, mais à tort, sous le nom de Congrès, est convoquée à Versailles, on n'utilise jamais la salle de l'Opéra, les travaux parlementaires n'ayant d'autre théâtre que la grande salle, construite, en 1875, par M. de Joly, dans l'ancienne cour de Monsieur et spécialement affectée à la Chambre des députés.

La loi du 22 juillet 1879, qui n'a nullement le caractère constitutionnel et qu'une simple loi suffirait dès lors pour abroger ou pour modifier, dit dans son article 3 :

« Les divers locaux du palais de Versailles, occupés par le Sénat et la Chambre des députés, conservent leur affectation.

« Dans le cas où, conformément aux articles 7 et 8 de la loi du 27 février 1875, relative à l'organisation des pouvoirs publics, il y aura lieu à la réunion de l'Assemblée nationale, elle siégera *dans la salle actuelle* de la Chambre des députés.

« Dans le cas où, conformément à l'article 9 de la loi du 24 février 1875 sur l'organisation du Sénat et à l'article 12 de la loi du 16 juillet 1875 sur les rapports des pouvoirs publics, le Sénat sera appelé à se constituer en cour de justice, *il désignera la ville et le local* où il entend tenir ses séances. »

De ces textes très précis, il résulte que, sans toucher aux lois constitutionnelles, on pourrait aisément rendre son ancienne affectation à la salle de l'Opéra du château qui, même éventuellement, n'est à aucun degré, ni la résidence obligatoire du Sénat, ni le siège de la Haute-Cour. Rien ne serait plus facile que de régler cette question par un simple accord entre les Chambres et le gouvernement. Ce qu'on pourrait faire, en tout cas, ce serait, sans nul retard, la questure du Sénat y ayant consenti, de rouvrir l'accès de l'Opéra, du côté de cette galerie des Tombeaux, dont le nom eut tant de retentissement à l'époque où elle était la salle des Pas-Perdus de l'Assemblée nationale. On permettrait ainsi aux visiteurs du Musée de pénétrer dans l'Opéra, sans être obligés de sortir du palais pour aller, rue des Réservoirs, chercher la difficile entrée de la cour du Maroc, d'où l'on vient seulement de faire disparaître, — tant sont fortes la

puissance et la durée du provisoire, — l'étroit et obscur couloir en planches qu'on avait établi en mars 1871, pour permettre au public de pénétrer dans la salle de l'Assemblée. Il serait d'autant plus désirable de rendre cette partie du château à sa destination première que, par son ampleur et par la beauté de sa décoration, qui, rétablie telle qu'elle était et telle qu'elle doit être, lui restituerait son ancien éclat, ce théâtre reste un des plus remarquables qui existent. Avec son beau foyer et ses gracieuses dépendances, il est le complément indispensable du château. Naguère, lorsque le Président de la République a fait aux souverains étrangers les honneurs de Versailles, on a pu constater jusqu'à quel point la salle de l'Opéra fait défaut à ces réceptions (1). Faut-il ajouter que, tant qu'elle sera dans l'état actuel, il ne sera point possible aux riches amateurs qui ont proposé de prendre à leur charge les frais de représentations qui offriraient tant d'intérêt, d'y remonter dans leur vrai cadre les plus belles œuvres musicales ou dramatiques du XVIIe et du XVIIIe siècle. Peut-on espérer que ces réclamations aussi légitimes qu'intelligentes seront enfin entendues?

Les restaurations sur lesquelles nous venons d'insister, et d'autres encore, apparaissent comme d'autant plus désirables que, pour les grandes fêtes officielles, vraiment dignes de la France, que les pouvoirs publics sont appelés à donner, on ne saurait nulle part trouver rien qui soit comparable à Versailles. Les Tuileries ont disparu; l'Élysée, par ses dimensions, est insuffisant; Fontainebleau et Compiègne, qui présentent de bien moindres ressources sont trop éloignés, surtout si l'on n'y veut pas faire un séjour prolongé. Versailles, au contraire, surtout avec les nouvelles facilités de parcours et d'accès offertes par la ligne des Invalides, est, à cet égard, une annexe de Paris, dont la population peut, très largement, ainsi qu'on le voit en toutes circonstances, profiter des fêtes qui y sont organisées. Combien pourraient-elles être plus belles, plus attrayantes, si l'on voulait tirer parti des estampes, des gravures, des documens de toute nature renfermant, sur les fêtes qui eurent lieu dans ce même cadre de Versailles, les renseignemens les plus précis.

Croit-on, pour n'en citer qu'un exemple, que, récemment, lors de la visite du jeune roi d'Espagne, qui admira tant Ver-

(1) En 1896, lors de la fête offerte au Tsar et à la Tsarine, il fallut installer, dans le salon d'Hercule, une scène provisoire.

sailles, il ne se fût point attaché un agrément tout particulier à la reproduction, même partielle, de la fête qui y fut célébrée, le 27 août 1739, à l'occasion du mariage de Madame Élisabeth (Madame Première), fille de Louis XV avec don Philippe, duc de Parme, second fils du roi d'Espagne? Circonscrite dans les parterres du Nord et du Midi et sur la grande terrasse du château, cette fête offrit un superbe décor. On y voyait un temple d'ordre ionique surmonté d'une balustrade décorée des armes de France et d'Espagne; de chaque côté, s'élevaient, en ailes, deux portiques, divisés en arcades et laissant apercevoir la perspective au travers; les chiffres du Roi y étaient plusieurs fois répétés en des allégories : la Renommée, la Paix, l'Abondance et plusieurs autres. Les fontaines des Combats des animaux formaient deux motifs s'élevant au-dessus du couronnement de la décoration et représentant, l'un le Tage et la Seine unissant leurs eaux, l'autre la Sagesse et la Vertu soutenant le chiffre du Roi et celui de la Reine. Des allégories complétaient cet ensemble : c'était Jupiter, sur son aigle, commandant à des Cyclopes d'éteindre leurs feux dans la mer et à d'autres de ne s'occuper qu'à forger les traits de l'Amour. Tous les motifs d'architecture étaient peints en marbre blanc enrichi d'attributs d'or; dans les parties pleines des entre-colonnes étaient des médaillons enrichis de cadres d'or et supportés par des palmes et des branches de lys. Quels beaux effets pourrait-on tirer de ces rééditions du passé!

On entrevoit tout ce qu'il y aurait d'important et d'intéressant à faire à Versailles. Mais il y est quelque chose de beaucoup plus pressé, car, si cette tâche première, et en quelque sorte préjudicielle, n'est accomplie, tout le reste est exposé à s'effondrer, à s'évanouir en un nuage de flamme et de fumée. Vînt-il à disparaître, le musée national, quelques regrets que causât sa destruction, pourrait, ici ou là, être reconstitué. Il n'en est pas de même du château : sa perte serait irréparable. Le croirait-on? Le palais de Versailles n'est pas encore, à cette heure, en état de défense contre l'incendie, qui le guette depuis plus d'un siècle et dont une simple imprudence pourrait faire tout à coup une cruelle réalité.

Avec la présence quotidienne de l'Assemblée nationale et du Sénat, pendant près de neuf ans (1871-1879), dans une salle dont les dessous et les dépendances étaient encombrés de toiles, de

décors, de matières inflammables, avec l'installation permanente, au château même, des employés et de leurs familles et, plus tard, avec l'établissement provisoire, mais infiniment dangereux, de milliers de lampes électriques dans les grands appartemens lors de la visite du Tsar à Versailles, c'est presque miracle qu'un désastre ne se soit point produit. Pour combattre toutes ces causes d'incendie, le château ne disposait que de trois petites pompes à bras. Aujourd'hui même, si le feu venait à prendre quelque importance, les secours locaux seraient absolument insuffisans, un délai de plusieurs heures étant indispensable pour permettre aux pompiers de Paris et à leur matériel d'arriver sur le lieu du sinistre. Aussi, depuis plusieurs années, l'architecte, le conservateur, la municipalité de Versailles, le préfet de Seine-et-Oise, la presse, interprètes du vœu unanime de la population, n'ont-ils cessé de signaler la gravité de ce péril.

Malgré leurs cris d'alarme, on n'avait encore, en 1903, voté aucun crédit : « On ne comprend pas, disait alors une pétition de l'Association artistique et littéraire, comment l'État peut rester indifférent, en présence d'un danger dont il serait la première victime... Que l'on ne vienne pas dire que le remède coûterait trop cher; l'État n'a pas cette excuse. Les revenus, tant du service des eaux que des différentes locations dans le Parc et les Trianons, ainsi que les coupes de bois, rapportent plus de 300000 francs, — le service des eaux donnant, à lui seul, un revenu net de plus de 250000 francs, — et l'on hésiterait à dépenser environ la même somme pour empêcher un anéantissement complet. »

Enfin ces réclamations eurent un écho. Sur la somme totale de 200000 francs, jugée nécessaire pour l'exécution de l'ensemble des travaux de défense contre l'incendie, un premier crédit de 50000 francs fut voté pour l'exercice de 1904. Il a été renouvelé en 1905. Mais pourquoi procéder à ces travaux avec une aussi peu sage lenteur? Quoi de plus urgent que de les hâter, de les finir, en ne laissant pas plus longtemps de telles richesses artistiques, de pareils souvenirs à la merci d'un accident qui deviendrait, très vite et fatalement, une catastrophe?

III

Lorsqu'on prétend que le musée de Versailles « ne répond plus à ce que l'on doit attendre d'un musée d'histoire, » on montre

trop de sévérité. Où que ce soit, il n'en est, à vrai dire, en son genre, ni un plus complet, ni un plus remarquable. Qu'il y ait de nombreuses améliorations à y réaliser; que l'on doive, même après les justes éliminations qui ont été faites, retirer de ses galeries, pour les remplacer par d'autres, certaines toiles vraiment trop faibles, brossées à la hâte sur l'ordre de Louis-Philippe, que l'âge et les événemens talonnaient, c'est à la fois très exact et très désirable. Cela ne signifie nullement que le caractère, avant tout historique, du musée, tel que le conçut, dans ses principales lignes, son fondateur, ne doive pas être maintenu. L'ordre chronologique, quoi qu'on en ait dit, offre un réel intérêt, en permettant de suivre, dans son essor et dans son unité, l'histoire même de la France, — dans la galerie des Batailles par exemple, — ou d'avoir une vue d'ensemble sur telle ou telle période de nos annales nationales, comme dans les salles des Croisades, les galeries consacrées aux fastes de la monarchie, les salles des guerres de la Révolution et de l'Empire, celles des guerres d'Afrique, de Crimée, d'Italie, pour ne rappeler que quelques-unes de celles que le public visite toujours avec le plus d'empressement et de curiosité. Loin donc d'abandonner ou de laisser tomber en désuétude cet ordre chronologique qui traduit une pensée patriotique, très juste, très louable, il faudrait, au contraire, reprendre et poursuivre l'exécution du plan primitif, en y apportant, comme l'a fait, à maintes reprises, le conservateur actuel, M. de Nolhac, notamment dans les salles du rez-de-chaussée et dans l'attique Chimay, plus de discernement et plus de goût qu'on n'en consacra autrefois à une œuvre digne de servir de type et de modèle, trop précipitée.

A cet égard, il reste beaucoup à faire; l'espace ne manque pas à Versailles. Les salles du bâtiment affecté à la Chambre des députés, où se réunissaient ses commissions, et qui sont à présent tout à fait démeublées, semblent faites exprès pour recevoir de nombreuses suites de tableaux et des collections de médailles, de documens, d'objets de tout ordre. On y créerait très facilement une galerie de portraits qui pourraient être placés avantageusement, dans un jour propice, sans y être entassés et souvent difficiles à voir, comme ils l'étaient ou le sont encore dans les anciennes galeries. Dans ces salles nouvelles, tout en conservant et en complétant la série des toiles consacrées aux hommes de guerre ou aux victoires de notre armée, on aurait,

ou jamais, l'occasion de tenir compte de réflexions fort judicieuses faites dès longtemps au sujet de lacunes singulières dans ce musée dédié à toutes les gloires de notre patrie.

Peut-on oublier que la France n'est pas seulement un pays qui a eu des monarques nombreux et qui s'est battu à peu près avec tous les peuples? C'est une nation qui a répandu sur le monde entier les bienfaits pacifiques de sa lumineuse intelligence. « Une promenade dans notre musée national devrait nous faire assister à ce spectacle magnifique de la formation et du développement d'une grande race. Qu'y avait-il de plus séduisant que de tracer, à l'aide des arts, l'épopée intellectuelle de ce vaillant et ardent conquérant d'idées, qui s'appelle le peuple français? Mais, dans ce prétendu panorama de notre histoire, rien n'est plus absent que le peuple. Il ne paraît guère que comme Louis XIV et Napoléon l'aimaient : revêtu de l'uniforme. On chercherait en vain un paysan à son sillon, un ouvrier à son industrie, un artiste à son atelier. Là aussi, cependant, il y aurait bien des gloires à honorer, d'autant plus dignes de recevoir les hommages de notre temps qu'elles ont été le plus souvent méconnues ou outragées par les siècles passés. L'histoire littéraire qui, à elle seule, formerait un ensemble si intéressant, est trop souvent comme absente, l'histoire religieuse n'a pas été plus favorisée. Cette même aridité mesquine a desséché nos annales politiques. Où sont les vivans témoignages de nos luttes communales si dramatiques, si bien peintes par Augustin Thierry? Où chercher les images si facilement pittoresques de nos ancêtres, les Gaulois? Et, pour les siècles suivans, devinerait-on qu'il y a eu dans notre histoire un cycle provençal, un cycle bourguignon, un cycle breton? Un esprit maladroitement centralisateur a tout unifié pour donner à l'ensemble un ton également faux et terne (1). »

En s'inspirant de ces considérations, l'on ne ferait guère, au surplus, que se conformer au plan d'ensemble tracé avant 1848. Après avoir quelque peu tâtonné, Louis-Philippe, en dépit des erreurs de détail et des fautes de goût qu'on relève dans l'exécution de ses projets, vit nettement ce qu'il fallait faire de cet immense palais : un musée monarchique dans les grands et petits appartemens qui sont, ainsi que les Trianons, des œuvres

(1) Émile Délerot, *Ce qui a été dit de Versailles*, 1865.

d'art uniques ; un musée de la France nouvelle dans le reste du château. A cet égard, le rapport de M. de Montalivet renfermait un paragraphe qui n'a pas été assez remarqué ; faisant une part très large aux gloires civiles de tout ordre, — littérateurs, artistes, hommes d'État, inventeurs, magistrats, professeurs illustres, — il proposait de leur consacrer toute la partie du palais de Versailles, dont dispose actuellement la Chambre des députés. La Révolution de 1848 arrêta la réalisation de ce programme. Pourquoi ne le reprendrait-on pas?

Ajouterons-nous que l'on ne saurait trop hautement approuver le caractère des récentes acquisitions, faites en faveur du musée. L'on pourra s'en assurer en parcourant les salles du rez-de-chaussée où l'on voit à présent tant de portraits, de tableaux, de bustes qui ont le double caractère d'ouvrages d'une réelle valeur artistique et d'authentiques documens.

IV

Pour constituer à Versailles un musée décoratif des XVIIe et XVIIIe siècles, qui serait sans rival, il suffirait de compléter ce qui, dès l'origine, avait été essayé dans la chambre de Louis XIV et dans quelques pièces avoisinantes. Il s'agirait de continuer à meubler dans le goût du temps, avec des meubles authentiques, les grands et petits appartemens de Louis XIV, de Louis XV, de Louis XVI, qui, ayant gardé à peu près intactes leurs décorations si variées, dues à des artistes tels que Lebrun, Coysevox, Coustou, Claude Perrault, Le Hongre, Le Gros, Tubi, les frères Marsi, Ballin, les Keller, Girardon, les Coypel, Jouvenet, Lespingola, Sarrazin, Lerambert, Lemoyne, Robert de Cotte, Boufffron, Vassé, Le Goupil, Roumié, Verbeckt, les Rousseau, les Caffieri, Boucher, de Troy, Nattier, les Vanloo, Parrocel, Lancret et tant d'autres, forment le milieu le mieux approprié au musée nouveau. On peut pressentir l'aspect absolument différent de celui d'aujourd'hui, qui serait tout aussitôt celui de ces appartemens, en se rappelant la luxueuse apparence, l'attrait, la vie, en un mot, qu'ils avaient reprise, lorsqu'ils furent provisoirement remeublés, à l'occasion de la visite de l'empereur et de l'impératrice de Russie. Peut-être ce brillant souvenir était-il présent à l'esprit du rapporteur du budget des Beaux-Arts, M. Dujardin-

Beaumetz, lorsque, peu de temps après, il écrivait : « Dans le bel ensemble décoratif qu'offre Versailles, le mobilier manque, et cette absence cause un regret unanime. L'ancien mobilier du château a été vendu pendant la Révolution. Il existe dans les ministères et aussi au Garde-Meuble un certain nombre d'objets mobiliers qui n'y rendent qu'un service relatif et qui compléteraient heureusement la décoration des galeries de Versailles. Nulle part le mobilier des deux derniers siècles ne serait dans un cadre plus approprié. Les appartemens de Versailles constituent un véritable musée; le mobilier en compléterait la signification; les quelques meubles qui garnissent l'appartement de Marie-Antoinette montrent tout l'intérêt que reprendraient les appartemens de Louis XIV et de Louis XV si, par la restitution de leur ameublement, leur ancienne physionomie leur était partiellement rendue. »

Jamais, en effet, on n'exprimera assez de regrets pour la disparition du mobilier qui décorait le château de Louis XIV. Saint-Simon qui, pourtant, n'aimait guère Versailles, s'en est fait lui-même l'interprète : « Lorsqu'en 1709, l'année du grand hiver, dit-il, il fut question, parmi les courtisans, de faire le sacrifice de la vaisselle et des objets de luxe qu'ils possédaient, on se souvint des railleries de l'étranger, lorsqu'en la guerre de 1688, tant de précieux meubles d'argent massif, qui faisaient l'ornement de la galerie et des grands appartemens de Versailles, furent envoyés à la Monnaie, jusqu'au trône d'argent; le souvenir du peu qui en revint et de la perte inestimable de ces admirables façons, plus chères que la matière, détermina plusieurs ministres à s'opposer à ce projet. Cependant, malgré ces raisons, le Roi persista. »

Brillamment reconstitué sous Louis XV et sous Louis XVI, ce mobilier de Versailles comptait des pièces littéralement uniques et merveilleuses. On apprécie toute leur beauté par celles que l'on admire, — tel le bureau de Louis XV, — au Louvre, dans les salles du mobilier national ou au nouveau Musée des arts décoratifs. Mais pour savoir à peu près ce qu'était cet ameublement, il y aurait mieux à faire encore; il faudrait aller à la préfecture de Versailles, aux Archives de Seine-et-Oise, si riches en documens, consulter les inventaires relatifs à la vente ordonnée par la Convention. Pièces en mains, on y constate quelle incroyable quantité de meubles renfermaient le château de Ver-

sailles et ses dépendances (1). Elle était telle que cette vente se poursuivit, sans aucune interruption, du 25 août 1793 au 20 août 1794 (2). Elle fut le triomphe des huissiers, des fripiers et aussi des quelques rares amateurs auxquels la Révolution pouvait laisser le loisir et l'argent nécessaires à la recherche et à l'acquisition des belles choses.

Ce ne fut pas sans quelque solennité que s'ouvrit cette vente gigantesque. Le premier procès-verbal débute ainsi :

« L'an 1793, le deuxième de la République, le dimanche 25 août dix heures du matin, en vertu du décret de la Convention nationale du 10 juin dernier qui ordonne la vente des meubles et immeubles de la ci-devant liste civile.

« Les citoyens Joseph-Mathurin Musset et Charles Delacroix (3) représentans du peuple, commissaires pour la vente des dits meubles et immeubles, section de Versailles, assistés du citoyen François-Antoine Bagueris, secrétaire greffier de ladite commission, ont requis le soussigné Jacques-François Thévenin Durozay, huissier audiencier au tribunal du district de Versailles y demeurant rue Neuve, n° 9, 3e section, de se transporter à l'instant au château de Versailles dans un logement en faisant partie situé cour dite des princes, occupé par la ci-devant princesse Lambale (*sic*) à l'effet, au désir des affiches apposées en la ville de Versailles, de procéder à l'instant à la vente et adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de tous les meubles et effets mobiliers provenant du Petit Trianon d'après l'inventaire qui en a été fait par lesdits citoyens commissaires, lequel huissier satisfaisant audit réquisitoire après qu'il s'est trouvé nombre suffisant de personnes marchands et autres a procédé à ladite vente en la présence desdits citoyens commissaires et encore en présence des citoyens Claude Mesnier et Jean-Louis Lavigne, commissaires nommés par le district de Versailles. »

Dans cette immense enchère les huissiers désignés par l'autorité se relèvent à tour de rôle, chacun d'eux ayant sa décade, pour

(1) Il faut se souvenir que plus de dix mille personnes, toutes installées aux frais du Roi, logeaient au château et dans ses vastes annexes.

(2) Procès-verbaux d'apposition de scellés sur les différens appartemens du château de Versailles, des deux Trianons, de la Ménagerie et des Maisons dépendantes de la liste civile sises en la même commune et pièces relatives à la vente du mobilier trouvé dans lesdits biens.

(3) Charles Delacroix fut le père de l'illustre peintre Eugène Delacroix, auquel Versailles dut notamment la *Bataille de Taillebourg* et l'*Entrée des Croisés à Constantinople* (maintenant au Louvre).

procéder à la vente de tous ces objets, parfois si beaux que les termes mêmes des procès-verbaux de prisée et de saisie laissent percer un sentiment d'admiration « pour ces meubles de la plus grande richesse et dorure, d'après les dessins des plus habiles artistes. » On ne saurait être surpris de cette impression, lorsqu'on lit la description « de ces meubles complets de brocart d'or, » ou bien « de magnifique brocart et argent, brodé aussi en or et argent, en paillettes sur un fond cramoisi, de velours bleu, brodé d'argent ou de damas bleu dessin à palmes; » — ce dernier, « orné de galon d'or et franges à tête, torsades à paillettes d'or, des bois dorés et sculptés, composé d'un lit de 6 pieds de large et de 7 pieds de long, les colonnes du chevet de 11 pieds 11 pouces de haut, l'impérial en voussure composé d'une riche corniche à ornemens sculptés et dorés avec ses étoffes d'une tapisserie en quatre pièces, quatre parties de portière, quatre parties de rideaux de croisées, de gros de Tours, deux fauteuils avec leurs carreaux, douze ployans, un paravent à six feuilles et un écran, le tout de pareil damas bleu et galonné d'or. » Parfois la lutte s'anime et le montant de l'adjudication dépasse de beaucoup celui de la mise à prix, mais c'est assez rare et, lorsque, à la fin de la vente, on fait le récolement des objets qui n'ont pas trouvé acquéreur (1), les commissaires formulent des observations, qui prouvent que beaucoup de ces meubles superbes furent adjugés à vil prix.

Tout fut donc mis à l'encan, depuis les mobiliers les plus somptueux, les tentures les plus riches, les œuvres d'art vraiment uniques des appartemens royaux, depuis le trône désigné sous le nom de « dais de Jupiter, » jusqu'aux ustensiles les plus vulgaires.

Pendant un an, — toutes ces liasses de procès-verbaux en font foi, — la vente ne discontinue pas et, quand elle est officiellement close, il reste encore, invendus, nombre d'objets rares et précieux que l'État destine à des échanges, vend, s'il en trouve l'occasion, à des particuliers, ou réserve pour les collections nationales. Dès le début, d'ailleurs, les administrations publiques avaient puisé, à pleines mains, dans le garde-meuble

(1) Voir le n° 6109 (clôture du *Procès-verbal* (*24 Thermidor an II*) *de vente et recollement des objets non vendus ou rentrés :* « Et comme il ne reste plus rien à vendre ou plutôt que ce qui reste n'est composé que d'effets qui ont été exceptés de la vente et de beaucoup d'autres..., etc. »

royal, et la Convention, comme pour affirmer sa victoire sur la monarchie, dont elle avait pris la place aux Tuileries, s'était fait livrer tout ce qui lui avait paru à sa convenance. Un cahier est plein du détail des meubles requis par la Convention (tables, bureaux, chaises, fauteuils, tapis, canapés, lits, tentures de toute sorte), dont ses délégués donnent décharge au séquestre de Versailles (1). Les hospices et les hôpitaux reçurent à peu près tout ce qui fut enlevé des caves et des cuisines du Grand-Commun, naguère appelées le Gobelet et la Bouche. D'autres réquisitions furent moins justifiées, celles, par exemple, de Léonard Bourdon qui réclame « pour servir à la maison nationale d'éducation des orphelins de la patrie, à Paris » de fort beaux tapis d'Aubusson et un lustre de cristal de Bohême à branches et à tiges argentées provenant de la Comédie du château.

A la manufacture d'armes de Versailles on attribue les outils dépendant « du laboratoire de serrurerie de Capet » (meule mécanique, double roue en cuivre, laminoirs, etc.), le tout évalué à 1 983 livres (2). Un particulier achète une table et le pourtour d'une laiterie, en marbre blanc veiné, pour 514 livres. Forge et laiterie, — plaisirs intimes de ce roi et de cette reine qui, comme pour complaire à l'ombre de Rousseau, jouaient à l'ouvrier et à la fermière, — se retrouvent dans ces enchères, aussi bien que tout l'attirail du veneur infatigable qui chassait encore, à l'heure même où la populace parisienne envahissait le château, le 5 octobre 1789. Sur réquisition de la municipalité de Versailles, le 17 août 1792, presque au lendemain de la prise des Tuileries, le porte-arquebuse du Roi remet les 78 fusils simples, les 5 fusils doubles, les pistolets garnis d'argent, poires à poudre, et autres objets que Louis XVI lui avait confiés.

Dans ces dossiers si nombreux, les liasses succèdent aux liasses, évocatrices du passé : « Bouche de Capet — Menus plaisirs et spectacles de Capet — garde-robes de Capet et sa femme — écuries de Capet et sa femme — vennerie (*sic*) de Capet — mobilier des frères, sœurs, neveux et tantes de Capet, de la ci-devant Adélaïde, du ci-devant Dauphin, de la ci-devant Lamballe,

(1) État estimatif des meubles, linges, effets, plombs, cuivres et selleries, remis comme objets aux différentes parties d'administration relatives au présent état estimatif (*sic*).

(2) Voir la pièce n° 2798. Procès-verbal des outils dépendans du laboratoire de Capet, remis à Boulet pour l'exploitation de sa manufacture d'armes.

— toutes les splendeurs de la royauté, devenues ses ruines, défilent en ces criées à la fois prodigieuses et lamentables. C'est, refaits, à sa manière, par la Terreur, l'état de la maison du Roi, celui de la maison de la Reine, celui des princes et grands dignitaires. Quel contraste avec l'almanach royal de 1789! L'effondrement d'un passé séculaire est là tout entier. Puis, « comme il ne reste plus rien à vendre, » suivant l'expression même du dernier procès-verbal, a lieu la clôture de cette vaste liquidation, qui prend fin au lendemain du 9 thermidor. L'attirail de la royauté était allé rejoindre la royauté elle-même; celle-ci avait succombé sous le couteau de la guillotine, celui-là s'était dispersé aux feux des enchères, et ces deux opérations avaient en quelque sorte été simultanées et concordantes. Fait pour la monarchie, le mobilier de Versailles avait disparu avec elle et, nous l'avons vu, peu s'en était fallu qu'il n'en fût de même du château. C'est ainsi que tout se tient : *sunt lacrimæ rerum*.

De ce mobilier, il subsiste, cependant, de somptueux vestiges, et c'est avec raison que, naguère, le rapporteur du budget des Beaux-Arts au Sénat, M. Deandreis, souhaitait, lui aussi, que « les meubles, bronzes, tapisseries, formant le riche fond du mobilier national, dispersés sans motif valable et exposés à tous les dangers dans les ministères, les administrations, les ambassades à l'étranger, ou bien enfouis dans les réserves du garde-meuble et inutilisés, fussent réunis à Versailles, mis en valeur dans ce cadre unique, auquel ils rendraient un peu de la vie d'autrefois; ils contribueraient à la renaissance de notre grand palais, en même temps qu'ils seraient plus intéressans aux yeux du public. »

Ce n'est pas moins justement que l'auteur de ce rapport faisait remarquer que, si les salles du mobilier créées au Louvre jouissaient de la vogue la plus légitime, tous les meubles de style qu'on y a réunis bénéficieraient d'un beaucoup plus harmonieux classement dans les salons de Versailles; ils y reprendraient toute leur valeur, à côté des modèles de l'art décoratif français, au temps de sa plus éclatante période : boiseries, plafonds, peintures, bronzes, qui sont de purs chefs-d'œuvre.

Pour se représenter, tant soit peu, tout ce que Versailles, même après les dévastations commises par les invalides qu'y avait casernés le Directoire ou par les maçons du roi Louis-

Philippe, renferme de précieux, il faudrait dresser un véritable catalogue. Dans tout le château, l'art du XVIIe et celui du XVIIIe siècle sont représentés de la façon la plus brillante. Quoi de plus charmant, pour ne citer que cet exemple, que le décor, même tronqué, de la chambre de la Reine ou que les boiseries de l'appartement du Dauphin dues à Verbeckt, dont l'œuvre, l'une des plus considérables et des plus précieuses du règne de Louis XV, a été particulièrement signalée naguère par MM. de Nolhac et Pérathé comme celle d'un remarquable artiste qui « au service d'une main experte mettait un esprit si aimablement inventif. » Est-il rien de plus ingénieusement joli que ces dauphins qui sont les motifs d'appui de la grande glace et au-dessus desquels jaillissent, en bouquets, des gerbes de roseaux, mêlés de roses, dont sortent des tritons? Au plafond, s'ébattent des cygnes, des nymphes sortent des eaux, tandis qu'aux quatre angles de cette chambre à coucher, d'une si concordante et gracieuse harmonie, se détachent des médaillons d'or ornés de rustiques emblèmes des saisons et que des coqs aux ailes éployées chantent un réveil qui, dans un tel cadre, ne pouvait qu'être agréable.

Peut-être objectera-t-on qu'après l'ouverture du musée du pavillon de Marsan, qu'avait précédée celle des salles du mobilier national, un autre musée d'art décoratif risquerait de faire double emploi avec ces deux créations. Il serait plus exact de dire que, depuis l'inauguration du Musée des arts décoratifs, les salles du mobilier national, dans ce même palais du Louvre, offrent, pour l'étude des arts de l'ameublement, beaucoup moins d'utilité qu'auparavant, puisque le nouveau musée, dès maintenant l'un des plus beaux de l'Europe, abonde en objets d'art, en documens de toute nature, aussi rares qu'admirablement choisis. Mais ce qui est plus vrai encore, c'est que le musée des arts décoratifs, à Versailles, aurait un caractère tout différent de celui qui existe à Paris. Si bien aménagées qu'elles soient, les salles du mobilier national, au Louvre, ne laissent guère d'autre impression que celle d'un somptueux magasin, d'un riche garde-meuble, où sont mis en réserve, un peu au hasard, des objets d'un prix inestimable, mais parfois fort disparates. Quant au nouveau musée du pavillon de Marsan, il est, avant tout, destiné à fournir les élémens d'une étude comparative des diverses périodes, non seulement pour l'art

français, mais aussi pour l'art étranger, pour l'art universel.

A Versailles, certes, comme au Louvre, comme au pavillon de Marsan, on aurait sous les yeux de fort beaux modèles et l'on pourrait s'en inspirer; on y reverrait, en outre, dans leur milieu, sans qu'ils fussent mêlés ou juxtaposés à des objets datant d'autres époques ou ayant une destination différente, les meubles d'une même période, appropriés aux pièces qu'ils garniraient. Dans le palais de la monarchie, ils reprendraient leur vraie place; ces pièces étaient faites pour ces meubles qui, eux-mêmes, avaient été faits pour ces appartemens. On rétablirait ainsi un ensemble, un tout, plein d'harmonie, de splendeur ou de grâce, que l'on ne saurait reconstituer nulle part ailleurs; le goût français y reparaîtrait avec toute sa distinction, avec tout son éclat. S'il est des supériorités qui risquent de ne plus nous revenir, celle-là nous reste, incontestée; une fois de plus l'Exposition de 1900 permit de la constater. Pourquoi ne point la remettre en son plein relief, dans un lieu qui en conserve, à peu près intacte cette puissante empreinte, dont c'est une satisfaction, presque une consolation, de nous glorifier?

Les moyens, comme les idées sans doute, ne manqueraient pas pour rendre plus attrayant encore ce musée de l'art décoratif français, au XVIIe et au XVIIIe siècle, qui, à Versailles, serait si exceptionnellement bien placé. Sur les vastes parois de pierre des galeries, des vestibules, des grands escaliers, il y aurait un cadre tout préparé pour les tapisseries, si nombreuses et si belles, datant de ces mêmes époques, que possède l'État et qui, promenées, à tout instant, sous le moindre prétexte, d'un endroit à un autre, mériteraient tant une installation permanente et bien comprise. Au château de Versailles, pour lequel furent tissées presque toutes ces remarquables tapisseries, cette installation serait toute trouvée, elle serait assurée de très nombreux visiteurs, et, ce qui est bien aussi un argument, elle ne coûterait rien ou presque rien. Ces murs aujourd'hui vides et nus, à l'aspect désolé, livreraient alors aux regards charmés ces merveilles d'un art essentiellement français qui, pour la plupart, sont sinon ignorées des amateurs, du moins ici et là disséminées ou trop peu connues de la grande majorité du public. A Florence et ailleurs, il existe de très beaux musées de tapisseries. Celui de Versailles les égalerait, les surpasserait. Que l'on se rappelle l'étonnant et superbe effet que produisaient, ici même, ces tapis-

series, lorsqu'on en décora plusieurs des appartemens du palais, notamment la galerie des Batailles et les cabinets de Louis XV, à l'occasion de la visite du Tsar en 1896, — visite qui, par les installations qu'elle motiva, fournit tant d'indications précises et précieuses sur ce que pourrait être Versailles, si elles y étaient rendues définitives.

Pour mesurer l'importance, la beauté qui seraient celles de ce musée des tapisseries, il suffirait aussi de se souvenir de l'exposition organisée, il y a environ trois ans, au grand palais des Champs-Élysées. Là réapparut, dans toute sa splendeur, la glorieuse histoire de la tapisserie française, qui, avec ces suites célèbres, dont les noms sont présens à toutes les mémoires, — l'histoire du Roi, les batailles d'Alexandre, les Saisons, l'histoire d'Esther et tant d'autres, — s'épanouit, si l'on peut ainsi parler, pendant ces deux siècles, en de mémorables chefs-d'œuvre. En réalité, ce ne serait qu'une restitution, faite à Versailles, d'une partie des richesses de son ancien mobilier; en hiver, au temps du séjour de la royauté, les appartemens étaient ornés de ces tentures, dont on prenait alors un soin particulier, ainsi que le prouve la correspondance des surintendans des beaux-arts qui, s'appelassent-ils Colbert ou Louvois, d'Antin ou Marigny, ne dédaignaient pas d'en rappeler la valeur et de donner, pour leur conservation ou leur mise en place, de judicieux conseils. Il y aurait à s'en inspirer.

V

En résumé, si l'on entrait dans l'ordre d'idées ici brièvement signalé, le musée national de Versailles, institué par Louis-Philippe, subsisterait dans son ensemble; il serait augmenté de galeries nouvelles consacrées aux hommes et aux événemens d'hier et d'aujourd'hui, complété par des portraits, des tableaux, des bustes, des statues, qui auraient une sérieuse valeur artistique et documentaire; il prendrait de plus en plus le vrai caractère d'un grand musée d'histoire.

A ce musée historique, et comme son naturel complément, on adjoindrait deux musées nouveaux : le musée d'art décoratif du XVIIe et du XVIIIe siècle et le musée des tapisseries des mêmes époques, ces deux musées ayant l'un et l'autre, à Versailles, un cadre, en quelque sorte préexistant, qu'il n'y a qu'à remplir.

A ces installations, mais en dehors, afin de ne rien faire perdre aux appartemens du château de leur royal aspect et de les montrer le plus possible tels qu'ils étaient habités, on pourrait, particulièrement dans l'aile affectée à la Chambre des députés, ajouter des collections de gravures originales ou empruntées à la Chalcographie, de médailles, de reproductions d'ouvrages, d'objets, de documens de toute sorte, relatifs au Versailles d'avant la Révolution. Ce serait là une sorte de musée Carnavalet des derniers règnes de la monarchie, qui s'enrichirait très vite, on ne saurait guère en douter en présence de tous les dons faits au Louvre et aux autres musées. Si Versailles, qui mériterait tant de voir se former, pour sa défense et sa restauration, une société semblable à celle des Amis du Louvre, se recommandait, sous cette forme nouvelle, à leur munificence, beaucoup de donateurs, — il y a dans les collections privées de si nombreuses richesses dont les possesseurs redoutent la dispersion (1), — ne manqueraient pas de lui léguer des souvenirs précieux.

Il serait facile de multiplier ces indications. Celles-ci suffisent pour marquer ce que pourrait devenir le musée de Versailles, s'il élargissait son programme ou, plus exactement, s'il reprenait, complété et développé, celui de son fondateur. En cessant d'être exclusivement un musée de peinture et de sculpture, il ne ferait, au surplus, qu'entrer dans la voie ouverte, depuis plusieurs années, au Louvre, au Luxembourg, aux expositions annuelles. Dans ces musées, dans ces expositions, des séries nouvelles ont été admises. Au Luxembourg, de très intéressantes vitrines sont affectées à la céramique, à l'orfèvrerie, aux industries d'art; le Louvre, renferme des salles consacrées à des meubles, à des tapisseries; dans les expositions, l'art décoratif a pris une place que ses succès ne peuvent qu'accroître. Versailles suivrait ces intelligens exemples en devenant un musée général de l'art, sous toutes ses formes. Il le serait d'autant plus naturellement et heureusement que, pour l'architecture, la sculpture, la peinture, les bronzes, les fines et exquises boiseries, bref, l'art du décor tout entier, le château est déjà par lui-même ce musée. Hormis les Invalides et la colonnade du Louvre, dans quels édifices, plus qu'en ceux de Versailles, trouverait-on une suggestive évocation

(1) On en aurait un exemple, à Versailles même, à la bibliothèque de la ville, située à la porte du château, et qui, en ces dernières années, a reçu des dons nombreux.

de la grande période française à laquelle ils se rattachent? Ailleurs, ils sont isolés; ici, on les voit groupés en un grandiose ensemble qui, jusqu'en ses moindres détails, paraît comme imprégné des événemens et des hommes qui furent sa vie.

Quel intérêt offrirait Pompéi si, au lieu d'en avoir dépouillé les intérieurs, en transportant au musée de Naples et ailleurs tout ce qui les ornait, on eût laissé à leur place ces étonnans vestiges qui nous eussent rendu intact le cadre de l'existence romaine et jusqu'à cette existence même! N'avons-nous pas en Versailles une sorte de Pompéi de notre histoire? Si la lave du Vésuve ne l'a pas recouvert, les flammes, puis les cendres du volcan révolutionnaire l'ont, lui aussi, pour les siècles à venir, transformé en une cité d'autrefois qui, par son aspect, par son caractère, par tout ce qui en a disparu, semble aussi éloignée de l'époque présente que le monde issu de la Révolution l'est de la société de l'ancien régime. Pour tout homme de goût, quel respect méritent ces survivantes annales de pierre, de marbre et de bronze, sur lesquelles il est déplorable de voir trop souvent s'étendre, comme une lèpre meurtrière, un délabrement indigne d'une nation dont on disait jadis, non sans jactance, « qu'elle est assez riche pour payer sa gloire, » mais qui, fort heureusement, n'est devenue ni assez oublieuse, ni assez pauvre pour ne plus avoir à cœur de sauvegarder l'un des joyaux les plus beaux, les plus achevés, que lui ait légués son passé. Il y a là de si attachans souvenirs des temps que nous expliquent, que nous retracent ce château, ces monumens, ces jardins, ces statues, ces œuvres d'art, auxquels reste à jamais attaché, comme un reflet de grandeur, de suprême élégance, de dramatique émotion, qui ferait volontiers dire : « Ici l'on pense! » Puisse donc l'avenir, en complétant à Versailles un incomparable musée consacré à l'histoire et à l'art français, ne pas lui ravir une physionomie que le temps n'a pas réussi à effacer, et qu'il faut, où elle subsiste, lui conserver avec respect, — où elle a disparu, tâcher de lui restituer avec intelligence!

ALPHONSE BERTRAND.

POÉSIES

L'ŒUVRE DU VENT

La mer bout; l'écume saute;
Chaque lame ferme et haute
Se dressant
Comme un étalon se cabre,
Jette son appel macabre
Et puissant.

L'ouragan dur au pilote
Hurle implacable ou sanglote
Soucieux;
Et plus d'un char pulvérise,
Tourbillonnant dans la brise,
Ses essieux.

De fantastiques cavales
Bondissent par intervalles
Dans les airs.
Comme un marteau sur l'enclume
Leur galop sonore allume
Mille éclairs.

C'est le vent, le vent rapace,
Qui se lamente et qui passe
Égaré,
Clamant ses fatals mensonges
Par l'espace où tant de songes
Ont erré.

Tel un larron pris en fraude,
C'est le vent amer qui rôde
Et s'enfuit;
Qui, partout insaisissable,
Frôle les grèves de sable
Et de nuit.

O vent, que tes cris sont rauques,
Quand deviennent les flots glauques
Belliqueux!
Arrondissant leurs volutes,
Vent maudit, comme tu luttes
Avec eux!

Modèle un poitrail d'écume.
Fais avec l'embrun qui fume
Des naseaux.
Ton coursier d'apocalypse
Au moindre obstacle s'éclipse
Sous les eaux.

Creuse des ravins. Élève
Des montagnes. Peine et rêve
Superflus!
Par toi-même nivelées,
Les cimes et les vallées
Ne sont plus.

Crée, invente des chimères;
Tes œuvres sont éphémères.
Décevant
Est l'effort de ton génie,
Et la Nature te nie,
Triste vent.

A l'horizon clair ou pâle,
Ce qu'ébauche un souffle, un râle
Le détruit;
Et de ton labeur funeste,
O vent du large, il ne reste
Qu'un vain bruit.

C'est pourquoi, fou de colère,
Vers un récif séculaire,
Par momens
Dirigeant les pêcheurs blêmes,
Tu te grises de blasphèmes
Véhémens.

C'est pourquoi haineux, farouche,
Afin que la barque touche
Aux écueils,
Voilant de brume les astres,
Tu complètes les désastres
Par les deuils.

Et, saturant d'âcres baves
Les cadavres, les épaves,
C'est pourquoi
Traduite en plaintes funèbres,
Toute l'horreur des ténèbres
Vibre en toi!

AU BORD DES FLOTS

Grave cette heure unique en ta morne pensée,
Poète, dont la vie est par tous offensée.
Laisse ton rêve au gré d'un souffle errer encor
Et, tel que la mouette au fatidique essor
D'un vol souple effleurant les écumes marines,
Toi dont un vent léger dilate les narines,
Accompagne d'élans désormais superflus
Le rythme fabuleux du flux et du reflux.
Savoure l'heure unique et trop vite envolée,
Poète, dont la joue est de larmes brûlée,
Comme si l'âcre encens qui parfume la mer
A tes vains pleurs avait mêlé son sel amer.
Sur l'Océan paisible une lumière rose
Caresse les rocs noirs que chaque lame arrose.
L'or du soir dans l'ardent brasier des eaux se fond
Les blancheurs que très loin les frêles voiles font

S'empourprent comme un front que la pudeur colore.
Tant d'amour parmi tant d'extase semble éclore
Que les esprits berçant leurs essaims radieux
Butinent comme un miel le souvenir des Dieux.
Tout est magnificence et tout est harmonie.
La terre infime avec le grand ciel communie.
Des chants épars sont par mille échos répétés,
Et la lutte de l'ombre et des vagues clartés
Se prolonge sur les flots rougis qu'elle moire.
Fixe éternellement cette heure en ta mémoire,
Ami, car jamais plus tu ne la revivras.
Mais, si tu tends un jour de lamentables bras
Pour étreindre une joie évanouie et morte
Et saisir un lambeau sacré de ce qu'emporte
Le Passé triste, alors, ô rêveur qui souris,
Rayonnera cette heure en tes yeux attendris,
Cette heure unique et si doucement évoquée,
Que par hasard l'aiguille indulgente a marquée.

INVOCATION

Dépasse la Légende et les Mythologies.
O Pan, déchire l'ombre et, lumineux, parais
Avec ta chevelure agreste de forêts
Et tes rugosités comme des monts surgies.

Dresse-toi ranimant toutes les énergies.
Prends tes os de granit et de marbre et de grès,
Couvre-les de ta chair d'argile, et sois après
L'universel Ancêtre aux formes élargies.

Sois le Dieu triomphal qui charme ou dompte encor
L'Homme, la Brute et l'Arbre avec un roseau d'or;
Qui fait des vastes mers émerger les rocs fermes.

Sois le Dieu naturel dont le souffle puissant
Disperse une semence innombrable, et qui sent
Sur son torse velu fourmiller tous les germes.

COMBAT DE CERFS

Voici longtemps que les deux cerfs, au crépuscule,
Luttent pour conquérir la biche dont l'odeur
Troubla leur solitude et leur instinct rôdeur.
Ils se chargent. Le sol tremble. Nul ne recule.

Éperdu, chaque fauve en bondissant calcule
Un coup mortel. Le jour s'éteint dans la splendeur;
Et sur les deux rivaux, dont s'irrite l'ardeur,
Plane une ombre qui semble encor l'ombre d'Hercule.

Duel sinistre! les bois se heurtent, dont les nœuds
Sonnent; les yeux sanglants se regardent haineux;
L'écume souille l'herbe et le poil se hérisse.

Mais la Forêt plaintive où viennent s'assoupir
Les bêtes, comme au sein d'une antique Nourrice,
Caresse ses enfants d'un maternel soupir.

SÉPULCRE AGRESTE

Dans l'enclos délaissé que gagne l'épaisseur
De l'ombre avec l'étreinte obscure de la plante
L'avenue est déserte et la maison croulante,
Où le feuillage filtre un murmure obsesseur.

Car, du houblon tenace au lierre envahisseur,
La vie a prodigué, dans une marche lente,
La graine qu'elle sème et le rameau qu'elle ente,
Et le triste Abandon lui-même a sa douceur.

O végétation rampante et parasite,
Qui d'un fantôme attends, chaque soir, la visite,
Où quelque rêve ancien dort son sommeil sacré!

Dans le mystère épars de tes métamorphoses,
Quand la brise plaintive a mollement pleuré,
J'écoute frémir l'âme incomprise des choses.

L'OASIS

Un pli secret des monts forme la combe étroite
Où, rapide comme un torrent fougueux, miroite
La rivière qui fuit murmurante à travers
Les vignes, les enclos et les pacages verts.
Des chaumières dans l'herbe éparses sont vêtues
De pampres. Des rochers droits comme des statues
Nuancent de tons gris les cimes. Par milliers
Les oiseaux frappent l'air de leurs chants familiers.
Une sérénité suave émane. Il règne
Un calme dont la tiède atmosphère s'imprègne,
Et, délicatement velouté d'ombre et d'or,
Le paysage rêve en son humble décor.
Le pâtre et le troupeau sont paisibles. Pareilles
A nos désirs humains, de légères abeilles
Se posent sur les fleurs, mais ne s'y fixent pas;
Tandis qu'éblouissant les yeux, scandant les pas,
Parle la source claire à ses nymphes cachées,
Et que sur les essaims comme sur les nichées,
Sur toute la fraîcheur du vallon radieux
Veille immortellement l'âme agreste des Dieux.

LE FOIRAIL

Loin de la tiède étable et du soc familier,
Dès l'aurore, on les a conduits vers cette foule
Dont le bruit gronde et s'enfle et court tel qu'une houle,
Et leurs fronts sous un poids trop lourd semblent plier

Dans l'hostile tumulte et l'ivresse grossière
Que domine parfois un appel véhément,
Les bœufs courbent la tête et, pleins d'étonnement,
S'entassent pêle-mêle, aveuglés de poussière.

Néanmoins patiens et doux comme au labour,
Résignés à leur sort, la corne pacifique,
Sans haine pour celui qui de leur chair trafique,
Ils attendent, pensifs, tant que dure le jour.

La langue rude errant sur le mufle qui fume,
Pétrifiés dans la torpeur d'un rêve obscur,
Tant que le soir n'a pas transfiguré l'azur,
Ils ruminent, bavant leur éternelle écume.

Mais, quand le crépuscule est près de submerger
L'horizon dont l'éclat s'efface et diminue,
Tous anxieux soudain de la nuit survenue
Regardent avec crainte et flairent un danger.

Car sur leurs flancs velus et cuirassés de fiente,
Sur leurs cous que le joug séculaire chargea
Et dans leurs yeux hagards ils ont senti déjà
Descendre par degrés l'ombre terrifiante.

LA TERRE SACRÉE

Je contemple le soir avec des yeux rêveurs.
Dans la pourpre mourante où baignent des collines
Une oraison s'exhale en plaintes sibyllines,
Qui ressuscite en moi de très vieilles ferveurs.

Je découvre sans fin, mollement vallonnée,
La terre où tant d'aïeux ignorés sont gisans;
Rude sol où, parmi de graves paysans,
Dans un fragile corps mon âme triste est née.

Une mélancolie éparse dans le soir
Submerge chaque cime, envahit chaque combe.
Je savoure le lent crépuscule qui tombe
Et veloute partout l'horizon déjà noir.

O générations pour jamais abolies,
Dont la cendre est mêlée au champ le plus obscur;
Vous qui, jadis, ayant scruté le même azur,
Reposez, dans la même argile ensevelies;

Ancêtres, tels que moi, là vous avez rêvé
Dans la simplicité de mœurs patriarcales,
Et nul voyage étrange aux lointaines escales
N'a requis votre songe à la glèbe rivé.

Là d'agrestes moissons sous vos pas sont écloses,
Et, guidant la charrue héréditaire, là,
Où votre destinée infime s'écoula,
Vous avez mis votre humble empreinte aux moindres choses.

Là, comme un Océan d'heure en heure grossi,
Dont s'enfle en râles sourds l'immense mélopée,
A grandi votre race aux durs labeurs trempée,
Et vous avez souffert pour moi qui souffre aussi.

Là vous avez pleuré peut-être, et j'imagine
Vos détresses, vos deuils, vos effrois angoissans
Et si parfois je courbe un genou, je me sens
Plus près de vos douleurs et de mon origine.

Pères que je n'ai pas connus, aïeux aimés,
Je vous évoque au fond de ce doux paysage,
Et je baise attendri, comme on baise un visage,
La terre par vos soins féconde où vous dormez.

Et, rien ne devant plus désormais me proscrire
Vers les villes, je vois, sur elle me penchant,
Comme transfigurée aux lueurs du couchant,
Sa face maternelle ébaucher un sourire.

Ce pieux souvenir, pères, vous était dû,
Car c'est votre poussière inerte que je foule
Quand, fuyant le tumulte et dédaignant la foule
J'erre, dans l'ombre et la solitude perdu;

Quand, jetant ma pensée altière au vent qui passe,
J'écoute avec le jour s'éteindre les rumeurs,
Jusqu'à ce que, là-haut, les nocturnes semeurs
Aient d'étoiles sans nombre ensemencé l'espace.

LÉONCE DEPONT.

REVUE LITTÉRAIRE

LES « PLAGIATS » DES CLASSIQUES

On avait cru jusqu'à nos jours que Boileau était l'auteur de l'*Art poétique* et La Rochefoucauld celui des *Maximes*, que Racine avait fait ses tragédies et Bossuet ses oraisons funèbres. C'est une erreur. Comme dans les musées d'où l'on voit, de temps en temps, disparaître certaines fausses attributions, il va falloir substituer d'autres noms à ces noms indûment décorés d'une gloire séculaire. Où nous lisions Boileau, Racine et Bossuet, il faudra lire désormais, non seulement Ronsard et Baïf, mais Chapelain, Scudéry, Voiture et Brébeuf : tels sont les véritables auteurs d'ouvrages qui, par suite d'une longue méprise, sont parvenus jusqu'à nous avec une signature usurpée. La vérité enfin se fait jour, et il apparaît que les auteurs du fameux siècle de Louis XIV furent d'éhontés plagiaires. Incapables de tirer de leur cru ni une idée, ni une phrase, ni une rime, ils passaient leur temps à piller leurs prédécesseurs; après quoi, ils s'empressaient de les vilipender, afin d'ôter aux gens l'envie de les lire, ce qui eût fait découvrir la supercherie. Ils mettaient toute leur habileté à dissimuler leurs larcins, car on ne peut leur dénier, dans cette mesure et à ce titre, une sorte d'habileté. Ils avaient, pour démarquer leurs emprunts, un art auquel un esprit impartial doit rendre hommage; toujours sur le qui-vive et possédés par la peur du gendarme littéraire, ils apportaient tout leur soin à ne pas se laisser prendre la main dans le sac. Ils surent d'ailleurs mettre le pouvoir dans leurs intérêts. Soutenus par le gouvernement, ils s'imposèrent à leurs contemporains. Dès lors, maîtres d'une situation confortable et solidement établie, ils n'eurent plus qu'à en jouir paisiblement; on sait de reste

que la critique est paresseuse et ne se soucie pas de sortir de l'ornière des opinions reçues; les professeurs sont routiniers et facilement prévenus en faveur des doctrines d'où dépend leur avancement. Et voilà comment les écrivains du XVIIe siècle occupent, encore aujourd'hui, une place importante dans les histoires de la littérature et figurent même aux programmes de l'enseignement... Scandale intolérable! Mais un homme est venu pour le dénoncer.

Il s'appelle M. Dreyfus-Brisac (1). Il réunit en lui la double qualité de poète et de compilateur. Il est poète, et s'en excuse

dans ce siècle pratique
Où règne l'ascenseur et la rapidité
Avec le téléphone et l'électricité.

Il se rend bien compte qu'il parle, en dépit de la mode, un langage dont nous sommes désaccoutumés, et se demande à lui-même plaisamment :

Pour pérorer ainsi devant le monde entier
Êtes-vous président d'une ligue ou portier?

Il n'est ni l'un ni l'autre; il n'en est pas moins homme; et comment résister aux agaceries de la « folle du logis? » Le vers a d'ailleurs ses avantages : il permet de dire les choses d'une façon plus agréable, avec plus de finesse et de fantaisie. Au lieu de répéter platement que Bossuet a été le créateur de l'oraison funèbre, un poète dira :

Bénigne a trouvé l'oraison,
Un soir de Noël, sous son chausson;

et quand il en viendra à traiter, comme il le mérite,

L'âne pédant nommé Boileau,

cet âne qui est encore un « Zoïle, » un « corsaire, » un « pion » et un « policier, » il saura résumer son impression dans cette spirituelle boutade :

Le sieur commence à me scier.

Mais ce ne sont là que les bagatelles de la porte. Dans un siècle où règnent « l'ascenseur et la rapidité, » on ne peut s'attarder aux

(1) Edmond Dreyfus-Brisac, ancien rédacteur en chef de la *Revue internationale de l'Enseignement : Études littéraires comparées*, I. *Les Classiques imitateurs de Ronsard*, 1 vol. in-12, Calmann-Lévy; II. *Un faux classique, Nicolas Boileau*, 1 vol. in-12, Calmann-Lévy; III. *La Clef des Maximes de La Rochefoucauld*, 1 vol. n-12, chez l'auteur; IV. *Plagiats et réminiscences, ou le Jardin de Racine, ibid.*

gentillesses du joli langage, et M. Dreyfus-Brisac lui-même réduit sa muse à la portion congrue. Il lui permet tout juste d'ouvrir le volume et de le fermer, de mettre le lecteur en goût au seuil du livre et de le remercier à la fin. S'il lui arrive parfois encore de faire courir, entre deux graves chapitres, de capricieuses arabesques, c'est une espièglerie dont la mutine sera châtiée. N'oublions pas que ce sont ici des livres savans dont le corps, l'essence, la substance est toute de compilation.

Il n'est pas très facile de donner au public une idée de ces volumes qu'enfante chaque année la patience de M. Dreyfus-Brisac; et d'autre part, il serait peu loyal d'en parler en les supposant connus. L'auteur a beau se plaindre que

> Dé cuistres un gros peloton
> Le poursuit à coups de bâton,

et que des régimens d'ennemis, puisant dans l'arsenal de tous les temps, foncent sur lui avec des hallebardes, avec des épées et avec des obus, le fait est que ce grand combat n'a eu jusqu'ici que peu de témoins : ces livres vengeurs n'ont pas fait beaucoup de bruit dans le monde. Vous pourrez toutefois, par un procédé assez simple, vous en représenter l'aspect et le contenu. Vous avez eu sans doute entre les mains des textes classiques « avec les notes de tous les commentateurs; » supposez donc qu'on ait conservé toutes les notes de tous les commentateurs, mais qu'on ait supprimé le texte. Et encore, on s'est plu de tout temps à consigner au bas des pages, dans les livres des poètes, les vers qui pouvaient prêter à un rapprochement; supposez qu'on n'ait gardé que les rapprochemens et les références, et que le bas de la page ait envahi toute la page et toutes les pages. Vous obtiendrez ainsi un livre de M. Dreyfus-Brisac. On feuillette avec une sorte de stupeur ces séries de lignes tirées on ne sait d'où, détachées d'on ne sait quel morceau, qui souvent commencent ou s'arrêtent au milieu d'une phrase, à qui manquent ce qui précède et ce qui suit, et qui n'offrent donc aucune espèce de sens. Exemples :

> Ma. — Avez toujours des fleurs et des ombrages verts,
> Ro. — Et de gazons herbus en toute saison verts.

Cela veut dire que Malherbe en écrivant le premier de ces deux vers, a bien pu se souvenir du second qui est de Ronsard.

> Co. — Veut pour nous en victime être offert chaque jour.
> Ro. — Et sans péché porta de nos péchés la peine.

Cela veut dire qu'entre le premier vers qui est de Corneille, et le second qui est de Ronsard, M. Dreyfus-Brisac aperçoit une analogie, que, pour notre part, nous avouons ne pas distinguer très bien.

> Ra. — Parmi ces loups cruels prêts à me dévorer.
> Ro. — Pour ce doit être en pâture des loups.

(Ra désigne Racine.) Et ainsi de suite... On chemine parmi ces Ma, ces Ra, ces Ro, ces Co, tous infortunés qui n'ont pas pu se défendre, et dont on a donc tronqué les membres, découpé les phrases et déchiqueté les vers, pour en composer une sorte d'habit d'Arlequin. Les jeux de patience ont de coutume leur objet en eux-mêmes : leurs complications les plus saugrenues tirent leur raison d'être de la nécessité de faire durer le plaisir et d'aider à tuer le temps. Le petit casse-tête imaginé par M. Dreyfus-Brisac n'est pas de ces vains amusemens. Il rentre dans la catégorie des jeux instructifs. Il tend à prouver que Ma, Co, Ra, et quelques autres, sont tributaires de Ro, c'est-à-dire que la poésie du XVIIe siècle était tout entière contenue dans celle du XVIe. Conclusion : il est temps de dépouiller de leurs lauriers les Malherbe, les Corneille et les Racine pour en couvrir le seul Ronsard.

Le malheur pour M. Dreyfus-Brisac, ç'a été que son premier livre, *Les classiques imitateurs de Ronsard*, ne fût pas tout à fait détestable. Il y lançait une nouveauté vieille d'une soixantaine d'années, mais qui, en vieillissant, n'avait pas perdu tout son attrait, et l'idée qu'il y avançait, en traînant partout, avait fait ses preuves d'être d'un bon usage : c'est que les écrivains du XVIIe siècle ont été à l'endroit de Ronsard d'une sévérité excessive, et qu'ils auraient dû traiter avec moins de mépris un poète dont ils se sont plus d'une fois souvenus. Rien n'est plus exact. Et depuis que Sainte-Beuve, en quête d'un ancêtre pour ses amis romantiques, s'est avisé de « réhabiliter » Ronsard, la critique n'a cessé d'étudier, afin de le remettre à son plan, celui en qui nul ne conteste plus qu'il ne faille saluer un de nos plus grands poètes. Par degrés, on s'est enhardi, et après ne lui avoir accordé que la supériorité dans les genres secondaires, les mérites de grâce et de naïveté, on lui a reconnu la puissance et l'éclat de l'imagination. On ne s'est plus contenté de savoir par cœur quelques-uns de ses sonnets, on s'est épris de ses *Odes*, voire de ses *Discours*, et tout y a passé, jusqu'à la *Franciade*. A vrai dire, il est plus facile de gagner à Ronsard des admirateurs que des lecteurs, et après qu'on a convenablement loué son génie, qui est de premier ordre, il reste à expliquer pourquoi son œuvre nous est devenue si lointaine, tandis que les

vers de Malherbe, de Corneille et de Racine semblent écrits d'hier. Quoi qu'il en soit, le volume de M. Dreyfus-Brisac, qui était un assez modeste volume, contribuait à cette œuvre de réhabilitation. Et il n'était pas mal à propos d'insinuer que, si nous ne lisons plus guère Ronsard dans son propre texte, un peu de son invention poétique est arrivé jusqu'à nous par ce que ses successeurs ont retenu de lui. Comme c'est l'habitude, et pour forcer l'attention, l'auteur des *Classiques imitateurs* avait outré l'idée jusqu'au paradoxe et le paradoxe jusqu'à la gageure. Cela fit sourire quelques lettrés. Ces « cuistres, » comme dit M. Dreyfus-Brisac, lui firent compliment de son ingéniosité. Ce fut sa perte.

Il recommença. Un second volume, lourd de ses trois cent soixante pages, fut jeté à la tête de ceux qui conservent pour Nicolas un peu de ce respect qu'affichait Voltaire. Si d'ailleurs ces attardés se plaisent encore dans la compagnie de Boileau, c'est pour une raison un peu inattendue, quoique honorable pour leurs mœurs : « A défaut d'autres maîtresses quelquefois, nos maîtres se pâment devant les charmes de Boileau, et leur adoration aveugle prête à la laideur même un air de beauté. » C'est à nous dessiller les yeux et à nous désenchanter que devait servir ce livre : *Un faux classique, Nicolas Boileau.* Il y est parlé sans superstition du régent du Parnasse. Roi des plagiaires, c'est lui qui, sans scrupule, prend à l'un l'idée, à l'autre l'épithète, s'approvisionne de métaphores chez Ronsard, de périodes chez Balzac, de tours et de mots chez tout le monde ; il reste bouche bée et trébuche, s'il n'a pour se soutenir *Moïse* ou la *Pucelle*, et, s'il n'est animé du souffle de Brébeuf,

Sa cervelle en travail ne saurait pondre un œuf.

Ses rimes sont aussi pauvres que son vocabulaire. Son *Ode à Namur* est ridicule. Dans son *Art poétique*, « ce qu'on peut noter de mieux, ce sont quelques passages où les satiriques anciens sont assez bien caractérisés, les deux vers sur Perse, par exemple. Et encore... » Le *Lutrin* est son meilleur ouvrage, et il est fait de morceaux d'emprunt et de pièces rapportées. L'influence de Boileau ? Elle a été déplorable, quand elle n'a pas été nulle : « A quoi ont abouti les préceptes vagues et généraux, les lieux communs de son *Art poétique ?* Le théâtre de Crébillon et de Voltaire vaut-il celui de Corneille ?... Le vrai produit de Boileau c'est Delille, qui, comme poète, lui est à peine inférieur, et qui avait plus d'esprit. » Une fois qu'on a réduit en poussière l'œuvre de Boileau et fait toucher terre au satirique, au critique et au poète, le meilleur de la

besogne n'est pas fait, car il reste à dénoncer le caractère de l'homme, qui était ce qu'il y avait chez lui de plus piètre et sur quoi il est prodigieux qu'on ait pu si longtemps et si complètement s'abuser. Sa franchise tant vantée n'était que duplicité, son indépendance n'était que servilité, sa brusquerie un prétexte à se ranger du côté du plus fort :

Pour attaquer Molière il attend qu'il soit mort.

Apparemment l'auteur fait ici allusion aux vers fameux :

Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière...

Et ces vers avaient passé jusqu'à présent pour être une protestation généreuse, et un acte de courage ; mais il n'est que de s'entendre... A l'appui de ces belles choses vient le volume, composé de citations où les vers de Boileau sont rapprochés de passages de Ronsard, d'Arioste, de Cervantès, de Saint-Amant, de Balzac, de Scudéry, de Brébeuf, de Chapelain, etc.

Incontinent suivit la *Clef des Maximes de La Rochefoucauld :* M. Dreyfus-Brisac tenait une veine, il ne la lâchait pas. Il est bien vrai qu'il y a, au sujet des *Maximes* de La Rochefoucauld, un problème. Ce n'est pas un très grand problème et de ceux à la solution desquels nous nous acharnions avec passion. Car ceux qui tiennent La Rochefoucauld pour un « penseur d'une originalité foncière » ne sont pas légion, et M. Dreyfus-Brisac ne court pas beaucoup de risques à les pourfendre. Mais ce grand seigneur qui avait été mêlé à tant d'intrigues, qui avait fait, à ses dépens, connaissance si intime avec le cœur de la femme et avec l'esprit de la Cour, a-t-il, dans ses aphorismes, dépassé son expérience personnelle? S'est-il borné à mettre en maximes la substance de ses *Mémoires*, ou son recueil a-t-il une portée générale et contient-il une philosophie? Y a-t-il, comme on se plaît à le répéter, un système de La Rochefoucauld, ou l'ami de Mme de Sablé a-t-il été moins dupe que nous ne le sommes de la valeur et de la portée d'un divertissement de société où il excellait? Et encore, comment se fait-il que ce petit livre où il y a tant de réflexions banales et de purs paradoxes, ait eu en son temps, un succès si vif, et qu'il continue à tenir dans l'estime des lettrés une place un peu disproportionnée avec sa substance? A ces questions M. Dreyfus-Brisac ne répond rien; mais il relève dans Sénèque, Aristote, Montaigne, Charron, Baïf, Bussy-Rabutin, Esprit, Le Pays, etc., des

maximes qui ont quelque air de famille avec celles de La Rochefoucauld. Comme si celui-ci s'était vanté de n'avoir jamais lu aucun des moralistes qui l'avaient précédé ! Et comme si tous ses éditeurs n'avaient pas coutume de le confronter avec tous ses confrères en scepticisme ! Cette clef des *Maximes*, c'est la clef pour serrures de portes ouvertes (1).

Et voici, pour continuer la série de ce que M. Dreyfus-Brisac appelle complaisamment des « études littéraires comparées » : *Plagiats ou réminiscences, ou le jardin de Racine.* D'un adversaire déclaré de Boileau, on ne peut attendre une admiration forcenée pour les vers de Racine. Nous souhaiterions seulement que le parti pris lui eût inspiré quelque argument encore inédit, et l'eût mis sur la piste de quelque objection qui lui fût personnelle. Les détracteurs systématiques et les esprits faux ont leur rôle dans l'histoire des œuvres d'un écrivain. Leurs attaques ont leur manière d'utilité : elles provoquent la riposte. L'effort qu'on fait pour y répondre est salutaire : en nous obligeant à pénétrer plus profondément dans le génie d'un auteur, il nous aide à y faire de nouvelles découvertes. C'est ainsi que se renouvelle l'étude des maîtres, que ce soit un Racine ou un Victor Hugo, et un Dante ou un Shakspeare. Ce qui ne sert à rien, c'est de reprendre de vieilles querelles, vidées depuis longtemps, et de res-

(1) Comme Sainte-Beuve se plaisait à glisser, entre deux articles de critique, quelques vers de sa façon, M. Dreyfus-Brisac, entre des *Mimes* de Baïf et des *Maximes* de la Rochefoucauld insère quelques aphorismes versifiés qu'il intitule : *Nouveaux Mimes* et dont il nous laisse à deviner l'auteur. En voici de politiques :

Les alliances ni les guerres
N'ont jamais été populaires ;

d'humoristiques :

L'homme est brutal, la femme vexe
Mais la douceur n'a pas de sexe ;

de réalistes :

On mange au spectacle des sous,
On secoue au logis ses poux ;

de poétiques :

En regardant une jeune Arabe battre son linge :

Nous avons des yeux pour brûler
Nous avons des pieds pour fouler.

de satiriques :

Un salon n'est pas où l'on cause
L'un y pose et l'autre s'impose.

etc. Mais M. Dreyfus-Brisac est-il bien sûr d'échapper lui même à sa propre critique et de ne pas s'exposer au reproche de plagiat ou de réminiscence? Ces vers ne nous semblent pas d'une facture nouvelle, et, sauf erreur, ils ressemblent furieusement à ceux qui se déroulent sur certaines banderoles pour la joie et l'instruction des enfans.

sasser des reproches dont il a été fait définitivement justice. Ce qui est pur bavardage et temps perdu, c'est d'aller recueillir chez Saint-Evremond, chez Voltaire, chez les romantiques, chez Taine et généralement chez tous ceux à qui a manqué l'intelligence du théâtre de Racine, des opinions qui ont fait leur temps. Qui aurait le courage aujourd'hui de partir en guerre contre Racine, sous prétexte que son Achille ressemble mal à celui d'Homère? Qui ne sait qu'il y a, à propos de l'emploi de l'histoire dans notre tragédie, toute une question qu'on ne tranche pas d'un mot? Qui prétend encore que le personnel du théâtre de Racine soit modelé tout juste sur celui de la Cour de Louis XIV, au lieu d'y reconnaître la vivante image de passions qui sont de partout et de toujours? C'est pourtant cette défroque et ce sont ces laissés pour compte de la critique d'antan que M. Dreyfus-Brisac endosse, et qui lui font l'effet du neuf. Soyons justes, toutefois, et convenons que son morceau sur Racine contient, à tout le moins, un trait qui est bien à lui. Nous citons :

> Si Phèdre fait pleurer, Hippolyte fait rire,
> Tragique parodie où dans sa déraison
> Point déjà d'Offenbach le masque à l'horizon.

Quand un lecteur français — et qu'il ait ou non dirigé une Revue d'enseignement, — discerne, à travers l'harmonie des vers de Racine, les flonflons de l'orchestre d'Offenbach, et quand pour lui la psychologie d'un des plus subtils connaisseurs des âmes se traduit par les pitreries des Baron et des Brasseur, celui-là nous ne songeons plus même à le blâmer; nous ne savons que le plaindre.

L'auteur des *Études littéraires comparées* est d'ailleurs en trop beau chemin pour qu'il puisse s'arrêter. Déjà d'un doigt sûr il désigne les « plagiats » de Bossuet. Car le panégyriste de Condé a dit : « Aussi, vers les premiers jours de son règne, à l'âge de vingt-deux ans, le duc conçut un dessein où les vieillards expérimentés ne purent atteindre. » Or avant lui, Voiture, dans la lettre de la carpe au brochet, avait écrit : « N'étant qu'un jeune brochet comme vous êtes, vous avez une fermeté que les plus vieux esturgeons n'ont pas, et vous achevez des choses qu'ils n'oseraient avoir commencées. » L'imitation n'est-elle pas flagrante? Mais si l'on retire des ouvrages de Bossuet, avec tout ce qu'il a pillé des Pères et des anciens, ce qu'il a dérobé subrepticement à Voiture, à Patru, et sans doute à d'autres encore, c'est alors qu'il nous apparaîtra sous son véritable aspect, c'est-à-dire dans toute sa misère. Ainsi, prosateurs aussi bien que poètes, ils sont tous passés à

ce crible impitoyable. Gens d'église, gens du monde, gens de théâtre, chacun aura son tour. Ne nous dit-on pas que M. Dreyfus-Brisac a découvert dans un certain Plaute des scènes entières de Molière, et qu'il est à la veille de soutenir, avec preuves à l'appui, que La Fontaine avait lu Ésope ?...

Certes il ne saurait être question de promener le lecteur à travers ce fouillis de citations, où on en glane à peine quelques-unes d'intéressantes. Il faut pourtant en donner deux ou trois échantillons, pris entre cent autres, pour montrer jusqu'où peut aller la puérilité des rapprochemens ou la fureur du remplissage. Si Ronsard a écrit :

> Car tout ce que nature et le ciel plus bénin
> Donne pour ornement au sexe féminin,
> Cette dame l'avait;

comment voir, dans cette phrase prosaïque et pénible, l'original du vers de Malherbe :

> Je sais de quels appas son enfance était pleine ?

Si Ronsard se plaint que

> La faveur qui les fautes efface
> Fait que le sot pour habile homme passe,

quelle analogie offre cette remarque avec l'adage de Boileau dont le sens est tout différent :

> Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire?

Voici une série de rapprochemens entre des vers de la *Phèdre* de Racine et des vers de Desportes :

> Desp. — Je disais toute nuit, furieux de pensée.
> Phè. — Sors traître, n'attends pas qu'un père furieux.
>
> Desp. — Horrible de fumée et de bruit effroyable.
> Phè. — Un effroyable cri sorti du fond des flots.
>
> Desp. — La mort et ma douleur sont sans comparaison.
> Phè. — La mort est le seul dieu que j'osais implorer.
>
> Desp. — J'ai fait trembler de peur la France épouvantée.
> Phè. — Et m'arrachant des bras d'Œnone épouvantée.

On aura remarqué que ces vers, qui n'ont entre eux aucun rapport ni de pensée ni d'expression, sont accolés deux à deux uniquement

parce qu'un même mot s'y rencontre. A la place des vers de Desportes, on aurait pu transcrire tous les vers de la langue française où se trouvent les mots *furieux*, *effroyable*, *mort*, *épouvantée;* ils y auraient été aussi justement à leur place. Eh quoi! un mot, un seul mot, peut faire du plus original auteur un pâle copiste! Parce que Boileau a dit, après Saint-Amant : « Adieu Paris, » Boileau est l'imitateur de Saint-Amant! Cela désarme. Car il est de toute évidence qu'on ne peut ni souhaiter le bonjour à personne, ni le saluer d'un « Dieu vous bénisse! » ni éternuer, ni se moucher, sans être le plagiaire de quelqu'un.

Au surplus, ce n'est pas seulement l'application de cette méthode de discussion qui est excessive, c'est la méthode elle-même qui est ruineuse. Quel profit en attendre, et quelle arme serait plus inoffensive? Personne n'a jamais nié que les classiques ne fussent de grands emprunteurs, à commencer par les classiques eux-mêmes. De Malherbe à André Chénier, ils ont revendiqué le droit de s'approprier ce qui de l'œuvre de leurs prédécesseurs pouvait passer utilement dans leur œuvre. Au besoin, ils se sont empressés de signaler au critique mal averti l'endroit dont ils avaient tiré quelque profit. Nous savons tous qu'il n'y a pas une fable de La Fontaine qui ne soit imitée, s'il n'y a presque pas une scène de Molière dont on ne puisse trouver avant lui l'indication. Nous savons ce que Corneille et Racine et Boileau et La Bruyère doivent tant aux anciens qu'à leurs prédécesseurs immédiats. Tout le monde a disserté sur les mots fameux : « Je prends mon bien où je le trouve... Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau, la disposition des matières est nouvelle... Horace ou Despréaux l'a dit avant vous. Je le crois sur votre parole; mais je l'ai dit comme mien. Ne puis-je pas penser après eux une chose vraie et que d'autres encore penseront après moi? » Nous sommes ici au cœur même de la théorie classique et rien ne la caractérise mieux que cette façon de maintenir l'originalité dans l'imitation, et de comprendre le mécanisme de l'invention. Persuadés que l'objet de la littérature est la vérité et que cette vérité est la même pour tous, que l'idée fait partie du fonds commun et ne devient la propriété de chaque écrivain qu'autant qu'il en a découvert l'expression exacte, ils se sont efforcés de porter à la perfection ce que d'autres avaient esquissé avant eux et de dégager de la série des ébauches l'effigie parfaite et durable. C'est par là qu'ils ont mérité de devenir des classiques.

Et c'est par là qu'ils s'opposent à tous ceux avec qui on voudrait, par un jeu d'analogies superficielles, les mêler et les confondre. Car

c'est une question secondaire de savoir si Boileau a été plus ou moins impartial à l'égard de Ronsard. Et qui donc s'est jamais piqué d'être impartial vis-à-vis de ceux dont il venait combattre les théories et renverser l'idéal? Ce qui est certain c'est que la conception artistique de Boileau est justement l'opposé de celle de Ronsard. Celui-ci préconise une forme d'art qui n'est que l'expansion du moi, et qui a pour règle souveraine la fantaisie de l'artiste; dédaigneux du vulgaire, il n'écrit que pour quelques-uns, et met son orgueil à se séparer de la foule; et tout embarrassé d'érudition, il retarde sa marche ou il alourdit son vol sous le poids d'un bagage scolaire. Boileau admire les anciens, non parce qu'ils sont les anciens, mais parce qu'ils peuvent nous guider dans cette étude de la nature à laquelle les modernes s'appliquent à leur tour; il se méfie d'autant moins du suffrage de la foule qu'il assigne pour règle à l'œuvre d'art les principes de la raison dont il sait que la valeur est universelle. Et que Boileau ait été d'une rudesse un peu incivile pour les Saint-Amant, pour les Brébeuf et autres pauvres sires, c'est ce qui était rendu nécessaire par l'urgence du danger qu'ils faisaient courir à notre littérature. Au cours des désordres de la Fronde, dans le désarroi d'une société tourmentée, sous l'influence d'un ministre italien et d'une reine espagnole, c'étaient tous les ennemis de notre esprit qu'on voyait une fois de plus se coaliser contre lui : c'étaient le romanesque et l'emphatique, et tout à la fois le précieux et le cynique. Grâce à Boileau, — qui sut les imposer à l'admiration publique, et leur imposer à eux-mêmes le respect de leur propre génie, — les Racine, les Molière, les La Fontaine ont pu, en quelques années, accomplir toute leur œuvre et développer tout leur mérite. Dans l'espace de ces quelques années qui enferment tout le siècle de Louis XIV, il s'est formé une littérature pure de toute influence étrangère où l'esprit français a donné l'expression la plus noble et la plus achevée de lui-même et par laquelle il a rayonné sur tout le monde civilisé.

C'est cette littérature dont on voudrait aujourd'hui contester les titres. C'est elle qu'on s'efforce de noyer dans ce qui l'a précédée, afin qu'elle disparaisse devant ce qui l'a suivie. La besogne à laquelle tâche M. Dreyfus-Brisac, d'autres y travaillent, chacun de son côté et par ses moyens; mais leur dessein à tous est le même et leur but est identique. Car voulez-vous savoir d'où procède cette levée de citations contre la littérature de 1660 ? Et voulez-vous savoir pourquoi ni Boileau ni Racine ne peuvent être tenus pour de bons poètes ? Savourez cette tirade : « Boileau... n'est que le ministre de Louis dans la lit-

térature. L'*Art poétique* est l'idéal rimé du Roi-Soleil. Maître de la fortune publique, de la vie, de la conscience, de la liberté de ses sujets et de ses courtisans prisonniers à Versailles, il impose à l'Académie ses choix... toutes les œuvres de morale, de philosophie, d'érudition, devenues plus tard classiques, sont composées pour l'éducation de ses héritiers présomptifs. La littérature de la fin du XVIIe siècle est commandée par Louis, fabriquée pour lui, appropriée à ses goûts et à ses besoins personnels... Les livres qui instruiront la jeunesse pendant des séries de générations, qui l'instruisent encore aujourd'hui, seront des *manuels du despotisme, et l'éducation de notre jeune république puisera aux mêmes sources que celle de nos anciens princes.* »

Tel est pourtant le crime des écrivains que le roi, de son côté, eut donc tort de protéger. Reconnaissans au prince qui leur assurait l'indépendance en les relevant de la domesticité des grands, et frappés de voir que sous son règne la France fût devenue la première nation de l'Europe, ils ont considéré qu'ils lui en devaient quelque gratitude, et ils ont laissé à d'autres le soin de flagorner, deux cents ans plus tard, notre *jeune république.* Ce n'est pas tout.

Dans Esther et dans Athalie
L'intolérance est anoblie...
Si Josabeth va de sa larme,
La Saint-Barthélemy nous charme.
C'est ainsi qu'un furtif poison
S'insinue en notre raison.

Et on s'attendait bien à voir la Saint-Barthélemy dans cette affaire. Eugène Scribe parut jadis un peu ridicule pour avoir reproché à Molière qu'il n'eût pas, dans quelqu'une de ses pièces et une douzaine d'années avant l'événement, protesté contre la révocation de l'édit de Nantes. Aujourd'hui il fait école. La méthode s'accrédite de chercher en dehors de la littérature des considérations pour en fausser l'histoire. Ils sont quelques-uns, — dans les régions mêmes de l'Institut et dans le monde de l'enseignement, — qui, pour donner satisfaction à leurs rancunes personnelles, ou faire leur cour aux puissans d'aujourd'hui, sont prêts à jeter par-dessus bord la meilleure part de notre patrimoine intellectuel. Il se peut que cette manœuvre soit d'une politique habile : ces procédés détournés sont indignes de la critique.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

A PROPOS D'UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE GIOTTO

Giotto, par M. B. de Sélincourt, 1 vol. in-8°, illustré. Londres, 1905.

Il y a plus de cent ans qu'un moine italien, le P. Guillaume della Valle, dans ses savantes et charmantes *Lettres Siennoises*, pour se justifier de préférer l'art de Sienne à celui de Florence, a osé affirmer que l'art de cette dernière ville « manquait de poésie : » affirmation qui, depuis lors, tout en condamnant les *Lettres Siennoises* au mépris universel, a valu à leur auteur, auprès des historiens et critiques d'art de tous les pays, une gloire du même genre que celle que s'est acquise chez nous, bien gratuitement, le P. Loriquet. Dénué de poésie, l'art qui a produit les Donatello et les Masaccio, les Verrocchio et les Pollaiuoli, pour ne point parler de ce Botticelli dont le nom seul suffit à éveiller en nous un parfum de subtile, profonde, et troublante beauté! Dans son enthousiasme aveugle pour la pieuse Sienne, le P. della Valle n'était-il donc jamais venu à Florence? n'avait-il pas vu ces incomparables chefs d'œuvre d'élégance poétique, la cathédrale de Sainte-Marie-de-la-Fleur, les Palais Médicis, Strozzi, et Pitti? Refuser le don de poésie à la « cité des fleurs, » c'était, en tout cas, un blasphème que seul un moine pouvait se permettre; et le fait est qu'un autre moine se l'était permis déjà, trois cents ans avant le P. della Valle, en des termes différens, mais non moins formels, et d'une signification toute pareille : le sauvage Savonarole, l'iconoclaste forcené qui contraignait les peintres florentins à brûler leurs tableaux sur la place publique!

Peut-être, cependant, le principal tort du P. della Valle n'était-il que

d'arriver en un mauvais moment. Car on peut bien dire que, pendant toute la durée du XIXe siècle, Florence a vraiment été, pour le monde entier, ce qu'elle avait été jadis pour le patriote Vasari : l'incarnation parfaite de tout art et de toute beauté. C'était assez qu'un Taddeo Gaddi, un Uccello, un Castagno, appartinssent à l'école florentine pour que l'on s'extasiât devant les plus médiocres morceaux de ces enlaidisseurs de la forme humaine : et les rêves les plus délicieux des vieux maîtres de Sienne, de Vérone, de Milan, étaient délibérément sacrifiés au profit du moindre vestige de fresques de Sainte-Marie-Nouvelle ou de la Trinité. Encore était-ce surtout, précisément, la « poésie » que l'on s'obstinait à vouloir goûter dans l'art de Florence : à tel point que le mot « florentin » était devenu synonyme du plus pur idéal de charme délicat et de grâce féminine. Parce que Florence avait été la patrie de Dante et de Pétrarque, parce qu'ensuite les Médicis en avaient fait comme un musée de l'art italien de la Renaissance, et parce qu'enfin d'illustres touristes anglais s'étaient plu à représenter Botticelli comme le type le plus achevé de la peinture « préraphaélite, » on s'était accoutumé à admettre, d'avance et sans discussion possible, que tout ce qu'avait produit cette ville bienheureuse devait être profondément imprégné de beauté poétique. Mais, depuis quelques années, l'opinion des critiques, et du public même, a manifestement commencé à se ressaisir. Des quatre coins de l'Europe, des protestations se sont élevées, non point contre la suprématie artistique de Florence, mais contre les motifs sur lesquels on l'établissait et contre le caractère qu'on lui attribuait. Et les yeux se sont rouverts. On s'est aperçu que, pour être un chef-d'œuvre d'ingéniosité scientifique, — et pour porter un nom ravissant, — la cathédrale de Florence n'en restait pas moins un édifice plus imposant qu'agréable ; que les palais florentins avaient plutôt la beauté de magnifiques prisons que de résidences princières ; et que, avec tout le génie des Donatello et des Masaccio, des Pollaiuoli et des Verrocchio, et de la plupart des grands maîtres florentins jusqu'au XVIe siècle, sans excepter même le troublant Botticelli, quelque chose manquait à leurs œuvres qui se trouvait dans l'œuvre, infiniment moins savante, d'un Simone Memmi ou d'un Stefane da Zevio, d'un Vital de Bologne ou d'un Borgognone. Oui, quelque chose manque à ces belles œuvres florentines pour être tout à fait belles : et l'on a de plus en plus nettement l'impression que ce qui leur manque est, tout au juste, cette « poésie » dont le P. della Valle, après Savonarole, a osé leur reprocher d'être dépourvues.

Je sais qu'il est fort difficile de définir exactement en quoi consiste la « poésie » dans les arts plastiques. Mais c'est chose incontestable qu'elle peut y exister, et qu'il y a eu des « poètes » et des « prosateurs » dans la peinture comme dans la musique, et comme dans les genres littéraires où l'on écrit en prose. Rembrandt et Ruysdaël, par exemple, sont certainement des poètes, et les seuls poètes de la peinture hollandaise, bien qu'ils aient traité les mêmes sujets que les Franz Hals ou les Hobbema. Mozart et Joseph Haydn ont employé la même langue musicale, dans des formes pareilles : et personne, je crois, ne pourra nier que la différence entre eux tienne surtout à ce que Mozart est, au contraire de Haydn, un « poète. » Pareillement, en peinture, on semble dès maintenant s'accorder à reconnaître que les vieux Siennois ont été des « poètes ; » ils l'ont été à des degrés divers, suivant la diversité de leur inspiration et de leur talent : mais tous, depuis les Memmi jusqu'à Sodoma, — car ce Piémontais a été vraiment le dernier interprète de l'âme artistique de Sienne, — tous ont en commun un certain charme que nous ressentons sans parvenir à l'expliquer, et que nous sommes invinciblement tentés d'appeler « poétique. » Ou plutôt, ce charme, s'il est difficile à expliquer, n'est pas inexplicable. Un « poète, » dans tous les arts, est un homme qui, au contact de la réalité, éprouve naturellement des sensations ou des émotions plus « belles » que l'ordinaire des hommes, et dont l'âme possède ainsi, d'instinct, le don d'embellir pour nous la réalité. Un Corrège ou un Raphaël voient dans la figure humaine une beauté de lignes, de lumière, ou d'expression, que nos yeux plus prosaïques n'y aperçoivent point : et c'est cette beauté que la plupart des artistes de Florence, sculpteurs et peintres, n'ont pas voulu ou n'ont pas su découvrir, durant les deux premiers siècles de leur glorieuse histoire. Merveilleusement doués pour l'observation et le calcul, maîtres incomparables de l'anatomie et de la perspective, leur bon sens de bourgeois, encouragé par le goût tout positif d'une race de boutiquiers, s'est toujours trop attaché à l'aspect matériel et habituel des choses pour leur laisser le moyen, ou même le désir, de chercher sous cet aspect extérieur une réalité plus profonde. Leur art est souvent d'une force et d'une vérité merveilleuses : mais il est en « prose, » il ne nous offre jamais le délice mystérieux que gardent pour nous les inventions les plus naïves d'un maître de Vérone, ou de Pérouse, ou de Sienne. Aucune place n'y est faite au rêve ; l'émotion, souvent très forte, n'y est jamais proprement touchante ; et il n'y a pas jusqu'à la piété qui, chez les plus pieux, n'échoue à s'exprimer religieusement.

« Quelque savans et habiles que vous soyez, disait Savonarole aux artistes florentins, la véritable beauté est absente de vos œuvres : cette beauté qui est faite, avant tout, de lumière, et qui sait unir harmonieusement l'âme et le corps de l'homme, pour y rendre visible à nos yeux le reflet divin ! » Car on s'est aperçu aussi que Savonarole, en fin de compte, et malgré la ferveur de son christianisme, n'a nullement été l'iconoclaste fanatique qu'on avait supposé, et que, bien loin de vouloir détruire les belles œuvres d'art, peu d'hommes ont aussi passionnément travaillé à en susciter de nouvelles, pour la gloire de Dieu.

Mais si l'art de Florence, dans son ensemble, mérite les reproches qu'il a reçus de Savonarole et du P. della Valle, et si, malheureusement les « poètes » y sont rares, c'est cependant de lui que sont sorties quelques-unes des œuvres les plus profondément poétiques de toute la peinture. Par cela même que l'éducation artistique, à Florence, était plus solide que nulle autre part, plus savante, plus habituée à l'observation scrupuleuse de la réalité, il a suffi qu'un poète surgît, dans la ville de Dante, pour qu'aussitôt son rêve se trouvât muni des moyens d'expression les plus variés et les plus parfaits. Tel fut le cas, notamment, pour le plus grand poète d'entre tous les peintres, Fra Angelico. Longtemps les critiques d'art « distingués » ont fait mine de le dédaigner, faute de trouver chez lui la « science » qui les émerveillait chez un Castagno ; et ses admirateurs, d'autre part, l'ont loué d'avoir vécu hors du monde, étranger aux soucis vulgaires du métier de peintre : mais, là encore, on reconnaît aujourd'hui qu'on s'était trompé, les uns et les autres, et que l'éminente supériorité de Fra Angelico sur ses frères en poésie, les Sano di Pietro et les Borgognone, vient surtout de ce que, avec son éducation florentine, il a su rester peintre tout en étant poète, appuyer sur terre les visions qu'il créait, et joindre à son génie poétique tout le savoir et toute l'adresse d'un parfait ouvrier. Un poète aussi, tout au moins d'intention, ce Fra Bartolommeo qui, cinquante ans après l'Angelico, a essayé de réaliser, dans la peinture, l'idéal chrétien de Savonarole. Sa fresque du *Jugement dernier*, son petit diptyque des Offices, ses *Deux Saintes* de Lucques, chacune de ces œuvres est un effort nouveau pour transfigurer la réalité habituelle, en la pénétrant de cette « lumière » divine qui est proprement l'essence de toute beauté poétique : et si, hélas ! le résultat obtenu ne répond pas toujours à ce noble effort, si l'éducation réaliste et scientifique de Fra Bartolommeo pèse trop lourdement sur lui pour lui permettre de voler aussi haut

qu'il souhaiterait, ce n'en est pas moins à cette éducation qu'il doit d'atteindre, par instans, à une expression tout ensemble vivante et religieuse dont on aurait peine à trouver ailleurs un équivalent. Fra Angelico, Fra Bartolommeo : nous n'avons pas le droit de refuser complètement le don de poésie à une ville qui nous a légué ces deux peintres-poètes. Et Florence nous en a légué un troisième encore qui, dans son genre, dépasse en grandeur et en beauté poétiques tout ce qu'ont produit les autres écoles italiennes : ce vénérable Giotto, « père de la peinture, qui n'a enfanté la peinture que pour l'employer à la traduction de son rêve chrétien, pour en faire un nouvel et magnifique instrument d'expression mystique.

Encore faudrait-il savoir, tout d'abord, si Giotto a été véritablement le « père de la peinture. » Mérite-t-il l'éloge que lui a solennellement accordé Ange Politien, dans son inscription latine de la cathédrale de Florence, « d'avoir été celui par qui la peinture, morte, a ressuscité? » Quatre siècles ont répondu affirmativement à cette question : mais, en fait, ce n'est pas chose impossible qu'ils se soient trompés. Que le puissant génie de Giotto ait exercé sur la peinture italienne une influence énorme, et dans l'Italie tout entière, cela nous paraît être à jamais hors de doute : mais l'a-t-il créée, comme on l'a toujours cru, ou bien existait-elle déjà avant lui, et son rôle s'est-il borné à la développer? A Florence, certainement, elle n'existait pas avant Giotto : en vain l'on y chercherait la trace d'un art intermédiaire entre le style tout archaïque de l'école qui porte le nom de Cimabue et le grand style, déjà tout moderne, de l'école *giottesque*. Aussi comprend-on que Vasari, avec son habitude de tenir Florence pour le centre du monde, nous ait représenté la peinture nouvelle comme jaillie, toute constituée, du cerveau de Giotto. Quand nous comparons, au Louvre, la *Vierge Glorieuse* de l'école de Cimabue et le *Saint François* attribué à Giotto, — et peint, probablement, par un élève, dans l'atelier du maître (1), — un tel abîme sépare les deux œuvres que nous avons aussitôt l'impression que Giotto a créé, de toutes pièces, la peinture moderne. Ou plutôt, non : nous avons l'impression que l'abîme est trop profond pour que le génie d'un seul homme ait suffi à le combler. Entre la *Vierge Glorieuse* et le *Saint François*, nous ne pouvons nous empêcher

(1) Les deux seules peintures qui puissent être raisonnablement attribuées à Giotto, hors de l'Italie, sont, à Munich, deux petits panneaux figurant la *Cène* et le *Christ en Croix*. Je m'étonne que M. de Sélincourt, dans son livre, n'en ait pas fait mention.

de supposer qu'il a dû y avoir une transition, et que, puisque cette transition ne se trouve pas à Florence, le jeune Giotto a dû s'instruire dans quelque autre ville, où déjà des peintres avaient commencé à s'émanciper des formes byzantines.

Ces peintres ont existé, en effet; et leur œuvre n'a pas entièrement péri. Nous la rencontrons, par exemple, à Assise, dès notre entrée dans l'Église Supérieure de Saint-François, lorsque nous venons voir, dans cette vénérable église, les premières peintures authentiques de Giotto. Nous découvrons là une série de *Scènes de l'Ancien Testament* qui, évidemment antérieures aux débuts de Giotto, et se rattachant encore de très près aux mosaïques de l'ancienne école, ont déjà pourtant quelques-uns des principaux caractères de l'école nouvelle, et, à coup sûr, relèvent déjà plutôt de celle-ci que de l'autre. Liberté de la composition et naturel des mouvemens, justesse du dessin, individualité et vie des expressions, tout, dans ces fresques, annonce et prépare celles que va nous montrer Giotto, sur les mêmes murs. On n'a point manqué, d'ailleurs, de les lui attribuer : mais rien n'y révèle son génie, qui se fait voir tout de suite dans tout ce qu'il a touché. Et ces fresques ne sont pas, non plus, de Cimabue : elles diffèrent trop de toutes les œuvres, qui, à Florence, sont assignées à ce maître. L'homme qui les a peintes, à coup sûr, avait appris son art ailleurs qu'à Florence.

Et j'ajoute que, à défaut de certitude, nous pouvons deviner où il l'a appris. Car si Florence ne nous offre, comme je l'ai dit, aucune trace d'une transition entre le style de Cimabue et celui de Giotto, cette trace subsiste, au contraire, et se manifeste à nous très expressément, dans plusieurs mosaïques et fresques des vieilles églises de Rome, notamment à Sainte-Marie-du-Transtévère et à Sainte-Cécile. Dans cette dernière église, surtout, on vient très heureusement de mettre au jour de grandes fresques, un *Jugement dernier* et deux scènes de l'*Ancien Testament*, qui ont dû être peintes, elles aussi, avant les débuts du jeune Giotto, et qui, de même que les fresques de l'Église Supérieure d'Assise, relèvent déjà directement de la peinture moderne. Ces fresques sont-elles, ainsi que le déclarent Ghiberti et Vasari, du maître romain Pietro Cavallini, dont Vasari nous affirme, par ailleurs, qu'il a été l'élève de Giotto? En tout cas, elles ne sont pas d'un élève de Giotto, qui avait à peine plus de vingt ans quand elles furent peintes. Elles sont d'un homme qui a précédé le maître florentin, et qui sûrement, à Rome ou à Assise, lui a frayé la voie qu'il n'a plus eu qu'à suivre. Et cet homme lui-même, d'ailleurs, n'a fait déjà

que suivre une voie frayée avant lui : car, de plus en plus, la conviction s'impose à nous qu'une grande école de mosaïstes et de peintres à fresque existait à Rome, dès le milieu du XIIIe siècle, qui avait définitivement commencé à s'affranchir des traditions byzantines, pour créer un style plus libre, plus vivant, plus pénétré d'observation personnelle. C'est de cette école qu'est sorti Giotto : il n'a pas « ressuscité » la peinture, pour immenses que soient les services qu'il lui a rendus ; et voilà encore une déception à laquelle les partisans de la suprématie artistique de Florence seront désormais forcés de se résigner !

La déception sera du reste beaucoup moins pénible pour ceux qui, sans aucun parti pris de race ni d'école, se contentent d'admirer le génie de Giotto ; et ce génie aura même de quoi les toucher davantage, dépouillé d'une fausse gloire qui risquait de leur cacher sa véritable grandeur. *In cujus pulchritudinem ignorantes non intelligunt, magistri autem artis stupent,* écrivait Pétrarque, dans son testament, d'une *Vierge* de Giotto qu'il léguait à son ami Francesco de Carrara. Le fait est que peu d'œuvres ont été aussi mal comprises que celle du célèbre fondateur de l'école florentine, et qu'il n'y a pas jusqu'aux « maîtres de l'art » qui ne l'aient louée pour des mérites tout autres que les siens. Ainsi Vasari, dans sa description du fameux *Repas d'Hérode*, à Santa-Croce de Florence, s'émerveille de « la façon vivante dont le peintre a su représenter les danses et les sauts d'Hérodiade, ainsi que l'empressement de quelques serviteurs, occupés au service de la table : » tandis qu'en réalité, dans la fresque de Giotto, Hérodiade se tient immobile, et les serviteurs, interrompant leur travail, ne s'occupent qu'à considérer la tête de saint Jean, que le bourreau vient d'apporter à la table d'Hérode. Non seulement Giotto n'a pas « inventé » la peinture moderne ; non seulement ce n'est pas lui qui y a introduit, sous prétexte de vérité, cette fâcheuse représentation de petits détails étrangers aux sujets traités : le progrès qu'il lui a fait faire n'a consisté, pour ainsi dire, qu'à l'empêcher d'avancer trop vite dans la voie « réaliste » où elle s'était engagée.

C'est ce qu'a essayé de nous démontrer un écrivain anglais, M. de Sélincourt, en analysant l'une après l'autre les quatre grandes œuvres qui nous restent de Giotto : les fresques d'Assise, le *Ciborium* de Saint-Pierre de Rome, les fresques de l'Arena de Padoue, et celles de l'église Santa-Croce de Florence. Ayant à écrire une biographie de Giotto, dont nous ne savons rien que ce que nous apprennent ces œuvres merveilleuses, M. de Sélincourt s'est borné à nous parler

d'elles : mais il l'a fait avec un goût si fin et une émotion si sincère que son livre, d'ailleurs fort bien écrit et d'un grand charme de style, est peut-être le seul qui nous permette de connaître exactement le rôle historique et la vraie valeur artistique du maître florentin. Pour la première fois, grâce à M. de Sélincourt, nous apercevons nettement la marche qu'a suivie Giotto, dans le développement ininterrompu de son art, depuis le *Saint François* d'Assise (vers 1290) jusqu'à celui de Florence (vers 1320) : un travail continu de simplification, de concentration, de subordination de la réalité extérieure au sentiment poétique. Nous voyons pourquoi ce prodigieux ouvrier, le plus habile et le plus savant de toute l'histoire des arts, a constamment dédaigné de perfectionner, au sens réaliste, la représentation du paysage, des architectures, de tous ces accessoires qui allaient ensuite devenir l'objet favori de l'étude des peintres florentins, pour n'employer tous ses soins qu'au perfectionnement de la signification expressive de la figure humaine. La différence essentielle que nous sentions vaguement entre l'idéal de Giotto et celui de ses successeurs, M. de Sélincourt nous l'explique par une abondante série d'exemples précis, nous aidant, par là, à mieux comprendre ce que le vieux maître a eu d'unique et d'inimitable. Voici, notamment, ce qu'il nous dit de son « réalisme : »

Giotto est communément appelé un « réaliste : » mais encore devons-nous bien définir le sens où ce titre peut lui être donné. Car il y a plusieurs espèces de réalistes. L'espèce la plus banale est celle de l'homme qui est lié à ses sensations, et ne croit qu'aux seules choses qu'il peut toucher ou sentir. Cependant il y a d'autres hommes qui croient que les pensées de l'esprit et les émotions du cœur, à la fois sous leurs formes les plus simples et les plus exaltées, sont réelles aussi, bien qu'on ne puisse pas les toucher. Et c'est à cette seconde classe d'hommes qu'appartient Giotto : l'intérêt qu'il porte à l'attitude ou au mouvement du corps dépend du degré où ils sont capables d'exprimer l'état de l'esprit ou du cœur. Ainsi, lorsqu'il se trouve avoir à représenter un événement d'une importance uniververselle, comme la Nativité, il oublie toute la curiosité qu'il peut prendre, en d'autres temps, aux dimensions ou à la forme du corps humain, et se demande simplement de quelle manière il pourra disposer ce corps pour lui faire signifier les qualités plus subtiles qui rendent unique et sacré l'événement qu'il veut peindre. De même encore lorsqu'il est appelé à traiter la Crucifixion. Duccio, son grand contemporain siennois, est considéré d'ordinaire comme n'ayant rien d'un « réaliste; » et pourtant des critiques, récemment, ont mis sa *Crucifixion* de Sienne au-dessus de celle de Giotto à Padoue, en affirmant qu'elle donnait, du sujet traité, une représentation plus réelle. Or, dans la *Crucifixion* de Duccio, le Christ est entouré des deux voleurs, et sa figure ne se distingue absolument de celle de ses deux com-

pagnons de supplice que par l'auréole peinte derrière sa tête, et l'envolée des anges au-dessus de la croix. Le fait central, le seul fait d'une réalité essentielle, n'est pas exprimé. Pour Giotto, au contraire, la première nécessité est de nous faire voir, dans la crucifixion du Christ, les aspects qui la distinguent de l'exécution d'un malfaiteur. Il n'ignore point les images qui s'associent d'ordinaire à une scène de mort aussi douloureuse, mais il se refuse délibérément à insister sur elles, pour ne point divertir nos âmes de la vérité plus rare, plus profonde, qu'il a entrepris de leur présenter. Mille hommes ont péri sur la croix, et l'horreur, l'agonie, ont été les mêmes pour tous : mais le Christ seul, entre eux tous, était un Dieu, et n'est mort ainsi que pour nous sauver.

Un poète chrétien, voilà ce qu'a été proprement Giotto. Il a voulu donner une voix aux murs des églises, afin que, mêlée aux chants liturgiques et aux hymnes populaires, elle emportât les cœurs jusqu'au trône de Dieu. Et cette voix chante encore, continue à remplir sa pieuse mission. Je connais au monde peu de temples plus profondément imprégnés de foi que la petite église déserte de Padoue où Giotto évoque devant nous, dans toute sa longue suite, le drame de la vie et de la mort du Christ. Nulle part ailleurs, pas même dans les cellules et les cloîtres du Couvent de Saint-Marc, nous ne sentons plus vivement tout ce que ce drame a eu de surnaturel, à la fois de simple et de sublime, de supérieur à nous et d'important pour nous : si bien qu'il ne faut pas moins que la vue des fresques du jeune Mantegna, dans l'église voisine, pour nous réveiller tout à fait de notre rêve mystique, en nous rappelant que la peinture sait aussi célébrer la beauté terrestre, et tirer de notre réalité même un ravissement pour nos yeux. Mais plus grand encore, et infiniment plus cruel, est le contraste que nous éprouvons lorsque, dans l'église Santa-Croce de Florence, au sortir des deux chapelles décorées par Giotto, nous pénétrons dans celles où s'étale l'œuvre de ses élèves et continuateurs immédiats, les Giottino et les Gaddi, les Giovanni da Milano et les Gerini. Le chant s'arrête, pour être remplacé par un bavardage puéril et confus. Sous prétexte de nous représenter des scènes de l'Évangile ou de la vie des saints, on nous débite toute sorte d'anecdotes sans intérêt pour nous (1). Hérodiade se remet à danser, en présence de la tête coupée de saint Jean-Baptiste et les serviteurs s'empressent à essuyer les plats. Et notre ennui s'aggrave encore de l'impression que toutes ces histoires nous sont contées dans la même langue dont s'est

(1) Rien n'est plus instructif, à ce point de vue, que de voir les déformations « réalistes » infligées à la pensée de Giotto par ceux de ses élèves qui, à Assise, ont voulu reproduire ses fresques de Padoue.

servi, tout à l'heure, l'admirable Giotto pour nous attendrir sur la mort de saint François d'Assise, ou pour proclamer l'ascension triomphale de l'évangéliste saint Jean.

C'est que l'aventure est arrivée à Giotto qui devait arriver plus tard à Raphaël, à Mozart, qui arrive fatalement à tous les grands poètes. *In cujus pulchritudinem ignorantes non intelligunt :* leurs successeurs ne les ont pas compris, et, naïvement, se sont astreints à imiter leurs gestes ou le son de leur voix. Ainsi les Gaddi et toute l'école des *Giottesques*, pendant plus d'un siècle, ont continué d'employer à leur prose la langue poétique de leur maître, sans se rendre compte qu'il se l'était faite pour son usage propre, en vue d'une fin que personne que lui ne pouvait atteindre. Seul Andrea Orcagna, dans son *Paradis* de Sainte-Marie-Nouvelle, a essayé de chanter, comme avait fait Giotto : lui seul a su garder en soi un vivant écho de l'âme du poète. Les autres n'ont retenu de lui que son dédain du paysage, l'arrangement arbitraire de ses fonds architecturaux, toute sorte de procédés qui convenaient le mieux du monde à l'art symbolique et musical qu'il avait conçu, mais qui, désormais, ne pouvaient plus que les gêner, dans leur représentation réaliste de menus épisodes de leur vie bourgeoise : jusqu'au jour où l'un d'eux, le petit Masaccio, plus intelligent et plus adroit de ses mains, s'est enfin décidé à secouer l'encombrant bagage des traditions poétiques de Giotto, et, du même coup, a achevé d' « humaniser » et de « laïciser » la peinture florentine de la Renaissance.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

Il est heureux que le sultan du Maroc se soit décidé à nous donner pleine et absolue satisfaction dans l'affaire de l'Algérien Bou Mziam : heureux pour lui d'abord, car sa résistance, si elle s'était prolongée plus longtemps, ne pouvait pas tourner à son avantage; mais aussi pour nous qui avons d'autres affaires au Maroc et qui désirons les traiter, s'il est possible, en dehors de toutes diversions. L'affaire Bou Mziam n'avait d'ailleurs aucun lien direct avec les questions pendantes entre l'Allemagne et nous; elle en était absolument distincte, et c'est bien ce qu'on a compris partout.

On ne saurait nier, toutefois, que l'arrestation arbitraire de Bou Mziam n'ait été provoquée par l'état d'anarchie qui règne en ce moment au Maroc et dont l'attitude de l'Allemagne est en partie responsable. D'où est venue au Sultan l'audace, ou plutôt la témérité dont il s'est inspiré lorsqu'il a mis la main sur un de nos sujets? Il a cru sans nul doute, et très à tort comme l'événement l'a prouvé, que la protection allemande le couvrirait, quoi qu'il se permît contre nous. Il s'est lourdement trompé. Quelles que soient les prétentions encore confuses de sa politique au Maroc, l'Allemagne est une nation européenne, civilisée, chrétienne : elle se sent solidaire de toutes les autres lorsqu'une atteinte est portée à ce qui constitue leur droit commun. L'arrestation de Bou Mziam n'était pas un coup porté seulement à la France, mais bien à l'universalité des puissances. Si nous avions montré la moindre hésitation, la moindre faiblesse, la diminution de prestige et d'autorité qui en serait résultée pour nous se serait immédiatement étendue à d'autres, et la sécurité de tous les étrangers au Maroc s'en serait ressentie. Aussi étions-nous rassurés du côté des puissances, quelles qu'elles fussent. Elles ne pouvaient qu'encourager nos efforts,

et, en le faisant, c'est pour elles-mêmes qu'elles travaillaient. Dès qu'il a vu se dresser contre lui le bloc des gouvernemens européens et américains, et qu'il a compris qu'aucun effort de sa part ne réussirait à l'entamer, le Sultan s'est soumis. Il a essayé d'abord de nous donner une demi-satisfaction en relâchant Bou Mziam. Évidemment nous ne pouvions pas nous en contenter. Si nous l'avions fait, on n'aurait pas manqué de comparer notre longanimité actuelle à la rigueur que nous avons toujours montrée autrefois dans des circonstances analogues. On n'aurait pas manqué non plus de l'attribuer à une défaillance. Il nous fallait absolument des excuses publiques, la punition du cadi coupable, une indemnité pour la victime. C'est, si on nous permet l'expression, la jurisprudence établie en pareil cas, et l'occasion aurait été particulièrement inopportune pour y renoncer. Notre politique a donc été ce qu'elle devait être. Elle a produit les effets qu'il était permis d'en attendre, et on a vu une fois de plus ce que pouvaient pour le maintien de nos droits la confiance dans leur légitimité, la fermeté dans la parole, la résolution dans l'action. Cela ne porte, d'ailleurs, aucune atteinte à la juste appréciation que nous avons été heureux de faire de l'attitude des autres puissances. Si leur intérêt était conforme au nôtre, nous leur savons gré de l'avoir compris tout de suite et de nous avoir donné leur concours. L'Allemagne n'a pas hésité une minute à le faire, et rien ne pouvait mieux contribuer à préparer à M. Rosen un bon accueil à Paris.

M. Rosen est le nouveau ministre d'Allemagne à Tanger : c'est lui qui doit y remplacer M. de Tattenbach. Il serait plus exact de dire que c'est M. de Tattenbach qui a remplacé provisoirement M. Rosen, dont la nomination remonte déjà à plusieurs mois. Mais il n'était pas prêt, dit-on, à rejoindre son poste, tandis que M. de Tattenbach était à proximité de Tanger, à Lisbonne, et voilà comment celui-ci a été chargé de faire l'intérim de celui-là. La combinaison n'a pas été très heureuse et plus tôt elle prendra fin, mieux cela vaudra. L'envoi de M. Rosen à Paris dans les circonstances actuelles semble témoigner d'un réel désir d'entente et de conciliation. Nous aurons à traiter ultérieurement avec lui plus d'une affaire au Maroc : il était bon par conséquent que nous le connussions, qu'il nous connût, et qu'une confiance mutuelle s'établît entre nous. Ce qu'on dit de son intelligence et de son caractère permet d'espérer qu'il en sera ainsi. Mais, quelles que soient ses dispositions et ses inclinations personnelles, M. Rosen suivra strictement, cela va sans dire, les instructions de son gouvernement; il y mettra plus de souplesse et de liant que M. de

Tattenbach, voilà tout. Il s'agit donc de savoir quelles sont aujourd'hui ses instructions, et si elles permettent à lui et à nous d'aboutir enfin à un accord final qui s'est déjà fait attendre longtemps. Nous ne doutons pas qu'on ne le désire à Berlin autant qu'à Paris, car la situation s'aggrave de plus en plus au Maroc.

L'anarchie dont nous parlions plus haut y devient chaque jour plus violente. Les attentats, les assassinats se multiplient à Tanger même. Les environs immédiats de la ville sont livrés au brigandage. On avait espéré qu'Erraissouli, le célèbre Erraissouli, mettrait un peu d'ordre dans ce brigandage, et les optimistes avaient même découvert en lui de précieuses facultés de policier. Mais il a trouvé à qui parler dans les tribus qui l'entourent et dont il a quelque peine à soutenir l'assaut. Quant au gouvernement, il attend les événemens et ne sait pas encore pour qui il prendra parti. Il y aurait sans doute exagération à attribuer uniquement cet état de choses aux incertitudes dont l'Europe n'est pas encore sortie et à l'opposition que certaines puissances se font l'une à l'autre; mais il n'est pas douteux que cet effet se rattache partiellement à cette cause, et que la tranquillité ne se rétablira au Maroc que lorsqu'on commencera à y voir clair dans l'avenir probable. Aucune autorité, pour le moment, ne peut savoir ce qu'elle sera demain. Tout y est en suspens. Le Sultan, le maghzen, les puissances se demandent avec inquiétude si la conférence se réunira et ce qu'elle décidera. Cette attente a déjà été bien longue : il faut souhaiter qu'elle soit courte désormais. Nous avions eu une conception particulière de la manière la plus simple et la plus rapide, par conséquent la meilleure, d'introduire un peu d'ordre au Maroc et d'y ouvrir la porte à la civilisation européenne. L'intervention allemande a brusquement renversé notre plan. L'Allemagne a opposé une conception nouvelle à la nôtre, et lui a donné comme point de départ la réunion de la conférence. Personne à coup sûr ne nous accusera de n'avoir pas mis une grande bonne volonté à établir une entente entre elle et nous. La conférence nous paraissait parfaitement inutile, et c'est un sentiment dans lequel nous persistons; mais il nous a suffi que l'Allemagne y tînt beaucoup pour que nous en acceptions le principe. L'Allemagne, après avoir lancé cette idée, a paru en effet mettre quelque amour-propre à la faire prévaloir; nous avons mis à notre tour quelque condescendance à y travailler. Il y a eu là, de notre part, un désintéressement moral dont on doit nous savoir quelque gré. Où en sommes-nous maintenant? Cette conférence que nous n'avons pas imaginée, que nous avons seulement adoptée, va-t-elle enfin avoir lieu? Nous le désirons aujour-

d'hui, car il serait fâcheux d'avoir fait de part et d'autre un travail sans résultats et les conséquences d'un avortement ne seraient pas sans inconvéniens. Nous l'espérons aussi, parce que l'envoi de M. Rosen à Paris indique, comme nous l'avons dit déjà, des dispositions favorables. Mais le moment de conclure est venu.

Les négociations se poursuivent discrètement. On sait toutefois, ou du moins on croit savoir que les points sur lesquels l'accord n'est pas encore fait sont au nombre de quatre, et qu'ils n'ont pas tous une égale importance. Ces quatre points sont les suivans : siège de la conférence, police de la frontière algéro-marocaine, môle de Tanger, emprunt de dix millions récemment contracté par le Sultan. Les deux derniers points appartiennent en propre à M. de Tattenbach; ils sont son œuvre personnelle et ils ont très malencontreusement compliqué la situation. A la suite de la note du 8 juillet, qui avait manifesté l'accord de la France et de l'Allemagne sur le principe de la conférence et sur les conditions générales dans lesquelles elle se réunirait, il avait été entendu que les agens des deux pays à Fez, c'est-à-dire M. Saint-René Taillandier et M. de Tattenbach, suspendraient leur action l'un et l'autre, et surtout l'un contre l'autre, et ne tenteraient plus rien pour obtenir du maghzen des avantages particuliers. Cela allait de soi : cependant on n'avait pas négligé de prendre dans ce sens des engagemens communs. Nous y avons été fidèles : en a-t-il été de même d'autre part ? Non, certes, puisque M. de Tattenbach n'a jamais déployé plus d'activité que depuis le 8 juillet, et qu'il a obtenu du maghzen, pour des maisons allemandes, les deux concessions rappelées ci-dessus. Nous en avons déjà parlé, et nous n'y reviendrons pas; cela nous amènerait à récriminer et nous ne le voulons pas; il y a là toutefois deux atteintes formelles aux assurances que nous nous étions réciproquement données, et par conséquent deux questions nouvelles qui viennent s'ajouter à celles que nous avions déjà à débattre. C'est ce dont nous nous serions passés bien volontiers; mais à qui la faute si le programme de la conférence, qu'il aurait fallu alléger autant que possible, se trouve surchargé de ce double poids ? Ce n'est pas à nous assurément, et si, ce qu'à Dieu ne plaise ! la conférence venait à avorter pour cet objet particulier, nous serions en droit d'en laisser la responsabilité à ceux qui l'ont encourue. On s'est demandé si M. de Tattenbach avait agi sans instructions. C'est une question qu'il vaut peut-être mieux ne pas approfondir. M. de Tattenbach est de cette espèce d'agens qui faisaient dire autrefois à Talleyrand : « Et surtout pas de zèle ! » Il

est très actif, très entreprenant, très hardi, très capable d'avoir accablé son gouvernement de ses services. Il lui a certainement causé quelques embarras.

Les deux autres questions en suspens sont plus importantes : on aurait tort, néanmoins, de s'exagérer la gravité de la première, celle du siège de la conférence. Il n'y a là aucun principe en jeu, loin de là ! il s'agit seulement d'une question de fait. L'Allemagne tient pour Tanger, et la France pour Madrid ou pour telle autre ville plus méridionale de l'Espagne. On a, au premier abord, quelque peine à comprendre la préférence si prononcée de l'Allemagne en faveur de Tanger. Pourquoi Tanger ? Est-ce parce que le Sultan a proposé cette ville ? L'Allemagne, qui l'a poussé à demander la conférence dont il n'avait et dont il n'a certainement aucune envie, veut-elle flatter son amour-propre ? Lui a-t-elle donné une espérance ? Lui a-t-elle fait une demi-promesse ? Ce sont là des considérations dont nous devons sans doute tenir compte ; mais nous serions encore plus disposés à le faire si le Sultan avait fait lui-même quelque effort pour mériter qu'une conférence internationale remît entre ses mains le soin d'assurer sa sécurité. Malheureusement il n'en a fait aucun, et il semble au contraire prendre une certaine complaisance à entretenir à Tanger et dans la région avoisinante l'état d'anarchie dont nous avons signalé quelques traits. S'il ménage ce spectacle à l'Europe pour la décourager de trop s'occuper des affaires du Maroc, il y a, en vérité, un peu d'affectation à exiger qu'elle vienne encore le contempler de plus près. Tanger est aujourd'hui absolument contre-indiqué pour servir de siège à une conférence. On voit mal des diplomates réunis tranquillement autour d'un tapis vert et y garder tout leur sang-froid, tandis qu'on tirerait des coups de fusil sous leurs fenêtres et qu'on se battrait ferme dans la campagne prochaine. Alors, il faudrait faire venir des vaisseaux pour protéger la conférence et la doubler d'une démonstration navale, ce qui serait, on en conviendra, un peu ridicule. Si ce n'était cette crainte, nous n'aurions aucune opposition de principe à faire à la proposition de l'Allemagne. Tanger vous convient, lui dirions-nous ? va pour Tanger ! Nous lui avons déjà fait des concessions plus substantielles. Mais il y a dans ce choix une fantaisie qui doit appeler de notre part des réserves ; et, quand nous disons de notre part, ce n'est pas assez, car les autres puissances auront apparemment à se prononcer dans cette affaire, et rien ne les oblige à accepter les yeux fermés ce qui aurait été convenu entre l'Allemagne et la France. Les objections que nous n'aurions pas faites, d'autres les feraient. Peut-être même

les font-elles déjà. Si telles sont les raisons qui déconseillent le choix de Tanger, et elles sont sérieuses, il y en a de très fortes au contraire en faveur de Madrid ou d'une autre ville espagnole. Un précédent s'impose d'autant plus à l'esprit que l'Allemagne l'a invoqué pour amorcer sa politique marocaine. Elle nous a contesté le droit de traiter des affaires du Maroc en dehors de toutes les puissances qui ont pris part à la conférence de 1880. Or, où s'est réunie cette conférence? A Madrid. Quand on invoque une analogie, il faut s'y conformer. Comment pourrait-on soutenir que les affaires du Maroc ne peuvent être discutées et réglées en pleine connaissance de cause qu'à Tanger, alors qu'elles l'ont été, il y a vingt-cinq ans, à Madrid? Nul n'a eu à se plaindre de ce qui s'est passé à cette époque, et l'Allemagne moins que personne, puisque c'est dans la convention de 1880 qu'elle a trouvé quelques-unes des armes dont elle vient de se servir. Elle en a fait un usage un peu abusif, un peu artificiel, mais efficace, ce qui devrait, semble-t-il, la disposer en faveur de Madrid. Si elle trouve néanmoins que cette ville est trop éloignée de Fez et de Tanger, il y en a d'autres en Espagne qui en sont plus rapprochées et où la conférence pourrait se réunir. Que demandons-nous, au total, et que désirent la plupart des puissances avec nous? Que la conférence délibère dans un lieu tranquille et sûr, hors de la portée d'Erraissouli et des Andjeras, à l'abri des surprises et des coups de main. Est-ce trop exiger, et peut-on nous reprocher d'insister ici en faveur d'un intérêt purement français?

Il y a au contraire, nous le reconnaissons tout de suite, un intérêt essentiellement français dans la question de la police sur la frontière algérienne; mais cet intérêt est de telle nature que sa sauvegarde constitue pour nous un droit absolu. Nous ne pouvons, ni laisser contester le principe de ce droit, ce que d'ailleurs personne ne fait, ni laisser mettre en cause les conditions dans lesquelles il s'exerce. Le motif en est simple : les conditions sont réglées depuis longtemps, c'est-à-dire depuis le traité de 1845, par une série d'arrangemens directs entre le Sultan et nous. Quelques-uns de ces accords sont de date toute récente, mais ils sont le développement normal d'un état de choses préexistant, et conforme à des traditions ininterrompues. La police de la frontière ne regarde pas l'Europe : elle ne regarde que le Sultan et nous. On comprend que, dans le reste du Maroc et surtout dans les ports de mer où il y a une population internationale plus ou moins nombreuse, les puissances prétendent avoir le même intérêt à l'organisation de la police. Sur la frontière, c'est différent : il n'y

a pas là un intérêt égal entre les puissances, il y a un intérêt français et marocain. Le gouvernement allemand ne le méconnaît point. Aussi ne s'agit-il pas, dans sa pensée, de porter la moindre atteinte à notre droit; ce droit est ce qu'il est, et il sera certainement respecté par la conférence. Dès lors, demande-t-on, pourquoi les conditions dans lesquelles il s'exerce ne lui seraient-elles pas soumises? Si l'exercice de son droit résultait désormais pour la France d'un mandat international, il aurait acquis là un supplément d'autorité et de force : il n'y aurait pas là un affaiblissement.

C'est ainsi qu'on cherche à nous tenter, avec de bonnes dispositions, nous n'en doutons pas, avec une parfaite sincérité, nous en sommes sûrs, mais avec des argumens qui ne sauraient nous toucher. Le gouvernement allemand obéit à une tendance qui lui est naturelle, et qui consiste à tout soumettre à la conférence. Plus celle-ci est inutile, plus il cherche à relever son importance en corsant le programme de ses travaux. Nous voulons bien le suivre dans cette voie, mais jusqu'à un certain point seulement, et ce point est atteint lorsque nous rencontrons des intérêts purement français et marocains. Si ces intérêts étaient nouveaux, s'ils n'avaient pas été l'objet de plusieurs négociations diplomatiques qui ont donné lieu à plusieurs traités ou conventions, on pourrait encore comprendre que la conférence fût saisie des questions qui s'y rattachent. Mais on a vu qu'il n'en était rien. L'Allemagne est à l'égard du Maroc dans une situation différente de la nôtre et aussi de celle de quelques autres vieilles puissances, comme l'Espagne et l'Angleterre. Elle cherche à se créer des intérêts au Maroc, ce qui est son droit; mais elle n'en a pas eu beaucoup jusqu'ici, et, ses rapports antérieurs avec le maghzen ayant été à peu près nuls, elle n'éprouve aucune difficulté à tout porter devant la conférence. Nous ne sommes pas dans le même cas, et cela explique l'opposition que nous sommes obligés de faire à l'idée de rendre la conférence juge en nouveau ressort de ce qui est déjà jugé et réglé. La conférence a un vaste champ devant elle, c'est l'avenir : le passé ne lui appartient pas. Beaucoup de puissances auraient, comme nous, des objections à s'y rendre le jour où on leur dirait que leurs traités avec le maghzen pourraient y être évoqués, ne fût-ce que pour y être confirmés, et pourquoi ferait-on à notre égard ce qu'on n'aurait même pas la pensée de faire à l'égard des autres? Il y a des réformes à introduire au Maroc; le programme de la conférence les énumère; Il ne doit pas aller plus loin. Tous les traités, tous les arrangemens antérieurs doivent être maintenus tels qu'ils sont, jusqu'à ce qu'ils

aient été modifiés par les voies régulières. Tel est notre principe en ce qui concerne la police de la frontière. On nous parle de nous donner plus de force pour l'exercice de notre droit. Nous en avons assez; nous n'éprouvons aucun besoin d'en avoir davantage. Un mandat international n'y ajouterait rien, et si nous avions l'air de le solliciter, nous paraîtrions mettre en doute la légitimité et la solidité d'un instrument éprouvé, qui se suffit à lui-même. Nous ne doutons nullement des dispositions de la conférence. On nous dit qu'elle reconnaîtrait nos droits, soit; mais notre condescendance sur ce point risquerait d'ébranler tous les autres traités passés par le Maroc avec toutes les autres puissances, et la gravité de cette conséquence n'échappera à personne. Parmi ces traités, s'il en est qui aient un caractère particulièrement intangible, ce sont assurément ceux qui se rapportent à la police de la frontière. La conférence n'a qu'un moyen de les reconnaître c'est de ne pas s'en occuper. Qu'elle s'occupe de l'organisation de la police dans le reste du Maroc, en dehors d'une région où elle est déjà assurée par la puissance qui y a un intérêt prépondérant et même exclusif. Si des questions subsidiaires viennent à se poser au sujet de l'affectation par le maghzen à la police de la frontière des ressources qui lui seront attribuées par la conférence, c'est là un intérêt de second ordre qu'il est facile de régler avec un peu de bonne volonté mutuelle, et qui laisse intacts les principes que nous avons posés.

Tels sont les quatre points sur lesquels on négocie : peut-être y en a-t-il d'autres, mais on n'a parlé publiquement que de ceux-là. Peut-être y en a-t-il d'autres, parce que, plus d'une fois déjà, le gouvernement allemand en a introduit de nouveaux dans la discussion, ce qui l'a prolongée au delà des prévisions premières et lui a ouvert des étapes nouvelles au moment même où on la croyait terminée. La question de la police de la frontière, par exemple, ne semble pas avoir été posée au début : il est même probable que, si elle l'avait été, le gouvernement de la République se serait refusé à aller plus loin. Mais c'est lorsqu'il est déjà allé très loin, que le gouvernement allemand imagine d'autres questions, si simples, paraît-il croire, qu'on ne peut faire aucune difficulté à accepter les solutions qu'il y suggère. Sont-elles aussi simples que cela? En tout cas, elles retardent la conclusion des travaux préliminaires qui doivent avoir pour sanction la réunion de la conférence, et pendant ce temps, la désorganisation fait au Maroc des progrès de plus en plus inquiétans. Au point où en sont les choses entre l'Allemagne et nous, il suffit d'un peu de bonne vo-

lonté pour en finir; et nous ne disons pas de bonne volonté réciproque parce que nous avons déjà prouvé la nôtre, osons le dire, avec éclat. Nous avons fait jusqu'ici toutes les concessions; nous attendons qu'on nous en fasse

Les quatre questions dont nous venons de parler ne sont pas pour le gouvernement impérial d'un intérêt tel qu'il ne puisse s'y montrer conciliant. Il semble même que, sur les deux dernières, qui sont les plus graves, il ait plutôt pour préoccupation de ménager l'amour-propre du Sultan que de veiller à des intérêts allemands. L'amour-propre du Sultan est chose délicate, sans doute, et précieuse; mais il y en a de plus importantes dans la négociation en cours entre nous, et ne pense-t-on pas qu'il serait excessif de sacrifier complètement celles-ci à celle-là? La présence de M. Rosen à Paris, et ses conversations personnelles et directes avec nous remettront tout au point. M. Rosen n'aura pas de peine à reconnaître notre sincère désir d'entente, et nous espérons qu'il y répondra.

Le nouveau traité anglo-japonais n'a pas encore été publié, mais il est connu dans ses grandes lignes. C'est un traité d'alliance politique et militaire qui comprend dans le domaine de son action défensive, non seulement l'Asie Orientale, mais encore les Indes. Nous voilà bien loin des traditions qui paraissaient s'être établies en Angleterre dans la seconde partie du dernier siècle, et qui la portaient à ne s'engager dans aucune alliance continentale. On croyait assez volontiers que c'était là désormais une loi de la politique britannique; mais tant de choses ont changé chez nos voisins depuis quelque temps qu'il ne faut pas s'étonner que le changement ait porté aussi sur ce point. L'Angleterre, uniquement préoccupée de la sauvegarde de ses intérêts, — et ce n'est pas nous qui l'en blâmerons, — varie ses moyens et ses procédés suivant les circonstances et ne s'attache définitivement à aucun. Pendant d'assez longues années, elle a cru plus prudent de ne pas faire de traités d'alliance, et elle n'en a pas fait. Depuis, elle a jugé préférable d'en faire, et aussitôt elle en a fait un avec le Japon. Le traité de janvier 1902 devait durer cinq ans; il n'en a duré que quatre. Non pas que l'Angleterre ait jugé à propos de le dénoncer et d'y renoncer avant terme; bien au contraire! elle n'a pas voulu attendre davantage pour en faire un nouveau encore plus étroit, encore plus explicite que le premier. Il s'en distingue, en effet, par deux dispositions principales : l'une est que l'Angleterre s'engage à prêter son appui au Japon même contre un

seul adversaire, tandis que, dans le premier traité, il en fallait deux pour qu'elle fût obligée d'intervenir; l'autre est que la garantie mutuelle que les deux puissances se donnent pour le maintien de leurs possessions territoriales comprend l'Inde pour l'Angleterre et la Corée pour le Japon. Il est vrai que, en ce qui concerne la Corée, il ne s'agit que d'un protectorat; mais ce protectorat, qui s'étend sur le gouvernement et sur l'armée, ressemble beaucoup à une prise de possession et à une absorption complète. Les deux puissances se préoccupent également du développement et de la défense commune de leurs intérêts économiques. Toutefois, le principe de l'égalité de toutes les puissances en matière industrielle et commerciale est maintenu dans les nouveaux territoires qui tombent directement ou indirectement sous la main du Japon.

Il est difficile de faire une alliance plus complète. L'Angleterre et le Japon paraissent avoir été frappés de deux faits d'ailleurs très apparens, à savoir que la première possède la plus forte flotte du monde et le second la plus forte armée de l'Asie. L'union de ces deux élémens militaires doit constituer la puissance la plus formidable qui puisse entrer en action en Extrême-Orient et dans l'Inde, et on ne voit pas quelle autre serait en mesure de se mettre en travers. Au surplus, aucune ne saurait en avoir la moindre velléité. Si l'alliance anglo-japonaise est faite en vue de la Russie, celle-ci est fort peu disposée aujourd'hui, après les épreuves qu'elle a traversées et dont elle n'est pas encore sortie, à se lancer dans des aventures nouvelles : on peut donc dire que la précaution n'était pas d'une utilité bien urgente. En dehors de la Russie, on cherche en vain quelle puissance pourrait chercher un conflit avec le Japon. Ce n'est pas la France assurément; ce n'est pas non plus l'Allemagne, malgré la dénonciation du péril jaune qu'a faite si bruyamment, il y a quelques années, l'empereur Guillaume; ce n'est pas non plus l'Amérique, qui a toujours témoigné de bons sentimens au Japon et ne demande qu'à bien vivre avec lui; et alors ce n'est personne, car il n'y a pas d'autres puissances qui aient des intérêts territoriaux en Asie. L'alliance anglo-japonaise est donc une alliance de tout repos : elle ne serait inquiétante que si elle était non seulement défensive, mais offensive. Mais, quoique les premières nouvelles données par les journaux aient laissé à ce point de vue son caractère incertain, il n'est pas croyable que l'Angleterre ait mis sa politique à la discrétion d'autrui. Sans connaître le texte du traité, nous sommes convaincus que le *casus fœderis* ne se poserait que si une des deux puissances était l'objet d'une agression qu'elle n'aurait

pas provoquée, ce qui ne se produira vraisemblablement jamais. Les journaux anglais affirment que le traité n'a d'autre objet que le maintien de la paix : il ne faut douter, ni de leur sincérité, ni de leur perspicacité. L'alliance, par les limites mêmes où elle s'arrête, servirait, s'il était nécessaire, de modérateur et de frein aux impatiences qui pourraient se produire. Elle ne menace personne et tout le monde peut l'envisager sans inquiétude.

Garantie de la paix pour demain, l'alliance a peut-être contribué aussi à la ramener hier. Il y a eu, en effet, dans les conditions où le traité de Portsmouth a été finalement conclu et signé, des détails qui ont surpris et dont on cherche encore l'explication. Sans avoir la prétention de la découvrir avec certitude, il est permis de croire que l'action de l'Angleterre s'est fait sentir très utilement sur les Japonais à Tokio, et par Tokio à Portsmouth, et que le roi Édouard a discrètement, mais très efficacement secondé les efforts plus apparens de M. Roosevelt. L'œuvre était digne de l'un et de l'autre et chacun s'y est employé avec les moyens qui lui étaient propres. Il ne suffisait pas de faire la paix, il fallait encore qu'elle fût durable, et elle ne pouvait l'être que si le Japon n'abusait pas de sa victoire pour imposer à la Russie des conditions qui auraient porté atteinte à son honneur national ou à ses intérêts vitaux. Il serait arrivé alors de deux choses l'une : ou bien la Russie aurait rompu les négociations, la guerre aurait continué, la Mandchourie aurait été encore inondée de sang; ou bien la Russie n'aurait pas accepté la paix d'une volonté libre et sincère, et elle n'aurait eu désormais d'autre préoccupation que de prendre sa revanche. Que fallait-il pour échapper à ce double péril, l'un immédiat, l'autre probablement assez prochain? Il fallait que les conditions de paix ne fussent pas trop dures, et surtout qu'elles ne portassent aucune atteinte à l'honneur de la Russie; il fallait enfin que nul avant longtemps ne pût avoir la tentation d'exposer au jeu des batailles les intérêts réglés et fixés par le traité. L'alliance anglo-japonaise répondait suffisamment à ces objets divers pour qu'il soit permis de croire à son heureuse influence sur la conclusion de la paix. Les Japonais qui ont protesté à Tokio contre le traité de Portsmouth ne connaissaient pas encore celui de Londres. S'ils l'avaient connu, ils ne se seraient sans doute pas laissé entraîner à la violence de leur premier sentiment. Le traité de Londres leur donne la sécurité pour de longues années; il assure par conséquent à leur pays tout le temps nécessaire pour organiser ses conquêtes et pour en tirer les premiers résultats. C'est un avantage dont on ne saurait exa-

gérer l'importance, et qui valait bien le sacrifice de quelques milliards et de la moitié de Sakhaline. Si le gouvernement l'a cru à Tokio, il a fait preuve de prévoyance et de sagesse. Les journaux qui cherchent volontiers des analogies et des leçons dans l'histoire contemporaine ont rappelé la modération de Bismarck lorsque, après Sadowa, il a eu soin de ne pas démembrer l'Autriche et de n'en rien exiger qui rendît plus tard un rapprochement impossible avec elle. Son attitude à l'égard de la France n'a pas été la même en 1871 : aussi aurait-on pu rappeler les précautions qu'il a dû prendre pour consolider son œuvre au moyen d'une longue paix. La triple alliance, à travers les transformations qu'elle a subies, n'a pas eu d'autre objet que de rendre la paix nécessaire en rendant la guerre trop dangereuse et en décourageant les plus hardis de s'y risquer. Le Japon, dans les deux traités qu'il vient de conclure et qui se complètent aussi bien qu'ils s'expliquent l'un par l'autre, a réalisé ce double objet : il s'est assuré le maintien de la paix en se montrant modéré dans le présent, et lui a donné la garantie d'une grande alliance dans l'avenir.

Quant à la Russie, à qui tant de liens nous rattachent et dont le prompt relèvement nous tient si fort à cœur, elle n'a pas moins à attendre d'une paix prolongée. Il lui faudra plusieurs années pour réparer les maux de la guerre, opérer sa régénération politique et morale et réaliser les réformes dont l'Empereur a pris sérieusement, quoi qu'on en ait dit, l'initiative. Les intérêts qui lui restent à affermir et à développer en Extrême-Orient sont considérables, puisqu'elle conserve la grande ligne de son chemin de fer jusqu'à Wladivostok : elle a des terres immenses et un débouché sur la mer. Mais sa transformation intérieure est la première œuvre à laquelle elle doit se consacrer. Nous souhaitons par-dessus tout qu'elle reprenne en Occident la place qui lui appartient et dont elle s'est détournée pendant dix-huit mois, non sans dommage pour la communauté européenne.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

MON ONCLE FLO

TROISIÈME PARTIE (1)

XIII

Réveillé, ce matin, par un rayon d'or qui filtre entre les rideaux, je cours à la fenêtre et pousse les volets : l'orage d'hier a comme lavé le ciel ; le soleil s'est levé clair et beau ; en bas, la Lise bouillonne gaiement et envoie jusque dans ma chambre sa fraîcheur tonifiante. Pareille à cette eau mélodieuse une allègre espérance chante en moi et me rafraîchit. De l'autre côté de la cloison, j'entends les ronflemens sonores de mon oncle qui se dédommage des fatigues de la veille en dormant à poings fermés. Plaise au ciel que le même bienfaisant sommeil retienne jusqu'à midi Mme Egrefeuil sur ses oreillers et que rien n'empêche Mlle Suzor de me rejoindre sur la route !... Je procède silencieusement à ma toilette et à la confection de mon thé quotidien. Une heure se passe. Du haut de l'église des Templiers la cloche égrène sa sonnerie pour annoncer la première messe. Flo ronfle toujours. Ma foi ! attendre pour attendre, j'aime mieux encore arpenter le chemin de Saint-Sauveur que le parquet de ma chambre. J'ouvre avec précaution la porte, je descends l'escalier sur la pointe de mes bottines, et me voilà dehors, dévalant lentement à travers les petites rues ombreuses.

Sur la route bordée de frissonnans peupliers, je respire plus

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 septembre.

à l'aise et, pour tromper mon impatience, je rêve au charme de me retrouver en tête à tête avec Denise. Plus notre intimité s'accroît, plus je me sens pour l'enjouée demoiselle de compagnie une solide amitié. N'est-ce rien que de l'amitié? Ne s'y mêle-t-il pas un sentiment plus vif et plus tendre? J'ose à peine me poser la question et j'évite là-dessus de scruter trop scrupuleusement ma conscience. Il me semble pourtant que l'amitié toute pure ne connaît pas ces émois un peu troubles, ces soudaines gaîtés alternant avec d'anxieux serremens de cœur. J'ai beau m'en défendre, les mouvemens qui m'agitent ressemblent singulièrement à ceux d'un amoureux à son premier rendez-vous. Mais je ne veux rien analyser, rien approfondir. Je noie mes scrupules dans l'universelle allégresse des choses. Les reines-des-prés embaument; les hirondelles virent gaiement dans le ciel. Je m'étourdis au tapage des ruisseaux qui courent à travers la prairie. Toutefois, ces bruits d'eau, donnant l'illusion d'une pluie d'orage, ne sont pas tellement assourdissans qu'ils m'empêchent de percevoir des pas rapides et le froufrou d'une robe frôlant l'herbe haute...

Je me retourne; c'est Denise... Hélas! l'élan joyeux qui me pousse à sa rencontre est brusquement arrêté par l'aspect du visage douloureux de la jeune fille :

— Qu'avez-vous? m'écrié-je en lui tendant la main.

— Ne restons pas sur la route, murmure-t-elle en m'entraînant dans un oblique sentier qui se dérobe sous des vernes et aboutit au lit du gave.

Une fois sous le couvert, elle ajoute tristement :

— Je ne suis pas libre... Excusez-moi!... J'ai eu grand'peine à m'échapper de l'hôtel pour vous en prévenir...

Elle se tait un moment, puis reprend avec précipitation :

— J'ai aussi quelque chose à vous demander, monsieur Silmont... Je vous en prie, ne vous placez plus auprès de moi à table et, à l'avenir, ne m'accordez pas plus d'attention qu'à une étrangère...

Je regarde ses yeux rougis, ses traits altérés et une inquiétude me saisit :

— Qu'est-il donc arrivé?

— L'intérêt que vous me portiez a été méchamment interprété... Il y a des gens qui voient le mal partout... Hier, au retour de Gavarnie, devant sa femme et sa fille, M. Egrefeuil m'a

reproché d'être trop familière, trop libre avec vous. En termes que son emphase mielleuse rendait encore plus offensans, il a insinué qu'avec mon « manque de retenue, » je compromettais la respectabilité de sa maison... Le rouge me montait au visage et j'allais lui répondre vertement, quand j'ai compris qu'en cédant à un mouvement d'indignation, je perdrais certainement mon gagne-pain et retomberais à la charge de ma pauvre tante Sophie.... Force était de courber la tête... Je me suis résignée à l'humiliation et j'ai promis d'être plus circonspecte... Mais c'est dur tout de même !...

— C'est une indignité !... Permettez-moi de vous défendre et de vous justifier auprès de M. Egrefeuil.

— Non, réplique-t-elle ; tout ce que vous pouvez faire, c'est de ne plus vous occuper de moi... Je suis confuse de vous avoir mêlé inconsciemment à cette sotte aventure... Excusez-moi... Vous êtes ici la seule personne qui m'ayez montré un affectueux intérêt, et je tenais, ce matin, à vous en exprimer toute ma reconnaissance. Adieu, monsieur... Le temps passe et il faut que je m'en retourne là-bas !

Très ému, je lui tends les mains, je saisis les deux siennes et je balbutie :

— Laissez-moi demeurer votre ami... Je suis navré de ce qui arrive, navré d'être la cause de vos ennuis...

Mais, je le sens, ce ne sont pas des paroles vaines qu'il faudrait... Le vrai moyen de prouver à Denise mon affection serait de lui dire : « Je vous aime, envoyez promener tous les Egrefeuil, accordez-moi le droit de vous protéger en acceptant d'être ma femme ! » Pour m'engager de la sorte, je ne suis pas assez sûr de l'amour de Mlle Suzor ; rien ne me démontre qu'elle éprouve autre chose qu'une estime sympathique. Et puis, avouons-le franchement, je suis trop imbu des préjugés de mon siècle, trop imprégné d'égoïsme pour dépouiller résolument le vieil homme. Je n'envisage pas sans appréhension les responsabilités et les devoirs du mariage : un bonheur de femme à assurer, un ménage à entretenir à l'aide de revenus problématiques. Je songe à la certitude d'une rupture définitive avec mon oncle, et toutes ces considérations me font hésiter... Je me borne à serrer plus tendrement les mains de Denise. La jeune fille détourne la tête, évite mon regard et, s'arrachant à mon étreinte :

— Adieu ! adieu ! murmure-t-elle.

Rapidement, elle remonte le sentier escarpé et disparaît au détour de la route. Je reste seul près du gave, les yeux fixés sur l'eau qui fuit en bouillonnant et je sens au fond du cœur un amer mécontentement de moi-même. J'écoute machinalement la grosse voix du torrent qui semble tantôt me gronder, tantôt me railler de ma pusillanimité bourgeoise... Je suis tiré de ma torpeur par une désagréable sensation d'humidité et je m'aperçois qu'une pluie de gouttelettes rejaillissantes est en train d'arroser mes bottines... Je gravis à mon tour le talus et m'en reviens, penaud et déprimé, vers le logis Casmajoux.

En entrant chez mon oncle, j'aperçois les tiroirs béans et les meubles en désordre. Agenouillé sur le parquet, Flo range ses hardes dans une valise ouverte. Il a revêtu son costume de touriste, chaussé ses guêtres jaunes, et au bruit de la porte refermée, il interrompt sa besogne pour me lancer un regard narquois :

— Ah ! te voici enfin ! s'écrie-t-il... Tu vois : j'emballe mes effets... Nous plions bagages...

— Hé ! mon oncle, que se passe-t-il ? Les Casmajoux vous ont-ils congédié ?

— Nenni... C'est moi qui prends congé de Luz où il n'y a plus rien d'intéressant à visiter... Nous partons pour Barèges et le Pic du Midi ; le landau de Padre Foccamidan viendra nous chercher ici après déjeuner... Arrange-toi en conséquence.

Hier encore, l'annonce de ce nouveau caprice de Florent Garaudel m'eût exaspéré et j'aurais regimbé violemment ; mais après ma triste déconvenue de la matinée, à quoi bon ?... J'ai laissé échapper l'occasion de gagner le cœur de Denise et de contenter le mien ; je n'ai plus rien à faire ici... Persister à y prolonger mon séjour ne servirait qu'à rendre la situation de Mlle Suzor plus pénible et mes regrets plus cuisans... Je demeure donc impassible et réponds d'un ton résigné :

— Entendu ! mon oncle... Je serai prêt dans une demi-heure.

Il s'attendait sans doute à une résistance énergique et avait médité un réquisitoire destiné à m'accabler ; ma complète passivité l'oblige à économiser ses trésors d'éloquence, et il est visiblement désappointé.

— A la bonne heure ! grogne-t-il, tu es devenu raisonnable...

— Je suis la raison même, mon oncle! répliqué-je amèrement.

— En ce cas, dépêche, afin que tout soit en ordre avant midi.

L'angelus de midi tinte à l'église; la cloche de l'hôtel sonne pour le déjeuner; nos bagages sont descendus dans le vestibule, et nous nous acheminons vers la table d'hôte. Profitant du beau temps, beaucoup de nos commensaux sont partis en excursion et la salle à manger est quasi vide. J'avais conservé un faible espoir de m'y rencontrer une dernière fois avec Mlle Suzor; mais je suis déçu. Seul, M. Egrefeuil est assis à sa place habituelle; les autres chaises restent vacantes.

— Ce matin, dit-il en nous accueillant avec une molle poignée de main, je déjeune en tête à tête avec moi-même. Solange et M. Ternat sont allés achever une étude à Sazos; quant à ma pauvre femme, elle s'est fait servir dans sa chambre et Mlle Suzor lui tient compagnie.

Il souligne le dernier membre de phrase en me jetant un regard oblique.

— Je regrette vivement l'absence de Mme Egrefeuil, déclare mon oncle, j'aurais aimé à lui présenter mes hommages avant notre départ.

— Vous nous quittez? murmure le négociant, tandis que, le monocle à l'œil, il continue à me lorgner curieusement; nous nous reverrons bientôt, j'espère.

— Hélas! non, c'est un départ définitif... Nous irons coucher ce soir à Barèges.

— Désolé de vous voir partir si vite, monsieur Garaudel!

— Les regrets sont partagés, monsieur Egrefeuil... Je vous prie de transmettre les miens à « votre dame et à votre demoiselle, » ajoute obséquieusement mon oncle.

Moi, je ne souffle mot; le ton mielleux de ce faux bonhomme me porte sur les nerfs : je ne puis lui pardonner sa duplicité envers la pauvre Denise; il m'est odieux et je me tiens à quatre pour ne pas le lui crier en face. Il devine probablement mon antipathie, car avec un hypocrite soupir, il se remet à ratisser sa côtelette. Le déjeuner s'achève silencieusement. Au dessert, Flo et lui se séparent après force congratulations cérémonieuses. Je tourne les talons et, pendant que mon oncle règle avec la maîtresse d'hôtel et avec les Casmajoux, je vais jeter un coup d'œil à nos chambres vides.

Les départs sont toujours pénibles. Celui-ci l'est plus que jamais pour moi. Accoudé au balcon, j'embrasse d'un regard navré la riante vallée de Luz, dont la radieuse indifférence semble railler mon chagrin. J'évoque la chère image de Denise, qui va continuer d'y vivre et d'y souffrir, et à laquelle je n'ai su montrer qu'une affection stérile. Je me sens à la fois envahi par de sourds remords et touché d'une tendresse plus profonde... Rompant le silence de la campagne assoupie au soleil, voici qu'un tintement de grelots résonne au loin. C'est le landau de Foccamidan qui tourne à l'angle de la rue et stoppe devant notre porte. En bas, mon oncle me hèle d'une voix impatiente et m'arrache à mes songeries mélancoliques. Je rejoins sur le seuil Florent Garaudel qui prend congé de nos hôtes et se répand en adieux verbeux. Mme Casmajoux, avec qui il a discuté sou par sou le montant de la note, ne répond que froidement à ces prolixes effusions ; mais l'horloger, plus accommodant et plus politique, nous prodigue les poignées de main et les souhaits d'heureux voyage... Enfin nous prenons place au milieu des valises amoncelées. Padre siffle ses bêtes qui enfilent vivement la route de Barèges, et bientôt Luz disparaît derrière nous...

(Ici, il y a une interruption du Journal de Michel.)

XIV

(Récit de l'Éditeur.)

Au grand soleil de l'après-midi, le landau de Padre Foccamidan gravit au pas la route sinueuse qui côtoie le Bastan et monte, toujours plus ardue, vers Barèges. A droite, sur les flancs du Bergonz, des massifs d'aulnes, de saules et de peupliers frémissent au souffle d'un air déjà plus vif. Les pentes boisées sont entrecoupées de pâturages et sillonnées de minces rigoles bondissantes, qui se rejoignent sous les saulaies pour former un ruisseau frétillant et rapide. Sur tout le parcours, on éprouve une impression de calme et de fraîcheur. A gauche, le Bastan roule vers Luz ses eaux bleuâtres dont la rumeur mélancolique semble dire au passant : « Nous ne nous reverrons plus !... » Rencogné dans un angle du landau, Michel Silmont écoute tristement la fuite écumeuse du gave et songe à son tour :

« C'est fini ; je ne reverrai plus cette adorable Denise qui charma les premières semaines du voyage ; me revoici en tête à tête avec un oncle dont les fantaisies grotesques et l'humeur quinteuse vont me gâter la beauté des montagnes ; j'ai laissé derrière moi la poésie et le soleil ; je ne dois plus m'attendre qu'à de banales aventures et à de vulgaires désappointemens... »

Comme pour corroborer ce fâcheux pressentiment, au bout d'une montée plus abrupte, l'aspect du paysage change tout à coup : les montagnes se dénudent, les pâturages eux-mêmes sont remplacés par des ravines blanchâtres et des éboulis de gravats ; partout on n'aperçoit plus que traces d'avalanches. Les ruisseaux d'argent clair se sont transformés en suintemens d'eaux jaunâtres. Les pentes de la vallée se rapprochent et sur leurs flancs arides une implacable lumière brûle les herbes et calcine les rochers. Contrairement à la logique des choses, la désolation du site ne paraît nullement influer sur l'humeur de l'oncle Flo. Sa sérénité n'en est pas troublée, son esprit dénigrant ne se manifeste même plus. Il est plutôt hilare, disposé à un optimisme expansif, et sa jovialité teintée d'ironie s'exerce aux dépens de Michel, qu'il plaisante agressivement à propos de son mutisme morose :

— Hé ! hé ! beau neveu, s'exclame-t-il, tu manques d'entrain, ce soir... A quoi rime cette bouderie ?

— Je ne boude pas, réplique Michel, mais convenez que cet affreux paysage n'est guère fait pour me ragaillardir.

— Bah ! tu es comme les gens qui voient tout en jaune parce qu'ils souffrent du foie... Avoue que le chagrin de quitter la petite Suzor t'a remué la bile... Tu m'en veux de t'avoir emmené hors des jardins d'Armide et empêché de succomber aux roueries de cette fausse Agnès... Tu as tort... Tu devrais me remercier au contraire !... L'amour, vois-tu, est semblable aux philtres de la magicienne Circé : il vous aveugle et vous change en bête.

Silmont, agacé, regarde Florent Garaudel du coin de l'œil et riposte sarcastiquement :

— Il paraît qu'à votre âge, mon oncle, on est moins exposé aux sortilèges, car, si j'ai bonne mémoire, vous aussi vous aviez goûté à la coupe enchantée et vous m'avez fait courir par monts et par vaux à la poursuite de Mme du Val-Clavin !

— Possible ! mais moi, du moins, je m'adressais à une femme du monde.

— Tout de même, elle vous a planté là...

— Eh bien! c'est ce qui te trompe, repart Flo, piqué dans sa vanité; si je suis plus vieux que toi, je suis aussi plus expérimenté et je ne m'aventure pas à l'aveuglette... La preuve, c'est qu'après-demain dimanche, je serai auprès de Mme Hermine...

— Quoi! elle vous a assigné un rendez-vous?

— Oui... c'est-à-dire... Enfin, sans entrer dans des détails oiseux, sache que je dois la rencontrer au Pic de Bigorre... Là-dessus, laisse-moi causer avec notre cocher; j'ai certains renseignemens à lui demander...

Il hèle Padre Foccamidan, qui a profité de la montée pour descendre de son siège et cheminer à côté des chevaux :

— Hé! mon brave, combien faut-il de temps pour aller de Barèges au Pic du Midi?

Le cocher jette sa cigarette, coule un regard finaud vers le bonhomme, et, appuyant sa main sur la portière, répond à la question par une interrogation circonspecte.

— Au Pic?... A pied ou à cheval?

— A pied, naturellement; nous sommes des marcheurs, mon neveu et moi.

— En ce cas, vous mettrez environ trois heures pour aller jusqu'à la *Hourque*, où se trouve l'hôtellerie... En supposant toutefois que vous ne vous égariez pas dans les prairies de Toue, ajoute adroitement Padre, qui flaire un marché à conclure.

— On m'avait affirmé, objecte l'oncle, qu'un guide n'était pas nécessaire.

— Oui et non... Oui, quand on est du pays; non, quand on est étranger... Je n'ai pas de conseil à vous donner... Mais, si vous en désiriez un, je vous dirais : foi de Foccamidan, prenez un guide!

— Hum! rumine Florent, partagé entre sa prudence native et la crainte d'être exploité; je me rappelle, en effet, qu'hier soir vous vous êtes offert à m'accompagner... Quelles seraient vos conditions?

— Baste! nous nous arrangerons toujours... Je vous traiterai en ami.

— Mais encore, fixez votre prix.

— Eh bien! ce sera dix francs pour vous conduire au sommet, et cinq francs pour le retour... Quant à la bonne main, je la laisse à votre discrétion.

— Quinze francs et la bonne main! se récrie Flo, vous nous jugulez, monsieur Foccamidan!... Songez que nous ne sommes pas des Anglais, nous autres...; mais de pauvres gens d'étude, modestes et ne roulant pas sur l'or!...

— En vérité! riposte Padre avec un malin clignement d'œil, et, sans vous commander, vous venez de loin pour étudier notre montagne?

— De très loin, déclare l'oncle, s'imaginant naïvement que le simple énoncé de la distance étonnera le guide et diminuera ses exigences; nous venons du fond de la Lorraine, à près de trois cents lieues d'ici...

—*Bou Diou!* réplique le narquois Padre, mais alors ne me dites pas que vous êtes pauvres!... Est-ce qu'on fait trois cents lieues et autant pour s'en retourner, quand on n'a pas d'argent mignon?... Ce n'est point à Foccamidan qu'il faut conter de ces balivernes... Vous êtes riches, donc vous avez les moyens de payer!...

Florent Garaudel reste quinaud. Il ne s'en débat pas moins comme un beau diable. Après une interminable discussion, on finit par s'arranger pour dix francs, plus la bonne main, et Foccamidan remonte sur son siège.

La gorge se resserre encore sans cesser d'être laide. Le gave traîne ses eaux appauvries sur un large lit de cailloux. Une longue rue montante apparaît, bordée de bâtisses maussades : c'est Barèges. Des soldats éclopés, des bourgeois rhumatisans, des enfans scrofuleux cheminent péniblement sur la chaussée; des linges sèchent aux fenêtres ou s'étalent sans façon sur les berges du torrent. Le bourg tout entier donne une impression d'hôpital. Quand le landau s'arrête devant l'hôtel, il est trop tard pour qu'on songe à gagner le Pic ce même soir, et l'on se résigne à coucher à Barèges. On dîne donc à table d'hôte en compagnie d'une bizarre collection d'anémiés, de goutteux et d'avariés. On mange du bout des dents, puis l'oncle et le neveu gagnent leur chambre et essaient d'y dormir, tandis que le ciel de la nuit d'août est traversé d'étoiles filantes qui semblent danser aux accords d'un orchestre de mandolines et de guitares, jouant des *malagueñas* à la terrasse d'un café...

La matinée du lendemain s'écoule languissamment, car on ne doit pas se remettre en route avant *le tantôt*, de façon à arriver à l'auberge de la Hourque par le frais du soir. Pour tuer

le temps, on flâne à travers la promenade du pic d'Ayré, où les arbres sont vraiment beaux; mais Flo est insensible à la majesté des futaies; il ne songe qu'au Pic de Bigorre où il lui tarde de rencontrer Hermine du Val-Clavin. On s'occupe à consigner les valises au bureau des Messageries, on traîne en longueur le déjeuner... Enfin, vers quatre heures, un grand flandrin de garçon annonce à « ces messieurs » que leur guide les attend en bas.

— Partons! s'écrie impatiemment Florent Garaudel en jetant son sac sur ses épaules.

Il descend quatre à quatre les marches de l'escalier et cherche des yeux Padre Foccamidan :

— Où est notre guide?

— Mais là, devant vous, monsieur! répond le garçon en se pinçant les lèvres pour garder son sérieux. — En même temps, il désigne un bambin de dix ans, haut comme une botte et porteur d'un alpenstock trois fois plus grand que lui.

A la vue du « guide, » Michel ne peut retenir un éclat de rire, ce qui redouble l'indignation de l'oncle :

— Hein! grogne-t-il, est-ce que Foccamidan se moque de nous?

— Excusez, monsieur! dit le gamin en soulevant son béret et en levant vers l'ancien droguiste deux yeux bruns, limpides et hardis, mon oncle a été obligé de conduire des voyageurs au *Lac Bleu* et il m'a chargé de le remplacer...

— C'est une mauvaise farce! récrimine Florent Garaudel, le sieur Padre se croit sans doute trop grand seigneur, et il nous expédie un moutard qui ne sait peut-être pas seulement le chemin!...

— Oh! que si, monsieur!... J'ai conduit plusieurs fois déjà des touristes au Pic et vous serez content de moi! réplique avec aplomb le minuscule neveu de Foccamidan.

Flo aurait bonne envie de rompre le marché et d'envoyer promener « cet effronté gamin; » mais il a tellement hâte d'arriver à destination qu'il se résigne, et l'on se met en route. Toutefois, pour se venger du méchant tour de l'oncle, il imagine d'exploiter l'innocence du neveu :

— Comment t'appelles-tu, drôle?

— Anton pour vous servir.

— Eh bien! Anton', mon garçon, repart Florent en se débarrassant de son sac et en le campant sur les épaules du petit,

tu vas porter gentiment ce sac, qui est léger comme une plume...

Michel Silmont est obligé de s'interposer :

— Fi ! mon oncle, n'avez-vous pas honte d'abuser ainsi d'un enfant ?

— De quoi ?... Je lui apprends son métier de guide !

— C'est un poids trop lourd pour un garçonnet de son âge, insiste Silmont en s'emparant du sac, et je préfère m'en charger moi-même.

Le geste énergique de Michel déconcerte Flo ; il a conscience de son abus d'autorité et, ressaisissant son *baluchon*, il se décide, tout en maugréant, à le boucler sur ses propres épaules.

On marche d'abord silencieusement sous les ardeurs d'un soleil oblique, entre des montagnes arides. Les touristes gravissent sans entrain le chemin pierreux. Quant à Anton', bondissant ainsi qu'un isard, il va de l'avant, pourchasse les papillons, barbote au fil des ruisseaux, lance des cailloux dans les buissons et siffle comme un merle. Au bout d'une heure, il quitte la route, tourne à gauche et conduit ses deux voyageurs en vue des *Cabanes* de Toue.

Le paysage a changé de caractère. Une combe verdoyante se creuse entre les rochers et y déroule un onduleux tapis de pâturages où, çà et là, foisonnent des touffes de magnifiques iris violets. Au fond de cet entonnoir que le cône du Pic de Bigorre veloute déjà d'une ombre bleuâtre, des cabanes s'éparpillent parmi l'herbe rase. Flo et Michel aperçoivent les pâtres accroupis en cercle autour d'un feu de broussailles, dont la fumée s'élève droite et mince vers le ciel. Non loin, des chevaux de louage broutent le gazon et trois silhouettes de touristes se détachent en clair sur la verdure. A mesure qu'on se rapproche, on distingue plus nettement ces trois personnages, occupés à converser avec les bergers.

— Tiens ! remarque Flo, voici des excursionnistes en route pour le Pic !

Il fixe les yeux plus attentivement sur le groupe composé d'un homme et de deux dames, puis s'écrie d'un ton surpris et médiocrement satisfait :

— Mais je ne me trompe pas... C'est le peintre avec Solange Egrefeuil et la demoiselle de compagnie !...

Michel ne répond pas. Il a, lui aussi, reconnu Denise Suzor et son cœur bat.

De son côté, le trio s'est avisé de la présence de l'oncle et du neveu. Dès que ces derniers sont arrivés à portée de la voix, Ternat les hèle railleusement :

— Ohé! par ici, les botanistes!...

On s'aborde enfin avec une nuance d'embarras; mais le peintre, qui possède l'art de mettre les gens à l'aise, s'exclame en tapant sur l'épaule de Michel :

— Vous pouvez vous vanter, mon cher, d'être un joli lâcheur!... Hier, en rentrant, nous avons été tout étonnés d'apprendre que vous aviez filé à l'anglaise. Aussi, pour vous punir de nous avoir *plaqués* sans cérémonie, nous nous sommes résolus à vous accompagner au Pic... Précisément, ce matin, nos projets de séjour à Luz ont été subitement modifiés par suite d'un accident qui a fort effrayé la bonne madame Egrefeuil...

— Un accident! interrompt Flo en s'apitoyant, pauvre dame, que lui est-il arrivé?

— Rien de grave, déclare Solange en riant; figurez-vous que maman a trouvé une couleuvre dans sa baignoire... Il paraît que ces malicieux reptiles, séduits par la tiédeur du bain, se permettent de temps en temps de flâner dans les conduites d'eau... Maman a jeté les hauts cris et a signifié qu'elle ne resterait pas vingt-quatre heures de plus dans un pays où on est exposé à de pareilles visites... Alors papa est parti dare dare pour Bagnères-de-Bigorre afin d'y choisir un gîte...

— Nous autres, achève le peintre, nous avons profité de notre dernière journée pour nous donner de l'air et, vous sachant sur la route du Pic, nous avons voulu vous y rejoindre... Hein! est-ce gentil?...

Michel n'est pas dupe de cette aimable attention. Il soupçonne que Ternat et Solange se sont servis de ce prétexte pour se ménager un tête-à-tête de vingt-quatre heures; mais la fugue des deux amoureux lui offre une occasion quasi providentielle de revoir Denise Suzor. Il regarde la demoiselle de compagnie, qui rougit et détourne la tête. Il se sent soudain ragaillardi intérieurement par une revivifiante source d'allégresse. Florent Garaudel, moins réjoui de la rencontre et moins enclin à bénir la Providence, affecte cependant d'être enchanté et fait la bouche en cœur.

Les trois touristes remontent à cheval. Dès qu'ils sont en selle, Solange et Ternat prennent les devans. Michel chemine à

côté de la monture plus paisible de Mlle Suzor, tandis que Flo, avec l'aide d'Anton', cueille une copieuse gerbe d'iris qu'il serre triomphalement contre sa poitrine. Dans la solitude de la combe, la caravane défile pittoresquement et atteint le bord du petit lac d'Oncet, où se reflètent les pentes abruptes des pâturages et dont l'eau d'un vert foncé dort à la base de la montagne, comme au fond d'une coupe d'émeraude. Le sentier en lacets s'élève sur les flancs du pic et l'ascension s'opère lentement. A mesure qu'on gravit les zigzags du chemin schisteux, le soleil déclinant illumine d'une magique clarté les neiges du Néouvielle; puis, insensiblement, le jour tombe. Quand on arrive à la *Hourque des Cinq Ours*, la nuit est venue tout à fait. La lumière de la jeune lune, dont le mince croissant surgit dans l'échancrure du col, éclaire seule les murs bas et les toits écrasés de la modeste hôtellerie adossée au rocher, où doit avoir lieu la couchée. On remise les chevaux dans un appentis qui sert d'écurie. Flo, Ternat et Solange, en gens pratiques, inspectent l'intérieur du gîte et commandent le souper. Pendant ce temps, Michel et Denise vont s'asseoir sur un banc qui fait face à la chaîne des Pyrénées. A quelques pas, des guides et des servantes prennent le frais en devisant. Le ciel s'étoile; une paix élyséenne descend sur les sommets qui fuient à l'infini et qu'argente discrètement le clair de lune...

Tout à coup, au milieu de cette tranquillité profonde, à un signal mystérieux, les guides et les filles de l'auberge commencent à chanter en chœur. Leurs belles voix de baryton et de soprano s'accordent merveilleusement, grâce à cette intuition de l'harmonie, que les montagnards du pays de Bigorre reçoivent comme un don dans leur berceau. Ils chantent un antique refrain attribué à Gaston Phébus, et qui est populaire dans toutes les Pyrénées :

Aquestos mountagnos
Que tan hautos soun,
M'empescan de beyre
Mes amous oun soun...

Dans le silence de la nuit azurée, les voix montent ensemble vers le ciel où les étoiles balancent au-dessus des montagnes leurs couronnes de perles d'or. Appuyés au mur de l'auberge, Michel et Denise écoutent cette musique aux notes vibrantes, et une sourde émotion les pénètre délicieusement. Silmont cherche

la main de Mlle Suzor, s'en empare, la porte à ses lèvres sans que la jeune fille fasse un mouvement... Brusquement, ils sont tirés de leur extase par les appels bruyans de Florent Garaudel :

— A table ! s'écrie l'oncle, le souper est servi...

Et Denise a à peine le temps de dégager ses doigts de l'étreinte de son compagnon, tandis que le chœur des guides et des servantes continue :

Baïssa bous, mountagnos,
Leva te, valloun,
Porque posqui beyre
Mes amous oun sounl..

XV

Trois heures du matin. L'auberge de la Hourque sommeille quiètement sous le ciel étoilé. Dans la pièce réservée aux touristes mâles, Florent Garaudel, étendu sur le lit de camp, dort serré, et sa bouche entr'ouverte semble fleurie par un rêve heureux. Michel Silmont et Ternat, dont le somme est plus léger, s'éveillent les premiers à l'appel du guide qui crie à la porte :

— Messieurs, si vous voulez arriver au sommet pour le lever du soleil, il est temps de partir !

On allume une bougie, on secoue l'oncle Flo qui se frotte les yeux en ronchonnant. Une ablution d'eau froide le remet d'aplomb et il s'arme de son bâton ferré; Michel lui montre le petit Anton' blotti dans un grand fauteuil de cuir :

— Nous pourrions payer cet enfant et le renvoyer à Barèges, car il nous sera désormais inutile.

— Il nous a été inutile tout le temps, grogne Flo... Enfin, chose promise, chose due. Donne-lui ses dix francs, mais pas un sou de plus... Je n'aime point à être dupé.

Michel éveille doucement Anton', lui pose dix francs dans la main, en lui expliquant que sa tâche est terminée, puis, touché par la gentille frimousse du gamin, il ajoute de son chef une pièce ronde au prix convenu. Les yeux encore à demi fermés, Anton' glisse les pièces dans la poche de sa veste et reprend insoucieusement son sommeil d'oiseau.

Cependant le guide de Ternat a amené les chevaux. Quand l'oncle et le neveu sortent de leur dortoir, ils trouvent Solange, le peintre et Mlle Suzor en selle. A petits pas, dans une fraîche

nuit violette qui va peu à peu s'éclaircissant, on commence à gravir les lacets. Michel avait espéré monter en compagnie de Denise; mais quoique le sentier soit trop étroit pour qu'on puisse y marcher deux de front, Flo s'obstine à s'interposer de façon à empêcher toute causerie intime. Michel en est réduit à contempler à distance la croupe du cheval de son amie et à subir les récriminations de Garaudel, qui a sur le cœur la mauvaise plaisanterie de Padre Foccamidan.

Au bout d'une heure, on atteint le petit col du Laquet où les cavaliers laissent leur monture et l'on grimpe à pied le raidillon qui aboutit à l'étroite plate-forme terminale (1). Le soleil n'est pas encore levé; entre les deux extrémités de la chaîne, au fond de la vaste plaine qui ondule vers l'est, une bande rouge borde le ciel, tandis que, du côté du versant espagnol, les montagnes se teignent d'une adorable couleur bleu foncé. Les contours des sommets restent mollement veloutés, mais s'accusent déjà assez nettement pour qu'on puisse distinguer les pointes neigeuses de la Maladetta, du Marboré et du Vignemale. Tout à coup un premier rayon part de l'orient empourpré et vient toucher de sa flèche rose la plate-forme du Pic; puis, d'un seul bond, l'énorme sphère d'or s'élance hors de l'horizon. Alors tout s'illumine glorieusement. Les glaciers étincellent dans la clarté. La grande ombre géométrique du Pic de Bigorre s'allonge vers le couchant et, trop géante pour que la terre puisse lui suffire, après avoir projeté sa silhouette sur les monts et les plaines, elle va s'achever sur l'azur même du ciel où elle dessine un cône d'un bleu plus sombre. Depuis les aiguilles jumelles de la Forcanade jusqu'aux bastions ruinés du Pic d'Ossau, la chaîne entière apparaît dans une lumière d'argent. L'œil émerveillé plane sur les crêtes chauves des Monts Maudits, sur les glaciers des massifs espagnols, sur le Mont-Perdu et les neiges du Marboré. — Après les radieuses perspectives de la montagne, les magnificences de la plaine : de l'est à l'ouest, une suave et blonde atmosphère enveloppe un vaste panorama de terrains moutonnans, de forêts, de cours d'eau, de villes et de villages, dont la vaporeuse ondulation se déroule à l'infini. Au-dessus de l'altière dentelure des montagnes et de l'immensité des plaines, un ciel d'azur immaculé s'arrondit et un solennel silence règne. A cette hauteur, les bruits humains

(1) A cette époque (1874), il n'y avait pas encore d'observatoire au sommet du Pic de Bigorre.

se taisent et les dernières traces de végétation expirent; à peine, çà et là, apparaissent encore quelques touffes de daphnés et de rhododendrons. On voit au loin le scintillement argenté des torrens qui descendent vers les vallées, mais on n'entend plus leurs rumeurs. Parfois seulement un cri d'oiseau ; là-bas, sur des pointes rocheuses, le vol circulaire d'un aigle plane, et c'est tout. La nature s'absorbe en un religieux recueillement...

La majesté de cet imposant spectacle et de ce grand silence agit sur le groupe des cinq ascensionnistes. Tous restent muets. Ternat et Solange dessinent l'original profil des remparts du Marboré. L'oncle Flo, qui s'est levé trop matin et ne supporte pas le jeûne, grignote à la dérobée une tablette de chocolat. Denise s'assied à l'écart, le dos appuyé contre une petite pyramide de pierres sèches, et demeure éblouie, la bouche entr'ouverte, les yeux brillans d'enthousiasme. A plat ventre sur le sol, Michel regarde ces limpides prunelles brunes qui semblent refléter l'intense poésie du lumineux paysage. Mais bientôt la paix est troublée. Des pas et des éclats de voix résonnent dans la sente rocailleuse et de fâcheux touristes font irruption sur l'étroit plateau. — D'abord, une dame anglaise entre deux âges, accrochée au bras de la paysanne qui lui sert de guide. Laidement accoutrée, avec ce dédain de l'élégance qui caractérise la race britannique en voyage, elle arrive essoufflée. A peine a-t-elle repris haleine qu'elle braque sa lorgnette sur les principaux sommets; elle se les fait nommer, murmure entre ses dents : « *Very interesting, charming scenery !...* » puis réintègre sa lorgnette dans l'étui et, se cramponnant à l'épaule de sa compagne, elle redescend flegmatiquement vers la Hourque, sans marquer la moindre émotion, uniquement satisfaite d'avoir consciencieusement exécuté une partie de son programme.

Après elle, émergent quatre jeunes gens, de ceux qu'on appelait alors des « gommeux. » Ayant le verbe haut, la mine avantageuse, ils semblent appartenir au meilleur monde, sont d'une parfaite correction et d'une parfaite insignifiance. Leur seule préoccupation est de reconnaître, du haut de la plate-forme, Pau où ils ont déjeuné, et Bagnères où ils ont soupé la veille. — D'autres excursionnistes leur succèdent, aussi bruyans mais plus vulgaires. — Cette invasion de philistins a rompu le charme. Flo, qui jusque-là est resté taciturne, juge le moment venu de parader devant la galerie et de débiter des réflexions sangrenues.

Solange et Ternat, gagnés par la contagion de la bêtise humaine, cherchent à faire poser les bourgeois en se livrant à de méchantes charges d'atelier... Cependant le soleil monte et noie l'immensité des plaines dans de chaudes vapeurs rousses. Le panorama se voile de brume, la chaleur devient accablante et rend intenable l'étroite cime sans ombre.

— Si nous partions ! insinue Michel à Denise...

Il compte se dédommager, au retour, des déceptions de la matinée ; mais son espérance est déçue encore une fois. Flo s'acharne à déranger les combinaisons du neveu et ne le quitte pas d'une semelle. Deux motifs poussent l'ex-droguiste à jouer ce rôle de mentor et de trouble-fête : premièrement, il est vexé de ce que le hasard a permis à Michel de retrouver Denise, tandis que lui, Florent Garaudel, est réduit à attendre sous l'orme le passage problématique d'Hermine ; en second lieu, il est humilié de l'insuccès de ses machiavéliques précautions ; c'est pourquoi il se jure d'empêcher tout rapprochement entre les deux amoureux.

La descente s'effectue péniblement sous une flambée de soleil, au long des sentiers dont les pierres schisteuses roulent sous les pieds meurtris des marcheurs. Ils arrivent tous cinq à la Hourque, grillés et assoiffés. En cette auberge haut perchée où les voyageurs ne séjournent guère, les provisions sont peu abondantes. Aussi le déjeuner est-il plus que frugal : des poulets étiques sautés dans la poêle composent tout le menu. On traîne le plus qu'on peut ce maigre repas afin de tromper la longueur de l'après-midi. Au dehors, l'air brûle et le bourdonnement des mouches ajoute encore à la sensation d'une chaleur torride. Pourtant, après avoir siroté un café détestable, Ternat déclare qu'il va chercher dans les rochers un coin d'ombre où il pourra prendre quelques croquis. Solange, à son tour, annonce qu'elle va reposer dans la chambre réservée aux dames, et Denise la suit. Michel Silmont, sous prétexte de fumer un cigare, a déjà le pied levé pour s'esquiver, mais l'impitoyable Flo le retient et lui barre le seuil de la porte :

— Minute ! s'écrie-t-il, tu es bien pressé !... Fume ici, je t'y autorise... J'ai besoin de toi pour apurer mes comptes...

Pendant ce temps, les servantes ont enlevé le couvert et ont regagné leur cuisine où on les entend jacasser en lavant la vaisselle...

— J'aime que tout soit en ordre, continue l'oncle, tirant de

sa poche un carnet et des notes d'hôtel ; dis-moi ce que tu as avancé pour la communauté, et réglons ensemble...

Michel est disposé à envoyer au diable Flo et ses comptes, mais il craint en se rebiffant d'exciter les soupçons du bonhomme et de l'avoir ensuite sur le dos pour le restant de la journée. Il espère que, tout à l'heure, un impérieux sommeil le débarrassera de l'importune surveillance. Il se résigne donc à aligner des chiffres, tandis que ronronne infatigablement le bourdonnement des mouches...

Dans le dortoir des dames, Solange s'est étendue sur un matelas à côté de Mlle Suzor, et feint de s'endormir. Mais elle a de trop sérieuses raisons pour ne pas s'abandonner au sommeil, et se sent éveillée comme un écureuil. Denise, au rebours, s'efforce de résister à la fatigue. Depuis le départ de Luz, les agissemens du peintre et de Mlle Egrefeuil lui semblent louches. Elle appréhende de leur part quelque folle équipée et elle s'est promis de ne pas les perdre de vue. Malheureusement, à son âge, quand on s'est levée à trois heures du matin et qu'on a passé sa matinée à marcher en plein soleil, le sommeil est plus fort que la volonté. En dépit de ses sages résolutions, Denise faiblit peu à peu : sa tête s'alourdit, ses yeux se ferment et elle s'assoupit. Au bout d'une demi-heure, après s'être assurée que sa compagne dort profondément, Solange se lève, roule son manteau dans une courroie à poignée, prend son bâton ferré et sort sur la pointe des pieds. Une fois dehors, elle rejoint Ternat sous la roche où il s'est abrité et où il dessine machinalement de vagues profils de montagne.

— Ils dorment tous comme des souches, murmure-t-elle, et je suis d'avis qu'il faut profiter de l'occasion...

Le peintre empoche son carnet, relève la tête et considère un moment les belles lignes fermes et arrêtées du visage de la jeune fille !

— Ainsi, dit-il de sa voix la plus caressante, vous êtes bien décidée à courir les risques de l'aventure?... Ne regretterez-vous pas, un jour, d'avoir suivi la médiocre fortune d'un artiste qui n'a d'autres ressources que son tatent?

Solange contemple un moment la déchiqueture des montagnes rayées d'ombre et de lumière, puis fixant hardiment ses grands yeux bleus sur le mobile regard de Sylvain Ternat :

— M'aimez-vous? demande-t-elle.

— Passionnément!

— Eh bien! quand on aime, on a confiance... Où vous irez j'irai! D'ailleurs la fuite est pour nous le seul moyen d'arriver au dénouement?... Mon père est un bourgeois. Il se rebifferait sûrement si nous lui demandions dans les formes la permission de nous épouser... D'où la nécessité de sauter à pieds joints par-dessus les convenances et de gagner la frontière... Une fois à Saint-Sébastien, nous le mettrons au pied du mur et, comme il craint avant tout le scandale, il nous enverra son consentement par le retour du courrier... *All is well that ends well*, comme dit le divin Shakspeare... Avant la fin du mois, on publiera nos bans à Bordeaux.

— Vous êtes une vaillante et adorable fille! s'écrie tendrement Ternat... Donc, plus d'hésitations et redescendons à Barèges... La seule chose qui m'ennuie, c'est qu'aux yeux des gens de l'auberge, nous aurons l'air de bohêmes qui décampent sans payer l'addition... Ne serait-il pas plus correct de faire seller nos chevaux et de régler la note?

— Non... Évitons les retards et les complications!... Et puis, ajoute Solange en riant, ne leur laissons-nous pas Mlle Suzor en gage? Elle répondra de nous et payera au besoin... Bornez-vous à prévenir l'hôtesse que nous remontons au sommet pour assister au coucher du soleil. Pendant ce temps, je m'esquiverai dans la direction du lac d'Oncet. Je vous attendrai au premier tournant et nous filerons d'un pied léger vers Barèges... Vous êtes sûr que nous y trouverons nos bagages et un landau?

— Parfaitement sûr... La voiture, attelée de bons chevaux, nous conduira cette nuit à Pierrefitte où nous prendrons le premier train pour Bayonne, et demain soir nous serons à Saint-Sébastien...

— *All right!* Dépêchez-vous de conter votre petite histoire à l'auberge et venez me rejoindre au bas du premier lacet!...

Rapidement, Solange longe les rochers et gagne le sentier qui mène aux *Cabanes* de Toue... Au bout de dix minutes d'attente, elle entend le pas précipité de Ternat :

— Eh bien?

— Eh bien! pour tout le monde, nous sommes en train de regrimper à la plate-forme... L'hôtelière a trouvé cela fort naturel. Je l'ai prévenue que nous ne redescendrions que pour l'heure du souper, puis, tandis qu'elle était affairée à décarcasser

une douzaine de poulets décharnés, j'ai tourné le dos à l'auberge et me voici... Maintenant, chère aimée, « les chemins sont ouverts!... »

— Ne chantons pas encore victoire, répond Solange, vous savez : « Entre la coupe et les lèvres... » Je crains toujours que, d'ici à Barèges, nous ne rencontrions quelque fâcheux...

En ce monde, il suffit souvent d'évoquer une éventualité désagréable pour que le hasard se fasse un malin plaisir de la transformer en réalité. Au moment où les deux fugitifs contournent le lac d'Oncet et atteignent la première cabane, Solange saisit le bras de Ternat et lui montre au fond de la combe un couple de touristes chevauchant dans la direction de la Hourque et précédés d'un guide également à cheval :

— Attention! murmure-t-elle, voici précisément deux voyageurs qui vont nous croiser... Soyons prudens et cachons-nous!

Elle entraîne Ternat et ils se jettent vivement dans la bergerie, heureusement vide, dont la porte bâille à deux pas du sentier. Là, blottis à l'ombre, ils épient entre les interstices de la cloison de planches l'apparition des excursionnistes. Déjà le trot des chevaux résonne plus distinctement sur la terre sèche. Le guide passe et bientôt les deux cavaliers surgissent à l'extrémité de la sente caillouteuse... Solange tressaille et serre nerveusement la main de son compagnon :

— Pas de veine! chuchote-t-elle, c'est papa...

— M. Egrefeuil?

— Oui, avec une dame... assez jeune et jolie, ma foi!

— Que diantre viennent-ils faire au Pic?

— Mystère! dit la jeune fille en haussant les épaules... Pscht! les voici... Ne bougeons plus...

Les nouveaux arrivans sont à vingt pas. Leur entretien paraît fort animé et les voix sonnent nettement dans le silence de la combe. A mesure qu'ils gravissent la montée, ils trottent plus doucement et, du fond de leur cachette, les jeunes gens attrapent au passage des lambeaux de la conversation :

— Ma chère Hermine, déclare galamment l'honnête M. Egrefeuil, vous êtes la plus séduisante des femmes et j'ai le cœur gros en songeant qu'il va falloir nous quitter!...

— On sait, repart Mme du Val-Clavin, avec une pointe d'ironie, que vous n'êtes pas chiche de paroles dorées... La vérité

est que, d'un cœur gros ou d'un cœur léger, vous me lâchez tout de même, vilain ingrat!

— Hélas! je voudrais vous suivre au bout du monde, ma charmante... Mais je suis retenu par toute sorte de chaînes... Les affaires, le devoir, la famille!

— Oui, vous avez un fil à la patte... Enfin, on se prend, on se quitte, c'est la vie et on n'en reste pas moins bons amis...

Les chevaux s'éloignent, les voix s'assourdissent. Le couple disparaît derrière un lacet. Solange penche la tête hors de la porte et constate que le danger est passé.

— Vite, décampons!... Avouez que l'aventure est cocasse!... J'en suis encore bleue!... Pas fâchée, au surplus, d'avoir surpris « le paternel » en bonne fortune... Cela nous donne barre sur lui et il sera mal venu s'il ose nous refuser sa bénédiction!...

Là-dessus, le couple dégringole vivement vers les *Cabanes* et disparaît à son tour, noyé dans les vapeurs qui s'élèvent du fond de la prairie...

Là-haut, au col de la Hourque, l'auberge demeure plongée dans l'assoupissement de l'après-midi finissant. Les essaims de mouches y continuent leur bourdonnement endormeur. L'oncle et le neveu ont achevé leur règlement de comptes, mais Flo s'efforce de garder près de lui Michel, en entretenant une conversation entrecoupée de bâillemens. Florent lutte visiblement contre un sommeil envahisseur. Néanmoins, quelque oppressive que soit son envie de dormir, il la combat avec un reste d'énergie et se pince pour se tenir éveillé. Il craint, s'il se laisse aller aux douceurs d'une sieste, de rater l'heure où Mme du Val-Clavin doit, ainsi que l'a annoncé M. Egrefeuil, s'arrêter à l'hôtellerie. Mais quand on est, comme Flo, d'un tempérament sanguin, il arrive un moment où la chair l'emporte sur l'esprit et où la bête prend sa revanche. L'oncle a beau se secouer, ses paupières s'alourdissent, ses idées se brouillent et sa parole s'embarrasse. Sa tête se renverse sur le dossier du grand fauteuil de cuir et, finalement, Flo, semblable à la Mollesse chantée par le bon Despréaux,

Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort...

Michel, enfin délivré, le contemple un moment puis s'élance hors de la salle.

Sur le seuil, il se rencontre avec Denise Suzor qui vient, en s'éveillant, de s'apercevoir de la disparition de Solange :

— N'avez-vous point vu Mlle Egrefeuil et savez-vous où est M. Ternat? interroge-t-elle.

— Je ne les ai vus ni l'un ni l'autre et leur absence ne me tracasse guère, répond Michel qui ne songe qu'à la joie de se retrouver auprès de la jeune fille.

— Elle m'inquiète, moi, réplique Denise, et je les cherche...

— Vous demandez après le monsieur et la jeune demoiselle?... dit une servante qui revient de la fontaine avec une cruche d'eau sur la tête... Ils sont remontés là-haut pour regarder le coucher du soleil et ils ne rentreront qu'à la nuit...

— Bien! je vais aller au-devant d'eux, déclare Mlle Suzor, et elle ajoute en réponse à un regard désappointé de Silmont :

— J'ai promis à Mme Egrefeuil de ne point les quitter et je veux m'acquitter jusqu'au bout de mes devoirs de chaperon.

— En ce cas, permettez-moi de vous accompagner?

— Volontiers... N'étant pas sûre du chemin, je ne me sens pas très brave et je serai contente de vous avoir pour guide.

Et tous deux, sans souci du soleil qui darde encore sur les pentes rocheuses, grimpent côte à côte vers le sommet.

XVI

A peu près à la même heure, M. Egrefeuil et Mme du Val-Clavin, précédés de leur guide, achèvent de gravir la sente qui zigzague au-dessus du lac d'Oncet. L'obligation de chevaucher à la queue leu leu et les déprimantes ardeurs du soleil oblique ont interrompu leur galant entretien. Courbant le dos et fixant les yeux sur les oreilles de leur monture, ils atteignent silencieusement les abords de la Hourque. Aux appels du guide, qui fait claquer son fouet, les servantes de l'auberge accourent et aident les voyageurs à mettre pied à terre.

— Monsieur et Madame, interroge l'hôtelière, resteront sans doute à souper et à coucher?

Le raffineur répond négativement : « Nous ne nous arrêterons que pour nous rafraîchir et laisser souffler les chevaux... Servez-nous des biscuits et une bouteille de Moët. »

L'hôtesse n'a pas de champagne, mais elle recommande un jurançon mousseux de première marque, et propose aux touristes de s'asseoir au frais dans la salle à manger. Mme Hermine jette un coup d'œil sur cette pièce et aperçoit le fauteuil où un

grand gaillard en bras de chemise, le visage couvert d'un mouchoir, sommeille bruyamment :

— Non, murmure-t-elle avec un mouvement de recul, il y a là un homme qui ronfle comme une toupie hollandaise... Servez-nous dehors !

On apporte une table sous l'auvent qui communique de plain-pied avec la salle à manger; les nouveaux venus s'asseyent en face d'une douzaine de biscuits très durs et d'une bouteille où pétille un petit vin blanc. Egrefeuil remplit les verres et en offre un à Mme du Val-Clavin :

— Buvons le coup de l'étrier, dit-il avec un onctueux sourire.

— Soit, réplique la dame en fredonnant :

Voici l'instant suprême,
Le moment des adieux...

Elle trempe ses lèvres dans son verre et fait la grimace :

— Aïe!... Ce prétendu jurançon est âpre comme prunelle... Il me tire les larmes des yeux, et elles viennent à propos, puisque c'est ici que vous m'abandonnez pour aller vous retremper vertueusement dans les joies de la famille.

— Ne vous moquez pas, méchante!... Vous savez bien que pendant ces trop courtes vacances, vous avez été ma seule joie... Du moins, comme consolation, j'emporte le souvenir des heures délicieuses passées ensemble.

— Délicieuses?... Parlez pour vous qui vous contentez de peu... Depuis notre rencontre au Casino d'Arcachon, les plaisirs que j'ai goûtés ont été plutôt minces... A Cauterets, pendant toute une semaine, vous m'avez plantée là et je n'ai eu pour distractions que des dîners de table d'hôte et de monotones promenades au Mamelon Vert... A Saint-Sauveur, vous m'avez séquestrée dans une chambre d'hôtel où vous ne veniez qu'à la nuit close, comme si vous craigniez de vous afficher avec moi... Cependant, sans vanité, je suis bonne à montrer, et d'autres, moins difficiles que vous, me l'ont souvent donné à entendre. Dans votre monde de commerçans, il est possible qu'on appelle ça « faire la fête; » quant à moi, j'ai trouvé un peu bourgeoise cette façon de comprendre l'amour et j'ai été habituée à de plus joyeuses folies.

— Si j'ai l'amour bourgeois, riposte Egrefeuil vexé, du moins

j'agis en galant homme et vous conviendrez que le commerçant a su reconnaître vos bonnes grâces.

— La belle affaire! Vous êtes riche... Je suis jolie femme et j'ai été aimable, partant quittes... Seulement, si vous m'avez rendu quelques services d'argent, il serait de bon goût de ne pas me le rappeler... Ça, c'est votre marque de fabrique, mon cher!... Un vrai gentleman n'aurait rien dit, et voilà précisément la différence!

Le raffineur rougit et reste un moment interdit, puis il reprend de sa voix la plus sucrée :

— Voyons, Hermine, soyez moins maussade et ne nous quittons pas fâchés... Je suppose que vous ne m'avez pas prié de vous accompagner, ce soir, pour me chercher querelle?...

Un éclat de rire fend largement la bouche de Mme du Val-Clavin et laisse voir des dents très blanches, auxquelles adhère çà et là, en minuscules taches rouges, un peu de la pommade au raisin dont elle a trop abondamment carminé ses lèvres :

— Du tout, cher ami... Je voulais expérimenter seulement si vos « cuisans regrets » vous détermineraient à pousser avec moi jusqu'à Bagnères... Mais je constate que vous rendriez des points à saint Antoine.

— Je vous en prie, ne me tentez pas... J'ai promis de rejoindre ce soir ma femme et ma fille à Luz.

— Rentrez donc au bercail, ce sera votre pénitence... Mais, puisque vous connaissez votre chemin, ayez l'obligeance de me prêter le guide jusqu'à destination. Je ne me soucie pas de courir seule les routes à cette heure.

— Trop heureux de vous être agréable!... Je vais donner des instructions à notre homme et tout régler d'avance afin de vous épargner l'ennui d'être exploitée.

— Merci!

— Où devra-t-il vous conduire? ajoute Egrefeuil avec un soupir hypocrite.

— A Bagnères... Pourtant, si l'étape me paraît trop longue, je coucherai en route dès que je trouverai un gîte passable.

— Alors, insinue-t-il ironiquement, c'est à Bagnères que vous vous proposez de m'oublier?

— Possible... Je ne suis pas d'humeur à jouer les veuves inconsolables et, comme on dit vulgairement, un de perdu, deux de retrouvés.

— Oh ! je sais que les adorateurs ne vous manqueront pas... J'en connais même un qui vous a admirée à Cauterets et qui est toqué de vous.

— Qui ça ?

— Un monsieur Garaudel qui vous a rencontrée à l'hôtel des *Princes*.

— En effet, je me rappelle... Un original qui collectionne des plantes... Il a une bonne tête !

— Il a mieux... Il est célibataire et possède une fortune assez ronde... Vous l'avez rendu fort épris et vous auriez tort de le dédaigner.

Mme Hermine demeure un instant pensive et murmure :

— En vérité, il est amoureux à ce point ?

— Il vous a prise au sérieux... Il croit avoir affaire à une femme du monde... C'est un bon naïf...

— Dites donc, riposte aigrement la dame, ne soyez pas insolent, ou ça se gâtera, nous deux... Je suis plus honnête que beaucoup de vos femmes du monde... et surtout plus amusante !

— Je n'en ai jamais douté, répond Egrefeuil en s'emparant de la main d'Hermine et en la baisant mignotement... Pour en revenir à mon ami Garaudel, il vous adore... Je pensais le rencontrer ici et suis étonné de ne pas l'y voir.

— Vous lui aviez donc annoncé que je passerais ce soir à la Hourque ?

— Je le lui avais laissé entendre et je comptais vous le présenter.

— Tiens, tiens !... Vous êtes un homme plein de précautions... Mais je devrais déjà être partie... Ayez la bonté de prévenir le guide.

Egrefeuil s'exécute docilement et, cinq minutes après, revient avec le cheval prêt pour le départ. Là-bas, à distance respectueuse, le guide attend à l'amorce du sentier qui descend vers Tramesaïgues. Le raffineur aide Hermine à se mettre en selle et celle-ci lui tend la main :

— Allons, *adiusias*, mon bon ami, et que votre bercail vous soit doux !... A propos, si vous revoyez M. Garaudel, expédiez-le-moi ; je serai demain soir à Bagnères...

Elle applique un coup de fouet à son cheval et part au galop.

Dans la pièce contiguë, l'oncle Flo ronfle toujours, mais son somme est plus agité et traversé de songes étranges.

D'abord, ayant longtemps lutté contre l'envie de dormir, c'est cette lutte même qui travaille son cerveau. Il rêve qu'il a découvert un moyen de capter le sommeil, de le solidifier et de le débiter par tranches. Assis dans son magasin de droguerie, devant ses balances de précision, il pèse des doses soporifères et les emmagasine en des bocaux de vieille faïence sur lesquels on lit en caractères gothiques : *Pilulæ somni*. Tout à coup, — et ceci est un phénomène à signaler aux physiologistes qui s'occupent de télépathie, — il entend résonner dans le couloir de son officine le contralto un peu rauque d'Hermine du Val-Clavin, et voici qu'en même temps elle apparaît en personne près du comptoir — coiffée d'un feutre emplumé sous lequel moussent ses cheveux roux; vêtue d'un habit d'amazone qui fait valoir la souplesse de sa taille. Ses lèvres rouges ont un irrésistible sourire; ses yeux couleur ardoise sont baignés de lueurs phosphorescentes. D'une voix aux embobelinantes intonations, elle dit à Flo : « Les chevaux sont sellés ; viens, je t'emmène ! » Soudain, la muraille de l'officine s'ouvre miraculeusement ainsi qu'une large fenêtre et laisse voir, sous une blonde lumière, la perspective de la chaîne pyrénéenne aux contours azurés, aux cimes neigeuses... L'amoureux Garaudel voudrait bien suivre l'enchanteresse à travers la montagne ; mais sous l'influence de la soporeuse liqueur qu'il a découverte, ses pieds deviennent lourds comme plomb, son cerveau s'embrume de sommeil. Il tente d'impuissans efforts pour s'arracher de son comptoir et reste cloué au sol... Sa langue même s'empâte et bredouille ; si bien qu'Hermine, rouge d'impatience et de dépit, lui crie : « Espèce de gourde ! » puis fouette son cheval et s'enfuit au galop...

Cette galopade est si bruyante qu'elle éveille Florent Garaudel en sursaut. Il éponge son front trempé de sueur, se frotte les yeux, reprend connaissance et, cette fois, ce n'est pas un rêve :... Au dehors, sous l'auvent, il entend son nom prononcé par une voix bien connue, puis le piaffement précipité d'un cheval... D'un bond, Flo s'élance et tombe quasi dans les bras de M. Egrefeuil.

— Vous? s'écrie le raffineur... d'où diantre sortez-vous ?

— De là dedans où je dormais, répond l'oncle ahuri, et il ajoute d'un ton anxieux : — Où est Mme du Val-Clavin ?

— Mon cher, répond plaisamment Egrefeuil, en esquissant du bout des doigts le geste par lequel les enfans imitent l'envol d'une bande de moineaux, trop tard !... Contrairement au pro-

verbe, c'est la malchance qui vous est arrivée pendant que vous dormiez... Mme Hermine s'est impatientée et, à cette heure, elle trotte avec son guide dans la gorge de l'Arize.

— Sacrédié ! jure Flo furibond, pourquoi ne m'avez-vous pas prévenu ?

— Prévenu ?... Vous me la baillez belle !... Est-ce que je me doutais seulement de votre présence ?... Depuis quand êtes-vous à la Hourque ?

— Depuis hier soir... En même temps que « votre demoiselle, » M. Ternat et Mlle Suzor.

— Hein ! s'exclame Egrefeuil, effaré à son tour et un peu décontenancé, ma fille et Ternat ?...

— Parfaitement ; je croyais que vous le saviez et que vous veniez les retrouver.

— Où sont-ils ?

— Je l'ignore, mais pas loin sans doute... Nous avons déjeuné ensemble...

On mande l'hôtesse, on l'interroge ; elle répète aux deux questionneurs que la jeune demoiselle, en compagnie du peintre, est remontée au sommet, et que l'autre dame est allée la rejoindre avec le neveu de Florent Garaudel.

— Du reste, ils rentreront certainement pour l'heure du souper, affirme-t-elle.

M. Egrefeuil paraît rassuré. Il demande un verre pour Florent et tous deux s'attablent devant la bouteille de Jurançon à peine entamée. Le raffineur consulte sa montre : — cinq heures et demie, murmure-t-il, nous en aurons pour une bonne heure à croquer le marmot ; je souperai avec vous tous et je coucherai ici...

Il allume un cigare, regarde distraitement les montagnes qui se dorent et le petit lac d'Oncet qui, là-bas, tout au fond, prend des teintes couleur olive :

— Eh bien ! savant, dit-il à son compagnon en étouffant un bâillement, êtes-vous satisfait de votre excursion ?... Avez-vous trouvé beaucoup de plantes rares sur le Pic ?

La question semble à Flo manquer d'actualité. C'est bien de botanique qu'il s'agit ! La seule plante rare qui l'intéresse, c'est Mme Hermine, et il vient de la laisser échapper pour avoir succombé à un sommeil intempestif... Il en est tout dépité et hausse rageusement les épaules :

— Avec tout ça, bougonne-t-il, je suis bredouille, moi !... Je ne me pardonnerai jamais de m'être stupidement endormi !

— Bah ! consolez-vous, il n'y a rien de perdu...

— Vous ne m'avez seulement pas appris où allait Mme du Val-Clavin ?

— Elle va à Bagnères et, en partant demain de bonne heure, vous aurez chance de la rattraper le jour même.

— A Bagnères ?... Savez-vous à quel hôtel elle descendra?

— Ma foi, non... Mais vous avez une langue ; n'est-ce pas ? En visitant les hôtels, l'un après l'autre, vous serez vite renseigné.

— Je ne tiens plus en place, s'écrie Flo, et si j'avais mon animal de neveu sous la main, je filerais dès ce soir !

— Inutile ! ça ne vous avancerait à rien... Pas de zèle ! comme disait M. de Talleyrand... et surtout, mon bon, ajoute ironiquement le raffineur, pas de gaffe !... Quand vous aurez retrouvé la belle Hermine, ne cherchez pas à brusquer le dénouement ; souvenez-vous que vous avez affaire à une femme du monde et comportez-vous avec elle en vrai chevalier français...

— Me prenez-vous pour un rustre ? grommelle Florent ; n'ayez peur, je me conduirai en galant homme...

Les ombres s'allongent, les montagnes passent de l'orange au rouge aurore. A mesure que le jour tombe, la conversation languit.

— Mâtin ! maugrée l'oncle, ils ne redescendent pas vite !

Il se lève et va, à l'extrémité de l'auberge, examiner attentivement les lacets qui zigzaguent aux flancs du Pic.

— Personne ! soupire-t-il, que diantre peuvent-ils faire là-haut?

Il se rassied ; le raffineur allume un second cigare. Une heure s'écoule, pendant laquelle de blanches vapeurs montent des vallées et, s'enroulant à mi-hauteur autour des sommets, annoncent la tombée du crépuscule. Les entours de l'auberge s'obscurcissent peu à peu. A mesure que la nuit approche, la fièvre de l'attente énerve davantage les deux hommes attablés sous l'auvent.

— Ah ça ! ils ne reviennent pas ? marmonne M. Egrefeuil en mâchonnant son cigare.

— C'est agaçant, répète Flo, ils se fichent de nous !...

Si les jeunes gens ne redescendent pas, en revanche, de nouveaux touristes arrivent en bande. Dans la pénombre ils

émergent bruyamment à la crête du col, et leurs silhouettes se découpent sur le ciel comme de falotes ombres chinoises. Leurs appels, leurs rires résonnent dans le silence crépusculaire et contrastent avec les dispositions moroses du raffineur et de son compagnon. C'est une caravane d'orphéonistes toulousains. Ils ont profité du dimanche pour visiter en famille un coin des Pyrénées; ils ont emmené avec eux femmes et enfans et s'abattent ainsi qu'une volée d'étourneaux sur le plateau de la Hourque. Les hommes portent sur le dos tout un attirail : sacs d'artistes, pincharts et boîtes de couleurs. L'un d'eux a même apporté une guitare dont il tire de temps à autre des fredons aigrelets. Attirées par leurs cris, les servantes s'empressent autour d'eux et, comme ils se déclarent affamés, l'hôtesse se hâte de dresser une longue table dans la salle du milieu.

Cette tumultueuse invasion achève d'exaspérer Florent Garaudel et M. Egrefeuil :

— Il ne nous manquait plus que ça ! grogne Flo.

— Écoutez ! dit le raffineur, en lui saisissant le bras, n'entendez-vous point des bruits de pas, là-haut ?...

Mais non, illusion pure !... Le piétinement perçu dans l'ombre est simplement le fait du guitariste qui a escaladé un rocher. Maintenant, perché sur la pointe, il pince les cordes de son instrument et entonne mélancoliquement une chanson de Despourrins...

XVII

Il est plus de six heures quand Denise et Michel atteignent enfin le sommet du Pic. Contre leur attente, ils se trouvent seuls sur la plate-forme et ne découvrent aux entours aucune trace du peintre et de Solange Egrefeuil.

— Personne ? dit Mlle Suzor inquiète, c'est étrange.

— Ils sont sans doute redescendus, réplique Silmont.

— Nous aurions dû les rencontrer.

— Alors, c'est que les gens de la Hourque ont mal compris les explications de Ternat.

— A moins, repart Denise en hochant la tête, que le peintre ne les ait induits en erreur pour se débarrasser de ma surveillance.

— Oh !... Croyez-vous vos deux compagnons capables d'avoir prémédité quelque fâcheuse équipée ?

— Je crains tout de leur part... Solange est une tête folle et M. Ternat ne m'inspire aucune confiance... Vrai, je ne suis pas tranquille... Repartons, voulez-vous?

— Reprenons haleine d'abord, insiste doucement Silmont; la montée a été pénible et vous avez besoin de vous reposer. Attendons pour redescendre que le soir ramène un peu de fraîcheur... Remarquez, du reste, que si vos deux amoureux se sont enfuis, comme vous semblez le craindre, nous aurons beau nous hâter, nous arriverons trop tard... Mais je crois que vous voyez les choses trop en noir et qu'ils sont simplement occupés à flirter dans quelque coin... S'ils avaient eu réellement l'intention de nous fausser compagnie, ils seraient partis à cheval, et leurs bidets n'ont pas quitté la Hourque... Rassurez-vous donc et jouissez en paix du spectacle qui va se donner pour nous tout seuls... Vous ne vous en repentirez pas!...

Elle finit par céder, s'assied, adossée à la pyramide, et lui-même s'accroupit à ses pieds.

Oui, le spectacle vaut la peine d'être contemplé. — De floconneuses nuées se forment du côté de l'Espagne et arrivent, poussées par le vent du sud. Pareilles à de blancs troupeaux fantastiques, elles se précipitent à travers tous les cols de la chaîne. Déjà, les vallées de Barèges, de Luz et de Cauterets disparaissen sous la brume. La Maladetta, le Néouvielle, le Mont-Perdu se couronnent de vapeurs transparentes. Bientôt une vaste mer laiteuse, aux flots houleux, monte aux flancs des Pyrénées et ne laisse plus à découvert que les plus hautes cimes; telles les rives escarpées d'une côte inconnue, fantastique, contre laquelle déferlent des vagues écumeuses. Çà et là, des pitons cyclopéens y fument ainsi que des volcans. Au centre, le Pic de Bigorre projette dans la direction de l'Est sa grande ombre conique sur l'horizon qu'elle dépasse. Bientôt tout l'espace compris entre les plaines et les montagnes est couvert de mouvantes buées, dont les teintes passent du mauve clair au lilas foncé, puis rougissent à mesure qu'elles se fondent, à l'ouest, dans la fournaise au-dessus de laquelle plane le soleil couchant.

Vers l'astre qui s'abaisse majestueusement, les nuages accourent et se prosternent ainsi que des courtisans empressés, tandis qu'à l'entour, les pics fumeux ont l'air d'énormes encensoirs. Pareil à un roi magnifique, le soleil leur envoie en guise d'adieu un reflet de pourpre et continue à descendre lentement

l'escalier vermeil du ciel occidental. Il disparaît enfin; mais, derrière lui, les bords de l'horizon restent glorieusement illuminés; on dirait le seuil d'un palais olympien qui flamboie encore après la fête...

— N'est-ce pas, s'écrie Michel aux pieds de Mlle Suzor, n'est-ce pas que c'est beau?

— Oui, murmure-t-elle, émerveillée, et d'une beauté tellement grandiose qu'on perd en l'admirant le sentiment de la réalité... Pourtant, reprend-elle avec un soupir, il ne faut pas que cette beauté me fasse oublier des devoirs sérieux. Toutes mes inquiétudes me reviennent au sujet de Mlle Egrefeuil... Je vous en prie, monsieur Michel, partons!...

— Partir! proteste Silmont en retenant Denise, quitter le spectacle avant la fin? Non pas... Le temps s'en va trop vite pour que nous ne savourions point jusqu'à la dernière goutte la rare liqueur des minutes heureuses!... Que nous importent les fugues de Mlle Solange et de Ternat? Laissons ce couple peu intéressant courir les aventures et ne redescendons qu'au crépuscule...

— Y pensez-vous?... Eh bien! et ma responsabilité, et les engagemens pris, et ma situation perdue s'il arrivait quelque malheur, cela vous est-il également indifférent?... J'avais entendu dire, ajoute-t-elle en souriant, que les artistes sont tous gens très personnels, mais je ne m'imaginais pas qu'ils fussent égoïstes à ce point!

— Égoïste, repart Michel avec feu, oui, je l'ai été le matin où je vous ai quittée sur le chemin de Saint-Sauveur... Ce jour-là, je me suis reproché amèrement ma sécheresse; aujourd'hui que je vous ai retrouvée, je veux réparer mes torts et vous ouvrir mon cœur.

Le visage de Mlle Suzor s'empourpre comme les nuages du couchant et elle demande :

— Quels torts?... Je ne comprends pas.

— Des torts impardonnables! continue-t-il... Quand vous m'avez conté l'odieuse scène de M. Egrefeuil et l'affront subi à cause de moi, je me suis tu et je vous ai laissée partir;... mais, dès que nous avons été séparés, j'ai cruellement souffert de mon silence et j'ai senti combien je vous aimais.

— Vous... vous m'aimez? balbutie-t-elle en baissant la tête.

— Je vous aime!... Savez-vous ce qui a retenu alors cet aveu

sur mes lèvres? C'est que j'avais peur... Je craignais que vous ne me prissiez pas au sérieux... Ce soir même, je tremble de vous offenser et de me voir repoussé.

— Vous m'aimez! répète Denise d'une voix à peine distincte.

— Oui, et, si votre cœur est libre, si vous consentez à me le donner, vous me rendrez le plus heureux des hommes... Je ne suis pas riche, mais avec mes livres je gagne assez pour assurer une existence honorable à la femme qui acceptera d'être pour moi la compagne des bons et des mauvais jours... Denise, voulez-vous être cette femme-là?

Mlle Suzor baisse de plus en plus la tête. Sa poitrine est si gonflée, son cœur bat si violemment qu'elle n'a plus la force de parler. Son mutisme prolongé laisse Silmont troublé et anxieux :

— Vous ne répondez pas! poursuit-il, j'arrive trop tard ou peut-être vous suis-je trop indifférent?

— Pardon! murmure-t-elle, c'est la surprise et aussi la joie qui me coupent la parole... Je suis si fière, si contente et si confuse... Songez donc!... Moi, une petite fille insignifiante, et pauvre par-dessus le marché, me voir distinguée et aimée par vous!... Mon Dieu! que va dire votre oncle?

— Mon oncle! s'écrie insoucieusement Michel.

— Oui, il m'a déjà en grippe ; que sera-ce quand il saura que vous vous êtes mis en tête de m'épouser?

— Je me moque des opinions de mon oncle!... Je suis assez grand garçon pour me passer de son consentement... L'important, chère petite amie, c'est que vous m'accordiez le droit de vous protéger contre les Egrefeuil et gens de même acabit; c'est que vous me donniez votre confiance... Avez-vous un peu d'amour pour moi?

Elle sourit, ébauche une moue malicieuse et réplique :

— Il me semble que cela se devine sans qu'on ait besoin de le dire...

— Dites-le toujours, j'aurai tant de joie à vous entendre!

— Eh bien! oui, je vous aime, et ce n'est pas d'aujourd'hui...

— Denise, je bénis le hasard qui nous a conduits ici, et je bénis le ciel qui s'est fait si beau pour assister ce soir à nos fiançailles!...

Il lui baise les mains et l'aide à se relever. Cependant,

l'approche de la nuit a éteint les splendeurs du couchant et les nuées plus denses sont devenues d'un ton plus pâle. Mais ce n'est qu'un court entr'acte entre deux féeries. Bientôt, à la symphonie des rouges et des ors succède la musique plus discrète des virginales blancheurs et des lueurs mollement opalisées. Le premier quartier de la lune surgit au-dessus du Marboré ; il baigne d'une tendre clarté la mousseline des nuées qui flottent à mi-hauteur et d'où émergent seules les pointes neigeuses des pics. Au souffle de la brise nocturne, cette nappe floconneuse et mobile semble une mer hyperboréenne battant de ses flots glacés les flancs de colossales banquises...

Mlle Suzor incline sa tête en arrière et respire à pleins poumons :

— Quelle admirable nuit !... Ce second décor a plus de charme encore que le premier, et un charme plus doux. On croit vivre en plein dans un songe... Quand j'étais enfant, je me rappelle avoir lu le récit d'un voyage au Pôle Nord, et le soir, dans mon petit lit, avant de m'endormir, je souhaitais ardemment de visiter les mers polaires. Et voici mon souhait exaucé. Ne s'imaginerait-on pas être en pleine Norvège, au pays des Elfes ?... Plus tard, poursuit-elle, dans ma première jeunesse, j'ai rêvé de rencontrer un homme que j'aimerais, qui m'aimerait, au bras duquel je cheminerais avec bonheur sur la route de la vie... Et, ajoute-t-elle en abaissant son regard confiant sur Michel, je l'ai trouvé, ce soir... Comme vous, mon ami, je bénis le ciel d'avoir réalisé mes deux rêves...

Silmont ravi la presse contre sa poitrine :

— Petite Denise, soupire-t-il, il nous faut maintenant songer au départ ; le brouillard va s'épaissir et il ne serait pas prudent de s'attarder ici, quelque charme qui nous y retienne...

Le bras au bras, ils redescendent avec précaution à travers les buées diaphanes. Tout en marchant, serrés l'un contre l'autre, ils reprennent leur causerie un moment interrompue :

— Avant de rentrer à l'auberge, commence Michel, entendons-nous bien... Quels sont vos projets ? Moi, j'aurais bonne envie de laisser mon oncle, Mlle Solange et Ternat se débrouiller comme ils pourront... Je vous propose de nous esquiver demain, dès l'aube, sans cérémonie, et de gagner Bagnères... Là, nous monterions dans le premier train partant pour Paris et je vous ramènerais chez votre tante...

— Non, répond gravement Denise, cela ne serait digne ni de vous ni de moi... Je dois faire mon devoir jusqu'au bout et accompagner Solange à Luz... Quand je l'aurai remise entre les mains de sa mère et pris loyalement congé des Egrefeuil, je rentrerai chez tante Sophie. Je vous engage à agir de même avec votre oncle... Si nous nous enfuyions comme deux aventuriers, ce serait un mauvais début, et nous gâterions notre bonheur à venir... Vous voyez, je suis superstitieuse !

— Vous êtes sage comme la déesse Minerve et je reconnais que vous avez raison... Mais cette perspective d'une nouvelle séparation me crève le cœur.

— La séparation ne sera pas longue... Quand comptez-vous être à Paris?

— Le plus tôt possible, dès que je me serai débarrassé de mon oncle... Dans tous les cas, lorsque vous aurez regagné Luz, écrivez-moi un mot, poste restante, à Bagnères, où nous devons nous arrêter quelques jours...

La nuit envahit de plus en plus les flancs du Pic. Au-dessus du lac d'Oncet, de légères vapeurs tournoient comme une ronde des fées de la montagne reprenant possession de leur domaine. Au loin, montent de faibles tintemens de clochettes; on entend encore le bêlement d'une brebis égarée, le trot du cheval d'un touriste attardé, puis ces rumeurs éparses s'évanouissent dans un profond silence. Les pierres roulantes, le sentier plus enténébré et moins facile à suivre, interrompent forcément l'entretien des deux jeunes gens, en les obligeant à porter toute leur attention sur le sol accidenté où leurs pieds trébuchent. Soudain une lumière clignotante troue le brouillard et, sans qu'ils s'en doutent, ils se trouvent devant les fenêtres de l'hôtellerie...

Dans la salle centrale, la bande des orphéonistes s'est installée autour d'une longue table où l'on a disposé en file une douzaine de bougies, dont les vacillans lumignons répandent néanmoins une suffisante clarté pour que les silhouettes jeunes ou vieilles, anguleuses ou maflues, s'y détachent en vigueur. Tous ces braves Toulousains, très affamés et bien endentés, s'attaquent voracement au cassoulet et aux poulets sautés de l'hôtesse. Leurs solides mâchoires font craquer les os médullaires. Sans perdre une bouchée, ils échangent gaillardement d'étourdissantes *gaberies* gasconnes; leur verve méridionale mousse comme du

champagne. Ils se grisent en parlant et leur gaieté débridée contraste avec la maussade taciturnité de l'oncle Flo et de M. Egrefeuil. Ces derniers, rencognés dans l'embrasure de la fenêtre ouverte, attendent toujours les retardataires et, l'oreille au guet, maugréent contre le tapage des dîneurs, qui les empêche d'ouïr ce qui se passe au dehors. Ils n'ont pas voulu souper avant le retour des jeunes gens, mais leur estomac vide crie famine et leur mauvaise humeur en est rengrégée. Flo surtout, qui aime manger à ses heures, se hérisse comme une châtaigne, bâille convulsivement et grogne :

— C'est intolérable... Je crève de faim !..

En même temps il jette un regard courroucé sur Egrefeuil; encore un peu, il lui chercherait querelle. Celui-ci, plus flegmatique en apparence, soupire, tortille ses longs favoris et murmure :

— Ce retard est incompréhensible... Je commence à être sérieusement inquiet.

Tandis qu'ils se lamentent, un brouhaha reporte leur attention vers les orphéonistes. Un des convives s'est levé, un grand diable maigre et moustachu, dont la physionomie blagueuse et provocante rappelle un don Quichotte qui aurait été peintre en bâtimens. Il essuie d'un revers de main ses moustaches humides et s'exclame :

— Mesdames et messieurs, pour remplacer le dessert absent, je vais vous chanter quelque chose !

Les autres répondent : — Bravo ! vas-y, Marius !... quelque chose de mirobolant..., un air de derrière les fagots !

— Je vais vous chanter le *Corsaire espagnol.*

Déjà le guitariste gratte un prélude sur son instrument. L'artiste secoue sa crinière crépue, bombe sa poitrine, et, le poing sur la hanche, commence d'une voix caverneuse une romance à panache, qui doit dater de 1830 et dont toute la tablée répète le refrain en chœur :

Jamais le corps tremblant,
Jamais un cheveu blanc,
Jamais l'âme abattue.
Nous détournons nos pas
De la route battue;
Nous ne vieillissons pas...
On nous tue !

Les applaudissemens claquent à la ronde, on se démène, on crie :

— Ça c'est tapé!... Hurrah!... Un ban pour Marius!

Les mains battent en mesure; le guitariste s'approche de Flo, et clignant de l'œil :

— Hein! dit-il, quel creux!... Vous savez, c'est une ancienne basse-taille du théâtre du Capitole?

— Qu'est-ce que ça me fiche! répond irrévérencieusement l'oncle en tournant le dos...

Les convives se lèvent pour se dégourdir les jambes et s'égaillent à travers la pièce. A ce moment, dans le bruit et le remue-ménage apparaît un gamin haut comme une botte, brandissant un alpenstock démesuré, et Florent Garaudel ahuri reconnaît le neveu de Padre Foccamidan. Le petit Anton' s'avance bravement entre les groupes, soulève son béret et demande :

— Pardon, excuse, quel est le monsieur qui s'appelle Egrefeuil?

Le raffineur se dresse : — C'est moi... Que me veux-tu?

— En ce cas, repart Anton', j'ai là un mot d'écrit qu'une dame m'a donné pour vous...

Il tend une lettre qu'Egrefeuil déplie nerveusement, en s'approchant d'une bougie pour la déchiffrer; mais à peine l'a-t-il parcourue qu'il froisse avec colère le billet ainsi conçu :

« Cher papa, j'aime M. Ternat, il m'aime, nous voulons nous marier et, connaissant vos préjugés bourgeois, nous avons résolu de brusquer les choses. A l'heure où vous lirez ce billet, nous serons en route pour l'Espagne. Vous n'êtes pas impeccable, puisque nous vous avons ce tantôt surpris en compagnie d'une dame qui porte le joli nom d'Hermine. Vous comprendrez donc l'irrésistible impulsion de l'amour partagé et vous nous pardonnerez. Dès que votre premier mouvement d'humeur sera apaisé, écrivez-moi, bureau restant, à Saint-Sébastien. Je vous ferai alors connaître notre adresse et vous pourrez venir nous apporter l'absolution. « SOLANGE.

« *P.-S.* — Dans la hâte du départ, nous avons oublié de payer le guide et l'aubergiste. Ayez l'obligeance de régler avec eux. »

— A Saint-Sébastien?... La malheureuse!... le misérable! gémit le raffineur consterné.

— Qu'y a-t-il donc? interroge l'oncle Flo.

— Il y a, répond Egrefeuil perdant tout sang-froid, il y a que ce bandit de Ternat a enlevé ma fille et que ce rapt a été commis certainement avec la complicité de votre neveu et de Mlle Suzor!... Mais je vais m'adresser à la justice, faire jouer le télégraphe et les coupables ne resteront pas longtemps impunis...

Tandis qu'il achève de fulminer, Michel et Denise rentrent précisément à l'auberge et paraissent sur le seuil de la salle à manger. Leur aspect redouble l'irritation du raffineur et, de son côté, Flo croit devoir manifester son indignation :

— Vous voici enfin! grogne-t-il, vous arrivez à point pour nous donner des explications... D'abord, d'où venez-vous, tous deux?

— Nous venons, réplique Michel, du haut du pic où nous croyions rencontrer M. Ternat et Mlle Solange; nous sommes redescendus après avoir constaté qu'ils n'y étaient pas.

— Vous vous en doutiez bien un peu, n'est-ce pas? ricane rageusement Egrefeuil, mes complimens, mademoiselle, vous avez une étrange façon de veiller sur les jeunes personnes qui vous sont confiées!

Denise pâlit.

— Monsieur, balbutie-t-elle, qu'est-il arrivé? Où est Mlle Solange?

— Où est Mlle Solange? répète-t-il sarcastiquement... Elle est partie! Pendant que vous flirtiez avec M. Silmont, ce maudit peintre a enlevé ma fille et ils sont sur la route de Saint-Sébastien!...

— Ah! mon Dieu, murmure Mlle Suzor interdite, quel malheur! Je ne me consolerai jamais d'avoir quitté un moment Mlle Egrefeuil; j'ai été trompée moi-même par les renseignemens des gens de l'hôtel...

— Suffit! interrompt le raffineur, nous éclaircirons cela plus tard... En ce moment, votre devoir est de m'aider à rattraper les fugitifs... Monsieur Garaudel, ayez l'obligeance de prévenir le guide et de faire seller les chevaux.

Flo s'esquive. Les orphéonistes intrigués s'attroupent autour de Michel, du triste Egrefeuil et de Denise toute en larmes. Afin de se soustraire à cette curiosité badaude, ils sortent tous trois et vont dehors attendre les chevaux.

— Déplorable aventure! gémit M. Egrefeuil... Comment vais-

je apprendre cette catastrophe à ma pauvre femme? Cela peut lui donner un coup fatal... Quelle lourde responsabilité pour vous, mademoiselle!

Denise reste accablée et muette, mais Michel ne supporte pas de la voir injustement accusée :

— Je vous affirme, monsieur, proteste-t-il, que Mlle Suzor, trompée par les fausses indications données à l'hôtesse, n'est remontée au Pic que pour y chercher votre fille... Elle n'a donc rien à se reprocher, et d'autres, en s'examinant bien, n'en pourraient dire autant!

— Grâce pour vos commentaires, riposte aigrement Egrefeuil, on ne vous demande pas votre avis et vous n'avez pas à vous mêler de mes affaires...

Le retour de Florent Garaudel et du guide qui amène les chevaux met un terme à l'altercation. Le raffineur pose déjà le pied sur l'étrier, quand il se sent tiré par la manche :

— Un mot, murmure hâtivement Flo, vous m'avez dit que Mme du Val-Clavin allait à Bagnères..., mais est-ce Bagnères-de Bigorre ou Bagnères-de-Luchon?

— Au diable! répond Egrefeuil exaspéré, vous manquez de tact, monsieur, et vous êtes indécent!

Il enfourche son bidet et ordonne au guide d'aider Mlle Suzor à se mettre en selle.

— Partons, mademoiselle, nous n'avons pas de temps à perdre!...

Denise obéit en jetant à Michel un regard navré. Celui-ci réfléchissant qu'il ne lui a pas seulement demandé l'adresse de la tante Sophie, veut s'élancer vers son amie pour lui serrer la main et réparer son oubli, mais il est violemment harponné et rejeté en arrière par Florent Garaudel. Tandis que les trois cavaliers s'éloignent dans le brouillard, le bonhomme Flo, sans lâcher le bras de son neveu, vitupère d'un ton choqué :

— Fi! mon cher, tu manques de tact et tu es indécent!...

André Theuriet.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA SCIENCE DES MŒURS

REMPLACERA-T-ELLE LA MORALE?

Comme il y a un « matérialisme économique et historique, » au sens de Marx, de même il y a ce qu'on pourrait appeler un matérialisme éthique, pour lequel la « matière » extérieure de la morale est tout, sous la forme des faits sociaux donnés : mœurs, croyances, coutumes, institutions, lois, sanctions légales, etc. Ce système n'est autre chose, dans le fond, que la suppression même de la science morale au profit de la sociologie théorique et appliquée. Une telle suppression est-elle possible? La morale doit-elle céder progressivement la place à la physique sociale des mœurs? C'est ce que soutiennent, dans de récens travaux, MM. Durkheim, Lévy-Bruhl et Albert Bayet en France (1); c'est aussi ce qu'a soutenu M. Simmel, après Nietzsche, en Allemagne.

Nul n'estime plus haut que moi les savans travaux de M. Durkheim et de ses collaborateurs de l'*Année sociologique*, précieux recueil où vient se résumer un énorme travail de lectures et de recherches. Nul n'apprécie plus que moi le dernier livre de M. Lévy-Bruhl, où il adopte, après un consciencieux examen, les idées et la méthode de M. Durkheim. Mais ce qui est en question ici, ce n'est pas la science sociale, où excellent MM. Durk-

(1) Voyez Durkheim, *la Division du travail social*, Paris, Alcan; *le Suicide*, étude sociologique (*id.*); *Règles de la méthode sociologique* (*id.*); *l'Année sociologique*, années 1896 à 1905 (la dernière année vient de paraître); Lévy-Bruhl; *la Morale et la science des mœurs*, Paris, Alcan, 1903; Albert Bayet, *la Morale scientifique*, Paris, Alcan, 1905. Cf. Bouglé, *les Idées égalitaires*. Paris, Alcan, 1900 et René Worms, *Philosophie des sciences sociales*, t. I et II, Paris, Giard, 1904, 1905; *Annales de l'Institut international de sociologie*, 1903, 1904.

heim, Lévy-Bruhl et Simmel; c'est la science morale, que la sociologie purement descriptive et explicative des mœurs prétend supprimer ou remplacer. Les sociologues ont-ils prouvé : 1° Que la conscience morale, en son origine, soit *tout entière* l'effet de ce que M. Durkheim appelle « la pression sociale, » sans qu'il y ait besoin d'invoquer aucune action propre de l'individu pensant? 2° Que la moralité, en son essence, s'épuise *tout entière* dans les relations sociales, sans qu'il s'y mêle aucune idée, soit de la valeur de l'individu *en lui-même* et *pour lui-même*, soit de la valeur de l'*humanité* et du *monde* entier, soit enfin du *but* que peut s'attribuer l'humanité? Il suffit de poser ces questions pour en faire sentir l'importance.

I

Examinons d'abord la question d'origine. La morale, selon MM. Durkheim, Lévy-Bruhl et Simmel, ne se *développe* que dans l'histoire des sociétés, sous l'empire de lois historiques. Si elle est telle ou telle à un moment donné, c'est en vertu du principe des « conditions d'existence » que le savant substitue partout au principe des causes finales : les conditions dans lesquelles vivent les hommes ne permettent pas que la morale soit autrement qu'elle n'est. La preuve, dit M. Durkheim, c'est qu'elle change quand ces conditions changent « et seulement dans ce cas. » Ce *seulement*, selon nous, n'est ni vérifié ni vérifiable ; d'un trait de plume, il exclut de l'histoire toute action individuelle et ne laisse subsister qu'une inexplicable action collective.

Ce qui est aujourd'hui commandé ou interdit au nom du devoir, du bien, d'un idéal quelconque de l'intelligence, les sociologues croient en découvrir l'explication, seule scientifique selon eux, dans l'histoire d'une période antérieure où la vraie raison de ces devoirs se cache. Et cette raison consiste, soit dans des conditions de « forme » et de « structure » sociales, « quantité, volume, densité, » etc., soit dans des « croyances collectives, » soit enfin dans des motifs d'intérêt collectif. Selon M. Durkheim, les considérations d'intérêt seraient secondaires; les formes sociales et les croyances religieuses auraient joué le rôle prédominant (1). Selon M. Lévy-Bruhl, les croyances mo-

(1) Durkheim, *la Division du travail social.*

rales ont toute sorte d'origines qui nous échappent. « Pourquoi, dit-il, notre conscience loue-t-elle une action et en blâme-t-elle une autre? Presque toujours pour des raisons que nous sommes incapables de donner ou pour d'autres raisons que celles que nous donnons : l'étude comparée des religions, des croyances et des mœurs en différens temps et en différens pays pourrait seule en rendre compte (1). » « Si l'on considère les ordres et les interdictions de la conscience comme un objet de *science*, nous ne pouvons pas plus nous en rendre compte que des lois civiles sans une longue étude préalable... Il faut que la *science* établisse peu à peu que, si nous regardons telle façon d'agir comme obligatoire et telle autre comme criminelle, c'est le plus souvent en vertu de croyances dont nous avons perdu jusqu'au souvenir, et qui subsistent sous la forme de traditions impérieuses et de sentimens collectifs énergiques (2). » Ainsi nous ne savons pas pourquoi nous ne devons pas tuer, voler, rendre le mal pour le bien, fuir à la moindre alerte quand nous avons promis de garder un poste. Il faut pour cela de longues études d'histoire, de jurisprudence comparée, de religion comparée, etc. « Notre conscience morale, si nous la considérons objectivement, dit M. Lévy-Bruhl, est pour nous un mystère, ou plutôt un ensemble de mystères actuellement indéchiffrables. » Cette conscience nous offre comme obligatoires ou comme interdites des manières d'agir dont les *raisons*, croyances disparues depuis de longs siècles, sont « presque aussi insaisissables pour nous que les globules du sang du mammouth dont on retrouve aujourd'hui le squelette. » On serait heureux de savoir quelles sont ces obligations si profondément inexplicables (et pour lesquelles, de son côté, M. Albert Bayet montre le plus grand dédain), restes d'institutions disparues, de préjugés évanouis, aussi lointains que les globules du sang des monstres antédiluviens. Est-ce le culte d'une mère ou d'un père, l'affection fraternelle, le respect des enfans et de leur pudeur, la fidélité à accomplir une promesse, l'honneur rendu au courage, à la prudence, à la sagesse? Est-ce la sympathie et la pitié, honnies de Nietzsche? Est-ce l'horreur de la trahison et de l'assassinat? Est-ce la naïve persuasion que, jusqu'au moment où les collectivistes établiront la propriété commune, — s'ils s'établissent, — il convient de ne pas voler, de

(1) Lévy-Bruhl, *la Morale et la science des mœurs*, p. 133.
(2) *Ibid.*, p. 196.

ne pas faire de faux en écriture, de ne pas fuir en emportant la caisse, de ne pas condamner du coup au désespoir et peut-être au suicide des hommes qui vous ont confié leurs économies? Je le répète, on serait heureux de savoir ce qu'il y a de si antédiluvien dans notre morale, et comment tous les « devoirs » qu'elle prescrit restent inexplicables jusqu'au moment où les folkloristes, les philologues, les archéologues, les sociologues et toutes les variétés de *logues*, — sauf les psychologues, que l'on écarte, — nous auront, à grand renfort d'érudition historique, rendu compte de ces étonnantes *pressions sociales* dont la conscience individuelle ignore les motifs. Un enfant, il est vrai, croirait trouver ces motifs sans trop de peine; à plus forte raison ces « idéologues » qu'on nomme les philosophes et psychologues; mais il faut se défier des raisons simples. Gardons-nous de croire, par exemple, que, si on bâtit des maisons avec des portes à serrure dont la loi défend la violation, c'est pour n'être pas injustement assassiné et dépouillé de ce qu'on a eu grand'peine à acquérir par son travail; que, si on punit ceux qui ne respectent pas une enfant de dix ou onze ans, c'est par un sentiment des intérêts de l'enfance, des intérêts de la race entière, peut-être même par un respect (plus ou moins superstitieux aux yeux des sociologues) de la personnalité humaine dans l'enfant, de la mère future dans la petite fille. Et certes, nous convenons que tous ces sentimens ont bien une histoire, une histoire empirique, sociologique même; est-ce une raison pour conclure qu'ils sont d'insondables mystères psychologiques et moraux? « Les Chinois, nous dit-on encore, savent dans le plus petit détail ce que le culte des ancêtres exige d'eux dans chaque circonstance de la vie, mais ils n'en ont pas la *science*, et cette science qui leur manque, un savant européen nous la donne. » M. Lévy-Bruhl veut dire que le savant européen explique historiquement par quels degrés le culte des ancêtres en est venu à telles ou telles pratiques religieuses dont, au premier aspect, on ne saurait comprendre la raison. Mais, répondrons-nous, ce détail des pratiques religieuses n'est nullement ce qui importe. Le Chinois comprend fort bien sans cela qu'on doit aimer ses parens : les parens morts, d'après la croyance traditionnelle en Chine, persécutent avec justice les vivans ingrats qui ne leur rendent pas le culte obligé.

Que ce soit en Chine ou en Europe, si un fils, en un moment d'irritation, frappe ou tue la mère qui lui a prodigué ses soins,

l'intelligence individuelle est, à en croire les sociologues, incapable de voir là un renversement de rapports normaux, un manque de reconnaissance et d'affection, une brutalité dont les « brutes » mêmes ne donnent guère l'exemple. Si on demande pourquoi un tel acte nous indigne, les sociologues déclarent qu'on n'en peut trouver que des raisons « sociologiques : » il faut remonter d'âge en âge jusqu'à l'organisation de la famille primitive et du clan primitif. Ainsi donc, un être capable de saisir un lien logique entre deux et deux pour les égaler à quatre, est incapable de percevoir le moindre lien intelligible entre tous les dévouemens d'une mère et l'affection de son enfant. Ce n'est pas trop de toute la mythologie, de toute la linguistique, de toute la philologie, de toute la sémantique, de toute l'histoire du droit et des coutumes, de toute l'histoire en général et de toute la sociologie en général, pour expliquer l'amour maternel et l'amour filial, ainsi que leur relation prétendue « naturelle. » Il n'y a pas de « morale naturelle, » ou du moins toutes les morales le sont également; il n'y a que des morales sociales résultant de coutumes, parfois de conventions tacites ou formelles. Pour que l'homme s'élève à un sentiment filial qui existe partout, même chez les singes, les tigres et les lions, il faut qu'il subisse la « pression » mécanique des coutumes sociales, des traditions, des tabous, des sanctions de toutes sortes. Pareillement pour les rapports de propriété. Un chien s'empare d'une proie, en mange une partie, enfouit le reste; pendant un moment d'absence, un autre chien découvre la cachette et dévore le bon morceau. Survienne le propriétaire légitime, vous verrez quelle correction il administrera au voleur, qui souvent, fût-il le plus fort, la subira tête basse, avec la conscience qu'il l'a méritée. C'est une scène dont j'ai été vingt fois témoin. L'homme des sociologues, lui, est au-dessous du chien : il est incapable individuellement de comprendre que, si quelqu'un a fabriqué ou transformé un objet pour son usage et qu'un camarade le lui vole, il y a là un renversement de rapports naturels, quelque chose même d'illogique, un manquement aux « définitions » du tien et du mien, comme aurait dit le bon Socrate. Là encore, il faut que l'homme invoque les coutumes ancestrales et le poids des sanctions établies pour expliquer que chacun tienne au produit de son propre travail.

Les sociologues s'appuient volontiers sur le mot de George

Eliot : « Nous naissons tous dans un état de stupidité morale. » Est-ce bien sûr ? Je crois que, seul, « l'homme » des sociologues est assez « stupide » pour ne pas saisir les règles les plus élémentaires du juste, du tien et du mien, des conventions, des bienfaits et de la reconnaissance, du courage, des vertus publiques et même privées. Seul il a besoin, pour lui ouvrir l'intelligence, de tout l'appareil des législations ou contraintes légales, de tout l'amas des sciences sociales, y compris l'histoire de la propriété et de ses formes, l'histoire de la famille et de ses formes, l'histoire des contrats et de leurs formes, etc., etc.

Pour opposer la genèse sociologique de la morale à la genèse psychologique, on fait observer que, si les anciens Romains n'ont pas eu cette large conception que nous avons aujourd'hui de l'humanité, c'est que « de pareilles idées étaient incompatibles avec la nature de la cité romaine. » Notre cosmopolitisme, ajoute M. Durkheim, ne pouvait pas plus y apparaître qu'une plante ne peut germer sur un sol incapable de la nourrir. — Soit. Encore faut-il que la graine de la plante existe, et ce ne sont pas les conditions du sol, fussent-elles *sine qua non*, qui produisent cette graine. Condition nécessaire n'est pas cause. De même, est-il certain que ce soit *uniquement* l'état social de la cité romaine qui, à une époque déterminée, a *produit* l'idée d'*humanité*, d'homme en général, doué de « raison ? » Le développement de la philosophie chez les anciens sages n'y fut-il pour rien ? Platoniciens et stoïciens ne faisaient-ils que traduire en formules la vie athénienne quand ils attribuaient à l'homme une « raison, » une « participation aux vérités universelles, » une sorte de vie universelle elle-même ? — Si l'amour de l'humanité, réplique-t-on, a fait son apparition, ce n'est pas à la suite de découvertes philosophiques ; ce n'est pas que nos esprits se soient ouverts à des vérités auparavant méconnues : c'est, dit M. Durkheim, que « des changemens se sont produits dans la *structure* des sociétés qui ont rendu *nécessaire* ce changement des mœurs. » Ainsi, d'un nouveau trait de plume, se trouvent rayées de l'histoire, comme des « épiphénomènes » sans influence, la philosophie grecque ou latine et, qui est plus est, la religion chrétienne. Jésus n'a-t-il donc eu personnellement aucune part dans l'idée, vraie ou fausse, d'une humanité composée de *frères*, fils d'un *père commun*, ayant même *origine* et même *destinée ?* Au lieu de se borner à ériger en théorie la

pratique donnée, le christianisme l'a contredite. Le Sermon sur la Montagne constituait une doctrine nouvelle du devoir et des vertus, de la vie présente et de la vie à venir, des rapports de l'homme avec ses semblables, avec un principe suprême de la justice et surtout de la charité. On doit sans doute expliquer en partie la formation de cette doctrine nouvelle par les germes déjà existans chez les Esséniens, chez Hillel et d'autres; il y a aussi des élémens qui venaient du progrès général des idées et des sentimens dans le milieu hébraïque. Il n'en est pas moins vrai que, sans le génie moral des chrétiens, les tendances nouvelles seraient restées diffuses et confuses. Elles furent réduites en système, complétées, portées à leur plus haut point de perfection interne et de fécondité expansive par le cerveau et le cœur d'une personnalité sublime, ainsi que par l'action de cette personnalité sur son entourage, puis, de proche en proche, sur un milieu plus vaste. M. Durkheim soutient qu'il n'y a pas de théories morales qui aient jamais produit des révolutions mentales analogues à celle qui est résultée de l'enseignement de Galilée, par exemple (1). N'est-ce point faire encore trop bon marché des doctrines morales de Jésus et de ses disciples? De même, réduire les idées morales de l'Évangile à de simples reflets de la pratique existante, c'est méconnaître cette loi *historique* que l'humanité avance par l'action des individus et des génies, non pas seulement par celle des masses. Si un Christ fut nécessaire à la fondation du christianisme, un Luther et un Calvin furent également nécessaires à la Réforme, quoique la Réforme fût alors un besoin généralement senti. De même, l'action des philosophes libres penseurs fut nécessaire à la Révolution française. Il y a eu dans l'histoire des inventions morales, comme il y a eu des inventions religieuses en fait de dogme et de culte, des inventions en fait d'art, en fait de science, etc. Et toutes ces inventions se sont formées dans des esprits *individuels*. Une sociologie exclusive a donc tort de méconnaître les individualités, les centres de puissance, les « ponctuations de puissance, » comme disait Nietzsche; c'est là une doctrine unilatérale, qui sacrifie le côté intérieur, — le plus important, — au côté extérieur; c'est une matérialisation de la moralité humaine qui n'offre aucune exactitude scientifique.

(1) *Année sociologique*, septième année, p. 381.

M. Bouglé a essayé d'appliquer à la genèse des idées égalitaires la même méthode générale que M. Durkheim avait déjà employée pour l'idée du cosmopolitisme et pour d'autres conceptions semblables (1). M. Bouglé est, lui aussi, de ces savans sociologues qui appellent du nom quelque peu dédaigneux d'« idéologie » l'explication des croyances et des idées nouvelles par les croyances et idées précédentes auxquelles elles sont plus ou moins rationnellement liées, par l'effort individuel des penseurs qui ont ajouté leurs conceptions propres aux anciennes. Pourtant, demanderons-nous, quoi de plus naturel et de plus scientifique que d'expliquer des idées par d'autres idées, sans exclure d'ailleurs pour cela les autres facteurs? Quoi de plus naturel que de chercher la principale origine du centième théorème de la géométrie dans les quatre-vingt-dix-neuf précédens et dans l'intelligence du géomètre qui a su en déduire un nouveau théorème? Pour faire l'histoire des idées égalitaires, on ne saurait se contenter de décrire l'état d'Athènes au temps de Platon, de Rome au temps de Sénèque, de la Judée au temps de saint Paul, de la France au temps de Rousseau. Des philosophes et des réformateurs religieux M. Bouglé ne dit mot dans son beau livre sur les *Idées égalitaires*. Il semble qu'ils n'aient été pour rien dans la conception de l'*égalité* ou dans son expansion par le monde. Pourtant, les caractères mêmes que M. Bouglé attribue aux idées égalitaires impliquent des doctrines philosophiques, dont la conception n'est pas un simple *reflet* de l'ordre social et économique existant. Tandis que les choses échangées n'ont de prix que pour ceux qui les échangent, les hommes associés ont, nous dit M. Bouglé, « un prix en eux-mêmes et pour eux-mêmes. » Centres d'action et de passion, ajoute-t-il, « mesures de toutes valeurs et valeurs elles-mêmes absolues, nous posons les personnes humaines comme seules véritables causes et fins; à elles seules, par suite, les notions de devoir et de droit nous paraissent pouvoir s'appliquer. » C'est pourquoi, dit-il encore, nous déclarons que les choses sont *utilisables*, mais que les personnes sont *respectables;* la notion de la valeur des choses n'entraîne que l'idée de nos « prétentions et pouvoirs sur elle; » la notion de la valeur des personnes entraîne l'idée « de nos devoirs envers elles. » C'est dire, conclut M. Bouglé, que les idées égalitaires,

(1) Bouglé, *les Idées égalitaires*. Paris. Alcan.

« parce qu'elles affirment la valeur des hommes, sont, parmi les idées *pratiques*, des idées proprement *morales*. » Rien de plus juste; mais cette analyse si exacte ne prouve-t-elle pas que les idées morales et les sentimens corrélatifs ont un rôle dans l'histoire? Bien plus, en lisant la belle page qui précède, ce sont des noms d'*hommes* qui viennent tout de suite à l'esprit : Platon, Zénon, saint Paul, Kant. L'idée de la valeur attribuée à la personne humaine, valeur « infinie, » sans commune mesure avec les valeurs matérielles, valeur sans « prix, » est une idée stoïcienne et chrétienne, devenue ensuite kantienne. Le « *volume* » et la « *densité* » des sociétés n'y sont pour rien, ou pour peu de chose. Le cadre n'est pas le tableau. L'origine historique des idées morales, à elle seule, ne révèle pas et ne remplace pas pour la science leur origine psychologique.

II

Examinons maintenant la moralité non plus seulement dans ses causes, mais en son essence propre. Les sociologues exclusifs prétendent substituer à ce qu'on nomme la morale une autre conception qu'ils déclarent seule claire et positive. Cette conception consiste « à considérer les règles morales, obligations, droits, et, en général, le contenu de la conscience morale, comme une réalité *donnée*, comme un ensemble de faits, en un mot comme un objet de *science* qu'il faut étudier dans le même esprit et par la même méthode que le reste des faits sociaux (1). » Les notions religieuses, dit M. Durkheim, parce qu'elles sont crues, sont. Elles existent objectivement comme faits sociaux. Le même raisonnement s'applique aux notions morales. « La morale, dit aussi M. Lévy-Bruhl, si l'on entend par là l'ensemble des devoirs qui s'imposent à la conscience, ne dépend nullement, pour exister, d'un ensemble de principes spéculatifs qui la fonderaient, ni de la science que nous pouvons avoir de cet ensemble. Elle existe *vi propria*, à l'état de *réalité sociale*, et elle s'impose au sujet individuel avec la même *objectivité* que le reste du réel (2). » Une telle conception, selon nous, n'est ni claire, ni « positive. » Elle n'est pas claire, car elle profite de l'ambiguïté des mots *règle morale* et *réalité donnée*,

(1) Lévy-Bruhl, *Ibid.*; Cf. Durkheim, *les Règles de la méthode sociologique.*
(2) Lévy-Bruhl, *la Morale et la science des mœurs*, p. 131.

— qui sont au fond incompatibles, puisque les règles morales concernent ce qui n'est pas encore « donné, » ce qu'il dépend de nous de donner ou de ne pas donner. Elle n'est pas non plus positive, car elle méconnaît une différence essentielle : la nature physique est fondée indépendamment des individus humains, tandis que c'est nous qui, individuellement ou collectivement, admettons et établissons un ordre moral quelconque, lequel n'existerait pas sans nos consciences et nos volontés. Assimiler ce dont l'homme n'est pas condition à ce qu'il *conditionne* par ses pensées et sentimens, par ses idées-forces, voilà qui est inexact au point de vue de la science psychologique comme au point de vue de la science sociale elle-même.

— La morale, répond-on, n'a pas plus besoin d'être *fondée* rationnellement que la *nature* « au sens physique du mot; » toutes les deux ont « une existence de fait » qui « s'impose à chaque sujet individuel, et qui ne lui permet pas de douter de leur objectivité. » A un « individu normal, » vivant dans une société quelle qu'elle soit, la nôtre, par exemple, « une réalité sociale s'impose, qui lui préexistait et qui lui survivra. » Il n'en connaît « ni l'origine, ni la structure. » Obligations, interdictions, mœurs, lois, usages, convenances, « il lui faut se conformer à toutes ces prescriptions, sous peine de sanctions diverses, tantôt extérieures, tantôt *intimes*, plus ou moins déterminées, plus ou moins diffuses, mais qui se font sentir de la façon la plus incontestable par les effets qu'elles produisent et par l'intimidation qu'elles exercent (1). » Selon nous, il y a dans cette théorie une inconsciente pétition de principe. Les sociologues exclusifs profitent de ce que, en fait, les hommes croient à l'existence d'une morale qui n'est pas seulement la physique sociale des mœurs, pour dire : — La morale est *donnée*, nous la prenons comme donnée. — Mais elle n'est précisément donnée, répliquerons-nous, que parce que l'humanité, jusqu'à présent, n'a pas admis avec vous qu'il n'existe rien de moral ou d'immoral, sinon par « institution sociale, » par « pression sociale, » par « sanction sociale, » par « simple influence des mœurs et coutumes, » etc. Le jour où votre système serait universellement admis, la fameuse *donnée* vous serait *retirée*.

(1) Lévy-Bruhl, *la Morale et la science des mœurs*, p. 192.

Selon les positivistes sociologues, il faut « nous déprendre de ce qui nous intéresse subjectivement dans les faits moraux. » Il faut regarder les sciences sociales, comme toutes les autres, bien que l'objet de ces sciences soit en quelque façon nous-mêmes, « du même œil que s'il s'agissait de sels ou de cristaux. » N'a-t-on pas, ajoutent les positivistes, séparé la physiologie humaine de la thérapeutique et de la médecine? Il faut transporter à la morale la même méthode, il faut la faire rentrer dans la science des faits; refusons-lui de poser des fins, des *doit-être*, même des *idéaux* proprement dits, pour la réduire à une science de réalités toutes faites. — Mais, demanderons-nous, est-il certain qu'il y ait des « faits moraux, » analogues aux autres faits, c'est-à-dire produits et donnés objectivement, indépendamment de nous? Les positivistes ne s'aperçoivent pas que la notion même d'où ils partent est impossible. Il n'y a de faits *moraux* que les actions d'une volonté qui agit sous un idéal moral, et cet idéal lui apparaît comme non donné en fait, comme ne pouvant être donné que par la « bonne volonté. » Assimiler cette situation a celle du cristallographe ou du chimiste étudiant les sels, c'est négliger des oppositions qui sont fondamentales pour la science même. La volonté humaine ne se « cristallise » que sous l'influence d'idées-forces par lesquelles elle conçoit et désire sa forme idéale.

— Le physicien, disent encore les positivistes, n'a jamais eu l'idée de rechercher quelles *devraient* être les lois de la nature, mais « il se demande tout uniment quelles elles *sont;* » cette même méthode s'applique à la morale. « On ne fait pas la morale d'un peuple ou d'une civilisation, par la raison qu'elle est déjà toute faite (1). » — Nous retrouvons ici l'assimilation inexacte de ce qui dépend de nous, au moins partiellement, avec ce qui ne dépend pas de nous. La nature physique ne dépend pas de nous, la nature des sociétés passées et présentes, la nature *sociale* ne dépend pas de nous; mais notre propre moralité, ou, si l'on veut, notre nature à venir, et même celle de la société à venir, dépendent en partie de nous. Un Épictète n'aurait pas tort de dire que, s'il est vrai qu'il existe actuellement une morale collective, indépendante de notre volonté, encore est-il que l'individu doit la faire *sienne* en l'adoptant, ou s'en construire

(1) Lévy-Bruhl, *ibid.*

une autre en ne l'adoptant pas. Si *social* que soit le « matériel » de la morale, il faut qu'il devienne personnel et individuel par l'intention de la volonté, qui, seule, peut s'y soumettre et, pour sa part, lui donner ou lui refuser la vraie existence *de fait*.

« Il ne faut pas dire, soutient M. Durkheim, qu'un acte froisse la conscience commune parce qu'il est criminel, mais qu'il est criminel parce qu'il froisse la conscience commune. » Ce renversement de l'ordre habituel est le pendant du paradoxe psychologique de M. William James : « Nous ne pleurons pas parce que nous sommes tristes, mais nous sommes tristes parce que nous pleurons. » *Nous avons changé tout cela.* — Reste à savoir pourquoi un acte « froisse » la conscience commune, si la conscience de chacun n'y voit absolument rien qui soit incompatible et avec les conditions les plus essentielles de la société, et avec les conditions les plus essentielles de la personnalité, c'est-à-dire de l'humanité dans l'individu.

III

Nous pouvons maintenant répondre aux objections que les positivistes sociologues dirigent contre la morale théorique. « Construire ou déduire *logiquement* la morale, disent-ils, est une entreprise aussi hors de propos que si l'on s'avisait de construire ou de déduire logiquement la religion, le langage, le droit. En un mot, les morales sont des *données*. C'est un *fait* que, pour toutes les consciences moyennes de notre civilisation, par exemple, certaines manières d'agir apparaissent comme obligatoires, d'autres sont interdites, d'autres enfin sont comme indifférentes. Il n'y a pas lieu d'*édicter*, au nom d'une théorie, les règles de la morale pratique. Ces règles ont la même sorte de réalité que les autres faits sociaux, réalité qui ne se laisse pas impunement méconnaître (1). » On voit comment les sociologues induisent pêle-mêle de la religion, du langage, du droit à la *morale*, comme si tout était identique en ces diverses choses. Cette confusion n'est pas « scientifique. » — Une religion, disent-ils, est une *donnée;* donc la morale est aussi une donnée. — Mais une religion positive se présente comme une révélation

(1) Lévy-Bruhl, *la Morale et la science des mœurs*, p. 99.

surnaturelle, qui s'impose manifestement *du dehors* à l'individu. La conscience individuelle de l'enfant n'aurait jamais deviné les faits « révélés d'en haut : » la religion positive lui est alors transmise sous forme d'une « donnée. » En est-il de même pour la morale? Assimiler celle-ci à la religion, c'est oublier que celle-ci est un ensemble de croyances et de rites que l'individu n'a pas faits. Encore faut-il que l'individu accepte la tradition religieuse, et, s'il l'accepte, c'est qu'elle répond à des besoins qu'il éprouve personnellement : besoin d'un réconfort devant l'inconnu dont il a peur, besoin de se mettre à l'abri de puissances extérieures dont il ne comprend ni la nature ni l'origine. Un brahmane donne à un Hindou une amulette; un prêtre persan dit : « Incline-toi devant le soleil, » ou : « Danse devant la lune; on a toujours fait cela et le moyen est infaillible pour n'être pas victime de la colère des esprits. » L'Oriental se conformera tout naturellement à la tradition religieuse. Les positivistes insinuent que le Dieu même de Socrate et de Platon est *uniquement* explicable par l'histoire des fétiches et des tabous. Est-ce bien certain? N'y a-t-il dans la constitution psychologique de l'esprit humain, indépendamment des folklores et de l'histoire des religions, absolument rien qui engendre l'idée, légitime ou non, d'une cause inconditionnelle, d'un principe quelconque des choses, d'une raison de ce qui est? Tout n'est-il, dans les théodicées, fût-ce celle d'un Leibnitz, que folie et terreur puérile? Il est permis de croire que l'idée d'infini et celle de parfait, quelque objectivité qu'on leur accorde ou leur refuse, sont autre chose que la peur nerveuse du sauvage devant le tonnerre ou le culte intéressé de l'Annamite pour Monseigneur le tigre. De même pour l'idée du bien moral. « La science des mœurs » prétend expliquer par une série de superstitions anciennes la croyance à une moralité et à une raison quelconque; pour notre part, nous pensons que la psychologie *actuelle* suffit déjà pour nous faire comprendre qu'un être intelligent, auquel son intelligence permet de se mettre à la place des autres êtres, se considère naturellement comme supérieur à la brute, comme supérieur à tout être inintelligent et *insociable*. D'autre part, la sociologie la plus élémentaire nous montre qu'il y a des conditions de vie en commun et de solidarité, conditions tellement évidentes que tout individu vivant avec d'autres les comprend sans avoir besoin d'être initié aux arcanes de l'histoire des *mœurs*. Les animaux

eux-mêmes sentent certains intérêts collectifs et même certaines obligations collectives; comment l'homme ne les sentirait-il pas?

Tout comme ils invoquent les religions, les sociologues exclusifs mettent en avant le langage et son origine sociale, extérieure à la conscience individuelle. Et nous convenons que l'enfant ne trouvera pas dans sa *conscience* les raisons pour lesquelles le mot *pain* a fini par être en usage plutôt que *bread* ou *brod:* c'est là vraiment une donnée de fait. On conçoit que, si on veut se l'expliquer, il faille recourir aux philologues, comme on devra, pour s'expliquer la croyance à Brahma plutôt qu'à Jupiter, avoir recours aux historiens. Mais, quand on passe au droit, et encore plus à la morale, il y a un changement notable. Sans doute, dans le droit, une grande part revient encore à la coutume, aux mœurs, aux traditions diverses : l'individu d'un peuple donné ne peut pas se rendre compte de tous les détails d'une législation indépendamment de l'histoire et de la sociologie. Cependant, toute loi est le produit d'un *sentiment* généralement répandu, qui enveloppe lui-même des *idées* communes ou croyances plus ou moins confuses relativement aux rapports des hommes entre eux. L'homme du peuple le plus ignorant en histoire du droit et en sociologie juridique ne sera peut-être pas fort surpris si, ayant détroussé quelqu'un, il est saisi et emprisonné. Il ne sera pas davantage surpris si, ayant en outre tué celui qu'il avait volé, il est puni plus sévèrement. Il sera encore moins surpris si, convaincu d'avoir longtemps prémédité son mauvais coup, il est frappé avec plus de rigueur encore.

Les positivistes sociologues font ordinairement le plus profond silence sur la logique, où il est facile de reconnaître ce qu'ils déclarent impossible : une science « à la fois théorique et régulatrice. » Pourquoi donc ne transportent-ils pas à la logique ce qu'ils affirment si hardiment de l'éthique ? La logique ne se développpant *jusqu'au bout* que dans la société, on pourrait soutenir et nous avons nous-même soutenu ailleurs (1) qu'elle est, au moins *en grande partie*, une science sociale ou, si l'on veut, une « réalité sociale, » comme « le langage, » « le droit, » « la religion, » la morale même. On pourrait partir de là pour pré-

(1) *Psychologie des idées-forces*, t. II.

tendre que l'étude de la logique est une science « vide; » que, au lieu de rechercher les règles qui découlent directement de la nature de la déduction ou de l'induction, il faut rechercher comment, *en fait*, les Fuégiens ou les Papous raisonnaient et raisonnent encore, comment les Égyptiens, les Babyloniens, les Grecs pratiquaient l'induction et la déduction; comment les méthodes se sont peu à peu modifiées, non par l'effet des réflexions personnelles d'un Aristote ou d'un Archimède (comme tout le monde le croit), mais (comme le croit Marx) par les progrès de la « technique » sociale dans l'industrie, du « moulin à vent » et du « moulin à vapeur, » puis, plus tard, de la technique militaire, etc. On pourrait transporter la même méthode historique et sociologique à l'arpentage, au lieu de le considérer comme une application concrète des théories abstraites de la géométrie

Pourtant les sociologues n'ont pas suivi cette voie. Ils sont bien obligés de reconnaître qu'il y a des notions géométriques et surtout des notions logiques qui sont communes à toutes les intelligences normales, quelles que soient les époques où on les considère, malgré les divergences de détail, malgré les erreurs nombreuses et les sophismes qui ont pu avoir cours. Les « clans » les plus barbares ont admis que quatre et un font cinq, du moins quand ils étaient capables de compter jusqu'à cinq, et que six et quatre font dix, quand ils étaient capables de compter leurs dix doigts et de compter sur leurs dix doigts. Les sociologues en conviendront aussi, les derniers des sauvages ont admis que tous les corps durs qui frappent la tête font mal et que, tel caillou lancé étant un corps dur, il serait absurde de conclure que ce caillou ne fera aucun mal. D'innombrables paralogismes remplissent sans doute la logique sauvage — *cum hoc, ergo propter hoc*, *post hoc*, *ergo propter hoc*, énumération incomplète, passage du sens divisé au sens composé, etc.; — mais les lois logiques de l'induction ou de la déduction ne dépendent pas de la manière maladroite dont les hommes des bois ou des cavernes les appliquèrent. Les sociologues reconnaîtront même que, dans le fond, les sauvages bien dirigés et placés dans des circonstances favorables auraient raisonné, au moins pour l'essentiel, d'après les mêmes principes logiques que nos bacheliers. En tout cas, on ne fait pas dépendre aujourd'hui la science du raisonnement de la façon dont les Algonquins ont pu raisonner il y a dix

siècles; on ne considère pas la logique comme une « donnée de fait » qui n'aurait besoin ni d'être fondée, ni d'être justifiée, et qui ne pourrait être « une science à la fois théorique et normative. » En revanche, dès qu'il s'agit de morale, les positivistes de l'école sociologique ne veulent plus admettre que les intelligences humaines aient été capables des raisonnemens les plus simples, les plus propres à justifier immédiatement certains modes de conduite : ils croient qu'il faut en tout faire appel, comme Jeannot Lapin, à la coutume et à l'usage.

Que de fois on a cité, pour prouver la relativité et la variabilité de toute morale, ce fait que, chez les Égyptiens, le meurtre d'un chat était un crime! Les actions réputées jadis les plus criminelles, — sacrilèges, profanations, incrédulité religieuse, etc., — ne sont même plus aujourd'hui des délits. — Mais toutes ces prétendues preuves de variabilité sont des preuves d'invariabilité. En effet, le principe d'appréciation d'où part la conscience est toujours identique; c'est toujours la même majeure de raisonnement : l'individu doit être dévoué à la communauté; or, — c'est ici que les mineures changent selon les croyances du temps, — le meurtre d'un animal sacré attire la colère céleste sur toute la communauté; la profanation des objets du culte d'Osiris attire la ruine de la cité; l'incrédulité religieuse d'Alcibiade ou de ses pareils tend à dissoudre, avec la morale, le lien social et à compromettre la vitalité de la nation athénienne; donc, etc.

Je lisais récemment, dans une revue pédagogique, des pages intéressantes où l'on se plaignait de ce que nos instituteurs n'insistent pas assez, dans les écoles, sur la variabilité des idées morales, ne donnent pas assez aux enfans le sens du relatif. Ainsi on trouve notre morale trop assise, trop ferme, trop rigide! Et pour montrer à quel point les notions du bien et du mal ont changé depuis les temps anciens, on cite l'un des plus vieux monumens de la morale égyptienne, ce fameux *Livre des morts* où, prête à comparaître devant Osiris, au seuil de l'*Amenta*, une âme séparée du corps fait sa propre confession. Écoutons donc ces paroles qui, dit-on, vont nous faire mesurer l'infinie distance entre la vieille morale et la nouvelle. « Je n'ai commis aucune faute : je n'ai pas tourmenté la veuve; je n'ai jamais menti au tribunal; » voilà les exactions et le parjure condamnés; « je n'ai pas forcé le travailleur à faire chaque jour des tra-

vaux excessifs; » voilà l'exploitation du travailleur condamnée, avec le *sweating system;* « je n'ai pas accusé l'esclave auprès de son maître; » voilà la délation condamnée, même à l'égard d'une caste jugée alors inférieure : ces Orientaux étaient-ils donc plus délicats que certains grands dignitaires? « Je n'ai fait pleurer personne; je n'ai pas affamé; je n'ai pas tué, je n'ai pas dépouillé les morts de leurs bandelettes; je n'ai pas altéré la mesure des grains; je n'ai pas enlevé le lait de la bouche des nourrissons; je n'ai pas chassé les bestiaux sacrés sur leurs herbages; je n'ai pas capté l'eau sur son passage : je suis pur. » Saisissez-vous l'étonnante « évolution » de la morale? Ne faire pleurer personne! ne pas affamer! ne pas tuer! ne pas dénoncer! ne pas mentir!... Il y a, il est vrai, les bestiaux sacrés, qui indiquent des croyances religieuses aujourd'hui disparues. Et c'est pourquoi on veut nous persuader que le fond même de la conscience est en perpétuel devenir. Mais les idées religieuses, quelque influence qu'elles exercent, ne sont pas la moralité même, l'intention de bien faire et de faire du bien aux autres. On s'extasie devant la variabilité de la morale; pour moi, je trouve que c'est toujours la même chose, je veux dire le même sentiment fondamental; seules les applications changent avec « le progrès des lumières. » Il est clair que, les animaux ayant perdu le caractère sacré qu'on leur attribuait jadis, le meurtre d'un chat ne saurait être jugé en France comme dans l'ancienne Égypte; mais c'est précisément en vertu *du même principe*. Pareillement, nos sociologues ont beau jeu, comme M. Durkheim, à étudier « l'inceste » et à nous montrer combien les idées ont varié à ce sujet. Dans les rapports des sexes, il y a certainement une foule de prescriptions qui tiennent à un développement familial ou social en tel ou tel sens, à telles idées religieuses, à telles croyances relatives à l'intérêt social, à telles coutumes, à telles mœurs, etc. Mais, pour passer à un ordre d'idées voisin, que, dans notre société actuelle, un homme séduise une fille pauvre, la rende mère, puis l'abandonne sans le moindre souci d'un enfant qu'il sait ne pouvoir être que le sien, d'une femme qu'il sait n'avoir appartenu qu'à lui; aura-t-on encore besoin d'invoquer la sociologie et l'histoire des institutions matrimoniales pour saisir en cet acte une irrationalité intrinsèque, une injustice immanente, consistant à nier et à rejeter lâchement les conséquences naturelles de ce qui est précisément *un fait?* — Vous répondrez de

nouveau que jadis hommes et femmes ont vécu dans la promiscuité. — Peut-être ; cependant, comme la famille existe chez beaucoup d'animaux, il n'est pas démontré qu'elle n'ait existé à aucun degré chez les premiers hommes (1). Peu importe d'ailleurs : les moralistes d'aujourd'hui ne font pas une morale pour les sauvages ; ils la font pour les civilisés, et ils soutiennent que ce n'est pas seulement la *pression sociale*, mais une certaine valeur intrinsèque qui commande philosophiquement et scientifiquement certains actes.

— Les psychologues, dit-on, « en restituant l'élément de conscience parmi les explications des faits moraux et sociaux, introduisent presque toujours une erreur ; car ils restituent non pas l'état de conscience qui fut vraiment celui des acteurs et de leurs contemporains, mais « un autre état qui nous est propre (2). » — Autant dire qu'il n'y a plus d'histoire possible, ou du moins plus d'explication historique, et que nous ne pouvons parler ni de l'*ambition* de César, ni du *désintéressement* d'Aristide, sous prétexte que l'ambition de César et le désintéressement d'Aristide avaient leurs « nuances propres, » qui ne sont pas celles de notre ambition à nous, de notre désintéressement à nous. Si l'on refuse ainsi au psychologue tout droit de raisonner par analogie et tout droit d'interpréter les « faits » bruts, on ne pourra même plus trouver de mots pour *décrire* les mœurs, coutumes, croyances. A vrai dire, les prétendus *faits*, données de l'histoire sociologique, ne sont pas plus des *faits* ni des *données* que tout le reste, à moins de s'en tenir aux constatations matérielles les plus grossières et de dire : on épousait ou on n'épousait pas sa sœur, on vivait ou on ne vivait pas en promiscuité, etc. Dès que vous voulez préciser, décrire et interpréter, vous raisonnez par analogie, qu'il s'agisse de mœurs *sociales* aussi bien que de mœurs *individuelles*.

Il n'est donc pas vrai que la méthode scientifique consiste uniquement, « quand il s'agit de croyances, de sentimens, de pratiques, de rites fort éloignés de nous, » à en chercher le sens et l'origine « dans une étude *objective* de leurs *circonstances* et de leurs *conditions*. » Si éloigné que soit de nous le sauvage qui frappe son fétiche pour le punir de ne pas l'avoir protégé, nous comprenons beaucoup mieux ce fait en nous mettant, par la

(1) Voir les *Notions de sociologie* de M. G. Richard, Paris, Delagrave.
(2) Lévy-Bruhl, *ibid.*, p. 119.

pensée, dans un état de crainte superstitieuse et d'enfantine ignorance des lois naturelles, qu'en spéculant sur la prétendue histoire des fétiches, des amulettes, des totems et des tabous. Les Napolitains d'aujourd'hui, eux aussi, battent leur saint quand ce dernier ne leur envoie pas la pluie demandée, ou quand il n'a pas bien dirigé le coup de couteau qui devait tuer un ennemi par derrière. Il n'y a pas besoin d'être si grand clerc pour redevenir, par la pensée, enfant ou même sauvage : qui peut le plus peut le moins. Je concède qu'un Papou ne comprendra pas un Renan; mais je crois que Renan comprendra suffisamment le Papou, et que, d'ailleurs, le moraliste français du xxe siècle peut se passer de le comprendre.

Loin d'être « scientifique, » la proscription de la psychologie du nombre des origines de la morale est un système préconçu, aussi arbitraire que les métaphysiques les plus incriminées. L'histoire qu'on nous propose d'une prétendue « réalité sociale » dont tous les ressorts psychologiques seraient exclus ressemble à une histoire des guerres napoléoniennes qui décrirait les mouvemens extérieurs de Napoléon, de ses généraux et de ses armées, en s'interdisant de parler, à titre de causes explicatives, des projets utopiques de Napoléon, de ses mobiles ambitieux, de son caractère insatiable, de son tempérament actif et énergique, de l'enthousiasme qu'il excitait autour de lui, bref, de toute la psychologie napoléonienne ou circa-napoléonienne.

Cette proscription de la psychologie est d'autant plus étonnante que, à vrai dire, la morale roule tout entière sur les intentions psychologiques. Ne pas s'occuper de ces intentions, c'est-à-dire des *idées* que nous concevons de certains faits ou de certaines règles, ainsi que des *sentimens* attachés à ces idées, n'admettre comme causes des actes que les mœurs et données sociales, c'est de l'aveuglement volontaire. Nous ne trouvons, pour notre part, rien de « scientifique, » à tout considérer dans une montre excepté les ressorts qui la meuvent, à tout considérer dans la morale excepté les mobiles et la classification ou évaluation que subissent les idées-forces dans la pensée d'un être intelligent. Va pour une « psychologie sans âme, » mais qu'est-ce qu'une morale sans motifs et mobiles psychologiques? Ne vouloir accepter ces derniers qu'à l'état de « cristallisation sociale » de mœurs, de croyances collectives, etc., c'est vraiment ne vouloir étudier les choses que « par masses et en gros, » non

dans leurs élémens ni dans leurs origines. On peut discuter pour savoir si la sociologie est, comme le prétendait Gabriel Tarde, une « interpsychologie, » mais la morale sociale, à coup sûr, est bien une interpsychologie en action, et la morale privée est une psychologie en action, sans compter tous les autres élémens, — logiques, esthétiques, métaphysiques, — qui viennent s'ajouter à la psychologie.

Les positivistes considèrent comme un « anthropocentrisme » spirituel la croyance que la raison humaine est « le centre du monde, » que l'homme est le « centre moral de l'univers. » L'expression de cet anthropocentrisme est, selon eux, « la prétendue morale naturelle, » ou, mieux encore, la prétendue morale rationnelle, au sens large du mot, c'est-à-dire la morale fondée sur la nature foncière de l'intelligence. Ces accusations, au premier abord, peuvent offrir un caractère spécieux; à la réflexion, elles apparaissent comme superficielles. Le véritable anthropocentrisme était d'ordre scientifique, ou, si vous voulez, antiscientifique, en ce sens qu'il imposait à la science de ce qui est, à l'expérience de la nature telle qu'elle est donnée dans le temps et l'espace, des fins tout humaines, une centralisation autour de l'homme et de son séjour. Mais, quand il s'agit de la pratique, nous sommes obligés de considérer non plus seulement ce qui *est donné* dans l'espace et le temps, mais ce que nous pouvons *donner* par notre volonté intelligente, ce qu'il est désirable ou nécessaire de donner, de quelque nature qu'on se représente cette nécessité. Bref, nous sommes bien obligés de nous proposer un but et de prendre pour but ce qui nous paraît le plus *ultime*, autant du moins que nous, hommes, nous en pouvons juger. Par là, ce n'est pas un *centre* humain que nous posons, mais une *fin*, et nous essayons de la poser comme n'étant pas seulement *animale* et *humaine*. Nous essayons donc de dépasser le point de vue étroit de l'humanité proprement dite, ou, tout au moins, d'y trouver un point de coïncidence avec tous et avec tout; c'est cette *déshumanisation*, c'est cette *décentralisation*, c'est cette *universalisation*, que l'on traite de centralisation autour de l'homme ou d'anthropocentrisme! La logique, dont nous parlions tout à l'heure, est-elle aussi un anthropocentrisme? Sans doute elle contient elle-même des élémens humains et subjectifs; mais, étant donnée notre intelligence, la logique n'en est pas moins l'effort le plus grand que nous puissions faire

pour régler notre pensée sur des lois qui soient celles de tous les sujets pensans et de tous les objets pensables. Nous demander davantage, c'est nous demander de sauter par-dessus notre tête. S'il y a des réalités *illogiques* ou *antilogiques*, qu'on nous en donne la preuve : ce n'est pas aux logiciens qu'incombe cette preuve. De même, en morale, nous essayons de nous placer au point de vue le plus universel possible, qui est celui qu'on est convenu d'appeler *rationnel;* nous ne faisons nullement pour cela de la « raison humaine » le centre du monde : nous en faisons notre centre à nous et nous cherchons à nous identifier, selon nos forces, avec le grand Tout. Les adversaires de ce point de vue désintéressé et universel sont les vrais anthropocentristes; seulement, ils prennent pour centre, eux, le *matériel* de l'homme, au lieu du mental, ainsi que les *sociétés* humaines matériellement considérées. Ils veulent que nous nous arrêtions au point de vue social comme ultime et ils le prétendent seul objectif; c'est là, pour faire un barbarisme nouveau, du « sociocentrisme » et, conséquemment, un véritable anthropocentrisme.

Les objections des positivistes à la morale comme « science de ce qui doit être, » comme « science de l'idéal individuel et collectif, » n'ont donc pas de portée décisive et constituent elles-mêmes une vaste pétition de principe en faveur de la non-existence d'une morale

IV

L'entière substitution de la science des mœurs à la morale implique théoriquement et ne peut pas ne pas produire pratiquement le scepticisme moral. On répond : Rien ne ressemble moins au scepticisme que de croire à la possibilité de modifier scientifiquement les effets par les causes. Mais cette réponse déplace la question. Sans doute, rien ne ressemble moins au scepticisme *sociologique;* il n'en est pas moins vrai que la négation de toute moralité intrinsèque et rationnelle au profit des mœurs réelles constitue un scepticisme *moral*, en même temps qu'un dogmatisme sociologique qui, nous l'avons vu, est outré et intempérant.

— Les philosophes, réplique-t-on encore, ne *fondent* pas la morale, et les savans ne peuvent pas non plus la *détruire*. « Ce

n'est pas d'une conception théorique ni d'un système d'idées que la prescription morale tire son autorité; c'est de la pression sociale. » Cette autorité pourra donc subsister par sa force propre, au moins fort longtemps, « quelles que soient les méthodes employées par la science pour étudier les morales; » de même que la science des religions, jusqu'à présent, ne semble pas avoir amené de changement marqué dans l'état des croyances religieuses. « Le danger dont on était si ému est donc tout à fait imaginaire (1). » — Nous ne saurions partager cette confiance des sociologues exclusifs. L'histoire même des croyances religieuses se retourne contre ceux qui l'invoquent. Au pays de Voltaire, il est manifeste que ces croyances ont diminué dans la nation, presque disparu chez les ouvriers comme chez les intellectuels, notablement baissé chez les paysans et, en général, dans la partie masculine. Le *sentiment* religieux subsiste encore chez beaucoup, grâce surtout à son alliance avec le sentiment moral; mais, que la critique parvienne à dissoudre les idées morales comme les idées religieuses, les sentimens moraux eux-mêmes finiront par s'atrophier. Les sociologues raisonnent comme quelqu'un qui dirait : — J'ai beau frapper au cœur tel animal, il cesse, il est vrai, de bouger, de se mouvoir, de sentir; mais tout ne meurt pas à la fois dans son organisme : les ongles vont continuer de croître, et aussi les cheveux, et certaines autres parties qui vivront encore quelque temps. Rassurez-vous donc.

— La morale d'une société donnée, nous dit-on, a beau être toujours relative et provisoire, « elle n'est pas *sentie* comme telle. Au contraire, elle s'impose avec un caractère absolu qui ne tolère ni la désobéissance, ni l'indifférence, ni même la réflexion critique. Son autorité est donc toujours assurée tant qu'elle est réelle (2). » — Que voulez-vous dire? Entendez-vous que l'autorité sera assurée par une soumission de fait? Je réponds que, en fait, il y a des hommes qui violent la morale prétendue *donnée*. Entendez-vous leur acceptation intellectuelle? Mais vous êtes vous-même en train de « critiquer » et de détruire les motifs de cette acceptation, de cette *autorité*. Elle ne sera donc *absolue*, pour moi et pour les autres, qu'autant que votre doctrine ne m'aura pas convaincu et n'aura pas convaincu les autres. Si l'idée d'obligation n'est, comme vous le dites, qu'un

(1) Lévy-Bruhl, *ibid.*, p. 140.
(2) *Ibid.*, p. 145.

sentiment de pression sociale, survivance d'un instinct plus ou moins primitif, elle devra s'évanouir dans l'espèce humaine après un temps suffisant. Dès aujourd'hui, elle peut s'évanouir chez celui qui a ou croit avoir la claire conception de sa nature. C'est la loi posée naguère par Guyau et excellemment développée par lui. Cette loi montre la force de l'idée pour la dissolution ou pour la consolidation de l'instinct, selon que l'idée, prenant conscience de soi par la réflexion, est défavorable ou favorable à l'instinct même.

En vain répond-on que « le caractère impératif de la morale aujourd'hui pratiquée, ne venant pas de la réflexion, n'est guère affaibli non plus par elle. » La réponse est contraire aux faits. Si l'individu mis au courant de la théorie positiviste se reconnaît vraiment *pressé* et *opprimé* par la force sociale au profit de la société, ne pourra-t-il jamais, par la réflexion, secouer pour un moment le poids qui écrase ses propres intérêts ou ses propres passions? Nous revenons toujours à la loi que Guyau dirigeait contre l'école anglaise : la réflexion dissoudra l'instinct; elle se délivrera non seulement de la pression sociale, mais de la pression intérieure des sentimens moraux, dès qu'elle découvrira que ces sentimens sont des moyens de ployer la machine individuelle au profit de la grande machine sociale. — En fait, direz-vous, la réflexion critique n'a jamais eu la force de détruire la morale. — Sans doute, mais c'est qu'il y a au fond de la morale bien comprise une indestructibilité rationnelle.

Tout en niant l'existence intrinsèque et la valeur objective de la moralité, ses négateurs veulent en conserver les avantages sociaux. Malgré les plus beaux raisonnemens, disent-ils, nous sentirons toujours le blâme de notre propre *conscience*. « Nous n'avons d'autre moyen d'échapper à ce blâme que par un *endurcissement moral*, qui nous paraît une déchéance pire que tout le reste. » Ainsi les sociologues, dans le même moment qu'ils nient la valeur rationnelle de la morale, sont obligés de la reconnaître ; aux sanctions extérieures dont ils nous menacent ils ajoutent le « blâme » intérieur, la crainte de l' « endurcissement moral » et de la « déchéance. » Tous ces sentimens, il est vrai, ne leur paraissent que des importations de la société dans la conscience individuelle, une série d'envahissemens de chacun par tous; mais ils oublient les révoltes possibles de l'individu auquel ils auront révélé ce secret. S'il est incontestable que, dans

les temps modernes, le sentiment social va croissant, le sens de l'individualité peut aussi aller croissant pour l'individu même; par conséquent, l'individu pourra dresser son moi devant la société, si la société ne lui apparaît que comme un mécanisme naturel, toujours relatif et provisoire, tantôt commode et tantôt incommode, dont on peut tourner à son profit les rouages quand on en sait les moyens. En vain M. Albert Bayet compte sur ce qu'il appelle un peu crûment la « réclame » sociale, comme moyen de « propagande » pour les vertus utiles à la société; les intelligences affranchies n'y croiront pas plus qu'aux réclames commerciales et aux pastilles Géraudel.

Les positivistes, pour sauvegarder la pratique morale, se fient à l'horreur du nouveau et à la tyrannie des coutumes régnantes. « Rien de plus exigeant, disent-ils, que le conformisme de la conscience morale moyenne... Le misonéisme moral est encore aujourd'hui un fait universel (1). » — Le misonéisme, répondrons-nous, est une base peu solide pour la pratique des bonnes mœurs. Vous croyez l'homme incapable de secouer le conformisme social, mais voyez les anarchistes et les individualistes effrénés de l'école des Stirner ou des Nietzsche. Ne prêchent-ils pas le mépris des conventions sociales, des préjugés de troupeau, le retour de l'individu à la pleine maîtrise de soi, à l'indépendance sans loi et sans règle, au delà du « bien et du mal, » au delà aussi de l' « ordre social? » — Ils prêchent dans le désert. — En êtes-vous sûr? et si vous-même persuadez à l'individu qu'il n'est que l'esclave inconscient du grand troupeau humain, ne fera-t-il rien pour s'affranchir?

Tout en comptant ainsi, pour les autres hommes, sur le « conformisme moral » et sur le « misonéisme moral, » les sociologues se plaignent volontiers de ce que ce sentiment a de peu scientifique. Cependant, ne tendent-ils pas eux-mêmes à un conformisme pire encore, le conformisme *social*, qui aboutit à la routine universelle? Pour y échapper, ils font observer que la « *réalité* sociale » peut et doit être modifiée « par voie scientifique; » mais, tant qu'ils ne sortent pas des considérations de pure sociologie, sans psychologie et sans philosophie générale, ils n'ont d'autre critérium du meilleur que « les conditions statiques et dynamiques de l'ordre social. » Si donc l'idée de *progrès*

(1) Lévy-Bruhl, p. 140, 142.

n'est pas exclue de leur conception, elle demeure subordonnée à des considérations tout extérieures de « volume, » de « densité, » de complexité et de simplicité. Le progrès serait autrement assuré si l'on faisait appel à la conscience individuelle, non pas pour lui prêcher simplement le conformisme, mais pour provoquer son initiative, pour lui demander l'acceptation et, au besoin, la modification des mœurs, coutumes, lois, sanctions et actions collectives de toutes sortes.

Avec une admirable sincérité, M. Lévy-Bruhl finit par se dire : « Il y a pourtant des questions de conscience : au nom de quel principe les résoudre (1)? » Et il répond : « Notre embarras est souvent la conséquence inévitable de l'évolution relativement rapide de notre société et du développement de l'esprit scientifique et critique. » — Sans doute; mais encore, demanderons-nous à notre tour, que faut-il faire? — « Se contenter de solutions approximatives et provisoires, à défaut d'autres (2). » — Mais quand je suis placé entre la mort et ce qu'on est convenu d'appeler un devoir, il ne s'agit plus d'une solution « approximative. » Je ne puis vivre approximativement et si je meurs, ce n'est pas provisoirement. Si donc je ne conçois, dans mes rapports avec autrui, rien qui me paraisse d'une valeur autre que provisoire et approximative, la vraie pratique *positive* sera de dire : — Provisoirement, je choisis de vivre; tant pis pour ceux qui seront victimes de mon choix; provisoirement, je choisis mon plaisir et mon intérêt, seuls certains et positifs; se sacrifier serait la plus hasardeuse des spéculations, un beau risque, sans doute, mais le plus fou des risques.

Descartes, lui, ne prétendait pas se contenter d'une « morale de provision; » l'humanité ne s'en contentera jamais. Non pas que l'homme exige une certitude sur les résultats de ses vouloirs, mais il demande au moins que son idéal humain offre à son intelligence et à son cœur d'homme une valeur certaine, reposant elle-même sur une supériorité des qualités humaines par rapport à la nature purement matérielle ou purement animale.

(1) Lévy-Bruhl, p. 251 et ss.
(2) *Ibid.*

V

Une dernière considération rend légitime et nécessaire le maintien du point de vue individuel et psychologique en face du point de vue collectif et sociologique. C'est que la société de fait, la société humaine ne réalise pas elle-même le véritable idéal *social*, ni par conséquent l'idéal *individuel*. L'individu n'a pas d'action directe sur l'Humanité, adorée d'Auguste Comte, et il n'en subit l'action qu'à travers sa propre patrie; en conséquence, la patrie devient pour lui une fin, mais elle n'est cependant pas un but ultime et absolu. Une telle fin n'est sacrée que tant qu'elle est identique à la fin de l'humanité, elle-même identique à la fin de la société universelle. Celle-ci, à son tour, est l'idéale unité de la fin de chacun avec la fin de tous. L'humanitarisme est un patriotisme élargi, un nationalisme dilaté dans le temps et dans l'espace ; ce n'en est pas moins encore un sentiment à objet borné, où la pensée et le cœur ne trouvent pas leur entière satisfaction. Quoi qu'en disent Comte et les adeptes de sa sociologie, l'humanité n'est pas le Grand Être, elle n'est que le substitut pratique de la société universelle. Le tout social, dans sa réalité présente, n'est donc pas immédiatement identique au tout moral. La vraie moralité est la réalisation d'une vie *idéale* qui dépasse la distinction réelle du *moi* et des *autres*, considérés comme centres de désirs particuliers et d'intérêts particuliers. Dans une telle vie idéale, la vérité, par exemple, aura une valeur autre que celle qui lui vient de son utilité ou personnelle ou même sociale.

« Il n'existe qu'une vertu, » prétend Fichte (et Auguste Comte aurait parlé semblablement) : « s'oublier soi-même comme individu ; il n'existe qu'un vice : penser à soi; quiconque dans les moindres choses pense à soi comme individu, quiconque désire la vie, l'existence, une jouissance quelconque, excepté *dans* la race et *pour* la race, celui-là, en dépit de tous ses efforts pour cacher sa difformité morale sous l'apparence des bonnes actions, n'est qu'un médiocre, un répréhensible et un misérable. » Voilà le sociologisme absolu en morale. Fichte parle comme si vouloir du bien à soi-même était nécessairement vouloir du mal aux autres. En outre, pourquoi le bien des autres, et même celui de la *race*, — je ne dis pas seulement de la race germanique, si

chère à Fichte, — mais de la race humaine, aurait-il une valeur quelconque au cas où mon bien n'en aurait aucune? Si je ne vaux rien pour moi, comment puis-je valoir quelque chose pour vous, *et invicem?* Suffit-il de déplacer un objet, de mettre à droite ce qui était à gauche, pour lui donner une valeur? Si ma vie, que vous me défendez de désirer pour mon compte, n'est pas un bien en elle-même et un bien pour moi-même, comment devient-elle un bien pour vous, qui vous jetez à l'eau pour m'empêcher de perdre cette vie? Avec des zéros de valeur multipliés à l'infini dans le temps et l'espace, sous le nom de race germanique ou de « race » humaine, vous ne constituerez pas une réelle valeur. Pour que je me sente obligé envers autrui, il faut qu'il y ait en autrui et en moi tout ensemble quelque chose envers quoi ou en raison de quoi je me sente obligé, quelque chose qui ait une dignité supérieure à tout le reste. Et cette chose est conçue en moi *avant* d'être conçue en autrui, tout au moins *en même temps* qu'elle est conçue chez les autres; si je ne lui dois rien en moi-même, je ne lui dois rien en autrui. Tout devoir envers les autres est donc indivisiblement devoir envers soi-même. Je ne puis vous *respecter* que si je me respecte, car il faut que le moi conscient soit chose sacrée partout, et que mon moi soit respectable pour vous comme le vôtre l'est pour moi. Bien plus, je ne puis vous *aimer* qu'en m'aimant moi-même, qu'en aimant en moi les caractères d'amabilité que je trouve en vous dignes d'amour. Ce n'est pas par pure condescendance pour les autres que je suis bon pour eux; ce n'est pas une grâce que je daigne leur faire: je suis obligé *envers moi* à être bon *envers vous*, à ne pas être cruel, dur, orgueilleux, arrogant, colère, envieux. Si je vous frappe brutalement, je me frappe moi-même et m'abaisse au rang de la brute; si je vous manque de respect, je me manque de respect. Il ne s'agit pas là seulement d'un contre-coup mécanique qui finirait par faire retomber sur moi ce que j'ai fait contre vous, comme lorsque je frappe violemment une eau qui me rejaillit au visage. Non, il s'agit d'une identité foncière des vrais biens humains. Si je manque à votre dignité, encore un coup, sachez bien que je manque du même coup à la mienne; si je rabaisse votre humanité, je rabaisse la mienne; si je suis injuste envers vous, je le suis envers moi; si je suis mauvais pour vous, je suis mauvais pour moi. Tout ce que je vous dois, je me le dois; ce que je fais pour vous, je le fais aussi pour moi: ce que je fais contre vous,

je le fais contre moi. Mon suprême désintéressement est mon suprême intérêt, le parfait amour de moi-même. Moralement, les autres hommes sont mes autres moi. S'il en est ainsi, pour être socialement unis et solidaires, il faut que nous soyons moralement indépendans; plus nous aurons d'existence individuelle, plus nous pourrons réaliser d'existence collective. Tout au contraire, plus vous appauvrirez l'individualité et plus vous la ferez rentrer sous le joug des besoins purement naturels, qui, loin d'aboutir à l'amour et à la paix, aboutiront à la haine et à la guerre.

La fin idéale proposée à l'individu dans la sociologie humanitaire n'est pas suffisante pour entraîner l'adhésion totale et sans réserve. « Le ciel, selon Fichte comme selon Comte, est sur la *terre*, » ou du moins c'est là qu'il doit être réalisé. Pour cela, nous devons travailler sans repos et aussi sans espérance personnelle, sans aucune idée d'une récompense ultérieure; nous devons réaliser une fin dont nous ne verrons jamais l'accomplissement. Cette fin est l'avènement de la raison, son avènement dans le monde même. « C'est au sein du têmps qu'il faut faire œuvre d'éternité. » Fichte ne se demande pas plus que Comte ce qu'il adviendra de la raison, du moins de la raison humaine, quand la terre sera détruite et que ses débris morts rouleront dans l'espace. Il reproche à Kant d'avoir mis la fin de l'homme en lui-même, non dans la société; le triomphe de l'universel et du social sur l'individuel est, à ses yeux, « la vraie victoire de l'éternel sur le temps. » Mais en quoi l'humanité est-elle universelle et éternelle? Le sacrifice de l'individu à l'humanité raisonnable est, pour Fichte, un « sacrifice sans compensation, » un renoncement absolu et définitif. » Point d'autre fin au delà de cette fin. Point d'autre monde que l'ensemble des individus passés, présens ou futurs qui composent l'humanité pour nous, point d'autre forme possible de la réalisation de « l'Esprit. » — C'est faire grand honneur à l'éphémère humanité que d'y voir la seule réalisation consciente de l'Esprit, fût-ce même à notre point de vue humain. Qui empêche un être concevant l'univers, débordant ainsi l'humanité, surmontant même la nature entière par l'idée, imaginaire ou vraie, d'un principe supérieur et intérieur au monde, qui empêche un tel être, — rêve pour rêve, — de rêver un triomphe universel de la raison et non pas seulement un triomphe

humain ou terrestre ? La morale de Fichte se réduit à la morale humanitaire (1).

On répète volontiers, pour montrer l'insuffisance de l'individu, le beau vers du poète :

L nomme vit seulement le temps de dire adieu (2).

— Mais, pourrait-on répondre, la vie de l'humanité elle-même n'est qu'un adieu prolongé, qui, un jour, prendra fin. Si une société humaine conforme à l'idéal peut jamais se réaliser sur terre, combien de temps durera-t-elle, et que sera ce temps dans l'histoire de notre planète ? Que sera-t-il, surtout, entre les deux éternités du passé indifférent et de l'avenir incertain ? On a beau nous dire : « L'amour est plus fort que la mort ; » la mort aura été plus forte que l'amour. Et de même, l'inconsciente nature aura été plus puissante que la conscience humaine, qu'elle finira par réduire au silence. Le roseau pensant sera plus noble que l'univers qui le tue, il n'en sera pas moins écrasé par l'univers.

Enfin, si tout notre devoir n'était, conformément aux idées d'Auguste Comte et des sociologues, qu'un devoir envers l'humanité en général, il resterait toujours cette dernière question : — Quel est le *bien* que nous devons chercher à réaliser ou à promouvoir dans l'humanité ? — Répondrez-vous que c'est la disposition purement et simplement altruiste ? — Nous voilà une fois de plus au rouet : le seul devoir de chacun sera : « développer chez un autre une disposition à développer la même disposition chez un autre, » et ainsi de suite à l'infini. Il faut bien déterminer quelque chose qui ait une valeur ultime pour nous et que nous voulions développer comme état ou acte du *moi*. Même quand nous songeons au *moi* d'autrui, ce que nous avons en vue, c'est toujours un certain bien qui est bon aussi pour le *moi* et, si nous sommes logiques, nous ne pouvons exclure *notre propre moi* de ce bien, puisque les autres auront précisément pour devoir envers *nous* de l'y développer. De

(1) Lui-même, pourtant, dans les dernières spéculations de sa métaphysique, s'élève à un point de vue supérieur, comme si, la morale restant humaine, la religion du moins était à ses yeux surhumaine. A ce point de vue, il rétablissait sans doute la possibilité, sinon pour notre individualité, du moins pour notre personnalité vraie, de se retrouver dans le grand tout spirituel et divin. Voir le beau livre de M. Xavier Léon sur la *Morale de Fichte*. Paris, Alcan, 1901. Mais cette prétendue religion n'est que la morale en ses bases métaphysiques.

(2) V. Hugo.

l'altruisme pur et simple, qui serait entièrement et uniquement centrifuge, il faut toujours revenir à une certaine réalisation centripète du *moi*. L'altruisme *absolu* est une idée qui se perd dans un cercle vicieux, comme s'y perd d'ailleurs l'égoïsme absolu. Il y a une synthèse à chercher, et les élémens de cette synthèse sont à réaliser dans le *moi*. Rien ne peut être la fin ultime en morale excepté des états ou actes de quelque moi, des états ou actes d'une ou de plusieurs *personnes*. Le devoir social, en définitive, ne peut provenir que de ce principe : la vraie nature ou activité de la *personne* trouve sa suprême et totale expression dans la *socialité*. Mais la société dans et par laquelle l'homme est ainsi moralisé n'est plus seulement la société humaine ; c'est, comme le croient les philosophes idéalistes, l'idée-force de la société universelle, c'est-à-dire l'humanité et le monde vus sous un certain aspect d'éternité, *sub quadam specie æternitatis*.

La conclusion de cette étude, c'est qu'il n'est nullement évident que la vie morale soit uniquement sociale. Fût-elle sociale, il n'est pas évident que tout s'y réduise à la *pratique* considérée comme ensemble de faits *donnés*, indépendamment des motifs et mobiles, indépendamment des considérations d'utilité, de perfection typique, de bien, de droit, etc., sans aucun appel à la psychologie ou à la philosophie générale, sans aucun autre objet devant l'esprit que les faits bruts, mœurs, coutumes, institutions, obligations légales, punitions positives, etc. Si vous remontez assez haut, vous trouverez que la pratique même, la pratique sociale, a sa racine dans des états de conscience, dans des émotions et représentations qui ne deviennent collectives qu'en étant d'abord ou simultanément individuelles. L'homme n'est pas une pure machine sociologique : il agit sous des idées et des sentimens; c'est la psychologie de la volonté et de la pensée qui fait le fond de la théorie morale. La morale n'est donc pas, comme MM. Durkheim et Lévy-Bruhl la définissent, la science de la pratique sociale, donnée de fait ; elle est la science des *motifs*, *fins* et *règles* idéales de la pratique, non seulement sociale, mais individuelle. Le contenu particulier et concret de l'idéal moral est sans doute toujours relatif à un état donné de la société ; mais l'idéal moral, par son universalité, et surtout par son caractère souverainement *impératif* selon Kant, souveraine-

ment *persuasif* selon nous, dépasse le contenu actuel de nos idées pratiques, de nos maximes sociales, de notre structure sociale.

On connaît la comparaison saisissante de Huxley : — L'homme joue aux échecs, sur l'échiquier de la Nature, avec un adversaire caché qui ne triche jamais, ne fait jamais de fautes et ne passe jamais la moindre faute ; la science consiste à apprendre les règles de ce jeu formidable, où sont engagés la vie, la fortune, le bonheur de chacun de nous et de tous ceux qui se rattachent à nous. — La comparaison est juste et belle, mais on peut la pousser plus loin. Si nous n'avions d'autres adversaires en ce jeu que la Nature, la pratique se confondrait entièrement avec la science et nous n'aurions jamais ni l'occasion de tricher, ni la possibilité de tricher, ni aucun intérêt à tricher. Mais, en fait, nous avons pour partenaires et rivaux, dans ce grand jeu, les autres hommes et l'humanité entière. Tous les enjeux de la partie ne pouvant appartenir à tous, il devient possible à chacun de tricher pour gagner certains biens, qui peuvent être la fortune ou la vie même. Le milieu social, le prétendu Grand Être d'Auguste Comte n'est pas si omnipotent, si omniprésent que l'homme ne puisse, sans être un « surhomme, » lui dérober certaines actions. Dans la partie qui se joue avec la société, l'individu peut toujours tricher sur bien des points et faire plus d'un gain illégitime, gros ou petit : le tout est d'être habile, de bien cacher son jeu et, *s'il est possible*, de surprendre celui des autres. Dans la sphère de la vie individuelle, la paresse, la volupté et maints autres vices sont autant de plaisirs gagnés. Par là, nous ne violons nullement les lois du jeu avec la Nature ; nous violons seulement les lois du jeu avec les autres hommes. Si l'enjeu n'en vaut pas la peine, nous risquons d'être pris en faute et chassés de la salle : nous avons mal calculé. Mais, dans les grandes circonstances, quand nous jouons le tout pour le tout, en quoi notre fraude est-elle contraire aux lois de la nature ? Elle est conforme à cette grande loi naturelle qui veut que tout être vivant tende à persévérer dans la vie. Il existe, il est vrai, une autre loi de nature qui veut que nous aimions nos semblables et la société entière ; il y a même, ajouterons-nous, une loi de nature qui veut que notre intelligence soit satisfaite par la considération du plus grand bien pour tous, non pas seulement pour nous. Le résultat final est donc un conflit entre

diverses lois de nature, qui nous poussent dans des directions différentes; mais, quoi que nous fassions, notre acte sera toujours conforme à l'une ou à l'autre des lois de la nature, à commencer par *notre* nature.

Tel est le grand cercle où se débat la morale exclusivement positiviste et évolutionniste, celle qui, pour établir des valeurs, ne considère que les lois de la nature objective, soit hors de nous, soit dans la société. La véritable appréciation des valeurs suppose des élémens psychologiques et philosophiques, qui permettent d'établir ces valeurs indépendamment du simple mouvement évolutif par lequel les choses de la nature et de la société vont du passé à l'avenir, du simple au complexe, de la diversité confuse à une unité liée. *Évolutionnisme*, comme *positivisme*, est un mot vague, applicable à une foule de conceptions et de doctrines; il n'indique par lui-même qu'un développement réglé dont les formes, les lois, les effets et surtout les causes demeurent à rechercher.

« On ne détruit que ce qu'on remplace, » disait Comte avec profondeur. Le positivisme, n'ayant vraiment remplacé la morale ni par la sociologie, ni par la biologie, n'a pas détruit la morale (1).

ALFRED FOUILLÉE.

(1) Un mot à propos de l'intéressante étude où M. Georges Goyau a bien voulu prononcer mon nom (voyez la *Revue* du 15 septembre) : *Francinet et le Tour de la France par deux enfans* ont pour auteur Mme Alfred Fouillée.

LA
RÉTROCESSION DE BELFORT
A LA FRANCE
(1871-1873

La rétrocession par l'Allemagne à la France du camp retranché de Belfort et de son territoire, a été accompagnée de circonstances jusqu'ici insuffisamment mises en lumière.

L'importance de cet événement n'a été caractérisée, en effet, que d'une manière générale dans des travaux d'ensemble embrassant des périodes plus ou moins longues de notre histoire diplomatique et militaire.

Le colonel Laussedat, le dernier en date des historiens qui se sont occupés des négociations de Versailles, Bruxelles et Francfort, en ce qui concerne Belfort (1), nous a révélé d'intéressantes particularités de leurs dessous, mais son œuvre est entachée de partialité vis-à-vis des personnes; il est vrai que les critiques mêmes auxquelles elle prête nous seront plus utiles que toute autre considération, pour montrer dans quel esprit doit être envisagée la restitution de Belfort.

Ce que M. Thiers a écrit sur cette restitution, dont il est l'artisan, est rassemblé dans deux volumes de *Correspondances* et un volume de *Notes et Souvenirs* (2).

(1) *La délimitation de la frontière franco-allemanae Souvenirs et impressions*, Paris, 1901, C. Delagrave.

(2) *Occupation et libération du territoire*, 1871-1873, *Correspondances*, Calmann-Lévy; *Notes et Souvenirs*, 1870-71, *Voyage diplomatique*, *Proposition d'un armis-*

Après sa nomination de chef du pouvoir exécutif de la République française par l'Assemblée nationale, le 17 février 1871, M. Thiers se rendit de Bordeaux à Versailles pour régler avec M. de Bismarck les bases de la paix. La première entrevue des négociateurs (1) eut lieu le 21 février. Le chancelier y fit connaître les conditions imposées à la France : cession de l'Alsace entière, de Metz et de la Lorraine de langue allemande, et payement d'une indemnité de six milliards de francs.

Le lendemain, M. Thiers insista vainement pour que Metz restât à la France. Le 23, il obtint que l'indemnité de guerre serait abaissée à cinq milliards. Le même jour, fut abordée la question de la délimitation de la frontière de l'Est et de la cession de Belfort. Les *Notes et Souvenirs* de M. Thiers contiennent le récit suivant, éloquent dans sa simplicité, de la scène qui se passa alors entre M. de Bismarck et lui; c'est une page d'histoire qui ne se commente ni ne se résume, et que tous les Français devraient graver dans leur mémoire :

.... « C'est alors que j'ai commencé, au sujet de Belfort, une lutte dont je me souviendrai toute ma vie.

« Belfort, c'est la frontière de l'Est; en effet, si les troupes prussiennes peuvent venir par Verdun et Metz, les troupes de l'Allemagne du Sud viendront toujours par Belfort, surtout si la neutralité de la Suisse est violée. J'ai donc parlé de Belfort.

« M. de Bismarck m'a dit, tout de suite, que cette place était en Alsace, et qu'il était décidé que l'Alsace entière devait passer à l'Allemagne. Pendant deux heures, tantôt menaçant, tantôt priant, j'ai déclaré que jamais je ne céderais Belfort.

« — Non, me suis-je écrié, jamais je ne céderai à la fois Belfort et Metz. Vous voulez ruiner la France dans ses finances, la ruiner dans ses frontières ! Eh bien, qu'on la prenne, qu'on l'administre, qu'on y perçoive les impôts ! Nous nous retirerons, et vous aurez à la gouverner, en présence de l'Europe, si elle le permet.

« J'étais désespéré. M. de Bismarck, me prenant les mains, me

tice, Préliminaires de paix, Présidence de la République, sans nom d'éditeur. L'exemplaire de dépôt légal de ce dernier volume, à la Bibliothèque nationale, était encore sous scellés au commencement de 1905.

Les deux volumes de *Correspondances* imprimées en 1900 n'ont été offerts par Mlle Dosne aux bibliothèques et à quelques personnes qu'à partir de janvier 1903. Le volume des *Notes et Souvenirs*, imprimé en 1901, a été donné aux bibliothèques et à un certain nombre de personnes à partir de mai 1903.

(1) M. de Bismarck, M. Thiers et M. Jules Favre.

disait : « — Croyez-moi, j'ai fait tout ce que j'ai pu, mais quant à vous laisser une partie de l'Alsace, c'est impossible.

« — Je signe à l'instant même, ai-je repris, si vous me concédez Belfort. Sinon, rien, rien que les dernières extrémités, quelles qu'elles soient.

« Vaincu, épuisé, M. de Bismarck me dit alors :

« — Vous le voulez, je vais faire une tentative auprès du Roi; mais je ne crois pas qu'elle réussisse.

« Il écrivit aussitôt deux lettres, qu'il fit porter, l'une chez le Roi, l'autre chez M. de Moltke.

« — Je demande Moltke, dit-il, car il faut le mettre avec nous; sans lui, nous n'obtiendrons rien.

« Une demi-heure s'écoule. Tous les bruits de pas, dans l'antichambre, nous faisaient battre le cœur. Enfin, la porte s'ouvre. On annonce que le Roi est à la promenade et que M. de Moltke aussi est absent de chez lui. Le Roi ne rentrera qu'à quatre heures; M. de Moltke, on ne sait quand. Nous nous décidons à attendre, car partir sans avoir résolu la question, ce serait la perdre.

« M. de Bismarck nous quitte pour aller dîner, et nous passons une heure, M. Jules Favre et moi, dans une anxiété inexprimable. M. de Bismarck reparaît. Le Roi est rentré, mais ne veut rien décider sans avoir vu M. de Moltke. M. de Moltke arrive. M. de Bismarck nous quitte pour aller l'entretenir. Nous attendons. L'entretien nous paraît long. M. de Bismarck rentre, le visage satisfait :

« — Moltke est des nôtres, nous dit-il, il va convertir le Roi.

« Nouvelle attente de trois quarts d'heure. On rappelle M. de Bismarck, qui va s'informer de ce que rapporte M. de Moltke. Après un entretien assez long avec lui, il revient enfin et, la main sur la clé de la porte, il nous dit :

« — J'ai une alternative à vous proposer. Que préférez-vous : Belfort ou la renonciation à notre entrée dans Paris?

« Je n'hésite pas, et jetant un regard sur M. Jules Favre qui devine mon sentiment et le partage :

« — Belfort, Belfort! m'écriai-je.

« L'entrée des Allemands dans Paris devait être une souffrance pour notre orgueil, un danger pour nous, gouvernans; mais la patrie avant tout.

« M. de Bismarck va rejoindre M. de Moltke et nous apporte

enfin la concession définitive de Belfort, à la condition que nous abandonnerons quatre petits villages, sur la limite de la Lorraine, où se trouvent enterrés huit à dix mille Prussiens. Nous respectons ce témoignage religieux du monarque pour ses soldats.

« Nous étions partis de Paris à onze heures du matin, et nous quittions Versailles à neuf et demie du soir, ayant conservé Belfort à la France. »

Le 26, M. Thiers signait les préliminaires de la paix. Le tracé de la frontière englobant Belfort, tel qu'il avait été arrêté antérieurement par l'état-major général allemand (1), y était indiqué avec les modifications suivantes résultant de la rétrocession de la place consentie par M. de Bismarck :

« Dans l'ancien département de la Moselle, les villages de Sainte-Marie-aux-Chênes, près de Saint-Privat-la-Montagne, et de Vionville, à l'Ouest de Rezonville, seront cédés à l'Allemagne (2); par contre, la *ville et les fortifications de Belfort resteront à la France avec un rayon qui sera déterminé ultérieurement.* »

D'après une autre disposition des Préliminaires, une Commission internationale devait être chargée d'exécuter le tracé de la nouvelle frontière. Cette Commission, réunie à Bruxelles vers la fin de mars, comprenait, du côté français, le général Doutrelaine, un des officiers les plus distingués de l'arme du génie et le colonel Laussedat, de la même arme, qui avait donné, à l'issue du siège de Paris, sa démission d'officier et de professeur d'astronomie et de géodésie à l'École polytechnique. Le chef de la mission allemande était le général de Strantz.

Il n'est que juste de placer ici, à côté des noms des commissaires français, ceux de M. Keller, ancien colonel des francs-tireurs du Haut-Rhin et député à l'Assemblée nationale, et de M. Gustave Renault, ancien ingénieur des ponts et chaussées de l'arrondissement de Belfort. Après avoir protesté, à Bordeaux, comme l'on sait, contre la cession de l'Alsace et de la Lorraine, M. Keller quitta l'Assemblée nationale avec ses collègues des territoires annexés, mais ne considéra pas sa mission comme terminée. Il était très frappé du peu d'espace (de 5 à 6 kilomètres) que les Allemands semblaient disposés à nous rétrocéder autour

(1) Ce tracé figurait sur une carte de l'Alsace publiée dès 1870 par l'état-major général; il était joint au texte des Préliminaires.

(2) L'Allemagne ne reprenait que deux villages de la Moselle au lieu de quatre.

de Belfort. C'était annuler complètement la valeur de la place, lui interdire la construction des forts détachés nécessaires à sa défense, et la laisser exposée, dès le début des hostilités, au feu des batteries ennemies. Aussi appela-t-il l'attention du gouvernement sur la nécessité d'obtenir une zone aussi large que possible autour de Belfort. Il pensa que l'on pourrait tirer parti, auprès des Allemands, de ce fait géographique curieux que la ligne de séparation des eaux du Rhône et du Rhin, distante, en moyenne, de 16 à 17 kilomètres des fortifications de Belfort, est, en même temps, celle de démarcation des langues allemande et française, et forme une sorte de frontière naturelle. Jugeant que personne ne pouvait mieux plaider cette cause que son capitaine adjudant-major, M. Gustave Renault, auquel sa situation officielle avait permis d'étudier à fond la topographie de la région de Belfort, M. Keller intéressa à cette question vitale M. de Larcy, ministre des Travaux publics; son intervention amena l'envoi officiel à Bruxelles de M. Gustave Renault comme adjoint au général Doutrelaine. Il n'est donc pas exact d'écrire, comme l'a fait le colonel Laussedat, que ce fonctionnaire soit venu « offrir ses services » à la Commission de Bruxelles.

Si M. de Bismarck avait réussi à imposer à M. Thiers les clauses des Préliminaires, dans leur intégralité, telles qu'il les avait préparées d'avance, les négociations destinées à préluder à la paix n'auraient pu s'étendre qu'à des difficultés secondaires de rectification de la frontière sur le papier, que la Commission internationale aurait résolues plus tard sur le terrain. Mais les modifications concernant Belfort et le rayon à déterminer ultérieurement autour de cette place, ouvrirent la voie à des négociations beaucoup plus délicates, et élargirent, en même temps, les attributions de la Commission; dès lors, il appartenait à celle-ci d'éclairer de ses avis techniques les négociateurs de la paix définitive, MM. Jules Favre, Pouyer-Quertier et de Goulard.

Le rayon du territoire à rétrocéder à la France autour de Belfort fut l'objet, au sein de la Commission internationale, d'interprétations diverses. Au début, les commissaires allemands ne craignirent pas d'avancer que ce rayon n'était autre que celui des servitudes militaires de la place. Non seulement le général Doutrelaine repoussa énergiquement cette solution, mais il se refusa à la discuter. Le général de Strantz se le tint pour dit. Sa motion lui avait-elle été dictée par le gouvernement allemand?

Nous serions porté à le croire, et le passage suivant du discours prononcé le 12 mai au Reichstag par M. de Bismarck, c'est-à-dire quarante-huit heures après la conclusion du traité de paix, n'est pas fait pour nous en dissuader : « En prenant le mot *rayon* strictement avec l'acception qu'on lui donne d'ordinaire en français dans le langage officiel, *nous étions autorisés* à le comprendre comme signifiant le rayon des servitudes militaires, c'est-à-dire comme ayant une étendue de 360 mètres à mesurer à partir du pied des fortifications. Cependant, il n'était pas douteux qu'une interprétation si rigoureuse du mot n'avait pas été la base de nos conventions préliminaires. » Négliger un moyen dont on se croit autorisé à se servir, quand, habituellement, on ne se montre pas difficile dans le choix de ceux qu'on emploie, est déjà chose extraordinaire ; mais, ce qui l'est encore davantage, c'est de se défendre d'y avoir recouru, alors qu'on n'a pas à craindre d'en être accusé.

Fidèle à la mission qu'il avait reçue, M. Gustave Renault avait attiré de bonne heure l'attention des commissaires des deux nations sur la frontière que la nature elle-même semblait avoir tracée, au Nord et à l'Est de Belfort, par les lignes de partage absolument identiques des eaux et des langues. Les territoires versant leurs eaux dans le Rhin et dans la Saône étaient, respectivement, de langue allemande et de langue française. Par un heureux hasard, cette circonstance géographique avait surtout frappé les Allemands, mais ni eux ni les commissaires français ne semblaient, alors, se préoccuper de l'importance stratégique qu'une telle extension de territoire pouvait donner à la place; il est plus que probable que si nos commissaires avaient seulement fait mine d'y attacher quelque prix, les Allemands se seraient obstinés à nous la refuser.

A ce moment, le gouvernement lui-même ne parut pas s'occuper directement de cette question. En effet, dans le livre du colonel Laussedat, on ne voit intervenir M. Jules Favre que pour demander, sans aucune chance de succès, la rétrocession de Guebwiller et de Mulhouse pour débarrasser l'industrie allemande d'une concurrence gênante. Cette proposition fut probablement de celles qui amenèrent M. de Bismarck à se plaindre que les négociateurs français cherchaient moins à assurer la paix définitive qu'à modifier les conventions préliminaires dans un sens favorable aux intérêts dont ils avaient la défense; il est

à peine besoin d'ajouter qu'elle fut repoussée par les commissaires allemands. La discussion continua donc à porter sur la zone à délimiter autour de Belfort.

La ligne de faîte entre Rhône et Rhin, dont avait parlé M. Gustave Renault, a son point de départ au Ballon d'Alsace, à 20 kilomètres de Belfort; à hauteur du col de Valdieu, qui marque le bief de partage du canal du Rhône au Rhin, elle n'en est plus qu'à 13 kilomètres; à partir de là, elle s'éloigne de plus en plus de Belfort jusqu'à la frontière suisse qu'elle atteint en un point situé à 24 kilomètres de la place. Le tracé par cette ligne aurait laissé à la France environ la moitié, et non la totalité de l'arrondissement de Belfort, comme l'a écrit le colonel Laussedat; en effet, les vallées de la Doller (Massevaux) et de la Thur (Saint-Amarin et Thann) qui appartiennent au bassin rhénan, faisaient partie de cet arrondissement. Le colonel Laussedat a répété très souvent cette erreur dans son livre où elle est gênante pour suivre le développement de ses idées, et rend parfois confuse son argumentation en faveur de la thèse soutenue par lui; nous ne croyons pas, d'ailleurs, qu'elle ait pu exister dans sa pensée au moment où il siégeait à la Commission de Bruxelles.

Pendant que les commissaires français s'efforçaient de faire porter de 5 à 7 kilomètres le rayon de la zone à fixer autour de Belfort, les Allemands captivés par la solution géographique de la ligne de faîte, mais pensant qu'ils ne pouvaient l'adopter sans compensation, offrirent spontanément d'échanger les territoires à rétrocéder, dans ces conditions, autour de la place, contre d'autres situés entre Thionville et Longwy. C'est ainsi qu'ils avaient déjà procédé, au début, en exigeant en échange de Belfort les communes de Sainte-Marie-aux-Chênes et de Vionville.

L'échange devait procurer à l'Allemagne un certain nombre de communes françaises du département de la Moselle, dont les territoires contenaient de riches gisemens de fer. La France serait privée, par suite du tracé nouveau qui en résulterait, de tout contact avec le Grand-Duché de Luxembourg, mais elle pourrait obtenir, autour de Belfort, une zone comprenant un nombre d'habitans et d'hectares supérieur à celui qui serait concédé aux Allemands.

Nous n'indiquons ici les conditions d'échange que dans leurs traits d'ensemble, sans mentionner la superficie et le nombre d'habitans des territoires à rétrocéder de part et d'autre, afin de

discuter tout d'abord les questions de principe qu'elles soulèvent.

Constatons en premier lieu que les commissaires français, à Bruxelles, ne furent pas favorables à cet échange. Le colonel Laussedat en donne les raisons suivantes que nous résumerons ainsi : les Allemands n'attachent aucune importance au plus ou moins d'étendue de la zone française entourant Belfort; leur tactique consiste à exagérer la valeur des concessions qu'ils nous font, sans les regretter, pour obtenir les terrains miniers voisins de Longwy; la cession de ces terrains ruinera d'une manière immédiate l'industrie métallurgique dans la Moselle et les Ardennes; en n'acceptant pas l'échange, on amènera les Allemands à nous rétrocéder, sans exiger de compensation, ce qu'ils refusent de nous donner sans en recevoir une de nous; l'excédent de la superficie offerte du côté de Belfort sur celle qui est demandée en Lorraine n'est pas à considérer, si l'on tient compte de la valeur des terrains miniers que nous abandonnerions; bien que le nombre des habitans enlevés à la France soit moindre que celui qu'on lui rend, on ne peut oublier que les premiers ont le droit de protester contre un acte qui les prive de la nationalité que les Préliminaires leur ont garantie, et, d'ailleurs, il n'est pas admissible qu'on les échange « comme on ferait du bétail; » en nous fermant la frontière du Luxembourg, on porte atteinte à nos rapports commerciaux et industriels avec cet État, et, en outre, on affaiblit notre action militaire de ce côté (1); le rôle militaire de Belfort à l'avenir sera sensiblement amoindri; un rayon de 7 kilomètres serait à la rigueur, suffisant; il est préférable de s'en contenter que de céder quoi que ce soit de ce que les Allemands demandent en Lorraine.

Prétendre qu'il n'en coûtait pas à M. de Bismarck d'élargir le rayon autour de Belfort, qu'il lui importait seulement de laisser croire le contraire afin d'arriver plus facilement à satisfaire ses convoitises du côté de la Lorraine, et en conclure qu'il nous suffirait de lui tenir tête pour obtenir cet élargissement sans être obligé de fournir une compensation, c'est raisonner sans tenir compte de l'état d'esprit des vainqueurs et des vaincus, c'est méconnaître l'importance de Belfort, c'est enfin oublier que le chancelier était l'arbitre souverain des négociations. Nous dis-

(1) Cet argument perdit une partie de sa valeur, quand M. de Bismarck consentit à faire une rectification de tracé qui nous laissait huit kilomètres de frontière commune avec le Grand-Duché.

cuterons plus loin la question de savoir si les Allemands font cas ou non de Belfort au point de vue militaire. Examinons d'abord les autres argumens invoqués contre l'échange.

M. Thiers avait réussi, une fois, sur un point capital, à triompher de la résistance de M. de Bismarck, en laissant entrevoir, dans un accès de patriotique désespoir, la possibilité de la reprise des hostilités dans le cas où il n'aurait pas satisfaction; mais il n'avait aucune envie de renouveler une pareille scène, et eût-il essayé de le faire, qu'il aurait abouti à un échec. En se montrant disposé à accueillir les propositions de rectification de la frontière tendant à accroître la sphère d'action de Belfort, le chancelier cherchait à réduire à sa plus simple expression la concession qu'il avait consentie; dans l'impossibilité de revenir sur sa décision sans remettre en cause les résultats des négociations antérieures, et sans créer de nouvelles complications de nature à retarder la conclusion de la paix, il s'efforçait du moins de conjurer le plus possible les conséquences de la restitution qui lui avait été arrachée. Il était dans son rôle, mais songeait moins à ruser qu'à faire sentir qu'il était le plus fort.

De son côté, M. Thiers, persuadé qu'il ne gagnerait rien à brusquer M. de Bismarck, protestait, avec une grande dignité, de ses dispositions conciliantes; il écrivait le 3 mai au général de Fabrice, commandant les troupes allemandes d'occupation : « Lorsque, avec une douleur profonde, j'ai signé le traité des Préliminaires, j'avais pris résolument mon parti, et j'avais reconnu qu'au point où en étaient les choses, la paix valait mieux pour la France que la continuation d'une guerre déplorablement résolue, et tout aussi déplorablement conduite. Or, lorsque ce parti, si cruel pour moi, a été pris, et pris par pur dévouement à mon pays, car j'étais de tous les Français le moins obligé à m'en imposer la douleur, je n'étais pas homme à vouloir, par une inconséquence inconcevable, retomber dans la guerre. Je n'ai songé qu'à deux choses : à rendre définitive la paix avec l'Allemagne, et à terminer la guerre civile. »

Parmi les argumens dont s'est servi le colonel Laussedat pour condamner auprès des négociateurs l'échange de territoires, celui qui concerne les populations lorraines auxquelles les Préliminaires avaient laissé la nationalité française, et dont cet échange les privait après coup, appelle quelques observations. Que les exigences des négociateurs français aient ou non amené la pro-

position d'échange, celle-ci n'en est pas moins d'initiative allemande. Les négociateurs l'ont, sans doute, vu poindre de bonne heure, mais ils étaient impuissans à l'empêcher de se produire. En outre, comme ils ne pouvaient prévoir la suite qu'elle recevrait, leur strict devoir était de la discuter. Quant à la solution à lui donner, elle était du ressort de l'Assemblée nationale.

La question de principe peut donc se poser ainsi : L'Assemblée nationale avait-elle le droit d'aliéner la nationalité d'un certain nombre de Français au préjudice d'autres ? La réponse n'est pas douteuse : elle avait ce droit, parce qu'elle représentait souverainement la nation française; elle aurait pu, il est vrai, l'exercer dans un sens défavorable à l'échange, mais elle ne le fit pas, parce qu'elle avait, au contraire, des raisons d'approuver cette combinaison. L'importance de la place de Belfort, pourvue d'une large zone, lui paraissait devoir racheter la perte, si sensible qu'elle fût, des territoires lorrains; elle tenait compte également de ce que le nombre d'habitans et d'hectares rétrocédés autour de la place était notablement supérieur à celui des territoires abandonnés par échange. Ajoutons que les populations lorraines cédées à l'Allemagne pouvaient toujours opter pour la nationalité française.

L'échange ne se présentait donc pas sous un jour aussi désavantageux que le pensait, à Bruxelles, et que l'a dit, depuis, le colonel Laussedat. Quand il rédigea pour les négociateurs une note où il réprouvait le procédé qui consistait à « échanger des communes, c'est-à-dire des hommes, comme on ferait du bétail, » il allait encore plus loin contre son principe que les partisans de l'échange, car en se contentant, à la rigueur, du rayon de 7 kilomètres pour conserver d'autre part les terrains voisins de Longwy, il abandonnait au vainqueur un grand nombre d'habitans de la région de Belfort, en un mot des hommes pour du minerai.

L'argumentation du colonel Laussedat contre l'échange reposait en grande partie sur la conviction que les Allemands finiraient par consentir à rétrocéder une large zone autour de Belfort sans exiger l'abandon du bassin minier d'Aumetz. Non seulement il n'a pas justifié cette conviction par des raisons valables, mais il en a ruiné lui-même le fondement en faisant ressortir, avec une insistance soutenue, que l'intention des Allemands a été, dès le début des négociations, de compenser par

des avantages économiques les sacrifices qu'ils pourraient être amenés à faire au point de vue militaire.

Quant aux conséquences de l'échange, il les a singulièrement exagérées. Il s'en faut de beaucoup que ses prévisions à cet égard se soient réalisées; lui-même, chose curieuse, s'est chargé de leur donner un démenti, en exposant dans une note l'état de l'industrie métallurgique dans les bassins réunis de Longwy et Villerupt. Des données statistiques de cette note empruntées à un rapport officiel remontant à 1887, il résulte, en effet, que la production métallurgique, dans ces bassins, s'est accrue dans des proportions considérables de 1869 à 1886. D'après d'autres renseignemens, également officiels, publiés en 1900 et figurant dans la même note, la production minière des bassins de Longwy et Villerupt représentait, en 1899, plus de la moitié de celle du département de Meurthe-et-Moselle, qui était elle-même de plus des quatre cinquièmes de celle de la France entière.

Les données suivantes, qui nous ont été communiquées récemment par des métallurgistes lorrains éminemment compétens, sont encore plus significatives dans le même sens.

Le territoire lorrain retenu par les négociateurs français au Sud-Est de Longwy, avant la signature de la paix, est de 5000 hectares environ (5 195 d'après le colonel Laussedat), sur lesquels on compte 2400 hectares de surface de gisement minier (bassin de Villerupt : Tiercelet, Hussigny, Villerupt, Thil et Crusnes) contenant 200 millions de tonnes de minerai, soit 83000 tonnes environ par hectare. D'autre part, le territoire lorrain rétrocédé à l'Allemagne à titre d'échange avec le territoire de Belfort est d'à peu près 10000 hectares. Si l'on observe la proportion précédente entre la surface totale du territoire et celle du gisement minier qu'il contient, ces 10000 hectares correspondent à 4800 hectares de gisement. Bien que la contenance des gisemens de la Lorraine annexée ne soit dans l'ensemble que de 51000 tonnes par hectare, nous admettrons que la partie rétrocédée ait le même rendement que le bassin de Villerupt, soit 83000 tonnes par hectare; il s'ensuit que les 4800 hectares de gisemens rétrocédés à l'Allemagne contiennent 400 millions de tonnes, c'est-à-dire le double seulement du rendement du bassin de Villerupt. Les 43000 hectares de gisemens de la Lorraine annexée produisant 2200 millions de tonnes, le rendement de la partie rétrocédée par échange est compris entre le cinquième

et le sixième du rendement total. Le minerai de fer oolithique (calcaire) vaut trois francs par tonne en moyenne. L'extraction de ce minerai donne au minimum 50 centimes de bénéfice. Les 2 200 millions de tonnes correspondant aux 43 000 hectares des gisemens lorrains annexés représentent donc un bénéfice de 1 milliard et 100 millions; la partie rétrocédée par échange ne figure dans ce chiffre que pour 200 millions de francs. De tels résultats étaient-ils de ceux dont il y avait lieu de s'alarmer au point de sacrifier Belfort pour les conjurer?

Les notables métallurgistes auxquels nous devons les renseignemens précédens reconnaissent que la rétrocession des 10 000 hectares de terrain en Lorraine, en procurant à l'Allemagne une plus grande quantité de minerai de fer, a contribué à l'accroissement de sa métallurgie, mais, en même temps, ils font remarquer que, même s'il y avait eu refus de la part de la France de se prêter à l'échange, la métallurgie allemande n'en aurait pas moins pris un grand essor. Dans ce cas, si les Allemands avaient eu besoin de nos minerais, ils nous en auraient acheté; en raison des avantages qu'ils retirent du prix et de la bonne qualité de leur houille, ils n'auraient fait qu'un sacrifice insignifiant en donnant aux détenteurs français un bénéfice de 50 centimes par tonne.

La véritable cause de l'extension de la métallurgie allemande, devenue une des plus puissantes du monde entier, est due en grande partie aux ressources de l'Allemagne en houille. Elle possède des bassins de ce combustible en Silésie, en Westphalie et dans la région de Saarbrück, c'est-à-dire, d'après une statistique récente, autant que l'Angleterre et les États-Unis à eux deux. Le bassin de Silésie est le plus riche qui existe et celui de Westphalie est presque aussi important. A la vérité, la cession à l'Allemagne en 1871 des terrains houillers prolongeant le bassin de Saarbrück, a ajouté à la richesse industrielle de ce pays dans une certaine mesure, mais cette cession ayant été stipulée d'une manière définitive par le traité de paix du 10 mai, n'est pas en cause ici (1).

(1) Les industriels de l'Est se sont demandé si l'on ne pourrait rencontrer, en Meurthe-et-Moselle, le prolongement du bassin houiller de Saarbrück. Des sociétés de recherches ont été constituées en 1903; des sondages ont été effectués; on n'a trouvé jusqu'ici, à 700 et 800 mètres de profondeur, que des veines de houille, entre la frontière et Pont-à-Mousson. En tout cas, si les travaux entrepris abou-

En 1871, la France conservait, dans le département de Meurthe-et-Moselle, les bassins de Nancy et de Longwy, respectivement avec 18500 et 3400 hectares de gisemens miniers, 200 millions et 100 millions de tonnes; ces bassins, joints à celui de Villerupt de 2400 hectares et 200 millions de tonnes, faisaient ensemble 23900 hectares d'une contenance de 500 millions de tonnes, soit un peu moins du quart de la contenance des gisemens de la Lorraine annexée. Actuellement, les nombreuses usines de ces trois bassins, — aciéries, fourneaux, fonderies, hauts fourneaux, etc., — sont très prospères à des degrés différens; elles n'ont jamais été entravées dans leur développement par les progrès de l'industrie similaire de la Lorraine annexée; quelques-unes ont acquis une importance de premier ordre.

Ce n'est pas tout. Un nouveau champ d'activité a été ouvert, depuis quelques années, à la métallurgie française en Lorraine, à la suite de la découverte faite, en 1883, dans la région de Briey, d'un bassin ferrifère insoupçonné jusque-là. Des recherches effectuées de 1894 à 1899 ont permis d'en déterminer les limites. Le bassin de Briey a une surface de gisemens de 37416 hectares, et contient 2 milliards de tonnes. C'est le prolongement, avec expansion, à un niveau inférieur, de celui que les Allemands ont accaparé en 1871. Réuni aux bassins de Nancy, Longwy et Villerupt, il constitue dans le département de Meurthe-et-Moselle un gisement de 61716 hectares et de 2500 millions de tonnes, c'est-à-dire de 18716 hectares et 300 millions de tonnes de plus que le gisement de la Lorraine annexée. La découverte du bassin de Briey a donc plus que rétabli l'équilibre entre l'Allemagne et la France : nous possédons aujourd'hui plus de minerai que nos voisins. Ce minerai est de première qualité; il est même de qualité supérieure à celle des minerais de la région rétrocédée en Lorraine. Ajoutons que, bien que l'extraction des minerais du bassin de Briey ait lieu par puits à une assez grande profondeur, son prix de revient est le même que dans la Lorraine annexée.

En s'attachant à prouver l'état florissant de l'industrie sidérurgique dans les bassins de Longwy et de Villerupt, et en raisonnant, par conséquent, d'accord avec nous, en faveur de

tissent à un résultat favorable, il est peu probable que la production du bassin prolongé soit suffisante pour réparer la perte causée par la cession du prolongement du bassin de Saarbrück dans l'ancien département de la Moselle.

l'échange contre lequel il s'est élevé avec tant de force en 1871 et depuis, le colonel Laussedat ne s'est-il pas proposé surtout de réfuter certaines assertions de M. Thiers à la tribune de l'Assemblée nationale lors des débats engagés sur le traité de paix? Il n'a pas manqué de relever les passages suivans du discours prononcé le 18 mai par le chef du pouvoir exécutif : « Les belles créations de M. de Wendel ont transporté toute l'industrie française du fer dans l'Est; cela n'est pas naturel et ne saurait se perpétuer. La prospérité de cette industrie avait donc été très exagérée; néanmoins, les Allemands ont voulu en avoir une part, on la leur a cédée. Du fer, il y en a partout en France d'aussi bon qu'en Suède, et la prospérité de l'industrie métallurgique dans l'Est est une pure illusion qui ne durera pas éternellement. »

Si M. Thiers s'était laissé aller à reconnaître, fût-ce même avec des atténuations et des réserves, l'intérêt matériel attaché à la possession du bassin minier dont Aumetz est le centre, la cause de Belfort, dans ce qu'elle avait d'essentiel, était définitivement perdue; or, à ses yeux, nous l'avons dit, l'importance de cette place et d'une large zone environnante dépassait de beaucoup celle des gisemens de minerai, si riches qu'on les lui eût dépeints. Aussi, ne faut-il pas prendre trop à la lettre les considérations d'ordre économique auxquelles il se livra dans le dessein d'enlever le vote du traité de paix. Alors même que nous admettrions que M. Thiers ait cru sincèrement au peu d'avenir de l'industrie métallurgique de l'Est, et par conséquent qu'il se soit trompé sous ce rapport, nous n'en conclurions pas qu'il ait eu tort de préférer Belfort avec un rayon d'action militaire sérieux, à des champs de minerai.

En résumé, M. Thiers, dominé par la question militaire dont la solution s'offrait à lui sous une forme précise lui permettant d'en mesurer les conséquences avec certitude, a paru ne pas tenir compte de la question économique, tandis que le colonel Laussedat s'est montré prêt à sacrifier la première sans être assuré qu'il résoudrait la seconde selon ses vues. Grâce à M. Thiers, dont l'Assemblée nationale adopta la manière de voir, nous possédons Belfort avec un rayon proportionné à l'importance de son rôle stratégique; quant aux graves mécomptes économiques que redoutait le colonel Laussedat si l'on abandonnait à l'Allemagne la plus grande partie du bassin d'Aumetz, non seulement ils ne se sont pas réalisés, mais des circonstances

heureuses ont complètement modifié à notre avantage la situation à ce point de vue.

Bien que le colonel Laussedat se défende, dans un passage de son livre, d'avoir envisagé Belfort comme devant jouer à l'avenir un rôle purement défensif, la plupart des considérations qu'il expose tendent à prouver que cette opinion était bien près d'être la sienne. La conviction qu'il avait que les Allemands n'attachaient aucun prix à la possession de Belfort et sa résignation à accepter le rayon de 7 kilomètres autour de la place, sont significatives à cet égard.

Il est curieux que, de leur côté, les Allemands, en 1871, se soient décidés, sans mesurer la portée de cette concession, à restituer Belfort avec une zone autour de la place suffisante pour nous permettre d'étendre ses ouvrages et de faire mouvoir à peu près à l'aise les troupes qui l'occupent. Si, cependant, il en a été ainsi, les dispositions qu'ils ont prises depuis, et celles qu'ils préparent au point de vue militaire dans la partie méridionale de la Haute-Alsace et sur le Rhin, donnent, comme nous allons le montrer, un singulier démenti à leur ancienne manière de voir.

En 1871, il n'existait aucun pont fixe sur le Rhin de Strasbourg (Kehl) à Bâle. On en compte trois, aujourd'hui, entre Neuf-Brisach et la frontière suisse vers Bâle : ceux de Neuf-Brisach-Vieux-Brisach (1), Chalampé-Neuenburg et Saint-Louis-Leopoldshœhe.

Sur la rive droite du fleuve (rive badoise), les Allemands ont commencé la construction d'une ligne de défense s'étendant sur 30 à 32 kilomètres, à partir de Mülheim, en face du point de passage de Chalampé, jusqu'à la frontière suisse dans le voisinage du point de passage de Saint-Louis. Entre ces deux points, cette ligne fortifiée n'est encore représentée effectivement que par des ouvrages élevés à Istein ; elle doit être complétée par d'autres qui auront pour emplacemens : le Hachberg près de Mülheim, les hauteurs de Bellingen (entre Mülheim et Istein) et celles de Tüllingen près de la frontière suisse (canton de Bâle); elle sera rattachée plus tard à l'organisation défensive de Neuf-Brisach et de ses abords.

Le nom d'Istein, que nous venons de prononcer, est celui

(1) On traversait le Rhin, entre Neuf et Vieux-Brisach, sur un pont de bateaux.

d'un petit village situé près de la ligne ferrée de la rive droite du Rhin, à 8 kilomètres environ au Nord de la frontière suisse. Là, les collines rocheuses de l'Isteiner Klotz, bordant le fleuve, en sont si rapprochées qu'on a dû percer trois tunnels pour donner passage à la voie.

La forteresse que les ingénieurs allemands achèvent de construire, sur les hauteurs voisines du village, a reçu tous les perfectionnemens dus à la science moderne. Autour d'un fort puissant, se groupent un certain nombre d'ouvrages orientés dans presque toutes les directions, principalement vers l'Ouest et vers le Nord et le Sud dans le sens du cours du Rhin, et adaptés merveilleusement aux formes et aux accidens du terrain. Terrassemens considérables, retranchemens, batteries, ouvrages pour l'infanterie, communications à ciel ouvert et souterraines, chemins couverts, palissademens, coupures à travers bois pour le tir, artillerie sous coupole et sous bouclier, dispositifs pour le réglage du tir, constructions en béton (abris, casernes, magasins, etc.), camp, puits, blockhaus, observatoires blindés, ascenseurs, communications télégraphiques et téléphoniques avec Neuf-Brisach, etc., rien ne manque à cette forteresse modèle. Quelques hauteurs voisines seront fortifiées également.

N'est-il pas inouï qu'on ait à peine fait allusion, en France, à des travaux de cette importance? Nos voisins les poursuivent sans relâche, comme si la guerre devait éclater demain.

Toutes sortes de précautions ont été prises par les ingénieurs pour dérober, autant que possible, la vue des ouvrages. Les ouvriers sont rigoureusement surveillés; toute communication avec le dehors leur a été interdite. Des tirs d'épreuve d'artillerie ont eu lieu, à différentes époques, depuis 1903. En juillet 1904, des exercices ont été effectués avec l'intention de déterminer les directions de tir. Des groupes de deux à trois hommes envoyés le long du Rhin, en amont jusque vers Huningue et Saint-Louis, en aval vers Kemps et Sierentz, à travers la forêt de la Harth, indiquaient leur emplacement, pendant le jour, à l'aide de fanions, et, pendant la nuit, au moyen de fusées. Ces exercices ont préludé à des manœuvres de siège exécutées à la fin de 1904.

La position d'Istein défend le passage de la rive alsacienne à la rive badoise jusqu'à la frontière suisse vers Saint-Louis; en effet, les canons de gros calibre pouvant envoyer leurs projectiles jusqu'à Saint-Louis et Huningue (environ 7 kilomètres),

il est pour ainsi dire impossible de glisser le plus petit détachement entre ces deux points et la frontière suisse, qui n'en est distante que de quelques centaines de mètres

En aval, le canon d'Istein protège les abords du Rhin jusqu'à hauteur de Bellingen. Entre Bellingen et Mülheim, la distance étant de 17 à 18 kilomètres, les ouvrages qu'on construira sur ces deux positions croiseront facilement leurs feux sur l'une et l'autre rive.

Quant à l'organisation défensive de Neuf-Brisach et de ses abords, à laquelle doit se rattacher celle de Mülheim-Istein, elle est, dès à présent, accomplie, et se compose, en plus de la place de Neuf-Brisach, qui a été améliorée, et de l'ancien fort Mortier, d'un ensemble d'ouvrages nouveaux, solidement établis et situés au Nord et au Sud du chemin de fer de Neuf-Brisach à Fribourg. De ces ouvrages (ouvrages pour l'infanterie et batteries), les uns sont construits dans la zone très rapprochée du Rhin, les autres ont été élevés à une distance de 3 à 4 kilomètres de la rive gauche du fleuve. Tout y est préparé pour éviter une surprise. La plupart ont des canons sous cuirasses, ou contiennent des coupoles; ils ont souvent des fossés inondables et possèdent des observatoires. Un câble téléphonique souterrain les relie entre eux et à Neuf-Brisach. Le matériel de pont de bateaux est prêt à être utilisé dès le premier jour de la mobilisation, sous un hangar de la rive gauche, à proximité du fort Mortier

Jusqu'à présent, les Allemands n'ont construit aucun ouvrage dans la Haute-Alsace, mais ils ont fréquemment exploré la région dans cette intention. Les deux points qui ont attiré le plus particulièrement leur attention sont Folgensburg et Altkirch. Folgensburg est un village situé à la bifurcation des routes de Saint-Louis à Belfort par Delle et à Porrentruy par Ferrette, et qui a reçu, en 1903 et 1904, la visite de nombreux officiers allemands; il a été question d'y élever un fort. Altkirch, sur l'Ill (à la rencontre des routes de Belfort, Mulhouse, Saint-Louis et Ferrette), et ses environs ont été aussi le but de voyages d'étude. Deux hauteurs voisines ont semblé propres à recevoir des ouvrages; l'une, à laquelle l'Ill sert de fossé, s'étend au Sud de la ville du côté de Carspach; l'autre, au Nord-Ouest, domine la gare. Déjà, un quai d'embarquement, qui semble avoir une destination militaire, a été construit à proximité du passage à niveau de la route d'Altkirch à Cernay.

Une fois fortifiés, ces points de Folgensburg et d'Altkirch peuvent servir, soit de sentinelles avancées destinées à faciliter un mouvement en avant sur Belfort, soit de positions de défense permettant de s'opposer à des mouvemens de troupes partant de la place ou au moins de les retarder assez pour donner aux défenseurs d'Istein le temps d'utiliser tous leurs moyens de résistance.

La construction prochaine d'un certain nombre de voies ferrées, dans la partie de la Haute-Alsace avoisinant la frontière suisse, ajoutera à la valeur propre des travaux projetés à Folgensburg et à Altkirch, en facilitant, de ce côté, les mouvemens de troupes. La ligne ferrée qui paraît devoir être établie la première joindra Dannemarie à la frontière suisse par Pfetterhausen; elle figure, en effet, en tête du projet approuvé en 1903 par le Landesausschuss et qui comprend toutes les lignes à terminer d'ici à dix ans. Le même projet mentionne, au quatrième rang, la ligne de Saint-Louis à Waldighoffen par Folgensburg, et, en outre, deux voies ferrées sur route, celles de Ferrette à Pfetterhausen et de Oltingen à Werentzhausen.

Istein est donc, dès à présent, le réduit d'une ligne de défense dont Mülheim, Bellingen et Tüllingen seront prochainement les chaînons, et dont les ouvrages projetés à Folgensburg et Altkirch formeront les avancées.

Que signifierait cette puissante organisation de la rive badoise du Rhin combinée avec celle qu'on prépare dans la Haute-Alsace, si les professionnels militaires, en Allemagne, ne croyaient pas au rôle offensif de Belfort, c'est-à-dire à la possibilité d'un mouvement offensif provenant de cette place et à une tentative de passage du fleuve entre Mülheim et la frontière suisse?

Ceux qui, en 1871, contestaient l'importance de Belfort, et soutenaient que son rôle cesserait d'être offensif, sans distinguer le cas où la zone qui l'entoure est très réduite, de celui où elle est sensiblement élargie du côté du voisin, se sont donc trompés. Il est manifeste que si M. Thiers avait accepté alors le rayon de 5 kilomètres et même celui de 7 kilomètres, afin de conserver les gisemens de fer lorrains, la place aurait été privée de l'espace nécessaire pour donner à un mouvement offensif le champ d'action initial qui, seul, peut le rendre efficace. Ces conclusions n'impliquent nullement que Belfort soit appelé à être le point de départ d'une opération offensive, pas plus qu'elles ne prouvent que les Allemands resteront sur la défensive dans la Haute-Al-

sace. Il nous suffit d'avoir montré que les faits, d'accord, d'ailleurs, avec les principes, ont prévalu contre l'opinion exprimée, en 1871 et depuis, par le colonel Laussedat.

Enfin, le colonel a invoqué contre l'échange territorial la faible différence existant entre la superficie totale des communes à recouvrer et celle des communes à céder. Il est vrai que, plus tard, quand M. de Bismarck eut consenti à élargir la zone autour de Belfort jusqu'au Ballon d'Alsace, le colonel n'insista plus sur ce point.

Jusqu'au 7 mai, la question de l'échange tint la plus grande place dans les conférences de Bruxelles. Quand la Commission se transporta à Francfort, le colonel Laussedat continua à y défendre la thèse qu'il avait soutenue antérieurement, mais il paraît avoir eu peu d'influence sur nos négociateurs qui s'attachaient à demander l'agrandissement du rayon de Belfort. C'est alors que les Allemands offrirent de leur donner satisfaction sous ce rapport, en faisant entrer dans la zone concédée autour de la place les territoires des cantons de Belfort, de Delle et de Giromagny, et une partie de celui de Fontaine. Après avoir proposé un premier tracé englobant les communes lorraines dont ils demandaient la cession, ils le modifièrent par un autre plus avantageux pour la France. Enfin, au dernier moment, ils se déclarèrent prêts à étendre encore le territoire de Belfort par l'adjonction d'une vingtaine de communes.

En résumé, le tracé de la frontière suivrait la ligne de partage des eaux et des langues, indiqué par M. Gustave Renault, depuis le Ballon d'Alsace jusqu'à la frontière suisse, vers Réchésy, si ce n'est aux abords du point de rencontre du canal du Rhône au Rhin et du chemin de fer de Belfort à Mulhouse, où il s'en détacherait pour dessiner vers l'Ouest une courbe dont l'autre extrémité venait rejoindre cette ligne de partage non loin de Chavannes-les-Grands. Cette courbe était destinée à enfermer en territoire allemand le seuil du canal. Ainsi, la route stratégique de Belfort à Remiremont par Giromagny et le Ballon d'Alsace devait rester à la France.

Le Roi et M. de Bismarck étaient pressés de conclure la paix; M. Thiers, redoutant l'ingérence des Allemands dans nos affaires intérieures, et très préoccupé par la lutte à soutenir contre l'insurrection de la Commune, n'avait pas moins hâte d'en finir. Le traité fut signé le 10 mai. Il reproduisait, en ce qui concerne

Belfort, son territoire et les communes lorraines, les propositions *conditionnelles* des Allemands qui devaient être soumises à l'Assemblée nationale pour être ratifiées par elle dans un délai maximum de dix jours.

En conséquence, une Commission militaire extra-parlementaire fut instituée par les soins du général Le Flô, ministre de la Guerre, pour donner son avis sur ces propositions. Elle était présidée par le général de Chabaud-Latour, composée des généraux Chareton et Fournier, et du colonel Laussedat, secrétaire et rapporteur, et siégea à Versailles. En même temps, une Commission de l'Assemblée nationale, dont le rapporteur était le vicomte de Meaux, était chargée d'examiner les conditions de la paix et particulièrement la question d'échange des territoires.

Malgré les concessions accordées par les Allemands, le colonel Laussedat reprit, devant la Commission militaire, les argumens par lesquels il n'avait cessé de combattre l'échange. Convaincue que la forteresse de Belfort était désormais réduite à un rôle défensif, et que le rayon de 5 kilomètres suffisait à la rigueur pour la protéger, la Commission se prononça contre l'échange. Le colonel Laussedat alla jusqu'à avancer dans son rapport que l'Allemagne tenait d'autant moins à la vallée de Giromagny, que Belfort, restant à la France, continuait à commander la vallée de la Savoureuse (affluent du Doubs).

C'est ainsi que d'argument en argument, et en renchérissant toujours sur le précédent, on arrive parfois à de regrettables exagérations.

Belfort ne peut commander la vallée de la Savoureuse qu'autant que la tête de vallée, c'est-à-dire le Ballon d'Alsace et la route y aboutissant par le Sud nous appartiennent; or, avec le rayon de 5 et même de 7 kilomètres dont le colonel Laussedat se contentait, Giromagny, le Ballon et le réseau des routes de Giromagny à Champagney, Dannemarie, Altkirch, Mulhouse et Cernay seraient restés aux mains des Allemands; ils auraient, très probablement, construit à Giromagny un fort d'arrêt et élevé de puissans ouvrages au Ballon; les têtes de vallée de la Savoureuse et de la Moselle, qui se correspondent, nous auraient été fermées, et Belfort se serait trouvé, non seulement privé de tout commandement sur la première de ces vallées, mais même entravé dans ses moyens de défense.

En suivant l'œuvre des négociateurs, M. Thiers, avec sa sa-

gacité habituelle, avait compris l'importance pour nous de l'échange offert par l'Allemagne. On devine facilement son émotion en jetant les yeux sur le rapport qui lui était transmis par le général Le Flô. Si ses idées personnelles sur le rôle de Belfort, telles que nous les avons exposées, étaient combattues dans la Commission militaire, il pouvait craindre que la Commission parlementaire ne se laissât influencer à son tour, et qu'il ne pût ensuite qu'avec beaucoup de peine faire passer ses convictions dans l'esprit des membres de l'Assemblée nationale. L'éventualité d'un retour au rayon de 5 ou de 7 kilomètres, qui paralyserait l'action de la forteresse, et celle de la rupture des négociations qui nous rejetterait dans un inconnu plein d'incertitudes et d'angoisses, lui apparurent menaçantes. Il invita la Commission à délibérer de nouveau.

Les généraux de Chabaud-Latour et Fournier rectifièrent quelques-unes de leurs premières appréciations trop absolues, ce qui les amena à se rallier à peu près à la manière de voir du chef du pouvoir exécutif; mais le général Chareton et le colonel Laussedat maintinrent leurs avis antérieurs. Le général de Chabaud-Latour décida alors que la Commission s'en tiendrait à l'opinion tout d'abord exprimée, sauf à chacun des deux membres députés (1) à donner à la tribune les explications jugées nécessaires.

L'exposé des motifs dont M. Jules Favre accompagna le dépôt qu'il fit, sur le bureau de l'Assemblée nationale, du traité de paix du 10 mai, ne trancha pas la question de l'échange, et quelques autres d'importance secondaire, mais le vicomte de Meaux, dans son patriotique rapport rédigé au nom de la Commission parlementaire, proposa d'accepter cet échange et de ratifier le traité.

Les débats du 18 mai, à l'Assemblée nationale, durèrent six heures, et portèrent principalement sur l'échange. Le général Chareton, se fondant sur ce que le traité assurait aux Allemands la possession de tous les passages des Vosges, en conclut que Belfort n'était pas plus une position offensive qu'une position défensive, et qu'on devait se contenter du rayon de 7 kilomètres et repousser l'échange.

M. Thiers lui succéda à la tribune. Après avoir rappelé les angoisses qui l'avaient étreint, quand M. de Bismarck lui demanda

(1) Les généraux de Chabaud-Latour et Chareton étaient membres de l'Assemblée nationale.

Belfort, il aborda la question de l'importance stratégique de la place, et en mit en relief, avec une lumineuse précision, les points essentiels. Il y avait quelque mérite, alors, à dégager les vérités de principe que comportait le sujet, et à en faire l'application à la place, objet de la discussion, sans rien hasarder qu'un professionnel expérimenté ne pût approuver.

On jugera, par l'énoncé de quelques-unes de ces vérités, jusqu'à quel point fut décisive l'argumentation de M. Thiers en faveur de la rétrocession de Belfort : « Il faut distinguer entre une place qui n'est que place, et celle qui, étant frontière, rend la frontière encore plus solide. — Belfort est plus qu'une place, c'est un camp retranché qui peut abriter 100 000 hommes. — Lorsqu'on n'a pas Strasbourg, il faut avoir Belfort. — Si l'on veut défendre toute la ligne qui s'étend du Ballon d'Alsace jusqu'au Jura, il faut être maître de cette petite vallée qui s'appelle la vallée de Giromagny. C'est là le point vraiment important. — On nous dit que donner le rayon de 7 kilomètres, c'est assez, et que nous pourrions toujours nous garder contre les ouvrages qu'on élèvera autour de la place, mais, par là, nous ne sommes pas reliés au Ballon d'Alsace ; on peut passer par notre gauche, tourner Belfort, rejoindre la route qui, par le Ballon d'Alsace, descend en Lorraine sur les frontières. »

M. Thiers donna pour complément à ces incontestables vérités les prévisions suivantes dont la justesse est pleinement démontrée par l'organisation défensive actuelle de la place : « Il est nécessaire que nous conservions tous ces terrains (les terrains que les Allemands offraient de rétrocéder), car ce n'est pas la place seule de Belfort qu'il faudra fortifier ; il faudra occuper les passages supérieurs, y créer des ouvrages extérieurs, des ouvrages fermés qui seront les dépendances de cette place, qui concourront avec elle à compléter la barrière de la France contre l'Allemagne. Il y aura là des dépenses à faire, mais la sécurité de la France en vaut la peine. Ainsi, avec les terrains qui nous sont concédés, nous pouvons fermer la route complètement, nous rattacher au Ballon d'Alsace, et faire de Belfort une des places les plus importantes de l'Europe, tandis que sans ces terrains Belfort devient une place comme une autre. »

Sur le point particulier concernant le Grand-Duché de Luxembourg, M. Thiers se prononça en ces termes : « Je nie absolument que nous ayons autre chose qu'un intérêt politique

sur la frontière du Luxembourg; militairement, la frontière du Luxembourg ne nous intéresse pas. » Quant à la question économique, il la résuma ainsi : « La réputation de l'industrie du fer, développée dans l'Est de la France, a été la cause, suivant moi, du zèle extrême qu'on a mis à nous demander ce terrain minier. Nous en avons cédé une partie; la partie la plus considérable nous reste, elle est, pour bien des années, — non, pour bien des demi-siècles, — plus que suffisante à tout l'emploi possible des fers qui se produisent dans ces contrées. »

M. Thiers crut utile, en terminant, de faire appel à l'opinion du colonel Denfert sur la valeur stratégique de Belfort : elle corroborait la sienne. On ne peut s'empêcher de remarquer qu'il se dispensa d'en donner communication lui-même, et chargea de ce soin le vicomte de Meaux.

A son tour, le général Ducrot envisagea, sous le même jour que M. Thiers, les dispositions du traité relatives au Grand-Duché de Luxembourg. « La zone qui avoisine le Luxembourg, dit-il, n'a aucune importance; elle est complètement tournée par la place de Metz et le plateau de Briey... La place de Luxembourg est en dehors de toutes les grandes lignes d'opérations. » Tandis que Thiers avait discrètement évité de se prononcer sur le rôle offensif de Belfort, le général Ducrot, ne se croyant pas tenu à la même réserve, s'expliqua ouvertement sur ce point : « C'est par la trouée de Belfort que nous pouvons pénétrer dans la vallée du Rhin, et prendre à revers la ligne des Vosges. Nous conservons même une certaine action sur le bassin du Danube, car les points de passage sont faciles et nombreux entre Huningue et Neuf-Brisach. » Les Allemands ont fait le même raisonnement auquel ils ont donné une sanction pratique, en construisant sur le Rhin, à hauteur de Belfort, la forteresse d'Istein, mais il est étrange qu'ils aient attendu trente ans avant de s'y décider.

Finalement, l'Assemblée nationale, se ralliant à l'avis de M. Thiers, approuva par 433 voix contre 98 le traité de Francfort.

En plus des 17 940 habitans et des 14 222 hectares en 28 communes correspondant au rayon militaire de 5 kilomètres prévu par les Préliminaires, la France recouvrait 60 communes comprenant 35 105 hectares et 26 936 habitans: elle cédait à l'Allemagne 12 communes lorraines contenant 7 083 habitans et 9 966 hectares; enfin, les négociateurs de Francfort avaient

réussi à obtenir la rétrocession en Lorraine de 5 communes de 2 265 habitans et de 5 195 habitans (1).

L'infatigable persévérance de M. Thiers à poursuivre la restitution à la France d'une zone autour de Belfort en rapport avec la portée stratégique qu'il assignait à la place, les paroles par lesquelles il s'est efforcé de faire partager ses vues et ses espérances, et le rare sens militaire qui les inspirait, qui les illuminait en quelque sorte, n'ont pas trouvé grâce devant tous ceux qui l'ont jugé. Le colonel Laussedat, entre autres, le prend à partie avec une extrême vivacité. La politique de M. Thiers a rencontré et rencontrera encore des contradicteurs, mais, ici, elle n'est point en cause : il ne s'agit que de la défense nationale.

Reprocher à M. Thiers, comme le fait le colonel, de s'être laissé dominer par l'idée qu'il fallait, avant tout, s'occuper de Belfort ; traiter de malencontreuse et de déplorable son intervention à la tribune, le jour où l'Assemblée nationale appelée à ratifier le traité de Francfort devait décider du sort de la frontière de l'Est ; conseiller au lecteur de méditer le discours qu'il prononça dans cette circonstance, pour y apprendre comment « avec une langue bien pendue et un front d'airain, » on parvient à « retourner une assemblée ; » taxer de fausseté ou représenter comme des « énormités » certaines de ses allégations ; enfin, le qualifier ironiquement de « grand géographe militaire, » à propos de certaines trouées ouvertes dans les Vosges par le tracé allemand de la frontière, trouées soi-disant aussi importantes que celle de Belfort et dont il aurait méconnu le danger pour nous, c'est vraiment dépasser un peu les bornes de la critique équitable et modérée que commande, en dehors de la personnalité de M. Thiers, la gravité du sujet.

Malgré les dispositions du traité de Francfort et de l'article additionnel qui stipulaient le retour de Belfort à la France, M. Thiers ne se sentit pas encore rassuré sur le sort de la place. Il était persuadé que M. de Bismarck regrettait de l'avoir laissé échapper, et se tiendrait prêt à profiter du moindre incident pour la ressaisir. Les *Notes et Souvenirs* mettent en lumière, d'une manière saisissante, le prix qu'il attachait à l'exécution du traité sur ce point, et ses patriotiques efforts pour déjouer les calculs et éviter les pièges qui pouvaient lui faire perdre ce qu'il

(1) Ces chiffres sont empruntés à l'ouvrage du colonel Laussedat.

appelait avec raison sa conquête. Pendant deux ans encore, ses regards devaient rester invariablement fixés sur la frontière dans cette région.

En mai 1872, alors qu'il offrait de payer les trois milliards restant dus de l'indemnité de guerre, deux ans avant l'époque convenue, c'est-à-dire en 1872 au lieu de 1874, la diplomatie allemande, peu disposée à faire correspondre à cette anticipation dans les payemens une anticipation dans la libération du territoire par les troupes, laissa entendre que Belfort, Toul et Verdun ne seraient évacués que lorsque les payemens auraient complètement pris fin.

Le parti militaire s'agita. M. de Moltke crut ou feignit de croire que les propositions de M. Thiers n'étaient pas sérieuses, et que la France, en appétit de revanche, s'apprêtait à recommencer la guerre. La défiance du gouvernement allemand s'étendit à la Russie dont les témoignages amicaux pour nous étaient interprétés comme pouvant servir de base à un rapprochement, peut-être à une alliance (1).

M. Thiers prit peur. « Un mot, écrit-il, prononcé à Berlin, répandu dans toute l'Allemagne, me remplit de crainte : c'était Belfort. En Bavière, en Würtemberg, dans le pays de Bade, on ne parlait jamais de Belfort sans s'indigner contre M. de Bismarck, parce qu'il nous l'avait abandonné, et l'on disait tout haut que l'on ne nous le rendrait jamais. Ce propos, répété jusqu'à Rome, avait trouvé des échos en France. Chose plus inquiétante, un membre considérable du Conseil fédéral avait dit à M. de Gontaut : « Le parti militaire est vaincu ; on traitera avec vous « pour l'évacuation, mais, quant à Belfort, on ne vous le rendra « que le plus tard possible, à la dernière extrémité. » Ce langage disait nettement que pour avoir notre argent, on recommencerait à nous rendre notre territoire pièce à pièce, mais qu'au dernier moment, Belfort serait la difficulté. »

(1) Passant en revue les divers États de l'Europe, et cherchant à se rendre compte de leurs dispositions vis-à-vis de la France, au lendemain du jour où l'issue de l'emprunt destiné à assurer les premiers payemens de l'indemnité de guerre permettait d'espérer notre prochain relèvement, M. Thiers écrit : « La Russie, quoique toujours retenue par l'affection de l'empereur Alexandre envers son oncle devenu empereur d'Allemagne, commençait à trouver inquiétant le développement de la puissance de ses voisins. A l'égard de l'Angleterre, elle n'oubliait pas non plus son ancienne jalousie, chaque jour ravivée par les événemens de l'Asie centrale. Aussi, regardait-elle la France comme une alliée utile et probable dans l'avenir. »

Les assurances pacifiques de M. Thiers finirent par avoir raison des inquiétudes allemandes. Le roi de Prusse voulait sincèrement la paix. Le parti militaire céda. En juin 1872, fut signée une convention d'après laquelle Belfort devait être évacué en même temps que les départemens de la Meuse et de la Meurthe, quand le troisième et dernier milliard de l'indemnité de guerre serait payé. M. Thiers obtint, à ce moment, que non seulement les territoires occupés ne recevraient jusqu'à leur libération aucune nouvelle troupe, mais qu'il ne serait construit dans les places fortes aucun ouvrage de fortification. Cette dernière clause visait Belfort où les Allemands avaient entamé quelques travaux.

Plus tard, quand l'abondance de nos ressources financières permit à M. Thiers de fixer au 1er septembre l'échéance du payement du cinquième milliard, il demanda à la Prusse l'évacuation de Belfort pour le 1er juillet, en même temps que des départemens de la Meuse, de la Meurthe, des Vosges et des Ardennes. Mais le Roi maintint son intention de conserver Belfort jusqu'en septembre comme gage de l'acquittement final de la dette française, et M. de Bismarck, tout en se défendant d'avoir une arrière-pensée quant à la rétrocession de la place, fit savoir à M. Thiers que l'acceptation de la clause la concernant était la condition *sine qua non* de l'évacuation en juillet des quatre départemens. Il était évident, comme le fait observer M. Thiers, qu'en séparant ainsi le sort de Belfort de celui des quatre départemens, les Allemands se mettaient dans le cas de le faire dépendre « d'un accident ou de quelque interprétation subtile des textes. »

M. Thiers ne se tint pas pour battu. Il commença par accepter la clause relative à Belfort, puis soumit au chancelier la solution d'une question financière d'importance secondaire, en ajoutant que si elle était acceptée, la France serait en mesure de s'acquitter intégralement le 1er août, et que, dans ce cas, les Allemands évacueraient à cette date Belfort et les quatre départemens.

Sur ces entrefaites, M. de Bismarck proposa spontanément de substituer Verdun ou Toul à Belfort, comme gage équivalent, et d'évacuer Belfort en même temps que les quatre départemens. M. Thiers accueillit avec joie cette offre inespérée. Verdun fut substitué à Belfort.

Quelques jours après, le chancelier fit mine de revenir sur

sa détermination. M. Thiers céda alors sur quelques détails insignifians, en restant ferme sur la question de substitution. Il eut gain de cause. Mais, au moment de signer la convention, M. de Bismarck tenta encore une fois de reprendre sa concession; il se ravisa enfin, et signa, le 15 mars 1873.

Belfort rentrait définitivement dans le patrimoine national. Ce grand événement tient dans les quelques lignes suivantes des *Notes et Souvenirs :* « La convention du 15 mars, couronnement de notre œuvre commune et *terme de ma tâche principale*, combla la France de joie, et l'Assemblée nationale, s'associant au sentiment public, déclara, pour la deuxième fois, le 16 mars 1873, que j'avais bien mérité de la patrie. »

Ce n'était pas trop dire que cette convention comblait la France de joie : elle consacrait la paix définitive et annonçait la cicatrisation prochaine des plaies de la guerre. De là datent nos premiers efforts pour reconstituer l'organisation défensive de la France. Tel est le rôle de Belfort dans cette organisation, qu'on peut avancer que, si la place était restée à l'Allemagne avec le Ballon d'Alsace, l'orientation et les centres de résistance de la frontière du Nord-Est auraient été, à notre grand préjudice, bien différens de ce qu'ils sont aujourd'hui.

En s'obstinant à vouloir fermer la porte que les Allemands avaient ouverte sur la Haute-Moselle et la Haute-Saône, M. Thiers est parvenu à conjurer ces désastreuses conséquences.

Il est possible que certains adversaires de sa politique, sans tenir compte des obstacles suscités par l'Allemagne, ne renoncent pas à discuter son mérite comme libérateur du territoire, en arguant des immenses ressources financières de la France qui lui auraient permis d'obtenir très facilement ce résultat, mais ils ne réussiront jamais, quoi qu'ils puissent dire, à diminuer la gloire qui lui est acquise d'avoir sauvé Belfort et son territoire et assuré par là l'avenir de notre système de défense stratégique.

Quant à ceux qui ont collaboré à cette œuvre patriotique, ils ont la satisfaction d'avoir rendu un service incontestable à notre pays, et de mériter, eux aussi, une petite part de sa reconnaissance.

GÉNÉRAL BOURELLY

LETTRES DE JEUNESSE

D'EUGÈNE FROMENTIN

1842-1848[1]

Eugène-Samuel-Auguste Fromentin-Dupeux naquit à La Rochelle le 24 octobre 1820. Son père était médecin, et s'était spécialisé dans l'étude des maladies mentales. Il avait fréquenté à Paris les ateliers des peintres Bertin, Gros et Gérard. Quoiqu'il y eût acquis une véritable habileté de main, servie par quelque goût naturel, il ne voyait dans la peinture qu'un passe-temps d'amateur. Intelligent, mais d'esprit positif, il était de caractère irrésolu et d'humeur soucieuse. Mme Fromentin était une femme de haute distinction, à l'esprit élevé, délicat. Sa piété exemplaire et sa rare bonté la faisaient vénérer de son entourage. Eugène était très attaché à ses parens; mais, en dépit de quelques mouvemens d'humeur qui se manifestent parfois dans ses lettres, c'était à sa mère surtout qu'il réservait son culte : « Elle est bonne au delà de toute expression, écrit-il un jour à un ami, et, quoi que je fasse, je ne serai jamais qu'un ingrat pour elle. » Quant au fils aîné, Charles, grand chasseur, caractère paisible et pratique, il ressemblait surtout à son père dont il suivit la voie.

Outre leur maison de La Rochelle, M. et Mme Fromentin possédaient aux portes de la ville, à l'entrée du village de Saint-Maurice, un petit logis campagnard composé de bâtimens bas

(1) Mme Alexandre Billotte, née Eugène Fromentin, ayant bien voulu nous confier la publication de la correspondance inédite de son père, nous sommes heureux de la remercier ici, ainsi que Mlle Lilia Beltrémieux et Mme Ralph Wilson, née Bataillard, qui nous ont fourni bien des documens et des indications

entre une cour à murs blancs et un assez vaste jardin. Là, sous les tilleuls dont l'allée aboutissait à une terrasse ayant vue sur la mer, se passèrent les jeunes années de celui qui devait écrire *Dominique ;* là se forma cette mémoire spéciale « assez peu sensible aux faits, mais d'une aptitude singulière à se pénétrer des impressions. »

« Après une enfance très ouverte, très gaie, presque bruyante, confie-t-il en 1843 à un de ses amis, j'ai eu, par l'effet des circonstances que vous connaissez, une jeunesse extrêmement taciturne. J'avais pris involontairement l'habitude de la réserve et du silence... » C'est vers 1837, — il n'avait pas encore dix-sept ans, — que, sous l'action d'une de ces tendresses naïves réservées aux adolescences d'élite, le jeune homme s'enfonça dans une vie intérieure d'où sortira le meilleur de son talent de peintre et d'écrivain.

Madeleine, — pour lui conserver le nom qu'elle porte dans le roman de *Dominique*, — était de quatre ans plus âgée qu'Eugène. Ils avaient joué ensemble tout enfans, et se voyaient presque tous les jours. L'adolescent s'éprit insensiblement de cette jolie jeune fille dont l'indolence créole alanguissait les coquetteries juvéniles. Elle allait se marier, devenir mère de famille, sans que cette passion ardente et pure, dont l'encens brûlait à ses pieds, s'éteignît dans un cœur douloureusement consumé.

Pour l'y étouffer, autant que pour préparer son fils à la magistrature, le docteur Fromentin décida, à la fin de 1839, d'envoyer le jeune homme à Paris. Il venait de terminer au lycée de La Rochelle de brillantes études. Sa facilité à dessiner, ses dons poétiques affirmés en d'innombrables vers, les ardeurs sans objet précis qui bouillonnaient en lui, l'inclinaient tantôt à écrire, tantôt à peindre. Il se sentait avant tout littérateur et artiste. Ce lui fut un déchirement de se déraciner du sol natal encore fleuri de ses plus intimes émotions, et d'aborder ces études juridiques dont la rigueur le rebutait. Mais il y eut là un dérivatif nécessaire. Eugène se mit courageusement au travail. Il sut, tout en preparant sa licence en droit, qu'il achèvera en 1843, cultiver les lettres, fréquenter les musées et se répandre autour de Paris en courses fécondes pour la connaissance de la nature.

En même temps que l'intelligence commençait à orienter vers l'art toutes ses forces inemployées, Eugène adoucissait son exil parisien par de chaudes amitiés.

Pour ne citer que les plus intimes, il retrouva d'abord, d'un an plus âgé que lui, l'enfant d'une famille rochelaise ancienne et respectée, Émile Beltrémieux, qui exerçait déjà la plus heureuse influence sur le cercle d'esprits distingués dont il était le centre. Il terminait alors sa médecine, en attendant qu'Armand Marrast l'attachât à la direction du *National*. Intelligence brillante et forte, ouverte à tous les horizons de la pensée, Émile abordait tout, travaux scientifiques, poèmes, récits, théâtre, essais d'histoire, de critique et de philosophie, en même temps qu'il se jetait fougueusement dans la politique de généreuse émancipation qui préparait l'avènement de la démocratie. Il joua le premier rôle dans la formation intellectuelle d'Eugène Fromentin.

Un jeune archiviste paléographe né en 1816, Paul Bataillard, fut aussi pour Eugène, dès son arrivée à Paris, un ami précieux. Nature d'élite, consciencieuse et dévouée, méthodique et réfléchie, préoccupée surtout des progrès sociaux et de la recherche d'une règle morale, Bataillard traversait alors une crise d'âme bien propre à l'attacher à Fromentin. C'est entre eux que de 1840 à 1845 les confidences écrites se font le plus intimes.

Les trois jeunes gens ne tardèrent pas à se lier avec Armand du Mesnil, à peine l'aîné d'Eugène, destiné à devenir pour lui, par affinité plus encore que par alliance, un véritable frère. Expéditionnaire au ministère de l'Instruction publique où il s'élèvera plus tard avec éclat jusqu'à la direction de l'Enseignement supérieur, pour passer de là au Conseil d'État, du Mesnil, imaginatif, généreux de caractère et d'esprit charmant, cachait sous une vivacité volontiers fantaisiste une intelligence ouverte, un jugement sûr, beaucoup de sens et un grand cœur.

Tels furent les fondateurs de ce « phalanstère, » comme ils l'appelaient, qui sera la seconde famille de Fromentin jusqu'à l'époque de son mariage en 1852. C'est dans ce milieu de choix qu'il trouvera le point d'appui nécessaire à ses élans intellectuels, un refuge dans ses chagrins et dans ses doutes.

Nous donnons ici, par larges extraits, quelques-unes des lettres de jeunesse adressées par Eugène Fromentin à ces trois amis et à la sœur de l'un d'eux, Mlle Lilia Beltrémieux. La correspondance inédite sera prochainement publiée dans son ensemble. Les pages qu'on va lire n'ont trait, à quelques passages

près, qu'à la vie intérieure du jeune homme : on en a écarté de parti pris tout le reste, notamment les développemens artistiques et les récits de voyage. Nous bornons aux indications essentielles pour la clarté du texte le bref commentaire dont il est accompagné.

Nous sommes en 1842. Eugène Fromentin vient de quitter Paris. En compagnie de son frère Charles et d'Émile Beltrémieux, il rentre à La Rochelle pour y passer les vacances dans sa famille. Les trois jeunes gens absorbés dans leurs méditations, le voyage en diligence a été triste. « Je me suis désengourdi deux ou trois heures pour lire du Musset, écrit Eugène; j'ai rêvassé, essayant vainement de rimailler. »

A Paul Bataillard.

Saint-Maurice, 8 septembre 1842.

Mon bon Paul... Nous voilà donc installés dans notre pauvre Saint-Maurice. Vous en connaissez la physionomie; rien n'est changé d'aspect depuis trois ans (1), sinon que les tilleuls ont été taillés par la tête au printemps dernier, ce qui leur ôte un grand charme et m'attriste beaucoup, parce que les rouge-gorges ne pourront plus venir s'y percher comme autrefois pendant l'automne. Nos domestiques sont les mêmes, notre chien de chasse est le même.

Dieu merci, je retrouve chaque année les personnes et les choses à la même place et dans le même état. Tout est si méthodiquement réglé chez moi, les habitudes changent si peu, et les années se ressemblent si bien, vues du fond de notre petit intérieur, qu'on ne s'aperçoit presque pas de leur succession. Je ne doute pas, mon ami, que je ne doive à cette influence affectionnée et longtemps subie, du *statu quo* domestique, cet amour du repos qui fait le fond de mon caractère et qui, s'il a quelques avantages, a des effets funestes. Je serais plus ardent en politique, soyez-en sûr, si je n'avais pas le souvenir et le spectacle permanent de ce petit état monarchique que mon père administre en chef de famille et qu'il tient dans un si pacifique équilibre. Les influences de l'éducation sont énormes; c'est une im-

(1) Bataillard avait passé à Saint-Maurice, chez son ami, les vacances de 1840.

pulsion décisive. J'analyserai cela dans *mes Mémoires* (1). Un autre effet de notre constitution domestique : c'est que ma mère s'attache de plus en plus à ce *statu quo*, ne s'aperçoit pas qu'elle est en dehors du mouvement, qu'autour d'elle les habitudes changent, les personnes grandissent ou vieillissent, et s'alarme de certaines transformations qui sont dans la nature même des choses. Vous ne sauriez croire à quel point d'ascétisme et de sévérité ma pauvre mère en est rendue. Jamais je n'avais trouvé la maison si taciturne, et c'est vraiment l'esprit de ma mère qui y règne, il y devient visible. . . . . .

.. J'éprouve un grand besoin de rentrer en moi-même, et surtout d'épancher un trop plein de je ne sais quoi, prose ou vers, qui m'embarrasse depuis plusieurs mois, c'est un curage à faire, — il y a, passez moi l'image, engorgement des issues. Les facultés s'obstruent en même temps et par le défaut d'usage et par l'excès des matériaux : quant à moi, ce ne sont pas les idées qui m'encombrent, mais les impressions. Ah ! si je pouvais écrire, peindre ou faire quoi que ce fût, mais vite, et vivement ! Au lieu de cela, je n'entends plus rien en vers, je n'en ai pas écrit un seul et ne prévois pas quand j'en écrirai. Je n'entends plus rien non plus à la prose et vous ne sauriez croire combien j'éprouve de peine à lier d'abord, puis à formuler les idées : c'est un nouvel apprentissage à faire.

Sérieusement, mon ami, je ressemble à ces vieilles masures qu'on a négligées d'entretien pendant longtemps et qu'il faut un beau jour, pour les rendre habitables, remettre à neuf du haut en bas; tout est à restaurer chez moi. Oh ! je suis singulièrement décrépit : plus je m'examine, et plus je m'en aperçois. Je vais entreprendre ce travail de restauration scrupuleusement. La solitude complète et le recueillement des deux mois que je vais passer ici me seront salutaires. Je suis né pour une activité tout intérieure; ma destinée tout entière était écrite à ma naissance dans les lieux où je me retrouve aujourd'hui; c'est toujours ici qu'il me faudra revenir pour en trouver la clef, chaque fois que je me tromperai de direction et de but. Je me développe, vieillis et me fortifie pendant dix mois, puis me rajeunis pendant les vacances : c'est une ablution de souvenirs. J'arrive à ne plus comprendre comment j'ai pu écrire il y a deux ou trois

(1) Eugène Fromentin songeait alors à écrire ses Mémoires. Il ne le fit pas. Mais on en retrouve la substance dans *Dominique*.

mois, quelque chose qui fût en dehors de moi et ne m'appartînt pas entièrement. Si je réalisais tous mes désirs, voyez-vous, je ferais une revision générale de mon passé, j'en extrairais ce qu'il y a de bon à garder, et j'en écrirais incidemment en vers quelques épisodes; mais vous savez que cela ne dépend pas entièrement de moi...

Je dessine avec assez d'ardeur, mais je ne trouve autour de moi que des antipathies pour tout ce qui n'est pas droit, au lieu de recueillir des encouragemens, moi qui en ai si grand besoin dans tout ce que j'entreprends. Enfin! Adieu, je vous quitte décidément. Il fait un affreux temps, de la pluie, un vent glacé qui souffle dans ma treille à la briser... Que sont devenues nos belles nuits du Luxembourg? et nos *lunes blondes?* J'ai besoin d'émotion ; j'aurais besoin d'être avec vous; nous causerions, puisque je ne puis écrire. Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

EUGÈNE. »

Eugène et Émile ont employé les premières semaines de leurs vacances à préparer sur l'écrivain Rochelais, Gustave Drouineau, enfermé à l'asile d'aliénés de Lafont après une courte et brillante carrière littéraire, une longue étude, qui sert de cadre à un tableau des idées et des mœurs du temps. Eugène n'a plus qu'une année de travail pour achever sa licence en droit. Il se préoccupe de l'avenir. Tandis que ses amis l'engagent à persévérer dans sa vocation de peintre, son père n'envisage pour lui que les carrières juridiques. La lutte entre le jeune homme et sa famille commence à s'accuser sourdement.

A Paul Bataillard.

Saint-Maurice, jeudi 13 octobre au soir, 1842.

Je ne suis pas en état, mon ami, d'apprécier la valeur de vos conseils relativement au choix d'un état. Je serais absolument libre que je voudrais beaucoup réfléchir avant de me décider. Je crains que vous ne vous laissiez aveugler par l'amitié que vous me portez et que votre avis ne soit pas exempt de présomption. Je me sens, voyez-vous ; je sais qu'avec du travail je développerai sans doute une certaine facilité native qui me rend à peu

près apte à tout entreprendre. Mais cette facilité n'est pas du talent; elle est plus dans la main que dans l'imagination, et d'ailleurs soumise, elle aussi, aux fluctuations de toutes mes facultés. La preuve, c'est que depuis mon arrivée, je n'ai rien fait, ou à peu près, en dessin, et que, si j'avais le temps de m'en occuper, je serais fort embarrassé de crayonner quoi que ce fût; ce sont des accès. Or le malheur veut que je prenne toujours ces accès passagers pour une vocation. Plus ils sont violens, plus ils ont de durée, plus je me fais illusion; alors j'abandonne avec dégoût tout ce qui n'est pas l'objet privilégié de mes affections du moment, et vous qui êtes témoin de ces crises, de leur violence, de leur opiniâtreté, vous êtes dupe avec moi-même de cette illusion d'une imagination malade et d'un esprit irrésolu. Je n'ai qu'une aversion : tout ce qui est positif; qu'une passion : tout ce qui se rattache plus ou moins à l'art; mais le vague même de cette passion la condamne. Ne connaissez-vous pas autour de vous des esprits heureusement doués, rêveurs, enthousiastes, aussi prompts dans leur entraînement, qu'ingénieux à se désabuser, passant d'un extrême à l'autre avec sincérité, parce qu'ils sont à la merci d'un tempérament très inégal, pleins de paradoxes involontaires, trop réfléchis pour ne pas le reconnaître, trop démonstratifs pour les dissimuler, toujours séduits par le mirage éblouissant des souvenirs et des espérances, et se faisant de la sorte un monde impossible en dehors de la réalité du temps et des choses, capables de tout entreprendre, incapables de rien poursuivre, aussi faibles contre eux-mêmes que contre les autres, peuplant ainsi leur vie de projets sans sagesse et de regrets sans fruits, ne vivant pas, comme dit Pascal, mais se préparant à vivre, jusqu'à ce que leur imagination, mal alimentée, s'épuise de consomption, et que le hasard des circonstances les fasse échouer quelque part, à trente ans, dans un coin médiocre, imprévu, de la vie sociale? Je suis de ces esprits-là, mon ami. Je m'abandonnerais sans doute aux événemens, si, comme je vous le disais, j'étais libre. N'ayant pas de vocation, je flotterais d'un essai à un autre et ne suivrais jamais une ligne directe, la seule qui mène au succès. Je sens très bien cela, je me connais, j'ai peur de moi...

Je suis donc bien décidé, mon bon Paul, à prendre un état. En cela je ne fais que devancer les intentions inflexibles de mon père, mais un état qui se rapproche le plus possible du genre

d'études auxquelles je me livre de préférence, qui même me fournisse plus ou moins l'occasion de les appliquer, ou bien un état qui me laisse assez de loisirs pour m'en occuper sans trop d'interruption ; c'est vous dire que j'hésite entre le barreau et la magistrature. Le barreau, m'avez-vous dit, ne me convient pas pour plusieurs motifs, et le plus grave, c'est précisément l'inégalité de ma nature. Cette inégalité, d'où vient-elle? est-elle curable? disparaîtrait-elle après un exercice assidu? Je n'en sais rien. Je suis d'avis pourtant de m'éprouver. Je ne crois pas, d'ailleurs, que ma taille et mon peu de forces physiques soient un obstacle radical; c'est encore à l'esprit de la temporisation que je me laisse aller. Resterait enfin la magistrature, c'est-à-dire peu d'argent, un exil indéfini, des chances d'avancement peu certaines, mais une certaine considération et moins de tracas que dans le barreau. Ainsi, *Barreau*, *Parquet*, *Magistrature*, voilà bien des issues. Je ne choisirai pas aveuglément l'une ou l'autre, mais en allant successivement de l'une à l'autre, après un consciencieux essai de mes moyens, il faudra bien finir par se caser quelque part.

Vous le voyez, rien n'est décidé, — seulement l'art comme loisir, et pas comme métier.

Le *Droit*, il m'ennuie à crever, c'est vrai ; espérons que l'application m'ennuira moins (1). C'est là le vœu de mon père ; nous divergeons seulement sur la question des loisirs; ce qu'il appelle un mauvais emploi de mon temps, je l'appelle un travail sérieux et honorable. Ne craignez pas que j'abdique jamais des goûts qui seront toujours la meilleure moitié de ma vie.

Quant à cette année, nous allons décider, mon père et moi, comment je l'occuperai. Elle sera décisive et vous m'aiderez, mon ami, dans ce redoutable moment. Je suis au point culminant de ma jeunesse. Surtout ne me grondez pas; réfléchissez-y, tenez compte de ma faiblesse, et ne regrettez pas de me voir embrasser un état qui ne fera pas du moins dépendre tout mon succès d'efforts excessifs et permanens. D'ailleurs, mon père n'y consentirait jamais.

Mardi matin. — Nous avons passé la soirée au théâtre. La troupe est passable pour La Rochelle. Puis à la sortie du spectacle, et sans en rien dire à personne, sauf à Léon (2) qui devait

(1) Il allait entrer dans l'étude d'avoué de Me Denormandie.
(2) Léon Mouliade, camarade vendéen.

partager mon lit, je suis allé achever la nuit, — non pas où vous croyez, mon austère ami, — mais avec Émile et dans le but louable de travailler. Nous avons fait notre plan vite et mieux que nous ne l'aurions fait au milieu des dérangemens de la journée; nous en sommes assez contens...

Cette petite équipée matinale m'a rappelé d'heureux momens qui ne reviendront sans doute plus. Aussi mettais-je à travailler cette nuit l'ardeur d'un converti. Vous savez, en effet, que toutes nos relations d'amour définitivement rompues demeurent [*illisible*] pour cette année. J'ai vu Mme X (1) trois ou quatre fois et dans des occasions sérieuses. Les circonstances nous désunissent malgré nous. En amour, la dette des âmes fidèles est la résignation.

EUGÈNE. »

Il s'est écoulé plus d'un an. Eugène a obtenu l'autorisation de fréquenter l'atelier d'un maître. Son père lui a imposé Rémond, un des derniers paysagistes de l'école académique, dont les conseils ne sauraient être d'une grande utilité au jeune artiste. Reçu à son examen de licence en droit, Eugène a prêté le serment d'avocat. Il a passé le mois d'août 1843 à la Celle Saint-Cloud avec Albert Aubert et Émile Augier, travaillant d'après nature. Rude métier! « Je rencontre à chaque pas, écrit-il le 10 août à du Mesnil, des difficultés qui me désolent : il faut que je devine, n'ayant personne pour me donner le secret d'un mécanisme que je ne connais pas. »

Le jeune homme est revenu, comme chaque année, passer l'automne à Saint-Maurice.

Il y travaille et y parle littérature avec Émile Beltre[illegible]x. « Nous avons continué dimanche, écrit-il le 17 novembre à Paul Bataillard, de divaguer sur toutes choses, prenant successivement *Lucrèce*, les *Cariatides*, le *Cid*, *Cinna*, *Phèdre*, etc., finalement concluant en faveur de Corneille et de Racine sur Ponsard et sur Banville, conclusion prévue. »

Il fait aussi de la peinture, un effet de soir « dans un lieu quelconque de la Normandie ou de la Touraine » avec un homme à cheval sur une vache et un chien qui le suit, figure « pillée dans un album de gravures. » Il ne sait pas si son père est con-

(1) Il s'agit de « Madeleine. »

tent de ce tableau : le docteur se prononce rarement, et puis rien ne doit lui plaire là-dedans, « ni le choix plus qu'agreste du sujet, ni le négligé des détails, ni les formes des nuages qui ne répondent en rien à ses théories *sur la marche des nuages.* » Le jeune peintre a manqué quatre fois le portrait de sa cousine Jenny. Enfin il a esquissé un *Repos de nymphe* sur le gazon au bord d'un ruisseau de transparent cristal (avec des ibis ou des cigognes dormant sur une patte) qui l'incite à réfléchir sur la faiblesse d'invention dont il souffre. « J'ai le sentiment des effets, ajoute-t-il en désespoir de cause, mais je n'ai pas la mémoire des formes, et je n'ai pas l'imagination et la fantaisie qui vaut mieux que la mémoire. Je ferai du grand en espace, je n'en ferai pas, à moins d'effort, en proportions, ou, pour mieux dire, je ferai de l'étendu et pas de grand... »

A Armand du Mesnil.

Saint-Maurice, lundi soir, 23 novembre 1843.

Mon bon Armand,... si vous saviez comme la vie commune est contraire à toute espèce d'activité intérieure ; on n'est plus soi, on est sa mère, on est son père, on est son frère. Comment veiller quand toute la maison se couche disciplinairement à dix heures ? Comment se retirer dans sa chambre après le dîner, quand la famille fait cercle au coin du feu et qu'on y a sa place marquée depuis vingt ans ? Comment penser, rêver, s'appartenir enfin quand il faut causer en commun, rire en commun, tisonner en commun ? Insensiblement l'esprit de communauté vous enveloppe, vous envahit. Après une enfance très ouverte, très gaie, presque bruyante, j'ai eu, par l'effet de circonstances que vous connaissez, une jeunesse extrêmement taciturne. J'avais pris involontairement l'habitude de la réserve et du silence, habitude suspecte, souvent importune, qu'on respectait pourtant autant par pitié que par tolérance. J'échappai par là à ce danger dont je vous parle et j'acquis temporairement une personnalité toute-puissante. C'est à ce concours de circonstances fortuites que je dois de m'être développé dans le sens de ma nature : sans cela j'étais faussé, étouffé, perdu. Aujourd'hui je n'ai plus les mêmes motifs, je n'ai même plus le prétexte ; tout au contraire, c'est un devoir pour moi de faire oublier le passé et de rassurer, par

mes habitudes d'esprit, ma pauvre mère, trop prompte à s'alarmer du moindre nuage qui traverse notre existence naturellement si sereine. C'est ce qui fait que de longtemps peut-être je ne serai plus libre dans ma famille, et que je ne dois plus compter beaucoup sur mes vacances pour avancer mes travaux, quels qu'ils soient.

En outre, si vous connaissiez les mœurs de nos petites villes, les exigences des parens, des camarades ou des simples connaissances! Je ne vais jamais à la ville, — et j'y vais souvent, — que je n'aie plusieurs visites à faire. Encore suis-je en retard avec tout le monde. Nous sommes complètement seuls à la campagne, l'unique voisine qui nous visitât tous les soirs est rentrée à la ville; aussi, depuis six heures et demie jusqu'à dix heures ou dix heures et demie, restons-nous tous quatre au coin du feu : ma mère avec son aiguille, mon père avec son journal, Charles (1) avec un livre de médecine, et moi avec n'importe quoi, crayons, ou livre de littérature. Quelle triste saison! charmante quand il fait tiède comme aujourd'hui. Le jardin est complètement dépouillé, quelques arbres exceptés qui se couronnent de feuilles à l'été de la Saint-Martin. Il y a bien des poèmes et bien des tableaux dans tout cela : je vous parlerai de mes tilleuls, de mes guérets ensemencés, de mes treilles sans feuilles, de mes frênes emmaillottés de lierre, de mes grands ormeaux chargés de lichens jaunes, et des oiseaux d'hiver qui passent et s'en vont vers la mer, quand nous flânerons ensemble, dans une dizaine de jours, sur vos boulevards... »

Une année s'écoule encore. Eugène Fromentin quitte l'atelier de Rémond pour celui de Cabat, où il ne fera que passer. Ce maître exercera néanmoins sur lui par la distinction de son art une réelle influence. Le jeune peintre étudie, tâtonne et se cherche.

Subitement, le 4 juillet 1844, — il avait à peine vingt-quatre ans, — Madeleine vient mourir à Paris. Eugène, à travers une porte vitrée, assiste un instant à son agonie. Tout le passé, qui déjà s'assoupissait en lui, se réveille tumultueusement. Dans l'affolement de sa douleur, il écrit à sa mère et à ses amis des lettres, disparues aujourd'hui, dont nous devinons le ton aux réponses qu'elles provoquent. Émile Beltrémieux, alors à La

(1) Son frère.

Rochelle, le conjure de puiser dans une philosophie spiritualiste la seule consolation digne de son amour détruit, de se vouer dorénavant à une vie austère et laborieuse, vraiment virile. Il redoute qu'un accès de désespoir ne jette son ami à quelque extrémité.

Par bonheur, avec ces lettres et celles de sa mère, presqu'aussi atteinte que lui, Eugène a pour le soutenir la présence dévouée de Bataillard et de du Mesnil qui le décident à fuir Paris. Il court s'ensevelir à Meudon, puis dans la forêt de Fontainebleau, où il erre, hanté de sombres visions. Ni l'ardeur au travail, ni la magie des jeunes souvenirs ne l'apaisent tout à fait : « J'ai levé deux ou trois fois les yeux vers le ciel bleu, écrit-il le 22 août à Bataillard, et j'ai senti je ne sais quoi d'aigu et de glacé m'entrer dans le cœur comme un coin... » Et, le 28 août, à sa mère : « Je me sens le cœur plus vide et plus délabré que jamais. Tu me comprends, ma mère chérie, tu sais quel endroit de mon cœur est vide. Le reste vous appartient et Dieu sait qu'il est bien rempli ! » Le mal du pays le tourmente. Il se décide enfin à partir pour Saint-Maurice où il arrive au commencement de septembre, étrangement vibrant, avide d'épanchemens et d'émotions.

A Paul Bataillard.

Saint-Maurice, mercredi soir, 11 septembre 1844.

Mon ami,

... Je suis arrivé lundi dernier au soir, criblé de poussière, mais bien heureux de me trouver au terme si désiré de mon pèlerinage. On m'a reçu comme je comptais l'être ; ma mère a été d'une tendresse inexprimable. Je ne puis vous dire quel baume ces affections de famille ont mis sur mes récentes blessures. Depuis le premier et confidentiel entretien, il n'est plus guère question entre nous du sujet commun de nos tristesses. — Je vais assidûment visiter le tombeau de ma pauvre amie ; c'est mon palladium, mon ami. — Vous comprenez à quel point Saint-Maurice m'est cher. Je vous reparlerai longuement de ces douces et pieuses visites. Je vois souvent les enfans (1), je les adore ; je voudrais les avoir toujours auprès de moi.

(1) Les enfants de Madeleine.

Dès le mardi, lendemain de mon arrivée, je me suis mis à la besogne, et je ne l'ai quittée que pour aller deux fois à la ville voir Émile et Mme C. Je ferai demain le reste de mes visites.

Je me suis décidé pour Vaugoin, la ferme que vous connaissez, en bas du marais (1). C'est très pittoresque; et quoique mal éclairé par l'effet du soir que je choisis, j'espère avec de la patience en tirer bon parti. Je n'ai qu'un regret, c'est d'entreprendre trop tôt un tableau que je convoite depuis mon enfance et dont, avec plus d'habileté, je pourrais faire une chose excellente. Mais je n'ai pas trop le choix des motifs; celui-ci est à ma portée; que je le manque ou non, ce sera toujours une étude profitable. Je l'ai ébauché aujourd'hui; il séchera demain, jour de repos. Vendredi, je l'entreprends sérieusement. J'ai travaillé tous ces jours-ci, pendant que mes souvenirs sont frais, à ma toile de Fontainebleau; je crois qu'elle a repris tournure; j'en ferai ce que je pourrai. J'ai fait en outre une étude peinte de la ville prise de la porte du jardin; je n'en suis pas mécontent. Le ciel, pour mon premier, n'est pas mal réussi. Bref, je me sens assez d'énergie. Je suis régulièrement à huit heures du matin devant mon chevalet et ne le quitte qu'à la nuit. Je vais consacrer mes soirées au droit romain. J'achève ce soir pour vous et Armand mes lettres arriérées; demain je me mets aux *Institutes*. Si, comme je l'espère, le temps me favorise et que mon ardeur se soutienne, j'espère réparer tout ce temps que j'ai si douloureusement gaspillé. Je suis d'ailleurs bien peu soutenu; mon père, loin de l'approuver, critique amèrement tout ce que je fais. Si je n'avais pour moi la conscience du bien et l'autorité de mon maître, je renoncerais à peindre; mais ne craignez pas pour moi ces influences, j'en souffre, voilà tout; elles me stimulent d'autant plus que je ne puis compter que sur mes propres forces et sur mon propre sentiment. Je sens avec joie que mes perceptions s'aiguisent et s'agrandissent; j'ai devant les objets extérieurs des visions plus nettes, plus fréquentes, plus précises qu'autrefois. J'ai déjà trouvé quatre ou cinq motifs d'études ou de dessins que je ferai quand le cœur m'y poussera, et qui, je crois, seront originaux, s'ils viennent à point. Je vous dis tout cela, mon ami, sans présomption, ni sans trop de sécurité, car bien qu'un

(1) Tableau qui figurera au Salon de 1847 : *Une ferme aux environs de La Rochelle.*

peu remonté, je crains encore des défaillances, aussi je profite avec rage de la bonne veine...

Adieu, je vous embrasse et vous embrasse de cœur.

EUGÈNE. »

Eugène s'est donc mis au travail sérieusement. Il dessine et sa toile de *Vaugoin* est « en assez bon train. » Mais la vie claustrale qu'il mène à Saint-Maurice, l'enfonçant dans un passé douloureux, l'attriste. « Pourquoi ne puis-je vous dire, mon ami [*à Bataillard, 29 septembre*], les émotions que me cause ce retour périodique de mes chers souvenirs d'automne? Je ne suis pas mort pour la rêverie, je sens que si je m'y laissais aller elle me consumerait... »

Le lendemain, il encourage cependant du Mesnil dont on répétait un drame à l'Odéon : « Quand nous sentons que le temps est venu pour le monde de nous demander nos preuves, c'est que nous sommes à peu près disposés à les donner... »

A Armand du Mesnil.

Saint-Maurice, 30 septembre 1844.

... Ce passage de la jeunesse à la maturité n'est pas un fait si simple qu'il puisse s'accomplir en un jour ni en une année. Chez les gens positifs, attelés de bonne heure aux fonctions pratiques, chez les négocians, les employés, les clercs d'avoués ou de notaires, ce passage a lieu tout naturellement à des époques marquées d'avance et invariables qui sont : le terme de la cléricature ou du surnumérariat, le mariage, l'achat d'une étude, l'admission à des emplois salariés. Comme leur existence (je parle de la plupart) est toute extérieure, toute sociale, leur jeunesse et leur maturité dépendent de circonstances précises et se reconnaissent à des signes très palpables. Quand un jeune homme commence à se raser périodiquement, dans le monde on prétend qu'il se fait homme : ce qui ne l'empêche pas de rester enfant, ou plutôt de rester neutre toute sa vie.

Mais nous autres qui, nous pouvons l'avouer sans présomption, prétendons à une puberté plus complète, à celle de l'âme, ce n'est qu'après de longues angoisses, après des hésitations douloureuses et des transformations bien lentes que nous la senti-

rons se manifester en nous. Elle se révèle, vous le voyez, comme la puberté physique, par des désirs, par des troubles intérieurs singuliers, par des efforts stériles d'abord, qui nous font douter de notre puissance génératrice et de nos facultés viriles. Qu'augurer de ces phénomènes? Rien encore; il faut attendre, aider au développement de nos forces morales, les accroître par l'exercice, les diriger par le sentiment acquis du juste et du vrai et surtout les tendre vers le but choisi avec une volonté forte, *constans ac perpetua voluntas*, comme dit Justinien. L'esprit humain est un arc dont la volonté est la corde. Je le sens comme vous, mon ami, je me fais homme; la meilleure preuve de ce fait, c'est que l'avenir me travaille incessamment, — non pas l'avenir social, mais l'avenir intérieur, ou plutôt les deux à la fois. »

Une chose m'étonne et m'attriste, c'est qu'il y ait si peu d'*hommes*, parmi tous ceux qui s'appellent ainsi : entendue en ce sens, la plaisanterie de Diogène est profondément philosophique. Le secret de la vie, c'est de connaître sa mesure ; le but, c'est de la fournir; le moyen, c'est de choisir une sphère d'action proportionnée... »

Eugène continue de travailler « avec ardeur et sans presque désemparer, » mais « à huis clos. » Personne ne le conseille ni ne l'encourage. Son père critique tout ce qu'il fait, le moment est venu des graves discussions de famille.

Sur ces entrefaites, un des oncles maternels de Fromentin, installé dans la maison de Saint-Maurice pour y passer quelques jours, y meurt subitement. La mère d'Eugène est bouleversée, inconsolable.

En raison de la mort de son oncle et d'une crise aiguë survenue dans la maladie d'Émile Beltrémieux, alors à La Rochelle, Eugène est resté quelques jours sans travailler. Il se remet à la besogne et achève son petit tableau qui lui paraît bien pitoyable. Il voit en lui des choses charmantes, mais comment les réaliser? Il y a des jours où il ne compte aucunement sur l'avenir.

« ... Le beau temps, la belle nuit! Vous savez tout mon chapelet sur l'automne, je ne vous le défilerai pas pour cette fois, mais vraiment, plus je vais, plus je me trouve un attachement

passionné pour l'automne, pour Saint-Maurice et pour ma mère. J'aurais pu commencer par ma mère.

Caroline..., l'amie de Mme Bettina d'Arnim, lui disait qu'elle ne ferait jamais rien en *poésie*, parce qu' « elle était de ces esprits qu'on nomme *poétiques*. » Je crains qu'il en soit ainsi de moi. La poésie, chez moi, est une qualité, non une faculté.

Adieu, écrivez-moi promptement, je vous répondrai de même et vous parlerai de mes entretiens avec mon père, qui menacent d'être décisifs.

J'aurais grand besoin de vous voir, pour vous dire toutes les choses que je ne vous écris pas, un peu par paresse, beaucoup par ineptie. J'ai une vie intérieure assez active; j'absorbe surtout énormément par les yeux...

... Il ne se passe pas de jour que je ne pense bien souvent à ma pauvre amie, pas de soir que je ne m'endorme avec son souvenir. Pauvre Saint-Maurice!

. . . . . .

Je vous embrasse et vous aime de tout cœur.

EUGÈNE. »

La saison d'automne, qu'il sentait si profondément, les souvenirs récemment avivés de ses amours de jeunesse, le souci d'un avenir déjà ébauché, les assauts d'une lutte toujours renaissante pour faire triompher la vocation du peintre sur les appréhensions et les préjugés de la famille, tout incite Fromentin aux longues confidences : ses lettres se font plus intimes et se suivent de près.

A Paul Bataillard.

Saint-Maurice, vendredi soir, 1er novembre 1844.

... Il y a longtemps que je n'ai fait d'examen de conscience, et pour définir exactement les modifications survenues, il faudrait, ce qui ne m'a guère été possible depuis longtemps, fixer d'une manière un peu précise le point de la vie où je suis arrivé. Très jeune sur beaucoup de points, je me sens envahi sur d'autres par une vieillesse anticipée. Si, comme je le crois, et le crains, la vie du cœur a des fluctuations, comme cette autre mer sans fond à laquelle on l'a si souvent comparée, il se peut que,

jeté momentanément au creux de la vague, je me retrouve un jour porté sur le sommet. En d'autres termes, il se peut que mes sentimens affectueux (vous comprenez lesquels), refoulés maintenant, se raniment un jour plus forts que mes souvenirs, plus invincibles que mes regrets.

Sur ce point donc, mon ami, vous comprenez où j'en suis. Détaché brusquement d'un passé qui remonte à mes plus lointaines années, et qui formait un faisceau si bien lié, il me semble que j'ai reçu en mille endroits du cœur d'incalculables blessures. La passion première et dominante avait poussé des racines si profondes, que l'événement qui les a tranchées a du même coup bouleversé tout le reste. Je ne puis mieux vous exprimer que par cette métaphore un peu confuse l'état présent de mes affections. Rien n'est tué, rien ne mourra de ce qui doit vivre, mais il y a désarroi; une grande déception jette toujours un grand désordre. Pour m'expliquer plus clairement, je crois m'apercevoir que tous mes souvenirs jusqu'au mois de juillet dernier, de quelque nature qu'ils soient, à quelque époque qu'ils remontent, et à quelque objet qu'ils s'adressent, ont eu le même sort, et qu'ensevelis en commun, ils ont l'énorme intérêt, mais aussi le peu de réalité de toutes les choses ensevelies. Je vous ai dit, il y a trois mois, que ma vie recommençait, et c'est vrai. Je la reprends aujourd'hui en raison de mon expérience acquise; c'est-à-dire avec plus de sang-froid. Au lieu de dater mes souvenirs de *Marennes* ou de la *promenade de Saint-Cloud*, je les daterai du mois de juillet 1844. Il n'y a dans ce fait, mon ami, rien qui m'accuse, et rien qui me justifie; vous auriez tort d'y voir un renoncement volontaire à ce passé dont vous faites partie. Je n'ai rien abdiqué, rien sacrifié, rien oublié; seulement, je me trouve transporté si loin de ces époques lumineuses et sereines qui ne reviendront plus, que je les regarde à présent comme autant de périodes merveilleuses; ce sont mes temps fabuleux. J'imagine que tout homme en a de pareils à l'origine de sa jeunesse. Le côté qui reste toujours jeune et qui fera mon désespoir jusqu'à ce qu'il fasse ma force et mon talent, c'est celui qui touche aux choses visibles et qui regarde la nature. A mesure que mon attention s'est fixée, que mon œil est devenu plus habile et mes perceptions plus nettes, les aspects qui me jetaient autrefois dans des rêveries si languissantes, et me causaient des troubles si vagues, ont pris des formes arrêtées, qui m'éblouissent et me

provoquent. Je n'ai plus le temps de rêver, je n'ai ni le temps ni la force de peindre ce que j'entrevois. Quelquefois, surtout à la fin de mes journées les plus laborieuses, quand j'ai l'esprit excité par le travail du jour, par l'heure de la soirée, et par l'attente du lendemain, à ce moment où tous les objets en silhouettes acquièrent sur un ciel déjà sombre un charme imprévu si grand pour moi, vous ne sauriez croire, mon ami, le nombre de visions étranges qui m'assaillent à chaque pas. Littéralement, de quelque côté que je me tourne, je vois une chose à faire la réputation d'un peintre qui la sentirait comme moi, et la rendrait de même. Plus je vais, plus les règles de composition me sont importunes. Tout en reconnaissant l'incontestable suprématie des idées générales en fait d'art, je me sens porté, si je m'abandonne à mes instincts, vers les conceptions les plus personnelles qui soient au monde. J'ai trouvé, l'autre soir, en chassant des grives au bord du jardin, un sujet de tableau bien singulier que je ferai peut-être un jour par fantaisie, si je le retrouve ou que je me trouve moi-même à pareille heure en disposition de le concevoir. Car voilà, mon ami, le danger du système, et c'est aussi ce qui le condamne : à force de se particulariser, on finit par ne se plus comprendre.

Lundi soir. — Mon ami, je ne vous ai pas écrit samedi, ni hier dimanche, car j'étais fort abattu, et je n'aurais fait que me plaindre. Le temps avait changé et mon ardeur s'en était ressentie; j'étais complètement à bas, rien n'allait; j'étais dégoûté de mon travail; aujourd'hui je me sens un peu remonté.

J'ai besoin de calme et de solitude, un besoin incroyable; autrefois il n'en était pas de même. Le vent me déplaît plus que jamais. J'aime peu ce qui court, ce qui coule, ou ce qui vole; toute chose immobile, toute eau stagnante, tout oiseau planant ou perché, me cause une indéfinissable émotion. Je rendrai peut-être un jour cet universel sentiment de repos; en attendant, il m'inquiète, parce qu'il accuse peut-être une inertie stérile...

Mes pieuses visites? Mon ami, j'en ai fait peu; on m'a prévenu que ma présence au cimetière était remarquée, que cela pourrait donner matière à quelques rapprochemens fâcheux, et réveiller des médisances, — je me suis contraint. Les amis ont fait comme moi apparemment, sans avoir les mêmes motifs, car l'avant-dernière fois, jeudi soir, j'ai trouvé, à l'exception d'un seul, celui de la pauvre mère sans doute, tous les bouquets fanés

et les vases vides. — J'y portais quatre roses, trois du Bengale, une blanche; la pluie et le vent les auront déjà flétries et effeuillées. La couronne y est toujours, mais dans quel état! je la voudrais remplacer pour perpétuer le souvenir de l'affreuse et ineffaçable journée du départ. — C'est d'ailleurs, vous le devinez, mon idée fixe, permanente; tous mes soupirs involontaires, tous les refrains que je chante, toutes mes rêveries, tous mes vœux, vont au même but :

« O temps évanouis, ô splendeurs éclipsées...
« O soleils descendus derrière l'horizon !... »

Ces vers que je redis sans cesse résument tout. Et je n'ai pas fait mes *Mémoires*. Il me revient pourtant de dessous l'horizon des anciens jours des rayonnemens magnifiques.

C... va bien, sa femme aussi. Je l'ai vue aujourd'hui chez sa mère. Elle est charmante, mais trop jolie; je suis jaloux de sa beauté. Je n'ai plus rien à lui opposer; ses mains sans contrastes et ses yeux sans rivaux me paraissent incomparables; il me semble que toute créature belle et admirée triomphe par la mort de ma pauvre amie.

Elle et C... exceptés, Mlle E... aussi, que j'ai vue quelquefois, je me dérobe à tout le monde, et vis dans une retraite absolue.

Un accident heureux ou malheureux de ma peinture, certains effets nouveaux remarqués, certains oiseaux entrevus dans les hauteurs du ciel, une visite où vous savez, quelques heures passées de loin en loin avec les chères enfans, puis les quelques incidens toujours tristes de ma vie domestique, tels sont uniquement et exactement les événemens notables de mes longues journées.

Je n'oublie pas Paris, mais il est bien loin; c'est une rumeur que je n'entends distinctement que dans mes instants d'inquiétudes, comme celle de la mer, aux approches des coups de vent. En somme, j'habite une région assez élevée, très calme, dont toutes les clartés viennent d'en haut... »

Entre temps, et malgré l'activité de sa vie intérieure, Eugène, sans cesser de dessiner et de peindre, agite avec Beltrémieux force projets littéraires. La *Revue Organique des départemens de l'Ouest* va être fondée à La Rochelle par Émile. Eugène en expose complaisamment les tendances élevées de haute moralité politique, artistique et sociale.

Et puis, ce sont les alternatives habituelles d'espérance et de découragement. N'ayant point de ressources, il dépend de son père : on attend quelque chose de lui, et cependant il n'est ni avocat, ni peintre. Il faut aboutir, mais à quoi? comment?

Muré dans des pensées si étrangères aux préoccupations de son entourage, jamais Eugène n'a eu de ses amis un plus impérieux besoin.

A Paul Bataillard.

Saint-Maurice, dimanche soir, 15 novembre 1844.

... Votre lettre, mon ami, il faut que je vous le dise tout de suite, renferme une ardeur d'idées et comme un tumulte de sentimens qui ne vous étaient plus habituels depuis quelque temps; je ne crois point être abusé par l'envie que j'ai de découvrir en vous ces signes récens de rajeunissement. Je pourrais vous souligner un grand nombre de phrases, que vous n'auriez pas écrites il y a trois mois, ou qu'en tout cas, vous n'auriez pas exprimées de la même façon; — je les attribue aux circonstances que vous venez de traverser, et ce nouvel exemple vient à l'appui de mes convictions que vous savez. Quelqu'un (Chateaubriand, je crois) a dit, en des termes éloquens et concis que j'oublie, qu'il n'y a pas d'équilibre possible entre le cœur et l'esprit et qu'ils se développent communément en raison inverse l'un de l'autre. Il y a, si je ne me trompe, dans cette opinion que j'avais jadis acceptée sans examen, sinon une erreur complète, du moins une méprise singulière qui vient de ce qu'on sépare à tort le domaine du cœur de celui de l'esprit. Il est d'abord évident que, pris à leur point de départ, les mouvemens de l'un et de l'autre se confondent. Vauvenargues l'a dit : « Les grandes pensées viennent du cœur... »

Mardi soir, 11 heures. — Je vois bien ce qui nous manque : c'est un point d'appui. Ne le trouvant ni dans l'ambition de la fortune, ni dans celle de la gloire, ni dans une vocation irrésistible et cependant ne l'acceptant point des circonstances matérielles, il faut que nous le trouvions en nous. Or ce qui nous manque à tous, c'est la possession de nous-mêmes, cette possession complète de soi-même que la folie nous enlève, et qu'altèrent incessamment et amoindrissent des soins intérieurs, l'influence de la famille ou de la société, surtout le commerce des

gens étrangers et dissemblables, l'empire trop absolu de certaines études, le relâchement des principes, le désordre des habitudes, l'oubli des choses passées, l'insouciance pour les choses à venir, etc.

Cette possession qui nous rend immédiatement maître de toutes nos forces acquises, je ne connais point d'événemens plus propre à nous la rendre quand nous l'avons momentanément aliénée qu'un coup violent frappé sur l'enveloppe endurcie du cœur. C'est le rocher de Moïse. Une passion vraie, quoique superficielle en apparence, quand elle date de loin, a par cela même des racines profondes et des liaisons insaisissables avec tous les faits survenus depuis son origine. Elle touche à tout, tient à tout, ne souffre aucune atteinte qui n'atteigne aussi tout le reste; elle est le lien de nos souvenirs, elle embrasse, résume et reproduit, dans ses proportions variables, toute notre existence contemporaine. Elle en est la formule, la trame, imperceptible souvent, mais réelle.

L'événement qui la détermine, celui qui la déclare, celui qui la conclut (quel qu'il soit, prospère ou fatal), en nous concentrant tout entiers sur un point, en y attachant tout : passé, présent, avenir, nous donne pour un instant la plénitude, la possession et la jouissance de nous-mêmes. Je ne parle pas des mille événemens intermédiaires qui servent d'anneaux. Dans ces momens-là qui sont les points d'intersection de tant d'idées, de sentimens et de choses, et qui forment les lieux culminants de la vie, on domine, on possède, on gouverne en quelque sorte d'un bout à l'autre toute sa destinée. Les souvenirs sont d'une lucidité merveilleuse; ils s'enchaînent, se développent, se multiplient ou se résument avec un ordre parfait. Les endroits obscurs de la vie s'éclairent, les mystères du cœur se découvrent, tant il fait grand jour au dedans de nous-mêmes. L'épreuve temporaire étant consommée, l'expérience est riche de tout le trésor des peines ou des joies amassées; enfin, les perspectives indéfinies du temps s'entrouvrant du même coup, les déterminations sont prises, l'inconnu lui-même se révèle et se laisse entrevoir; les jugemens sur le passé sont rigoureux, les prévisions presque infaillibles.

Voilà, mon ami, ce que j'appelle s'appartenir. Quand on dispose ainsi de soi, on a toute sa valeur; si minime qu'elle soit, elle vous grandit démesurément ; de plus, on est contemporain de toutes les époques de sa vie, — on *est* dans la plus haute acception du mot. Pour ma part, je ne connais pas de bonheur

pareil à celui-là. Chez des êtres comme nous qui pêchons par continuelle dépossession de nous-mêmes, cet état, quand il arrive, nous transforme, et s'il durait, il pourrait nous mener où, sans lui, nous n'irons peut-être jamais.

Je ne sais si vous me comprendrez d'abord, et si vous devinerez ensuite que, tout en étudiant mon propre individu, j'ai cependant tâché d'exposer d'une façon générale ce qui me paraît s'être plus ou moins passé en nous. Tout cela rentre d'ailleurs un peu dans ce que je voulais vous dire l'autre soir, et se réduit à prêcher l'occupation du cœur et à soutenir l'efficacité des passions sincères.

Il fut un temps où j'aimais à veiller et où je le faisais souvent mal à propos, toujours sans fatigue. Mais aujourd'hui mes idées, en s'éveillant un peu moins tard, s'endorment aussi beaucoup plus tôt; aussi je vais vous quitter. Je comptais vous consacrer entièrement la dernière veillée que je passe à Saint-Maurice. Je me souvenais d'en avoir employé de pareilles à des lettres intimes aussi, mais plus ardentes, en des temps plus heureux, et je voulais fêter dignement l'anniversaire. C'est toujours d'ailleurs une époque solennelle pour moi que celle où je quitte Saint-Maurice : elle était telle autrefois, combien plus aujourd'hui! Et puis, je voulais vous parler encore de mon jardin tout nu, des couchans humides, des escaliers déjà moussus et des frênes enveloppés de lierres. Je voulais vous dire comme le temps est morne et calme après tant de tourmentes, comme on entend de loin tomber les feuilles dans les allées et crier les laboureurs dans les champs, comme ces brumes roussâtres qui s'élèvent des remparts de la ville, ces cloches du soir qui viennent des églises, apportées par les premiers vents d'hiver, ces voiles rouges sur la mer ardoisée, ce mince croissant de la lune dans le ciel clair presque dépeuplé d'étoiles; moins encore, cette vieille odeur de vendange gardée par les cours de fermes, cette paille de la moisson dernière convertie maintenant en litière pour le bétail, et ces sillons déjà gonflés où germent les moissons prochaines, — comme tout cela, mon ami, malgré mon endurcissement prétendu, et ma maturité si vantée, me jette en d'inexprimables confusions! Tout ce qui me ravit me fait souffrir, toute chose belle me provoque, toute sensation profonde réveille mon desir : j'ai manqué d'être poète, si j'étais peintre!

Adieu, mon bon Paul, à demain.

Jeudi. — Non, mon bon ami, non le temps des rêves n'est pas encore passé, non, je n'ai pas encore pris la robe virile, et je ne la prendrai peut-être pas de longtemps. Non, ces choses ensevelies dont je vous parlais dans ma dernière lettre m'enlacent encore par d'indissolubles embrassemens. J'en atteste ces lieux que je vais quitter, cette petite chambre où je vous écris, ce jardin plein d'herbes luisantes que ranime encore le pâle soleil et les tièdeurs des derniers beaux jours, cette mer stagnante qui murmure là-bas, et ces rouges-gorges attardés dans nos climats dont le chant me reporte aux anciens jours. Je suis encore celui qu'ils ont connu, je n'ai point cessé de leur appartenir et de me nourrir de leur impalpable substance. J'aurai beau faire, les joies s'effacent, les douleurs restent; les roses s'effeuillent, les arbres joyeux se dépouillent; il y en a qui demeurent toujours verts.

« En recueillant mes impressions et mes idées, les émanations de mon âme, il me semble que je multiplie chacune d'elles par toutes les autres et que je réunis les élémens de ma vie future même au delà de ce monde... »

C'est admirablement juste, mon ami, je devrais faire comme vous et ma vie ne se disperserait pas à tous les vents... »

Quelques jours après, 28 novembre, Eugène écrit à Bataillard qu'il a enfin entamé avec son père les grandes explications. L'entretien a été calme, amical et franc. Le jeune homme a reconnu qu'il lui fallait une situation honorable et indépendante qui le mît au-dessus du besoin, mais déclaré son « éloignement natif des intérêts positifs de la vie. » Parmi les carrières juridiques, s'il est contraint d'en choisir une, il n'acceptera que les professions d'avocat ou de juge, la première parce qu'elle satisferait en quelque mesure aux besoins de son imagination, la seconde parce qu'elle lui laisserait des loisirs. Il est donc convenu que, renonçant au doctorat, il partagera son temps entre la peinture et les conférences du stage. Au bout de l'année, on avisera. Eugène se dit, en manière de conclusion, que s'il ne reste plus à ce moment aucune chance de salut pour lui, il sera toujours temps de revenir se fixer au barreau de La Rochelle. « Car si je ne suis pas peintre, je renonce à Paris, à ses pompes et à ses œuvres, je m'ensevelis vivant : je ne connais point de tombeau plus commode et plus souterrain que La Rochelle ! »

Cette idée hante Eugène Fromentin dans ses heures de sombre abattement. Il y revient longuement au cours d'une lettre à du Mesnil. Dans ce coin de l'Aunis, ils pourraient, à deux ou à trois, réaliser en petit des projets littéraires et artistiques qui ont échoué sur un plus grand théâtre. Ce serait un refuge : « Vous verriez combien la vie modérée de l'intelligence et du cœur est douce en province... » Eugène hésite à repartir pour Paris; il va rester peut-être, lorsqu'Émile le décide à vaincre son découragement, et le voici en route à la fin de décembre, navré de l'abîme qu'il sent s'élargir entre son père et lui et de la désolation de sa pauvre mère que briserait une séparation indéfinie.

Rentré à l'atelier de Cabat, Fromentin se reprend à travailler avec ardeur. « J'ai refoulé dans le fond de mon cœur et de mon cerveau, écrit-il à sa mère, les amertumes et les angoisses qui m'ont assailli si fort dans les derniers mois... Que le souvenir des peines passées nous enseigne sans nous accabler! » — Il a, d'ailleurs, plus que jamais l'horreur de la solitude morale : « Chaque fois que je reçois une de tes lettres, ma mère chérie, je sens se rouvrir en moi une veine de tendresse et de reconnaissance plus vive et plus abondante. » Et il ajoute, après une allusion à la morte qu'il a aimée : « Le cœur a si grand besoin d'affections qui le remplissent que lorsqu'il s'y fait un vide, tous les autres sentimens s'agrandissent jusqu'à ce qu'ils aient envahi la place vacante. Il n'en est pas encore ainsi pour celui dont je parle... »

Cabat ayant brusquement quitté Paris pour s'enfermer dans un monastère en avril 1845, Eugène va dorénavant travailler seul; il sent sa personnalité s'affirmer, il la cultivera sans direction, en face des vieux maîtres et de la nature.

Dans la joie de la vocation suivie et de la création qui prend forme, l'apaisement des douleurs passées se fait peu à peu, la confiance en l'avenir grandit chaque jour, non sans retours offensifs du doute et de l'abattement, comme il arrive aux vrais artistes.

Le printemps venu (1845), Eugène s'est installé chez Albert Aubert, à Buc près Versailles. Il y peint des arbres. Le renouveau rallume en lui la fièvre de produire, en même temps que passent sur son cœur des bouffées de tendresse. Il s'en ouvre à

sa mère : « Les choses qu'on se dit et les baisers qu'on se donne du bout de la plume ne soulagent ni ne réchauffent, et, pour un homme de confidences et de caresses, tu conviendras que l'éloignement est le pire des maux. »

L'été survient et quelques jours après le 4 juillet, Eugène, ayant célébré intérieurement le premier anniversaire de la mort de Madeleine, remercie sa mère d'avoir songé, de son côté, à commémorer ces tristes journées. La cicatrice s'est rouverte. Et puis les terribles soucis d'argent tourmentent sans relâche le jeune peintre et paralysent ses efforts.

Lorsqu'enfin il retourne, tout ému, passer ses vacances à La Rochelle, les souffrances causées par l'incompréhension paternelle et par l'isolement dans lequel il vit sur la terre natale s'exaspèrent de plus en plus. La raillerie devient cruelle sous la plume de ce fils habituellement si tendre et si respectueux.

A Paul Bataillard.

Lafont (1), jeudi, 2 octobre 1845.

Mon ami, il n'y a guère qu'une quinzaine de jours que je me suis remis au travail, mais je m'y suis remis avec une certaine ardeur et je crois être un peu moins mécontent... Quant à mon père, je ne puis vous dire à quel point il m'amuse et m'irrite; avec vous j'en rirais; tout seul, je ne puis qu'en prendre assez froidement mon parti. Il monte rarement à mon atelier quand j'y suis, et ne dit rien; mais je sais qu'il y vient en mon absence, dans le but unique de surveiller les changemens, grattages, etc., que je fais subir à mes toiles. Car c'est là surtout ce qui le désole; il s'en plaint amèrement à ma mère, comme il se plaignait l'année dernière de me *voir ébaucher en rouge;* il est de ceux qui n'aiment que les manuscrits intacts et les tableaux faits du premier coup, comme on écrit une lettre, ou comme on tricote un bas. Je me souviens du temps où, sous son enseignement, je croyais qu'un ciel ne pouvait se faire à deux fois comme certains actes notariés, *auxquels on ne peut divertir.* Hésiter dans le choix des formes, ou dans la combinaison des effets, c'est, à ses yeux, ne pas savoir ce qu'on fait : aussi me déclare-t-il irrésolu. Enfin, décidément, il tient à la composition en am-

(1) On se rappelle que le père d'Eugène dirigeait en ce lieu, voisin de La Rochelle, un asile d'aliénés. Il venait de s'y organiser un logement.

phithéâtre, et ne sera satisfait que lorsqu'il me verra *composer dans le genre de Michalon* (1)! (Textuel). Pourquoi Michalon plutôt qu'un autre? Aubert m'écrivait que son père lui disait aussi : « Mais pourquoi ne composes-tu pas dans le genre du *Consulat et de l'Empire*, ou des *Mystères de Paris?* » L'un vaut l'autre. Ces naïvetés exorbitantes me confondent, et je me tais, ce qui pour mon père est m'avouer coupable. Il se montre d'une exigence extrême pour le choix de mes sujets, ce qui ne l'empêche pas pour son compte de trouver partout matière à tableau, et d'en méditer en ce moment un superbe à son goût, qui sera la vue, prise à vol d'oiseau, du jardin potager et des bâtimens de Lafont (historique aussi).

Pour mes dessins, ils ne l'ont que médiocrement frappé. Il les a tout au plus feuilletés, comme on parcourt un carton où l'on cherche vainement ce qui n'y est pas. Qu'y cherchait-il? Peut-être un dessin dans le genre de Michalon. — « Ruysdaël! Ruysdaël ! » marmottait-il toujours en soulevant chaque feuille avec dépit. Vous savez si tout cela ressemble à Ruysdaël; je n'avais pas à le contredire. Puis, pour conclure, il me dit : « Ma foi, je te montrerai quand tu voudras de vieilles gravures qui ressemblent à cela. » Je ne compris point la remarque ; à coup sûr, ce n'était pas un éloge. D'ailleurs, fusain, crayon noir, ou mine, tout cela lui semble aussi insignifiant; mon père est de ces gens qui, ayant peu vu, ne s'étonnent de rien. Il trouverait également naturelle la manière de dessiner de Decamps et de peindre de Diaz. Grâce à trois mots magiques tels que : pierre-ponce, rasoirs et gouache, les procédés les plus compliqués n'auront plus rien qui le surprenne. Je lui faisais remarquer un de mes dessins qui certes n'est pas précisément très simple d'exécution et je lui disais : « Tu vois, c'est du fusain. — Oui, oui, je vois bien, c'est du fusain. » Et cette explication lui parut suffisante et le satisfit. De tout ainsi. J'insiste là-dessus, mon ami, pour que vous compreniez qu'il n'y a rien à tirer de mon père, ni par les raisonnemens, ni par les preuves; également incapable de comprendre la passion naissante qui m'entraîne et les promesses de talent qu'il peut y avoir dans mes essais, il ne me donnera jamais d'adhésion formelle, et ne cédera,

(1) Né en 1796, mort en 1822, Michalon, élève de David et de Bertin, eut à quinze ans un second prix de paysage, à dix-huit ans le premier prix. Sa remarquable précocité, sa mort prématurée lui valurent une célébrité posthume.

s'il cède, qu'à des succès devenus notoires. Seulement, comme il est faible, distrait, et qu'il a peur des luttes ouvertes, il me laissera faire, si je persiste; j'opposerai donc inertie contre inertie. Puisqu'il affecte une indifférence profonde, j'userai d'un moyen réciproque en affectant une extrême discrétion. Je serai raide et hautain, s'il le faut; je veux enfin qu'il me croie capable d'avoir des idées, et je lui imposerai peut-être un certain respect pour mes œuvres, en marquant que j'ai quelque estime pour elles. Si je lui avouais le dégoût que me cause ma peinture, je serais à tout jamais perdu dans son esprit, car mon père n'admet pas qu'on soit jamais mécontent de ce qu'on fait.

Au milieu de tout cela, ma mère ne dit absolument rien. Il semble, dans la maison, que je ne fasse rien, et que je sois absolument désœuvré, bien que je ne perde plus un moment de mes journées. Moi qui serais si heureux, au contraire, qu'on s'associât à mes efforts, à mes espérances, qu'on comptât pour quelque chose les débuts difficiles et douloureux d'une carrière qui pourra peut-être me distinguer, et qu'on aplanît d'autant les difficultés en m'épargnant mille petites contrariétés journalières et en me fournissant les moyens matériels de travailler avec suite, avec fruit! Que voulez-vous, mon ami? J'en prends mon parti, et presque l'habitude. Je ne parle jamais peinture, et tout le monde, excepté Émile, ignore ce que je pense, ce que je médite, ce que j'espère. La solitude et la concentration m'exaltent et m'accablent tour à tour. Ma mère seule, qui remarque quand je suis triste et préoccupé, en devine le motif, sans me questionner...

J'éprouve toujours, à reprendre ici mes habitudes dans les vieux sillons d'autrefois, un charme inexprimable. Plus j'avance en âge, et plus je me sens pour les lieux où j'ai passé tant de jours heureux, quoique troublés, une tendresse filiale, une sympathie reconnaissante. Mes regrets, en s'émoussant, ont pris je ne sais quelle douceur nouvelle, et l'ombre des temps écoulés qui s'allonge dans mes souvenirs les embellit encore. Je ne puis dire au juste ce qu'il y a de changé dans mes habitudes de rêverie; avec un peu de réflexion, j'y trouverais sans doute quelque chose de moins, et aussi quelque chose de plus. Mais je n'y veux point songer, j'aime mieux garder le plus longtemps possible ce qui me reste au fond du cœur d'ignorance et de naïveté. Je touche au soir de ma jeunesse, mon ami; je m'en aperçois

comme je vous le disais tout à l'heure, à la longueur des ombres croissantes. C'est la saison, vous le savez, où il se fait en moi un grand calme, où j'ai l'âme sonore comme l'air d'un soir humide, les sens reposés, le cœur paisible, un peu couvert; les éclairs qui le traversent de temps en temps sont des éclairs d'automne qui n'amènent point d'orage. En ce moment, je ne sais pourquoi, j'ai des larmes dans les yeux, et je sens monter doucement un soupir de mon cœur à mes lèvres, comme ces globules d'air qu'on voit sortir doucement et sans bruit du fond des sources transparentes et s'échapper à travers l'eau, sans en agiter la surface. Ces sensations si puissantes seront-elles donc stériles? Cette faculté si vive de s'émouvoir ne doit-elle être bonne à rien?... »

Quelques mois s'écoulent. Eugène est de retour à Paris. Tout à coup, en mars 1846, profitant du voyage d'un camarade, le peintre Charles Labbé, Fromentin, à l'insu de sa famille, part avec du Mesnil pour l'Algérie. Il y passe un mois, il en revient enthousiasmé. Il a enfin trouvé, après l'avoir pressentie à travers l'œuvre de Marilhat, de Decamps, de Delacroix, la nature que son art est fait pour traduire. L'année 1846, pendant laquelle, tout à son travail, il ne prendra pas de vacances, va décider de sa carrière: Il sent qu'il touche au but Son père lui-même paraît satisfait des dessins algériens qu'on lui envoie. Déjà embellie par les mirages du souvenir, l'Algérie s'évoque sous ce jeune pinceau avec un charme qui enveloppe les deux toiles d'Orient exposées par Fromentin à son premier Salon, celui de 1847, avec la *Ferme aux environs de La Rochelle.*

L'Exposition ouvrait alors le 15 mars. Trois semaines après, Eugène vient revoir les siens dont il était séparé depuis quinze mois. Sa mère s'évanouit en le recevant dans ses bras. Son père l'accueille assez froidement, blessé qu'on ne lui apporte pas un tableau à lui destiné. Eugène se décide alors à brosser pour ce père exigeant un *Repos de la Sainte-Famille.* Malgré son affection pour ses parens, il sent qu'entre leurs idées et les siennes, il y a, non pas, dit-il, opposition, mais *séparation.* A part Mlle Beltrémieux, la sœur d'Émile, qui, elle aussi, fait de la peinture en véritable artiste, personne dans l'entourage d'Eugène ne fréquente le monde de la pensée et de l'art où il a élu domicile : « Mlle Lilia est désormais la seule personne ici en qui je trouve

quelque conformité de nature et qui m'inspire une profonde sympathie. Elle n'est pas du monde où elle vit, elle est bien des nôtres. » Sur la question d'argent, du reste, préoccupation constante d'Eugène, son père demeure intraitable. Et pourtant la situation de peintre est acceptée. Tout compte fait, le jeune homme passe dans son pays un mois de mai à la fois paisible et mélancolique.

A Paul Bataillard.

Lafont, 23 avril 1847.

... J'habite avec mon père et ma mère la grande et triste prison de Lafont. Je m'y consumerais d'ennui, si je n'avais du travail ou que j'y dusse séjourner plus longtemps. La perspective si prochaine de retourner à Paris anime un peu cette solitude profonde...

L'état moral de mon pays est toujours à peu près le même, un égoïsme profond sous les noms d'esprit de famille, d'esprit de localité, d'intérêt de paroisse ; la petite morgue des enrichis, l'insolence du rentier et son dédain pour le pauvre artisan de sa fortune ; l'amour insupportable des cancans, la manie des nouvelles propre à tous les esprits oisifs ; l'inquiétude de ce qu'on dit ou pense, la curiosité de ce qu'on fait chez le voisin...

Ma première visite à Saint-Maurice a été, mon ami, un religieux pèlerinage à travers tout mon passé. Mes souvenirs ont encore une extrême vivacité ; je me suis retrouvé, en présence des lieux témoins impassibles de tant de changemens, jeune et amoureux comme il y a huit ans. Amoureux de quoi, je vous le demande ? Amoureux d'une ombre, de l'*ombre* d'une *ombre*. J'ai recomposé pièce à pièce l'histoire entière de ma vie. J'en ai retrouvé les débris épars au pied de chacun de mes arbres. Vous aviez bien raison, mon ami, il y a des choses tombées de mon cœur qui sont à jamais regrettables, des instincts, des naïvetés, des idolâtries, des superstitions : toutes ces fleurs de l'extrême jeunesse. Les fruits de l'été vaudront-ils les fleurs de mai ? C'est donc fini, mon ami, la jeunesse et tout le reste ! Nous ne nous reverrons donc plus ! C'est au tour des jeunes gens qui nous suivent à être amoureux, à le dire, à faire des vers, à jouir des délicieuses mélancolies de vingt ans. Un jour, peut-être bientôt, nous perdrons jusqu'au souvenir que nous avons été jeunes,

jusqu'au regret de ne plus l'être : ce sera la fin de tout, la première mort... »

Émile Beltrémieux s'est marié en novembre précédent. Il habite Paris. Eugène, exilé à La Rochelle, loin de tous ses amis, se sent plus isolé que jamais.

A Émile Beltrémieux.

La Rochelle, 4 mai 1847.

... Si ta vie, mon ami, désormais complète et remplie, peut momentanément se passer d'amitiés, la mienne est plus vide que jamais et rien ne supplée (ni les affections de famille, ni le bien-être intérieur), rien ne supplée les amitiés absentes. — Je ne puis m'habituer surtout à vivre à La Rochelle sans toi. Dans tout La Rochelle il n'y a, tu le sais, qu'un lieu que j'aie vivement aimé, où j'aie toujours trouvé une douceur et un repos d'esprit extraordinaires : c'est ta chambre, du temps que tu l'habitais. Ta chambre vide fait de La Rochelle une solitude.

Si je n'avais pas ta famille et Léon (1), je n'y viendrais presque jamais. Il est vrai que Lafont ne vaut guère mieux. J'attache aux lieux une importance extrême, et celui-là me déplaît particulièrement. J'y suis étranger, inconnu, comme dans une hôtellerie ; je n'y ai rien laissé et n'y laisserai rien de moi. Je n'y ai jamais eu d'intelligence avec les choses, avec les bruits ; pas d'habitudes, pas de superstitions, pas la moindre tradition, ni le plus petit souvenir.

Je ne suis allé, grâce au temps et à mon travail, qu'une seule fois à Saint-Maurice, et encore à la hâte, et par un soleil douteux. C'est fini, c'est bien fini, mon ami. Le passé, la jeunesse, les jeunes amours, les rêveries des années oisives, tout cela est loin, bien loin, à huit, à dix ans déjà de distance. La grande transparence de mes souvenirs, et la longue portée et l'extrême vivacité de ma mémoire, me font croire par momens que rien n'est changé, ni au dedans de moi, ni au dehors ; parfois je m'exerce aux mêmes impressions qu'autrefois, essayant pour ainsi dire de revivre, et me jouant à moi-même la triste comédie de ma jeunesse. C'est devenu une histoire que je me raconte à

(1) Léon Mouliade.

moi-même afin d'essayer si, ne pouvant la remettre en action, je serai du moins sensible au récit, — triste chose que de passer ainsi dans une égale et perpétuelle inquiétude des espérances vaines aux regrets inutiles! Comme tout cela est imaginaire, et comme l'impuissance d'en jouir rend précieux les bien perdus! Qui sait si la réalité vaudrait pour moi maintenant l'illusion du souvenir?

La saison est absurde; je n'ai jamais eu de goût pour le printemps. Je compte un ou deux printemps à peine qui sont marqués par des souvenirs très doux et me seront éternellement chers. Mais il faut avoir seize ans pour trouver du charme à cette saison douteuse de vert tendre et de bleu pâle, toujours indécise entre le soleil et la pluie, comme l'inconstante humeur d'une jeune fille entre le sourire et les larmes. C'est la saison des *mais*, des premières communions, du pain bénit, des cerfs-volans. Bientôt viendra cette abominable foire de Dompierre qui a été le jour néfaste, un des plus exécrés de mon enfance. En attendant, on se promène le soir du dimanche par un petit vent aigre-doux sur le cours Richard.

L'automne a je ne sais quoi de grave et de magnifique qui prête aux lieux les plus ingrats un charme extraordinaire, le charme du regret, la réverbération sereine du soleil qui s'en va; le printemps laisse à toute chose sa plate, son indigente réalité.

Et puis, quel soleil, quel temps, quel froid! Si je ne sentais pas d'avance le bon soleil de Blidah (1), si je ne revoyais pas la mer bleue, et les orangers et tout le reste, je ferais, je crois, comme les tortues à l'approche du long hiver, je m'endormirais de désespoir.

Je vois souvent ta famille, tu sais mon affection pour ta sœur (2) et pour Édouard et pour tous les tiens. Je trouve au milieu d'eux toutes tes qualités de cœur, et dans ta sœur beaucoup de tes qualités d'esprit. C'est la seule personne de La Rochelle que je regrette de ne point avoir auprès de nous... Je l'ai vue samedi dernier au bal de la préfecture où je me suis laissé entraîner.

Le bal était joli. J'y ai dansé toute la nuit, afin de faire aussi comme tout le monde et trouvant sot de poser dans un coin pour l'ennui de ceux qui vous voient. Je n'ai fait danser que des

(1) Fromentin projetait son second voyage en Algérie.
(2) Mlle Lilia Beltrémieux; Édouard était leur frère.

jeunes filles. N'ayant point d'inquiétude de cœur, j'ai trouvé tout le monde aimable; si je ne l'ai point été autant qu'il le faudrait, c'est par défaut d'habitude et par un reste de raideur dont je ne puis me défaire, mais je faisais causer et voyais de près ces jeunes visages tout honnêtes, tout candides. Autrefois, mon ami, je ne voyais dans un bal que le côté mystérieux, l'envers de toutes choses, — la femme éprise et l'amant trompant un jaloux, — à peu près comme nos romanciers voient le monde. Maintenant, je suis beaucoup plus simple et ne vois que ce qu'il en paraît; je crois volontiers tout le monde aussi désintéressé, aussi innocent d'intrigues que je le suis moi-même...

De moi, je n'ai pas grand'chose à dire, mon ami. Tu sais que je fais un tableau pour mon père. Il est à peu près fini; ce n'est ni bon ni mauvais; c'est ce que cela devait être dans les conditions assez gênantes où je me trouve. Mon père n'en sera pas mécontent. Je suis sûr d'avoir avancé beaucoup mes affaires générales : ma carrière est acceptée.

Mon exposition notoire me fait une position officielle de peintre que je suis bien obligé de subir. J'apprends que je me réhabilite un peu dans l'opinion de mes connaissances, et je crois qu'on sera toujours disposé à me prêter du talent. J'ai pensé faire un petit acte de politique en me montrant au bal, j'ai jugé nécessaire aussi d'y faire quelques frais. Je voudrais faire croire à des goûts que je n'ai pas pour le monde, et surtout paraître le plus simple possible afin de détruire ce préjugé stupide qui prête aux artistes des prétentions à l'excentricité.

Ma vie intérieure, tu la connais. Je n'ai pour société intime à Lafont que mon père et ma mère...

Quel que soit son chagrin de quitter Saint-Maurice, pays de la famille et des années écoulées, Eugène rentre à Paris à la fin de mai. Cette séparation lui paraît solennelle : c'est « une rupture définitive avec le pays, la première expatriation véritable. » Jamais il ne s'était senti « si faible devant un départ. »

A la fin de septembre 1847, Fromentin entreprend son second voyage en Algérie, qui durera près de huit mois. A Blidah, il reçoit de mauvaises nouvelles de la santé d'Émile Beltrémieux; puis Mlle Lilia lui apprend, par une lettre du jour même, 6 janvier 1848, la mort de son frère. La douleur d'Eugène est extrê-

mement vive. Il écrit longuement à ses amis la cruauté de cette perte et l'amertume de n'avoir pu assister aux derniers momens. Ce deuil en évoque pour lui un autre dont il n'est pas encore consolé : « Ces deux êtres entre lesquels je me suis partagé si longtemps, elle et lui, dit-il à du Mesnil, les voilà morts, tous deux rentrés sous la terre sacrée du pays... » Et, plus tard, s'adressant à la veuve de son ami : « Deux voix également aimées, également saintes aujourd'hui, sortent de cette terre du pays pour me crier courage, l'une au nom d'une amitié virile et d'une vie exemplaire, l'autre au nom d'un amour vigilant et ambitieux pour moi... »

A Mademoiselle Lilia Beltrémieux.

Philippeville, 18 [ou 19] janvier 1848.

... Tout notre passé, tous nos souvenirs communs, ma pauvre amie, ont maintenant un côté respectable et douloureux; nous n'y pouvons plus toucher sans remuer des cendres bien chères. Mais, vous le sentirez comme moi, n'évitons pas les souvenirs; nourrissons-nous ensemble de nos regrets. Que notre cher absent reste vivant dans notre mémoire, dans notre amitié !

La lettre de vous m'a fait assister à ses derniers momens; je souhaitais qu'il en fût ainsi, j'aurais plus souffert de ne rien apprendre. Oh ! le dernier moment, quoi qu'on fasse, est horrible ! Votre lettre, écrite à la hâte et d'un cœur qui se contient, m'a effrayé comme si je vous avais vue, comme si j'avais été à la porte de cette chambre où la mort venait d'entrer.

Il y a plus que de la douleur, il y a là-dedans des méditations sans fin. Quand Paul appelle les derniers instans, des instans *solennels*, il a profondément raison. J'ai senti cela dans ma vie. Je jure que la solennité de la mort avait tari mes larmes, pour m'inspirer un respect muet.

Notre Émile, mon amie, a vu, maintenant, ce qu'il a, pendant toute sa vie, tâché d'entrevoir. Il sait le secret qu'il a cherché dans sa conscience, dans sa raison, pendant dix ans de réflexions et de rêveries. Il est entré dans le repos. Il a la clairvoyance de l'âme délivrée. Il est où nous irons tous après lui, si, comme lui, nous avons la justice et la bonté du cœur, l'honnêteté de la vie.

Je crois que, sur la foi de ses propres paroles, de sa vertu

qui vous était connue, de sa vie dont vous pouvez rendre témoignage à Dieu lui-même, vous avez le même espoir, la même confiance que nous. Émile était plus près de Dieu que bien des cœurs qui s'inquiètent du sort de cette âme vraiment juste. Notre ville doit être dans le deuil. J'éprouve un bonheur inouï à penser aux regrets qu'il laisse.

C'est une bien grande perte; chacun la sentira à sa manière. Notre Émile était un de ces hommes dont la vie importe à beaucoup, et qui, par l'unique autorité de leur esprit et de leur conduite, deviennent nécessaires à tous ceux qui les connaissent...

... Adieu, mes regards sont toujours du côté de la France. Vous m'êtes présens en tout temps et partout. Mon ami, mort, voyage avec moi, et son esprit m'accompagne à travers tout ce pays que nous devions voir ensemble. Pauvre cher mort! — L'éternel repos! — Ne le plaignons pas, non, non, vraiment, ne le plaignons pas, mais aimons-le toujours.

Encore adieu, mon amie, dites pour moi, à tous les vôtres, que j'ai pleuré avec eux l'ami qui m'était comme un frère...

A vous, votre ami.

EUGÈNE.

A Mademoiselle Lilia Beltrémieux.

Constantine, 21 février 1848.

... Votre souvenir, mon amie, la pensée de ce que vous souffrez, vous, votre sœur et tous les vôtres, ne m'a pas abandonné un seul instant à travers tous les accidens de mon voyage, et quelques lieues de plus entre nous ne font pas que je puisse oublier...

Nous monterons ensemble dans cette vieille chambre des souvenirs. Vous savez bien que ma jeunesse aussi s'y est en partie passée! Les heures les plus actives peut-être de toute ma vie, les mieux remplies, pas toujours les plus heureuses, mais les plus regrettables, je les ai passées là dans ces longs tête-à-tête avec cette figure aimée. Que n'ai-je pas rêvé, que n'ai-je pas conçu, que n'ai-je pas appris sous l'inspiration de cet esprit qui fut toujours le maître, le guide et souvent le promoteur du mien?... Vous n'ignorez pas les forces qu'on puise dans cette association complète de deux volontés; aussi ce que je dois à

notre Émile est énorme. Les seuls travaux que nous ayons faits ensemble ont été faits là sur la longue table couverte en serge verte, où je vois encore la place occupée, dans ces soirées laborieuses, par les livres, par les manuscrits, par les journaux et par la petite lampe de cuivre, que lui-même allumait au commencement de la veillée.

Si j'écrivais l'histoire de cette chambre à tout jamais vénérable, ce serait notre histoire à tous les deux. Pendant bien des années, notre vie fut à tel point unie qu'on n'y peut trouver un endroit où notre pensée et nos intérêts mêmes ne se confondent : et la grande chambre fut le dépositaire et le témoin de tout cela.

Je suis heureux, c'est puéril à dire, mais vous me comprendrez, que notre cher Émile ait rendu le dernier soupir là plutôt qu'ailleurs. Il est mort au milieu de tous ses souvenirs, en présence de tout son passé. Ces quatre murs enferment d'un bout à l'autre cette destinée, si simple, si belle, si modestement héroïque. Ne la grandissons pas plus qu'il ne l'aimait, restons simples et modestes comme lui dans nos regrets, mais jugeons-le sur sa puissance qui ne s'est jamais exercée, et plus encore d'après sa vie que d'après ses œuvres...

Vous savez mieux que personne ce que valait son cœur, car il vous aimait autant qu'un frère peut aimer. Ceux qui ont reçu, comme moi, l'impulsion de ce vigoureux esprit, qui ont vécu à sa lumière, savent ce qu'il renfermait de puissances naturelles ou acquises.

Si quelqu'un de nous pouvait se permettre une ambition, c'était lui. Il comptait, il a toujours compté beaucoup sur moi, ce pauvre ami, mais je n'ai rien qu'il n'eût pas; j'ignore une partie des choses dont il s'était fait, par ses lectures, par les applications diverses de ses études, une véritable érudition. Il lui manquait peut-être l'ambition de paraître et de montrer ce qu'il pouvait.

Cette grande chambre, si longtemps négligée, ces murs blanchis à peine et couverts de dessins ou de plâtres d'une valeur et d'un intérêt tout intimes, la grande bibliothèque, si bien montée, si bien choisie, la science, la philosophie, les lettres pures, la poésie surtout dans le rayon supérieur, la politique introduite depuis, le vieil herbier dont il avait fait des mémoires; Gœthe sur la cheminée, le microscope sur la table; tant de manuscrits épars, cet ordre sous le désordre apparent, cette opulence d'idées,

cette richesse morale, au milieu de ce dénuement des meubles et de cette simplicité du lieu... n'est-ce pas notre Émile tout entier?

Oui, cette grande chambre est bien véritablement notre sanctuaire à tous comme vous l'entendez...

Ayez confiance. Toute la vie de votre frère n'a été qu'un courageux témoignage de l'existence d'un Dieu juste et bon. Ce Dieu de sa raison et de son cœur, il l'a trouvé à l'heure où je vous parle. Votre frère, mon amie, est plus heureux que nous. Croyez, espérez, nourrissez-vous de vos regrets, mais qu'ils ne soient pas stériles; vous vous devez à ceux qui vous entourent...

Non, le premier accès de la douleur n'est pas le moment cruel, surtout quand il excède la sensibilité. L'affreux moment, c'est la maison vide, la place de l'absent vacante pour toujours, ce témoignage à tout moment, partout répété, qu'il est bien mort, que c'est fini, fini sans retour. Pauvre cher ami!...

Quand vous irez au cimetière, portez une fleur pour moi. Émile n'approuvait pas ces superstitions, mais c'est une habitude que j'ai toujours eue pour les morts qui me sont chers...

Votre ami,

EUGÈNE.

Malgré l'abondante moisson de documens, notes, dessins ou études qu'il a rapportés de ce deuxième voyage en Algérie, malgré la vigoureuse sève de talent qu'il sent monter à son cerveau, Eugène Fromentin, troublé par l'insurrection de juin et par la « tyrannie domestique » qu'il lui faut subir, est tout à coup repris, au cours des vacances de 1848 à La Rochelle, d'un accès de découragement, mêlé de colère contre les siens, qui s'exaspère jusqu'au désespoir. C'est vers la seconde famille au milieu de laquelle il vit à Paris, qui le chérit à l'égal de l'autre et le comprend mieux, c'est jusqu'à du Mesnil, désormais son ami le plus cher, qu'il pousse en des lettres presque quotidiennes, véritable journal de sa captivité, un appel déchirant.

A Armand Du Mesnil.

Lafont, août 1848, vendredi soir.

Cher ami, je t'écris la mort dans l'âme, et je ferais mieux de ne pas t'écrire. Je n'ai pas même la conscience distincte du déplo-

rable état dans lequel je suis, je sens seulement que mon cœur et ma tête ne sont qu'une douleur, je n'exagère rien.

J'aurais accepté la position temporaire qui m'est faite à la condition d'employer profitablement ce temps d'exil, je dirais d'emprisonnement s'il ne s'agissait de la maison de mon père.

Depuis ma dernière lettre, ma force est à bout et je n'y tiens plus : ce que je fais est détestable; ce n'est pas de la démence, ce n'est pas une erreur, c'est l'indigence et la nullité même, je le sens, je le vois clairement, d'une manière impitoyable. Je n'avance à rien, je fais et défais; je me couche désespéré et me lève avec la perspective désespérante d'une journée de plus à perdre...

Me suis-je trompé? Et cependant, même à présent, je sens en moi une intelligence si vive de toutes les beautés! Ai-je mal dirigé mes études? Serait-il temps de refaire mon éducation de peintre? Est-ce faiblesse, inertie?

Est-ce le mal du pays qui me prend loin de vous? Est-ce la tristesse et l'isolement profond de ma vie qui enfin m'accablent?...

Et le temps passe, je touche à mes vingt-huit ans.

Toutes les privations, tous les embarras, toutes les détresses de ma vie sont devant mes yeux comme un reproche, et comme une menace. Je suis le propre artisan de tous ces tourmens. Je refuse à ma mère un repos, un bonheur dont elle aurait tant besoin. Les jouissances matérielles, la considération, l'honneur, la fortune plus large me sont, je le jure, indifférens, mais j'ai tué mon repos et tué mon bonheur...

Il me reste assez de force pour écarter de ridicules et sinistres idées qui sont de vieilles connaissances et reviennent aux plus mauvais jours...

Samedi soir. — J'aurais, tu le vois, un immense besoin de toi; peut-être m'éclairerais-tu. Et s'il y avait enfin un parti à prendre, peut-être le trouverais-tu. Je ne résoudrai rien sans toi, parce que nul autre que toi ne peut me donner un conseil. Je ne puis accepter cette idée de ne pas te voir ici...

Lundi soir. — Mes impressions de voyage cessent d'être des réalités et prennent le charme incroyable, le charme attendrissant des souvenirs.

C'est le moment où j'aimerais à les écrire; ils se dégagent avec une limpidité admirable de la confusion des incidens, et ne gardent que les traits essentiels à l'unité sans rien perdre de

leur vie. Ils prennent même cette vie particulière et idéale, cette valeur absolue qui fait les œuvres d'art. Mais rien ne me pousse à ce travail, et je me complais dans la muette jouissance, qui me suffit. Si j'avais à te raconter ici tout cela, le besoin me viendrait de lui donner sa forme, de lui restituer sa couleur; et j'écrirais pour t'y faire participer. Mais quoi, tout seul! A quoi bon? C'est cependant dommage, — si tu m'en pries, je l'essaierai...

EUGÈNE.

A Armand Du Mesnil.

Lafont, vendredi soir, 1er septembre 1848.

... Je me consume, cher pauvre ami, je descends de plus en plus bas dans un ennui dont je ne vois pas l'issue. Ce que je t'ai écrit, je pourrais te l'écrire encore, car les choses n'ont fait qu'empirer. Il m'est impossible d'avoir l'esprit plus troublé, à moins d'être fou, plus malade, à moins d'être à la veille *d'un crime* que je ne commettrai pas, tant que j'aurai pour me retenir ma mère, la tienne, et toi. C'est un ennui qui m'étouffe, une douleur qui, par momens, me monte du cœur au cerveau comme une apoplexie, et me rend ivre. Ce que je fais est jugé et me dégoûte au point que je n'ai plus la force de continuer ce ridicule effort de volonté, contre une œuvre apparemment impossible.

Je mène, on me fait mener une vie propre à tuer l'esprit le plus solide; encore un peu, et on fera de moi un idiot, si je leur en laisse le temps. Vivre ici n'est pas vivre. Mon père oublie qu'il a eu mon âge, ma mère oublie qu'elle n'a pas toujours passé sa vie entre son aiguille et le confessionnal. Ils ne se rappellent pas qu'ils ont agi, qu'ils ont vécu, qu'ils ont été gais, qu'ils ont été jeunes, et on m'impose à moi (vingt-huit ans) les goûts et les habitudes d'une vieillesse anticipée. J'étouffe entre ces murs qui ne sont faits que pour les raisons fatiguées et les vies presque éteintes. Tous ces fantômes au milieu desquels j'habite ne sont pas des hommes, ce lieu est en dehors des vivans, et c'est presque un cimetière ; on m'attache à un cadavre... Je te le dis, à vingt-huit ans, pour perspective, on me donne l'horizon de la tombe. Expliquer cela n'est par possible; je ne le pourrai pas sans

colère, au point où j'en suis, sans de justes et sanglans reproches. Cette incurie de mon avenir, cette tendresse aveugle qui sacrifie tout au plaisir égoïste de me posséder, cet oubli incroyable de nos destinées, de mes besoins, de mes devoirs et des leurs, m'exaspère après m'avoir affligé.

Je déclare que mon père et ma mère sont coupables; le dire serait me donner à leurs yeux d'irréparables torts. Je me tais encore, mais si j'éclate, il y aura un malheur dans la famille. Comprenez bien que c'est l'acte d'accusation de la vieillesse; que c'est dire : « Vous êtes au déclin de la vie quand moi je ne suis pas encore au sommet; ainsi nous ne suivons plus la même route, vous tournez le dos à la vie, où je dois entrer. » C'est horrible, le cœur me saigne. Le mal ne vient pas d'eux, et pourtant il existe; un mot de moi pourrait faire à ces deux cœurs, qui me chérissent après tout, de terribles blessures. Je le contiens.

Que faire? — C'est intolérable; le temps se passe. — Je crois que je suis perdu; quelque hypothèse que je fasse, je n'y vois qu'obstacles, ou impossibilité, inaptitude, impuissance, avortement, — une dépendance matérielle qui resserre les liens. Je ne puis dire : « Je veux, je fais, je vais; » il faut dire : « Voulez-vous que? » Tout se réduit à des avances d'argent; et mon père réduit tout à un calcul. Ma vie est manquée. Tu ne saurais croire à quel point je suis amoindri, je me fais pitié à moi-même.

Je ne puis me confier à personne, personne ici, — excepté deux femmes, — n'est capable de me donner un conseil éclairé; personne ne me connaît, personne ne me juge. Je me mettrais à découvert devant eux qu'ils ne me comprendraient pas davantage. Il y a entre nous la différence de la nuit au jour, de la vie à la mort. Cette sourde, cette croissante irritation m'aigrit sur les choses les plus insignifiantes. Il n'est pas une idée, pas un fait si simple où je ne sente un désaccord de plus. Et je passerai pour un mauvais fils.

La province est horrible. Que Dieu t'en préserve!

Je finirai par prendre en horreur cette maison de famille, où dans des momens plus heureux j'ai déposé de chers souvenirs... »

. . . . . .

Hésitations de ses parens qui ne savent pas plus que lui quel parti prendre, « dépendance absolue par le fait d'argent, » difficulté de vendre sa peinture, angoisse de se demander s'il est, de

par son talent même, en état de gagner sa vie, tels sont les douloureux obstacles auxquels se heurte ce « désir impuissant de produire » qui consume l'âme de l'artiste.

Du Mesnil, appelé à grands cris par celui qui fonde sur l'encouragement d'un ami éclairé sa dernière espérance, ne peut, à ce moment, quitter Paris. Mais il décide Eugène à lui envoyer le carton de ses dessins d'Algérie, et il le rassure : la partie n'est pas perdue, l'avenir est là. Le peintre, atteint d'un mal qu'il croyait incurable, reçoit cette bouffée d'air pur comme un captif rendu à la liberté. Il pousse vers son sauveur un cri de délivrance et de tendresse où tremblent encore des larmes.

A Armand Du Mesnil.

Saint-Maurice, jeudi soir, 25 octobre 1848.

On m'apporte ta lettre. Ah ! que de bien et que de mal tu me fais, cher ami, chère moitié de mon cœur ! Quelle vie tu m'apportes, quel souffle, quelle lumière ! Un prisonnier qui a blanchi, qui s'est perclus, qui s'est exténué dix ans dans son cachot privé d'air, un naufragé qui a jeûné sur son radeau quarante jours, n'est pas plus ivre de liberté, plus affamé, plus fou que je ne le suis en lisant cette lettre. Que veux-tu ? je te l'ai dit, *ils* m'ont hébété, ils m'ont pétrifié, on m'a tué.

S'il y a quelque chose dans ces feuilles qui te fait crier que je suis peintre, — je l'ai cru, je l'ai cru jusqu'au jour où un voile est descendu devant mes yeux, où la nuit, où la stupidité s'est établie dans mon cerveau. Aujourd'hui, je ne m'en souviens plus, je n'en sais plus rien. J'ai emballé mes cartons sans les ouvrir, je te les envoie comme je t'aurais envoyé un brin d'herbe, un caillou, une relique de ce beau pays que tu n'as pas vu, que j'ai vu sans toi.

J'ai peur pourtant, j'ai peur, tant ils m'ont appris que je suis infirme, tant on m'a répété que tout cela n'était rien, j'ai peur que tu ne t'abuses.

Et puis, comment avoir raison contre eux? Enfin, taisons-nous, taisons-nous, — jusqu'au moment où nous pourrons causer ensemble. Je *jure* que *s'il faut céder*, ces cartons seront à toi, — à toi, et pas à d'autres. — Je sais trop bien qu'ils n'y comprennent rien.

Ah ! pauvre ami, je t'ai bien fatigué de mes plaintes, je ne

t'ai guère écrit que pour gémir. Eh bien ! tu ne sais pas encore ce que j'ai souffert avant d'arriver à l'état déplorable où je suis. Mes souvenirs même, mes souvenirs de voyage, ne me font plus battre le cœur, et je les laisse dormir en paix, en attendant que je puisse enfin trouver à qui les raconter.

. . . . . .

La crise est terminée. Eugène Fromentin n'en connaîtra plus d'aussi cruelle. Son talent de peintre va être consacré officiellement, même aux yeux prévenus de son père, par la deuxième médaille que lui vaudra sa belle exposition de 1849. Il marchera dorénavant de succès en succès, si rapidement que sa modestie en demeurera quelque temps confondue. Tandis que, donnant libre cours à son imagination encombrée de l'Orient, il peint avec une ardeur dévorante, il laisse déposer au fond de sa mémoire ces visions du pays du soleil qu'il fixera, en 1856, dans les pages merveilleuses d'*Un été dans le Sahara*.

Désormais établi à Paris sans esprit de retour, loin de la province natale qu'il aime à revoir, mais où il ne peut plus vivre, Fromentin s'est créé un second foyer dans sa famille adoptive, chez Armand Du Mesnil dont la mère est un peu la sienne. Entre ces deux êtres chers vient s'asseoir une toute jeune fille, Mlle Cavellet de Beaumont, nièce d'Armand, à laquelle Eugène s'attache par une lente et progressive affection, et dont, en 1852, il fera sa femme.

A trente-deux ans, la jeunesse des confidences et des alanguissantes rêveries est close à jamais pour l'artiste. Volontairement il refusera de tourner la tête vers ces jours de sentimens ardens et de troublante analyse. « Les regrets amers, anciens ou nouveaux, dont mon passé est rempli, écrivait-il déjà, en 1848, au sujet de la mort d'Émile Beltrémieux, me sont un aiguillon, non un *dissolvant*. » Mais sa vie intérieure continue, malgré qu'il en ait, et dans les profondeurs de son âme aimante, où rien ne meurt, son exquise sensibilité élabore peu à peu le souvenir mélancolique et doux qu'illustrera plus tard *Dominique*.

JACQUES-ANDRÉ MÉRYS.

JULIEN L'APOSTAT

Julien l'Apostat, par M. Paul Allard, 3 volumes. Paris, 1900-1902; la *Mort des dieux*, ou le *Roman de Julien l'Apostat*, 1 vol. par M. Dmitry de Merejkowsky, traduction de Jacques Sorrèze.

L'empereur Julien est une figure curieuse et originale qui, à travers les jugemens les plus divers portés par les historiens et les philosophes (1), a toujours captivé les imaginations. Après être demeuré de longs siècles sous l'anathème dont l'avaient chargé saint Grégoire de Nazianze et saint Cyrille d'Alexandrie, et avoir représenté aux yeux de vingt-cinq générations chrétiennes « le Dragon, l'Apostat, l'Assyrien, le Grand Esprit, l'Ennemi commun de tous les hommes, qui avait proféré et exécuté contre le Très-Haut d'innombrables impiétés, » il est devenu, lorsque la foi s'est faite moins naïve et la critique plus précise, l'objet d'études sérieuses et approfondies à la suite desquelles les appréciations se sont modérées.

Deux ouvrages parus simultanément, ceux de M. Paul Allard et de M. Merejkousky, remarquables tous deux, l'un par l'effort qu'il représente, l'autre par son succès, viennent de ressusciter encore une fois la physionomie de cet homme attachant à tant de titres : par l'originalité de son caractère, par l'intensité de sa nature morale, par l'inachevé de sa vie, et qui, dans la lutte formidable soutenue durant trois siècles contre la religion chrétienne, a représenté le dernier effort de l'hellénisme mourant.

Toutes nos préférences vont à celle des deux œuvres qui a

(1) On trouvera à la fin du livre de M. Randall, *The Emperor Julian*, Londres, 1889, la nomenclature complète des travaux publiés, au cours des trois derniers siècles, sur Julien l'Apostat, en France, en Angleterre et en Allemagne.

fait, et qui fera le moins de bruit. Les trois volumes de M. Allard reposent sur des études infiniment laborieuses et consciencieuses, et sont écrits avec la concision la plus élégante. L'intérêt y est soutenu, surtout dans le premier et le troisième tome, l'un traitant de la jeunesse du héros, l'autre consacré à ce grand drame de la guerre de Perse, où sa destinée s'abîma. Mais partout, même dans l'étude des écrits philosophiques de Julien, et dans le récit de ses luttes religieuses, là où l'historien risquait le plus d'être partial, se montre, avec un grand souci de vérité, la modération d'un esprit élevé, d'une âme sérieuse et sincère. La rigueur du penseur chrétien ne se manifeste que lorsqu'il croit devoir maintenir une vérité essentielle, et laisse place partout ailleurs, dans l'appréciation des actes, des faits et même des idées, à un réel libéralisme. Un travail de cette étendue et de cette valeur, si complet, si nerveux, exécuté avec tant de sang-froid et de maîtrise, me paraît bien être définitif, au moins dans sa partie historique. Les premières années de Julien sont contées d'une manière tout à fait aimable qui rappelle parfois la liberté et la grâce avec lesquelles Renan se jouait dans ce genre de récit; mais l'aisance du style, la marche douce et poétique de la narration, n'empêchent pas la psychologie d'une âme toujours compliquée, et alors obscure, d'être traitée avec autant de sagacité que d'exactitude; le fil est tenu d'une main ferme, et, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, il ne cassera jamais.

Lorsque Julien naquit à Constantinople, en 331, le monde où il entrait était singulièrement bouleversé. La conversion de Constantin au christianisme avait changé la religion officielle de l'Empire, et le choix d'une nouvelle capitale avait apporté dans la vie politique et sociale de profondes modifications. En rompant avec les traditions de sa race et de sa patrie, et en abandonnant le lieu de ces traditions, c'était presque un nouvel Empire que Constantin avait fondé; le fait ne prendra que peu à peu une réalité historique; Rome gardera encore longtemps la prépondérance dans les affaires. La société nouvelle formée en Orient autour des empereurs, véritable aristocratie de parvenus, car le patriciat avait été en grande partie rebelle à l'émigration, ne se fera sa place que peu à peu. Les Romains de race pure qui naissaient dans ce milieu improvisé étaient donc coupés de toutes leurs origines; ils grandissaient aussi en pleine anarchie religieuse, l'âpre lutte des orthodoxes et des ariens, et le triomphe

passager de ceux-ci, mettant en jeu l'existence du christianisme au moment même où il venait d'être reconnu par l'édit de Milan. Quant au paganisme, si en Italie, en Gaule, en Grèce surtout, — où il se soutenait grâce à l'appui que lui apportaient la philosophie et la littérature, et où il s'alliait à des idiosyncrasies profondes, — il semblait avoir gardé une certaine vitalité, cependant l'envahissement des dieux orientaux, le culte de Mithra et du Soleil, les pratiques de l'occultisme et de la magie avaient altéré sa pureté. Il fallait aux païens comme aux chrétiens un milieu immédiat particulièrement sain, un jugement sûr pour garder dans un tel désordre les belles traditions politiques d'autrefois et ne pas verser en religion dans des extravagances de doctrines. Nous verrons si cette santé intellectuelle, cette perfection du bon sens furent la part de Julien.

Ses origines étaient des plus illustres et toutes romaines. Son père Jules-Constance, frère consanguin de Constantin le Grand, était l'un des fils que Constance Chlore avait eus, après la répudiation de sainte Hélène, de son mariage avec Théodora, belle-fille de Maximilien-Hercule. C'était un prince effacé, qui paraît avoir toujours été tenu par son illustre aîné dans une étroite dépendance. Le poète Ausone l'avait rencontré jeune homme, aux écoles de Toulouse. Après avoir erré longtemps, il avait vécu à Corinthe en simple particulier. Rentré en grâce, il fut fait en 335 consul et patrice. Il s'était marié deux fois, et ses deux femmes appartenaient au haut patriciat romain. De la première, Galla, il avait eu une fille qui épousa plus tard l'empereur Constance, et Gallus qui fut César. La seconde, Basilina, la mère de Julien, mourut quelques mois après la naissance de son fils. C'était une personne intelligente et lettrée de qui Julien tiendra sans doute sa finesse de nature, et aussi cette extrême acuité nerveuse, cette inquiétude qu'on ne voit chez aucun des Flaviens ses ancêtres paternels. Basilina était chrétienne comme son mari ; mais comme lui, et comme presque toute la cour impériale à la fin du règne de Constantin, elle paraît avoir incliné vers l'arianisme. En tout cas, l'étude des lettres païennes avait fait, ainsi qu'il était d'usage, le fond de l'enseignement qu'on lui avait donné. C'était la coutume dans les grandes familles de confier l'éducation des enfans à des professeurs esclaves élevés spécialement pour cette tâche. Celui qui instruisit Basilina était un eunuque, Scythe d'origine, nommé Mardonius. Il lui enseigna

les lettres grecques, lui fit lire les poèmes d'Homère et d'Hésiode, et les lui expliqua. Mais il ne la conduisit pas jusqu'à la philosophie dont il devait emplir plus tard l'esprit de son fils.

Lorsque celui-ci fut en âge d'être instruit, on le mit à son tour dans les mains de Mardonius : l'image de la jeune mère qu'il n'avait pas connue dut passer souvent entre lui et son maître; de cette disparue lui vinrent ses premiers enseignemens et ses premières leçons; quant à son père, Julien paraît en avoir gardé un souvenir assez confus. Jules-Constance, occupé pour la première fois des affaires publiques, consacrait sans doute peu de temps à l'enfant élevé au fond de son palais. Du reste, Julien avait six ans lors de l'horrible tragédie dans laquelle périrent tous les siens, et qui exerça une influence si capitale sur sa destinée et sur sa nature morale.

On sait le partage que Constantin fit de l'Empire entre ses trois fils, et comment le second d'entre eux, Constance, resté seul maître de l'Orient, et craignant quelques compétitions de la part des princes ses proches, les fit tous assassiner le jour même des funérailles de son père. Des membres de la famille impériale présens à Constantinople, il ne resta que Gallus et Julien, sauvés sans doute par leur grande jeunesse. Encore saint Grégoire de Nazianze affirme-t-il qu'ils devaient être enveloppés dans le massacre, mais qu'ils furent enlevés secrètement par des hommes dévoués, entre lesquels il cite Marc, évêque d'Aréthuse.

Tout ce drame, que M. Allard conte avec détail et en tâchant de l'éclairer, reste obscur malgré ses efforts. Ce qui est certain, c'est le retentissement immense qu'il eut sur l'âme de Julien. Le malheur de l'enfant a été revécu par l'adolescent et par l'homme fait; son être intime en a été modifié dans ses profondeurs. De là, et de l'éducation qui suivit, éducation sèche et sans affection, faite exclusivement par des hommes, et par des hommes dévoués au souverain régnant, qu'il devait par conséquent craindre et haïr, est venu ce qu'il y eut d'incomplet, de faussé, pour ainsi dire, dans sa nature, son amertume, ses soupçons, l'absence d'abandon et d'épanouissement qui le caractérisera toujours. Pour se l'expliquer plus tard, il faudra se rappeler qu'il a commencé la vie par la crainte et par la haine. « Il n'y avait pas, dit-il, une âme qui fût sympathique à l'enfant proscrit de la maison de ses parens. »

Cela sans doute est exagéré, et nous savons que la tourmente calmée, Constance permit à sa famille maternelle de s'occuper de lui; mais le palais de son père lui était fermé, ses biens mis sous séquestre, même ceux qui lui venaient de Basilina. Selon une convention passée sans doute entre l'Empereur et les parens qui lui restaient, il fut confié alors à l'évêque arien, Eusèbe de Nicomédie; celui-ci l'emmena dans son diocèse, puis quand, par la faveur de Constance et du parti arien, Eusèbe eut été transféré du siège de Nicomédie à celui de Constantinople, Julien l'y suivit; il y vécut de 338 à 342 dans un milieu tout ecclésiastique, dit Sozomène. C'est pendant ce temps qu'on dut s'occuper de son instruction religieuse, et M. Allard fait remarquer pour sa décharge future que, du christianisme, il n'a guère connu que la forme arienne. Il a vécu, non avec des saints et avec des apôtres, non pas même avec des hommes d'une conscience droite et d'un esprit modéré, mais parmi des prêtres disputeurs, intrigans, rompus aux manèges de cour, près d'un évêque dont la vie tout entière était un combat d'ambition et d'intérêts. « Qui dira, écrit M. Allard, si ce n'est pas alors que se formèrent dans l'esprit naturellement aigri et soupçonneux de l'élève les premières préventions contre le christianisme, représenté à ses yeux par des hommes d'une foi suspecte et d'une conduite tortueuse! On sait quelle est à cet égard la logique terrible des enfans. » Et ailleurs : « Personne ne paraît lui avoir révélé la religion sincère et désintéressée, le doux, simple et intime christianisme, avoir fait jaillir devant ses lèvres altérées la source d'eau vive, après laquelle celui qui aura eu le bonheur d'y boire n'aura plus jamais soif. » Il eût fallu à la nature ardente et concentrée de Julien un autre milieu, le voisinage d'âmes meilleures et plus pures.

Isolé, replié, il devint hostile suivant sa tendance. Ce charme qui manquait au christianisme tel qu'on le lui présentait, les lettres anciennes, la poésie qu'on lui enseignait, le lui offraient d'ailleurs surabondamment. Mardonius, son premier précepteur, était resté près de lui pendant son séjour chez Eusèbe, ou du moins n'avait pas tardé à le rejoindre : « On sait, dit M. Allard, quel helléniste accompli était cet esclave. Avec un art merveilleux, il initia Julien aux grands classiques, et lui inspira la dévotion qu'il professait lui-même pour Homère et pour Hésiode. Commentés par une bouche éloquente, ces écrivains de génie

devinrent pour Julien les vrais auteurs sacrés. Avant de croire aux dieux d'Homère, il fut d'instinct de la religion homérique. Au lieu que quand il croyait encore par habitude au christianisme, il ne se sentit jamais fils de la Bible et de l'Évangile. »

Cette éducation, il faut le remarquer en passant, était toute grecque. De Julien entièrement romain par ses origines, le hasard de la transplantation et de l'enseignement firent au point de vue de l'esprit un hellène pur. Les membres du patriciat romain, si peu nombreux, qui avaient suivi Constantin en Orient, s'étaient trouvés baignés dans un milieu de culture forte et originale. Les Grecs se considéraient avec raison comme les initiateurs de toute littérature; ils négligeaient d'enseigner la langue latine, fille de la leur, et formaient l'esprit de leurs élèves, par la seule étude de leurs écrivains nationaux, sans l'aide des auteurs latins, qui n'étaient à leurs yeux que des disciples. Tandis qu'Homère, Hésiode, Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristote, Platon, étaient admirés en Occident où toute éducation complète embrassait l'étude des deux langues, Cicéron, Virgile, Ovide, Plaute, Térence, étaient, sinon complètement inconnus, du moins dédaignés, en Orient. Julien comme orateur ne cite jamais que Démosthène. Il semble ignorer que Rome ait eu aussi ses tribuns. S'il avait lu Virgile, on n'en relève dans ses écrits aucune citation. Par une autre singularité, lui l'empereur romain qui ne verra jamais Rome, il paraît avoir eu de l'histoire romaine une connaissance très imparfaite. L'ancienne Grèce est à la fois son école d'héroïsme et son école d'enthousiasme : c'est Hérodote, Xénophon, Plutarque, non Tacite, Tite-Live, Salluste qui lui enseigneront la guerre et la politique. Il est vrai qu'au moment où Mardonius l'instruisait, les trois fils de Constantin étaient encore vivans, et que l'idée qu'il dût être empereur un jour n'effleurait jamais l'esprit de son entourage. Seul Constance entrevoyait avec crainte cette possibilité. Il avait déjà eu à déjouer plus d'une conspiration, et les deux fils grandissans de Jules-Constance devenaient à ses yeux une menace que le remords rendait encore plus effrayante. Julien avait douze ou treize ans, lorsque l'exil vint s'ajouter pour lui à la disgrâce. Eusèbe de Nicomédie était mort en 342. On ne savait que faire de son élève resté sans direction; Gallus qui étudiait alors à Éphèse, qui avait dix-huit ans et était d'une nature remuante, paraissait sans doute plus embarrassant encore. Constance régla leur sort en même

temps, et les fit interner dans le domaine impérial de Macellum, en Cappadoce. Julien garda toujours un souvenir amer des sept ou huit ans qu'il y passa. Il se représente lui et son frère « détenus dans une maison étrangère, ou plutôt gardés à vue comme dans une prison chez les Perses. » Il se plaint de l'isolement dans lequel se passait leur vie, sans aucune communication avec les gens du dehors, sans compagnon de leur âge, et n'ayant de société que celle de leurs esclaves. Il dit enfin qu'il fut pendant ce temps sevré de toute étude sérieuse. M. Allard, qui a examiné la cause de très près, croit qu'il faut en rabattre sur ces récriminations de Julien. Lorsqu'il exposait ainsi dans sa lettre au Sénat et au peuple d'Athènes les duretés de son passé, Constance venait de mourir, lui-même était empereur; il avait beau jeu d'exagérer autant qu'il lui plaisait; il est toujours extrêmement âpre lorsqu'il parle de ses malheurs d'enfant, et il se noircit toute chose à plaisir. Sans doute il était à plaindre, livré aux fantaisies d'un parent qui était un ennemi, et sans que personne prît réellement à cœur ce qui le concernait. Macellum, après une grande capitale comme Constantinople, ou après une belle ville de province comme Éphèse, devait sembler un séjour un peu sauvage à deux jeunes gens épris de liberté; on conçoit qu'ils se soient excités l'un l'autre en secret contre leur oppresseur. En réalité, ils habitaient un palais superbe, au milieu d'un site agreste et grandiose; ils y menaient un grand train de vie. Mardonius vint les y rejoindre, et Julien continua avec lui ses études, en y ajoutant cette fois la philosophie : « Après ma première éducation, dit-il dans un passage du Misopogon, je fus dirigé, jeune homme, vers l'étude de Platon et d'Aristote. » Et plus loin dans la même satire, il s'adresse ironiquement aux habitans d'Antioche : « Vous n'êtes pas sans avoir entendu, leur dit-il, certains noms dont se rit la comédie, un Platon, un Socrate, un Aristote, un Théophraste. Ce vieillard (Mardonius) s'y était laissé naïvement prendre, et me trouvant jeune, ami des lettres, me persuada qu'en me faisant sans réserve leur disciple, je deviendrais meilleur. »

Julien oublie de mentionner une autre étude qu'il fit à cette époque, soit volontairement, soit de force. Saint Grégoire de Nazianze nous dit « que lui et Gallus reçurent à Macellum les leçons de maîtres des lettres humaines et de docteurs des Écritures sacrées. » On poussa même si loin cette seconde éducation

religieuse, que tous deux furent, paraît-il, inscrits dans le clergé, et chargés de lire au peuple les livres ecclésiastiques. L'ordre des lecteurs comprenait alors de tout jeunes gens; c'était, dans la hiérarchie cléricale, un des degrés inférieurs. En y recevant Julien, conçut-on l'espoir qu'il entrerait réellement plus tard dans l'Église? Les persécutions dont il avait été l'objet depuis son enfance avaient entamé la sincérité de son caractère; il jouait la piété, faisait amitié avec des prêtres ariens nombreux en Cappadoce. Il fut avec l'un d'eux, nommé Georges, élevé plus tard au siège d'Alexandrie, en commerce de prêts de livres. L'Ancien Testament, et une partie du Nouveau, lui passèrent ainsi par les mains. Il lisait tout, et quelquefois copiait, sans qu'on puisse bien savoir quel était alors son état d'esprit. Ce serait lui faire honneur de trop de précocité et de dépravation que de penser qu'il se préparât dès ce moment à un combat de doctrines. Sans doute il *croyait* encore croire; mais suivant l'expression d'un de ses historiens, sa connaissance des livres sacrés était toute verbale, et, ajouterons-nous, il n'aimait pas ce qu'il croyait; il pliait à la nécessité présente, même intérieurement, et faible comme il était encore, ne réalisant pas la possibilité d'une réaction ou même d'une résistance, il prenait de toutes mains la pâture intellectuelle offerte à son avide curiosité. Lorsqu'il quitta Macellum, sa formation d'idées n'était pas encore complète, mais cette longue concentration, et à cet âge, l'avait à peu près fixé moralement. Certaines facultés de l'âme se sont développées, d'autres se sont atrophiées en lui; n'ayant eu presque personne à aimer, il a désappris d'aimer; Gallus, son frère, est trop grossier, trop différent de lui; il a voué à Mardonius une affection de nature tout intellectuelle, incapable de remplir son cœur, telle qu'un jeune homme de ce rang, fils d'une race plusieurs fois divinisée, pouvait la donner à un maître qu'élevait son intelligence, et que dégradait en même temps son double caractère d'eunuque et d'esclave. Il aimera à peu près de même plus tard son second éducateur, Maxime d'Éphèse, et Libanius. En réalité, dès Macellum les puissances affectives sont mortes en Julien. Toujours il brûlera par en haut comme une torche. Ce long silence, la surveillance qu'il sent sur lui, l'ont aussi un peu dévoyé et gauchi, et enfermant en lui-même des impressions confuses, mais ardentes, il sait faire les signes extérieurs qui témoignent d'impressions contraires. Très sincère dans

l'ordre de ses idées, de sa foi, de ses préférences philosophiques, il ne le sera pas toujours en face des hommes, ni dans les moyens qu'il prendra pour triompher.

Cependant Constance faisait préparer les voies à une réconciliation avec ses deux cousins. Les serviteurs qui entouraient les jeunes princes avaient pour mot d'ordre d'effacer le souvenir de la terrible catastrophe qui avait traversé leur vie d'enfans. On leur affirmait que l'Empereur avait agi par surprise, sous la pression d'une soldatesque violente et déchaînée. Il est difficile de démêler les raisons d'agir de Constance en tout ceci : par des confiscations, par l'exil, il accumule d'abord d'irrémédiables rancunes dans le cœur de Gallus et de Julien; puis il finit par les flatter, et par tâcher de les adoucir. En 347, voyageant en Asie Mineure, il vint les visiter. Quatre ans plus tard, en 351, leur captivité cessa tout à coup. Constantin et Constant étaient morts; Constance trouvait le fardeau de l'Empire trop lourd pour lui seul. Il se persuada, avec la versatilité naturelle de son caractère, que seul un prince de sa famille pouvait l'aider à en porter le poids. En 351, Gallus fut fait César, marié à une sœur de l'Empereur, et chargé du gouvernement et de la défense des provinces d'Orient. Quant à Julien, il revint à Constantinople où il continua ses études sous la surveillance de Mardonius, mais en suivant cette fois des cours publics, ceux par exemple du grammairien Nicoclès et du rhéteur Ecebole. Par le sérieux qu'il montrait dans sa tenue et dans ses occupations, par l'intelligence qu'on lui prêtait, il commençait à éveiller l'intérêt autour de lui; Constance prit peur encore une fois, et l'envoya à Nicomédie.

C'est là qu'il devait rencontrer les maîtres définitifs de sa pensée : « Deux influences païennes, dit M. Allard, s'emparèrent promptement de son esprit déjà préparé peut-être à se livrer à elles. » L'une était celle du fameux rhéteur Libanius, le représentant par excellence de l'hellénisme, l'ennemi déclaré de l'Église chrétienne à laquelle il reprochait d'avoir dérangé l'harmonie du monde grec, l'ennemi même de l'Empire romain, puissance demi-barbare à ses yeux, et qui s'était imposée par la conquête à une civilisation supérieure. Julien ne put suivre ses cours, car il en avait reçu de l'Empereur la défense formelle, mais il lut ses ouvrages, interrogea ses auditeurs, et se fit réellement son disciple par la ferveur de l'admiration et de l'imitation.

Libanius était surtout un dévot de littérature; en éloignant

Julien de la religion chrétienne, il ne lui fournissait pas l'aliment dont avaient besoin cet esprit inquiet et cette âme vide. Il y avait encore, à cette époque, chez le jeune prince un extrême éloignement pour les idoles, répugnance de délicat, sans doute, que choquaient ces dieux si matérialisés dans leur essence, si vulgaires dans leurs passions et dans leurs appétits, circonscrits et agités comme des hommes. Pour aller de la philosophie qui demeurait sa seule religion et son seul idéal au paganisme effectif, il lui fallait trouver un point de jonction, un pont pour ainsi dire. Le néo-platonisme, émigré d'Alexandrie, et qui avait alors toute sa vogue dans la région grecque de l'Asie, le lui procura; il consentit à s'incliner devant les dieux, dès qu'il put voir en eux autre chose qu'eux-mêmes, et qu'en les considérant comme les forces secrètes qui animent le monde, il les eut pour ainsi dire spiritualisés; l'évolution de Julien se fit, dit Libanius, « lorsqu'il eut rencontré des hommes imbus des doctrines de Platon, qu'il eut entendu parler des dieux et des démons, des êtres qui en réalité ont fait cet univers et qui le conservent, qu'il eut appris ce que c'est que l'âme, d'où elle vient, où elle va, par quoi elle est abaissée et déprimée, par quoi elle est élevée et exaltée, ce que c'est pour elle que la captivité et la liberté, comment elle peut éviter l'une et atteindre l'autre. »

Une telle philosophie, comprenant une théologie complète, excluait d'elle-même la foi chrétienne. Il ne peut rien y avoir de commun entre le mystère de la Trinité et les hypostases alexandrines, et le roman mystique de l'âme émanée de Dieu, descendue sur la terre, et s'élevant lentement jusqu'à s'abîmer de nouveau en lui, s'oppose formellement au dogme chrétien de la Rédemption de la chair et du salut individuel. Mais c'était justement ce vague des espérances et ce caractère purement abstrait de la doctrine qui plaisaient à l'imagination rêveuse et à la passivité naturelle de Julien. Il se mit d'abord à l'école d'Eusèbe de Myndes, disciple d'Edésius, et représentant d'un néo-platonisme modéré qui voulait n'appuyer ses conquêtes que sur la foi aidée de la raison. Mais bientôt il apprit en l'entendant combattre qu'il existait une forme plus aventureuse du néo-platonisme, celle que professait Maxime d'Éphèse ; ce n'était rien moins que la théurgie ou, comme nous disons aujourd'hui, l'occultisme, l'appel de la créature à la divinité, une dans son essence, multiple dans ses formes, et la réponse de celle-ci, la communi-

cation supra-terrestre avant l'ascension finale ; à peine Julien eut-il la révélation des prodiges accomplis par Maxime, à peine eut-il entrevu dans ses pratiques « l'étincelle cachée de l'art divinatoire, » qu'il courut lui porter son âme de plus en plus avide et troublée. Personne plus que lui n'avait besoin d'oracles, pris comme il était entre les menaces de la politique de Constance et les vastes espoirs que sa naissance autorisait. Aussi fut-il immédiatement subjugué ; guidé par Maxime, il se mit en communication avec les puissances occultes, leur offrit des sacrifices, se fit initier à leurs mystères. Le surnaturel désormais se mêle à tous ses actes, détermine toutes ses résolutions. Il ne se reprendra plus, et sa vie réelle, si active parfois, ne cessera de cacher un drame intérieur tout aussi actif. Peut-être y eut-il quelque supercherie de la part des païens. L'habile Maxime fit parler les dieux comme il fallait, et par leur voix promit l'Empire à Julien. Au milieu de la fièvre de l'imagination, le sens critique défaillait en celui-ci. Mardonius n'était plus auprès de lui pour le rappeler au goût vraiment grec de la simplicité et de la clarté, pour l'arracher aux superstitions de l'Asie. Saint Grégoire de Nazianze raconte une scène d'évocation dans une caverne, qui est sans doute surchargée, car il écrivait dix ans après les événemens, sur des rapports oraux que sa haine pour l'ennemi mort l'empêchait de contrôler, et, il faut bien l'avouer, en vrai pamphlétaire. Mais son récit, dit ingénieusement M. Allard, qui, plein de bonne foi ne peut s'y laisser prendre, et qui cependant n'y veut pas contredire, son récit témoigne au moins des bruits qui avaient couru, et des conjectures et de l'agitation que les colloques suspects de Julien et de Maxime avaient dû provoquer dans le moment même. Les traverses que le jeune prince eut bientôt à subir lui rendirent sans doute plus cher son refuge intérieur ; les oracles favorables soutinrent secrètement son courage dans un moment où il avait plus que jamais besoin de consolation. En 354, la rébellion, la disgrâce et la mort de Gallus lui enlevèrent son seul proche parent ; lui-même redevint suspect, et passa près d'une année dans la situation la plus critique et dans les anxiétés les plus vives. Il dut aller en Italie se justifier auprès de Constance qui le traîna sept mois à sa suite, sans consentir à le recevoir ; peu s'en fallut, dit Ammien Marcellin, que ses ennemis n'obtinssent alors contre lui une condamnation capitale. Enfin, grâce à l'impératrice Eusébie, il réussit à voir Constance

à se disculper, et à se faire renvoyer en Asie. A peine y était-il, qu'on lui enjoignit de se retirer à Athènes ; c'était, pour un lettré comme lui, une sorte d'exil de faveur ; néanmoins une telle suite de tribulations et d'angoisses ne laissaient pas d'agir fortement sur l'âme d'un jeune homme de vingt ans, de l'enfoncer de plus en plus dans la voie qu'il avait choisie. Saint Basile et saint Grégoire de Nazianze le virent alors dans cette Athènes où étaient réunis les étudians de toutes les nations. Le dernier nous a laissé de lui un portrait outré sans doute, mais qui ne doit pas être sans quelque ressemblance : « Je ne me pique pas, dit-il, d'être fort habile à deviner ; cependant je ne pouvais rien attendre de bon de ce jeune prince, en qui je voyais une tête toujours en mouvement, des épaules continuellement branlantes et agitées, un œil égaré, un regard fier et plein de fureur, une démarche chancelante et sans fermeté, un nez qui ne marquait que de l'insolence et du dédain pour les autres, un air de visage railleur et méprisant, un rire excessif et immodeste, des signes de tête qui accordaient et refusaient sans raison, une parole hésitante et entrecoupée, des interrogations déréglées et impertinentes et des réponses qui ne l'étaient pas moins, embarrassées les unes dans les autres sans ordre ni méthode, et ne se soutenant pas. » Tant de traits qui n'arrivent pas à faire un ensemble montrent du moins que Julien n'était pas sympathique. Il l'eût été difficilement, toujours menacé d'un retour de la colère impériale, pouvant tout craindre de tous, pratiquant une religion quand son cœur était plein d'une autre, mêlant le cynisme de l'hypocrisie au cynisme de la bravade (certains historiens prétendent qu'il se fit initier pendant son séjour à Athènes aux mystères d'Eleusis, mais M. Allard réfute cette assertion). Tel qu'il était, il n'avait rien qui pût attirer et séduire les deux heureux et purs jeunes gens élevés dans la quiétude et la santé morale, au milieu d'excellentes familles chrétiennes d'Asie, ivres d'un rêve de solitude ascétique, et impuissans à concevoir les tortures qu'avait déjà éprouvées dans son atmosphère de crimes et de délations le fils malheureux des maîtres du monde.

Cette jeunesse de Julien, que M. Allard a retracée avec tant de talent et de finesse psychologique, a été exploitée par M. de Merejkowsky dans son roman, *La Mort des dieux*, d'une manière que je ne saurais trouver ni heureuse ni louable. Quel dommage que le public ne se laisse prendre qu'à la forme roman, et, dédai-

gnant des œuvres sobres et fortes où la probité littéraire s'unit à la conscience artistique, aille à ces placages de faux pittoresque fabriqués exprès pour son goût. Comme M. Allard, M. de Merejkowsky s'est documenté et connaît toutes les sources ; mais il ne les a pas pénétrées; il n'a cherché aux événemens ni une interprétation ni une liaison ; il s'est contenté de prendre avec un sûr instinct ce qui convenait à son objet, un effet d'ensemble d'abord, le contraste banal et poétique du jeune christianisme et du paganisme agonisant. Aucun trait nouveau, rien d'original, soit dans les aperçus historiques, soit dans le développement des caractères, ne vient renouveler cette opposition : c'est toujours le même cadre, ce sont toujours les mêmes personnages convenus du roman gréco-romain, la païenne lettrée, le philosophe cynique, les dîneurs raffinés en gastronomie et en littérature, la même villa de courtisane, les mêmes catacombes, car les catacombes servent encore dans *La Mort des dieux*, les catacombes au IVe siècle, sous Constance, et même sous Julien! Cependant nous sommes à la péripétie ultime de la lutte religieuse engagée depuis trois siècles, et pour rendre un conflit d'une telle grandeur, dont la fin marque l'avènement d'un monde, l'écrivain enfle la voix, force l'expression, sans nous toucher, hélas ! car nous ne sentons dans son exécution qu'artifice et préciosité. Tout ce que nous pourrions lui reconnaître, c'est un sens assez juste du mouvement et du décor. Il met en scène agréablement les portions d'histoire qu'il a d'abord découpées pour nous les offrir; certes il ne se soucie guère que nous en découvrions les rapports de fait ni le lien psychologique. Mais cette suite de tableaux ou gracieux, ou brillans, ou tragiques, est habilement coloriée, et frappe l'œil. Indiquons en passant quelques uns des plus anodins, et surtout des plus courts de ces épisodes.

Le roman s'ouvre pendant le séjour à Macellum; Julien a dix ans; il a pour voisin un prêtre d'Aphrodite, père de deux filles charmantes, et il s'est très juvénilement épris de l'aînée d'entre elles, Amaryllis. La jeune fille fait à la déesse le sacrifice de deux colombes blanches qu'elle laisse gracieusement s'envoler de ses épaules, car elle répugne à l'effusion du sang. Survient Julien qui a fabriqué pour elle un petit bateau, une trirème, et qui vient la lui offrir le cœur battant. Amaryllis reçoit avec une désinvolture toute campagnarde l'hommage de son impérial amoureux.

« — Que tu es drôle, dit-elle, que veux-tu que je fasse de ta trirème? Elle ne me mènera pas loin. C'est un navire pour les souris et les cnips.

« Pour comble d'affront, on l'appela près de son fiancé, riche marchand de Samos, s'habillant mal, se parfumant trop et commettant de véritables crimes grammaticaux dans la conversation. Julien le détestait, et lorsqu'il apprit l'arrivée du Samiate, toute la maison perdit son charme.

« De la pièce voisine, parvenaient jusqu'à lui le bavardage éperdu d'Amaryllis et la voix de son fiancé.

« Sans prononcer une parole, avec une froide haine, Julien saisit sa chère trirème qui lui avait coûté tant de peine, et devant Psyché effrayée, en brisa le mât, arracha les voiles, emmêla les agrès, piétina le jouet de façon qu'il n'en restât rien.

« Amaryllis revint; son visage portait les traces d'un bonheur étranger, ce superflu de vie, cet excès d'amoureuse joie qui provoque chez les jeunes filles l'impérieux besoin d'embrasser, et d'étreindre ceux qui les entourent. »

« — Julien, pardonne-moi, je t'ai peiné; pardonne-moi, mon chéri; tu sais bien que je t'aime.

« Et avant qu'il ait eu le temps de se raviser, Amaryllis rejetant sa tunique emprisonna sa tête dans ses frais bras nus; une douce peur arrêta les battemens du cœur de Julien. Il voyait si près de lui deux grands yeux noirs humides, de la chair s'épandait une odeur si pénétrante, et elle le serrait si fort contre sa poitrine ferme que l'enfant eut le vertige. Il ferma les yeux, et sentit sur ses lèvres un baiser douloureusement long. »

C'est joli sans doute, et presque aussi fade et aussi banal que joli. Quelle singulière manière de comprendre et de poser son sujet! Ces scènes de vulgaire sensualité n'ont rien à voir avec l'histoire, ou même, si l'on veut, avec le roman de Julien l'Apostat. Que le petit garçon précoce qui en est le héros s'appelle Émilien, Servius ou Victor, à la bonne heure! Mais c'est commettre plus qu'une faute de goût, c'est manquer de respect à la vérité et à l'histoire que de dénaturer par ces inventions puériles une physionomie originale, que d'accrocher à un grand nom, pour forcer plus sûrement la curiosité, des tableautins de cette insignifiance.

Julien, à Athènes, fait la connaissance d'un pauvre poète nommé Publius « qui vivait en compagnie de fossoyeurs, de marchands suspects, d'organisateurs de fêtes nuptiales, et qui

passait des journées entières dans les chambres des seigneurs pour obtenir la commande d'un épithalame ou d'une épître d'amour. » Une riche fermière étant décédée, et les héritiers n'ayant pas marchandé les honoraires de l'épitaphe, il put un jour s'acheter une chlamyde neuve. Il en profita pour aller faire sa cour à une beauté à la mode nommée Arsinoé : « Il connaissait tout et tous dans Athènes, et s'était fait présenter à elle; puis il avait introduit Julien dans la maison. » C'est bien simple; quand le petit-fils de Constance Chlore, le neveu de Constantin le Grand, celui dont la mort de tous les siens avait fait l'héritier présomptif d'un empire qui s'étendait des montagnes d'Écosse aux colonnes d'Hercule et aux frontières de Perse, voulait aller dans le monde, comme il n'avait pas d'autres références, il s'y faisait présenter par un loqueteux. Ces anecdotes ne sont pas de la grande histoire; mais elles ont l'avantage de renseigner exactement sur la société et sur les mœurs; elles éclairent en même temps d'un jour très vif la psychologie d'un homme singulier. Il n'y a que ce Julien l'Apostat pour fabriquer si bien des petits bateaux, et pour s'introduire ainsi par la bonne porte chez une femme élégante. Arsinoé d'ailleurs n'est pas une personne commune d'esprit; elle et son tuteur Hortensius donnent de très beaux dîners, où l'on sert des foies de canards « sous sauce safran, » et où les convives sont des intellectuels de marque qui ne craignent pas les grands sujets, mais les traitent, comme il convient, en badinant. Arsinoé grandit ensuite jusqu'à devenir une sorte de symbole. Elle est « celle qui veut la puissance. » Elle la demande d'abord au paganisme et à Julien. Puis elle pressent *la mort des dieux* et se retire au désert où Julien, devenu empereur, la retrouve; il veut la reprendre, l'entraîner, il lui offre son amour, le partage du pouvoir. Mais cette ambitieuse à longue portée le repousse en le chargeant d'imprécations. « Pourquoi t'illusionnes-tu, n'es-tu pas indécis, périssable comme nous tous? Songe, que veulent dire ta charité, tes discours de sacrificateur. Tout cela est nouveau, inconnu aux antiques héros de la Hellade!... Julien!... Julien!... Tes dieux sont-ils les anciens olympiens lumineux et inclémens, terribles enfans de l'azur, se réjouissant du sang des victimes et des souffrances des mortels? Le sang et les souffrances des humains étaient le nectar des anciens dieux. Les tiens, séduits par la foi des pêcheurs de Capharnaüm sont faibles, humbles, malades, ils meurent de

pitié pour les hommes... Mais cette pitié est mortelle pour les dieux. Oui, continua-t-elle implacable, vous êtes malades, vous êtes trop faibles pour votre sagesse! Voilà votre châtiment, hellénistes retardataires. Vous n'avez de force ni dans le bien ni dans le mal. Vous n'êtes ni le jour ni la nuit; vous croyez; vous ne croyez pas; vous trahissez toujours, vous hésitez toujours, parce que vous ne savez pas vouloir... Vos dieux sont morts, je fuis loin de cette contamination, de cette effrayante pourriture. Laisse-moi; je ne puis t'aider en rien. Pars. »

C'est de la philosophie. C'est du symbolisme. J'ai bien peur que ce ne soit surtout du pathos. Vous trouverez encore dans *La Mort des dieux* des incantations, des évocations, des triomphes, des sacrifices à Apollon, tout ce que vous voudrez; en tout et pour tout une information superficielle, une exécution adroite, de l'histoire frelatée et du talent factice.

C'est avec un vif plaisir que nous avons suivi M. Allard dans le récit de la vie privée de Julien. Ainsi qu'il nous le dit, ce qui intéresse le plus en un tel homme, ce n'est pas ce qu'il a fait, c'est lui-même. Mais, à partir de 355, tout se complique. La grande histoire pénètre dans l'histoire individuelle, l'envahit et en déborde de toutes parts. Julien se remettait à peine de ses chaudes alarmes d'Italie au milieu de l'existence paisible et animée d'Athènes, lorsqu'un ordre impérial l'appela de nouveau à Milan. Ses craintes le ressaisirent, il se crut condamné. Plus tard, il écrivait aux Athéniens à ce propos : « Que de torrens de larmes je répandis, que de gémissemens je poussai, les mains tendues vers l'acropole de votre cité, suppliant Minerve de sauver son serviteur! Beaucoup d'entre vous l'ont vu, et peuvent en rendre témoignage. La déesse elle-même sait combien de fois je lui ai demandé de mourir avant de quitter Athènes. »

En réalité, on ne lui voulait pas de mal. Constance trahi de tous côtés, obligé de contenir seul les Barbares, trouvait encore une fois sa tâche trop lourde, et sentait le besoin de s'appuyer sur ses proches. Julien fut fait César comme Gallus autrefois, marié à une sœur de l'Empereur, et envoyé en Gaule avec mission de pacifier le pays. Il avait tellement l'habitude d'être malheureux et de prendre les choses par leur mauvais côté que son élévation le consterna d'abord. L'événement tourna pourtant à son avantage et à sa gloire, et les cinq années de son séjour en Gaule furent la partie la meilleure et la plus saine de sa vie : il

avait tout à apprendre, la politique, l'administration, la guerre. Son habitude de la vie passive, ses goûts de rêveur et de lettré, son passé d'étudiant encore si proche, le rendaient déplacé à la tête d'un État, comme quelques mois plus tôt, ses cheveux négligés, sa barbe de philosophe, l'avaient rendu presque ridicule aux yeux des courtisans de Constance. Il se plia avec une étonnante souplesse aux nécessités de sa situation nouvelle. Dès avant son départ d'Italie, la transformation physique était complète, et glabre, rasé, le bandeau au front, revêtu de la chlamyde militaire, il répondait assez bien au type classique du César. Pour ce qui est du gouvernement et de la défense du pays, son application, le grand sérieux qu'il apporta à sa tâche, suffirent à tout. Les souvenirs laissés en Gaule par Constance Chlore, Constantin et Constant l'avaient rendu populaire dès son arrivée. Mais sa bonne volonté était à la fois habile et touchante. Il voulut étudier l'un après l'autre tous les exercices militaires, même ceux qu'on faisait exécuter aux soldats romains pour les assouplir en suivant la cadence d'une flûte. « Oh ! Platon ! Platon ! » s'écriait-il alors, en souriant et en soupirant, à la fois. Mais le disciple de Platon était résolu à faire son devoir; il se proposait l'exemple de Marc-Aurèle, qui sut travailler sans relâche à son perfectionnement moral tout en gouvernant son Empire, et en guerroyant contre les Barbares. Il dut d'ailleurs sentir s'éveiller en lui l'instinct militaire que Marc-Aurèle n'eut jamais. » On vit bientôt les effets de ce don mis au service d'une telle conscience, et le résultat des efforts de Julien durant ces cinq années d'activité mêlée de méditation. Il recouvra la frontière de l'Est de la Gaule, de la Suisse à la Batavie, chassa les Francs de la Belgique, et rendit à la navigation romaine toute la partie du Rhin de Mayence à la mer, qui était tombée entre les mains des Barbares. Parlant ensuite de ses guerres dans l'épître au Sénat et au peuple d'Athènes où il s'est tant raconté lui-même, il pourra écrire fièrement : « J'ai traversé trois fois le Rhin, et j'ai ramené d'au delà de ce fleuve 20 000 prisonniers repris sur les Barbares. Deux batailles et un siège m'ont mis en possession de mille hommes capables de servir et à la fleur de l'âge. J'ai envoyé à Constance quatre cohortes d'excellens fantassins, trois autres plus ordinaires, et deux superbes escadrons de cavalerie. Je suis maître en ce moment, grâce aux dieux, de toutes les villes, et j'en pris alors plus de quarante. » Son histo-

rien, qui voit les choses de plus loin et de plus haut, ne rabat rien des éloges que Julien se donne ainsi ; il augmenterait plutôt la valeur du service. Comme premier résultat, il y eut d'abord la joie naturelle, l'expansion des forces après la victoire : « Les cités démantelées des provinces rhénanes commencèrent à se relever ; les curies diminuées par l'absence de beaucoup de notables, prisonniers des Germains, purent se reconstituer ; l'industrie retrouva les bras qui manquaient ; il y eut, grâce au retour des captifs, de nombreux mariages ; toutes les sources de la vie sociale se rouvrirent, et des régions hier encore désolées prirent un air de fête. » Mais les efforts heureux de Julien eurent des conséquences encore plus lointaines : « Non seulement il préserva pour le moment l'Ouest de l'Empire des invasions germaniques, mais encore, en arrêtant l'élan des Barbares, et en les brisant à plusieurs reprises sous ses coups, en leur imprimant de nouveau le salutaire effroi du nom romain, il a probablement facilité à ses successeurs la défense du Rhin et des Alpes, et par là contribué pour sa part à retarder l'heure du triomphe définitif de la barbarie en Occident. » Quatre années de travaux de Julien valurent donc à la Gaule plus de cent ans de civilisation ; un tel bienfait pourrait suffire à consacrer la mémoire d'un prince. Mais même dans cette partie la plus inattaquable de sa vie et de son œuvre, Julien a été la victime d'une mauvaise chance historique tout à fait particulière.

Le flot des Barbares a fini par passer ; le résultat de ses soins a été anéanti, et lorsque, de longs siècles plus tard, est survenue une civilisation nouvelle, jamais elle n'a songé à tourner les yeux vers celui à qui elle ne devait plus rien. Bien peu d'entre nous, passant sur la montagne Sainte-Geneviève, donnent un souvenir à l'homme pensif qui y avait son palais, et qui, dans l'intervalle de ses guerres venait y reprendre les travaux interrompus de l'étudiant athénien. Il aimait Paris, « sa chère Lutèce, » comme il l'appelle dans le Misopogon, son climat tempéré, ses coteaux chargés de vignes pareilles à celles qu'enfant il avait plantées et soignées en Bithynie. Mais Paris l'a oublié, et quelques bons bourgeois qui visitent le dimanche le musée de Cluny, et à qui l'on montre, cachés sous la verdure, « les Thermes de Julien, » c'est-à-dire les quelques murailles effritées, seuls débris de l'opulente demeure du César, croient voir les restes de quelque habitation des âges préhistoriques.

Cependant Julien avait grandi en Gaule; le jeune homme dépendant et soumis qu'on faisait venir d'un signe d'Antioche en Italie, et d'Athènes à Milan, s'était transformé en un lieutenant avec lequel il fallait compter. Constance avait eu plusieurs fois des réveils de soupçons et de jalousie, et l'avait irrité en rappelant des conseillers qui lui étaient chers. Attaqué en 360, par Sapor, roi de Perse, il demanda à Julien des légions; ce fut le signal d'une révolte militaire à peu près inévitable, puisque c'était désormais une habitude et comme un privilège des soldats romains, de mettre la couronne impériale sur la tête de leurs généraux victorieux. Julien, proclamé Auguste par la foule ameutée autour de son palais de Paris, se défendit quelque temps. Puis il se résigna à la fortune. Ses propres songes, les présages, les augures qu'il continuait de consulter en secret, — il avait fait venir près de lui à Paris l'hiérophante d'Éleusis, — lui étaient favorables. Quelques mois se passèrent en négociations avec Constance dont il espérait obtenir l'acceptation des faits accomplis, avec le partage du pouvoir : le dilemme fameux « être empereur, ou ne l'être pas » s'agitait pendant ce temps dans cette imagination ardente et dans ce cœur fermé : « Il tremblait, dit Ammien Marcellin, à la pensée des suites que la révolution récente pourrait avoir; il vivait dans les transes; il ne cessait de rouler dans son esprit les motifs qui lui faisaient croire que jamais Constance ne consacrerait son élévation. » Il fallait pourtant s'arrêter à un parti, et le souvenir de Gallus, qu'avait perdu l'inertie après la trahison, détermina Julien à prendre franchement et énergiquement l'initiative de l'attaque. M. Allard, lorsqu'il s'agit des choses de la guerre, décline modestement toute compétence. Mais il a sans doute en lui un peu de cet instinct militaire qu'il se plaît à reconnaître chez son héros, car il conte avec autant de clarté que de chaleur et d'imagination « l'une des expéditions les plus extraordinaires dont les annales de la guerre aient gardé le souvenir, l'aigle volant de clocher en clocher, ou du moins de ville en ville, à travers la partie centrale, la plus peuplée et la mieux fortifiée de l'empire romain, et conduisant en six mois Julien et sa petite armée des Alpes à Constantinople. »

Nous ne le suivrons pas dans le récit de cette aventureuse promenade militaire. Qui eût triomphé, de Constance, enfin délivré de Sapor, ou de Julien, qui avait fortifié ses troupes dans les

défilés des montagnes entre le Rhodope et l'Hémus, et établi ses quartiers d'hiver dans la ville de Naïsse? Le hasard se chargea de répondre à la terrible énigme qui tenait le nouvel Auguste éveillé toutes les nuits, ou lui donnait des songes coupés de cauchemars. Constance fut enlevé sur la route du retour par une fièvre subite. La fortune avait décidé, mais la gloire restait incertaine : « Servi par un concours inouï de circonstances qui le fit triompher sans combattre, Julien laissa derrière lui la trace lumineuse d'un grand général et d'un héros; vaincu, l'histoire n'eût vu en lui qu'un aventurier. »

Il entra sans difficulté en possession de l'héritage de Constance. Dans un temps où la lutte contre les Barbares était une nécessité continuelle, ses qualités d'homme de guerre faisaient de lui, en dehors du droit qu'il tenait de sa naissance, une sorte d'élu de l'opinion. L'armée d'Orient lui envoya aussitôt sa soumission, et, sortant triomphalement de l'Illyrie, il arriva en quelques jours à Constantinople par la longue voie romaine qui parcourait la Thrace en ligne droite. Il était empereur désormais : « Quelle triste place pour une pareille âme, » disait Taine en parlant de Marc-Aurèle. Quelle place dangereuse, dirons-nous ici, pour cette âme ulcérée et pour cet esprit hasardeux!

Les constans succès de Julien en Gaule avaient été dus à des causes complexes. Au milieu des nécessités de la défense patriotique, et dans ce pays à la fois romain et celtique qui lui était doublement étranger, il avait dû renfermer en lui-même, comme il avait toujours fait du reste, ses idées et ses croyances. Il était subalterne alors, et, quoique César, sentait sa situation menacée; l'orgueil, la crainte, lui servaient à la fois de stimulant et de modérateur; il avait donc fait résolument son devoir, se mettant de côté lui-même, et sacrifiant ses goûts. Mais à partir du jour où il fut Auguste, ce fut pour lui la libération complète, et, avec la possibilité de se manifester, celle de faire triompher ses préférences. Il rentrait dans son milieu, se retrouvait sur son terrain, en pleine civilisation hellénique, là seulement où la conquête morale pouvait lui sembler utile et glorieuse. Son action se précipite, il donne de tous les côtés à la fois ; le travail du jour se double pour lui de celui de la nuit; il gouverne, il légifère, il écrit surtout, comme s'il avait hâte de réaliser complètement en face de lui-même les théories politiques, philosophiques et religieuses qu'il était maintenant le

maître d'appliquer. Ces premiers mois de règne le révèlent, il faut le dire, singulièrement brouillon ; cependant je ne puis voir, comme M. Allard, dans cette activité, si pleine de confusion qu'elle ait été, le signe d'une révolution intérieure, d'un affaiblissement du sens pratique ou d'un obscurcissement de l'intelligence. Dans la neutralité forcée du César, ou dans l'ardeur passionnée de l'Auguste, Julien me paraît toujours semblable à lui-même; mais, les données de sa vie ayant changé, ce qui était latent devient actif; de l'action naîtra ensuite le conflit et le déséquilibre apparent. Nous passerons rapidement sur les représailles que, par le moyen d'un tribunal extraordinaire réuni à Chalcédoine, il exerça contre quelques-uns des conseillers trop zélés de Constance; trois ou quatre exils, deux condamnations à mort, si l'on est tenté de les reprocher à un empereur philosophe, compteraient à peine pour un prince qui n'eût pas été occupé dans le même temps à écrire le *Dialogue des Césars* et l'*Épitre à Thémistius* sur les devoirs de la royauté, à poursuivre par la plume l'idéal le plus haut de magnanimité et de justice; Alexandre et Marc-Aurèle sont les héros qu'il se propose dans ces deux traités ; l'un lui représente le type du courage, l'autre celui de la vertu parfaite; l'un et l'autre sont surtout pour lui deux formes de l'absolu, et lorsque Julien n'a à répondre de lui-même qu'à lui-même, c'est toujours à l'absolu qu'il va; la réalité vivante lui échappe, sa pensée court aux essences, et, sans souci d'améliorer le concret, il ne se préoccupe que d'une réalisation supérieure, hors du contingent, hors du possible, presque hors de la vie. Ce défaut apparaît aussi bien dans ses premiers essais de réforme, lorsqu'il s'efforce de plier à ses rêves, et de mettre d'un seul coup à leur point de perfection les différentes administrations de son empire que dans les écrits tracés au cours de ses nuits fiévreuses d'espoir et de projets : « Nous devons, lui avait dit Platon dans le *Livre des Lois*, confier à la partie immortelle de notre être le gouvernement des familles et des États, en donnant le nom de lois aux préceptes émanés de la raison. » Julien va plus loin encore; c'est à un être immuable, à l'homme en soi, qu'il veut appliquer la loi en soi, la loi immuable : « Nous ne devons gouverner et légiférer ni pour les citoyens, ni pour les contemporains, ni pour les parens et pour les voisins, c'est-à-dire pour un peuple et pour une époque, mais pour la postérité, pour des étrangers, pour des inconnus, c'est-à-dire pour l'homme abs-

trait, au nom de la raison abstraite. » Qu'un philosophe soutienne au fond du cabinet une thèse d'un platonisme si excessif, l'inconvénient n'en est pas grand, et à certaines époques de l'histoire, lorsque triomphe une politique ou trop subtile ou trop matérialiste, cet encouragement à l'essor de l'âme, ce rappel d'un idéal à la fois plus large et plus austère, peuvent avoir leur prix ; mais lorsqu'une théorie d'elle-même si vague, et qui ne prend tout son sens qu'en s'opposant à une action bornée et terre à terre, se rencontre sous la plume d'un empereur de trente ans, qui avait à se mouvoir d'une manière immédiate au milieu de la complexité religieuse et politique du monde romain, l'inefficacité et le danger en deviennent sensibles. L'établir péremptoirement, c'était s'autoriser soi-même à ne jamais tenir compte des circonstances, à manquer en toutes choses d'opportunité et de mesure ; c'était substituer aux indications des faits les décisions bien plus incertaines encore, et surtout plus arbitraires de la conscience individuelle ; c'était magnifier d'avance ses erreurs.

L'histoire de ce règne pourrait s'appeler le roman d'un idéologue, court roman dans un immense cadre. La religion de Julien, entretenue en secret depuis de longues années, était arrivée au paroxysme de l'exaltation silencieuse. A peine eut-il rompu avec Constance, qu'il jeta son masque de faux chrétien. Comme il était encore dans les provinces danubiennes, on le vit se livrer aux pratiques de l'haruspicine et de l'art augural. En Illyrie, il sacrifia devant son armée. Dès qu'il fut empereur, il supprima le labarum, et fit remplacer par des insignes païens les croix qui ornaient les étendards. Enfin, en décembre 361, l'édit de Constantinople abrogea toutes les lois rendues par Constance contre le paganisme, et commanda de rouvrir les temples dont celui-ci avait ordonné la fermeture en 346 ; en même temps, on recommença les sacrifices défendus par un édit de 341.

La joie des païens fut immense. Mais la mesure produisit surtout son effet en Orient où les chrétiens étaient plus nombreux, et où le paganisme n'avait pas, comme en Italie et en Espagne, l'appui d'une aristocratie puissante. Les lois de Constance y avaient été obéies, partiellement du moins, et le culte des dieux avait cessé depuis vingt ans dans les villes où on les avait observées. A Rome, au contraire, la vie religieuse et politique avait continué à peu près semblable à elle-même ; les lois

de Julien, restaurant le paganisme, n'y eurent pas beaucoup plus d'effet que les ordonnances qui l'avaient proscrit: un bloc si formidable et si bien scellé de croyances, de conventions et d'usages ne se désagrégeait pas, et ne se reconstituait pas non plus au gré des empereurs; il y fallait plus de temps, et surtout la force des événemens.

Les historiens, tant chrétiens que païens, nous disent la rapidité avec laquelle les temples s'ouvrirent de nouveau en Grèce et en Asie, et se remplirent de leur population sacrée : prêtres, sacrificateurs, hiérophantes, mystes, flamines, nécocores, depuis longtemps muets et oisifs. « Partout, écrit Libanius, partout des autels et du sang; partout l'odeur de la fumée et des sacrifices; sur les sommets des montagnes retentissent les trompettes sacrées, les bœufs servent à la fois au culte des dieux et à la nourriture des hommes. »

La science augurale refleurit; les devins qui venaient d'être l'objet d'une proscription terrible interprétèrent de nouveau les songes et signes de la nature. Il n'y eut que les grands oracles helléniques dont Julien eut quelque peine à réveiller la voix : « Allez dire ceci au Roi, lui répondit la Pythie de Delphes, ma maison avec ses décors est tombée par terre ; Phébus n'a plus de grotte, plus de laurier prophétique, plus de source parlante. » La grande inspiration était bien tarie; un long découragement avait fait taire les improvisations poétiques et glacé l'extase. Le personnel sacerdotal dont disposait Julien était de tout second ordre; lorsqu'il fallut le compléter, car il s'y était produit de nombreux vides depuis tant d'années, des élémens plus que douteux s'y mêlèrent. Julien comme tous les apôtres n'avait pas de scrupules excessifs, et s'illusionnait volontiers sur la valeur sociale et morale de ses adeptes. Saint Jean Chrysostome parle des mages, des faiseurs de prestiges, des devins, des haruspices, des métagyres qui étaient accourus de tous les coins du monde dans le palais de Constantinople; une cour étrange se formait de ces gens autrefois infâmes et fugitifs; saint Grégoire de Nazianze rappelle un festin rituel auquel Julien aurait pris part avec des courtisanes. Un peu plus tard, lorsqu'il aura passé en Asie, nous le verrons célébrer les cultes impurs de Cybèle et d'Attis, de la déesse syrienne, de la Bellone de Comane, de la Majuma d'Antioche, se faire suivre de leurs prêtres eunuques, de leurs hiérodules, de leurs mignons, de leurs cortèges de danseurs,

de musiciens et de musiciennes. Lui, dont la moralité personnelle était si haute, n'éprouvait aucune gêne de ces promiscuités répugnantes avec des gens sans aveu, livrés peut-être à la prostitution sacrée. Comme tous les êtres d'ardente passion, il n'avait plus de finesse et de tact que ce qu'il en fallait pour son but. A force d'imagination et de désirs, il prêtait aux êtres et aux choses ce qui leur manquait ; l'hellénisme, religion sans intensité, faite pour les yeux et pour les sens, était devenue pour lui, — mais pour lui seul, — une religion de l'intelligence et de l'âme. Il était touchant d'empressement, de sincérité, de contention pieuse, voire même un peu ridicule, tant il s'efforçait. Celui dont les libres penseurs de tous les pays ont voulu faire leur patron, que Voltaire a pris la peine de réhabiliter en deux articles de son *Dictionnaire philosophique*, qui a inspiré un panégyrique au marquis d'Argens, en qui d'autres ont voulu voir un sage uniquement inspiré par une grande pensée politique, la reconstitution du monde romain sur ses bases religieuses, n'était en réalité que le moins indépendant et le plus minutieux des dévots. Sa tentative est toute mystique, et individualiste autant qu'il se peut. Des pratiques bizarres emplissaient ses journées. Debout dès l'aurore, il adressait une prière à Mercure, « âme du monde et moteur des esprits. » Il sacrifiait le matin et le soir, saluant, dit Libanius, le lever du soleil par le sang, le reconduisant par le sang au moment de son coucher, puis sacrifiant encore aux génies de la nuit. » Cent taureaux, une quantité innombrable de brebis, de chevreaux, d'oiseaux au blanc plumage étaient parfois immolés en un seul sacrifice : Julien, la tête brûlante, les vêtemens et les pieds ensanglantés, aimait à remplir le rôle de victimaire. Telle était alors l'intensité de sa vie intérieure qu'il perdait toute sensation, ignorait le froid, le chaud, le vent, la pluie. Sans cesse on le voyait fouiller les entrailles des victimes, interroger le vol des oiseaux, interpréter les songes : « Sa vie se passait dans une épaisse atmosphère d'illusions et de prestiges ; les païens raisonnables, ceux qui avaient gardé le sens de la beauté grecque avec ses mouvemens harmonieux, ses gestes mesurés et sobres, souffraient de voir leur empereur se livrer à ces excès. »

Quel était donc son mobile d'action, quelle force intérieure le soutenait en milieu de ces manifestations immodérées? C'était, me semble-t-il, le goût violent de l'abstrait auquel se joignaient

le plaisir et l'orgueil du mystère. S'il était si inlassable dans ses sacrifices, c'est que de multiples et ondoyans symboles mêlaient leur enivrement au même acte, sans cesse renouvelé. Ses amis d'Asie, Maxime, qu'il avait fait venir près de lui, Chrysanthe, qu'il n'avait pu décider à quitter Éphèse, lui avaient donné la forme de philosophie et de religion qui convenait essentiellement à son esprit, compliqué et un peu trouble. La source en était dans le platonisme pur, de sorte que l'ancien élève de Mardonius pouvait se faire illusion et, malgré les altérations de détail, se flatter de suivre encore une doctrine grecque. De ce platonisme découlait une théologie, confuse même chez les maîtres, et qu'à force de la commenter et de la développer en face de lui-même, il avait achevé d'embrouiller. Il n'y avait de fixe que le point central, l'Unité platonicienne, l'Être en soi, le Bon, l'Absolu. Cause simple et unique dont tous les êtres ne sont que les dérivés, beauté, perfection et puissance essentielle, il produisait à son image le soleil intellectuel d'où émanaient les dieux intelligens. Cette échelle idéale avait sa représentation sensible dans le soleil visible et dans les êtres matériels. Trois mondes se superposaient donc : le monde intelligible comprenant les causes premières et les principes absolus, le monde intelligent, le monde sensible : le second, le monde des intelligences était celui où se complaisait la pensée de Julien ; c'était son soleil à la fois éblouissant et caché dont il était l'initié et le prêtre ; il l'adorait jusque sur l'autel des divinités grecques qu'il faisait émaner de lui, ou avec lesquelles il essayait de l'identifier. Les dieux anciens de l'hellénisme, les dieux d'Homère et d'Hésiode, n'étaient plus dans cette classification que des dieux secondaires, chargés de veiller sur une race et sur un pays, à moins que leur personnalité variable et fuyante ne se confondît avec le dieu Soleil. Pour grandir ce Dieu privilégié, Julien mêle un jour dans une fable compliquée Apollon et Jupiter ; ailleurs, dans son *Discours sur la mère des dieux*, il donne le nom de Minerve à Cybèle, la grande mère phrygienne ; ces dieux de sa patrie deviennent pour lui, comme les dieux des autres peuples, des reflets d'une lumière plus haute, des formes par lesquelles la divinité se prête à la vulgaire conception des hommes, et qui paraissent dès lors indifférentes au vrai penseur et à l'être profondément religieux ; il étend leurs attributions, prête à chacun d'eux la puissance créatrice, comme pour les ramener à l'Absolu et à

l'Unité par l'impossibilité de faire coexister tant d'actions diverses. Rien de plus éloigné de la netteté et de la simplicité de l'anthropomorphisme grec que ces flottantes individualités, objets d'une continuelle analyse, et qui, par les moyens les plus divers, rentrent soit dans la partie spiritualiste, soit dans la partie naturaliste d'un même système. « Entre les dieux de l'hellénisme aux contours si arrêtés et si élégans, entre ces dieux, qui semblent le type d'une humanité supérieure revêtue d'une forme parfaite, et les êtres sans limite, sans forme et sans sexe qui se meuvent comme des nébuleuses dans les trois mondes de Julien, il n'y a pas de commune mesure; ce syncrétisme fond peu à peu tous les dieux en rendant leurs formes plus effacées, plus fluides, plus aptes à rentrer les unes dans les autres, jusqu'à ce que finalement elles aillent s'absorber dans la divinité solaire. » Et par une conséquence naturelle, en même temps que s'évaporent les êtres, s'évapore l'histoire; la fable formée au cours des siècles autour des dieux personnels par l'ingénieuse imagination des poètes se fluidifie elle aussi, se décharge de ses apparences, et se résout en explications métaphysiques, parfois même en données scientifiques. Comme les dieux ne sont qu'une représentation de l'Un, de même chaque récit de la mythologie grecque est une sorte de symbole, et renferme un sens caché. Jamblique, le premier, avait essayé la conciliation de la fable traditionnelle et de la spéculation néo-platonicienne, et donné, en sollicitant et en pressant les textes des poètes, l'essor à toute une apologétique païenne. Julien se jouait avec délices dans ces interprétations, il y trouvait pour ses exercices de rhéteur des ressources infinies; son goût d'intellectualité lui faisait en même temps rechercher les interprétations les plus subtiles; rien n'égale l'intrépidité de cet homme si sérieux, qui ne riait pas, qui ne craignait pas le ridicule, et qui voyait divinisées toutes ses inventions : un jour il découvrit que la castration des prêtres d'Attis était le symbole de la limitation de l'infini. Lorsqu'il eut écrit son Discours sur le roi Soleil, il ne craignit pas de le dédier au Sénat romain. On ignore comment la lecture, faite probablement dans une grande solennité, en fut accueillie par cette assemblée encore souveraine: elle rencontra sans doute une admiration respectueuse et convenue; mais rien au fond n'était moins romain que le langage et les théories de Julien; les dieux de Rome, fils de ceux de la Grèce, s'étaient, s'il est pos-

sible, précisés et individualisés davantage dans leur nouvelle patrie; moins libres et moins fantaisistes, ils étaient devenus d'austères personnages, protecteurs de la cité et gardiens des mœurs; si l'on en excepte certaines divinités orientales adorées dans le bas peuple et dans quelques cercles corrompus de Rome, on peut dire que c'étaient des sénateurs et des matrones de l'ordre idéal. Le Dieu Soleil, les mirages qui le faisaient passer du monde spirituel au monde sensible, toute cette fantasmagorie théologique aussi brillante que confuse, ne devait rencontrer qu'indifférence dans un milieu où l'énormité des intérêts et la grandeur des événemens satisfaisaient pleinement les imaginations.

Ces païens aux vues droites et au caractère solide sentirent sans doute alors qu'il n'y avait aucune parenté entre eux et leur empereur. Malgré l'apparente communion religieuse, ils ne songèrent pas à sortir de l'action politique et administrative où, durant le règne de Constantin et de ses fils, ils s'étaient confinés, et à aider de leur prosélytisme la restauration païenne. Julien y travailla seul, l'histoire de son court règne est une histoire orientale; les espérances et les haines qu'il souleva, le commencement d'exécution qu'il donna à son œuvre, les résistances chrétiennes, tout cela fut divergences et combats de Grecs et d'Asiatiques: « Julien n'aperçut jamais le point d'appui que l'Occident, et en particulier l'aristocratie romaine, pourrait lui offrir. Lâchant la proie pour l'ombre, il se tourna vers le monde grec. Mais le monde grec, dans lequel il s'obstinait à voir une réalité, ne vivait plus que de souvenirs. Athènes, devenue une ville de professeurs et d'étudians, un centre universitaire, avait perdu toute influence politique. Corinthe montrait à peine quelques restes effacés de son ancienne splendeur. Lacédémone n'était qu'une bourgade historique... Cependant Julien, négligeant les pays dont la sympathie eût été pour lui une force, semble préoccupé avant tout de faire approuver sa conduite par des cités mortes dont ses yeux de rêveur ébloui de la glorieuse auréole du passé refusent de reconnaître le présent misérable. »

Et même nous l'avons vu, le lien qui le rattache à l'hellénisme devient de plus en plus volontaire et factice; c'est le lien qu'a créé l'éducation, et qui restera toujours apparent malgré les modifications de fond : « Tu es Grec, et tu commandes à des Grecs, » lui écrit Libanius. En réalité, il y a entre lui et le clair idéal grec

toutes les fumées de son esprit. Cet Alexandrin de la seconde période, aux théories chimériques et aux aspirations malsaines, n'a plus aucune communication sympathique avec le monde qu'il gouverne. Flatté par le parti païen dont il a rétabli les affaires, mais qu'il étonne et dont il déroute les idées, il vit dans un isolement profond, séparé de cœur et d'intérêts de ceux qui l'entourent, et n'ayant plus de maîtres et de frères que quelques mages et quelques sophistes d'Éphèse et de Pergame.

Cet isolement toutefois n'était pas encore sensible. Si rêveur qu'il fût, Julien avait l'habitude de l'action, et même jusqu'ici celle du succès dans l'action. Dès les premiers mois de son règne, il tente de reconstituer le paganisme sur de nouvelles bases, et même de fonder ce qui n'existait pas et n'avait jamais existé, une Église païenne. L'édifice, construit tout entier dans sa pensée, s'est à peine élevé au-dessus du sol; les quelques pierres qu'il a hâtivement posées ne nous montrent pour ainsi dire qu'un dessin général; tel qu'il est, nous le devinons curieux et hardi : au sommet du grand corps religieux qu'il essaie d'organiser, il met l'Empereur, le *pontifex maximus*, en étendant les attributions que ce titre donnait depuis le règne d'Auguste, jusqu'à faire du chef du gouvernement la vraie tête, la volonté directrice de l'Église païenne. Toute une hiérarchie descend de lui : d'abord le prêtre de la province, puis le prêtre de la ville. C'est à peu près, quoique plus homogène et plus serrée, l'ancienne organisation. Mais là où Julien devient original, bien qu'il copie, c'est lorsqu'il essaie d'unifier le culte païen, et d'organiser l'intérieur des temples à l'imitation des églises chrétiennes. Il invente des offices que les prêtres doivent réciter à diverses heures du jour; il leur donne des hymnes à psalmodier, il introduit dans le temple la musique sacrée.

Il va plus loin. Son imitation du christianisme n'est pas seulement formelle et rituelle, elle porte sur le fond même des choses : il essaie d'établir dans les temples l'usage des discours et des lectures consacrés à l'explication des dogmes helléniques et à des conseils de morale, par conséquent de pénétrer dans les intelligences et de séduire les cœurs. Il sent que sa réforme religieuse ne sera complète que s'il emprunte aussi au christianisme ce qui en fait l'essence et ce qui en a assuré le succès: la miséricorde, la bonté, le soin des pauvres. Saint Paul avait déjà remarqué trois siècles plus tôt que les païens pris en masse

étaient sans affection. Julien entreprend de corriger ce vice de l'hellénisme, et de faire de ses prêtres, sur le terrain de la charité, les rivaux des prêtres chrétiens. Dans une de ses lettres, il recommande au grand prêtre de Galatie d'habituer les Hellènes aux actes de bienfaisance. Il voudrait encore instituer dans l'Église païenne une sorte de discipline pénitentielle qui ressemblât à la direction et à la confession, et, en même temps que ces courans d'assistance et de sympathie s'établiraient entre les vivans, organiser le grand concert harmonieux et fraternel qui dans le christianisme unit l'Église militante à l'Église souffrante et à l'Église triomphante; inspirer enfin à l'hellénisme, religion de la beauté et apothéose de la vie, le culte de la souffrance et de la mort. C'était lui demander beaucoup plus, et surtout tout autre chose que ce qu'il pouvait donner, et, dans un effort si nouveau, on eût vite aperçu l'insuffisance des hommes et la disconvenance de la doctrine. Les explications et les conseils se seraient évaporés en théories nuageuses comme le discours sur le roi Soleil et celui sur la mère des Dieux, et les prêtres helléniques, habitués à une vie facile de fonctionnaires honorés, se seraient mal pliés à leur nouveau rôle de bienfaiteurs, de missionnaires et d'apôtres. L'Église de Julien fut un projet, presque un rêve, le lieu idéal où il logeait à la fois son système de théologie néo-platonicienne et la religion ancestrale avec laquelle il l'avait marié selon les enseignemens de Celse, de Hiéroclès, de Porphyre et de Jamblique, celui aussi peut-être où il se reposait par l'espoir d'une société meilleure de ses mauvaises fréquentations forcées : « Julien, qui avait abandonné l'église pour le temple, essayait de transporter de l'église dans le temple la chaire et le prédicateur, la doctrine et la morale. Cette tentative, qui eût été irréalisable cent ans plus tôt, lui semblait possible maintenant, puisqu'il dépendait de lui de donner les sacerdoces non comme autrefois à des nobles et à des politiques, mais à ses amis les néo-platoniciens dont le conciliant éclectisme essayait de faire de la mythologie une théologie en épurant par des commentaires allégoriques ce que la fable offrait de bas, d'absurde et de licencieux. Tirer de ce chaos un dogme, une éthique et les faire goûter au peuple, voilà ce que le novateur attendait maintenant du clergé qu'il venait d'instituer, voilà l'œuvre colossale qu'il lui demandait de faire sans délai, d'improviser pour ainsi dire sous ses yeux. »

Afin de se donner les moyens d'y travailler lui-même, tout en ne heurtant pas trop l'opinion publique dans un Empire qui comptait une bonne moitié de chrétiens, il affecta d'abord un grand libéralisme; à peine sur le trône, il avait proclamé l'entière liberté des cultes, et rappelé les évêques orthodoxes chassés par Constance: « Son but, dit Ammien Marcellin, était de consolider la restauration de l'hellénisme en la faisant accepter de l'opinion publique par l'apparence d'un traitement égal pour toutes les religions. Et ailleurs: « L'Empereur agissait de telle sorte que la liberté dégénérât en licence et accrût les divisions; ce résultat obtenu, il n'aurait plus à craindre pour ses entreprises ultérieures une résistance unanime du peuple chrétien. » « Beaucoup d'exilés rentrant dans leurs églises trouvèrent occupés par d'autres les sièges dont ils avaient été chassés; ce fut une source inépuisable de conflits; les graves émeutes d'Alexandrie, les troubles causés par le retour des évêques donatistes et par le second exil de saint Athanase ne sont que des épisodes retentissans dans l'ensemble des désordres qui se produisirent. Le sentiment général des chrétiens ne s'est d'ailleurs abusé ni à ce moment ni plus tard sur les intentions réelles de Julien, et ne lui a tenu aucun compte de sa réserve apparente; sa persécution « douce, alléchante, plutôt que contraignante, » selon l'expression de saint Jérôme, a excité dans l'Église des colères plus violentes que les persécutions sanglantes et longues des siècles précédens. C'est, d'abord, que chrétien de naissance et baptisé, il se présentait à ses anciens frères avec le double caractère du renégat et du sacrilège. A travers les siècles primitifs où tant d'intérêts pouvaient déterminer et favoriser l'apostasie, l'opinion chrétienne en avait fait le crime des crimes, et l'avait entourée d'une légende de malédiction et d'épouvante. Longtemps après la mort de Julien, le souvenir des rites diaboliques et des formules d'exécration par lesquelles il essayait, paraît-il, d'effacer le caractère indélébile de son baptême demeurait dans les traditions de l'Église d'Orient. Se soumit-il à quelque criobole ou taurobole, selon le cérémonial mystérieux de Mithra ou d'Attis? Saint Grégoire de Nazianze dit qu'il profanait surtout ses mains afin d'en effacer toute trace du sacrifice non sanglant par lequel nous communions au Christ, à ses souffrances et à sa divinité. Son *Livre contre les chrétiens*, plein de sarcasmes et de blasphèmes, si l'on en peut juger par les fragmens mutilés

qui nous sont parvenus, constitue une de ces attaques que les religions et les philosophies ne pardonnent pas. Mais, ce qui lui attira surtout la haine des chrétiens clairvoyans, c'est l'humiliation qu'il infligea à l'Église et la réalité du danger qu'il lui fit courir au moment où elle venait de triompher, et où, chacun ayant mis sa religion au grand jour, elle se glorifiait de compter des millions et des millions de fidèles. Tant que cette multitude n'avait été soumise à aucune épreuve, elle pouvait se flatter d'être la race des confesseurs et des martyrs, la récolte surabondante sortie d'une semence si généreuse. Il fallut bien se rendre compte, par la facilité avec laquelle Julien obtint, dans son entourage d'abord, et ensuite parmi les fonctionnaires de son armée et de son administration des conversions païennes, que cette foule était de moyenne qualité morale, et rentrait dans les conditions générales de l'infirmité et de la faiblesse humaines. Les temps héroïques n'étaient plus. Les miracles d'énergie qui s'étaient accomplis dans une petite secte concentrée, secrète, composée d'âmes ardentes, qui avaient choisi elles-mêmes leur foi, ne pouvaient se renouveler en masse; il y eut de nobles résistances, mais les chutes furent nombreuses. Sous Constantin et sous ses fils, les conversions au christianisme avaient été déterminées, dans l'armée surtout, par une sorte de loyalisme bien plus que par une conviction profonde.

Lorsque Julien eut mis ses officiers et ses soldats en demeure de sacrifier ou de démissionner, il ne rencontra pas moins de docilité que ses prédécesseurs chez des hommes grossiers d'intelligence et de mœurs, esclaves des circonstances et de la volonté du prince. Auprès des fonctionnaires civils, il fallut raffiner un peu; les tâtonnemens, les moyens obliques, étaient du goût de Julien et amusaient son esprit; le moment décisif était hâté d'ailleurs par des promesses, l'octroi d'une charge : « Et l'on voyait, ajoute Libanius, triomphant à ces souvenirs, ceux qui avaient d'abord opposé un refus aux avances de Julien conduire eux aussi le chœur autour de l'autel des dieux. »

De telles défections avaient plus d'éclat que de réelle valeur, et si le christianisme n'avait eu comme aux premiers siècles qu'une vie morale et religieuse, le mal de cette épuration eût été médiocre. Mais, de fait, c'était un grand corps en train de s'organiser socialement que Julien s'efforçait de disloquer; il outrageait irrémédiablement les consciences, et en même temps il

blessait une puissance à peine constituée dans ses intérêts les plus humains et les plus vivans. Le premier il fit payer à l'Église chrétienne le prix de son succès terrestre ; il réussit à obscurcir passagèrement l'image qu'elle se faisait d'elle-même, à arrêter l'essor de ses espérances. Les chrétiens avaient pardonné à Néron et à Dioclétien qui, en brisant leurs os et en brûlant leurs corps, leur donnaient la consécration du martyre, ils ne pardonnèrent pas à Julien, l'insulteur de leur foi, le provocateur de leurs défaillances, celui dont l'adresse et la séduction avaient réussi à faire de nombre d'entre eux des apostats et des profanateurs.

Une loi restrictive réglant l'enseignement public, qui dans le monde romain avait toujours été libre, vint mettre le comble à l'inquiétude et à la sourde indignation des sectes chrétiennes. L'édit que nous connaissons interdisait l'accès des chaires aux professeurs chrétiens. Y en eut-il un second interdisant aux élèves chrétiens les études supérieures? La question non résolue historiquement est de peu d'importance, puisque toutes les lois de Julien furent rapportées après sa mort, et eurent à peine un commencement d'exécution. Mais ce qui est curieux, c'est l'esprit dont lui-même était animé, ce sont les subterfuges par lesquels il se masquait et s'efforçait de masquer aux autres les atteintes qu'il portait à la plus ancienne et à la plus complète des libertés romaines.

L'édit qui nous est parvenu, et qui est de la rédaction même de Julien, renferme au milieu de beaucoup de fatras cette phrase singulièrement instructive : « Tous ceux qui font profession d'enseigner devront désormais avoir l'âme imbue des seules maximes qui sont conformes à l'esprit public. » L'esprit public, c'était bien entendu sa réforme païenne, c'était ce qu'il croyait, c'était lui-même, son gouvernement. Il voulait, comme tant d'autres, opérer à son profit l'unité morale du pays. Après cela, il se croyait libéral parce qu'il ne tuait pas : « J'en atteste les dieux, écrivait-il dans une de ses lettres, je ne veux ni maltraiter les Galiléens contrairement à la justice, ni leur faire aucun mauvais traitement. » Il les laissait se réunir et prier à leur guise, ce qu'il lui eût été du reste difficile d'empêcher, étant donné leur nombre, et parce qu'il limitait ainsi sa toute-puissance impériale, il se rassurait sur son rôle et sur ses intentions. Il croyait être juste lorsqu'il écrivait : « Je dis qu'il faut toujours préférer des hommes qui respectent les dieux, car la folie des Galiléens a

failli tout perdre, et la bienveillance des dieux nous a sauvés tous. »

Dans l'espace de quelques mois, rien qu'en proclamant cette préférence, et en manifestant la prétention de la faire triompher, il établit la terreur religieuse dans tout l'Orient : « Persécuteur des chrétiens, mais non pas jusqu'au sang, » ainsi que l'a dit l'historien Eutrope, il attentait à la dignité des âmes par des sollicitations et des marchandages, il s'efforçait de paralyser l'essor des esprits, d'imposer silence aux voix, d'abattre les ambitions, de refouler dans un néant pire que la mort une religion toute âme et tout prosélytisme. A l'énergie du cri de délivrance et de l'imprécation vengeresse après sa mort, on devine la lourdeur de l'angoisse, et les craintes qu'avaient excitées les menaçans débuts de cet empereur de trente ans destiné peut-être à un long règne.

Lorsque Julien supprimait ainsi d'un trait de plume la liberté de l'enseignement, il avait passé en Asie afin de préparer son expédition contre les Perses. Un surcroît de gloire était nécessaire à l'accomplissement de ses desseins ; avec quelle autorité il proclamerait du haut de ses triomphes guerriers, lorsqu'il serait Alexandre et Marc-Aurèle à la fois, l'excellence de la religion hellénique et de la philosophie néo-platonicienne ! Après un voyage à travers la Syrie, il arriva à Antioche, et s'y fixa quelque temps. Avec la constance et la force d'âme auxquelles il s'était habitué pendant les cinq ou six années laborieuses qui venaient de s'écouler pour lui, il s'appliqua à y cultiver la philosophie tout en équipant son armée. Il vivait au milieu de quelques amis de choix, parmi lesquels Libanius depuis si longtemps son correspondant et son maître, et qu'il lui était enfin donné de voir, Maxime d'Éphèse, le philosophe athénien Priscus, le sophiste Himère, d'autres encore. Ils étaient huit en tout, isolés au milieu de la grande ville presque exclusivement chrétienne, sans intérêt commun avec elle, méprisant sa religion et dédaignant ses plaisirs. Les habitans d'Antioche aimaient les jeux, les courses, les spectacles, la bonne chère ; la vie était pour eux une fête continuelle. L'austère compagnie de Julien ne connaissait d'autres fêtes que ce que Libanius appelle « les festins de la raison : » « Nous sommes ici sept étrangers auxquels il faut joindre un de vos compatriotes cher à Mercure et à moi-même, habile artisan de paroles, » écrit Julien dans le *Misopogon*. Cette appellation bizarre d'étranger que se donne un empereur romain, rési-

dant au milieu de ses sujets dans la capitale orientale de ses États, répond de la part de Julien à une intention ironique ; elle correspondait cependant à la réalité des choses. Ce souverain barbu comme un mage asiatique, insoucieux de sa personne, toujours plongé dans l'étude, produisait un effet déconcertant sur les habitans d'Antioche, et leur faisait regretter « le divin Constance, » qu'ils avaient vu autrefois entouré d'une cour splendide, et s'agenouillant dans la pourpre devant l'autel chrétien. Une sorte de répulsion mutuelle rendait chaque jour la séparation plus profonde. Julien en vint à subir uniquement l'influence de son milieu immédiat, ce dangereux milieu d'intimité masculine où le paradoxe de fait entraînait fatalement le paradoxe dans l'idée et dans l'action, et où les amis, s'exaltant les uns les autres aux dépens du reste de l'univers, développaient en eux, et surtout chez leur protecteur à tous, l'excès de l'orgueil et de l'aveuglement. De tous les défauts de ce genre de réunion, il semble que Julien et ses compagnons n'aient échappé qu'à un seul et au plus fréquent : le libertinage. Ils n'étaient point cyniques, ils croyaient à la vie morale et honoraient les bonnes mœurs. « Ton lit est chaste comme celui d'une vestale, » écrivait à Julien le rhéteur Mamertin, et Libanius renchérissait avec lourdeur sur le compliment de façon à faire de la vertu réelle de Julien un objet de raillerie pour la légèreté syrienne.

Des désillusions venues de toutes parts favorisaient encore ce reploiement de l'Empereur et de ses amis. Grâce à la licence donnée contre les chrétiens, des désordres avaient éclaté un peu partout, à Antioche, à Césarée, à Gaza, à Aréthuse. Mais qu'on abattît des églises pour venger l'incendie du temple d'Apollon Daphnéen ou qu'une populace déchaînée s'amusât à torturer un vieil évêque, Julien s'apercevait bien qu'il n'y avait là qu'une effervescence de la rue, une basse flatterie de la foule. Ce qu'il eût voulu, c'est une action méthodique et enthousiaste à la fois, un entraînement de tout le clergé païen, et il ne rencontrait chez les prêtres hellènes que froideur et inertie. Dans cet Orient dont il avait tant espéré, où la lumière l'avait frappé autrefois, dont il rêvait en Gaule, il n'avait trouvé que quelques âmes en correspondance avec la sienne : « Les païens d'Asie avaient applaudi avec enthousiasme à la réouverture des temples, et à la remise en vigueur des pratiques divinatoires ; mais ils n'entendaient pas secouer, comme Julien l'eût voulu, leur longue indiffé-

rence, marcher du même pas que lui dans la voie de la réforme morale... Même chez les philosophes, il ne trouvait pas toujours le point d'appui dont il avait besoin. Parmi beaucoup d'entre eux régnait à l'égard du paganisme un esprit de dénigrement et de libre pensée qui causait à Julien une réelle souffrance. »

La tentative, impolitique même au point de vue romain, de reconstitution de la nationalité juive, et l'essai de reconstruction du temple de Jérusalem, sont les derniers actes de Julien avant son départ pour la Perse. On dirait que lui-même, en défiant les prophéties par une sorte d'audace intellectuelle qui est bien d'un philosophe et d'un littérateur, ait eu à tâche de forger sa propre légende. Des globes de feu sortirent du sol et dispersèrent les travailleurs du temple, des tremblemens de terre renversèrent les murailles à peine commencées. On raconta qu'une parhélie en forme de croix lumineuse avait été aperçue dans les airs. Julien, ayant ainsi contre lui le ciel et les abîmes, prenait le caractère de fatalité et d'horreur mystérieuse avec lequel il devait traverser les siècles. La mort prompte et lointaine, qui semblait un châtiment, une réponse immédiate de la colère divine, acheva de fixer pour toujours sa physionomie curieuse d'antéchrist foudroyé.

Ce n'est pas le militaire que nous avons essayé de voir et de montrer en Julien. Le défaut d'information complète rend conjectural tout jugement sur la campagne de Perse; ce grand roman épique un peu plat et un peu vide, ce monde immense, ces capitales ignorées, cette civilisation dont nous n'avons qu'une idée sommaire, ce cadre gigantesque que notre imagination et nos données historiques ne remplissent pas, cette armée romaine s'y enfonçant à la poursuite d'une armée persane qui fuit la plupart du temps, tout cela laisse flotter la pensée et déconcerte la critique; mais le dessein de cette campagne eût-il été mal conçu et mal exécuté, Julien méritât-il la condamnation la plus sévère pour l'incendie de la flotte et l'abandon du siège de Ctésiphon, nous trouverions encore téméraires les écrivains qui, partant des erreurs du soldat, ont mis en doute la santé intellectuelle de l'homme; c'est tirer la vérité à soi, et quelque juste indignation qu'ait pu exciter la conduite du souverain sectaire, c'est l'amoindrir, mais c'est en même temps l'excuser. N'usons pas de procédés si sommaires, ne faisons pas passer arbitrai-

rement et inutilement dans l'ordre physiologique et pathologique ce qui gagne à rester dans celui de l'histoire, de la psychologie, de l'observation des caractères et des mœurs. Ni les exagérations du spiritualiste, ni les vertiges de l'ambitieux chez Julien ne nous permettent de conclure contre lui au déséquilibre. Ses actes témoignent parfois de l'exaltation de son esprit, mais aussi d'une puissance de réflexion et de coordination très supérieure à la moyenne, et qui exclut toute idée de lésion organique. César, il avait montré l'intelligence la plus ferme et la plus lucide. Ce ne sont pas les fautes et les erreurs d'un règne de dix-huit mois, suffisamment expliquées par la passion religieuse, qui permettent de lui ôter des facultés qu'il faut bien lui restituer par instans, et ensuite à son lit de mort. Il avait la plénitude de sa conscience intellectuelle et morale l'homme qui, dans une proclamation à ses troupes mutinées, écrivait les lignes suivantes dont la noblesse et la raison témoigneraient au besoin contre plus d'une bataille perdue : « Vous pourrez tout gagner en abondance si, obéissant à Dieu et à moi qui, autant que le permet l'humaine science, m'efforce de vous conduire sagement, vous rentrez dans le calme; mais si vous vous révoltez, si vous renouvelez d'anciennes et déshonorantes séditions, à votre aise ! Comme il convient à un empereur, moi, après avoir rempli tout mon devoir, je saurai mourir debout, méprisant la vie qu'aussi bien la plus petite fièvre pourrait me ravir; ou bien simplement, je m'en irai; je n'ai pas vécu de telle sorte que je ne puisse rentrer dans la condition privée. »

Il disait vrai; dans la vie privée il eût été, sans dommage pour personne et sans doute à la joie et à l'édification de quelques-uns, un païen pieux et obstiné, un néo-platonicien surabondant et abscons, un homme exceptionnellement pur. En réalité, ce qui manquait d'équilibre, ce n'était pas lui, mais le système politique dont il était le suprême représentant, et qui, sans contrepoids efficace à l'intérieur, le Sénat romain étant absorbé par son immense tâche administrative, sans critique internationale, livrait à la volonté d'un seul homme toute la civilisation, donnant le monde pour champ d'expérience à ses fantaisies intellectuelles et à ses chimères de gouvernement ! Quelle sagesse n'eût-il pas fallu à Julien, quelles grandes vues, quelles notions fines, et variées, pour démêler la complexité des intérêts et le jeu des passions dans un Empire si étendu et formé de l'agglutination

de tant de nationalités diverses; quelle conscience, quelle rigueur de volonté pour résister à son propre entraînement! Or, s'il avait été soigneusement instruit, il avait été peu et mal élevé; sa jeunesse s'était passée dans la solitude; il ignorait le monde, les affaires, la vie de cour; l'oppression d'un souvenir malheureux pesait sur lui; grâce à son développement littéraire et philosophique, il avait eu la consolation des rêves indéfinis, mais la réalité ne lui inspirait que rancune et qu'instinctive défiance; les illusions qu'il avait données en Gaule étaient venues de ce qu'il s'y trouvait dans une situation simple et en face d'une besogne bien délimitée. Ce fut dans ces conditions que le gouvernement de la république universelle lui tomba dans la main. Il n'y vit que ce qu'il y devait voir, un moyen de réalisation pour les idées qui le dominaient, et il y commit à la vérité toutes les fautes qu'il pouvait commettre.

A le considérer ainsi de près, la colère s'apaise, et aussi tombe le sentiment de romantisme exalté qu'il a inspiré quelquefois. Une sorte de pitié attendrie naît pour cet homme qui fut en grande partie un homme de bien, et qui individuellement, dans son caractère de concentration pour ainsi dire, fut presque irréprochable. Sa mort, lorsqu'il fut frappé dans un combat d'arrière-garde, est admirable; il dépouilla ses haines, il expliqua son gouvernement, il loua les dieux, il pleura la mort d'un ami; il mourut comme il discourait encore avec Maxime et Priscus sur la sublimité de l'âme. Enfin, il suivit parfaitement l'enseignement donné par Marc-Aurèle, son maître et son modèle. « Va-t'en d'une âme sereine, celui qui te congédie est serein. » En présence d'une telle foi, d'une telle sincérité dans le sacrifice, il faut bien s'incliner. Personne ne s'est trompé devant l'histoire comme ce grand faiseur de prestiges, ce chercheur d'haruspices, cet évocateur d'oracles; l'avenir lui a répondu par une dérision, quelquefois par la calomnie; la gloire qu'il aimait tant, en véritable ancien qu'il était, a failli à son souvenir; mais il eut le culte des idées, le mépris de la jouissance; et pour cela, pour ce qu'il garda de noble au milieu des erreurs de sa crédulité et de son fanatisme, pour ce qu'il y eut de rare dans sa qualité morale, il mérite au moins une part de notre respect.

LOUIS DU SOMMERARD.

L'ART FRANÇAIS

DE

LA FIN DU MOYEN AGE

L'APPARITION DU PATHÉTIQUE

I

Quand on a passé de longues années à contempler les figures vraiment saintes qui ornent nos cathédrales du XIIIe siècle, — on a une étrange surprise en entrant soudain dans l'art du XVe. On est presque tenté de se demander si c'est bien la même religion que les artistes interprètent. Au XIIIe siècle, tous les côtés lumineux du christianisme se reflètent dans l'art : la bonté, la douceur, l'amour. Tous les visages semblent éclairés par le rayonnement du Christ adossé au grand portail. Il est très rare que l'art consente à représenter la douleur et la mort ; ou, s'il les représente, c'est pour les revêtir d'une incomparable poésie. A Notre-Dame de Paris, saint Étienne, mourant sous les coups de ses bourreaux, semble une figure de l'innocence et de la charité ; couchée sur un linceul que soutiennent deux anges, la Vierge morte semble dormir du plus doux sommeil. La Passion de Jésus-Christ elle-même n'éveille aucun sentiment douloureux. Au jubé de Bourges, la croix qu'il porte sur son épaule, en montant au calvaire, est une croix triomphale ornée de pierres pré-

cieuses. Toute cette admirable *Passion* de Bourges égale la sérénité de l'art grec. On dirait les métopes mutilées d'un temple.

Jamais l'art n'a mieux exprimé qu'au XIIIe siècle l'essence du christianisme. Aucun docteur n'a dit plus clairement que les sculpteurs de Chartres, de Paris, d'Amiens, de Bourges, de Reims, que le secret de l'Évangile et son dernier mot, c'était la charité, l'amour.

Au XVe siècle, il y a longtemps que ce reflet du ciel s'est éteint. La plupart des œuvres qui nous restent de cette époque sont sombres et tragiques. L'art ne nous offre plus que l'image de la douleur et de la mort. Jésus n'enseigne plus, il souffre : ou plutôt il semble nous proposer ses plaies et son sang comme l'enseignement suprême. Ce que nous allons rencontrer désormais, c'est Jésus nu, sanglant, couronné d'épines, ce sont les instrumens de sa Passion, c'est son cadavre étendu sur les genoux de sa mère ; ou bien, dans une chapelle obscure, nous apercevrons deux hommes qui le mettent au tombeau, pendant que des femmes s'efforcent de retenir leurs larmes.

Il semble que désormais le mot mystérieux, le mot qui contient le secret du christianisme ne soit plus « aimer, » mais « souffrir. »

Le sujet favori de l'âge où nous allons entrer est donc la Passion. Le haut moyen âge n'a guère représenté que le Christ triomphant, le XIIIe siècle a trouvé dans le type du Christ enseignant son chef-d'œuvre, le XVe siècle n'a voulu voir en son Dieu que l'homme de douleur. Le christianisme se présente désormais sous son aspect pathétique. Assurément la Passion n'a jamais cessé d'en être le centre ; mais auparavant la mort de Jésus-Christ était un dogme qui s'adressait à l'intelligence : maintenant, c'est une image émouvante qui parle au cœur.

Il est certain que les Mystères, qui mettaient sans cesse sous les yeux de la foule les souffrances et la mort de Jésus-Christ, contribuèrent à familiariser les artistes avec ces images de tristesse et de deuil. Nous avons dit ailleurs tout ce que l'iconographie de la Passion doit au théâtre (1). Mais une semblable explication serait très insuffisante. Car, ce goût des Mystères, d'où vient-il lui-même ? Comment se fait-il qu'au XIVe siècle, les chré-

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, 1904.

tiens aient voulu voir souffrir et mourir leur Dieu? Pourquoi, au cours du xve siècle, le drame de la Passion s'allonge-t-il sans cesse, devient-il toujours plus terrible, toujours plus atroce? L'art et le théâtre du xve siècle ont évidemment leur origine dans le même sentiment.

Or, quand on étudie avec attention la littérature religieuse du moyen âge, on y remarque, dès la fin du xiiie siècle, d'étonnantes nouveautés. La sensibilité, jusque-là contenue, s'y exalte. La surprise est grande pour celui qui a vécu dans la familiarité des sévères docteurs du xie et du xiie siècle, qui transposent toutes les réalités en symboles, qui se meuvent dans le pur éther de la pensée. Seul, saint Bernard, dans quelques sermons, pouvait nous laisser pressentir ces élans, ces sanglots, ces cris de la sensibilité blessée. Désormais les penseurs les plus austères, un Gerson, par exemple, sortiront brusquement de l'abstraction, pour peindre Jésus souffrant, pour pleurer sur ses plaies, pour compter les gouttes de son sang. Une tendresse inconnue détend les âmes. On dirait que la chrétienté tout entière reçoit le don des larmes.

Qui a ouvert cette source vive? Qui a frappé ainsi l'Église au cœur? Ce problème, un des plus intéressans qu'offre l'histoire du christianisme, n'a jamais été résolu; disons toute la vérité, il n'a même jamais été nettement posé. Il semble que les historiens n'aient pas remarqué ce débordement de la sensibilité. C'est, assurément, faute d'avoir étudié la pensée chrétienne dans l'art chrétien qui en exprime si finement les moindres nuances.

Je crois que, si l'on veut remonter à la source d'où tant de pitié a coulé sur le monde, il faut aller tout droit à Assise. On oublie trop que saint François est comme le second fondateur du christianisme. Machiavel n'avait pas tout à fait tort d'écrire : « Le christianisme se mourait, saint François l'a ressuscité. » Saint François a l'air de découvrir le christianisme. Ce qui pour les autres est une formule morte est pour lui la vie même. En présence d'un Christ peint sur une croix, il eut la révélation de la Passion, et, dès lors, il en souffrit si profondément qu'il finit par en porter les marques. Ce miracle de l'amour étonna l'Europe, et fit naître des formes toutes nouvelles de la sensibilité. Ses moines mendians, qui bientôt couvrent toute la chrétienté, répandent son esprit. Saint François eut des imitateurs. Il y a

quelque chose de lui chez tous les grands mystiques du XIVe et du XVe siècle.

II

Mais, sans prétendre apporter en un sujet si délicat une solution définitive, laissons à d'autres la recherche des causes, et contentons-nous d'étudier l'atmosphère morale où nos œuvres d'art sont nées.

Dès le commencement du XIVe siècle, la Passion devint la grande préoccupation des âmes. Sainte Gertrude écrit qu'aucun exercice ne peut se comparer à la méditation de la Passion. C'est Jésus-Christ lui-même qui le lui a enseigné (1). Un vendredi saint qu'elle écoutait en pleurant le récit des souffrances du Sauveur, Jésus lui apparut soudain, et recueillit ses larmes dans une coupe d'or (2).

Suso ne se contentait pas de méditer la Passion : il la jouait pour lui tout seul, la nuit, dans la solitude de son couvent. Il imaginait que tel pilier du cloître était le Jardin des Oliviers, tel autre le prétoire, tel autre la maison du grand prêtre. Il allait de l'un à l'autre en portant une lourde croix, uni à Jésus-Christ et souffrant avec lui. Sa Passion se terminait devant le crucifix de la chapelle. En revenant, il croyait accompagner la Vierge, et il la voyait toute couverte du sang de son fils (3). Il est probable que Suso a eu le premier l'idée de ce qu'on a appelé longtemps après « le chemin de la croix. »

Les livres consacrés à la Passion, méditations, poèmes, dialogues, commencent à se multiplier. Au XVe siècle, leur nombre croîtra encore. Pour leur donner plus de crédit, on les attribue à saint Bernard ou à saint Anselme. Mais rien dans ces livres, qui ne parlent qu'au sang et à la chair, ne porte la marque de ces grands docteurs. La plupart de ces opuscules sont anonymes.

Il faudrait se garder de croire que cette exaltation de la sensibilité soit particulière aux mystiques. L'Église tout entière entra dans ces sentimens. Que l'on parcoure les recueils liturgiques de Daniel, de Mone, de Dreves, et qu'on y cherche les hymnes du XIVe et du XVe siècle, on sera étonné de la place qu'y

(1) *Vita*, lib. III, cap. XLII.
(2) *Ibid.*, lib. IV, cap. XXVI
(3) *Ibid.*, lib. XV.

tient la Passion. Ces recueils d'hymnes sont un fleuve de poésie. Pendant deux siècles, la pitié a débordé des âmes. En France, en Allemagne, des poètes qui ne se connaissent pas, qui ne s'imitent pas, chantent avec une égale ferveur la lance, les clous, les épines de la couronne, le bois de la croix, les plaies, le sang du Christ. Le même sujet est repris cent fois et cent fois renouvelé. Ces œuvres tendres, ingénieuses, exquises, sont fouillées avec autant d'amour qu'un beau retable de chêne ou d'ivoire. Plusieurs de ces courts chefs-d'œuvre, que la Passion a inspirés, méritent d'être comparés aux plus touchantes « *pietas*, » aux plus tragiques mises en croix, que la peinture et la sculpture aient produites. C'est de la sorte qu'on peut mesurer la force d'un sentiment.

Ceux qui vivent dans le siècle montrent la même dévotion aux souffrances de Jésus-Christ. Philippe de Maizières, le bon serviteur de Charles V, rêve, sur ses vieux jours, de fonder un nouvel ordre de chevalerie en l'honneur de la Passion. Vers le même temps, Isabeau de Bavière fait écrire pour elle des *Méditations* sur la Passion de Jésus-Christ. Le peuple se contente d'assister aux Mystères, mais, quand les imprimeurs commenceront à faire des livres à son usage, il achètera volontiers les innombrables petits *Traités*, *Miroirs*, *Orologes* de la Passion qui paraîtront dans toutes les langues de l'Europe.

Que disent tous ces livres? Si l'on veut en sentir toute la nouveauté, il faut les comparer à ceux des anciens docteurs.

Un curieux phénomène, et qui frappe d'abord, c'est le petit nombre de traités ou de sermons consacrés à la Passion, au XIe, au XIIe, au XIIIe siècle même. Les sermonnaires entretiennent plus volontiers les fidèles de la naissance et de la résurrection de Jésus-Christ que de sa mort. Ou s'ils en parlent, ce n'est pas pour les attendrir, mais pour les instruire. Le sermon d'Ives de Chartres sur la Passion est le modèle du genre; on n'y trouve pas autre chose que des symboles. Le souvenir de la Passion ne fait pas verser de larmes à saint Anselme, car, au moment où il va s'émouvoir, il songe qu'il devrait bien plutôt se réjouir, puisque la mort de son Dieu l'a sauvé. L'imagination répugne encore à se représenter le détail des souffrances de Jésus-Christ. Elle ne veut pas le voir amaigri, sanglant, livide. Voici comment, au XIIe siècle, on se figure Jésus mourant sur la croix : « Il incline la tête parce qu'il veut nous donner un baiser, il étend les bras

parce qu'il veut nous embrasser, et il semble nous dire : « O vous qui souffrez, venez à moi. » S'il a voulu qu'on lui ouvrît le cœur, c'est pour montrer combien il nous aime. » — Toute la douceur du christianisme primitif respire dans ce passage des *Méditations* de saint Anselme.

Veut-on voir maintenant ce qu'imagine le XIVe siècle. Ouvrons les *Révélations* de sainte Brigitte, un de ces livres ardens qui ont laissé une trace profonde. C'est la Vierge elle-même qui parle à la sainte, et qui lui raconte tout ce qu'elle a souffert. Elle a vu mettre son fils en croix, et elle s'est évanouie ; et voici dans quel état elle l'a revu, quand elle est revenue à elle : « Il était couronné d'épines, ses yeux, ses oreilles et sa barbe ruisselaient de sang... Ses mâchoires étaient distendues, sa bouche ouverte, sa langue sanguinolente. Le ventre, ramené en arrière, touchait le dos, comme s'il n'avait plus d'intestins. »

N'est-il pas vrai de dire que le christianisme du XIVe siècle ne ressemble pas à celui du XIIe?

Une imagination insatiable s'applique à toutes les circonstances de la Passion. Comment Jésus fut-il flagellé? Tauler y a pensé si souvent qu'il lui semble qu'il a assisté au supplice. Il sait qu'on l'attacha avec tant de force à la colonne que le sang jaillit de l'extrémité de ses ongles. On le frappa d'abord sur le dos, puis on le retourna. Il n'était plus qu'une plaie : « son sang et sa chair s'écoulaient. »

Olivier Maillart nous affirme qu'il reçut cinq mille quatre cent soixante-quinze coups de verges (1). Jean Quentin, auteur de l'*Orologe de dévotion*, ajoute que « les verges et les escourges se rompaient sur lui, et que les nœuds restaient fichés dans sa chair. » Sainte Brigitte le vit emmener après la flagellation, et elle remarqua qu'il laissait, en marchant, des traces sanglantes.

A force d'avoir été méditée, la scène du Calvaire acquit, dès le commencement du XVe siècle, une épouvantable précision. — On répétait, après saint Bonaventure, qu'avant de le crucifier, on lui arracha violemment sa robe qui s'était collée à ses plaies. D'un seul coup toutes ses blessures se rouvrirent. Alors, pour la troisième fois, suivant Gerson, on lui mit la couronne d'épines.

(1) Ce nombre était reçu : « Si l'on disait tous les jours, pendant un an, les 15 *pater* du Rosaire, on aurait le nombre des plaies de Jésus-Christ (5475). » Johannes de Langheym, *de Rosario*, Moguntiæ, 1495.

Or, d'après le *Speculum passionis*, la couronne avait soixante-dix-sept épines, et chaque épine avait trois pointes. Puis, on l'étendit sur la croix couchée à terre. Les trous étaient faits d'avance, et l'on cloua sans peine la main droite ; mais on ne pouvait amener la main gauche jusqu'à l'autre trou qui était trop éloigné : « Alors, dit l'*Orologe de dévotion*, ils vous attachèrent des cordes à l'espaule et soubs l'ayselle. Et afin qu'ils purent tyrer plus fort, ils appuyoient leurs pieds à votre croix, et puis tous ensemble tyrèrent si terriblement que toutes les veines et tous les nerfs de vos bras se rompirent. » Une fois les clous enfoncés, les bourreaux hissèrent la croix. Soulevée à force de bras et tirée par des cordes, elle tomba lourdement dans le trou profond qui avait été creusé pour la recevoir. La secousse fut terrible pour le patient. Car, dit Tauler, les clous qui avaient percé ses mains et ses pieds n'avaient pas d'abord fait couler le sang, parce que la peau était entrée dans la blessure et l'avait fermée. Mais, quand la croix s'enfonça en terre, le choc fut si rude que les plaies s'ouvrirent et que le sang jaillit.

La descente de croix offrait d'autres sujets de larmes. Tout sanglant le cadavre fut déposé sur les genoux de la mère. Elle essaya, dit sainte Brigitte, de détendre ce pauvre corps contracté, elle voulut croiser les mains sur la poitrine, leur donner l'attitude familière de la mort, mais les articulations refusèrent de fléchir. Alors elle se jeta sur la face de son fils et le couvrit de baisers. Quand elle releva la tête, son visage était plein de sang. Longtemps elle le tint embrassé sans vouloir se séparer de lui. Elle suppliait qu'on l'ensevelît avec lui. Elle versait tant de larmes que « son âme et sa chair semblaient vouloir se volatiliser en pleurs. »

Voilà quel était le sujet ordinaire des méditations du fidèle au xve siècle. S'associer à la Passion devint l'acte principal de la piété chrétienne. La messe, que l'on interprétait jadis comme un raccourci de l'histoire de l'humanité, n'est plus envisagée que comme une commémoration du drame du Calvaire. La journée elle-même, avec ses divisions, devient comme une figure mystique de la Passion du Sauveur. Chaque heure qui sonne rappelle au chrétien une souffrance de Jésus-Christ. De petits traités pieux font coïncider les épisodes de la Passion avec les heures du jour.

III

Quelle forme ces sentimens nouveaux ont-ils revêtue dans l'art ?

On est frappé d'abord, quand on passe en revue ce qui nous reste du XIVe, du XVe et du XVIe siècle, de la quantité prodigieuse d'œuvres d'art consacrées à la Passion. Les vitraux et les retables sont encore si nombreux qu'on ne peut essayer de les énumérer. Les pertes ont été pourtant incalculables.

Ces innombrables images ne suffisaient pas à rassasier la piété. On voulait avoir la Passion à son chevet. De là ces diptyques ou triptyques d'ivoire qui abondent dans toutes les collections. Ce sont de véritables retables domestiques. Des générations ont espéré et souffert devant ces fragiles bas-reliefs qui amusent aujourd'hui les curieux.

On sent partout le désir ardent de s'associer à la Passion. Dans les retables, on voit souvent des donateurs agenouillés qui semblent vouloir partager les souffrances de Jésus-Christ. On en voit dans les vitraux, on en voit dans les tableaux. Toujours ils semblent pénétrés de reconnaissance et d'amour. Leurs regards, leurs mains jointes disent clairement : « C'est pour moi qu'il a souffert, c'est pour moi qu'il est mort. » Il en est qui n'y peuvent tenir, qui se lèvent et qui vont aider Jésus à porter sa croix. D'autres fois, comme dans la fresque de Chauvigny, en Poitou, c'est l'Église entière qui vient au secours de Jésus : papes, cardinaux, prêtres, laïques, tous s'empressent, tous veulent mettre la main à la lourde croix. L'art se rencontre ici avec les mystiques, et particulièrement avec l'auteur de l'*Imitation*.

Étudions de plus près quelques-unes des scènes de la Passion, et voyons jusqu'à quel point elles expriment tout ce monde de sentimens nouveaux.

Et d'abord, la figure du Christ en croix va nous révéler quelques-unes de ces nuances nouvelles de la sensibilité chrétienne. Dès les premières années du XVe siècle, rien n'est plus émouvant que la silhouette du Crucifié. Les bras ne sont plus largement ouverts comme autrefois, et presque horizontaux, ils s'élèvent au contraire au-dessus de la tête et tendent à la verticale. La tête, qui était auparavant placée sur la traverse de la

croix, est maintenant au-dessous. On sent que tout le poids du corps porte sur les deux mains, et, avant toute réflexion, cet hiéroglyphe tragique, cette sorte d'Y, donne un choc douloureux. La croix cesse tout d'un coup d'être un symbole, et apparaît, pour la première fois, comme un gibet. L'attitude du corps renforce encore cette impression. Il est allongé, rigide, immobile. Pendant tout le XIVe siècle, les jambes étaient à moitié pliées, et le supplicié, arqué violemment, formait un S. Pourtant, cette silhouette tourmentée, convulsive, est cent fois moins émouvante que cette longue figure qui pend. Elle est si exténuée, si vidée de substance, qu'elle n'est pas plus large que la croix. Il est impossible, devant cet anéantissement physique, de ne pas songer à l'épouvantable description de sainte Brigitte.

Un détail, emprunté aux mystiques, achève la physionomie de ce Christ du XVe siècle. Il a été crucifié, non pas la tête nue, comme autrefois, mais avec la couronne d'épines : c'est pourquoi sa barbe et ses cheveux sont parfois glacés de sang.

C'est sous cet aspect que se présente le Christ en croix, durant tout le XVe siècle et une partie du XVIe. Une telle image correspondait sans doute exactement au sentiment des âmes, car nous la voyons adoptée dans la France entière. La Normandie nous la montre aux vitraux de Louviers, de Verneuil, et dans le tableau du palais de justice de Rouen, contemporain de Louis XII; la Champagne aux vitraux de Rosnay, d'Auxon, de Creney, de Longpré ; la Franche-Comté au vitrail de Saint-Julien; le Bourbonnais au vitrail de Moulins. Les exemples pourraient être multipliés à l'infini.

Ce type du Christ en croix s'est élaboré dans la dernière partie du XIVe siècle. La couronne d'épines n'existait pas au XIIIe siècle; elle apparaît dans les premières années du XIVe : elle affectait alors la forme d'une torsade légère et ressemblait à un gracieux ornement. Mais c'est dans le parement d'autel de Charles V, au Musée du Louvre, qu'elle se montre pour la première fois (vers 1370), sous son aspect véritable. A partir de ce moment, elle ne fera plus défaut.

Quant à l'attitude du Christ, avec ses bras levés au-dessus de sa tête et ses jambes rigides, elle était déjà trouvée dans les premières années du XVe siècle, comme le prouve la fresque de Saint-Bonnet-le-Château, dans la Loire.

Au XVIe siècle, cette pauvre, cette touchante figure du Cru-

cifié, la plus émouvante que l'art ait imaginée, sera remplacée, sur la croix, par une sorte de demi-dieu antique, un Prométhée aux muscles saillans, qui nous viendra, avec tant d'autres choses, de l'Italie.

Mais ce n'est pas le Christ en croix qui est l'œuvre la plus originale de nos artistes. Ils ont su créer une figure nouvelle, qui n'appartient qu'à eux, et qui est comme le résumé douloureux de toute la Passion.

Jésus, nu, épuisé, est assis sur un tertre. Ses pieds et ses mains sont liés avec des cordes. La couronne d'épines déchire son front, et ce qui lui reste de sang coule avec lenteur. Il semble attendre, et une tristesse profonde emplit ses yeux qui ont à peine la force de s'ouvrir.

Qui n'a rencontré, en parcourant la France, cette statue tragique ? Mais le sens des œuvres du passé est si complètement aboli chez nous, que je n'ai jamais vu cette figure désignée sous son véritable nom. En tout lieu, on l'appelle un *Ecce homo*, et parfois une inscription accrédite cette erreur. Car l'erreur est manifeste. Sans être très fréquente, la scène de l'*Ecce homo* se rencontre plus d'une fois dans l'art de la fin du moyen âge. Or le Christ y est conçu tout autrement : il s'offre au peuple debout, revêtu de la pourpre dérisoire, et souvent même il tient à la main le sceptre de roseau. Telle n'est pas la statue dont nous parlons. Elle représente le Christ assis, dépouillé de son manteau, les mains liées. C'est donc un autre moment de la Passion que l'artiste a choisi, mais lequel ?

Une particularité m'a averti d'abord que la scène ne saurait se passer dans le prétoire. Aux pieds du Christ assis, à Salives, dans la Côte-d'Or et à Saint-Pourcain, dans l'Allier, on remarque une tête de mort. Or, la tête de mort est, dans la langue de l'art religieux, une sorte d'hiéroglyphe qui désigne le Calvaire. Nous pressentons déjà que l'artiste n'a pas voulu nous montrer le commencement, mais la fin de la Passion. Et, en effet, un bas-relief de Guerbigny, dans la Somme, nous prouve que c'est bien sur le roc du Calvaire que Jésus est assis. Car, derrière lui se dresse la croix, et, près de lui, se voit la robe qu'on vient de lui arracher, et, sur la robe, les dés. Une fois prévenu, on trouvera facilement d'autres preuves. Un bas-relief de Saint-Urbain de Troyes représente les épisodes du Calvaire. Or, avant la crucifixion, on aperçoit Jésus, assis, les mains liées, couronné d'épines,

dépouillé de sa robe. Un vitrail de Maizières (Aube) nous montre entre le portement de croix et la crucifixion une figure semblable. Jean Bellegambe, dans son fameux triptyque de la cathédrale d'Arras, a choisi le même moment de la Passion. Jésus est assis sur un tertre, tel que nous l'avons décrit, et il attend que les bourreaux aient achevé de percer les trous de la croix.

Ainsi, aucun doute n'est possible. La statue du Christ assis, imaginée par les artistes du xve siècle, ne représente ni un *Ecce homo*, ni un Christ bafoué dans le prétoire, mais un Christ attendant la mort sur le Calvaire. Je croirais volontiers que cette image de douleur a été inspirée aux artistes par les Mystères. C'est au théâtre, en effet, qu'ils avaient pu voir pendant quelques instans le Christ dépouillé de sa robe, attendant avec résignation que les bourreaux aient préparé sa croix. La diffusion de ce motif nouveau semble concorder avec la plus grande vogue des Mystères. Presque tous les Christs assis sont de la fin du xve siècle ou du commencement du xvie siècle. Je n'en connais qu'un seul qui soit daté, c'est celui de Guerbigny. Il a été mis en place conformément aux dernières volontés d'un habitant du village, qui mourut en 1475.

Quelle que puisse être d'ailleurs l'origine de cette figure, on en comprend maintenant toute la signification. Le Christ a déjà été souffleté, couronné d'épines, couvert de crachats, flagellé. Il a porté sa croix sur le chemin du Calvaire. Les bourreaux lui ont brutalement arraché sa robe, qui était devenue comme sa propre chair, puisqu'elle collait à toutes ses plaies. Maintenant, il s'assied épuisé, et il ne lui reste plus qu'à mourir. Par une dérision suprême, et comme s'il était capable de s'enfuir, on lui a lié les pieds et les mains. La tête penchée sur l'épaule, les bras croisés sur la poitrine, il attend; ce Christ assis résume toute la Passion. Tel qu'il est là, il a épuisé la violence, l'ignominie, la bestialité de l'homme.

Je ne crois pas que l'art ait jamais conçu quelque chose de plus poignant. C'est l'abîme de la douleur, et c'est aussi l'extrême limite de l'art. Le Christ en croix, dont nous parlions tout à l'heure, ce long Christ suspendu au gibet a déjà rendu l'esprit. Ses yeux sont fermés, et le centurion vient de lui donner le coup de lance. Le Christ assis pense et souffre. Il fallait donc exprimer la plus profonde douleur morale qui puisse s'imaginer, unie

à la souffrance physique portée à son paroxysme. Problème redoutable et bien fait pour intimider les plus grands artistes. Nos vieux maîtres l'abordèrent avec leur bonne foi, leur candeur ordinaires. Ils sont aussi simples que de coutume et ne semblent pas se douter qu'ils tentent ce que personne n'avait osé avant eux.

Raconter l'agonie d'un Dieu, montrer un Dieu épuisé, meurtri, couvert d'une sueur de sang, une telle entreprise eût fait reculer les Grecs. Leur conception héroïque de la vie les rendait peu sympathiques à la douleur. Pour eux, la souffrance, qui détruit l'équilibre du corps et de l'âme, est servile. C'est un désordre que l'art ne doit pas éterniser. Seules la beauté, la force, la sérénité doivent être proposées à la contemplation des hommes. Ainsi l'œuvre d'art devient bienfaisante, ainsi elle offre à la cité le modèle de la perfection où elle doit tendre. Ce peuple de dieux et de héros de marbre dit au jeune homme : « Sois fort, et, comme nous, domine la vie. » Voilà la leçon que donne et donnera sans cesse l'antiquité. Grande leçon, assurément, et qui, depuis la Renaissance, a fait hésiter les âmes. Michel-Ange eut beau être chrétien, il fut subjugué par l'héroïsme antique. Son Christ de la Minerve, beau comme un athlète, porte la croix comme un triomphateur. Nulle trace de souffrance sur son visage impassible. Michel-Ange, comme un Grec, méprise et enseigne à mépriser la douleur. Instruits par son exemple, les Français, vers 1540, commencèrent à avoir honte d'exprimer la souffrance. Le Christ à la colonne de Saint-Nicolas de Troyes est un héros que ne sauraient atteindre les outrages des esclaves. L'artiste qui l'a sculpté n'imite pas seulement les procédés de Michel-Ange, il participe à son esprit. Car ce qui rend si dramatique l'histoire de l'art de la Renaissance, en France et dans toute l'Europe, c'est que c'est l'histoire de la lutte de deux principes, de deux conceptions de la vie.

Que voulaient donc dire nos vieux maîtres gothiques? Ils voulaient dire que la douleur existe et qu'il ne sert à rien de la nier quand on la sent mêlée à la trame des choses. Au fond, ils avaient raison. Une religion, un art, où la douleur n'a pas sa place, n'expriment pas toute la nature humaine.

Gardons-nous d'ailleurs de calomnier nos artistes. Nous semblions croire, tout à l'heure, qu'en exprimant la douleur, ils avaient voulu la glorifier, et enseigner que « souffrir » était le

dernier mot de l'Évangile. Au fond, ce qu'ils ont voulu glorifier, ce n'est pas la souffrance, mais l'amour. Car, ce qu'ils nous montrent, c'est la souffrance d'un Dieu qui meurt pour nous. La souffrance n'a donc de sens que quand elle est acceptée avec amour, quand elle se transfigure en amour : « aimer » reste au XVe comme au XIIIe siècle le suprême enseignement de l'art chrétien.

L'amour, en effet, se mêle à la souffrance dans les œuvres des plus grands. Certes tous leurs Christs assis ne sont pas des chefs-d'œuvre, mais il n'en est guère qui ne soient émouvans. Il n'y a, pour en être touché, qu'à les regarder avec sympathie. La tête de pierre peinte, acquise récemment par le Louvre, est l'unique débris d'un Christ assis. C'est une des plus belles œuvres de ce genre qu'on puisse citer. Les joues sont creuses, les yeux gonflés se cernent de meurtrissures verdâtres; le front, où s'enfoncent les épines, est rouge de sang. Ce serait la tête d'un pauvre hère, à qui on vient d'appliquer la question, et que l'on a presque tué, si le regard n'avait tant de douceur, et si la bouche entr'ouverte ne laissait s'échapper un soupir de résignation. A ces signes, le Dieu caché se révèle.

A Saint-Nizier de Troyes, un Christ assis, intact celui-là, est digne d'être cité parmi les plus pathétiques. La couronne d'épines a été si profondément enfoncée dans sa tête qu'elle ressemble à un turban. Les cheveux et la barbe forment de lourdes masses raidies par le sang coagulé. Les yeux expriment une sorte d'étonnement douloureux. Ce Dieu avait beau tout savoir et tout prévoir, il n'avait pas, semble-t-il, imaginé tant de férocité chez les fils d'Adam. Mais, en même temps, la tête, qui est restée droite, l'attitude, qui demeure ferme, disent la volonté de souffrir jusqu'au bout et d'accomplir le sacrifice. Je n'ai jamais rencontré de Christ assis qui puisse rivaliser avec celui-là ; mais la France est encore si mal connue que des œuvres de cette beauté peuvent demeurer cachées dans des églises de village.

IV

Ce n'est pas seulement la Passion de Jésus-Christ que les artistes du moyen âge représentent avec prédilection, c'est aussi la Passion de sa mère. L'idée d'une sorte de Passion de la Vierge, parallèle à celle de son fils, est une idée favorite des mystiques.

Ils ne séparent jamais dans leurs méditations la mère et le fils. Jésus et Marie, répètent-ils, sont plus qu'unis dans ce mystère, ils ne sont qu'un. Aucune créature, disent-ils encore, n'étant plus unie à Jésus-Christ que sa mère, aucune n'a pu souffrir davantage. Gerson se lamente de ne pouvoir assez pleurer : « Qui me donnera de verser autant de larmes que j'écris de lettres pour raconter les souffrances de Notre-Dame. » C'est pourquoi, de même que l'on disait *Christi Passio*, on commence à dire, dès le xve siècle, *Mariæ Compassio*. Cette *Compassion* de la Vierge, c'est l'écho de la Passion dans son cœur.

L'Église fit bon accueil à ces sentimens qui, au xve siècle, étaient devenus ceux de la chrétienté tout entière. En 1423, le synode de Cologne ajoute aux fêtes de la Vierge une fête nouvelle, celle « des angoisses et des douleurs de Notre-Dame. »

Les artistes n'avaient pas attendu aussi longtemps pour exprimer cette douleur. Dès la fin du xive siècle, ils commencèrent à représenter ce que les mystiques appelaient « les sept douleurs de Notre-Dame. » Il importe de remarquer que le xiiie siècle, toujours épris des côtés les plus tendres du christianisme, n'avait connu que les « sept joies » de la Vierge. C'est au xive siècle seulement que les écrivains religieux commencent à opposer aux « sept joies » les « sept douleurs. » Ils comparent ces douleurs à des épées, et bientôt les artistes seront amenés à représenter la Vierge percée de sept glaives.

Parmi ces douleurs de Notre-Dame, il en est une qui a attiré, entre toutes, l'attention des artistes. Dès la fin du xive siècle, on voit apparaître la Vierge de pitié, la Pietà, comme disent les Italiens, c'est-à-dire la Vierge portant son fils mort sur ses genoux. C'est là une silhouette toute nouvelle dans l'art. L'idée de ce groupe remonte aux *Méditations* de saint Bonaventure sur la vie de Jésus-Christ. Le livre date de la fin du xiiie siècle, mais il ne devint populaire que dans le courant du xive. Saint Bonaventure est le premier qui nous dise qu'après la descente de croix, la Vierge prit le cadavre de son fils sur ses genoux et le contempla longuement.

En France, j'ai rencontré pour la première fois ce sujet dans des manuscrits de la fin du xive siècle. Les *Pitiés* (c'est ainsi qu'on désignait ce groupe dans notre vieille langue) ont été peintes longtemps avant d'avoir été sculptées. Ce sont des minia-

turistes qui, les premiers, probablement, en arrêtèrent les grandes lignes.

Ces lignes n'ont guère varié. La Vierge, perdue dans un grand manteau sombre, est assise au pied de la croix. Le cadavre est posé sur ses genoux. Les jambes sont rigides, le bras droit pend inerte et vient effleurer la terre. La Vierge, d'une main, soutient la tête de son fils, et de l'autre, le serre contre sa poitrine.

Au xve siècle, les sculpteurs n'eurent qu'à copier ce modèle désormais consacré. Il est difficile de dire à quelle époque les ateliers commencèrent à sculpter le groupe de la Vierge portant son fils. Les Pitiés du xve siècle sont très nombreuses, mais je n'en connais qu'une seule qui soit datée, c'est celle de Moissac, qui est de 1476. C'est peut-être une des plus anciennes. Toutes celles que j'ai vues portent la marque de l'art du temps de Louis XII. C'est donc à la fin du xve et au commencement du xvie siècle, que les ateliers de sculpture ont produit les innombrables Pitiés qui subsistent encore aujourd'hui en France.

Que de fois ne rencontre-t-on pas, dans le demi-jour d'une église de village, ce groupe, dont la désolation est inexprimable. L'œuvre est parfois admirable, plus souvent gauche et rude; elle n'est jamais indifférente. Pareilles en apparence, elles nous révèlent, si nous les observons avec attention, plusieurs nuances très délicates de la tendresse et de la douleur. Le lecteur familier avec les mystiques du moyen âge y retrouve toutes leurs façons de sentir.

En voici un exemple. Certains manuscrits nous montrent la Vierge portant le corps de son fils sur ses genoux; mais, par une singularité qui paraît d'abord inexplicable, ce corps est à peine plus grand que celui d'un enfant : il tient tout entier dans le giron maternel. Est-ce maladresse? En aucune façon; car, un peu plus loin, l'artiste rend au cadavre de Jésus ses proportions véritables. — Qu'a-t-il donc voulu dire? Il a voulu exprimer à sa façon une pensée familière aux mystiques, c'est que la Vierge, portant son fils sur ses genoux, dut s'imaginer qu'il était redevenu enfant. « Elle croit, dit saint Bernardin de Sienne, que les jours de Bethleem sont revenus; elle se figure qu'il est endormi, elle le berce sur sa poitrine, et le suaire où elle l'enveloppe, elle s'imagine que ce sont ses langes. »

Parfois (surtout dans les Pitiés sculptées), la Vierge, la tête penchée sur le visage de son fils, le contemple avec une avidité

douloureuse. Que regarde-t-elle? Les mystiques vont nous l'apprendre. « Elle regarde, dit sainte Brigitte, ses yeux pleins de sang, sa barbe agglutinée et dure comme une corde. » « Elle regarde, dit Ludolphe des Chartreux, les épines qui sont enfoncées dans sa tête, les crachats et le sang qui déshonorent son visage, et elle ne peut se rassasier de ce spectacle. » Pourtant, elle ne pousse pas un cri, ne profère pas une parole. Telle est la Pitié de Bayel, en Champagne, véritable chef-d'œuvre d'émotion contenue.

D'autres fois la Vierge, sans regarder son fils, le serre de toute sa force contre sa poitrine. Elle met dans son étreinte tout ce qui lui reste de vie. On dirait qu'elle veut le défendre. C'est ainsi que se présente la farouche Pitié champenoise de Mussy. L'artiste a évidemment choisi le moment où Joseph d'Arimathie vient prier la Vierge de lui laisser ensevelir le cadavre. En pleurant, il lui rappelle que l'heure est venue. Déjà, il essaie de prendre le corps dans ses bras, mais, elle ne veut pas s'en séparer, ni qu'on le lui enlève. C'est là un épisode qui a été longuement développé dans toute la littérature pieuse du xve siècle.

Mais voici une Pitié d'un tout autre caractère. A Autrèche en Touraine, la Vierge, les yeux baissés, joint les mains et prie. Sa douleur est enveloppée d'une décence, d'une pudeur admirables. Ici la beauté de la pensée approche du sublime. La Vierge, conformément à la pensée de saint Bonaventure, donne au monde l'exemple du sacrifice. Les Pitiés de Bayel, de Mussy remuent la sensibilité jusque dans les profondeurs, celle-ci parle aux parties les plus hautes de l'âme. Elle enseigne, avec une douceur pénétrante, l'idée maîtresse de christianisme : l'oubli de soi-même. Je tiens cette Pitié d'Autrèche pour une des belles inspirations de l'art chrétien.

Même quand les Pitiés se ressemblent, il y a entre elles des différences légères, par où le sentiment de l'artiste s'exprime. C'est quelquefois le cadavre qu'il a étudié avec le plus de soin. Ici, il est rigide; là, il pend des deux côtés, « souple comme un ruban. » Ce n'est plus qu'une enveloppe vide d'où l'âme s'est retirée. Ailleurs, les cheveux que ne retient plus la couronne d'épines suivent le mouvement de la tête et tombent en lourdes masses. Ces trouvailles d'un artiste bien doué ont été copiées par tout un atelier. Quand on aura pris la peine d'étudier toutes nos Pitiés, ces petits détails, bien observés, permettront

de les grouper et peut-être de reconnaître leur origine. Il y a, par exemple, une catégorie de Pitiés que l'on pourrait presque qualifier de champenoises. Ce sont celles où la Vierge met la main gauche sur son cœur (comme pour indiquer l'endroit où elle souffre), tandis que de la main droite elle soutient le corps de son fils. Je ne sais si ce thème est d'origine champenoise, en tout cas, il a fait fortune en Champagne, car ce ne sont pas seulement les sculpteurs, ce sont les maîtres-verriers qui représentent sous cet aspect la Vierge de Pitié.

Quelque formule d'ailleurs qu'aient adoptée les artistes, leurs œuvres se ressemblent par un caractère commun. L'expression de la douleur y est tout intime. Jamais un geste théâtral ; rien qui fasse penser à l'artiste et à son talent. Ces vieux maîtres donnent, eux aussi, en ce grand sujet, un bel exemple d'oubli de soi-même. Aucune de ces œuvres qui ne semble née d'un mouvement désintéressé du cœur. De là leur puissance sur l'âme. Pour en sentir la vraie beauté, il faut les comparer à telle Pitié académique du XVIIe ou du XVIIIe siècle, à celle de Luc Breton, par exemple, à Saint-Pierre, de Besançon. Voilà certes un morceau qui fait honneur à l'artiste et qui dut satisfaire les connaisseurs. L'anatomie du Christ est irréprochable, et la Vierge lève les bras au ciel conformément aux meilleures traditions italiennes ; mais on est trop occupé à admirer tant d'habileté pour avoir le loisir d'être ému.

L'art a sans doute, au fond, les mêmes lois que la morale, et l'on n'arrive à la perfection qu'à la condition de s'oublier soi-même. Rien, dans nos vieilles Pitiés, ne vient nous distraire de la pensée de la douleur. Celles-là ont pu consoler. Quand on songe à toutes les tristesses qui sont venues, à travers les siècles, leur demander une leçon d'abnégation, il semble qu'elles aient, comme dit le poète, « une auréole d'âmes. »

La Vierge de Pitié est presque toujours représentée seule avec son fils. Il arrive cependant que deux personnages l'accompagnent, ceux qui, après Marie , aimèrent le plus tendrement le maître, saint Jean et Marie Madeleine. Dans ce cas, saint Jean est toujours près de la tête du Sauveur et Madeleine près de ses pieds.

Enfin, il est des cas où l'artiste a représenté tous les personnages du drame. Derrière la Vierge portant son fils sur ses genoux, on voit Nicodème, Joseph d'Arimathie, saint Jean, la

Madeleine, les saintes femmes. Telles sont les Pitiés du Tréport, de Marolles-le-Bailly en Champagne, de Sainte-Catherine de Fierbois en Touraine, d'Aigueperse en Auvergne, d'Ahun dans la Marche.

Ces Pitiés complètes sont plus pittoresques, mais moins touchantes. Elles dispersent l'attention. Combien plus poignant est le simple groupe de la mère et du fils! Ainsi ramassé, le drame atteint à sa plus haute puissance d'émotion. Les fidèles le sentaient si bien qu'ils demandaient rarement aux artistes ces Pitiés trop riches. Elles sont peu nombreuses aujourd'hui et furent toujours sans doute une exception.

V

Quand la Vierge a longuement contemplé le corps de son fils étendu sur ses genoux, elle consent enfin qu'on l'ensevelisse. Défaillante, et « pareille à la femme qui vient d'accoucher (1), » elle le regarde encore une fois avant qu'il disparaisse dans le sépulcre. C'est le dernier acte, et non le moins douloureux de la Passion de le Vierge. Il est visible que, dans la scène de la mise au tombeau, telle que les artistes du XVe siècle la conçoivent, la Vierge est le personnage principal.

La mise au tombeau a, dans l'art français, une curieuse histoire. Au XIIIe siècle, et jusqu'au milieu du XIVe, les artistes ne représentent pas l'ensevelissement du Christ, mais l'onction de son cadavre. Deux disciples tiennent les extrêmités du suaire, et un troisième verse le contenu d'une fiole sur la poitrine du mort (2). Ces trois hommes, graves et attentifs, ne donnent aucune marque d'émotion. La Vierge et les saintes femmes sont absentes. L'art du XIIIe siècle conserve ici, comme partout, sa noble sérénité.

Ce n'est qu'après le milieu du XIVe siècle que l'on rencontre, en France, une vraie Mise au tombeau. Le parement d'autel de Charles V nous en offre, vers 1370, un des plus anciens exemples. Voici, cette fois, tous les personnages du drame : Joseph d'Arimathie, Nicodème, la Vierge, saint Jean, les saintes femmes. Et, du premier coup, la scène atteint à une véhémence de

(1) Sainte Brigitte.

(2) Vitrail de la Passion à Bourges, à Tours; bas-relief du portail des Libraires, à Rouen.

pathétique qui ne pouvait être dépassée. La Vierge se jette avec emportement sur le corps de son fils. En vain saint Jean essaie de la retenir, elle s'attache de toutes ses forces au cadavre et le couvre de baisers. Il semble qu'elle veuille être enfermée avec lui dans le tombeau. Les méditations des mystiques trouvent enfin leur expression dans l'art. Les artistes, d'ailleurs, ne s'inspiraient sans doute directement ni de saint Bonaventure, ni de sainte Brigitte; ils s'inspiraient du théâtre, où les rêves des mystiques commençaient déjà à prendre corps. Il me paraît évident que c'est le théâtre qui a donné aux artistes l'idée de substituer à la scène de l'onction celle de la mise au tombeau. C'est dans les Mystères, ou dans les tableaux vivans qui précédèrent les Mystères, qu'on vit groupés, pour la première fois, autour du sarcophage ouvert, Joseph d'Arimathie, Nicodème, la Vierge, saint Jean, les saintes femmes, la Madeleine. Le Nouveau Testament est bien loin d'être aussi précis. Il n'est dit nulle part, par exemple, que saint Jean ait assisté à l'ensevelissement du Christ. Mais le théâtre devint, au xve siècle, un nouvel Évangile qui acquit, aux yeux des artistes, plus d'autorité que l'ancien. Les Saints-Sépulcres de la fin du moyen âge, que nous allons étudier, ne sont pas autre chose que des tableaux vivans traduits en pierre.

Quand vit-on apparaître pour la première fois ces grandes figures qui, dans le demi-jour d'une chapelle, donnent l'impression inquiétante de la réalité? Il est difficile de le dire avec une entière certitude. On peut cependant serrer la vérité d'assez près. Il me paraît certain que le xive siècle n'a pas connu les grandes Mises au tombeau sculptées. J'en donnerai une preuve qui me paraît convaincante.

Paris avait, au xive siècle, deux chapelles du Saint-Sépulcre. L'une, celle de la rue Saint-Martin, datait de 1326; l'autre, celle du couvent des Cordeliers, était un peu plus récente. Elles avaient été fondées par des confréries de pèlerins qui avaient fait, ou se proposaient de faire le grand voyage de Jérusalem. L'esprit des Croisades avait pris alors cette forme pacifique. On s'attend bien à trouver dans ces chapelles quelque image du saint tombeau que tous les confrères rêvaient de contempler. Et en effet, dans la petite église de la rue Saint-Martin, on voyait un édicule qu'on appelait le *Sépulcre* et qui avait été fait très certainement, comme c'était l'usage, à l'image du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Mais,

dans l'édicule, il n'y avait pas de Mise au tombeau (1). C'était bien là pourtant qu'un tel sujet eût été à sa place (2). Dans la chapelle des Cordeliers, il n'y avait pas non plus de Mise au tombeau, et la preuve, c'est que les confrères ne s'avisèrent d'en faire faire une qu'au XVIe siècle (3).

Il en faut conclure qu'au XIVe siècle, au temps de la plus grande ferveur des confréries du Saint-Sépulcre, les Mises au tombeau n'étaient pas encore à la mode.

Les Mises au tombeau remonteraient-elles au moins aux premières années du XVe siècle? On l'a soutenu récemment et on a prétendu démontrer que le plus ancien Saint-Sépulcre à personnages aurait été sculpté à Limoges, en 1421, par un Italien (4). Une veuve de Limoges, nommée Paule Audier, à son retour de Jérusalem, fit faire une Mise au tombeau par un artiste qu'elle avait ramené de Venise. L'œuvre fut mise en place en 1421, dans l'église Saint-Pierre-du-Queyroix. Depuis, elle a disparu sans laisser de trace. — Mais il y a là une erreur manifeste dans l'interprétation du document. Car, si l'on veut se reporter au texte, on reconnaîtra qu'il s'agit ici, non pas d'une Mise au tombeau, mais tout simplement d'un sépulcre fait à l'image de celui de Jérusalem (5). Cette forme de dévotion fut longtemps en honneur. Dans plusieurs églises il y avait des caveaux ou des édicules, dont les dimensions étaient exactement celles du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Ces chiffres semblaient sacrés et doués d'une vertu mystérieuse. Des pèlerins portaient une ceinture dont la longueur avait été mesurée sur celle du Saint-Sépulcre.

Le plus ancien Saint-Sépulcre à personnages qui porte une date certaine est celui de Tonnerre. Il est de 1453. Mais il est certain que cette œuvre admirable ne fut pas, en ce genre, le

(1) Millin, dans ses *Antiquités nationales*, tome III, p. 4, nous a laissé une description très précise de la chapelle de la rue Saint-Martin, qu'il avait pu voir avant sa démolition. S'il y avait eu une Mise au tombeau dans l'édicule du Sépulcre, il n'eût pas manqué de la signaler.

(2) Dans l'église du Temple de Paris, il y avait aussi un caveau qui représentait le Saint-Sépulcre. On y installa une Mise au tombeau, mais seulement à la fin du XVe siècle. Voyez De Curzon, *la Maison du Temple de Paris*, 1888, p. 90.

(3) Voir Du Breul, *Théâtre des antiquités de Paris*, édition de 1612, p. 536.

(4) Abbé Leclerc, *Étude sur les Mises au tombeau.*

(5) Voici ce texte : « L'an 1421 de N.-S., Paule Audier de Limoges revenant de son pèlerinage de Jérusalem, passant par Venise, amena avec soy un sculpteur qui tailla et apporta *le dessin du monument de Notre-Seigneur*, à la ressemblance de son sépulcre de Jérusalem, lequel il fit et posa dans l'église Saint-Pierre de Limoges. (*Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze*, t. XIV, p. 196.)

coup d'essai des sculpteurs du xve siècle. Le contrat ne présente pas cette Mise au tombeau comme un monument insolite. Certains détails semblent déjà traditionnels. Il est donc probable que c'est entre 1420 et 1450 que les sculpteurs imaginèrent ces étonnantes Mises au tombeau faites de grandes figures groupées autour d'un sarcophage. C'est précisément l'époque où les Mystères mettent sans cesse sous les yeux des artistes la scène de la mise au tombeau.

Voici sous quel aspect se présentent le plus souvent nos Saints-Sépulcres. Il y a sept personnages. Les deux vieillards, aux deux extrémités du sarcophage, soutiennent le cadavre étendu sur le linceul. Au milieu, comme il convient au personnage principal, la Vierge, prête à défaillir, est soutenue par saint Jean. A droite de la Vierge, une sainte femme est debout près de la tête du Christ, à gauche, une autre sainte femme, accompagnée de la Madeleine, se tient près des pieds. Tous les acteurs du drame, à l'exception des deux vieillards, se présentent de face et sont rangés sur une seule ligne. Il faut signaler encore la présence de deux soldats debout ou endormis près du Saint-Sépulcre, particularité qui est d'ailleurs assez rare. Ces deux soldats sont quelquefois remplacés par deux anges portant les instrumens de la Passion.

A mesure qu'on avance dans le xvie siècle, on voit ces élémens groupés avec une plus grande liberté. Mais personne n'en usa plus librement avec la tradition que Ligier Richier dans son fameux Saint-Sépulcre de Saint-Mihiel. Il n'a rien inventé, mais il a groupé ses personnages avec une audace où l'on sent un profond dédain pour les vieilleries du passé. Le Christ ne disparaît plus à demi dans le tombeau, il se présente au premier plan soutenu par les deux vieillards, pour que nous puissions admirer à loisir son anatomie. Les saintes femmes se sont arrachées à leur contemplation pour préparer le sépulcre; la Madeleine baise les pieds du mort. L'ange qui porte les instrumens de la Passion n'est plus isolé sur un piédestal, il se mêle à l'action et s'élance pour soutenir la Vierge. Quant aux soldats, ils ne montent plus la garde aux côtés du tombeau : réunis autour d'un tambour ils jouent aux dés et font un motif pittoresque. C'est là l'œuvre d'un artiste habile et vigoureux, mais qui étale vraiment trop son talent. Combien la vieille ordonnance, dans sa modestie, était plus touchante!

Rien n'est plus contraire au véritable esprit du sujet que l'agitation. Dans une pareille scène, il doit régner un profond silence. Après l'horreur de la Passion, les vociférations et les outrages de la foule, Jésus se repose enfin dans la paix et le demi-jour, entouré de ceux qui l'aiment. Nos grands artistes du xve siècle sentirent cela profondément. Ils n'ont pas conçu la scène comme un drame, mais comme un poème lyrique. Car maintenant il n'y a plus rien à faire et il n'y a plus rien à dire. Il n'y a qu'à regarder en silence ce corps qui descend lentement dans le tombeau. Les personnages, enfermés en eux-mêmes, semblent écouter leur cœur. Ils ne sont réunis que par la force d'une pensée unique. Nos poètes dramatiques eux-mêmes, en cet endroit, ont fait preuve de tact : si verbeux d'ordinaire, ils se taisent ici. Au théâtre, la mise au tombeau était une scène muette.

Plus les personnages sont immobiles et recueillis, plus l'œuvre approche de la perfection. Si les figures d'hommes valaient les figures de femmes, je mettrais au premier rang le Saint-Sépulcre de Chaource dans l'Aube (1515) (1). Pas une des femmes ne fait un geste. On ne voit pas autre chose que des visages doucement inclinés et des yeux baissés. Jamais on n'exprima plus simplement émotion plus profonde. Cette belle œuvre rend difficile et donne le dégoût de tout ce qui n'est pas simple. On se demande quelles leçons de tels hommes avaient à recevoir de l'Italie, et l'on s'avoue, une fois de plus, que le mot de Renaissance, appliqué à l'art français, n'offre aucun sens.

Presque toujours nos artistes ont voulu attirer l'attention sur la Vierge. Souvent elle s'évanouit, et tombe lourdement entre les bras d'une sainte femme ou de saint Jean (2). Cet épisode dramatique enlève à la scène cette sorte de beauté que lui donnent l'immobilité et le silence. Aussi les vrais artistes se gardent-ils bien d'arracher les personnages à leur douloureuse méditation. Ils les maintiennent tous à l'état lyrique. A Tonnerre, à Solesmes, la Vierge sans doute est prête à défaillir, mais elle

(1) Elles ne sont pas de la même main, comme l'ont bien vu MM. Kœchlin et Marquet de Vasselot (*La Sculpture dans la Champagne méridionale*, p. 104). Il est peu de Saints-Sépulcres qui ne présentent de ces inégalités. Presque toujours plusieurs artistes y travaillaient. Le Saint-Sépulcre de Tonnerre est l'œuvre de deux sculpteurs.

(2) Par exemple à Eu.

a encore la force de rester debout. A Souvigny, saint Jean et une sainte femme ont pris chacun une des mains de la Vierge, mais leurs regards sont tournés vers Jésus, et rien ne les distrait de la pensée commune.

C'est évidemment la figure de la Vierge qui offrait aux artistes le plus de difficultés. Après avoir exprimé sur le visage des vieillards, de saint Jean, des saintes femmes, toutes les nuances de la douleur, ils devaient encore faire lire, sur le visage de la mère, la douleur suprême. On dirait qu'ils sont tentés quelquefois de cacher sa figure sous un voile. Peu s'en faut qu'ils n'avouent, comme Timanthe, l'impuissance de leur art. Ce fut une tradition, dans l'école bourguignonne, de dissimuler le visage de la Vierge dans l'ombre du manteau relevé sur la tête. Cela est très sensible à Souvigny, à Tonnerre, à Avignon. On retrouve cette pratique, moins franchement avouée, dans d'autres écoles. Cette cagoule de pleureuse, ce visage qui s'enfonce dans la nuit, donnent à la Vierge un aspect tragique. La grande Vierge sombre d'Avignon a une sorte de poésie funèbre. Pourtant il faut admirer davantage la loyauté du maître de Solesmes qui ne dissimule rien du visage de la Vierge, et sait faire lire sur ses traits douloureux qu'elle est la mère.

Les Saints-Sépulcres sont le sujet favori d'un âge voué à la méditation de la Passion du Christ et de la Passion de la Vierge. C'est dans les dernières années du xve siècle, et dans les premières du xvie, qu'on les voit se multiplier. Malgré les destructions des guerres et des révolutions, il en reste encore un grand nombre. Mais une statistique complète, où figureraient les œuvres qui ont disparu, donnerait des résultats surprenans.

C'est l'époque où l'on rencontre dans les livres d'Heures une « Oraison au Saint-Sépulcre. » Il est évident que la foule aimait ces grandes figures touchantes et un peu effrayantes. On les mettait toujours dans une chapelle sombre ou dans une crypte. Dans ce demi-jour, elles semblaient vivre et respirer. Agenouillé dans l'ombre, le fidèle perdait la notion de l'espace et du temps, il était à Jérusalem, dans le jardin de Joseph d'Arimathie, et il voyait de ses yeux les disciples ensevelir le maître à l'heure du crépuscule. Quelques-uns de ces saints sépulcres attiraient particulièrement la foule : ce n'étaient pas toujours les plus beaux, mais ceux qu'enveloppait le plus d'ombre.

Les Saints-Sépulcres étaient donnés par de riches bourgeois,

des chevaliers, des chanoines, dans une pensée d'édification. Mais il est une clause curieuse que l'on rencontre plus d'une fois et qui mérite d'être relevée. Souvent le donateur demande à être enseveli dans la chapelle même du Saint-Sépulcre. Les Mises au tombeau prirent donc un caractère funéraire. Rien de plus naturel. Il semblait rassurant de reposer auprès du tombeau de Jésus. On se couchait à ses pieds, confiant en sa parole et sûr de ressusciter avec lui.

VI

Ce n'était pas assez d'avoir représenté la Passion du Fils et la Passion de la Mère, le XIVe siècle finissant a imaginé une sorte de Passion du Père.

Le XIIIe siècle avait déjà, il est vrai, associé le Père à la Passion du Fils. On sait comment on représente alors la Trinité. Le Père, assis sur son trône, soutient des deux mains la croix sur laquelle son fils est cloué; de l'un à l'autre vole le Saint-Esprit sous l'aspect d'une colombe. Mais l'artiste, en traçant cette étrange figure, n'a pas eu la prétention d'émouvoir. Il a seulement voulu exprimer cette idée théologique que le Fils est mort sur la croix avec le consentement du Père et de l'Esprit. Ce sont, nous dit-il, les trois personnes de la Trinité qui ont donné à l'homme l'exemple du sacrifice, et la figure de la croix était inscrite de toute éternité au sein de Dieu.

Tout autre est le sentiment qu'essaient d'exprimer les artistes dès la fin du XIVe siècle. Ils ont voulu associer Dieu le Père, non pas à l'idée abstraite du sacrifice, mais aux douleurs de la Passion. Ils ont pensé que si Dieu est amour, comme dit saint Jean, il a pu sentir la pitié.

Il y a, à la Bibliothèque nationale, un livre d'Heures enluminé de la fin du XIVe siècle qui est un des plus surprenans chefs-d'œuvre de l'art français. A chaque instant, le génie de ce maître inconnu éclate. Entre tant de belles pages, il en est une qui est vraiment admirable.

Le cadavre de Jésus sanglant et livide est étendu sur la terre. La Vierge veut se jeter sur lui, mais saint Jean l'en empêche, et, pendant que de toutes ses forces il la retient, il tourne la tête vers le ciel, comme pour accuser Dieu. Et alors la face du Père apparaît. Son regard est grave et triste et il semble dire :

Ne me fais pas de reproche, car, moi aussi, je souffre. » Et dans le ciel bleu on entrevoit d'innombrables anges « semblables à des atomes de soleil (1), » qui passent en faisant des gestes de désolation (2).

Ce grand dialogue entre la terre et le ciel a été repris plusieurs fois, au XVe et au XVIe siècle, quoique avec moins de sublimité. Un petit tableau rond du Louvre, qui est des dernières années du XIVe siècle, et qu'on peut attribuer à Jean Mallouel, représente Jésus mort entre les bras de son père. Les anges s'empressent en pleurant, et la Vierge, serrée contre son fils, le regarde avec une sorte d'avidité douloureuse. L'idée audacieuse de rapprocher du Christ mort Dieu le Père et la Vierge vient d'une page des mystiques qu'on trouve à la fois dans l'*Arbor vitae* de saint Bonaventure, et dans le *Stimulus amoris* du pseudo Anselme. Ici et là, le corps de Jésus-Christ est comparé à la robe sanglante de Joseph. Ses frères la rapportèrent à leur père en lui disant : « Une bête féroce l'a dévoré. » En présence de ce corps ensanglanté comme la robe de Joseph, saint Bonaventure place Dieu le Père et la Vierge. Il les interpelle tour à tour : « O Père tout-puissant, c'est ici le vêtement que ton doux fils Jésus laissa entre les mains des Juifs. Et toi aussi, glorieuse Dame de miséricorde, regarde cette robe qui fut faite et tissue très subtilement de ta précieuse et chaste chair. »

Si l'on pouvait douter que le passage de saint Bonaventure ait donné aux artistes l'idée de réunir Dieu le Père et la Vierge auprès du cadavre de Jésus-Christ, on en aurait la preuve en étudiant un tableau sur bois du XVIe siècle qui se trouve à la Chapelle Saint-Luc, près de Troyes. Des inscriptions ne laissent aucun doute sur la pensée du peintre. Le dialogue s'engage entre Dieu et la Vierge. La Vierge montre au Père le corps sanglant de Jésus : « Regarde, dit-elle, n'est-ce pas là la tunique de ton fils (3). » Et Dieu, douloureusement, répond par le mot des fils de Jacob : « Une bête féroce l'a dévoré (4). »

Toutefois, il est assez rare de rencontrer Dieu et la Vierge se lamentant ensemble sur le corps de Jésus. D'ordinaire les artistes se contentent de représenter le Père portant son fils mort sur

(1) Sainte Brigitte
(2) Bibl. Nat. latin 9471.
(3) *Vide an sit tunica filii tui annon.*
(4) *Bestia pessima devoravit filium.*

ses genoux. Il est évident que ce groupe a été conçu à l'imitation des Vierges de Pitié. La ressemblance est quelquefois frappante, comme dans l'ex-voto des La Tremoille, qui a figuré à l'Exposition des primitifs français.

Peintres, verriers, sculpteurs, graveurs reproduiront ce motif à l'envi jusqu'à une date avancée du XVIe siècle.

C'est ainsi que, dans l'art de la fin du moyen âge, la terre et le ciel s'unissent pour pleurer Jésus-Christ.

On voit avec quelle puissance incomparable l'art du moyen âge a su rendre la douleur. Car la douleur que cet art exprime, c'est la douleur élevée à l'absolu, portée jusqu'à l'infini, puisque c'est la Passion et la mort d'un Dieu. Que sont les autres deuils auprès de celui-là? Certes, ce serait déjà une chose profondément touchante de voir une mère tenant sur ses genoux le cadavre de son fils, un jeune homme de trente-trois ans. Mais quand l'artiste du moyen âge songe que ce jeune homme, que les puissans de ce monde ont tué, fut le Juste par excellence et n'a pas commis d'autre crime que de dire: « Aimez-vous les uns les autres, » alors le cœur lui échappe. « Les hommes ont donc pu faire cela! » — tel est le cri que semblent pousser tous nos vieux maîtres. Cet étonnement douloureux se renouvelant de génération en génération, voilà le principe de cet art admirable. C'est à cette profonde sincérité qu'il doit d'avoir conservé, après tant de siècles, toute sa puissance sur l'âme.

ÉMILE MALE.

UNE
GRANDE COLONIE ANGLAISE

ORGANISATION DE L'EMPIRE HINDOU

On nous a souvent reproché de réserver en quelque sorte le monopole de notre attention aux choses de la politique intérieure et de n'accorder qu'une oreille distraite, qu'un regard indifférent à ce qui se passe de l'autre côté de nos frontières. Le grief n'est pas sans une apparence de vérité, et nous sommes obligés de convenir que les questions étrangères n'éveillent point d'ordinaire dans l'esprit de nos concitoyens toute la curiosité qu'il faudrait. Sur la foi d'une documentation insuffisante, ceux-ci acceptent trop volontiers des jugemens hâtifs et les résument en formules. De là, une tendance regrettable soit aux dédains irréfléchis, soit aux admirations conventionnelles qu'inspirent parfois uniquement la mode et le snobisme. Cette légèreté, dont nous avons déjà pâti gravement en maintes occasions, devient un vrai péril depuis que nous nous sommes si fort engoués d'expansion coloniale et que nos hommes politiques se sont mis en tête de nous grever d'un immense empire exotique. La plus élémentaire prudence nous commande de savoir ce qui se passe sur les terres lointaines où se donnent carrière en ce moment les ambitions du monde entier. Or, de tous les peuples qui sont nos rivaux et nos concurrens, celui qu'il nous importe le plus de bien connaître, celui dont nous

avons le plus grand intérêt à bien analyser au point de vue de la colonisation la puissance et la faiblesse, les qualités et les défauts, c'est incontestablement le peuple anglais qui, perpétuellement, et dans les diverses régions du globe, se trouve en contact avec nous.

Exposer, fût-ce d'une façon très sommaire, l'ensemble du système colonisateur anglais, ne m'est pas possible ici. Mais, à défaut d'une vue d'ensemble de cette énorme machine administrative, je voudrais essayer d'en donner une idée. Cette étude restreinte ne me paraît pas dénuée d'intérêt, parce que, si la machine possède des rouages infiniment variés, chacun d'eux forme un tout complet, original, autonome dans son fonctionnement.

Et voilà déjà un premier fait où apparaît la différence entre la méthode suivie par nos voisins et celle que nous employons. Eux et nous, nous ne sommes pas partis du même pied, nous ne marchons point à la même allure et nous n'envisageons point le même but.

Notre idéal est l'*assimilation*, le leur est l'*adaptation*.

Je m'explique.

Amoureux de la symétrie, nous imposons à nos colonies des règlemens conçus d'après un type uniforme ; nous voulons faire de nos possessions d'outre-mer des Frances prolongées et de pseudo-départemens. C'est l'assimilation.

Les Anglais ne sont pas hantés de semblables préoccupations et ne cherchent nullement à reproduire par delà les océans des comtés agrandis ou réduits. Loin de travailler à créer d'après le modèle métropolitain leurs législations exotiques, ils les confectionnent, — si j'ose m'exprimer ainsi, — sur place et sur mesure, en se servant des élémens locaux et en tenant compte de la mentalité, du génie national, des ancestrales traditions des peuples auxquels elles sont destinées. C'est l'adaptation.

Mais, tandis qu'avec bonhomie, le colon français installe à son foyer les mœurs et les coutumes des peuples conquis, devenus des frères, les Anglais se cantonnent orgueilleusement dans la supériorité de leur civilisation occidentale et ne changent, sous aucun prétexte, quoi que ce soit à leur genre de vie ordinaire.

Les deux systèmes aboutissent donc à ceci :

Du côté français, rigidité dans les procédés administratifs et abdication presque complète de la prédominance métropolitaine ;

du côté anglais, souplesse extrême du joug officiel et maintien implacable de la suprématie européenne.

D'où une illusion d'optique. Rien, en apparence, ne ressemble davantage à une colonie anglaise entrevue qu'une autre colonie anglaise, — partout la même architecture, le même stand, le même club ; tandis que rien, extérieurement, ne diffère davantage que deux colonies françaises, avec leurs changemens d'aspect, d'usages, d'existence. L'observateur superficiel et mal averti risque donc d'être victime d'un mirage, de voir l'opposé du réel et de se former une opinion contraire à la vérité.

Aussi, quand on veut comparer nos œuvres colonisatrices avec celles de nos émules et, de cette comparaison, essayer de tirer des enseignemens tant soit peu fructueux, il importe de se défendre contre un semblable danger d'erreur. C'est ce que je vais m'efforcer de faire, en demandant au lecteur de visiter avec moi l'un des champs d'expérimentation où l'ingénieuse et pratique activité des Anglo-Saxons a pu, mieux que partout ailleurs, se donner libre carrière : je veux parler de l'Inde, joyau du globe, immense et magnifique région dont le développement économique influence, par l'effet d'un choc en retour, la richesse et la prospérité britanniques.

I

L'Inde, abstraction faite de la Birmanie (1), est plus grande que l'Europe entière et beaucoup plus peuplée, puisque sa superficie est de 4 144 000 kilomètres carrés et le nombre de ses habitans d'à peu près 258 millions. Sir Alfred Lyall, dans ses *Asiatics studies*, me semble avoir très bien défini le point de vue auquel il convient de se placer pour en entreprendre l'étude : « Quand on saura, dit-il, sous quelle domination vit un individu, en quel pays il respire, on sera médiocrement éclairé à son égard; on ignorera tout de sa nature physique et morale, de sa race, de son état social, de ses mœurs, de ses coutumes; et parce qu'on connaîtra le gouvernement auquel il appartient en qualité de sujet, on ne sera pas mieux renseigné, car le gouvernement, résultat d'un concours de circonstances, *n'est qu'un* arrangement accidentel... »

(1) La Birmanie (haute et basse) a 750 000 kilomètres carrés de superficie et compte environ 8 millions d'habitans. (Voyez l'ouvrage de M. J. Strachey.)

En effet, il n'y a pas, il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de « people of India. » Cette expression, quoiqu'on s'en serve couramment, est un simple non-sens; elle exprime une pure et simple fiction.

Au moment où les Anglais devinrent maîtres de l'immense continent, ils se trouvèrent en présence d'agglomérats humains nés du hasard des conquêtes et demeurés, par la seule force de l'habitude, en état de fragile cohésion, mais d'ailleurs absolument artificiels et ne répondant pas plus à un besoin national quelconque qu'à de logiques groupemens d'intérêts. Ici et là, comme des troupeaux parqués en des lots différens, des millions d'hommes étaient réunis sous l'autorité de chefs dont l'absolutisme se parait, suivant leur degré d'importance, de titres plus ou moins fastueux : princes, rajahs, nababs, sultans, empereurs; et, depuis les temps historiques, les choses n'avaient cessé d'être ainsi, soit que les dominateurs fussent désignés sous le nom de Perses, Macédoniens ou Parthes, ou qu'ils se nommassent Tartares ou Mogols.

Néanmoins, — phénomène curieux, — cette énorme masse d'hommes, hétéroclite quant à la race et divisée par le jeu capricieux des événemens en de multiples tribus éparses, constamment prêtes à se disperser, créa une civilisation admirablement homogène, extraordinairement harmonieuse, qui, après avoir éclairé le monde pendant des siècles, est encore intacte et paraît inébranlable. D'un bout à l'autre de leur immense pays, des cimes éternellement glacées de l'Himalaya aux rives brûlantes du cap Comorin, les Hindous n'ont cessé de tourner les yeux vers le même idéal et de travailler, avec une persévérance inouïe, à construire, à fortifier un monument social qui leur fût commun.

De quelle manière expliquer ce mélange de docilité vis-à-vis de l'étranger conquérant et d'opiniâtreté énergique dans la défense de la personnalité?

Par ce fait que le royaume auquel les Hindous font, dans leur cœur, le serment d'allégeance « n'est point de ce monde » et que le mobile, inspirateur de leurs pensées et de leurs actes, n'est pas d'essence politique; c'est sur le seul fondement de la foi religieuse que la féodalité purement sociale fondée par eux a entassé les échelons innombrables de la hiérarchie millénaire.

Aussi, le gouvernement anglais n'eut-il pas à redouter de se

heurter à l'orgueil national, puisque, là-bas, il ne rencontrait ni nationalités, ni patriotisme. En revanche, il avait besoin d'avoir la main extrêmement légère pour éviter de blesser les susceptibilités d'une dévotion très profonde, très ombrageuse, et de s'aliéner les castes privilégiées, — surtout la caste sacerdotale des Brahmes, toute-puissante sur les esprits et sur les âmes.

La situation était donc celle-ci : liberté d'action presque absolue à l'égard des pouvoirs politiques établis ; obligation stricte de respecter, voire même de soutenir les pouvoirs spirituels.

Le bon sens britannique comprit cela très nettement et jugea qu'il pouvait imposer, sans hésitation, à sa nouvelle colonie telle organisation politique, administrative, judiciaire qu'il voudrait, à la condition expresse de ne pas toucher à la constitution de sa société théocratique. De là naquit un « home government, » à la fois novateur et traditionnel, c'est-à-dire dont la principale qualité est de refléter les idées ambiantes. Ce gouvernement devait savoir tenir compte, non seulement de la grande diversité ethnique, mais encore de la grande diversité climatologique d'un pays qui, suivant l'expression de M. Blaford, « présente, à la même date et sous la même latitude, des contrastes aussi violens que ceux dont la surface entière de notre planète offre le témoignage. »

Le meilleur moyen d'éviter ces deux écueils parut être d'entrer dans la voie d'une très large décentralisation et, dès qu'on eut adopté ce parti, on en fit la base essentielle du système. Grâce à lui, nous avons le spectacle d'une région plus vaste que la superficie de nombreux royaumes administrée sagement, et sans qu'aucune velléité de résistance se manifeste, par quelques fonctionnaires européens.

D'ailleurs, ce ne fut qu'en 1861, et après des tâtonnemens inévitables et beaucoup de tergiversations, que la méthode actuellement appliquée reçut sa forme précise et définitive. On s'inspira, pour en tracer les grandes lignes, de l'organisation de l'*East Indian Company*, consacrée par l'*act* de 1773.

Le territoire était alors réparti en trois grandes circonscriptions, les *Présidences* du Bengale, de Bombay, de Madras, qui devaient ce titre à ce qu'elles étaient gouvernées par des conseils, dont les présidens personnifiaient les pouvoirs et promulguaient

les décisions. Mais la situation étant devenue menaçante et la nécessité s'étant imposée d'unifier la direction politique et militaire, l'*Act* de 1773 investit le président du Comptoir du Bengale (1) d'une certaine autorité sur ses collègues de Bombay et de Madras et lui conféra le titre de *Governor-General in Council of Bengal*, titre changé, par le bill de 1833 qui renouvela les privilèges de la Compagnie, en celui de *Governor General of India in Council.* Mais, pas plus que Warren Hastings, le gouverneur général de 1833 ne possédait de réelle initiative ; il ne pouvait rien faire sans son conseil, sans le *Board of control*, sans l'assentiment des directeurs londoniens. C'était un souverain ultra-constitutionnel, un chef nominal, un personnage plus décoratif qu'agissant, dont la volonté était souvent paralysée. Les responsabilités s'éparpillaient, on bavardait beaucoup, on ne s'entendait guère. A cet organisme trop compliqué manquait une âme. Ce défaut se manifesta d'une façon tragique lors de la célèbre insurrection des Cipayes (1857), qui donna aux Anglais les plus grandes inquiétudes et faillit causer le plus irrémédiable désastre.

La leçon était rude : elle ne fut pas perdue. Dès l'année qui suivit, un projet de bill *for the better government of India* fut soumis au parlement et celui-ci s'empressa de le voter. Le bill opérait une coupe sombre dans les *Offices* de l'administration indienne, déblayait largement le terrain autour de l'exécutif, coupait ses plus gênantes entraves, — comme le *Board of control*, — et chargeait, dans des conditions que j'indiquerai tout à l'heure, un secrétaire d'État de servir d'intermédiaire entre la métropole et sa colonie. Ces mesures, toutefois, ne constituaient qu'une amélioration provisoire et le bill de 1858 ne fut qu'un précurseur. La charte administrative de l'Inde, la vrai base et l'armature du système actuel, c'est l'*Indian council act* de 1861, qui mérite l'épithète d'admirable.

L'*Indian Council Act* maintint aux présidences de Bombay et de Madras leur dénomination et leurs limites. Quant à celle du Bengale, il la divisa en huit provinces, mais fit de son chef-lieu, Calcutta, la capitale de l'Inde entière. Les nouvelles circonscriptions comprenant uniquement et exclusivement les territoires d'administrations directes, c'est-à-dire ceux qui appar-

(1) C'était Warren Hastings.

tiennent en propre à la Couronne, le reste du continent demeura, de façon plus ou moins nominale, comme nous l'allons voir, sous l'autorité des princes indigènes.

II

Le gouvernement général et les deux présidences sont réservés à des personnages marquans de l'aristocratie et de la politique, presque toujours très riches, habitués au grand luxe et qui forment une sorte de triumvirat administratif supérieur en lequel les Hindous voient une incarnation politique analogue à leur « Trimourti » sacrée : Brahma, Vichnou, Siva.

Le gouverneur général, qu'un usage ayant force de loi désigne plus ordinairement sous le titre de vice-roi, représente une sorte de Brahma, le dieu un peu impersonnel et théorique, le Tout, le Père des êtres. Il plane dans les nuées et « l'immense majorité des populations se doute à peine de son existence ; de temps en temps seulement elle aperçoit un rayon de la majesté du grand lord Sahib (1)... » Jamais il ne se montre qu'entouré d'un appareil fastueux, impressionnant, et lorsqu'on voit passer à l'horizon, traversant en foudre les vastes plaines, son train spécial que précède un autre train chargé d'arroser la voie et de parfumer l'atmosphère, on chuchote en écarquillant les yeux: Voilà le maître mystérieux des hommes et des choses.

Les deux autres gouverneurs qui rappellent Vichnou, Siva, sont des divinités plus concrètes qui, tout en étant fort réservées dans leurs manifestations et ne se mêlant pas au populaire, regardent la foule de moins haut. Mais n'allez pas croire que le *Government House* de Bombay et celui de Madras soient des maisons où l'on pénètre facilement et où, suivant la conception que nous nous faisons des demeures appartenant à l'État, chaque citoyen qui y est admis ait le droit de se croire chez lui. Il règne, au contraire, en ces palais une étiquette sévère, et pour parvenir jusqu'au cabinet de travail où *His Excellency the Governor* accueille très courtoisement les visiteurs munis d'une lettre d'audience, on est obligé de passer des attachés aux secrétaires, des officiers d'ordonnance aux aides de camp, tous fort corrects, mais aussi nombreux que chez un souverain. Nous sommes loin de la simplicité ultra-démocratique de nos délégués.

(1) Sir John Strachey.

Les Anglais, — et il faut les en louer, — sont très fiers, très jaloux, du prestige de leur représentant, et chacun des loyaux gentlemen qui met un patriotique amour-propre à en rehausser l'éclat, pense, avec infiniment de raison, que le moyen le plus efficace d'apprendre à l'indigène le respect de la race dominatrice est d'honorer publiquement, de placer au-dessus de toute discussion de coterie la personne de celui que le gouvernement a délégué pour représenter le pouvoir métropolitain. C'est le vice-roi, dont on peut résumer les droits et les devoirs en disant qu'ils lui donnent sur l'administration de l'Empire des Indes une part d'action à la fois très restreinte et cependant de première importance. Quelques détails techniques vont montrer qu'il n'y a là qu'une apparente contradiction.

Le vice-roi est assisté d'un Conseil privé, sorte de Cabinet ministériel, composé de six membres, qui se partagent les diverses catégories d'offices, et dont chacun a sous ses ordres un secrétaire faisant fonction de sous-secrétaire d'État. Toutefois, il ne faudrait pas prendre au pied de la lettre la définition que je viens de donner de ces attributions, car si les membres du Conseil privé ont la même responsabilité, la même autorité sur le personnel que des ministres, ils ne possèdent pas tous les mêmes privilèges. La différence capitale de leurs situations respectives consiste en ce que, si le vice-roi en de certaines circonstances, — telles la promulgation des lois, — a besoin du concours de son Conseil privé et si, en d'autres cas, il est obligé de prendre son avis, sa liberté de décision reste entière et peut s'exercer, quand cela lui convient, dans n'importe quelle branche de l'administration intérieure. Les conseillers privés sont donc des ministres à la façon de ceux de l'ancienne monarchie, beaucoup plus qu'à la manière actuelle. Le vice-roi règne et gouverne.

Parmi les six conseillers privés dits « ordinaires, » trois appartiennent au *Civil Service*, le quatrième est un officier général auquel est départi le *War Office;* ces quatre conseillers doivent compter au moins dix années de séjour effectif dans l'Inde. Le cinquième, chargé du département législatif, est un *Barrister* et doit en posséder le brevet depuis cinq ans au moins. Le sixième est un ingénieur qui, naturellement, dirige les travaux publics.

Les gouverneurs des présidences, ainsi que le généralissime des troupes de l'Inde, sont membres « extraordinaires » du Con-

seil et, lorsqu'ils y siègent, ils ont voix consultative et délibérative.

Ce Conseil privé n'a pas de lieu fixe de réunion; il s'assemble légalement partout où le vice-roi juge à propos de l'emmener, grâce à la fiction qui transforme en capitale momentanée l'endroit, ville, bourg ou village, qui sert de résidence à S. E. le vice-roi. Néanmoins il peut, même en l'absence du gouverneur général, siéger à Calcutta; il est alors présidé par un de ses membres, délégué spécialement. Mais en ce cas, — et il y a là une règle très originale, — le vice-roi conserve l'intégralité de ses pouvoirs; le délégué occupe le fauteuil, dirige les débats; à cela seulement se bornent ses fonctions intérimaires.

L'adjonction d'un certain nombre de membres « additionnels » métamorphose le Conseil privé en Conseil législatif et le Cabinet exécutif en Parlement.

Les membres « additionnels, » qui sont nommés par le vice-roi, doivent être choisis, pour la moitié au moins, parmi les notables non fonctionnaires, tant Européens qu'indigènes. Comme ils ne dépassent pas une douzaine en tout, l'élément officiel est en majorité, ce qui n'empêche pas l'élément civil et natif de faire bonne figure et d'être à même d'apporter le contingent d'une utile collaboration.

L'Assemblée législative est munie de pouvoirs très étendus et qui, dans toute question touchant aux intérêts généraux de l'Inde, ne sont limités que par les prérogatives constitutionnelles du Parlement et de la Couronne. On ne lui oppose de veto que si elle essaie de franchir ces frontières. Ai-je besoin d'ajouter qu'étant donnée la composition de l'Assemblée délibérative vice-royale, on n'a jamais l'occasion d'employer l'arme du veto?

Les décisions du Conseil législatif sont exécutoires dès qu'elles ont été revêtues de la sanction du gouverneur général.

Ainsi se trouve ingénieusement simplifié le fonctionnement qui, ailleurs, paraît si difficile à organiser, du principe de la séparation des pouvoirs. On a trouvé, dans l'Inde, une manière éminemment pratique de le présenter sous deux aspects différens : il est tantôt ministère homogène et tantôt se transforme en parlement.

L'une et l'autre assemblées réalisent un idéal rarement atteint, celui de n'obéir qu'à la seule passion du bien public, de ne s'inspirer que du désir absolument désintéressé de faire pour le

mieux et de discuter avec calme et courtoisie des questions dans lesquelles leur compétence est indéniable. Bien entendu, la politique est absente de ces délibérations, car elle n'aurait que faire parmi des gens qui, n'ayant à plaire à personne, opinent dans la plénitude de leur indépendance.

— Quoique fonctionnaires? dira-t-on.

— Oui, et même parce que fonctionnaires, car dans l'Inde le fonctionnarisme, au lieu d'asservir ceux qui en font partie, leur confère de toutes spéciales garanties de liberté morale.

Ceci posé, quel est le rôle de la vice-royauté à l'égard des deux présidences et des huit gouvernemens provinciaux? Je ne parle pas des *Native States* afin de ne point compliquer la question.

Ce rôle est très facile à définir.

Le vice-roi et le conseil vice-royal s'occupent *exclusivement* des affaires « impériales, » c'est-à-dire de celles intéressant les services dont le fonctionnement doit être *un* et qui présentent un caractère d'utilité générale, comme : la dette publique, les douanes, les taxes « impériales, » le change, les patentes, les postes et télégraphes, la défense militaire et navale, les relations extérieures, le Code pénal, les cultes, la propriété littéraire, etc. Rien de plus sage, car si chaque gouvernement avait le droit de traiter à son point de vue spécial ces divers objets, on ne ferait plus de la décentralisation, mais de l'irrédentisme; on n'aboutirait point à l'autonomie des provinces, mais à leur dislocation, puisque, entre elles, se dresseraient des murailles douanières et judiciaires ; ce serait l'incohérence et le chaos.

Comment pourrait-on, sans unité de direction dans la politique tant intérieure qu'extérieure et dans l'organisation des grands services publics, instituer un plan d'ensemble, équilibrer les multiples forces mises en action? Un régulateur suprême, une autorité qui coordonne les élémens épars et les lie en faisceau sont donc nécessaires. Telle est la tâche incombant au vice-roi. Il est le gardien du pacte, il donne l'impulsion, il indique le but auquel doivent tendre les communs efforts et, par le fait même qu'il possède les attributs de la souveraineté, il domine les ambitions, empêche les conflits, oblige chacun à se cantonner dans son domaine où, d'ailleurs, il n'intervient point.

L'organisation des Présidences de Bombay et de Madras est conforme à celle que je viens d'indiquer : conseil privé qui se

mue en conseil législatif lorsqu'il est complété par l'adjonction des membres « additionnels » dont le nombre est de quatre au moins et de huit au plus : gouverneurs qui tantôt avec l'assistance du Conseil, tantôt *motu proprio*, tranchent souverainement toutes les questions ayant un caractère *local*, Conseils législatifs qui peuvent librement innover, tailler et rogner en matière budgétaire, créer ou supprimer des taxes, des subventions, voter des dépenses, modifier la réglementation locale, etc. ; mais ne doivent jamais s'aventurer dans le domaine réservé au gouvernement général. A l'instar de l'Assemblée vice-royale, qui n'a pas le droit de toucher aux *Acts* du Parlement métropolitain, les Conseils législatifs de présidences n'ont pas le droit de toucher aux *Acts* vice-royaux. Ils sont maîtres de tout ce qui n'est pas « impérial, » comme l'autre pouvoir est indépendant à l'égard de tout ce qui n'est pas *constitutionnel*.

Les gouverneurs de Bombay et de Madras ainsi que les membres de leur *Privy Council*, sont nommés par décret de Sa Majesté. Ils correspondent directement avec Londres. Ils possèdent donc le maximum d'autorité et d'indépendance compatibles avec le maintien de l'unité; et cela est singulièrement propre à stimuler leur zèle, à mettre en relief leur valeur personnelle, à exciter chez eux le noble désir de marquer leur passage dans l'Inde par quelque acte digne de la reconnaissance des populations.

Un mot maintenant sur le gouvernement des huit *provinces*. Elles ont pour chefs des fonctionnaires de carrière nommés, avec approbation de Sa Majesté, par le vice-roi et portant, les uns le titre de « lieutenant-gouverneur, » — comme au Bengale, au Penjab, dans la province de l'Ouest, — les autres celui de *Chief-Commissioner*, — comme en Birmanie, dans les Provinces centrales, etc., — qualificatifs qui ne correspondent point à une différence dans les attributions, mais seulement à des différences de hiérarchie, de solde et de retraite.

Lieutenans-gouverneurs et *Chief-Commissioner* n'adressent point de rapports directs à la métropole ; mais s'ils sont liés au gouvernement général par un lien plus étroit que les Présidences, si, au lieu d'être dirigés sur le *Colonial Office*, leurs papiers administratifs sont envoyés à Calcutta, ne croyez pas qu'ils aient, dans leur circonscription, moins d'initiative que les gouverneurs de Bombay et de Madras dans leurs énormes satrapies.

Entre ces délégués et leurs deux grands collègues, il y a une question de préséance et surtout une question d'origine, puisque, comme je l'ai dit, ces derniers doivent à leur rang social et à leur situation parlementaire d'arriver directement à la position éminente qu'ils occuperont pendant cinq ans, alors que les autres parviennent à leur grade, étape par étape. Ces distinctions échappent aux natifs, car la main qui les dirige est aussi ferme, aussi vigoureuse, aussi bien armée dans les provinces que dans les Présidences. Je dirai même que les lieutenans-gouverneurs, dont la période de séjour n'est pas limitée et qui ont pu acquérir une expérience plus complète, possèdent, en général, une influence morale plus grande sur leurs administrés et contractent, vis-à-vis du pays où ils ont passé leur jeunesse, où s'écoulera leur âge mûr, des liens de réciproque affection que ne sauraient former au même degré des *missi dominici* relativement éphémères.

III

Pour compléter ce que je viens de dire au sujet de la répartition de la puissance directrice dans les provinces, il est indispensable de donner ici quelques courtes indications relatives au fonctionnement des rouages qui font mouvoir l'ensemble du système.

Parmi les grands services, parlons d'abord de l'*Armée*.

Trois élémens, de valeur très inégale, la composent : le contingent européen, le contingent hindou qui forment les troupes régulières, le contingent fourni par les *Native States* (États indigènes), et qui forme les troupes auxiliaires. En voici les proportions : 72 000 Anglais, 157 000 Indiens, soit 229 000 hommes pour l'active ; 380 000 hommes et quatre mille pièces de canon pour la réserve. Ce total, qui dépasse, comme on voit, six cent mille hommes, paraît de nature à faire face à toutes les éventualités, mais il n'est formidable que sur le papier. A part les soixante-douze mille Anglais et quelques régimens de Sicks, l'armée régulière est de second ordre ; quant à l'armée auxiliaire, excepté le contingent de l'État de Gwalior, elle ne comprend que des mercenaires dépourvus d'instruction et dont le principal emploi consiste à parader. L'armée indienne est donc une illusion. Comment, d'ailleurs, en serait-il autrement, puis-

qu'elle se recrute parmi des gens réfractaires à l'idée de patrie, indifférens à la forme du gouvernement qui les régit et, par conséquent, n'ayant aucune raison d'être prêts à s'immoler pour la défense de l'un ou de l'autre? Ce magnifique appareil militaire, entretenu à grands frais, a pour but de faire croire que l'empire de l'Inde serait capable de résister à une invasion. Heureusement pour lui, la nature lui a donné une protection plus efficace que cet appareil simili-guerrier, l'Himalaya.

Les troupes indo-européennes sont, comme au temps de l'*East Indian Company*, divisées en trois corps que commande un généralissime, lequel est aussi chef de l'armée du Nord. Tous les officiers de l'armée active appartiennent à l'*Indian Staff Corps*, état-major très fermé, accessible seulement à des candidats ayant subi des examens fort sévères et justifié de la parfaite connaissance de plusieurs langues indigènes (sanscrit, hindoustani, bengali, tamoul, etc.). Chaque grande circonscription militaire possède son *Staff Corps* particulier, car on tient à ce que les officiers acquièrent, en résidant continuellement dans la même région, une expérience approfondie des usages, des préjugés, de la mentalité des peuples auxquels ils ont affaire, ainsi que de la limite souvent bien compliquée de leurs castes (1). Cela est fort judicieusement imaginé.

Pour la plupart, les membres de cet état-major font leur carrière tout entière dans l'Inde, car ils y jouissent d'avantages très considérables et de soldes très élevées ; nombre d'entre eux y prennent ensuite leur retraite. Des villes se sont fondées, de gracieuses et charmantes villes, soit au pied de l'Himalaya, soit dans les admirables montagnes des Nilghiris, où la presque-totalité des cottages a pour propriétaires des généraux, des colonels, des majors en retraite. Ils y mènent une existence très douce, au milieu d'une végétation luxuriante, sous un climat enchanteur, parmi les plus belles fleurs du monde. Ces vétérans profitent là-bas des charmes d'un large confort auquel, depuis trente ou quarante ans, ils sont habitués et qu'ils ne pourraient pas conserver en Angleterre. Qu'iraient-ils faire, d'ailleurs, sur les bords de la brumeuse Tamise, où ils n'ont plus guère de famille ni de relations?

(1) Dans son *Compendium of the Castes and Tribes of India*, M. Kitts cite 1 920 castes différentes. M. Sherring, dans son ouvrage intitulé : *Hinder Tribes and Castes*, n'en nomme que 1 800

Pour ce qui concerne les *Finances*, nous avons vu que le vice-roi possède, en ce qui touche les dépenses « impériales, » des pouvoirs quasi illimités. Cela n'empêche pas la décentralisation financière d'être plus hardiment pratiquée dans l'Inde (1) qu'en aucun pays du monde. Je crois intéressant de montrer comment on la pratique.

Chaque gouvernement provincial partage avec le gouvernement central, dans des proportions déterminées, les produits des impôts locaux fonciers, de timbre, de l'excise, des assistral taxes ; mais, en retour, il prend charge des frais de perception du *Land Revenue*, supporte les dépenses afférentes à la justice, à l'enseignement, aux travaux publics (2), au service hospitalier, à la police, etc. On le crédite des sommes nécessaires *pour une période de cinq ans*, durant laquelle il « se débrouille, » faisant usage, comme il l'entend, des ressources qu'il a réussi à se créer, s'ingéniant à pouvoir, quand finira l'espèce de contrat passé ainsi avec la vice-royauté, présenter un boni dont on le laisse disposer à sa guise. N'est-ce pas une heureuse combinaison capable de donner aux bons administrateurs l'occasion de fournir la preuve de leur capacité ? On peut évaluer à la somme approximatrice de deux milliards et demi à trois milliards le montant brut des revenus de l'Inde. Ce magnifique denier a pour principales sources : le *Land Revenue* (600 millions), l'opium (250 millions), les forêts (34 millions), les postes et télégraphes (300 millions), les tributs des *Sections Stades* (18 millions), les taxes diverses (3) (600 millions).

Je n'entre pas dans les détails. Cependant, le *land revenue* me paraît mériter quelques lignes.

Lorsque les Anglais prirent possession de la partie de l'Inde qu'ils administrent *directement*, ils se substituèrent aux souverains indigènes et devinrent, à leur place, *propriétaires du sol*.

(1) L'honneur en revient à lord Lytton.

(2) Excepté les chemins de fer, service « impérial. »

(3) Le droit sur le sel, qui est le plus important, oscille entre 5 et 6 pence par tête. Le *Stamp Revenue* (timbre) produit au contraire des millions, l'*excise* (droit de consommation sur les boissons et spiritueux) en donne à peu près cent trente. Quant à la *Registration* (enregistrement), son produit est variable et peu important, car la loi ne l'a pas instituée partout. Enfin l'*Income Tax* (impôt sur le revenu) frappe certaines catégories de personnes telles que les commerçans, les industriels et aussi les fonctionnaires qui, sans elle, échapperaient à toute charge fiscale. Cet impôt, qui ne donne lieu à aucune difficulté sérieuse de recouvrement, rapporte environ quarante millions.

Théoriquement, les détenteurs de ce sol, ne changeant point de condition, restèrent de simples fermiers et, comme tels, continuèrent à payer un droit de location dont la taxe fut, d'ailleurs, fort allégée, puisque du tiers et de la moitié qu'il était jadis, il descendit, sous les nouveaux maîtres, à 8, à 7 pour 100, parfois même à 6 pour 100. Cette taxe, que M. Pawcett a fort justement comparée aux droits exercés sur leurs domaines par les landlords anglais, présente au premier abord une apparence moyenâgeuse, mais elle gagne à être examinée de près. On s'aperçoit bientôt que, suivant la remarque de M. J. Stuart Mill, « les ressources produites par le *Land Revenue* naissent, en réalité, de la seule « interception » d'un paiement qui, sans cet impôt, tomberait dans la poche de tels ou tels particuliers et servirait à leur usage personnel, tandis que, perçu par l'État, il est employé aux besoins de la chose publique et, par conséquent, profite à ceux-là mêmes qui l'acquittent. » Cette dernière affirmation est vraie : le *Land Revenue* sert à exécuter d'immenses travaux, notamment ceux relatifs aux irrigations dont le bénéfice va droit au *Ryot* (paysan), parce que, sans eau, pas de rizières possibles et, sans riz, c'est la famine.

Quoi qu'il en soit, le *Land Revenue*, en changeant le nom d'une institution millénaire, a beaucoup allégé le poids de ce vieil impôt ; double raison pour qu'il se perçoive facilement et pour qu'on le considère plutôt avec sympathie.

Nous noterons quelques traits seulement de l'organisation de la *Justice* qui serait pourtant bien curieuse à étudier, bien instructive aussi (1)

Quatre Hautes cours — celles du Bengale, de Bombay, de Madras, du Nord-Ouest, — représentent, au civil et au criminel, la juridiction suprême. Leurs membres, dont les appointemens annuels varient de cent à deux cent mille francs, sont choisis indifféremment parmi les *Barristers* et les *Civilians* et nommés par décret. Mais comme ces quatre prétoires situés, la plupart du temps, à des distances énormes des justiciables, obligeraient

(1) Suivant les cas, on applique tantôt le code hindou, — un code fort bien fait et contenant des dispositions originales, — tantôt le code civil britannique modifié et mis au point de la couleur locale. Le code pénal anglo-indien actuel est dû aux savans travaux de sir Barnes Peacock. Je me permets de renvoyer le lecteur qu'intéresserait cette question de droit occidental adapté aux usages orientaux à l'ouvrage très complet, très autorisé de sir James Stephen, intitulé : *History of the criminal Law.*

ceux-ci à des déplacemens et à des frais très onéreux, on ne porte guère devant les Hautes cours que les causes qui mettent en jeu des intérêts de premier ordre, et on a institué d'autres tribunaux d'appel plus accessibles aux plaideurs ordinaires ; ce sont ceux des *Chief Court* ou *Judicial Commission* (1) qui siègent au chef-lieu de la province et opèrent à des taux raisonnables, très rapidement. Quelquefois, j'ai assisté à ces audiences provinciales, et j'en ai gardé une excellente impression. Le juge ne se perd pas dans les méandres surannés de la forme; dès qu'il a entendu l'exposé contradictoire des faits de la cause et que son opinion s'est formée, il prie les avocats d'arrêter le flux de leurs paroles et, en deux mots tranchans, prononcés d'un ton sec, il rend la sentence qu'il ne perd pas son temps à enguirlander de « considérans. »

Il y a aussi, dans chaque province, une *Court of session*, sorte de cour d'assises ambulante qui, au lieu de faire venir à elle prévenus, témoins, agens, etc., va juger sur place ; le magistrat et son greffier, après avoir mis robe et perruque dans une valise, prennent le railway, et se rendent à domicile. N'est-ce pas là une habitude très louable ?

Au degré inférieur, le *District Magistrate* qui, à lui tout seul, tient la place de notre tribunal de première instance.

Encore au-dessous, le *Munsiff*, analogue à notre juge de paix, mais ayant une compétence beaucoup plus étendue.

C'est tout, — et il faut croire que c'est suffisant, puisque la justice fonctionne admirablement dans l'Inde anglaise.

Quant à l'*Instruction publique*, c'est encore une façade derrière laquelle il n'y a presque rien. On y consacre beaucoup d'argent, beaucoup d'efforts, qui sont bien mal récompensés. La cause de cet insuccès, c'est qu'on a le pied sur la limite de la zone interdite, je veux dire celle des coutumes, où la science et la littérature occidentales donnent aux peuples la vague impression d'armes hypocrites forgées pour battre en brèche leurs chères bastilles. C'est pourquoi les universités de Calcutta, Bombay, Allahabad, Lahore, ainsi que les collèges d'instruction secondaire et les écoles de premier degré, resteront probablement de simples usines à fonctionnaires où les candidats iront chercher le « sésame, ouvre-toi ! » indispensable; ils prendront,

(1) Ces magistrats de Cour d'appel et tous les autres magistrats provinciaux sont nommés par les gouverneurs.

d'ailleurs, les laissez-passer avec précaution, en évitant de leur mieux la souillure du contact des « parias blancs » et en mettant leur amour-propre, leur orgueil, à sortir, avec une mentalité indienne bien vierge, de ces diaboliques officines. Comme, d'autre part, l'Hindou est fort intelligent, le résultat que produiront sur lui ces enseignemens supérieur et secondaire sera de diminuer considérablement son respect pour ses maîtres et de le rendre plus habile à défendre son ancestrale féodalité théocratique. « Les indigènes instruits, avoue franchement Macaulay, gardent leurs instincts. Ils ont des journaux rédigés en excellent anglais, mais où les idées hindoues sont exprimées *sous une forme déloyale* (*sic*). » Lord Dufferin déclare, de son côté, que « sur une population de 250 millions d'individus, il ne s'en trouve que quelques millions qu'on puisse considérer comme ayant notion des idées occidentales. »

Cela est bien vrai des hommes et combien davantage des femmes! L'Hindou tient, en effet, pour sacrilège l'instruction donnée aux filles. Prétendre que la destinée du sexe aimable ne se borne pas à assurer la perpétuité de l'espèce, et, par là, le culte des ancêtres, soutenir que l'épouse, la mère, ne sont point les servantes-nées de leurs maris et de leurs fils, c'est, à son avis, proférer autant de blasphèmes. On aura beau multiplier les ligues et les sociétés d'encouragement scolaires, les petites filles hindoues conserveront la pureté de leur ignorance, les parens se garderont de mettre entre leurs mains le stylet de fer des lettrés et le paquet d'olles qui servent, là-bas, de fourniture de bureau.

Notons, cependant, à l'actif du département de l'Instruction publique, les écoles spéciales qui forment les *native surgeons* (médecins indigènes). Ces officiers de santé ne manquent pas de savoir, — quelques-uns même sont fort habiles, — et rendent de très appréciables services.

Les *Travaux publics* sont remarquables par la grandeur de la conception et la perfection dans l'exécution. Les ingénieurs qui ont passé par le *Royal Indian Enginery College* de Cooper's hill, composent un corps de savans fort distingués. On peut, sans exagération, affirmer que les ingénieurs anglais ont créé dans l'Inde une œuvre digne de la plus grande admiration, et que tels de leurs travaux d'art méritent d'être cités parmi les plus beaux du monde. Si jamais la Grande-Bretagne est dépossédée

des terres d'Aureng-Zeb, elle y laissera, grâce à ses ingénieurs, de magnifiques et durables souvenirs.

IV

De même qu'on divise les provinces en *Regulation* et *Non-régulation*, suivant qu'elles possèdent ou ne possèdent pas encore un organisme complet, de même les fonctionnaires chargés d'en diriger l'administration appartiennent, les uns au *Covenanted*, les autres à l'*Uncovenanted service*.

On appelle *Covenanted Officers* ou, plus ordinairement *Civilians*, membres du *Civil Service*, des agens recrutés en Angleterre au moyen d'un concours (*Open Competition*) très difficile et dont le niveau se maintient singulièrement élevé, grâce à la foule de candidats qu'attire l'espérance de se voir ouvrir la porte d'une carrrière extrêmement brillante, très lucrative, assurant au bout de vingt ans d'exercice, alors que la vigueur intellectuelle et physique est encore entière, une retraite de *vingt mille francs*.

Le classement des concurrens se fait parmi des jeunes gens d'élite qu'on désigne, d'après les connaissances linguistiques dont ils ont fait preuve, pour telle ou telle région, où ils ne cesseront de résider. Leur grade sera leur propriété et ce ne pourra être que dans des cas très graves, soigneusement déterminés, qu'on prononcera l'exclusion ou même le déplacement d'un membre du *Civil Service*. Nulle part au monde la loi, les traditions, l'usage, n'entourent les fonctionnaires de garanties semblables, ne protègent à ce degré leur indépendance et leur dignité. Aussi, l'heureuse colonie de l'Inde ne saurait, comme d'autres pays, se plaindre qu'on la transforme en exutoire pour les ratés, en asile pour les épaves politiques.

On appelle *Uncovenanted Officers* tous les administrateurs européens qui ne font partie ni des *Civilians*, ni du *Staff Corps*.

Les membres du *Civil Service* peuvent être employés dans toute l'étendue du territoire, mais ont le privilège que les *Regulation Provinces* leur soient réservées. Ils occupent 765 postes, ce qui donne la proportion de *un Civilian pour deux cent cinquante mille habitans*. Les officiers du *Staff Corps* et les membres de l'*Unconvenanted* ne peuvent être affectés qu'aux *Non-Regulation Provinces;* leur proportion est plus considérable, quoique, de

bien loin cependant, hors de comparaison avec les statistiques, sans cesse grossissantes, de nos annuaires.

Faut-il en conclure que, de toutes les administrations, l'administration britannique soit, comme on l'affirme couramment, la seule qui mérite d'être enviée par l'Europe pour avoir résolu le problème posé par Harpagon, à savoir de faire un bon dîner avec peu d'argent? En aucune façon. La vérité est que l'état-major administratif anglo-indien présente, en effet, un contingent, à la fois très restreint et de qualité supérieure, mais que l'armée bureaucratique placée sous ses ordres est une des plus formidables qui existent; fonctionnaires subalternes, commis, scribes de toutes catégories, pullulent, fourmillent, incroyablement. Dans les *Offices* de l'État, des légions d'Hindous griffonnent et, l'air majestueux, la mine grave, trônent derrière d'innombrables guichets. Leur flot monte, monte toujours, sans qu'on cherche, bien au contraire, à l'arrêter, car il n'y a pas de moyen plus efficace de tenir les classes dirigeantes et, par elles, la plèbe moutonnière, que d'embrigader beaucoup d'hommes castés dans les pacifiques cohortes de l'administration. Distribuer ainsi quelques centaines de mille roupies à des natifs intelligens et domestiqués, constitue un placement avantageux.

Je ne saurais évaluer exactement le nombre des indigènes marqués de l'estampille officielle; mais, ayant eu la fantaisie de rechercher le nombre de ceux qu'on pourrait appeler les gros bonnets, — ou plutôt les gros turbans, — je veux dire ceux dont les traitemens varient entre *douze* et *cent mille* francs, j'en ai, sauf erreur, compté *deux mille cinq cents*. Comme on peut admettre que, vis-à-vis de ces derniers, les autres sont dans une proportion de 90 pour 100, vous voyez combien il est faux d'affirmer que le personnel administratif de l'Inde est réduit à un minimum extraordinaire.

Le principe est celui-ci : réserver aux métropolitains toutes les situations éminentes, tous les postes politiques et de confiance; livrer généreusement les postes sulbaternes aux indigènes.

« Est-il un homme, a écrit lord Salisbury, qui oserait prétendre qu'il « ne voit rien d'impossible à nommer un Indien gouverneur, ou chef commissioner, ou commandant en chef, sans tenir compte de la race à laquelle il appartient?... »

« Ne dissimulons pas hypocritement, écrit sir John Strachey,

notre intention de garder pour nos concitoyens les postes administratifs du sommet de l'échelle qui *sont la condition « sine qua non » de la possession du pays.* Gouverneurs, chefs supérieurs de l'armée, magistrats des districts et leurs principaux collaborateurs doivent, dans toutes les hypothèses, être et rester Anglais. »

De tous les fonctionnaires les plus importans, ceux qui jouent le rôle de chevilles ouvrières, sont les *Collectors* (appelés *Deputy Commissioners* dans les (*Non-Regulation Provinces*).

Placé à la tête du district, qui est l'unité territoriale, le collecteur y concentre l'autorité exécutive et y cumule les multiples fonctions de préfet, de trésorier, de chef suprême de la justice. Il tranche directement une foule de questions importantes; il a la haute main sur le personnel en service dans la circonscription et jouit d'une grande liberté d'action, car on ne lui demande que de ne point transgresser les règlemens et de suivre la ligne politique tracée par le gouverneur. Sa tâche, prodigieusement absorbante, exige à la fois une somme considérable de labeur et une grande variété de connaissances professionnelles; ne doit-il pas être versé en économie politique, en jurisprudence administrative, en finances, en agronomie, en travaux publics, en droit anglais et hindou? Ne doit-il pas avoir étudié les religions brahmanique et musulmane, savoir parler couramment les idiomes en usage dans son district? enfin n'exige-t-on pas de lui, avec la facilité de rédaction, un bon style diplomatique?

Je n'ai pas besoin d'ajouter que les collecteurs appartiennent exclusivement au *Civil Service.*

Leur principale mission est de diriger et de contrôler. Bien qu'il soit plus rapproché des populations que le gouverneur provincial, le *Collector* est empêché, par l'étendue de son district et par la multiplicité de ses attributions, d'entrer dans les menus détails des affaires. Aussi lui a-t-on donné, en la personne du *Joint-Magistrate and Deputy Collector* et en celle de l'*assistant-collector*, *civilians* comme lui, d'utiles coadjuteurs. Après ces derniers viennent le *Deputy Collector* et le *Deputy Magistrate*, du cadre indigène (*native civil service*), qui sont chargés des subdivisions du district. Chacun de ces natifs ne touche pas moins d'une quinzaine de mille francs, parfois sensiblement davantage.

Quant aux *Collectors*, leurs appointemens varient, suivant les classes, le temps de service, etc., de cinquante à cent dix mille francs (indemnités comprises). Si l'on considère que la majorité d'entre eux n'a guère que trente-cinq ans en moyenne, on comprendra que ces fonctionnaires forment une véritable aristocratie intellectuelle.

Les districts sont, au point de vue fiscal, fractionnés en un certain nombre de *Revenue Divisions* que dirigent des natifs.

Un *Superintendant of Police* (anglais) réside au chef-lieu du district; des *Police Officers* (en général natifs) commandent, sous ses ordres, les *Police Divisions*.

Il y a, dans chaque district, une prison centrale et des prisons ordinaires admirablement organisées, où l'on fait travailler les détenus pour le compte de l'État (1). Ces prisons, — chose extraordinaire dans les annales administratives! — compensent largement leurs frais.

Les hôpitaux, fort bien installés et largement pourvus, délivrent avec générosité des médicamens gratuits aux indigènes. Ainsi que je l'ai dit, le personnel médical est fourni presque tout entier par le corps des *Native-Surgeons;* mais le chef est toujours un officier du corps de santé militaire. J'en aurai fini avec le chapitre de l'administration proprement dite, quand j'aurai fait connaître brièvement le système municipal.

Il est ondoyant et divers, ce système et, pour parler franc, assez vague; on s'aperçoit facilement qu'il est relégué à l'arrière-plan, celui de la figuration.

Dans les grandes villes, les municipalités sont ordinairement, — pas toujours, — élues au second degré, et c'est aux gouverneurs qu'appartient le droit de fixer les conditions donnant accès à la liste électorale et, par conséquent, d'augmenter ou de réduire le collège lui-même. Quelques localités jouissent du privilège de choisir le *Chairman* (président de la municipalité), quoique, d'habitude, le *Chairman* soit toujours le *District Magistrate*.

Dans les agglomérations rurales qu'on juge assez importantes pour leur octroyer un semblant de vie municipale, l'organisation est bizarre : les trois quarts des membres du *board*

(1) Confection de vêtemens, de chaussures, de literie pour la troupe; tissage de draps, serviettes, linge pour les hôpitaux; ateliers typographiques où s'impriment la plupart des documens officiels, etc.

(Conseil) sont élus par des votans désignés par le gouvernement; le quatrième quart est nommé par l'administration et, bien entendu, le *Chairman* est fonctionnaire. Tout cela ne constitue qu'un très faible embryon de franchises municipales ; mais personne n'en réclame davantage. Les Anglais n'ont aucun goût pour les papotages d'indigènes, et s'ils permettent à l'*Indian National Congress* de se réunir, de discuter, de présenter des vœux, ils regardent d'un œil méprisant et sévère cette institution nouvelle, fruit de l'éducation universitaire qui donne à quelques ambitieux manqués l'occasion de poursuivre de vagues chimères d'émancipation politique, sans que jamais on y étudie la moindre réforme sociale. Parmi les Hindous lettrés qui bavardent au Congrès soi-disant national, pas un n'oserait toucher aux coutumes les plus rétrogrades, voire les plus monstrueuses, telles que les *Suttys* (immolation des veuves), les mariages prématurés, etc. Aussi lord Dufferin, vice-roi des Indes, n'a-t-il pas hésité à dire dans un discours officiel: « Je voudrais bien savoir comment un homme raisonnable pourrait s'imaginer que le gouvernement britannique est disposé à permettre aux natifs de contrôler son administration sur cet immense et multiforme empire dont il garantit le bien-être et la sécurité, dont il répond devant Dieu et la civilisation... »

Combien ces paroles prononcées dans le Tower Hall de Calcutta, à l'occasion d'une grande cérémonie, traduisent un état d'âme différent du nôtre et combien ces théories sont éloignées de celles que nous préconisons, nous qui livrons aux indigènes de nos colonies le droit de contrôle le plus absolu sur les actes de l'administration européenne, nous qui avons importé sous les palmiers des tropiques le suffrage universel, accompagné de tous les accessoires d'un pseudo-parlementarisme!

V

La partie du territoire de l'Empire composé de ce qu'on a appelé les *Native States* (États indigènes) occupe sur la carte une place trop importante pour que je néglige d'en faire une mention succincte.

Le régime des *Native States* est celui du protectorat, un protectorat analogue à celui qu'on pourrait concevoir accordé au pot de terre par le pot de fer, c'est-à-dire assez vigoureux pour

soutenir efficacement le protégé, et au besoin pour le briser.

On les divise théoriquement en deux catégories qui répondent à deux degrés de la vassalité.

Dans la première catégorie, — joug le plus doux, — figurent les États musulmans qu'on a laissés debout, parce que leur maintien constitue une économie importante et qu'un geste du gouvernement anglais suffirait pour anéantir leurs dynasties à l'équilibre instable. Ces dynasties n'ont, en effet, aucune racine dans le pays; elles appartiennent à des races étrangères, comme celles du Nizam (1) où l'on compte 9 millions de Brahmaniques et seulement un million de Mahométans tenant les emplois de toute sorte. Même disproportion dans les autres États musulmans qui comprennent 50 millions de Brahmaniques. Ce fait se reproduit aussi chez les Mahrattes, où les chefs et leur entourage appartiennent seuls à la race de ce nom et qui sont, dit sir L. Griffin, « les représentans de ces hordes pillardes qui transformaient en déserts les plaines fertiles de l'Inde centrale jusqu'au moment où les armées britanniques les écrasèrent et qui n'ont rien de commun avec les peuples qu'ils gouvernent (2)... »

La seconde catégorie, dont les États les plus importans sont le Sugson et le Radjpoutana, est composée de royaumes ayant pour souverains des rajahs qui descendent de lignées millénaires et qui, par le fait qu'ils professent le brahmanisme, sont, au sens hindou du mot, les compatriotes de leurs sujets. Bien que ces monarques n'aient cessé, depuis des siècles, d'être les hommes-liges, tantôt des Mahrattes, tantôt des Mogols (pour ne parler que des temps récens) et que cette longue accoutumance de servitude les rende peu dangereux, le gouvernement britannique croit, néanmoins, prudent de les tenir, de plus près que les autres, sous sa main. Mais, encore une fois, les distinctions entre *native states* auxquelles je viens de faire allusion constituent des nuances et ne sont déterminées que par le nombre des tours de vis donnés à la machine comprimante.

(1) Le fondateur de la dynastie régnante est le descendant d'un des principaux lieutenans du célèbre sultan Aureng-Zeb, qui s'affranchit de la domination mongole en 1724. Son royaume a pour capitale la grande et belle ville — absolument anglaise — d'Haiderhabad. Sauf le Bhôpal et le Bohawalpam, les autres États musulmans, au nombre d'une vingtaine, sont politiquement insignifians. Rapport : 125 millions environ. Voyez, au sujet de leur histoire, sir John Strachey, *India*.

(2) Population : 6 millions et demi; rapport : 88 millions environ.

Le prince ou rajah est censé ne pas être un feudataire, mais un allié, qui a librement accepté et juré une « constitution » et dont l'indépendance est demeurée entière, sauf les petites restrictions suivantes : ne pas disposer des revenus publics, ne point s'occuper des affaires extérieures, et dans les affaires intérieures, ne rien décider sans l'agrément préalable du Résident anglais; permettre, dans toute l'étendue du territoire, l'application des lois britanniques, contribuer aux charges financières et militaires de l'Empire. En échange de ces légers sacrifices, on lui garantit une grosse liste civile, on le décore de l'Étoile des Indes, on lui reconnaît le titre de Hautesse, on lui fait rendre des honneurs princiers, on lui prodigue les fleurettes du protocole. Ne plaignons point trop ce roitelet, fainéant par goût et par nécessité, car il mène, en somme, une existence très agréable : superbes palais, magnifiques jardins, beaucoup d'argent, nuée de serviteurs, troupes de musiciens, d'astrologues, de bayadères, carrosses et palanquins, cortèges brillans qui s'avancent, bannières au vent, parmi les peuples agenouillés, toute la pompe extérieure de la souveraineté, tous les plaisirs que donne le pouvoir absolu, et même des ministres, pour avoir l'illusion de la puissance réelle, voilà des conditions que bien des gens accepteraient volontiers. La cage est confortable, les barreaux en sont capitonnés.

Quels sont, à l'égard de leurs « alliés » indigènes, les sentimens des Anglais ? Un des plus hauts fonctionnaires de l'Inde va nous le dire : « Je crois que nous pouvons compter sur le loyalisme des chefs indigènes, mais il est bon de ne pas se faire illusion. S'ils nous sont, pour la plupart, fidèles, ce *n'est point qu'ils nous aiment, mais parce qu'ils savent que nous sommes forts* et que la fidélité est la seule politique conforme à leurs intérêts. Nous ne pouvons raisonnablement leur demander davantage. S'il arrivait qu'à un moment donné, ils pussent cesser de croire à la permanence de cette domination, ce moment verrait inévitablement la fin de cette fidélité (1). » La même pensée est exprimée par sir James Stephen : « Les Anglais sont, dans l'Inde, les représentans d'une *civilisation belligérante*, de la paix imposée par la force... Aucun pays du monde n'est mieux or-

(1) *Lectures* faites à Londres par un ancien gouverneur, sir John Strachey, dont j'ai déjà invoqué le témoignage. Ces Lectures ont été réunies en volume et fort bien traduites par M. Armand, ministre plénipotentiaire.

donné, plus tranquille que l'Inde britannique. Mais si la vigueur du gouvernement se relâchait jamais..., le chaos recouvrirait l'Inde comme un torrent. »

VI

Je voudrais avoir donné une impression suffisante de la façon dont les Anglais ont organisé leur bel empire indien et de la manière dont ils ont compris le vocable « décentralisation, » si fort à la mode dans nos programmes électoraux.

A mon esquisse rapide, je n'ai plus qu'à ajouter un dernier trait, pour indiquer comment le régime de la tolérance se concilie avec le respect des droits du Parlement et des prérogatives de la Couronne.

Ici, tout de suite, nous retrouvons encore l'esprit traditionnel que la Grande-Bretagne semble avoir hérité de l'ancienne Rome, car c'est en utilisant les règlemens de l'*East Indian Company* qu'on a constitué le ministère des Indes. L'*Act* de 1858, qui supprima le *Board of Control*, se borna, en effet, à un changement d'étiquettes, puisque les pouvoirs dévolus au Secrétaire d'État assisté du Conseil supérieur sont, à peu de chose près, ceux qu'exerçaient jadis les directeurs.

Le Conseil supérieur compte quinze membres qui sont, en majorité, d'anciens fonctionnaires ayant séjourné dans l'Inde depuis plus de dix ans et revenus depuis moins de dix ans. Trois d'entre eux, « recommandables par des mérites professionnels éclatans et d'autres qualités particulières, » sont nommés à vie; les douze autres reçoivent un mandat décennal. Cinq appartiennent au *Civil Service*, quatre à l'armée des Indes, six à la diplomatie, à la science, au commerce, etc.

Les attributions du Conseil supérieur des Indes sont identiques à celles du Conseil privé vice-royal. Son avis n'est obligatoire qu'en certains cas, notamment pour les questions financières; mais, dans la pratique, toutes les affaires lui sont soumises, — sauf celles que le vice-roi transmet avec la mention « secret; » elles sont réparties entre les *Commission department*.

Le secrétaire d'État a surtout pour fonctions de contrôler. Cependant, il donne la direction pour ce qui a trait à la politique étrangère, lorsqu'elle intéresse, non pas seulement l'Inde,

mais le pays entier. Il présente au Parlement les *bills* concernant l'Empire et soumet à la signature royale les décrets portant nomination aux grands emplois.

J'ai entendu dire souvent que le Conseil supérieur des Indes se montre rebelle au progrès, aux innovations utiles, et trop disposé à maintenir la routine où la plupart de ses membres se sont enlizés pendant leur longue carrière, enfin qu'il est, par essence, *laudator temporis acti*. Jusqu'à quel point ces griefs sont-ils fondés? je ne me permettrai pas de l'apprécier; mais ce dont je suis très convaincu, c'est qu'on trouverait difficilement assemblée plus compétente, plus éclairée, plus capable de suivre avec persévérance une ligne politique et administrative bien arrêtée.

Ainsi se développent, dans une harmonie remarquable, les grandes lignes du vaste édifice construit sur les ruines de l'empire mogol et des conquêtes de Dupleix. Son architecture est, à la fois, savante et simple. Néanmoins, aucun de ceux qui l'ont examiné de très près n'oserait affirmer qu'il serait, le cas échéant, capable de résister à de violens assauts. Pourquoi? Parce qu'il a été construit avec des matériaux hétérogènes et qu'il a peut-être été mal cimenté par des ouvriers d'origines différentes, auxquels faisait défaut l'esprit de solidarité.

PAUL MIMANDE

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

L'entente s'est faite enfin entre l'Allemagne et la France au sujet du Maroc : il était temps, car la longueur des négociations commençait à énerver et même à inquiéter l'opinion. On ne comprenait pas qu'il fallût tant de semaines et tant de mois pour se mettre d'accord sur un petit nombre de points qui semblaient très simples, et nous avouons ne pas le comprendre encore. Mais enfin tout est bien qui finit bien : et tout a bien fini, puisqu'on nous a donné satisfaction en ce qui concerne l'organisation de la police sur la frontière algérienne. Là, en effet, était la pierre d'achoppement vraiment dangereuse entre l'Allemagne et nous. On l'a compris à Berlin, et la difficulté a été écartée. Dans l'avenir comme autrefois, la police de la frontière ne regardera que le Maroc et nous. La conférence n'aura donc pas à s'en occuper. A partir du moment où il en a été décidé ainsi, une détente immédiate s'est produite et l'accord a suivi. Nul ne s'en réjouit plus que nous.

Notre droit était d'ailleurs évident, et il avait été reconnu par l'Allemagne elle-même. On se rappelle les lettres du 8 juillet dernier, échangées entre les deux gouvernemens, en vue de fixer les principes communs de leur politique : « souveraineté et indépendance du Sultan; intégrité de son empire; liberté économique, sans aucune inégalité ; utilité de réformes de police et de réformes financières dont l'introduction serait fixée pour une courte durée par voie d'accord international; reconnaissance de la situation faite à la France au Maroc par la contiguïté, sur une vaste étendue, de l'Algérie et de l'Empire chérifien, et par les relations particulières qui en résultent entre les deux pays limitrophes, ainsi que par l'intérêt spécial qui s'ensuit pour la France à ce que l'ordre règne au Maroc. » Quoi de

plus clair? quoi de plus formel? et nous ajouterons : quoi de plus complet? Il y avait, en vérité, peu de chose à ajouter aux lettres du 8 juillet, et il semble bien que tel était le sentiment de M. Rouvier, puisque, en les présentant au parlement, il lui disait : « La Chambre se félicitera certainement de l'heureux résultat auquel ont abouti les négociations entre la France et l'Allemagne au sujet du Maroc, grâce aux sincères efforts de leurs gouvernemens. » Dans un autre passage de sa déclaration, M. Rouvier se félicitait déjà que « l'accord si désirable fût enfin « réalisé. » Il ne l'était pas encore, comme la suite l'a prouvé, et il a fallu près de deux mois de négociations, sans parler de l'intervention de nouveaux négociateurs qu'on a employés, comme des troupes fraîches, pour venir à bout de toutes les difficultés. Pourquoi cela? Parce que les lettres échangées le 8 juillet avaient été suivies d'une déclaration par laquelle les deux gouvernemens convenaient « de faire donner au Sultan du Maroc des conseils par leurs représentans, d'un commun accord, en vue de la fixation du programme qu'il proposerait à la conférence sur les bases indiquées dans les lettres échangées. » Et tout a été à recommencer!

Les négociations ont eu lieu dans un grand secret. Cependant, lorsque des négociations sont si longues, et qu'elles excitent par là, d'abord la curiosité, puis un peu de préoccupation, il est inévitable que le public, qui est aux écoutes, finisse par en apprendre quelque chose au jour le jour. On a su assez vite que les principales difficultés portaient sur le siège de la conférence et sur l'organisation de la police, soit à la frontière algérienne, soit même dans le reste du Maroc. On s'est cependant entendu assez vite sur le siège de la conférence. Les raisons que nous donnions, il y a quinze jours, pour que ce ne fût pas Tanger étaient trop bonnes pour ne pas faire impression sur le gouvernement allemand. Il a renoncé à Tanger : la conférence se réunira à Algésiras. On s'est entendu moins aisément sur l'organisation de la police. Nous avouons avoir été très étonné quand nous avons appris que l'Allemagne hésitait à admettre que la question de la police sur la frontière algérienne était déjà réglée *ne varietur*, et que la conférence n'avait rien à y voir. Que signifiaient donc les assurances qui nous avaient été données dans les lettres du 8 juillet? Si, à ce moment, nous avions eu le moindre doute sur l'interprétation à y donner, nous n'aurions pas été plus loin avant d'avoir demandé et obtenu des explications. Notre situation sur la frontière est depuis longtemps définie par des arrangemens que le Sultan a faits avec nous dans la plénitude de sa souveraineté, et qui

ne pouvaient pas être mis en cause. Il y a là quelque chose qui pour nous est sacré, et, pour les autres, intangible. Après soixante-quinze ans de luttes, d'efforts, de travaux politiques et militaires, nous sommes arrivés à établir, sinon toujours la tranquillité, au moins la sécurité de notre frontière. La France se révolterait si la politique nouvelle qu'on veut inaugurer au Maroc avait pour conséquence d'affaiblir en quoi que ce fût les résultats d'une œuvre où elle a dépensé sans compter son sang et son argent. Est-ce qu'on ne lui doit rien? N'est-ce pas elle qui, au prix des plus grands sacrifices, a introduit la civilisation européenne dans le Nord de l'Afrique et a détruit à Alger le nid de pirates qui infestaient la Méditerranée? Ce sont là des titres à une situation spéciale. Au surplus, nous l'avons dit, la question était réglée, et il n'y avait pas à revenir, fût-ce sous prétexte de donner à nos droits une consécration nouvelle et d'en mieux assurer l'exercice par un mandat dont nous n'avons nul besoin. Tout ce qui se passe sur la frontière algérienne, soit pour la protéger contre les incursions des Marocains nomades, soit pour la fermer à la contrebande de guerre, est notre affaire exclusive. Nous n'agissons d'ailleurs et nous ne continuerons d'agir que de concert avec le Sultan, et dans son intérêt aussi bien que dans le nôtre. Les puissances, quelles qu'elles soient, qui s'intéressent au Maroc ne pourraient se plaindre de notre action que si elle sortait des limites où elle s'est toujours enfermée, et se proposait autre chose qu'un but de police. Le jour où nous aurions manqué aux principes que nous avons posés de concert avec l'Allemagne et qui servent de garantie à la souveraineté du Sultan et à l'intégrité de son empire, on serait en droit de nous demander des explications : jusque-là, non.

Il semble bien cependant qu'on l'ait fait ou qu'on ait tenté de le faire, en quelque sorte au préalable. Ce sont là des discussions auxquelles nous ne pouvons même pas nous prêter. Tout ce que nous pouvons, c'est de mettre officieusement et amicalement l'Allemagne, si elle le désire, au courant de ce que nous faisons sur une frontière qui, à beaucoup d'égards, ou sur beaucoup de points, n'en est pas une, qui ne ressemble à aucune autre, qui est inévitablement un peu flottante et ne peut être protégée que par des moyens particuliers ; et l'Allemagne a trop de bon sens pour ne pas être frappée de ces considérations. Elle l'a été sans doute au cours des négociations ; mais alors elle a paru croire que, si on nous faisait des concessions sur ce point, nous devions en faire sur d'autres. On ne nous a fait aucune concession sur la frontière : nous y avons invoqué un droit

absolu. La reconnaissance de ce droit ne saurait nous amener, encore moins nous obliger à renoncer à un autre. Nos droits sont partout à la mesure de nos intérêts légitimes. Ici encore, nous nous reportons à l'accord du 8 juillet, dont les termes sont notre Évangile politique. Il reconnaît l'intérêt « spécial » que nous avons à ce que l'ordre règne dans l'Empire du maghzen. Le mot « spécial » y est en toutes lettres, et il caractérise l'intérêt que nous avons au maintien de l'ordre, non plus seulement sur la frontière, mais dans tout le Maroc. Nous ne pouvons donc renoncer à rien sur un point quelconque de l'Empire chérifien, et personne ne peut nous demander de le faire, — l'Allemagne moins que personne, puisqu'elle a signé avec nous l'accord du 8 juillet. Ces velléités n'ont d'ailleurs pas laissé de traces dans l'arrangement final du 28 septembre.

En défendant notre droit, nous avons défendu celui de la conférence. On le sait, nous n'avons pas désiré la conférence; nous ne l'avons pas provoquée; mais, quand nous l'avons acceptée, nous l'avons fait très loyalement. Nous entendons par là que, sous la réserve formelle des principes si souvent énumérés et que nous venons de rappeler une fois de plus, la conférence est libre, et que chacun, en y entrant, conserve sa pleine liberté. Si les négociations entre la France et l'Allemagne ont duré trop longtemps, c'est parce qu'on a voulu faire, au moins en partie, l'œuvre de la conférence. On s'est finalement borné, conformément à la déclaration annexe du 8 juillet, à déterminer les conseils que les représentans des deux puissances devaient donner au Sultan en vue de la fixation du programme qu'il proposerait aux délibérations des puissances. Que ne s'en est-on toujours tenu strictement là? On se serait épargné bien des embarras. Il s'agissait, à l'origine, de donner quelques conseils au Sultan, et, peu à peu, à la suite de nous ne savons quelle déviation, on s'est laissé entraîner à faire entre soi des accords nombreux et précis dont le moindre défaut était d'être inutiles. Dieu sait toute l'ingéniosité que M. le docteur Rosen et M. Révoil ont dépensée dans cette tâche! Et ils n'ont pas pu s'entendre! L'affaire a été portée à Berlin, où elle s'est heureusement dénouée entre le prince de Bülow et M. Bihourd. Nous avons pu enfin respirer.

Le Maroc, malgré tout le mal que l'Allemagne se donne pour lui, est d'un si faible intérêt pour elle, qu'il faut bien chercher ailleurs les causes déterminantes de son effort. L'ayant déjà fait, nous nous bornerons aujourd'hui à indiquer brièvement les liens qui rattachent la question marocaine à la situation générale actuelle.

Diverses considérations devaient déterminer l'Allemagne à conclure, après avoir tiré de nous tout ce qu'elle pouvait en tirer. On a dit que M. Witte, qui vient de passer quelques jours en France et en Allemagne, qui a vu M. Rouvier et M. de Bülow, M. Loubet et l'empereur Guillaume, avait parlé utilement dans le sens de la conciliation. Cela est possible et même probable. M. Witte, qui est un homme de beaucoup d'esprit et de jugement, ne saurait se méprendre sur les inconvéniens qu'aurait pour son propre pays une tension prolongée dans les rapports de la France et de l'Allemagne. La Russie a besoin d'argent : elle doit donc désirer que ceux qui peuvent lui en prêter n'aient pas la préoccupation de savoir s'ils ne feraient pas mieux de le garder pour eux à tout événement. Nous sommes convaincu que M. Witte a tenu partout un excellent langage, — excepté peut-être, quelquefois, dans ses confidences à des journalistes, — mais ce n'est pas à son influence seule qu'il faut attribuer la détente heureuse qui s'est produite entre Paris et Berlin. Le gouvernement allemand n'a jamais voulu pousser les choses aux dernières extrémités entre lui et nous : s'il l'avait voulu, il aurait eu tout intérêt à le faire plus vite. Au surplus, personne n'a le droit de lui attribuer d'aussi noirs desseins. Si l'entente finale s'est faite, c'est parce que l'état antérieur avait assez duré. Il n'aurait pu que s'aggraver s'il avait duré davantage, et encore bien plus s'il avait abouti à une impossibilité de se mettre d'accord. On l'était le 8 juillet : que serait-il arrivé si on avait cessé de l'être à la fin de septembre et si tant de bonne volonté, dépensée de part et d'autre, l'avait été en pure perte ? La conférence, à supposer qu'elle se fût réunie quand même, se serait ouverte sous de fâcheux auspices, et chacun y serait venu avec des préoccupations. Nous avons pleine confiance dans la conférence, et nous sommes tout disposés à remettre notre cause entre ses mains ; mais, si les dissentimens qui se sont produits avant qu'elle s'ouvrît s'étaient produits au cours des séances, ou si de nouveaux conflits qu'on n'aurait pas prévus venaient à s'y produire encore, il pourrait y avoir des surprises pénibles. Le caractère diplomatique de la conférence donne, au surplus, à tous ceux qui y prendront part la garantie que leurs intérêts n'y seront pas lésés, puisque toutes les décisions doivent être prises à l'unanimité et que l'opposition d'une seule puissance peut tout mettre en suspens, ou même en échec. Mais un avortement serait peut-être encore plus grave à la suite de la conférence qu'il ne l'aurait été avant, et on a eu raison de faire tout ce qui était possible pour y échapper. L'Europe a besoin aujourd'hui, non seulement de paix matérielle,

mais de tranquillité d'esprit, de sécurité pour le présent et pour l'avenir prochain. La manière personnelle dont l'empereur Guillaume est intervenu dans l'affaire marocaine, après avoir paru longtemps s'en désintéresser, a fait naître dans les esprits quelque trouble qu'il importe de dissiper, et on ne peut le faire que par une entente sincère entre l'Allemagne et nous. Quoi qu'il arrive, nous pouvons prendre le monde à témoin que nous n'avons rien négligé pour qu'il en fût ainsi. Nous n'avons reculé devant aucun sacrifice d'amour-propre, et, pourtant, on nous en a imposé quelques-uns qui ne laissaient pas d'être pénibles. Nous sommes allés dans les concessions aussi loin que nos intérêts vitaux et notre honneur, que nous ne confondons pas avec l'amour-propre, nous le permettaient. Nous avons conscience d'avoir par là bien mérité de tous.

Nous avons parlé de la Russie à propos de M. Witte. La Russie a besoin plus que personne peut-être de recueillement et de repos pour panser ses blessures, reconstituer son matériel militaire, opérer ses réformes intérieures. M. Witte est trop perspicace pour ne pas le savoir, et, s'il a agi à Paris et à Berlin dans le sens de la conciliation, c'est un nouveau service qu'il a rendu aussi à son pays. Il semble s'être donné à tâche d'aller plus loin et d'amener un rapprochement plus complet, plus étroit, entre l'Allemagne et nous. C'est là un projet de longue haleine et qui, à supposer qu'il existe vraiment, appelle trop de réflexions diverses pour que nous nous y livrions aujourd'hui. Nous n'en dirons qu'un mot, c'est que M. Witte a paru chercher, dans les propos qu'il a tenus, à nous entraîner du côté de l'Allemagne en nous montrant la Russie déterminée à y aller elle-même. Quelque importans que soient ces propos dans sa bouche, nous ne nous y arrêterions pas bien longtemps s'ils ne correspondaient pas à d'autres qui nous reviennent de plusieurs côtés.

Réunir la Russie, l'Allemagne et la France en un même faisceau est une idée déjà ancienne dans certains milieux allemands, et qui y est tombée de très haut. Pour la réaliser, si elle est réalisable, il faut d'abord que l'alliance franco-russe soit maintenue : c'est par elle, en effet, que la Russie peut avoir prise sur nous. Aussi, quand elle déclare souhaiter le maintien de l'alliance, l'Allemagne parle en toute sincérité : comment pourrait-elle s'immiscer dans cette alliance, sous une forme quelconque, si elle ne continuait pas d'exister? M. Witte affirme donc qu'elle existe toujours, qu'elle est restée ce qu'elle était : seulement beaucoup de choses ont changé autour d'elle. Laissons la parole à M. Witte lui-même ; mieux vaut reproduire sa prose

familière; voici comment il s'est exprimé dans une conversation avec un rédacteur du *Temps :* « Vous me dites qu'on a en France l'impression d'un rapprochement russo-allemand. Comment voulez-vous que ce rapprochement n'existe pas? L'empereur Guillaume, au cours de la guerre, a été, vis-à-vis de la Russie, plus que correct, tout à fait gentil. En toute occasion, il a affirmé et prouvé son désir de ne nous causer aucun embarras, de nous aider même autant qu'il dépendait de lui, de nous éviter toute complication. Quand on est dans la peine, on est sensible aux bons procédés. Ce fut notre cas. Et par contre, je le dis franchement, l'attitude d'une partie de l'opinion française, depuis dix-huit mois, nous a désagréablement affectés, surtout après une série de manifestations russophiles, auxquelles, dans les années précédentes, on se livrait à tout propos, voire même hors de propos. Toutefois, je le répète, l'essence des relations entre la Russie et la France n'est pas modifiée. Je ne dis même pas que les sympathies soient diminuées. Je note seulement que les sympathies russo-allemandes se sont accrues. Quand de deux quantités l'une augmente et l'autre reste stationnaire, on a l'impression que la seconde diminue. Il n'en est rien cependant. Cette comparaison explique ma pensée quant à l'impression produite. A considérer le fond des choses, l'alliance franco-russe demeure conforme à l'intérêt des deux peuples. A cette alliance, il n'y a rien de changé, et il n'y faut rien changer. C'est mon opinion sincère. » Tel a été le langage de M. Witte : ne valait-il pas la peine d'être reproduit intégralement, avec sa physionomie propre, ses réticences, ses sous-entendus, ses insinuations, ses affirmations?

Il s'en dégage un reproche à notre adresse : l'avons-nous mérité? Nous voulons croire qu'il provient de ce qu'on appelle un dépit amoureux, et expliquer par là l'extrême disproportion qu'il y a entre ce que M. Witte exige de nous et ce dont il se contente de la part de l'Allemagne. Combien n'est-il pas plus sensible, plus susceptible, plus difficile d'humeur quand il s'agit de la France? Il entend les moindres mots qu'on y prononce, même à demi-voix, mais il n'entend pas les bruits plus rudes venus plus d'une fois de l'autre côté du Rhin. C'est évidemment la marque d'une amitié d'autant plus exigeante qu'elle est plus vive. Nous pourrions, sans cela, être étonné que M. Witte ait été si « désagréablement affecté » de l'attitude d'une partie de l'opinion française, tandis qu'une attitude encore plus désobligeante, chez une partie encore plus considérable de l'opinion allemande, a été par lui inaperçue : il y était sans doute indiffé-

rent. Un article du dernier journaliste parisien l'atteint au cœur; mais un discours de l'empereur Guillaume sur les vices congénitaux de l'armée russe n'atteint même pas ses oreilles. Aussi nous gardons-nous de réclamer. Mais ce n'est pas seulement l'opinion que M. Witte met en cause. S'il ne dit rien de notre gouvernement, et cet oubli étonne, il parle beaucoup du gouvernement allemand, et surtout de l'empereur, qui a été si « gentil, » et qui a fait tout ce qui dépendait de lui pour ne causer aucun embarras à la Russie, — ce qui est, on en conviendra, le minimum de la « gentillesse, » — et pour détourner d'elle toute complication. Loin de nous la pensée de contester les mérites de l'empereur Guillaume : il a fait effectivement ce qui dépendait de lui, et il a permis à la Russie de dégarnir sa frontière en lui promettant qu'il n'en abuserait pas. Il a eu, à l'égard de ses voisins de l'Est, une attitude parfaitement amicale et loyale ; cela est hors de doute. Mais nous...? Personne n'aura même l'idée de remarquer que nous avons « affirmé et prouvé notre désir de ne causer aucun embarras » à la Russie. Cela, en effet, n'avait besoin d'être ni prouvé, ni affirmé ; cela allait de soi. Pour le reste, n'avons-nous pas aidé la Russie autant qu'il dépendait de nous, et n'a-t-il pas dépendu de nous de l'aider quelque peu? N'avons-nous pas fait en sorte de lui « éviter toute complication? » Ne nous sommes-nous pas exposé à des reproches, et peut-être à quelque chose de pis, pour faciliter le voyage de son escadre? Si tout cela est oublié, il ne nous sied pas de le rappeler. Rien n'est de plus mauvais goût que de parler, même à des amis, des services qu'on a pu leur rendre, et nous laissons à l'histoire le soin d'établir un bilan qui serait ici très déplacé. Qui sait pourtant si ce n'est pas parce que tout le monde n'a pas imité cette discrétion, que certains services se sont si fortement incrustés dans la mémoire de M. Witte, et que d'autres ont glissé sans y pénétrer? C'est un grand art que celui de se faire valoir, M. Witte nous donne là une leçon que nous avons probablement méritée.

Mais si, pour employer sa comparaison, des deux quantités que représentent les sympathies de la Russie envers l'Allemagne et envers la France, la première a augmenté, tandis que l'autre est restée stationnaire, ce n'est pas dans l'attitude des deux pays, ni surtout des deux gouvernemens pendant la guerre, qu'il faut en chercher la cause. Le cœur a ses raisons... Au surplus, laissons le passé et ne voyons que le présent. On ne nous cache pas, bien au contraire, qu'un rapprochement très réel s'est opéré entre la Russie et l'Allemagne, et on nous conseille le ralliement. Nous pourrions répondre que nous ne

sommes pas vis-à-vis de l'Allemagne dans la même situation que la Russie ; nous n'en ferons rien. Nous avons le désir très vif d'avoir de très bons rapports avec l'Allemagne; nous croyons même que nous venons de le montrer assez clairement.

Ce sentiment, qui, de notre part, est très sincère, est aussi très ancien. En dépit des souvenirs que certains événemens laissent profondément ancrés dans la mémoire de la génération qui y a assisté, nous avons toujours pensé que ce n'était pas là que nous devions chercher l'inspiration de notre politique quotidienne. Un pays, un gouvernement, doivent savoir ce qu'ils veulent : la guerre ou la paix. L'une et l'autre correspondent à deux politiques différentes entre lesquelles il faut choisir : vouloir les suivre toutes les deux à la fois est le contraire de toute politique. Nous sommes pour la paix, et nous devons, par conséquent, y conformer notre conduite dans le présent. Quant à l'avenir, il ne nous appartient pas; il n'appartient à personne; il appartient à Dieu, comme a dit un de nos poètes. Nous n'avons pas la prétention de le deviner, et encore moins de l'enchaîner. L'avenir sera ce que le présent le fera : nous invitons tout le monde à travailler à ce qu'il soit pacifique. Il faut pour cela se respecter mutuellement, ménager les intérêts les uns des autres, chercher en toutes choses les élémens par lesquels ils peuvent se concilier. Ce sont là les mœurs de la paix, et rien n'est durable que ce qui repose sur les mœurs. Aussi ne faut-il rien faire qui puisse les troubler. Nous permettra-t-on de le dire à Berlin? Si on a cru pouvoir s'y plaindre de certains détails de notre politique, détails qu'il était facile de rectifier, le pays chez nous restait étranger à toutes ces choses qu'il ignorait, et il était devenu si pacifique que l'idée même de la possibilité de la guerre était sortie presque définitivement de son esprit. Il étendait sur le monde entier une bienveillance uniforme, et il avait la confiance naïve d'être partout payé de retour. On pouvait penser qu'à cet égard la France était bien changée; on pouvait même s'en préoccuper; mais qui s'en préoccupait? Quelques personnes seulement. Le courant de la paix était si fort qu'il emportait tout : on ne songeait plus à la guerre, on n'y croyait plus. Eh bien! la France est restée aussi résolument pacifique, mais elle s'est demandé si tout le monde au dehors l'était autant qu'elle, et si ce danger extérieur, qu'elle s'était plu à regarder comme un phénomène d'un autre âge, ne pouvait pas se représenter subitement au milieu de l'inquiétante confiance et du laisser aller auxquels elle s'abandonnait. Cela a amené quelque modification dans les esprits. Ils n'ont pas changé de direction, mais ils

se sont repliés sur eux-mêmes dans un recueillement plus attentif et plus avisé. Est-ce un bien? Est-ce un mal? A notre avis, c'est un bien. En tout cas, c'est un fait. La paix n'en est nullement menacée; mais les conditions en sont mieux comprises qu'autrefois et les devoirs en sont plus virilement acceptés.

Quant à nos rapports avec l'Allemagne, il ne dépend pas de nous seuls de les rendre ce que nous voudrions qu'ils fussent. Le mot de rapport s'applique nécessairement à deux parties, parfois même à plus de deux. Nous ne pouvons être pour l'Allemagne que ce qu'elle sera elle-même pour nous; et puisqu'elle a pris l'initiative de ramener nos rapports à ce qu'elle estime qu'ils doivent être, c'est à elle aussi de se rendre compte de la valeur et de l'efficacité des moyens qu'elle y a employés. Assurément la Russie peut l'aider à faire cet examen de conscience : peut-être cela vaudrait-il mieux de sa part que de faire publiquement le nôtre dans les journaux. Toutes ces œuvres, si recommandables, si utiles, ne réussissent jamais mieux que dans le silence. Ce dont on peut être sûr, en tout cas, c'est que, voulant la paix pour nous, nous la voulons pour les autres, et que ce n'est pas nous qui nous exposerons à la rompre en portant atteinte aux droits, aux intérêts ou à la dignité d'autrui.

A-t-elle été vraiment en péril entre la Suède et la Norvège? Nous nous refusons à le croire, car la guerre entre elles aurait été fratricide. Évidemment, elles n'en voulaient ni l'une ni l'autre, mais on ne sait jamais comment tourne une affaire mal engagée, et les volontés les plus fermes dans la réflexion sont quelquefois très faibles quand elles se trouvent aux prises avec les entraînemens populaires. Aussi la conscience du monde entier, on peut le dire, a-t-elle éprouvé un vrai soulagement lorsqu'on a appris que l'entente était faite entre les deux pays, — puisqu'il faut maintenant dire les deux pays, — et que l'un et l'autre s'en montraient suffisamment satisfaits. Il est clair que la Suède ne peut pas éprouver une satisfaction complète, et même que le mot de satisfaction ne saurait s'appliquer au sentiment qu'elle éprouve. Le déchirement qui a eu lieu la laisse amoindrie, affaiblie, désemparée. Elle gardera longtemps de l'amertume de ce qu'elle appelle l'ingratitude de la Norvège. Elle ne se reconnaît aucun tort envers celle-ci et, en effet, elle n'en a aucun. L'incompatibilité d'humeur gâte tout entre deux conjoints parfaitement estimables l'un et l'autre, et qui s'estiment, mais qui ne peuvent pas vivre ensemble. Est-ce leur faute? Le divorce seul peut dénouer une situation pareille. Tou-

tefois, celui au détriment duquel le divorce est prononcé, même s'il a fini par s'y résigner de mauvaise grâce, en reste péniblement affecté. C'est le cas de la Suède. Mais enfin elle a donné son consentement après avoir fait accepter ses conditions, et tout s'est passé à l'amiable. Quant à la Norvège, sa joie est pour le moment sans mélange. Elle voulait être une nation autonome; elle va l'être. Elle aura un gouvernement à elle, un roi sans doute, des ministres à l'étranger, des consuls, enfin tout ce qui constitue la souveraineté et qui la représente. C'est seulement plus tard qu'elle s'apercevra, comme la Suède, qu'elle est plus petite de moitié.

Nous n'entrerons pas dans le détail des conférences de Carlstad. Elles ont été interrompues un moment, et on a craint qu'elles ne fussent rompues. L'inquiétude a été grande : on s'est demandé ce qui allait advenir. Les commissaires se sont réunis de nouveau et ont fini par se mettre d'accord : nous aurions eu peine à comprendre qu'ils ne l'eussent pas fait. La question sur laquelle on s'est buté pendant quelques jours, celle des fortifications construites entre les deux pays, tenait plus à l'amour-propre qu'à des intérêts vitaux : elle devait prêter à une transaction. Les fortifications en cause n'auraient pas été assez fortes pour assurer l'indépendance norvégienne, qui a heureusement des garanties plus efficaces. On comprend toutefois que la Norvège y ait tenu comme à une représentation de sa souveraineté. La Suède, de son côté, pouvait y voir une menace, non pas bien terrible peut-être, mais importune, et on comprend aussi qu'elle en ait demandé la destruction. On a dit tout de suite que quelques-unes de ces forteresses, celle de Frederikstein par exemple, rappelaient de grands souvenirs historiques et avaient un caractère de vétusté vénérable qui ne permettaient pas à la Norvège d'en faire le sacrifice. Son refus a paru légitime : la presse universelle l'a approuvé. Mais, depuis, le roi de Suède lui-même a dit à un journaliste qui était venu l'interviewer, — les rois eux-mêmes aujourd'hui se montrent accessibles à l'interview, — que jamais la Suède n'avait demandé la démolition des forteresses historiques : il s'agissait seulement de celles qui étaient des ouvrages militaires modernes. Tout s'est arrangé. Certaines forteresses seront détruites, d'autres seront conservées, et parmi ces dernières est celle de Kongsvinger, à laquelle les Norvégiens tenaient beaucoup, parce qu'elle leur rappelle plusieurs épisodes de leur vie nationale : aussi, quand ils ont su qu'elle serait épargnée, ont-ils laissé éclater leur joie. Cette concession leur a été particulièrement sensible. Nous espérons d'ailleurs que les forte-

resses maintenues ne serviront jamais à rien, c'est-à-dire qu'il n'y aura jamais de guerre entre la Suède et la Norvège. Il a été décidé que les deux pays feraient un traité d'arbitrage au moyen duquel toutes les difficultés entre eux seront résolues pacifiquement. Puisse-t-il en être ainsi! Aux termes de l'accord, y est-il dit, les deux États s'engagent à envoyer devant la cour arbitrale de La Haye les litiges qui ne concerneront pas l'indépendance, l'intégrité et les intérêts vitaux des deux pays. C'est la formule ordinaire : elle est fort peu obligatoire, puisque les deux États restent toujours libres de soutenir que l'objet de leur conflit n'y entre pas. On dit ensuite que, si un différend entre les deux États affecte les intérêts vitaux d'un des pays, il sera soumis à la Cour arbitrale, ce qui a l'air d'être en contradiction avec ce qui précède. S'agit-il des intérêts d'un seul des deux pays? C'est un peu subtil. Enfin les différens relatifs à l'interprétation et à l'application du traité qui sera conclu à l'occasion de la dissolution de l'Union échapperont, eux aussi, au tribunal de la Haye : il est probable que cela comprendra encore beaucoup de cas. Mais il faut voir les choses dans leur ensemble et dans leur vérité. Le traité d'arbitrage entre la Suède et la Norvège ne peut pas échapper au caractère général des traités de ce genre qui n'empêchent la guerre que lorsqu'on ne veut pas la faire. L'arrangement se complète par certaines dispositions relatives au droit de pâturage des Lapons en Norvège, question très spéciale à laquelle les Norvégiens attachaient beaucoup d'intérêt. Là aussi on leur a accordé des satisfactions appréciables, en limitant l'exercice du droit.

Tout cela sera soumis aux deux Parlemens; après quoi on procèdera officiellement et définitivement à la dissolution de l'Union. Elle sera notifiée aux pays étrangers, et la Suède et la Norvège feront désormais deux États séparés. Quel sera le roi de Norvège? Le roi de Suède n'a pas répondu à l'offre de la couronne qui lui avait été faite pour un de ses fils, et l'offre ne sera pas renouvelée. La république a des partisans; elle aurait été une solution très acceptable pour un pays aussi profondément démocratique que la Norvège; mais on a pensé sans doute que la Suède, ayant un roi, conserverait sur une république la supériorité qui vient des alliances de famille, et tout porte à croire que la Norvège voudra aussi en avoir un. Toutes les chances aujourd'hui sont en faveur du prince Charles de Danemark, marié à une fille du roi d'Angleterre. La Norvège est libre de son choix : si elle s'arrête à celui-là, la France ne pourra en accueillir la nouvelle qu'avec sympathie. Nous rappelions récemment que la

Norvège a été séparée du Danemark en 1814 à cause de la fidélité que ce dernier nous avait témoignée pendant les guerres napoléoniennes et du courage admirable qu'il avait déployé pour la défense de la liberté des mers. Comment, dès lors, n'applaudirions-nous pas au couronnement d'un prince danois à Christiania? L'Angleterre y applaudirait aussi, ce qui montre à quel point tout est changé. Cette solution ne peut que convenir à nos sentimens particuliers.

Le traité anglo-japonais vient d'être publié. Nous en avions donné, il y a quinze jours, en réunissant les parties qui en avaient paru dans divers journaux, une analyse qui se trouve être parfaitement exacte. Il s'agit bien d'un traité d'alliance politique, militaire, économique, et il s'applique aux possessions du Japon en Extrême-Orient et à celles de l'Angleterre dans l'Inde. Il s'applique aussi au maintien de l'intégrité et de l'indépendance de la Chine. Une clause analogue a figuré dans d'autres traités où elle n'a pas eu beaucoup d'importance, mais elle pourrait bien avoir dans celui-ci plus de portée. C'est, on le voit, un vaste champ! Le traité est conclu pour dix ans, et, naturellement, il pourra être renouvelé : il se prolongerait même de plein droit si on était en état de guerre au moment de l'échéance. Le point caractéristique de l'alliance est que l'Angleterre et le Japon se doivent leur appui mutuel, même contre une seule puissance, si l'un des deux est l'objet d'une agression non provoquée par lui. C'est, en somme, le traité d'alliance le plus formel, le plus étroit, le plus étendu que l'Angleterre ait conclu depuis longtemps. En le portant à la connaissance du gouvernenement russe, l'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg a été chargé d'attirer l'attention sur son caractère purement défensif. Enfin, dans la phrase finale de la dépêche du marquis de Lansdowne à sir Charles Hardinge, il est fait une allusion discrète, mais pourtant très nette, au fait que l'alliance nouvelle n'a pas été sans exercer quelque influence sur la conclusion de la paix à Portsmouth : et c'est ce que nous avions cru pouvoir aussi faire entendre.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

MON ONCLE FLO

DERNIÈRE PARTIE (1)

XVIII

Dès la fine pointe du jour, l'oncle et le neveu ont dit adieu à l'auberge de la Hourque et se sont engagés sur le versant qui mène à la gorge de l'Arize. Le site est désolé. Pas un arbre, pas un filet d'eau; çà et là, seulement, parmi les pierres, des taches d'un gazon roussi. Sac au dos et bâton en main, les deux piétons cheminent silencieusement et s'absorbent en des méditations assez moroses, à en juger par leur mine rembrunie. Michel songe au désagréable incident qui l'a séparé de Denise. Flo, le cou enfoncé dans les épaules, avance une lippe boudeuse et parfois regarde de travers son neveu qu'il tient pour responsable des malencontres de la veille. Après une demi-heure de marche au milieu des roches, l'oncle voulant consulter son guide Joanne, s'aperçoit qu'il l'a oublié à l'hôtellerie. Alors sa mauvaise humeur, jusque-là péniblement comprimée, éclate bruyamment :

— Auberge de malheur !... Que le diable emporte celui qui m'y a conduit !

— Pardon ! réplique Michel agacé, je vous prie de remarquer que c'est vous qui avez voulu monter au Pic de Bigorre... Quant à votre guide, le mal est réparable et nous en achèterons un autre à Bagnères.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 septembre et du 1er octobre.

A cet mots, l'ire de Florent Garaudel se déverse torrentiellement sur l'infortuné neveu :

— Ah! mugit-il, cela te paraît tout simple, la perte d'un ouvrage qui m'avait coûté sept francs et des centimes ?... Les tracas de ton oncle ne te touchent guère et tu es satisfait de ton séjour à la Hourque ?... Il y a de quoi, vraiment ! Grâce à toi et à cette effrontée demoiselle de compagnie, voilà une honorable famille plongée dans le deuil et le désespoir... Sans compter que, dans son trouble, Egrefeuil a négligé de régler sa note à l'auberge, et que j'ai été obligé de tout payer : guides, chevaux, le gîte et la table ! J'en ai pour une somme assez coquette.

— M. Egrefeuil est solvable, je suppose, riposte sèchement Michel et il vous remboursera... Pour ce qui est de Mlle Suzor et de moi, nous ne sommes pour rien dans l'esclandre de Solange et de Ternat... Vous le savez et vous en conviendriez vous-même, si la colère ne vous égarait.

— Impertinent ! rétorque Flo, je suis de sang-froid et je n'ai pas la berlue ! J'ai bien vu que cette Suzor t'avait enjôlé et que tu donnais dans le panneau...

— Brisons là, je vous prie, déclare énergiquement le jeune homme... Ce qui presse pour le moment, c'est de sortir de ce défilé et, puisque votre Joanne est resté là-haut, de nous orienter de notre mieux pour ne pas nous égarer.

Ce versant du Pic est, en effet, absolument désert et, parmi les pierres et les chardons, le sentier est si peu visible qu'on risque à chaque instant de le perdre. La crainte de se fourvoyer rend Flo plus retenu. Il laisse son neveu passer devant et le suit avec la soumission d'un chien barbet qui trotte derrière son maître, la queue entre les jambes. Enfin, peu à peu, on dévale vers la gorge où bouillonne l'Arize, et l'on distingue l'argent clair de ses eaux rapides, courant dans leur lit étroit. Les pâturages reparaissent, le sentier mieux frayé se dessine nettement sur la verdure des pâtis où vaguent des troupeaux, gardés par d'énormes chiens des Pyrénées qui inspirent à l'oncle une sage terreur. Heureusement, on atteint Tramesaïgues, un hameau éparpillé au pied du Tourmalet, non loin des sources de l'Adour.

L'aspect du val est moins âpre. Aux pentes brûlées et à la nudité des pâtis succèdent des bois de sapins, des hêtraies verdoyantes où des sources ruisselant en cascades vont se jeter

dans l'Adour, qui roule ses eaux bleuâtres entre des rives bordées de frênes. Sur les versans inférieurs, les prairies alternent avec des champs de blé, des carrés de lins en fleur, et à la marge des prés, de blanches maisonnettes à galeries de bois ouvrent leurs fenêtres souriantes. C'est l'entrée du vallon de Gripp où serpente une jolie route qui descend vers la vallée de Campan. A mesure que la physionomie du paysage s'égaie, la mine et l'humeur de l'oncle Flo s'adoucissent. Le sol gazonneux repose ses pieds meurtris, le glouglou des ruisseaux endort ses ressentimens ; l'air tonique, chargé d'aromes salubres, le met en appétit, tandis que les façades avenantes des métairies présagent la proximité d'une auberge hospitalière où il pourra se dédommager de la maigre chère de la Hourque. Il devient plus indulgent, renonce aux personnalités agressives et se borne à émettre des considérations générales sur les mœurs du temps présent :

— Je ne puis m'empêcher, commence-t-il, de plaindre ce pauvre Egrefeuil. Conçoit-on qu'une fille élevée dans un milieu familial et bien pensant, perde la notion des convenances au point de se faire enlever par un barbouilleur de toiles ? Aujourd'hui les enfans ne savent plus respecter les parens ni leur obéir.

— Cela tient peut-être, réplique Michel, à ce que les parens oublient trop de se faire respecter... Cela les ennuie de remplir leurs devoirs de père et de donner le bon exemple. Ils trouvent plus commode de gâter les enfans et de leur laisser la bride sur le cou afin de ne pas être gênés eux-mêmes dans leurs fantaisies. Ils les traitent en camarades et sont tout étonnés ensuite, quand, un beau jour, leurs fils ou leurs filles leur rendent la pareille... Élevée à l'américaine, Mlle Solange s'est cru le droit de se marier à son gré, en quoi je la trouve excusable... Cela vaut mieux que d'épouser un homme qu'on n'aime point, sauf à le tromper après la cérémonie, quand le cœur vient à parler.

— Tu as la manche large !... Je reconnais là votre morale relâchée, à vous autres écrivailleurs de romans... Est-ce qu'une honnête fille devrait seulement savoir ce que c'est que la passion ?

— Hé ! mon oncle, Solange avait un tendre pour Ternat, chacun son goût... Comme dit le fabuliste :

Amour est un étrange maître ;
Heureux qui peut ne le connaître
Que par récit lui ni ses coups !...

Vous-même qui moralisez si sévèrement et qui êtes de sens rassis, avez-vous su mettre une martingale à vos passions? N'est-ce pas pour suivre une certaine Hermine du Val-Clavin que vous m'avez entraîné à la Hourque?... A propos, je croyais qu'elle vous y avait donné rendez-vous?

— Elle y est venue, soupire Florent Garaudel, pendant que je dormais, et elle en est subitement repartie... Mais je compte la retrouver à Bagnères.

— Ha!... Tant mieux, répond ironiquement le neveu, il est bon que la vertu soit récompensée...

Tout en devisant, ils aperçoivent le clocher de Gripp, dominant une cinquantaine de maisons éparses au long de l'Adour, et ils entendent onze heures sonner en même temps que leur estomac bat le rappel. Ils pressent donc le pas et débouchent devant une auberge décorée d'un rosier grimpant et située en contre-bas de la route. Justement, l'hôtesse, brune comme un grillon et vive comme un lézard, est debout sur le seuil. A l'intérieur de la cuisine, un pétillant feu de bois flambe dans la haute cheminée où un tourne-broche fait virer un gigot d'agneau, dont l'appétissant fumet chatouille agréablement les narines.

— Bonjour, ma bonne dame, dit Flo en se débarrassant de son sac et en s'affalant sur une chaise, nous mourons de faim... Préparez-nous vite de quoi déjeuner!

L'hôtesse lève les yeux au ciel: — Déjeuner?... Ah! mes pauvres messieurs, hier une bande de dévorans a mis à sec mon garde-manger et je ne peux vous offrir que du pain et du fromage.

Flo fronce les sourcils: — Vous plaisantez, s'écrie-t-il, et ce gigot qui rissole devant le feu, le gardez-vous pour vos chats?

— Le gigot?... Oui, bien... Seulement il m'a été retenu par une voyageuse qui doit se mettre à table à midi.

— Votre voyageuse, insinue Flo, ne mangera pas à elle seule un rôti tout entier... Priez-la d'être assez charitable pour partager son repas avec nous. Ces choses-là ne se refusent pas entre touristes!

— Pour sûr, elle ne consommera pas tout, repart l'hôtelière; si elle est consentante, moi je ne demande pas mieux... Elle achève sa toilette et dès qu'elle descendra, je m'acquitterai de votre commission.

— Cette dame, murmure Flo, à l'oreille de son neveu, est

peut-être une liseuse de romans ; en ce cas, elle sera flattée de te connaître... Envoie-lui ta carte et joins-y la mienne... Portez ceci, ajoute-t-il, à votre locataire et transmettez-lui notre requête, en lui présentant « nos civilités. »

L'hôtesse enfouit les deux cartons de bristol dans la poche de son tablier :

— Je vas toujours essayer, déclare-t-elle, et si vous pouvez patienter jusqu'à midi, je vous rapporterai une réponse.

— Promenons-nous, en attendant, propose Michel, le pays vaut la peine qu'on le regarde...

Ils suivent à travers prés un étroit sentier qui aboutit à la rivière, et se trouvent bientôt dans un coin feuillu, solitaire et reposant : — un îlot ombragé de platanes et de frênes que deux bras de l'Adour enferment dans leur double courant limpide. A l'arrière-pointe, au plus épais de la feuillée, un vieux moulin abandonné est posé à chevauchons sur la rivière. La roue, depuis longtemps arrêtée, disparaît à demi sous un lacis de clématites sauvages ; sous la voûte très sombre du déversoir, une eau bleue et pailletée s'écoule avec un mélodieux gazouillement. Ravis par la fraîcheur du site, l'oncle et le neveu se défatiguent à contempler l'eau bourdonnante du gave. Un antique pont de bois, fleuri de rouges salicaires, unit les deux rives. De là, le regard suit l'inclinaison des champs de blé dorés, remonte jusqu'aux escarpemens rocheux de la Hourque et ne s'arrête qu'aux dentelures neigeuses des cimes voisines du Pic. Tombant d'un azur immaculé, le soleil filtre à peine à travers les ramures des platanes.

En face de ce paysage idyllique, Michel se remémore les délices de sa soirée de la veille au sommet du Pic ; son ravissement est mêlé d'une inquiète mélancolie, à la pensée de Denise contrainte à courir les chemins en compagnie de M. Egrefeuil. Que n'est-elle auprès de lui, sous cette ombre embaumée de rustiques odeurs ? Qu'il serait bon de deviser tendrement dans cette verte et chantante solitude !... De son côté, l'oncle Flo lui-même glisse sur la pente d'une suggestive songerie. Le bercement de l'eau le prédispose aux châteaux en Espagne. Il se demande ce qui adviendrait si, comme dans les romans, la dame de l'auberge se trouvait être d'aventure Hermine du Val-Clavin, et cette agréable hypothèse le ramène brusquement à la réalité :

— Il est midi, bougonne-t-il, j'en ai assez d'admirer la belle

nature ; cette occupation n'est pas suffisamment nourrissante, et il me tarde de savoir si nous aurons de quoi déjeuner !...

Flo peut se rassurer et se réjouir : il aura son déjeuner et, par surcroît, son flair de droguiste ne l'a pas trompé. La voyageuse est bel et bien Mme Hermine. Arrivée à Gripp, la veille au soir, elle ne s'est pas souciée de courir nuitamment les routes et a couché à l'auberge. Elle s'est levée tard et, au moment où elle quittait sa chambre, l'hôtesse lui a transmis les cartes de l'oncle et du neveu ainsi que leur requête. En lisant le nom de Garaudel, la dame a répondu affirmativement, puis s'est empressée de rentrer chez elle afin de donner un coup de fion supplémentaire à sa toilette. Tout en ondulant ses bandeaux, en noircissant le tour de ses yeux et en avivant le carmin de ses lèvres, elle songe que le hasard lui amène Flo juste à point. Encore que M. Egrefeuil, au moment de la quitter, se soit libéralement conduit, Mme du Val-Clavin, en personne prévoyante, pense qu'il faut toujours avoir pain sur la planche et qu'aux approches de la maturité, une femme avisée doit renoncer aux aventures pour s'assurer un protecteur sérieux. Or Florent Garaudel, célibataire et possesseur d'une fortune rondelette, lui paraît un amoureux de tout repos. Donc, ayant noué un ruban frais autour de son cou et piqué dans son corsage une rose cueillie au bord de sa fenêtre, elle est descendue au coup de midi, armée en guerre et toute préparée à recevoir ses commensaux.

A leur rentrée à l'auberge, Michel et Florent sont accueillis par un sourire de l'hôtesse :

— Cette dame, leur annonce-t-elle, a été très accommodante; elle attend ces messieurs dans la salle.

Ce disant, elle ouvre une porte de communication et les deux touristes affamés aperçoivent, debout près de la table servie, Mme du Val-Clavin qui les salue avec une grâce un peu théâtrale :

— Messieurs, soyez les bienvenus, je suis ravie de partager avec vous mon déjeuner...

Flo s'épanouit : — Quoi ! s'écrie-t-il, c'est vous, chère madame ?... Quel heureux hasard ! Eh bien ! vous me croirez si vous voulez, j'avais comme un pressentiment qui me poussait à m'arrêter ici.

Puis il présente Michel : — Mon neveu, le romancier Michel Silmont...

— Oh ! réplique Mme Hermine, tout le monde connaît l'auteur si souvent applaudi du *Trèfle à quatre feuilles*... — Elle adresse à Michel sa plus caressante œillade : — Je vous en prie, asseyez-vous, messieurs !

La servante apporte une omelette et Mme du Val-Clavin, avec des airs de maîtresse de maison, sert elle-même ses deux convives. Flo jubile. Tout en mangeant de bon appétit, il jette des regards affriolés sur cette séduisante Hermine enfin retrouvée. La dame, qui lit une naïve admiration dans les yeux de l'ancien droguiste, le juge suffisamment allumé et prodigue ses plus flatteuses attentions au neveu dont elle désirerait capter la bienveillance. Elle lui parle théâtre, nomme familièrement des comédiens et comédiennes à la mode, raconte des potins de coulisses. A quoi Michel répond courtoisement, mais avec une certaine réserve :

— Vous paraissez, madame, observe-t-il d'un ton légèrement ironique, être fort au courant des choses de la scène !...

Florent Garaudel, ne prenant aucun intérêt à cette conversation à laquelle il n'entend goutte, manifeste son agacement par des gestes nerveux. Mme Hermine s'en aperçoit, et en même temps la froide ironie de Silmont la déconcerte. Elle craint de s'être étourdiment trop découverte ; alors adroitement elle se ressaisit :

— Oui, soupire-t-elle, j'aimais autrefois le théâtre à la folie ; mais depuis mon veuvage, j'ai renoncé à y aller ; je n'en parle plus que sur la foi des journaux. — Elle ajoute en se tournant vers l'oncle Flo : — Maintenant, ma seule distraction est de voyager. J'aime passionnément la montagne... Vous aussi, je crois, monsieur Garaudel ?

— Oh ! moi, répond Flo, je l'aime surtout à un point de vue scientifique ; mais (avec un large et galant sourire), depuis que j'ai eu la joie de vous y rencontrer, belle dame, elle me devient tout à fait chère.

— Trop aimable ! minaude Hermine en baissant modestement les yeux... Vous descendez sans doute du Pic du Midi ?...

— Nous l'avons quitté ce matin et nous comptons coucher ce soir à Bagnères... Et vous, madame, quels sont vos projets ?... Y a-t-il indiscrétion à vous le demander ?

— Aucune... J'avais d'abord, comme vous, l'intention de m'arrêter à Bigorre, mais je crains de m'y ennuyer et je préfère séjourner à Luchon.

— Luchon? répète Flo, devenu songeur, j'en ai entendu parler comme d'un séjour mondain et coûteux... ; une ville de luxe et de dissipation...

— C'est exagéré, affirme Mme Hermine ; assurément Luchon est une station à la mode, fréquentée par le monde élégant, mais quand on sait s'arranger, la vie n'y est pas plus chère qu'à Cauterets ou à Saint-Sauveur... Et puis, on y peut faire les plus belles courses de montagne : la vallée du Lys, le port de Vénasque, la Maladetta... Pour un savant comme vous, monsieur Garaudel, cette considération n'est pas à dédaigner... Si vous vous décidiez à y venir, poursuit-elle avec un captivant sourire, nous aurions le plaisir d'excursionner ensemble.

Ces dernières paroles touchent le cœur de Florent. Il lève vers sa voisine un regard reconnaissant et charmé, et repart :

— Madame, tout le plaisir serait pour votre humble serviteur!

Comme on apporte le dessert, il glisse quelques mots à l'oreille de l'hôtelière, qui s'éclipse et revient avec une bouteille de champagne qu'elle pose devant l'ancien droguiste.

— Eh bien! s'écrie Flo, tandis que le bouchon saute et qu'on remplit les verres, me voilà converti; nous brûlerons Bagnères, et nous irons nous installer à Luchon... Permettez-moi, chère dame, de boire à notre très prochaine réunion!

— A merveille! réplique Mme Hermine, en levant sa coupe très haut, de façon à laisser voir sous sa manche la blancheur d'un bras potelé; buvons le coup de l'étrier, car je vais monter à cheval dans quelques minutes... Et vous, messieurs, quand partez-vous?

— Oh! nous, avoue l'oncle légèrement confus, nous voyageons à pied, comme de modestes touristes.

— En ce cas, je serai à Luchon avant vous... Je descendrai à l'hôtel des Bains, allée d'Étigny, et si vous m'y autorisez, je vous y retiendrai des chambres... Est-ce convenu?...

A ce moment, l'hôtesse annonce que le guide est là avec les chevaux. Hermine s'esquive et monte dans sa chambre pour se coiffer, tandis que l'oncle et le neveu l'attendent sur le seuil. Elle reparaît bientôt, fringante et ramassant d'une main les plis de sa jupe. Le guide, prêté par M. Egrefeuil, assujettit derrière sa bête la valise de sa cliente. D'un bond Mme du Val-Clavin s'est élancée sur son cheval :

— Au revoir, messieurs, à bientôt ! dit-elle en saluant de la main.

— Vous avez laissé tomber votre rose ! remarque Flo, qui s'agenouille pour ramasser la fleur.

— Gardez-la, répond-elle avec une moue câline.

Elle caresse du bout de son fouet le cheval qui prend le trot et, dans un nuage de poussière dorée, guide et voyageuse disparaissent au tournant de la route, tandis que l'oncle tout ému fixe à sa boutonnière la rose déjà fanée de la belle Hermine.

XIX

Michel et Florent Garaudel, ayant dû coucher à Bagnères, ne sont arrivés à Luchon que le lendemain. Mme du Val-Clavin, comme elle l'avait promis, leur a retenu deux chambres à l'hôtel où elle est descendue. A l'aspect de ces deux pièces contiguës, confortables, au meuble de soie bleue, Flo estime même que sa belle amie a trop bien fait les choses. Il soupçonne que la note sera corsée ; son front se rembrunit et il ébauche une grimace ; mais il n'ose se plaindre de peur de passer pour un pingre aux yeux de Mme Hermine. Volontiers, il se soulagerait, en cherchant querelle à son neveu pour peu que ce dernier lui fournît quelque prétexte à récriminer ; malheureusement Michel ne dit mot et accepte tout avec une philosophique indifférence. Il a d'autres préoccupations plus graves. Avant de quitter Bagnères, il est allé au bureau de poste avec un vague espoir d'y trouver un billet de Denise. Rien. Pour calmer son inquiétude, il a beau se répéter que Mlle Suzor, partie seulement de la veille, n'a pu matériellement donner encore de ses nouvelles, il ne s'en alarme pas moins. Après avoir prié l'employé de lui réexpédier son courrier à Luchon, il continue à se forger toute sorte de fâcheuses chimères. Encore un peu, il planterait là Florent Garaudel et irait à Luz aux informations. Mais il se fait conscience d'abandonner Flo à l'heure où ce naïf vieux garçon s'expose à donner dans tous les pièges tendus par l'adroite Mme Hermine. Son cœur de neveu s'émeut quand il songe aux périls dont est menacé cet oncle gobeur, vaniteux et inexpérimenté. Malgré les foucades et les lubies agaçantes du bonhomme, il garde pour lui un fond de tendresse et s'en voudrait de n'avoir pas tenté le possible afin de l'arracher aux griffes veloutées de Mme du Val-Clavin. Il l'a donc

suivi à Luchon, mais sa pensée est ailleurs ; elle chevauche sur les chemins inconnus où Denise a été entraînée par la despotique fantaisie de M. Egrefeuil.

Dans l'après-midi, Mme Hermine a envoyé demander aux nouveaux arrivans s'ils étaient satisfaits de leur installation, et disposés à l'accompagner dans une promenade au parc. Au cas de l'affirmative, elle les attend au salon de lecture. Cette aimable prévenance a comblé Flo de joie et d'orgueil. Il s'est hâté de parachever une triomphante toilette et Michel s'est décidé à être de la partie.

En entrant dans le salon, Flo se sent ragaillardi. La vue de la dame vêtue d'un blanc costume de serge, coiffée d'un coquet chapeau de paille garni de coquelicots, achève de dissiper les nuages amassés par le luxe alarmant des meubles de sa chambre. Il ne songe plus qu'à une chose, c'est qu'il va loger sous le même toit que cette élégante « patricienne, » la voir chaque jour et pénétrer peu à peu dans ses bonnes grâces. Il s'avance en bombant la poitrine et salue avec un sourire en fleur sur sa large bouche. D'un geste de duchesse, Hermine lui tend une main chargée de bagues, sur laquelle il pose gloutonnement ses lèvres. Pour Michel, elle se contente d'un léger *shake-hand*.

— J'ai pensé, dit-elle, que vous ne seriez pas fâchés de faire connaissance avec les curiosités de Luchon, et je m'offre à vous servir de cicerone... Si vous êtes prêts, messieurs, nous profiterons du beau temps et de l'heure déjà plus fraîche...

Les voilà cheminant sous les tilleuls de l'allée d'Étigny, Mme du Val-Clavin a accepté le bras de Florent; au contact de cette jolie personne, l'oncle éprouve une félicité troublante. Il renifle voluptueusement le parfum de « peau d'Espagne » dont ce corps souple est imprégné. Il se demande s'il est bien éveillé et si c'est réellement lui, Florent Garaudel, qui promène cette jeune femme séduisante et douée de toutes les perfections mondaines?... Il exulte, regarde d'un air vainqueur les cavaliers et les amazones dont les chevaux piaffent sur le macadam de l'avenue. Comme Ruy Blas, « il marche tout vivant dans son rêve étoilé... »

Ils flânent tous trois sous les Quinconces, entrent au Casino et visitent la salle où l'on joue aux petits chevaux. A l'aspect des gens penchés autour de la piste, Flo tremble pour son porte-monnaie, déclame contre l'immoralité des jeux de hasard et se hâte d'entraîner ses compagnons parmi les ombrages du

Bosquet, dont les vertes allées serpentent au pied du Superbagnères.

— Ici, déclare-t-il, du moins on respire et l'on a chance de récolter des plantes curieuses.

Tout en affectant de s'intéresser aux recherches botaniques de Florent Garaudel, Mme Hermine étouffe quelques bâillemens. Dès qu'on atteint la *Chaumière de Bellevue*, elle se plaint d'être un peu lasse et l'on s'arrête sous une tonnelle pour prendre des rafraîchissemens. Le restaurant est bien nommé ; on y jouit d'une agréable vue d'ensemble sur Luchon et la vallée de la Pique; mais l'oncle n'a d'yeux que pour Mme du Val-Clavin et semble médusé par les mines de chatte gourmande, avec lesquelles elle suce le chalumeau de son *sherry-gobbler*. Michel, que les cajoleries de la dame laissent absolument froid, essaye malignement de la tâter au sujet de son séjour en Angleterre. Il lui pousse d'insidieuses questions sur les agens diplomatiques que feu M. du Val-Clavin a dû connaître, sur les attractions de Londres. Mais Mme Hermine est une fine mouche; elle devine que le neveu cherche à la faire trébucher dans quelque traquenard et ne répond que par des phrases évasives. Néanmoins cet interrogatoire l'agace. Elle soupçonne Michel de lire dans son jeu et de lui être hostile. Aussi se promet-elle de se débarrasser le plus promptement possible de ce chaperon trop perspicace et gênant. Pour commencer, elle propose à Flo de le conduire jusqu'à un site intéressant, nommé la *Fontaine d'amour* et perché à une centaine de pas plus haut; puis, se tournant vers Michel, elle ajoute :

— Vous permettez que je vous enlève votre oncle un moment... Je vous le rendrai dans vingt minutes.

— Oui, s'écrie Flo enchanté, achève ton verre tranquillement et règle les consommations en nous attendant...

Le couple s'enfonce sous la feuillée et ne revient qu'au bout d'une grosse demi-heure. Mme Hermine reparaît digne, blanche et majestueuse comme un cygne. Flo a l'oreille rouge et l'œil luisant. On ne sait quel philtre il a bu à la *Fontaine d'amour;* mais il est à la fois émoustillé et plein de déférence, attentif aux moindres gestes de sa compagne et extasié, comme s'il venait d'apercevoir par une porte entre-bâillée les jardins du Paradis terrestre. En revanche, il jette un regard froidement méfiant sur son neveu et affecte de le tenir à distance.

Ils redescendent tous trois vers la ville. A l'entrée de l'allée d'Étigny, un break chargé de touristes stoppe devant un bureau de messageries, au mur duquel s'étalent de grandes affiches rouges, portant en caractères qui tirent l'œil : « Excursions à Portillon et à Bosost. Départ tous les matins à onze heures. »

— Qu'est-ce que ce Portillon? interroge l'oncle Flo.

— Un casino situé au delà de la frontière, répond Mme Hermine, et Bosost est le premier village espagnol sur la route de l'Aragon.

— Quoi! s'exclame Florent, nous sommes aussi près de l'Espagne... le pays des myrtes et des orangers?

— Mais oui, repart sa compagne, beaucoup de baigneurs y vont le matin et en reviennent le soir... Il ne tient qu'à vous d'en faire autant.

— Hé! hé! murmure-t-il alléché, j'irais volontiers, chère dame, si vous vouliez bien m'y accompagner.

— Et M. Silmont sera-t-il du voyage? demande la dame en s'adressant à Michel d'un air peu engageant.

— Oh! moi, réplique sarcastiquement le neveu, j'en serai, ou je n'en serai pas, selon ce que décidera mon oncle.

— Eh bien! conclut Mme du Val-Clavin avec un imperceptible froncement des sourcils, nous en recauserons ce soir...

Le jour tombe peu à peu. Aux portes des hôtels de l'avenue, des tintemens de cloches et de vibrantes clameurs de gongs annoncent l'heure des dîners.

— Nous arrivons à point, observe Flo, mis en gaieté et en appétit par sa promenade; mangerons-nous à table d'hôte?... Ou bien, reprend-il en se penchant vers sa voisine, ne préféreriez-vous pas un petit dîner intime dans une salle à part?

— Y pensez-vous? objecte-t-elle pudiquement en baissant les yeux; vous oubliez, cher monsieur, que dans ma situation je suis tenue à une rigoureuse réserve... Non, non, dînons honnêtement et simplement à table d'hôte!

— Décidément, se dit Michel, elle est très forte... Elle ne fera de mon pauvre oncle qu'une bouchée...

La table d'hôte où ils vont s'asseoir est passablement cosmopolite : Anglais, Français et Espagnols des deux sexes y voisinent familièrement. On y parle assez volontiers politique et, ce soir-là, on s'y entretient avec animation de l'insurrection carliste qui chaque jour s'étend davantage. Les troupes de don Carlos occu-

pent en ce moment la Navarre, une partie de l'Aragon et de la Cerdagne. Les généraux Saballs et Tristany viennent, il est vrai, d'échouer à Puycerda, mais en revanche Dorregaray a pris Cuença et menace Téruel. Les convives espagnols, composés en partie de familles de fonctionnaires fuyant l'insurrection, et pour une bonne moitié d'agens du Prétendant, sont naturellement d'opinions absolument opposées. Les uns soutiennent le roi constitutionnel Amédée; les autres exaltent Charles VII et son frère don Alphonse. Les têtes s'échauffent, on échange des affirmations tranchantes et agressives : — « Tout le mal, s'écrie un Basque à moustaches blanches et à tournure militaire, tout le mal vient de ce qu'on a imposé à l'Espagne un roi étranger, un intrus italien! — Allons donc, riposte une dame mûre, c'est votre Carlos qui est un intrus et un rebelle... Ça, un roi?... Un chef de bandits, monsieur!... Ses soldats se conduisent comme des voleurs. — Eh! señora, Carlos a du courage et le bon droit est pour lui ; quant à Amédée, on lui donnera un billet de première classe pour s'en retourner en Italie. — Tout de même, le gouvernement de Madrid taille des croupières à don Alphonse, du côté de Pampelune. — Le bruit court que le fameux chef de guerilla, le *Telaraña* (la toile d'araignée), est à Viella, dans la vallée d'Aran! — Erreur! le Telaraña a été pris il y a deux semaines et fusillé, en attendant qu'on en fasse autant à Carlos et à son digne frère... N'est-ce pas votre avis, caballero?... demande la dame mûre à Michel, son voisin.

— Oh! moi, répond distraitement Michel, je ne me mêle pas de politique.

L'oncle Flo se tient coi. Don Carlos et Amédée lui sont indifférens, et ce qu'on dit est pour lui de l'hébreu. Mais voici que, brusquement, Mme Hermine se lance dans la discussion. Elle déclare qu'appartenant à une vieille famille royaliste, elle admire la vaillance de don Carlos, qui combat pour le droit divin et la religion... « C'était, du reste, affirme-t-elle, l'opinion de feu mon mari, M. du Val-Clavin. » A ces mots, Florent Garaudel s'enflamme à son tour, et croyant se donner ainsi un vernis aristocratique, proteste de son estime pour le jeune et courageux champion de la légitimité :

— Don Carlos, proclame-t-il de sa voix de chantre, est le représentant du droit. Le monde bien pensant fait des vœux pour son succès. Il remettra la pyramide sur sa base et la société

moderne ne retrouvera son équilibre que lorsqu'elle sera soumise à ses souverains légitimes... Je bois aux victoires de l'armée carliste et je lui envoie par-dessus les Pyrénées l'hommage de ma loyale sympathie!

Une moitié de la table l'applaudit, tandis que l'autre moitié le conspue. La discussion devient tumultueuse. Comme on a servi le dessert, Michel abasourdi laisse Flo s'envelopper dans les plis du drapeau blanc et va dehors fumer un cigare. La nuit est venue, mais l'animation des allées d'Étigny ne s'est pas éteinte. Baigneurs et touristes se coudoient sur les avenues maintenant éclairées par la réverbération du gaz des magasins. Des gamins se faufilent entre les groupes en criant : « *Le Figaro*, *le Gaulois*, le *Gil Blas!* » Là-bas, à travers la feuillée, on entrevoit l'illumination du Casino et l'on saisit des lambeaux de valses qu'un orchestre exécute devant l'établissement des bains. Au milieu de l'agitation de cette foule oisive et de ces rumeurs de fête, Silmont se sent péniblement esseulé. Au bout d'une heure, il remonte chez lui et trouve son oncle occupé à piocher un guide tout neuf qu'il a acheté avant de rentrer à l'hôtel :

— Mme du Val-Clavin était lasse, dit-il à son neveu, je l'ai reconduite jusqu'à son appartement... Ah! mon ami, quelle femme subjugante! Mieux je la connais et plus je l'apprécie. A la grâce du visage, elle unit toutes les qualités de l'esprit, toutes les délicatesses du cœur... Sensible, dévouée, et avec cela une distinction native, des manières de marcher, de parler et de manger même, qui n'appartiennent qu'à elle!...

— Oui, murmure ironiquement Michel, elle parle, marche et mange comme au théâtre... C'est à croire qu'elle a joué la comédie quelque part.

— Drôle! Ne vas-tu pas insinuer à présent qu'elle a monté sur les planches?... Pour un romancier; tu n'es guère observateur, mon garçon, ou bien tu te laisses aveugler par ton animosité! A voir le parti pris de malveillance avec lequel tu juges Mme Hermine, on s'imaginerait que tu ne lui pardonnes pas ses attentions pour moi et que tu en es, ma foi! jaloux.

— Rassurez-vous, mon oncle, je n'ai nullement l'envie d'aller sur vos brisées.

— Oui... Les raisins sont trop verts!... N'importe, il faut être singulièrement obtus ou injuste pour assimiler Mme du Val-Clavin à une comédienne. Dieu merci, elle n'en a ni les façons,

ni les mœurs... Si, comme moi, tu avais passé une heure en tête à tête avec elle, tu serais forcé de confesser qu'elle est irréprochable sous tous les rapports... Tu peux m'en croire : je lui ai fait une cour brûlante, et je n'ai pu encore obtenir ça !

En même temps, Flo fait claquer un ongle sur ses dents.

— Parbleu ! elle sait son métier et vous tient la dragée haute. Plus elle vous tentera, et mieux elle vous amènera *à jubé*...

— C'est ce que nous verrons, et dès demain ! riposte Florent piqué... A ce propos, nous avons décidé que nous irions à Portillon et, pour cette fois, je te prierai de ne pas nous accompagner.

— Ah ! elle veut vous conduire à ce tripot de Portillon ?... Vous avez donc renié vos opinions sur l'immoralité des jeux de hasard ?

— Il ne s'agit pas de jouer à la roulette... Ce voyage est pour moi une occasion de pousser librement ma pointe ; c'est pourquoi je désire être seul et avoir mes coudées franches.

— Je ne vous gênerai donc pas et resterai à Luchon ; mais prenez garde, mon oncle, l'endroit est dangereux et vous vous embarquez là dans une mauvaise affaire.

— Je te répète que je n'ai pas l'intention de jouer... Je ne suis pas un enfant, que diable !

— Ce n'est pas la roulette que je crains pour vous, mais cette enjôleuse, qui vous mènera plus loin que vous ne voulez aller.

— C'est ton inqualifiable antipathie qui t'emporte plus loin qu'il ne convient... Tais-toi, nom d'une fiole, j'en ai assez de tes sornettes !

— Je me tais... Seulement, pendant qu'il est temps encore, au lieu de votre guide, je vous conseille de lire certain chapitre de Balzac, intitulé : « A combien l'amour revient aux vieillards. »

Flo se lève comme poussé par un ressort et pose violemment son Joanne sur la table :

— Vieillard ! répète-t-il, furibond, vieillard !... Dirait-on pas que je suis complètement ramolli ?... Sachez, monsieur mon neveu, que je donne parfois des leçons, mais que je n'en reçois pas... surtout de la part d'un blanc-bec... Suffit !... Bonsoir !

Sur quoi, il pousse Michel jusqu'à la chambre contiguë et referme soigneusement la porte.

XX

Florent Garaudel et Mme du Val-Clavin ont avancé leur déjeuner, afin de prendre à onze heures le break de Portillon où leurs places sont retenues. En dépit de l'algarade de la veille, Michel a cru devoir accompagner son oncle jusqu'à la voiture. Il se reproche d'avoir traité Flo un peu trop durement et de l'avoir exaspéré au lieu de le convaincre. Ce matin, l'ayant entendu tracasser dans sa chambre, il a entr'ouvert la porte de communication et s'est excusé de son mieux :

— Hier, j'ai été trop vif, a-t-il dit, je le regrette et ne veux pas que nous nous quittions avec cette fâcherie sur le cœur... Voyons, mon oncle, oubliez les mots malheureux qui ont pu m'échapper dans le feu de la discussion et faisons la paix...

Flo, d'abord, a été très digne ; son front est demeuré nuageux et sa lippe, boudeuse ; néanmoins, il a su gré au neveu d'être venu à résipiscence et lui a tendu la main. Michel assiste donc au repas matinal des voyageurs. Florent a revêtu sa jaquette d'orléans et son gilet chamois ; Mme Hermine étrenne un costume tailleur qui met en valeur la souplesse de la taille et la rondeur du buste ; et se sachant toilettée à son avantage, elle est de charmante humeur. Comme ils doivent rentrer pour le dîner, ils n'emportent qu'un plaid et une casaque roulée dans une courroie. Après le café, ils s'acheminent allégrement vers le bureau des messageries, où le break, déjà garni de nombreux excursionnistes, est prêt à partir. Mme du Val-Clavin y monte lestement. Au moment de s'élancer sur le marchepied, Flo s'arrête pensif, revient vers son neveu et le tire à l'écart :

— Je vais passer la frontière, murmure-t-il de l'air affairé d'un homme qui s'en irait à Séville ou à Grenade, et je réfléchis qu'il est prudent de n'emporter sur moi que l'argent strictement nécessaire. Je veux te confier mon portefeuille où se trouve une lettre de crédit sur le Comptoir d'Escompte... Garde-le soigneusement ; tu me le rendras au retour...

En même temps il sort le précieux portefeuille et le remet à Michel ; puis, comme les voyageurs s'impatientent, il grimpe vivement dans la voiture, après avoir envoyé au neveu un dernier geste de recommandation. On referme la portière et les six chevaux trottent sur la route de la Pique.

Le break file gaillardement en vue de la tour de Castelviel, traverse Saint-Mamet et remonte un vallon semé de pâturages et de bouquets de bois. Flo, heureux de pouvoir se vanter plus tard d'avoir visité l'Espagne en galante compagnie, regarde tantôt Mme Hermine qui lui sourit, tantôt la route égayée par des cascades, ombragée de hêtraies verdoyantes. Peu à peu, la montée devient plus âpre et le pays plus rocailleux.

— Nous voici au col, murmure sa belle amie, à la limite de la France et de l'Espagne...

Flo dresse l'oreille, écarquille les yeux, respire à pleins poumons l'air plus vif, et trouve que la campagne a déjà une couleur espagnole. La vue des *carabineros* de la douane, la sonorité nouvelle des premiers vocables aragonais qu'il entend prononcer, lui mettent le cœur en joie et quand, après un bout de descente, l'attelage stoppe brusquement, il lève naïvement son feutre pour saluer le paysage qu'on découvre au tournant de la route : — la vallée d'Aran avec ses prairies d'un vert tendre où le soleil argente les eaux sinueuses de la Garonne voisine de sa source. Tout au bas, sur la gauche, le bourg de Bosost profile ses toitures d'ardoise...

— *Estamos à Portillon!* crie le conducteur, et les touristes mettent pied à terre.

En face d'eux, un bâtiment carré, blanchi à la chaux, se découpe sur le ciel bleu. Un porche voûté le partage inégalement. Le corps de logis de gauche abrite un café et un restaurant; dans celui de droite, plus vaste, s'ouvre sous la voûte une double porte battante surmontée de cette inscription en français : « Cercle de Portillon. » La plupart des voyageurs du break se précipitent dans cette direction.

— Où vont-ils? demande Flo intrigué.

— A la salle de jeu, répond Hermine avec un engageant sourire, voulez-vous que nous y jetions un coup d'œil?

Florent Garaudel est perplexe; il se méfie et une instinctive répugnance le tient hésitant.

— Bah! insiste son amie, la vue n'en coûte rien...

Et comme elle pousse délibérément la porte battante, l'oncle se résigne à la suivre.

On entre d'abord dans un vestibule qui sert de vestiaire; puis un valet, vêtu d'une livrée défraîchie, ouvre aux visiteurs une seconde porte et les introduit dans le salon des jeux. Cette

pièce oblongue, éclairée par de hautes fenêtres, est tendue d'andrinople rouge et sommairement meublée : une table de roulette fait le T avec une table de trente et quarante; entre les deux s'arrondit un divan circulaire, de velours grenat, poudreux et fané. Installés aux extrémités et au centre, des croupiers aux faces endormies, avachies et usées par des stations dans tous les tripots de France et de l'étranger, agitent leurs râteaux. Comme s'ils n'attendaient plus que l'arrivage des voyageurs de Luchon, les chefs de partie, ayant éventré des rouleaux d'or et compté des liasses de billets, prononcent les paroles sacramentelles : « Faites votre jeu, messieurs!... » Déjà les pièces de cinq francs et les louis, dirigés par les râteaux, se placent sur les cases ou les numéros désignés par les pontes...

Flo, donnant le bras à sa compagne, s'est arrêté devant l'un des tableaux de la roulette et regarde dédaigneusement les pièces d'or et d'argent frétiller sur le tapis vert avec de petits bruissemens métalliques.

— Cela ne vous tente pas? chuchote Mme Hermine.

— Non, chère dame, réplique-t-il, je trouve cela immoral et c'est la première fois que je mets les pieds dans une maison de jeux.

— Vrai, vous n'avez jamais joué?

— Jamais!

— Mais alors vous êtes une « mascotte » et vous gagneriez à coup sûr?

— C'est tout à fait contraire à mes principes, déclare l'ancien droguiste.

Néanmoins, cette sarabande des écus et des louis l'hypnotise insensiblement. Comme chez tous les novices, son attention est surtout sollicitée par les gains des gens chanceux. Il a des picotemens aux tempes, des frissons dans le dos, pendant la minute qui s'écoule entre le mouvement giratoire de la bille et la proclamation du numéro sortant. Peu à peu, ses scrupules diminuent et ses résolutions mollissent.

— Il faut absolument que vous essayiez votre chance, insiste Hermine avec une œillade câline... Venez, je vous conseillerai!

Elle lui explique sommairement les diverses combinaisons : les transversales simples ou doubles, les carrés, les chevaux, les numéros pleins; puis elle le force à s'asseoir à côté d'un croupier :

— Tenez, ajoute-t-elle de sa voix la plus insinuante, jouez sur les douze du milieu.

Flo tire péniblement de sa poche quelques pièces de cinq francs, il en jette une sur la case indiquée et attend avec un battement du cœur...

— Quinze, crie le chef de partie, noir, impair et manque!

— Que vous disais-je? s'exclame Mme Hermine triomphante... Si vous m'en croyez, vous laisserez votre mise et votre gain sur la même case.

Florent Garaudel obéit sans comprendre et, cette fois encore, les douze du milieu gagnent.

— Vous avez la veine, profitez-en, murmure son inspiratrice; maintenant tentons un gros coup, jouez un louis sur le 17.

Tout en s'exécutant, l'oncle fait la grimace et suit d'un œil de regret ses vingt francs qui lui semblent bien aventurés. Le tournoiement de la roulette lui donne le vertige, sa chemise se mouille entre les deux épaules. Après deux ou trois ricochets qui répondent au cœur du ponte, la bille, par un de ces diaboliques hasards qui se manifestent de temps à autre, retombe enfin, et c'est le 17 qui sort. Flo ébloui, ébaubi, voit s'avancer vers lui, poussés par un magique râteau, sept cents francs en or... trente-cinq fois la mise. Le croupier, son voisin, soulève ses paupières alourdies et le considère avec bienveillance, tandis que les joueurs malchanceux coulent des regards d'envie sur les pièces d'or qu'il compte d'une main tremblante.

A partir de ce moment, il s'aguerrit et s'enhardit. D'un geste assuré il ponte intrépidement au gré de sa fantaisie, essaie les transversales, les chevaux, les carrés, et souvent avec bonheur. Il est si empoigné par l'émotion, si affairé à ses combinaisons, qu'il ne s'inquiète même pas d'une fusillade lointaine, crépitant au dehors.

Les gens de l'établissement dressent l'oreille. Une vieille dame espagnole court à l'une des fenêtres et bégaie d'une voix étranglée par la peur :

— *Santa Maria, los guerilleros!*

Au même instant, on entend la débandade des douaniers, attaqués par surprise et qui détalent vers la montagne. Effarés, pontes et banquiers songent à dissimuler la caisse et les enjeux, mais trop tard!... Des crosses de fusils résonnent dans le vesti-

bule, la porte du fond s'ouvre toute grande et un intrus, le revolver au poing, apparaît sur le seuil.

— Nous sommes frits, ronchonne un croupier, c'est le *Telaraña* en personne.

Le trouble-fête est un gaillard trapu, basané, à l'œil rusé et narquois, aux lèvres ironiquement souriantes, sous une moustache noire. Il porte le costume des paysans aragonais : culottes courtes de velours brun, alpargates serrant la jambe au-dessous du genou, veste de drap marron, mouchoir rouge noué autour de la tête et surmonté d'un feutre cabossé : seulement ce feutre est orné d'une ganse d'argent et d'une cocarde ; et la ceinture qui s'enroule autour d'un ventre bedonnant laisse voir le manche d'une *navaja* et la crosse d'un second revolver.

— Caballeros, dit-il nettement et fièrement, *que salga ninguno!* (que personne ne sorte !) D'ailleurs la maison est cernée et les issues sont gardées... Puis il ajoute avec un sourire : — Rassurez-vous, il ne vous sera fait aucun mal... Seulement, nous sommes ici pour le service de notre roi *Carlos sétimo*. La caisse royale est pauvre et nous nous permettrons de prélever un impôt sur vos plaisirs... Veuillez donc vider vos poches et surtout n'essayez pas de nous faire tort d'une *peseta!* Foi de Telaraña, ceux qui chercheraient à me tromper passeraient un mauvais quart d'heure...

Ayant terminé ce galant discours, il s'écarte pour livrer passage à une dizaine de guerilleros en loques. D'une main, ils tendent leur *sombrero* graisseux, de l'autre ils tiennent braqué un revolver. Successivement, ils mettent à sac la caisse des banquiers, raflent prestement les pièces oubliées sur les tableaux, puis fouillent les joueurs consternés qui se laissent dépouiller sans souffler mot. Quelques femmes ont des attaques de nerfs, et c'est tout. Mme Hermine, avec un sang-froid souriant, offre de bonne grâce les quelques pièces de cinq francs qu'elle possède. Mais il n'en est pas de même de Florent Garaudel. Son tempérament de Lorrain s'exaspère à la pensée que ce bel argent, gagné à la sueur de son corps, va devenir la propriété des *guerilleros*.

Il se rebiffe, enfonce ses mains dans ses poches et essaye une héroïque défense.

— Vous n'agissez pas en soldats, mais en bandits, crie-t-il à ses agresseurs; vous ne m'arracherez mon argent qu'avec ma vie... Je suis Français, ami de don Carlos... Je proteste!

Ses cris attirent l'attention du capitaine!

— *Hombre!* que nous veut ce bavard?... dit-il, empoignez-le et conduisez-le au campement... Je m'expliquerai avec lui quand nous serons à Bosost.

En un clin d'œil, le pauvre Flo, dépouillé, ficelé comme un saucisson, est tenu en respect par quatre solides montagnards aux mines renfrognées. Ils vont l'emmener, quand Mme Hermine très émue intervient et essaye d'attendrir le Telaraña :

— Capitaine, supplie-t-elle, ayez pitié du pauvre homme, il a perdu la tête.

Le chef de bande fixe ses gros yeux noirs sur cette jeune femme joliment atournée; il la trouve sans doute à son goût, car il s'incline et demande courtoisement :

— Le caballero est de vos amis?

— C'est mon oncle, répond Mme du Val-Clavin en jetant à Flo une œillade significative.

— Désolé, *señora,* mais votre parent a fait rébellion et je suis obligé de sévir... pour l'exemple. Puis s'adressant aux excursionnistes terrifiés :

— Quant à vous, *caballeros y señoras,* je ne vous retiens plus, vous êtes libres...

Il soulève son chapeau et ajoute : — *Viva Carlos sétimo y la religion!*

Les joueurs ne se le font pas répéter et déguerpissent en hâte. Mme Hermine seule ne bouge pas. Elle réfléchit qu'elle a tout à gagner en restant vaillamment près de l'ancien droguiste, que Florent Garaudel touché de sa sollicitude ne pourra plus rien lui refuser, et que sa fortune à venir dépendra du dévouement qu'elle va montrer...

— *Señora,* reprend le Telaraña, vous aussi, vous êtes libre.

— Non, seigneur capitaine, réplique-t-elle résolument, en levant vers son interlocuteur un humide et caressant regard, puisque vous êtes impitoyable, permettez-moi de partager le sort de mon malheureux oncle.

Ainsi qu'elle l'a deviné, ces généreuses paroles pénètrent au fond du cœur de l'infortuné Flo, dont les yeux se mouillent. Le chef carliste ébauche un sourire et salue :

— Vos désirs sont des ordres pour moi, *hermosa señora...* Sachez bien que nous ne faisons pas la guerre aux dames... Je serai heureux de vous offrir une modeste hospitalité dans mon

camp et je mets à votre disposition un cheval pour descendre à Bosost...

En même temps il commande le départ. La colonne se reforme devant le porche. Flo, très abattu, se laisse hisser et attacher sur le dos du mulet qui porte l'argent récolté à la maison de jeux. Gardé à vue par un peloton de guerilleros armés jusqu'aux dents, il ne pipe plus et trotte piteusement. On défile en bon ordre le long de la route qui dévale vers Bosost; tandis qu'à l'arrière, Mme du Val-Clavin chevauche côte à côte avec le capitaine Telaraña, qui s'efforce en mauvais français de galantiser de son mieux avec la séduisante nièce de Florent Garaudel.

A Bosost, l'oncle est dirigé vers le corps de garde du bourg où l'accompagnent le capitaine et Mme Hermine. Le gîte est misérable, — une sorte de cellier voûté, prenant jour sur la place par un soupirail grillé. — Pour tout mobilier, un lit de camp, une table et un escabeau. Deux soldats délient les mains et les jambes du captif, puis se retirent.

— Vous êtes mon prisonnier, commence sévèrement Telaraña. Si vous voulez être traité avec indulgence, tâchez de brider votre langue et d'être plus docile à l'avenir... Je pourrais vous appliquer les lois de la guerre dans toute leur rigueur; mais par égard pour votre *bonita sobrina* (votre jolie nièce), je me contenterai d'exiger une honnête rançon.

Si déprimé que soit Flo, ce mot de « rançon » a le don de réveiller son humeur combative, et, malgré la mimique discrète de Mme Hermine, essayant de lui recommander la prudence, il se révolte et s'indigne :

— Après m'avoir dépouillé, récrimine-t-il, vous voulez me séquestrer!... Prenez garde, monsieur le capitaine! Je ne suis pas le premier venu; je suis officier d'académie et membre de plusieurs sociétés savantes. J'ai en France des amis influens et le gouvernement de mon pays vous fera payer cher vos abus de pouvoir!

— En vérité? riposte ironiquement le Telaraña; je suis bien aise d'avoir entre les mains un personnage de votre valeur. J'aime la science moi-même, ayant étudié à l'université de Salamanca, et je n'ignore pas combien les savans sont précieux pour leur pays... Le gouvernement français ne voudra certainement pas se priver de vos services. C'est pourquoi je porte votre rançon à cinq cents pesetas... Vous allez sur-le-champ écrire à vos amis influens

de vous envoyer cette somme dans les quarante-huit heures... Faute de quoi vous serez fusillé.

— Cinq cents pesetas! murmure l'oncle Flo suffoqué, vous n'avez pas honte?

— *Caramba!* jure le capitaine, en voilà assez!... Je vous abandonne à vos réflexions... Tout à l'heure la *señora* reviendra avec du papier et de l'encre, puis nous trouverons un paysan qui portera votre dépêche à Luchon... *Buenas tardes, caballero!*

Il s'incline devant Mme du Val-Clavin et sort avec elle. Affaissé sur son grabat, Florent Garaudel entend la porte de la geôle se fermer à double tour... Un quart d'heure après, elle se rouvre. Mme Hermine reparaît avec un jeune garçon qui apporte de quoi écrire et aussi quelques vivres dans un panier. A la vue de sa protectrice, Florent sent ses nerfs se détendre et son cœur se fondre :

— Chère dame, gémit-il en larmoyant, dans quel guêpier nous nous sommes fourrés!... Combien je vous remercie de ne m'avoir pas abandonné!... Vous avez été ma providence, vous êtes un ange!

— Mon pauvre ami, répond-elle avec un compatissant sourire, si je suis un ange, vous êtes, vous, un grand maladroit... Vous avez commis gaffe sur gaffe, cet après-midi, et vous devez vous estimer heureux d'en être quitte à si bon marché...

— Quelle fatale idée que ce voyage à Portillon!... Je ne sais plus à quoi me résoudre...

— Il faut vous résoudre à écrire à votre neveu de venir dare dare à Bosost avec la forte somme... Le garçon que voici partira sans tarder pour Luchon. N'hésitez pas une minute; plus tôt vous vous déciderez et plus vite votre captivité se terminera.

Avec force soupirs, Flo saisit la plume et griffonne un billet aussi désolé que pressant pour Michel Silmont; il l'insère dans une enveloppe et le remet à sa belle amie en lui baisant la main.

— Le garçon va se hâter, poursuit Mme du Val-Clavin; vous trouverez dans ce panier quelques provisions de bouche. Mangez, tâchez de dormir et ne désespérez de rien. Quant à moi, je vais souper avec cet enragé Telaraña, et je plaiderai votre cause. En m'y prenant bien, j'obtiendrai peut-être un rabais.

— Vous êtes un ange! répète tristement Florent Garaudel.

— Allons! du courage, mon ami... Dites-vous que je suis là

et que je ne vous quitterai pas. Demain, dès le matin, je reviendrai vous voir, ajoute-t-elle en se penchant tendrement vers le prisonnier et en le baisant au front.

Elle s'esquive et la lourde porte est de nouveau verrouillée. Flo s'accoude à la table, fourre ses poings dans ses yeux et ronchonne :

— Fatale idée d'être allé à ce maudit Portillon!

Machinalement il inventorie le contenu du panier : un *chorizo* (saucisson), un pain épais et mal levé, quelques raisins et une carafe d'eau pure. Il avale deux ou trois bouchées du *chorizo* atrocement rance, et les crache avec dégoût. Il se rabat sur le pain et les raisins, puis, après ce frugal repas, il arpente rageusement le carrelage de sa prison. Mais, bientôt las de ce manège d'ours, il se jette en geignant sur le lit de camp et essaye de dormir...

Le crépuscule descend lentement sur Bosost; la cellule s'enténèbre. Une sentinelle fait les cent pas devant le corps de garde. Au loin, on entend un fredon de guitare et une voix rude chante un vieux couplet sur l'air de la *Jota aragonesa :*

Las mugeres y las gatas
Son un misma familia,
Que en haciendoles caricias
A lo mejor nos arañan (1)...

XXI

(Journal de Michel.)

Après avoir vu fuir le break qui emmène mon oncle à Portillon, je suis allé au bureau de poste, espérant y trouver une lettre ou une dépêche de Denise. J'ai été tristement déçu et réduit à promener mon désappointement dans les allées du parc. Errant au hasard sous les tulipiers et les catalpas des Quinconces, coudoyant sans les regarder les passans qui courent à leurs affaires ou à leurs plaisirs, et qui me frôlent sans me prêter plus d'attention que je ne leur en accorde, je broie du noir et me forge d'angoissantes chimères.

(1) Les femmes et les chattes — sont de même race; — faites-leur des caresses, — elles vous égratignent au plus beau moment.

Il y a trois jours que Mlle Suzor m'a quitté sur le seuil de la Hourque, trois jours seulement, et il me semble qu'elle est absente depuis des semaines. J'ai beau me dire que si M. Egrefeuil a été à la recherche de Solange jusqu'à Saint-Sébastien, il n'a pu y arriver que le lundi soir au plus tôt, et que, par conséquent, la lettre de mon amie, adressée à Bagnères-de-Bigorre, le mardi, ne me sera renvoyée ici que ce soir ou demain matin. En dépit de ces raisonnemens, je ne suis pas tranquille. Rien qu'en pensant à ce voyage de vingt-quatre heures en compagnie du raffineur, ma tête s'échauffe et mon imagination bat la campagne. Je ne me sens pas capable de supporter plus longtemps l'incertitude qui me tourmente, et je me propose, au retour de l'oncle Flo, de lui signifier mon intention de rentrer à Paris. Après tout, comme il le répète lui-même à chaque instant, il est assez mûr pour se passer d'un mentor, et j'ai autre chose à faire que de lui signaler en vain les pièges tendus par cette intrigante d'Hermine... Tandis que je me tourmente, la foule des oisifs circule autour d'un orchestre en plein air. Cette musique bruyante m'attriste encore davantage, je rentre à l'hôtel et me mets à écrire, afin de tuer le temps jusqu'au moment où les excursionnistes reviendront de Portillon.

A six heures, je redescends dans l'allée d'Étigny et stationne devant le bureau des messageries, juste à point pour voir défiler les voyageurs du break. Je n'aperçois ni mon oncle, ni Mme Hermine; mais, en revanche, j'entends des touristes très surexcités raconter à voix haute le hardi coup de main exécuté par le Telaraña, à la maison de jeu; l'un d'eux ajoute même que des joueurs ont été enlevés par les carlistes, et me voilà saisi par une nouvelle inquiétude, en constatant l'absence de Flo et de sa compagne. J'espère encore qu'ils se seront glissés à mon insu dans une contre-allée. Je retourne à l'hôtel et je me précipite dans la loge du portier en même temps qu'un jeune paysan qui demande en espagnol le *señor* Michel Silmont, et tient à la main une lettre à mon adresse. Ayant reconnu l'écriture de Flo, je déchire l'enveloppe et lis avec stupéfaction un billet ainsi conçu :

« Mon cher Michel, Portillon est un coupe-gorge et les Carlistes, que je croyais noblement chevaleresques, sont des bandits. Nous sommes tombés dans une embuscade de guerilleros, qui nous ont lâchement dévalisés. Pour comble de scélératesse, comme je protestais énergiquement contre cet attentat au droit

des gens, le chef de la bande m'a chargé de chaînes et m'a emmené dans son repaire, à Bosost, où il prétend me retenir captif jusqu'à ce que j'aie payé une rançon de cinq cents pesetas. Dès le reçu de la présente, cours à la succursale du Comptoir d'Escompte, montre ma lettre de crédit, demande six cents francs à valoir et (il y a urgence), viens délivrer ton malheureux oncle.

« FLORENT GARAUDEL.

« *P.-S.* — Au milieu de mes infortunes, Mme du Val-Clavin a été héroïque. Elle ne m'a pas abandonné et elle se débat courageusement pour me préserver des sévices de ces prétendus soldats du droit divin... C'est un ange! »

Les bureaux de la succursale sont maintenant fermés et, d'ailleurs, il n'est pas sûr qu'on veuille me compter les fonds sans avoir une quittance en forme du créditeur. Heureusement, j'ai à toucher à la même caisse un chèque expédié par mon éditeur; mais il faut attendre au lendemain. Je me borne donc à remettre au porteur du billet un mot par lequel j'informe Flo que j'arriverai dès demain avec les fonds. Je paye grassement le jeune messager et j'obtiens de lui qu'il partira immédiatement pour Bosost, puis je rentre chez moi, fort ému de cette malencontreuse aventure.

La nuit, comme on pense, m'a semblé longue et j'ai mal dormi. Au matin, après avoir commandé un landau et de bons chevaux, je m'achemine vers la succursale où j'échange mon chèque contre des espèces. J'allais sortir du vestibule, quand soudain, au milieu des cliens qui s'écoulent d'un guichet, je reconnais M. Egrefeuil. Il m'a également aperçu et la surprise a été vive pour nous deux, sinon agréable. Le premier mouvement du raffineur a été de se dérober, et j'en aurais fait autant si le désir d'apprendre des nouvelles de Denise ne m'avait poussé à vaincre ma répugnance. Je me dirige donc de son côté et, comme il lui est impossible de m'éviter, il s'avance vers moi sans enthousiasme :

— Hé! dit-il de son ton obséquieusement doucereux, c'est M. Michel Silmont!... Vous voilà donc à Luchon, la reine des stations thermales pyrénéennes... Une jolie ville, n'est-ce pas?

Un petit silence, pendant lequel nous franchissons la porte

de sortie et marchons côte à côte sous les arbres. Je cherche un biais pour obtenir des nouvelles de Denise. Le raffineur paraît tout aussi gêné que moi. Il suppose que je vais le questionner sur les suites de l'équipée de Solange et juge prudent de prendre les devans :

— Nous nous sommes quittés à la Hourque, commence-t-il, dans des conditions fâcheuses. Mais tout s'est arrangé; je suis arrivé à Saint-Sébastien en temps opportun pour y rattraper mes deux fugitifs. Ils étaient fort en peine et se repentaient déjà de leur étourderie... Que voulez-vous? J'ai pardonné. Leur amour et leurs larmes m'ont touché; la tendresse paternelle a pris le dessus. Dans l'intérêt même de la morale et pour la bonne renommée de ma maison, il m'a semblé qu'il importait avant tout d'éviter le scandale. J'ai ouvert mes bras à ces pauvres enfans et, dans un mois, nous célébrerons leur mariage à Bordeaux

— Toutes mes félicitations... Vous avez agi en homme sensé... Et, à propos, Mademoiselle...

Il me coupe la parole brusquement comme s'il avait hâte de passer à un sujet moins scabreux, et s'informe de mon oncle :

— Cet excellent Garaudel est sans doute avec vous... Comment va-t-il?

— Hum! pas trop bien pour le quart d'heure...

Je conte l'aventure de Portillon et mon intention de partir tout à l'heure pour aller délivrer Flo et Mme Hermine.

— Le pauvre! soupire M. Egrefeuil en daignant s'apitoyer, il est tombé dans un guêpier... Ah çà! il a donc retrouvé ici Mme du Val-Clavin?

— Oui, et c'est à mon avis un guêpier plus dangereux que celui de Portillon... Je le tirerai des mains des Carlistes, mais il sera plus difficile de l'arracher des griffes de la dame... Il s'en est amouraché et il est capable de se laisser entraîner à un ridicule mariage.

Le raffineur éclate de rire :

— Quelle plaisanterie!... Votre oncle est par trop naïf... On n'épouse pas Mme du Val-Clavin!

— Il la prend pour une femme comme il faut. Elle lui a fait croire qu'elle a vécu à Londres dans le meilleur monde et qu'elle est veuve d'un attaché d'ambassade.

— Et il a donné dans ce godan-là? Elle a été à Londres, en

effet, dans un music-hall où elle chantait fort agréablement et où je l'ai rencontrée... Depuis, je l'ai revue au Casino d'Arcachon où elle jouait l'opérette... Elle a du montant et c'est, ma foi ! une créature amusante...

Je regarde Egrefeuil droit dans les yeux :

— Allons ! de vous à moi, avouez qu'elle a été votre maîtresse ?

Il hoche la tête, sourit d'un petit air fat et réplique :

— Mon Dieu, à vous qui êtes initié à la vie parisienne et indulgent pour l'humaine faiblesse, je puis bien confesser une peccadille... Oui, j'ai eu un toc pour Hermine, nous avons été fort bons amis pendant une quinzaine, et c'est tout. A mon âge, les folies ne sont excusables qu'à la condition d'être courtes. Maintenant je suis rentré dans mon rôle d'époux et de père... La famille, voyez-vous, monsieur Silmont, il n'y a que ça de vrai et dorénavant je ne pécherai plus...

— Je vous remercie de m'avoir édifié sur la dame; je me doutais déjà qu'elle était une intrigante, mais j'aurai grand'peine à convaincre mon oncle.

— Bah ! il ne sera pas assez novice pour... N'importe, elle est bien bonne !... Vous devez être pressé et je ne veux pas abuser de votre temps... Toutes mes amitiés à ce brave Garaudel et tâchez de le désensorceler... Au revoir, cher monsieur !...

Il va me quitter et je n'ai pas encore osé formuler la seule question qui me tienne au cœur. Je pose ma main sur son bras :

— Pardon, dis-je, encore un mot... Donnez-moi donc des nouvelles de Mlle Suzor; vous l'avez ramenée avec vous, je suppose?

Le raffineur rougit et sa physionomie passe du plaisant au sérieux :

— Parfaitement, répond-il avec componction, elle est rentrée près de ma femme, à Bagnères, où nous séjournerons une semaine. Mais vous comprenez qu'après les incidens regrettables auxquels cette jeune personne a été mêlée, il m'est impossible de la garder à mon foyer. Elle a manqué de prévoyance, de tact et de doigté. Ce soir, dès mon retour au Grand-Hôtel, je compte la congédier immédiatement. J'en suis désolé, mais les convenances familiales l'exigent !...

Il se dégage lestement, soulève son chapeau : — Adieu, mon-

sieur Silmont, serviteur! — Et il s'éloigne dans la direction du Parc.

Je demeure un moment immobile sous les platanes, occupé à ruminer ce que je viens d'apprendre. — Ainsi, demain, Denise se trouvera brutalement jetée sur le pavé d'une ville inconnue, et elle ne saura pas même ce que je suis devenu? — Si j'étais libre de mes mouvemens, je filerais par le premier train, de façon à la rejoindre à Bagnères, mais un dernier devoir me retient ici. Je ne puis laisser l'infortuné Flo moisir dans sa prison de Bosost. Enfin je le ramènerai ce soir, je le renseignerai sur les antécédens de Mme du Val-Clavin et, qu'il suive ou non mes conseils, je lui tirerai ma révérence demain, à la première heure...

Il ne me reste plus qu'à monter en hâte dans le landau qui m'attend devant l'hôtel... M'y voici installé, et fouette cocher!... Je suis si absorbé par mes inquiétudes au sujet de Denise que je n'ai pas le temps de m'apercevoir de la longueur du chemin. Je ne suis arraché à ma méditation et réveillé en sursaut que lorsque la voiture s'arrête sur la place de Bosost, devant la *posada de Augustino*, — une bâtisse blanchie à la chaux où, en guise d'enseigne, une perdrix, captive dans une cage trop étroite, glousse mélancoliquement au-dessus du porche.

Je me précipite à l'intérieur de l'auberge et m'informe du chef de la bande carliste ainsi que de l'endroit où Florent Garaudel est emprisonné... L'hôte salue et sourit, goguenard :

— Señor, dit-il, le capitaine Telaraña et sa *guerilla* ont quitté Bosost ce matin; quant au caballero dont vous parlez, *aqui esta* (il est ici)...

XXII

Toujours saluant et souriant, le *posadero* ouvre une porte latérale, m'introduit dans une salle à manger contiguë, et moi qui m'étais figuré Florent couché « sur la paille humide d'un cachot, » j'aperçois mon oncle et Mme du Val-Clavin attablés devant un plat de riz à la Valencienne et une échinée de porc aux *garbanzos* (pois chiches). Quand on s'est mis martel en tête pour des gens qu'on croyait fort mal en point, et qu'on les trouve en train de dîner gaîment, on éprouve tout d'abord un involontaire désappointement. Pour mon compte, je ne puis réprimer un mouvement de dépit en songeant que, afin de délivrer ce pré-

tendu captif, j'ai perdu un temps précieux et retardé de vingt-quatre heures mon départ.

— Ah! c'est toi? dit Flo, la bouche pleine, tu arrives à temps et tu vas déjeuner avec nous...

Cette façon aisée de m'accueillir et de considérer comme chose très naturelle la corvée du voyage, redouble ma mauvaise humeur. Je m'assieds et réponds avec une pointe de sarcasme :

— Je suis satisfait, mon oncle, de voir que je me tourmentais à tort et que votre imagination a un peu exagéré le péril!

— Je n'ai rien exagéré, réplique impétueusement Flo... Sans le dévouement de madame, je courais les plus mortels dangers... Tu peux la remercier, mon ami, elle a été ma providence, et c'est grâce à elle que tu me retrouves sain et sauf... Après m'avoir condamné douze heures au pain et à l'eau dans un cul-de-basse-fosse, ce matin, l'abominable Telaraña, craignant les gendarmes, a jugé à propos de déguerpir; ce bandit ne voulait-il pas me traîner pieds et poings liés à la suite de sa troupe? C'est alors que Mme du Val-Clavin a été admirable. Pour payer ma rançon, elle s'est dépouillée de ses bijoux et le brigand les a empochés sans vergogne... Mais je saurai la dédommager de son généreux sacrifice et ma reconnaissance sera sans bornes!..

Je m'incline, je regarde la dame qui baisse modestement les yeux et je remarque, en effet, que les bagues dont ses doigts étaient chargés, ont disparu. Le sacrifice a dû lui coûter, pour sûr! Toutefois, je réfléchis que cette rusée Hermine s'est résignée sans doute, comme on dit vulgairement, à donner un œuf pour avoir un bœuf, et je suis moins touché. Quand mon oncle parle d'elle, il devient lyrique et s'attendrit jusqu'aux larmes. Pendant tout le déjeuner, assaisonné de sauces à l'ail et arrosé d'un vin d'Aragon, épais à couper au couteau, Flo ne tarit pas sur l'inoubliable abnégation de « son ange sauveur; » d'où je conclus que cet ange a le don de la spéculation et a su placer ses fonds à gros intérêts.

Enfin on se lève de table : — Songeons maintenant à partir, s'écrie Florent Garaudel, il me tarde de rentrer sur le sol français!

Mme du Val-Clavin et lui montent au premier étage pour achever leurs préparatifs. Je reste seul et, comme la femme de l'aubergiste vient desservir, j'ai l'idée de l'interroger sur le coup de main de Portillon et la mésaventure de Flo.

— Ce Telaraña, dis-je, a des façons d'extorquer l'argent qui ressemblent assez à du brigandage... Est-ce que les Carlistes en usent toujours ainsi?

La *posadera* hoche la tête et répond prudemment : — Que voulez-vous? señor, c'est la guerre!

— Étranges manières de se battre!... Après avoir dévalisé mon oncle, votre Telaraña, menaçait de le retenir prisonnier et, sans le dévouement de la señora qui a payé la rançon.

L'hôtelière hausse les épaules :

— Oh! le capitaine est galant homme... Puis, avec un sourire équivoque, elle marmonne en espagnol : — *Bonitas mugeres tienen varios medios de pagar*... (Les jolies femmes ont plusieurs moyens de payer.)

Nous sommes interrompus par le retour de Florent et de son amie. Pendant que l'oncle règle la dépense, on attelle, et nous nous installons dans la voiture; Flo et Mme du Val-Clavin au fond, moi sur la banquette qui fait face. Quelques minutes après, les chevaux démarrent et nous disons sans regret adieu à Bosost. Du village jusqu'au col, la montée est longue et ardue. Las de ses insomnies du corps de garde, Flo ne tarde pas à s'endormir. Son assoupissement me laisse en tête à tête avec Mme Hermine. La réflexion de l'hôtesse me revient en mémoire et je ne résiste pas au malin plaisir de poser à la dame quelques questions indiscrètes :

— Voilà mon oncle qui nous fausse compagnie... Le pauvre homme est excusable après ses agitations de la veille. Il a dû passer une nuit détestable et vous-même, madame, vous avez sans doute fort mal dormi.

— En effet, je n'ai pu fermer l'œil... J'étais seule dans une chambre mal close et j'avais grand'peur.

— Je le conçois d'autant mieux que le fameux Telaraña logeait à l'auberge.

— Oh! je n'ai pas eu à me plaindre de lui; il a été tout à fait courtois et plein d'égards.

— Un *Fra Diavolo* aimable!... C'est de tradition, d'ailleurs; les chefs de bandes sont toujours galans avec les dames... Vous avez soupé avec lui, je crois?

Agacée par mon persiflage, Mme Hermine réplique sèchement:

— C'était forcé, nous mangions dans la même salle et il n'y avait qu'une table.

— Allons! je vois avec plaisir que vous ne vous êtes pas trop ennuyée...

Pour toute réponse, elle étouffe un bâillement nerveux et se renfonce dans l'encoignure du landau.

— Pardon, murmure-t-elle, je suis moi-même un peu lasse...

Ses paupières se joignent et elle feint de succomber à un irrésistible sommeil. Mais elle reste éveillée et, de temps à autre, à la dérobée, je surprends son regard aigu qui m'épie hostilement entre les cils baissés.

Ce manège continue jusqu'au moment où nous approchons de Luchon. Aux claquemens du fouet du cocher, mon oncle s'éveille en sursaut, et sa compagne juge à propos de secouer sa fausse somnolence. Dès notre arrivée à l'hôtel, elle nous quitte pour se mettre à l'aise et changer de toilette. Je suis mon oncle dans notre commun appartement afin de lui restituer sa lettre de crédit et de lui expliquer pourquoi je ne l'ai pas utilisée.

— Fort bien, dit Florent, c'est moi alors qui suis ton débiteur... Réglons tout de suite nos comptes.

Cette besogne terminée, il se promène nerveusement à travers la pièce, de l'air d'un homme qui a des confidences à faire et qui ne sait par quel bout commencer.

— Reste, reprend-il après avoir toussoté, j'ai à causer avec toi d'affaires sérieuses... Et d'abord, en guise de préface, écoute cette histoire : — A Villotte, il y a quelques mois, un de mes confrères de la Société d'Horticulture vint à décéder. C'était comme moi un célibataire solide et vigoureux. Il se croyait immortel et ajournait toujours la confection de son testament. Il n'en mourut pas moins, — subitement, — et sa fortune alla à des neveux qu'il connaissait à peine. J'assistais à ses obsèques, — un piètre convoi sans fleurs, suivi par une trentaine d'indifférens. — Les collatéraux auxquels tombait cette aubaine inespérée s'étaient, néanmoins, mis en frais, et derrière le corbillard se balançait une couronne artificielle, noire et violette, avec une inscription en perles blanches : « A notre oncle. » Ce détail me frappa et tout d'un coup je me représentai mon propre enterrement et mon cercueil orné d'une couronne identique. Le même jour, je rencontrai les neveux; ils avaient la mine épanouie et discutaient en fumant de gros cigares... J'y ai repensé bien souvent depuis, en me disant que peut-être autant m'en pendait à

l'oreille. — Tu comprends l'apologue... Je ne veux pas mourir célibataire et j'ai résolu de me marier... Mais sois tranquille, mon garçon, quoi qu'il arrive, je ne t'oublierai pas et je te réserverai une place dans mon testament,..

— Rassurez-vous, mon oncle, je ne suis pas un coureur d'héritage... Vous pouvez sans scrupules poursuivre vos projets matrimoniaux. Je serai heureux, au contraire, de vous voir pourvu d'une bonne femme, aimante, honorable et digne d'entrer dans notre famille...

— Certes, oui, elle en est digne, affirme Flo en se redressant, et elle ne pourra que nous faire honneur!

Je le laisse venir et, affectant une ingénuité bon enfant :

— Ah!... Votre choix est déjà fixé?

— Oui, mon ami... Il s'agit de Mme du Val-Clavin.

— Vous voulez la prendre pour femme... légitime?

— Absolument... J'ai contracté envers elle une dette de reconnaissance, une dette sacrée... Je l'aime d'ailleurs comme elle mérite d'être aimée.

— Bigre! rien ne vous arrête... Vous avez du courage!

— Du courage?... Et pourquoi, mauvais plaisant?

— Parce que, répliqué-je en éclatant de rire, vous vous exposez à être un mari berné et ridicule..., parce qu'on n'épouse pas cette aventurière.

— Hein! s'exclame Flo suffoqué, qu'est-ce que ça signifie?

— Oui, une aventurière, qui n'est pas plus du Val-Clavin que je ne suis de Batignolles, et qui n'a jamais été veuve d'un attaché d'ambassade; une cabotine, qui après avoir cascadé de casino en casino, joue pour vous une mauvaise pièce de son invention, en comptant bien que l'intrigue se dénouera par un mariage, comme dans les comédies de l'ancien répertoire...

A mesure que je parle, la physionomie de Flo offre un curieux spectacle. Le visage rougit, pâlit, puis s'empourpre de nouveau; les traits s'allongent, les yeux sortent de l'orbite. Les mots se heurtent sur ses lèvres crispées et se succèdent péniblement, comme l'eau qui s'échappe d'une gargouille trop étroite.

— Ignominie... Lâche vengeance... Mensonge! balbutie-t-il en me montrant le poing.

Je poursuis, en gardant tout mon sang-froid :

— Si vous ne me croyez pas, consultez votre ami, M. Egre-

feuil; il est bien renseigné et vous édifiera sur les faits et gestes de la créature...

— Egrefeuil!... Au lieu de calomnier son prochain, celui-là ferait bien mieux de me rembourser les soixante francs que j'ai payés pour lui à la Hourque!

— C'est un détail secondaire, qui n'infirme en rien son témoignage...

Tout d'une traite je raconte ma rencontre avec le raffineur, et résume notre conversation du matin. Mon oncle m'écoute ahuri, se mord les lèvres, fronce les sourcils, mais ne dit mot. Au moment où je termine, on frappe à la porte, et Mme Hermine apparaît souriante :

— Je ne vous dérange pas? murmure-t-elle de sa voix câline; vous plairait-il, avant le dîner, de faire un tour de promenade?

— Va-t'-en, ordonne impérieusement mon oncle; j'ai à causer avec madame...

Il referme vivement la porte sur mon dos; mais, dans son trouble, il a oublié que nos fenêtres sont ouvertes et donnent sur un balcon circulaire; de sorte que je puis entendre tout ce qu'on dit dans la pièce voisine. Je l'avoue, j'ai l'indiscrétion d'écouter.

— Qu'avez-vous? commence la dame, vous semblez bouleversé.

— Il y a de quoi, réplique sourdement Flo; je suis indigné des accusations que mon neveu a osé articuler contre vous.

— Contre moi?... Hélas! le pauvre garçon s'imagine que j'en veux à votre fortune. Il me déteste, je m'en suis déjà aperçue, et naturellement il cherche à me noircir.

— Je rougis de mentionner ses stupides calomnies, repart Florent, et je me hâte de vous affirmer que je n'en crois pas un mot.

— N'importe, insiste Mme Hermine, elles vous ont troublé et j'ai le droit de les connaître.

— Si je vous les répète, si même je me permets de vous interroger, ce n'est nullement parce que je vous soupçonne, mais uniquement pour vous mettre à même de confondre le calomniateur.

— Enfin, de quoi m'accuse-t-il?

— Il prétend que vous n'avez jamais été la femme de M. du Val-Clavin.

Un silence. Je perçois une sorte de plainte mal étouffée.

— Eh bien ! marmonne Flo, vous ne répondez pas !

— Ah ! gémit l'accusée, M. Silmont est cruellement ingénieux... Il a su trouver le point douloureux qui devait me faire le plus souffrir.

— Comment... Il aurait dit vrai?

— Il a eu du moins le talent de mêler le faux au vrai, de façon à pouvoir me nuire...

Tout en prêtant l'oreille, je songe à part moi : « Parions qu'elle va prendre les devans... Naturellement, si elle se fait épouser, elle sera obligée de produire un état civil qui prouvera sa supercherie... Elle préfère aplanir la voie en tordant le cou immédiatement au légendaire Val-Clavin... Ah ! elle est très forte, trop forte pour mon oncle ! »

Ce dernier arpente le parquet de sa chambre et bégaie :

— De grâce, expliquez-vous !

— J'ai connu M. du Val-Clavin à Londres... Il m'a aimée passionnément ; j'étais jeune, inexpérimentée ; nous nous sommes mariés secrètement devant un pasteur de l'église écossaise... Au point de vue de la loi française, cette union n'était pas valable, mais nous devions la régulariser dès notre retour sur le continent... La mort n'en a pas laissé le temps à mon mari ; je suis restée veuve à vingt ans, sans amis et sans fortune... Voilà à quoi se réduisent mes torts. J'aurais dû vous les avouer, dès que vous m'avez parlé de votre affection... et ne pas donner à votre neveu le loisir de dénaturer les faits.

— Mon neveu est un drôle ! déclare Flo soulagé.

— Ce n'est pas tout, malheureusement... Il a dû aussi m'accuser d'être montée sur les planches ?

— En effet, il a eu l'impudence d'ajouter ce mensonge au premier.

— Ce n'était pas à proprement parler un mensonge, corrige la bonne pièce ; mais là encore M. Silmont a méchamment travesti la vérité. Jugez-en.... Après la mort de M. du Val-Clavin, j'étais seule en pays étranger et il fallait songer à gagner ma vie... Je possédais une belle voix de contralto et j'avais chanté avec succès dans quelques salons. On me conseilla d'utiliser mon talent, on m'offrit un engagement sur une scène d'opéra et je me résignai à accepter... D'autres ont agi ainsi avant moi et sont devenues célèbres, sans cesser d'être honnêtes. Du reste, dès que

je l'ai pu, j'ai quitté le théâtre... Votre neveu a-t-il d'autres fautes à me reprocher?

— Il a toutes les audaces et (c'est là surtout ce qui m'a exaspéré), il prétend que vous avez été la maîtresse de M. Egrefeuil...

— Infamie! s'exclame Mme Hermine, avec des intonations théâtrales... Quel acharnement à me traîner dans la boue!... Moi? la maîtresse de M. Egrefeuil! Où votre neveu a-t-il ramassé ça?... Quelles preuves a-t-il? Qu'en sait-il?

— Il affirme qu'Egrefeuil lui-même le lui a conté confidentiellement.

— Celle-là est forte, par exemple! proteste Mme du Val-Clavin, dont la colère cette fois n'est nullement simulée; je reconnais bien là les façons de ce commerçant faux bonhomme, qui pose pour le vertueux père de famille et court le cotillon dès que sa femme a le dos tourné!... La vérité, c'est qu'il a essayé de me faire la cour et que je l'ai jeté honteusement à la porte. Pour se venger, ainsi que les goujats de son espèce, il se vante lâchement et cherche à me salir... Mais vous ne le croirez point, n'est-ce pas? Oh! c'est abominable... Dieu! que je suis malheureuse!...

Ici une explosion de sanglots, suivie de comiques et prudhommesques effusions de la part de Florent. Puis la belle affligée continue d'une voix mouillée :

— Mon ami, je ne doute pas de votre tendresse... Mais, après cette épreuve humiliante, je me demande s'il ne serait pas plus sage d'en rester là; de renoncer à un projet d'union qui soulève de pareilles tempêtes et qui me vaut déjà l'inimitié de votre neveu?...

— Chère et noble amie, riposte Flo avec feu, pas un mot de plus!... Je vous adore et ne serai heureux que lorsque vous serez ma femme... Quant à monsieur mon neveu, je vais lui laver la tête!... Je vous le ramènerai repentant et souple comme un jonc!

En effet, ma porte est brusquement poussée, Flo entre chez moi, les joues allumées et le regard solennel.

— Michel, débute-t-il gravement, j'ai eu une explication décisive avec Mme du Val-Clavin et je veux t'en apprendre le résultat.

— Inutile, mon oncle, je le connais.

— Comment! est-ce que tu écoutes aux portes maintenant?

— Non, mais vous parliez très haut et vous aviez oublié de fermer votre fenêtre... L'entretien était si intéressant que je n'ai pu m'empêcher de prêter l'oreille.

— Ha !... En ce cas, tu sais que Mme Hermine s'est totalement justifiée de tes odieuses accusations ?

— Elle vous a convaincu, c'est l'essentiel...

— Tu sais, poursuit-il en s'échauffant, qu'Egrefeuil a menti comme un méchant gascon... Si Mme Hermine est entrée au théâtre, elle y a vécu honnêtement et en est sortie irréprochable, immaculée...

— Comme son nom, oui, mon oncle.

— Tu ne t'étonneras plus alors que je persiste à l'épouser... Et, si tu tiens à mon amitié, tu vas venir avec moi lui présenter de respectueuses excuses.

— Ça, non... Je suis aussi entêté que vous êtes crédule ; souffrez que je garde mes convictions.

— Tu refuses ! crie Flo de sa voix de tête.

— Absolument.

— Tu n'es qu'un orgueilleux et un maladroit !... C'est fini entre nous, tu entends... Je te renie pour mon neveu.

— Et moi, je vous plains, mon pauvre oncle !

Mon accent de compassion a le don de l'irriter davantage :

— Va-t'en ! mugit-il, ôte-toi de mes yeux, tu me dégoûtes !... Va retrouver ce sycophante d'Egrefeuil et marie-toi avec sa demoiselle de compagnie, si le cœur t'en dit !

— C'est précisément mon intention.

Là-dessus, flegmatiquement, je tire ma valise d'une encoignure et je l'étale sur le parquet, tandis que Flo sort en faisant claquer la porte.

XXIII

Ma valise une fois bouclée, j'ai pris le dernier train partant pour Tarbes, où j'ai dû coucher et où j'ai mal dormi. La crainte de n'arriver à Bagnères qu'après le départ de Denise Suzor aurait suffi pour me couper le sommeil. Ajoutez-y l'ennui de ma rupture avec Florent Garaudel. Au fond, en dépit de l'humeur bizarre et des extravagances de Flo, j'ai pour lui une vieille affection. Il est mon seul parent et, ainsi que je l'ai dit déjà, son provincialisme exclusif me remet au cœur les chères impres-

sions du terroir natal. Notre séparation définitive ne laisse pas de m'attrister; il me semble que j'ai brisé l'ultime lien qui me rattache à notre pays d'origine. Je me sens piqué par un remords en songeant que je viens de secouer violemment l'arbre généalogique des Garaudel, et je crois entendre autour de moi crouler mes souvenirs d'enfance, comme des fruits trop mûrs...

Le lendemain, un train matinal m'a emmené à Bagnères. Tandis qu'il filait, trop lentement à mon gré, je ne pensais plus qu'à Denise et, ainsi qu'une obsession scandée par le halètement de la machine, la même monotone question se répétait dans mon cerveau : « Vais-je la revoir? N'est-elle pas déjà loin? » Enfin j'arrive, frémissant d'impatience; un omnibus me conduit à l'hôtel Frascati et, après un sommaire déjeuner, je me précipite vers la promenade des Coustous. C'est là que la famille du raffineur occupe un appartement au Grand-Hôtel. J'entre dans le bureau et je demande si Mlle Suzor est encore chez les Egrefeuil.

— Non, monsieur, réplique le portier, cette demoiselle a fait conduire ce matin ses bagages au chemin de fer et elle est partie probablement par le premier train...

Cette brève réponse me donne un coup en pleine poitrine ; je reste un moment stupide, puis je prends ma course vers la gare. Le vestibule est désert : les guichets sont fermés. Le train de Tarbes vient de s'éloigner et il n'y aura plus de départ pour Paris avant quatre heures du soir.

Désemparé, tourmenté de noirs pressentimens, je m'en retourne vers les Coustous. Je n'ai plus qu'un espoir, frêle branche à laquelle je me raccroche en désespéré : « Avant de quitter l'hôtel, Denise m'aura peut-être écrit bureau restant, ainsi que nous en étions convenus?... » Lentement, afin de me leurrer plus longtemps de cette possibilité, je me mets en quête du bâtiment de la poste. Il tombe un fin brouillard qui s'harmonise avec mes sombres pensées, et à travers lequel la ville m'apparaît voilée de deuil. Enfin, près des Thermes, j'aperçois le bureau. Je m'y faufile, comme un pauvre honteux. Une pancarte indique le guichet de la poste restante et j'y présente ma carte, en demandant s'il y a quelque lettre à mon adresse... L'employé à demi ensommeillé fouille dans un casier, compulse minutieusement une liasse de plis aux enveloppes bariolées, tandis que mon cœur bat douloureusement :

— Oui, il y en a une, répond-il en me la tendant.

Sûrement elle est de Denise ! Rien qu'en jetant les yeux sur l'enveloppe, je reconnais la ferme écriture que j'avais remarquée jadis sur la feuille de garde du roman anglais emporté par Mlle Suzor, lors de notre première rencontre. Je n'ose encore lire la chère missive, j'attends d'être seul, dans un coin, sous les arbres ; mais l'espérance rentre en moi avec un mélodieux bruit d'ailes. En dépit du brouillard, la ville me paraît soudain hospitalière et souriante ; je trouve un charme aux eaux claires qui glougloutent le long des trottoirs, aux terrasses fleuries de lauriers-roses, aux façades blanches, encadrées de marbre noir, et aux galeries fuselées où des vignes grimpantes s'enroulent aux balustres. Réchauffé par la petite lettre que je tâte avec délice au fond de ma poche, je m'enfonce sous les châtaigniers de la promenade des Thermes, je choisis un banc bien solitaire, je déchire l'enveloppe : — quatre pages pleines d'une écriture serrée, dont je lis avidement le contenu :

« Cher monsieur Silmont, je vous ai promis de vous donner de mes nouvelles et, au moment de quitter les Pyrénées, je veux tenir ma promesse. Après m'être séparée de vous à la Hourque, j'ai accompagné M. Egrefeuil à Barèges où nous avons pris une voiture pour suivre la nuit même et le lendemain la trace des deux fugitifs. Triste voyage !... Si je n'avais écouté que mes répugnances, j'aurais décliné le tête-à-tête avec cet homme dont je me suis toujours méfiée ; mais j'avais, sans le vouloir, facilité l'enlèvement de Solange, et je croyais devoir aider le raffineur à retrouver sa fille... J'ai été vite punie de ma trop scrupuleuse abnégation : dès que nous nous sommes trouvés seuls dans le compartiment du train qui nous emmenait vers Saint-Sébastien, cet irréprochable père de famille en a profité pour m'accabler d'attentions équivoques et d'injurieuses protestations de tendresse. Je n'ai pu le tenir en respect qu'en lui montrant tout mon dégoût et en le menaçant de descendre de wagon au premier arrêt. Alors il a changé de méthode. En homme qui se croit irrésistible, il m'a laissé entendre qu'il attribuait mon mépris à l'affection que j'avais pour vous. D'un ton mielleux, il a déploré paternellement ma crédulité « aveugle » et a feint de s'apitoyer sur mon sort : « Vous aimez monsieur Silmont, a-t-il dit, parce qu'il est jeune et qu'il a un nom dans les lettres. Si tout ce clinquant vous a séduite, je vous plains !...

Michel Silmont, comme tous les artistes, s'emballe promptement et se désillusionne plus vite encore. Il vous compromettra et ne vous épousera point. Le voulût-il, que son oncle, dont il dépend, ne le lui permettrait pas. D'ailleurs, la situation de ce jeune homme est aussi précaire que brillante; elle est subordonnée aux caprices d'un public changeant; elle l'oblige donc à se marier richement et Garaudel lui mijote une veuve jolie et bien pourvue, qu'ils ont connue à Cauterets. Les amis véritables de M. Silmont doivent souhaiter que ce projet réussisse, car un mariage avec une fille sans fortune serait pour lui désastreux... » M. Egrefeuil est capable de mentir vilainement, je le sais; néanmoins, ses assertions à satiété répétées contenaient de dures vérités qui me tombaient sur le cœur comme une eau glacée. Ses paroles m'humiliaient, m'obsédaient et la torture ne prit fin qu'à notre arrivée à Saint-Sébastien, lorsque je me réfugiai dans ma chambre, et que mon tourmenteur se mit en quête de Ternat et de Solange. Il les retrouva dans un hôtel voisin. Le lendemain, comme je le prévoyais, la réconciliation eut lieu, le consentement paternel fut octroyé et nous nous en revînmes tous ensemble. Durant le trajet, M. Egrefeuil cessa de s'occuper de moi, mais il ne me pardonnait ni mon mépris ni son échec. Il se sentait percé à jour et, me supposant semblable à lui, il ne se souciait pas de me conserver dans sa maison. Aussi, dès le soir de notre retour, ai-je été sèchement congédiée. Je m'y attendais et je me suis sur-le-champ préparée à partir. Tandis que je rassemblais mon petit bagage, je rentrais en moi-même et méditais les cruelles paroles que j'avais entendues pendant cet affreux voyage...

« Non, cher monsieur Michel, je ne veux pas être un obstacle à votre bonheur dans l'avenir. Si, là-bas, au sommet du Pic, pendant une minute d'exaltation et d'éblouissement, j'ai perdu le sens de la réalité au point de consentir à devenir votre femme, maintenant que me voilà humiliée et rejetée dans la triste prose de la vie, je ne veux pas être pour vous une charge et une entrave. Si je cédais à un entraînement irréfléchi, vous vous croiriez obligé de faire de moi, ainsi que vous le disiez, « la compagne des bons et des mauvais jours. » Les mauvais jours viendraient peut-être... Peut-être aussi alors auriez-vous des regrets que vous me cacheriez, mais que je finirais par deviner, et ce serait pour nous deux une atroce souffrance.

« Reprenez votre liberté et efforcez-vous de m'oublier. Quant à moi, je n'oublierai jamais que vous avez été pendant quelques semaines le plus honnête et le plus dévoué des amis. J'emporte votre souvenir dans ce Paris où je vais recommencer la lutte pour l'existence, et ce sera la grande, la chère consolation de votre petite amie

« DENISE. »

Après avoir achevé cette lettre navrante, je me lève brusquement, en proie à un inexprimable désordre d'esprit. Maudissant ce triple fourbe d'Egrefeuil, qui est cause de tout le mal; me révoltant contre le fatal enchaînement des choses; déplorant le funeste coup de tête de Denise et ne sachant plus à quoi me résoudre pour y remédier, je quitte la promenade et j'erre à travers les rues. Ah! maintenant, la petite ville n'a plus la grâce riante de tantôt! Je voudrais être loin, emporté par le train qui me ramènera à Paris, et en même temps, un mélancolique et mystérieux attrait me retient dans ce pays de montagnes où j'ai souffert des passions de l'amour. Le brin d'espérance auquel je me rattachais s'est soudain brisé, et cependant je m'entête à espérer malgré tout. Denise a eu beau ne me donner ni son adresse ni le nom de famille de sa tante, je veux la revoir et je m'obstinerai à la chercher. Mais comment la retrouver dans cet océan de Paris où l'on se perd si facilement?...

C'est dans cet état de désarroi que je rentre à l'hôtel et que je remonte dans ma chambre. Il n'est que midi et j'ai encore quatre mortelles heures à me morfondre avant le départ du train. Pour tromper mon impatience, je me décide à expédier un télégramme à ma vieille servante, afin de l'aviser de mon arrivée.

Installé devant une table, je commence à rédiger ma dépêche, mais je suis interrompu par la femme de chambre, — une de ces charmantes filles du pays de Bigorre, grande, svelte, aux lignes pures, aux cheveux noirs noués sur la nuque dans un foulard orange. — Surprise, elle s'est arrêtée et murmure :

— Pardon, je croyais monsieur sorti... J'apportais des serviettes...

— Vous ne me dérangez pas, lui dis-je... Au contraire, je vais vous prier de descendre pour le télégraphe une dépêche que j'achève.

La jolie chambrière sourit en signe d'acquiescement; elle pose sa pile de linge sur la toilette, puis avec une familiarité bien méridionale, elle interroge :

— Monsieur est étranger?... Monsieur vient de loin?...

— Oui, de Paris, et j'y retourne.

— Ah! de Paris! (et ses yeux bruns s'allument). Moi, je ne suis jamais allée plus loin que Tarbes! C'est bien beau, ce Paris, à ce qu'on assure?

— Oui, c'est une grande ville.

— Et cependant, monsieur ne paraît pas trop réjoui d'y retourner...

Elle me regarde, et ma mine abattue la frappe sans doute, car elle reprend: — Monsieur a l'air plutôt triste... C'est comme une jeune dame qui nous est arrivée ce matin et qui s'en va aussi à Paris... Ah! la pauvre, elle semble avoir gros cœur de partir!

— Une jeune dame! m'écrié-je, comment est-elle?

— Très comme il faut... Une brunette de mon âge, habillée de gris, un peu pâle, avec des cheveux en bandeaux et de grands yeux doux comme du velours.

Une clarté flambe dans mon cerveau; je me lève et balbutie :

— C'est elle... Puis m'apercevant de l'étonnement de la femme de chambre : — C'est une personne que je connais... Est-elle en ce moment à l'hôtel?

— Non, monsieur, elle est sortie; elle a dit qu'elle allait se promener à la *Fontaine ferrugineuse*, en attendant l'heure du train.

— Je vais au-devant de cette dame, dis-je avec précipitation, je vous donnerai ma dépêche plus tard...

Et me voilà courant comme un fou vers les allées qui mènent à la source ferrugineuse. Le ciel s'éclaircit, la brume se dissout en gouttelettes qui roulent sur les feuilles luisantes et humectent l'herbe des sentiers. Mon cœur bat de nouveau : est-ce bien elle ou est-ce encore un leurre?... J'atteins la dernière allée, j'entends un sourd gazouillement d'eau vive, et tout au fond, sous l'ombre verdissante des châtaigniers, je distingue une silhouette féminine penchée vers la source et y trempant ses mains.

Au bruit de mon pas hâtif, la promeneuse se retourne... Et c'est bien là Denise que je croyais perdue et que voici retrouvée par miracle!... Elle pâlit, rougit, et, confondue, murmure :

— Monsieur Michel !

— Oui, c'est moi, méchante amie, dis-je en emprisonnant dans mes mains ses deux mains mouillées, ah ! maintenant que je vous ai rattrapée, rien ne pourra plus nous séparer.

Elle sourit faiblement :

— Vous n'avez pas reçu ma lettre ?

— Si fait, ce matin, et j'ai souffert le martyre en désespérant de vous rejoindre et en pensant que vous m'aviez si mal jugé... Aux angoisses que j'éprouvais, j'ai mieux senti encore combien je vous aime... Néanmoins, je vous pardonne à la condition que vous me jurerez de ne plus jamais me quitter.

— Ainsi, repart-elle, moitié souriante, moitié pensive, vous persistez à épouser une pauvre fille abandonnée et jetée quasi à la rue ?

— Je persiste à être heureux avec celle que j'ai choisie... Comment avez-vous cru un instant que je pouvais vivre sans vous ?

— J'essayais de me le persuader, et pourtant, je vous l'avoue, j'avais peine à m'arracher d'ici où me retenait une dernière espérance... J'étais très lâche, je puis maintenant vous le confesser...

Confuse, elle me laisse la serrer dans mes bras et je la reconduis à l'hôtel Frascati, où nous n'avons plus que le temps d'arriver pour l'omnibus...

Nous sommes partis par le train de quatre heures et, à Morcenx, étant tous deux presque à jeun depuis le matin, nous avons gaiement dîné au buffet, puis nous sommes remontés dans l'express. La nuit était venue. Comme au soir de notre première rencontre, la lune à demi rongée s'est mise à briller au-dessus des pins. A travers la campagne mollement éclairée, le grelottement des grillons et la flûte des rainettes bruissaient autour des stations assoupies. Dans la demi-obscurité de la nuit d'août, nous avons, ainsi qu'autrefois, tendrement devisé jusqu'à l'heure tardive où nous nous sommes endormis pour ne nous réveiller qu'à Paris...

*
* *

Voilà déjà quinze jours que nous sommes mariés. La noce a eu lieu dans l'intimité, en présence de la tante Sophie et de

quatre ou cinq amis. Notre lune de miel s'est bornée à un voyage « aux rives prochaines, » c'est-à-dire à la Rive gauche, rue de Médicis, où nous sommes rentrés dans mon appartement, aménagé pour devenir le nid douillet de la communauté. Là, comme *Les deux Pigeons* de La Fontaine,

> Nous sommes l'un à l'autre un monde toujours beau,
> Toujours divers, toujours nouveau.

Là, après les journées de travail, du haut de notre balcon, nous assistons à ces radieux et mélancoliques couchers de soleil, qui sont la beauté du Luxembourg. Quand les soirées deviennent plus fraîches, nous allumons un feu clair et, serrés l'un contre l'autre, nous savourons notre bonheur caché.

C'est par une de ces exquises soirées d'arrière-saison que le courrier nous a apporté une lettre de part, artistement gravée sur papier de Hollande, où tous deux nous avons lu ce qui suit :

« M. Aristide-Florent Garaudel, officier d'Académie, membre de plusieurs Sociétés savantes, a l'honneur de vous faire part de son mariage avec Mme du Val-Clavin, née Hermine Travouillon.

— Ça y est, ai-je dit, en jetant la lettre sur ma table, l'oncle Flo a exécuté le saut périlleux.

— Mon pauvre Michel, a repris ma femme, voilà ton héritage à vau-l'eau !

— Console-toi, ai-je répliqué, bien avant que l'oncle devienne un mort, Mme du Val-Clavin, née Travouillon, aura croqué le patrimoine des Garaudel... De toute la succession de l'infortuné Flo, je ne regretterai qu'une chose.

— Quoi donc ?

— La noix de coco dans laquelle tu te lavais si gentiment les mains, quand je t'aie vue pour la première fois.

André Theuriet.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

LAMENNAIS

LETTRES A M. VUARIN [1]

PREMIÈRE PARTIE

L'existence de cette correspondance de Lamennais avec M. Vuarin, le principal ouvrier de la restauration du catholicisme à Genève au siècle dernier, a été, croyons-nous, signalée pour la première fois au public par les deux biographes du prêtre genevois, MM. Martin et Fleury (2). « La correspondance, écrivaient-ils, la correspondance qui fut le lien de l'amitié (de Lamennais et de M. Vuarin), s'étend depuis 1819 jusqu'en 1834. Il ne reste

(1) Les lettres qu'on va lire m'ont été fort aimablement communiquées, avec toute sorte de renseignemens et de commentaires, par mon savant collègue à l'Université de Fribourg, M. l'abbé A. Roussel, dont on connaît les précieux travaux sur l'auteur des *Paroles d'un croyant*. Il a bien voulu, — et je lui en exprime ici toute ma gratitude, — me permettre d'utiliser et de présenter au public avant lui-même ces documens. Il possédait un certain nombre des réponses de M. Vuarin à Lamennais. Le détenteur actuel des papiers de M. Vuarin, Mgr Broquet, vicaire général de Genève, a mis à sa disposition avec une parfaite obligeance les lettres originales de Lamennais et la copie d'une longue lettre de Rosmini à Lamennais, dont on verra plus tard l'intérêt. Tous ces documens, on le voit, se rejoignent et se complètent les uns les autres.

(2) *Histoire de M. Vuarin et du rétablissement du catholicisme à Genève*, par MM. Martin et Fleury, 2 vol. in-8°; Genève, Jaquemot, 1861.

plus dans les papiers du curé de Genève (1) que quarante-sept lettres du grand écrivain, lettres intimes, et par là même très précieuses, qui reflètent comme un miroir toutes les phases de son effrayante carrière. » Mais les deux historiens n'en ont à peu près rien publié. Et non seulement, ainsi qu'ils le disent, cette correspondance nous présente comme en raccourci, sinon toute, au moins la plus importante partie de la carrière de Lamennais, puisque, commencée au lendemain de la publication du premier volume de l'*Essai sur l'Indifférence*, elle s'achève exactement en 1837, après la rupture complète avec Rome; mais encore, sur un certain nombre de points, elle complète et elle précise l'idée que nous pouvions nous former du fougueux tribun, de sa prodigieuse activité, de son ardeur inlassable. Le moraliste et l'historien des idées religieuses ne connaîtront jamais de trop près cette personnalité si complexe et si mobile, l'une des plus attirantes, des plus énigmatiques peut-être aussi, de toutes celles que le XIXe siècle a léguées à la méditation du XXe.

Ce n'est pas non plus une personnalité banale que celle de M. Vuarin. Ce fut lui qui, en 1824, accompagna Lamennais dans son premier voyage à Rome. Il s'y fit remarquer par la fermeté et la hauteur de son caractère, par la netteté de ses vues, par son tact et son habileté diplomatiques. Léon XII se plaisait à louer « son génie, la pénétration de son esprit, le zèle avec lequel il gouvernait sa paroisse. » Grégoire XVI l'appelait « son cher curé de Genève. » « Sa vie est une vie sublime, » disait-il encore de lui. « Il est, écrivait à son tour celui qui devait être un jour Pie IX, il est de tous les curés ayant charge d'âmes le plus zélé, le plus dévoué, le plus attaché à l'Église que je connaisse dans l'univers catholique. » La vie de M. Vuarin est d'ailleurs si intimement mêlée à l'histoire assez peu connue du catholicisme genevois au XIXe siècle que, n'y eût-il que cette seule raison, il ne serait pas superflu d'en esquisser ici les principaux traits.

La Réforme n'avait pas, comme on le croit d'ordinaire, entièrement détruit le catholicisme à Genève. En dépit des persécutions de toute sorte dont le « papisme » a été l'objet dans la cité de Calvin, en dépit de l'active et rigoureuse surveillance exercée

(1) Ces papiers, dont la collection, si importante pour l'histoire de Genève, a été préparée par M. Vuarin lui-même, ne forme pas moins de 40 volumes in-quarto ou in-folio, de 400 ou 500 pages parfois, sans compter un très grand nombre de documens épars.

par le Consistoire, et du régime véritablement inquisitorial qu'il a fait peser sur la vie genevoise, des convictions, ou tout au moins des sympathies catholiques subsistaient chez beaucoup d'âmes, en particulier dans la partie vraiment autochtone de la population. Par mille moyens détournés, ces sympathies ou ces convictions secrètes s'entretenaient, se fortifiaient, se transmettaient dans les familles. Malgré les précautions prises, les influences du dehors pénétraient aussi dans la place, et agissaient dans le même sens. Quand en 1679, au grand scandale des autorités protestantes, le résident français, M. de Chauvigny, ouvrit une chapelle et y fit célébrer publiquement la messe, bien des Genevois s'y rendirent. A la veille de la Révolution, on évalue de onze à douze cents le nombre des catholiques de la ville de Genève. Treize ans après, en 1802, ils étaient environ deux mille huit cents.

La Révolution, en effet, bien loin de nuire au développement du catholicisme genevois, y contribua singulièrement au contraire. D'abord, bien des prêtres fugitifs passèrent par Genève, y furent d'ailleurs très bien accueillis des protestans eux-mêmes, et y laissèrent sans doute plus d'une trace de leur passage. D'autre part, Genève tomba sous la domination française, et, avec l'administration nouvelle, ce fut encore un peu de catholicisme qui s'introduisit dans la « Rome protestante. » Le moment parut opportun à l'autorité diocésaine pour essayer de reconquérir les positions perdues. Un jeune prêtre, l'abbé Vuarin, s'était signalé pendant la Révolution par son courage et son audace à braver les dangers, par la générosité de son zèle, par l'ingéniosité hardie de ses initiatives; il s'était fait l'aide de camp secret et attitré des prêtres proscrits de la Savoie et du diocèse de Genève; et ce fut grâce à lui que prêtres et fidèles ne perdirent jamais entièrement contact les uns avec les autres. Il était né en 1769, à Collonges, en Savoie, petit village des environs de Genève, d'une famille de paysans. Destiné de bonne heure au sacerdoce, après de bonnes études à Nantua, à La Roche, à Annecy, il entra au séminaire de Saint-Sulpice et prit la licence de théologie en Sorbonne. Rentré au grand séminaire d'Annecy, il y reçut les ordres mineurs en 1792, le jour même de l'invasion française. Ce fut lui que les vicaires généraux du diocèse de Genève, vers la fin de 1799, désignèrent pour rendre au catholicisme droit de cité dans la vieille ville calviniste. Il n'était prêtre que depuis deux ans ; il était jeune, actif, plein de résolution et d'ardeur; il

avait fait ses preuves de décision et même d'héroïsme au fort de la tourmente ; de plus, il connaissait admirablement Genève qui avait été son quartier général pendant les journées révolutionnaires. On l'y envoya rejoindre un autre prêtre plus âgé, M. Neyre, qui avait reçu la même mission.

Trois ans durant, les deux « missionnaires, » émigrant de quartier en quartier et de demeure en demeure, contraints à des déménagemens précipités aussitôt que leurs projets étaient découverts, exposés à mille tracasseries, voire à des émeutes populaires, une fois même obligés de quitter Genève par mesure de prudence, mais patiens, obstinés, ne perdant jamais pied, n'eurent qu'une seule pensée : fonder une chapelle et établir un culte régulier et public. Ils y parvinrent enfin. En 1803, M. Vuarin obtint même, non sans peine, un coin de cimetière pour ses coreligionnaires. Mais il fallut, la même année, et en dépit du Concordat, d'interminables démarches, et les manœuvres de la plus savante stratégie, et finalement l'intervention personnelle de Portalis, pour faire concéder aux catholiques la location du temple inutilisé de Saint-Germain, la première des églises genevoises qui, en 1535, avait été livrée au culte réformé. Quelques mois auparavant, un curé de Genève avait été nommé par le nouvel évêque de Chambéry, Mgr de Mérinville, dans la personne de l'abbé Lacoste. M. Vuarin était rappelé à Chambéry. Le catholicisme avait désormais une existence légale dans la ville sainte de la Réforme calviniste.

Le choix de M. Lacoste n'était pas très heureux. Il était étranger au pays, et il n'avait pas toute l'énergie nécessaire pour triompher des difficultés sans cesse renaissantes d'une situation particulièrement complexe et délicate. En 1806, il donna sa démission, et il fut remplacé par M. Vuarin qui, depuis trois ans, remplissait excellemment les importantes fonctions de secrétaire à l'évêché de Chambéry. Cette fois, l'on n'aurait pu mieux choisir.

Jamais homme, en effet, ne fut plus pleinement l'homme d'une fonction et d'une œuvre. Durant trente-sept années, il a été curé de Genève, et il n'a voulu être que cela. « Quand on est nommé curé de Genève, disait-il en quittant Chambéry, on y reste et on y meurt. » Il n'eût tenu qu'à lui, pour peu qu'il s'y fût prêté, d'être évêque, cardinal même. A toutes les sollicitations dont il fut l'objet à cet égard, il opposait un refus formel. « J'ai épousé l'Église de Genève, disait-il; je ne divorce pas. »

« Vous faites parfaitement bien, monsieur l'abbé, lui écrivait Joseph de Maistre (1), de ne pas quitter votre place ; elle est trop importante pour qu'il vous soit permis de renâcler. *Genève seule occuperait un homme d'État.* » C'était la vérité même. Pour assurer à la petite Église genevoise la sécurité et la vie même du lendemain, il fallait une activité toujours en éveil, une résolution, une patience, une habileté et une fécondité d'expédiens peu communes, bref, les qualités qui font par excellence l'homme d'action et le diplomate. Il fallait tout conquérir et ne rien céder. Il fallait, jour par jour et heure par heure, lutter contre les préjugés, l'ignorance, le mauvais vouloir d'un parti organisé, nombreux et puissant, peu disposé d'ailleurs à capituler devant l'ennemi traditionnel. Ce qui rend les divergences confessionnelles souvent irréductibles, c'est qu'elles reposent au fond sur des divergences de mentalité. Les oppositions dogmatiques, aggravées par l'histoire, par le jeu plusieurs fois séculaire des intérêts et des passions, transmises et comme totalisées par l'hérédité, finissent par aboutir à de véritables oppositions d'âmes. M. Vuarin l'éprouva au cours de sa longue carrière. Pour obtenir non pas certes des privilèges, mais un peu du droit commun, et le minimum de libertés nécessaires à l'existence de son Église, il eut à surmonter des obstacles qui auraient promptement usé une volonté moins énergique, une foi moins robuste, et une moins riche variété d'aptitudes. Que si, parfois, dans ses justes revendications, il a mis plus d'âpreté et de violence verbale que n'en eût sans doute comporté la charité évangélique, il faut, pour en bien juger, tenir compte des mille nécessités d'une lutte de tous les instans, et qui, de part et d'autre, fut extraordinairement ardente. « Celui-là a bien servi son maître, » disaient de lui à ses funérailles des protestans eux-mêmes. C'est là un témoignage qui se passe de commentaire.

Tant que dura la domination française, les difficultés furent grandes assurément ; elles ne furent pourtant pas insurmontables. A force d'obstination et de savoir-faire, de démarches tentées en tous sens, de refus patiemment essuyés, M. Vuarin obtint successivement l'agrandissement du cimetière catholique,

(1) La Correspondance de Joseph de Maistre avec M. Vuarin a été en partie publiée dans les *Lettres et Opuscules inédits*, puis dans les *Œuvres complètes* (édition de Lyon) du grand écrivain. M. Rouziès a publié dans la *Revue de Fribourg* de novembre 1904 des *Lettres inédites de Bonald* au curé de Genève.

l'établissement de trois sœurs de Saint-Vincent de Paul, une subvention pour leur nouvelle école, et, pour lui-même, l'entrée du Bureau de bienfaisance. Il faillit même obtenir une école de Frères de la doctrine chrétienne; mais, cette fois, le scandale fut à son comble : on menaça le préfet d'une insurrection populaire, et les Frères, arrivés à Genève, durent en repartir.

L'Empire écroulé, M. Vuarin pouvait tout craindre pour son Église et pour son œuvre. Il se révèle alors le plus actif et le plus consommé des diplomates. A Vesoul, auprès du prince de Schwartzenberg, généralissime des alliés, à Bâle, auprès de Metternich, à Paris, à Turin, à Gênes, partout où il y a une influence à neutraliser, un appui à conquérir, on le retrouve en personne, et toujours agissant par la parole ou par la plume, habile, éloquent, persuasif. Voyages, lettres, notes ou mémoires, rien ne lui coûte pour défendre ses droits, pour renseigner les puissans, pour mettre en œuvre les bonnes volontés. Il frappe hardiment aux portes les plus hautes. Il sait intéresser à sa cause les personnages les plus divers, le Pape, le roi Louis XVIII, le roi Victor-Emmanuel, l'empereur d'Autriche, le tsar Alexandre lui-même. Au terme de ce persévérant effort, en 1816, le traité de Turin, bien loin de ruiner les positions acquises du catholicisme genevois, les consolide au contraire : la vieille république, reconstituée et agrandie, consent enfin à « loger et doter convenablement » le curé de Genève; elle s'engage à respecter les droits politiques et religieux des 16 000 catholiques qui lui sont cédés par la Savoie et par la France. La cité de Calvin devenait la capitale d'un pays mixte : en renonçant à son isolement, elle avait dû, au moins momentanément, renoncer à son exclusivisme.

Aussi bien, M. Vuarin veillait. L'État vraiment neutre est peut-être partout et en tout temps une chimère, mais dans la Genève d'alors, plus que partout ailleurs. Sur la question des écoles, à propos du chômage des fêtes, de la loi sur le mariage, des nominations ecclésiastiques, du serment et du changement de diocèse, de graves conflits ne tardèrent pas à s'élever. Tous ces empiétemens du pouvoir civil rencontrèrent en M. Vuarin un infatigable adversaire. Il était si gênant qu'on s'avisa, pour paralyser son action, d'un ingénieux stratagème. Genève, depuis la Révolution, relevait de l'évêque de Chambéry : sous divers prétextes fort spécieux, des négociations furent entamées à

Rome pour obtenir qu'on rattachât à un évêque suisse, à celui de Fribourg, le clergé catholique du canton de Genève. M. Vuarin multiplia les lettres et mémoires pour montrer les dangers de cette substitution ; et la combinaison aurait probablement échoué, si le gouvernement de Genève n'avait pas sollicité l'appui du roi de Prusse. Celui-ci agit si vigoureusement auprès du Saint-Siège, par l'intermédiaire de son représentant, l'historien Niebuhr (1), que Pie VII finit par céder, et, au mois de septembre 1819, un bref intervenait qui transférait à l'évêque de Lausanne, résidant à Fribourg, la juridiction des paroisses catholiques du canton de Genève.

Moins optimiste que Joseph de Maistre, — « Rome va son train, écrivait ce dernier, et avance en reculant, » — et un moment découragé par cet échec, M. Vuarin ne tarda pas à se ressaisir. Très habilement circonvenu par les diplomates genevois, de caractère doux et un peu timide, son nouvel évêque, Mgr Yenni, ne fut pas, pour le curé de Genève, le soutien de tous les instans qu'avait été pour lui l'évêque de Chambéry, Mgr de Solle. Néanmoins, les intérêts du catholicisme n'eurent pas trop à souffrir de ce changement de juridiction : M. Vuarin, toujours sur la brèche, réussit même, en faisant intervenir directement le tsar Alexandre, à faire donner aux Sœurs de la Charité un traitement officiellement inscrit au budget de l'État. Il voulut faire plus encore. L'occasion s'étant présentée pour lui, en 1824, d'aller avec Lamennais à Rome où le mandait le nouveau pape Léon XII, il rêva d'une reconstitution de l'évêché de Genève, soumit cette idée au Saint-Père, qui l'approuva, la fit étudier à fond par une congrégation spéciale, et, sans l'opposition de Mgr Yenni, il est probable qu'elle eût été mise à exécution. Du moins, le gouvernement genevois qui voulait à tout prix se débarrasser de M. Vuarin, — on l'aurait vu nommer avec joie évêque ou cardinal, — ne put-il obtenir gain de cause. « Des cardinaux, j'en trouverai partout, répondit Léon XII ; mais un curé de Genève, où le trouverai-je? » L'événement devait lui donner singulièrement raison.

La Révolution de 1830, en éclatant, modifia à Genève comme ailleurs les conditions générales d'existence du catholicisme.

(1) Sur la politique religieuse du roi de Prusse à cette époque et le rôle de Niebuhr, à Rome, voyez Georges Goyau, *l'Allemagne religieuse : le Catholicisme* (Paris, Perrin, 1905), I, p. 144-150.

D'une part, en effet, elle provoqua un vaste mouvement d'irréligion et même d'hostilité à l'égard de l'Église, et, d'autre part, elle obligea cette dernière à prendre, et de plus en plus, son point d'appui non pas sur les rois, mais sur les peuples. M. Vuarin eut d'autant moins de peine à adopter cette ligne de conduite que son caractère et ses origines l'y inclinaient tout naturellement; et d'ailleurs, l'autorité et l'exemple de Lamennais n'étaient pas faits pour l'en détourner. On le vit donc au cimetière même et à l'église haranguer ses paroissiens, leur expliquer les motifs de ses résistances aux empiétemens des autorités protestantes, les prendre en un mot pour juges entre ses contradicteurs et lui. N'ayant pu, en dépit d'efforts réitérés, réussir à fonder un journal, il y suppléa par la publication de nombreuses brochures, qui eurent souvent le don d'exaspérer ses adversaires, mais qui, du moins, les tenaient d'ordinaire en respect. Tous ces appels à l'opinion publique ne furent pas vains. Si M. Vuarin ne put empêcher bien des actes d'intolérance, bien des atteintes à la liberté individuelle, il eut du moins, avant de mourir, la joie de mener à bonne fin diverses entreprises qui lui tenaient au cœur : il réussit à établir à Genève des Frères de la doctrine chrétienne, à y fonder un hôpital et un orphelinat catholiques. Quand il mourut, le 6 septembre 1844, son œuvre était accomplie : le catholicisme à Genève était restauré sur des fondemens solides et durables. On lui fit d'imposantes funérailles. Un cortège de 12 à 15 000 personnes vint rendre hommage à son inépuisable charité (1), à son activité sacerdotale, à son zèle infatigable d'apôtre.

Tel est l'homme qui, pendant près de vingt ans, fut en relations suivies avec Lamennais. Ils se ressemblaient à beaucoup d'égards; ils avaient bien des idées communes; ils avaient l'un et l'autre l'horreur de l'individualisme sous toutes ses formes; l'un et l'autre, enfin, « prêtres et plébéiens, » concevaient de la même manière le rôle de la papauté et de l'Église dans le monde moderne; tous deux, en un mot, aspiraient à l'avènement du « catholicisme social. » Mais l'un, le curé de Genève, était un vrai prêtre, soumis à l'autorité, même quand il était tenté de la trouver ou mal éclairée, ou trop lente à réaliser le bien qu'il rêvait. L'autre, au contraire, individualiste de tempérament,

(1) On évalue à près d'un million le total des sommes que ce pauvre prêtre sut trouver pour sa paroisse et ses paroissiens.

sinon de doctrines, ardent et inquiet tout ensemble, esprit peu discipliné et tumultueux, supportait mal la contradiction, et plus mal encore les trop longues attentes. Sa vocation, d'ailleurs, avait été tardive et peu sûre. « Je leur ferai voir, s'écriait-il un jour, je leur ferai voir ce que c'est qu'un prêtre! » Hélas! il n'a pas su le faire voir jusqu'au bout; et le mot conviendrait infiniment mieux à M. Vuarin. Celui-ci fut profondément attristé de la rupture de son ami avec Rome; et il fit tout au monde pour le retenir à ses côtés. Un moment, il crut avoir réussi. Lamennais, on le sait, avait fini par se soumettre à l'Encyclique *Mirari vos*, et Grégoire XVI, à ce propos, adressait au curé de Genève, le 12 mars 1834, le bref que voici :

« Cher fils, plus notre douleur avait été grande de voir un homme éminent par le génie, Félix de Lamennais, ne point accorder à nos lettres adressées à tous les évêques l'obéissance qui leur est due, plus notre joie a été vive, lorsque, revenu à des sentimens meilleurs, il nous a promis, ce bien-aimé fils, de ne rien écrire de contraire à la doctrine qu'elles contiennent. Aussi, nous sommes-nous empressé de le féliciter de sa louable soumission. Nous ne pouvons pas omettre non plus de vous exprimer notre satisfaction à vous, cher fils, qui, à raison de votre ancienne amitié avec cet homme illustre, *n'avez rien négligé pour l'amener à céder enfin à nos justes désirs*, et à ce qu'il doit à cette chaire de Saint-Pierre, colonne et fondement de la vérité. »

On verra plus tard comment se terminèrent les relations entre Lamennais et M. Vuarin. Elles avaient commencé en 1819. Durant un séjour qu'il avait fait à Paris, le curé de Genève avait voulu faire la connaissance personnelle de l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*. Ne l'ayant pas trouvé, il lui avait écrit, et Lamennais lui répondit par la première des lettres qui vont suivre.

1819

A la Chênaie, le 26 juillet 1819.

Je regrette beaucoup, Monsieur, de m'être trouvé absent de Paris pendant le séjour que vous y avez fait. J'aurais été heureux de vous connaître personnellement, et de vous témoigner toute mon admiration pour le zèle si rare qui vous anime. La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire me fait mieux sentir

encore ce que j'ai perdu. Pour vous, Monsieur, je vous félicite des liaisons que vous avez commencées avec M. le comte de Senfft (1) : science, modestie, piété, voilà ce que vous avez remarqué en lui; jamais je n'ai rencontré personne qui unît au même degré les qualités solides à toutes celles qui font le charme et la douceur de la société. En causant avec lui, souvent nous avions parlé de l'importance d'établir des rapports suivis entre les hommes qui défendent la même cause. Il serait à désirer qu'il y eût à Paris un centre de correspondance, afin qu'on pût s'entendre et travailler de concert dans toutes les parties de l'Europe, et même de l'Amérique, car maintenant beaucoup d'espérances se rattachent à ce dernier pays. Cela ne serait pas très difficile et pourrait produire de grands fruits. Je vous prie de m'en dire votre pensée. Mon article sur la *réunion* a paru dans *le Conservateur* (2), mais on y a fait quelques retranchemens par des raisons de politique, et il y a en outre un assez grand nombre de fautes d'impression qui le défigurent. Je le fais réimprimer en ce moment dans un volume de *Mélanges* que je me propose de publier très prochainement (3). Ce grand sujet de la réunion demanderait à être traité bien plus à fond, et avec beaucoup plus de développemens. Il en faudrait faire un livre. De plus habiles l'entreprendront peut-être. On ne saurait rendre de service plus éminent à la société. Les destins sont dans la balance : un jugement de vie ou de mort ne tardera pas d'être prononcé. Si la miséricorde prévaut, on verra les

(1) Le comte de Senfft-Pilsach (1777-1853), protestant converti, Saxon d'origine, l'un des correspondans les plus actifs de M. Vuarin et de Lamennais. Il occupa divers postes fort importans, d'abord au service de la Saxe, puis au service de l'Autriche, qu'il représenta tour à tour à Turin, Florence, la Haye et Munich. Il se convertit à l'Église romaine en 1819, durant un séjour assez prolongé qu'il faisait à Paris. Voyez Rosenthal, *Konvertitenbilder*, I, 2, p. 362-363. Les nombreuses lettres que Lamennais lui a adressées, ainsi qu'à Mme de Senfft, ont été publiées par Forgues.

(2) *Le Conservateur* venait d'être fondé, en 1818, contre le ministère Decazes Dans un fragment récemment retrouvé, des *Mémoires d'Outre-Tombe*, Chateaubriand parle de ce journal en ces termes : « Son influence fut telle que son nom a survécu à son existence... A ces noms des maréchaux de la foi et des connétables, j'associais ceux des hommes les plus éclatans dans le parti royaliste et dans les lettres : M. de Villèle, de Corbières, M. de Castelbajac et M. de Vitrolles, M. l'abbé de Lamennais, M. de Bonald, et j'écrivais quelquefois sous mon nom; le plus souvent, je signais : le Conservateur. »

(3) Lamennais a en effet publié en 1819 un volume de *Mélanges*, où il a recueilli un certain nombre d'articles qui n'ont pas été réimprimés dans toutes les éditions ultérieures de ses œuvres.

peuples rentrer de toutes parts dans le sein de l'unité. Si le contraire arrive, si les doctrines populaires en religion et en politique continuent de se propager, c'en est fait de l'Europe; la dissolution est inévitable, et je plains ceux qui en seront témoins.

Je ne saurais prévoir encore l'époque où paraîtra le deuxième volume de l'*Essai* (1). Il me faudrait pour l'achever un loisir qui me manque. J'attends les momens de la Providence; quand elle voudra que je finisse ce travail, elle saura bien me procurer le temps nécessaire pour cela.

Agréez, Monsieur, l'hommage de ma reconnaissance, de ma haute considération, et de mes sentimens respectueux.

L'abbé F. de La Mennais.

P.-S. — Mon projet est de retourner à Paris à la fin d'août. J'y demeure chez M. l'abbé Carron (2), cul-de-sac des Feuillantines, n° 12, rue Saint-Jacques. Ce serait là, Monsieur, que je vous prierais d'adresser vos lettres, si vous me faisiez l'honneur de m'écrire.

Paris, 28 octobre 1819.

Je vous remercie beaucoup, Monsieur, de m'avoir fait tenir le petit écrit, publié à Genève, contre mon article sur la réunion des différentes communions chrétiennes. Il est utile de savoir ce que disent les adversaires. Celui qui m'a répondu ne comprend pas même l'état de la question. J'ai dit que le protestantisme se mourait, parce qu'une religion qui n'a plus de doctrine est une religion morte; ce pauvre homme croit me réfuter en apprenant au monde qu'il y a autant de protestans que jamais, et qu'on les laisse partout fort tranquilles. Tout le reste de son écrit est de même force. Il n'y a pas lieu à répliquer, ce serait perdre le temps. Je ne sais si vous avez connaissance d'un journal protestant qui paraît ici, sous la même forme à peu près que *le*

(1) Le premier volume de l'*Essai* avait été publié sous l'anonyme vers la fin de l'année 1817; le second volume a paru en 1820.

(2) Né à Rennes en 1760, l'abbé Carron mourut à Paris le 15 mars 1821. Il avait fondé, entre autres établissemens charitables, dans l'impasse des Feuillantines, un *Institut des nobles Orphelines*, où l'on recevait diverses catégories de pensionnaires. Ce fut lui, on le sait, qui acheva de déterminer Lamennais à entrer dans les ordres; il lui avait cédé « un petit appartement » que Lamennais habitait, quand il était à Paris, depuis son ordination.

Conservateur. Des Genevois coopèrent à sa rédaction. On m'a montré le premier cahier; c'est un recueil d'absurdes calomnies et de plates injures. Je doute que cette entreprise ait du succès, malgré l'esprit de parti qui semblerait devoir la favoriser. Mais il y a dans ce journal une telle absence de talent que l'ennui seul en fera justice. M. le comte de Senfft a eu la bonté de me remettre la table du volume de M. de Haller (1) qui traite des souverainetés ecclésiastiques. Ce sera sûrement un ouvrage précieux, mais que M. de Haller, vraiment catholique, aurait, je crois, mieux fait encore. *Pietas ad omnia utilis est*. La piété, dont la foi est le fondement, donne de grandes lumières. Je fais peu de cas de tout ce qui n'est qu'une spéculation de l'esprit. Cela ne va jamais bien loin dans la vérité, et ne produit aucun effet durable. Cependant, des livres tels que sont ceux de M. de Haller entrent certainement dans des desseins de miséricorde de la part de Dieu. Ils préparent les voies, attiédissent les haines, atténuent les préjugés, et c'est beaucoup. La Providence achève quand il en est temps. Les troubles d'Angleterre pourront hâter l'émancipation des catholiques. On voudra assurer par cette mesure la tranquillité de l'Irlande, si pourtant l'on ne craint pas trop d'irriter le fanatisme des Anglais. Je vous serai extrêmement obligé de m'instruire de ce qui pourra se passer d'intéressant à Genève. La haine de la religion catholique y

(1) Charles-Louis de Haller, né à Berne en 1768, d'une des premières familles de l'aristocratie bernoise, mort en 1854, était le petit-fils d'Albert de Haller, auteur de nombreux ouvrages scientifiques et littéraires qui lui avaient valu une réputation méritée. « Les derniers momens de cet aïeul, écrivait son petit-fils à M. Vuarin, le 5 mars 1821, avaient été troublés par le doute et de cruelles inquiétudes, malgré sa belle âme, sa sainte vie et son humilité profondément religieuse. » Charles-Louis de Haller se convertit au catholicisme en 1821 : son abjuration fit grand bruit. Il était en relations avec M. Vuarin dès 1819, et l'influence du curé de Genève, celle aussi de Lamennais, Joseph de Maistre et Bonald, avec lesquels M. Vuarin le mit en rapports, paraissent bien n'avoir pas été étrangères à sa conversion. Il a écrit, entre autres ouvrages, un livre intitulé : *Restauration de la Société politique, ou Théorie de l'état social naturel opposée à la fiction d'un état civil factice*, dont le premier volume (en allemand) a paru en 1816. Au témoignage des biographes de l'abbé Vuarin (t. II, p. 422), c'est le curé de Genève qui l'a traduit en français (3 vol. in-8°, Lyon et Paris, 1824). C'est de cet ouvrage dont le seul titre rappelle déjà la *Théorie du pouvoir*, de Bonald, qu'il est ici question. Dans une des lettres de Bonald à M. Vuarin qu'a publiées M. Rouziès, on lit ceci : « Connaissez-vous M. de Haller, de Berne ? Il est des nôtres, au moins en politique, et vient de faire un ouvrage allemand dont je le remercie. La ligue des bons esprits de tous les pays est plus nécessaire que jamais. » Cf. du même la lettre à Joseph de Maistre, sous la date du 10 juillet 1819. — Voyez, sur Haller, Raemi de Bertigny, *Notice sur la vie et les écrits de Charles-Louis de Haller* (Fribourg, 1854).

est-elle bien vive dans la classe des gens instruits qui ne tiennent plus au protestantisme? et y a-t-il parmi eux un désir, une pensée d'établir quelque chose à la place? L'Église a-t-elle des propriétés, et de quelle nature? Le gouvernement lui en laisse-t-il la libre disposition? Pardon, Monsieur, si je vous fatigue de mes questions; mais celles-là ne sont peut-être pas sans importance.

Agréez, je vous prie, l'hommage de mes respectueux sentimens.

L'abbé F. de La Mennais.

1820

Saint-Brieuc, 22 juillet 1820.

Je reçois à l'instant, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11 juillet. Elle m'a été renvoyée ici avec les deux manuscrits que vous m'annoncez. Je profiterai pour les lire du premier moment dont je pourrai disposer. Je crois que l'ouvrage de M. de Haller sur les Cortès s'imprime maintenant à Paris, où il a été apporté dans ce dessein par M. le comte de Salis (1). Cela me contrarie, à cause de votre bon jeune homme, à qui je m'intéresse vivement d'après ce que vous me marquez. Veuillez me donner des renseignemens exacts et détaillés sur ce qui le concerne, sur son caractère, ses désirs, ses projets, afin que je puisse chercher les moyens de lui être utile. Je verrai ce qu'on pourra faire de l'extrait du comte de Stolberg (2).

Vous me rendrez un vrai service en m'instruisant de l'état religieux de Genève, et des suites que pourront avoir les querelles entre les ministres. Veuillez m'adresser vos lettres à Saint-Brieuc, Côtes-du-Nord, si vous m'écrivez avant la mi-août, et après cette époque, *à la Chênaie en Plesder, par Dinan, Côtes-du-Nord.*

Je n'ai que le temps de vous renouveler, Monsieur, l'expression de mon tendre et respectueux attachement.

F. de La Mennais.

(1) Peut-être s'agit-il ici de Gaudenz de Salis (1762-1834), ancien capitaine de la garde suisse au service de la France, et poète élégiaque à ses heures.

(2) Frédéric-Léopold, comte de Stolberg (1750-1819). Sa conversion en 1800 avait fait grand bruit. Voyez Georges Goyau, *op. cit.*, I, p. 174, 183 et 274-283.

Auray, 13 septembre 1820.

Ayant été obligé, Monsieur, de venir passer quelques jours dans cette partie de la Bretagne, je profite d'un moment de loisir pour répondre aux deux dernières lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je ne peux pas vous assurer que ce soit M. de Haller lui-même qui ait traduit son ouvrage sur la constitution des Cortès, qu'on vient d'imprimer à Paris. Je ne sais rien à cet égard que ce que vous avez lu, ainsi que moi, dans *le Défenseur*. Toujours est-il certain que votre bon jeune homme (1) a été prévenu, et que malheureusement son travail sera pour lui en pure perte. La dissertation sur la Tradition, extraite du comte de Stolberg, n'est pas non plus susceptible d'être imprimée, parce que l'original existe entre les mains de l'abbé Jarry, ou plutôt de ses héritiers, car je viens d'apprendre qu'il est mort il y a peu de jours à Bayeux. Il avait consenti à mettre son manuscrit à ma disposition; j'aurais tâché d'en tirer un parti utile pour le traducteur; mais c'est une légère ressource qui nous échappe encore. Quant à la dissertation sur la Primauté de saint Pierre, je ne la crois pas du tout susceptible d'être publiée. Il faudrait que votre jeune homme traduisît de préférence un ouvrage qui eût, en quelque genre, un mérite remarquable. Je crois qu'on pourrait tirer un ou deux bons volumes du *Droit mosaïque* de Michaëlis (2). Le premier volume des *Horæ mosaïcæ* de Faber (3) mériterait aussi d'être traduit en l'abrégeant un peu. Si de plus il paraissait en Allemagne quelque chose d'intéressant, soit pour la politique, soit pour la religion, on y trouverait peut-être des sujets d'articles pour *le Défenseur*. Ces articles seraient payés, et il faudrait les adresser à M. de Saint-Victor (4), rue du Dragon, n° 3, à Paris.

Quant à la personne que vous me recommandez, je n'ai aucun moyen de lui être utile par moi-même; mais dès que je

(1) M. Voullaire, jeune Genevois converti par M. Vuarin. Ce dernier s'intéressait beaucoup à lui, et lui laissa tous ses papiers.

(2) Jean-David Michaëlis, savant orientaliste et exégète allemand (1717-1791). Son *Droit mosaïque* a paru de 1770 à 1775.

(3) Probablement le savant hébraïsant allemand Jean-Ernest Faber (1745-1774).

(4) Libraire avec lequel Lamennais eut plus tard de très pénibles démêlés. Voyez à ce sujet Blaize, *Œuvres inédites de Lamennais*, t. II, p. 26 et suiv., et le livre récent de M. Charles Boutard, *Lamennais, sa vie et ses doctrines*, Paris, Perrin, 1905, p. 252 et suivantes.

serai de retour à la Chênaie, j'écrirai à M. Carron pour le prier de s'intéresser en sa faveur.

Vous avez sûrement connaissance de l'opposition que rencontre mon deuxième volume. Cela tient à plusieurs causes, parmi lesquelles il y en a que je ne voudrais pas rappeler ici. Mes adversaires ont été déjà contraints de revenir sur leurs pas. Ils n'entendent ni ce que j'ai dit, ni ce qu'ils disent. J'avais commencé une *Défense*, mais je me suis arrêté tout court par la considération du mal qui pourrait résulter de ces discussions (1). J'ai prouvé, dans mon premier volume, que le protestant, le déiste et l'athée en prenant la raison particulière pour règle de leurs croyances, ne pouvaient établir aucune doctrine et étaient inévitablement conduits au scepticisme absolu. Ni les protestans, ni les déistes, ni les athées ne m'ont répondu, et aucun catholique ne s'est alarmé de ma doctrine. Je redis la même chose en d'autres termes et avec plus de développemens dans mon deuxième volume, et l'École tout entière se soulève. Ils n'ont pas vu que tout se tenait dans mon ouvrage et que les mêmes principes y règnent partout. Il y aurait du danger à montrer cela, maintenant que les esprits sont échauffés, et en conséquence je me tairai aussi longtemps qu'il me sera permis de me taire. Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentimens respectueux.

F. DE LA MENNAIS.

1821

Paris, 14 juillet 1821.

Il me serait bien agréable, Monsieur et très respectable ami, de pouvoir passer quelque temps près de vous; mais je ne sais pas quand cela me sera possible. Je me proposais de retourner en Bretagne où j'ai des affaires et où je me porte mieux qu'ici. La mort de M. l'abbé Carron a dérangé tous mes projets. Elle m'oblige à demeurer habituellement à Paris, où je réunis près de moi quelques-unes des personnes qui, depuis de longues années, vivaient avec le saint que nous regrettons. La demoiselle anglaise dont vous me parlez n'a jamais été dans les établissemens de M. Carron; seulement il la dirigeait. C'est une personne pieuse et simple, dont les prières et l'exemple ont été fort utiles à sa

(1) Lamennais a, comme on le sait, repris et achevé sa *Défense de l'Essai sur l'indifférence*, qu'il a publiée en 1821.

famille, et qui mérite à tous égards que l'on s'intéresse à elle.

M. de Senfft s'est chargé de faire parvenir votre intéressante lettre à M. de R... Il n'y a point de difficulté que vous fassiez ce qui avait été convenu avec lui par rapport à M. d'O...

Je n'ai pas encore reçu les ouvrages que vous m'annoncez. Ils doivent être entre les mains de M. Breluque (1) à qui M. le comte de Senfft doit les demander. Je vous remercie de me tenir instruit de ce qui se passe dans votre pays. Comme j'ai cessé depuis plusieurs mois d'écrire dans les journaux, je ne sais pas bien ce que *le Défenseur* va devenir. Je crois cependant qu'on a un projet qui pourrait rendre ce recueil utile, autant qu'un journal peut l'être en ce moment. Peut-être pourriez-vous en essayer encore pendant un trimestre.

Je suis flatté que ma *Défense* (2) ait votre approbation. L'archevêque de Gênes m'a écrit qu'il en était très satisfait (3). Avant même qu'elle parût, il s'était déclaré en faveur de la doctrine exposée dans mon deuxième volume. Je vais incessamment commencer le troisième. Il me faudra un an de travail pour l'achever (4).

Malgré la loi sur les évêchés, c'est à peine si on a l'espoir qu'on en érige cinq ou six cette année. Jugez par là de l'esprit de notre ministère, et de la bonhomie des royalistes qui se sont faits ses appuis. Mais il faut que la volonté de Dieu s'accomplisse, et que l'Europe soit punie. Tout se prépare pour des événemens très imprévus, quoiqu'ils soient prédits. Il n'y a plus de société possible, et nous assistons chaque jour à l'agonie du genre humain; j'en suis chaque jour plus convaincu.

Donnez-moi de vos nouvelles, Monsieur et respectable ami, et croyez à mon tendre et respectueux attachement.

F. de La Mennais.

(1) L'abbé Breluque était un ancien directeur du séminaire de Besançon. Son dévouement à la cause « du trône et de l'autel » ne recula jamais, au dire de ses adversaires, devant aucune intrigue. Il avait joué un rôle actif pendant l'émigration.

(2) La *Défense de l'Essai sur l'indifférence*. Voyez dans l'appendice du livre de M. Boutard les trois *Approbations* (texte et traduction) données pour la *Défense* par des théologiens romains : le texte italien avait déjà été publié par M. l'abbé Roussel dans son *Lamennais* (t. I, p. 158-160).

(3) Voyez, dans Blaize, t. I, p. 405, la lettre que Lamennais écrivit à l'archevêque, sous la date du 8 novembre 1821.

(4) Le troisième volume de l'*Essai* n'a paru qu'en 1823.

Paris, 13 août 1821.

J'ai causé, Monsieur et très respectable ami, du sujet de votre lettre avec M. le comte de Senfft. Il est possible que l'évêque de F[ribourg] (1) fût autorisé, soit par un usage reçu dans les pays protestans, soit directement par le Saint-Siège, à dispenser pour un temps M. de H[aller] des exercices *publics* de la religion catholique; et puisque cela n'est pas impossible, j'aime à croire que l'évêque était en effet autorisé à faire ce qu'il a fait. J'avoue cependant que de telles dispenses me paraissent devoir être accordées très rarement, et seulement pour des raisons d'une grande importance. Quant à l'expression d'*actes extérieurs* dont se sert M. de H[aller], il me semble qu'il faut la prendre comme synonyme d'*actes publics*, et c'est en ce sens que je l'avais entendue. Du reste, ce que vous me dites de notre ami est très véritable; il n'en est pas encore à la pratique fervente, faute d'avoir appliqué son esprit à l'importance de cette pratique, qu'il ne considère peut-être pas comme aussi essentielle qu'elle l'est réellement. Mais son esprit et son cœur étant d'une droiture parfaite, je ne doute pas qu'il ne fasse des progrès dans la bonne voie, et nous pensons, M. le comte de Senfft et moi, qu'il y aurait de l'inconvénient à vouloir aller trop vite, et qu'il faut attendre les momens de Dieu, qui achèvera sûrement son œuvre dans notre excellent ami. Il ne nous a pas encore envoyé la traduction de son ouvrage. Nous l'examinerons avec soin quand nous l'aurons reçue. Il paraît qu'il est maintenant occupé à la revoir.

On ne m'a point remis les deux ouvrages que vous m'annonciez par votre précédente lettre, et je ne sais à qui les demander. Quant au pamphlet en réponse à M. de H[aller] (2), rien ne montre mieux combien la Réforme est misérable et de mauvaise foi. M. Picot (3) en parlera dans *l'Ami de la Religion*. Avez-vous vu la requête des ministres de Leipsig à la Diète, pour demander

(1) Mgr Yenni. Voyez plus haut.

(2) Il s'agit probablement ici de l'ouvrage du théologien protestant Krug, professeur à l'Université de Leipzig, traduit en français immédiatement après son apparition (Paris, Treuttel et Würtz, 1821) sous le titre : *Critique de la lettre de M. de Haller à sa famille, concernant sa conversion à l'Église catholique.*

(3) Né en 1770, l'abbé Picot fonda en 1814 *l'Ami de la Religion et du Roi*, qu'il rédigea jusqu'en 1840; à partir de 1830, le recueil parut sous le titre de *l'Ami de la Religion*. La question du gallicanisme ne tarda pas à brouiller Picot avec Lamennais, qui avait été l'un de ses collaborateurs. L'abbé Picot mourut en 1841.

qu'on prenne des mesures pour empêcher les conversions, devenues, disent-ils, très nombreuses dans toutes les classes? N'est-ce pas là une curieuse application des principes du protestantisme? Les miracles multipliés qu'opère le prince de Hohenlohe (1) et qui paraissent aujourd'hui bien authentiques, feront, je crois, une vive impression en Allemagne. J'ai lu une lettre d'un protestant très convaincu de la réalité de ces miracles, et qui parle du Prince avec une vénération profonde. Le bras de Dieu est étendu sur cette terre qui le renie et de grandes choses se préparent. Espérons et prions. Recevez, Monsieur et très cher ami, l'assurance de mon sincère et tendre attachement.

F. DE LA MENNAIS.

Paris, 7 octobre 1821.

J'ai reçu, Monsieur et cher ami, votre lettre datée de Dienville, ainsi que le paquet qu'elle m'annonçait. La brochure adressée à M. Picot lui a été remise. J'ai gardé l'exemplaire qui m'était destiné, et je vous en remercie. Il y a des choses curieuses en fait d'aveux, et qui pourront trouver un jour leur place quelque part. J'écrivis hier à M. de Haller au sujet de son manuscrit. Il est impossible de faire imprimer sa préface; elle révolterait d'un bout à l'autre la délicatesse française qui ne peut pas souffrir qu'on parle de soi sans une grande nécessité. Il sera nécessaire aussi que M. de Haller abrège beaucoup son ouvrage; autrement, il n'aura certainement point de lecteurs. Je crains que cet excellent homme ne comprenne pas assez cela. C'est pourtant l'avis unanime de tous ses amis de Paris. Je prends occasion de ce qu'il me dit lui-même pour lui parler de ses enfans, et de l'importance de les faire élever dans une école catholique. Je lui parle aussi des exercices de piété et de l'usage des sacremens, où il puisera tant de force et de consolation.

Le Défenseur va cesser. La dernière livraison doit paraître aujourd'hui ou demain. Je crois que les éditeurs ont raison de ne pas lutter plus longtemps contre la censure, qui tue néces-

(1) Le prince de Hohenlohe-Schillingfurst, grand-prieur de Gross-Varadin, en Hongrie, puis évêque *in partibus* de Sardique (1794-1849). Il passait pour thaumaturge. Il est à ce propos assez curieux d'observer l'attention toute spéciale que Lamennais prête alors à l'Allemagne contemporaine. Un peu plus tard, il voulait fonder une *Œuvre des études allemandes* qui eût facilité à de jeunes catholiques les moyens d'étudier à Munich. Voyez là-dessus d'intéressans détails dans le livre récent de M. Georges Goyau sur *l'Allemagne catholique* (t. II, p. 104-105).

sairement l'intérêt d'un pareil journal et le rend à peu près nul pour le bien. Il est fâcheux cependant qu'il n'existe aucune feuille périodique entièrement pure. C'est la raison du silence qu'on a gardé forcément sur les critiques odieuses faites de l'ouvrage de M. de Maistre (1). On m'avait envoyé une réponse à ces critiques pour être insérée dans *le Drapeau blanc*, le moins inaccessible des journaux dits royalistes. M. O' Mahony (2), un des rédacteurs, n'a pu encore l'y faire insérer. *Ab uno disce omnes.*

M. le comte de Senfft, M. de Saint-Victor, et tous vos amis vous offrent leur respectueux souvenir, et moi l'hommage de mon inviolable et bien tendre affection.

F. DE LA MENNAIS.

Paris, 9 octobre 1821.

J'ai enfin reçu, Monsieur et respectable ami, les deux ouvrages que vous m'aviez destinés, et dont je vous remercie. Celui qui regarde les Missions protestantes a été lu par M. Picot qui doit en parler dans son journal. Vous verrez dans l'un des prochains *Défenseurs*, une lettre de moi à un protestant qui m'avait prié de prendre cette voie pour lui répondre (3). Il y a parmi tous ces gens-là un grand ébranlement. L'Europe serait catholique dans dix ans, si les Princes voulaient. Mais ils aiment mieux tomber avec leurs trônes; ils préfèrent à la houlette du Souverain Pontife la hache du peuple souverain.

Qu'est-ce que ces deux apostasies, dont se vante l'auteur de la lettre à M. Gœrres (4)? Je soupçonne que ses réticences cachent quelque chose de peu honorable au protestantisme.

(1) Joseph de Maistre était mort le 25 février précédent. Son livre *du Pape* avait paru en 1819. *L'Église gallicane* et les *Soirées de Saint-Pétersbourg* sont posthumes (1821). L'abbé Baston, dont les curieux *Mémoires* ont été publiés récemment par les soins de la Société d'histoire contemporaine (3 vol., 1897-1899), au lendemain même de la mort de l'illustre écrivain, publiait à Lyon contre lui un pamphlet sous ce titre : *Réclamation pour l'Église de France et pour la vérité, suite de l'ouvrage de M. de Maistre intitulé : Du Pape et de sa suite.*

(2) O'Mahony deviendra plus tard, en qualité de rédacteur de *l'Invariable* de Fribourg, l'un des adversaires les plus irréconciliables de Lamennais.

(3) Cette *Réponse à un protestant* a été reproduite dans les *Seconds mélanges* de Lamennais (1826), et réimprimée au tome VIII, p. 76-84, de l'édition des *Œuvres complètes de Lamennais* (Cailleux, 1836-1837).

(4) Jean-Joseph Gœrres (1776-1848). La *Mystique chrétienne* (1836-1842) a été traduite en français en 1855 par Éloi Jourdain, dit Charles Sainte-Foi, un ancien disciple de Lamennais (1806-1861). Voyez, sur Gœrres, G. Goyau, *l'Allemagne catholique*, I, p. 316-366, et II, p. 56-114.

J'ai vu ici M. l'abbé Rey (1), et je me félicite extrêmement d'avoir fait la connaissance d'un ecclésiastique aussi vénérable. Nous nous entendons parfaitement ensemble et sur tous les points. Toutes les personnes qui ont eu occasion de le voir, regrettent qu'il passe si peu de temps au milieu de nous.

Depuis assez longtemps, je ne sais rien de M. de Haller. Je l'avais engagé à composer un exposé des motifs de sa conversion. Je croirais cet écrit fort utile. Il m'avait fait espérer qu'il s'en occuperait. Je crains que d'autres travaux ne le détournent de celui-là. En général, il me semble qu'on attache trop d'importance aux discussions et aux théories de la politique, dans un moment tel que celui-ci. Abattez le protestantisme, source de toutes nos révolutions; rétablissez partout la véritable religion, et puis laissez-la tranquillement agir; d'elle-même et sans secousses, elle vous fera des sociétés conformes aux besoins des temps. A quoi bon aujourd'hui ces idées spéculatives que personne n'applique, ces combats de plume contre des peuples en délire qui ne vous lisent point? En temps de guerre, j'aime qu'on tire du côté de l'ennemi.

M. de Saint-Victor vous offre ses hommages: M. de Senfft est encore à Saint-Germain où il a passé l'été. Il vient peu à Paris, mais l'hiver approche, et je le verrai bientôt davantage. Recevez, Monsieur et bien cher ami, l'assurance de mon sincère et tendre attachement.

F. DE LA MENNAIS.

1823

Paris, 23 mars 1823.

Monsieur et très respectable ami,

Un ancien ami et bienfaiteur de M. l'abbé Carron doit partir incessamment pour Genève, où il fixera son séjour pendant quelque temps. M. Trennaley Baronnet vous expliquera lui-même les motifs de son voyage. Il a désiré se présenter chez vous avec une lettre et je vous le recommande très particulièrement.

(1) Plus tard archevêque d'Aix (1773-1858). Il a aussi été très lié avec Joseph de Maistre.

Agréez de nouveau, Monsieur, l'assurance de mon respectueux et tendre attachement.

F. DE LA MENNAIS (1).

1824

Paris, 9 octobre 1824 (2).

Je reçois, Monsieur et cher ami, votre lettre écrite de Florence, qui renferme les premières nouvelles que j'ai reçues de vous depuis mon départ de Rome. Je suis ravi d'apprendre que vous êtes content du succès définitif de votre voyage. Que Dieu continue de bénir votre zèle! C'est le vœu que je forme de tout mon cœur. Pour moi, j'ai retrouvé ici ce que j'y avais laissé, et mieux encore peut-être, beaucoup de jalousies, beaucoup de haines, et tous les symptômes les plus agréables de nouvelles persécutions. J'étais descendu chez mon frère qui revient dans quelques jours pour dissoudre sa maison, et ramener en Bretagne ses neveux et ses domestiques. M. le Grand Aumônier m'a fait inviter *à quitter promptement* cette maison où j'ai encore

(1) Il manque ici au témoignage des deux biographes de M. Vuarin (t. II, p. 343) un certain nombre de lettres de Lamennais. Celui-ci, au milieu de mars 1824, écrivait au curé de Genève. — c'est M. Vuarin qui cite ces lignes dans une de ses lettres : « Nous avons un besoin pressant de vous voir; car il s'agit de grands intérêts, de la gloire de Dieu et du bien de son Église, qui demandent impérieusement votre présence ici. » On ne sait ce que Lamennais entendait par ces paroles mystérieuses.

(2) Dans l'intervalle de ces deux lettres, vers la fin de mars 1824, l'abbé Vuarin était venu à Paris, et il y avait vu pour la première fois Lamennais à la Grande-Aumônerie. Les deux amis s'étaient concertés pour faire ensemble le voyage de Rome. M. Vuarin retourna à Genève, où Lamennais le rejoignit; il y était au début d'avril, comme nous l'apprend une lettre datée du 5 avril et adressée de Genève à Benoît d'Azy. (A. Laveille, *Un Lamennais inconnu*, p. 179-180.) Le 25 avril, il écrivait à son frère : « M. Vuarin est toujours pressé à cause de ses affaires. Je ne le vois qu'à table quand il s'y met, et là même il est si préoccupé qu'il n'y a point, à vrai dire, de conversation. Enfin, dans ma chambre par le mauvais temps, ne voyant personne, je m'ennuie plus que de mesure. » (Blaize, *Œuvres inédites*, t. I, p. 443.) Deux autres lettres, l'une à Benoît d'Azy, du 25 avril, l'autre à Mlle de Lucinière, du 15 mai, nous le montrent peu épris de Genève et des beautés du paysage : « Je vous demande un peu la belle merveille qu'un rocher pointu avec de la neige dessus. J'aime mieux mes tisons. » Ce fut d'ailleurs à Genève qu'il composa un certain nombre de ses *Réflexions* sur l'*Imitation*. Les deux amis partirent pour Rome le 2 juin; ils y arrivèrent le 27 du même mois. Lamennais écrivait à son frère sous la date du 16 juillet : « Le Saint-Père que j'ai vu deux fois et qui m'a comblé de bontés veut me revoir encore pour causer, m'a-t-il dit, plus à loisir. Ainsi il faut que j'attende ses ordres. » Mais il s'ennuyait à Rome comme à Genève, et, tandis que son compagnon de voyage prolongeait son séjour dans la « Ville éternelle, » il faisait une excursion à Naples, et il était de retour à Paris le 1er octobre,

mes meubles (1). M. de Senfft m'a reçu chez lui. Je cherche un logement pour l'hiver; car j'ai pris le parti de rester ici, où il me semble que je puis avoir des devoirs à remplir. C'est aussi l'avis des personnes que j'ai dû consulter ici. Les choses dorment en ce moment; on est dans l'attente de l'avenir. Les partis rassemblent leurs forces en silence pour la lutte qui s'établira à la prochaine session. Le Roi veut le bien comme son prédécesseur, comme tous les Bourbons; mais pourra-t-il le faire? c'est la grande question. Les ministres n'ont point abandonné leur système, et ce système qui a porté la corruption à un point que vous-même ne pourrez pas vous représenter, déplaît à beaucoup de gens; ajoutez à cela le désir du changement, les intérêts lésés, l'ambition excitée au delà de toute mesure : on croit difficile qu'il n'arrive pas une révolution ministérielle. On ne saurait se dissimuler que le mécontentement est extrême, ainsi que le mépris du gouvernement. Une seule chose console un peu, c'est l'affection personnelle que les libéraux comme les royalistes témoignent pour le Roi. Tout le monde en est frappé, et vous jugez combien cela tranquillise. On n'a pas été moins unanime à rendre justice à Louis XVIII, si calomnié pendant sa vie. Quant à la création d'un ministère des affaires ecclésiastiques, et l'introduction de quelques évêques vraiment français dans le Conseil d'État, j'y vois, comme beaucoup d'autres, le moyen de faciliter et de régulariser certaines opérations qui pourraient devenir nécessaires. Il y a ici une personne qui n'est pas du pays, et qui se réjouit beaucoup de cela. J'en ai causé avec elle assez franchement. Cette même personne compte extrêmement sur des projets de loi qu'on assure devoir être présentés à la prochaine session. Elle fonde sur ces lois de grandes espérances, et ne doute presque point des excellentes dispositions de ceux qui doivent les proposer. Il y a bien quelques nuages sur ce bel horizon, mais qu'y a-t-il de parfait en ce monde? Quelques-uns, qui se flattent moins et qui croient connaître assez exactement ce qu'on prépare, ne sont pas sans inquiétude sur les faveurs promises. Au reste,

(1) Le prince de Croy, archevêque de Rouen et Grand-Aumônier, avait pris l'abbé Jean de Lamennais comme vicaire général. Les deux frères avaient un appartement à l'hôtel de la Grande-Aumônerie, 2, rue de Bourbon. L'abbé Jean ayant combattu en 1824 le candidat ministériel à Saint-Brieuc, dut se démettre de ses fonctions de vicaire général, et il fut invité, ainsi que « Féli, » à ne plus jamais remettre les pieds chez Mgr de Croy. Voyez, à ce sujet, Blaize, t. II, p. 23 et 24. Né en 1773, le cardinal de Croy mourut en 1844.

l'avenir éclaircira tout, et il est vraisemblable que les questions qui doivent, à ce qu'on dit, être soumises à la sagesse de nos législateurs, ne tarderont pas à être discutées publiquement.

Je ferai votre commission pour le comte Oppizoni. J'attends mon frère dans quatre jours, et je vous remercie en son nom des indulgences que vous avez obtenues pour ses petits Frères (1). Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir des personnes que j'ai eu l'honneur de voir chez vous, particulièrement de M. le curé de Chêne, et de MM. vos vicaires. Je suis avec un bien sincère attachement tout à vous en N.-S.

Paris, 22 octobre 1824.

Votre lettre de Turin, mon cher et respectable ami, m'a fait un extrême plaisir, et parce que c'était une lettre de vous, et parce qu'elle me donne l'espoir que vous serez bientôt au terme de vos fatigues. Je me suis occupé de suite des commissions que vous me donnez : et d'abord, M. de Mellerio a été abonné au *Mémorial*. Cet abonnement, joint à celui du comte Oppizoni, s'élève à 80 francs dont vous déduirez les 15 francs que je vous dois pour votre dépense de Rome. Quant aux circonstances particulières de la conversion de La Harpe, il sera, je crois, difficile d'obtenir des notes de Mme de Talaru (2); je l'essaierai cependant, et si je puis en obtenir, je vous les enverrai sans retard.

Je pense comme vous que le travail de Mlle C... vaudrait mieux que tout le reste; mais il serait fort à désirer qu'il ne tardât pas beaucoup à paraître. Je vois peu de jour à la réussite de l'affaire dont je vous avais entretenu à son sujet.

Mon frère est venu me rejoindre ici. Il repart dans quelques jours pour la Bretagne, et je le suivrai de près. Ma fortune ne me permet pas d'avoir un établissement ici, et d'ailleurs je ne sais trop quel bien on pourrait y faire. En deux mots, tout va de mal en pis. Les détails ne finiraient point : vous les devinerez en partie, et je ne voudrais pas les confier à une lettre. Que Dieu conserve son Église! L'homme dont vous avez à vous plaindre

(1) Les Frères de l'Instruction chrétienne, dont l'Institut avait été fondé par l'abbé Jean à Ploërmel.

(2) La Harpe, incarcéré au Luxembourg avec la comtesse Stanislas de Clermont-Tonnerre, depuis remariée au marquis de Talaru, s'était brusquement converti, et les témoignages les plus autorisés attribuent cette conversion à l'influence de Mme de Clermont-Tonnerre. « Elle avait, en prison, converti M. de La Harpe, » nous dit Chateaubriand dans ses *Mémoires* (éd. Biré, t. II, p. 308); voyez aussi la *Vie de M. Emery*, par l'abbé Gosselin (t. I, p. 130).

se perd de plus en plus. Celui qui le remplace en province veut le quitter; autant en fera la personne qui est ici placée le plus près de lui. Jamais on ne tombe si bas dans l'opinion, et plus justement. D'un autre côté les nominations sont tout ce qu'on devait s'attendre qu'elles seraient. On parle de rétablir la Sorbonne. Après cela, que vous manquera-t-il?

Il n'y a qu'une voix sur les ministres; ils sont repoussés universellement. Leur chute est inévitable; mais qui les remplacera? Personne n'en sait rien. Ce sont les circonstances qui gouvernent.

Faites-moi le plaisir d'acheminer la lettre ci-jointe à Rome. Mes tendres respects à M. l'archev[êque] de Lyon (1). Mon frère vous prie d'agréer l'assurance de son inviolable attachement; je n'ai pas besoin, j'espère, de vous parler du mien.

Paris, 18 décembre 1824.

J'étais, Monsieur et très cher ami, fort impatient de recevoir de vos nouvelles; jugez par là du plaisir que m'a fait votre lettre du 10 de ce mois. Les détails qu'elle contient ne m'ont pourtant satisfait qu'en partie : car si, d'un côté, vous trouvez dans le voyage que vous venez de faire de nouveaux secours pour le bien, d'un autre côté, il est pénible qu'il se présente des obstacles qu'un peu de foi et de piété devraient aplanir sur-le-champ. Mon Dieu, qu'il y a de l'homme dans l'homme (2)! et que le nombre est grand de ceux qui, suivant l'expression de l'Apôtre, *quærunt quæ sua sunt, non quæ J. C.!*

Pour ne rien oublier, je vais répondre successivement aux divers articles de votre lettre.

L'abonnement du comte Oppizoni et celui du comte Mellerio sont de 40 francs chacun pour les deux années 1824 et 1825.

Je vais prendre des informations sur les lithographies auxquelles vous êtes abonné, et je ferai joindre au premier envoi la livraison qui vous manque.

Quant aux livres que M. Gavard a reçus pendant votre

(1) L'archevêque de Lyon, à cette époque, était toujours le cardinal Fesch, l'oncle de Napoléon, qui vivait à Rome, depuis la chute de l'Empire, et ne consentit jamais à donner sa démission.

(2) Évidente allusion à la résistance qu'opposait Mgr Yenni aux projets de M. Vuarin touchant la reconstitution de l'évêché de Genève.

absence, vous pouvez donner les deux derniers volumes de l'*Essai* à 12 francs au lieu de 14 francs, et l'*Imitation* à 2 fr. 50 au lieu de 3 francs papier commun et à 3 fr. 50 au lieu de 4 francs papier vélin. Mon frère tâchera de trouver des honoraires de messes pour faciliter la vente de ces livres. Vous voudrez bien vous rembourser des frais de port sur ce que vous me devez.

Je ne puis vous rien dire de positif au sujet des petits Frères. Si cela est possible, cela se fera. Je vais en écrire à mon frère qui vous répondra directement.

J'ai été retenu ici plus longtemps que je ne pensais, et pour des affaires désagréables. Je crois, grâce à Dieu, qu'elles touchent à une fin. La chose n'est pas de nature à être expliquée dans une lettre.

Seulement je vous dirai que vous jugiez mieux que moi l'homme de la rue du Cherche-Midi (1). Je me suis heureusement éclairé à temps, et avec de la fermeté je me suis tiré d'affaire. Mais nous causerons de cela quand nous nous verrons.

Il me semble que vous faites bien de ne pas venir à Paris cet hiver. Le moment n'est favorable pour aucun genre de bien. Tout va de mal en pis. La conspiration anti-chrétienne, plus ardente que jamais, marche le front levé, sans que le gouvernement s'en inquiète. Il la sert même en beaucoup de points. Nous sommes menacés pour l'année prochaine d'une loi sur les mariages funeste à la religion. J'espère encore cependant qu'elle ne sera point présentée, parce que les ministres ne voudront point multiplier leurs embarras. Le ministère ecclésiastique est resté de fait à l'Intérieur. L'év[èque] d'Hermop[olis] ne fait rien, absolument rien (2), qui n'ait reçu auparavant l'approbation de Corbières (3). L'éducation est pire que jamais. Des détails vous effraieraient. Nous vivons dans un triste temps, mais l'avenir sera plus triste encore.

J'espère pouvoir partir pour la Bretagne dans les premiers jours de janvier. J'emmène avec moi l'abbé Gerbet (4). Il se portera mieux à la campagne, et travaillera davantage.

(1) Il s'agit ici de Saint-Victor.

(2) Frayssinous (1765-1842), qui dirigea les affaires ecclésiastiques de 1824 à 1828.

(3) Le comte de Corbières (1766-1853) était alors ministre de l'Intérieur

(4) L'abbé Gerbet (1798-1864), sur lequel Sainte-Beuve a écrit un si joli article (*Lundis*, t. VI), fut l'un des disciples de la première heure de Lamennais. Il devint en 1853 évêque de Perpignan.

Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de l'excellent curé de Chêne, de MM. vos vicaires, et de toutes les personnes que j'ai connues chez vous. Adieu, mon respectable ami, je n'ai pas besoin de vous redire combien je vous suis tendrement dévoué.

Paris, 31 décembre 1824.

J'ai reçu, mon respectable ami, votre lettre du 19 de ce mois, et les 110 francs qui y étaient joints.

On était étonné à R... de votre silence. Je l'ai expliqué très naturellement ici à la personne qui m'en a parlé, et elle a paru m'entendre.

L'abonnement du comte Oppizoni est de 40 francs pour deux ans, et celui du comte Mellerio, *idem*.

J'ai remis au comte de Senfft la lettre du curé de Gex concernant la Société catholique. Je ne suis pour rien dans cette œuvre, ni aucune autre semblable. Mon frère aussi s'en est retiré en partant pour la Bretagne. Avant de donner vos abonnemens, j'ai voulu vous prévenir que la Société catholique n'est peut-être pas ce que vous la supposez. On l'a gâtée totalement. L'abbé Löwenbruck (1) qui la dirige n'y entend absolument rien. On se borne à réimprimer quelques ouvrages très médiocres pour le peuple, tandis qu'il faudrait principalement agir sur les classes lisantes. La Bibliothèque catholique est mieux conçue; elle donne chaque année vingt-quatre volumes d'ouvrages divers pour 22 francs. La Société catholique fournit trente-six volumes pour 20 francs, mais les exemplaires sont triples. On va lier à la première œuvre une chose plus importante; ce sera une Bibliothèque chrétienne en cent volumes qui paraîtront dans le cours de cinq ans, et qui serviront de contre-poison contre la Bibliothèque du XIXe siècle, également en cent volumes. Tous les ouvrages seront nouveaux, et se vendront 25 sous le volume. Je croirais donc plus utile de souscrire pour la Bibliothèque catholique. Si vous prenez ce parti, vous pouvez écrire à M. l'abbé de Salinis (2) au Collège d'Henri IV. Si vous préférez la Société

(1) Missionnaire connu pour son zèle et ses excentricités. Cf., dans Forgues, la lettre à Mlle de Lucinière du 12 novembre.

(2) Né en 1798, M. de Salinis, après avoir exercé les fonctions d'aumônier au lycée Henri IV, contribua à rétablir le collège de Juilly où il appela plusieurs disciples de Lamennais comme professeurs. Nommé en 1847 à l'évêché d'Amiens, il fut transféré en 1856 à l'archevêché d'Auch.

catholique, mandez-le à M. le comte de Senfft; car pour moi, je pars dans huit jours, quoique avec beaucoup de regret de n'être pas ici quand vous y viendrez; mais je n'en puis plus de Paris.

L'abbé P... continue toujours d'exercer ses fonctions; je ne sais pas autre chose de lui.

Mille respects et mille amitiés.

1825

A la Chênaie, le 26 mars 1825.

Il y a bien longtemps, mon cher et respectable ami, que je n'ai reçu de nouvelles de vous et de vos affaires. Je désire vivement qu'elles aient pris la tournure que vous désiriez, et que le personnage qui vous contrariait ait enfin écouté la conscience et la raison. Vous avez reçu mes deux petites brochures, que je vous ai fait adresser; elles m'ont valu, comme de juste, beaucoup d'injures; mais je suis fait à cela, et j'espère, avec la grâce du bon Dieu, que cela ne m'empêchera pas de dire la vérité, toutes les fois que je croirai en voir l'utilité et l'obligation.

M. de Lesquen (1), évêque de Beauvais, vient à Rennes, comme vous le savez. C'est un grand honneur pour notre diocèse. Cependant l'on ne peut que gémir de cette translation, dont l'unique but a été d'ôter de Beauvais un digne évêque qui y faisait le bien, pour mettre à sa place M. Feutrier (2), que vous connaissez, et qui annonce la résolution d'administrer d'une tout autre manière. L'homme des communautés religieuses s'est conduit indignement dans tout cela, et malheureusement il a fini par trouver un fort appui dans l'*in partibus* de la rue du Regard (3). Tout va de mal en pis, et l'on ne paraît pas s'en apercevoir *là-haut*. Que voulez-vous y faire? *Deus providebit*.

Vous pouvez disposer de 300 honoraires de messes à 1 franc pour faciliter le placement des livres que je vous ai envoyés. Afin d'être tranquille sur ces messes, veuillez, s. v. p., m'accuser réception de cette lettre.

(1) M. de Lesquen (1770-1855) avait fait partie de l'armée de Condé. Après la Révolution, il se fit prêtre, et fut promu en 1823 à l'évêché de Beauvais, puis, en 1825, à celui de Rennes. Il démissionna en 1841. Lamennais fut son diocésain quelque temps, La Chênaie faisant partie du diocèse de Rennes.

(2) M. Feutrier (1785-1838), le futur auteur des fameuses ordonnances du 16 juin 1828, qui limitaient le nombre des élèves dans les petits séminaires et fermaient les écoles des Jésuites.

(3) Frayssinous.

Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de M. le curé de Chêne, de MM. vos vicaires, et des personnes que j'ai eu l'avantage de connaître chez vous. Mon frère vous dit mille choses tendres et respectueuses. Je suis, Monsieur et bon ami, tout à vous en N.-S.

A la Chênaie, par Dinan (Côtes-du-Nord), le 18 avril 1825.

Je reçois, mon cher et respectable ami, votre lettre du 11 avril. Je ne puis vous exprimer quelle joie c'est pour moi de recevoir de vos nouvelles. Il y a si peu de gens aujourd'hui pour qui l'on puisse avoir les sentimens que vous inspirez!

Je n'ai guère de détails à vous mander du fond de ma solitude, quoique j'eusse cependant une infinité de choses à vous dire. L'objet de cette lettre est presque uniquement de vous prévenir que je serai forcé de me rendre à Paris dans les premiers jours de mai. J'y passerai probablement environ trois semaines. Ne pourriez-vous pas y apparaître à la même époque? Ce serait pour moi un grand bonheur, et peut-être ce voyage ne serait-il pas non plus inutile pour vous (1). Il est bon de prendre hauteur de temps en temps, et vous serez étonné vous-même des changemens que vous trouverez. Mon frère vous offre mille amitiés respectueuses. Il est tout occupé de sa congrégation qui fait beaucoup de bien. Je suis, mon excellent ami, tout à vous du fond de mon cœur *in X^to et M^a*.

Paris, le 9 juin 1825.

Je profite, mon cher ami, du départ de Mgr d'Amasie (2), pour vous faire parvenir sûrement cette lettre. Depuis que vous avez quitté Paris, il ne s'est rien passé de fort remarquable. Le sacre et les fêtes ont occupé tous les esprits. On fait danser le peuple autour de sa fosse, ou plutôt on essaie de le distraire par des amusemens auxquels il se prête avec assez de froideur. L'entrée du Roi a été, quoi qu'en disent les journaux, extrêmement triste et morne : point de cris, point d'amour; une curiosité silencieuse pour le spectacle, voilà tout. La haine qu'inspire le ministère

(1) M. Vuarin se rendit à ce désir. Lamennais constate sa présence à Paris dans une lettre à l'abbé Gerbet, du 11 mai 1825 (Blaize, t. II, p. 28).

(2) L'archevêque *in partibus* d'Amasie, Mgr de Pins, administrait le diocèse de Lyon, en l'absence du cardinal Fesch.

croît tous les jours, et se propage dans les départemens. Cela ne l'empêchera pas de tenir bon jusqu'à la veille de la crise qui nous menace, et à laquelle il est humainement impossible que nous échappions. L'audace des révolutionnaires va croissant : la jeunesse est effroyable. J'ai appris sur nos écoles de nouveaux détails qui font dresser les cheveux sur la tête. L'impiété et l'hypocrisie y sont au comble, et le sacrilège y est devenu aussi général qu'habituel. Fr[ayssinous] sait tout cela, mais il dit qu'il n'y a pas moyen d'y remédier. Les affaires ecclésiastiques ne vont pas mieux; les bureaux sont le foyer d'une conspiration anti-catholique et anti-monarchique dont l'abbé de la Chap... est un des principaux agens. On s'y occupe, avec un zèle extrêmement actif, d'envoyer à Lyon Feutrier. Celui-ci se croit sûr de la réussite, et il ne le cache pas. L'homme de la rue du Regard, circonvenu par mille moyens détournés, n'est guère qu'un instrument aveugle entre les mains de la coterie. Je sais par Eugène (1) qu'il est tout à fait, et peut-être sans le savoir, sous l'influence de Semonville (2) qui dispose à son gré d'une madame de Frondeville que l'autre voit tous les soirs à onze heures et demie. On croit que Villèle a agi pour garder à Paris le plus longtemps possible un envoyé qui lui est si précieux. Ce pauvre homme ne voit que lui, et il est enivré des caresses qu'on lui fait à la Cour. Il faut qu'on ait là-bas un triple bandeau sur les yeux. Les événemens qui se préparent les éclaireront : plaise à Dieu que ce ne soit pas trop tard!

Le *Courrier* s'est plaint très amèrement qu'on n'ait pas donné le cordon bleu à l'archevêque de Paris (3), dont il fait un magnifique éloge. Vous savez que le *Courrier* est le journal des doctrinaires, auxquels Chateaubriand et *les Débats* se sont réunis. Ce parti a pour chefs Royer-Collard, Pasquier, Molé, Barante, Guizot (4). Ces gens-là reviendront au pouvoir, et ce sera le signal de la Révolution qui s'apprête.

(1) Eugène Boré, disciple de Lamennais (1809-1870). Il fonda des écoles en Orient, et mourut supérieur général des Lazaristes.

(2) Grand référendaire de la Chambre des pairs, le marquis de Sémonville (1759-1839) fut remplacé en 1834 par le duc Decazes.

(3) Mgr de Quélen (1778-1839), qui joua un certain rôle dans la condamnation des doctrines menaisiennes.

(4) Tous ces hommes politiques, et Guizot surtout, figureront plus tard dans la virulente satire que Lamennais, en 1843, publiera sous le titre d'*Amschaspands et Darvands*. Dejà, à cette époque, il les considérait comme autant de *Darvands*, ou génies malfaisans.

M. de Senfft reprend peu à peu ses forces. Toute la famille vous dit mille choses, et moi je vous embrasse de tout mon cœur.

A la Chênaie, le 13 septembre 1825.

Il y a bien longtemps, mon cher ami, que je n'ai eu de vos nouvelles, et cela me fâche, car personne ne prend plus d'intérêt que moi à tout ce qui vous concerne. J'ai vu, dans *l'Ami du Roi*, la relation d'une cérémonie touchante qui a eu lieu dans votre église (1), et à laquelle a pris part le bon curé de Douvaine, à qui je vous prie d'offrir mon respect. Ne m'oubliez pas non plus près de M. le curé de Chêne et de toutes les personnes que j'ai connues à Genève, particulièrement Messieurs vos vicaires. Il me serait bien doux de causer avec vous quelques heures; mais je ne vois guère d'apparence que ce puisse être prochainement. Les journaux m'ont appris l'ordination de M. d'Argenteau que nous avons vu à Rome; cela m'a fait plaisir; c'est un homme pieux, et qui, je crois, pourra rendre des services à l'Église. Quant à votre compagnon de voyage, il est plus inutile que jamais. Voilà plusieurs mois que des souffrances presque continues, une grande faiblesse et une disposition assez habituelle à l'évanouissement l'empêchent de travailler. Je pense que cela passera et, dans tous les cas, que la sainte volonté de Dieu soit faite et bénie en tout cela comme en tout le reste! On m'attaque beaucoup en ce moment, et de *bien des côtés*. Des gens que j'ai défendus et que je défendrai encore toutes les fois que l'occasion s'en présentera, ont à mon égard une conduite tortueuse et fausse, et, tout en me montrant à l'extérieur de l'affection, me nuisent en secret le plus qu'ils peuvent. Encore la sainte volonté de Dieu!

Vous savez que M. de Senfft est nommé ambassadeur d'Autriche à Turin. Il est maintenant à Vienne, d'où il se rendra, je pense, vers la fin de l'automne à son nouveau poste. Adieu, mon cher et respectable ami. Je vous embrasse comme je vous aime, c'est-à-dire de tout mon cœur.

(1) Il doit s'agir ici de la cérémonie du 29 janvier 1825, dans laquelle M. Vuarin présenta à ses paroissiens vingt-quatre enfans habillés par les libéralités de Léon XII.

A la Chênaie, le 2 octobre 1825.

Je suis surpris, mon cher ami, que vous n'ayez point reçu ma réponse à votre dernière lettre, adressée (je dis ma réponse) par la Grande Aumônerie. La difficulté de s'écrire sûrement n'est pas une médiocre contrariété. J'espère que cette lettre vous parviendra avant votre départ de G[enève]. J'y en joins une pour notre bon archevêque (1), à qui je vous prie de la faire passer après l'avoir lue et cachetée. J'avais chargé l'abbé Botrel (2) de faire porter à l'ambassade de Sardaigne le paquet pour M. de Vignet (3) dont il est question. Il contenait des lettres assez importantes. Tâchez, vous qui savez tout, d'en avoir des nouvelles.

Il me sera impossible d'aller à Paris ce mois-ci, ni même le suivant, quelque envie que j'aie de vous voir. Seriez-vous homme à faire le voyage de Bretagne? Il ne faut que trois jours pour venir; c'est peu pour vous. M. de Senfft me presse vivement d'aller en janvier le rejoindre à Turin. Toute la famille le désire; mais ma position est bien embarrassée et bien difficile, et tellement que je ne puis rien prévoir. Je vous priais dans ma dernière lettre de faire acquitter soixante-douze messes. Je vous ai fait adresser, ainsi qu'à l'archevêque de Gênes, un exemplaire du *Catéchisme du sens commun*, par M. Rohrbacher (4). C'est un excellent petit livre. J'avais oublié de répondre à ce que vous me demandiez au sujet de l'auteur des *Crimes de la presse :* cette brochure est d'une espèce de fou, nommé Madrolle (5), avocat et Bourguignon, qu'on croit avoir quelques liaisons avec le ministère, quoiqu'ils se désavouent réciproquement ; et en cela ils ont tous deux raison.

Adieu, mon bon et cher ami; ma santé est toujours mau-

(1) L'archevêque de Gênes, Mgr Lambruschini, qui fut nonce à Paris et devint cardinal.

(2) L'abbé Botrel servait d'intermédiaire à Lamennais et à ses correspondans. Il était attaché à la Grande Aumônerie : de là le cachet que l'on trouve sur l'original de cette lettre et sur plusieurs autres.

(3) Attaché à l'ambassade de Sardaigne à Paris.

(4) Un des disciples et collaborateurs de Lamennais (1789-1856), auteur d'une volumineuse et assez médiocre *Histoire de l'Église*.

(5) Antoine Madrolle (1792-1861), collaborateur du *Conservateur* et de la *Gazette de France*. Il écrivit de bonne heure et longtemps contre Lamennais. Catholique fougueux jusqu'alors, il fit volte-face en 1848 et s'attacha aux doctrines, ainsi qu'à la personne de Michel Vintras, en faveur de qui il rédigea l'*Almanach de Dieu*.

vaise, ce qui ne m'empêche pas d'être bien tendrement tout à vous.

A la Chênaie, le 13 octobre 1825.

Votre homme, mon cher ami, agit comme il regarde, de côté. C'est une triste espèce de gens que ceux-là. Vous viendrez pourtant à bout de votre affaire, à ce que je crois; mais il vous faudra de la patience, et, grâce à Dieu, elle ne vous manque pas. J'en aurais grand besoin aussi, et elle me manque à chaque moment. Ma santé est fort mauvaise, je souffre beaucoup, et les peines m'arrivent de tous les côtés. Demandez pour moi le courage et la résignation qui me sont nécessaires. Savez-vous que vous êtes un admirable homme de guerre? Vos triomphes me réjouissent et me consolent. Cette chère petite église réparée, ornée, ces enfans habillés au nom du Pape, ces deux nouvelles écoles, sujet de terreur pour la république, qui croit voir le *papisme* tout entier sous les voûtes d'une chapelle, tout cela me fait un plaisir que je ne puis vous exprimer. *Perge*, c'est tout ce qu'on peut vous dire. Vous n'avez pas beaucoup de temps à perdre, selon les apparences, pour presser l'accomplissement des promesses qu'on vous a données et qu'on pourrait bien être peu disposé à tenir. Les cartes se brouillent terriblement; ne vous endormez pas. J'ai une extrême envie de vous voir, ainsi que notre cher évêque de M...; cependant je ne prévois pas qu'il me soit possible de faire le voyage que vous me proposez. Nos bons amis de la rue du Bac (1) me sollicitent aussi très vivement d'aller passer avec eux l'hiver à Turin, où ils ne tarderont pas à se rendre. Je ne leur dis pas non, quoiqu'il y ait des obstacles qui jusqu'à présent me paraissent invincibles. La comtesse Louise a été fort malade, et son pauvre père n'est pas bien non plus. Cela m'attriste, car je les aime bien tendrement. D'un autre côté, je tremble pour l'avenir de notre malheureuse Église. Nous marchons visiblement vers un schisme et vers une grande persécution. L'un et l'autre semblent inévitables. Je sais que l'on commence à entrevoir et à craindre là où l'on a été si longtemps et aveugle et tranquille; mais on ne dit rien, mais on ne fait rien, et je ne conçois ni ce silence, ni cette inaction, ou plutôt je ne les

(1) La famille de Senfft. La comtesse Louise était la fille de M. de Senfft. Elle s'était en 1819 convertie au catholicisme en même temps que son père et sa mère. Voyez Rosenthal, *Konvertitenbilder*, I, II; p. 363.

conçois que trop. Parlez un peu, *réveillez*, s'il se peut, *ces endormis*. Ce qui se passe dans la Belgique est le modèle de ce qui se fera bientôt en France. Cela vaudrait bien la peine d'y songer.

Adieu, très cher ami, écrivez-moi plus souvent, et rappelez-moi au souvenir des personnes que j'ai connues chez vous, particulièrement de MM. les curés de Chêne et de Douvaine, et de MM. vos vicaires.

Vous pouvez faire acquitter soixante-douze messes. Mon frère vous dit mille choses tendres. Comment se porte la famille de Maistre? Faites-y parvenir mes hommages, quand vous leur écrirez. Adieu encore une fois. *Totus tuus in Xto.*

F. M.

30 novembre 1825 (1).

J'ai appris, mon cher ami, par l'abbé Botrel, votre arrivée dans notre sale et sotte capitale. Il me tarde d'apprendre le succès de votre voyage. J'y prends, je vous assure, plus d'intérêt qu'aux trois pour cent, et vous m'en croirez sans que je jure. Je regrette bien de n'avoir pu m'arranger pour vous voir et causer avec vous de ce qui se fait et de ce qui se prépare. Vous voyez et vous entendez de belles choses là où vous êtes, mais ce n'est rien près de ce qu'on verra et de ce qu'on entendra bientôt. Il se remue, n'en doutez pas, quelque chose de terrible au fond de cette boue du temps présent. Mais, pour en venir à mon affaire, je vous prie derechef de vouloir bien prendre à l'ambassade de Sardaigne quelques informations sur le paquet adressé à M. de Vignet, et que l'abbé Botrel y a porté lui-même. Ci-joint deux lettres pour l'Italie que je recommande à vos soins. Pardon de la peine que cela vous donnera, mais je ne sais à qui recourir.

Je vous ai fait adresser à Ferney un exemplaire du *Catéchisme du sens commun*. Il serait important de répandre cet excellent petit livre.

Courage! la tempête augmente, malheur à ceux qui s'endormiront! Réchauffez les tièdes, et croyez bien que je ne le serai jamais sur ce qui vous concerne.

Mon frère me charge de mille amitiés pour vous.

(1) Lamennais était encore à la Chênaie

A la Chênaie, le 16 décembre 1825.

Je suis, mon cher et respectable ami, plus affligé que surpris du résultat de votre voyage. J'espère que la Providence viendra à votre secours. Si mon frère pouvait vous aider, il le ferait certainement avec une grande joie ; mais le zèle est bien affaibli. Il se trouve lui-même en des embarras pareils au vôtre. M. de Corbières lui a fait refuser cette année par les départemens de la Bretagne les légères allocations qu'il recevait d'eux chaque année. Le ministre a même poussé l'obligeance jusqu'à empêcher le payement d'une somme votée à Rennes l'an dernier, et portée dans le budget approuvé par lui. Voilà comment vont les choses, et que de détails du même genre je pourrais ajouter à ceux-ci !

Je pense tout à fait comme vous sur l'ouvrage de M. de Roux, qu'il m'avait communiqué en manuscrit. C'est faible, très faible, mais l'impression en sera bonne sur ceux qui le liront.

Ce que vous me dites, sur les pressantes invitations de nos amis de la rue du Bac, s'accorde parfaitement avec ma manière de voir; et votre avis me confirme de plus en plus dans le mien. Malheureusement, les motifs de rester à mon poste me manquent moins aujourd'hui que jamais. Vous avez vu ces deux arrêts de la Cour royale, et les plaidoyers des avocats, et les articles peut-être plus odieux encore de Chateaubriand dans *les Débats*. Quel siècle ! et où allons-nous ? J'ai fait sur ces arrêts une petite brochure qu'on vous enverra (1). J'y défends en passant le respectable M. Würtz si lâchement insulté par M. l'abbé Fayet dans une des extravagantes lettres qu'il a fait insérer dans *la Quotidienne*. Je travaille maintenant à la deuxième partie de *la Religion considérée* (2), etc. J'espère finir en deux mois ce der-

(1) *Quelques réflexions sur le procès du Constitutionnel et du Courrier.*

(2) La deuxième partie du livre de *La Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil* parut à la fin de février 1826. Frayssinous disait de cet ouvrage : « Il est effrayant de talent, » et Charles X ajoutait en parlant de l'auteur : « L'abbé de Lamennais est un excellent prêtre et un homme de génie, mais je crains bien qu'il ne se fasse des affaires avec les tribunaux. » (Cf. Blaize, t. II, p. 32.) La publication de ce livre donna lieu en effet à des poursuites judiciaires, et, le 22 avril, Lamennais, malgré la vigoureuse défense de Berryer, son avocat, se vit condamné à 30 francs d'amende et aux dépens ; son livre fut envoyé au pilon. Le grief qu'on imputait était « une attaque directe et formelle à la Déclaration de 1682. » Lamennais écrivait, le 12 mars 1826, à la comtesse de Senfft, au sujet de cet ouvrage : « J'ai tâché de dire la vérité, et toute la vérité. »

nier travail. J'ai cru qu'il fallait fermer les yeux à toute considération humaine, ne voir que Dieu, et dire toute la vérité, sans craindre ceux *qui ne peuvent tuer que le corps*. On me mande de Paris que la rage des ennemis de la religion est au comble. Leur triomphe politique, qui ne saurait être fort éloigné, sera le signal d'une persécution ; les autres en préparent les voies, et tout sera mûr pour l'œuvre quand l'enfer donnera ses derniers ordres. Faites connaître ce qui se passe, car je doute fort qu'on le sache exactement. La faiblesse perd tout. On attend, on attend, et que vient-il ? nous le voyons. Oh ! si l'on savait user de sa force ! Mais j'en dirais trop là-dessus. Adieu, mon très cher ami, je vous embrasse *ex toto corde et animo*.

F. M.

Le cataclysme, que Lamennais ne cessait de prévoir et de prédire avec ce geste et cet accent de prophète qui lui sont si familiers, devait attendre quatre années encore avant d'éclater. Nous verrons à travers les lettres des deux amis, — on n'a conservé aucune lettre de M. Vuarin à Lamennais avant 1826, — la divergence croissante d'attitude que les événemens de 1830 vont finir par provoquer entre eux. Jusqu'ici, la communion d'idées et d'aspirations, la confiance et l'affection réciproques sont entières, et elles ne laissent pas, sous la plume de Lamennais, de revêtir une expression parfois bien touchante. Au fond, ce lutteur indomptable, ce polémiste exalté était *un tendre*. Léon XII l'avait bien jugé. Dans une des entrevues qu'il eût à Rome avec M. Vuarin, c'est au curé de Genève, précisément, qu'il dit cette curieuse parole qu'un ami de Lamennais, M. Houet, nous a heureusement conservée, et qui me paraît la vérité même : « C'est un homme qu'il faut conduire avec la main dans le cœur. »

VICTOR GIRAUD.

LA MER-NOIRE

ET

LA QUESTION DES DÉTROITS

A PROPOS DE L'INCIDENT DU *POTEMKINE*

L'Europe était fondée à croire, depuis si longtemps que sa diplomatie travaille sur la « question d'Orient, » que tous les cas avaient été prévus, toutes les complications écartées, et qu'elle pouvait se reposer sans crainte de surprises; et voici que sans souci des protocoles, à travers cette Mer-Noire dont tant de traités et de conventions ont réglé le statut juridique, un cuirassé russe, en rupture de discipline, promène le pavillon rouge de la Révolution; il apparaît devant Odessa et il y déchaîne des « vêpres » sanglantes; puis il se montre devant un port roumain, Constantza; un vapeur anglais le rencontre à 60 milles de Constantinople, — ou croit le rencontrer, car c'est le vaisseau-fantôme, et des nouvellistes pressés le signalent jusque dans la mer de Marmara! — Tout autour du large bassin où il s'en va errant, on le guette avec anxiété : dès qu'une fumée s'élève sur l'horizon bleu, c'est lui! Les populations courent aux jetées, inquiètes de ces canons monstrueux qui n'obéissent à aucune loi civilisée, curieuses pourtant d'un phénomène si nouveau. En même temps que les foules se pressent sur les rivages, les diplomates compulsent leurs archives et scrutent leurs traités de droit international. A l'entrée du Bosphore, on se hâte de braquer une inoffensive artillerie. Le Sultan, dans Yildiz-Kiosk, prend l'alarme;

il n'ignore pas ce que valent les quelques batteries mal abritées qui sont censées commander les approches de Constantinople; il sait que rien, s'il en prenait fantaisie à l'équipage révolté, ne pourrait empêcher le *Kniaz-Potemkine* de venir mouiller devant la pointe du Sérail. Mais le politique avisé qu'est Sa Majesté Abdul-Hamid a dû savourer comme une revanche l'embarras du gouvernement du Tsar, et, s'il a le sens des ironies de l'histoire, il n'aura pas accueilli sans une joie secrète les démarches auxquelles les incartades du navire révolutionnaire obligeaient les rivaux séculaires de la Turquie : ces Russes qui lui demandaient de fermer les détroits aux rebelles, n'étaient-ce pas eux dont l'ascendant empêcha naguère de fortifier le Bosphore? et ce vaisseau maudit, n'était-ce pas celui qui, par un hasard humiliant, porte le nom de ce Potemkine, prince de Tauride, qui jadis, amant choyé et courtisan favori, pensa ne pouvoir mieux reconnaître les faveurs de Catherine la Grande qu'en mettant un jour à ses pieds cette Crimée, par où son empire toucherait à la Mer-Noire, et en organisant ce fantasmagorique voyage où l'impératrice triomphante put se croire, en traversant des villages de carton, sur le « chemin de Byzance? »

On sait comment cette aventure sans précédent, ce périple invraisemblable d'un cuirassé sans officiers poursuivi par un torpilleur sans matelots, se termina, après des péripéties tragiques, par une humble reddition aux autorités roumaines. Le vaisseau rebelle n'avait, en fin de compte, ni franchi les détroits, ni menacé sérieusement Constantinople, ni entraîné la révolte de toute la flotte; mais le seul fait de ses libres évolutions à travers ce bassin fermé de la Mer-Noire avait suffi pour alarmer la Porte et troubler la quiétude des gouvernemens. Les puissances secondaires, Roumanie et Bulgarie, en prenaient prétexte pour armer leurs ports, Constantza et Bourgas, et pour organiser une flottille : puisque la Russie n'était plus certaine de maintenir l'ordre dans la Mer-Noire, ne convenait-il pas que les petits États pussent faire eux-mêmes la police et se prémunir, si improbable fût-elle, contre la menace d'un nouveau *Potemkine?* Mais surtout l'approche du cuirassé avait réveillé cette « question des Détroits » qui est l'une des formes les plus dangereuses de cette maladie chronique de l'Europe moderne que l'on appelle la « question d'Orient. » Les chancelleries se souvinrent que le régime des détroits si souvent fixé, changé et remanié par des traités suc-

cessifs, remis en cause en 1902 et en 1904 par des incidens significatifs, restait en définitive mal déterminé.

Plus que jamais aujourd'hui l'empire du monde est promis au maître de la mer. Une puissante armée est, pour les États qui ont des frontières de terre, une garantie indispensable d'indépendance ; elle peut leur procurer la conquête d'une province et même l'hégémonie continentale ; mais l'Europe n'est plus qu'un coin du monde, une péninsule de l'Asie ; la domination de la mer, *The Sea power*, pour employer le titre même du célèbre ouvrage du capitaine Mahan, est seule capable d'assurer l'« Empire. » « L'Empire, c'est le commerce ! » s'écrie M. Joseph Chamberlain ; et l'empereur Guillaume II : « Notre avenir est sur l'eau ! » Les deux formules sont équivalentes ; elles signifient que c'est seulement sur le commerce international, le grand commerce qui se fait à travers les mers et qui a besoin, pour vivre et se développer, de s'appuyer sur une imposante force navale que, de nos jours, peut être fondée une puissance « mondiale. » La liberté des mers, l'ouverture des détroits et des canaux maritimes, la possession des points de passage, importent donc plus que jamais aux intérêts vitaux des grandes nations : ainsi la nouvelle politique impérialiste se rencontre avec la vieille politique des rivalités nationales pour mettre au premier plan de ses préoccupations la question des Détroits et de la liberté des mers. Divers incidens ont, en ces derniers temps, remis à l'ordre du jour ces problèmes toujours délicats et les ont montrés sous un aspect nouveau. Il était naturel qu'on reparlât du Bosphore et des Dardanelles à propos du *Potemkine* et au moment où l'affaiblissement momentané de la Russie peut faire appréhender de graves complications en Orient. La guerre russo-japonaise a attiré l'attention sur le régime des détroits : l'escadre russe de la Mer-Noire, arrêtée par les traités, n'a pu pénétrer dans la Méditerranée, tandis que la flotte de la Baltique, en vertu de la convention de Constantinople de 1888, a passé sans obstacle le canal de Suez. La proclamation de l'indépendance de la Norvège, la visite de l'empereur allemand à Copenhague, la campagne d'essai de la presse germanique pour lancer l'idée de faire déclarer la Baltique « mer intérieure » et, le mois dernier, la croisière significative de la flotte anglaise destinée à démontrer, par le fait, que la Baltique est bien une « mer ouverte, » viennent de faire ressortir certaines analogies

et aussi des différences fondamentales entre le régime de la Mer-Noire et des détroits de Constantinople et celui de la Baltique et des détroits danois. Les États de second rang, comme la Roumanie et la Bulgarie, qui, jusqu'à présent, subissaient passivement la loi des grandes puissances, entendent maintenant obtenir voix au chapitre; dans un article de la *Revista Judiciaria* qui fait beaucoup de bruit, un ancien ministre roumain des Travaux publics, M. E.-M. Parumbaro, examine les différentes éventualités auxquelles pouvait donner lieu l'apparition du *Potemkine* dans la Mer-Noire et dans les détroits, et en prend texte pour étudier et critiquer le régime juridique de la Mer-Noire, du Bosphore et des Dardanelles. L'heure est propice pour essayer de remettre au point, pour le public français, une question, qui, maintes fois déjà, a mis le feu aux quatre coins de l'Europe; il ne s'agit pas, bien entendu, de refaire l'histoire de tant de belles guerres qui n'ont rien terminé, et de tant de beaux traités qui n'ont rien fondé de durable; mais, à travers ce maquis de règles et d'exceptions où aime à s'exercer la subtilité des diplomates et où se complaît la casuistique savante des professeurs de droit international, ne saurait-on trouver un fil conducteur, une méthode propre à faire comprendre la nature de la question, sa vraie portée et les raisons réelles qui décident des variations du droit selon les fluctuations des intérêts? C'est ce que nous voudrions tenter de faire ici.

I

Nos livres de géographie et d'histoire sont émaillés d'aphorismes que les auteurs se transmettent les uns aux autres sans que personne s'avise de les contrôler : « les avantages incomparables » de la position de Constantinople sont une de ces vérités qui ne sont qu'à demi vraies. Excellente pour un État fort, capable de suffire à sa propre défense et de porter la guerre chez ses voisins, la position de Constantinople est dangereuse pour un État faible et mal armé. Confier les clefs d'une maison où est enfermé un soldat vigoureux à un portier invalide, c'est l'exposer aux pires mésaventures ou le mettre dans la nécessité d'appeler à l'aide; les gardiens de renfort accourent volontiers, mais ils n'aiment guère à se retirer les mains nettes. C'est sa position « si avantageuse » sur le Bosphore et sur les Dardanelles

qui a attiré sur l'Empire ottoman toutes les disgrâces dont la série résume pour lui l'histoire de la « question d'Orient; » en sorte que l'on ne saurait décider lequel est le plus à plaindre, du Russe enfermé dans sa Mer-Noire, ou du Turc chargé de l'empêcher d'en sortir.

Il faut, dit-on, qu'une porte soit ouverte ou fermée; mais, en politique internationale, le proverbe est plus facile à formuler qu'à mettre en pratique. Il est aisé à un État puissant, maître des deux rives d'un détroit de très faible largeur, comme le Bosphore et les Dardanelles, soit d'en fermer, soit d'en ouvrir le passage à tout venant; mais vient-il à l'ouvrir à ses amis pour le fermer à ses adversaires : voilà une source de conflits. A plus forte raison, si cet État est faible, la question du passage engendrera d'interminables querelles : comment fermera-t-il la porte à un voisin plus puissant? et, s'il se montre incapable d'assurer la clôture, ne sera-t-il pas forcé d'accepter, — comme la Turquie a dû le faire, — une sorte de tutelle dont les autres nations se disputeront l'avantage? Aucun code international ne règle l'ouverture ou la fermeture des détroits; ce sont les intérêts des forts qui en décident; or ces intérêts sont complexes, parfois contradictoires, et ils varient selon les temps et les circonstances. La Russie, par exemple, quand son influence est prépondérante à Constantinople, trouve son avantage à préconiser le principe de la fermeture des détroits : elle sait que les Dardanelles et le Bosphore pourront, le cas échéant, protéger ses côtes et ses arsenaux contre l'agression d'une flotte ennemie et qu'ils ne sauraient constituer, pour elle-même, un obstacle sérieux si elle venait à avoir besoin de faire sortir ses vaisseaux de la Mer-Noire; le même principe peut devenir pour elle, selon les temps, une protection ou une entrave; suivant qu'elle croit avoir besoin de la protection ou qu'elle désire s'affranchir de l'entrave, elle interprète, selon les intérêts de sa politique, les règles du droit international. De même, la Grande-Bretagne, lorsqu'elle s'est crue toute-puissante à Constantinople, en a profité pour exiger la fermeture des détroits aux Russes, mais elle a pris soin de se ménager à elle-même, par quelque subterfuge, l'entrée de la Mer-Noire. Ainsi les traités ont créé un droit international, mais les grandes puissances intéressées n'en ont, en pratique, requis l'application que lorsqu'elles étaient sûres d'être elles-mêmes assez fortes pour en transgresser impunément les règles.

« Nous considérons que le droit international est un des facteurs qui contribuera à notre sécurité, en mettant des restrictions aux opérations de nos ennemis. » On lit cette phrase dans un *Livre bleu* distribué dernièrement aux membres du Parlement britannique; elle est significative; il est impossible de reconnaître avec plus de bonne grâce que les règles du droit international doivent se plier aux exigences des intérêts anglais; telle est la méthode du Foreign Office : en invoquant les principes supérieurs de la justice et du droit, il a eu l'art incomparable de faire promouvoir au rang de vérités intangibles ce qui n'était, le plus souvent, pour lui, que l'expédient temporaire d'une politique dans l'embarras. La répression de la traite des nègres lui a servi jadis à prétendre au « droit de visite, » qui n'était qu'un procédé vexatoire pour affirmer la suprématie maritime de la Grande-Bretagne ; et, pour ne citer qu'un autre exemple, on n'a pas oublié comment, à la faveur de la guerre russo-japonaise et de l'incident de Camranh, il a tenté de nous imposer des règles de neutralité conformes aux intérêts anglais et contraires aux nôtres. Nous verrons comment, en Orient, à propos des détroits et de la liberté de la Mer-Noire, il a usé de ce procédé, avec une habileté supérieure, pour le plus grand avantage de sa politique.

Vue de Constantinople, la question de l'ouverture ou de la fermeture des détroits ne comporte guère non plus de règle sans exception, de principe invariablement applicable. Le Bosphore est si étroit que, s'il était ouvert aux bâtimens de guerre, le Sultan pourrait, à chaque instant, de son palais d'Yildiz-Kiosk, voir défiler sous ses yeux, à très courte distance, des canons qui, dans un moment de tension diplomatique, pourraient devenir menaçans : toute sécurité deviendrait impossible pour l'Empire ottoman, toute indépendance illusoire; la résidence même de son souverain, le siège de son gouvernement seraient constamment à la merci d'un coup de force. Il suffit qu'une escadre franchisse un détroit mal défendu pour obliger le Sultan à toutes les capitulations : avantage singulier de la position de Constantinople! Mais le remède, d'autre part, est à côté du mal; menacé par terre, le Sultan peut faire appel à une escadre amie et lui ouvrir les détroits. Depuis longtemps, l'Empire ottoman aurait vécu si sa capitale au lieu d'être à Constantinople avait été quelque part dans l'intérieur du pays. Avantages ou

inconvéniens, la Porte trouve les uns ou les autres, selon les circonstances, à l'ouverture ou à la fermeture des détroits; elle non plus ne saurait s'attacher à l'inflexibilité d'une règle constante.

Constantinople, depuis longtemps, avec sa « question d'Orient » et sa « question des Détroits, » a la réputation d'être la meilleure école des diplomates : c'est là, en effet, mieux qu'ailleurs, qu'ils apprennent par expérience ce que portent toujours en eux d'instable et de caduc les contrats internationaux les plus solennels; ils ne sont en réalité que la notation provisoire d'un équilibre de forces, et les règles auxquelles le pharisaïsme des puissans impose le nom de droit se modifient souvent au gré des intérêts de ceux-là mêmes qui les ont édictées.

II

Au moyen âge, et jusqu'à la fin du XVIIe siècle, la Mer-Noire est un bassin fermé, propriété exclusive des maîtres de Constantinople, empereurs de Byzance d'abord, puis sultans turcs, qui en occupent effectivement tous les rivages et n'y tolèrent d'autre pavillon que le croissant. Le problème, jusque-là, est simple, ou plutôt il n'y a pas de problème; comme l'écrivait Galitzine, envoyé de Pierre le Grand à Constantinople : « Le Sultan considère la Mer-Noire comme sa propre maison, où les étrangers ne peuvent point pénétrer : c'est une vierge enfermée au fond du harem, cachée aux regards des étrangers, et il préférerait plutôt la guerre que de permettre aux autres nations de naviguer sur cette mer intérieure. » Mais la vierge que le Grand Seigneur entend réserver à son caprice, le rude cavalier qui rôde par la steppe, le poil hérissé des glaçons du Nord, darde sur elle ses prunelles de loup; dès qu'il peut se fier à la force de son bras, ravisseur hardi, il fond sur sa proie et l'empoigne. Pierre le Grand, par la prise d'Azov, fait brèche dans les murs du sérail où languit la belle captive. Le Turc s'émeut; le secrétaire de la Sublime Porte, pendant les négociations qui précèdent la paix de Constantinople, en 1700, déclare : « Quand les navires étrangers obtiendront la faculté de naviguer librement sur cette mer, la fin de l'Empire ottoman aura sonné. » Prophétie prématurée si on la veut entendre strictement; prophétie réalisée si l'on considère que l'Empire ottoman n'a survécu à la liberté de la Mer-Noire que

très amoindri, déchu de sa grandeur et de sa puissance, grevé à jamais du contrôle de l'étranger.

La poussée des Russes pour s'étendre sur les rivages du Pont-Euxin et y naviguer librement, l'effort des Turcs pour les en chasser, remplissent tout le XVIIIe siècle. Les victoires de Catherine II provoquent le dénouement : le fameux traité de Kioutchouk-Kaïnardji accorde aux navires de commerce russes la libre navigation de la Mer-Noire et consacre leur établissement sur ses rivages ; la Crimée, l'ancienne Tauride, est conquise par Potemkine; la paix de Jassy (9 janvier 1792) en abandonne la possession aux Russes. La Mer-Noire, juridiquement, n'est plus une « mer intérieure » puisque deux États s'en partagent les rivages; mais, géographiquement et politiquement, elle reste une « mer fermée » puisque le Turc tient le Bosphore; l'ambition patriotique de Catherine II et de ses successeurs s'en indigne : qu'est-ce qu'une mer libre dont on ne peut sortir? qu'est-ce que la liberté dans une prison? L'œuvre ne sera complète que le jour où la Russie aura mis la main sur les passages et fait cesser cette contradiction de la mer libre et des détroits fermés : pour Catherine II, Azov et la Crimée, c'est le « chemin de Byzance. » La question des Détroits détermine ainsi une première fois les tendances de la politique russe et lui indique sa voie. La Mer-Noire avait été une « mer intérieure » turque ; la Russie peu à peu en vient à la regarder comme une mer russe, où personne ne peut venir l'attaquer, mais d'où elle a le droit de sortir pour pénétrer dans la Méditerranée : « Le droit pour les vaisseaux de guerre russes, écrira plus tard Danilevski (1), de passer librement de la Mer-Noire à la Méditerranée, n'est que le droit de sortir de sa *cour intérieure* au monde extérieur; le droit pour les navires de guerre des autres puissances d'entrer librement dans la Mer-Noire n'est que le droit d'envahir notre cour et notre maison, uniquement pour les piller. » Voilà, dans toute son ampleur, la thèse russe : la Mer-Noire qui a été une « mer intérieure » turque doit devenir une « mer intérieure » russe.

Les guerres de la Révolution française et de l'Empire précipitent l'évolution de la question des Détroits. L'expédition d'Égypte, en portant jusqu'en Orient la terreur du jacobinisme envahisseur, réconcilie, pour une heure, le Tsar et le Sultan;

(1) Danilevski, *Sur le panslavisme.* Cité par Mischef, *la Mer-Noire et les détroits de Constantinople.* Arthur Rousseau, 1899, in-8°, p. 669.

le Tsar envoie sa flotte pour défendre les États turcs contre les Français; le Bosphore et les Dardanelles sont, pour une seule fois, ouverts au pavillon de guerre russe : double précédent que la Russie n'oubliera pas et dont elle cherchera à se prévaloir. Survient 1807 et Tilsitt : les deux empereurs associés procèdent à une redistribution des couronnes et des empires. L'imagination d'Alexandre s'exalte et s'enivre aux perspectives grandioses que lui découvre Napoléon; mais, avant d'abandonner son cœur à son nouvel ami, le Tsar veut obtenir la clé de sa propre maison, Constantinople, les détroits! Heure décisive, d'où pouvait sortir une Europe reconstruite sur de nouvelles assises, allégée du poids mort de cette sempiternelle « question d'Orient. » Hommes d'État et théoriciens politiques tenaient alors pour démontré que la domination de l'Europe est attachée à la possession de Constantinople; ils ne voyaient pas que déjà la vie et l'activité s'éloignaient des mers fermées de l'Orient pour émigrer vers les libres Océans de l'Ouest. Napoléon avait été nourri dans ces doctrines classiques de la diplomatie européenne; il hésite; on l'entend répéter : « Constantinople, Constantinople, jamais, c'est l'Empire du Monde! » il recule; il veut l'amitié russe mais sans le sacrifice des détroits; Alexandre accepte l'alliance française, mais il veut Constantinople : la contradiction est irréductible.

A Constantinople même, l'ascendant des victoires françaises a fait son œuvre; l'envoyé de Napoléon, Sébastiani, devient, en 1807, si puissant et si écouté qu'un jour l'ambassadeur anglais, sir Arbuthnot, pour forcer la main au sultan Sélim et l'obliger à chasser l'ambassadeur de France, imagine d'aller chercher lui-même, à l'entrée des Dardanelles, l'escadre de l'amiral Duckworth, d'entrer avec elle dans la mer de Marmara, de venir mouiller en face du Sérail et de menacer la ville d'un bombardement. Mais, cette fois, l'intimidation ne réussit pas; Sébastiani souffle l'énergie au Sultan, organise lui-même la défense et braque les canons; si bien que l'escadre, impuissante et humiliée, repasse les Dardanelles sous le feu des batteries turques. Cet incident marque une étape décisive de la question des Détroits : pour la première fois l'Angleterre intervient à Constantinople et, sous prétexte de sauvegarder la liberté et l'indépendance du Sultan, elle n'hésite pas à faire franchir à sa flotte ces mêmes détroits dont elle va se constituer la gardienne en face de la Russie. La diplomatie sanctionne le précédent créé par l'initia-

tive audacieuse de l'amiral Duckworth. Par le traité signé en 1809, le Sultan déclare qu'il tiendra fermés les détroits, et l'Angleterre s'engage à ne plus renouveler la tentative de 1807, à respecter la clôture des Dardanelles à la condition que le Sultan la fasse respecter par toutes les autres puissances. Pour l'histoire des détroits de Constantinople, ce traité du 5 janvier 1809 est capital; il contient déjà en germe la Convention des détroits de 1841, confirmée en 1856 et en 1871; l'Angleterre s'engage à ne pas renouveler la tentative de l'amiral Duckworth, mais c'est à la condition que la Porte imposera à « toute puissance, quelle qu'elle soit » l'observation de « cette ancienne règle de l'Empire ottoman. » Le Sultan, en paraissant prendre des garanties contre une agression, limite en réalité sa propre souveraineté sur ce point essentiel; il confère à l'Angleterre, par un contrat formel, le droit de surveiller et d'imposer la clôture des détroits; ce qui était auparavant un libre effet de sa volonté devient le résultat d'un engagement dont l'Angleterre est constituée la gardienne. Tel devait être le résultat des tentatives d'alliance franco-russe ébauchées par Napoléon.

La Porte, désormais, secouée par des crises successives, ballottée entre le péril russe et le péril anglais, va se servir de la fermeture ou de l'ouverture des détroits comme d'une monnaie d'échange pour gagner la protection de l'une ou de l'autre des grandes puissances; mais le commandement des Dardanelles et du Bosphore, qui avait été le plus bel apanage de l'Empire turc, passe de plus en plus aux mains des étrangers; les droits de la Turquie sont grevés de servitudes de plus en plus lourdes; l'Europe, par une série de traités, tend à se substituer au Sultan; mais, selon les vicissitudes de la fortune, c'est tantôt contre la Russie et tantôt à son bénéfice que la Porte est invitée à exercer ses droits de garde; tant bien que mal les formules du droit s'accommodent aux fluctuations de la politique.

Dans l'hiver de 1833, le péril, pour Constantinople, vient du Sud; Ibrahim, fils de Mehemet-Ali, s'approche à marches forcées; le Sultan, dans cette extrémité, se tourne vers le Nord et fait appel au Tsar; le 20 février une flotte russe mouille devant la Corne d'Or; 50 000 hommes la suivent et viennent camper aux portes de la ville. Le Sultan est sauvé; mais, avant de rappeler ses troupes, le Tsar réclame le prix de son concours. Alexis Orloff obtient du Sultan la signature du traité d'Unkiar-Skélessi

(10 juillet). Sous les apparences d'une alliance défensive, la Russie établit sur Constantinople et sur les détroits un véritable protectorat, elle garantit au Sultan son assistance militaire contre toute attaque et, en échange, « Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies voulant épargner à la Sublime Porte la charge et l'embarras qui résulteraient pour elle de la prestation d'un secours matériel, ne demandera pas ce secours si les circonstances mettaient la Sublime Porte dans l'obligation de le fournir; la Sublime Porte ottomane, à la place du secours qu'elle doit prêter au besoin d'après le principe de réciprocité du traité patent, devra borner son action en faveur de la Cour impériale de Russie à fermer le détroit des Dardanelles, c'est-à-dire à ne permettre à aucun bâtiment de guerre étranger d'y entrer sous aucun prétexte quelconque. » La politique russe est parvenue à ses fins, la situation de 1809 est complètement retournée à son profit; le Turc reste le portier de la Mer-Noire, mais le portier a trouvé son maître, il s'est engagé au service d'un puissant seigneur, et c'est pour son compte qu'il monte la garde. « Le cabinet de Saint-Pétersbourg, écrit Guizot, convertissant en droit écrit le fait de sa prépondérance à Constantinople, faisait de la Turquie son client officiel, et de la Mer-Noire un lac russe, dont le client gardait l'entrée contre les ennemis possibles de la Russie, sans que rien la gênât elle-même pour en sortir et lancer dans la Méditerranée ses vaisseaux et ses soldats. »

La Russie est à l'apogée de sa puissance dans la Mer-Noire; en obtenant la fermeture de cette mer aux vaisseaux des autres nations, elle affirme sa résolution de faire prévaloir sa seule volonté dans les Balkans; mais déjà elle s'achemine vers 1856 et le traité de Paris, qui marquera son extrême humiliation. La politique anglaise, alarmée par le traité d'Unkiar-Skélessi, n'a pas de repos qu'elle n'en ait paré les conséquences. Manifestement, la Turquie est devenue trop faible pour assurer elle-même, contre qui que ce soit, la clôture des détroits; lorsqu'elle faisait appel à la main-forte de la Grande-Bretagne pour enfermer les Russes dans la Mer-Noire, sa faiblesse apparaissait aux hommes d'État anglais comme une circonstance favorable; mais, dès qu'elle se mettait sous la tutelle russe, il en résultait un péril européen auquel il était urgent d'obvier. La seconde guerre turco-égyptienne et les illusions de M. Thiers offrent à Palmerston l'occasion d'une revanche; sa diplomatie obtient la signature de

la Convention de Londres (15 juillet 1840) dont l'article 4 pose, comme un principe du droit international européen, la fermeture des détroits; en haine de Louis-Philippe, le tsar Nicolas Ier lui-même met sa signature au bas d'un acte qui détruit l'ouvrage d'Unkiar-Skélessi, mais dont la France est exclue. L'année suivante, Guizot fait rentrer la France dans le concert européen, et la Convention de Londres devient la Convention des Détroits (13 juillet 1841). Le Sultan y déclare qu'il est résolu à maintenir, tant qu'il se trouvera en paix, le principe de la fermeture des détroits, et les puissances y constatent « leur détermination unanime de se conformer à l'ancienne règle de l'Empire ottoman » et de respecter la clôture. L'engagement de 1809 et celui de 1833 étaient contractés par la Turquie vis-à-vis d'une seule puissance, l'Angleterre ou la Russie; celui de 1841 est un contrat collectif, qui engage le Sultan envers toutes les parties contractantes et celles-ci les unes envers les autres. Nous verrons comment le caractère de contrat collectif a été contesté plus tard; il convient de rappeler dès maintenant que Palmerston s'était refusé à l'insertion, dans l'acte général, d'une clause concernant l'intégrité et l'indépendance de la Turquie; seul le préambule constatait que les puissances avaient voulu attester leur accord en donnant au Sultan « une preuve manifeste du respect qu'elles portent à l'inviolabilité de ses droits souverains. » Ces droits souverains étaient cependant, en fait, limités sur un point essentiel; dans la forme, la fermeture des détroits paraît être le résultat d'une détermination libre du Sultan; mais si le Sultan était libre de fermer de sa propre initiative les détroits, il serait libre de les ouvrir, et pourtant la convention, en lui concédant le droit de les ouvrir à un nombre déterminé de « bâtimens légers, » lui dénie, par le fait même, celui de laisser passer toute autre force navale. Si, d'autre part, le Sultan s'engage à fermer les détroits, il faut bien qu'il s'engage envers quelqu'un et, en effet, il s'engage collectivement envers toutes les puissances signataires; il n'est plus même libre, comme après 1809 ou 1833, de faire une exception; il a le devoir de fermer, il n'a plus le droit d'ouvrir; il y a donc bien, en réalité, atteinte à la souveraineté de la Turquie. Cette interprétation a été admise par la presque-unanimité des juristes, et elle n'a jamais été contestée par la diplomatie, jusqu'à ce qu'elle le soit, nous verrons dans quelles circonstances, par lord Salisbury, au Congrès de Berlin.

La Convention de 1845 constitue véritablement la charte juridique de la question des Détroits; mais elle est loin de suffire à calmer les rivalités politiques et à prévenir les conflits. La puissance russe subit un échec sensible : en apparence, les détroits sont fermés à toutes les marines; pratiquement ils ne le sont qu'aux Russes; ils peuvent toujours s'ouvrir devant les flottes des cinq puissances et particulièrement de la plus forte d'entre elles, l'Angleterre. Le cas se produit pendant la guerre de Crimée : la France et l'Angleterre, alliées de la Turquie, pénétrent dans la Mer-Noire pour y assaillir Sébastopol. Le traité de Paris, de 1856, reproduit en annexe la Convention des Détroits dans son intégralité; mais ce n'est plus seulement des détroits qu'il exclut le pavillon de guerre russe, c'est de la Mer-Noire; il oblige la Russie à ne pas construire et à ne pas entretenir d'arsenal militaire maritime sur cette mer et à n'y avoir d'autre force navale que le petit nombre de bâtimens légers admis pour chaque puissance par l'acte de 1841 la Mer-Noire est déclarée neutre; les négociateurs anglais, dans leur zèle, avaient même proposé d'étendre cette mesure à la mer d'Azov et d'obliger le Tsar à démolir les fortifications et les arsenaux de Nicolaïew! Ainsi, la Russie reculait de plus d'un siècle; elle était exclue de la Mer-Noire où, après le traité de 1833, elle avait régné sans partage. La Mer-Noire n'était plus ni un lac russe comme après Unkiar-Skélessi, ni un lac turc comme avant Catherine II et Pierre le Grand; elle devenait une mer européenne, placée sous le régime spécial de conventions garanties par les puissances; la Russie était traitée en suspecte, isolée comme un péril public, exclue de la « cour » de sa propre maison, où, en dépit d'une neutralité illusoire, ses ennemis pouvaient toujours, eux, pénétrer sans obstacle.

On ne limite pas impunément la souveraineté d'un État comme la Russie; c'est porter à sa dignité et à ses intérêts un préjudice moral tel que, l'accepter sans esprit de revanche, serait une déchéance définitive. Les clauses humiliantes du traité de Paris furent une faute; dictées par l'Angleterre, c'est la France qui les a payées. Après la guerre de Crimée, la Russie, blessée dans son honneur national, lésée dans ses droits les plus légitimes, se réfugie dans une politique de restauration et de développement intérieur; selon le mot de Gortchakof, « la Russie ne boude pas, elle se recueille, » et elle se souvient aussi!

« Nous ne devons pas oublier, écrivait, à la veille de sa retraite, le comte de Nesselrode, dans sa note du 11 février 1856, que, dans la crise actuelle, la Prusse, seule de toutes les puissances, a fermement manifesté l'intention de ne pas nous être hostile. » Thiers, en 1870, éprouva que Gortchakof avait médité les conseils suprêmes de son prédécesseur. A Saint-Pétersbourg, où l'amenait son douloureux pèlerinage à travers l'Europe indifférente, l'avocat de la France vaincue trouva Alexandre II occupé à déchirer le traité de Paris. La France payait ses erreurs! « La guerre de 1854 et le traité de 1856, écrivait Gortchakof à M. Oukounoff, agent de la Russie près de la délégation de Tours, ont été les premiers pas dans la voie des perturbations politiques qui ont ébranlé l'Europe et ont abouti à de si désastreuses conséquences. Quel que soit le gouvernement qui s'établisse définitivement en France, sa tâche sera de réparer les maux causés par un système politique dont le résultat a été si fatal. »

Le 31 octobre 1870, le prince Gortchakof porte, par une simple dépêche circulaire, à la connaissance des cabinets européens « que Sa Majesté Impériale ne saurait se considérer plus longtemps comme liée aux obligations du traité de Paris du 18/30 mars 1856, en tant qu'elles restreignent nos droits de souveraineté dans la Mer-Noire. » Il n'y a pas de droit contre le droit; c'était le droit de la Russie de s'affranchir de stipulations si évidemment injustes et vexatoires. La conférence de Londres ne fait, sur ce point, que sanctionner le fait accompli; elle ne touche pas d'ailleurs au régime des détroits; mais, en confirmant une fois de plus la Convention de 1841, elle accorde, par son article 2, au Sultan « la faculté d'ouvrir les détroits, en temps de paix, aux navires des puissances amies et alliées, dans le cas où la Sublime Porte le jugerait nécessaire afin d'assurer les stipulations du traité de Paris de 1856. » Quelle était la portée exacte de cet article? apportait-il un changement dans la nature juridique des engagemens du Sultan, ou bien n'était-il qu'une extension des droits qui lui avaient été antérieurement reconnus? le Sultan était-il affranchi de toute obligation collective vis-à-vis des puissances signataires ou bien était-il libre de s'entendre séparément avec chacune d'elles pour lui ouvrir, s'il le jugeait opportun, les Dardanelles et le Bosphore? Il n'est guère vraisemblable que les puissances, au moment même où elles

confirmaient les principes de 1841 et de 1856, aient voulu leur donner un démenti. Il ne s'agissait, selon toute apparence, que d'une exception nouvelle à une règle immuable, que d'une précaution de plus pour le cas où la Turquie se trouverait menacée dans son indépendance. Quoi qu'il en soit, le sens de l'article ne fut pas précisé à Londres; c'est l'origine de la double interprétation qui s'est produite, huit ans après, à Berlin, et sur laquelle aucun accord n'est encore intervenu; l'opposition des intérêts n'a pas permis la conciliation des formules.

Le Congrès de Berlin n'a pas touché au régime des détroits établi par les conventions de 1841, de 1856 et de 1871; l'article 63 du traité de Berlin abroge implicitement l'article 24 du traité de San-Stefano et confirme les articles du traité de Londres de 1871. Mais comment il convient d'entendre les textes et quelle est la nature des engagemens du Sultan envers les puissances et des puissances envers lui, c'est sur ce point que s'est produite, entre l'Angleterre et la Russie, une grave divergence d'interprétation. A la séance du 11 juillet 1878, lord Salisbury, au nom de son gouvernement, lut une déclaration ainsi conçue :

« Considérant que le traité de Berlin changera une partie importante des arrangemens sanctionnés par le traité de Paris de 1856 et que l'interprétation de l'article 2 du traité de Londres peut aussi être sujette à des contestations, je déclare, de la part de l'Angleterre, que les obligations de Sa Majesté britannique, concernant la clôture des détroits, *se bornent à un engagement envers le Sultan* à respecter à cet égard les déterminations indépendantes de Sa Majesté, conformes à l'*esprit* des traités existans. »

Le lendemain, le comte Schouvalof demanda l'insertion au protocole d'une déclaration sur le même sujet :

« Les plénipotentiaires de Russie, sans pouvoir se rendre exactement compte de la proposition de M. le second plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, concernant la clôture des détroits, se bornent à demander, de leur côté, l'insertion au protocole de l'observation, qu'à leur avis, le principe de la clôture des détroits est un principe européen et que les stipulations conclues à cet égard en 1841, 1856 et 1871, confirmées actuellement par le traité de Berlin, sont obligatoires de la part de toutes les puissances, conformément à *l'esprit et à la lettre* des traités existans, *non seulement vis-à-vis du Sultan, mais*

encore de toutes les puissances signataires de ces transactions (1). »

Les procès-verbaux sont muets sur l'opinion des autres plénipotentiaires; ils se contentent d'enregistrer, sans commentaires, les deux déclarations contradictoires. Rien ne faisait prévoir cet incident; quatre jours auparavant, lord Salisbury, au contraire, avait déclaré que si Batoum n'avait pas été fait port franc, l'Angleterre n'aurait pas pu s'engager envers les autres puissances européennes à s'interdire l'entrée de la Mer-Noire, mais que, du moment où la Russie cédait sur ce point, le gouvernement anglais ne se refusait pas à renouveler ses engagemens; le Congrès, unanimement, — le procès-verbal le constate, — avait approuvé les paroles du second plénipotentiaire anglais. Juridiquement, une simple déclaration insérée au protocole ne pouvait suffire pour modifier un principe consacré par plusieurs conventions et sanctionné à nouveau par l'unanimité du Congrès; mais, politiquement, l'interprétation adoptée par la Grande-Bretagne était de nature à entraîner les plus graves conséquences. Le Congrès de Berlin était le triomphe de la politique anglaise : lord Beaconsfield avait sauvé les États du Sultan d'un démembrement : sa volonté faisait loi à Constantinople; dans ces conditions, reconnaître au Sultan le droit absolu de disposer, de sa propre autorité, de l'ouverture et de la fermeture des détroits, c'était, en fait, assurer à la Grande-Bretagne elle-même l'exercice exclusif de ce droit; pour s'assurer un tel avantage, le premier ministre de la Reine donnait l'exemple de modifier, quant à lui-même, des stipulations internationales, sans avoir obtenu l'assentiment des puissances contractantes. Dans l'enivrement de son succès, lord Beaconsfield présumait trop de l'avenir et croyait pouvoir compter sur la perpétuité de l'hégémonie britannique dans le Bosphore; qu'arriverait-il cependant, remarquait, dès 1878, M. Benoît Brunswik, dans son ouvrage sur le traité de Berlin, le jour où l'équilibre des forces viendrait à se déplacer et où le Sultan, usant du droit absolu que lui attribue l'Angleterre, conclurait avec la Russie un nouveau traité d'Unkiar-Skélessi et appliquerait au profit de cette dernière le principe de la clôture des détroits?

Tout en maintenant son interprétation, lord Salisbury, le

(1) Voyez Adolphe d'Avril, *Négociations relatives au traité de Berlin*, Ernest Leroux, 1886, in-8°, p. 443. Cf. Mischef, *ouvrage cité*, p. 593.

7 mai 1885, prévoyant peut-être l'éventualité de complications politiques entre la Russie et l'Angleterre, éprouvait le besoin d'en commenter, à la Chambre des lords, le sens et la portée : « L'objet de la déclaration faite par lui à Berlin, expliqua-t-il, a été d'établir en principe que les engagemens de l'Angleterre, relativement aux Dardanelles, n'étaient pas des engagemens d'un caractère général européen ou international, mais des engagemens envers le Sultan. La portée de cette réserve visait l'éventualité où, dans des circonstances quelconques, le Sultan n'agirait pas avec son indépendance, mais sous la pression d'une autre puissance, auquel cas l'Angleterre n'aurait aucune obligation internationale de s'abstenir de passer à travers les Dardanelles (1). » En cas de guerre entre elle et la Russie, l'Angleterre tient à pouvoir faire pénétrer sa flotte dans la Mer-Noire sans fournir aux autres puissances un droit ou un prétexte d'intervention; elle veut être libre de frapper la Russie, comme en 1855, en son seul point vulnérable : la Crimée, Odessa, Sébastopol. Voilà le sens vrai des paroles de lord Salisbury.

Le gouvernement de Saint-Pétersbourg, de son côté, a eu l'occasion, à la fin de 1895, de s'expliquer sur l'interprétation adoptée à Berlin par le comte Schouvalof et d'affirmer qu'il s'y tenait : « Ces dispositions, a-t-il dit, constituent une garantie précieuse pour l'Empire russe, bien qu'elles soient un obstacle à la sortie de l'Euxin des bâtimens de guerre russes; elles constituent un obstacle équivalent à l'entrée des vaisseaux étrangers dans la Mer-Noire et, par suite, sont une sauvegarde indirecte pour les côtes méridionales de l'Empire comme pour sa flotte de la Mer-Noire, peu importante et de création récente. D'un autre côté, le gouvernement impérial est d'avis qu'en temps de paix, des vaisseaux, allant en Extrême-Orient ou en revenant, avec des soldats russes ou des munitions de guerre, ont la liberté absolue de franchir les Dardanelles et qu'en temps de guerre, les cuirassés russes éprouveraient probablement peu de difficultés à forcer le passage des détroits si les intérêts de l'Empire obligeaient le gouvernement à avoir recours à cette extrémité. Le gouvernement impérial ne désire pas plus l'abrogation de la clause relative à l'entrée et à la sortie de la Mer-Noire qu'il ne désire l'arrivée d'événemens tels que la déposition du Sultan, la

(1) *Archives diplomatiques*, 1885, II, p. 364.

chute de l'Empire ottoman ou le partage de la Turquie, qui donneraient naissance à de graves complications internationales (1). »

Les choses en étaient là, l'Angleterre et la Russie s'en tenant chacune à son interprétation, lorsque, dans l'été de 1902, un incident survint dont l'importance intrinsèque était des plus minimes, mais qui, en rouvrant la question des Détroits, permit de constater l'évolution qui s'était faite dans les esprits et les déplacemens d'influence qui s'étaient opérés parmi les puissances. A la fin du mois d'août, l'ambassade de Russie à Constantinople adressait à la Sublime Porte une demande pour qu'elle accordât le libre passage des détroits à quatre contre-torpilleurs qui, de Cronstadt, voulaient rallier l'escadre de la Mer-Noire. La requête russe était présentée dans les formes les plus modestes : ce seraient bien des torpilleurs qui traverseraient les détroits, mais si pacifiquement grimés qu'il serait impossible de reconnaître en eux des navires de guerre; ils seraient désarmés, ils arboreraient le pavillon commercial, ils passeraient un à un, à vingt-quatre heures d'intervalle, sans laisser voir d'équipage militaire. Le chargé d'affaires de Russie invoquait de nombreux précédens : en 1895, à l'occasion des affaires d'Arménie, toutes les puissances avaient obtenu l'entrée dans le Bosphore d'un second stationnaire; en 1897, la Russie avait eu licence de faire passer des navires chargés de troupes destinées à la Crète; la Bulgarie avait eu la faculté d'importer des canons par voie de mer; le croiseur roumain *Elisabetha* avait franchi les détroits pour venir d'Angleterre et pour aller faire plusieurs croisières dans la Méditerranée; enfin, depuis 1897, les grands paquebots de la « flotte volontaire » russe franchissaient sans opposition le Bosphore et les Dardanelles, et cependant ils étaient armés, leur équipage recevait une instruction spéciale destinée à le préparer à son rôle militaire, leur commandant et un autre, au moins, de leurs officiers, tenaient de l'Empereur leur commission. Toutes ces bonnes raisons ne suffisaient cependant pas à calmer les défiances du gouvernement ottoman, ni à vaincre ses répugnances secrètement encouragées par certaines ambassades; ces torpilleurs de commerce, malgré leur extérieur bénin, ne disaient rien qui vaille à Abdul-Hamid; mais aucun des cabinets européens, pressentis, ne se montrait disposé à soutenir ouver-

(1) *Annual register*, 1896, p. 293.

tement la résistance de la Porte ; de Berlin serait même venu, dit-on, le conseil de céder. D'ailleurs, le chargé d'affaires de Russie, en insistant pour obtenir satisfaction, prodiguait les déclarations les plus rassurantes ; le passage des quatre torpilleurs « ne devait créer aucun précédent et le gouvernement russe considérerait l'exception qui serait faite, dans le cas présent, comme une faveur personnelle de S. M. Impériale à l'égard du Tsar, qui désire vivement passer en revue ces quatre torpilleurs à sa prochaine visite à Livadia. » S'obstiner dans un refus eût été un procédé désobligeant envers Nicolas II ; le Sultan accorda l'iradé, les torpilleurs franchirent les détroits et pénétrèrent dans la Mer-Noire.

Un renforcement aussi peu considérable de l'escadre de la Mer-Noire ne pouvait avoir, bien entendu, aucune importance par lui-même, mais les circonstances et la forme dans lesquelles l'autorisation avait été demandée et obtenue pouvaient entraîner, au point de vue du régime des détroits, les plus graves conséquences. L'article 2 du traité de Londres, interprété selon les principes définis au Congrès de Berlin par le comte Schouvalof, n'autorise le Sultan à ouvrir les détroits qu'au cas où l'Empire ottoman serait menacé dans son indépendance ; manifestement, ce n'était point ici le cas, et l'ambassade de Russie avait dû, pour demander et obtenir l'autorisation de passage, adopter précisément le point de vue que le comte Schouvalof avait combattu à Berlin et qu'y avait défendu lord Salisbury, et considérer le Sultan comme entièrement libre d'accorder ou de refuser, de son propre chef, le passage, sans que les puissances signataires des Conventions de 1841 et de 1871 fussent en rien fondées à intervenir. L'Angleterre, semblait-il, en raison même des déclarations de lord Salisbury, n'était pas qualifiée pour protester au nom des traités violés : elle fut seule cependant à élever la voix : plus de trois mois après la signature de l'iradé accordant le passage aux quatre torpilleurs, le 6 janvier 1903, sir Nicolas O'Connor remit au gouvernement turc une note par laquelle il déclarait que son gouvernement prenait acte du passage des navires de guerre russes dans les détroits, et qu'il n'hésiterait pas, le cas échéant, à s'en prévaloir comme d'un précédent et à user, pour ses vaisseaux, du même privilège. Ainsi, par un étrange chassé-croisé, la Russie et l'Angleterre abandonnaient simultanément l'interprétation que leurs plénipotentiaires avaient respectivement défendue au Congrès de Berlin : la Russie recon-

naissait au Sultan le droit d'accorder le passage sans avoir à en rendre compte à qui que ce soit; l'Angleterre le lui déniait.

La presse anglaise, docile aux inspirations du Foreign-Office, appuyait sa démarche officielle en menant une campagne de récriminations contre la Russie et de menaces vis-à-vis du Sultan et s'efforçait de rajeunir la vieille question des Détroits en y associant des passions politiques plus actuelles. Tout ce bruit ne trouva aucun écho dans les chancelleries européennes; aucune puissance ne donna son adhésion à la note britannique; la presse allemande prit prétexte de l'incident pour attaquer vivement la politique de lord Salisbury; le *Lokal Anzeiger* qualifiait de « ridicules » les prétentions de l'Angleterre. L'incident alla ainsi dégénérant, — symptôme significatif, — en une vive polémique entre les journaux d'Allemagne et ceux d'Angleterre. Dès le 6 janvier, le *Times* écrivait: « Nous savons très bien que nous ne devons pas compter sur le concours de l'Allemagne... Dans tous nos différends avec la Russie, nous pouvons bien compter avoir l'Allemagne contre nous. » Et le *Standard*, de son côté, disait le même jour : « Les ministres de Guillaume II feront cependant bien de réfléchir sur l'article stipulant que toutes les clauses des traités internationaux sont obligatoires pour les puissances signataires. Le gouvernement allemand a signé le traité de 1871, qui a expressément maintenu le principe de la clôture des détroits; s'il s'avise de dire aujourd'hui qu'il ne veut plus s'occuper des Dardanelles, nous pourrons, de notre côté, imiter cette politique d'abstention sur d'autres sujets qui lui tiennent de très près. »

La mauvaise humeur agressive de la presse anglaise, le ton rogue et hautain des journaux allemands nous révèlent plus sûrement que les communications officielles des chancelleries les raisons véritables et, s'il était permis d'employer cette expression, les « dessous » de l'incident des quatre torpilleurs. On peut croire que ce n'est pas dans le seul dessein d'augmenter de quelques faibles unités la flotte de la Mer-Noire que le gouvernement du Tsar s'est résolu à faire, auprès du Sultan, une démarche diplomatique de cette importance; il a voulu, sans doute, donner la mesure de l'influence que la Russie avait su reconquérir à Constantinople et peut-être créer un précédent ou tenter une expérience pour le cas où sa flotte de la Mer-Noire aurait intérêt à pénétrer dans la Méditerranée ou serait appelée en Extrême-

Orient. Quoi qu'il en soit, le succès diplomatique a été pour le cabinet de Saint-Pétersbourg; mais n'est-il pas significatif de constater qu'en même temps qu'il regagnait son influence à Constantinople, il faisait sienne l'interprétation défendue à Berlin par lord Salisbury; cette thèse est surtout favorable, en effet, aux puissances dont l'influence est prépondérante auprès de la Sublime Porte parce qu'elle leur permet d'avoir affaire au Sultan seul : les faibles se réfugient derrière les stipulations des traités collectifs; les forts préfèrent traiter eux-mêmes leurs affaires. Si, de son côté, l'Angleterre a pris à cœur un si mince incident, c'est qu'elle cherchait l'occasion de quitter son attitude longtemps réservée dans les affaires d'Orient : au moment où elle pouvait redouter une action commune des forces russes et françaises dans la Méditerranée, elle était bien aise de s'assurer que l'ingénieux système de traités et de conventions par lequel elle était parvenue à fermer aux navires de guerre russes les portes de la Mer-Noire, pouvait encore fonctionner efficacement; peut-être encore prévoyait-elle de prochaines complications en Extrême-Orient entre le Japon et la Russie; enfin l'entente de la Russie avec l'Autriche-Hongrie, pour régler d'un commun accord les affaires des Balkans, et surtout les progrès de l'influence allemande à Constantinople pouvaient, dans une certaine mesure, l'autoriser à croire que les puissances continentales se disposaient à régler sans elle la question des Balkans et la porter à affirmer, par une démonstration diplomatique, l'autorité qu'elle conserve à Yildiz-Kiosk. Le demi-insuccès de son intervention a dû lui montrer à quel redoutable adversaire son influence se heurterait maintenant à Constantinople : le maître, aujourd'hui, en Orient, ce n'est plus ni le Russe, ni l'Anglais, c'est l'Allemand.

III

La guerre entre la Russie et le Japon a naturellement ramené l'attention sur la question des Détroits; elle a montré tout ce qui se cache, sous cette législation internationale, de foncièrement arbitraire et de profondément vexatoire pour une grande nation comme la Russie; sa meilleure escadre, au moment où l'on pouvait croire que sa prompte venue en Extrême-Orient serait de nature à changer l'issue de la lutte, s'est trouvée immobilisée dans la Mer-Noire, emprisonnée par des traités dont les alliés

européens du Japon se chargeaient de surveiller l'exécution. A Saint-Pétersbourg la pensée vint sans doute de demander l'autorisation de franchir les détroits : peut-être même eut-on la tentation de se passer de permission ; s'il est vrai que de discrètes démarches furent esquissées pour sonder les dispositions de la Porte, le résultat fut la certitude que le Sultan se trouvait dans la nécessité de résister et qu'il pourrait compter sur un puissant concours, car c'est la flotte de la Baltique qui fut mobilisée et qui dut faire, autour de l'Europe, un long circuit où elle rencontra l'incident de Hull. Seuls les navires de la « flotte volontaire » franchirent les détroits : on sait comment ils visitèrent, arrêtèrent et capturèrent des bâtimens de commerce dans la Mer-Rouge et dans l'Océan Indien : il s'ensuivit une protestation anglaise auprès du Sultan qui se vit contraint d'exiger que, si d'autres bateaux de la « flotte volontaire » franchissaient le Bosphore sous pavillon commercial, ils ne devraient reprendre le pavillon de guerre qu'après avoir touché un port neutre. A quelque temps de là, un incident plus grave survint : le 22 juillet 1904, l'ambassade de Russie demanda à la Porte, par une note formelle, d'autoriser le passage de sept navires de la « flotte volontaire » qui, chargés de charbon, attendaient à Odessa l'ordre d'appareiller. Les démarches du gouvernement de Saint-Pétersbourg étaient pressantes, mais, de Londres, arrivaient des menaces appuyées par soixante-sept bâtimens de guerre qui croisaient à la sortie des Dardanelles et autour de Lemnos et qui, disait-on, étaient prêts à barrer par la force l'entrée de l'Archipel ! Intimidé par un tel branle-bas, préoccupé de n'irriter ni la Cour de Russie, ni le cabinet britannique, Abdul-Hamid traversa quelques jours de cruelle perplexité ; il pensa se tirer d'affaire en demandant à l'ambassade de Russie un engagement écrit stipulant que les sept navires, une fois passés, n'arboreraient pas le pavillon de guerre ; l'ambassadeur refusa de se plier à une telle exigence, alléguant que la parole du Tsar solennellement donnée devait suffire. Finalement les navires passèrent, mais un à un et à certains intervalles, et, dans la note par laquelle le ministre des Affaires étrangères de la Porte ottomane répondit à l'ambassade russe, il prit acte de la déclaration verbale, qui constitua comme la condition même de l'autorisation accordée.

Ainsi, de nouveaux incidens ne cessent de surgir du texte même des traités, des conventions et des protocoles ; plus on

retourne cette obsédante « question des Détroits, » plus elle paraît s'embrouiller, plus elle semble insoluble. En vain, depuis plus d'un siècle, les cabinets européens conduisent de laborieuses négociations, les diplomates, par de subtils détours, se flattent d'avoir éludé les crises et émoussé l'acuité des conflits, les juristes s'épuisent à déduire, du jeu changeant des intérêts et des rivalités nationales, les principes permanens qui constitueraient le droit, une évolution fatale ramène toujours au même point la « question des Détroits; » après de longs circuits, parfois après des guerres sanglantes, on s'aperçoit avec stupeur qu'on a piétiné sur place. En sera-t-il donc indéfiniment ainsi et devrons-nous renoncer à conclure autrement que par cette constatation décourageante? Peut-être, s'il est vrai que la « question des Détroits » est d'abord conditionnée par des situations géographiques qui ne sauraient changer ; mais, dans la Mer-Noire et dans la politique orientale, apparaissent des élémens nouveaux qui sont de nature à y modifier l'équilibre des intérêts et dont la présence est, à elle seule, de nature à hâter l'adoption d'une solution durable.

Tout d'abord Russes et Turcs ont cessé d'être seuls en présence dans la Mer-Noire. Sans compter l'Autriche-Hongrie qui, par le Danube ouvert à la libre navigation internationale, touche à la Mer-Noire, la Roumanie et la Bulgarie, qui y possèdent des ports, sont devenues, la première, en fait et en droit, la seconde, en fait, des États autonomes. La question s'est posée de savoir si ces puissances nouvelles auraient le droit d'entretenir des forces navales dans la Mer-Noire. Pour la Roumanie, État souverain, la réponse n'est pas douteuse; elle possède déjà un petit croiseur protégé, sept canonnières, six gardes-côtes, plusieurs torpilleurs, et l'apparition du *Potemkine* dans les eaux de Constantza a déterminé dans l'opinion publique et dans la presse un mouvement très accentué en faveur d'une augmentation des forces navales et de fortifications à élever à Constantza ; un projet dans ce sens sera vraisemblablement présenté avec le prochain budget et promptement réalisé. Quant à la Bulgarie, elle a tranché la question par le fait : elle a fait venir par chemin de fer des torpilleurs qui ont été montés à Bourgas et qui, avec quelques petites canonnières, font flotter sur la Mer-Noire le pavillon bulgare. Si minimes que soient ces forces navales, elles suffisent à modifier profondément l'aspect de la question des Détroits; le droit de passage n'intéresse plus seulement les deux rivales

séculaires, la Turquie et la Russie; la Roumanie et la Bulgarie ne touchent à aucune autre mer qu'au Pont-Euxin et il y aurait une iniquité flagrante à refuser à leurs bâtimens de guerre d'en sortir ou d'y rentrer; dans la vieille querelle russo-turque, il faut maintenant compter avec les droits des tiers. Ainsi la présence de plusieurs États sur les rives de la Mer-Noire fait de plus en plus sentir la nécessité d'une réglementation équitable qui sauvegarde les droits de la Turquie, la sécurité du Sultan et de sa capitale, tout en ouvrant, enfin, sous certaines conditions, les portes de la Mer-Noire. Le régime appliqué au canal de Suez, depuis la Convention de Constantinople du 29 octobre 1888, a donné jusqu'ici des résultats encourageans; le canal est ouvert même aux navires belligérans à la condition qu'ils n'y fassent pas séjour; qu'ils ne s'y livrent à aucun acte de guerre, non plus que dans un rayon de trois milles à l'entrée et à la sortie du canal; qu'ils n'y embarquent que les ravitaillemens et le charbon strictement nécessaires; qu'il y ait un intervalle de vingt-quatre heures au moins entre la sortie de deux bâtimens ennemis. Un régime qui comporte tant de précautions, garanti par une convention internationale, n'aurait rien qui pût porter ombrage à la Sublime Porte ou alarmer la sécurité du Sultan. Mais il faudrait, pour qu'on réussît à l'établir, que les grandes puissances renonçassent à tout espoir secret de domination exclusive sur les détroits. L'aventure du *Potemkine* n'a été qu'une fausse alerte; mais, si les gouvernemens d'Europe s'obstinaient à ignorer les transformations profondes qui renouvellent la face du monde et se refusaient à tenir compte des élémens jeunes qui bouleversent les fondemens de la vieille politique; si la diplomatie continuait à s'enlizer dans les anciens erremens et à ressasser indéfiniment les mêmes problèmes sans les résoudre jamais, peut-être, la patience des peuples venant à se lasser, assisterions-nous un jour à l'avènement d'une politique toute nouvelle, révolutionnaire dans ses procédés et dans ses solutions. Ce ne sont là sans doute que des hypothèses, des craintes chimériques, mais ne serait-il pas opportun d'y prendre garde, à l'heure où certains symptômes permettent de croire qu'une crise nouvelle de la « question d'Orient » va bientôt s'ouvrir et où, la paix rétablie dans les mers jaunes, de nouvelles complications semblent se préparer dans le Levant méditerranéen?

René Pinon.

JULIE DE LESPINASSE[1]

LA FAUTE

I

En l'an 1772, où nous a conduits ce récit, une des maisons les plus en vogue dans la belle société de Paris était celle de Watelet, financier, fermier général, écrivain et graveur, membre de deux Académies (2). Cet homme universel, d'intelligence ouverte et de goût délicat, s'était aménagé, aux portes de la capitale, près de la rive gauche de la Seine et non loin du bac de Bezons, une sorte de demeure champêtre qui, par sa nouveauté, provoquait la curiosité et l'admiration générales. C'était l'époque de ce mouvement qui entraînait toute une génération vers « le retour à la nature. » De la littérature, cette mode se propageait aux arts de toute espèce, et notamment au décor des jardins. Aux anciens parcs français, avec leurs allées droites, leurs parterres carrés, leurs charmilles, on commencait à substituer des dessins moins géométriques et des formes plus capricieuses. Le financier Boutin avait donné l'exemple (3); il avait même outrepassé le but, accumulant à profusion bosquets, prairies, rochers, cascades, collines au sommet arrondi, « pareilles, selon Walpole, à des puddings aux herbes, » ruisseaux serpentant alentour, et « navigables aisément dans la saison des

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril, 15 juin, 1er juillet et 1er septembre.

(2) Henri Watelet, né en 1718, membre de l'Académie francaise et de l'Académie des Beaux-Arts, mort en 1780.

(3) *Chronique* de Métra, janvier 1775.

coques de noix. » — « C'est quelque chose de si sociable, continue l'éternel railleur, que de pouvoir se serrer la main pardessus une rivière, de la cime de deux montagnes! Il n'y a qu'une nation aussi aimable qui ait pu l'imaginer (1). »

Watelet avait évité cet excès; son domaine de Moulin-Joli n'offrait pas cet aspect de « carte d'échantillons. » Les deux îlots dont il se composait, reliés par un « pont de bateaux » le long duquel couraient des caisses de fleurs, étaient tout couverts de vergers, d'arbustes en bouquets, d'arbres de haute futaie, peupliers d'Italie, ormeaux et saules pleureurs, dont les branches retombantes formaient comme des voûtes naturelles, « sous lesquelles on se reposait, on rêvait avec délices (2). » Mélangées aux plantes rares, les fleurs sauvages, les herbes folles, croissaient et se multipliaient à l'aise; et, dans des directions variées, de larges avenues en berceau ouvraient de claires percées, aboutissant chacune à un beau point de vue, château, village, clocher d'église ou de couvent (3).

Le créateur de ce délicieux « Élysée » vivait là, dans une harmonie et une union parfaites, avec celle qu'il avait associée à sa vie, Marguerite Lecomte, laquelle, trente ans auparavant, s'était échappée, pour le suivre, du logis marital. Cette fuite avait eu lieu sans éclat ni scandale; le mari, le premier, avait fait preuve de sereine indulgence, s'abstenant de toute plainte aussi bien que de tout reproche, occupant ses loisirs à fabriquer, pour se distraire, « du vinaigre et de la moutarde, » et fréquentant assidûment le logis de son successeur (4). Le monde avait peu à peu fait de même. On ne parlait qu'avec des larmes dans la voix de ce couple sexagénaire, modèle des faux ménages, Philémon et Baucis de l'union extra-conjugale. La meilleure compagnie, les femmes les plus honnêtes, les grands dignitaires de l'Église, faisaient parade de leur intimité avec celle qu'on nommait « la meunière de Moulin-Joli » et se pressaient dans ses salons. Dans une fête qui eut lieu en octobre 1773, la maîtresse de Watelet prit place à table entre l'archevêque de Bourges et Mlle de Cossé-Brissac, fille de la duchesse de ce nom. Le duc de

(1) Lettres des 5 et 11 août 1771. Édition Cunningham.

(2) *Souvenirs* de Mme Vigée-Lebrun.

(3) Watelet légua Moulin-Joli à Mme Lecomte, à la mort de laquelle le domaine fut vendu à un commerçant du nom de Gaudron, puis, sous la Révolution, à un chaudronnier, qui coupa tous les arbres et détruisit la propriété.

(4) *Souvenirs de Félicie*, par Mme de Genlis, et *Souvenirs* de Mme Vigée-Lebrun.

Nivernais chanta au dessert des couplets, où chacun des convives, y compris l'archevêque, était traité avec un familier sans gêne, et où tout le respect dont l'auteur était susceptible était réservé uniquement à Marguerite Lecomte. Bref, toute la société du temps témoigne d'un même empressement pour les hôtes de « l'Ile enchantée, » et l'on n'entend dans ce concert qu'une seule note discordante, l'austère réprobation de Mme de Genlis (1), gouvernante des enfans de M. le Duc d'Orléans et maîtresse avérée du père de ses élèves.

D'Alembert était assidu dans cette hospitalière demeure, dont le propriétaire était pour lui un ami de jeunesse : « Il y a trente ans, écrit Watelet au Père Paciaudi, que presque tous les jours nous nous sommes vus, ou donné des marques d'amitié. » C'est dire qu'il en était de même de Mlle de Lespinasse et qu'à Moulin-Joli, il ne se donnait collation, souper, réception d'aucun genre, où elle ne fût conviée toute des premières et spécialement fêtée. Elle assistait, entre autres, à la matinée qui eut lieu le 21 juin 1772, par un beau jour de ce premier mois de l'été. Mora, sorti d'une crise terrible, était enfin hors de danger, en pleine convalescence, et son amie, libérée de sa longue angoisse, reprenait le goût de la vie, éprouvait le besoin de secouer un moment le souvenir de ces heures mortelles. Parmi les nombreux invités qui prirent part aussi à cette fête, était un personnage qui commençait alors d'occuper l'attention publique, Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de Guibert, colonel dans l'armée du Roi, auteur d'un livre à succès, dont je parlerai tout à l'heure. Peut-être, — ainsi qu'il semble résulter d'une phrase de l'*Éloge d'Eliza* (2), — Guibert et Mlle de Lespinasse s'étaient-ils déjà rencontrés dans quelque salon de Paris; mais l'occasion avait manqué pour faire sérieusement connaissance. Au contraire, à Moulin-Joli, le laisser aller coutumier d'une réunion champêtre, la liberté de s'isoler, de se promener en tête à tête, tout invitait à la conversation, et ils usèrent de cette facilité. Bien que les détails fassent défaut, il est aisé de les imaginer marchant à côté l'un de l'autre dans les belles allées en berceau qui menaient vers la Seine, ou s'asseyant au pied d'un de ces

(1) *Souvenirs de Félicie.*

(2) « Je l'ai connue, écrit-il, à l'âge de trente-huit ans, » ce qui nous donne la date de 1770; mais le manque de précision habituel à Guibert ne permet pas de se fier absolument à cette indication.

saules pleureurs dont la chevelure pendante formait un poétique abri, et là, dans ce cadre charmant, s'abandonnant simplement, sans défiance, à la sympathie instinctive qui naissait au fond de leurs âmes, donnant un libre essor à ces pensées qu'on ne livre pas au vulgaire, et se découvrant mutuellement des goûts, des sentimens et des idées semblables.

Nul roman, à coup sûr, dans cette entrevue initiale, pas même, tout au moins chez Julie, le désir ni la prévision d'un vrai commerce d'amitié : « J'étais bien éloignée, écrira-t-elle l'année suivante (1), d'avoir besoin de former une nouvelle liaison; ma vie et mon âme étaient tellement remplies que j'étais bien loin aussi de désirer un nouvel intérêt. » L'impression toutefois fut profonde; trois jours après la rencontre à Moulin-Joli : « J'ai fait connaissance avec M. de Guibert, mande-t-elle à Condorcet (2). Il me plaît beaucoup; son âme se peint dans tout ce qu'il dit; il a de la force et de l'élévation; il ne ressemble à personne. » Elle se procure immédiatement son livre, encore peu répandu; cette lecture lui inspire une telle admiration, qu'elle écrit à l'auteur pour le féliciter; il remercie par une visite, et cette seconde causerie ne fait que fortifier l'effet de la première : « J'ai vu M. de Guibert chez moi, écrit-elle (3); il continue à me plaire infiniment. » Julie est donc fondée à faire dater, comme elle dira plus tard, de « la journée de Moulin-Joli » l'événement qui devait bouleverser entièrement son être et apporter « le malheur dans sa vie. » Elle n'est guère moins en droit de nier toute préméditation, pour n'accuser que la fatalité. « Est-ce que nous sommes libres? Est-ce que tout ce qui est peut être autrement (4)? »

II

L'homme qui fait ainsi son entrée dans l'histoire de notre héroïne était alors âgé de vingt-neuf ans à peine (5), mais il avait déjà un passé brillant derrière lui : douze ans de services

(1) Lettre du 21 juin 1773 à Guibert. — Édition Asse.
(2) Lettre du 24 juin 1772. *Lettres inédites*, publiées par M. Charles Henry.
(3) Lettre de juillet 1772 à Condorcet. *Ibidem.*
(4) Lettre du 21 juin 1773 à Guibert. — Édition Asse.
(5) Le comte de Guibert naquit à Montauban, le 11 novembre 1743. — Pour plus de détails sur ce personnage, on peut consulter, à la page 197 de mon volume *Gens d'autrefois*, la notice intitulée : *Un grand homme de salons.*

militaires, plusieurs actions d'éclat dans la guerre de Sept Ans et dans la campagne de Corse, enfin un livre dont l'apparition récente avait produit dans toute l'Europe une sensation extraordinaire, l'*Essai général de tactique* (1). L'ouvrage qui valait à Guibert cette universelle renommée se divisait en deux parties, dont la seconde était un traité didactique des systèmes en usage parmi les diverses armées et l'indication des réformes à apporter dans la tactique et dans la stratégie. De ce mémoire technique, il suffira de dire ici qu'il bouleversait toutes les idées anciennes pour y substituer celles en honneur de nos jours, et que Napoléon, dans ses premières campagnes, en emportait toujours un exemplaire, annoté de sa main. Mais ce qui, plus généralement encore, excitait l'enthousiasme, c'était la première partie de l'ouvrage, intitulée *Discours préliminaire*, morceau de brûlante éloquence, où le jeune écrivain disait audacieusement leur fait à toutes les monarchies et spécialement à sa patrie, frondait avec une fougueuse véhémence le pouvoir absolu, déterminait les bases sur lesquelles, à son sens, il convenait de réédifier le vieux royaume de France, et formulait, vingt années avant la Révolution, les doctrines qui furent l'Évangile des réformateurs de la Constituante.

Il n'est pas de mots pour décrire l'effet produit sur l'opinion par ce langage, alors nouveau, par ces pages exaltées, où les rêves généreux s'allient parfois aux idées justes et où vibre toujours l'accent d'un patriotisme sincère. Tant que le livre fut interdit, on s'arracha sous main les exemplaires; lorsqu'il vit le jour publiquement, les éditions se succédèrent avec une rapidité étonnante. Tout le monde y trouvait à louer : les militaires se glorifiaient du succès d'un des leurs; l'Encyclopédie exultait du lustre qu'une telle adhésion ajoutait à son œuvre, et Voltaire appelait la *Tactique* un « ouvrage de génie; » de leur côté, « la Cour et le grand monde se flattaient, dit La Harpe, d'opposer un colonel à toute la littérature. » A l'imprudent qui risquait une critique : « On perd la vue à chercher les taches du soleil, » répliquait sévèrement un bel esprit du temps (2). Les femmes étaient les plus ardentes; on trouvait l'*Essai de tactique* sur tous les guéridons et dans tous les boudoirs. Et dans un illustre salon, on

(1) Imprimé clandestinement dans les Pays-Bas en 1770, le livre ne fut publié ouvertement en France, avec le nom de Guibert, qu'au commencement de 1773.

(2) M. Dubucq (*Mélanges* de Mme Necker.)

discuta toute une soirée ce point intéressant : « lequel serait le plus à désirer, d'être la mère, la sœur, ou la maîtresse de M. de Guibert (1). »

On peut bien penser, en effet, qu'un si vif engouement avait promptement passé de l'œuvre à son auteur. Dans ce milieu vibrant, sonore et surchauffé de la société parisienne, on avait vu déjà surgir, dans ces dernières années, bien des grands hommes improvisés, bien des héros d'une heure ; mais la renommée d'aucun d'eux n'approcha, même de loin, le prestige surprenant qui, du jour au lendemain, s'attacha au nom de Guibert et lui resta longtemps fidèle. « Il s'élance vers la gloire par tous les chemins, » prédisait le Grand Frédéric, auquel faisait écho le patriarche de Ferney : « Je ne sais s'il sera un Corneille ou un Turenne, mais il me paraît fait pour le grand, en quelque genre qu'il travaille. » Julie de Lespinasse ne fait que s'associer à l'avis général lorsqu'elle lui dit, au début de leur amitié : « Il y a des noms faits pour l'Histoire; le vôtre excitera l'admiration ! » Nul, en parlant de lui, n'oserait employer d'autre mot que celui de *génie;* nul ne doute qu'il soit, dans l'avenir, l'honneur de sa patrie, l'instrument de son relèvement. « Il est, dira encore Julie (2), comme à la tête d'une société de gens de beaucoup d'esprit, dont il est, pour ainsi dire, l'oracle. Ses disciples et ses amis ont une si haute opinion de ses vertus et de ses mérites, que quelques-uns se félicitent d'être nés de son temps, comme je ne sais plus quel philosophe se félicitait d'être né du temps

(1) *Correspondance littéraire* de La Harpe.

(2) Portrait de M. de Guibert par Mlle de Lespinasse, écrit dans les premiers temps de leur liaison et retouché par la main de d'Alembert (Archives du comte de Rochambeau). — Il existe un second portrait composé après celui-ci par Julie de Lespinasse; c'est celui qui a été imprimé, sous le titre de *Portrait du marquis de Mora*, à la suite des lettres apocryphes publiées en 1820. On avait pu le croire fabriqué, comme les lettres qui le précèdent, jusqu'au jour où l'autographe a passé en vente, le 31 janvier 1834; mais, sauf M. Isambert, lequel a émis l'idée que ce pourrait être le portrait de Guibert, on a continué à croire que c'était le portrait de Mora. Il suffit cependant de le lire pour en reconnaître aisément le véritable modèle. Tout l'y désigne; quelques-unes des expressions mêmes de ce morceau se retrouvent sous la plume de Mlle de Lespinasse dans ses lettres à Guibert. Au surplus, un point lève tous les doutes : ce portrait d'un homme qui, dit Mlle de Lespinasse, « l'a lu de ses propres yeux, » est daté de 1773, alors que Mora était parti depuis un an, pour ne plus revenir. Ajoutons qu'il existe, dans les archives du comte de Villeneuve-Guibert, un exemplaire de ce volume annoté de la main de la comtesse de Guibert, où celle-ci s'inscrit en faux contre l'attribution que l'on a faite dudit portrait et affirme, à plusieurs reprises, que c'est celui de son défunt époux.

de Socrate. » Peut-être Bonaparte, à son retour d'Égypte, ne fut-il pas, dans les salons, l'objet d'aussi grandes espérances que le comte de Guibert, à l'heure où il liait connaissance avec Julie de Lespinasse.

Observé à distance, et dans le recul de l'histoire, cet enthousiasme semble assez inexplicable. C'est qu'il avait son origine et sa cause essentielle dans ces dons extérieurs qui tiennent à la personne et qui disparaissent avec elle. Je n'entends point par là les avantages physiques; Julie elle-même est calme sur ce point : « Sa figure, nous dit-elle, est belle sans être distinguée; ses traits sont réguliers, sans avoir beaucoup de jeu; sa physionomie a quelque chose de doux et de sombre; son maintien est négligé; son rire est tout naturel, c'est celui de la première jeunesse (1). » Les portraits de Guibert conservés de nos jours donnent l'impression de la force et de l'énergie, plus que de la grâce et du charme : le front est vaste et encadré de cheveux épais et crépus, les yeux fortement enchâssés, la mâchoire un peu lourde, la bouche large, aux lèvres charnues; la tête, rejetée en arrière, est portée par un cou puissant. Sa stature était peu élevée, mais sa taille était « noble et leste, » avec « quelque chose d'adroit et de délibéré dans toutes ses manières (2). » Bref, un homme de bonne mine et de belle allure, sans rien pourtant qui frappe à première vue, sans rien surtout qui sente le héros de roman.

Mais le secret de son empire résidait avant tout dans un don d'éloquence qui tenait presque du prodige. Dès qu'il ouvrait la bouche, on était fasciné. Sa voix timbrée, douce et prenante remuait le cœur de ceux qui l'écoutaient, avant même que leur âme ait subi l'ascendant d'une parole imagée, jaillissant comme un flot sonore, féconde en aperçus nouveaux, en formules saisissantes, en comparaisons poétiques, ayant tout de la flamme, la chaleur avec la clarté. Il semblait qu'un feu mystérieux s'échappât des profondeurs de son être, illuminât tous les replis de sa pensée. « Son âme, écrit Mme de Staël (3), vous appartenait en vous parlant... Sa conversation était la plus variée, la plus animée, la plus féconde que j'aie jamais connue... Dans le monde, ou seul avec vous, dans quelque disposition qu'il fût ou que vous

(1) Premier portrait du comte de Guibert. *Passim.*
(2) Deuxième portrait écrit par Mlle de Lespinasse.
(3) Notice sur Guibert composée au lendemain de sa mort.

fussiez, le mouvement de son esprit ne s'arrêtait jamais; il le communiquait infailliblement. » Et pour appuyer ce jugement d'une personne passionnée, voici celui de Mme Necker, aussi calme, aussi modérée que sa fille était excessive : « Plus heureusement doué que les plus heureux en ce genre, on admirait en lui des facultés merveilleuses et absolument individuelles, qu'aucun homme avant lui n'avait encore possédées... Son génie avait de l'enthousiasme ; il faudrait en avoir pour le peindre, le montrer réuni à tous les objets par le sentiment, par la pensée, par le mouvement, ainsi qu'il le fut toujours pendant sa vie (1). » Au lendemain d'une lecture que Guibert avait faite de l'un de ses ouvrages : « Un jeune homme, écrit-elle à Grimm (2), lit à lui tout seul une pièce mieux que la meilleure troupe possible, et l'on emporte les femmes mortes ou mourantes au sortir de ce spectacle ! »

Si l'on ajoute à cette force oratoire une mémoire sans pareille et dont on cite des traits inouïs (3), une inlassable activité, et une faculté de travail qui lui permettait de faire face aux plus rudes et aux plus diverses besognes, sans l'empêcher de se livrer aux distractions du monde, on comprendra le culte admiratif dont Guibert fut l'objet de la part de ses contemporains et spécialement l'impression qu'un tel homme devait produire sur l'imagination des femmes. De fait, sans être un don Juan de métier, il faisait autant de passions que les plus fameux séducteurs, et le nombre de ses conquêtes n'avait d'égal que le dédain avec lequel il les considérait : « La légèreté, je pourrais même dire la dureté avec laquelle il traite les femmes, lui reprochera Julie de Lespinasse (4), vient du peu de cas qu'il en fait... Voici comment il les voit : coquettes, vaines, faibles, fausses et caillettes. Celles qu'il juge plus favorablement, il les croit romanesques; et s'il est forcé de reconnaître dans quelques-unes certaines bonnes qualités, il trouve que ce n'est point la peine de les en estimer davantage, parce que c'est plutôt en elles des vices de moins que des vertus de plus. » — « C'est, reprend-elle plus loin, comme dissipation et divertissement qu'il les prend et qu'il les quitte, et il

(1) *Mélanges* et *Nouveaux Mélanges* de Mme Necker.

(2) Lettre de 1773, citée par le comte d'Haussonville dans *le Salon de Mme Necker*.

(3) Voyez la *Correspondance de Grimm*, la *Chronique de Métra*, l'*Espion anglais*, etc.

(4) Second portrait de Guibert, *passim*.

n'estime pas assez leurs sentimens, pour se croire obligé de ménager leur sensibilité. » Cette appréciation sévère n'a rien d'exagéré. Toutefois, avec cet illogisme auquel leur sexe est volontiers enclin, moins il semblait tenir à ses adoratrices, plus ardemment elles s'attachaient à lui. Il recevait comme un juste tribut les bonnes fortunes qui s'offraient à lui de toutes parts, papillonnant au gré de son caprice et ne donnant guère de son cœur; car l'ambition, le souci de la gloire, à cette aube de sa vie, l'absorbaient trop pour qu'il perdît son temps à des rêveries sentimentales, et, comme le dit Mme de Staël, non sans une pointe de malice, « il était distrait des autres par sa pensée, et peut-être aussi par lui-même. »

Ces succès de rencontre et ces amourettes de passage ne mettaient d'ailleurs pas obstacle à une liaison sérieuse et, pour ainsi dire, affichée. « On peut dire, insinue Julie dans le premier portrait qu'elle ait tracé de lui, que M. de Guibert est non moins aimable encore que digne d'être aimé, du moins par ses amis et par sa maîtresse, car il est impossible qu'il n'en ait une. » Elle en était d'autant plus sûre que, comme nous le verrons bientôt, il lui en avait fait confidence et lui en parlait sans détour; et cette chaîne, quoique peu pesante, avait la force et la solidité que donne une longue accoutumance. La femme dont il s'agit, Jeanne Thiroux de Montsauge (1), avait, au temps où nous sommes arrivés, dépassé la trentaine; fille de Bouret, le fermier général, — célèbre longtemps par son faste et ses folles prodigalités, puis par sa ruine complète et par sa fin tragique, — elle avait conçu pour Guibert un attachement tranquille et sans fracas, mais profond et tenace. C'était, autant qu'il y paraît, une personne réfléchie, raisonnable, avisée, tant soit peu terre à terre, capable de vrai dévouement et, comme écrit Guibert, faite pour « une amitié très douce et très aimable, » plus que pour de grands sentimens et de fougueuses ivresses. Cette sagesse, cette modération, lui attirèrent tout d'abord les dédains de Mlle de Lespinasse : « Je crois qu'il a fait une grande méprise; il a rencontré quelqu'un qui a arrêté tous ses mouvemens. Enfin il n'a

(1) Jeanne Bouret avait épousé en 1758 Philibert Thiroux de Montsauge, qui fut nommé en 1778 directeur et administrateur des postes. La date de sa naissance et celle de sa mort sont inconnues. On sait seulement qu'elle passa en Angleterre le temps de la Révolution et qu'elle laissa une fille, mariée en 1778 à Étienne-Narcisse, vicomte de Durfort. Elle avait deux sœurs, dont l'une épousa M. de Villemorien et l'autre M. Morin de La Haye, fermier général.

pas rencontré Mme de la Moussetière. Il en était digne (1) ! » Et par une criante injustice, c'est aussi le reproche qu'adressera plus d'une fois à Mme de Montsauge l'amant auquel elle reste assez fortement attachée pour supporter, sans plainte et sans apparente jalousie, ses froideurs, ses caprices, ses infidélités.

III

Entre Julie de Lespinasse et le comte de Guibert, un commerce suivi s'établit aussitôt après le départ de Mora. Leurs lettres nous renseignent sur leurs dispositions morales à l'heure où s'inaugure cette dangereuse familiarité. Après quelques années d'une liaison, qui peut-être flattait insuffisamment son orgueil, Guibert touchait à cette période où l'homme n'est plus guère retenu que par le lien de l'habitude et n'attend sournoisement que l'occasion de s'échapper; au moins est-ce ce qu'il assurait formellement à Julie. « Vous avez donc oublié, lui écrira celle-ci, ce que vous m'avez dit vingt fois l'année dernière? Je vous ai vu dans la disposition de prendre le parti le plus violent, de rompre avec elle, de ne plus la voir. Je me souviens d'avoir combattu cette résolution, et alors vous saviez bien que je ne désirais pas d'être heureuse par vous. » Dans une lettre ultérieure, elle lui répète encore : « Vous m'aviez assuré que vous n'étiez plus amoureux de cette femme, et que vous aviez l'âme si libre, si dégagée de tout sentiment, que votre désir le plus vif était de vous marier (2). » Toutefois, par ce besoin inhérent à notre âme de relever et d'ennoblir ce que nos sentimens ont quelquefois de plus vulgaire, il attribuait la fatigue de son cœur à la désillusion causée par une nature médiocre, qu'il ne pouvait, malgré ses peines, hausser à son propre niveau : « Après tout, disait-il avec mélancolie, je n'ai pas raison de me plaindre. C'est tout ce que sent, c'est tout ce que peut sentir son âme. Puis-je exiger qu'elle me ressemble, qu'elle vous ressemble (3) ? » Il développait ce thème avec cette chaleur d'expressions qui prê-

(1) Lettre du 14 janvier 1774 au comte de Crillon (*Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry). — Mme de la Moussetière était une femme alors célèbre par une aventure amoureuse, qui se termina par sa mort et celle de son amant.

(2) Lettres de juillet et du 3 septembre 1774. Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

(3) Lettre de Guibert à Mlle de Lespinasse du 20 septembre 1773 (*Lettres inédites*, publiées par M Charles Henry).

tait tant de force à ce qui sortait de ses lèvres, et Julie, persuadée, en arrivait à plaindre de bonne foi la victime d'une méprise funeste, à pleurer sur cet incompris : « Il n'y a que les malheureux qui soient dignes d'avoir des amis; si votre âme n'avait point souffert, jamais vous n'auriez été jusqu'à la mienne (1). »

Cette prétendue analogie de deux cœurs également malades, également douloureux, semble avoir été l'origine de leur intimité. L'absence du marquis de Mora et les mauvaises nouvelles arrivées après son départ trouvaient cette fois Julie sans énergie, presque sans espérance. Les distractions d'esprit, le tourbillon du monde, ne parvenaient plus, comme naguère, à étourdir, à bercer sa tristesse. Elle crut trouver quelque adoucissement à sa peine dans l'intelligente sympathie d'une âme compatissante, passionnée comme la sienne et pareillement blessée ; et c'est en parlant de Mora que, par une pente insensible, elle s'abandonnait à l'attrait de ce consolateur : « Vous seul peut-être, écrira-t-elle, avez eu le pouvoir de suspendre quelques instans ma douleur, et ce bien d'un moment m'a attachée à vous pour jamais. » — « Mon âme, dit-elle encore, n'avait point besoin d'aimer. Elle était remplie d'un sentiment tendre, profond, partagé, répondu, mais douloureux cependant, et c'est ce mouvement qui m'a rapprochée de vous. Vous ne deviez que me plaire, et vous m'avez touchée. » Et elle dévoile ingénument le fond même de son cœur, en ces mots pleins de grâce : « J'avais tant souffert! Mon corps, mon âme, étaient épuisés par la durée de la douleur. C'est alors que je vous ai vu ; c'est alors que vous avez ranimé mon âme; vous y avez fait pénétrer le plaisir : je ne sais lequel m'était le plus sensible, ou de vous le devoir, ou de le ressentir (2). »

Aucun pressentiment, dans cette première période, ne l'avertit du danger qui s'approche ; la pensée de l'absent, la tendresse qu'elle lui garde lui répondent de son cœur, l'empêchent, selon son expression, de *se défier d'elle-même :* « Comment craindre, comment prévoir, lorsqu'on est garantie par le sentiment, par le malheur, et par le bien inestimable d'être aimée par une créature parfaite? Voilà ce qui entourait mon âme, ce qui la défendait, lorsque vous y avez fait descendre le trouble du remords et la chaleur de la passion. » C'est ce qu'elle répétera plus tard

(1) Lettre de Mlle de Lespinasse à Guibert du 30 mai 1773. — Édition Asse.
(2) Lettres des 13 mai, 24 juin, 6 septembre 1773. — Édition Asse.

en faisant, seule avec elle-même, une sorte d'examen de conscience : « Je n'aurais pas pu alors me rendre compte à moi-même de ce que je pensais. Je passais alternativement du trouble que cause le commencement d'une passion à l'illusion trop nécessaire et trop flatteuse d'avoir rencontré autant de sensibilité et de tendresse qu'il avait su m'en inspirer (1). » L'unique crainte qui l'agite est que cette amitié naissante ne puisse toujours rester aussi paisible et aussi bienfaisante, que l'excessive nervosité à laquelle elle se sait sujette ne soit plus tard entre eux une cause de trouble et de dissentiment : « Je vous l'ai dit, nous ne ferons point de tout ceci l'amitié de Montaigne et de La Boétie. Ces gens-là étaient calmes; ils n'avaient qu'à se livrer aux impressions douces et naturelles qu'ils recevaient; et nous, nous sommes deux malades. Mais avec cette différence, ajoute-t-elle, que vous êtes un malade plein de force et de raison, qui vous conduisez de manière à jouir incessamment de la plus excellente santé, tandis que moi je suis atteinte d'une maladie mortelle, à laquelle tous les soulagemens que j'ai voulu apporter se sont convertis en poison et n'ont servi qu'à rendre mes maux plus aigus (2). »

Ne laissons pas, sans nous y arrêter, passer ces dernières lignes; on y entend une note nouvelle, qui s'accentuera rapidement. Dès cette heure, en effet, et malgré l'illusion dont elle est enivrée, elle a, par échappées, comme une vague intuition de la vraie nature de Guibert : elle pressent, dirait-on, les déceptions que lui causera ce cœur « plus ardent que sensible, » ayant de la passion la flamme et non pas la chaleur, trop occupé de « gloire » pour se livrer sans réserve à l'amour. Écoutons-la lui dire un jour avec une mélancolique ironie : « Je ne sais pourquoi, j'ai quelque chose qui m'avertit que je pourrais dire de notre amitié ce que le comte d'Argenson dit en voyant pour la première fois Mlle de Berville, sa nièce : *Ah! elle est bien jolie; il faut espérer qu'elle nous donnera bien du chagrin!* » Et plus clairement encore : « Je suis bien trompée, ou vous êtes créé pour faire le bonheur d'une âme vaine, et le désespoir d'une âme sensible... Je plaindrais une femme sensible dont vous seriez le premier objet; sa vie se consumerait en craintes et en regrets (3). »

(1) Deuxième portrait de Guibert, par Mlle de Lespinasse. *Passim.*
(2) Lettre du 14 juillet 1773. — Édition Asse.
(3) Lettre du 24 mai 1773. — Édition Asse.

Ce ne sont encore néanmoins que des lueurs fugitives. La plus légère protestation, la moindre marque d'intérêt ramènent vite la confiance et ressuscitent le charme : « Si j'étais jeune, jolie et bien aimable, je ne manquerais pas de trouver beaucoup d'art dans votre conduite envers moi ; mais comme je ne suis rien de tout cela, que je suis le contraire de tout cela, j'y trouve une bonté et une honnêteté qui vous ont acquis à jamais des droits sur mon âme. Vous l'avez pénétrée de reconnaissance, d'estime, et de tous les sentimens qui mettent de l'intimité et de la confiance dans une liaison... Vous voulez que je jouisse en paix de l'amitié que vous m'offrez et que vous me prouvez avec autant de douceur que d'agrément ; oui, je l'accepte, j'en fais mon bien ; elle me consolera, et si jamais je jouis de votre société, elle sera le plaisir que je désirerai et sentirai le mieux (1). » Ainsi, pendant ces premiers mois, Julie passe-t-elle par des alternatives de doute et d'espérance, de joie et de tristesse, constamment ballottée par des courans contraires, devinant de loin les écueils sans trouver dans son cœur la force de les fuir.

Pour dissiper les brumes qui obscurcissent sa volonté, il faudra une épreuve nouvelle, la rupture passagère de l'intimité commençante. A une époque où le goût des voyages lointains était peu répandu parmi la société française, Guibert, depuis son plus jeune âge, étonnait ses contemporains par son ardeur à « courir les grandes routes, » curiosité d'une âme avide de sensations nouvelles, peut-être aussi, comme le lui reprochera Julie, suggestion d'une nature inquiète, impatiente du repos : « En tout, lui dit-elle, le mouvement vous est plus nécessaire que l'action ; cela paraît bien subtil, mais pensez-y, et vous verrez que cela est juste. » En mai 1773, il lui prit la subite envie de parcourir l'Autriche, la Prusse, les bords du Rhin, de visiter les champs de bataille de la guerre de Sept Ans, d'étudier l'organisation militaire de l'Allemagne sous le règne de Frédéric. Lutter contre cette fantaisie, Julie n'avait encore aucun droit de le faire ; elle s'y résigna donc, se bornant, pour dédommagement, à demander des lettres fréquentes. Encore, la promesse faite, a-t-elle scrupule d'imposer une contrainte : « Voyez si je suis

(1) Lettre du 23 mai 1773. *Ibidem.*

généreuse, je m'engage à vous rendre votre parole, si vous avez à vous reprocher quelque méprise... Avouez-le-moi, et je vous réponds de n'en pas être blessée. Croyez qu'il n'y a que la vanité qui rende difficile, et je n'en ai point. Je ne suis qu'une bonne créature, bien bête, bien naturelle, qui aime mieux le plaisir de ce que j'aime que tout ce qui n'est que moi et pour moi... Mettez-vous bien à votre aise, et écrivez-moi un peu, beaucoup, ou point du tout (1). »

Le départ était annoncé pour le mercredi 19 mai. Pourtant, le lendemain de ce jour, Julie est instruite par hasard qu'on a vu Guibert à Paris : « J'allai moi-même savoir si vous n'étiez point malade, et, ce qui vous paraîtra affreux, c'est qu'il me semble que je le désirais. Cependant, par une inconséquence que je ne vous expliquerai pas, je me sentis soulagée en apprenant que vous étiez parti (2). » Ce trouble, cette incertitude, c'est ce qui, après la séparation, caractérise encore les premières lettres de Julie : « Comme j'ignore l'impression que me fera votre départ, disait-elle avant les adieux (3), je ne sais point si j'aurai la liberté et la volonté de vous écrire. » Cette volonté, comme bien on pense, n'attend même pas que Guibert ait franchi la frontière de France; mais les longues pages qu'il reçoit à Strasbourg sont faites pour dérouter un homme aussi habitué aux conquêtes. Il semble, à lire certains passages, qu'elle cherche à se reprendre, qu'elle retrouve dans la solitude le courage qui lui manque lorsqu'ils sont en présence : « Non, non, je ne veux pas de votre amitié... Elle m'exaspérerait, et j'ai besoin de me reposer, de vous oublier pendant quelque temps. » Il est vrai que l'instant d'après, elle atténue la dureté de sa phrase : « Oui, votre absence m'a rendu le calme, mais aussi je me sens plus triste. Je ne sais si je vous regrette, mais vous me manquez comme mon plaisir. » Et l'inquiétude la hante que les distractions du voyage fassent tort au souvenir de l'amie : « Quand vous lirez ceci, mon Dieu, à quelle distance serez-vous ? Votre personne ne sera qu'à trois cents lieues, mais voyez quel chemin votre pensée aura fait! Que d'objets nouveaux! Que d'idées, que

(1) Lettres des 23, 30 mai et 1er juillet 1773. — Édition Asse.

(2) Guibert avait quitté Paris le jeudi 20 mai, à cinq heures et demie du soir : « Pourquoi n'êtes-vous pas parti mercredi? l'interroge peu après Julie avec une jalouse inquiétude. Est-ce à *quelqu'un* ou à vous-même que vous avez accordé ces vingt-quatre heures ? »

(3) Lettre du 15 mai. *Ibidem.*

de réflexions nouvelles! Il me semble que je ne parle plus qu'à votre ombre; tout ce que j'ai connu de vous a disparu; à peine trouverez-vous dans votre mémoire la trace des affections qui vous animaient, les derniers jours que vous avez passés à Paris. » Cette perspective l'émeut si fort qu'elle fait appel, en termes presque supplians, à cette même amitié qu'elle paraissait repousser tout à l'heure : « Plût au ciel que vous fussiez mon ami, ou ne vous avoir jamais connu! Croyez-vous? Serez-vous mon ami? Pensez à cela une fois seulement; est-ce trop (1)? »

C'est seulement d'aujourd'hui que ses yeux commencent de s'ouvrir. Cette agitation, cette angoisse, ce vide qui s'est creusé brusquement dans sa vie, sont-ce là les suites accoutumées d'une pure et tranquille affection? Une fois déjà, n'a-t-elle pas ressenti ces symptômes? Elle s'analyse longuement, avec bonne foi, et, tremblante de sa découverte, elle s'adresse à l'absent pour l'aider à lire en son âme et réconforter sa détresse : « Dites-moi, est-ce là le ton de l'amitié? Est-ce celui de la confiance? Qu'est-ce qui m'entraîne? Faites-moi connaître à moi-même; aidez-moi à me remettre en mesure. Mon âme est bouleversée; sont-ce mes remords? Est-ce ma faute? Est-ce vous? Serait-ce votre départ? Qu'est-ce donc qui me persécute? Je n'en puis plus! Dans ce moment, j'ai de la confiance en vous jusqu'à l'abandon; et peut-être ne vous reparlerai-je de ma vie. » Quelques semaines plus tard : « Je ne sais plus ce que je vous dois; je ne sais plus ce que je vous donne. Je sais que votre absence me pèse, et je ne saurais répondre que votre présence me fît du bien. Quelle situation horrible, où le plaisir, où la consolation, où tout enfin devient poison! Que faire, dites-moi? Où retrouver le calme? Oh! combien de fois l'on meurt avant que de mourir (2)! »

La souffrance qu'elle dépeint en ces mots éloquens, il est facile d'en deviner la cause. Ce cœur tout frémissant, ce cœur qui lui échappe, elle a perdu le droit d'en disposer, elle en a fait don à un autre; chacun de ses battemens est une sorte de trahison. Déjà, la veille du départ de Guibert, elle a senti la première morsure du remords, en recevant une lettre de Mora pleine de tendresse et de confiance : « Il me parle de moi, de ce que je pense, de mon âme, avec ce degré de connaissance et de certitude qu'on a, lorsqu'on exprime ce oue l'on sent vivement et

(1) Lettres des 15 et 23 mai. *Passim.*
(2) Lettre du 1er juillet. — Édition Asse.

fortement (1). » Et, brusquement, ces pages ont réveillé sa conscience endormie : « Je veux être de bonne foi avec vous, avec moi ; et, en vérité, dans le trouble où je suis, je crains de m'abuser. Peut-être mes remords sont-ils au-dessus de mon tort; peut-être l'alarme que je sens est-elle ce qui offenserait le plus ce que j'aime... » Elle a beau raisonner ainsi et chercher à se rassurer, une voix intérieure l'avertit qu'elle est bien réellement coupable : « Par quelle fatalité êtes-vous venu me distraire? Que ne suis-je morte dans le mois de septembre (2)? Je serais morte alors sans regret, et sans avoir de reproche à me faire. Hélas ! je le sens, je mourrais encore aujourd'hui pour lui; il n'y a point d'intérêt dont je ne lui fisse le sacrifice; mais, il y a deux mois, je n'avais point de sacrifice à lui faire. Je n'aimais pas plus, mais j'aimais mieux. »

Tel est le début du combat qui, pendant trois années, va déchirer son âme; c'est de ce jour que date son long martyre. Nous en suivrons, au cours de ce récit, les douloureuses étapes; mais ce que tout d'abord il me faut raconter ici, c'est le grave surcroît de tourmens que, durant l'absence de Guibert, vont causer à Julie les nouvelles qu'elle reçoit d'Espagne.

IV

Nous avons pris congé du marquis de Mora le jour où il quittait Paris pour tenter une cure à Bagnères. Ce séjour ne fut guère heureux : de terribles hémorragies, jointes aux nombreuses saignées prescrites par le médecin, l'affaiblirent à tel point que l'on douta d'abord qu'il pût gagner Madrid. « Il est parti de Bagnères dans un état qui me fait tout craindre pour sa vie, mandait Julie à Condorcet (3). Son médecin le conduit; mais, s'il peut le secourir, il ne pourra pas le garantir d'une rechute, qu'il ne pourra soutenir dans l'état d'épuisement où il est. Il a été saigné neuf fois, et il était si anéanti qu'il n'a pas pu juger du péril auquel il s'exposait en se mettant en route... Vous êtes le plus excellent et le plus sensible de tous les hommes; jugez de ma situation ! » Le trajet s'effectua toutefois tant bien que mal jusqu'à Bayonne, où le joignit sa sœur, la duchesse de

(1) Lettre du 15 mai. *Passim.*
(2) C'est-à-dire dans le mois qui a suivi le départ du marquis de Mora.
(3) Lettre du 22 septembre 1772 (*Lettres* publiées par M. Charles Henry).

Villa Hermosa, et ils revinrent de compagnie dans la capitale espagnole. Là le repos, les bons soins, l'air natal, amenèrent une amélioration. Mais une dure épreuve l'attendait : plus malade encore que son fils et déclinant avec rapidité, la comtesse de Fuentès réunissait ses forces expirantes pour lutter contre la passion qui dévorait son premier-né. Aux instances de Mora pour obtenir qu'elle consentît à son mariage avec Julie, elle répondait par des refus formels. La jeune duchesse de Villa Hermosa, dont la dévotion redoutait pour son frère l'influence, ainsi qu'elle disait, de l'« astucieuse Française, » encourageait sa mère dans cette résistance obstinée (1) : « J'ai le pressentiment, écrivait Julie justement inquiète, que Mme de Villa Hermosa empoisonnera le reste de ma vie. Au moins qu'elle n'empoisonne pas la sienne (2) ! » Ces discussions, ces querelles de famille, la déception de voir ses projets ajournés, jetaient Mora dans un vrai désespoir, sans ébranler pourtant la fidélité de son cœur : « J'en ai eu dix pages qui m'ont pénétrée de tendresse et de douleur, dit encore son amie (3). Il est bien plus malheureux que moi ; il sait bien mieux aimer ; il a bien plus de caractère. En un mot, il a tout ce qu'il faut pour être le plus malheureux et le plus aimé des hommes. »

Emportées par leur zèle, la mère et la sœur de Mora en arrivaient bientôt aux moyens violens. Elles abusaient de la faiblesse qui confinait le convalescent dans sa chambre pour intercepter au passage, quand l'occasion le permettait, la correspondance amoureuse, les lettres partant de Madrid comme celles venant de France. De là, entre les deux amis, des périodes de silence forcé, suivies de récriminations contre les méfaits de la poste. « Les lettres se perdent ; il y a sans cesse des retards ; » cette plainte revient continuellement sous la plume de Julie. A la longue, cependant, elle eut quelque soupçon ; c'est alors qu'elle imagina de s'adresser au duc de Villa Hermosa : une fois de plus, le dévoué d'Alembert remplit l'office d'intermédiaire ; et telle est l'origine de la correspondance qui, conservée dans les archives de la maison de Villa Hermosa, est aujourd'hui pour nous une source d'informations précieuse. « Quoique les amis de M. le marquis de Mora approuvent fort son silence, ils en sont

(1) *Retratos de Antano. Passim.*
(2) *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry. Appendice.
(3) *Ibid.*

pourtant alarmés, écrit le philosophe (1) ; ils craignent qu'il n'y ait dans ce silence plus d'impossibilité de le rompre que de régime qui oblige à le garder. Monsieur le duc est donc très instamment prié d'avoir la bonté de faire savoir aux amis de M. le marquis de Mora si la poitrine est restée attaquée de la violente secousse qu'elle a éprouvée à Bagnères, s'il a encore des évanouissemens, et quels sont les alimens dont il fait usage. Monsieur le duc voudra bien pardonner ces questions au sentiment d'amitié qui oblige de les lui faire... »

Le beau-frère de Mora répond à cette requête avec le plus vif empressement et n'épargne point les détails : «... Vous pouvez assurer ses amis que sa poitrine n'est pas restée attaquée du tout de la violente secousse qu'elle a éprouvée à Bagnères et que, depuis qu'il en est sorti, il n'a pas essuyé le plus petit évanouissement. Il est cependant trop faible encore pour se nourrir seulement de légumes ; il mange un peu de notre *puchero* ou de notre pot à l'espagnole, du poulet et du veau. Il est même obligé de manger tout seul, et ce n'est qu'hier qu'il m'a fait l'honneur de dîner chez moi ; c'est la première fois qu'il a quitté sa chambre à pareille heure. Il sort fort peu, et avec toutes les précautions imaginables pour se garantir de l'air froid et vif de ce pays. En un mot, Monsieur, je puis avoir l'honneur de vous dire qu'il se rétablit, mais lentement... Il m'a chargé de vous assurer, ainsi que ses amis, de son attachement et de sa reconnaissance, et de vous dire qu'il a écrit la dernière semaine, et trois postes auparavant, à Mlle de Lespinasse (2)... »

Les lettres ultérieures du duc, celles de Mora lui-même envoyées par son entremise, donnèrent d'abord l'espoir d'une vraie convalescence. Les derniers mois de l'hiver, le début du printemps, n'amenèrent pas de rechute sérieuse, et Julie retrouvait quelque sécurité, quand subitement, un mois après le départ de Guibert, un nouvel accident survint, suscitant de nouvelles angoisses. « Il a craché le sang, il a été saigné deux fois,

(1) Lettre du 7 décembre 1772. — *Retratos de Antano*. Appendice avec reproduction photographique des lettres.

(2) « Ce qui m'étonne, répond d'Alembert à cette lettre, c'est ce que vous me faites l'honneur de me mander que M. le marquis de Mora a écrit plusieurs lettres à Mlle de Lespinasse. Elle n'en a pas reçu une, et sûrement ce n'est pas la faute de la poste d'ici... Elle a lieu de croire que les lettres qu'elle lui a écrites ont eu le même sort. En conséquence, monsieur le duc, permettez-moi de vous supplier de vouloir bien remettre cette lettre à M. le marquis de Mora. » (Lettre du 8 janvier 1773, *loc. cit.*)

mande à Guibert Mlle de Lespinasse; au moment du départ du courrier, il était bien, mais l'hémorragie a pu recommencer; le moyen de se calmer avec cette pensée!... La souffrance, ajoute-t-elle, a amolli mon âme, et je lui cède. J'ai pris à cinq heures du matin deux grains d'opium; j'en ai obtenu du calme, qui vaut mieux que le sommeil... Je puis vous parler, je puis me plaindre; hier je n'avais point de mots, je n'aurais pu prononcer que je craignais pour la vie de ce que j'aime; il m'aurait été plus facile de mourir que de proférer des mots qui glacent mon cœur. Vous avez aimé; concevez donc ce que c'est que de pareilles alarmes! Et jusqu'à mercredi, je serai dans une incertitude qui fait horreur et qui cependant me commande de vivre jusque-là (1). »

L'anxiété qui la mine et qui, selon son expression, la fait passer sans cesse « de l'état de convulsion à celui d'abattement, » a d'étranges contre-coups sur ses sentimens pour Guibert. Dans le premier moment, superstitieuse autant que peu croyante, elle ne peut se défendre de faire un rapprochement entre les tourmens qu'elle éprouve et l'infidélité de son cœur; elle y croit voir comme un châtiment de sa faute, et maudit le destin qui a mis sur sa route ce funeste consolateur : « Oui, en honneur, je pense que c'est un malheur dans ma vie que cette journée que j'ai passée, il y a un an, à Moulin-Joli... Je déteste, j'abhorre la fatalité qui m'a poussée à vous écrire ce *premier billet!* » Il ne lui suffit pas de s'accuser elle-même; elle en veut à Guibert de l'affection qu'il lui a inspirée : « Oh! qu'êtes-vous donc, pour m'avoir détournée un instant de la plus charmante, de la plus parfaite de toutes les créatures! » Et l'amertume dont elle est inondée la rend sévère, injuste même, à l'égard de celui qui, dans ses pérégrinations lointaines, s'étonne des variations d'humeur dont la cause lui échappe : « Je ne suis pas contente de votre amitié; je trouve qu'il y a de la froideur et de la légèreté à ne pas me dire pourquoi vous ne m'avez pas écrit de Dresde comme vous me l'aviez promis... Et puis, vous le dirai-je? je suis blessée de ce que vous me *remerciez de l'intérêt* que je prends à vous. Pensez-vous que ce soit y répondre? Vous me trouvez bien injuste, bien difficile; non, je ne suis rien de tout cela; je suis bien vraie, bien malade et bien malheureuse. Si je

(1) Lettres des 20 et 21 juin. — Édition Asse.

ne vous disais pas ce que je sens, ce que je pense, je ne vous dirais rien. » Quelques semaines après : « Vous êtes jeune, vous avez connu l'amour, vous avez souffert, et vous en avez conclu que vous étiez sensible ; et cela n'est pas vrai (1) ! »

Les plaintes, les reproches de ce genre sont dès ce moment chose commune sous la plume de Julie, mais ce ne sont pourtant encore que des nuages fugitifs, que fondent vite les rayons de sa tendresse naissante. Chaque pas fait en arrière est suivi d'un retour, et la frayeur d'avoir offensé son ami lui inspire des accens où se révèlent les progrès de sa flamme. Elle renonce graduellement à s'attarder dans de vaines équivoques ; cette passion qu'elle ne peut plus vaincre, elle la confesse avec une entière loyauté, et rarement tel aveu trouva-t-il plus charmante et plus délicate expression : « Je vous aime trop pour pouvoir m'imposer la moindre contrainte ; j'aime mieux avoir à vous demander pardon que de ne point faire de fautes. Je n'ai plus d'amour-propre avec vous... Je ne connais point de devoirs envers mon ami ; je me rapproche de l'état de nature ; les sauvages n'aiment pas avec plus de sensibilité et de bonne foi. Le monde, le malheur, rien n'a pu corrompre mon cœur... Ne chicanez pas, accordez-moi beaucoup ; vous verrez que je n'abuse point. Oh ! vous verrez comme je sais bien aimer ! Je ne fais qu'aimer, je ne sais qu'aimer ! » Citons encore ces lignes, si tendres sous leur apparente rudesse : « Je n'adopte aucune de vos louanges, et je vais vous étonner : c'est qu'elles ne me louent point. Que m'importe que vous jugiez que je ne sois pas bête ? Il est singulier, mais il est pourtant vrai que vous êtes l'homme du monde auquel je me soucie le moins de *plaire*. » Et voyons-la enfin abdiquer tout orgueil, implorer d'un ton suppliant, à défaut de tendresse, un peu de douceur et de pitié : « Songez que vous devez beaucoup à ma situation : je suis malheureuse, je suis malade ; voyez si cela ne sollicite pas votre vertu. Ce qu'elle m'accordera sera payé d'une reconnaissance infinie. Mon Dieu, le pauvre motif et le pitoyable sentiment, ne trouvez-vous pas (2) ? »

Nul ne peut s'y tromper ; c'est bien le langage de l'amour, parfois timide encore, mais cependant complet et déjà exclusif, régnant seul sur le cœur où il s'est installé en maître. Si celui

(1) Lettres des 21 juin et 25 juillet. *Ibidem.*
(2) Lettres des 14 juillet, 1er et 9 août 1773. *Ibid.*

qui reçoit ces lignes en peut encore douter, il suffira pour le convaincre des passages où Julie laisse éclater, comme malgré elle, la souffrance intime que lui cause la liaison, non encore dénouée, de Guibert avec Mme de Montsauge. Le nom de cette dernière revient constamment sous sa plume; elle interroge Guibert avec une curiosité douloureuse; a-t-il, en même temps que les siennes, eu des lettres de sa maîtresse? Lesquelles a-t-il lues les premières? Auxquelles a-t-il répondu d'abord? « Réglons nos rangs, donnez-moi ma place; mais, comme je n'aime pas en changer, donnez-la-moi un peu bonne. Je ne voudrais pas de celle où vous *souffrez* cette malheureuse personne. » Souvent aussi elle s'apitoie sur le sort de l'homme supérieur lié à une créature incapable de le comprendre : « D'où vient donc que cette femme ne vous aime pas à la folie, comme vous voudriez l'être, comme vous méritez de l'être? A quoi donc peut-elle employer son âme et sa vie? Oh! oui, elle n'a ni goût ni sensibilité, j'en suis sûre. Elle devrait vous aimer, ne fût-ce que par vanité... Mais de quoi vais-je me mêler? Vous êtes content, ou, si vous ne l'êtes pas, vous aimez le mal qu'elle vous fait (1). » C'est ainsi déjà que l'on sent naître et grandir en elle cette jalouse inquiétude qui deviendra bientôt l'un des pires tourmens de sa vie.

Une autre crainte l'agite et se fait jour en plusieurs de ses lettres : elle tremble que le monde ne vienne à soupçonner l'intimité, — tout innocente soit-elle, — qui l'attache à Guibert, et que le bruit en aille jusqu'à Madrid, pour y semer le désespoir dans un cœur confiant et fidèle. Un jour, Chastellux a fait une discrète allusion au sentiment nouveau qui remplit ses pensées : « Il prétend que je vous aime beaucoup, comment le sait-il? Lui auriez-vous écrit? » Une autre fois, dans une visite à Mme de Boufflers, la causerie a pris une tournure plus alarmante encore : la maîtresse de maison, grande amie de Guibert, a déclaré, devant une nombreuse assistance, que ce dernier n'aimait plus Mme de Montsauge, mais qu'il était « fortement attaché, » sans qu'on sache à quelle femme, et qu'il ne voyageait que pour guérir son cœur. « Enfin, après bien des conjectures sans intérêt, on vint à me demander si je vous aimais, si je vous connaissais beaucoup, car je n'avais pas dit un mot : *Oui, je l'aime*

(1) Lettre du 1er juillet.

beaucoup, et quand on le connaît un peu, il n'y a que cette manière de l'aimer. — Eh bien! vous savez donc ses liaisons? Quel est l'objet de sa passion? — Non, en vérité, je n'en sais rien du tout (1). » Devinerait-on donc quelque chose? Prise de terreur à cette idée, Julie conjure Guibert de ne parler d'elle à personne et de détruire scrupuleusement ses lettres : « Brûlez-vous les miennes? Je vois d'ici qu'elles tombent des paquets énormes que vous tirez de vos poches. Le désordre de vos papiers trouble ma confiance (2). »

Inutile d'ajouter que ce vœu fut mal obéi; les citations qu'on vient de lire en sont une preuve sans réplique. Julie malheureusement montra plus de prudence, et la plupart des lettres de Guibert, pour cette première période, échappent ainsi à toutes recherches. Toutes rares qu'elles soient pourtant, celles qui ont survécu, rapprochées des passages où Mlle de Lespinasse fait allusion aux pages qu'elle a reçues, nous permettent de conjecturer dans quelle mesure l'objet d'une si forte tendresse répond aux sentimens qui lui sont témoignés. C'est d'ailleurs un point sur lequel Julie, à cette époque, est assez incertaine : « Que pensez-vous, lui demande-t-elle un jour, d'une âme qui se donne avant que de savoir si elle sera acceptée? » Dans la réalité, il semble qu'au début, l'impression de Guibert soit surtout celle de la surprise, presque de l'inquiétude, qu'il se sente comme déconcerté par cette passion fougueuse, par cette façon d'aimer, pour lui nouvelle et jusqu'à ce jour ignorée. Les faciles galanteries mondaines, l'attachement doux et résigné de Mme de Montsauge, ne l'ont guère préparé à ce flot impétueux, à ce torrent de lave. Aussi il louvoie, se dérobe, n'écrit qu'à de rares intervalles, et quand Julie se plaint de son silence, s'excuse avec gaucherie : « Je me disais toujours : Demain, j'écrirai : et les jours s'écoulaient. Je n'ai écrit à personne au monde. Quand je ne vous écris pas, soyez donc sûre une fois pour toutes que je suis mort à l'univers entier (3). »

Chaque fois qu'il peut, il fuit les questions personnelles, il esquive les terrains brûlans, remplit ses lettres de récits, de descriptions, intéressantes sans doute, mais d'un ton si banal

(1) Lettre du 1er juillet. *Passim.*
(2) Lettre du 22 août 1773. — Édition Asse.
(3) Lettre du 20 septembre 1773. — *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry.

que Mlle de Lespinasse peut sans danger en donner connaissance à ses confidens habituels, à Chastellux, à Mme Geoffrin, au marquis de Mora lui-même (1) : « Vous me dites si peu de vous, lui reproche-t-elle tristement, que vos lettres pourraient presque aller à toutes les femmes que vous connaissez. Il n'en est pas de même des miennes; elles ne peuvent avoir qu'une adresse (2). » Ainsi pressé, il fait la sourde oreille, feint de prendre le change et de ne voir dans les plus transparens aveux que des assurances d'amitié : « Je chéris les conseils que vous me donnez. Je trouve avec plaisir que ce sont ceux de quelqu'un qui veut s'assurer de me revoir. Et moi, je vous dirai à mon tour: Ménagez-vous donc d'ici à ce que j'arrive, tâchez de calmer votre âme... L'amitié, telle que je la sens, ou plutôt telle que vous me l'avez inspirée, a des droits sur moi dont vous n'osez pas assez concevoir l'étendue... J'aime votre amitié comme elle est; sa vivacité fait mon bonheur, et j'espère qu'elle ne nuira pas au vôtre (3). » Et il a soin d'associer d'Alembert au désir qu'il exprime de retrouver Julie : « Je suis bien aise que M. d'Alembert ait de l'amitié pour moi. Et que je serai aise de le revoir! »

Sur un point cependant il accorde à Julie quelque satisfaction, en faisant bon marché du cœur et de l'esprit de Mme de Montsauge : « Que dites-vous d'un sentiment qui, devant être plus vif que le vôtre, reste toujours en arrière du vôtre? Ah! ne me le dites pas, vous m'affligeriez en m'éclairant... Croyez-vous que, si j'en étais le maître, je ne changerais pas ses facultés contre les vôtres? » Mais il gâte aussitôt tout l'effet de ces lignes en mettant au même plan la maîtresse dédaignée et la nouvelle amie : « Quel ridicule compte vous faites de toutes les personnes qui passent avant vous! Mme de M... et vous, je vous jure que vous êtes les deux premiers objets vers lesquels se porte ma pensée. Je ne saurais dire à laquelle j'écris la première; aujourd'hui, par exemple, c'est à vous (4). »

Parmi ces dissonances et ces malentendus, le voyage de Guibert approchait de son terme. Après avoir parcouru tour à tour la Prusse, la Silésie, l'Autriche, il avait un instant songé à

(1) Lettre de Mlle de Lespinasse du 1er juillet. — Édition Asse.

(2) Lettre du 22 août. — *Ibidem.*

(3) Lettres des 20 septembre et 9 octobre 1773. — *Lettres inédites* publiées par M. Ch. Henry.

(4) Lettre du 20 septembre. *Passim.*

pousser jusqu'à Pétersbourg, au grand désespoir de Julie; « J'abhorre la Russie! s'écrie-t-elle. Jusqu'à ce que vous eussiez eu envie d'y aller, je ne haïssais que les Russes. » Mais il renonce à ce projet, comme à celui de visiter la Suède, et Mlle de Lespinasse, tout en s'en réjouissant, ne peut, sur cette information, se retenir d'une suspicion inquiète : « Pourquoi avez-vous renoncé à aller dans le Nord? Je ne puis croire que ce soit uniquement pour abréger le temps de votre voyage. *A qui* donc faites-vous le sacrifice de la Suède? Si *on* l'a exigé, vous êtes content... Enfin, si votre retour est avancé, j'aime la personne ou la chose qui en est la cause (1). » Les derniers jours d'août, il annonce qu'il va quitter Vienne pour revenir en France; après quoi, trois semaines s'écoulent sans qu'on entende parler de lui. La lettre que Julie reçoit après ce long silence n'est pas pour la tranquilliser : à la veille de partir, Guibert est tombé malade; une inflammation d'intestins, une fièvre violente, l'ont retenu plusieurs jours alité. A peine en voie de guérison, complication nouvelle : par suite d'une confusion de noms, — la police avait lu Guibert au lieu de Guliberg, — l'auteur de la *Tactique* a été impliqué dans l'obscure affaire politique qui a déjà fait mettre à la Bastille Favier et Dumouriez : s'il ne prouve pas son innocence, il court risque d'être arrêté en passant la frontière (2).

On imagine, à ces nouvelles, l'affolement de Julie. Sans doute elle parvient aisément, grâce à ses puissantes relations, à faire éclaircir l'imbroglio, à dégager Guibert de toute complicité; de ce côté, elle est vite rassurée; mais la maladie la désole, et elle craint que Guibert ne dise pas toute la vérité : « Au ton de votre lettre (3), je vois que vous étiez bien faible, bien pâle, et bien abattu... Au nom de l'amitié, ne faites point de folie; dormez, reposez-vous et, pour arriver plus tôt, ne risquez pas de n'arriver jamais! » Il ne suit que trop bien ces conseils de prudence, et s'attarde à tel point que la première semaine d'octobre le trouve encore à Vienne, se demandant s'il va retourner à Paris ou bien prolonger son voyage. Il n'abandonne cette dernière idée que sur les instances de Julie : « Revenez, revenez, ce serait une *atrocité* que de vous en aller! » Enfin, le 9 octobre, il a pris son

(1) Lettre du 16 août. — Édition Asse.

(2) Voir à ce propos les documens qui se trouvent à la suite des *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry, p. 213 et suivantes.

(3) Lettre du 23 septembre. — Édition Asse.

parti. « Pour le coup, je pars (1), et je l'assure, parce que je n'ai pas la fièvre depuis quatre jours, parce que ma voiture est attelée, parce que j'y serai dans deux minutes... » Il compte ne voyager que par petites journées, mais à la fin du mois, il sera sans faute à Paris. Vive est, à cette promesse, la joie de Mlle de Lespinasse; une inquiétude pourtant l'assiège : n'ira-t-il pas d'abord à la Bretèche, rendre visite à Mme de Montsauge? « Sans doute, le moment où je vous verrai, vous serez encore tout occupé de ce que vous aurez senti en revoyant ce que vous aimez. Convenez que, ce jour-là, vous serez plus éloigné de moi que vous ne l'étiez à Breslau. Mon Dieu, cela est juste. Pourvu que, lorsque vous serez calme, vous reveniez à moi, je serai trop heureuse. » Guibert, bon prince, s'efforce à chasser ce souci : « Je vous verrai avant *Elle*. C'est sans doute parce qu'il faut que j'arrive à Paris d'abord; mais *Elle* serait sur le chemin de Paris que, si je croyais que vos souffrances, votre santé, votre âme, eussent besoin de moi à un moment près, j'arriverais droit à vous. »

C'est dans ces dispositions incertaines, mélange d'amour et de frayeur, de désir et de jalousie, que Mlle de Lespinasse attend l'heure du revoir; et elle confesse ainsi son trouble à l'homme qui désormais tient sa destinée dans ses mains : « Je me reproche à présent les remords que j'ai eus en me livrant à mon penchant vers vous... Est-ce à présent, était-ce alors que je me faisais illusion? En honneur, je n'en sais rien. Mais vous, dont le malheur ne bouleverse pas l'âme, vous me jugerez mieux, et quand je vous verrai, vous me direz si je dois m'applaudir ou m'affliger du sentiment que vous m'inspirez. »

V

Pour dégager cette âme d'un tel chaos de sentimens contraires, et pour la faire passer du doute à l'espérance, puis de l'espérance à l'ivresse, il ne fallut à Guibert qu'un moment. Dès qu'ils furent en présence, plus que jamais Julie retomba sous le charme. Il revenait de son voyage avec un redoublement de prestige : il avait, disait-on partout, conquis, émerveillé jusqu'au Grand Frédéric, qui l'avait admis une semaine dans son intimité; Voltaire, auquel il avait fait visite, l'avait sacré « grand homme; »

(1) Lettre du 9 octobre. — *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry.

et l'opinion s'ancrait de plus en plus que son nom marquerait parmi les plus éclatans de l'Histoire. Personne d'ailleurs plus que lui-même n'en avait la ferme assurance, et c'était de bonne foi qu'il disait en se faisant peindre : « Il ne faut jamais faire le portrait d'un homme à qui la postérité ne voudrait pas ériger une statue (1). »

L'éclat de ce « génie » n'était pas cependant ce qui touchait le plus Julie de Lespinasse. Tout en l'admirant sans réserve, l'inquiétude l'assaillait parfois que, pour un si puissant esprit, l'amour fût un passe-temps plus que le centre et le but de la vie : « Je vois beaucoup M. de Guibert, confie-t-elle au comte de Crillon (2). Je le trouve très aimable, mais on voit que c'est lui qu'il a peint lorsqu'il a dit du *Connétable :*

Ses talens l'agitaient et pesaient sur son âme.

Il a une activité qui le dévore et qui fait qu'il épuise trop vite tous les objets d'intérêt qui l'occupent successivement... Il s'ennuie de ce qui fait jouir les autres. » Mais toutes les ombres s'envolaient quand elle voyait briller près d'elle la flamme de ces yeux étincelans, quand la voix éloquente enchantait ses oreilles et que d'ardentes paroles la faisaient frissonner jusqu'au fond de son être. Car, lui aussi, cédant enfin à l'attrait de la « magicienne » et gagné par la contagion de la passion qui l'embrasait, s'exaltait maintenant avec elle, rêvait d'ineffables délices et de paradis inconnus. Ce fut alors, — du moins en donna-t-il l'assurance à Julie, — qu'il rompit définitivement avec Mme de Montsauge; on imagine quelle gratitude le paya de ce sacrifice. Dès ce moment, rien n'arrête plus l'élan qui la jette sur ce cœur désormais libéré, palpitante, extasiée, ne vivant que par lui, ne vivant que pour lui, livrée les yeux fermés au flot du torrent qui l'emporte.

Cet amour ne connaît d'ailleurs ni le calme de la confiance, ni la douceur de l'abandon. Malade de corps aussi bien que d'esprit, elle est en proie à une fièvre incessante. « Ma santé est détestable, écrivait-elle peu avant le retour de Guibert, je tousse à mourir et avec assez d'effort pour cracher le sang; ma voix est éteinte... Je ne dors point, ou presque point. » Cet état de souffrance physique s'aggrave de l'agitation de son cœur, du

(1) *Mélanges* de Mme Necker.
(2) Lettre du 14 janvier. — *Lettres inédites* publiées par M. Charles Henry.

remords que lui cause la pensée de Mora, du besoin qu'elle éprouve de posséder perpétuellement près d'elle celui que ses occupations retiennent trop fréquemment ailleurs. Les rares billets qu'on a de cette période ne sont qu'une longue supplication pour la venir trouver chaque jour et à toute heure : « Mon ami, je ne vous verrai pas, et vous me direz que ce n'est pas votre faute; mais, si vous aviez eu la millième partie du désir que j'ai de vous voir, vous seriez là, je serais heureuse... Quand je n'ai pas ce que j'aime, je n'aime qu'à être seule... Est-ce le matin, est-ce le soir que je dois vous voir? J'aimerais le matin, parce que c'est plus tôt, et le soir, parce que c'est plus longtemps. Enfin j'aimerai ce que vous voudrez bien m'accorder (1). »

Sensible à un degré qu'on ne peut concevoir, le moindre oubli, la moindre négligence, la font souffrir comme une blessure; de même, la plus simple attention provoque une recrudescence de tendresse: « Mon ami, je vous aime comme il faut aimer, avec excès, avec folie, transport et désespoir. Tous ces jours-ci, vous avez mis mon âme à la torture; je vous ai vu ce matin, j'ai tout oublié, et il me semblait que je ne faisais pas assez pour vous en vous aimant de toute mon âme, en étant dans la disposition de vivre et de mourir pour vous. Vous valez mieux que tout cela (2). » Entre des amoureux montés à un tel diapason, l'inévitable dénouement ne pouvait pas se faire longtemps attendre. Grâce aux claires allusions qu'on trouve dans leur correspondance, on peut déterminer le jour, le lieu, l'occasion de la chute.

En cette saison d'hiver de 1774, Julie de Lespinasse, soit par le don gracieux d'un ami, soit qu'elle ait cru pouvoir se permettre un tel luxe, jouissait d'une loge à l'Opéra, loge vaste et confortable, à laquelle attenait un salon, — une *chambre*, selon l'expression du temps, — pour passer le temps des entr'actes. Guibert était son invité de droit, généralement en tête à tête. Là, tous deux, assis côte à côte au balcon de la loge, ou plus souvent sur le « bon canapé (3) » de l'élégant boudoir, devi-

(1) Lettres de novembre 1773. — Édition Asse, et Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

(2) *Ibidem.*

(3) Lettre de Mlle de Lespinasse du 22 septembre 1774. Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

saient plus qu'ils n'écoutaient, et d'après l'aveu de Guibert, « entendaient fort mal (1) » la musique du *Devin de village*, de *Vertumne et Pomone*, et autres pièces en vogue. Il n'en fut pas ainsi toutefois le soir du 10 février : on jouait un opéra de Glück, et nous savons quelle impression profonde cette musique produisait toujours sur l'âme et les sens de Julie ; Guibert, de son côté, n'en était pas moins enthousiaste. L'opéra terminé, ils demeurèrent dans le salon avoisinant la loge, les nerfs secoués, pareillement exaltés par ces « enivrantes » mélodies. Leurs cœurs, violemment émus, vibraient à l'unisson ; un vertige éblouit leurs yeux ; leurs lèvres se cherchèrent, et ils burent, comme écrit Julie, la coupe du « délicieux poison. »

Ce même jour, cette même heure, par une coïncidence tragique, dans sa lointaine résidence de Madrid, le marquis de Mora était brusquement terrassé par une attaque nouvelle de son mal ordinaire, une attaque cette fois si terrible que, depuis lors, il ne fera plus que languir et ne se relèvera jamais. Aussi, un an plus tard, tressaillant tout à coup à la pensée de cet anniverversaire, Julie se sentira saisie d'un frisson d'épouvante : « 10 février 1775. — Minuit sonne, mon ami ; je viens d'être frappée d'un souvenir qui glace mon sang !... Par quelle fatalité faut-il que le sentiment du plaisir le plus vif et le plus doux soit lié au malheur le plus accablant ! Oh ! mon Dieu, il y a un an, à pareille heure, M. de Mora fut frappé du coup mortel ; et moi, dans le même instant, à trois cents lieues de lui, j'étais plus cruelle et plus coupable que les ignorans barbares qui l'ont tué ! Je meurs de regrets... Adieu, mon ami, je n'aurais pas dû vous aimer ! »

VI

Ces terreurs, ces remords ne suivirent pas immédiatement la faute, car l'alarmante nouvelle ne parvint à Paris qu'en mars (2). Les premières semaines, au contraire, ne sont qu'extase et ravissement, effusions d'un cœur débordant. Les lignes que voici semblent écrites au lendemain même du complet abandon : « Comment êtes-vous ? Vous verrai-je ? Ah ! ne m'ôtez rien. Le temps est si court, et je mets tant de prix à celui que

(1) Lettre de Guibert du 22 octobre 1774. — *Ibidem.*
(2) Lettres de d'Alembert au duc de Villa Hermosa. *Loc. cit.*

j'emploie à vous voir! Mon ami, je n'ai plus d'opium dans la tête ni dans le sang; j'y ai pis que cela, j'y ai ce qui ferait bénir le ciel, chérir la vie, si ce qu'on aime était animé du même mouvement... Oui, vous devriez m'aimer à la folie. Je n'exige rien, je pardonne tout, et je n'ai jamais un moment d'humeur. Mon ami, je suis parfaite, car je vous aime en perfection. » A quelques jours de là : « J'ai pensé à vous, mais beaucoup; j'en ai été occupée, mais tant et tant, que cela me fait comprendre comment les dévots peuvent avoir la présence de Dieu sans distraction (1). » Et dix-huit mois plus tard, se rappelant ces journées d'ivresse, elle reviendra sur cette comparaison : « Vous parlez de Lucifer; il a prétendu égaler Dieu; eh bien! j'ai mieux fait, car il y a eu un temps dans ma vie où je n'aurais pas voulu changer avec lui (2). » C'est encore de ce temps qu'est le billet fameux, dont la brève éloquence a toute la chaleur d'un baiser : « *De tous les instans de ma vie.* — Mon ami, je souffre, je vous aime et je vous attends. »

La pensée de sa « trahison, » du « sacrifice de sa vertu, » tout ce qui par la suite lui infligera de si cruelles tortures, est oublié, dans ces heures de vertige, noyé dans le flot de passion dont est inondé tout son être. Le jour où, corps et âme, elle s'est donnée à celui qu'elle adore, marque à ses yeux une ère nouvelle : « Mon sort est prononcé depuis le 10 de février : vous aimer, ou mourir. » Et tel est le changement survenu dans son âme, qu'elle croit être quitte à jamais de sa maladie coutumière, la jalousie, l'ombrageuse suspicion. Le hasard a voulu qu'elle ait précisément alors rencontré Mme de Montsauge; elle a fort admiré sa taille et sa figure, et elle espère, dit-elle, que le moral répond à ce charmant physique : « Je le crois, et même je le désire. Ce mouvement est-il généreux (3)! » Elle pousse cette « générosité » jusqu'à marquer de l'intérêt pour la jeune fille de son ancienne rivale : « Voilà enfin ce livre (4); je ne vous le donne qu'à la condition que vous le donnerez à Mme de Montsauge. Quoique mademoiselle sa fille ne soit pas aussi enfant qu'*Émilie*, il lui sera encore utile. Il y a bien de ces *dames à*

(1) Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(2) Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(3) *Ibidem.*
(4) *Ibidem.* Il s'agit du livre intitulé : *les Conversations d'Émilie*, par Mme d'Épinay, qui venait justement de paraître.

plumes qui auraient besoin de le lire, mais elles n'en profiteraient pas. Tout ce qui est bon sera toujours pour elles comme leurs plumes, fort au-dessus de leurs têtes. »

Cette belle humeur et cette sérénité ne pouvaient guère être durables. Entre les deux amans, le contraste des caractères était trop accusé pour que la liaison fût paisible. Julie, comme nous savons, excessive, absolue, se donnant tout entière et n'exigeant pas moins, Guibert épris sans doute, mais apportant dans son amour l'égoïsme et la légèreté d'un homme gâté par de nombreuses conquêtes, d'ailleurs passionné de mouvement et d'activité extérieure. Un fossé profond les sépare, et l'esprit pénétrant de Mlle de Lespinasse ne tarde guère à s'en apercevoir : « La dissipation, l'occupation, le mouvement vous suffisent, lui dira-t-elle bientôt ; moi, mon bonheur, c'est vous, ce n'est que vous. »

Plus les semaines s'écoulent, plus les dissonances s'accentuent. Chez Julie, l'ardeur dont elle brûle a tué l'amour du monde, détruit même le plaisir qu'elle goûtait, autrefois, dans l'entretien des gens d'esprit : « Ah ! ne me parlez pas de la ressource que je trouve dans la société ! Elle n'est plus pour moi qu'une contrainte insupportable, et si je pouvais déterminer M. d'Alembert à ne pas être avec moi, ma porte serait fermée. » Ce besoin nouveau d'isolement, de calme, de silence, la conduit jusqu'à l'injustice. Dans l'âme de ceux qu'elle recherchait naguère, elle ne veut plus voir aujourd'hui qu'orgueil, sottise et suffisance, en un mot, comme elle dit, « l'assemblage et l'assortiment de tout ce qui peuple l'enfer et les petites-maisons depuis mille siècles (1) ! » — « Tout cela, ajoute-t-elle, était hier au soir dans ma chambre, et les murs et les planches n'en sont pas écroulés, cela tient du prodige ! Au milieu de tous les grimauds, de tout les cuistres, les sots, les pédans, les abominables gens avec lesquels j'ai passé ma journée, je n'ai pensé qu'à vous et à vos folies, je vous ai regretté, je vous ai désiré. » Savourons encore ce tableau qu'elle trace de ses anciens fidèles (2) : « Mon Dieu ! que je les hais et que je les méprise, et qu'il me serait affreux de recommencer à vivre comme j'ai fait pendant dix ans ! J'ai vu de si près le vice en action, j'ai été si souvent la victime des petites et des viles passions des gens du monde, qu'il m'en est

(1) Lettre de 1774. — Édition Asse, et Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(2) *Ibidem.*

resté un dégoût invincible et un effroi qui me ferait préférer une solitude entière à leur horrible société. »

A l'opposé de son amie, Guibert ne saurait se passer de ce tumulte qu'elle abhorre ; il lui faut un public, l'applaudissement, l'admiration de ses semblables : « Vous n'êtes pas fait pour l'intimité, murmure-t-elle tristement (1) ; vous avez besoin de vous répandre ; le mouvement, le brouhaha de la société vous sont nécessaires. Ce n'est pas le besoin de votre vanité, mais c'est celui de votre activité. » Le tête-à-tête, fût-ce avec sa maîtresse, amène promptement chez lui une invincible lassitude ; il se morfond visiblement, laisse languir les propos, et peu s'en faut parfois qu'il ne s'endorme : « La soirée d'hier, écrit-elle certain jour, ressemblait assez à ces insipides romans qui font bâiller tout à la fois l'auteur et le lecteur. Il faut dire comme le roi de Prusse dans une occasion un peu plus mémorable : *Nous ferons mieux une autre fois.* » Et tel est, malgré ces humiliations, le désir maladif qu'elle a de sa présence, qu'elle abaisse sa fierté jusqu'à mendier quelques instans de plus : « Savez-vous (2) pourquoi j'aime mieux vous voir le soir que dans le reste de la journée ? C'est qu'alors l'heure arrête votre activité ; il n'y a plus moyen d'aller chez Madame une telle, chez Glück, et de faire cent inutilités, auxquelles il semble que vous n'attachiez d'intérêt que pour me quitter plus tôt. »

Cette persistance est d'autant plus étrange que, chaque jour davantage, elle perd ses illusions sur ce cœur que d'abord elle avait cru gagner. Depuis la date fatale, trois mois n'ont pas coulé qu'elle a reconnu sa méprise : « Comment ai-je été égarée, trompée à un tel excès ? Comment mon esprit n'a-t-il pas arrêté mon âme ? Et comment se fait-il qu'en vous jugeant sans cesse, je sois toujours entraînée (3) ? » Elle sait maintenant, à n'en pouvoir douter, qu'il ne peut éprouver un sentiment profond, qu'aimer pour lui n'est « qu'un accident de son âge, » que, rencontrât-il par hasard une créature parée de toutes les grâces, de toutes les perfections, — « le visage de Mme de Forcalquier à vingt ans, la noblesse de Mme de Brionne, l'esprit de Mme de Montsauge, enté sur celui de Mme de Boufflers, » — il serait incapable d'assurer le bonheur de cet être idéal. A plus forte rai-

(1) Lettre du 12 mai 1774. — Édition Asse.
(2) Lettre de 1774. *Ibidem.*
(3) Lettre du 12 mai 1774. *Passim.*

son n'espère-t-elle plus rien pour elle-même ; et si forte est cette conviction que, la plupart du temps, elle n'ose parler à cœur ouvert et laisser jaillir au dehors les sources profondes de son âme : « Je ne vous parle ni de mes regrets ni de mes souvenirs, et, ce qui est plus cruel encore, je ne vous laisse voir qu'une partie de la sensibilité dont vous remplissez mon cœur, et je retiens la passion que vous excitez dans mon âme. Je me dis sans cesse : il n'y répondrait pas, il ne m'entendrait pas, et je mourrais de douleur (1). »

A la suite de la déception naît promptement la défiance, et la jalousie endormie se réveille plus active et plus lancinante que jamais. Elle déploie à ce jeu une ingéniosité savante, une ténacité douloureuse, se forgeant tour à tour mille sujets divers de tourmens ; et il faut bien avouer qu'avec un homme tel que Guibert, dont tant de femmes sont affolées, elle n'a que l'embarras du choix. Ses soupçons s'égarent quelque temps sur Mme de Boufflers. J'ai dit, au cours d'une précédente étude (2), quel charme exquis conservait, malgré les années, cette femme spirituelle et coquette, experte en l'art de plaire, avide d'hommages comme en sa prime jeunesse. Qu'elle ait eu le désir de mettre Guiber sur sa liste, la chose est vraisemblable ; une lettre qu'elle lui adressait lors de son voyage en Allemagne, et qui s'est retrouvée plus tard dans les papiers de Mlle de Lespinasse (3), nous renseigne sur son talent à prendre cet orgueilleux par son faible : « Je suis fort injuste, Monsieur, je vous l'avouerai. Malgré la nouveauté de votre connaissance, je m'attribue le droit des plus anciennes amitiés, et sachant qu'on avait des lettres de vous, je me plaignais en secret de n'en avoir pas aussi. Je ne suis pas surprise de l'accueil que vous avez reçu du roi de Prusse ; mais j'aime à la folie la noble franchise avec laquelle vous parlez du trouble et du respect que vous a inspirés sa présence... Conservez votre noble enthousiasme, et ne vous laissez jamais persuader que la démarche naturelle de l'homme

(1) *Ibidem.*

(2) Voyez la *Revue* du 15 juin, p. 901.

(3) Recueil de pièces manuscrites provenant de la succession de Mlle de Lespinasse (Arch. du comte de Rochambeau). C'est peut-être à la trouvaille de ce billet de Mme de Boufflers que se réfère le passage suivant d'une lettre de Julie à Guibert : « Parmi les lettres que vous m'avez renvoyées, il y en a une qui n'est pas de moi, mais je jure de ne vous la rendre jamais ! » (Lettre de 1774. — Édition Asse.)

soit de ramper dans la boue. La disposition d'esprit que vous possédez est la source de plaisirs dont on ne se lasse jamais. La faible part qui m'en a été donnée fait tout le bonheur de ma vie, mais je n'oserais jamais en parler à d'autres qu'à vous... »

A son retour de Prusse, il fréquenta régulièrement chez elle, et l'on en jasa quelque peu ; si bien que cette rumeur parvint aux oreilles de Julie. On juge combien elle en est agitée : « L'abbé Morellet disait (1) ces jours passés, et dans l'innocence de son âme, que vous étiez fort amoureux de la comtesse de Boufflers, que vous étiez de la plus grande occupation d'elle, du désir de lui plaire, etc. Si cela n'est pas tout à fait vrai, cela est si vraisemblable qu'il me semble que je n'aurais qu'à me plaindre de ce que vous ne m'ayez pas mise dans la confidence. Je ne vous demande, pour vous acquitter envers moi, qu'une chose ; c'est de me dire *la vérité*. Croyez qu'il n'y en a point que je ne puisse entendre. Je puis vous paraître faible, et assez pour vous faire croire qu'il faut me ménager ; cela n'est pas vrai, jamais au contraire je ne me suis senti plus de force ; j'ai celle de souffrir. » Les dénégations de Guibert, le ton dédaigneux qu'il affecte pour parler de Mme de Boufflers (2), rien ne peut entièrement bannir les méfiances de Julie, et constamment, dans sa correspondance, reviennent à ce propos les pointes piquantes et les reproches voilés.

Ce n'est là cependant qu'un nuage encore léger, un chagrin de surface ; sa vraie torture, la plaie vive qui la ronge, est la jalousie qu'elle ressent au sujet de Mme de Montsauge. Guibert sans doute, — il en a pris l'engagement solennel, — a rompu sa chaîne amoureuse, mais il demeure l'ami de son ancienne maîtresse, il lui conserve des égards, et c'est plus que ne peut en supporter Julie : « Je remarque que vous mettez votre plaisir à avoir des soins pour Mme de M... Vous lui donnez, vous lui

(1) Lettre de 1774. — Édition Asse et Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

(2) « Je crois que je suis fort mal avec Mme de Boufflers, affirme Guibert à Julie. Je lui écris par ce courrier, et en voilà peut-être jusqu'à mon retour, car je ne sens ni besoin ni attrait qui me porte vers elle... » « Il y a huit jours, dit-il ailleurs, que je veux écrire à Mme de Boufflers. Avec elle, je ne peux jamais commencer, et, avec vous, je ne peux jamais finir. » Même affectation d'indifférence après son retour à Paris : « J'ai passé ce soir deux heures avec Mme de Boufflers. Elle est continuellement vis-à-vis de moi occupée d'ôter son masque et de le remettre. Je lui ai beaucoup parlé du malheur des gens qui étaient attaqués de la maladie de la *considération*, et je lui ai fait dire beaucoup de mal d'elle. » (Archives du comte de Villeneuve-Guibert.)

prêtez tout ce qui vous a fait plaisir; et, avec moi, c'est l'autre excès, l'oubli, la négligence, le refus. Il y a trois mois que vous m'avez promis un livre qui est à vous, et que j'ai dû emprunter à un autre. Sans doute, il vaut mieux que cette manière désobligeante tombe sur moi; cela n'est que juste; aussi je ne me plains que de l'excès. » Ce n'est encore que de l'aigreur; voici maintenant le désespoir : « Dans le moment (1) où vous lirez ceci, je parie que vous aurez déjà reçu un billet où l'on vous dit :

Je regrette pour toi les transports de mon cœur :
Montsauge manquera toujours à ton bonheur !

Ah! mon Dieu, croyez-la, rendez-lui le repos et, s'il est possible, soyez heureux. C'est le souhait, c'est le désir de la malheureuse créature qui a toujours sous les yeux cette inscription affreuse de la porte de l'Enfer : *En entrant ici, on laisse toute espérance.* »

Que sera-ce lorsque, au mois de mai, Guibert s'absentera quelques jours pour aller faire visite, en son château de la Bretèche, à celle qui inspire à Julie tant de frayeur et tant de haine ! Cette brève séparation était, depuis la soirée fatidique, la première entre les amans; elle blessa cruellement Julie. Elle qui, lorsqu'ils se voient presque quotidiennement, ne peut se retenir de lui écrire à tout propos, s'abstient de lui adresser un seul mot tandis qu'il est éloigné d'elle, et elle en laisse entendre le motif dans ces lignes, pleines d'amertume, qu'il trouve le jour de son retour : « Ne me faites pas prononcer pourquoi je ne peux pas vous écrire *où vous êtes*. Je n'ose m'en avouer à moi-même la raison; c'est une pensée, un mouvement, auquel je ne veux pas m'arrêter; c'est un genre de supplice qui me fait horreur, qui m'humilie, et que je n'avais jamais connu (2)!... » L'entrevue du lendemain amène la première scène d'une liaison qui sera bientôt si féconde en orages. Julie s'emporta sans mesure et Guibert répondit par la sécheresse et le dédain; c'est tout au moins ce que semble indiquer ce billet (3), qui suivit de près la querelle : « Dimanche, minuit. — Vous avez donc oublié, vous avez laissé là cette *furie*, folle et méchante tout ensemble! La

(1) Lettre de 1774. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.
(2) Lettre de mai 1774. — Édition Asse.
(3) Lettre de mai 1774. *Ibidem.*

malheureuse créature a passé sa journée dans les limbes; elle attendait un ange consolateur, qui n'est point venu. Il faisait sans doute le bonheur et le plaisir de quelque créature céleste; lui-même était enivré des plaisirs du Ciel, et dans cette disposition rien ne pouvait me rappeler à lui. » Cette seule idée ranime sa colère apaisée : « Si en effet il est aussi heureux, je souhaite, du fond de l'âme, que rien ne le ramène à moi; car je suis assez injuste pour détester son bonheur et pour désirer que le repentir et le remords le poursuivent sans cesse... Voilà les vœux, voilà le souhait de l'âme qui l'a le mieux aimé, et qui a le plus besoin de s'éteindre pour jamais ! »

Que parmi ces chocs répétés, malgré tant de mécomptes, tant de raisons de désaccord, une liaison subsistât entre deux êtres aussi foncièrement dissemblables, on a droit de s'en étonner; et plus d'une fois Julie s'est posé ce problème avec une indicible angoisse : « Je ne peux pas m'expliquer (1) le charme qui me lie à vous. Vous n'êtes pas mon ami, vous ne pouvez pas le devenir. Je n'ai aucune confiance de vous ni en vous. Vous m'avez fait le mal le plus profond et le plus aigu qui puisse affliger et déchirer une âme honnête. Vous me privez peut-être pour jamais, dans ce moment-ci, de la seule consolation que le Ciel accordait aux jours qui me restent à vivre (2)... Eh bien ! mon ami, je pense, je juge tout cela, et je suis entraînée vers vous par un sentiment que j'abhorre, mais qui a le pouvoir de la malédiction et de la fatalité. » Et de nouveau, à quelques jours de là, elle interrompt ses doléances par cette exclamation: « Mon ami, dans le temps où l'on croyait aux sortilèges, j'aurais expliqué tout ce que vous me faites éprouver, en disant que vous aviez eu le pouvoir de jeter sur moi un *sort* qui m'enlevait à moi-même. »

Ce « sortilège » qui l'attache, malgré tout, à l'homme qui lui a révélé l'amour dans toute sa plénitude, elle le connaît, au fond, plus qu'elle ne veut se l'avouer à elle-même, et sa plume, en termes voilés, laisse échapper un jour le douloureux secret : « Je sais de reste que je ne trouverai point de consolation dans votre âme, mon ami; elle est vide de tendresse et de sentiment. Vous n'avez qu'un moyen de m'enlever à mes maux, c'est *en m'enivrant*, et ce remède même est le plus grand de tous mes

(1) Lettre de 1774. *Ibidem.*
(2) Allusion au projet de son mariage avec Mora.

malheurs. » On comprend assez ce langage : elle a goûté la voluptueuse ivresse, et ses lèvres sont desséchées par la soif du « perfide poison. » L'humiliation que lui cause sa faiblesse, la lutte constamment renouvelée entre son âme et son être physique, entre ses sens et sa raison, c'est désormais le drame mystérieux de sa vie, le tourment caché qui l'épuise, jusqu'à l'instant prochain où elle y succombera. Nous venons d'assister aux premières atteintes de ce mal; ce qui n'est encore aujourd'hui qu'un trouble mélangé de honte va tourner brusquement à la souffrance aiguë; une inguérissable blessure va s'ouvrir au fond de son cœur, juste et terrible vengeance, pensera-t-elle avec désespoir, de celui dont elle a trahi la tendresse.

VII

L'accident du mois de février avait laissé Mora dans le plus déplorable état de prostration morale et de faiblesse physique. La mort récente de sa mère, la comtesse de Fuentès, victime de la même maladie qui consumait son fils (1), redoublait encore l'inquiétude; lui-même, si longtemps rempli d'illusions, semblait entrevoir par instans la menace d'une issue funeste. L'hémorragie reparaissait sans cesse; la fièvre ne le quittait plus. Les médecins de Madrid, appelés en foule à son chevet, essayaient tour à tour des remèdes les plus violens, doses massives et répétées de fer, de quinquina, surtout innombrables saignées, suivant l'habitude espagnole. « Nulle part au monde on ne saigne autant qu'à Madrid! » s'écriait d'Alembert au reçu de ces tristes détails. Justement effrayé de cette médication, le « secrétaire » de Mlle de Lespinasse n'a qu'un désir en tête, qui revient comme un refrain dans ses lettres au duc de Villa Hermosa : arracher le malade à des mains ignorantes, au climat « sec et brûlant » de Madrid, et le faire soigner à Paris par des praticiens éclairés : « Je suis venu à perdre haleine, écrit-il (2),

(1) La comtesse de Fuentès avait été prise, en septembre 1772, d'une phtisie, qui fit les plus rapides progrès. Son mari, ses enfans, ne la quittèrent pas un instant pendant sa maladie, et Mora notamment fut constamment près d'elle. Elle succomba le 12 octobre 1773. Une lettre de Mlle de Lespinasse parle de l'immense douleur que cette perte causa au marquis de Mora. Lettre du 25 octobre 1774. — Édition Asse.)

(2) Lettre du 11 mars 1774 au duc de Villa Hermosa. — *Retratos de Antano, passim.*

apporter les nouvelles à Mlle de Lespinasse, qui les attendait avec une terreur et un effroi dont j'étais fort alarmé. Nulle part au monde, M. le marquis de Mora ne peut être plus aimé qu'il est dans le petit coin que nous habitons... Vous voyez, monsieur le duc, que la méprise des médecins d'Espagne vient de penser coûter la vie à M. de Mora. Qui peut répondre qu'à l'avenir ils voient et fassent mieux?... Ce serait une action tout à fait digne de votre amitié de le ramener en France, et vous pourriez vous dire que vous auriez non seulement assuré la santé de votre ami, mais que vous lui auriez sauvé la vie... Ce projet me semble très facile, insiste-t-il encore, quand je pense à votre sentiment pour M. le marquis de Mora, et à la nécessité de le tirer promptement d'un air funeste et de fuir les médecins qui l'ont empoisonné. »

Que cette pensée, comme le dit Marmontel dans un passage de ses *Mémoires* (1), fût inspirée à d'Alembert par Mlle de Lespinasse, la chose est vraisemblable, et nul ne saurait l'en blâmer. L'opinion unanime de tous les amis de Mora était que le séjour de la capitale de la Castille serait pour lui la mort à bref délai. « La rechute de Mora commence à me faire désespérer sur son compte, mandait de Naples Galiani (2). L'air de Madrid est trop ventilé, et ses poumons ne le supportent pas. » Cet avis était appuyé par le fameux Lorry (3), le médecin le plus réputé « parmi les femmes et les beaux esprits » de Paris, si fort en vogue, au dire de Bachaumont, que, lorsqu'il souffrait de la goutte, il donnait ses consultations du fond de son carrosse, où les malades descendaient le chercher. Il connaissait Mora pour l'avoir soigné autrefois, et il lui expédiait lettre sur lettre et note sur note, mi en français, mi en latin (4), pour l'adjurer de

(1) « Mlle de Lespinasse, dit Marmontel, imagina de faire prononcer par un médecin de Paris que le climat de l'Espagne lui serait mortel (à Mora), que, si on voulait lui sauver la vie, il fallait le renvoyer respirer l'air de la France. Et cette consultation, dictée par Mlle de Lespinasse, ce fut d'Alembert qui l'obtint de Lorry, son ami intime et l'un des plus célèbres médecins de Paris. L'autorité de Lorry, appuyée par le malade, eut en Espagne tout son effet. On laissa partir le jeune homme. Il mourut en chemin. »

(2) Lettre du 15 février 1774. — Édition Pérey et Maugras.

(3) Charles Lorry, docteur-régent de la Faculté de Paris, né en 1726, médecin du prince de Condé, des ducs de Noailles et de Richelieu, et occasionnellement du Roi, mort aux eaux de Bourbonne le 18 septembre 1783. (Éloge de Lorry, par Vicq d'Azir.)

(4) Correspondance de d'Alembert avec le duc de Villa Hermosa. *Loc. cit.*

fuir un climat pernicieux et de venir promptement se remettre en ses doctes mains.

Ces appels, si pressans qu'ils fussent, n'auraient peut-être pas suffi pour décider le moribond à entreprendre un long et fatigant voyage, si un autre motif ne l'y eût secrètement poussé. Sans qu'il ait eu d'information précise, et guidé par ce seul instinct qui naît d'un sentiment profond, il devinait confusément que quelque chose avait changé dans le cœur de Julie : « Je m'en souviens, confessera celle-ci avec larmes (1), j'avais osé concevoir l'abominable projet, j'avais formé la résolution de porter la mort dans le sein de mon ami, de l'abandonner, de cesser de l'aimer comme il voulait l'être, comme il méritait de l'être. » Pourtant elle reculait toujours l'heure du cruel aveu, dont elle craignait l'effet sur ce frêle organisme; mais sa plume, autrefois si libre et si sincère, trahissait, malgré ses efforts, les perplexités de son âme ; et Mora, étonné, anxieux, cherchait vainement, dans ces lignes embarrassées, la chaleur, l'effusion, qui répondaient autrefois à sa flamme. « Il a connu pour la première fois le doute, écrit encore Julie (2) ; il passait de l'inquiétude à la crainte ; ses lettres, ainsi que son cœur, étaient remplies de trouble et de douleur. » Loin cependant de le décourager, l'affreux soupçon ne faisait qu'aviver sa ferme volonté de reconquérir l'inconstante (3). Telle fut, affirme Mlle de Lespinasse, la grande raison qui précipita son départ : « Il a risqué sa vie (4), il s'est arraché à une famille, à des amis qui l'adoraient. Il venait, disait-il, réchauffer un cœur que l'absence avait

(1) Lettre du 3 septembre 1774. — Archives du comte Villeneuve-Guibert.

(2) Lettre du 3 septembre, *passim*.

(3) Mme Suard dans ses *Mémoires*, insinue que Mora avait, de son côté, fait infidélité à Mlle de Lespinasse : « Il fut trois ans absent, écrit-elle, et, d'après ce que j'ai appris, ils avaient à se faire une confidence réciproque... Le cœur de Mlle de Lespinasse eût été soulagé en apprenant que M. de Mora avait à se reprocher le même tort dont elle s'accusait elle-même. » Cette assertion est contredite par tous les documens qui émanent de la famille de Mora. On y voit, au contraire, que ses parens, désolés de son obstination à épouser Julie, cherchèrent à renouer les liens qui l'attachaient jadis à la duchesse de Huescar et à le marier avec celle qu'ils dédaignaient naguère, mais qu'ils ne parvinrent point à vaincre son refus opiniâtre. Julie écrit de son côté dans un passage, jusqu'à ce jour inédit, de ses lettres à Guibert : « Le malheur, l'absence, la maladie, la séduction de deux femmes passionnées, dont il était l'unique objet, rien n'avait pu ébranler ni refroidir une âme de feu. » (Lettre du 26 septembre 1774. — Arch. du comte de Villeneuve-Guibert.) De ces deux femmes, l'une est assurément la duchesse de Huescar, l'autre nous reste inconnue.

(4) Lettre du 3 septembre 1774, *passim*.

refroidi, ranimer une âme que le malheur avait rebutée. » Et ce fut dans l'ardeur de sa tendresse indéfectible qu'il crut trouver la force nécessaire pour affronter la périlleuse épreuve.

« M. de Mora devrait être en route pour revenir ici, du 4 de ce mois, — mande le 8 mai Julie à Condorcet. — C'était son projet encore le 25 du mois dernier; il était enrhumé, il était faible, ses crachats avaient été teints de sang peu de jours auparavant, si bien que, dans cette situation, je ne suis bien sûre que de sa volonté et de son désir... Il faudra que je le voie pour croire à son retour. » Lorsqu'elle traçait ces lignes, Mora, depuis la veille, était en route pour la rejoindre. Il quitta Madrid le 3 mai, escorté du sieur Navarro, son médecin ordinaire, et de deux domestiques; il en informait son amie par un mot griffonné dans la hâte du départ : « Madrid, 3 de mai 1774. — En montant en voiture pour vous voir. » Il voyageait lentement et par petites journées, afin d'éviter la fatigue, les cahots des mauvais chemins. Les premiers jours se passèrent sans encombre; il commençait à prendre espoir : « J'ai en moi de quoi vous faire oublier tout ce que je vous ai fait souffrir (1), » mandait-il à Julie le 10, après une semaine de voyage. Ce même jour, une hémorragie brisait ses dernières forces. Il voulut néanmoins poursuivre le trajet, qui ne fut qu'une longue agonie. « De Bordeaux, 23 mai 1774, en arrivant, et presque mort: » c'est ainsi qu'il datait un nouveau billet à Julie.

Je n'ai pas à décrire l'épouvante et l'horreur que ces nouvelles, arrivant à Paris, jetèrent dans l'âme de Mlle de Lespinasse. Si violente est son angoisse que, même avec Guibert, elle ne peut la dissimuler. Au sortir d'une crise nerveuse, qui la laissa, quatre heures durant, gisante et comme inanimée : « J'ai une espèce de terreur et d'effroi qui égare ma raison, lui dit-elle. J'attends mercredi, et il me semble que la mort même n'est pas le remède suffisant à la perte que je crains... Il est au-dessus de mes forces de penser que, peut-être, ce que j'aime, ce qui m'aimait, ne m'entendra plus, ne viendra plus à mon secours! » Auprès de Suard, son confident, elle épanche sa détresse avec un plus libre abandon : « Les nouvelles de demain me délivreront peut-être de la vie. Cette pensée est horrible et ne me quitte pas. L'image de

(1) Phrases citées par Mlle de Lespinasse dans une lettre de mai 1774.

M. de Mora ne se présente plus à moi que sous l'aspect de la mort. » Dans un second billet apparaît, plus nettement encore, le projet de suicide qui, dès lors, obsède son cerveau : « Il me semble que je n'ai plus rien à ménager. Vous savez bien à quoi vous en tenir, cependant *vous ne savez pas tout*. Non, il n'y a plus de calme, de repos à espérer... Vous me pardonnerez de ne pas faire cas de la raison et de la modération. Si je voulais vivre en société, il faudrait bien me soumettre à ces vertus; mais je vous dis que je ne veux plus rester qu'un moment dans ce triste pays qu'on nomme la vie. D'après cela, voyez tout ce que je pense, et jugez de tout ce que je ferai (1). »

Les sombres prévisions de Mlle de Lespinasse n'étaient que trop fondées. Dans la ville de Bordeaux, au fond de la chambre d'auberge où l'on avait porté l'héritier des Fuentès, un être décharné, ravagé par le mal, se débattait en vain, avec une énergie farouche, contre la mort qui le privait de la consolation de revoir son amie. Trois jours entiers, il lutta contre l'agonie, conservant sa pleine connaissance. Il semble qu'à cette heure suprême la foi de son enfance se soit réveillée dans son âme; il est, en tous cas, avéré que le curé de la paroisse voisine vint lui administrer les secours de la religion. Le 27 mai, rassemblant toutes ses forces, de sa main défaillante il traça pour Julie quelques lignes empreintes de désespoir et de tendresse. « J'allais vous revoir; il faut mourir. Quelle affreuse destinée!... Mais vous m'avez aimé, et vous me faites encore éprouver un sentiment doux. Je meurs pour vous (2)... » Cette même journée, il rendit le dernier soupir, et on l'enterra le lendemain, — avec une certaine « pompe, » comme s'exprime l'acte de décès (3), — dans l'église, aujourd'hui détruite, de Notre-Dame de Puy-Paulin. Avant de l'ensevelir, ses serviteurs retirèrent deux bagues de son doigt: l'une encerclait une mince tresse de cheveux, des cheveux de Julie; l'autre était un simple anneau d'or, où était gravée cette devise : *Tout passe, hormis l'amour*. La première de ces bagues fut envoyée par la duchesse de Villa Hermosa à Mlle de Lespinasse, qui la lui restitua plus tard par testament. Les deux

(1) Archives du château de Talcy.

(2) Cité dans la lettre de Mlle de Lespinasse du 26 septembre 1774. — Édition Asse.

(3) Cet acte est imprimé parmi les documens complémentaires des *Lettres inédites de Mlle de Lespinasse*, publiées par M. Charles Henry.

reliques se retrouvent de nos jours encore parmi les souvenirs de famille de cette noble maison (1).

C'est le jeudi 2 juin que Mlle de Lespinasse reçut le funeste message (2). « J'aurais été trop fortunée, s'écriera-t-elle à ce souvenir (3), que le terme de ma vie eût été le mercredi 1er juin ! » Le premier cri qui lui échappe est qu'elle a tué l'homme qui l'aimait, qu'elle a, comme elle le dit, « prononcé son arrêt. » Rien ne pourra jamais délivrer entièrement son âme de cette effroyable impression (4). Au déchirement de la douleur se joint la brûlure du remords. Elle ne se repent pas seulement de s'être montrée infidèle ; cette faute, du moins Mora ne l'a-t-il pas connue : « Mon Dieu, combien je suis tombée ! Combien je suis déchue ! Mais il l'a ignoré... » Ce qui l'accable plus encore, c'est le regret d'avoir, par la froideur inconsciente de ses lettres, ébranlé la sécurité, la confiance de ce cœur fidèle : « Quelle affreuse pensée ! J'ai troublé ses derniers jours ! En craignant d'avoir à se plaindre de moi, il exposait sa vie pour moi ; et son dernier mouvement a été une action de tendresse et de passion (5). » Auprès du désespoir que lui cause cette idée, tout ce qu'elle a souffert depuis sa plus tendre jeunesse lui semble aujourd'hui négligeable : « Un moment a anéanti trente-sept ans de malheur (6) ! » Sa tête s'égare : pour échapper à l'intolérable supplice, elle voit une seule issue, la mort, et sa résolution est prise. Que réellement elle ait voulu s'empoisonner, la chose est hors de doute. Vingt passages en font foi dans sa correspondance avec Guibert, témoin du fait et acteur dans le drame. Mais y eut-il, comme il paraît probable, un commencement d'exécution, et les soins de Guibert la rappelèrent-ils, malgré elle, à la vie ? Ou bien arriva-t-il chez elle à l'heure précise où elle allait boire le poison, et juste à temps

(1) Renseignemens communiqués par M. le marquis d'Alcedo.

(2) Lettre du 26 octobre 1775. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

(3) Lettre du 8 octobre 1774. — Édition Asse.

(4) « Pourquoi aggraver vos maux, lui remontrait vainement Guibert, en vous imaginant que vous avez pu contribuer à sa mort ? Il la portait dans son sein depuis deux ans, et y avait échappé deux fois en Espagne ; il était parti mourant. Le consul à Bordeaux m'a dit que le médecin avait prononcé que partout il serait mort de même. Votre malheur est assez grand pour ne pas supposer des circonstances qui l'augmentent. » (Lettre du 8 octobre 1774. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.)

(5) Lettres des 25 août et 15 septembre 1774. — Édition Asse.

(6) Billet écrit à Suard le jour de la mort de Mora. — Archives du château de Talcy.

pour arracher le mortel breuvage de ses lèvres? C'est ce que l'on ne peut discerner avec certitude, parmi l'ambiguïté des textes. Dans tous les cas, si elle dut à Guibert une prolongation d'existence, elle lui en sut un faible gré; bien souvent, au contraire, elle lui adressera par la suite, pour son zèle maladroit, les plus durs et les plus sanglans reproches.

La fièvre, une fois tombée, fit place à un affaissement inquiétant : « Elle est hors d'état de vous exprimer elle-même le prix qu'elle met aux marques de votre intérêt. Sa santé est très altérée; elle est dans un abattement qui ne lui permet pas de jouir des consolations de l'amitié (1). » Ainsi s'exprime d'Alembert, en remerciant Mme Necker d'une lettre de condoléance adressée par elle à Julie. « Je regrette pour moi, poursuit-il, l'homme qui avait l'âme la plus sensible, la plus vertueuse et la plus élevée. Son souvenir et les regrets qu'il me cause sont à jamais gravés dans mon âme. » Ces lignes sont sincères; il semble bien que nul, après Julie, ne pleura plus que d'Alembert la disparition de Mora. Les pages où il décrit son chagrin personnel pourraient être signées de Mlle de Lespinasse : « La douleur dont j'ai été pénétré (2) ne m'a pas permis d'écrire dans le premier moment... Quelle perte pour moi, qui conserverai jusqu'au tombeau le plus cher et le plus douloureux souvenir de la plus parfaite créature que j'aie jamais connue!... Son esprit donnait au mien une énergie qu'il n'aura plus; mais je me souviendrai éternellement des instans chers à mon cœur, où cette âme si pure, si noble, si forte et si douce, aimait à se répandre dans la mienne. » Rapprochés par cette affliction commune, Julie et d'Alembert retrouvaient pour un temps la touchante harmonie, l'intimité d'antan : « M. d'Alembert, dit-elle avec une gratitude émue, a écrit à M. de Fuentès; il a écrit de son propre mouvement; et, en me lisant cette lettre, il pleurait, et il me faisait fondre en larmes (3). »

(1) Lettre de d'Alembert à Mme Necker, du 4 juin 1774. — *Le Salon de Mme Necker*, par le comte d'Haussonville.

(2) Lettres de d'Alembert au duc de Villa Hermosa et au comte de Fuentès. (*Retratos de Antano*, et Lettres publiées par M. Asse.)

(3) Lettre du 15 octobre 1774. — Édition Asse. — Le comte de Fuentès avait demandé à d'Alembert de composer l'éloge funèbre de son fils, afin d'honorer sa mémoire et de « servir d'encouragement à la vertu pour ses autres enfans, » et il écrivit à Mlle de Lespinasse pour la supplier d'appuyer cette requête. Il semble que ce morceau ne fut jamais écrit; mais Julie resta toujours en relations amicales avec le duc de Villa Hermosa et avec le comte de Fuentès. Ce dernier mou-

Jamais, il faut le reconnaître, la mémoire de Mora ne s'effacera de l'âme de son amie. Elle est fidèle au mort plus qu'elle ne le fut au vivant. La faute dont elle est coupable envers lui ne l'incite pas à chercher un refuge dans le port commode de l'oubli. Elle déploie, au contraire, une sorte d'acharnement à évoquer ce qu'elle appelle « son crime; » elle s'en accuse sans cesse devant celui qui en fut le complice. La compassion de ses amis, attribuant sa tristesse à ses regrets et non à ses remords, l'irrite parfois au point que peu s'en faut qu'elle ne laisse échapper son secret. Le jour où Suard lui fait, au sujet de son deuil, une visite de condoléance : « Je ne suis pas digne de votre intérêt, » lui répond-elle d'un ton farouche. Il n'en put tirer autre chose, et ne comprit le sens de ces paroles que trente années plus tard, lorsqu'il lut pour la première fois les lettres à Guibert (1). On dirait, par instans, qu'elle cherche à se punir elle-même, en ne manquant nulle occasion de réveiller l'image de « l'être parfait et sacré » envers lequel elle a péché. Quand, quelques mois plus tard, Guibert passe à Bordeaux, elle l'oblige à faire une enquête, à interroger le consul, à recueillir sur les dernières heures de Mora de minutieux détails, dont elle nourrira sa douleur. L'année d'après, sachant que Luis Pignatelli vient de débarquer à Paris, elle veut le voir, l'entendre parler de son frère, malgré le mal affreux que lui fera cet entretien, dont elle sort en effet brisée : « Sa présence me tue (2). Le son de sa voix me fait frissonner de la tête aux pieds. Je suis alternativement pénétrée de sensibilité et d'horreur. » Et que sera-ce le jour où un hasard tragique lui fera parvenir deux lettres, longtemps égarées par la poste, deux lettres de celui qui, depuis une année, repose au fond de son cercueil? Ce langage d'outre-tombe résonne à son oreille comme un avertissement sinistre, un appel du défunt à venir promptement le rejoindre (3).

A vivre ainsi continuellement parmi les lugubres souvenirs et les images funèbres, elle s'entretient dans une exaltation qui parfois confine au délire. Il lui arrive, aux heures d'émoi, — que ce soit bonheur ou chagrin, — de reprendre la plume dont elle

rut quelques jours avant elle, le 13 mai 1776, remarié depuis peu de mois avec la duchesse de Huescar.

(1) *Mémoires de Mme Suard, passim.*

(2) Lettre du 13 mars 1775. — Édition Asse.

(3) Lettre du 14 mai 1775. *Ibidem.*

usait jadis pour correspondre avec Mora et de confier ce qu'elle éprouve à *cette ombre qui la poursuit* (1). « Savez-vous, confesse-t-elle, le premier besoin de mon âme, lorsqu'elle a été violemment agitée par la passion ou la douleur? C'est d'écrire à M. de Mora. Je le ranime, je le rappelle à la vie; mon cœur se pose sur le sien, mon âme se verse dans la sienne; la chaleur, la rapidité de mon sang brave la mort, car je le vois, il vit, il respire pour moi, il m'entend! Ma tête s'égare, et s'exalte au point de ne plus avoir besoin d'illusion; c'est la vérité même (2). » Ou encore elle l'invoque et, suppliante, implore humblement son pardon. « Oh! mon ami, si dans le séjour de la Mort vous pouvez m'entendre, soyez sensible à ma douleur, à mon repentir. J'ai été coupable, je vous ai offensé, mais mon désespoir n'a-t-il pas expié mon crime? Je vous ai perdu et je vis; oui, je vis, n'est-ce donc pas être assez punie (3)? »

Les lettres qu'elle adresse désormais à Guibert sont toutes pleines des réminiscences de son passé sentimental. Sans cesse, entre elle et son amant, elle dresse le spectre de Mora, comparant celui qui n'est plus à celui qui demeure, comparaison où le second n'a jamais l'avantage. Il faut confesser que Guibert fait preuve d'une rare patience à supporter ce désobligeant parallèle. C'est à peine si, de loin en loin, il risque une timide remontrance : « Écrivez-moi, mon amie, dût votre lettre être pleine de M. de Mora (4). » Le plus souvent, il accepte tout sans mot dire, avec la mansuétude et la résignation d'un homme qui, comme nous allons voir, ne se sent pas, sur tous les points, la conscience entièrement tranquille.

SÉGUR.

(1) « Et vous, mon amie, répond Guibert à cette singulière confidence, votre plaisir s'est tourné en poison; vous l'avez tout de suite apporté à cette ombre qui vous poursuit, vous lui en avez fait part, vous lui avez écrit! » (Lettre du 20 février 1775. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.)

(2) Lettre de 1775. — Édition Asse.

(3) Lettre du 15 septembre 1774. *Ibidem.*

(4) Lettre du 17 août 1774. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

LA MARINE MARCHANDE AMÉRICAINE

ET LE

NOUVEAU PROJET DE LÉGISLATION

Depuis quelques années, les États-Unis se préoccupent d'avoir une marine de guerre et une marine marchande. Au lendemain de la guerre de Sécession, en 1865, le pays définitivement pacifié réclamait toutes les ressources, toutes les énergies, pour son développement intérieur. L'œuvre était immense; ni les capitaux, ni l'activité dévorante des Américains n'y suffisaient; les capitaux et les immigrans d'Europe, sollicités et attirés par tous les moyens possibles, y apportèrent leur utile concours et contribuèrent aux résultats surprenans que nous avons maintenant sous nos yeux. Aujourd'hui la mise en valeur du territoire progresse toujours, l'accroissement des forces productives se poursuit de la façon la plus brillante, mais les États-Unis ne bornent plus leur ambition à leur développement intérieur; ils entendent jouer un rôle à l'extérieur.

L'action gouvernementale a suffi pour créer promptement le matériel de la flotte militaire indispensable à l'exercice politique de ce rôle; mais son personnel ne se recrute pas sans difficultés; la marine marchande américaine ne forme pas en assez grand nombre et ne maintient pas dans l'exercice de la rude profession de marin les matelots dont la flotte a besoin, soit pour ses services permanens, soit surtout pour ses services auxiliaires. Elle ne fournit pas non plus le contingent de croiseurs auxiliaires, de charbonniers, de transporteurs, qui forme le complément

utile d'une flotte de guerre. Il y a donc des raisons politiques pour l'augmentation de la marine marchande américaine. Les messages du président Roosevelt les mettent en pleine lumière (1).

Il y a aussi des raisons économiques. Le commerce extérieur maritime des États-Unis est considérable; mais l'armement américain n'y a qu'une faible part, environ 10 pour 100 seulement. On affirme que les États-Unis paient annuellement une somme de cent cinquante millions de dollars, soit sept cent cinquante millions de francs, aux pavillons étrangers pour leurs transports maritimes. Il y a donc pour eux un intérêt de premier ordre à créer une marine marchande nationale qui retienne dans le pays la plus grande partie possible de cette énorme contribution, qui en fasse un élément de progrès pour l'ensemble des industries américaines. A coup sûr, cette marine peut être largement alimentée par le commerce national.

Ce n'est pas tout. L'énorme production américaine ne peut pas se passer de débouchés à l'étranger. Et à mesure qu'elle augmente, de nouveaux marchés lui sont nécessaires. Les armateurs étrangers qui servent de rouliers de mer à l'exportation américaine se renferment tout naturellement dans leur fonction étroite; des armateurs américains auraient davantage le souci de découvrir ou de créer les marchés nouveaux réclamés par le commerce. Leur intérêt propre les y pousserait plus encore que leur patriotisme; car ils s'assureraient facilement la grosse part dans le transport des exportations nouvelles qu'ils provoqueraient. Ils deviendraient ainsi pour le commerce national à l'extérieur de précieux auxiliaires.

L'intérêt politique et l'intérêt économique sont donc parfaitement d'accord pour réclamer un prompt relèvement de la marine marchande américaine. Mais il reste à déterminer par quels moyens on parviendra à fortifier cette branche anémiée de l'activité américaine. En 1901, un projet de loi, connu sous le nom de Bill Hanna-Payne, avait été élaboré à cet effet. Il ne rencontra pas les concours nécessaires et fut abandonné. Mais la difficulté de résoudre le problème n'enlevait rien à son importance. De plus en plus il s'imposait aux préoccupations des hommes d'État et, dès le début de l'année 1904, une Commis-

(1) Voir notamment celui du 7 décembre 1903 dans lequel le Président de la République recommandait aux Chambres en termes exprès l'enquête sur la Marine marchande d'où est sorti le projet actuel.

sion, composée de cinq sénateurs et de cinq membres de la Chambre des Représentans, était chargée de conduire une vaste enquête dans tous les ports de l'Union américaine sur l'état de la marine marchande et les moyens propres à en favoriser l'essor. Après un an de travaux, la Commission vient de déposer son rapport. Elle l'accompagne d'un ensemble de propositions qui constituent un véritable projet de loi.

Pour en comprendre la portée, il faut connaître tout d'abord les causes de la situation présente. Ces causes sont en effet essentiellement américaines. Il faut avoir aussi une idée sommaire de la législation actuellement en vigueur. Enfin il convient de rappeler quelques données statistiques pour préciser le contraste entre le développement économique général des États-Unis et le déclin de leur marine marchande.

Cela fait, il sera possible d'examiner en connaissance de cause les différentes solutions soumises à la Commission américaine et le projet auquel elle s'est arrêtée.

I. — LA SITUATION PRÉSENTE

La décadence de la marine marchande américaine a commencé avec la guerre de Sécession. En 1861, le tonnage total de la marine marchande dans le monde se répartissait en trois parts presque égales. La Grande-Bretagne comptait à elle seule 5 895 369 tonneaux. C'était la plus grosse de ces trois parts. Les États-Unis ne lui étaient guère inférieurs et pouvaient inscrire à leur actif plus de cinq millions et demi de tonneaux. Le reste du monde fournissait un total un peu supérieur à la part des États-Unis, un peu inférieur à celle de la Grande-Bretagne (5 800 967 tonneaux.)

La guerre de Sécession devait ruiner la flotte américaine de commerce alors existante. Elle devait faire plus et compromettre gravement toute possibilité pour celle-ci de se reconstituer. Le régime de protection douanière imposé par le parti vainqueur portait en effet un coup fatal à l'armement national. Il était une entrave au commerce extérieur dont il vit.

En même temps, la substitution du navire métallique au navire en bois mettait fin au grand avantage que la construction navale américaine avait tiré jusque-là de l'excellence et du bon marché de ses bois. La construction en fer ne trouvait pas sur

les chantiers américains les ouvriers spécialistes et expérimentés que possédait déjà l'Angleterre; enfin, elle n'avait pas dans le pays et ne pouvait pas faire venir d'Angleterre, par suite du régime protecteur, les matières premières indispensables. La métallurgie américaine était encore dans son enfance à ce moment. Elle travaillait avec des procédés européens et des salaires américains; elle produisait à un prix élevé.

Les armateurs des États-Unis voyaient donc à la fois les élémens de leur industrie diminuer et le prix de leur outil augmenter. Ils avaient moins à transporter, et ils payaient leurs navires plus cher. De plus, leurs équipages devenaient plus exigeans. Sous l'influence de la législation douanière protectrice, les salaires tendaient en effet à augmenter. Dans ces conditions, la lutte était impossible. Les capitaux et les activités qui avaient trouvé jusque-là un emploi dans l'armement étaient d'ailleurs sollicités vers d'autres directions; tout était à faire aux États-Unis au lendemain de la guerre de Sécession; les anciens armateurs construisirent des chemins de fer, créèrent des villes, des industries, des entreprises de toutes sortes et ne songèrent plus à la navigation.

Le cabotage subsista presque seul. Les relations de port américain à port américain étaient réservées de par la loi au pavillon national. Sur l'Atlantique comme sur le Pacifique il y eut donc encore des navires portant les *stars and stripes*, mais les relations maritimes avec le reste du monde ne furent plus guère assurées que par des navires étrangers.

Aujourd'hui, après quarante années de ce régime, la situation est peu modifiée. La flotte de cabotage s'est développée, une navigation spéciale également réservée au pavillon américain, la navigation sur les Grands-Lacs, a pris un essor considérable, mais le pavillon étoilé joue encore un rôle insignifiant dans les relations maritimes avec l'étranger.

C'est que plusieurs des mêmes causes continuent d'agir et agissent assez puissamment pour faire obstacle aux influences contraires. On ne peut plus soutenir, il est vrai, que le commerce extérieur de l'Amérique est trop entravé par le protectionnisme pour alimenter des transports maritimes par navires américains; la métallurgie américaine, d'autre part, est en mesure aujourd'hui de fournir à la construction navale toutes les matières premières dont elle a besoin, et elle peut les lui four-

nir à aussi bon compte que la métallurgie anglaise pour laquelle elle est devenue une redoutable concurrente; mais l'armateur américain succombe sous le poids de deux désavantages bien nets : 1° il paie ses navires plus cher que son grand rival l'armateur anglais; 2° il les exploite à plus grands frais. Sur ces deux points, les nombreuses dépositions recueillies par la Commission américaine nous renseignent exactement. Coût de la construction, coût de l'exploitation, ces deux titres se détachent du texte de la plupart des témoignages; c'est le nœud de la question.

Naturellement, ces témoignages sont loin d'être tous concordans lorsqu'il s'agit d'estimer la différence de prix entre la construction navale américaine et la construction navale anglaise. Certains comparans indiquent un pourcentage général sans l'appuyer d'aucune justification; d'autres, tombant dans l'excès contraire, fondent leur estimation sur un fait isolé: « Un vapeur *tramp* (1) coûte deux fois en Amérique ce qu'il coûterait en Angleterre, dit un armateur de San Francisco (2). Il y a deux mois, j'ai commandé en Angleterre un vapeur de 7 000 tonneaux pour 977 280 francs. La meilleure offre que j'aie reçue des chantiers américains pour un navire pareil était de 2 250 000 francs. » Évidemment, il s'agit d'un cas exceptionnel, le prix consenti par le chantier anglais étant sensiblement au-dessous de ceux qui sont ordinairement pratiqués.

Mais certains témoignages empruntent à l'autorité de ceux qui les fournissent et aux détails dont ils les appuient une valeur plus sérieuse. M. Edwin S. Cramp, vice-président de la *Cramp Shipbuilding Company*, un des chantiers les plus renommés des États-Unis, apprécie à 40 pour 100 la différence actuelle entre les prix américains et les prix anglais. Elle n'était d'après lui que de 10 ou 15 pour 100 au début de l'administration de Mac Kinley, en 1896; mais elle s'est accrue sous l'influence de deux élémens, la cherté de la matière première et la hausse de la main-d'œuvre. La grande poussée de consommation métallurgique qui a eu lieu aux États-Unis depuis la guerre hispano-américaine a fait augmenter les prix de l'acier dans une forte proportion. Les trusts métallurgiques se sont attachés depuis lors

(1) Navire sans service régulier.
(2) *Hearings before the merchant Marine Commission*, vol. II, p. 1285.

à les maintenir. Aujourd'hui (1) un constructeur américain qui met un navire sur cale paie ses approvisionnemens à raison de 45 francs par tonne plus cher que son concurrent anglais. A cette infériorité initiale il ajoute celle d'une main-d'œuvre plus élevée. « La grande prospérité qui a suivi l'élection de Mac Kinley à la présidence, dit M. Cramp, a fait hausser les salaires de 30 à 40 pour 100. On vous a dit souvent que l'ouvrier américain travaille plus que l'ouvrier anglais et que l'outillage américain permet de diminuer la main-d'œuvre. Cela est vrai, mais actuellement l'équilibre est rompu. Nos machines américaines sont adoptées dans tous les chantiers anglais, et nous payons des salaires presque doubles, de 50 à 100 pour 100 plus élevés. »

L'estimation globale de M. Cramp est vérifiée au surplus par le rapprochement des divers témoignages. En mettant de côté quelques appréciations exagérées, fondées sur l'examen de cas exceptionnels, c'est entre 30 et 50 pour 100 que les constructeurs, les ingénieurs et les armateurs fixent en général la différence de prix entre les chantiers anglais et les chantiers américains. Le rapport de la Commission adopte le chiffre de 40 pour 100 (2).

Tous ceux qui analysent les causes de cette différence s'accordent également avec M. Cramp pour reconnaître que la principale de ces causes se trouve dans les frais de main-d'œuvre. Suivant les circonstances, la matière première présente de grandes variations de prix; on peut citer telle époque, avant la guerre hispano-américaine, où les chantiers américains de l'Atlantique s'approvisionnaient presque aux mêmes conditions que les chantiers anglais; mais, à aucune époque, ils n'ont pu travailler avec les mêmes salaires.

C'est, au surplus, la condition générale des industries américaines. Elles ont toutes à tenir compte des exigences de leurs ouvriers; elles paient toutes des salaires plus élevés que les industries similaires européennes. Aussi le machinisme s'y est-il développé plus que partout ailleurs; on avait plus d'intérêt qu'ailleurs à économiser la main-d'œuvre. Mais le machinisme n'est possible qu'avec une production uniforme, avec la répétition multipliée du même type. Pour l'appliquer à la construction navale, il faut avoir de très nombreuses commandes de navires semblables. Cela

(1) La déposition de M. Cramp est du 27 mai 1904. Voyez *Hearings*, t. I, p. 423 à 435.

(2) Voyez *Report of the Commission*, p. 7 et 8.

se trouve en Angleterre. Cela n'existe pas aux États-Unis. Cela n'est possible que dans un pays où l'industrie des armemens est très développée. Alors les chantiers se spécialisent, les uns construisant le bateau de guerre, d'autres le paquebot de vitesse, d'autres le *cargo-boat* ordinaire, ou le voilier, le remorqueur, etc. Aux États-Unis, au contraire, les chantiers de l'Atlantique et du Pacifique, n'ayant pas une clientèle suffisante pour se spécialiser, construisent toutes sortes de types. On peut voir sur leurs différentes cales tous les échantillons de navires possibles, ici un bateau de rivière avec ses roues à aubes, là un croiseur, plus loin un grand cargo voisinant avec un torpilleur, etc., etc. Impossible d'industrialiser la construction navale dans ces conditions; impossible de *fabriquer* les navires en série, de répéter le même modèle, de *standardize*, comme le disent avec un énergique néologisme les représentans des chantiers. Ainsi le procédé victorieusement employé par les industries américaines reste sans application ici. Elles concurrencent l'Europe avec leurs machines agricoles, leurs locomotives, leurs machines à coudre, mais chacune de ces industries est étroitement spécialisée. « Supposez, dit à la Commission un constructeur de Baltimore (1), qu'un fabricant de moissonneuses entreprenne de faire dans ses ateliers une locomotive, une machine à coudre et un moteur fixe, vous vous doutez bien des piteux résultats qu'il obtiendra! Eh bien! c'est dans ces conditions déplorables que nous sommes obligés de travailler. Nous n'avons pas une clientèle suffisante pour nous spécialiser, comme le font les Anglais. »

Aussi les constructeurs américains déclarent-ils que tout le problème consiste à créer une abondante demande de navires. La loi actuelle leur conférant un monopole pour la construction de tout navire battant pavillon américain, ils se font fort de produire à aussi bon marché que les Anglais le jour où ils pourront se spécialiser.

Et ils donnent des preuves à l'appui. Voyez, disent-ils, ce que font les chantiers des Grands-Lacs. Personne ne pourrait les battre en aucun pays du monde pour l'établissement du type uniforme qu'ils reproduisent indéfiniment. Et les représentans des chantiers des Grands-Lacs, appelés en témoignage par la Commission, corroborent cette affirmation. « Il y a quelques

(1) *Hearings*, t. I, p. 476.

années, dit M. Harvey D. Goulder, de Cleveland (Ohio), nous avons voulu créer un service de navigation sur le Saint-Laurent, entre l'Amérique et le Canada. Il nous a paru politique de mettre une partie de la flotte sous pavillon anglais, l'autre sous pavillon américain. Pour les mêmes raisons, nous nous sommes adressés à la fois en Angleterre et en Amérique pour la construction de cette flotte. Les chantiers anglais spéciaux qui font le bateau de rivière et les chantiers des Grands-Lacs nous ont consenti très sensiblement les mêmes prix (1). » Toutes les dépositions recueillies par la Commission, soit sur le littoral des Grands-Lacs, soit dans les ports de l'Atlantique ou du Pacifique, concordent sur ce point. Il est avéré que les Américains sont capables de lutter contre les Anglais pour la construction navale là où les circonstances leur permettent d'appliquer les méthodes de production en masse d'un modèle uniforme, méthodes dans lesquelles ils excellent d'ailleurs et qu'ils ont contribué, plus que toute autre nation industrielle, à faire entrer dans la pratique.

Mais à supposer que les États-Unis développent leur marine marchande, que, par suite, les commandes de bateaux affluent, que les chantiers se spécialisent et livrent à l'armateur américain l'outil nécessaire à son industrie dans les mêmes conditions que les chantiers anglais le livrent aux armateurs anglais, la partie est encore bien loin d'être égale. L'armateur américain ne peut pas en effet exploiter son outil à aussi bon compte que l'armateur anglais. C'est la deuxième cause d'infériorité qui a fait obstacle jusqu'ici au relèvement de la navigation commerciale des États-Unis.

Nous retrouvons ici une seconde fois l'action d'un phénomène général à toutes les industries de l'Union américaine, la cherté de la main-d'œuvre. Les chantiers de construction navale en souffrent, mais l'armement en souffre bien plus encore. Les chantiers, en effet, sont protégés par le monopole que leur accorde la législation. Ils sont les fournisseurs obligés de l'armement, qui n'a pas le droit de faire flotter le pavillon étoilé sur un navire construit à l'étranger. Ils sont donc en mesure de lui imposer leurs prix. De plus, le travail auquel ils se livrent est susceptible d'une organisation technique beaucoup moins onéreuse; ils le savent; ils connaissent les procédés à employer

(1) *Hearings*, t. II, p. 798.

pour atteindre ce but; ils sont fixés sur les conditions qui leur en permettraient la pratique. La situation peut donc se modifier en ce qui les concerne; l'exemple des Grands-Lacs le démontre.

Il en va tout autrement des armateurs se livrant à la navigation de concurrence. En premier lieu, ils ne jouissent d'aucun monopole. Et les chargeurs qui forment leur clientèle ne confient leurs marchandises à un navire américain que si aucun navire étranger ne leur offre de conditions plus avantageuses. Dans ce pays protégé à outrance, l'industrie de la navigation au long cours se trouve livrée sans défense à toute l'ardeur des compétitions étrangères. En second lieu, leur industrie ne se prête guère aux économies de main-d'œuvre. Sans doute un *cargo-boat* de 7000 tonneaux emploie moins d'hommes d'équipage que deux *cargo-boats* de 3500 tonneaux; il a plus d'espace disponible; il y a donc des économies possibles dans le sens de l'augmentation de la dimension des navires. Mais ces économies sont déjà réalisées par la plupart des flottes de commerce, et elles rencontrent d'étroites limites dans la profondeur des ports à desservir, dans la longueur des écluses qui y donnent accès, sans compter la difficulté commerciale de remplir de trop vastes cales. Le champ ouvert aux ingénieuses combinaisons du machinisme est moins large également que dans les industries de production. L'équipage de pont est employé à des services exigeant du discernement, échappant par conséquent à l'aptitude des machines, ou à des opérations variées, dispersées, rendant leur emploi difficile. Les mécaniciens accomplissent une tâche de surveillance et de direction fatigante et délicate; on ne peut diminuer leur nombre sans compromettre la sécurité du navire; seuls les chauffeurs et les soutiers font une besogne matérielle susceptible d'être exécutée par des moyens mécaniques. L'ingéniosité se heurte donc ici à des obstacles qui ne sont guère surmontables, et la cherté de la main-d'œuvre pèse d'un poids très lourd et à peu près irréductible sur l'armement américain.

La Commission s'est efforcée de préciser autant que possible l'infériorité qui en résulte. Mais la tâche est ardue. D'un côté, certains armateurs exploitant à la fois des navires placés sous pavillon américain et des navires placés sous pavillon anglais, affirment avec preuves à l'appui que la différence des salaires ne ressort pas à plus de 18 pour 100 ou de 30 pour 100.

D'un autre côté, des armateurs prenant leurs points de comparaison dans la marine marchande norvégienne, présentent des états vérifiés d'où résulte une différence de 100 pour 100. Ces écarts ne sont pas inexplicables; ils n'impliquent pas une contradiction; ils répondent à une diversité de situations véritable. L'armateur américain de voiliers on de *tramps* est fortement concurrencé par les Norvégiens. Les compagnies à services réguliers souffrent moins directement de cette concurrence et se préoccupent davantage de leurs rivaux anglais ou allemands. Les armateurs de la côte du Pacifique emploient des équipages presque entièrement chinois. Les témoignages des différentes catégories d'armateurs ne peuvent donc pas concorder. La Commission a dégagé de la façon suivante la conclusion d'ensemble à en tirer. Sans chercher à donner une expression numérique à un écart qui varie suivant chaque espèce considérée, elle s'est bornée à constater l'existence de cet écart, son importance et l'absence de toute compensation destinée à y faire contrepoids. « La différence de salaires et de bien-être matériel n'est pas plus grande entre un navire américain et un navire étranger qu'entre une usine américaine et une usine étrangère. Mais les hauts salaires américains et les exigences plus grandes de l'ouvrier de terre américain sont et ont été depuis longtemps protégés par la législation douanière contre les salaires moindres et les conditions de vie inférieures des pays étrangers. Là se trouve en réalité le nœud de la question de la marine marchande aux États-Unis (1). »

Il est donc parfaitement avéré que l'armateur américain paie son navire plus cher et l'exploite d'une manière plus coûteuse que l'armateur anglais, son plus redoutable concurrent. Et on peut se demander comment, dans ces conditions, il existe un armement américain. C'est ici qu'intervient l'effet de la législation réservant au pavillon national la navigation de cabotage. Non seulement les relations de port des États-Unis à port des États-Unis, même entre l'Atlantique et le Pacifique, restent le domaine exclusif du pavillon américain, mais les possessions des États-Unis, Hawaï, Porto-Rico, les Philippines, sont considérées à ce point de vue comme faisant partie du territoire national; leurs ports comme des ports nationaux (2). Par suite,

(1) *Report*, p. 11.
(2) En ce qui concerne les Philippines, la loi du 1er avril 1904 n'entrera en

l'armement américain peut se livrer à cette navigation sans avoir à tenir compte de la concurrence étrangère.

C'est dans ce domaine réservé qu'il s'est développé. Sur les 6 291 535 tonneaux de jauge que compte la marine marchande américaine, 898 768 seulement, soit environ un septième, sont affectés à la navigation de concurrence (1). Le cabotage sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique emploie plus de trois millions de tonneaux; la navigation sur les Grands-Lacs, plus de deux millions (2 019 208).

Au premier abord, il semble que cette navigation ne devrait pas être considérée comme maritime. Les Américains la font cependant figurer dans leurs statistiques avec la navigation de cabotage en raison de l'étendue immense des Grands-Lacs et de la dimension considérable des navires qui les parcourent. En consultant les relevés officiels de la flotte de commerce américaine (2), on est amené à constater que des vapeurs atteignant près de 7 000 tonneaux de jauge brute sont affectés au service des Lacs, et que le vapeur de 4 000 à 6 000 tonneaux représente pour cette navigation un type courant, correspondant à peu près à notre *cargo-boat* ordinaire dans la navigation maritime actuelle.

Les Américains sont donc susceptibles de créer une flotte marchande quand ils se trouvent à l'abri de la concurrence européenne. Leur armement au cabotage et sur les Grands-Lacs en fournit la preuve. Mais ce n'est pas tout. L'exemple des Grands-Lacs prouve également que la protection n'exerce pas sur eux l'effet déprimant qu'on lui reproche si souvent à juste titre. La navigation y est pratiquée d'une manière vraiment intelligente et progressive, et les opérations accessoires de chargement et de déchargement des marchandises s'exécutent avec une rapidité qui tient du prodige. La Commission a recueilli sur ce point de très intéressans témoignages. A Buffalo, un navire décharge dans une même journée 150 000 boisseaux de blé, charge 4 000 tonnes d'anthracite, et repart le soir même (3). A Duluth, un navire arrivé dans la matinée avec 7 500 tonnes de

vigueur que le 1er juillet 1906. (Voyez la Circulaire n° 160 du Comité central des Armateurs de France.)

(1) *Report of the Commissioner of Navigation*, november 5, 1904, p. 362 et 363.

(2) *Twenty-sixth Annual List of Merchant Vessels of the United States for the Year ending*, june 30, 1904.

(3) *Hearings*, t. II, p. 708.

charbon à bord, les dépose à quai, reprend 5 700 tonnes de minerai de fer et est de nouveau en route avant minuit (1). Au dire de M. William Livingstone, président de l'Association des armateurs des Grands-Lacs, aucun pays du monde n'est arrivé, dans aucun port, à la rapidité d'opérations obtenue sur les Lacs. Et il cite des navires d'une portée en lourd de 7 000 tonneaux qui ont été chargés en quatre heures et déchargés en dix heures, « quelque incroyable que cela paraisse (*incredible as the statement may seem*). » Le steamer *Superior City* a livré au *Northern Elevator* à Buffalo 270 000 boisseaux d'avoines et d'orges en dix heures. Enfin, le record de la rapidité appartient à un port du lac Érié où, grâce à des moyens mécaniques puissans, et dans des circonstances exceptionnellement favorables, 5 210 tonnes de minerais ont été déchargées en trois heures cinquante-six minutes (2).

Ces résultats surprenans pourraient-ils être obtenus sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique? A titre exceptionnel et pour certains chargemens déterminés, oui; dans l'ensemble du trafic, certainement non. Il y a, en effet, ceci de particulier dans la navigation des Grands-Lacs, qu'elle a presque uniquement pour objet des marchandises lourdes et susceptibles d'être livrées en grande masse. Les chemins de fer nombreux qui contournent les Lacs attirent à eux toutes les marchandises légères, ou que la clientèle demande par livraisons de faible importance. Ils sont bien mieux adaptés que des navires à ce genre de service. Ils pénètrent partout au lieu de desservir les seuls points placés sur la rive des Lacs; ils ne subissent pas la longue interruption du gros hiver et de ses glaces; enfin les conditions mêmes de leur exploitation leur permettent de consentir aux marchandises légères ou divisées des prix peu différens de ceux que demande la navigation. Par suite, il ne reste à celle-ci que des matières lourdes susceptibles d'accumulation, de conservation, et qui peuvent, à cause de cela, être commandées et transportées en masse. Le charbon et le minerai de fer répondent tout à fait à ces conditions; ils forment de beaucoup l'élément de fret le plus important sur les Lacs. Il faut y ajouter les grains, bien qu'en ce qui les concerne, la concurrence du chemin de fer soit active, et les bois, que les forêts situées près du Lac Supérieur fournissent encore en abon-

(1) *Hearings*, t. II, p. 709.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 738.

dance. Les autres sortes de marchandises ne figurent que pour un faible contingent.

Ainsi débarrassée par la concurrence du chemin de fer de la plupart des marchandises variées, légères et divisées, la navigation des Lacs a pu se spécialiser dans le transport du charbon, du minerai, des grains et des bois. Les navires ont été construits en vue de ce fret; les quais ont été puissamment outillés pour le charger et le décharger, et c'est grâce à des installations affectées spécialement au charbon, au minerai, aux grains, aux bois, que les navires séjournent si peu dans les ports.

La navigation maritime au long cours ne saurait atteindre le même degré de spécialisation. Il faut, en effet, qu'elle transporte toutes sortes de marchandises, puisqu'elle est seule à pouvoir leur faire franchir l'Océan. Toutefois, à côté des navires qui chargent des cargaisons variées, il y a place pour d'autres navires affectés au transport des grains ou des charbons, par exemple. En tous pays, et dès aujourd'hui, les voiliers long-courriers sont généralement affrétés pour une seule nature de cargaison : nitrates, pétroles, grains, minerais, charbon, bois, phosphates, cimens, jute, etc. D'autre part, les ports maritimes les mieux organisés, soit aux États-Unis, soit en Europe, sont arrivés déjà aussi à spécialiser certains de leurs quais, à les outiller pour la manutention d'une marchandise déterminée. Il y a de grands progrès possibles dans cette direction. Les armateurs américains sont donc autorisés à soutenir que, si une protection efficace leur était accordée dans le domaine de la navigation de concurrence, ils pourraient y appliquer les procédés si ingénieusement créés par leur initiative dans le domaine réservé du cabotage et de la navigation sur les Grands-Lacs. C'est là un des thèmes habituels dont s'inspirent la plupart de leurs dépositions devant la Commission.

Il est vrai que leurs succès sur les Grands-Lacs ont été favorisés par la masse énorme du trafic qui s'y opère. En 1902, le canal de Soo, qui met en communication le Lac Supérieur avec les autres Grands-Lacs, a livré passage à 36 millions de tonnes de marchandises, soit environ deux fois le total relevé au compte du port de Hambourg. Le tonnage des navires ayant transité par ce canal au cours de la même année 1902 a atteint près de 32 millions de tonneaux de jauge (31 955 582) (1). Le tonnage

(1) *Hearings*, t. II, p. 737.

des navires ayant transité par le canal de Suez en 1903 n'arrive pas à 12 millions de tonneaux (11 907 288).

Mais ces chiffres n'ont rien de décourageant pour l'avenir de la navigation américaine. Si, à elle seule, une région des États-Unis, — parmi les plus actives, il est vrai, — a pu fournir de tels élémens de trafic à une navigation intérieure, quelle masse de produits le commerce extérieur américain n'est-il pas capable de livrer à la navigation au long cours?

Il a déjà fait ses preuves au surplus. Les importations des États-Unis, en 1903, avaient une valeur dépassant cinq milliards de francs; leurs exportations valaient plus de sept milliards et demi de francs. Sauf les relations avec le Canada et le Mexique, tout ce mouvement de marchandises a lieu par mer. Ajoutez à cela le nombre considérable de passagers qui se dirigent sur les États-Unis ou qui en partent et le flot d'immigrans qui s'y précipite chaque année (1).

Ce n'est donc pas le fret qui manque à la marine marchande américaine. Le fret est abondant, mais elle est insuffisante pour le transporter. La concurrence étrangère lui en enlève 90 pour 100. Avec ses huit cent mille tonneaux de jauge affectés au long cours elle ne répond que dans la proportion de 10 pour 100 aux besoins du commerce extérieur.

Ce qui lui manque, c'est une compensation aux deux infériorités dont elle souffre et que nous avons signalées. Et cette compensation n'est pas considérée par les auteurs du projet comme un simple moyen de défense. Ils y voient surtout un moyen de progrès. En encourageant la marine marchande, en lui fournissant une protection analogue, dans ses effets sinon dans sa nature, à celle dont jouissent le cabotage et la navigation des Grands-Lacs, ils pensent obtenir des résultats semblables. Du jour où l'armement américain sera une industrie profitable, ceux qui s'y livreront ne manqueront pas d'y introduire les méthodes modernes de travail dans toute la mesure possible, particulièrement en ce qui concerne les opérations accessoires de manutention. Par suite, les frais d'exploitation qui les grèvent si lourdement aujourd'hui se trouveront diminués, et une des causes de leur infériorité s'atténuera en proportion des économies réalisées

(1) D'après l'Office de statistique universelle d'Anvers, il y a eu 857 045 immigrans en 1903. C'est le chiffre le plus élevé qu'on ait jamais eu à inscrire jusqu'ici Le chiffre le plus bas depuis 20 ans est celui de 229 299 en 1898.

Quant à l'autre, la cherté de la construction navale, il ne faut, pour la faire disparaître, qu'une clientèle étendue d'armateurs.

On pourrait résumer ainsi le raisonnement qui a guidé la Commission dans ses travaux : nous avons besoin d'une marine marchande pour l'extension de notre commerce et les besoins de la défense nationale. Nous ne pouvons pas la créer sans lui assurer une protection. Mais cette protection ne sera que temporaire. Son but n'est pas de conserver et de garantir une industrie décadente, mais de fortifier une industrie naissante. Faisons en sorte que les Américains puissent entreprendre la navigation de concurrence. Et nous avons confiance qu'ils le feront avec les méthodes américaines qui ont transformé tant d'autres industries.

En réalité, les membres de la Commission devaient avoir cette confiance dès la première de leurs séances. Les témoignages qu'ils ont recueillis leur ont permis de préciser la situation ; mais, lorsqu'ils ont entrepris leur enquête, ils étaient décidés par avance à mettre l'armement américain à même de lutter avec l'armement étranger. Ce qui les préoccupait surtout, c'était de trouver un moyen efficace d'atteindre leur but. Et, pour y arriver, ils ont eu à examiner les systèmes les plus divers.

II. — LES SOLUTIONS ENVISAGÉES

Il y a eu, en premier lieu, les solutions radicales inspirées par les principes intangibles. « Vous ne pouvez pas songer, quoi qu'il arrive, à donner des primes à la marine marchande, ont affirmé des déposans à l'enquête. Cela est inconstitutionnel. » Des avocats, des professeurs, des membres d'associations ouvrières sont venus soutenir devant la Commission qu'il était contraire à la Constitution des États-Unis de taxer les citoyens au bénéfice d'un autre citoyen. Ils invoquaient notamment une décision de la Cour suprême de l'État de Michigan contre l'établissement d'une prime à la betterave sucrière dans cet État (1).

Tout naturellement, le remède qu'ils proposaient consistait dans une liberté illimitée d'achat de navires à l'étranger et de composition des équipages. *Free Ships, free Crews*, tel était le résumé de leurs vœux. Et un assez grand nombre d'hommes

(1) *Hearings*, t. II, p. 763.

d'affaires, assez peu préoccupés, semble-t-il, de scrupules juridiques, acceptaient cette solution en raison de certains avantages personnels qu'ils espéraient en tirer. C'étaient principalement des armateurs désireux de payer leurs navires moins cher en s'adressant pour leurs commandes aux chantiers anglais. Actuellement l'obligation de faire construire aux États-Unis pèse lourdement sur eux. Elle ne leur impose pas seulement une mise de fonds plus forte ; elle se résout aussi en augmentation de charges pour l'amortissement et l'assurance de leurs navires.

Quant à la composition de leurs équipages, les armateurs américains ne gagneraient pas grand'chose à l'extension de la liberté qui leur est déjà laissée à cet égard. Seuls, en effet, le capitaine, les officiers et les maîtres sont obligatoirement des citoyens américains ; les matelots peuvent être tous étrangers et, en fait, les armateurs de la côte du Pacifique emploient une grande quantité de Chinois. On pense bien que cela n'est pas sans soulever de vives protestations. Devant la Commission, M. Frazier, secrétaire général de l'Union internationale des marins d'Amérique, s'en est fait l'interprète ; il a rappelé qu'un bill avait été déposé pour interdire l'emploi des Chinois sur les navires américains ; il a fait valoir que leur exclusion de la marine était aussi justifiée que leur exclusion des industries s'exerçant à terre (1). Mais les armateurs du Pacifique ont déclaré qu'ils seraient obligés de cesser leur exploitation du jour où ils ne pourraient plus engager de Chinois à bord. Sur l'Atlantique, les matelots étrangers figurent aussi pour une forte proportion dans les équipages de navires américains. C'est précisément pour cela que l'on se préoccupe de créer un corps de volontaires de la flotte, naviguant d'ordinaire sur des navires marchands américains et pouvant recruter en cas de guerre les équipages de l'État.

Par suite, on voit bien l'avantage que les armateurs pourraient tirer des *free Ships*, de la liberté d'acheter leurs navires à l'étranger ; on voit moins celui que leur procureraient des *free Crews*, des équipages pouvant être entièrement recrutés à l'étranger (2). Le système des *free Ships* permettrait aux armateurs

(1) *Hearings*, t. I, p. 616.

(2) En Angleterre, les armateurs ont la liberté de prendre des capitaines et officiers étrangers. En fait, 2 pour 100 seulement des capitaines et officiers embarqués sous pavillon anglais sont étrangers.

américains d'acheter leurs navires au même prix que leurs rivaux anglais. Le système des *free Crews* ne leur permettrait pas de les exploiter en concurrence avec eux.

En effet, il ne changerait que fort peu de chose à la situation actuelle, et les intéressés déclarent devant la Commission qu'il leur serait impossible de faire de la navigation de concurrence, alors même qu'ils auraient des navires payés au prix anglais. A plusieurs reprises, les membres de la Commission ont interrogé sur ce point les armateurs, les capitalistes, les ingénieurs, les capitaines qui comparaissaient devant eux et, jusqu'au terme de l'enquête, le président, soucieux de bien poser le problème, a provoqué les témoignages par la déclaration suivante : « Jusqu'ici, nous n'avons pas rencontré un armateur, un capitaine ou un capitaliste, — et nous en avons interrogé un grand nombre, — qui acceptât d'exploiter des navires en concurrence avec les armateurs étrangers, alors même qu'on lui permettrait d'acheter ses navires à l'étranger dans les mêmes conditions que les armateurs des autres pays (1). »

La Commission s'est donc promptement rendu compte que le régime du pur « laissez-faire » ne suffirait pas à relever la marine marchande américaine. De plus, à supposer qu'il eût permis à l'armement américain de se développer, il n'aurait jamais atteint que le but étroitement mercantile, non pas le but national poursuivi. Il ne s'agit pas seulement, en effet, de permettre le transport maritime à bas prix des exportations et des importations des États-Unis; les pavillons étrangers rendent ce service à l'Amérique. Il faut lui créer une marine nationale, c'est-à-dire, d'une part, des chantiers pour construire les navires, d'autre part, des équipages pour les exploiter. Le rapport met très bien en relief, au moyen d'une comparaison familière, cette nécessité pour les États-Unis d'avoir une flotte marchande indépendante au service de leur commerce extérieur : « Il n'y a pas à Omaha ou à Waco, un seul marchand au détail qui songerait un instant à confier le service de livraison de ses marchandises au marchand rival qui se trouve de l'autre côté de la rue. Supposons qu'ils soient bons amis ; le marchand n° 1 se rendrait bien compte cependant, qu'étant donnée la nature humaine telle qu'elle est, le marchand n° 2 conserverait pour son propre usage

(1) *Hearings*, t. II, p. 1310. Voyez aussi t. II, p. 1154, 1493, etc.

ses meilleurs chevaux et ses voitures les mieux établies et affecterait à celui de son concurrent ses chevaux fourbus et ses voitures en mauvais état. Bientôt, le marchand n° 1 recevrait des réclamations de sa clientèle : certains articles seraient arrivés avariés ; d'autres ne pèseraient pas le poids indiqué; d'autres même n'auraient pas été livrés du tout. Peu à peu, la clientèle abandonnerait le marchand n° 1 et s'adresserait au marchand n° 2 faisant ses livraisons lui-même (1). » Voilà comment il peut être très coûteux, en fin de compte, d'obtenir des prix de fret peu élevés sur des navires étrangers. Le commerce national peut, au contraire, avoir avantage à payer des frets plus élevés à une marine marchande nationale servant ses intérêts.

Le problème a été envisagé par la plupart des déposans à l'enquête sous cet aspect large et général. « C'est une erreur, disait expressément l'un d'eux, de croire que les constructeurs et les armateurs soient seuls intéressés ici. Il n'y a pas un citoyen des États-Unis qui ne soit directement intéressé à l'existence d'une marine marchande nationale. Elle répond, en effet, à six besoins économiques et à deux nécessités politiques. Les six besoins économiques sont : 1° Garder aux États-Unis les sommes actuellement payées comme fret aux étrangers; 2° fournir un débouché à notre main-d'œuvre américaine dans les chantiers; 3° lui fournir un second débouché dans l'exploitation des navires; 4° augmenter la consommation de nos produits; 5° donner un nouveau débouché à notre métallurgie; 6° augmenter notre commerce. Les deux nécessités politiques sont l'indépendance nationale et la défense nationale (2). »

Aussi la Commission s'est-elle promptement résolue à venir au secours de la marine marchande américaine pour en provoquer le relèvement. Tout d'abord, elle s'est débarrassée de l'objection de principe élevée contre le système des primes. Quelques juristes ont rassuré sa conscience à cet égard; surtout elle s'est sentie complètement à l'abri derrière l'autorité de Thomas Jefferson, le grand ancêtre du parti démocrate. Le 16 février 1792, le Congrès votait, sur la proposition de Jefferson, des primes aux navires pêcheurs de haute mer et à leurs équipages (3). Et

(1) *Report*, p. 4.

(2) *Hearings*, t. II, p. 1149, *Mémoire* de M. Joseph D. Lee, secrétaire de la Chambre de commerce de Portland (Orégon).

(3) *Report*, p. 20.

peu de temps après, en décembre 1793, le même Jefferson s'adressant à la Chambre des représentans expliquait que ces primes avaient non seulement pour but de favoriser l'industrie de la pêche, mais de former des marins tant pour la flotte de commerce que pour la flotte de guerre. « Les États-Unis, ajoutait-il, n'ont rien à craindre sur terre, ni rien à désirer au delà de leurs droits actuels. Mais sur le littoral ils peuvent être inquiétés (*they are open to injury*) (1). » Il n'en fallait pas tant pour calmer les scrupules constitutionnels de la Commission. Désormais, elle n'avait plus à se préoccuper que de la modalité, de la fixation et de l'attribution des primes dont elle adoptait le principe.

Certaines propositions développées devant elle tendaient à créer une double prime, l'une pour le constructeur, l'autre pour l'armateur. Ce système est tout naturellement indiqué lorsque la législation reconnaît à l'armateur le droit de faire naviguer sous pavillon national un navire construit à l'étranger. Au contraire, il paraît inutile quand ce droit lui est refusé. Du moment qu'il doit nécessairement s'adresser aux chantiers américains, ceux-ci exercent vis-à-vis de lui un monopole collectif qui leur permet de lui faire payer un prix très majoré. C'est là la plus énergique des protections et la plus large des faveurs. Il n'y a pas lieu d'en ajouter une autre. Il suffit de consentir aux armateurs des avantages assez considérables pour les décider à commander et à faire naviguer des navires payés très cher.

Le système de la double prime conserve cependant un avantage, celui d'imposer un moindre sacrifice à l'État pour un même résultat acquis. En donnant directement au chantier la somme nécessaire pour combler l'écart entre ses prix de vente et les prix étrangers, le gouvernement des États-Unis aurait mis l'armateur américain à même de se procurer son outil dans les mêmes conditions que son concurrent étranger; par suite, il lui aurait évité les charges d'amortissement et d'assurance supplémentaires que lui impose aujourd'hui le prix majoré de son navire, et qui pèsent lourdement sur ses frais d'exploitation. Il n'aurait donc pas eu une somme aussi forte à verser à l'armateur pour compenser l'infériorité résultant pour lui de l'énormité de ces frais.

(1) Cité par le *Report*, p. 24 et 25.

Très vraisemblablement, cet avantage n'avait pas échappé à la Commission. Mais elle a dû y renoncer et abandonner en conséquence l'idée de la double prime parce qu'elle avait le dessein de venir en aide aux armateurs possédant déjà une flotte, et ayant supporté tout le poids des prix de construction américains. Ceux-ci ayant déjà payé leurs navires aux chantiers, c'était seulement entre leurs mains que pouvaient être versées les primes compensant à la fois les prix élevés de construction et les frais élevés d'exploitation. A moins de créer deux régimes distincts, l'un pour les navires en service, l'autre pour les navires à construire, il fallait adopter le système de la prime unique à l'armateur, sauf au constructeur à lui en reprendre une partie à débattre entre eux à chaque commande.

Le terrain allait ainsi se déblayant. Cependant il y a bien des moyens de favoriser les armateurs; la prime directe en argent est le plus simple à concevoir; les Américains en redoutaient l'impopularité et ont examiné, avant de s'y résoudre, beaucoup de moyens détournés.

Un des plus séduisans est la prime à l'exportation par mer sous pavillon américain. Les États-Unis ont un fret d'exportation peu varié, se prêtant merveilleusement aux chargemens en masse. Ce sont des grains, des viandes conservées, des pétroles, des cotons, des produits de grosse métallurgie. Les navires de tous pavillons viennent avidement rechercher ce fret. Une prime à l'exportation sous pavillon américain les obligerait à renoncer à la concurrence et assurerait un énorme trafic aux navires des États-Unis. Ce système a été très bien défendu devant la Commission et par des hommes d'une grande autorité, entre autres par M. J. J. Hill, le président du *Great Northern Railroad*. Il est bien adapté aux besoins et aux ressources du pays; il s'appuie en effet sur la puissance des forces productrices américaines, sur la masse toujours croissante des blés et des viandes expédiées au dehors par la culture, sur l'incessant progrès de la métallurgie, sur le développement ininterrompu de l'industrie du pétrole. Il a en outre l'avantage de permettre la spécialisation à un haut degré. Sûrs désormais de charger d'énormes quantités d'une même marchandise, les Américains ne manqueraient pas de créer des types de bateaux spéciaux pour les grains, les viandes, etc. Ils établiraient aussi sur les côtes des installations analogues à celles qu'ils ont inventées sur la rive des Grands-

Lacs pour le prompt chargement et le prompt déchargement des cargaisons.

En somme, le système reposait sur la masse et sur le peu de variété des exportations américaines. Il a été poussé plus loin, et nous trouvons, dans les dépositions recueillies par la Commission, l'idée de donner une prime d'exportation à un seul genre de fret, le charbon.

C'est M. E. R. Wood, président d'un comité spécial constitué au ministère du Commerce, qui s'est fait le champion de cette idée; il l'a défendue avec beaucoup d'habileté (1). Toute la question, dit-il, se résume à ceci : Il faut assurer à l'armement américain un fonds de chargement qu'il puisse prendre à bon marché (*a cheap initial cargo*). Or, si vous considérez l'ensemble des transports par mer dans le monde, vous constatez que sur 200 millions de tonnes environ, il y a 65 millions de tonnes de charbon. Si vous déduisez du total des marchandises chargées celles que leur nature destine aux navires rapides, vous verrez que le charbon forme sensiblement la moitié de la masse des cargaisons lourdes, de celles que transportent les *cargo-boats*. Voilà pourquoi l'Angleterre tient dans le commerce maritime une place si éminente. Elle charge chaque année 60 millions de tonnes de charbon sur navires. Nous aussi, nous avons du charbon, et nous le donnerions volontiers à 11 fr. 50 la tonne, chargé à bord, tandis que les Anglais vendent le leur aujourd'hui environ 17 fr. 50 (2). Seulement, on nous prend 15 shillings pour l'amener par exemple à Marseille, tandis que de Cardiff ou de Newcastle, le fret est de 5 shillings. Donnez-nous une prime d'exportation qui comble l'écart, vous assurerez un énorme développement à nos mines et un magnifique essor à notre marine marchande.

Cependant le système des primes à l'exportation n'a pas été adopté par la Commission. Elle a considéré avec raison qu'elle avait pour mission de relever directement et promptement la marine marchande, non de favoriser telle ou telle branche de l'activité nationale, déjà fortement protégée. D'autre part, en liant aussi intimement l'exportation américaine à une marine nationale encore si faible, on aurait risqué de compromettre les intérêts qu'on voulait satisfaire. Le commerce maritime des

(1) *Hearings*, t. I, p. 327 à 335.
(2) La déposition de M. E. R. Wood est du 26 mai 1904.

États-Unis aura encore besoin, quoi qu'il arrive, pendant une période assez longue, du secours des pavillons étrangers. Enfin, les primes à l'exportation n'auraient jamais développé qu'un certain genre d'armement, et le but poursuivi, tant au point de vue commercial qu'à celui de la défense nationale, était plus large.

Pour la même raison, la Commission a repoussé le système des détaxes accordées aux marchandises étrangères importées sous pavillon américain. Ces détaxes auraient abouti à des inégalités aussi choquantes que peu justifiées. Le navire des États-Unis apportant d'Europe des ballots de soie aurait pu exiger un fret énorme en raison des remises de droits de douane très considérables dont ces ballots auraient bénéficié à leur arrivée. Mais un chargement de ciment ne lui aurait procuré qu'un faible avantage, le ciment peu taxé ne pouvant être que peu détaxé. L'armateur n'aurait plus été aidé dans la mesure de son activité, mais dans la mesure où il se serait procuré des cargaisons de prix. Et son intérêt normal est aujourd'hui de rechercher, au contraire, le fret lourd.

De plus, le système des détaxes douanières violait une série de traités conclus par les États-Unis et assurant à des puissances étrangères le traitement égal de leur pavillon et du pavillon national. Il avait cela de commun avec le système des détaxes de tonnage proposé également à la Commission et sérieusement examiné par elle. Avec ce système, on va droit au but. Les navires étrangers paieront des droits de port élevés. Les navires américains n'en acquitteront que de très faibles. Il n'est plus question ici de marchandises; c'est la navigation sous pavillon américain qui est directement favorisée. L'avantage de cette action directe est si grand que la Commission n'a pas voulu renoncer à la détaxe de tonnage. Elle s'est arrangée seulement pour tourner la difficulté résultant des traités internationaux en vigueur. Afin d'obtenir ce résultat, elle a recouru à un ingénieux artifice. Tout navire entrant dans un port des États-Unis paiera un droit de tonnage plus élevé que le droit actuellement existant, mais égal pour tous les pavillons sans distinction. Le principe est donc sauf. Mais les navires américains qui rempliront certaines conditions, d'ailleurs très simples, recevront une remise des quatre cinquièmes sur les sommes payées par eux à titre de droit de tonnage.

Cette protection aurait, d'ailleurs, été insuffisante pour décider les armateurs américains à entreprendre la navigation de concurrence. Elle ne comblait pas l'écart existant entre les frais de construction et d'exploitation aux États-Unis et ces mêmes frais en Angleterre. La Commission a donc proposé un subside direct à l'armement. L'analyse du projet de loi qu'elle a élaboré permettra de préciser l'importance de ce subside et d'apprécier l'effet des diverses mesures imaginées pour donner un nouvel essor à la marine marchande américaine.

III. — LA LÉGISLATION PROPOSÉE

Le projet de loi de la Commission a un caractère de simplicité que beaucoup de législations sur la marine marchande pourraient à bon droit lui envier. Le rapport qui en forme comme l'exposé des motifs met en relief la nécessité d'avoir une flotte de commerce américaine, des équipages américains et des lignes régulières postales américaines sur certains pays. Le texte proposé résout ces trois problèmes avec le moins de complications possible.

Le mérite est grand, surtout en ce qui concerne le premier de ces problèmes, celui au sujet duquel tant de systèmes différens avaient été préconisés et discutés. La Commission prévoit deux genres de primes qui se cumulent : 1° une prime annuelle directe de 25 francs par tonneau de jauge brute ; 2° une remise des quatre cinquièmes des droits de port perçus aux États-Unis. Tout navire américain inscrit à une classe suffisante des registres maritimes et affecté pendant toute l'année à la navigation de concurrence a droit à cette double faveur.

Ainsi l'uniformité de traitement est complète. Un voilier, un vapeur, un navire en bois, en fer, en acier reçoivent les mêmes avantages. On leur demande seulement d'être de bons échantillons du type auquel ils appartiennent et de faire du long cours. On va même plus loin. Les navires-pêcheurs de haute mer sont assimilés aux transporteurs long-courriers. On leur sait gré de former des marins.

Le public français sera surpris sans doute de voir les Américains, peuple essentiellement « en avant, » donner des primes égales aux voiliers et aux vapeurs. Souvent, en effet, on se plaît à représenter la navigation à la voile comme une navigation dé-

modée, routinière, condamnée à disparaître promptement. Comment donc se fait-il que le peuple le plus disposé à substituer les méthodes nouvelles aux méthodes anciennes, venant à se préoccuper du relèvement de sa marine marchande, songe à favoriser ainsi les voiliers? C'est sans doute qu'il croit avantageux d'appliquer, dans certains cas, un mode de propulsion moins coûteux et moins rapide à un navire moderne en acier. Des témoignages nombreux et très précis ont été recueillis par la Commission sur ce point. Sur la côte du Pacifique, dans les ports du Puget Sound comme à San Francisco, un vapeur ne prend qu'exceptionnellement les grains, les farines et les bois qui forment la masse des exportations américaines de cette région. Au cours de l'année 1903, on ne relève que 44 navires à vapeur ayant chargé ces marchandises dans les ports américains du Pacifique; ils avaient enlevé seulement 207 708 tonnes. Pendant cette même période, 600 voiliers avaient enlevé plus de 1 600 000 tonnes (1). Il est clair que la concurrence des voiliers étrangers ne serait pas découragée sur les côtes du Pacifique par la mise en service de vapeurs américains. Il faut des voiliers américains pour lutter avec les voiliers anglais, allemands, norvégiens et français.

Il en faut encore pour former des officiers et des équipages américains. Tous les témoignages s'accordent pour reconnaître leur utilité à ce point de vue. La Commission a très bien résumé, d'ailleurs, les motifs qui l'ont déterminée à ne faire aucune distinction entre les vapeurs et les voiliers. Voici le passage principal de son rapport relatif à cette question (2).

« Il est à noter qu'un seul taux de prime de cinq dollars par tonne de jauge brute est prévu pour tous les navires, y compris les voiliers. C'était le meilleur plan à adopter : il est simple et intelligible; il ne laisse place à aucune accusation de favoritisme. De plus, il y a de sérieux motifs d'accorder le même traitement aux voiliers et aux vapeurs. Ce sont les transporteurs les plus économiques pour des cargaisons importantes et leur présence joue partout un rôle modérateur vis-à-vis des taux de fret exigés par les vapeurs. Mais, par-dessus tout, les voiliers *square rigged* sont une école indispensable pour les marins. On sait que les plus grandes compagnies de navigation à vapeur

(1) *Hearings*, t. II, p. 1026.
(2) *Report*, p. 22.

d'Europe arment aujourd'hui des voiliers uniquement dans l'intention de perfectionner l'éducation de leurs jeunes officiers. La marine de guerre des États-Unis en fait autant. Il y a quelques mois, le gouvernement a lancé trois navires à voiles construits exactement sur le type adopté par la marine marchande et devant servir exclusivement de bateaux-écoles. »

Le projet de loi ne fait pas non plus de distinction entre les navires actuellement existans et ceux qui pourront être construits à l'avenir. Tous jouiront des mêmes avantages pourvu qu'ils remplissent les conditions exigées. On limite seulement à dix ans la période au cours de laquelle un même navire pourra toucher la prime directe de cinq dollars. C'est un encouragement justifié au renouvellement futur des élémens de la flotte marchande. Ce n'est pas la condamnation des unités actuellement existantes et capables de faire encore un bon service.

Au surplus, la Commission n'est pas tombée dans le travers si fréquent et si fâcheux du paternalisme gouvernemental. Elle ne profite pas de ce que la marine marchande américaine a besoin de l'aide de l'État pour la mettre sous la tutelle de l'État. Elle ne dit pas aux armateurs ce qu'ils ont à faire; elle ne leur enseigne pas leur métier; elle ne les détourne pas des vapeurs comme la loi française de 1893; elle ne les détourne pas des voiliers comme la loi française de 1902; elle ne leur impose pas de conditions de vitesse avec complication d'essais coûteux; ni de conditions de chargement avec vérifications minutieuses; ni de conditions de parcours avec calculs de distances laborieux, entraînant d'interminables retards; ni de conditions de durée d'armement, obligeant à conserver les équipages; ni de conditions de retour pour toucher le plein des primes acquises. Elle les gêne le moins possible dans leur exploitation. Elle n'ajoute pas des préoccupations administratives aux préoccupations commerciales, qui doivent seules les guider.

Par exemple, pour avoir droit à la prime de 25 francs, par an et par tonneau de jauge brute, le navire américain doit être affecté pendant l'année entière à la navigation de concurrence. Est-ce à dire qu'il lui faille naviguer sans interruption? Nullement. La condition sera remplie pourvu qu'il ne soit pas resté inactif (*idle*) pendant plus d'un mois. Et il n'est pas réputé inactif quand il charge, quand il décharge, même quand il se fait réparer. Voilà un navire qui n'est aucunement entravé dans

ses opérations normales par le souci d'acquérir la prime. Son armateur n'a pas à craindre, comme l'armateur d'un navire français susceptible d'être primé, qu'une réparation utile ne diminue son allocation, qu'un chargement un peu long ne réduise trop le nombre de milles parcourus. Il a l'esprit libre de ce côté.

En ce qui concerne la remise des quatre cinquièmes des droits de port, la condition à remplir est unique et plus simple encore. Il suffit d'avoir à bord un novice de moins de vingt et un ans qui soit citoyen américain ou qui promette de demander sa naturalisation.

Dans ces conditions, il semble que le projet de la Commission soit bien adapté au premier des buts qu'il vise, l'essor de l'armement américain.

Mais il faut des équipages pour monter les navires, et une marine marchande n'est solidement constituée dans un pays que lorsqu'elle trouve sur le territoire national les équipages dont elle a besoin.

La situation actuelle des États-Unis est très défectueuse à ce point de vue. D'après les statistiques publiées par le *Commissioner of Navigation* (1), 55 550 Américains auraient figuré, en 1904, sur les rôles de la marine marchande américaine. Le total des hommes d'équipage de toutes nationalités aurait atteint le chiffre de 112 957. C'est donc environ une proportion de 49 pour 100 d'Américains dans l'ensemble des équipages. Mais les naturalisés tiennent une large place dans ce compte. Le *Commissioner of Navigation* estime que, depuis dix ans, la proportion de marins nés en Amérique n'a pas augmenté. Or, en 1895, alors qu'on relevait dans les statistiques le lieu de naissance et non pas la nationalité des hommes d'équipage, les Américains ne figuraient que pour 28 pour 100. Depuis lors, le nombre des naturalisations de marins s'est accru, tant par l'effet de certaines lois que par suite des règlemens des syndicats de marins. Ceux-ci exigent de leurs membres la qualité d'Américain ou la promesse de se faire naturaliser. Dans les ports de l'Atlantique et du Pacifique, où leur situation est assez forte, où les non-syndiqués éprouvent quelque difficulté à se faire embaucher, les syndicats tendent ainsi à accélérer le mouvement des naturalisations. Mais il y a quelque chose d'artifi-

(1) *Annual Report*, november 5, 1904, p. 27.

ciel et d'incertain dans cette accélération. Beaucoup de matelots « prennent leurs papiers » aux États-Unis pour avoir la paix avec les syndicats, puis, leur service terminé et l'âge de la retraite arrivé, rentrent chez eux en Europe et bénéficient de leur nationalité d'origine. Au point de vue de l'indépendance et de la défense nationales, les États-Unis ne peuvent pas compter sur ces soi-disant Américains.

C'est pour remédier à cet état de choses que le projet de loi prévoit la création d'un corps de volontaires de la flotte. Pendant trois ans, ces volontaires seront à la disposition du Président de la République, qui pourra les appeler à servir sur les navires de l'État en temps de guerre. Mais ils feront ordinairement partie des équipages de la marine marchande. Ils recevront, en plus des salaires qu'ils pourront acquérir de ce chef, un traitement annuel variant suivant leur qualification et évalué en moyenne à 250 francs.

Les armateurs devront, s'ils veulent toucher la prime directe, avoir à bord une proportion de volontaires représentant un huitième de leur équipage. Cette proportion ira en croissant, et atteindra un quart en 1916. Ils conserveront toute liberté en ce qui concerne la composition du reste de leurs équipages.

On le voit, c'est une sorte d'inscription maritime très atténuée que les États-Unis organiseraient pour s'assurer un corps de marins nationaux.

Avec les primes et les volontaires de la flotte, les deux premiers buts de la Commission sont atteints. Elle espère susciter ainsi une marine marchande américaine et des équipages américains.

Il reste à créer des lignes postales régulières. Le projet de loi détermine la direction, la fréquence et la vitesse de chacun des services prévus, fixe les subventions à accorder aux compagnies américaines qui les entreprendront et les conditions générales du cahier des charges qui leur seront imposées.

Dix lignes postales sont établies par le projet, sur le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine, le Mexique, l'Amérique centrale, Cuba, Hawaï, le Japon et la Chine, les Philippines. Aucune ligne nouvelle sur l'Europe n'est prévue; la Commission dit expressément dans son Rapport que les États-Unis ne veulent pas faire la course avec les lévriers (*Grey hounds*) de l'Atlantique-Nord (1).

(1) *Annual Report*, p. 29.

Les vitesses imposées varient de 12 à 16 nœuds. La dépense totale annuelle pourra atteindre 13 335 000 francs. Elle s'ajoutera aux 6 879 206 francs que coûtent déjà les cinq lignes actuellement existantes, savoir : l'*American Line* de New-York à Southampton ; l'*Oceanic Line* de San-Francisco à l'Australie ; la *New-York and Cuba Mail*, de New-York à Cuba et au Mexique ; la *Red. D. Line*, de New-York au Vénézuela et aux Antilles hollandaises ; l'*American Mail*, de Boston et Philadelphie à la Jamaïque. Les États-Unis donneront ainsi plus de 20 millions de subventions postales.

« On reconnaîtra, dit le rapport de la Commission (1), que toutes les lignes nouvelles proposées suivent des routes commerciales importantes et que plusieurs d'entre elles prennent une valeur spéciale en raison des relations politiques qu'elles peuvent créer. » L'ambition des États-Unis est discrètement indiquée dans ces quelques mots. Ce n'est pas seulement la doctrine de Monroe, même entendue à la manière nouvelle, qui les guide. Car, en dehors du Continent Américain, en dehors même de leurs possessions actuelles d'outre-mer, ils visent, par leurs lignes postales, l'influence politique en Extrême-Orient, voire même la domination du Pacifique.

Tout le projet de loi est inspiré d'ailleurs par le désir avoué de sortir de la période d'isolement où les États-Unis ont vécu jusqu'ici. A coup sûr, les préoccupations économiques ont été prises en sérieuse considération, et l'avantage commercial de posséder une marine marchande nationale a mis en mouvement la plupart des personnes qui sont venues déposer à l'enquête. Mais l'avantage politique aura probablement plus de prise sur les membres du Congrès appelés à voter les propositions de la Commission. L'esprit d'impérialisme qui souffle de l'autre côté de l'Atlantique disposera l'opinion publique à accepter les charges considérables que le nouveau régime doit entraîner pour le budget fédéral.

Ces charges sont lourdes. En dehors des subventions postales dépassant 20 millions, en dehors des remises de droits de port dont il est difficile d'apprécier l'incidence exacte, les primes directes prévues nécessiteraient, d'après le calcul de la Commission (2), une dépense de 12 millions de francs par an dans l'état

(1) *Annual Report*, p. 26.
(2) *Report*. p. 35.

actuel de la marine marchande américaine. Mais il est bien certain que la navigation de concurrence sous pavillon américain s'accroîtrait rapidement par suite des faveurs spéciales dont elle bénéficierait. Au lieu de faire 10 pour 100 du trafic avec l'étranger, la Commission déclare elle-même qu'elle devrait en obtenir au moins les deux tiers. Ce n'est plus alors 12 millions de primes directes qui lui seraient acquises, mais bien 80 millions. Prudemment, le rapport de la Commission évite de faire ce calcul, mais il en fournit les élémens.

On peut donc affirmer sans aucune exagération que, si le projet de loi de la Commission est adopté par le Congrès, — ce qui paraît probable, étant donné que la Commission est elle-même l'émanation du Congrès, — l'ensemble des dépenses consacrées chaque année à la marine marchande par le gouvernement fédéral sous forme de primes directes, de subventions postales ou de remises de droits dépassera 100 millions de francs d'ici à quelques années. Aucune nation ne consent de sacrifices aussi lourds pour relever ou pour soutenir sa marine nationale de commerce.

Et cette protection intense n'est pas de nature à produire aux États-Unis les funestes effets que des mesures du même genre ont amenés parfois dans certains pays et pour certaines industries. Il n'apparaît pas que jusqu'ici, le « mol oreiller » de la protection ait invité au sommeil les énergies actives hardies et entreprenantes des Yankees. La législation douanière américaine a joué plutôt le rôle d'un abri tutélaire pour les industries qui se sont développées si magnifiquement aux États-Unis depuis la guerre de Sécession. C'est que la concurrence intérieure était trop vive pour que le sentiment dangereux d'une fausse sécurité pût se faire jour. Personne, aux États-Unis, ne compte sur la pérennité d'une situation acquise; le pays tout entier est emporté dans un mouvement trop rapide pour que l'avance gagnée garantisse le vainqueur momentané de la course contre la victoire prochaine d'un coureur plus agile. De plus, l'esprit d'invention est constamment sollicité par le taux élevé des salaires et par l'immense bénéfice que procure, en conséquence, toute économie de main-d'œuvre. Plus les exigences de la main-d'œuvre augmentent, plus des machines ingénieuses viennent réduire son domaine, plus le profit qu'en tire l'industrie est grand. Dans l'industrie très spéciale des transports par eau, on

sait ce que les Américains ont réalisé de tours de force sur les Grands-Lacs pour substituer au travail de dockers à 3 ou 4 dollars par jour l'action des puissans mécanismes, qui mettent en quatre heures soixante-douze mille tonnes de charbon ou de minerais à bord d'un navire. Il s'agissait pourtant d'une industrie non seulement protégée, mais réservée, dans laquelle aucune concurrence étrangère n'était possible.

Aujourd'hui, les États-Unis cherchent le moyen d'ouvrir à leurs nationaux un mode d'activité que les circonstances économiques actuelles leur interdisent. L'artifice auquel ils ont recours semble propre à atteindre ce but, et le vote du projet de loi provoquerait un essor de l'armement américain. Une fois les capitaux engagés dans cette voie nouvelle, une fois la hardiesse américaine appliquée à résoudre ce nouveau problème, les résultats ne se feront pas longtemps attendre. Nous avons sous les yeux l'exemple tout récent d'une nation qui a créé par sa volonté et son labeur persévérans une marine marchande qu'elle n'avait jamais possédée. L'Allemagne, cependant, était loin d'offrir pour une semblable entreprise, les mêmes avantages que les États-Unis. Ceux-ci ont eu jadis, il y a un demi-siècle, la seconde marine marchande du monde. Ils n'ont pas dégénéré depuis lors : les ressources de leur territoire se sont multipliées d'une façon qui tient du prodige, et leur volonté ferme de revenir à la navigation de concurrence se manifeste d'une façon claire. L'aide de l'État fédéral ne peut manquer, dans ces conditions, d'être efficace, et nous avons vu que l'État est disposé à l'accorder largement.

Voilà de quoi donner à réfléchir aux armateurs européens. Une concurrence nouvelle, particulièrement redoutable, va bientôt se dresser devant eux. Une marine marchande puissante, au service d'un pays immense, pourvu d'un littoral magnifique, baigné par les deux océans, déjà riche, mais plus riche encore d'entrain, de vigueur, de ressources non utilisées, que de richesse acquise, est à la veille de se créer. Les vieilles nations maritimes ont besoin de redoubler d'efforts pour ne pas succomber dans la lutte qui se prépare.

PAUL DE ROUSIERS.

L'ÉVOLUTION MUSICALE DE NIETZSCHE

Nietzsche : *Œuvres complètes*, traduites et publiées sous la direction de M. Henri Albert; *Société du Mercure de France*. — *Richard Wagner à Bayreuth*, traduction de Mme Marie Baumgartner; Sandoz et Fischbacher, 1877. — *Friedrich Nietzsche (Aphorismes et fragmens choisis)*, 1 vol., 1902 et *La Philosophie de Nietzsche*, 1 vol., 1903, par M. Henri Lichtenberger (Alcan). — *En lisant Nietzsche*, par M. Émile Faguet, 1 vol., 1904; *Société française d'Imprimerie et de Librairie*.

S'il n'est jamais indifférent de savoir ce que de grands penseurs, — les plus grands, auxquels rien d'humain n'est étranger, — ont pensé de la musique, Frédéric Nietzsche est peut-être celui dont le « cas » musical, pour parler son propre langage, est le plus digne de nous intéresser et même de nous émouvoir.

Nietzsche d'abord est le plus proche de nous. Quelques-uns d'entre nous peuvent encore le revoir en personne à travers ses ouvrages et retrouver dans ses écrits l'accent avec le timbre, — musical, dit-on, — de sa voix (1). Et parce qu'il fut notre contemporain, il eut sur ses devanciers, même les plus éminens, sur un Hegel, par exemple, l'avantage de connaître toute musique, y compris celle d'un âge musical entre tous, le nôtre, et de pouvoir ainsi fonder, élever sur une base pratique plus large l'appareil ou l'édifice idéal de ses spéculations.

A ce premier attrait qu'elle nous offre : le voisinage, la figure musicale de Nietzsche en ajoute un second : l'unité. J'entends

(1) Lisez, dans la *Revue* du 15 août 1895, l'article de M. Édouard Schuré : *L'Individualisme et l'Anarchie en littérature*.

par là que, malgré la rupture éclatante qui partage en deux la pensée de Nietzsche musicien et qui la divise ou la retourne contre elle-même, cette pensée garde jusqu'au bout un objet et comme un pôle unique. Une force agit sur elle en un sens, puis dans le sens contraire ; mais c'est la même force, qui l'attire et la repousse tour à tour. L'évolution ou la révolution esthétique de Nietzsche s'est accomplie autour du génie de Wagner et comme dans son orbite, et pour la première fois peut-être on a pu voir un philosophe, un métaphysicien de la musique se dévouer tout entier à la gloire, puis à la ruine d'un seul musicien.

Enfin dans cette vicissitude l'esprit ne fut pas seul engagé. Non moins qu'un drame de la pensée, la conversion de Nietzsche, ou son apostasie, fut un drame du cœur, et c'est ce qui lui donne tant d'humanité, de vie. Le sentiment s'y mêle aux idées et peut-être les y domine ; il y entre de la passion, de la douleur et des larmes. Parmi les amitiés illustres, l'histoire n'en rapporte pas une autre dont le cours ait été si beau et la fin si tragique. « Les traits qui nous sont communs, » écrivait Nietzsche de Wagner et de lui-même, « je veux dire le fait d'avoir souffert l'un et l'autre et aussi l'un par l'autre plus que ne pouvaient souffrir les hommes de ce siècle, feront qu'on rapprochera éternellement nos deux noms. »

Rapprochons-les donc une fois encore, et, revenant après bien d'autres sur l'aventure wagnérienne de Nietzsche, essayons à notre tour de la comprendre et de la juger.

I

Dans l'ordre, ou dans le monde de l'idéal, la musique est peut-être ce que Nietzsche a le plus aimé. Il l'aima la première, avant la poésie, avant même la philosophie et la métaphysique. Dès l'enfance, il fut musicien, non seulement par le goût, mais par la pratique. Familier de bonne heure avec les grands maîtres, y compris Wagner, qui l'attira tout de suite, pianiste et compositeur, il avait, dès l'âge de neuf ans, une faculté d'improvisation qu'il conserva toujours. Plus il vécut, plus il témoigna pour son art préféré d'admiration et de tendresse. « Combien peu de chose, écrit-il, suffit au bonheur ! le son d'une cornemuse. Sans la musique, la vie serait une erreur. »

Il est vrai, selon lui, qu'elle en peut être une également avec la musique et même par elle :

« Je suis avide de trouver un maître dans l'art des sons, dit un novateur à son disciple; un maître qui apprendrait chez moi les idées et qui les traduirait dorénavant dans son langage : c'est ainsi que j'arriverais mieux à l'oreille et au cœur des hommes. Avec les sons, on parvient à séduire les hommes et à leur faire accepter toutes les erreurs et toutes les vérités. Qui donc serait capable de réfuter un son? »

Qui donc aussi plaça jamais la musique si haut et si bas! Qui lui reconnut jamais tant de pouvoir, que de la déclarer maîtresse toute-puissante, pour le bien et même pour le mal, non seulement de notre âme, mais de notre esprit, et de nos idées autant que de nos sentimens!

En dehors, si ce n'est au-dessus de la musique de Wagner, Nietzsche a donc connu, chéri la musique elle-même. Il a compris et défini parfois avec justesse le génie des grands musiciens. Il a bien parlé de Haendel et de Schubert, de Schumann et de Bach, de Mendelssohn et de Mozart. Et pour le maître des maîtres il a trouvé ces fortes et belles paroles : « Il se rencontre toujours çà et là quelque demi-dieu qui parvient à vivre dans des conditions effroyables et à en vivre vainqueur. Voulez-vous entendre ses chants solitaires? Écoutez la musique de Beethoven. »

Sur l'histoire de la musique, Nietzsche paraît avoir eu des idées inégales. Il mêle parfois les époques et les genres et, par exemple, il suppose des rapports de chronologie assez inattendus entre la musique religieuse et la musique d'opéra. Mais, fût-ce en histoire, il rachète quelques erreurs par de véritables trouvailles et des vues un peu troubles par de lumineux aperçus. Il distingue très bien dans le génie de Bach un caractère mystique étranger, pour ne pas dire contraire et supérieur à l'esprit du protestantisme. En quelques pages, si ce n'est en quelques lignes seulement, il marque la naissance et l'évolution, au sein du christianisme « régénéré par le concile de Trente, » d'une « musique pleine d'âme » succédant à la musique surtout savante de l'âge précédent. Enfin, rien que dans ce titre d'un chapitre, ou d'un paragraphe : « *La musique, manifestation tardive de toute culture;* » un peu plus bas, en cette poétique et symbolique formule : « Toute musique vraiment remarquable est un

chant du cygne, » il est possible que Nietzsche ait résumé l'une des grandes lois historiques de notre art.

Mais tout cela n'est rien ou n'est que peu de chose. En dehors de l'action et de la réaction wagnérienne, on ne peut saisir de la figure musicale de Nietzsche que les détails secondaires et les élémens épars. C'est par rapport à Wagner, pour lui d'abord, ensuite contre lui, qu'il faut, comme en un faisceau, les ramasser et les maintenir.

Nietzsche fit la connaissance de Wagner à Leipzig, en 1868. Le premier était âgé de vingt-quatre ans; l'autre de cinquante-cinq. L'admiration et l'amitié, comme l'amour, ont leurs coups de foudre. Au premier regard, aux premiers mots, le jeune philosophe reconnut son maître, presque son dieu. De 1869 à 1872, Nietzsche ne fit pas à Wagner, en sa retraite de Triebschen, près de Lucerne, moins de vingt-trois visites et durant cette période, même séparés l'un de l'autre, ils vécurent, a-t-il dit, en commun pour les grandes et pour les petites choses, par l'esprit autant que par le cœur.

A la fin de 1871, Nietzsche publia son premier livre important : *L'origine de la tragédie*. Dédiée à Richard Wagner, l'œuvre n'est guère, en grande partie et au fond, qu'une apologie, une apothéose de la musique allemande et surtout de la musique de Wagner. Nietzsche y soutient cette thèse, que la tragédie antique est née de la musique et que la tragédie moderne vient d'en sortir à son tour sous la forme ou sous les espèces du drame wagnérien.

Il y aurait beaucoup à raisonner sur et peut-être contre une théorie qui nous présente la tragédie, autrement dit la poésie, autrement dit la parole, comme procédant de la musique au lieu que la musique en procède. Il résulterait de là qu'on doit mettre et qu'on met en effet non pas des paroles en musique, mais au contraire de la musique en paroles. Et cela seul, — sans entrer plus avant dans une question qui n'est pas simple, — s'accorderait assez mal avec la croyance ou la foi, — pourtant wagnérienne, — en la prédominance du poème sur la musique et du mot sur le son.

L'auteur de l'*Origine de la tragédie* aborde encore d'autres et de non moindres problèmes. L'un des principaux a pour objet le concours, ou le conflit, en un mot les relations réciproques, dans la civilisation des Hellènes et dans la nôtre, dans la tragédie

antique et dans le drame wagnérien, des deux élémens ou des deux principes, l'un de rêve et de calme, l'autre de force, d'enthousiasme et d'ivresse, qu'on nomme l'esprit apollinique et l'esprit dionysier.

Ainsi tout, en ce livre, aboutit ou revient, comme à son centre, au génie et à l'œuvre de l'auteur de *Tristan*. On y voit l'évolution de l'opéra s'achever, ou plutôt se rectifier et s'ennoblir par l'avènement de l'art lyrique allemand et surtout wagnérien. « Du tréfonds dionysiaque de l'esprit allemand, une force a surgi... Que le menteur et l'hypocrite prennent garde à la musique allemande; car, au centre de toute notre culture, elle seule est le feu spirituel, inaltéré, limpide et purificateur... »

Enfin, sur l'essence même autant que sur l'histoire de la musique, Nietzsche n'expose ou ne professe pas d'autres idées que celles de Wagner. Il emprunte à Schopenhauer, dont il était alors le disciple fervent, toute sa métaphysique musicale, ou peu s'en faut, et l'on sait que le musicien de Bayreuth avouait lui aussi pour son « maître de philosophie » le philosophe de Francfort.

Un « feu spirituel, inaltéré, limpide et purificateur » n'éclaire pas toujours les pages ou les chapitres de l'*Origine de la tragédie* consacrés à la définition et à l'analyse de la musique en soi. Vous imaginez sans peine tout ce qu'ont pu dire là-dessus deux philosophes, et qui étaient Allemands; à quelles profondeurs ils sont descendus, l'un par l'autre entraînés, et souvent à travers quelles ténèbres. Mais toujours, derrière Schopenhauer commenté par Nietzsche, sous la double couche d'abstraction et de métaphysique, c'est l'esthétique de Wagner qu'on entrevoit, et le premier livre du penseur apparaît constamment comme un hommage, à la fois obscur et détourné, mais fervent, au génie du musicien.

Un autre allait bientôt le suivre, plus direct et plus éclatant. De la publication de l'*Origine de la tragédie* jusqu'à l'apparition de *Richard Wagner à Bayreuth* (1876), l'amitié passionnée de Nietzsche pour Wagner ne fit que s'accroître et s'exalter. Les grands desseins de Wagner sur Bayreuth trouvèrent en lui le serviteur ou l'apôtre le plus dévoué. La défiance, l'opposition du public le transportait d'une sainte colère. Dévoré par le zèle de la maison de son Seigneur, il fut de ceux qui, sur la colline élue, en virent poser la première pierre. « En ce jour de mai de

l'année 1872... le ciel était sombre et la pluie tombait par torrens. Wagner monta en voiture avec quelques-uns de nous pour regagner la ville. Il se taisait, et son long regard, qui semblait replié sur lui-même, lui donnait une expression que les paroles ne sauraient rendre... Ce que Wagner vit en lui-même, ce jour-là, — comment il se développa, ce qu'il est, ce qu'il sera, — nous, ses plus proches, nous pouvons jusqu'à un certain point le revoir une seconde fois. » Et c'est de cette vision que Nietzsche, dans son *Richard à Bayreuth*, a magnifiquement décrit la magnificence.

Le livre, ou plutôt la brochure, forme la cinquième des *Considérations inactuelles*. (La troisième était consacrée à la glorification de Schopenhauer, alors l'autre idole de Nietzsche, qui, plus tard, la devait aussi briser. Nietzsche, dès les premières pages, considère Wagner *sub specie æternitatis;* il le place et le fixe en dehors, au-dessus de son temps : d'où l'épithète qu'il donne à ses « considérations. » Et pour les disciples mêmes du maître, pour ses aux... res, il ne craint pas de réclamer une part de cette glorieuse « inactualité. » « Tous ceux qui vont participer aux fêtes de Bayreuth seront considérés comme n'appartenant pas à leur époque. Ils se sont créé leur patrie ailleurs que dans le temps présent; ils trouvent ailleurs leur raison d'être et leur justification. »

« Musique de l'avenir, » a-t-on répété naguère à satiété. Nietzsche, qui n'emploie nulle part cette formule, partout la commente et l'amplifie. Il lui donne une portée extraordinaire. L'avenir qu'il attend de cette musique, et qu'elle inaugure, est celui non seulement d'un art, mais de tous les arts et de la civilisation tout entière. Il en salue la première heure avec une religieuse émotion : « Quant à nous, les disciples de l'art ressuscité, nous aurons le temps et la volonté pour être sérieux, profondément sérieux. Toutes les paroles et le bruit que la civilisation a fait entendre jusqu'à présent sur l'art doivent nous faire l'effet d'un empressement indiscret. Tout nous fait un devoir du silence, du silence dont les Pythagoriciens faisaient vœu pour cinq ans. Qui de nous n'a souillé ses mains et son cœur à l'idolâtrie honteuse de la culture moderne? Qui pourrait se passer des eaux lustrales? Qui pourrait ne pas entendre la voix qui lui crie : Fais silence et sois pur! Fais silence et sois pur! Le mérite seul de compter parmi ceux qui prêtent l'oreille à cette voix nous

accordera aussi le grand regard dont nous avons besoin pour contempler l'événement de Bayreuth, et de ce regard seul dépend le grand avenir de cet événement. »

Il voit, ce « grand regard, » plus loin que « cet événement. » Il en découvre d'autres, suites nécessaires et bienfaisantes d'un principe que peut-être elles dépassent ou débordent encore. Les flots que Wagner a fait jaillir de la colline, vont se répandre sur le monde entier et sur la vie universelle en ondes infinies. « Il n'est pas possible de rendre à l'art théâtral son efficacité dans toute sa force et toute sa pureté, sans innover en même temps partout, dans les mœurs et dans l'État, dans l'éducation et dans les rapports sociaux. L'amour et la justice étant devenus puissans sur un point, qui serait dans ce cas le royaume de l'art, il est de nécessité absolue qu'ils se propagent et gagnent du terrain; ils ne peuvent rentrer dans l'immobilité de leur précédent état de chrysalides. »

Il n'y a pas une théorie, pas une tendance plus étrangère, plus odieuse même à Nietzsche, pas une dont il craigne autant pour Wagner et le wagnérisme le soupçon injurieux, que la conception ou le faux idéal de l'art pour l'art. Il veut, au contraire, et dans l'œuvre de Wagner il voit l'art pour l'âme, pour l'âme tout entière et pour toutes les âmes, pour celle de l'individu et pour celles de la foule. Cette esthétique, — où tant d'éthique, individuelle et sociale, se mêle, — n'est autre que celle de la Grèce. Ici, beaucoup plus que dans l'*Origine de la tragédie*, Nietzsche a vraiment rêvé les plus nobles rêves d'Hellas.

Il a repris également ici la définition et l'analyse de l'esprit tragique ou dionysiaque. Il a montré cet esprit animant l'œuvre entière de Wagner, et, pour le mieux glorifier, artiste et poète autant que philosophe, il s'en est lui-même inspiré. « Tout cela, dit-il, après avoir énuméré les diverses facultés esthétiques du maître, tout cela constitue le dramatiste dithyrambique, si l'on donne à ce terme une acception assez vaste pour y comprendre l'artiste dramatique, le poète et le musicien; notion qui se déduit nécessairement d'Eschyle et des artistes grecs ses contemporains, ce seul exemple parfait du dramatiste dithyrambique avant Wagner. »

Quelques pages plus haut, Nietzsche avait donné de l'idéal de la tragédie, qu'il croyait voir renaître, une originale et vraiment pathétique définition. La tragédie selon lui, doit nous

affranchir de l'épouvante qu'inspirent la mort et le temps. Elle nous enseigne qu'un seul moment de notre vie peut contenir quelque chose de supérieur et de vraiment sublime. Tel est le sentiment tragique. Il faut que nous en soyons tous animés. Or, à Bayreuth, le sentiment tragique a fait de nouveau son apparition dans le monde. Il n'est pas de joie plus enivrante que de l'éprouver. « Cette joie est bien une joie tout impersonnelle et générale, un jubilé de l'humanité proclamant la liaison et l'avancement de tout ce qui est humain. »

Richard Wagner à Bayreuth offre un bel exemplaire, — et très allemand, — de haute critique d'art : critique surtout idéale, je veux dire qui raisonne moins sur les faits ou les documens, voire sur les œuvres, que sur les idées pures ; qui procède, plutôt que par des analyses particulières, par de vastes généralisations et de grands partis pris. Sans doute il était impossible que Nietzsche, au cours de son étude, ne citât pas tel ou tel drame wagnérien ; mais il ne fait guère davantage. Il nomme seulement *Tannhäuser* et *Lohengrin*. Il n'accorde que peu de lignes, — qui sont d'un philosophe autant que d'un musicien, — tantôt à la pureté morale d'une scène comme « le Réveil de Brunnhilde, » tantôt à l'austère rigueur de formes, à la grandeur simple, mais surtout à la pensée métaphysique de *Tristan*.

La biographie même de Wagner est tracée, ou plutôt esquissée ainsi, par des touches puissantes et surtout idéales. Nietzsche inscrit en quelques pages la courbe hardie et montante de la pensée wagnérienne. Il nous montre cette pensée plénière et parfaite en Wagner, mais en lui seul, dès le commencement ; ignorée d'abord par les autres, puis méconnue par eux. Deux fois, dans *Tannhäuser* et dans *Lohengrin*, on dirait que Wagner interroge le monde, lui demandant s'il ne veut pas être sien, s'il ne souffre pas de la même douleur que lui-même, s'il n'aspire point à la même félicité. Personne encore ne lui répond. Alors, et comme pour se délasser et se détendre, alors, « conférant seul avec lui-même dans les saintes profondeurs de son âme, » il écrit un *Tristan*, « cet *opus metaphysicum* de tout art, cette œuvre sur laquelle repose le regard brisé d'un mourant, avec son désir si doux, si insatiable, des mystères de la nuit et de la mort. » Il sent déjà, comme apaisé, moins d'amertume et plus de calme. « Il renonce à la puissance avec plus d'amour et de tristesse que d'effroi, » quand soudain quelque chose comme un bruit confus

lui fait prêter l'oreille. « Des amis vinrent, lui annonçant un mouvement souterrain dans un grand nombre d'âmes. Ce n'était pas encore « le peuple » qui s'agitait, mais peut-être le germe, la première étincelle de vie d'une société véritablement humaine et destinée à la perfection dans un avenir lointain. Dès lors il voit se multiplier les présages et les promesses. A la douceur d'une auguste et vraiment libératrice amitié, s'ajoute, en son cœur allemand, la fierté d'une guerre victorieuse. Et sa gloire à lui semble sortir de la gloire de sa patrie. Ses œuvres sont représentées. A vrai dire, elles le sont mal, et traduites moins que trahies par des interprètes qui n'ont pas appris encore à les comprendre. Elles réussissent pourtant. Wagner essaie, — en vain, — de montrer ce qu'il y a « d'équivoque et même d'humiliant pour lui dans ces succès. » Comme Gœthe autrefois, écoutant son *Iphigénie :* « Je souffre, dit-il, quand je suis obligé de me débattre avec ces fantômes qui n'apparaissent pas comme ils devraient. » De cette souffrance naît l'idée et la volonté de Bayreuth. Et cette volonté s'accomplit. Et Bayreuth s'élève, pour défendre au moins le principal ouvrage de Wagner « contre les outrages de la mauvaise interprétation, même du succès calomniateur, » pour enfermer dans un temple ou dans un reliquaire l'anneau fatidique où Wagner avait gravé « les runes de sa pensée. »

Nietzsche conclut avec éloquence et poésie : « Il est à peine besoin de le dire : le souffle tragique a passé sur cette vie. Celui dont l'âme peut en pressentir quelque chose, celui pour lequel la nécessité d'une illusion tragique sur le but de la vie, le brisement des intentions, le renoncement et la purification par l'amour, ne sont pas des notions étrangères, celui-là doit sentir, dans ce que Wagner nous montre à présent dans son œuvre, comme une vague ressouvenance de l'existence tragique du grand homme. Nous croyons entendre dans le lointain Siegfried racontant ses exploits; le deuil profond de l'automne se mêle à la joie touchante du souvenir, et toute la nature se tait dans un crépuscule doré. »

L'œuvre est résumée aussi largement que la vie. Nietzsche parfois se plaît à ne regarder Wagner que du point de vue le plus général, à ne définir, à n'admirer le génie du musicien qu'en raison et comme en fonction du génie de la musique en soi. Mais d'autres fois, c'est Wagner lui-même et lui seul, c'est

ce qu'il y a chez lui de personnel et de nouveau, que Nietzsche entreprend de nous révéler. Sa pensée et son langage prennent alors une précision qui n'enlève rien à leur puissance et l'on se demande si dans une telle critique c'est l'ampleur ou l'exactitude qu'il convient d'admirer davantage.

« En Wagner, écrit Nietzsche, le monde visible veut se spiritualiser, s'absorber et trouver son âme perdue dans le monde des sons.

« En Wagner aussi, le monde des sons veut se faire jour comme phénomène pour la vue et pour ainsi dire prendre corps. Son art le conduit toujours par deux voies différentes du monde où dominé le son vers le monde de la vision, auquel le relient des affinités mystérieuses, et *vice versa*. Il est continuellement forcé, — et l'observateur avec lui, — de retraduire le mouvement visible en âme et en vie proprement dite et de percevoir en même temps comme phénomène visible l'action la plus cachée de l'âme et de lui donner un corps apparent. »

Cela n'est plus de la métaphysique. Mais c'est encore de la philosophie, appliquée à un grand musicien et comme vérifiée en lui. C'est une juste définition de l'espèce de dualisme et du conflit, ou mieux de l'échange perpétuel, qui s'opérait chez Wagner avec plus de force et de richesse peut-être que chez tout autre, entre le musicien de théâtre et le pur musicien.

Ailleurs, la métaphysique même s'explique et s'éclaire pour nous par une lumineuse interprétation du génie de Wagner. Nietzsche nous le montre embrassant en quelque sorte la musique non seulement de l'avenir, mais de l'univers. « De Wagner le musicien, on pourrait dire en général qu'il a donné une voix à tout ce qui jusqu'ici n'avait pas voulu parler dans la nature. Il ne croit pas à l'existence nécessaire de quelque chose de muet. Il pénètre jusqu'à l'aurore, dans la forêt et dans la nue, dans la gorge et jusqu'au sommet des monts, dans l'horreur et dans la sérénité des nuits, et partout il devine leur désir secret : eux aussi, ils veulent rendre un son dans la mélodie universelle. Là où le philosophe dit : il existe une volonté qui, dans la nature animée comme dans la nature inanimée, a soif d'existence, le musicien ajoute : et cette volonté veut, à tous les degrés, une existence mélodieuse. »

Enfin, serrant toujours de plus près le sens intime et la beauté spécifique du génie wagnérien, Nietzsche en détermine avec jus-

tesse un des caractères essentiels. C'est une belle page à la fois d'histoire et de critique musicale. La musique, écrit Nietzsche, ne s'était longtemps appliquée « qu'à des états permanens de l'homme, à ce que les Grecs nomment *éthos*, et elle n'avait commencé qu'à partir de Beethoven à essayer le langage du *pathos*, c'est-à-dire de la volonté passionnée, des événemens dramatiques qui se succèdent dans le cœur humain. »

Ayant ainsi tracé comme une ligne de partage entre les deux versans de notre art, Nietzsche analyse la musique d'*éthos*. Il étudie les formes qu'elle s'était données, qui lui convenaient et qui longtemps lui suffirent. Mais après que l'art éthique eut exprimé par des représentations multiples ces états, divers et nombreux, mais fixes, il tomba dans une sorte d'épuisement, dont ne le put sauver la merveilleuse imagination de ses maîtres. Beethoven le premier fit parler à la musique le langage, interdit jusque-là, de la passion. Pourtant, à l'originalité de son style, des restes de tradition continuèrent de se mêler. Contre l'élément nouveau, pathétique, l'ancien, l'éthique, se défendait encore. Beethoven, au dire de Nietzsche, — et cela n'est pas mal dit, — Beethoven excelle à décrire la courbe générale d'un sentiment ou d'une passion, à en marquer les principaux jalons et les points de repère successifs. Il était réservé à Wagner de remplir en quelque sorte les intervalles. « A cet effet il eut besoin de répudier la partialité et les prétentions de l'ancienne musique des états permanens. » Il les répudia donc et, le premier peut-être, il exprima du sentiment, ou de la passion, ou de l'âme, beaucoup moins l'état ou les états durables, que l'évolution ininterrompue et l'éternel devenir.

Cela, pour le coup, est la vérité même. Et ce n'est plus seulement une vérité de l'ordre philosophique, ou littéraire, ou poétique. Nietzsche sort ici des considérations générales, ou plutôt il les dépasse. Il entre dans le vif, il pénètre jusqu'au centre du génie proprement musical de Wagner. A l'étude de la *poetical basis*, comme disent les critiques anglais, il ajoute l'examen de la *practical basis* et sur l'un et l'autre fondement on pourrait croire sa doctrine assurée pour toujours.

Mais à peine l'a-t-il établie, — et avec quelle ardeur! — qu'avec une ardeur au moins égale on va le voir l'ébranler et la détruire.

II

L'auteur de *Richard Wagner à Bayreuth* a poétiquement imaginé que Wagner, à l'heure la plus sombre de sa vie, et comme « dans la nuit de ses efforts souterrains, » vit apparaître bien loin au-dessus de lui « une étoile à l'éclat mélancolique. Dès qu'il la reconnut, il la nomma : Fidélité, oubli de soi par fidélité. » Nietzsche n'était pas né sous cette étoile, et la fidélité, l'oubli de soi furent ses moindres vertus. M. Faguet estime qu'il était loyal et que sa loyauté même « le forçait à penser, à dire, à écrire des choses contradictoires et contraires à sa pensée générale, si, au moment où il les concevait, elles lui paraissaient vraies. » Dans ses relations avec Wagner, il semble pourtant qu'avant de manquer à la fidélité, il ait péché contre la franchise. A l'heure même où il écrivait *Richard Wagner à Bayreuth*, plus tôt peut-être, sa rupture intérieure avec Wagner était déjà consommée. Plus « inactuelle » encore, et dans un autre sens que le titre ne le laissait entendre, l'œuvre était un faux témoignage, le symbole posthume et mensonger d'une foi déjà trahie et morte. Aussi bien Nietzsche ne faisait pas mystère de ses inconséquences. Et surtout il n'en éprouvait nulle honte. De son propre aveu, *Richard Wagner à Bayreuth* était au fond « un hommage reconnaissant rendu à un moment de son « passé, » à la plus belle période de *bonne mer* et à la plus dangereuse aussi de son existence... c'était en réalité une rupture, un adieu. » C'était, en d'autres termes, l'application d'une maxime ou d'une loi personnelle, que Nietzsche a formulée en ces termes orgueilleux : « Il ne faut parler que de ce qu'on a surmonté. Mes œuvres ne parlent que de mes victoires. »

De sa victoire sur Wagner, chèrement achetée entre toutes, le vainqueur garda longtemps le secret. Il ne la publia qu'après plusieurs années. Mais alors il la célébra, comme il avait chanté sa victoire pour Wagner, sur le mode lyrique. *Richard Wagner à Bayreuth* reçut dans *le Cas Wagner*, dans *Nietzsche contre Wagner* et autres fragmens, un démenti furieux et pour ainsi dire enragé. En face d'une thèse et pour sa ruine, jamais antithèse ne fut soutenue avec plus de violence. Enthousiaste et fanatique à rebours, Nietzsche tourna contre sa croyance et son amour passé toutes les forces de son esprit et toutes celles de

son cœur. Alors en un plomb vil on vit l'or pur se changer. Et ce fut un exemple insigne du phénomène ou de l'évolution que Nietzsche appelait la transmutation des valeurs et dans laquelle il avait cru reconnaître la loi même de sa pensée et de sa vie.

Fond et forme, principes et conséquences, la banqueroute n'épargna rien. Nietzsche se désavoua tout entier. De ses deux ouvrages : *Richard Wagner à Bayreuth* et *le Cas Wagner*, le second est à tous égards, dans l'ensemble et dans le détail, une épreuve négative et comme l'envers du premier. Tout ce que Nietzsche donna jadis à Wagner, il le lui reprend, et d'une main plus avare qu'elle n'avait été libérale autrefois. Il avait défini Wagner : « Un talent naturel pour le théâtre qui dut renoncer à se satisfaire de la manière la plus vulgaire et ne trouva son issue et son salut qu'en faisant contribuer tous les arts à une grande révolution théâtrale. » Il retourne aujourd'hui le portrait, ou le renverse, et dans celui qu'il regardait comme l'artiste supérieur, le dramaturge intégral, il ne voit plus que le comédien, c'est le comédien qu'il dénonce et qu'il maudit. « Vous ne savez pas, s'écrie-t-il, qui est Wagner : un comédien de premier ordre... Le comédien Wagner est un tyran... Incomparable histrion, le plus grand des mimes, le génie de théâtre le plus étonnant que les Allemands aient jamais possédé, notre talent scénique par excellence. » Que signifie l'apparition de Wagner? « *L'avènement du comédien dans la musique*, événement capital, qui donne à penser et qui donne aussi à craindre. »

Voir encore en Wagner un musicien de théâtre, Nietzsche ne s'y refuserait peut-être pas, « s'il était une fois prouvé que la musique puisse, dans certaines circonstances, ne pas être de la musique, mais un langage, un outil, une *ancilla dramaturgica*. » Mais pour la musique pure, celle que Hegel appelait la musique indépendante, qui n'est belle et n'existe qu'en soi, Nietzsche en refuse, en reprend à Wagner le génie ou le don. Et parmi tant de reprises que sa vengeance exerce, il faut avouer que celle-ci n'est pas la moins exorbitante. « Wagner n'était pas musicien d'instinct. Il l'a prouvé en sacrifiant toute règle et, plus nettement, tout style dans la musique, pour faire d'elle ce dont il avait besoin, une rhétorique théâtrale, un moyen d'expression, un renfort de mimique, de suggestion, de pittoresque psychologique. » Le fond musical et la substance organique, voilà ce qui manque le plus aux partitions de Wagner.

« Il ne vous présente que des illusions de nourriture... Son *recitativo :* peu de viande, pas mal d'os et beaucoup de bouillon. J'appelle ce récitatif *alla genovese*, par quoi je n'entends pas du tout être aimable pour les Génois. » La musique de Wagner n'est pas idée ou pensée, mais rêverie. Elle a pour élément, au lieu de la forme, c'est-à-dire de la mélodie, la couleur, autrement dit le timbre et l'instrumentation. « Étudions avant tout les instrumens... La couleur du son est décisive; ce qui résonne est presque indifférent. »

D'où il suit que la symphonie wagnérienne, avec ses immenses développemens, se réduit pour Nietzsche, pour le second Nietzsche du moins, à des combinaisons non de lignes, mais de points ou d'atomes sonores. « Je le répète, Wagner n'est digne d'admiration et d'amour que dans l'invention de ce qu'il y a de plus infime : la conception des détails. On a toutes les raisons de le proclamer en ceci un maître de premier ordre, notre plus grand miniaturiste musical, qui fait tenir dans l'espace le plus petit une infinité d'intentions et de subtilités. » Peut-être; mais le génie de Wagner offre des contrastes et des contre-parties. Nietzsche les voyait mieux autrefois. Alors il se sentait « en face de courans opposés, mais aussi d'un fleuve au cours puissant qui les domine tous. Le fleuve coule d'abord irrégulièrement... ses ondes semblent vouloir se séparer et suivre des directions différentes... Nous voyons leur mouvement devenir plus fort et plus rapide... et tout à coup, vers la fin, le large fleuve dans toute sa force se précipite vers l'abîme avec un désir fatal du gouffre et de ses fureurs. Jamais Wagner n'est plus lui-même que lorsque les difficultés s'accumulent et qu'il peut agir dans des conditions gigantesques avec la noble joie du législateur. »

Wagner est lui-même dans les deux cas et comme à ces deux extrémités de son génie. Et ce n'est pas la moindre injustice de Nietzsche d'oublier l'une pour l'autre et, laissant échapper un des bouts de la chaîne, d'abandonner pour l'analyse minutieuse, infinitésimale peut-être, la synthèse grandiose et véritablement infinie.

De Wagner écrivain, critique ou philosophe, Nietzsche ne s'est pas moins séparé, — lui-même disait délivré, — que de Wagner musicien. « Je ne connais pas d'écrits esthétiques qui donnent plus de lumière que ceux de Wagner... C'est un des tout à faits grands qui se lève ici comme témoin... Quelques-uns de ses écrits font faire toute velléité de contradiction et imposent

au lecteur une contemplation muette, sérieuse, attentive, comme il convient en présence de précieux reliquaires. » Ainsi parlait Nietzsche autrefois. Mais tout à coup ses yeux se sont fermés à la lumière, et ses oreilles au témoignage; il a, de ses mains irritées, brisé le reliquaire et jeté les reliques au vent.

Enfin ce n'est pas seulement la musique de Wagner, c'est la musique selon Wagner que Nietzsche répudie et déteste aujourd'hui. C'est la conception d'une musique ne signifiant pas seulement la musique. Et pourtant n'est-ce pas cette conception-là dont il avait fait jadis, avec Wagner et d'après les Grecs, la base, le centre et le sommet de sa propre doctrine? Quand il se plaint que Wagner, par principe, mette au premier plan son : « *Cela signifie*, » Nietzsche oublie qu'il a naguère attendu, exigé lui aussi de la musique la signification de choses plus vastes et plus hautes qu'elle-même. Ce qu'il traite avec mépris de « littérature, » c'est l'ensemble des rapports supérieurs, — et sans lesquels il n'est pas de musique digne de ce nom, — que la musique soutient avec la vie : avec la vie de l'individu et celle de la foule; c'est la correspondance de l'ordre sonore, — comme de tout ordre esthétique, — avec l'ordre de l'esprit et de l'âme, avec cet univers où Nietzsche avait admis la musique et d'où maintenant il prétend l'exclure. Prétention injurieuse et de sa part imprévue. Pour son art bien-aimé, que n'avait-il pas revendiqué naguère! Quelle mission! Quelle dignité! Quelle puissance! Alors il lui confiait le soin, il lui conférait l'honneur de simplifier l'apparence du monde et de résoudre, pour un instant, l'énigme de la vie. Jusqu'où ne sont pas descendus aujourd'hui ses vœux et son espérance? Écoutez la dernière question qu'il se pose et comment il y répond. « Mon corps tout entier, que demande-t-il en fin de compte à la musique? Car il n'y a pas d'âme... Je crois qu'il demande un *allégement;* comme si toutes les fonctions animales devaient être accélérées par des rythmes légers, hardis, effrénés et orgueilleux... »

Ainsi contre son esprit, contre son âme, — il y croyait alors, — autrefois ravie en extase, Nietzsche en appelle à son corps. Il ne demande plus que pour son estomac, pour ses entrailles, — il les nomme, — le contentement et le bien-être. « Mes objections contre la musique de Wagner sont des objections physiologiques. A quoi bon les désigner encore sous des formules esthétiques? L'esthétique n'est qu'une physiologie appliquée. » Il faut

avouer que la chute est profonde. Ce n'est pas seulement l'évolution d'un idéal qu'un pareil axiome trahit : c'en est la dégradation et la mort.

Richard Wagner à Bayreuth, d'une part; de l'autre, *le Cas Wagner* et les divers fragmens qui s'y rapportent, ces deux versans de la pensée de Nietzsche ne diffèrent pas moins par la forme que par le fond. Le style, avec l'homme, a changé. Tandis que l'apologie se déployait dans un ordre concerté d'avance et grandiose, l'anathème s'emporte et se précipite, au hasard d'une improvisation irritée, sans méthode comme souvent sans mesure. Enfin et surtout, lyriques l'un et l'autre, si le dithyrambe l'était avec sympathie, avec amour, le lyrisme de la satire ou du pamphlet n'est fait que d'ironie et de haine. Avec une verve, une âpreté que l'Allemagne ne connaissait plus depuis Henri Heine, tout de Wagner, ses œuvres, ses héros, son idéal, est ici parodié, tourné en dérision et en caricature. « Qui donc nous apprendrait, si ce n'est Wagner, que l'innocence sauve avec prédilection des pécheurs intéressans? (c'est le cas de *Tannhäuser*). Ou bien que le Juif Errant lui-même trouve son salut, devient *casanier* lorsqu'il se marie? (c'est le cas du *Vaisseau Fantôme*), ou bien qu'une vieille femme corrompue préfère être sauvée par de chastes jeunes gens? (c'est le cas de Kundry dans *Parsifal*), ou bien encore que de jeunes hystériques aiment à être sauvées par leur médecin? (c'est le cas de *Lohengrin*). »

Une grande partie de l'ouvrage est écrite sur ce ton, qui de la raillerie s'élève quelquefois, — ou s'abaisse, — jusqu'à l'invective. Enfin, pour définir en son essence et par une formule générale le génie même de Wagner, Nietzsche a trouvé ce peu de mots, qui ne s'oublieront pas : « Wagner est une maladie. » *Le Cas Wagner* n'est qu'un traité de cette maladie, racontée par celui qui plus que personne en fut malade, et qui s'en est guéri.

L'évolution musicale de Nietzsche est maintenant achevée. Il reste encore à la comprendre, à s'expliquer pourquoi, du bandeau royal dont il avait couronné Wagner, Nietzsche a voulu faire un lacet, pour l'en étrangler.

III

Parmi les causes diverses de ce revirement fameux, les unes sont de l'ordre esthétique; il se mêle aux autres un élément per-

sonnel et plutôt moral. Dans le double mouvement de la pensée de Nietzsche, ce qu'il y a de plus singulier, c'est l'aller, non le retour; ce n'est pas l'apostasie, mais l'apostolat. Nietzsche est parti, pour ainsi dire, à faux, et son wagnérisme, ou sa « wagnérie, » à mesure qu'on l'observe davantage, apparaît de plus en plus sinon peut-être comme une « maladie, » au moins comme une méprise.

M. Faguet l'a très bien dit : « Avant tout, » — et nous ajouterions volontiers après tout, car c'est le fond même de la nature de Nietzsche et, couvert un moment, il a fini par reparaître ou par remonter, — « Nietzsche est un classique, un apollinien et un dionysiaque, un néo-Grec, un helléniste qui voudrait être un Hellène... De là sa passion pour le drame de Wagner, dans lequel il a cru retrouver la tragédie grecque. Et de là aussi (sans tenir compte des raisons d'ordre intime que je conviens qu'il faudrait compter), sa colère, plus tard, contre ce même drame de Wagner. »

Wagner et l'antiquité : l'erreur de Nietzsche fut de vouloir établir entre ces deux termes une assimilation possible, bien que douteuse encore, sur quelques points secondaires, mais qui, sur d'autres, les plus nombreux et les plus importans, se dérobe ou plutôt se résout en une irréconciliable antithèse. Nietzsche a faussé par là des rapports naturels, qui sont d'opposition et non de similitude. C'est justement cette déformation qui donne à sa première apologie de Wagner, l'*Origine de la tragédie*, je ne sais quoi d'oblique et de paradoxal. Le panégyrique suivant, *Richard Wagner à Bayreuth*, est fondé sur d'autres bases; il leur doit plus de droiture, d'assurance et de solidité.

Nietzsche rapporte à l'année 1881 « une transformation soudaine, profonde et décisive de son goût, surtout en musique... une régénération totale de l'art d'entendre. A Recoara, petite ville d'eaux près de Vienne, où je passai le printemps, j'observai, nous dit-il, avec mon maëstro et ami Peter Gast, — un « régénéré » lui aussi, — que le phénix musique volait près de nous paré d'un plumage plus léger et plus brillant qu'autrefois. » Au fond, la régénération n'était qu'une réminiscence, et dans le phénix aux couleurs plus vives, à la voix plus mélodieuse, Nietzsche aurait pu reconnaître « l'oiseau de ses jeunes années. »

Il volait vers le Sud, et Nietzsche suivit son essor de toute l'ar-

deur ranimée de ses premières amours. Alors Nietzsche jeta ce cri fameux, devenu sa devise, et dont les plus belles, les plus chaudes pages du *Cas Wagner* et des œuvres qui s'y rapportent ne sont qu'une paraphrase exaltée : « Il faut méditerraniser la musique. » Et voici la musique, — aussi contraire que possible à celle de Wagner, — qu'il voulut désormais, ou qu'il rêva : « En admettant que quelqu'un aime le Midi comme je l'aime, comme une grande école de guérison de l'esprit et des sens, comme une excessive abondance de soleil et de transfiguration qui s'étend sur une existence souveraine, ayant foi en soi-même, eh bien ! celui-là apprendra un peu à se mettre en garde contre la musique allemande, puisqu'en lui gâtant à nouveau le goût, elle lui gâte en même temps la santé. Un tel homme du Midi, non d'origine, mais de foi, devra, s'il rêve de l'avenir de la musique, rêver aussi qu'elle s'affranchisse du Nord. Il faudra qu'il ait dans ses oreilles le prélude d'une musique plus profonde, plus puissante, peut-être plus méchante et plus mystérieuse, d'une musique supra-allemande qui, à l'aspect de la mer bleue et voluptueuse et de la clarté du ciel méditerranéen, ne s'évanouisse, ne pâlisse et ne se ternisse point, comme le fait toute musique allemande ; d'une musique supra-européenne qui garderait son droit, même devant les bruns couchers de soleil au désert, dont l'âme serait parente aux palmiers, et qui saurait demeurer et se mouvoir parmi les grands fauves, beaux et solitaires. »

Je me trompais tout à l'heure. Nietzsche fit mieux que rêver cette musique. Il la trouva, réelle, vivante, et ce fut chez nous. Le *Cas Wagner*, on le sait, commence par une éclatante apologie de Bizet et de *Carmen*. Avec une ferveur de néophyte, Nietzsche immole au seul chef-d'œuvre de Bizet le répertoire de Wagner tout entier. Si grand que soit le musicien de France, l'honneur est un peu grand pour lui. S'il eût vécu, le premier sans doute il eût refusé le trop glorieux holocauste. Mais Nietzsche ne faisait ou ne pensait jamais rien à demi. Contre le génie allemand, une fois de plus vainqueur, il avait appelé de tous ses vœux une renaissance, une revanche du génie latin. *Carmen* en était le signal et comme les brillantes prémices ; à l'œil impatient du philosophe, elle en parut l'effet ou l'accomplissement intégral, et dans une seule hirondelle Nietzsche salua tout le printemps. « Cette musique de Bizet me semble parfaite. Elle approche avec une allure légère, simple, polie. Elle est aimable,

elle ne met point en sueur... Tout ce qui est bon est léger, tout ce qui est divin court sur des pieds délicats; première thèse de mon esthétique... Cette musique est riche, elle est précise. Elle construit, organise, achève; par là, elle forme un contraste avec le polype dans la musique, avec la « mélodie infinie... » Le ciel gris de l'abstraction semble sillonné par la foudre; la lumière devient assez intense pour saisir les « filigranes » des choses; les grands problèmes sont assez proches pour être saisis; nous embrassons le monde comme si nous étions au haut d'une montagne... J'envie Bizet parce qu'il a eu le courage d'une sensibilité qui, jusqu'à présent n'avait pas trouvé d'expression dans la musique de l'Europe civilisée, je veux dire cette sensibilité méridionale, cuivrée, ardente. Quel bien nous font les après-midi dorés de son bonheur! »

Lumineux, précis et formel, voilà l'idéal gréco-latin. On l'appelle aussi l'idéal classique. Nietzsche y revient, et l'adore également sous cet autre nom, qui ne signifie pas autre chose. Il reconnaît une seconde forme de son erreur et désormais, il déteste, il dénonce en Wagner le génie romantique autant que le génie moderne et le génie allemand. Il se rallie à la doctrine et à la parole de Gœthe : « Le classique est sain, le romantique est malade. » Wagner n'eut pas, ou plutôt ne fut pas une autre maladie. Et Nietzsche avait pu croire qu'il était la santé et la vie! Il avait trouvé le parfum du printemps à cette fleur empoisonnée de l'automne! Enfin il l'a jetée loin de lui. Il était temps. « Il était grand temps de prendre congé. Cela me fut démontré tout de suite. Richard Wagner, le plus victorieux en apparence, en réalité un romantique caduc et désespéré, s'effondra soudain, irrémédiablement anéanti... L'événement inattendu me jeta une lumière soudaine sur l'endroit que je venais de quitter et me donna aussi ce frisson de terreur que l'on ressent après avoir couru inconsciemment un immense danger. Lorsque je continuai seul ma route, je me mis à trembler... Je commençai par m'interdire, radicalement et par principe, toute musique romantique, cet art ambigu, fanfaron, étouffant, qui prive l'esprit de sa sévérité et de sa joie, et qui fait pulluler toute sorte de désirs vagues et d'envies spongieuses. *Cave musicam!* C'est aujourd'hui mon conseil à tous ceux qui sont assez virils pour tenir à la netteté dans les choses de l'esprit. Une pareille musique énerve, amollit, efféminé; son éternel féminin nous attire en bas. »

Idéal classique, idéal gréco-latin, tous les deux se mêlent et n'en font plus qu'un dans cet éloquent aveu de crainte et d'espérance : « Le danger de la musique nouvelle, c'est qu'elle nous présente la coupe des délices et du sublime avec un geste si captivant, avec une telle apparence d'extase morale, que le plus modéré et le plus noble finit toujours par en absorber quelques gouttes de trop. Mais cette minime débauche, répétée à l'infini, peut amener à la longue une altération de la santé intellectuelle plus profonde que celle qui résulterait des excès les plus grossiers, en sorte qu'un jour il ne restera plus autre chose qu'à fuir la grotte des nymphes, pour retourner, à travers les flots et les dangers, vers l'ivresse d'Ithaque et les baisers de l'épouse, plus simple et plus humaine, bref de *retourner au foyer.* »

Ce n'est point assez pour Nietzsche de convaincre de romantisme la musique wagnérienne, moderne, allemande. Il finit par en soupçonner, par en croire atteinte et comme viciée dans son essence la musique elle-même. « Je touche ici à une question capitale : dans quel domaine se classe notre musique entière? Les époques du goût classique ne connaissent rien de comparable; elle s'est épanouie lorsque le monde de la Renaissance atteignit à son déclin... La musique, la musique moderne n'appartient-elle pas déjà à la décadence?... N'est-elle pas née dans l'opposition contre le goût classique, de sorte que chez elle toute ambition de classicisme soit par elle-même interdite?...

« La réponse à cette question de « valeur, » qui a une importance de premier ordre, ne serait pas douteuse, si l'on avait justement apprécié le fait que la musique atteint dans le *Romantisme* sa maturité supérieure et sa plus grande ampleur, — encore une fois comme mouvement de réaction contre le classicisme. »

La réponse en effet ne serait pas douteuse. Mais ce ne serait pas celle que semble prévoir et redouter notre romantique repenti. Dans l'histoire et dans le génie de la musique, l'idéal romantique a sa part, et glorieuse. Mais le romantisme n'est tout de même qu'un des aspects, un des momens de l'art musical ainsi que des autres arts. Il est très loin de l'absorber, ou, comme Nietzsche paraît tenté de le croire, de le corrompre tout entier.

A ces causes, purement esthétiques, de la révolution musicale de Nietzsche, il convient d'en ajouter d'autres, qui touchent

de plus près à sa morale, ou plutôt (nous ne parlons bien entendu que de ses théories) à son immoralité.

Sur les choses ou les « valeurs » de la vie et de l'âme, il n'y a peut-être pas dans l'œuvre entier de Nietzsche une idée, un principe, un sentiment, qui ne trouve dans l'œuvre entier de Wagner un démenti, voire une condamnation. « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toutes tes forces et ton prochain comme toi-même pour l'amour de Dieu. » Les deux préceptes contraires ne résumeraient pas mal l'éthique du philosophe allemand. Nietzsche n'a haï personne autant que Dieu, si ce n'est son prochain. Il n'aima, n'adora que lui-même, et l'orgueil, la cruauté de son égoïsme n'eut d'égale que l'insolence ou le cynisme de son impiété.

Pour Nietzsche, la croix n'était que « le plus vénéneux de tous les arbres qui aient pris racine ici-bas. » Mais l'artiste qu'était Wagner voulut mourir à l'ombre de cet arbre et que son dernier chef-d'œuvre y fleurît. Un jour, Nietzsche reçut un exemplaire du poème de *Parsifal* où le poète avait fait suivre son nom de ces mots : « Membre du Conseil supérieur de l'Église. » Il découvrit alors, — et si ce fut alors seulement on peut s'étonner que la découverte ait été si tardive, — tout ce qu'au « génie du christianisme » le génie de Wagner avait emprunté et rendu. « *Selig im Glauben! Selig in Liebe!* » chantent les serviteurs du Graal. « Heureux celui qui croit ! Heureux celui qui aime ! » Ennemi de la croyance autant que de l'amour, Nietzsche devait détester non seulement dans un *Parsifal*, mais dans un *Lohengrin*, dans un *Tannhäuser*, dans un *Vaisseau Fantôme*, le double idéal de la foi et de la charité.

Pas plus que la piété, la pitié n'eut accès dans son âme dure. On sait qu'il avait fait de la compassion une faiblesse, une honte même. Comment la sublime promesse : *Durch Mitleid wissend*, et les mélodies et les symphonies, sublimes aussi, qui l'accompagnent, eussent-elles touché son cœur? Il ne leur épargna ni la risée, ni l'outrage. Celui que possédait tout entier « l'orgueil de la vie, » de la vie plénière et surabondante, au besoin meurtrière, et, comme il disait lui-même, « la volonté de puissance, » celui-là ne pouvait comprendre chez Senta, ni chez Élisabeth, chez Parsifal, ni chez Kundry, la volonté contraire et qui fait avec leur humilité leur grandeur, la volonté de servir et de souffrir. Mais surtout Nietzsche a gardé sa plus cavalière ironie

pour l'idée, chrétienne entre toutes, qui domine la dramaturgie wagnérienne : l'idée de la rédemption. « Vous ne m'entendez pas? Vous préférez encore le problème de Wagner à celui de Bizet? Moi non plus, je ne l'estime pas au-dessous de sa valeur. Il a son charme. Le problème de la rédemption est même un problème très vénérable. Rien n'a fait faire à Wagner de réflexion plus profonde que la rédemption. L'opéra de Wagner, c'est l'opéra de la rédemption. Il y a toujours chez lui quelqu'un qui veut être sauvé : tantôt un homme, tantôt une femme, c'est là son problème. »

A l'amour qui sauve, Nietzsche préférait l'amour qui perd et qui tue, celui de Carmen et de José, pourvu qu'auparavant, il ait fait vivre, et de la vie où lui-même aspirait : « Non pas l'amour de la jeune fille idéale. Pas trace de « sentimentalisme. » Au contraire, l'amour dans ce qu'il a d'implacable, de *fatal*, de cynique, de candide, de cruel, — et c'est en cela qu'il participe de la *nature*, — l'amour dont la guerre est le moyen, dont la *haine mortelle* des sexes est la base. Je ne connais aucun cas où l'esprit tragique qui est l'essence de l'amour s'exprime avec une semblable âpreté, revête une forme aussi terrible que dans ce cri de don José qui termine l'œuvre :

C'est moi qui l'ai tuée,
Ma Carmen, ma Carmen adorée.

Cette rédemption tant moquée, Nietzsche la cherche cependant ailleurs et fort différente, pour lui-même. Il la trouve dans *Carmen*. « L'œuvre de Bizet, elle aussi, est rédemptrice. Wagner n'est pas le seul rédempteur. Avec cette œuvre, on prend congé du Nord humide, de toutes les brumes de l'idéal wagnérien. » En d'autres termes, ce n'est point par Wagner, mais de Wagner, que Nietzsche réussit à se racheter. « Aux funérailles de Wagner, la première société wagnérienne d'Allemagne, celle de Munich, déposa sur sa tombe une couronne dont l'inscription devint aussitôt célèbre. Elle portait : « *Rédemption au Rédempteur.* » Chacun admira l'inspiration élevée qui avait dicté cette inscription, ce bon goût dont les partisans de Wagner ont le privilège. Mais il y en eut beaucoup aussi (ce fut assez étrange) qui firent cette petite correction : « Rédemption du Rédempteur. » Et l'on respira. »

Dans l'idéalisme de Wagner, il reste un dernier élément : l'élément social. Individualiste autant qu'irréligieux, Nietzsche ne pouvait manquer de le rejeter avec le même dégoût et la même violence que l'élément chrétien. A cet égard encore, il devait infailliblement réagir contre la musique de Wagner, si bien définie par les deux mots d'Amiel : « musique foule. » C'est à la foule que Wagner s'adresse. C'est la foule qu'il convie à l'écouter et à le comprendre. C'est à la foule, à l'humanité tout entière qu'il annonce, qu'il promet un art messager, ouvrier de salut et de joie. Nietzsche, s'était porté garant, — on se rappelle avec quel enthousiasme, — de cette vocation et de cette promesse universelle. Avec quelle sécheresse et quel dédain, il la rétracte aujourd'hui ! « Le peuple possède bien quelque chose que l'on peut appeler des aspirations artistiques; mais celles-ci sont minimes et faciles à satisfaire. Les déchets de l'art y suffisent. » Jadis il estimait que ce n'était pas trop, pour une si grande mission, de tout l'effort, de tout le progrès de l'art, de tous les arts, fondus ou refondus ensemble par la flamme du génie wagnérien. Le théâtre, le théâtre de Bayreuth, allait devenir, autant que l'asile et le sanctuaire, l'école de l'humanité. Et voici qu'au lieu de l'abriter, de la consoler, de l'instruire, le théâtre n'est plus bon qu'à la corrompre. Le danger et le vice du théâtre, c'est de détruire le sens individuel, de le perdre et de le noyer dans l'âme de la foule : « Que m'importe, *à moi*, le théâtre? Que m'importent les crampes de ses extases « morales » dont le peuple se satisfait?... J'ai un naturel essentiellement anti-théâtral; au fond de l'âme, j'ai contre le théâtre, cet art *des masses par excellence*, le dédain profond qu'éprouve aujourd'hui tout artiste... A Bayreuth, on n'est honnête qu'en tant que masse; en tant qu'individu, on ment, on se ment à soi-même. On se laisse soi-même chez soi lorsqu'on va à Bayreuth, on renonce au droit de parler et de choisir, on renonce à son propre goût, même à sa bravoure telle qu'on la possède et l'exerce envers Dieu et les hommes, entre ses quatre murs. Personne n'apporte au théâtre le sens le plus subtil de son art, pas même l'artiste qui travaille pour le théâtre. Il y manque la solitude. Tout ce qui est parfait ne tolère pas de témoins. Au théâtre, on devient peuple, troupeau, femme, pharisien, électeur, fondateur-patron, idiot, wagnérien. C'est là que la conscience la plus personnelle succombe au charme niveleur du

plus grand nombre; c'est là que règne le voisin; c'est là qu'on devient voisin. »

Mais la musique de Wagner n'est pas seulement pour la foule; plus que, toute autre, elle est foule elle-même. Symphonique au suprême degré, le nombre, — et le grand nombre, — des parties ou des voix, des « motifs » et des sonorités, est son élément, si ce n'est son essence. Pour cette raison encore, l'individualisme, esthétique autant que moral, de Nietzsche, devait se détourner d'elle et retourner à la musique latine, à la musique ayant pour centre et pour sommet la mélodie, c'est-à-dire l'unité, c'est-à-dire la forme et la force personnelle entre toutes, la représentation sonore par excellence de l'individu

Enfin, avec l'égoïsme doctrinal ou de théorie, il n'est point incroyable, — et certains biographes le laissent entendre (1), — que l'amour-propre, l'orgueil en quelque sorte pratique ait éloigné le grand penseur de l'artiste plus grand encore ou, tout au moins, grand autrement que lui. Nietzsche, dans son *Richard Wagner à Bayreuth*, avait écrit : « *L'anneau du Nibelung* est un immense système de pensées, mais sans la forme spéculative de la pensée. Un philosophe pourrait peut-être lui opposer quelque chose d'analogue, qui serait complètement dénué d'images et d'action, et ne nous parlerait que sous la forme d'idées : on aurait alors représenté la même chose dans deux sphères disparates, une fois pour le peuple et une fois pour l'opposé du peuple, pour l'homme théorique. »

Le philosophe dont parle Nietzsche, c'est lui-même. C'est lui qui s'était flatté d'accomplir avec Wagner une œuvre commune, mais partagée inégalement, et que, par la gloire autant que par le génie, il estimait surtout sienne. N'avait-il pas dédié l'un de ses livres à Wagner comme à son « sublime lutteur d'avant-garde » (*meinem erhabenen Vorkämpfer*)? Et voici que l'avant-garde seule obtenait l'honneur de la victoire. Le monde des formes sensibles l'emportait sur le monde des idées pures. Une des sphères englobait l'autre. La musique triomphait sans la philosophie ou plutôt triomphait d'elle, et le verbe était oublié pour les sons! L'éviction, ne fût-elle qu'imaginaire, était dure, et la déception terrible. A-t-elle été pour quelque chose dans le grand changement que nous achevons d'étudier? Elle n'en fut

(1) Voyez un article de M. Schuré dans la *Revue* du 15 août 1895 et, dans la *Revue* du 15 mai 1897, un article de M. de Wyzewa.

assurément ni le principe ni le tout ; elle en fut peut-être un élément, non pas le moins humain, ni le plus noble, ni le plus pur.

IV

Une semblable vicissitude peut être appréciée de deux manières : selon l'esprit et selon le sentiment ou le cœur. Du point de vue intellectuel, plus on la considère, et plus on y reconnaît un contraste, — nous en avons montré la violence, — mais non point, en somme et au fond, une contradiction. Soit en bien, soit en mal, on n'a jamais parlé de Wagner comme l'a fait Nietzsche, et dans les deux cas, ou dans les deux sens, jamais peut-être on n'en a mieux parlé. Il faut avouer que de tous les grands musiciens, Wagner est le seul qui nous divise encore, et profondément, contre nous-mêmes. On sert vraiment deux maîtres en lui, ou plutôt, s'il en est un qu'on sert, et qu'on admire, et qu'on adore, il en est un autre auquel on résiste, qu'on maudit et qu'on est parfois tenté de haïr. Nietzsche ne fit pas autre chose. Il vit et montra tour à tour ce que Balzac appelle quelque part « l'endroit du pour et l'envers du contre. » Il frappa les deux faces de la médaille. Il eut le tort seulement d'en frapper le revers avec trop de violence et de dureté. Puis, égaré par sa colère, il retourna l'effigie et refusa désormais de la regarder du côté de la beauté et de la lumière.

Mais il ne put arracher de ses yeux, même fermés, la vision jusqu'à la fin éblouissante. Son esprit incertain et près de s'égarer ne se résigna jamais complètement à ne plus admirer Wagner, son cœur encore moins à ne le plus aimer. Il appelait « sainte, » — sainte comme la douleur, comme le remords peut-être, — l'heure où Wagner mourut à Venise. Il pleurait au seul nom des lieux témoins de leurs anciennes rencontres. Sa guérison, pour employer son propre langage, lui fut plus cruelle que n'avait été son mal, et dans le secret, dans l'ombre de son âme où montait la nuit, c'est son mal qu'il continua de chérir.

Il a dit avec magnificence : « Nous fûmes amis et nous sommes devenus étrangers l'un pour l'autre. Mais cela est bien ainsi et nous ne voulons pas nous le cacher et nous le dissimuler comme si nous devions en avoir honte. Nous sommes deux navires dont chacun a son but et sa voie ; nous pouvons bien nous

rencontrer et célébrer ensemble une fête, comme nous l'avons fait. Et, à ce moment, les bons navires demeuraient si paisibles dans le même port, sous le même rayon de soleil, qu'ils semblaient être déjà au but et n'avoir jamais eu qu'un but. Mais ensuite la toute-puissante nécessité de notre tâche nous poussa de nouveau bien loin l'un de l'autre vers des mers, vers des climats différens, et peut-être ne nous reverrons-nous jamais; peut-être aussi nous reverrons-nous, mais sans nous reconnaître, tant la mer et le soleil nous auront changés. Nous devions devenir étrangers l'un pour l'autre; notre loi supérieure le voulait ainsi. C'est pourquoi nous devons aussi devenir l'un pour l'autre plus dignes de respect. C'est pourquoi le souvenir de notre amitié passée doit devenir plus sacré. Il existe sans doute une courbe immense, un orbite d'étoile dans lequel nos voies et nos buts si différens sont peut-être compris les uns et les autres comme de courts segmens. Élevons-nous jusqu'à cette pensée. Mais notre vie est trop courte, notre vue trop bornée pour que nous puissions être autre chose qu'amis dans le sens de cette sublime possibilité. Ainsi donc nous voulons croire à notre amitié stellaire, quand bien même il nous faudrait être ennemis sur la terre. »

Eh bien! non. Dans cette page admirable de grandiose mélancolie, Nietzsche s'excuse en poète, mais en poète seulement. Il ne fallait pas, il ne fallait à aucun prix, même sur terre, que Nietzsche devînt l'ennemi de Wagner, encore moins qu'il s'applaudît et se glorifiât de l'être devenu. Son amitié, son admiration pouvaient mourir. Mais l'une et l'autre avaient été si grandes, et si nobles, et si belles, qu'il devait à Wagner et qu'il se devait plus encore à lui-même d'en porter le deuil tragique, inconsolable et silencieux.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE LITTÉRAIRE

JOSÉ-MARIA DE HEREDIA

L'écrivain qui vient de disparaître a été salué d'un hommage unanime. Les querelles d'écoles se sont tues et chacun s'est efforcé de dire ce que les lettres doivent à l'un des hommes qui dans notre temps les ont le mieux servies. Ceux mêmes qui avaient le moins pénétré le sens de son œuvre, ont eu pourtant l'obscure notion que cette œuvre appelle le respect et se sont inclinés devant elle. Rien ne serait plus faux en effet que de voir uniquement dans l'auteur des *Trophées*, comme on l'a fait quelquefois, un écrivain amoureux des mots, épris de leur splendeur et de leur sonorité, et soucieux, sans plus, de les apparier pour produire des effets de couleur et d'harmonie. Et rien ne serait plus injuste que d'en louer la facture impeccable, au détriment de l'idée ou de l'émotion. Un pareil éloge est au rebours de la vérité, et, en rangeant le poète parmi les purs stylistes, il lui fait tort de la place originale qui lui revient dans l'histoire de notre poésie moderne. C'est celle qu'il importerait de fixer, mais dont on peut assurer qu'elle ne sera pas médiocre. Car, dès maintenant, ce mince recueil de vers est classé à l'égal des plus fameux. Et, s'il n'avait pas été composé, il manquerait un chaînon à la suite du développement poétique du XIXe siècle. Là seulement on trouve un certain idéal réalisé de façon absolue et amené à son plein aboutissement. L'œuvre de Heredia est sans doute le spécimen le plus accompli, le type achevé d'une certaine conception de la poésie : elle montre ce que peut donner en poésie l'union de la science et de l'art.

C'est en se plaçant à ce point de vue qu'on a chance d'apercevoir cette œuvre sous son vrai jour ; et, en même temps, c'est le moyen de répondre à une question que ne peuvent manquer de se poser les historiens des lettres. Car nous sommes, depuis l'époque du romantisme, encore tout pénétrés de cette idée que le poète est, par définition : l'inspiré D'où lui vient cette inspiration, comment se comporte-t-elle, et obéit-elle à d'autres lois qu'à celle de son caprice ? Il n'en sait rien. L'inconscience fait partie même de son génie. Et tout ce qui tend à éclairer et à régler cette puissance aveugle a pour effet de la diminuer ou de la supprimer. Réflexion, analyse, étude, autant d'ennemis irréconciliables de la poésie. L'esprit critique s'oppose à la faculté créatrice. Le poète, le romancier, le dramaturge doit être maître des événemens qu'il transforme à son gré et interprète à sa guise, et des mots dont il lui appartient de décréter la signification. Mais c'est un fait que notre monde moderne conquis à la science, en garde contre les inspirés et les prophètes, n'a confiance que dans les études minutieuses et lentes et dans la précision du savoir. Faut-il donc en conclure que la poésie doive en être peu à peu bannie, et qu'elle soit à la veille de disparaître ? Les Parnassiens ont été d'avis, au contraire, qu'on doit pouvoir dégager de ces habitudes de l'esprit moderne une poésie. La seule poésie romantique est condamnée à disparaître, mais au profit d'une autre plus conforme à notre esprit, et d'ailleurs d'un intérêt plus général. Or de tous les parnassiens c'est José-Maria de Heredia qui a appliqué la doctrine commune avec le plus de sûreté et d'imperturbable confiance, sans concession, sans mélange et sans défaillance.

Cette doctrine, telle il la formulait dans son discours de réception à l'Académie, en 1894, telle il l'appliquait déjà, près de trente années auparavant, dans ses vers insérés au *Parnasse* de 1866. Elle consiste avant tout dans une protestation contre le lyrisme personnel. « Ces confessions menteuses ou sincères révoltent en nous une pudeur profonde... La vraie poésie est dans la nature et dans l'humanité éternelles et non dans le cœur de l'homme d'un jour, quelque grand qu'il soit. Elle est essentiellement simple, antique, primitive, et, pour cela, vénérable. Depuis Homère elle n'a rien inventé, hormis quelques images neuves pour peindre ce qui a toujours été. Le poète est d'autant plus vraiment et largement humain, qu'il est plus impersonnel. D'ailleurs le moi, ce moi haïssable est-il plus nécessaire au drame intérieur qu'à la publique tragédie ? Racine est-il moins passionné pour avoir chanté, pleuré ou crié ses passions par la voix suave ou terrible de Bérénice, d'Achille, d'Hermione, de Mithridate et

de Phèdre ? Non certes. Car le don le plus magnifique du poète est la puissance assurément divine qu'il a de créer à son image des êtres vivans et d'évoquer les ombres. » La poésie doit être impersonnelle, présenter à l'homme l'humanité sous ses aspects durables et dans la personne de ses représentans éminens ; et d'ailleurs, en évoquant des êtres distincts de lui, le poète pourra, aussi clairement que dans la plus explicite des confessions, nous découvrir toute son âme et nous révéler son originalité tout entière. C'est le premier point et on voit aisément les conséquences qu'il entraîne. Car, pour être plus sûr de ne rien nous livrer des aventures personnelles de sa sensibilité, le poète aura soin de s'échapper de son milieu, et de se reporter par l'imagination à travers les époques disparues. Cette poésie sera historique. Elle devra nous donner de chaque époque une image aussi exacte que possible. Et pour cela elle poursuivra par tous les moyens la perfection. Impersonnalité scientifique, perfection artistique, c'est ce qu'on veut dire quand on parle de l'union de la science et de l'art, et c'est le programme même que l'auteur, après l'avoir si nettement conçu, a eu le mérite de suivre et d'appliquer dans les *Trophées*.

Cette conception de la poésie, J.-M. de Heredia l'avait reçue d'un autre, et il ne se faisait pas faute d'en convenir. Leconte de Lisle a toujours été pour lui le maître, dans le sens complet et précis du mot, comme étaient les maîtres d'autrefois auprès de qui l'apprenti docile allait apprendre les traditions de l'art et les secrets du métier. Il lui a dédié les *Trophées* et n'a manqué aucune occasion de lui témoigner sa reconnaissance. Ce dont il lui savait le plus de gré c'était d'avoir été pour ceux qui l'approchaient une sorte de professeur de poésie. Et lui-même s'efforçait de rendre aux jeunes gens un service analogue. Car il était aussi éloigné que possible de croire que l'Art poétique dût être bouleversé tous les dix ans. Au contraire il pensait que c'est un art essentiellement traditionnel, que nous bénéficions du travail fait sur les mots par tous ceux qui nous ont précédés, et que les jouissances que le rythme apporte à notre oreille sont les effets d'une longue habitude et d'un affinement progressif. Si différent qu'il pût être lui-même des poètes qui l'avaient immédiatement précédé, il savait les admirer et les aimer. Jamais plus magnifique portrait de Lamartine n'a été tracé que dans ce même Discours où J.-M. de Heredia fait, du poète, de l'orateur, du chef d'État, un héros qui manquait à la galerie des *Trophées*. Aux leçons de Leconte de Lisle, il faut joindre l'influence de Flaubert, dont on sait assez que le dogme favori était celui de l'impersonnalité de l'écrivain et que tous les pré-

ceptes revenaient à recommander le long effort et la sévérité pour soi-même. C'est par là qu'il rejoignait les classiques dont il disait un jour : « Quelle conscience ! Comme ils se sont efforcés de trouver pour leurs pensées les expressions justes ! Quel travail ! Quelles natures ! Comme ils se consultaient les uns les autres ! Comme ils savaient le latin ! Comme ils lisaient lentement ! » Il n'est pas un de tous ces traits dont on ne soit tenté de dire que Heredia ait fait son profit. Mais plus que l'auteur de *Madame Bovary* et plus que celui des *Poèmes antiques* et des *Poèmes barbares*, il a réalisé ce principe qu'eux-mêmes lui avaient signalé. Flaubert est encore tout imprégné, et j'allais dire tout bouillonnant de romantisme. La colère retentit en éclats soudains chez Leconte de Lisle ; et sous l'effort qu'il fait pour se dompter, on sent toujours frémir la sensibilité. Rien de pareil chez Heredia, qui n'a jamais souffert du mal romantique et dont l'attitude, en face des chimères inventées par les hommes pour se tourmenter, a toujours été d'une hautaine sérénité.

Et il ne manque pas de gens parmi nous pour se recommander de la science et pour faire même un effort sincère afin d'en utiliser les notions. Mais ce qui leur fait cruellement défaut, c'est l'esprit scientifique. Ils ignorent qu'on ne s'improvise pas savant, que c'est affaire d'une longue préparation et d'une rigoureuse discipline. Heredia avait été élève de l'École des Chartes. Il était historien et philologue. Il était l'ami de Taine et de Gaston Paris. Il aimait la compagnie des érudits et se façonnait à leur conversation. C'était une partie de son apprentissage de poète. Car il avait compris que dans un temps où l'on ne peut plus exiger de nous la naïveté d'Homère, ce qui la remplace c'est la naïveté du savant. Celui-ci en effet se place en présence de l'objet, sans autre souci que de s'y soumettre. Tout son effort est d'apercevoir les choses en elles-mêmes, sans les altérer en y mêlant sa propre sensibilité, sans les déformer par quelque singularité de sa vision personnelle, et de les rendre telles qu'elles sont. Il ne les surfait pas, ni ne les arrange. Orner la vérité n'est-ce pas lui faire la pire des injures? D'ailleurs il ne s'indigne ni ne s'irrite, ni ne s'apitoie, et s'assure que tout ce qui est humain possède en soi-même assez d'éloquence pour toucher le cœur des hommes.

C'est de cette manière que J.-M. de Heredia n'a cessé de procéder. Quelque sujet qu'il ait choisi, son premier soin est de l'étudier. Il ne plane pas au-dessus ; il s'installe à l'intérieur et au cœur même. Avant de tirer de l'antique mythologie les médaillons d'*Hercule et les Centaures*, d'*Artémis et les Nymphes*, il a commencé par faire de longues

et de patientes recherches sur les vieux mythes. Il n'a pas lu seulement tous les poètes qui les ont interprétés à leur manière, mais il s'est enquis auprès des spécialistes ; il s'est efforcé d'en retrouver la signification profonde. Et c'est pourquoi les images par lesquelles il les traduit à son tour en prennent un éclat si solide et les mots nous paraissent enfermer tant de sens. Pour écrire le *Naufragé* ou la *Prière du mort*, il s'est informé de tous les rites funéraires des anciens et de cette terreur où ils étaient que le corps restât sans sépulture et l'ombre fût condamnée à errer et à gémir. S'agit-il d'évoquer Rome et les Barbares, il ne lui a pas suffi de relire les historiens, mais il a demandé aux monumens de lui apporter leur témoignage irrécusable. Dans le *Samouraï* et dans le *Daïmio*, il saura faire tenir tout le Japon aristocratique et guerrier. Veut-il nous montrer un artisan au travail, l'orfèvre ou l'émailleur? il s'est enquis des procédés de leur art et de leurs chefs-d'œuvre. Il sait comment celui-ci manie le burin ou le ciseau et cet autre le marteau, le pinceau ou la lampe. Et s'il décrit une épée, soyez sûr qu'il n'omettra ni ne faussera aucun des ornemens qui décorent le pommeau ou la fusée :

Au pommeau de l'épée on lit : Calixte pape;
La tiare, les clefs, la barque et le tramail
Blasonnent en reliefs d'un somptueux travail
Le bœuf héréditaire armoyé sur la chape...

Tel est son constant dessein et sa volonté bien arrêtée : il ne parlera que de ce qu'il sait.

Aussi bien est-ce pour beaucoup, qui s'y perdent, un labeur décevant que celui de l'érudition, et d'autres n'y voient qu'un utile moyen de trompe-l'œil. Encore faut-il y apporter un esprit critique, et savoir démêler l'essentiel. C'est là qu'excelle l'auteur des *Trophées*. Il sait prendre dans chaque époque de l'histoire le trait qui en est significatif. Il a le respect du fait précis et du détail minutieux. Au besoin il l'exprimera par le terme technique, dût ce terme effaroucher le lecteur moins averti, et exiger de sa part un peu de l'effort auquel l'auteur lui-même s'est soumis. Mais il y a dans ces termes une vertu que rien ne saurait remplacer, puisque c'est celle de leur exactitude. Et le poète arrive ainsi à évoquer devant nous des tableaux qui sont, non pas les visions de sa fantaisie, mais des raccourcis d'histoire.

Voici les Grecs, épris de beauté, amoureux de la nature et tout enivrés de la joie de vivre; le Romain, dur combattant, tenace et

têtu, jusqu'au jour où l'austérité qui faisait sa force va se fondre au contact des voluptés asiatiques; l'homme de la Renaissance, uniquement soucieux d'art et de vie ornée. Voici le calme de la retraite où le sage antique trouvait le bonheur dans la modération de ses vœux; et voici cette fièvre de l'or qui pousse à la conquête des terres inconnues les modernes Argonautes. Ici brille la lumière intense qui incendie l'Orient et les Tropiques; ici passe le sourire ou la mélancolie de nos ciels d'Anjou, de Bretagne. Chaque époque et chaque pays nous est montré sous sa couleur vraie, et non par des aspects généraux et vagues, mais par des traits particuliers qui l'individualisent. C'est une autre forme de la naïveté : la savante bonne foi.

Ainsi se trouve atteint le but que les romantiques s'étaient proposé, mais que, par leur faute, ils avaient manqué. Ils avaient beaucoup parlé de pittoresque et de couleur locale : et ils avaient voulu substituer, à l'étude toute classique de ce qui dure, la peinture de ce qui est relatif et changeant. Ils nous ont apporté le sens de l'histoire et celui de la couleur. Mais cette histoire ils ne se sont pas bornés à y transporter tous leurs partis pris, leurs sympathies et leurs colères; ils ont cru qu'ils pouvaient l'inventer de toutes pièces. Cette couleur, ils ont pensé que ce devait être celle de leur imagination et de leurs rêves. Jamais ils n'ont avancé un fait qui ne fût erroné, une date qui ne fût fausse, un renseignement qui ne fût controuvé. Et la remarque s'applique aux plus grands d'entre eux, puisque nulle part elle ne se vérifie mieux que dans la *Légende des siècles* et dans les *Orientales*. Ils ont été les poètes de l'anachronisme et de l'à peu près, ce qui ne les a pas empêchés d'être par ailleurs de très grands poètes. Mais pour réaliser cette partie de leurs promesses, il leur a manqué la soumission et la docilité au vrai.

Est-ce à dire que la poésie impersonnelle nous dérobe la personnalité du poète? Mais qui donc s'est peint dans son œuvre avec un relief plus intense et une plus frappante ressemblance que l'auteur des *Trophées?* Celui-ci est, dans toute la force du terme, l'humaniste. Comment s'explique ce phénomène, et tient-il à quelque mystère de l'atavisme, je laisse à d'autres le soin d'en décider. Est-ce ici qu'il faut se rappeler l'ancêtre conquistador et mettre en ligne les qualités de la race latine semblable à elle-même à travers les pays et les temps? Ce qui est certain, c'est que la patrie de son imagination n'était pas dans notre XIXe siècle. C'était un contemporain de Théocrite, de Virgile et d'Horace qui, en vivant parmi nous et revêtant quelques-unes de nos modernes habitudes de pensée, n'avait en rien

modifié le caractère profond de sa nature. Une intime parenté faisait qu'en lisant les anciens, il avait la sensation d'être l'un d'eux. Et il les lisait souvent, les grecs aussi bien que les latins. Les poètes de l'Anthologie lui étaient familiers. C'était à peine les quitter que de fréquenter parmi les écrivains de la Renaissance et du XVIe siècle. Les poètes latins d'alors, les Bembo, les Sannazar, les Sadolet, les Ange Politien lui étaient familiers. Et ses ancêtres poétiques ce seront les poètes de la Pléiade et Ronsard, avant que ce ne soit André Chénier. Par là s'indiquent aussi bien les tendances de sa nature et les limites de son esprit. A coup sûr il est resté étranger à plus d'une des émotions qui font battre nos cœurs ou des inquiétudes qui tourmentent notre conscience. Mais aussi n'a-t-il pas cherché à les traduire. Il s'est contenté d'être un homme de la Renaissance. Il l'est par son culte de la beauté, par son profond sentiment de l'art, mais surtout par sa conception de la vie.

L'homme est pour lui le bel animal qui se déploie dans la plénitude de son activité et de son énergie. Il est tout près de la nature, et cette nature, maternelle et douce, lui tient toutes prêtes des sources d'infinies jouissances, afin qu'il y puise sans restriction et sans réserve. Elle a fait pour lui la pureté du ciel, la tiédeur de l'air et ses parfums, la grâce des êtres et des choses. Et l'homme en prenant possession de ce domaine a su en multiplier encore les attraits. Ambitieux et cupide, il y a déchaîné les convoitises, les rivalités, les guerres; mais l'effort de la lutte ajoute au plaisir de vivre. C'est lui qui de son cerveau a fait jaillir l'art tout entier, et les jouissances de l'art surpassent toutes les autres. Donc respirer à large haleine, marcher d'un pas solide et conquérant, faire sonner sa voix, promener sur l'univers un regard émerveillé, jouir de tout ce qui est beau, et s'exalter dans la joie, c'est l'art de vivre. Sur cette joie de vivre ne passe qu'une ombre, celle que projette le terme inévitable. Mais ce terme est lointain, il est ignoré; d'ailleurs pourquoi se révolter contre la loi du destin, et comment s'affliger parce que l'on partage le sort commun?

Aussi les êtres que le poète a créés, ou plutôt les ombres qu'il a évoquées sont-elles reconnaissables à un même caractère. A travers toute cette épopée humaine on retrouve un même personnage qui la domine : c'est le héros. Ce héros, c'est d'abord, au sens antique et littéral, le demi-dieu. C'est Hercule le dompteur de monstres, Persée qui sur le cheval aux ailes de flammes emporte Andromède vers les régions de l'éther où les attend une place lumineuse. Puis c'est l'Imperator, celui qui s'enivrant de carnage, de bruit et de sang, sa-

voure les triomphes de la force et sent tout son être décuplé par la victoire. C'est le conquérant qui réalise son rêve brutal, le fondateur de ville qui, en se survivant par l'œuvre qu'il a fondée, emporte ce succès plus qu'humain de prévaloir contre la brièveté de la vie. C'est aussi l'artiste qui emprisonne la forme dans un contour harmonieux et précis, et c'est le poète qui distribue à son gré l'immortalité. Ceux-là ont ce privilège de communier avec la beauté : ils ont un pouvoir que les autres hommes n'ont pas. Poètes ou conquérans, artistes ou capitaines, eux seuls méritent d'être comptés, parce qu'ils sont des exemplaires supérieurs de l'humanité : le genre humain tout entier ne vit que pour quelques hommes.

De même les seuls instans qui signifient dans l'histoire, ce sont les minutes héroïques. Le poète choisit dans toute la durée quelques-uns de ces momens, gros de l'avenir, où un grand destin s'achève, où un grand destin commence. Antoine lit dans les yeux de Cléopâtre sa prochaine défaite, et nous apercevons dans le heurt d'Actium la lutte de deux civilisations. Des artistes découvrent les merveilles de la beauté antique, et nous devinons la grande poussée de paganisme triomphant sous laquelle va sombrer l'idéal ascétique du moyen âge. Or, déjà commence la navigation des conquérans de l'Or, vers ces étoiles nouvelles qui brillent à l'aurore de la vie moderne... Sur ces instans choisis, qui résument en eux tout un passé, qui annoncent tout un avenir, le poète concentre une intense lumière, il les fait saillir comme des îlots brillans sur cet océan des âges aux flots monotones et gris.

Et pourtant ces héros, au moment que le poète les évoque, ce ne sont plus que des ombres quittant à son appel l'inexorable Érèbe et la Nuit ténébreuse. Ces grandes scènes de l'histoire se sont évanouies avec les drames qu'elles symbolisaient : elles ne sont plus qu'un vain souvenir dans la mémoire des hommes d'où quelque jour elles se seront complètement effacées. Des plus éclatantes victoires, c'est à peine s'il subsiste quelque trophée. Où s'élevaient naguère des villes populeuses, quelques ruines jonchent le sol, et le silence s'est emparé des plages jadis tumultueuses. Au seuil du livre, nous lisions ce sonnet de *l'Oubli :*

Le temple est en ruine au haut du promontoire
Et la mort a mêlé dans ce fauve terrain
Les déesses de marbre et les héros d'airain
Dont l'herbe solitaire ensevelit la gloire...

La dernière page se ferme sur cette vision d'*Un Marbre brisé :*

La mousse fut pieuse en fermant ses yeux mornes
Car dans ce bois inculte il chercherait en vain
La vierge qui versait le lait pur et le vin
Sur la terre au beau nom dont il marqua les bornes...

C'est entre ces deux images de ruine et de destruction que se déroule la série d'épisodes triomphans et glorieux dont nous venons d'avoir le spectacle. Car tout passe et tout meurt, et c'est un cimetière que l'histoire.

Ainsi de cette œuvre en fête se dégage une mélancolie. C'est la mélancolie de l'épicurien qui, au moment où il goûte le plaisir, s'attriste de sentir qu'il lui échappe. C'est la mélancolie de Lucrèce et de Virgile. Tandis que l'homme moderne ou s'élève à une pensée d'au delà de la terre, ou s'indigne contre l'atrocité du néant, le sage antique se retourne vers la nature, qui reverdit à chaque printemps, pour s'absorber dans son éternelle jeunesse. Ce sentiment du passé donne à l'œuvre de l'écrivain sa poésie, et c'est à cette impression dernière de tristesse que nous en mesurons la profondeur. Car, nous autres qui ne vivons que dans le présent, notre regard ne saisit que le jeu des apparences; le poète, qui est à sa manière un philosophe et qui est dans le secret des dieux, atteint jusqu'aux lois. Il voit comment du chaos surgissent toutes les formes à l'appel de la Beauté, et comment elles périssent pour renaître; et il suit, dans leur œuvre incessante et dans leur travail sans trêve,

Ces deux enfans divins, le Désir et la Mort.

Cette poésie qui ressuscite les grandes époques de l'humanité devait être une poésie plastique. Comme Gautier, comme Leconte de Lisle, et plus qu'aucun de ses compagnons du *Parnasse*, Heredia a l'imagination plastique. Son métier de poète, il le compare à celui du verrier, de l'enlumineur, de l'orfèvre ou du relieur. Qu'on se souvienne des pièces où Lamartine, Musset, et même Hugo énumèrent les thèmes qui se présentent à leur esprit et parmi lesquels va choisir leur fantaisie. C'est sous forme plastique qu'apparaissent tous les sujets à J.-M. de Heredia, et il va choisir entre ces « rêves d'émail : »

Peindrai-je Achille en pleurs près de Penthésilée,
Orphée ouvrant les bras vers l'épouse exilée
Sur la porte infernale aux infrangibles gonds?...

La plupart de ces sonnets se composent en tableaux. Nous voyons courbé sur Cléopâtre l'ardent Imperator. Nous voyons l'amante, dans *la Belle Viole*, accoudée au balcon d'où elle suit la route qui a mené l'infidèle jusqu'en Italie. Nous voyons s'avancer la Dogaresse dans sa parure somptueuse et parmi son opulent cortège. Ceux qui n'évoquent pas à l'esprit l'idée d'un tableau, font songer à une statuette antique, à un bronze ou à un ivoire florentin. Il n'y a peut-être pas un de ces sonnets que ne puisse reproduire, par les moyens de son art, un peintre ou un ciseleur, s'il y en a plusieurs où le poète s'est appliqué à suivre exactement un modèle plastique. Et on n'y trouverait pas un détail qui ne s'adresse à la vue, ou tout au moins, qui, pour pénétrer jusqu'à l'âme, ne nous entre d'abord par les yeux.

D'autres parmi les poètes de la même école ont été plus sensibles à la forme, Heredia l'a été davantage à la couleur. De tous ceux qui ont peint avec des mots, c'est lui sans doute dont la palette a été le plus abondamment pourvue de tons riches et chauds. Chez lui tout brille et tout vibre. Il excelle à faire reluire les métaux, chatoyer les gemmes, resplendir les pourpres et sur toutes choses

Courir un frisson d'or, de nacre et d'émeraude.

Et de même la sonorité de ses vers est le plus souvent éclatante. C'est un orchestre où domineraient les cuivres, si parfois dans leur silence s'élève une note douce et tendre, pour dire la plainte de l'amante ou le soupir nostalgique de l'exilée. Heredia possédait comme personne les secrets du rythme et de la cadence. Il savait pourquoi un vers où domine telle consonance éveille au fond de nous un monde de sensations. Rien n'était laissé au hasard. Rien n'était inutile. Pas un mot qui ne fût pour l'ornement, ou une épithète pour l'effet. Pas un détail qui ne fût commandé par l'idée générale et l'âme même de la pièce. C'est le point où il faut toujours en revenir, si l'on veut apprécier justement cette œuvre qui, avant tout et d'abord, est belle de conscience.

C'est le même souci de perfection artistique qui a guidé J.-M. de Heredia dans le choix qu'il a fait de la forme du sonnet. Ce choix lui était indiqué par ses maîtres de la Renaissance, la Pléiade ayant recommandé l'usage de cette « plaisante invention italienne, » et Ronsard n'ayant jamais plus que dans quelques-uns de ses sonnets fait œuvre de maîtrise. Ce que l'auteur des *Trophées* aimait d'abord dans le sonnet, c'en était la difficulté, qui est pour le poète le meilleur stimulant; et c'en était la brièveté qui force l'écrivain à condenser sa

pensée, et lui interdit d'admettre aucun trait insignifiant, aucune expression médiocre. Encore est-il prudent de compter avec la faiblesse humaine, et il faut que la carrière soit courte, si l'on veut arriver jusqu'au bout sans défaillance. C'est enfin que grâce à la correspondance des quatrains et des tercets, à la disposition des rimes, et à la variété des combinaisons, le sonnet forme un véritable organisme, dont toutes les parties sont entre elles dans un rapport de dépendance : il réalise ainsi, à un rare degré, l'idée de l'œuvre d'art que les anciens comparaient à un être vivant. Mais le sonnet, au moment où l'a pris Heredia, n'était pas ce qu'il est devenu entre ses mains : il en a renouvelé l'emploi, il l'a élevé en dignité, et pour le faire servir à des fins dont on l'avait jusqu'alors jugé incapable, il a dû enrichir ses moyens d'expression. Mettre toute l'histoire du monde en sonnets eût semblé une entreprise folle, si elle n'eût été consacrée par le succès. La grande habileté ou la principale hardiesse du poète a consisté à modifier ce qu'on appelait jadis la « chute » du sonnet et justement à empêcher celui-ci de tomber au dernier vers. La remarque en appartient à M. Brunetière : tandis que jusqu'alors il était de règle que l'image placée au dernier vers terminât le sonnet en le résumant, le sonnet de Heredia s'ouvre au contraire sur de longues perspectives ; « le dernier vers, au lieu de borner l'horizon, l'ouvre, et soudain, sur les ailes de l'image, l'idée prenant son vol, s'empare de l'immensité. » C'est à la fin d'*Antoine et Cléopâtre* la mer immense où fuient les galères, et c'est à la fin des *Conquérans*, dans un ciel inconnu la montée des étoiles nouvelles. Mais d'autres exemples, moins souvent cités, ne sont pas moins significatifs. Les Centaures, en fuyant, voient la lune

> Allonger derrière eux, suprême épouvantail,
> La gigantesque horreur de l'ombre herculéenne

Et tandis que Persée et Andromède s'élèvent dans les airs,

> Ils voient s'irradiant du Bélier au Verseau
> Leurs constellations poindre dans l'azur sombre.

On multiplierait aisément les traits du même genre. Mais d'ailleurs si dans le cadre, malgré tout restreint, du sonnet, Heredia a pu faire tenir tant de choses et insérer de véritables tableaux d'histoire, on voit bien que la cause en est à ses habituelles qualités : la plénitude de l'expression, la précision évocatrice de chaque image, la valeur de chaque mot tout chargé de sens et de matière.

Si le sonnet convenait merveilleusement à ce rêve de perfection qui était celui de l'artiste, encore faut-il remarquer que Heredia ne s'est résigné à publier que quelques sonnets. Ce serait là dans notre époque de production abondante et trouble une espèce de défi, si ce n'était plutôt la leçon qui se dégage de cette œuvre de labeur patient et d'impitoyable sévérité. Comme les anciens et comme les classiques, le poète des *Trophées* est d'avis que tout ce qui n'atteint pas au souverain degré de rendu est comme s'il n'existait pas. Les meilleurs des écrivains de l'âge moderne, pour entendre autour de leurs noms le bruit d'applaudissemens plus nombreux, font au succès toute sorte de concessions : ils inclinent vers la littérature facile, tout en sachant bien qu'elle n'affrontera pas l'épreuve de la durée; au surplus, ils s'en remettent au temps pour faire son départ dans une œuvre mêlée, rejeter le médiocre et ne garder que l'excellent. Mais ce qu'on peut craindre c'est qu'il ne rejette tout à la fois. Pour qu'une œuvre ait quelque chance de vivre, elle doit remplir deux conditions : l'une est qu'elle ne soit pas liée aux modes de sensibilité actuels et passagers, et l'autre est qu'elle n'ait pas été confiée à une forme défectueuse. Une poésie qui joint à l'impersonnalité de la science la plasticité de l'art et à la précision de l'idée la perfection de la forme, a bien des chances de ne pas être caduque. Des plus grands poètes la postérité ne retient que quelques vers : c'est l'honneur du poète des *Trophées* d'avoir fait lui-même sur son œuvre un premier travail de critique et de choix, et d'avoir voulu n'être l'auteur que d'un petit nombre de vers, parmi lesquels il en est dont on peut dire, dès à présent, qu'ils dureront autant que la langue française.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN TOURISTE ANGLAIS AU TEMPS DE SHAKSPEARE

Caryat's Crudities, hastily gobled up in five Moneths travells in France, Savoy, Italy, Rhetia commonly called the Grisons country, Helvetia alias Switzerland, some parts of High Germany and the Netherlands; newly digested in the hungry aire of Odcombe in the county of Somerset; and now dispersed to the nourishment of the travelling members of this Kingdome, par Thomas Coryat. Nouvelle édition, 2 vol. in-8, illustrés, Glasgow, librairie Mac Lehose, 1905.

Le 14 mai de l'année 1608, un jeune Anglais, Thomas Coryat, s'embarquait à Douvres sur un bateau qui partait pour la France. Né en 1576 au village d'Odcombe en Somersetshire, où son père était pasteur, Coryat avait fait à Oxford de fortes études, et s'était ensuite acquis la faveur du prince Henri de Galles, qui lui avait procuré un emploi à la Cour. Latiniste excellent et bon helléniste, avec la figure et les manières d'un parfait *gentleman*, admis déjà dans l'intimité de tous les beaux esprits de Londres, les plus brillantes perspectives d'avenir s'ouvraient devant lui. Mais il avait toujours eu, dès l'enfance, le désir de voyager, pour connaître le monde : et bientôt ce désir était devenu si vif qu'il ne s'était plus senti la force de lui résister. Venise, en particulier, l'attirait invinciblement, cette « très glorieuse, incomparable, et vierge cité, » dont il venait de lire l'histoire, écrite par le cardinal Contarini, et « fort élégamment traduite en anglais. » Si bien que, abandonnant son emploi, il avait résolu de se mettre en route pour l'aller voir de ses yeux, malgré toutes les difficultés et tous les dangers d'une telle entreprise. Grâce, sans doute, à l'appui du prince de

Galles, il avait réussi à obtenir du Conseil Privé la permission de sortir du royaume: rare et précieux privilège en un temps où s'observaient encore, dans leur rigueur, les précautions prises naguère par la prudente Élisabeth pour empêcher que les gentilshommes anglais, au contact des mœurs françaises ou italiennes, fussent tentés de se relâcher de leur indignation protestante contre « l'idolâtrie. » Il n'avait pas négligé non plus de « s'assurer, » avant son départ, suivant une coutume alors si constante que son éminent ami et confrère, M. William Shakspeare, nous en a gardé la trace dans sa belle *Tempête*. A un certain drapier de son comté, nommé Jacques Starre, Coryat avait remis cinquante marcs d'argent, moyennant promesse écrite de recevoir le double de cette somme au cas où, par miracle, il reviendrait vivant de son aventure. Enfin il s'était fait donner, à Londres, une lettre d'introduction pour l'ambassadeur anglais à Venise, sir Henry Wotton. « Quelque plaisir ou contentement que l'on puisse retirer d'une bonne compagnie, d'études libérales, ou d'un discours varié, — disait la lettre, — vous trouverez tout cela en M. Thomas Coryat. » L'auteur de la lettre ajoutait encore qu'il avait « recommandé au voyageur d'emporter avec lui deux choses : une extrême discrétion et de l'argent; » mais force avait été à Coryat de se conformer, sur ce second point, à la loi qui défendait à tout sujet anglais d'avoir sur lui, en quittant le royaume, plus de cinq livres sterling en or ou billon. Et ainsi, ayant heureusement terminé tous ses préparatifs, — parmi lesquels je ne dois pas oublier de mentionner l'achat d'une paire de souliers plats à doubles semelles, — il avait pris congé de ses amis, et s'était bravement embarqué dans le port de Douvres, à destination de Calais.

Voyageant le plus souvent à pied, et n'ayant d'autre langue à son service que le latin, il visita tour à tour la France, la Savoie, le nord de l'Italie, séjourna près de trois mois à Venise, parcourut ensuite les Grisons, la Haute-Allemagne, et les Pays-Bas, d'où il revint à Londres, le 1er octobre, un peu moins de cinq mois après son départ. Son voyage, d'un bout à l'autre, n'avait été pour lui qu'un ravissement ininterrompu. « En vérité, nous dit-il lui-même, telles sont l'exubérance et la surabondance des plaisirs exotiques ouverts aux voyageurs que, pour ma propre part, j'ai cueilli une satisfaction plus entière et plus douce, durant ces cinq mois employés à explorer les divers pays où je suis allé, que je n'avais fait durant toute ma vie précédente en Angleterre, c'est-à-dire en l'espace de trente-deux ans. » Hélas! le retour lui réservait de cruelles épreuves. Son drapier, Jacques Starre,

apparemment, ne s'était engagé à lui donner cent marcs que parce qu'il comptait bien ne jamais le revoir : le fait est qu'il se refusa obstinément à les lui donner, et que le pauvre Coryat eut à le poursuivre en justice. Encore ne fut-ce qu'un incident de peu d'importance, en comparaison des fatigues et des humiliations que dut subir notre voyageur lorsque, ayant achevé d'écrire le récit de son pèlerinage, il se mit en quête d'un imprimeur pour le publier. Deux années se passèrent en vaines démarches. Lettres, visites, recommandations, tous les moyens échouaient à convaincre les imprimeurs anglais de l'avantage qu'il y aurait pour les lettres anglaises en général, et pour leur commerce en particulier, à publier un ouvrage tel que celui-là, d'un genre aussi nouveau et aussi hasardé. Heureusement la patience de Coryat était grande, et non moins grande son ingéniosité. Pour imposer son livre au respect des imprimeurs et de leurs cliens, il imagina de demander à tous les poètes de sa connaissance, vieux et jeunes, illustres ou obscurs, un ou plusieurs éloges de son livre, en vers de telle langue qui leur conviendrait. Il obtint, de cette façon, une centaine de poèmes, qu'il s'empressa de copier en tête de son manuscrit. Il en obtint de Ben Jonson et de Drayton, de John Donne et de John Chapman : de grandes odes pindariques, des sonnets, des épigrammes et des acrostiches, en anglais, en latin, en grec, en langue macaronique, ou même dans une langue nouvelle que son inventeur, un certain Henry Peacham, intitulait « la langue utopienne. » Avec un empressement qui suffirait à témoigner de l'estime affectueuse où ils tenaient leur ami, tous les poètes anglais avaient profité de l'occasion pour épancher librement, à la fois, leur pédantisme et leur goût naturel d'excentricité : car il n'y a pas jusqu'aux plus savans de leurs poèmes sur Coryat dont l'intention ne soit toute comique, au point que je me demande même si, tout en estimant fort le « pédestrissime Odcombien, » ses confrères ne se sont pas donné le mot pour se moquer de lui. Seul un poète français, le Parisien Jean Loiseau de Tourval, semble avoir pris son sujet au sérieux; et la médiocrité de ses vers ne les empêche point d'être les seuls, dans toute la série, qui puissent vraiment servir de préface au livre de Coryat, en nous donnant une idée du caractère de l'auteur et de son mérite. Par exemple :

Et certes ne croy pas qu'oncques du monde l'œil
Ait vu, ou puisse voir un qui luy soit pareil.
Vray bon homme, si doux et si plein d'innocence,
Que son plus haut savoir luy est comme ignorance;

Nouveau Ulysse à pié, dont les voyages longs
Ont bien montré qu'il a l'esprit jusqu'aux talons,
Voire jusqu'aux souliers, tant cette âme benoiste
Se délecte d'emplir un double cuir de beste.

L'ingénieuse idée de Coryat eut-elle vraiment le succès qu'il en avait espéré? Je le croirais d'autant plus volontiers que libraires et public, à cette heureuse époque, préféraient le moindre recueil de vers, même en latin ou en « langue utopienne, » à la prose anglaise la plus amusante. Du moins est-il que, trois ans après son retour, en 1611, le « pédestrissime » touriste trouva simultanément deux imprimeurs, dont l'un, T. Thorp, consentit à publier la série des *Poèmes Panégyriques*, tandis que l'autre, William Stansby, imprima tout ensemble et les susdits poèmes et l'ouvrage en prose qu'ils s'accordaient à louer. En un gros volume de près de 700 pages parurent donc, cette année-là, les *Crudités de Coryat, hâtivement gobées pendant cinq mois de voyage en France, en Savoie, en Italie, en Rhétie, communément appelée le Pays des Grisons, en Helvétie ou Suisse, en quelques parties de la Haute-Allemagne et des Pays-Bas; digérées ensuite dans l'air apéritif d'Odcombe en Somerset; et maintenant dispersées pour l'aliment des sujets de ce royaume qui veulent voyager*, par Thomas Coryat.

Le volume était illustré de quelques gravures, dessinées par l'auteur lui-même ou d'après ses indications, et représentant les objets qui, dans son voyage, l'avaient frappé le plus vivement. Les deux principales figuraient le fameux tonneau de Nuremberg, avec Coryat debout au sommet, un bocal en main, et la mémorable entrevue de Coryat, à Venise, avec la belle courtisane Marguerite-Émilienne. Mais surtout l'effort graphique de l'auteur s'était employé au frontispice du livre, où, autour du titre singulier que je viens de traduire, il avait disposé une série de petites images reproduisant, ou plutôt symbolisant, les incidens les plus notables de son expédition, depuis les effets produits sur lui, entre Douvres et Calais, par le mal de mer, jusqu'à la mésaventure qui lui était arrivée à Venise, lorsque son gondolier, sous prétexte de n'avoir pas compris ses instructions, l'avait conduit dans la maison d'une « femme irréligieuse, » et que celle-ci, devant son refus de monter chez elle, lui avait lancé à la tête une pluie de pommes.

Et sans doute l'audacieux William Stansby n'eut pas à regretter de s'être risqué dans cette aventure : car le livre fut aussitôt très favorablement accueilli, et ne cessa point, depuis lors, d'être réimprimé pendant plus d'un siècle. Puis, à mesure que l'habitude des

voyages se généralisait, l'oubli tomba peu à peu sur ce *Guide* que des centaines d'autres, plus conformes au goût nouveau, avaient remplacé. Le public anglais finit par ignorer jusqu'au nom de Coryat. Aussi ne saurait-on trop louer les éditeurs de Glasgow qui, pour le lui rappeler, viennent de réimprimer les *Crudités* telles absolument qu'elles sont sorties jadis des presses de Stansby, avec les *Poèmes Panégyriques*, les préfaces et appendices de l'édition originale, et le fac-simile de toutes les images. L'œuvre de Coryat nous est restituée là dans sa fraîcheur et son étrangeté, prête à nous ravir comme elle a ravi les Jonson et les Donne, comme elle doit avoir ravi, — bien que nous n'en ayons aucun témoignage formel, — le poète de *Romeo* et du *More de Venise*, dans sa paisible retraite de Stratford-sur-Avon.

J'avoue que j'y ai pris, pour ma part, un plaisir merveilleux, et plus qu'à aucun livre que j'aie lu depuis bien longtemps. Car d'abord les *Crudités* de Coryat, si elles avaient de quoi instruire les contemporains de l'auteur, sont peut-être encore plus instructives pour un lecteur d'à présent, surtout lorsqu'il connaît un peu les pays qu'elles dépeignent. Le bon touriste anglais avait beau se hâter, et ne pas savoir la langue des villes qu'il traversait, et se défendre d'en observer de trop près les institutions politiques : comme il avait la passion des voyages, il en avait aussi le génie, et quelques heures lui suffisaient non seulement pour visiter les monumens d'une ville, mais pour en comprendre d'instinct le caractère propre, pour en sentir très finement le charme ou encore les défauts : sans compter qu'en chaque ville son premier soin était de lire, dans quelque vieux livre latin, l'histoire du passé de la ville et sa description. Comparées, notamment, aux intéressans *Voyages* du Lyonnais Monconys, ou à ceux du prêtre bolonais Locatelli, dont M. A. Vautier vient de nous offrir une belle traduction (1), les *Crudités*, antérieures d'un demi-siècle à ces deux ouvrages, nous semblent infiniment plus proches de nous, en dehors même de leur éminente supériorité littéraire. Rien de ce que nous y trouvons ne nous est indifférent. A Paris, à Lyon, à Venise, à Francfort, l'auteur nous renseigne précisément sur ce qu'il nous importe le plus de voir par ses yeux : sur les églises, les palais, les maisons particulières, sur l'aspect des rues, sur les cérémonies religieuses ou profanes, sur les mœurs des habitans, leurs costumes, ce qu'ils mangent et comment ils mangent. Son livre est un document historique des

(1) *Voyage de France (1664-1665). Relation de Sébastien Locatelli*, 1 vol. in-8°, Paris, Alphonse Picard et fils, 1905.

plus précieux; et j'ajoute que c'est bien un *Guide* tel que nous les aimerions aujourd'hui, c'est-à-dire écrit par un voyageur qui, curieux de toutes choses, ne cherche pourtant en elles que son propre plaisir, et toujours les décrit surtout au point de vue de la part de beauté qu'il découvre en elles. Ce qui le touche le plus, à tous les coins de l'Europe, c'est une belle église ou un beau tableau, un jardin peuplé d'élégantes fontaines, un savant concert d'instrumens et de voix, l'ombre d'un grand poète hantant les lieux où il a vécu, ou bien encore un joli visage de femme, que ce soit, à Amiens, sous la coiffe d'une nonne, ou, à Bâle, sous le chapeau pointu d'une riche bourgeoise. Le tour d'Europe d'un poète, doublé à la fois d'un érudit et d'un chercheur d'aventures, voilà ce qu'est vraiment le récit de Coryat.

Il est écrit d'un style le plus savoureux du monde, profondément anglais quant à la structure des phrases et à l'emploi des termes, mais avec cela si imprégné d' « humanisme » que tous les mots y ressortent en un relief vivant, comme ils font pour nous dans un texte latin. Non pas que Coryat ait été en aucune façon un écrivain de génie, car on sait que le moindre des lettrés anglais, au temps de Shakspeare, maniait sa langue avec une adresse et une aisance admirables; mais c'était, à coup sûr, un « voyageur » de génie, et il ne lui en a point fallu davantage pour approprier son style au genre nouveau qu'il traitait, pour le varier de proche en proche suivant la nature des sujets, pour y mêler constamment l'émotion et la drôlerie, la gravité classique et la conversation familière. Malheureusement, la qualité d'un style, dans une langue étrangère, est toujours chose indéfinissable; et je ne puis guère songer, non plus, à résumer ici ce qu'il y a dans les observations de Coryat qui leur mériterait, à mon sens, d'être lues et méditées par les historiens de tous les pays. Mais plus encore que l'agrément de son style, et que l'importance historique de son témoignage, c'est la figure même de Coryat qui m'a diverti et touché, telle que je l'ai vue se dessiner à toutes les pages de son livre; et c'est elle seulement que je vais essayer de décrire en un rapide croquis, faute de pouvoir mieux m'acquitter envers le « pédestrissime Odcombien » du plaisir inattendu que m'ont procuré les heures que je viens de passer en sa compagnie.

Mais, au reste, le portrait de Coryat nous est peint déjà par l'un de ses panégyristes, le poète parisien Jean Loiseau, dans les vers que j'ai cités :

> Vray bon homme, si doux et si plein d'innocence
> Que son plus haut savoir luy est comme ignorance.

Certes, le portrait aurait besoin de quelques petites touches complémentaires. Ainsi Loiseau a négligé de noter, entre autres choses, que ce « vray bon homme » est, essentiellement, un Anglais. Avec tout son enthousiasme de poète, il apporte à ses observations un esprit méthodique et précis, ne manquant jamais, dans une ville, à s'enquérir du nombre des habitans, de la valeur des monnaies, de la distance exacte entre cette ville et l'étape suivante, et s'indignant fort d'une coutume qu'il remarque dans le pays des Grisons, où, « quand un étranger demande, en chemin, à combien de lieues il est d'un endroit, l'indigène interrogé ne lui répond pas : tant et tant, mais lui dit en combien d'heures il y parviendra ; réponse dont un voyageur ne se satisfait que très imparfaitement, étant donné que tout le monde ne marche pas avec la même vitesse : car quelques-uns peuvent aller plus loin en une heure que d'autres en trois. » Pareil à ses successeurs anglais de 1905, Coryat aime encore à emporter des souvenirs des lieux qu'il visite. Au départ de Lanslebourg, il ramasse une pierre où il croit découvrir des traces de métal. « J'avais l'intention de la rapporter en Angleterre ; mais un de mes compagnons, à qui je l'avais confiée pour qu'il me la gardât, l'a perdue. » A Brescia, il pousse la hardiesse jusqu'à voler, dans une église, un ex-voto de cire, « ce qui, si l'on s'en était aperçu en temps, m'aurait peut-être valu de tomber entre les mains de l'Inquisition. » Il rapporte aussi, de son voyage, une fourchette ; et voici en quels termes il nous fait part de cet événement :

Je mentionnerai ici une chose dont j'aurais dû déjà parler plus haut, en décrivant la première ville d'Italie où je me suis arrêté. Car j'ai observé, dans toutes les cités italiennes que j'ai traversées, une coutume qui n'existe dans aucun autre des pays que j'ai vus. Les Italiens, comme aussi la plupart des étrangers qui séjournent en Italie, emploient toujours, à table, une petite fourche pour couper la viande. Tandis qu'avec leur couteau ils tranchent la viande sur le plat, de l'autre main ils maintiennent cette viande, sur le plat, avec la susdite fourche. Et la raison de cette curieuse coutume est que les Italiens ne peuvent en aucune façon souffrir que l'on touche à leur plat avec les doigts, attendu que tout le monde n'a pas les doigts également propres. Sur quoi j'ai trouvé bon, moi-même, d'imiter la coutume italienne, non seulement pendant que j'étais en Italie, mais aussi en Allemagne, et souvent même en Angleterre depuis mon retour : lequel fréquent usage de ma fourchette m'a un jour valu les railleries de mon savant ami M. Laurent Whitaker, qui, dans sa joyeuse humeur, n'a pas hésité à m'appeler *furcifer*, c'est-à-dire porte-fourche, — mais seulement parce que j'employais une fourche à table, et non point pour d'autres causes.

Dirai-je que l'origine anglaise de Coryat se manifeste aussi dans son goût pour le vin? Non, mais je ne puis m'empêcher de la retrouver dans l'insistance qu'il met à nous faire croire qu'il boit très modérément, tandis qu'à chaque page il est forcé de nous avouer que le vin de tel pays l'a rendu malade, ou de nous avertir que celui de tel autre risque de nous jouer de vilains tours si nous en abusons. A Heidelberg, peu s'en est fallu qu'il n'eût à passer la nuit sur le fameux tonneau sur lequel il s'est ensuite représenté debout et triomphant, le hanap en main. « Car un gentilhomme de la cour m'a accompagné jusqu'au faîte du tonneau et m'a exhilaré de deux bonnes gorgées de vieux vin du Rhin. Mais je te conseille, aimable lecteur, qui que tu sois, qui as l'intention de voyager en Allemagne, et peut-être de voir Heidelberg, et peut-être aussi ce tonneau avant de sortir de la ville; je te conseille (dis-je), si par aventure tu montes sur ce tonneau pour goûter au vin, de n'en boire, en ce cas, que raisonnablement, et non pas autant que les dignes Allemands t'engageront à en boire. Car pour peu que tu dépasses la quantité de vin qui te sied, il pourra bien t'arriver d'avoir le cerveau envahi d'un tel tournoiement que tu auras peine à trouver ton chemin jusqu'au bas de l'échelle, qui est fort raide, sans une dangereuse précipitation. »

Un autre trait bien caractéristique du caractère de Coryat, — et celui-là, en vérité, aussi peu anglais que possible, — c'est que le pauvre garçon est d'une poltronnerie singulière. Il a peur des brigands, des chevaux trop rapides, des routes de montagnes, de l'Inquisition; il a peur de tout. En Savoie, effrayé de la hauteur d'un chemin où il chevanchait, « très prudemment il descend de son cheval et le conduit par la main pendant l'espace d'au moins un mille et demi, tandis que ses compagnons, bien trop aventureux, continuent de rester à cheval, sans crainte de rien. » A Milan, comme il visite la citadelle, le voici qui s'imagine qu'un soldat espagnol le prend pour un Flamand : sur quoi il s'enfuit au galop, convaincu que l'Espagnol s'apprêtait déjà à le lapider. A Venise, dans une rue du Ghetto, il s'efforce de convertir un rabbin au protestantisme; mais d'autres Juifs, ne comprenant point le colloque latin, se groupent autour de lui et lui parlent dans leur langue; ce qui suffit pour que l'apôtre anglican se persuade que ces infidèles veulent le massacrer; et de nouveau il s'enfuit, et accueille comme un vrai miracle la rencontre qu'il fait d'un compatriote, au tournant de la rue. Je pourrais citer vingt autres exemples pareils; mais de telles aventures risquent de perdre tout leur charme à être ainsi dépouillées de la couleur que leur prêtent l'émotion et l'esprit

du narrateur. Mieux vaut n'en citer qu'une, prise un peu au hasard, et la laisser raconter par Coryat lui-même :

Un accident notable m'arriva en chemin, avant mon entrée dans la ville de Bade. Le hasard voulut que je rencontrasse, sur la route, deux de ces paysans qu'on appelle communément des *bauers;* lesquels, étant vêtus d'habits misérables, provoquèrent en moi une grande terreur. Car je craignais ou bien qu'ils me coupassent la gorge, ou m'enlevassent mon or, que je portais cousu dans mon pourpoint, ou me dépouillassent de mes vêtemens qui, d'ailleurs, ne leur auraient offert qu'un pauvre butin, attendu que, les susdits vêtemens n'étant faits que de futaine et râpés jusqu'à la corde, — mon manteau seul excepté, — ces paysans n'auraient même pas pu se payer un souper ordinaire avec tout l'argent qu'ils en auraient tiré. Et alors, dans la crainte où j'étais ainsi de quelque danger imminent, je m'avisai d'une action qui est bien la plus politique et la plus subtile que j'aie faite depuis que je vis. Étant arrivé à une petite distance de ces hommes, très courtoisement je leur ôtai mon chapeau, et, très humblement, comme un frère mendiant, je leur demandai un peu d'argent, ainsi que, du reste, j'ai essayé de le figurer au frontispice de mon livre. Je leur ai demandé cela dans une langue qu'ils n'entendaient guère, à savoir en latin; mais j'exprimais mon désir par tant de gestes et de signes qu'ils comprirent très bien ce que je voulais d'eux. Et ainsi, par cette insinuation de mendicité, non seulement je mis mon existence à l'abri d'un assaut possible des susdits paysans, mais, en outre, j'obtins d'eux ce dont je n'avais ni besoin ni attente : car ils me donnèrent tant de leur monnaie de cuivre, appelée *fennies*, — pour si pauvres qu'ils fussent, — que cela suffit à payer la moitié de mon souper, ce même soir, à Bade : c'est-à-dire que je reçus d'eux environ quatre pence et un demi-penny.

Peut-être estimera-t-on que l'action de Coryat, en cette circonstance, était en effet un peu bien « politique ; » mais est-ce que déjà le récit qu'il en fait, et tous les autres passages que j'ai cités de son livre, ne permettent point d'apercevoir le « vray bon homme » dont nous parle le poète Loiseau ? Toutes ses actions et toutes ses pensées, le « pédestrissime Odcombien » les met à nu devant nous; ou bien, quand par hasard il s'efforce de nous les cacher, telle est la transparence ingénue de son âme que son effort, sans nous tromper un instant, contribue simplement à nous mieux divertir. Le voyageur s'aperçoit-il, en rédigeant son récit, qu'il a oublié certaine réponse à l'une de ses questions ? il nous demande la faveur de taire cette réponse jusqu'au retour de son voyage suivant, « pour un motif très grave, mais secret, et qu'il est forcé de garder pour lui. » Il faut voir avec quelle charmante et touchante humilité il s'excuse de ne pouvoir nous parler que par ouï-dire de tel monument qu'il n'a pas eu le temps de visiter

lui-même, ou encore d'avoir, par distraction, dans nombre de villes, négligé de visiter des monumens qu'il aurait dû nous décrire. Ces monumens sont, en général, des universités, des écoles, et d'autres institutions qui n'auraient eu à lui offrir que des jouissances sévères : tandis qu'il s'est bien gardé de manquer jamais une foire, une fête publique, ou la parade d'un faiseur de tours. A Venise, comme je l'ai dit, il s'est fait un devoir d'entrer dans la maison d'une courtisane : non pas de celle qui, du haut de son balcon, lui a jeté des pommes à la tête, mais d'une autre, cette charmante Marguerite-Émilienne dont il a tenu à nous dessiner le portrait, grande et mince, la gorge nue sous deux rangs de colliers, et accueillant son hôte d'un geste de princesse. Longuement il nous détaille les toilettes de la dame, ses meubles, ses bijoux, et l'agrément orné de son entretien. Mais à peine a-t-il fini qu'il s'épouvante de son audace, et, non moins longuement, s'ingénie à dissiper les mauvais soupçons du lecteur.

Ainsi je t'ai décrit les courtisanes de Venise; mais, parce que je t'ai rapporté sur elles tant de détails que peu d'Anglais qui ont vécu à Venise pourraient t'en rapporter autant, — ou du moins, à supposer qu'ils le puissent, ils se garderont bien de le faire, de retour chez eux, — l'idée me vient que tu vas m'accuser d'immoralité, et dire que je ne connaîtrais pas tous ces sujets sans une expérience personnelle. A quoi je répondrai que, encore bien que j'eusse pu les connaître sans une expérience personnelle, cependant, pour me mieux satisfaire, je suis allé dans une des nobles maisons de ces femmes, — oui, je le confesse! — afin de voir leur manière de vivre, et d'observer leur conduite. Mais je ne l'ai pas fait avec l'intention qui a conduit autrefois Démosthènes chez Laïs, et au contraire, plutôt, comme nous lisons que l'ermite Paphnuce est allé chez Thaïs, — bien que je ne me flatte point que mes discours aient eu le même effet salutaire que ceux de Paphnuce... En conséquence de quoi, je te requiers avec instance, très candide lecteur, de me juger aussi charitablement, quoique je t'aie décrit tout au long une courtisane vénitienne, que je te jugerais moi-même sur pareille requête!

Ainsi s'amuse, et nous amuse, ce grand enfant, « si doux et si plein d'innocence, que son plus haut savoir luy est comme ignorance. » Protestant zélé, il essaie d'abord de se défendre contre le charme poétique et l'émouvante beauté des cérémonies de ce culte « papiste » qu'on lui a appris à haïr par-dessus toutes choses. A Paris, notamment, s'étant logé chez un huguenot « blessé dans les guerres civiles, » et dont l'âpre ferveur aura sans doute stimulé la sienne, il ne tarit pas en sarcasmes et en imprécations anti-catholiques : Notre-Dame même lui paraît aussi laide que lui a paru belle, l'avant-veille, la cathédrale

d'Amiens, où il était seul. Mais à Lyon, déjà, sa mauvaise humeur s'atténue. Il admire les églises, s'attarde volontiers à visiter les couvens, et goûte, dans la société des moines, un plaisir dont nous sentons qu'il est tout étonné. En Italie, il ne peut plus entrer dans un couvent sans s'émerveiller de l'atmosphère de simple et heureuse piété qui imprègne les vieux cloîtres peints à fresque, et les vastes jardins silencieux; et chaque jour il se félicite, comme d'une chance exceptionnelle, de l'exquise courtoisie d'un jésuite ou d'un cordelier. Ce n'est qu'en arrivant à Zurich que son zèle se rallume contre l'idolâtrie, contre l'invraisemblance des prétendues reliques des saints, et les autres erreurs de la superstition papiste : ce qui ne l'empêche point d'admirer pieusement, dans cette ville, certaine église dont les dignes pasteurs qui l'accompagnent lui affirment qu'elle a été bâtie de la main d'Abraham. Protestant à Bâle, à Strasbourg, il s'en faut de très peu qu'il ne devienne catholique à Spire et à Cologne : tant son âme d'enfant est toujours prête à subir l'action de son entourage! Et vingt fois, en quittant une ville, il se jure que c'est dans cette ville qu'il viendra mourir.

Hélas! la destinée ne devait point lui permettre de revoir jamais ni Mantoue, où il rêvait de « venir passer le reste de ses jours en divines méditations parmi les très saintes Muses, » ni Venise, dont il préférait le séjour à l'offre qu'on aurait pu lui faire « des quatre plus riches manoirs du Somersetshire, » ni aucune de ces cités de Suisse et d'Allemagne qu'il nous avait promis de nous décrire plus à fond, « très prochainement. » Car à peine eut-il enfin réussi à faire imprimer ses *Crudités* que déjà sa passion des lointaines aventures l'entraîna sous des cieux nouveaux, à Smyrne, à Jérusalem, en Perse, en Indoustan; et sans doute il s'apprêtait à rédiger le récit de ce second voyage, lorsque, à Surate, en décembre 1617, une petite débauche de vin d'Espagne lui valut un « flux de ventre, » dont il mourut quelques jours après. Du moins avait-il eu la précaution, avant de quitter l'Angleterre une seconde fois, et pour empêcher que sa mémoire périt avec lui, de suspendre à l'un des piliers de l'église d'Odcombe les souliers qui l'avaient conduit à sa chère Venise : relique vénérable que ses concitoyens ont conservée là pendant plus de deux siècles, mais dont désormais l'image seule nous reste, dans le livre de Coryat, symboliquement encadrée d'une couronne en feuilles de laurier.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre.

Nous n'avons guère parlé de notre politique intérieure depuis quelque temps, parce qu'elle se ressentait des vacances du Parlement et que toute l'attention se portait sur les affaires du dehors, plus importantes et plus graves, et qui restent l'objet de l'intérêt principal. Il en sera sans doute ainsi longtemps encore, car nous ne sommes qu'au début de l'immense intrigue politique qui se joue dans le monde : c'est à peine si le premier acte en est terminé, et beaucoup d'autres suivront. Les préoccupations du présent, les incertitudes de l'avenir ramènent inévitablement la pensée sur les questions qui se rattachent au devoir militaire, plus impérieux que jamais dans un pays qui n'est pas à l'abri de certains accidens et qui vient même d'en apercevoir l'éventualité comme possible. L'alerte de ces derniers mois n'a pas été sans profit. Ceux qui l'ont provoquée nous ont, à quelques égards, rendu service. Certaines idées qui étaient fort loin de nous se sont imposées à nos préoccupations immédiates, et la France d'aujourd'hui serait beaucoup moins sensible aux surprises que ne l'a été celle d'hier. C'est le côté de la médaille que nous aimons le mieux regarder; mais il faut aussi voir l'autre et le montrer.

La résolution patriotique dont le pays a fait preuve n'a nullement découragé l'effort anti-militariste qui, après avoir pris naissance dans les milieux socialistes, a essayé d'étendre partout sa propagande effrénée. Le moment a même paru opportun pour passer de la parole aux actes, et des affiches ont été apposées sur les murs pour conseiller aux conscrits l'indiscipline, la trahison et l'assassinat des officiers. La nouvelle classe entre dans les casernes : c'est l'heure qu'on a choisie pour lui faire entendre cette prédication criminelle. Le gouvernement s'en est ému ; il a ordonné des poursuites, il a ouvert des

instructions judiciaires, et c'est assurément le minimum de ce qu'il pouvait faire. On lui aurait su gré d'un peu plus de prévoyance et d'énergie. Mais comment l'attendre de lui? N'est-il pas composé de morceaux disparates qui obéissent à des tendances diverses? Si quelques-uns de nos ministres ont la notion et l'expérience du gouvernement, n'en avons-nous pas quelques autres qui, voués tout entiers à la poursuite d'une popularité malsaine, y sacrifient les intérêts supérieurs du pays? M. le ministre de la Guerre, en particulier, a fait beaucoup parler de lui depuis quelques jours. Quoi de plus naturel, dira-t-on, puisque les obligations de la défense nationale n'ont jamais été plus pressantes? Tous les regards ne devaient-ils pas se tourner du côté de M. Berteaux? Ils s'y sont tournés, en effet; mais, au lieu de voir M. Berteaux appliqué silencieusement et activement aux devoirs de sa charge, on l'a vu s'abandonner à des démonstrations démagogiques, et on a découvert auprès de lui, dans son entourage à la fois officiel et intime, un démagogue de profession, artisan de grèves et d'émeutes, qu'il a investi de sa confiance et chargé de missions délicates. L'étonnement a été vif; le scandale l'a été plus encore.

Les journaux ont donné des détails si complets sur l'affaire de Longwy que nous pouvons en être très sobre. On sait qu'il y a quelques semaines, la grève de Longwy ayant, comme il arrive si souvent, dégénéré en désordres, un malheureux ouvrier, de nationalité belge, a été tué d'un coup de lance. C'est un malheur, certes, mais un de ces malheurs dont personne ne saurait être rendu nominalement responsable. M. Berteaux ne l'entendait pas ainsi. Au lieu de couvrir des officiers qui ont fait leur devoir de leur mieux, avec tristesse, mais avec fermeté, c'est parmi eux qu'il a cherché et trouvé des coupables. Il est allé à Longwy avec le parti pris de leur infliger des punitions qui ont paru tout à fait excessives quand elles n'étaient pas tout à fait injustes. La conscience publique a été indignée, et, si M. Berteaux a recueilli quelques applaudissemens, il ne doit pas s'en enorgueillir beaucoup. Frapper en haut pour faire plaisir en bas est une règle de conduite déjà fâcheuse dans la vie civile et politique: elle l'est encore bien plus dans la vie militaire. Cet incident, quelque pénible qu'il ait été, n'a pourtant pas produit tout l'effet qu'on en devait attendre, parce que la mise en scène dont M. Berteaux s'est entouré à Longwy a attiré et accaparé presque toute l'attention.

C'est ici qu'on voit paraître M. Maxence Roldes, auquel nous avons fait plus haut allusion. M. Roldes est un orateur de réunions publi-

ques, qui a été, il y a quelques années, le principal auteur des grèves de Montceau-les-Mines et du Creusot. Il était l'organe des revendications ouvrières les plus démesurées, et en prédisait d'ailleurs la réalisation prochaine au moyen de la révolution sociale. Il avait une action incontestable sur les masses. Les malheureux ouvriers l'applaudissaient sans bien le comprendre; les femmes pleuraient en l'écoutant; sa prestance et son geste dominaient et entraînaient son auditoire. Après avoir fait ainsi quelque bruit, M. Maxence Roldes a cessé d'en faire : peut-être cherchait-il une autre voie. Il l'a trouvée, et elle l'a conduit à l'endroit du monde où on se serait le moins attendu à le voir subitement émerger, dans le cabinet de M. le ministre de la Guerre. Il a fallu, à la vérité, pour opérer ce miracle un ministre comme M. Berteaux. D'où lui est venue cette étrange bienveillance pour M. Maxence Roldes? Sans doute il n'a pas voulu lui enseigner l'art de la guerre, mais peut-être a-t-il voulu apprendre de lui l'art de parler au peuple et de le remuer par certains mots. Ses amis ont expliqué qu'un grand nombre d'arsenaux dépendant de la Guerre, il était bon d'avoir auprès du ministre un spécialiste des questions ouvrières. Étrange spécialiste que M. Maxence Roldes! Plus étrange conseiller! Un tel choix suffit pour éclairer profondément la psychologie du ministre qui l'a fait. On l'ignorait toutefois, et il a fallu le voyage de Longwy pour le découvrir. M. Berteaux a envoyé au-devant de lui M. Maxence Roldes, avec mission de lui préparer le terrain. Un tel précurseur a fait exactement la besogne qu'on devait attendre de lui. Dès que M. Berteaux est apparu à Longwy, il a été entouré par les grévistes qui lui ont fait une réception enthousiaste. Ils ne s'étaient jamais vus à pareille fête. Un ministre, et quel ministre! celui de la Guerre, le chef de ces officiers et de ces soldats dont ils croyaient avoir à se plaindre, venait en personne les rassurer et les venger. Aussi ont-ils défilé devant lui, en chantant quoi? La *Marseillaise?* Oh! non, mais *la Carmagnole* et *l'Internationale.* On se souvient que le général André — lui-même! — avait refusé d'entendre *l'Internationale* parce qu'elle contient un couplet qui conseille aux soldats de réserver leurs balles pour tirer sur les officiers. M. Berteaux n'a pas de ces scrupules. Il a dit plus tard à un journaliste qu'il n'avait pas écouté ce qu'on chantait. C'était sans doute, a-t-il supposé, un air de circonstance; mais était-ce *la Carmagnole?* était-ce *l'Internationale?* il n'en savait vraiment rien. Il ne s'est pas préoccupé davantage de savoir quel drapeau on portait devant lui, ministre de l'armée. Il était rouge, lui a-t-on assuré depuis. — Ah! vraiment, a-t-il répondu : n'était-ce pas la ban-

nière du syndicat? — Ainsi M. Berteaux a toléré, sinon encouragé en sa présence, l'exhibition du drapeau rouge et le chant de *l'Internationale*. Que faisait-il pendant le défilé? Il donnait des poignées de main, il souriait, il saluait. De pareils faits se passent de commentaires.

On croit peut-être qu'après avoir si vivement appelé l'attention sur sa personne, M. Maxence Roldes, satisfait de l'impression produite, a compris l'opportunité de se faire oublier quelque temps. Grande erreur : il a pensé, au contraire, qu'un premier succès en appelait un autre, et il est allé faire une conférence à Amiens. Il a parlé de la loi sur les ouvriers des chemins de fer, loi que M. Berteaux a fait voter autrefois par la Chambre et qui est encore pendante devant le Sénat. Nous n'analyserons pas son discours. Qu'importe qu'il ait dit que « la République n'avait encore rien fait pour la classe ouvrière, » et qu'elle ne ferait pas davantage dans l'avenir à moins qu'on ne l'y forçât « par tous les moyens? » Qu'importe que, parlant des socialistes, c'est-à-dire de lui-même, il se soit écrié : « Il y a dix ans, on ne voulait pas de nous; aujourd'hui on nous entoure, on nous cajole parce qu'on nous sent forts; mais nous ne serons pas dupes? » Toute cette rhétorique est banale. La seule chose qui importe, comme manifestation de l'anarchie morale où nous sommes, c'est qu'un attaché de cabinet puisse se livrer à de pareils écarts de conduite et de langage sans compromettre son ministre et sans se compromettre lui-même. On a vu tant de choses non moins extraordinaires qu'on ne s'étonne plus de rien, et peut-être même faut-il savoir gré à M. Maxence Roldes de ne pas avoir attaqué l'armée en se déclarant anti-militariste. Mais d'autres l'ont fait pour lui.

Comme nous l'avons dit en commençant, l'appel de la classe sous les drapeaux a servi de prétexte à des manifestations à Paris et dans quelques villes de province. A Marseille, par exemple, des placards d'un rouge foncé ont été apposés sur les murs. « Lettre ouverte à un conscrit » était le titre de ce factum dont voici un passage : « Est-il vraiment de ton intérêt de servir la patrie? La patrie est-elle vraiment une chose intéressante? Non! la patrie n'est, à quelque point de vue qu'on se place, qu'un fléau. » Tel est le ton général du morceau. Et il ne s'agit malheureusement pas d'un cas isolé : des faits analogues se sont produits ailleurs qu'à Marseille, et ont amené des désordres à la porte des casernes. Il y a eu des chants que nous qualifierions de séditieux s'ils n'étaient pas écoutés bénévolement par M. le ministre de la Guerre, des cris injurieux à l'adresse des

officiers, enfin quelques bagarres. Mais c'est à Paris, comme il convient, qu'a eu lieu la manifestation principale, sous la forme de deux affiches qui ont été placardées sur les murs extérieurs de la Bourse du travail et répandues à profusion. On y rappelle aux jeunes conscrits qu'ils vont abandonner tout ce qui leur est cher, « famille, amis, amante, pour revêtir l'infâme livrée militaire » et se voir « embrigader dans le troupeau de brutes auxquelles on apprend l'art de tuer. » Les casernes sont qualifiées de « bagnes déprimans. » L'affiche continue ainsi : « La patrie bourgeoise qui vous réclame des années de servitude et qui exige au besoin le sacrifice de votre existence, n'a jamais été pour vous qu'une marâtre. Vous ne lui devez ni dévouement ni obéissance. Quand on vous commandera de décharger vos fusils sur vos frères de misère, comme cela s'est produit à Chalon, à la Martinique, à Longwy, travailleurs de demain, vous obéirez : vous tirerez, mais non sur vos camarades. Vous tirerez sur les soudards galonnés qui oseront vous donner de pareils ordres. » Quand donc ces ordres ont-ils été donnés ? Ce qui caractérise l'attitude de nos officiers les jours de grève, c'est le plus admirable sang-froid. Loin d'exciter les soldats, ils les retiennent. Ils subissent sans s'émouvoir les injures, les outrages, les coups, et ils imposent la même réserve à leurs troupes. Mais à quoi bon insister ? Revenons à l'affiche de la Bourse du travail. On dira peut-être que, jusqu'ici, il n'y a été fait allusion qu'à la guerre civile, à la lutte fratricide entre enfans d'un même pays ; mais que, s'il s'agissait de guerre étrangère, le langage serait différent. Qu'on en juge donc ; voici la suite du morceau. « Quand on vous enverra à la frontière, défendre le coffre-fort des capitalistes contre d'autres travailleurs comme vous l'êtes vous-mêmes, vous ne marcherez pas. Toute guerre est criminelle. A l'ordre de mobilisation répondez par la grève immédiate et l'insurrection. » L'affiche portait d'assez nombreuses signatures, et dans le nombre celle de M. Laurent Tailhade qui a déclaré le lendemain ne l'avoir pas donnée et l'a par conséquent retirée. M. Urbain Gohier n'a pas retiré la sienne. Il a déclaré seulement, dans une lettre à un journal, que, s'il était poursuivi en cour d'assises, il y appellerait à son tour comme témoins à décharge tous les hommes politiques, tous les chefs des partis socialiste et radical socialiste, tous les amis et partisans du dernier ministère qui, par leur conduite et par leurs écrits, ont encouragé la propagande à laquelle il s'est contenté de s'associer. S'il en est ainsi, le procès sera instructif.

La gravité de cette affaire n'est pas, en effet, dans l'imprudence de

quelques écervelés qui ont signé des affiches anti-militaristes, mais dans les origines déjà lointaines de l'anti-militarisme lui-même. A des degrés différens, il y a bien peu de socialistes qui n'aient ici leur part de responsabilité. Beaucoup le sentent et font aujourd'hui des efforts pour se dégager doucement de leur passé, sans aller jusqu'à le renier. Ils cherchent des explications, des atténuations à leur langage d'autrefois. Peut-être, disent-ils, leur amour de la paix s'est-il exprimé avec trop de force. Ils ont rêvé, et ils continuent de rêver un âge d'or où l'humanité, réconciliée avec elle-même, n'emploiera plus le fer qu'à faire des charrues, et où, dans l'embrassement universel, la guerre ne sera plus qu'un lointain et sinistre souvenir. Mais ils reconnaissent que ces temps heureux se perdent encore dans la nuit de l'avenir, et que, pour la politique pratique et présente, il ne convient pas d'en faire état. Ils se sont aperçus que, de l'autre côté de nos frontières, il y a des nations armées jusqu'aux dents, jeunes, ardentes, ambitieuses, qui estiment n'avoir pas encore atteint leur croissance légitime, ou plutôt qui n'y mettent pas de bornes. Pour le moment donc, notre sécurité ne saurait avoir d'autre garantie qu'une puissance militaire toujours disponible. Voilà qui est bien parler, assurément : par malheur, c'est le faire un peu tard. Nous ne voulons citer aucun nom, afin de ne mettre aucun amour-propre en travers des conversions qui se dessinent. Gardons-nous de gêner ce mouvement, qui n'est d'ailleurs pas aussi général que nous le voudrions. Mais comment pourrait-il l'être? Parmi ceux qui obéissaient autrefois à des entraînemens naïfs, quelques-uns étaient des hommes intelligens qui n'avaient pas encore assez réfléchi ou assez regardé autour d'eux; mais tous ne l'étaient pas; tous n'étaient pas capables de réflexion, ni même d'observation, et l'empreinte que les premiers ont mise sur les seconds persiste sur ceux-ci quand elle s'est effacée sur ceux-là. Les disciples dépassent les maîtres et les exagèrent : après les avoir lancés sur la pente, on ne les y retient pas comme on veut. Croit-on par exemple que la crise du patriotisme à l'école, qu'on a si bien fait de dénoncer très haut, soit de celles dont on puisse à volonté arrêter les effets? Quand on a gâté une génération dans sa source même, c'est-à-dire dans la conscience des enfans, un long temps est nécessaire pour réparer la faute commise. Et, au surplus, fait-on tout ce qu'il faudrait pour la réparer? Le gouvernement actuel, dont nous ne nions pas la bonne volonté à le prendre dans son ensemble, ne manque-t-il pas de l'énergie nécessaire pour rompre résolument avec le passé d'hier, et donner le coup de barre qui nous engagerait demain dans un autre

avenir? Il n'ose même pas se débarrasser de M. Berteaux! Il n'ose même pas mettre à la Guerre un général! Il y laisse un agent de change, sans paraître s'inquiéter de la responsabilité effroyable qui l'écraserait dans l'histoire si, le malheur venant une fois de plus à se déchaîner contre nous, on pouvait légitimement l'accuser de n'avoir pas fait tout ce qui était en son pouvoir pour conjurer la catastrophe. Il n'y a pas de leçons qui pénètrent plus profondément dans les masses que ce qu'on appelle les leçons de choses, et c'est une éclatante leçon de choses, que d'avoir en ce moment au ministère de la Guerre un civil et un politicien comme M. Berteaux. C'est une leçon d'anti-militarisme. La République s'expose ainsi à un reproche que, parmi tant d'autres, on n'a du moins pas pu faire à l'Empire. Comment ne pas en éprouver de l'humiliation et de l'anxiété?

La rentrée des Chambres est prochaine. Nous souhaitons, malgré tout, que le ministère survive à l'assaut que les socialistes et les radicaux socialistes s'apprêtent à lui livrer. Conservons ce que nous avons, crainte de pire. Mais il suffirait d'une lueur d'intelligence politique et patriotique pour comprendre qu'une revision s'impose dans le ministère lui-même, et qu'il n'est en rapport, ni avec la situation intérieure, ni surtout avec la situation extérieure. Celle-ci s'est légèrement détendue sans doute, et nous nous en réjouissons fort, mais elle reste très délicate : il s'en faut de beaucoup que toutes les préoccupations en aient été dissipées, ou même éclaircies.

Il y a de prétendus éclaircissemens qui font naître des obscurités nouvelles, et nous craignons bien que ceux qu'a donnés le journal *Le Matin* ne soient du nombre. Il aurait certainement mieux valu laisser à l'histoire le soin de débrouiller les circonstances dans lesquelles M. Delcassé a donné sa démission que de prendre à tâche de les débrouiller soi-même dès aujourd'hui. Beaucoup de bruits ont couru à ce sujet. Il était extrêmement facile à un journal quelconque de les recueillir et de les reproduire, vrais ou faux; mais nous constatons qu'il ne s'en est trouvé qu'un pour le faire : libre à lui de croire que cela lui a fait un grand honneur. On a accusé M. Delcassé d'avoir été l'inspirateur de l'indiscrétion commise. Rien ne prouve que ce reproche soit justifié et M. Delcassé le repousse. Tout le monde avait plus ou moins entendu dire ce que *Le Matin* a rapporté, et tout le monde par conséquent pouvait le rapporter comme lui : mais on a cru généralement qu'il était plus sage de s'en taire, d'abord parce qu'il était difficile, sinon même impossible, d'en contrôler l'exactitude; ensuite

parce qu'il faut toujours se garder de jeter de l'huile sur un feu qui tend à s'assoupir et qu'on voudrait voir s'éteindre tout à fait. Aussi n'aurions-nous point parlé des confidences que *Le Matin* a faites à grand fracas à ses lecteurs, si elles n'avaient pas produit à l'étranger, et notamment en Angleterre et en Allemagne, une émotion beaucoup plus vive qu'en France même. On n'a guère paru s'en servir chez nous qu'en vue de polémiques de partis ou de personnes, les uns pour et les autres contre M. Delcassé.

M. Delcassé, a-t-on dit, a donné sa démission le 6 juin dernier, parce que ses collègues du ministère n'ont pas été d'avis, comme lui, d'accepter sous la forme d'une alliance défensive l'offre que nous aurait faite l'Angleterre de nous donner son appui militaire dans une guerre éventuelle avec l'Allemagne. On ne croyait d'ailleurs cette guerre vraisemblable ni à Paris, ni à Londres. Les offres de l'Angleterre auraient même été si loin, elles auraient eu un caractère si précis, qu'il aurait été question pour elle de débarquer 100 000 hommes dans le Schleswig-Holstein. Ce dernier détail, hâtons-nous de le dire, tient de la fantaisie, et nous n'avions besoin d'aucune dénégation pour n'y ajouter aucune foi : il suffirait même pour nous tenir en suspicion contre tout le reste. Naturellement, la presse anglaise s'est inquiétée de ces révélations. Elle s'est demandé quelle parcelle de vérité elles pouvaient contenir, et, dans l'absence de renseignemens certains, les journaux ont raisonné suivant les apparences, ceux-ci dans un sens, ceux-là dans un autre. Quant à la presse allemande, elle s'est émue plus fortement encore, et elle a aussi raisonné et déraisonné beaucoup; mais elle a considéré comme vraies les révélations du *Matin*, afin de se tourner avec un renouveau de violence contre la politique de M. Delcassé, et surtout afin de montrer que l'Allemagne avait couru un grand danger. Elle a affecté de voir là, et peut-être était-ce son jeu de le faire, la justification de ce que sa propre politique avait eu parfois contre nous de rude et de brutal. Par-dessus tout, elle s'est déchaînée contre l'Angleterre, qui l'aurait gratuitement menacée et provoquée, et aurait par là témoigné une fois de plus de ses sentimens ennemis. On ne saurait trop regretter que cette publication intempestive ait servi de prétexte à une recrudescence d'acrimonie entre deux pays dont le désaccord, s'il venait à s'accentuer et à faire éclat, serait certainement un grand danger pour la tranquillité de l'Europe. Combien de fois ne nous a-t-on pas dit, depuis quelques mois, que, si un conflit venait à éclater entre eux, nous y serions fatalement et obligatoirement entraînés? Sans examiner aujourd'hui

la portée de cette assertion, il est clair que nous avons tout intérêt à ce qu'elle ne subisse pas l'épreuve des faits, et que nous devons souhaiter autant et peut-être plus que personne le maintien prolongé de la paix entre nos deux voisins. C'est d'ailleurs ce que M. le prince de Bülow, dans une conversation qu'il avait récemment à Bade avec un rédacteur du *Temps*, M. Georges Villiers, faisait remarquer lui-même, et nous partageons sur ce point son sentiment. Aussi sommes-nous convaincus qu'aucune démarche de notre part ne nous a exposés au danger que nous voulions précisément éviter, et n'est-ce pas ce qui aurait pu arriver si nous avions conclu avec l'Angleterre une alliance contre l'Allemagne? Mais l'Angleterre nous a-t-elle offert cette alliance? Présentée dans ces termes, l'affirmation du *Matin* est vraisemblable et nous sommes surpris de l'importance qu'on y a attachée.

Nous en serions surpris quand bien même, toute question de forme mise à part, il y aurait là un fond de vérité. Et, en effet, pourquoi s'émouvoir? pourquoi s'irriter? pourquoi s'indigner? Ce que ni l'Angleterre ni nous n'avons fait, n'avions-nous pas le droit de le faire? Presque toutes les puissances de l'Europe sont engagées aujourd'hui dans des alliances défensives qui ont pour objet avoué de se prêter un mutuel appui contre l'agression éventuelle de certaines autres. A-t-on jamais vu là un danger pour la paix? Nullement : on n'a pas cessé de dire, au contraire, que l'équilibre de forces qui résultait de ces alliances symétriques était la meilleure garantie de son maintien, et les faits jusqu'ici ont confirmé cette assertion. Il faut l'extraordinaire nervosité de l'heure présente pour dénier à l'Angleterre une faculté dont toutes les autres puissances ont usé, et nous nous demandons en quoi elle aurait compromis la sécurité de l'Europe parce qu'elle en aurait usé à son tour. Nous reconnaissons si l'on veut que, dans le cas actuel, la précipitation avec laquelle l'Angleterre se serait engagée avec nous aurait été de sa part la reconnaissance d'un danger immédiat qui serait venu de l'Allemagne. Celle-ci pourrait en être, dans une certaine mesure, offusquée; mais de là à y voir une offense, et surtout une menace, il y a loin. Quoi qu'il en soit, l'Allemagne peut se rassurer. Le récit du *Matin* ressemble trop à un roman diplomatique pour n'en être pas un, au moins en partie. Mais, en vérité, on donne en tout cela trop de valeur aux alliances écrites, aux traités couchés sur le papier. Il y a quelque chose de beaucoup plus puissant et de beaucoup plus efficace, c'est l'intérêt commun à plusieurs puissances lorsqu'il se présente à elles

avec un degré d'évidence ou d'urgence irrésistibles. La plupart des journaux anglais, — et nous les en remercions cordialement, — disent qu'il n'y a eu ni traité, ni alliance, ni même, très probablement, aucun projet de ce genre ; mais ils ajoutent que si l'Allemagne avait attaqué la France à cause de son rapprochement avec l'Angleterre, celle-ci, très certainement, aurait reconnu dans la cause de la France la sienne propre : et rien, en effet, n'aurait été plus exact. Le principe, ou plutôt le fait une fois admis, les conséquences n'auraient pas manqué d'en découler, sans traité, sans alliance, sans protocole préalables. Nous avons fait allusion à la conversation de M. le prince de Bülow avec un rédacteur du *Temps*. Nous rendons pleinement justice à la haute courtoisie du chancelier de l'Empire et à l'esprit très politique, c'est-à-dire très conciliant, dont il a fait preuve dans cette circonstance. S'il a voulu produire sur l'opinion française une impression de détente, il y a réussi et plus même qu'on ne le dit. Ce ne sont pourtant là que des paroles, et nous attendons qu'elles soient confirmées par des actes plus concluans, plus décisifs, plus définitifs surtout que l'arrangement du 29 septembre. La conférence ne manquera pas d'en fournir l'occasion.

Toutefois, si la conversation de M. le prince de Bülow nous a convaincus de ses bonnes dispositions pour l'avenir, les explications qu'il a données de l'attitude de l'Allemagne dans le passé le plus récent ne nous ont pas apporté une lumière aussi vive. A les prendre au pied de la lettre, il faudrait admettre que tout le bruit qui s'est fait est venu d'une pique personnelle de l'empereur Guillaume contre M. Delcassé, et, bien que l'histoire montre parfois de très petites causes produisant de grands effets, nous hésitons à croire que, dans le cas actuel, M. le prince de Bülow nous ait tout dit, — à moins qu'il ne faille nous arrêter et appuyer plus qu'il ne l'a fait sur « certains rapprochemens qui, a-t-il déclaré, sans avoir la valeur d'une alliance, ont paru beaucoup plus inquiétans. » De quoi s'agit-il ici, sinon de notre entente cordiale avec l'Angleterre? Et on voit que M. de Bülow n'a pas attendu les tardives révélations du *Matin* pour porter ses préoccupations de ce côté. Là, en effet, est la seule explication suffisante et en quelque sorte adéquate de tout ce qui s'est passé. Si on a eu cette impression à Londres aussi bien qu'à Berlin, et si, à tort ou à raison, on y a cru qu'une agression possible, bien qu'improbable, de l'Allemagne contre la France avait pour cause principale notre commun rapprochement, l'Angleterre aurait commis, en nous abandonnant à notre sort, une défaillance dont nous la croyons incapable.

Et c'est bien ce que, maintenant, ses journaux reconnaissent avec unanimité, tout en répétant qu'elle n'était liée par aucun engagement antérieur. Qu'y a-t-il là qui ne soit très simple, très légitime, très avouable? Mais aussi qu'y a-t-il d'inquiétant pour qui que ce soit? Il aurait fallu, pour qu'il y eût vraiment une menace et pour qu'elle s'exécutât, que l'Allemagne se livrât contre la France à une agression évidemment injustifiée, et les déclarations de M. le prince de Bulow, sans parler d'autres motifs encore, ne nous permettent pas de croire qu'elle ait eu, à aucun moment quelconque, une intention de ce genre. Et alors, demanderons-nous, à quoi servent ces ardentes polémiques, ces demandes d'explications, ces colères plus ou moins sincères au sujet d'hypothèses qui ne devaient, ni ne pouvaient se réaliser? Nous le disons nous aussi, — et non pas comme une conviction personnelle, mais comme une certitude, — il n'y a jamais eu d'alliance entre la France et l'Angleterre : il y a eu seulement la perception d'un intérêt commun que l'attitude de l'Allemagne a rendue plus nette et plus vive à un certain jour, de même qu'il dépend d'elle, et d'elle seule, de la rendre, sinon moins nette, au moins beaucoup moins vive dans l'avenir. Mais ni l'Angleterre ni la France n'ont fourni le moindre grief à l'Allemagne, et ni l'une ni l'autre n'ont par conséquent d'explications à lui fournir. Ce n'est pas notre faute si la politique de l'Allemagne a employé, pour nous éloigner de l'Angleterre, les procédés qui devaient le plus sûrement resserrer la cordialité de notre entente avec elle.

Les journaux allemands ont témoigné une certaine surprise, dont nous avons été surpris à notre tour, de ce qu'après l'arrangement du 29 septembre et après la conversation rendue publique de M. le prince de Bülow, la presse française et peut-être même le gouvernement français ne se soient pas écriés : « Tout est oublié, embrassons-nous ! » Nos impressions, il est vrai, et nos mouvemens sont vifs et prompts, mais non pas autant que cela. On aime beaucoup à rappeler en Allemagne que nous avons été fort mal avec l'Angleterre après Fachoda, et que nous nous sommes pourtant réconciliés avec elle. On s'y demande pourquoi il n'en serait pas de même de nos rapports avec l'Allemagne elle-même après Tanger. Ce n'est pas le moment de rechercher si les affaires de Tanger sont les seules qui nous imposent quelque réserve dans nos rapports avec l'Allemagne, car nous désirons qu'ils soient excellens. Mais enfin, même avec l'Angleterre, le souvenir de Fachoda ne s'est pas effacé en un jour et, pour le dissiper complètement, il a fallu toute une série de négociations où une bonne

foi et une bonne volonté réciproques ont fait naître finalement une confiance sérieuse. Si c'est là l'exemple qu'on invoque, il faut s'en inspirer jusqu'au bout. Notre embarras, en présence de la politique allemande, c'est que, malgré toutes les gloses et les commentaires qu'on nous a prodigués, nous ne la comprenons pas encore très bien. Nous demande-t-on seulement de ne pas songer à « isoler » l'Allemagne et de parler avec elle de toutes les affaires où nous avons un intérêt commun, ou même de toutes les affaires où sont engagés les intérêts généraux de l'Europe et du monde? Alors rien de plus simple. C'est là ce qu'on a toujours dû faire, et s'il est vrai qu'on ne l'ait pas fait toujours, on a eu tort. L'Allemagne est une trop grande puissance pour qu'on ne s'enquière pas de ses idées et de ses sentimens dans toutes les circonstances de ce genre, et naturellement pour qu'on n'en tienne pas un compte convenable. Mais s'il s'agit de nous rattacher étroitement, intimement, forcément, à la politique de l'Allemagne, et de nous obliger à faire avec l'Allemagne, contre l'Angleterre, ce que nous n'avons pas fait avec l'Angleterre contre l'Allemagne, c'est à quoi aucune suggestion, aucune pression, ni même aucun exemple, d'où qu'il vienne, ne sauraient nous déterminer. Nous ne sacrifions pas d'avance la liberté de notre politique pour des éventualités que nous ignorons.

On a pu craindre, par momens, qu'il n'y eût quelque chose de cela dans les intentions de la politique allemande, à en juger par les vigoureuses poussées et les tentatives d'étreinte qui la manifestaient. Mais M. le prince de Bülow a déclaré qu'il n'en était rien : il s'est contenté de nous demander notre aide pour dissiper les préventions de l'Angleterre contre l'Allemagne. Nous l'y aiderons bien volontiers, pourvu qu'il s'aide lui-même. Nous ne croyons pas plus que lui à une « guerre fatale » entre les deux pays. Toutes les réconciliations sont possibles, pourvu qu'on y mette le temps et le prix. Mais entre l'Angleterre et l'Allemagne, de même qu'entre l'Allemagne et nous, il faut tout d'abord laisser tomber des polémiques inutiles, mortifiantes et irritantes. Tout cela appartient au passé. Le passé est ce qu'il est; nous ne pouvons rien sur lui. Mais il peut malheureusement beaucoup sur nous, si nous n'avons pas la sagesse de partir du présent seul et d'y accommoder l'avenir.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-NEUVIÈME VOLUME

SEPTEMBRE — OCTOBRE

Livraison du 1er Septembre.

Pages.

Mon oncle Flo, première partie, par M. André THEURIET, de l'Académie française 5

L'École primaire et le patriotisme. — I. Le passé. — L'étranger, par Georges GOYAU 50

Julie de Lespinasse. — Le marquis de Mora, par M. le marquis DE SÉGUR. 74

Assistance et Répression, par M. Henri JOLY, de l'Académie des Sciences morales 117

Le mariage de Lamartine. — Lettres inédites du poète a sa fiancée, dernière partie (décembre 1819 a juin 1820), par M. René DOUMIC. 152

Les Époques de la musique. — L'Opéra-Comique, par M. Camille BELLAIGUE. 177

Poésies, par M. Frédéric PLESSIS. 211

Revue scientifique. — Le Lutte contre la fièvre jaune, par M. A. DASTRE. 216

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 229

Livraison du 15 Septembre.

Mon oncle Flo, deuxième partie, par M. André THEURIET, de l'Académie française 241

Une réconciliation de famille en 1800. — Récits des temps de l'émigration, par M. Ernest DAUDET. 284

La Sociologie en action, d'après de récens romans anglais, par Th. BENTZON. 320

Pages.
La Psychothérapie, par M. le professeur J. GRASSET 350
L'École primaire et le patriotisme. — II. La Crise actuelle, par M. Georges GOYAU. 381
La Restauration de Versailles et son avenir, par M. Alphonse BERTRAND. 412
Poésies, par M. Léonce DEPONT. 439
Revue littéraire. — Les « Plagiats » des classiques, par M. René DOUMIC. 447
Revues étrangères. — A propos d'une nouvelle biographie de Giotto, par M. T. DE WYZEWA. 459
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 469

Livraison du 1er Octobre.

Mon oncle Flo, troisième partie, par M. André THEURIET, de l'Académie française. 481
La Science des moeurs remplacera-t-elle la morale? par M. Alfred FOUILLÉE, de l'Académie des Sciences morales. 519
La Rétrocession de Belfort a la France (1871-1873), par M. le général BOURELLY. 551
Lettres de jeunesse d'Eugène Fromentin (1842-1848), par M. Jacques-André MÉRYS. 578
Julien l'Apostat, d'après de récentes publications, par Louis DU SOMMERARD. 619
L'Art français de la fin du moyen age. — L'Apparition du pathétique, par M. Émile MALE. 656
Une grande colonie anglaise. — L'Organisation de l'empire hindou, par M. Paul MIMANDE. 682
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 708

Livraison du 15 Octobre.

Mon oncle Flo, dernière partie, par M. André THEURIET, de l'Académie française. 721
Une correspondance inédite de Lamennais. — Lettres a M. Vuarin, première partie (1819-1825), par M. Victor GIRAUD. 765
La Mer-Noire et la question des Détroits a propos de l'incident du *Potemkine*, par M. René PINON. 800
Julie de Lespinasse. — La faute, par M. le marquis DE SÉGUR. 824
La Marine marchande américaine et le nouveau projet de législation, par M. Paul DE ROUSIERS. 868
L'Évolution musicale de Nietzsche, par M. Camille BELLAIGUE. 898
Revue littéraire. — José-Maria de Heredia, par M. René DOUMIC. 924
Revues étrangères. — Un touriste anglais au temps de Shakspeare, par M. T. DE WYZEWA. 936
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 15621.

AP
20
R5
pér.5
t.29

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
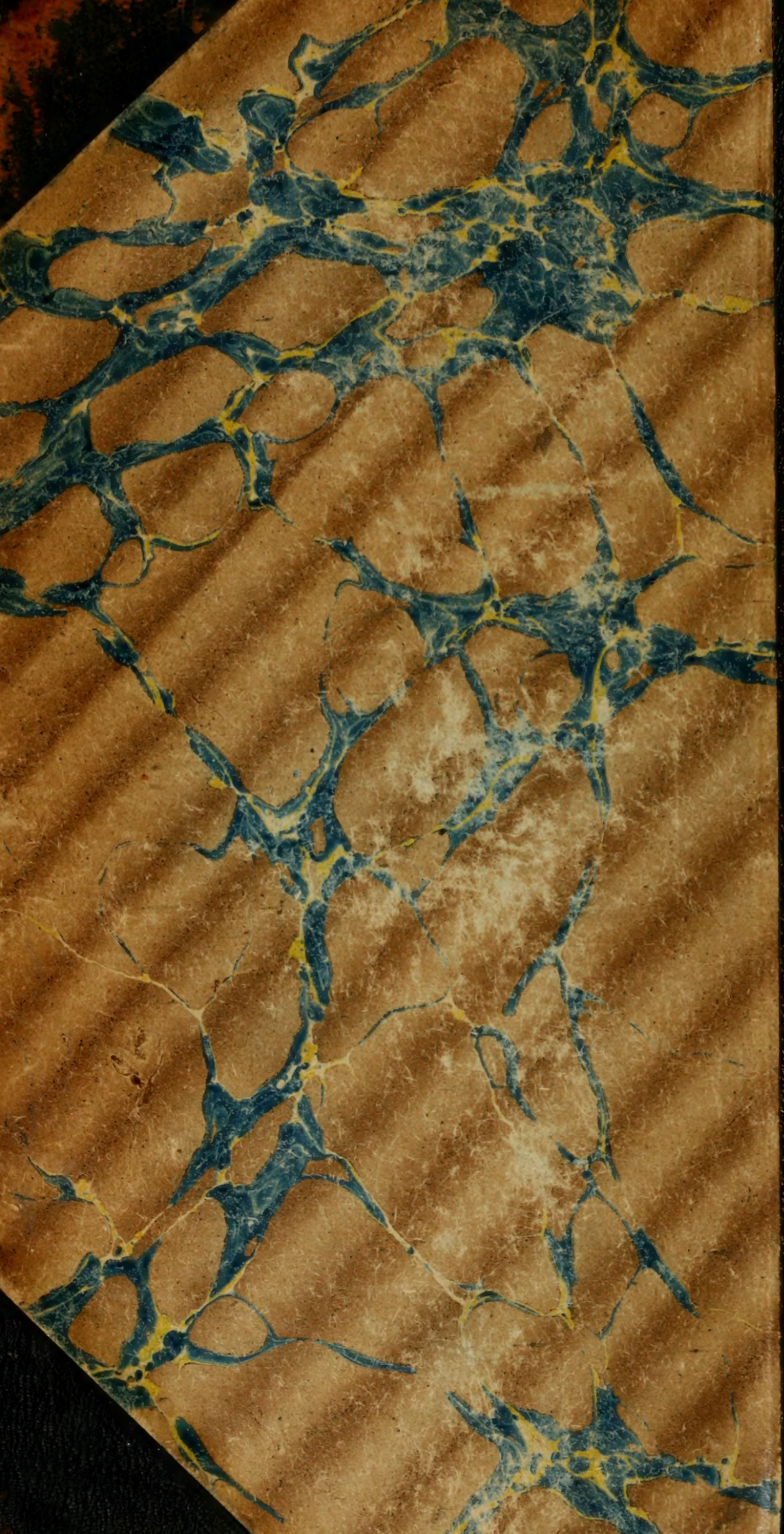
N BROS. LTD.